
UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01882464 9




LIBRARY
COLLEGE



LA

SAINTE BIBLE

LES PROPHÈTES

JÉRÉMIE, LAMENTATIONS — BARUCH

IMPRIMATUR

† J. Hipp. Card. Guibert, archiepiscopus Parisiensis.

Parisiis, die 30 nov. 1878

Pour donner une idée de l'esprit dans lequel notre travail a été conçu et exécuté, nous ne croyons pas pouvoir mieux faire que d'emprunter à saint Bernard (Ép. CLXXIV, n. 9), la protestation suivante :

« *Romanæ præsertim Ecclesiæ auctoritati atque examini, totum hoc, sicut et cætera quæ ejusmodi sunt, universa reservo, ipsius, si quid aliter sapio, paratus judicio emendare.* »

[illegible] DE [illegible] ET [illegible].

LA

SAINTE BIBLE

TEXTE DE LA VULGATE, TRADUCTION FRANÇAISE EN REGARD

AVEC COMMENTAIRES

THÉOLOGIQUES, MORAUX, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, ETC., RÉDIGÉS D'APRÈS LES MEILLEURS TRAVAUX ANCIENS ET CONTEMPORAINS.

ET ATLAS GÉOGRAPHIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

LES PROPHÈTES

JÉRÉMIE, LAMENTATIONS — BARUCH

INTRODUCTION CRITIQUE

TRADUCTION FRANÇAISE ET COMMENTAIRES

Par M. l'Abbé TROCHON

Prêtre du Diocèse de Paris, Docteur en Théologie.

Ignoratio Scripturarum, ignoratio Christi est.
S. Jérôme.



PARIS

P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

10, rue Cassette, 10

1896

PROPHÉTIES DE JÉRÉMIE

PRÉFACE

I

VIE DE JÉRÉMIE.

Plusieurs personnages de l'Ancien Testament portent le nom de Jérémie (1), qui en hébreu, ירמיהו (2), signifie : celui que Dieu élève ou établit (3).

Jérémie était fils d'Heleias (4), et de race sacerdotale. On a soutenu que son père est le grand-prêtre de ce nom qui, sous Josias, découvrit dans le Temple le Livre de la Loi (5). Clément d'Alexandrie (6), S. Jérôme (7), Théodoret Kimchi, Abarbanel, et, parmi les modernes, Eichhorn, von Bohlen, Umbreit, Payne Smith, ont adopté cette opinion, rejetée par la plupart des plus récents commentateurs. Heleias, père de Jérémie, n'est pas appelé *grand prêtre*, הכהן גדול, comme celui qui découvrit le Livre de la Loi; on dit simplement qu'il est *un des* prêtres d'Anathoth. Or ces prêtres n'étaient pas de la famille d'Eléazar, dans laquelle le Souverain Pontificat s'était maintenu depuis le temps de Salomon, mais de celle d'Ithamar (8). A cette objection Eichhorn répond que rien n'empêche d'admettre qu'il y eût à Anathoth des prêtres de la famille d'Eléazar (9). On ne peut guère expliquer les égards dont les rois et les grands

(1) On en compte huit : 1° notre prophète (V. son livre, passim, II Par. XXXV, 25, XXXVI, 12, 21, Dan. IX, 2); — 2° le beau-père de Joachaz, IV Rois, XXIII, 31, Jer. LII, 1 ; — 3° le père du Réchabite Jezonias, Jer. XXXV, 3 ; — 4° et 5° deux des Gaddites qui rejoignirent David dans le désert. I Par. XII, 10 et 13 ; — 6° un membre de la tribu de Manassé, I Par. V, 24 ; — 7° un des habitants de Gadara qui se réunirent à David, I Par. XII, 4 ; — 8° enfin celui qui est mentionné dans II Esdr. X, 2, XII. 1, 12.

(2) Au titre du livre on lit une forme abrégée ירמיה, que Dan. IX, 2, emploie aussi ; la forme grecque du nom est Ἱερεμίας.

(3) Nægelsbach, Hengstenberg, etc., lui donnent une autre signification : « Jova jacit, projicit, dejicit vel ejicit ». Il est possible dans ce cas, que ce nom soit basé sur Exod. XV, 1, V. Hengstenberg, *Christologie*, tr. angl., t. II, p. 362.

(4) Jer. I, 1.

(5) IV Rois, XXII, 8, II Par. XXXIV, 8 et suiv.

(6) *Stromat.* I, 328.

(7) *Quæst. hebr. ad Paralip.* IX, 15.

(8) III Rois, II, 26.

(9) *Isagoge in Vet. Test.* 3e éd. t. III, p. 117.

entourent Jérémie, son amitié avec les plus grands personnages de l'état (1), la considération que lui témoignent les Chaldéens (2), qu'en lui attribuant une naissance illustre. Comment encore expliquer qu'il ait eu pour secrétaire un homme d'une condition aussi élevée que Baruch, s'il n'était pas lui-même d'une noble origine (3)?

Jérémie naquit à Anathoth (4), petite ville de la tribu de Benjamin (5), l'Anâta actuelle, située à trois milles Nord-Est de Jérusalem (6).

Il était jeune encore quand Dieu le choisit pour prophète (7). C'était dans la treizième année de Josias, et, par conséquent, en 627 avant Jésus-Christ. La situation intérieure et extérieure du royaume de Juda était des plus critiques. Josias venait de mettre la main à son œuvre de réformation (8), en dépit des nombreuses et violentes oppositions qu'il rencontrait. Car, au dedans, l'ennemi le plus terrible des Juifs, l'idolâtrie, loin de disparaître, prospérait, malgré les efforts vigoureux du pieux roi. De faux prophètes et même des prêtres (9), oublieux de leur mission sacrée, résistaient à tous les projets de Josias. La foule, séduite par des discours qui flattaient ses instincts grossiers, préférait toujours Astarté et Moloch à Jéhovah.

Au dehors, l'Assyrie se préparait à envahir de nouveau l'Asie Mineure et à détruire la prépondérance égyptienne. Depuis l'invasion de Salmanazar, si brusquement terminée par l'intervention divine, dans la quatorzième année d'Ezéchias (10), le royaume de Juda n'avait eu, sauf quelques invasions sans gravité, rien à subir du côté de cette puissance. Asarhaddon, qui monta sur le trône en 679, quatorze ans après la défaite de Sennachérib, fut un des plus puissants rois de Ninive : ses inscriptions nous apprennent qu'il considérait la Palestine et l'Egypte comme des états vassaux. Il vengea son père en prenant Jérusalem et en emmenant en captivité le roi Manassé. Ses succès ne furent pas pourtant de longue durée, et, quand Manassé eut été remis en liberté, il ne semble pas que l'Assyrie et la Judée aient été en rapports suivis (11). Les cylindres d'Assurbanipal ne contiennent rien de relatif à la Judée, qui jouit d'une grande paix avant la fin du règne de Manassé et pendant les trente et une premières années de celui de

(1) Jer. xxvi, 10, 16, 17, 23, 24; xl, 5, 6; xxxvi, 11, 19, 25, etc.

(2) Ib. xl, 1-4.

(3) Payne Smith. *Introduction to the book of Jeremiah*, London 1875, p. **312**.

(4) Jer. i, 1.

(5) Jos. xxi, 18; III Rois, II, 26; Is., x, 30; I Par. vii, 60; II Esdr. ii, 32.

(6) V. Robinson, *Biblical Researches*, t. II, p. 109. Eusèbe, *Onomasticon* et S. Jérôme, *In Jerem.* i, 1, Opp. ed. Migne, t. IV, c. 708, la placent à trois mille romains, et Josèphe, *Antiq.* x, 7, 3, à vingt stades de Jérusalem.

(7) Jer. i, 6. נער signifie aussi bien jeune homme qu'enfant; Samuel à vingt-cinq ans est ainsi nommé, I Rois, iii, 1, comparé avec Nombr. viii, 24.

(8) II Par. xxxiv, 3.

(9) S. Jérôme remarque que Jérémie eut plus encore à souffrir des prêtres que des magistrats civils : « Intelligimus crudeliores fuisse in Prophetam per invidiam sanctitatis qui religioni videbantur diditi, quam qui necessitatibus publicis præerant ». Commentaire, éd. Migne, c. 879.

(10) Cette date est importante, parce que c'est sur elle que repose l'alliance des dates bibliques et de celles que fournissent les inscriptions cunéiformes. D'après Neteler, cité par Payne Smith, *ib.*, p. 31, la quatrième année d'Ezéchias correspond à 693 avant Jésus-Christ.

(11) Schrader, *die Keilinschriften*, pp. 207, 212; Payne Smith, ibid.

Josias. Le roi de Juda est cependant mentionné parmi les tributaires d'Assurbanipal (1).

C'est vers la fin du règne de Josias que le danger commence à apparaître. Nous ne parlons pas de l'invasion des Scythes, mentionnée par Hérodote (2), parce que rien, ni dans Jérémie, ni dans Sophonie, n'indique que la Judée ait eu à souffrir leurs pillages. Cette sécurité fut due sans doute, soit au caractère montagneux du territoire de Juda, où la cavalerie barbare n'aurait pu se déployer, soit, comme le pense Neteler (3), à cette circonstance que la Judée, alors vassale de Ninive, fut protégée par son puissant suzerain.

Un danger plus sérieux vint de l'Egypte, dont le Pharaon Nécho vainquit et tua Josias à Maggeddo (4). A mesure que la puissance égyptienne augmentait, l'empire de Ninive déclinait. Deux ans après Mageddo, Ninive tombait sous l'attaque combinée des Mèdes et des Babyloniens. Nabopolassar, prince d'humeur assez pacifique, laissa l'Egypte chercher à établir sa suprématie sur la Palestine et sur la Syrie. Mais, en 586, le fils et successeur de ce prince, Nabuchodonosor, battit Nécho à Carchemis, et commença cette longue série de conquêtes qui valurent à Babylone, pendant près d'un siècle, la souveraineté du monde oriental. Joakim devint bientôt le vassal de l'Assyrie; après trois ans de soumission il se révolta (5); quand la Phénicie se fut associée à cette révolte, Nabuchodonosor se mit à la tête de son armée, prit Jérusalem, mit à mort Joakim, et emmena à Babylone une grande quantité de prisonniers.

Sous Sédécias, dont Jérémie nous raconte le règne avec détails, la Judée essaye de trouver dans l'Egypte un appui contre les rois de Babylone, et ses hommes d'état tendent à conclure une alliance étroite avec les Pharaons. Jérémie, à la fin du règne de Josias, s'était déjà opposé à ce projet, auquel Josias n'avait pas donné de suite (6). Sédécias et ses conseillers, moins dociles que le saint roi aux avis du prophète, penchèrent toujours vers ce déplorable système.

Ils ne comprenaient pas que le petit royaume de Juda, ayant pour seule raison d'être la conservation de la vérité révélée et de la famille dont devait sortir le Sauveur, ne pouvait s'assurer l'indépendance et la durée qu'en obéissant avec fidélité aux ordres de Dieu. Jouer un rôle politique lui était impossible, serré comme il l'était entre ces deux colosses du Nord et du Midi, aux forces immenses desquels il était si inférieur. Et cependant ses derniers rois succombèrent à cette tentation. Sous prétexte de patriotisme, ils essayaient des combinaisons impossibles, ébauchant des alliances avec l'Egypte, et avec les autres nations limitrophes (7). Rien de tout cela ne devait ni ne pouvait réussir.

---

(1) Schrader, *ibid.*, p. 230. — Cfr. Rohrbacher, éd. Palmé, Paris. 1878, t. I, p. 555.
(2) I, 104.
(3) Cité par Payne Smith, p. 314.
(4) V. Maspéro, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 2e éd., p. 495.
(5) IV Rois, XXIV, 1.
(6) L'obéissance du pieux roi lui couta la vie; mais, ce qui, aux yeux des hommes, semblait alors être un désastre, fut pour Josias une récompense. Il mourut à temps pour ne pas voir le malheur qui fondait sur Jérusalem, II Par. XXXIV, 28.
(7) Jer. XXXVI.

Quoiqu'en disent les critiques rationalistes, nous sommes ici en plein surnaturel : c'est Dieu qui veut conduire lui-même, par le ministère de ses prophètes, les affaires de son peuple. Ce peuple ignorant et aveugle, pour qui l'intérêt du moment est tout, et que le danger présent a seul la faculté d'émouvoir, ne comprend pas que ses crimes, son idolâtrie sont la cause des défaites qu'il subit. Il se figure toujours que les dieux des nations voisines sont plus capables que Jéhovah de le protéger; il espère, grâce aux faibles forces dont il dispose, lutter contre l'envahisseur.

C'est contre ces deux illusions que Jérémie lutte avec courage, mais, hélas! sans succès.

Après avoir sans doute prophétisé quelque temps à Anathoth, son pays natal (1), il vint se fixer à Jérusalem, où il s'occupa d'accomplir sa mission. On le voit annoncer les ordres divins dans tous les endroits de la ville : dans le temple (2), aux portes de la cité (3), en prison (4), dans la maison du roi (5). Il se sert pour cela de la parole, de l'écriture (6) ; il emploie les figures et les symboles (7). Ni la mauvaise disposition des rois, ni les injures et les sévices des grands ne parviennent à éteindre son ardeur.

Et pourtant ce n'était qu'avec une profonde défiance de ses forces que Jérémie avait obéi à l'ordre de Dieu (8). L'appel divin lui fut adressé dans la treizième année du règne de Josias. Dès lors Dieu montre à son prophète, sous la double figure de la branche d'amandier qui commence à fleurir et de la chaudière échauffée par le feu allumé au Nord, les malheurs qui vont fondre sur la Judée, et dont les Chaldéens seront l'instrument. « On peut dire, écrit dom Calmet, que c'est là l'objet général de presque toutes les prophéties de Jérémie. Elles roulent sur les crimes de Juda, et sur le châtiment que le Seigneur en devait faire par la main de Nabuchodonosor (9) ».

Vers ce même temps, Dieu défend à Jérémie de se marier (10) : cette défense était destinée à faire comprendre aux Juifs que les temps malheureux approchaient où la famille ne serait plus qu'une nouvelle et plus amère cause de douleur pour des vaincus et pour des exilés.

Jérémie prophétisa sous Josias, sous Joachaz (11), sous Joakim, qui, d'abord soumis à Nabuchodonosor, après Carchemis, se révolta dans la onzième année de son règne, contre ce prince (12). Le fils de Joakim, Jéchonias (13), aussi mauvais et aussi malheureux que son père, ne régna que trois mois, et fut transporté à Babylone, où Evilmérodach lui rendra

(1) xi, 21.
(2) vii, 2 ; xxvi, 1 et suiv., etc.
(3) xvii, 19.
(4) xxxii, 2.
(5) xxii, 1 ; xxxvii, 17.
(6) xxix, 1 ; xxxvi, 2.
(7) xviii, 1 ; xix, 1 ; xxvii, 2.
(8) i, 6.
(9) *Dictionnaire de la Bible*, Toulouse, 1783, in 8º, t. III, p. 69.
(10) xvi, 2.
(11) Jér. xxii, 10, 11, 12. Cfr. IV Rois, xxiii, 30-36 ; Ezech. xix, 3, 4 ; II Paral. xxxvi, 1-4.
(12) IV Rois, xxiv, 1.
(13) Jér. xxii, 24.

plus tard la liberté (1). Sédécias, qui fut mis sur le trône par Nabuchodonosor, ne fut pas plus fidèle que ses prédécesseurs aux avis du prophète. Il se révolta aussi contre Nabuchodonosor (2), et amena ainsi la ruine définitive de son pays. Ce fut sous le règne de Sédécias que Jérémie fut le plus éprouvé et le plus persécuté. Une première fois, sous le règne de Joachaz, il avait été emprisonné par l'ordre de Phassur, pour avoir prédit la destruction de la ville (3). Au commencement du siége, ayant renouvelé à Sédécias les mêmes menaces, il fut enfermé dans la prison du palais royal (4), mais probablement n'y demeura que peu de temps (5). C'est alors que, pour faire voir qu'il ne désespérait pas de la restauration du peuple après la captivité, il acheta de son cousin Hanaméel un champ situé à Anathoth (6). Quand Nabuchodonosor eut momentanément levé le siége pour aller combattre les Egyptiens qui venaient au secours des Juifs, Sédécias envoya à Jérémie des messagers pour se recommander à ses prières : le prophète lui fit annoncer de nouveau la prise et la destruction complète de la ville (7). Il faut dire que Sédécias, après avoir ordonné d'affranchir tous les esclaves hébreux qui avaient fait leur temps de service, s'était repenti, une fois le danger éloigné, de cette mesure, pourtant juste et conforme à la loi, et avait, ainsi que tous les grands, employé la force pour s'emparer de nouveau des esclaves qu'on venait d'affranchir (8). Cette iniquité méritait bien le jugement de Dieu.

Quelque temps après, Jérémie chercha à quitter Jérusalem pour se retirer dans son pays natal. On l'accusa de vouloir passer à l'ennemi, et on le jeta dans un épouvantable cachot, d'où le roi, dans un moment de pitié, le fit sortir (9). Sédécias lui fit même fournir des vivres tant qu'il y en eut dans la ville assiégée. Il le retint cependant dans la prison du palais.

C'est de là que le tira Nabuzardan, à qui Nabuchodonosor avait donné l'ordre de traiter Jérémie avec des égards particuliers (10). On laissa au prophète le choix d'accompagner ses compatriotes dans leur exil à Babylone, ou de rester en Judée (11). Jérémie prit ce dernier parti (12) : il pensait être ainsi plus utile à ses concitoyens. Il alla donc se fixer auprès de Godolias à Mispah (13). Si, du temps de Sédécias, il avait, dans l'allégorie des paniers de figues, indiqué clairement que la partie saine de la nation était à Babylone (14), il voulait à présent consacrer ses efforts et son zèle

(1) Jer. LII, 31 ; IV Rois, XXV, 27.
(2) XXXVII, 2.
(3) XX, 1, 2.
(4) XXXII, XXXIII.
(5) XXXVII, 4.
(6) XXXII.
(7) XXXIV, 8 et suiv.
(8) XXXVII.
(9) Ibid.
(10) XXXIX, 11-14. — Dom Calmet, *op. cit*, p. 73, prétend que Jérémie fut pris avec les autres captifs et mené avec eux jusqu'à Ramath. Il fonde sans doute son opinion sur XL, 1 ; mais l'expression générale et vague de cet endroit ne peut prévaloir sur l'affirmation positive de XXXIX, 14, et doit être interprétée d'après ce ℣.
(11) XXXIX, 11-18 ; XL, 1-5.
(12) XL. 6.
(13) XXIV.
(14) XXXIX, 11-14 ; XL, 1-6.

à ces frères faibles et pauvres, dont le conquérant n'avait rien à redouter, et qui étaient réduits à mener une vie misérable dans les champs dévastés et les villes ruinées de Juda. C'est alors sans doute qu'il donna cours à sa douleur dans ses sublimes *lamentations* (1), pénétrées d'une tristesse si vive et si profonde. C'est alors aussi, d'après une tradition rapportée dans le II[e] Livre des Machabées (2), qu'il aurait caché dans une caverne du mont Nébo le tabernacle et l'arche d'alliance.

Dans le but d'être utile à ses malheureux compatriotes, il les exhortait à se grouper autour de Godolias. Là encore ses efforts si patriotiques et si honnêtes furent vains. Godolias fut tué par des fanatiques, dont quelques-uns voulaient peut-être venger sur le lieutenant du roi de Babylone la ruine de leur patrie, mais qui pour la plupart n'étaient qu'une bande de pillards et de voleurs.

A la suite de ce meurtre, les Juifs, craignant la colère de Nabuchodonosor, se décidèrent, malgré les avis de Jérémie et la volonté formelle de Dieu que le prophète leur fit connaître, à fuir en Egypte. Ils contraignirent Jérémie à les accompagner.

Suivant quelques Pères, Tertullien (3), S. Jérôme (4), S. Dorothée (5), S. Epiphane, S. Isidore, il y fut mis à mort par ses concitoyens, qui, ne pouvant supporter ses menaces et ses reproches, le lapidèrent à Taphnis (6). Cette tradition a été recueillie dans le martyrologe romain (7). Les Juifs (8) prétendent au contraire que, seuls des émigrés en Egypte, Jérémie et Baruch revinrent dans leur patrie (9).

Son ministère prophétique avait eu une durée d'au moins cinquante ans.

Outre les prophéties et les lamentations, on attribue encore à Jérémie le ps. CXXXVI; il aurait aussi composé avec Ezéchiel le ps. LXXIV (10). Nous venons de citer tout à l'heure les *descriptiones Jeremiæ prophetæ;* il est impossible de savoir en quoi elles consistaient. On a cru aussi que Jérémie était l'auteur du III[e] et du IV[e] Livre des Rois; cette hypothèse provenait de ce que le dernier chapitre de Jérémie est identique aux chapitres XXIV[e] et XXV[e] du IV[e] Livre des Rois. Mais cette question se rapporte à celle de l'authenticité des prophéties, et c'est là que nous l'examinerons.

---

(1) Voir plus bas, l'introduction spéciale à ce livre.

(2) II Macc. II, 5-6. L'auteur de ce livre ne donne pas cette tradition comme absolument authentique : il dit l'avoir trouvée « in descriptionibus Jeremiæ prophetæ ».

(3) *Scorpiac.* c. VIII, et *contra Marcionem*, c. VI.

(4) *Adv. Jovin.*, II, 37.

(5) *De vita et obitu Prophetarum*, dans ses *Œuvres*, t. II, p. 239.

(6) C'est à lui qu'on applique ces mots de l'Epître aux Hébreux, XI 37 : « lapidati sunt ». Cfr. Winer, *Realwœrterbuch*, t. I, p. 543.

(7) 1[er] mai.

(8) Le *Seder olam Rabba*, c. 26, dit que Jérémie fut emmené à Babylone par Nabuchodonosor, lorsque celui-ci conquit l'Egypte dans la 27[e] année de son règne.

(9) Raschi in Jerem. XLIV, 14. — Quelques Pères veulent même que, comme Elie, il ne soit pas mort ; c'est l'opinion de Victorin, et S. Hilaire la rapporte, *can.* 20 *in Matt.* Un passage de II Macc. XV, 13, s'oppose à cette opinion, qui du reste n'a plus d'adhérents. — On trouvera dans dom Calmet, *ib.* p. 75, plusieurs légendes sur la mort et la sépulture du prophète.

(10) Dom Calmet, *ib.* p. 74. — « Cette hypothèse, toute sujette à caution qu'elle est, prouve que ses défenseurs n'ont pas constaté dans les discours un caractère inconciliable avec le ton de ces poésies ». Reuss, *les Prophètes*, t. I, p. 423.

La figure de Jérémie est une des plus vivantes et des plus caractérisées de l'Ancien Testament. Plus que celle d'aucun des autres prophètes, sa renommée s'est maintenue parmi les Juifs; en voyant les étonnants prodiges que faisait Notre-Seigneur, ils se demandaient si ce grand prophète n'était pas Jérémie (1).

Le lecteur, dit M. Reuss, « n'a pas de peine à comprendre quelle force d'âme, quel mâle courage il fallait pour rester calme et ferme malgré tous ces tiraillements, devant la violence des partis, au milieu des entraînements populaires, en face d'un despotisme aveugle et peu scrupuleux, et sous la douloureuse pression d'une perspective des plus sombres. C'est bien à Jérémie qu'on peut appliquer les fameux vers du poète latin:

Justum ac tenacem propositi virum
Non civium ardor prava jubentium,
Non vultus instantis tyranni
Mente quatit solida.....
Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ (2).

Deux Livres de l'Ancien Testament, l'Ecclésiastique (3) et le second Livre des Macchabées (4) font de beaux éloges de Jérémie. Le grand prêtre Osias, montrant, dans une vision, le prophète à Judas Macchabée, lui dépeignait ainsi Jérémie : « Voici celui qui aime ses frères et tout le peuple d'Israel, et qui sans cesse implore Dieu pour le peuple et la sainte cité (5). » Et ce Livre lui décerne le titre de prophète de Dieu, ὁ τοῦ Θεοῦ προφήτης (6). Plus tard S. Jean lui décernera un éloge plus éclatant encore en l'appelant *le prophète,* ὁ προφήτης (7).

II

DIVISION DU LIVRE. — ORDRE CHRONOLOGIQUE.

On a essayé diverses divisions de ce Livre. En général on peut dire qu'il se compose de deux grandes partie: les prophéties relatives à Jérusalem et à Juda, et les prophéties dirigés contre les nations étrangères. C'est la division adoptée par Rosenmuller (8) :—I. Prophéties relatives aux Juifs. Cette partie se subdivise en deux sections; 1° l'une va de la treizième année du règne de Josias à la prise de Jérusalem, I-XXXIX et XLV; 2° l'autre comprend les événements qui ont eu lieu à partir de la prise de la ville, soit en Judée, soit en Egypte, XL-XLIV. — II. Prophéties contre les nations étrangères, Egypte, Philistins, Moab, Ammon, Edom, Damas

(1) Matth. XVI, 14.
(2) *Les Prophètes,* Paris, 1876, t. I, p. 414.
(3) Ecclis. XLIX, 8-9.
(4) II. Macc. XV, 13 et suiv.
(5) S. Grégoire de Nazianze l'appelle συμπαθέστατος τῶν προφητῶν. Orat. X[a].
(6) II Macc. XV, 14.
(7) Joan. I, 21 ; Cfr. Matt. XVI, 14, d'où cette conclusion se déduit logiquement.
(8) In Jeremiam Prolegomena, pp. 13 et 14.

Cedar, Elam et Babylone, XLVI-LI. Enfin un épilogue historique, qui donne le récit de la prise de Jérusalem, clôt la collection. LII.

Nægelsbach donne une division plus étudiée et par suite supérieure à celle de Rosenmuller.

I. Une introduction, formant le chapitre Ier, ouvre le livre.

II. Une première partie, composée des chapitres II à XLIV, contient tous les discours qui se rapportent à la théocratie, et est suivie d'un appendice, chapitre XLV. Cette première partie contient deux subdivisions. 1° La première est composée des discours de Jérémie, chapitre II-XXXIII, et est suivie d'appendices historiques, chapitre XXXIV-XXXV. D'après Nægelsbach, on peut partager cette première subdivision en onze fragments, dont voici la suite : A. Premier discours, chapitre II. — B. Second discours, III-VI. — C. Troisième discours, VII-X. — D. Quatrième discours, XI-XII, avec un appendice, XIII. — E. Cinquième discours, XIV-XVII, 18. — F. Sixième discours, XVII, 19-27. — G. Septième discours (symboles tirés des vases du potier), XVIII-XX. — H. Huitième discours, XXI-XXIV. I. Neuvième discours, XXV, avec trois appendices, XXVI-XXIX. — J. Le livre de consolation, consistant dans : *a* le sixième discours. XXX-XXXI; *b* le onzième discours, XXXII-XXXIII, avec un appendice, XXXIV. 1-7. — K. Appendice historique à la collection : la désobéissance d'Israel mise en regard de l'obéissance des Réchabites, XXXIV, 8 — XXX-19.

2° La deuxième subdivision contient un récit historique des événements les plus importants qui se sont passés depuis la quatrième année de Joakim jusqu'à la fin du ministère du prophète. XXXVI-XLIV. Elle a deux sections : A. Evénements antérieurs à la chute de Jérusalem. XXXVI XXXVIII,— B. événements postérieurs à la chûte de Jérusalem, XXXIX-XLIV.

Vient alors, avec le chapitre XLV, l'appendice à cette première partie, qui contient les promesses faites à Baruch.

III. Une seconde division comprend les prophéties contre les nations étrangères, XLVI-LI : 1° première prophétie contre l'Egypte, XLVI, 2-12; — 2° deuxième prophétie contre l'Egypte, XLVI, 13-26, avec un appendice, XLVI, 27-29. — 3° Contre les Philistins, XLVII. — 4° Contre Moab, XLVIII. — 5° Contre Ammon, XLIX, 1-6. — 6° Contre Edom, XLIX, 7-22. — 7° Contre Damas, XLIX, 23-27. — 8° Contre les Arabes, XLIX. 28-33. — 9° Contre Elam, XLIX, 34-39. — 10° Contre Babylone, L-LI.

IV. Conclusion de tout le Livre, LII.

Cette division du Livre des prophéties est bonne, elle fait bien entrer dans les pensées du prophète. Nous avons cependant préféré suivre, tout en la modifiant sur quelques points de détail, la division donnée par Keil; c'est celle qui permet le mieux de saisir le plan du Livre et de faire justice d'une prétendue confusion admise sans contrôle par les rationalistes modernes (1).

Les prophéties de Jérémie se divisent, selon le sujet même qu'elles traitent, en deux grandes parties : l'une relative à Juda et au peuple de Dieu; l'autre, concernant les nations étrangères. La première partie qui ouvre le livre, s'étend du ch. I au ch. XLV, la seconde va du ch. XLVI au ch. LI. La première partie peut à son tour se subdiviser en trois groupes,

(1) Voir plus bas, Authenticité du livre.

très-faciles à distinguer d'après leur forme et leur sujet. Ainsi le livre tout entier peut être divisé en quatre parties, car le ch. Ier donne le récit de la vocation et de la consécration du prophète; et le ch. LIe fournit un supplément historique à tout l'ensemble. Entrons un peu dans le détail.

I. Introduction. I.

II. Première partie, II-XX. Keil la divise en six discours; nous la divisons en huit. dont voici l'indication :

1° Accusation générale contre le peuple de Dieu, fondée sur l'amour et la fidélité de Dieu envers Israël, II, 1-III, 5 (1).

2° Réprobation d'Israël impénitent, III, 6-VI, 30. Dans une première section, III, 6-IV, 2, le sort des dix tribus, leur dispersion, et l'annonce certaine du pardon si elles se repentent, sont donnés comme un avertissement à Juda; — dans une seconde section, IV, 3-VI, 30, le prophète annonce que, si Juda continue à être infidèle, son pays sera ravagé, Jérusalem détruite, et son peuple dispersé parmi les païens.

3° Vanité de la confiance exclusive dans le temple et dans les œuvres extérieures; VII, 1-X, 25.

4° L'infidélité de Juda aux conditions de l'alliance, aura pour conséquence l'expulsion et l'exil de cette race incorrigible; XI-XIII.

5° Discours relatifs à la sécheresse. Le jugement qui menace Juda ne peut plus être révoqué; XIV-XV.

6° Les Juifs sont, à cause de leur impiété, menacés d'une ruine imminente; XVI-XVII, 17.

7° Le peuple est accusé de violer le sabbat, XVII, 18-27.

8° Les allégories de l'argile du potier et de la cruche en terre montrent au peuple que Dieu le frappera à cause de son infidélité, sans avoir égard au choix qu'autrefois il avait fait de lui; XVIII-XX.

III. Seconde partie. Prédictions spéciales du jugement dont les Chaldéens seront les instruments, et du salut par le Messie; XXI-XXXIII.

1° Prédiction du jugement de Juda et des nations; XXI-XXIX.

A. Annonce de la prise de Jérusalem par les Chaldéens, XXI.

B. Menaces contre les mauvais rois, XXII-XXIII, 8.

C. Menaces contre les faux prophètes, XXIII, 9-40.

D. Allégorie des deux corbeilles de figues, XXIV.

E. Jugement de Juda et du monde, XXV.

F. Trois appendices historiques qui mettent en présence le prophète du Seigneur et les faux prophètes, XXVI-XXIX.

2° Annonce de la délivrance d'Israël tout entier, XXX-XXXIII.

A. Prophétie relative au salut d'Israël, XXX-XXXI.

B. Acte symbolique destiné à confirmer cette prophétie : achat d'un champ fait par Jérémie, XXXII.

C. Renouvellement de la promesse du retour et de l'état prospère du peuple de Dieu, XXXIII.

IV. Troisième partie. Travaux et souffrances du Prophète avant et après la prise de Jérusalem, XXXIV-XLV.

---

(1) Rappelons que les divisions actuelles de la Bible, soit pour l'hébreu, soit pour le latin, ne remontent qu'au moyen âge. La division du texte latin est due à Hugues de S. Cher, qui vivait au XIIIe siècle. v. notre *Essai sur l'histoire de la Bible dans la France chrétienne au moyen âge,* Paris, 1878, in 8o, p. 69.

1° Prophéties sous Sédécias et événements sous Joakim, XXXIV-XXXVI.
2° Souffrances du prophète pendant le siége, XXXVII-XXXIX.
3° Prédictions et travaux du Prophète après la prise de Jérusalem, XL-XLIV.
4° Appendice au récit précédent. Encouragement adressé à Baruch, XLV.

V. Quatrième partie. Prophéties contre les nations étrangères, XLVI-LI. La division de cette partie est très-nettement marquée. Voir plus haut celle que donne Nægelsbach, et qu'il est inutile de reproduire ici.

VI. Appendice, LII. Récit historique de la prise et de la destruction de Jérusalem, du sort de Sédécias et du peuple, et de la délivrance de Joakim.

Indiquons maintenant l'ordre chronologique des prophéties de la première partie du Livre, (I-XXXIX) :

L'une appartient au temps de Josias, III, 6 ; — les chapitres XXV, XXVI, XXXV, XXXVI sont du temps de Joakim; — au règne de Sédécias se rapportent les chapitres XXI, XXIV, XXVII, XXVIII, XXIX, XXXII, XXXIII, XXXIV, XXXVII, XXXVIII (1).

Mais, comme on l'a dit plus haut, ce n'est pas l'ordre purement chronologique qui a été suivi dans l'arrangement du Livre.

III

AUTHENTICITÉ ET UNITÉ.

I. Le Livre des Prophéties nous offre des renseignements précis sur son origine. Le chapitre XXXVI nous apprend que, dans la quatrième année du règne de Joakim, Jérémie fit un recueil de ses prophéties. Il dicta (2) à Baruch, fils de Neria (3), tous les discours que le Seigneur lui avait tenus (4). Une année entière paraît avoir été employée par Baruch à cette œuvre (5). Lorsqu'elle fut terminée, Jérémie envoya son fidèle serviteur au Temple, un jour de grande fête qui avait attiré une foule nombreuse; et, devant cette assemblée, Baruch lut ce qu'il avait écrit. Cette lecture frappa beaucoup le peuple. On alla annoncer cet événement au roi, qui se fit apporter le livre, et, après l'avoir parcouru, le jeta au feu (6), malgré les représentations de quelques-uns de ses officiers.

Jérémie fit alors écrire de nouveau tout ce que contenait le volume détruit, et il ajouta de nouvelles prophéties en bien plus grand nombre (7).

---

(1) Voici un autre tableau de l'ordre chronologique; nous l'empruntons à la Bible de Sacy : Il faut lire de suite les 20 premiers chapitres, ensuite le XXII, le XXIII. — Le XXVI, le XXVII. — Le XXV, XLVI, XLVII, XLVIII et XLIX. — Le XXXV et le XXXVI. — Le XXIV, le XXIX. — Le XXX, le XXXI. — Le XXVIII. — Le L, le LI. — Le XXXIII, le XXXIV, le XXXVII, le XXXIX. — Le XXI, le XXXII, le XXXVIII. — Le XL. — Le XLI, XLII, XLIII, XLIV et XLV. — Le LII.

(2) XXXVI, 18.

(3) V. sur Baruch, l'introduction au livre de ce prophète, à la fin du volume.

(4) XXXVI, 4. v. aussi le commentaire sur XXXVI, 4.

(5) XXXVI, 1 et 9.

(6) *ib.* 26.

(7) *ib.* 32.

Plus tard, soit dans le temps ou il résidait à Mispah, auprès de Godolias, soit pendant son séjour en Egypte, le recueil fut encore complété par tout ce qui s'était passé depuis la cinquième année de Joachim; c'est ce recueil qui nous est parvenu.

Pouvons-nous admettre qu'il a conservé la forme que Jérémie et Baruch lui ont donnée? Ou bien faut-il, avec beaucoup de critiques modernes, supposer qu'on n'a tenu compte, dans la rédaction définitive, ni de l'ordre chronologique, ni de la suite des idées, et que tout le livre offre une confusion inextricable (1)?

Nous avons vu, par la division qui précède, combien cette allégation est peu fondée; le plan suivi par le Prophète est très-facile à suivre et sa clarté est indéniable. Il faut cependant suivre les assaillants sur le terrain qu'ils ont choisi, et voir si leurs objections ont quelque valeur.

II. M. Reuss (2) croit pouvoir distinguer dans la première partie l'œuvre de Jérémie; elle se caractériserait par les discours, par l'emploi de la première personne : cette œuvre va jusqu'au chapitre XIX, 13. De XIX, 14 à XLV, nous n'aurions plus que des mémoires sur Jérémie, assez probablement rédigés par Baruch. Dans ces chapitres il est toujours question de Jérémie à la troisième personne, et le tout se termine par « une espèce de post-scriptum, dans lequel le rédacteur rapporte une parole que Jérémie autrefois lui avait adressée à lui-même. »

Ces motifs donnés par M. Reuss pour distinguer ce qui aurait été écrit sous la dictée de Jérémie ou ce qui serait dû à Baruch ne sont pas d'une bien grande valeur. Il y a des discours dans la seconde partie, comme dans la première, encore qu'ils soient en moins grand nombre (3). Quant au changement de personne, y a-t-il là vraiment une objection sérieuse? Personne ne sera tenté de le croire, surtout si l'on se rappelle que la manière de composer des Juifs est bien moins serrée que celle des Grecs et des Latins. Que d'exemples de ce changement de personnes ne trouve-t-on pas et dans la Bible et dans les auteurs orientaux?

Quelle peut être la force de cet argument en face du grand fait reconnu par les meilleurs interprètàs et en même temps par les critiques rationalistes les moins suspects de faiblesse pour les idées traditionnelles? Tous reconnaissent que le Livre des Prophéties porte d'un bout à l'autre la marque frappante de l'individualité de Jérémie. Hitzig tient cette vérité pour si certaine qu'il ne s'en occupe même pas et la considère comme acquise. Quant à Ewald, il fait observer, après avoir exposé ses vues sur l'origine et le contenu du livre, qu'il y a une similitude si frappante dans le style, l'expression, les images de chacune de ses parties, que du commencement à la fin, il est évident que c'est la même personne qui parle.

III. Il n'y a guère que les chapitres L-LII dont on ait attaqué l'authenticité d'une manière directe. On invoque contre ce fragment les motifs suivants : 1° l'auteur n'écrit qu'après la ruine et la destruction de Jérusalem, lorsque le peuple est déjà en exil (4); il est voisin de la chute de

(1) Reuss, *op, cit.* p. 417, qui ne fait ici, comme dans tout son livre, que résumer les travaux d'Eichhorn, *Repert. fut biblische und morgenlœndische Lit.*, t. I, p. 141, Bertholdt, Hitzig, Umbreit.

(2) *ib.* p. 419.

(3) XXI, XXIV, XXXII, XXXIII, XXXIV, 1-7; VIII, 22.

(4) LI, 34 ; L, 5, 19, 33.

l'empire chaldéen et de la prise de Babylone; déjà le destructeur est en marche, et on l'appelle du nom que l'histoire lui donne, celui de Mède (1). 2° Ce fragment est daté de la quatrième année de Sédécias. Or, il y a, dans le livre de Jérémie, d'autres discours, soit de cette même année, soit des premiers temps du règne de ce prince (2), qui expriment de la manière la plus formelle la certitude que la puissance babylonienne subsistera encore longtemps, et que la génération présente ne doit pas espérer un retour prochain. Au contraire les exilés doivent se résigner à leur sort et s'établir de leur mieux dans leur résidence actuelle. Jérémie ne prévoit pas les victoires de Cyrus, il prédit au contraire la ruine de la Perse (3). 3°. Partout ailleurs Jérémie est l'ami des Chaldéens qui sont à ses yeux les ministres de la justice divine; dans ces deux chapitres au contraire, il est leur ennemi et annonce leur destruction (4). Voilà les principales objections qu'on a trouvées contre l'authenticité de ces deux chapitres (5); ils seraient l'œuvre d'un disciple de Jérémie, qui a su imiter la manière du maître tout en donnant parfois aux mots un sens différent de celui qu'ils ont dans les parties authentiques de la prophétie.

Il est indubitable, en effet, qu'il y a une grande ressemblance de style entre ces deux chapitres et les quarante-neuf précédents. « En fait, dit Hitzig, cet oracle offre de nombreuses traces de son authenticité, et il y a de sérieuses raisons pour le conserver : l'usage de mots particuliers, L, 6, LI, 1, 3, 7, 14, 45, 55, les figures employées, LI, 7, 8, 34, 37, aussi bien que le style, L, 2, 3, 7, 8, 10, spécialement dans des tours de phrase tels que LI, 2, la conclusion, LI, 57, le dialogue introduit sans aucune formule préparatoire, LI, 51. Tout révèle Jérémie d'une manière frappante, et ce résultat est confirmé par la date chronologique (6). »

Un indice fera voir que l'auteur n'est pas si rapproché de l'époque de la ruine de Babylone qu'on le suppose. Dans deux endroits (7), l'écrivain, Ewald en convient, parle de Nabuchodonosor comme vivant encore. Si ailleurs (8) il parle du roi de Babylone comme d'un personnage faible, incapable de se défendre, il n'y a pas là de contradiction, mais simplement un trait poétique de la description de la ruine à venir de Babylone. En tout cas, il ne peut s'agir dans ce verset que de la confusion provenant de l'entrée imprévue des assiégeants.

Quelle contradiction y a-t-il à admettre, comme le veut l'indication chronologique du texte, que, dans la même année, la quatrième de Sédécias, Jérémie ait, en deux circonstances différentes, parlé de la durée encore longue de l'empire de Babylone, et affirmé que cet empire serait détruit? Ces deux vérités devaient nécessairement se rencontrer dans ses oracles. En énonçant la première, il prémunissait ses concitoyens, déportés à Babylone en même temps que le roi Jéchonias, contre tout ce qui aurait

---

(1) LI, 24, 4, 14, 26; LI, 11, 28.
(2) XXVII-XXIX.
(3) XLIX, 36.
(4) Reuss, *les Prophètes*, t. II, pp. 181-182.
(5) De Wette, Maurer, Knobel, Ewald.
(6) *Jeremia erklaert* dans *Exegetisches Handbuch*, 2e éd., Leipzig 1866, in-8°, p. 375. Hitzig prétend cependant qu'il y a quelques interpolations dans ces chapitres.
(7) L, 17. LI, 34.
(8) LI, 31.

pu aggraver leur situation. En énonçant la seconde, il faisait briller l'espérance dans le lointain et montrait qu'il fallait avoir confiance dans la bonté divine. Cette double pensée fait tout le fond de ses prophéties : les Babyloniens, vainqueurs des Juifs coupables, seront eux-mêmes vaincus, et Israël, châtié et repentant, revieudra dans sa patrie. Voudrait-on lui faire un reproche de ce qu'en un endroit il appuie sur l'une de ces vérités plutôt que sur l'autre?

La prophétie contre Elam, qu'on invoque pour prouver que Jérémie ne prévoit pas les victoires de Cyrus, ne suppose pas du tout ce qu'on lui fait dire. Le prophète en effet ne fixe pas la date de cette destruction de la Perse, et qu'est-ce qui empêche de supposer qu'il croit la ruine de ce pays postérieure à la prise de Babylone et aux conquêtes de Cyrus? Jérémie n'écrit rien dans son oracle qui puisse faire supposer que Nabuchodonosor doive être l'instrument de la vengeance divine contre cette puissance. La menace aussi bien que la promesse sont vagues et générales, et on n'en peut, dit Hævernick, rien conclure relativement au temps et aux circonstances dans lesquels l'une et l'autre doivent se produire. C'est forcer évidemment la pensée et l'expression du Prophète que de prétendre, comme le font Ewald, Hitzig, Graf, etc., qu'il s'agit dans cette prophétie d'une conquête d'Elam par Nabuchodonosor. Rien, encore une fois, n'autorise cette manière de voir. Jérémie a pu prédire et la victoire des Mèdes sur Babylone, et la destruction postérieure d'Elam, sans se contredire (1).

On prétend encore que Jérémie, qui partout ailleurs est l'ami des Chaldéens, n'a pu se poser ici comme leur ennemi et prédire leur destruction. Mais s'il a annoncé leurs succès, s'il a prophétisé leur conquête de Jérusalem et la ruine de sa patrie, ce n'est nullement par affection pour Babylone. Il n'a agi que comme messager de Dieu. C'est le cœur serré et plein de tristesse, qu'il prédit cet acte nécessaire de la vengeance divine, seul moyen d'expier les péchés d'Israel. Mais cette mission reçue de Dieu l'empêche-t-elle d'aimer sincèrement sa patrie? Non, il ressent une profonde indignation à la vue des cruautés que les Chaldéens exercent contre ses compatriotes. Il annonce souvent que Babylone sera punie à cause de sa cruauté, de son orgueil, de son idolâtrie (2).

Pour toutes ces raisons nous croyons l'authenticité des chapitres L-LI absolument certaine.

IV. La question de l'authenticité du chapitre LII[e] est différente (3). Le chapitre LI[e] se termine par ces mots : « Hucusque verba Jeremiæ. » Il s'ensuivrait que Jérémie n'est pas l'auteur de ce récit historique qui aurait été ajouté en supplément à son Livre. Il est certain que le style en est différent. Le nom de Joiachin est différent de celui qui est employé par le prophète dans les autres endroits où il le mentionne (4). Seb. Schmidt a

(1) V. Keil, sur XLIX, 34-39.

(2) Payne Smith, p. 554.

(3) L'attribution des deux derniers livres des Rois à Jérémie ne repose sur rien de sérieux. Le témoignage le plus ancien en faveur de cette opinion se trouve dans le Talmud, traité *Baba Bathra*, f. 15, a : ירמיה כתב ספרו וספר מלכים וקינות, « Jérémie écrivit son livre (des prophéties), et le livre des Rois et les lamentations ». Aucun témoignage historique ne vient s'ajouter à celui du Talmud; aussi n'y a-t-il pas lieu d'insister sur ce point.

(4) Ici יהויכין; partout ailleurs : כניהו, XXII, 24, 28; XXIV, 1; XXVII, 20; XXVIII, 4, XXIX, 2; XXXVII, 1.

supposé que les membres de la grande synagogue avaient emprunté ce chapitre au IVe Livre des Rois et l'avaient ajouté ici. Selon Grotius, les chefs des exilés à Babylone auraient écrit ce chapitre pour en faire comme une Introduction aux Lamentations qui suivent les prophéties.

Keil nie l'identité des deux récits, à cause de la manière différente dont est écrit le nom de Nabuchodonosor (1); il pense qu'ils ont été tous deux empruntés à une histoire des rois de Juda plus complète que celle qui nous est parvenue.

Nægelsbach et la plupart des commentateurs admettent, avec raison, que ce chapitre est emprunté au IVe Livre des Rois. L'auteur de ces additions a eu connaissance de documents importants, et s'en est servi pour faire quelques modifications à ce IVe Livre des Rois, en particulier dans ce qui concerne les prisonniers emmenés par Nabuchodonosor à Babylone (2).

Il est remarquable que le texte de Jérémie, LII, est meilleur que celui de IV Rois, XXV, et nous est parvenu en meilleur état que l'original lui-même (3).

V. Movers, de Wette, Hitzig, Graf, Reuss, etc. ont prétendu trouver des interpolations dans certains chapitres des prophéties, par exemple, dans les chapitres X, XXV, XXVII, XXIX, XXX, XXXIII; mais en général leurs objections sont sans force, on en trouvera la réfutation dans les endroits que nous venons d'indiquer.

IV

RAPPORT DU TEXTE HÉBREU AVEC LA TRADUCTION DES SEPTANTE.

Il y a entre l'hébreu massorétique et la traduction des LXX de nombreuses différences, qui souvent ne concernent que de simples mots, mais qui parfois aussi s'appliquent à des versets tout entiers. Ces différences sont indiquées dans le Commentaire (4). Il faut signaler une différence beaucoup plus considérable dans l'arrangement du livre lui-même. Après XXV, 15, les Septante introduisent, suivant un autre ordre que celui qu'elles occupent dans l'hébreu, les prophéties contre les nations. Ajoutons que le grec ne fait pas un chapitre particulier du chapitre XLV de

---

(1) Ici, il est écrit avec un resh, Nebuchadrezzar; au IVe livre des Rois, avec un nun, Nebuchadnezzar, forme qui se trouve aussi, quoique rarement, dans Jérémie, XXXIX, 1, 11, XLIII, 10.

(2) Comp. LII, 28-30, avec IV Rois, XXV, 22-26.

(3) Movers, dissertation citée plus bas, p. 46, dit au contraire : « qui caput 25 libri Regum vaticiniis Jeremiæ adjecerit, textum principalem immutatum recepit, ita ut e sola scriptura, utrum caput 52 Jeremiæ an ultimum libri Regum sit antiquius, haud decerni possit. »

(4) V. en particulier III, 1; XLII, 17; XVIII, 20, XX, 9; XXIII, 6 etc. V. Movers, dissertation citée plus bas, p. 10 et suiv.

l'hébreu, mais qu'il l'ajoute au chapitre LI, 31-35. Voici d'ailleurs un tableau qui montrera clairement les discordances des deux textes (1) :

LXX				Hébreu.
XXV, 15 et suiv.	Prophétie	contre	Elam.	XLIX, 34 et suiv.
XXVI.	—	—	l'Egypte.	XLVI.
XXVII, 28.	—	—	Babylone.	L-LI.
XXIX, 1-7.	—	—	les Philistins.	XLVII, 1-7.
XXIX, 7-22.	—	—	Edom.	XLIX, 7-22.
XXX, 1-5.	—	—	Ammon.	XLIX, 1-6.
XXX, 6-11.	—	—	Cédar.	XLIX, 28-33.
XXX, 12-16.	—	—	Damas.	XLIX, 23-27.
XXXI.	—	—	Moab.	XLVIII.
XXXII.				XXV, 15-38.
XXXIII-LC.				XXVI-XLV.
LII.				LII.

A laquelle de ces deux récensions faut-il donner la préférence.

(1) Nous reproduisons aussi la table donnée par Rosenmüller, qui est plus détaillée et suit un ordre différent :

Hébreu.	Grec.
XXV, 15-38.	XXXII.
XXVI.	XXXIII.
XXVII, 1-19.	XXXIV.
— 19-22.	manquent, Grabe les a suppléés
XXVIII.	XXXV.
XXIX.	XXXVI.
XXX.	XXXVII.
XXXI.	XXXVIII.
XXXII.	XXXIX.
XXXIII, 1-14.	XL.
— 15-26.	manquent, Grabe les a suppléés.
XXXIV.	XLI.
XXXV.	XLII.
XXXVI.	XLIII.
XXXVII.	XLIV.
XXXVIII, 1-3.	XLVI.
— 4-14.	manquent, suppléés par Grabe.
— 15-fin.	XLVI.
XL	XLVII.
XLI.	XLVIII.
XLII.	XLIX
XLIII.	L.
XLIV.	LI, 1-31.
XLV.	LI, 31-fin.
XLVI.	XXVI.
XLVII.	XXIX, 1-7.
XLVIII, 1-44.	XXXI.
— 45-47.	manquent, suppléés par Grabe.
XXLIX, 1-5.	XXX. 1-5.
— 7-22.	XXIX, 7-22.
— 23-27.	XXX, 23 et suiv.
— 28-34.	— 5 et suiv.
— 35-fin.	XXV. 13-fin.
L.	XXVII.
LI.	XXVIII.
LII.	LII.

J.-D. Michaelis (1) a prétendu que le texte des LXX représentait le mieux l'original et était plus pur que l'hébreu massorétique. Ce critique a été suivi par Eichhorn, Jahn, Bertholdt, Dahler, Movers (2) surtout, puis, dans une mesure plus discrète, par de Wette, Hitzig, Bleek, qui, à bien des endroits, essayent de corriger le texte hébreu au moyen de la version des Septante.

En face de cette école, une autre, représentée surtout par Kueper (3), Haevernick (4), Wichelhaus (5) et Graf (6), soutient que toutes les différences présentées par les LXX proviennent de la manière arbitraire et de la liberté avec lesquelles le traducteur grec a traité le texte hébreu. Il l'a abrégé beaucoup ; Graf a compté que plus de deux mille sept cents mots, c'est-à-dire environ le huitième de l'ouvrage, ne sont pas rendus dans le grec. Une bonne partie de ces omissions est tout à fait contraire aux habitudes des Hébreux. Ceux-ci font habituellement suivre le nom d'un personnage important du nom de son père ; les LXX au contraire omettent souvent cette indication. Ils resserrent et abrègent les descriptions plus détaillées de l'hébreu : XXIX, 11 ; XXXII, 11 ; XLIV, 29; XXXIV, 10, 11 ; XXVII, 18-22; XXVIII, 3, 4, 14, 16, 17; XXXIV, 3, 20, 21 ; XLIV, 10, 11, 29. Ils passent des mots dont ils ne comprennent pas le sens ; ainsi XLIV, 19 : העצבה ; XXXII, 40 ; ils en suppriment qu'ils trouvent hyperboliques ou peu justes : XXVII, 5, 7; XXVIII, 24; (7). Leurs traductions sont souvent indécises, ils interprètent שפים de cinq manières différentes, III 2, 21, et VII, 29 ; IV, 11 ; XII, 12; XIV, 6 ; parfois elles sont inexactes ou fausses ; ils commettent souvent des fautes de lecture, en particulier II, 24, où au lieu de קלה ils lisent קולה; et, à l'occasion, quand ils ne comprennent pas le mot hébreu, ils se contentent de le transcrire en caractères grecs, etc.

Toutes ces remarques rendent impossible de défendre la supériorité de la version des LXX. On peut dire avec Graf qu'elle n'a aucune autorité critique. Il est tout aussi impossible de conclure de ce texte à l'existence d'un texte hébreu différent dans la forme de celui qui nous est parvenu.

Tout en admettant que ces différences sont dues à l'ignorance et à l'arbitraire des traducteurs, Nægelsbach (8) soutient qu'il en est autrement de l'arrangement donné par les LXX; cet arrangement, dit-il, est certainement fondé sur une divergence des manuscrits hébreux. Il croit que les prophéties contre les nations devaient se placer dans certains manuscrits après XXV, 12-14, tandis que dans d'autres elles avaient la place qu'elles occupent encore aujourd'hui. Le traducteur Alexandrin aurait eu sous les yeux des manuscrits de ces deux classes. Cette manière de voir ne repose pas sur des arguments sérieux. Keil l'a

(1) Notes de sa *traduction du Nouveau Testament*, t. I, 285.

(2) *De utriusque recensionis vaticiniorum Jeremiæ, græcæ alexandrinæ, indole et origine commentatio critica*, Hamberg, 1837, in-4°. — Cfr. aussi : Schulz, *De Jeremiæ textus hebraici masorethici et græci alexandrini discrepantia*, Treptow, 1861.

(3) *Jeremias librorum sacrorum interpres.*

(4) *Introduction*, t. II, 2e part., p. 250.

(5) *De versione alexandrina*. Halis, 1847, in-8°.

(6) *Der Prophet Jeremia erklaert*, Leipzig, 1862, in-8°, p. 40.

(7) Wichelhaus, *op. cit.*, pp. 87 et suiv., réunit toutes les preuves de cette assertion.

(8) Introd. § 4.

vivement et victorieusement combattue. Ici encore il ne faut voir dans l'arrangement des LXX que la conséquence de l'arbitraire et de la fantaisie avec laquelle ils traitaient le texte (1).

V

STYLE ET CARACTÈRE LITTÉRAIRE DE JÉRÉMIE.

Le style de Jérémie n'est pas aussi brillant que celui des autres prophètes. Il n'a pas la concision hardie, vigoureuse, qu'on admire dans Osée ou dans Isaïe. Sa prose est parfois diffuse et traînante, souvent alourdie par des répétitions peu nécessaires, et par des formules qui reviennent sans cesse (2). Ses idées ne s'enchaînent pas avec une rigoureuse logique, et il fait plutôt passer devant les yeux des séries de tableaux distincts qu'un seul et unique sujet se déroulant avec méthode (3). Les transitions sont brusques et même manquent souvent. Parfois l'écrivain néglige d'achever ses métaphores et laisse au lecteur le soin d'en trouver le sens (4).

S. Jérôme attribue les défauts du style de Jérémie à son origine champêtre : « Jeremias propheta sermone quidem apud Hebræos Isaia « et Hosia et quibusdam aliis prophetis videtur esse rusticior. Sed « sensibus par est, quippe qui eodem spiritu prophetaverit. Porro « simplicitas eloquii a loco ei, in quo natus est, accidit. Fuit enim « Anathotites (5) ». Mais la force de la pensée empêche de s'attacher trop aux inégalités de l'expression, et avec Sixte de Sienne on peut dire de Jérémie : « Sermone quidem inculto et pœne subrustico, sed sensuum ma- « jestate sublimis ». M. Reuss demande si le style de Jérémie « est réellement au-dessous de la tâche qu'il s'est imposée et dont il s'est acquitté avec une si admirable et constante énergie (6) »? On peut répondre avec lui que si ce style n'est pas toujours châtié, s'il ne trahit guère de préoccupations littéraires, cela tient surtout aux terribles circonstances au milieu

(1) V. Smith, *Dictionary*, au mot LXX. — M. Reuss, *Les prophètes*, t. I, p. 421, ne va-t-il pas cependant trop loin quand il écrit, que les innombrables variantes du grec n'ont plus aucune valeur pour la critique?

(2) II, 28 est répété XI, 13 ; — V, 9-29 ; IX, 9 ; — VI, 13-15 ; VIII, 10-12 ; — VII, 14 ; XXVI, 6, — XI, 20 ; XX, 12 ; — XV, 2 ; XLIII, 11 ; — XVI, 14-14 ; XXIII, 7-8 ; — XVII, 25 ; XXII, 4 ; — XXIII, 19-20 ; XXX, 23-24 ; XXX, 11 ; XLVI, 28 ; — XXXI, 35-36 ; XXXIII, 25-26. — Les mêmes images sont répétées : le mur d'airain, I, 18 ; XV, 20 ; le dos tourné, II, 27 ; VII, 24 ; XXXII, 33 ; l'indignation brûlante comme le feu, IV, 4 ; XXI, 12 ; la femme en travail, IV, 31 ; VI 24 ; XIII, 21 ; XXII, 23 ; XXX, 6 ; l'eau de fiel, VIII, 14 ; IX, 15 ; XXIII, 15 ; la blessure incurable, XV, 18 ; XXX, 12 ; les figues mauvaises, XXIV, 8 ; XXIX, 18. — Parmi les phrases souvent répétées, nous ne citerons que celle qui parle des hommes mourant par l'épée, la peste et la famine, XIV, 12 ; XV, 2 ; XVIII, 21 ; XXI, 7, 9 ; XXIV, 10 ; XXVII, 13 ; XXIX, 17 ; XXXII, 24, 36 ; XXXIV, 17 ; XXXVIII, 2 ; XLII 17, 22, XLIII, 11 ; XLIV, 13.

(3) V. Nægelsbach, Introd. § 3.

(4) V. en particulier I, 15 ; VI, 3-5.

(5) Cité par le même *ib.*

(6) *Les prophètes*, t. I, p. 422.

desquelles il vécut, et qui « se chargeaient de donner de la couleur aux paroles (1) ».

Une chose frappe dans Jérémie : c'est de voir combien il est familier avec les auteurs bibliques. Il reproduit souvent les pensées de ses prédécesseurs. En particulier il connaît à fond le Pentateuque et surtout le Deutéronome. Quelques rapprochements vont le montrer avec clarté (2), Jérémie, xi, 4, emprunte au Deutéronome, iv, 20, l'image de la fournaise pour désigner l'Egypte; l'expression : disperser parmi les nations, Jer. ix, 15; Deut. iv, 27. Circoncire le cœur ou le prépuce du cœur est commun à Jér. iv, 4, 9; xxiv, 25 et au Deut. x, 16; xxx, 6, etc.

On trouve aussi dans Jérémie, plus fréquemment que dans les autres prophètes, des mots et des formes araméennes (3). Il a même introduit dans un passage tout un verset écrit en chaldéen (4).

VI

CANONICITÉ DU LIVRE.

Les Hébreux ont toujours admis l'inspiration divine des prophéties de Jérémie et les ont, de tout temps, mises au nombre de leurs livres sacrés. On lit dans les Paralipomènes (5) que Dieu prédit par Jérémie l'exil de soixante-dix ans, le retour de la captivité et le rétablissement de l'état. Daniel (6) dit la même chose. Philon appelle Jérémie un prophète plein de l'esprit divin, qui prononçait des oracles au nom de Dieu (7). Josèphe l'appelle aussi prophète (8). Notre-Seigneur et les Apôtres l'ont souvent cité et ont invoqué son autorité (9).

Dans nos Bibles, Jérémie occupe la seconde place parmi les grands prophètes, entre Isaïe et Ezéchiel. Le Talmud nous apprend qu'autrefois il avait le premier rang et Isaïe le troisième (10). Plusieurs manuscrits hébreux présentent encore cet ordre (11) Sans rappeler les raisons de ce fait, données par le Talmud, nous nous contenterons de dire que probablement il provient de ce qu'on croyait Jérémie l'auteur des deux derniers livres des Rois (12).

---

(1) *ib.* p. 423.

(2) On en trouvera réuni un grand nombre dans Kœnig, *Alttestamentliche Studien*, 2e partie. *Das Deuteronomium und der prophet Jeremiah*, Berlin, 1839, in-8o.

(3) V. Knobel, *Jeremias chaldaizans, dissertatio*, Wratislaviæ, 1831.

(4) x, 11. — Il emploie le Iod quiescent comme affixe de la seconde personne féminin du Prétérit, ii, 33; xiii, 21; iii, 4-5; xxxi, 21. — V. encore d'autres formes aramaïques, ii, 36; iv, 29, 30, xi, 15; xiii, 19.

(5) II Par. xxxvi, 20-21.

(6) ix, 2.

(7) *De Cherubim*, cité par Rosenmüller, Introd. à Jérémie, § 7, p. 26.

(8) *Antiquit. jud.* x, 5, 1, v. aussi iv Esdr. ii, 18.

(9) Rom. ix, 21; I Cor. i, 31; II Cor. vi, 16; Hebr. x, 15.

(10) *Baba Bathra*, fo 14, b.

(11) V. leur indication dans Rosenmüller, *ibid.* note.

(12) Pour plus de détail sur ce point, v. Rosenmüller, *ibid.*, Herzog, *Real-Encyclopædie*, t. VII, p. 253, Neumann, *Einleitung*, p. 40.

L'Eglise a toujours mis le livre de Jéremie au nombre des écritures canoniques (1).

VII

CHRISTOLOGIE DE JÉRÉMIE.

Il y a, dit Payne Smith, dans l'histoire des Juifs deux grandes catastrophes, l'une arrivée lors de la destruction de la ville sainte et du temple par Nabuchodonosor; la seconde provenant de la destruction de la ville sainte et du temple par Titus. La prédication de Jérémie fit de la première de ces catastrophes l'occasion d'une nouvelle naissance pour le peuple choisi; la prédication de Notre-Seigneur fait naître de la seconde l'Eglise chrétienne. Si ces prédications eussent été mieux écoutées, Jérusalem, à ces deux époques, eut pu être sauvée. C'est parceque les avertissements du Prophète et ceux du Sauveur ne furent pas suivis, que la nation tomba ainsi deux fois, la dernière pour ne pas se relever (2).

Et comme, chaque fois, seule, une petite minorité échappa à la ruine générale, l'office de Jérémie et celui de Notre-Seigneur sont décrits par la même métaphore. Au ch. VI, 27-30, le prophète se compare à un fondeur qui emploie toutes les ressources de son art à extraire du minerai le précieux métal, mais en vain. En termes semblables, Malachie compare le Seigneur à un ouvrier qui fond et épure l'argent (3). Le parallélisme est si complet entre Jérémie et Notre-Seigneur qu'un volume ne suffirait pas pour entrer dans tous les détails (4). Les Juifs pensaient eux-mêmes que Jérémie était une figure du Messie; la manière dont le IIe Livre des Machabées (5) parle de ce prophète, en fournit la preuve. Quelques interprètes juifs ont même supposé à tort que Jérémie était « ce serviteur de Dieu » si bien décrit par Isaïe (6). C'est au Messie seul, comme on l'a vu dans notre Commentaire sur Isaïe, que ce titre s'applique.

La science messianique de Jérémie est grande et abondante, disent de bons critiques allemands (7). Aussi bien qu'Isaïe (8), il peint le Christ doux comme un agneau conduit à la boucherie (9). Il prédit les mauvais desseins des prêtres complotant la mort du Sauveur (10). Comme le Christ, il est une cause de ruine et de résurrection pour plusieurs en Israël (11).

---

(1) V. dans Westcott, A *general Survey of the Canon of the New Testament,* London, 1866, in-8°, Appendix D, pp. 482 et suiv. les catalogues du Concile de Laodicée (363) du troisième Concile de Carthage (397). etc.

(2) Luc, XIX, 42.

(3) Mal. III, 2-3; IV, 1.

(4) V. le rapprochement donné par Cornélius à Lapide en tête de son commentaire sur Jérémie.

(5) V. plus haut, § 1er.

(6) Payne Smith. Introd. pp. 317 et 318.

(7) *Die heiligen Schriften des alten Testamentes, nach der Vulgata.....* Von Dr Loch und Dr Reischl. 3 band, Regensburg, 1870, gr. 8°, p. 17.

(8) Is. LIII, 7.

(9) XI, 19.

(10) Ib. et XVIII, 16. — Cfr. Joan. XIX, 6; Matt. XXII, 15; XXVI, 59.

(11) XV, 10. Cfr. Luc. II, 34.

Par ce qu'il a prophétisé la ruine du temple on le juge digne de mort (1); Caïphe et le conseil, sous un prétexte semblable, veulent prononcer la sentence capitale contre Jésus (2). Jérémie annonce l'incarnation dans sa célèbre prophétie : « Femina circumdabit virum (3). »

Ces quelques indications, avec celles qui sont éparses dans le commentaire, suffiront.

VIII

COMMENTATEURS.

I. Parmi (4) les Pères, citons *Origène* qui a écrit quarante-quatre homélies sur Jérémie (5). Suivant sa méthode bien connue il s'y occupe peu du sens littéral ou historique. *Théodoret* (6) et *S. Ephrem* (7) ont laissé des commentaires complets sur ce prophète. Nous n'avons malheureusement de *S. Jerôme* qu'un commentaire inachevé, qui ne traite que les trente-deux premiers chapitres (8). Le savant docteur annonce dans sa préface qu'il ne s'arrêtera qu'aux points principaux, à cause de la longueur de l'ouvrage (9). *Ghisler* a donné une chaîne des Pères grecs et latins dans son commentaire sur Jérémie (10) : il y a introduit aussi quelques courtes explications de *S. Chrysostôme*.

Nous devons encore des commentaires sur notre prophète à *Raban Maur* (11), *Rupert* (12), *S. Thomas* (13), dont l'explication a le même caractère que celle qu'il a donnée sur Isaïe (14), *Joachim de Flore* (15), auteur peu sérieux et « qui donne trop aux imaginations et aux visions », *Haimon d'Alberstadt* (16).

II. Parmi les commentateurs catholiques modernes, nous citerons *Cajetan* (17); *Christophe de Castres* (18); *André Capella,* évêque d'Urgel,

---

(1) XXVI, 11.
(2) Matt. XXVI, 61-66.
(3) XXXI, 22.
(4) Le P. Lelong compte déjà de son temps quatre-vingt-douze commentateurs de Jérémie, *Bibliotheca Sacra*, Paris, 1723, in-fol. t. II, p. 1124.
(5) *Patr. grecque* t. XIII, c. 255.
(6) Ib. t. LXXXI, c. 495 et suiv.
(7) Dans ses *œuvres* trad. latine, ed. Caillau, 1834 et suiv., in-8°, t. II, p. 325 et suiv.
(8) *Patr. lat.* t. XXIV, c. 705 et suiv.
(9) « Quia volumen longissimum est, et in plerisque manifesta historia texitur.... ne quæras in hoc latam explanationem; super his maxime, quæ jam et in prophetis aliis dicta sunt et per se patent intelligentiæ » *ibid.*
(10) *In Jeremiam prophetam Commentarii*... Lugduni, 1622, 3 vol. in-f°
(11) *Patr. lat.* t. CXI, c. 793 et suiv.
(12) *Ib.*, t. CLXVII, c. 1363 et suiv.
(13) Lyon. 1531, in-8° Dom. Calmet semble douter de l'authenticité de cet ouvrage, *Bibliothèque sacrée* à la suite du *Dict. de la Bible*, Toulouse, 1783, t. VI, p. 518.
(14) Préface sur Isaïe, p. 22.
(15) Cologne, 1567, in-4°.
(16) Cologne, 1533. in-8°.
(17) *Opera*, Lyon, 1639, 5 vol. in-fol.
(18) Paris, 1609, in-f°.

mort en 1610, qui savait le grec et l'hébreu (1); *Hector Pintus* (2); l'illustre *Maldonat*, dont les notes savantes, courtes et précises sont souvent empruntées aux Rabbins du Moyen-Age et en particulier à Rashi et à Kimchi (3); *Gaspard Sanctius* (4); *Cornelius à Lapide* (5); *Luc de Brugesc*. Mentionnons aussi le commentaire d'*Agellius*, tiré des Pères gres (6), et celui de *B. Mandina* (7).

Il ne nous reste à indiquer que les commentaires de dom Calmet d'Allioli (8), de Reischl et de Loch (9).

III. Les principaux commentateurs juifs sont *Rashi* ou *Jarchi David Kimchi*, que nous venons de citer (10), *Abarbanel* et *R. Salomon ben Melech* (11), *Ottenzoser* et *Shalom Hacohen* (12).

IV. Parmi les protestants, nous trouvons quelques-uns des premiers réformateurs, et de leurs disciples immédiats, Zwingle (13), Bucer (14), Œcolampade (15), Bugenhagen (16), Calvin (17), Osiander (18), Strigel (19). Beaucoup de théologiens du XVII[e] et du XVIII[e] siècles ont écrit des commentaires sur Jérémie. Citons seulement Hulsemann (20); Forster (21); Seb. Schmidt (22), dont l'œuvre est intéressante et savante; Venema (23); J. D. Michælis (24); W. Lowth (25) célèbre théologien anglican; Schnurrer (26), etc.

Dans ce siècle, nous rencontrons Eichhorn (27), Roorda (28), Dahler (29), Umbreit (30), Rosenmuller (31), Ewald (32), Hitzig (33), Maurer (34),

---

(1) In Cartusia Scalæ Dei, 1586, in-4°.
(2) Dans ses *œuvres*, Paris, 1617, 3 vol. in-f°.
(3) Nous nous sommes servi de l'éd. de Paris, Seb. Cramoisy, 1643, in-f°.
(4) Lugduni, 1628, in-fol.
(5) Dans son commentaire général sur la Bible.
(6) Rome, 1589, in-4°.
(7) Neapoli, 1620.
(8) Dans son commentaire général, 2e édit. Landshut, 1858, 3 vol. in-8°. Cette ouvrage est traduit en français.
(9) V. plus haut.
(10) V. l'Introduction au *commentaire* sur Isaïe, p. 21, note 4e.
(11) Dans le מכלל ויפי, Amsterdam, 1681 et 1685, in-fol.
(12) ...קריה נאמנה Hombourg, 1810, in-8°.
(13) *Complanatio Jeremiæ*, Zurich, 1531, in-fol.
(14) *Complanationes Jeremiæ prophetæ*, ibid, 1531.
(15) *In Jeremiam... libri tres*. Strasbourg, 1533, in-4°.
(16) *Adnotationes in Jeremiam*, Wittemberg, 1546, in-4°,
(17) *Prælectiones in Jeremiam*, Genève, 1563. in-fol.
(18) *Jesaias Jeremias et Threnii*, Tubingue, 1578.
(19) *Conciones Jeremiæ prophetæ ad ebraicam veritatem recognitæ...* Leipzig, 1566, in-8°.
(20) *In Jeremiam et Threnos commentarius posthumus...* Rudolstadt, 1663, in-4°.
(21) *Commentarius in prophetam Jeremiam*, Wittemberg, 1672. in-4°.
(22) *Commentarius in librum Prophetiarum Jeremiæ*, Strasbourg, 1685, in-4°.
(23) *Commentarius ad librum Prophetiarum Jeremiæ...* Leovardiæ, 1765, 2 vol. in-4°.
(24) *Observationes philologicæ et criticæ in Jeremiæ vaticinia*. Gœttengui, 1743, in-4°.
(25) *Commentary upon the Prophecy and Lamentations of Jeremiah*. London, 1718, in-4°.
(26) *Observationes ad vaticinia Jeremiæ*. Tubingue, 1793-1794, in-4°.
(27) *Die hebr. Propheten*, 1816-1819.
(28) *Commentarii in aliquot Jeremiæ loca*, Groningue, 1824.
(29) *Jérémie traduit sur le texte original accompagné de notes*, Strasbourg, 1825
(30) *Pracktischer Commentat uber den Jeremia*, Hamberg, 1842, in-8°.
(31) *Scholia...* Leipzig, 1826, 2 vol, in-8°.
(32) *Die propheten des alten Bundes*, 1840.
(33) 2d auflage, Leipzig, 1866, in-8°.
(34) *Scholia...* Lipsiæ, 1835, in-8°.

Graf (1), tous plus ou moins empreints de rationalisme critique. Nægelsbach (2), se rattache aussi à cette école, mais met beaucoup de tempéraments dans son commentaire. Son travail est très-sérieux et n'omet aucune difficulté.

L'ouvrage de Keil (3) nous semble des meilleurs. Il est écrit dans un sens tres-orthodoxe, et les thèses traditionnelles y sont soutenues avec une science considérable et une critique très-serrée et très-vigoureuse. Nous devons aussi une mention spéciale au Dr Payne Smith (4) dont le savant commentaire est plein de recherches érudites et d'explications ingénieuses. Nous lui avons fait, ainsi qu'à plusieurs des auteurs cités plus haut, de fréquents emprunts. Si on nous reprochait de nous servir d'auteurs protestants, nous répondrions que nous savons fort bien qu'il faut les consulter avec précaution. Puis nous prierions humblement nos savants conseillers de nous indiquer les ouvrages modernes écrits par des catholiques, qui auraient pu nous guider dans une œuvre entreprise surtout pour mettre les lecteurs français au courant des découvertes et des recherches les plus récentes, et pour leur montrer ainsi l'accord qui doit régner toujours entre la science et la foi (5).

---

(1) Leipzig, 1862, in-8°.

(2) Dans le *Bibel-Werk* du Dr Lange, Bielefeld, 1868, in-8°. Cet ouvrage est traduit en anglais, Edinburgh, Clark, gr. in-8°.

(3) Dans le Biblischer Commentar uber das alte Testament, de C. F. Keil et F. Delitzsch, Leipzig, 1871, in-8°. Traduit aussi en anglais dans la *Foreign theological library* de Clark, Edinburg, 1873, 2 vol. in-8°. — Citons aussi le grand ouvrage de W. Neumann, *Jeremias von Anathoth, Die Weissagungen und Klagelieder des Propheten nach dem masorethischen texte ausgelegt*, Leipzig, 1856-1858, 2 vol. in-8°.

(4) Dans *Holy Bible with Commentary*, edited by F. C. Cook. London, Murray, gr. in-8°, t. V. (1875), pp. 311 et suiv.

(5) Dans un récent ouvrage, l'éminent évêque de Châlons, dont l'autorité est si grande et la science si étendue, Mgr Meignan, emprunte aux protestants tout ce que leur érudition a su trouver pour défendre la vérité. De loin nous avons suivi cet illustre exemple et, parmi nos lecteurs, nous avons rencontré les plus précieux encouragements. V. Mgr Meignan, *Les prophéties contenues dans les deux premiers livres des rois*, Paris, 1878, in-8°.

V. aussi les articles du P. Desjacques, sur les *Etudes Bibliques* de M. Le Hir, très-favorables à notre thèse, dans les *Etudes* des PP. Jésuites, février et mars 1878, pp. 206 et 357.

PROPHÉTIES DE JÉRÉMIE

CHAPITRE I

Titre du livre, (℣℣. 1-3). — Vocation du prophète, (℣℣. 4-10). — Les deux visions. Annonce de l'invasion future, (℣℣. 11-16). — Promesse de l'appui divin, (℣℣. 17-19).

1. Verba Jeremiæ filii Helciæ, de sacerdotibus qui fuerunt in Anathoth, in terra Benjamin.

2. Quod factum est verbum Domini ad eum in diebus Josiæ, filii Amon regis Juda, in tertio decimo anno regni ejus.

3. Et factum est in diebus Joakim filii Josiæ regis Juda, usque ad consummationem undecimi anni Sedeciæ filii Josiæ regis Juda, usque ad ad transmigrationem Jerusalem, in mense quinto.

4. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

1. Paroles de Jéremie fils d'Helcias, *l'un* des Prêtres qui étaient à Anathoth, dans la terre de Benjamin.

2. La parole du Seigneur lui fut adressée aux jours de Josias fils d'Amon, roi de Juda, dans la treizième année de son règne.

3. Puis elle lui fut adressée aux jours de Joachim, fils de Josias, roi de Juda, jusqu'à la fin de la onzième année de Sédécias, fils de Josias, roi de Juda, jusqu'à la déportation de Jérusalem au cinquième mois.

4. La parole du Seigneur me fut ainsi adressée :

INTRODUCTION.

Appel et consécration de Jéremie, (Ch. I).

Chap. I.—1.— *Verba.* Hébr. דברי. La Vulgate donne à cette expression son sens exact. V. plus bas XXXVI. 10. Amos, I, 1, Eccl. I, 1. D'après Dathius, Lange et Payne Smith, le sens étymologique conduirait à traduire דברי par histoire, ici, par conséquent, histoire de Jérémie. Avec Rosenmüller et Gesenins nous pensons que le sens premier est paroles, discours. Ainsi le livre de l'Ecclésiaste ne contient rien qui se rapporte à la vie ou aux affaires de son auteur et a pourtant pour titre : Paroles de l'Ecclésiaste. LXX : τὸ ῥῆμα τοῦ Θεοῦ, « hoc videlicet sensu quod verba Jeremiæ verbum sit Domini » S. Jérôme. — *Jeremiæ... in Anathoth*, v. la préface. — *In terra Benjamin*, c'est-à-dire dans le territoire de la tribu de Benjamin.

2. — *Quod factum est... ad eum.* Non pas « parce que la parole de Dieu lui vint », comme traduisent Nicolas de Lyre, Hugues de Saint-Cher; mais : laquelle parole de Dieu lui vint. — *Factum est*, הוה. Le verbe *être* est rarement en hébreu une simple copule, mais a un sens plus fort, celui d'habiter, d'exister; aussi cette phrase signifie que la parole de Dieu demeura constamment depuis ce temps avec Jérémie, et non pas seulement en passant et par accès Payne-Smith. LXX, ἐγενήθη. — *In diebus regni ejus.* V. la préface.

3. — Dans ces trois versets est contenu le titre général de toutes les prophéties de Jérémie. Origène. Hom. I in Jérém., regarde ces indications chronologiques du titre comme une preuve de la patience de Dieu, qui envoie Jérémie aux Juifs sous le troisième roi qui précède la captivité, afin de pouvoir, grâce à leur repentance, leur éviter ce désastre.

4. — *Et factum est*, Hébr. ויהי, *fut* ou *était*, V. ℣. 2. — *Ad me*, quelques Mss de l'hébreu et des LXX ont à lui; mais la leçon actuelle est préférable.

5. Avant de t'avoir formé dans le sein de ta mère, je t'ai connu : avant que tu n'en sortes, je t'ai sanctifié, et je t'ai établi Prophète dans les nations.

6. Et je dis : Ah, ah, ah, Seigneur Dieu, voyez, je ne sais pas parler, car je suis un enfant.

7. Mais le Seigneur me dit : Ne dis pas : Je suis un enfant; car

5. Priusquam te formarem in utero, novi te ; et antequam exires de vulva, sanctificavi te, et prophetam in gentibus dedi te.

6. Et dixi : A, a, a, Domine Deus ; ecce nescio loqui, quia puer ego sum.

7. Et dixit Dominus ad me : Noli dicere : Puer sum ; quoniam ad o-

---

5. — *Priusquam... novi te.* Bien avant la conception et la naissance de Jérémie, Dieu l'avait choisi pour son prophète. « Non quo ante conceptionem, ut hæresis suspicatur, fuerit Jeremias ; sed quo præsciret futurum eum Dominus, cui necdum facta jam facta sunt, secundum illud quod Apostolus loquitur : *Qui vocavit ea quæ non erant, quasi ea quæ essent* (Rom. IV, 17) ». S. Jérôme. Le verbe connaître, ידע, signifie non-seulement une prescience, mais une prédestination. Cfr. Gen. XVIII, 19, Is. LI, 7, LVIII, 3, Nahum, I, 7, et aussi, dans le N. T. Matth. VII, 23, XXV, 12, Rom. XI, 2. — *In utero formarem te*, Cfr. Job, X, 10-12. — *Antequam exires... sanctificavi te.* « Quod autem sanctificatur in utero, juxta illud Apostoli debemus accipere : Postquam autem placuit ei qui me segregavit de utero matris meæ et vocavit per gratiam suam, ut revelaret Filium suum in me; ut evangelizarem illum in gentibus (Gal. I, 15). Joannes quoque Baptista sanctificatur in utero et sanctum spiritum accipit, et movetur in vulva et per os matris loquitur » (S. Jérôme). Dieu qui a d'abord choisi Jérémie, le voue et le consacre maintenant à son office prophétique. Cfr. Is. XLV, 4, XLIX, 1, Act. IX, 15, Rom. I, 1, Gal. I, 15, Luc, I, 15. Suivant S. Augustin, Epist. 57, je t'ai sanctifié, c'est-à-dire j'ai prédestiné de te sanctifier. — *Et prophetam.* Voici la raison de ce choix et de cette consécration faits par Dieu : Jérémie sera prophète, envoyé de Dieu. *Et* n'est pas dans l'hébreu. — *Gentibus.* Le ministère de Jérémie ne doit pas se borner aux seuls Juifs, mais s'étendre aux nations étrangères : ses prophéties concernent en effet Babylone, l'Egypte, etc. V. ch. XXV, XXVII, XLVI-LI. « Illud vult intelligi quod in ipso Propheta postea lecturi sumus, quod non solum Jerusalem, sed et multis in circuitu gentibus prophetarit » (S. Jérôme). Quelques Pères appliquent ces paroles à Notre-Seigneur, dont Jérémie n'est ici que la figure, Origène, S. Cyprien, I Contr. Judæos, 21, S. Ambroise, Apol. Davidis, c. XI, Lactance, Instit. IV, 8, etc. Payne Smith prétend aussi que c'est le vrai sens de ce passage; mais Cornelius a Lap. fait observer avec raison que ce sens est allégorique et non littéral. La remarque suivante ajoutée par Payne Smith est plus frappante : il y a eu deux sortes de prophètes chez les hébreux : ceux qui, comme Gad, Nathan, Elisée, Elie, Urie, etc., ont fait l'œuvre de Dieu sans laisser de traces en dehors de leur nation; d'autres au contraire ont été des dons faits par Dieu à l'humanité, et par leurs écrits, quoique morts, ils parlent encore. Le Targum : « Je t'ai constitué prophète pour verser aux nations la coupe de la malédiction. » Sur cette interprétation, contraire à l'esprit du prophète, Cfr. plus bas, XXV, 15, Isaïe, LI, 17, Ps. LXXIV, 9.

6. — *Et dixi.* Jérémie se défend, par humilité, d'accepter une pareille mission. — *A a a.* hébr. אהה, qui ne forme qu'une seule interjection plaintive. Le Targum : « Exauce mes prières »; les LXX : ὁ ὤν. — *Nescio loqui*, je ne sais pas parler avec l'autorité et la force nécessaires à un prophète. Moïse fait à Dieu à peu près la même réponse, *Exod.* IV, 10, mais les deux prophètes n'invoquent pas le même motif. Le Targum : « Je ne puis prophétiser ». — *Quia puer ego sum.* Rosenmüller et quelques autres commentateurs supposent que Jérémie avait alors vingt ans; mais l'hébreu נער ne désigne aucun âge défini. Les Rabbins voient dans le « na'ar » un enfant de quatorze ans. V. Buxtorf, *Lexicon Chaldaicum*, à ce mot. Maurer conclut de la longue durée du ministère du prophète (plus haut 2 et 3, Cfr. XL, 1, XLVIII, 8), qu'il ne devait pas avoir alors dépassé sa vingt-cinquième année. Nægelsbach. Le Targum ajoute ici : « et dès mon commencement je prédis l'angoisse et la captivité à ce peuple ».

7. — *Dixit Dominus ad me.* Dieu réfute l'objection de Jérémie, non par la promesse de son assistance, mais par une déclaration catégorique de sa volonté. Nægelsbach. S. Jérôme est d'un autre sentiment. « Huic (Jeremiæ) pueritiæ datur venia, quæ verecundia et pudore decoratur ». — *Noli dicere puer sum.* L'objection faite par Jérémie ne

mnia quæ mittam te, ibis; et universa quæcumque mandavero tibi loqueris.

8. Ne timeas a facie eorum ; quia tecum ego sum, ut eruam te, dicit Dominus.

9. Et misit Dominus manum suam, et tetigit os meum; et dixit Dominus ad me : Ecce dedi verba mea in ore tuo.

10. Ecce constitui te hodie super gentes, et super regna, ut evellas, et destruas, et disperdas, et dissipes, et ædifices, et plantes.

Infr. 18, 7.

tu iras partout où je t'enverrai, et tout ce que je t'aurai ordonné, tu le diras.

8. Ne les crains pas, parce que je suis avec toi pour te délivrer, dit le Seigneur.

9. Et le Seigneur étendit sa main, toucha ma bouche, et le Seigneur me dit : vois, je mets mes paroles dans ta bouche.

10. Je t'établis aujourd'hui sur les nations et sur les royaumes, pour arracher et pour détruire, pour perdre et pour dissiper ; pour bâtir et pour planter.

---

provenait pas d'une résistance à la volonté de Dieu, mais était basée sur un motif véritable. Cfr. Luc. I, 34. — *Ad omnia... ibis.* LXX : πρὸς πάντας; mais comme le neutre renferme toutes les autres significations, parce qu'il est plus général, il doit être conservé ici. — *Et universa.* Hebr. : כל־אשר; quelques commentateurs donnent à ce mot le sens d'un adverbe de lieu et traduisent « partout où »; mais il n'y a pas de raison d'abandonner la Vulgate en ce point. — *Quæcumque... loqueris.* C'est ce que dit le Psalmiste : « Dominus dabit verbum evangelizantibus, virtute multa », LXVII. 12.

8. — *Ne timeas a facie eorum.* Ne crains pas ceux vers qui je t'enverrai. — *Quia tecum... eruam te.* Ceux qu'aide le Seigneur n'ont rien à craindre des hommes, Ps. CXVIII, 6. « Liberat autem Dominus, non quo Propheta persecutionibus careat et angustiis, quippe cum legamus eum multa perpessum ; sed ut patiens omnia superet, nec cedat angustiæ ». S. Jérôme. C'est aussi l'interprétation de Kimchi.

9. — *Et misit..... os meum.* Pour assurer Jérémie de son secours, le Seigneur lui en donne une preuve palpable. Il montre en même temps que la bouche de Jérémie lui est consacrée et inaugure ainsi sa prophétie. Un acte de cette nature s'offre au début du ministère d'Isaïe, VI, 7 et d'Ezéchiel, II, 8-10; Cfr. aussi Dan. X, 16. C'est le symbole de l'inspiration donnée par Dieu à son prophète. — *Ecce dedi... in ore tuo.* Désormais Jérémie ne peut plus alléguer son impuissance.

10. — *Constitui te... ædifices et plantes.* Dans le langage de l'Ecriture, le Prophète fait la chose elle-même dont il prédit la venue. Ainsi plus bas, XV, 1, Ezech. XIII, 19, XLIII, 3, Os. VI, 5. La parole des prophètes est en effet celle de Dieu et la parole de Dieu est l'instrument par lequel il fait tout, Gen. I, 3, Ps. XXXII, 6, 9. Ce qui est dit ici de la parole de Dieu prêchée par Jérémie, est dit de Dieu lui-même, plus bas, XXXI, 28. L'hébreu הפקדתיך signifie littéralement, dit Payne Smith, « je t'ai fait Pâked, » c'est-à-dire député, titre qu'on ne donne qu'à ceux qui sont investis d'une autorité élevée. — *Super gentes et super regna.* Ces mots expliquent ce qui est dit plus haut, ỳ. 5. — *Ut evellas et destruas.* « Priora duo verba, quæ ad excidium pertinent, לנתוש ולנתוץ, præterquam quod paronomosiam, seu adliterationem involvant, Orientalibus adamatam, continent duplicem alteram ab arbore quæ eradicatur, alteram in ædificio quod funditus evertitur, desumtam; priorem נתש, posteriorem נתץ indiquat, quod verbum proprie adhibetur in ædificiis dirutis, Ezech. XXVI, 12 » Rosenmüller. — *Et disperdas..... et plantes.* Les LXX n'ont pas le mot hébreu que S. Jérôme a traduit par *dissipes.* Alting remarque qu'il y a quatre mots de destruction, et seulement deux de restauration, comme si la mission de Jérémie devait avoir surtout un caractère de châtiment. Et c'est en effet son principal caractère, quoique Dieu veuille finalement le bien de son peuple. L'exil de Babylone fut momentanément une époque de punition, mais il fut aussi un temps de repentir national Payne Smith. « Considerandum quod quatuor tristibus duo læta succedant. Neque enim ædificari poterant bona, nisi destructa essent mala, nec plantari optima, nisi eradicarentur pessima... Multi hunc locum super personam Christi intelligunt : Jeremias enim interpretatur excelsus Domini : qui destruxit regna diaboli... Pro his evulsis, destructis et perditis et in inferiora detractis, ædificatur atque plantatur Ecclesia Dei. » S. Jérôme.

11. — *Et factum est.* Y a-t-il eu un inter-

11. La parole du Seigneur me fut adressée, et il me dit : Que vois-tu, Jérémie ? Je dis : Je vois une verge qui veille.

12. Le Seigneur me dit : Tu as bien vu : car je veillerai sur ma parole pour l'accomplir.

13. Et la parole du Seigneur me fut adressée une seconde fois, et il me dit : Que vois-tu ? Je lui dis : Je vois une chaudière bouillante dont la face paraît du côté de l'aquilon.

14. Le Seigneur me dit : Le mal viendra de l'Aquilon fondre sur tous les habitants du pays.

15. Car je vais appeler toutes les races des royaumes de l'aquilon, dit

11. Et factum est verbum Domini ad me, dicens : Quid tu vides, Jeremia ? Et dixi : Virgam vigilantem ego video.

12. Et dixit Dominus ad me : Bene vidisti, quia vigilabo ego super verbo meo ut faciam illud.

13. Et factum est verbum Domini secundo ad me, dicens : Quid tu vides ? Et dixi : Ollam succensam ego video, et faciem ejus a facie Aquilonis.

14. Et dixit Dominus ad me : Ab Aquilone pandetur malum super omnes habitatores terræ.

Infr. 4, 6.

15. Quia ecce ego convocabo omnes cognationes regnorum Aquilo-

---

valle entre la communication de Dieu à Jérémie que nous venons de lire et celle-ci ? Le texte n'autorise ni à le croire ni à le nier. — — *Virgam vigilantem*. Hébr. מקל שקד peut se traduire branche d'amandier ou branche vigilante, comme S. Jérôme a traduit après Aquila et Symmaque. Calvin, Zwingle, Bugenhagen, Faussett, ont admis la traduction de la Vulgate. Les LXX : βακτηρίαν καρυΐνην, sens adopté par presque tous les modernes. Du reste, le sens est le même. L'amandier est nommé Shaked en hébreu, de la rac. *Shakad*, veiller, parce qu'il est le plus vigilant des arbres et le premier à s'éveiller du sommeil de l'hiver : « floret omnium prima mense Januario, Martio vero poma maturat », Pline, Hist. nat. XVI, 25. « Vigilat virga, cuncta populi peccata considerans, ut percutiat et corripiat delinquentes ». S. Jérôme. La connexion de ce passage et du suivant prouve selon Nægelsbach, que cette branche d'amandier est destinée à servir de bâton pour frapper les pécheurs. Keil croit que cet emblème n'est employé que pour donner confiance au prophète dans le rapide et certain accomplissement de la parole de Dieu.

12. — *Vigilabo ego*. Je continuerai mon œuvre sans m'arrêter. Cf. Dan. IX, 14, et plus bas, XXXI, 28.

13. — La première vision était destinée à donner confiance à Jérémie, ✝. 11 ; celle-ci lui indique l'objet principal sur lequel devront porter ses prophéties. Il annoncera une grande calamité nationale qui viendra du Nord. — *Ollam succensam*, hébr. סיר נפוח, une marmite bouillant sur un feu allumé en soufflant ; chez les poëtes arabes, c'est l'image d'une guerre cruelle, faite par des ennemis irrités. — *Faciem ejus a facie aquilonis*. Cette marmite bouillante, que le prophète voit au Nord, est tournée contre la Judée, c'est-à-dire la guerre viendra de ce côté, ✝. 14. Quoiqu'à l'Est de la Judée, Babylone était considérée par les Juifs comme étant au Nord, parce que pour eux l'Est était l'Arabie déserte s'étendant de la Palestine à l'Euphrate. Ou bien, selon Bochart, le Nord ne désigne pas ici l'emplacement occupé par les Babyloniens, mais la route suivie par eux dans leur invasion : ils entrèrent en effet en Judée par la frontière du Nord ; plus bas, XXXIX, 5, LII, 9. Faussett.

14. — *Habitatores terræ*, les habitants de la Judée.

15. — *Convocabo*. Hebr. קרא, j'appelle ; LXX. συγκαλῶ. — *Omnes... aquilonis*. LXX : tous les royaumes du Nord de la terre. Ou bien tous les peuples du Nord, ou toutes les races qui peuplaient l'empire de Babylone. Après avoir exposé les idées des commentateurs sur ce point, Nægelsbach dit : « Je pense que Jérémie n'a pensé ici, d'une manière bien précise, ni aux Scythes, ni aux Chaldéens. Il a vu seulement qu'un peuple du Nord serait l'instrument choisi par Dieu pour punir la Judée. Mais quel peuple serait-ce, ou plutôt quel peuple liguerait et dirigerait toutes les familles des royaumes de la terre, voilà ce qu'il ne sait pas. Il ne l'apprit que de la tournure décisive donnée aux affaires par la bataille de Carchemish. » Mais comme le dit fort bien Keil, nous avons dans ces paroles l'expression du préjugé rationaliste qui ne veut voir dans les prophéties bibliques que des descriptions déguisées d'événements déjà arrivés, ou des menaces de calamités qui sont sous les

nis, ait Dominus; et venient, et ponent unusquisque solium suum in introitu portarum Jerusalem, et super omnes muros ejus in circuitu, et super universas urbes Juda.

16. Et loquar judicia mea cum eis super omnem malitiam eorum qui dereliquerunt me, et libaverunt diis alienis, et adoraverunt opus manuum suarum.

17. Tu ergo accinge lumbos tuos, et surge, et loquere ad eos omnia quæ ego præcipio tibi. Ne formides a facie eorum; nec enim timere te faciam vultum eorum.

le Seigneur; ils viendront tous placer leurs trônes à l'entrée des portes de Jérusalem, et contre ses murailles tout autour, et contre toutes les villes de Juda.

16. Et je leur ferai connaître mes jugements contre toute la méchanceté de ceux qui m'ont abandonné, qui ont fait des libations aux dieux étrangers, et qui ont adoré l'œuvre de leurs mains.

17. Toi donc ceins tes reins, lève-toi, et dis-leur tout ce que je te commande. Ne les crains pas, car je t'empêcherai de craindre leur visage.

---

yeux du prophète. L'opinion, qui voit dans ces ennemis venant du Nord les Scythes, est due à Cramer et à Eichhorn; elle a été adoptée par Dahler, Hitzig, Ewald, Bertheau, Movers, Duncker, Ræsch. Mais Kueper, Ad. Strauss, Tholuck, Nægelsbach, malgré les paroles singulières que nous venons de citer de cet iuteurs, Graf, Keil, Munk sont d'avis que :ette hypothèse ne peut s'appuyer ni sur 'exégèse, ni sur l'histoire. Rien ni dans So-phonie, ni dans Jérémie (V. IV, 13), qui décrivent l'invasion de ces ennemis du Nord, ne ·eut se rapporter à la cavalerie scythe, et u contraire beaucoup de détails donnés par es deux prophètes sont inapplicables à leurs ordes vagabondes : les chariots, les arhers, etc. dans presque tous les prophètes ésignent l'armée chaldéenne; les Scythes 'avaient certainement pas de chars. Ils n'asségaient pas les villes fortifiées, n'emmeaient pas de captifs en exil, ce que Jérémie ophétise des ennemis de Juda. Au ch. XXV, iand il nomme Nabuchodonosor, roi de Ba-/lone comme l'exécuteur des jugements de :eu, il se sert pour désigner l'ennemi, des ots mêmes que nous trouvons dans ce vert כל־משפחות צפון, *cognationes regnorum ui lonis*, et il représente l'expédition de ıbuchodonosor comme l'accomplissement de ıtes les prophéties qu'il a faites depuis treizième année de Josias. Il est donc aussi ir que possible, que par les familles des /aumes du Nord, Jérémie a en vue les Chal-ens. La thèse de Cramer, etc. n'est pas plus itenable au point de vue historique. L'Ann Testament ne cite jamais le nom des 'thes. Keil. — *Unusquisque solium suum*, st-à-dire, simplement, ils mettront le siége ant Jérusalem, comme l'entend très-bien Jérôme : « Nulli dubium multas gentes et gulorum gentium reges Babylonio regi fuisse subjectos, qui, obsessa Jerusalem, posuerunt in circuitu, et maxime in exitibus portarum thronum suum atque tentoria, ne quis eorum qui clausi erant posset erumpere. » D'après Payne Smith, *solium*, כסא, désignerait le siége du juge qui va juger les Juifs coupables, au nom de Dieu; il prétend que ce mot signifie toujours tribunal de justice, ce qui n'est pas exact. V. Job, XXXVI, 7; II Rois, III, 10, VII, 13; I Paral. XXII, 18, etc. Reischl adopte la même opinion; mais presque tous les inrerprètes admettent la première. — *Super universas*... Toute la Judée, ayant péché comme Jérusalem, aura le même sort que la capitale.

16. — *Loquar judicia mea cum eis.* Je reprocherai aux Juifs leurs méfaits et prononcerai leur condamnation, qui sera exécutée par les Chaldéens; v. plus bas, IV, 12, XXXIX, 5, LII, 9, IV Rois, XXV, 6, où cette expression a le même sens. — *Dereliquerunt me,* l'oubli de Dieu et l'idolatrie est toujours le grand crime reproché aux Juifs par les prophètes. — *Diis alienis*, les faux dieux. — *Opus manuum suarum.* V. Ps. CXIII, 8 et Is. II, 8.

17. *Accinge lumbos tuos.* Expression qui se rencontre souvent dans l'Ecriture, IV Rois, IV, 29; Eccl. XXXI, 17; Luc, XII, 35; Ephes. VI, 14, etc. En Orient, les voyageurs ou ceux qui entreprennent un ouvrage pénible relèvent, au moyen d'une ceinture leurs longs vêtements, pour n'être pas embarrassés dans la marche ou dans le travail. — *Loquere... præcipio tibi.* Le prophète, étant un ambassadeur, ne doit ni retrancher, ni ajouter à ce que Dieu lui ordonne de faire connaître. — *Ne formides..... vultum eorum.* S. Jérôme n'a pas rendu très-exactement le sens de l'hébreu. Il faut traduire littéralement : Ne les crains pas de peur que je ne te les fasse

18. Je fais de toi aujourd'hui une ville forte, une colonne de fer, et un mur d'airain contre toute cette terre, les rois de Juda, ses princes, ses prêtres et son peuple.

18. Ego quippe dedi te hodie in civitatem munitam, et in columnam ferream, et in murum æreum, super omnem terram, regibus Juda, principibus ejus, et sacerdotibus, et populo terræ.

Infr. 6, 27.

19. Et ils combattront contre toi, et ils ne prévaudront pas, parce que je suis avec toi, dit le Seigneur, pour te délivrer.

19. Et bellabunt adversum te, et non prævalebunt; quia ego tecum sum, ait Dominus, ut liberem te.

CHAPITRE II

Introduction de ce chapitre, (℣℣. 1-3). — L'infidélité d'Israël mise en regard de la fidélité de Dieu et de celle des païens, (℣℣. 4-13). — Punition d'Israël et ses causes, (℣℣. 14-19). — Son idolâtrie, (℣℣. 20-28). — Sa culpabilité, (℣℣. 29-37).

1. La parole du Seigneur me vint et il me dit :

1. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

---

craindre. Cfr. Prov. v, 6. Les LXX : μήποτε, ce qui est plus fidèle. C'est ainsi que traduisent le Targum, le Syriaque, Kimchi, Dathius, etc. Il y a dans ces paroles comme un avant-coureur de l'enseignement évangélique : ce n'est pas l'homme qui ne peut tuer que le corp qui est à craindre, mais celui qui peut perdre à la fois l'âme et le corps, Matt. x, 28. Les LXX ajoutent : Parce que je suis avec toi pour te délivrer, dit le Seigneur; cette conclusion se retrouve à la fin du ℣. 19.

18. — *Ego dedi te in civitatem munitam.* — Tu seras aussi en sureté qu'une ville bien fortifiée, v. des images semblables, plus bas, vi, 27, xv, 20. Le Seigneur donne des encouragements de même nature à Ezéchiel, iii, 8. Cfr. Isaie, l, 7, et Ps. cxvii, 13-16; Luc, xxi, 15, Act. vi, 10. — *In columnam ferream :* La tempête ne peut briser une colonne de fer, et un mur d'airain défie les attaques des ennemis. Keil. — *Super omnem terram*, hébr. contre cette terre, c'est-à-dire contre Juda et tous ses habitants, comme l'explique la fin du verset. Les LXX, au lieu de *super* ont ὀχυρὸν. — *Populo terræ.* Cette expression se rencontre souvent dans le sens de « bas peuple, le vulgaire. » V. plus bas, xxxiv, 19, xliv, 21, lii, 6; Ezéch. vii, 27.

19. — *Bellabunt adversum te.* Le Targum ajoute : Pour supprimer les paroles de la prophétie. — *Non prævalebunt... ut liberem te,* « si quando reges Juda... et principes ejus et sacerdotes et populi, episcopi videlicet et presbyteri et diaconi, et vulgus vile atque ignobile, contra sanctum virum consurgere voluerint, habeat fides firmitatem, et timere desistat : quia, Domino auxiliante, superabit. » S. Jérôme.

PREMIÈRE PARTIE

Prophéties appartenant au règne de Josias.

Jérémie, fortifié par les paroles de Dieu commence son ministère. De ce chapitre au ch. xxiie inclusivement s'étend une collection d'avertissements généraux et de réprimandes, qui contient probablement les exhortations du prophète pendant le règne de Josias. On y trouve en effet, iii, 6, une allusion aux jours de Josias, et rien qui ait rapport aux événements arrivés après la mort de ce prince.

1° Accusation générale contre l'impiété et la déloyauté du peuple juif, (ch. ii, 1-iii, 5).

Chap. ii. — 1. — *Et factum est verbum Domini ad me.* Probablement dans la treizième année de Josias.

2. Vade, et clama in auribus Jerusalem, dicens : Hæc dicit Dominus : Recordatus sum tui, miserans adolescentiam tuam, et charitatem desponsationis tuæ, quando secuta es me in deserto, in terra quæ non seminatur.

3. Sanctus Israel Domino, primitiæ frugum ejus; omnes qui devorant eum, delinquunt; mala venient super eos, dicit Dominus.

4. Audite verbum Domini, domus Jacob, et omnes cognationes domus Israel.

2. Va, et crie aux oreilles de Jérusalem ; dis : Voici ce que dit le Seigneur : Je me suis souvenu de toi, ayant compassion de ta jeunesse, de l'amour que j'eus pour toi, quand je t'épousai, quand tu me suivis dans le désert, dans une terre qu'on ne sème pas.

3. Israël a été consacré au Seigneur comme les prémices de sa récolte. Tous ceux qui le dévorent sont coupables ; les maux viendront sur eux, dit le Seigneur.

4. Ecoutez la parole du Seigneur, maison de Jacob, et vous toutes, familles de la maison d'Israël.

---

2. — *Vade*. Il est probablo que jusque là Jérémie avait vécu à Anathoth : maintenant il reçoit l'ordre d'aller à Jérusalem et d'en faire la scène de ses labeurs prophétiques. — *Clama*. LXX : ἀνάγνωθι. — *In auribus Jerusalem*. « Aures Jerusalem pro auribus habitatorum ejus debemus accipere ». S. Jérôme. Le Targum; « devant le peuple qui est à Jérusalem ». — *Recordatus sum tui*. Cette expression indique parfois la colère, Ps. LXXVIII, 8, CXXXVI, 7, Neh. VI, 14, XIII, 29, parfois la bienveillance, Ps. XCVII, 3, CV, 45, CXXXI, 1, Neh. V, 19, XIII, 22, 31. C'est le second sens qu'elle a ici. — *Miserans adolescentiam tuam*. hébr. : חסד נעוריך. L'amour dévoué, affectueux que, dans sa jeunesse Israël avait pour Dieu (Keil); suivant Faussett, Rosenmüller, etc., l'affection qu'Israël avait éprouvée de la part de Dieu, aux premiers temps de son histoire. S. Jérôme et S. Chrysostôme sont favorables à cette interprétation. Il est certain qu'Israël montra plutôt, même dès les premiers temps de son existence nationale, *adolescentiam*, de l'ingratitude que de l'amour pour Dieu ; V. Exod. XIV, 11, 12, XXIV, 3, XXXV, 20-29, XXXIII, 1-7, etc. Cependant l'interprétation admise par Keil, Nægelsbach, etc., nous paraît devoir être adoptée. Car, quoique Israël, à cette époque de son histoire, ait souvent offensé Dieu, encore pourtant lui restait-il uni, Exod. IV, 31 et Osée, XI, 1. La jeunesse ou l'enfance d'Israël peut s'entendre du temps de la sortie d'Egypte, et le passage d'Osée, que nous venons d'indiquer, favorise cette interprétation. Or, malgré ses défaillances passagères, Israël aimait Dieu alors et s'attacha à lui par les liens de l'amour et par un lien semblable à celui des poux. C'est ce qu'indiquent les mots suivants : *charitatem desponsationis tuæ*. Cette union fut contractée au Sinaï, lors de la promulgation de la loi. Les LXX : ἀγάπης τελειώσεώς σοῦ. — *Quando secuta es me in deserto*. Israël en se jetant dans le désert montrait son amour pour Dieu. Ces mots jusqu'à la fin du verset n'étaient pas dans l'exemplaire des LXX dont S. Jérôme se sert.

3. — *Sanctus Israel Domino*. Hébr. : Israël chose sainte au Seigneur. Tout ce qui est consacré à Jéhovah est saint, קדש; Israël a été choisi par Dieu pour sa propriété spéciale et sainte, Exod. XIX, 5 et suiv., Deut. VII, 6, XIV, 2. — *Primitiæ frugum ejus*. La loi relative aux offrandes permet d'expliquer ce nouveau nom donné à Israël : les premiers fruits du sol, les premiers produits des arbres appartiennent, comme קדש à Jéhovah, Exod. XXIII, 19, Nombr. VIII, 8, etc. Israël, choisi par Dieu entre tous les peuples comme le premier d'entre eux, Amos, VI, 1, lui appartient absolument, est consacré et ne doit pas être profané par des contacts impurs. C'est ce qui explique la malédiction contenue dans la dernière partie du verset. — *Omnes qui devorant eum*. Aussi les instruments de la vengeance de Dieu contre son peuple, quoique choisis par lui, se rendent coupables par la manière dont ils accomplissent leur mission et appellent sur eux la punition divine, commo cela eut lieu spécialement pour Babylone, Hab. I, 11, Jérém. XV, 23, 28, LI, 5, 8, 11, 24. « Neque enim ex eo quod Dei exsequuntur sententiam, immunes erunt à supplicio, malaque venient super eos : oportet enim venire scandala; verum væ ei per quem veniunt scandala ». S. Jérôme.

4. — *Audite... domus Israel*. « Utrumque nomen, Jacob et Israel, ponitur, non secundum duas et decem tribus, sed juxta omnem populum, quum et ipse Jacob postea appellatus sit Israel ». S. Jérôme. Cfr. Is. XLVI, 3

5. Voici ce que dit le Seigneur : Quelle iniquité vos pères ont-ils trouvée en moi, qu'ils se sont éloignés de moi, qu'ils ont marché après la vanité, et qu'ils sont devenus vains ?

6. Et ils n'ont pas dit : Où est le Seigneur qui nous a fait monter de la terre d'Égypte, qui nous a conduits par le désert à travers une terre inhabitée et inaccessible, par la terre de la soif et l'image de la mort, une terre où nul homme ne passe, et où nul homme n'habite?

7. Je vous ai fait entrer dans une terre de Carmel pour en manger les fruits et les biens, et une fois entrés vous avez souillé ma terre, et vous avez fait de mon héritage une abomination.

8. Les prêtres n'ont pas dit : Où est le Seigneur? Les gardiens de la loi ne m'ont pas connu : les pasteurs

5. Hæc dicit Dominus : Quid invenerunt patres vestri in me iniquitatis, quia elongaverunt a me, et ambulaverunt post vanitatem, et vani facti sunt?

Mich. 6, 5.

6. Et non dixerunt : Ubi est Dominus qui ascendere nos fecit de terra Ægypti; qui traduxit nos per desertum, per terram inhabitabilem et inviam, per terram sitis, et imaginem mortis, per terram in qua non ambulavit vir, neque habitavit homo?

7. Et induxi vos in terram Carmeli, ut comederetis fructum ejus, et optima illius; et ingressi contaminastis terram meam, et hæreditatem meam posuistis in abominationem.

8. Sacerdotes non dixerunt : Ubi est Dominus? et tenentes legem nescierunt me, et pastores præva-

---

Jérém. xxxi, 1. Le prophète ne s'adresse pas seulement à ceux qui sont actuellement présents, mais à un auditoire idéal : à tout le peuple d'Israël, de tous les temps et de tous les endroits, à ceux dont les pères ont commis le crime reproché dans les versets suivants. Nægelsbach.

5. — *Patres vestri*. « Offensam ducit a patribus, non quo peccata patrum filiis imputentur, sed quo et filii habentes patrum similitudinem, et suo et parentum scelere puniantur. Sæpe legimus quod propter sanctos patres, filiorum misereatur Deus. Dereliquerunt autem patres populi peccatoris Deum. » S. Jérôme. — *Iniquitatis,* hébr. עָוֶל, en quoi ai-je manqué au contrat que nous avions fait ensemble? v. Michée, vi, 3, Is. v, 3; Cfr. Deuter. xxxii, 4. — *Ambulaverunt post vanitatem.* Hébr. הבל, souffle, vanité et de là idole. — *Et vani facti sunt.* Cfr. iv Rois, xvii, 15. LXX : ἐματαιώθησαν, ils sont devenus fous, expression dont Rom. i, 21, semble une réminiscence. V. encore Ps. cxiii. 8.

6. — Isaïe se sert presque des mêmes paroles, lxiii, 11-13, pour invoquer la clémence de Dieu. — *Non dixerunt.* Ils n'ont pas pensé à Dieu et ont perdu la mémoire de ses bienfaits. — *Per desertum,* le désert qui s'étend entre la mer Rouge, la Palestine et l'Egypte où les Israélites errèrent pendant quarante ans. — *Per terram inhabitabilem,* hébr. une terre de déserts. — *Inviam,* hébr. שׁוחה, fosse, trou, dans lesquels tombent les hommes et les animaux. — *Imaginem mortis,* hébr. צלמות, les ténèbres de la mort. V. Job. iii, 5, xxviii, 3, Ps. xxii, 4, Is. ix, 1, Amos, v, 8. Plusieurs commentateurs modernes, au lieu de *tzalmavet,* lisent *tzalmouth* et l'identifient avec le mot arabe *tsulmat*, qui signifie ténèbres. Mais l'accord de toutes les anciennes versions ne permet pas de changer la leçon massorétique. Payne Smith. — *Homa.* Le texte des LXX, tel que S. Jérôme le lisait, avait : υἱὸς ἀνθρώπου, leçon donnée aussi par la Polyglotte d'Alcala.

7. — *In terram Carmeli.* A cause de l'article qui, en hébreu, se trouve devant le mot Carmel, Nægelsbach pense que le prophète a voulu mettre ici un nom propre. Il semble pourtant que, par contraste avec le désert infécond et mortel, nous devons voir ici des champs très-fertiles. Cfr. Isaïe xxix, 17, et la note. LXX : εἰς τὸν κάρμηλον. Le Targum : « dans la terre d'Israël qui est plantée comme le Carmel ». — *Contaminastis,* par votre idolâtrie. — *Hæreditatem meam,* la terre que Dieu s'était choisie entre toutes les autres, pour y être spécialement adoré. — *In abominationem,* Targum : « au culte des idoles ».

8. — *Sacerdotes.* Après avoir accusé la masse du peuple en général, Dieu accuse les prêtres. — *Sacerdotes non dixerunt ubi est Dominus?* C'était le devoir spécial des prêtres de chercher le Seigneur ; V. plus bas, x, 21,

ricati sunt in me ; et prophetæ prophetaverunt in Baal, et idola secuti sunt.

9. Propterea adhuc judicio contendam vobiscum, ait Dominus, et cum filiis vestris disceptabo.

10. Transite ad insulas Cethim, et videte ; et in Cedar mittite, et considerate vehementer ; et videte si factum est hujuscemodi ;

11. Si mutavit gens deos suos, et certe ipsi non sunt dii ; populus

ont prévariqué contre moi, les prophètes ont prophétisé au nom de Baal, et ils ont suivi des idoles.

9. C'est pourquoi j'entrerai encore en jugement avec vous, dit le Seigneur, et je plaiderai contre vos fils.

10. Passez aux îles de Cethim, et regardez : envoyez en Cédar, et considérez attentivement, et voyez si chose semblable s'y fait ;

11. Si une nation a changé ses dieux, et encore ne sont-ce pas des

---

Ps. ix, 11 ; xxxiii, 5 : Jug. i, 1 ; xxviii, 5, Jos. ix, 14 ; I Rois, xxviii, 13. S'ils eussent fait leur devoir, la nation n'eut jamais apostasié : ils devaient en effet lui exposer la loi, Malach. ii. 6-7, Lev. x, 11, Deut xxxiii, 10. — *Tenentes legem.* LXX : τοῦ νόμου μοῦ (S. Jérôme a aussi « meam » dans son commentaire). Suivant le Targum, ce sont les docteurs de la Loi ; suivant Jarchi, le Sanhédrin. D'après la plupart des modernes, il s'agit encore ici des prêtres ; selon Reischl, les dépositaires de la loi ; d'après Reuss, les juges, soit prêtres, soit laïques. — *Pastores.* D'après le Targum, Jarchi, S. Thomas, les rois, qu'Homère appelle ποιμένες λαῶν. Comment ceux qui désobéissent au Pasteur Suprême peuvent-ils conduire le troupeau ? — *Prophetæ... in Baal.* Ceux qui prétendent prophétiser sont les oracles des faux Dieux ; ils prophétisent en Baal, c'est-à-dire au nom de Baal. Baal est ici un nom générique pour tous les faux dieux ; V. plus bas, xxiii, 13. — *Idola secuti sunt*, hébr. et LXX : ils sont allés après ce qui est inutile, c'est-à-dire, après les faux dieux ; Cfr. Is. xliv, 9 ; I Rois, xii, 21. Cette énumération forme une gradation comme le remarque Hitzig : les ministres du culte prouvent qu'ils ne me cherchent pas, ceux qui savent la loi ne me connaissent pas, les pouvoirs civils s'élèvent contre ma loi, et les prophètes vont chercher leur inspiration près des faux dieux.

9. — *Judicio contendam vobiscum.* Dieu réclamera ses droits comme devant un tribunal, où les prévaricateurs seront condamnés. V. Is. iii, 13 ; lvii, 16. — *Cum filiis vestris.* Hébr. et LXX : « les fils de vos fils ». Au ℣. 5 et suiv., ce sont les pères qui étaient accusés ; ici ce sont les enfants. Toute une nation ne forme en effet qu'une unité, une personnalité morale. Keil. « Similem ostendit etiam in filiis malorum pertinaciam. Occulte autem significat quod antiquam in Deum negationem, etiam filii eorum in adventu Domini sint secuti ». S. Jérôme.

10. — Une comparaison de cette conduite des Juifs avec celle des nations étrangères qui persévèrent dans la religion qu'elles ont reçue de leurs ancêtres montrera l'impiété et la folie d'Israël. — *Insulas Cethim.* hébr. : איי בתיים. On trouve ce mot neuf fois dans l'Ancien Testament : Gen. x, 4, nombr. xxiv, 24, I Paral. i, 7, Is. xxiii, 1-12 Jérem. ii, 10, (c'est l'endroit que nous examinons), Ezech. xxvii, 6, Dan. xi, 30, I Macc. i, 1, viii, 5. On reconnaît, dit Knobel, qu'il désigne en premier lieu les îles de la Méditerranée orientale. Mais ce nom semble avoir été donné de préférence à l'île de Chypre, dont l'ancienne capitale était Citium (V. notre note sur Isaïe, xxiii, 1). אי, (*insulas*) doit cependant se rendre ici de préférence par *côtes*. Il est évident en effet, que dans un large sens, Kittim indique la Grèce et même en général les côtes N. O. de la Méditerranée, puisque, suivant Daniel, xi, 30, le roi du Midi (Antiochus Epiphane ?) est attaqué par des vaisseaux de Kittim, et que, d'après I Macc, i, 1, Alexandre le Grand vient de Kittim, d'où vient aussi Persée, I Macc. viii, 5. Nægelsbach. S. Jérôme voit même ici l'Italie dans Kittim. (Dans sept endroits il traduit le mot Kittim par *Cethim* ; dans deux, Nombr. et Ezech., par *Italia* ; dans un, Dan., par *Romani*). En tous cas Cethim désigne ici tous les pays du Nord-Ouest, les îles de la Grèce, et même le continent européen Reuss. — *In Cedar*, hébr. קדר, Cédar est un fils d'Ismael (Gen. xxv, 13) dont le nom est resté à un peuple de bergers habitant le désert d'Arabie ; quelquefois ce nom personnifie toute l'Arabie, Is. xxi, 16. Ici, comme Is. xlii, 11, il désigne tous les pays à l'Est d'Israël, comme Cethim tous les pays situés à l'Ouest. S. Jérôme lui donne le sens de solitude. — *Si*, hébr. הן, particule interrogative, qui ne se trouve qu'en cet endroit.

11. — *Si mutavit.* Hébr. : « est-ce qu'elle a changé » ? — *Gens*, nation païenne, opposée à *populus*, le peuple de Dieu. — *Gloriam*

dieux! Mais mon peuple a changé sa gloire pour une idole.

12. Cieux, soyez stupéfaits, portes du ciel, désolez-vous vivement, dit le Seigneur.

13. Car mon peuple a fait deux maux. Ils m'ont abandonné, moi source d'eau vive : et ils se sont creusé des citernes, des citernes crevassées, qui ne peuvent retenir l'eau.

14. Israël est-il un esclave, est-il fils d'esclave? Pourquoi donc a-t-il été livré au pillage?

15. Contre lui les lions ont rugi, et ont fait retentir leur voix. Sa terre a été changée en désert; ses villes ont été brûlées, et personne n'y demeure.

vero meus mutavit gloriam suam in idolum.

12. Obstupescite, cœli, super hoc, et, portæ ejus, desolamini vehementer, dicit Dominus.

13. Duo enim mala fecit populus meus : Me dereliquerunt fontem aquæ vivæ, et foderunt sibi cisternas, cisternas dissipatas quæ continere non valent aquas.

14. Numquid servus est Israel, aut vernaculus? quare ergo factus est in prædam?

15. Super eum rugierunt leones, et dederunt vocem suam, posuerunt terram ejus in solitudinem; civitates ejus exustæ sunt, et non est qui habitet in eis.

---

suam, c'est-à-dire Dieu. V. Ps. cv, 20. כבוד est la gloire dans laquelle Dieu invisible manifestait sa majesté parmi son peuple ; le nuage qui couvrait le sanctuaire était le symbole de « la gloire du Seigneur, III Rois, viii, 11. Cfr. Rom. i, 23. Ailleurs l'antithèse de *Kebod* est בשת, *honte*, plus bas, iii, 14, xi, 13. Ici, comme au ỳ. 8, c'est *ce qui ne peut servir*, traduit ici aussi par S. Jérôme par *idoles*. « Populus vero meus mutavit mendacio veritatem ; et idolum mihi prætulit quod eis necessitatis tempore prodesse non poterit ». Le saint docteur a mis dans son commentaire la traduction littérale qu'il n'a pas introduite dans sa version.

12. — *Obstupescite, cœli*. Jérémie donne aux cieux les passions et les sentiments humains. Il en appelle aux cieux parce que c'est la partie de la création où la gloire de Dieu se reflète avec le plus d'éclat Keil. — *Portæ ejus*. Ps. xxiii, 7, 9. — *Desolamini*. S. Jérôme suit la traduction d'Aquila et de Symmaque. L'hébreu חרבו peut se traduire : desséchez-vous ; mais il a aussi le sens que lui donne la Vulgate. Les LXX ont mis ce verset au passé : Ἐξέστη ὁ οὐρανος... καὶ ἔφριξεν. Cfr. Deut. xxxii, 1 et Is. i, 2. « Cœlum cui dictum est : Attende, cœlum, et loquar et audi, cœlum, et auribus percipe, terra, videns Dei præcepta calcata, inhorrescit et stuporem dissimulare non potest. Omnis enim creatura congemiscit et condolet super peccatis hominum. » S. Jérôme.

13. — *Duo enim mala*. Non-seulement Israël adore les idoles, mais, ce que n'ont pas fait les peuples païens, il s'éloigne du vrai Dieu. — *Me fontem aquæ vivæ*. V. Ps. xxxv, 10; Prov. x, 11, xiii, 14, xvi, 22; S. Jean, iv, 10, vii, 37 et suiv. — *Cisternas dissipatas*. Quelle image frappante de l'inanité des idoles, auxquelles on s'adresse en vain! Les hérétiques agissent de même : « qui purum doctrinæ fontem in Scripturis et Ecclesia Dei deserunt et fodiunt sibi cisternas cœnosas falsorum dogmatum. » S. Irénée, iii, 40; S. Cyprien. Épist. 40.

14. — *Numquid servus... aut vernaculus?* Israël est-il un esclave? est-il un esclave né dans la maison (de son maître)? Il y a une gradation : l'esclave, tombé par hasard en servitude, pouvait recouvrer sa liberté, tandis que l'esclave, né dans la maison du maître, יליד־בית, n'avait aucun espoir de devenir libre. V. sur ces esclaves, Gen. xiv, 14, xvii, 12, 13, 23, 27, Lev. xxii, 11. « Puto ex hoc loco in superbiam elatos Salvatori dixisse Judæos : Semen Abrahæ sumus et nemini servivimus unquam... Nescientes quod omnis qui facit peccatum servus peccati sit, et serviat unusquisque ei a quo vincitur ». S. Jérôme. — *Quare... in prædam?* A cause de son idolâtrie, qui lui attire les châtiments annoncés dans les deux versets suivants, châtiments que le prophète décrit comme arrivés quoiqu'ils soient encore à venir pour Juda, ỳ. 19.

15. — *Super eum*. Hebr. : « contre lui. » — *Leones*. Ce sont les rois d'Israël, d'après les commentateurs Juifs, qui suivent le Targum; mais il s'agit évidemment des rois de Babylone. V. plus bas, iv, 7; Amos, iii, 4. — *Posuerunt... in solitudinem*. C'est ce que firent les Assyriens, xlvi, 2; IV Rois, xxiv, 1-2. — *Civitates ejus exustæ sunt*. Hébr.

16. Filii quoque Mempheos et Taphnes constupraverunt te usque ad verticem.
17. Numquid non istud factum est tibi, quia dereliquisti Dominum Deum tuum eo tempore quo ducebat te per viam?
18. Et nunc quid tibi vis in via Ægypti, ut bibas aquam turbidam? et quid tibi cum via Assyriorum, ut bibas aquam fluminis?

16. Les fils aussi de Memphis et de Taphnès, t'ont corrompu jusqu'à la tête.
17. Et cela ne t'est-il pas arrivé, parce que tu as abandonné le Seigneur ton Dieu, lorsqu'il te conduisait dans ton chemin?
18. Et maintenant que vas-tu chercher sur la route de l'Egypte? Est-ce pour boire de l'eau bourbeuse? Et que vas-tu chercher sur la route des Assyriens? Est-ce pour boire de l'eau du fleuve?

נִצְּתָה, et avec le Qeri : נִצְּתוּ ; quelques commentateurs traduisent : les villes seront désolées; mais, en faisant venir ce verbe de יָצַת, avec Gésénius, nous conservons la trad. de la Vulgate. Les LXX : κατεσκάφησαν, seront renversées.

16. — *Filii Mempheos et Taphnes*, les habitants de ces deux villes. — *Mempheos*, hébr. נֹף, *Noph*, la vieille métropole de la basse Egypte, faite par Psammétique la capitale de tout le royaume. Ses ruines sont sur la rive gauche du Nil, au Sud du vieux Caire ; le village actuel de Mitrahenni est bâti sur ses ruines. Keil. V. Is. XIX, 13 ; Os. IX, 6. — *Taphnes*, hébr. תַּחְפַּנְחֵס, *Thacphanes*, V. plus bas, XLIII, 7 et suiv., XLIV, 1, XLVI, 14 ; Ezech. XXX, 18 ; c'était une puissante cité située sur le bras pélusiaque du Nil. Ici ces deux villes représentent tout le royaume des Pharaons. — *Constupraverunt te*, hébr. יִרְעוּךְ. (Les LXX font précéder ce mot de ceux-ci : ἔγνωσάν σε), lit. ils te paîtront la tête ; c'est-à-dire ils te rendront chauve et par suite ignominieuse : la calvitie était regardée par les Hébreux comme une humiliation et un outrage extrême. « Nous ne connaissons, dit M. Reuss, aucun fait historique qui nous explique cette allusion, si ce n'est les expéditions très-anciennes du temps de Roboam et d'Ezéchias ». Mais rien n'oblige à considérer ces mots comme un souvenir du passé. N'y a-t-il pas là plutôt une prédiction de ce qui arrivera lors du séjour des Juifs dans ces deux villes (XLIII, 7, XLIV, 1)? Nous lisons, plus bas XLII, 15-22, que Jérémie prédit une complète destruction aux Juifs qui se proposaient de fuir en Egypte pour échapper à la vengeance de Nabuchodonosor. Il insiste encore, XLIV, 12 ; il réitère encore cette prédiction. C'est à cela, dit Nægelsbach, que se rapporte cet endroit. La destruction de la chevelure est prise ici pour la destruction complète de ceux qui la portent. Selon d'autres commentateurs, Faussett et Payne Smith, les événements annoncés ici sont l'invasion de la Judée par le Pharaon Nechao, à son retour de l'Euphrate, et la bataille de Mageddo, IV Rois, XXIII, 29. Quand même on rendrait le verbe au passé, l'allusion s'expliquerait encore facilement, car on pourrait toujours supposer que ce verset est une addition du prophète lui-même, lorsqu'il écrivit une seconde fois son livre, après la prise de Jérusalem, XXXVI, 32.

17. — *Factum est tibi*. L'abandon de Dieu est la cause de ses maux. — *Eo tempore... per viam*. Cette voie, c'est celle de la loi, de la sainteté que les Juifs ne suivirent pas. V. Ps. XXIV, 8. Quelques-uns voient ici une allusion au séjour dans le désert. Mais les Juifs abandonnent Dieu d'une autre manière, en allant chercher du secours chez les nations païennes. C'est ce que montre le verset suivant.

18. — *Ægypti*. Non-seulement les Juifs, au temps de Josias, ne cherchèrent pas d'appui en Egypte, mais ce roi fut tué dans une bataille contre les Egyptiens (℣. 16); plus tard les contemporains de Jérémie iront y chercher un asile, XXXVII, 5 et IV Rois, XXIV, 20, mais pour se dérober aux vengeances des Assyriens. Il ne faut donc pas voir ici, comme dans le ℣. 16, des allusions à des faits de date récente, mais seulement une réprobation générale de la tendance des Juifs à chercher du secours auprès de l'un ou de l'autre des deux grands empires entre lesquels ils étaient placés, au lieu de s'appuyer sur Dieu. Les prophètes reprennent souvent cette conduite, Os. VII, 11, XII, 12, Ezech. XVI, 26 et suiv. XXIII, 3, et Jérémie lui-même, Lam. V, 6. — *Aquam turbidam*, hébr. : שִׁחוֹר, le noir, le trouble, c'est-à-dire le Nil, ainsi nommé à cause de la couleur sombre produite par le limon fertile qu'il charrie. LXX : Γηῶν, le Géhon, Gen. II, 13, est un des fleuves sortant du Paradis ; les LXX l'identifiaient sans doute avec le Nil, comme Jo-

19. Ta méchanceté t'accusera, et ton infidelité te punira. Sache et comprends que c'est mauvais et amer d'avoir abandonné le Seigneur ton Dieu, et de ne plus me craindre, dit le Seigneur Dieu des armées.

20. Dès longtemps tu as brisé mon joug, tu as rompu mes liens; tu as dit : Je ne servirai pas : sur toutes les collines élevées, et sous tous les arbres touffus, tu t'es prostituée, courtisane.

21. Moi, je t'avais plantée *comme* une vigne choisie, de tout bon plant. Comment donc m'as-tu été changée en plant bâtard, ô vigne étrangère ?

22. Quand tu te laverais avec du nitre, et quand tu multiplierais l'herbe de borith, dans ton péché tu es souillée devant moi, dit le Seigneur Dieu.

19. Arguet te malitia tua, et aversio tua increpabit te. Scito, et vide, quia malum et amarum est reliquisse te Dominum Deum tuum, et non esse timorem mei apud te, dicit Dominus Deus exercituum.

20. A sæculo confregisti jugum meum, rupisti vincula mea, et dixisti : Non serviam. In omni enim colle sublimi, et sub omni ligno frondoso tu prosternebaris meretrix.

Infr. 3, 6.

21. Ego autem plantavi te vineam electam, omne semen verum; quomodo ergo conversa es mihi in pravum, vinea aliena?

Isai. 5, 1; *Matth.* 21, 33.

22. Si laveris te nitro, et multiplicaveris tibi herbam borith, maculata es in iniquitate tua coram me, dicit Dominus Deus.

---

sèphe le fait aussi, Antiq. I, 4, 3. Boire les eaux du Nil est mis pour se procurer les ressources de l'Egypte, se rendre favorable la puissance égyptienne. — *Fluminis*, l'Euphrate, v. la note, Is. VII. 20.

19. — *Arguet... increpabit*, te châtiera. — *Aversio tua*, ton éloignement de Dieu ; V. plus bas, III, 14. Hébr. משבותיך, *tes apostasies*, mot spécial à Jérémie : au pluriel on ne le trouve que chez lui, III, 22, V, 6, XIV, 7 ; et en dehors de son livre on ne le rencontre que dans trois endroits, Prov. I, 32, Os. XI, 7, XIV, 5. — *Non esse timorem mei*. « Hoc autem totum factum est quia dereliquit Dominum Deum suum et timor illius non est apud eum. Principium enim sapientiæ timor Domini (Prov. IX) : quem quia non habuit, malo et amaritudini traditur ». S. Jérôme. *Dominus Deus exercituum*. V. la note sur Is. I, 9.

20. — *A sæculo*, depuis longtemps. La propension d'Israël à l'idolâtrie date de loin. Hébr. מעולם, que S. Jérôme ne traduit pas toujours de la même manière. — *Confregisti... rupisti*. Le texte masorétique actuel met la première personne, j'ai brisé, j'ai rompu ; Ewald maintient cette leçon qui pourtant, comme le dit Reuss, est tout à fait hors de propos. Payne Smith, pour l'expliquer, dit que ces paroles se rapportent au temps où Dieu délivra son peuple de la servitude d'Egypte ; mais alors le passage n'offre plus de sens acceptable. D'ailleurs la formation de la seconde personne du passé avec un י est fréquente chez Jérémie, dit Keil ; V. plus bas, 33, III, 4, IV, 19, XIII, 21 ; on peut la considérer dans ce prophète comme un aramaïsme. Les LXX et la Vulgate ont donc donné la véritable traduction. Israël est comparé à une bête de trait qui refuse d'obéir et brise ses liens. — *Vincula mea*, les commandements donnés par Dieu à son peuple. Cfr. Os. IV, 16, et plus bas XXXI, 18. — *Non serviam*. « Subauditur domino vel marito », dit S. Jérôme, à cause des mots qui suivent. — *In colle... sublimi*. C'est sur les hauts lieux qu'en Palestine on pratiquait surtout le culte des idoles, III Rois, XIV, 23, IV Rois, XVI, 4, XVII, 10, Is. LVI, 7, Jérém. III, 6, 13, XVII, 2, Ezech. VI, 13. — *Sub omni ligno frondoso*. V. les mêmes endroits. — *Tu prosternebaris meretrix*. Les prophètes représentent toujours l'idolâtrie sous l'image d'une femme adultère ou d'une prostituée. LXX : ἐκεῖ διαχυθήσομαι ἐν τῇ πορνείᾳ μου.

21. — *Ego autem... vineam electam*. Is. V, I, dont ce verset est une imitation évidente. — *Mihi*, par rapport à moi. — *In pravum vina aliena*. Is. V, 4. Hébr. : « en ceps d'une vigne bâtarde. » LXX : εἰς πικρίαν.

22. — *Si laveris te*. Hébr. : « Si tu es pressée comme par un foulon. » — *Nitro*, hébr. : נתר ; c'est sans doute l'assonance qui a fait adopter cette traduction à la Vulgate et aux LXX, dit Rosenmüller. En tous cas ils ont heureusement rencontré, car c'est bien

23. Quomodo dicis : Non sum polluta, post Baalim non ambulavi? vide vias tuas in convalle, scito quid feceris; cursor levis explicans vias suas.

23. Comment dis-tu : Je ne me suis point souillée; je n'ai pas couru après les Baalim. Vois ces chemins dans la vallée, et considère ce que tu as fait, comme un coureur léger qui dévore la route.

24. Onager assuetus in solitudine, in desiderio animæ suæ attraxit ventum amoris sui; nullus avertet eam, omnes qui quærunt eam, non deficient; in menstruis ejus invenient eam.

24. L'onagre accoutumée au désert, dans l'ardent désir de son amour, aspire l'air, rien ne l'arrêtera. Ceux qui la cherchent, la trouvent sans peine; ils la trouvent dans sa saison.

25. Prohibe pedem tuum a nuditate, et guttur tuum a siti. Et dixi-

25. Epargne à ton pied la nudité, à ta gorge la soif. Mais tu dis : C'est

---

du nitre qu'il s'agit ici. Cet alcali minéral est opposé à *herbam borith*, qui est un alcali végétal. Reuss traduit ce dernier mot par *savon;* mais le savon n'était pas connu au temps de Jérémie. Tous ces efforts sont inutiles. — *Maculata es*, hébr. נִכְתָּם, qui ne se lit qu'ici. Nous ne reproduirons pas les divers sens donnés à ce mot par les interprètes; les meilleurs d'entre eux approuvent la traduction de la Vulgate. « Etiamsi hominibus munda videaris, mihi munda non sis, qui novi conscientias singulorum. » S. Jérôme.

23. — *Quomodo dicis.* Oses-tu nier, avec une arrogance aveugle, les souillures qui te couvrent? — *Post Baalim non ambulavi.* C'est un essai de réponse à l'accusation portée dans le ℣. 20. Les *Baalim* sont une expression générale pour les faux dieux. Le culte public de Baal avait été en usage, dans le royaume de Juda, sous Joram, Ochosias et Athalie, et avait été détruit par Jéhu, IV Rois, X, 18 et suiv. Il reprit sous Achaz, Manassés et Amon, et dans la première année du règne de Josias : ce ne fut qu'après dix-huit ans que ce prince parvint à le détruire. — *Vias tuas in convalle*, hebr. בַּגַּיְא, dans *la* vallée, sans doute la vallée de Hinnom, où l'on célébrait particulièrement le culte des faux dieux. V. plus bas, VII, 31, XIX, 2, 6, XXXII, 35, IV Rois, XXIII, 10, etc. Il n'y a pas de doute qu'on appelait cette vallée *la vallée*, puisque la porte qui y conduisait était appelée porte de la vallée, II Paral. XXVI, 9. LXX : ἐν τῷ πολυανδρίῳ, ce qui confirme cette interprétation. « Significanter *polyandrion* nominata est, sive juxta historiam, quod ibi interfecta et perdita sit idololatriæ malo, populi multitudo. » S. Jérôme. — *Cursor levis explicans vias suas*, hébr. : « jeune chamelle légère entrelaçant tes chemins », c'est-à-dire courant çà et là après le mâle. Les LXX ont un sens tout différent : « au soir sa voix a hurlé, elle a élargi ses routes sur les eaux du désert ». Voici comment S. Jérôme l'explique : « Meretrix Jerusalem, juxta illam mulierem quæ in Proverbiis, V, 6, describitur, ad vesperam ululabat voce sua et amatores ad libidinem provocabat, aperiebat vias turpitudinis suæ, et divaricabat pedes omni transeunti. Erat autem locus amœnitatem habens aquarum fluentium, qui delectabilior fit, quando in circuitu solitudo est, ut nullus videat fornicantem. »

24. — Nouvelle image pour peindre la folie du culte rendu par Israël aux idoles, et la honteuse précipitation avec laquelle il y courait. — *Onager... in solitudine*, un onagre, sauvage, indompté. Quoique le nom ait la forme masculine, il désigne cependant une femelle, comme le contexte l'indique. — *In desiderio animæ suæ... amoris sui.* « Anhelat, cum cursu, dum furore venereo, attracto violentius ore, naribusque vento, quod fieri in brutis animantibus, equis præsertim, dum exstimulat libido, observatum fertur. Cfr. infra, XVII, 5; de equabus, Virgilius, Georg. III, 27 et seq. » Rosenmüller. — *Nullus avertet eam.* Comme il est impossible de réprimer son penchant, ainsi il a été impossible de détourner les Juifs de l'idolâtrie. — *Non deficient*, hébr. : n'auront pas de peine à la trouver. — *In menstruis ejus*, hébr. : dans son mois, c'est-à-dire, comme l'explique Bochart, « mensis quo solent sylvestres asinæ maris appetitu fervere ». Le mot adopté par S. Jérôme ne peut s'expliquer. Les LXX : ἐν ταπεινώσει αὐτῆς. Les faux dieux n'ont pas besoin de rechercher l'adoration des Juifs, tant ceux-ci se précipitent avec frénésie vers leur culte.

25. — Il faut sous-entendre, en tête de ce verset les mots : « moi, ton Dieu, je te disais », puisqu'on lit plus bas, « mais toi, tu as dit ». — *Prohibe... a nuditate*, c'est-à-dire, « détourne-toi de la débauche et de l'adultère, » qui est ici synonyme d'idolâtrie, car souvent

en vain, je n'en ferai rien; car j'aime les étrangers et c'est après eux que je marcherai.

26. Comme un voleur est confus quand il est pris, ainsi la maison d'Israël, ses rois, ses princes, ses prêtres et ses prophètes ont été confus.

27. Eux qui disent au bois : Tu es mon père ; et à la pierre : Tu m'as engendré. Ils m'ont tourné le dos et non le visage, et au temps de leur affliction ils diront : Lève-toi et délivre-nous.

28. Mais où sont les dieux que tu t'es faits? Qu'ils se lèvent et qu'ils te délivrent au moment de ton affliction. Car tes dieux étaient aussi nombreux que tes villes, ô Juda.

29. Que voulez-vous entrer avec moi en jugement : Tous vous m'avez abandonné, dit le Seigneur.

30. En vain j'ai frappé vos fils, ils

sti. Desperavi, nequaquam faciam ; adamavi quippe alienos, et post eos ambulabo.

26. Quomodo confunditur fur quando deprehenditur, sic confusi sunt domus Israel, ipsi et reges eorum, principes, et sacerdotes, et prophetæ eorum,

27. Dicentes ligno : Pater meus es tu ; et lapidi ; Tu me genuisti : verterunt ad me tergum. et non faciem, et in tempore afflictionis suæ dicent : Surge, et libera nos.

Infr. 32, 33.

28. Ubi sunt dii tui, quos fecisti tibi ? Surgant et liberent te in tempore afflictionis tuæ; secundum numerum quippe civitatum tuarum erant dii tui, Juda!

Infr. 11, 13.

29. Quid vultis mecum judicio contendere? omnes dereliquistis me, dicit Dominus.

30. Frustra percussi filios vestros,

---

en hébreu, les pieds désignent les parties du corps que l'on ne peut nommer. Tel est le sens adopté par Pineda, Rosenmüller, Faussett. D'après S. Thomas, Nicolas de Lyre, Schmidt, Reischl : « évite l'idolâtrie pour ne pas être conduite nu pieds en captivité. » Cfr. Is. XLVII, 2. D'après Vatable, Cornelius a Lapide, Hitzig, Nægelsbach : « ne te déchausse pas pour courir après les idoles. » — *Et guttur a siti*. Dans le premier sens, « que l'ardeur de tes désirs ne te dessèche pas la gorge »; dans le second et le troisième, « ne t'enroue pas à invoquer les idoles. » — *Desperavi*, hébr. : נואש, « c'est désespéré. » tous tes avis sont vains, mon parti est pris. Cfr. XVIII, 12 et Is. LXX : ἀνδριοῦμαι, que S. Jérôme rend très-bien : « In malo proposito agam viriliter. » — *Alienos*, ceux que je ne puis posséder qu'en violant la loi, les adultères, les faux dieux.

26. — Les trois ℣℣. 26, 27, 28 rappellent les crimes de Juda. Toute la nation, qui a couru après les idoles, se trouve, devant Dieu qui la reprend, comme un voleur pris en flagrant délit. Quand Jéhova les accuse, que peuvent-ils répondre? « Quamvis sit impudens et procax vultus furantium, tamen erubescit cum in furto fuerit deprehensus. » S. Jérôme.

27. — *Ligno*, à l'idole faite de bois. — *Lapidi*, celle qui est sculptée dans la pierre. — *Tu me genuisti*, est au féminin en hébreu. parce que la pierre est de ce genre. « Ut eos vocaret parentes, quos ipse fabricatus est, confunditur cum in sua idololatria fuerit deprehensus. » S. Jérôme. — *Verterunt ad me tergum*, Zach. VII, 11. — *In tempore afflictionis*. Is. XXVI, 16. L'idolâtrie et l'infidélité ne sont possibles que dans les jours de tranquillité et de prospérité. Aussitôt que l'affliction arrive, Dieu reprend son autorité et l'homme le prie avec ardeur.

28. *Ubi*..... Question ironique, les dieux pourront-ils te sauver ? — *Secundum numerum... civitatum tuarum*... On voit par là jusqu'où l'oubli du vrai Dieu et l'idolâtrie en étaient arrivés. — *Juda*. Non pas seulement dans Israël, où depuis la séparation, on avait adoré les faux dieux; mais dans Juda, où cependant se trouvait le temple, et où la connaissance du vrai Dieu aurait dû se conserver davantage.

29. *Quid vultis... contendere?* Hébreu : « Pourquoi disputez-vous contre moi »? « Frustra igitur, ait, obtenditis querimonias, et iniquam causam in judicem, cum impietatis vestræ sit quod patimini ». S. Jérôme.

30. *Frustra*, hébreu : לשוא, forme que, seul parmi les prophètes, Jérémie a employée : V. IV, 30, VI, 29, XLVI, 11. — *Filios vestros*, c'est-à-dire les Juifs eux-mêmes, Cfr. Lév. XIX, 18 ; Joël IV, 6 ; Zach. IX, 13. — *Disciplinam non receperunt*. Ils n'ont pas accepté

disciplinam non receperunt; devoravit gladius vester prophetas vestros, quasi leo vastator generatio vestra.

31. Videte verbum Domini : Numquid solitudo factus sum Israeli, aut terra serotina? Quare ergo dixit populus meus : Recessimus, non veniemus ultra ad te ?

32. Numquid obliviscetur virgo ornamenti sui, aut sponsa fasciæ pectoralis suæ? populus vero meus oblitus est mei diebus innumeris.

33. Quid niteris bonam ostendere viam tuam ad quærendam dilectionem, quæ insuper et malitias tuas docuisti vias tuas :

n'ont pas compris le châtiment. Votre épée a dévoré vos prophètes; votre génération est comme un lion dévastateur.

31. Considérez la parole du Seigneur : Ai-je été pour Israël un désert stérile, ou une terre ténébreuse? Pourquoi donc mon peuple a-t-il dit : Nous nous retirons, nous ne viendrons plus à toi?

32. Une fille oublie-t-elle sa parure, une épouse l'écharpe de son sein? Mais mon peuple m'a oublié depuis des jours innombrables.

33. Pourquoi t'efforces-tu de montrer que tu étais dans le bon chemin en cherchant l'amour, toi qui as montré que ton chemin était celui du mal?

---

mes enseignements. LXX : ἐδέξαστε. — *Devoravit... praphetas vestras*. Allusion probable à Manassé. IV Rois, XXI, 16. Josèphe, Antiq. X, 3, 1, nous apprend que les prophètes et en général tous les hommes religieux furent mis à mort en grand nombre par ce roi cruel. Mais la mort était habituellement, dit Payne Smith, le sort qui attendait les vrais prophètes. Cfr. Matth. XXIII, 35, 37; Luc XI, 47. « Non *meos* sed *vestros* prophetas : nequaquam meus, sed vester gladius devoravit, quem sustinuistis pro peccatis vestris. Porro LXX non habent *vester* ». S. Jérôme. — *Quasi leo vastator*. S. Jérôme joint à ces mots les deux premiers, *generatio vestra*, du verset suivant, et explique ainsi sa traduction : « Gladius, qui devoravit prophetas vestros (haud dubium, quin Baal et idolorum hariolos significet), instar leonis qui avidissimus repertam prædam lacerat, universa vastavit; et tamen vestra generatio, quæ paucorum interfectione debuerat emendari, omnis perseveravit in scelere. » Mais dans l'hébreu et les LXX, *quasi leo vastator* se rapportent à *gladius*.

31. *Generatio vestra*, doit, dans le cas où l'on suit l'hébreu se rendre, « vous, ô génération (perverse) voyez, etc. » Cfr. Deut. XXXI, 5; Is. LIII, 8. Les LXX : καὶ οὐκ ἐφοβήθητε. Michaelis et Maurer ont suivi la traduction de S. Jérôme. — *Videte verbum Domini*. LXX : ἀκούσατε. Faites attention à ce que le Seigneur vous dit. — *Solitudo factus sum Israeli*. Ai-je été pour mon peuple un désert qui ne peut fournir aux nécessités de la vie, ou plutôt ne l'ai-je pas comblé de toutes les richesses de la terre? — *Aut terra serotina*, une terre qui ne donne des fruits que tardivement, ארץ מאפליה, une terre d'ombre épaisse. V. plus haut, ℣. 6 et Job, XXX, 3, c'est-à-dire le désert qui offre tant de dangers au voyageur. LXX : γῆ κεχερσωμένη, terre désolée, dévastée, ce qui est aussi le sens du Targum et du Syriaque. « Terra serotina est quæ imbres non recipit doctrinarum, nec Evangelii disciplinam; plenaque sentium quia exculta non fuerat. Populus igitur quondam Dei, in eo est sceleratior quod recessit a Domino et non vult ultra reverti ad Dominum suum. Grandis offensa nolle placare quem offenderis », S. Jérôme.

32. *Obliviscetur... sui*. Une jeune fille n'oublie pas ses parures, et Israël oublie Dieu, sa principale parure. « Ornamentum ergo suum perdit qui recedit a Domino ». S. Jérôme. — *Fasciæ pectoralis suæ*, hébr. קשריה. Ce mot, qu'on ne trouve ailleurs que dans Is. III, 20, désigne la ceinture parée que revêt la jeune épouse, le jour du mariage. LXX : στηθοδεσμίς. — *Populus vero meus...* V. XIII, 25 et Osée, VIII, 14. Jéhovah aurait dû être pour Israël ce que la parure est à la jeune fille, à la fiancée : un sujet de joie, un trésor à garder soigneusement, sa gloire et son honneur. Reuss.

33. *Bonam ostendere viam tuam...* « Frustra te cupis verborum arte defendere, et quasi bona ostendere tua ut merearis dilectionem ». S. Jérôme. Mais le sens de l'hébreu, d'après Gésénius, Maurer, Nægelsbach, Keil, est : Pourquoi arranges-tu avec soin ton chemin pour chercher l'amour (des faux dieux ou des nations idolâtres)? Le peuple, qui oublie Dieu avec tant de facilité, prend tous

34. Mais sur le bord de tes vêtements on a trouvé le sang des âmes pauvres et innocentes! Je les ai trouvées non dans des fosses, mais dans tout ce que je t'ai rappelé plus haut.

35. Tu as dit : Je suis sans péché et innocente aussi : que ta fureur se détourne de moi. Je vais entrer en jugement avec toi, parce que tu dis : Je n'ai pas péché.

36. Que tu es devenue méprisable en reprenant tes voies! Tu seras confondue par l'Egypte, comme tu l'as été par l'Assyrie.

34. Et in alis tuis inventus est sanguis animarum pauperum et innocentum? non in fossis inveni eos, sed in omnibus quæ supra memoravi.

35. Et dixisti : Absque peccato et innocens ego sum : et propterea avertatur furor tuus a me. Ecce ego judicio contendam tecum, eo quod dixeris : Non peccavi.

36. Quam vilis facta es nimis, iterans vias tuas! et ab Ægypto confunderis, sicut confusa es ab Assur.

---

les moyens pour se livrer à l'idolâtrie. Voir plus bas, VII, 3, 5, XVIII, 11. — *Quæ insuper... vias tuas.* Hébr. « c'est pourquoi tu as accoutumé au mal tes voies. » Cfr. Rom. I, 24 et suiv. S. Jérôme explique ainsi sa traduction : « insuper etiam alios docuisti vias tuas, et exemplum fuisti omnibus malorum operum. » Selon Grotius, Israël a été si loin dans le mal qu'il a même appris aux Païens des crimes ignorés par ceux-ci.

34. *In alis tuis*, c'est-à-dire dans les extrémités de tes vêtements. V. Deut. XXII, 12 ; I Rois XXIV, 5. Les LXX : ἐν ταῖς χερσί σου; L'Ecriture parle souvent en effet des mains souillées de sang. — *Animarum pauperum.* Allusion aux jugements iniques que les magistrats et les grands rendaient contre les pauvres. IV Rois, XXI, 16, XXIV, 4. Les LXX ne traduisent pas אביונים, les pauvres. — *Et innocentum,* peut-être les vrais prophètes mis à mort en haine de la vérité. Il est difficile d'admettre qu'il s'agit ici des enfants offerts en sacrifice aux idoles. — *Non in fossis inveni eos.* « Hos autem, inquit, pauperes et innocentes non inveni in foveis interfectos, quod solet plerumque accidere latronum insidiis. » S. Jérôme. Mais, de l'accord général des commentateurs modernes le sens de l'hébreu est : tu ne les as pas trouvés (d'après quelques-uns ; je ne les ai pas trouvés) dans une invasion, במחתרת. C'est une allusion à la loi de l'Exode, XXI, 1, d'après laquelle celui qui tue le voleur pris en flagrant délit de bris de clôture n'était pas traduit en jugement. Le sens du verset est dans ce cas : Les pauvres et les innocents que tu as tués n'étaient pas des voleurs que tu avais le droit de mettre à mort, mais des hommes pieux et purs, aussi as-tu mérité la mort. V. Exod. XXI, 12. — *Sed in omnibus quæ supra memoravi.* Dans son commentaire, S. Jérôme a seulement : sed in omnibus istis. LXX : ἀλλ' ἐπὶ πάσῃ δρυΐ, sens adopté par les versions syriaque et arabe. Ces mots sont difficiles, Venema, Dathius, Schleusner, Schnurrer les joignent au verset suivant : Et malgré tout cela, tu as dit. L. de Dieu : Mais (tu l'as fait) à cause de tous ceux-ci (les dieux étrangers). Abarbanel, Ewald, Nægelsbach rapportent ces mots à *alis tuis,* et donnent ainsi la suite de la pensée : Je trouve (le sang des innocents mis à mort), non à la place où le meurtre a été commis, mais sur tous ceux-là, c'est-à-dire sur les plis, les franges de vos habits, étalés effrontément. Jarchi, Rosenmuller : et à cause de tout cela, tu as tué mes prophètes, mes saints, c'est-à-dire à cause de l'idolâtrie mentionnée plus haut. Ce sens, suivi par Hitzig, Graf, Keil, Payne Smith, semble le meilleur. Il y a dans ces mots une allusion aux meurtres commis sous Manassé, IV Rois, XXI, 16, XXIV, 4.

35. — *Et dixisti.* Cfr. ℣. 23. — *Avertatur.* S. Jérôme a traduit comme les LXX. Hébr. : « aversa est. » — *Judicio contendam tecum.* V. Isaïe XLIII, 26. et la note sur ce verset.

36. — *Quam vilis nimis...* S. Jérôme propose une autre traduction dans son Commentaire « quomodo contempsisti nimis. » Cfr. XVIII, 13. — *Iterans vias tuas,* se tournant tantôt du côté de l'Egypte, tantôt du côté de l'Assyrie, ou bien : cessant de s'adresser à l'Assyrie, pour demander du secours à l'Egypte. — *Ab Ægypto confunderis...* Isaïe avait déjà reproché à ses concitoyens, au temps d'Ezéchias, de mettre leur confiance dans l'Egypte, Is. XXX, 3. Cfr. Osée, V. 13. L'opposition de Josias à l'Egypte, qui lui coûta la vie à Mageddo, ne prouve pas que Juda fût alors allié avec l'Assyrie, et n'exclut pas non plus la possibilité d'intrigues tendant à gagner les bonnes grâces des Egyptiens. Il est très-possible que la déportation de Manassé à Babylone ait ébranlé la confiance des Juifs

37. Nam et ab ista egredieris, et manus tuæ erunt super caput tuum, quoniam obtrivit Dominus confidentiam tuam, et nihil habebis prosperum in ea.

37. Car tu en sortiras tenant tes mains sur ta tête, parce que le Seigneur brisera ceux en qui tu as mis ta confiance, et tu ne gagneras rien avec eux.

CHAPITRE III

Malgré tous ses crimes, Juda peut encore revenir, (℣℣. 1-5). — Des avertissements lui ont été donnée dans le passé, (℣℣. 6-10). — Dieu lui en donne de nouveaux, (℣℣ 11-17). — Le prophète précise davantage ceux à qui l'appel divin s'adresse, et indique comment cet appel est reçu, (℣℣. 18-25).

1. Vulgo dicitur : Si dimiserit vir uxorem suam. et recedens ab eo, duxerit virum alterum ; numquid revertetur ad eam ultra? numquid non polluta et contaminata erit mulier illa? tu autem fornicata es cum amatoribus multis : tamen revertere ad me, dicit Dominus, et ego suscipiam te.

2. Leva oculos tuos in directum, et vide ubi non prostrata sis : in viis sedebas, expectans eos quasi

1. On dit ordinairement : Si un homme répudie sa femme, et que celle-ci, après l'avoir quitté, épouse un autre homme, son mari reviendra-t-il encore à elle, cette femme n'est-elle pas impure et souillée? Mais toi, tu t'es prostituée à beaucoup d'amants; cependant reviens à moi, dit le Seigneur, et je te recevrai.

2. Lève les yeux en haut, et vois où tu ne t'es pas prostituée. Tu t'asseyais dans les chemins, les atten-

---

idolâtres dans l'Assyrie, et que leurs pensées se tournant vers l'Égypte, ils aient intrigué pour amener une alliance avec ce grand pouvoir, intrigues auxquelles n'eut pas part le pieux roi Josias. L'avertissement du prophète est conçu en termes si généraux qu'il est impossible d'en tirer aucune conclusion certaine par rapport aux circonstances que Jérémie peut avoir eues en vue.

37. — *Ab ista egredieris,* de l'Egypte, dont Dieu détruira aussi la puissance et qui ne pourra être d'aucun secours pour Juda. — *Manus... caput tuum,* dans une très-grande désolation. Ainsi. II Rois, XIII, 19, Thamar, entr'autres signes d'affliction, met ses mains sur sa tête.

CHAP. III. — 1. — *Vulgo dicitur.* Héb. לאמר, expression sur laquelle les interprètes se partagent. Les LXX ne l'ont pas traduite. Vatable, Keil, Maurer, Hitzig, la rapportent à מאס, *contrivit,* du dernier verset du chapitre précédent : « le Seigneur a brisé la confiance... en disant ». C'est l'hypothèse la plus probable. — *Si dimiserit mulier illa.* L'homme qui avait répudié sa femme ne pouvait la reprendre, si celle-ci, dans l'intervalle, avait été remariée. Deut. XXIV, 4. — *Cum amatoribus multis.* LXX : ἐν ποιμέσι πολλοῖς, l'hébreu sans points permet l'une ou l'autre traduction; mais celle de S. Jérôme se comprend mieux. — *Tamen revertere... suscipiam te.* « In hæbreo etiam post fornicationem suscipit pœnitentem, et hortatur ut revertatur ad se. In LXX vero, non provocat ad pœnitentiam, sed arguit impudentiam meretricis, quod post adulterium reverti audeat ad maritum, » S. Jérôme. L'hébreu, suivant presque tous les modernes, a ce second sens, que le contexte favorise évidemment.

2. — *In directum,* hébr. שפים, les collines, les lieux hauts où le culte des idoles se célébrait surtout. S. Jérôme a traduit d'après les LXX qui ont εἰς εὐθεῖαν. — *Ubi non prostrata sis,* où tu t'es livrée à l'adoration des idoles. — *In viis...,* à la manière des courtisanes, Gen. XXXVIII, 14; Ezech. XVI, 25;

dant comme un voleur dans le désert : tu as souillé le pays par tes fornications et tes méchancetés.

3. Aussi l'eau du ciel t'a été refusée, et les pluies de l'arrière-saison ne sont pas tombées. Tu avais le front d'une débauchée, tu n'as pas voulu rougir.

4. Appelle-moi donc maintenant : mon père, toi le guide de ma virginité.

5. Seras-tu fâché pour toujours, et ta colère persévèrera-t-elle éternellement? Voilà comme tu parles, et tu fais le crime, autant que tu le peux.

6. Le Seigneur me dit, aux jours du roi Josias : n'as-tu pas vu ce qu'a fait cette rebelle, Israël? Elle s'en est allée sur toutes les hautes

latro in solitudine : Et polluisti terram in fornicationibus tuis, et in malitiis tuis.

3. Quamobrem prohibitæ sunt stillæ pluviarum, et serotinus imber non fuit; frons mulieris meretricis facta est tibi, noluisti erubescere.

4. Ergo saltem amodo voca me : Pater meus, dux virginitatis meæ tu es,

5. Numquid irasceris in perpetuum, aut perseverabis in finem? Ecce locuta es, et fecisti mala, et potuisti.

6. Et dixit Dominus ad me in diebus Josiæ regis : Numquid vidisti quæ fecerit aversatrix Israel? abiit sibimet super omnem montem excel-

---

Prov. vii, 12. — *Quasi latro in solitudine.* « Pro latrone... in Hebræo scriptum est *Arabe* ערבי, quod potest et Arabas significare, quæ gens, latrociniis dedita, usque hodie incursat terminis Palestinæ, et descendentibus de Jerusalem in Jericho obsidet vias; cujus rei et Dominus in Evangelio (Luc. x) recordatur. » S. Jérôme, LXX : ὡσεὶ κορώνη ἠρημωμένη, ce qui ne s'accorde nullement avec le contexte. — *Polluisti... in malitiis tuis.* Par ses idolâtries, Juda a souillé la terre consacrée au Seigneur, il a encore augmenté cette souillure en versant le sang des innocents, Nombr. xxxv, 33.

3. — Les châtiments divins ne l'ont pas corrigée, même le plus sensible de tous dans un pays comme la Palestine. — *Stillæ pluviarum,* רביבים, les pluies qui tombent en automne, aussitôt après les semailles, Deut. xi, 14. Joël, ii, 23. — *Serotinus imber*, מלקוש, la pluie de printemps, qui tombe en Palestine aux mois de mars et d'avril, avant la moisson. Les LXX donnent encore ici un sens complètement différent : « et tu as eu de nombreux bergers qui t'ont été à pierre d'achoppement. » — *Noluisti erubescere,* Cfr. plus bas, vi, 15. « Illud verum est apertæ desperationis indicium, si verecundia non sequitur peccatum. » S. Grégoire, In Ps. i Pœnit.

4. — *Amodo*, depuis ce temps, c'est-à-dire probablement depuis le temps où Josias détruisit le culte des idoles, IV Rois, xxii, 2, 3; II Paral, xxxiv, 3. *Amodo* est opposé ici à *A sæculo* de plus haut, ii, 20. — *Dux virginitatis*, hébr. אלוף נעורי, c'est-à-dire, selon Gésénius, Keil, mon mari, Cfr. Prov. ii, 17 et plus haut, ii, 2.

5. — Mais ce bon mouvement ne dure pas, et puis si les paroles sont bonnes, la conduite ne l'est pas. — *Et potuisti,* hébr. ותוכל, et tu t'est jetée de toutes tes forces dans le crime, ou bien, tu as persisté dans le crime.

2° Réprobation d'Israël impénitent. (Ch. iii, 6-vi, 30).

Dans ces quatre chapitres deux grandes vérités sont développées : Israël peut participer aux bénédictions promises en se convertissant au Seigneur; au contraire par son obstination dans l'apostasie, il attire sur lui-même le jugement et la réprobation, à la suite desquels il sera confondu avec les païens. De iii, 6 à iv 2, le sort des dix tribus est développé devant l'infidèle Juda, et la conversion future d'Israël est annoncée; puis de iv, 3, à iv, 31, le prophète appelle Juda à la pénitence, en lui exposant les dangers épouvantables qui le menacent. Le ch. v rappelle avec plus de développements la persistance du peuple dans son iniquité et son apostasie. Enfin le ch. vi menace une génération, aveuglée par sa confiance dans l'accomplissement des cérémonies extérieures du culte, de la condamnation horrible qui ne va pas tarder à la frapper Keil.

6. — *Aversatrix Israel,* les dix tribus d'Israël qui, dès le temps de la séparation, se sont éloignées de Dieu et ont fait apostasie. Hébr. « l'apostasie d'Israël. » Selon Payne Smith, Israël est ici la vraie personnification de l'oubli de Dieu. — *Abiit*... V. plus haut, ii, 20



sum, et sub omni ligno frondoso; et fornicata est ibi.

Supr. 2, 20.

7. Et dixi, cum fecisset omnia : Ad me revertere; et non est reversa. Et vidit prævaricatrix soror ejus Juda,

8. Quia pro eo quod mœchata esset aversatrix Israel, dimisissem eam, et dedissem ei libellum repudii, et non timuit prævaricatrix Juda soror ejus; sed abiit, et fornicata est etiam ipsa.

9. Et facilitate fornicationis suæ contaminavit terram, et mœchata est cum lapide et ligno.

10. Et in omnibus his non est reversa ad me prævaricatrix soror ejus Juda in toto corde suo, sed in mendacio, ait Dominus.

11. Et dixit Dominus ad me : Ju-

montagnes, et sous tous les arbres touffus, et là elle s'est prostituée.

7. Et après qu'elle a fait tous ces crimes, j'ai dit : Reviens à moi, et elle n'est pas revenue. Et Juda, sa sœur infidèle, a vu

8. Que j'avais répudié la rebelle Israël, parce qu'elle était adultère, et que je lui avais donné l'acte de divorce, et Juda, sa perfide sœur, n'a pas craint, elle s'en est allée, et elle s'est prostituée elle aussi.

9. Par la facilité de sa prostitution elle a souillé le pays : et elle a fait l'adultère avec la pierre et le bois.

10. Et avec tout cela, sa perfide sœur Juda n'est pas revenue à moi de tout son cœur, mais en mentant, dit le Seigneur.

11. Et le Seigneur me dit : La

---

et pour les faits reprochés aux dix tribus, IV Rois, XVI, 3, 4.

7. — *Et dixi*, par le ministère des prophètes. V. IV Rois, XVII, 13. — *Ad me revertere.* C'est le sujet de toutes les exhortations et de tous les avertissements des prophètes; plus bas, XXXI, 21. — *Vidit*, ce qui est énoncé dans le verset suivant. — *Prævaricatrix*, hébr. בגודה, perfide, fausse. LXX : ἀσύνθετος. Le caractère des deux sœurs est clairement indiqué; Israël est apostat, ayant abandonné le culte de Jéhovah et de fait et de nom; Juda a maintenu le culte extérieur, mais au fond il aime mieux le paganisme que la véritable religion. — *Soror ejus Juda.* « Loquitur autem sub figura duarum sororum, quia de una sunt Abraham, Isaac et Jacob stirpe generati » S. Jérôme. Ezéchiel, XXIII, 4, imite sans doute ce passage.

8. — Le châtiment terrible infligé par Dieu à Israël n'a pas empêché Juda de commettre les mêmes péchés. S. Jerôme n'a pas traduit le mot qui commence ce verset en hébreu : וארא, *et je vis*, LXX : ἴδον; de bons commentateurs approuvent S. Jérôme sur ce point. — *Dimissam... repudii.* Ce que Dieu n'avait jamais fait pour Juda, V. en effet Isaïe, L, 1; mais les crimes d'Israël l'ont poussé à cette extrémité, et il a détruit Israël, IV Rois, XVII, 6, 18, etc., Cfr. Ezech. XXIII, 11 et suiv. — *Sed abiit...* « Secundum anagogen, de hæreticis prophetia est : qui falsi nominis scientiam dum se arbitrantur hæretica subtilitate sectari, ascendunt montem superbiæ... qui cum tradantur diabolo in interitum carnis, frequenter evenit ut domus Juda, id est, *confessionis* et veræ fidei, nequaquam terreatur exemplo, sed multo majora committat; et facilitate fornicationis suæ contaminet terram Ecclesiæ. » S. Jérôme. Selon Origène, Hom. 4a in Jer., Israël représente tout le peuple juif, et Juda l'Eglise, recrutée parmi les Gentils, qui, en dépit des exemples des châtiments terribles dont Dieu a frappé son peuple, se laisse aller à beaucoup de péchés et d'erreurs.

9. — *Et facilitate*, hébr. מקל, à la voix, par la voix. Le texte doit être corrompu, dit M. Reuss; mais la correction qu'il propose est paléographiquement inacceptable. La trad. de la Vulgate s'accorde avec toutes les anciennes versions, et offre un sens excellent : Juda regarde son idolâtrie comme une chose indifférente, qui n'est pas de nature à lui attirer la colère divine; aussi il s'y livre avec facilité. — *Cum lapide et ligno*, V. II, 27, en adorant des images de bois ou de pierre.

10. — *Sed in mendacio.* Après la réforme accomplie par le roi Josias, beaucoup de Juifs hypocrites ne revinrent au culte du vrai Dieu qu'en apparence, et gardèrent au fond du cœur leur attachement aux idoles. Jarchi.

11. — *Justificavit...* Israel est moins coupable que Judas « quia illa statim in prin-

rebelle Israël s'est justifiée en comparaison de la perfide Juda.

12. Va, et crie ces discours vers l'aquilon, et dis : Reviens, rebelle Israël, dit le Seigneur, et je ne me détournerai pas de vous ; parce que je suis saint, dit le Seigneur, et que ma colère ne durera pas éternellement.

13. Mais reconnais ton iniquité, parce que tu as péché contre le Seigneur ton Dieu ; que tu as couru comme une vagabonde vers les étrangers sous tous les arbres touffus, et que tu n'as pas écouté ma voix, dit le Seigneur.

14. Convertissez-vous, enfants, en revenant à moi, dit le Seigneur, car je suis votre époux, et je vous prendrai un d'une ville, et deux d'une famille, et je vous introduirai dans Sion.

15. Je vous donnerai des pasteurs

stificavit animam suam aversatrix Israel, comparatione prævaricatricis Judæ.

12. Vade, et clama sermones istos contra Aquilonem, et dices : Revertere, aversatrix Israel, ait Dominus et non avertam faciem meam a vobis ; quia sanctus ego sum, dicit Dominus, et non irascar in perpetuum.

13. Verumtamen scito iniquitatem tuam, quia in Dominum Deum tuum prævaricata es ; et dispersisti vias tuas alienis sub omni ligno frondoso, et vocem meam non audisti, ait Dominis.

14. Convertimini, filii, revertentes, dicit Dominus ; quia ego vir vester ; et assumam vos unum de civitate, et duos de cognatione, et introducam vos in Sion.

15. Et dabo vobis pastores juxta

---

cipio periit, hæc illius cruciatibus potuit emendari... Nec mirum hoc de unius gentis sororibus, cum Sodoma quoque, collatione Jerusalem, justitiæ nomen accipiat, dicente Domino per Ezechiel (xv, 52) : « Justificata est Sodoma ex te, » et Publicanus Pharisæi comparatione fit justus ; Luc, XVIII. » S. Jérôme. Aussi des paroles de miséricorde pour Israel suivent-elles les menaces.

12. — *Contra aquilonem.* Les provinces Nord de l'empire assyrien où les dix tribus avaient été déportées par Thiglath-Pilézer et Salmanazar, IV Rois, XVII. 6 ; XVIII, 11. Cfr. plus bas, XVI, 15 ; XXIII, 8 ; XXXI, 8. — *Revertere,* Cfr. Is. XXXI, 6. — *Quia sanctus ego sum.* Hébr. חסיד. miséricordieux.

13. — *Verumtamen scito iniquitatem tuam.* Il faut reconnaître et avouer ses péchés pour en obtenir le pardon. — *Dispersisti vias tuas alienis,* c'est-à-dire, tu as marché de tous côtés pour chercher des amants étrangers, pour te livrer à l'idolâtrie, v. II, 3.

14. — *Filii revertentes,* c'est-à-dire, selon Sanchez, vous qui commencez à revenir à moi ; mais ce sens est tout différent de celui de l'hébreu שׁובבים, et des LXX : ἀφεστηκότες, vous qui, appelés par moi, vous tournez d'un autre côté, Is. LVII, 17 et plus bas, XXXI, 22. — *Ego vir vester.* L'allégorie continue, Dieu est le mari de son peuple. Nicolas de Lyre et Vatable appliquent ces mots à l'Église ; mais il s'agit évidemment de la synagogue, Gésénius, après Kimchi, Schultens et d'autres, ont donné à l'hébr. בעלתי, le sens de « je vous ai méprisés, dédaignés, » mais l'interprétation de la Vulgate est meilleure, et suivie par Keil, Nægelsbach, Reuss. — *Unum de civitate et duos de cognatione.* Quand même dans une ville ou dans une nation (car c'est plutôt ici le sens de l'hébr. משפחה, que celui de parenté), il ne resterait qu'un ou deux d'entre vous, je ne les oublierai pas et je les joindrai à ceux qui reviendront à Sion. — *Introducam vos in Sion.* L'accomplissement de cette promesse commence lors du retour en Palestine des membres dispersés des dix tribus, après l'exil de Babylone, mais n'est achevé que dans le christianisme. Littéralement, avec Théodoret, Hugues de Saint-Cher, S. Thomas, il s'agit du retour des Juifs dans leur patrie, et dans un sens spirituel, de la conversion à la foi chrétienne. Plusieurs Pères entendent ici par Sion l'Eglise : « Melius in adventu Christi, quando reliquiæ salvæ factæ sunt, dicente et exponente Apostolo : Nisi Dominus Sabaoth reliquisset nobis semen, quasi Sodoma essemus et similes Gomorrhæ fuissemus, Rom. IX, 29, tunc introducti sunt in Sion de qua scriptum est (Ps. LXXXVI, 3) : Gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei. » S. Jérôme.

15. — *Pastores juxta cor meum,* des chefs

cor meum, et pascent vos scientia et doctrina.

16. Cumque multiplicati fueritis, et creveritis in terra in diebus illis, ait Dominus, non dicent ultra : Arca testamenti Domini ; neque ascendet super cor, neque recordabuntur illius ; nec visitabitur, nec fiet ultra.

17. In tempore illo vocabunt Jerusalem solium Domini ; et congregabuntur ad eam omnes gentes in nomine Domini in Jerusalem; et non ambulabunt post pravitatem cordis sui pessimi.

18. In diebus illis ibit domus Juda

selon mon cœur, qui vous paîtront dans la science et la doctrine.

16. Et lorsque vous serez multipliés, et que vous vous serez accrus dans ce pays, dit le Seigneur, on ne dira plus : L'arche de l'alliance du Seigneur ; on n'y pensera pas, on ne s'en souviendra plus : on ne la visitera plus, et elle ne sera pas rétablie.

17. En ce temps-là, Jérusalem sera appelée le trône du Seigneur, toutes les nations s'y rassembleront au nom du Seigneur; et elles ne marcheront plus dans la méchanceté de leur cœur endurci.

18. En ce temps-là, la maison de

---

comme Zorobabel, Néhémias, plus bas, XXIII, 4 ; suivant d'autres, les apôtres et les chefs de l'Eglise, V. Cornélius a Lap., et, parmi les modernes, Nægelsbach. Ces pasteurs ressembleront à David qui est l'homme selon le cœur de Dieu, I Rois, XIII, 14. — *Scientia et doctrina*, litt. avec intelligence et prudence. LXX : μετ' ἐπιστήμης. « Alii vero hoc in fine temporum intelligunt, quando subintrante plenitudine gentium, omnis Israel salvus fiet. » S. Jérôme. Gouverner avec science et sagesse c'est garder et pratiquer la loi de Dieu, Deut. IV, 6 ; XXIX, 8.

16. — *Cumque... et creveritis*. L'accroissement et la multiplication des restes sauvés d'Israel est un trait constant de la peinture de l'avenir messianique du peuple de Dieu ; Cfr. XXIII, 3 ; Ezéch. XXXVI, 11 ; Os. II, 1. Cette promesse repose sur la bénédiction donnée lors de la création, Gen. I, 28. Keil. — *In diebus illis*. Cette expression et son équivalente, « les derniers jours, » est devenue, dans la partie messianique des prophéties, une formule régulière pour désigner le temps de la venue du Christ, temps où toutes les espérances des nations seront accomplies. Plus bas, v. 18, XXXI, 1 ; XXXIII, 16 ; Os. III, 6, etc. — *Non dicent*, les nouveaux sujets du Roi Messie, c'est-à-dire du Christ. — *Arca testamenti Domini*. Hébr. : « On ne parlera plus de l'arche d'alliance du Seigneur. » Nous ne croyons pas, avec Faussett, qu'il y ait ici allusion à la disparition de l'arche durant la captivité de Babylone et à son absence du second temple. Quand même, dans les jours désignés par le prophète, l'arche existerait encore, on n'en parlera plus, parce qu'une gloire plus grande aura fait oublier sa gloire symbolique. Agg. II, 9. — *Neque ascendet super cor*, litt. on n'y pensera même plus. — *Nec fiet amplius*, elle ne sera jamais rétablie.

17. — *In tempore illo*, les jours prédits dans le verset précédent. — *Jerusalem*. La ville sainte, qui avait été le point central de la théocratie hébraïque, deviendra le centre de toute la terre, Is. II, 2-3, Zach. II, 10-11 ; XIV, 16-21. — *Solium Domini*. Ce n'est plus l'arche, mais Jérusalem tout entière qui sera le trône de Dieu. Cette prophétie, en nous rappelant celles d'Isaie et de Zacharie, citées tout à l'heure, et celle de Michée, IV, rappelle d'un autre côté celle de l'Apoc. XXI. Ici Jérusalem elle-même sera le trône de Dieu ; dans l'Apoc. XXI, 3, la nouvelle Jérusalem sera le tabernacle de Dieu avec les hommes. Dans le même chapitre, 22, 23, l'apôtre nous apprend que cette nouvelle Jérusalem n'aura ni temple, ni soleil, ni lune, mais que le Seigneur Dieu lui-même et l'Agneau seront tout cela pour elle. La ressemblance de ces deux prophéties est d'autant plus frappante qu'elles se terminent toutes deux par la déclaration que les nations se réuniront autour de Jérusalem, au nom de Dieu, dit Jérémie, dans la lumière de Dieu, dit S. Jean. Il s'agit donc bien ici de l'Eglise. « Totum de Ecclesia intelligendum : quando congregantur omnes gentes in nomine Domini in Jerusalem, in qua est visio pacis. » S. Jérôme. — *In nomine Domini*. Le nom de Dieu, c'est-à-dire, Dieu lui-même. — *In Jerusalem* n'est ni dans les LXX, ni dans le Syriaque. — *Non ambulabunt... pessimi*, ne doit pas s'entendre des nations, mais d'Israël, à qui, dans tout l'Ancien Testament, l'hébr. שררות לב, *pravitatem cordis*, est toujours appliqué, Jer. VII, 24 ; IX, 13 ; XI, 8, XIII, 10. Ps. LXXX, 13, etc. LXX : τῶν ἐνθυμημάτων.

18. *In diebus illis*, toujours au temps de la venue du Messie. — *Ibit domus Juda ad do-*

Juda ira à la maison d'Israël, et ils viendront ensemble de la terre de l'aquilon à la terre que j'ai donnée à vos pères.

19. Moi j'ai dit : Comme je te mettrai au nombre de mes enfants, je te donnerai une terre désirable, et l'héritage magnifique des armées des nations. J'ai dit : Tu m'appelleras ton père, et tu ne cesseras jamais de me suivre.

20. Mais, comme une femme qui dédaigne celui qui l'aime, ainsi la maison d'Israël m'a méprisé, dit le Seigneur.

21. Une voix a été entendue dans les chemins, les pleurs et les hurlements des enfants d'Israël, parce qu'ils ont rendu leur voie criminelle, et qu'ils ont oublié le Seigneur leur Dieu.

22. Convertissez-vous, enfants,

ad domum Israel, et venient sim de terra Aquilonis ad terram, qua dedi patribus vestris.

19. Ego autem dixi : Quomod ponam te in filios, et tribuam ti terram desiderabilem, hæreditate præclaram exercituum gentium? I dixi : Patrem vocabis me, et po me ingredi non cessabis.

20. Sed quomodo si contemna mulier amatorem suum, sic co tempsit me domus Israel, dicit D minus.

21. Vox in viis audita est, plora tus et ululatus filiorum Israel : qu niam iniquam fecerunt viam suan obliti sunt Domini Dei sui.

22. Convertimini, filii, revertente

---

mum Israel. Israël est le premier à se convertir et à revenir, c'est pour cela, et aussi parce que dans tout ce passage il s'agit surtout de lui, qu'il est nommé le premier. — — *Venient simul.* Cfr. Is. XI, 12, 13. — *De terra aquilonis.* Hitzig objecte que les Juifs ne furent pas comme les Israëlites emmenés captifs dans les provinces du nord de l'Assyrie, mais dans la Babylonie. Payne Smith lui répond que son objection interprète mal la prophétie, d'après laquelle, dans le cas où Israël se repentirait, Juda se réunirait humblement à lui et se contenterait de la place inférieure, à cause de la plus grande gravité de ses crimes. — *Ad terram...* Il est évident que cette prophétie ne s'est pas accomplie littéralement, et qu'il est question ici, sous des figures familières aux Juifs, de la royauté spirituelle du Messie. Quelques-uns, dit S. Thomas, entendent cela des derniers temps.

19. *Ego autem dixi.* Les LXX ajoutent : Γένοιτο κύριε, et attribuent ainsi ces paroles à Jérémie; mais cette leçon, suivie seulement par l'arabe, trouble le sens et n'a aucun titre à être adoptée. C'est Dieu lui-même qui continue d'indiquer les conditions du retour d'Israël dans la terre de son héritage. — *Filios,* mes fils. — *Hæreditatem... gentium.* Suivant S. Jérôme ces paroles doivent ainsi s'entendre : Comment vous donnerai-je l'héritage, c'est-à-dire toute la terre des armées, c'est-à-dire des belliqueuses et nombreuses nations, et il s'agit ici de l'héritage des nations donné par le Christ à son Eglise. L'h breu גוים נחלת צבי צבאת peut se tradui littéralement de deux manières : celle S. Jérôme, qui, dit Rosenmüller, repose s de sérieuses raisons, et qu'Ewald a suivie, une autre, que presque tous les modern adoptent : « un héritage, beauté de la beau des nations, » c'est-à-dire le plus beau qu' puisse trouver parmi les nations. LXX « l'héritage du Dieu tout-puissant des n tions. » — *Et dixi.* Dieu répond à la que tion qu'il vient de se faire, et il indique Israël comment il pourra rentrer dans s héritage. — *Patrem vocabis me.* Tu me reco naîtras pour ton père et ton créateur, et ne donneras plus dorénavant ces titres a idoles. Israël recevra de Dieu l'esprit d'ado tion qui fait crier : mon père, Joan. I, 1 Gal. IV, 6. — *Post me ingredi non cessab* Hébr. « et tu ne te détourneras pas de n suivre. » Tu seras fidèle a suivre mes con mandements.

20. *Contemnat,* hebr. בגדה, abandonn perfidement. — *Amatorem suum,* son mar V. plus haut, III, 4, Lam. I, 2.

21. Israël, connaissant son iniquité se m à la déplorer amèrement. — *In viis,* héb על־שפיים, sur les collines, LXX : ἐκ χειλέω des lèvres. — *Ploratus,* V. plus bas, XXXI, — *Et ululatus,* hébr. : le pleur des supplic tions d'Israël

22. *Revertentes,* V. 14. — *Sanabo aversion vestras,* je vous ferai grâce des châtimen

et sanabo aversiones vestras. Ecce nos venimus ad te; tu enim es Dominus Deus noster.

23. Vere mendaces erant colles, et multitudo montium; vere in Domino Deo nostro salus Israel.

24. Confusio comedit laborem patrum nostrorum ab adolescentia nostra, greges eorum, et armenta eorum, filios eorum, et filias eorum.

25. Dormiemus in confusione nostra; et operiet nos ignominia nostra; quoniam Domino Deo nostro peccavimus nos et patres nostri, ab adolescentia nostra usque ad diem hanc; et non audivimus vocem Domini Dei nostri.

revenez et je guérirai vos infidélités. Nous voici, nous venons à toi, car tu es le Seigneur notre Dieu.

23. Les collines et cette multitude de montagnes étaient un mensonge : le salut d'Israël est véritablement dans le Seigneur notre Dieu.

24. Cette confusion a dévoré les travaux de nos pères dès notre jeunesse, leurs troupeaux, leur bétail, leurs fils et leurs filles.

25. Nous dormirons dans notre confusion, et notre ignominie nous couvrira, parce que nous avons péché contre le Seigneur notre Dieu, nous et nos pères, depuis notre jeunesse, jusqu'à ce jour, et que nous n'avons pas entendu la voix du Seigneur notre Dieu.

---

que vos péchés ont mérités. Cfr. Os. XIV, 5. Les péchés étant de véritables maladies de l'âme, Is. XXXIII, 24, LIII, 4, il est convenable d'appeler leur pardon une guérison, V. Ps. VI, 3, XL, 5, CII, 3. A cet appel et à cette clémence de Dieu, Israël répond en confessant en effet ses erreurs et ses fautes. — *Ad te*, pour t'obéir. — *Tu enim es...* Professsion de foi à la vérité longtemps méconnue et oubliée. « Intelligamus hoc et de Judæorum populo ad Dominum revertente, et de hæreticis qui Dominum dereliquerunt. » S. Jérôme.

23. *Mendaces colles... montium.* Israël reconnaît que le culte qu'il a adressé aux idoles lui a toujours été inutile et même nuisible. L'hébr. est assez difficile à traduire: il peut signifier : « vaine est sur les collines, vaine sur les montagnes l'affluence... » Au fond le sens est le même, et S. Cyrille le rend très-bien : « Montium et collium meminit, quoniam in eis per prisca illa tempora fana, delubraque exstruentes, et aras erigentes, dæmonibus quam gratissimas victimas offerebant ». — *Vere in Domino...* C'est dans le Seigneur seul qu'Israël peut trouver le salut.

24. *Confusio*, hébr. : הבשת, honte, et par suite idole, car il est honteux d'adorer les idoles. V. plus bas, XI, 13, et Osée IX, 10. — *Laborem*, c'est-à-dire les richesses acquises par le travail, comme Deut. XXVIII, 33; Is. XLV, 14. — *Filios... eorum.* Il s'agit probablement ici des sacrifices humains offerts aux faux dieux, et aussi des pertes subies par les populations durant les guerres qu'ils ont subies en punition de leur idolâtrie.

25. — *Dormiemus...* La force nous manque pour sortir seuls de l'état honteux où nous nous sommes plongés. — *Ab adolescentia nostra*, plus haut, II, 2; Osée, XI, 1.

CHAPITRE IV

Appel à la pénitence, (℣℣. 1-4). — Description du jugement décrété, sous un triple emblème : — celui du lion, (℣℣. 5-10). — Celui de la tempête, (℣℣. 11-13). — Celui des gardiens du champ, (℣℣. 14-18). — Le prophète entend et voit l'ennemi, (℣℣. 19-26). — Le jugement est déterminé d'une manière irrévocable, mais il n'amènera pas une destruction absolue, (℣℣. 27-31).

1. Israël, si tu reviens, dit le Seigneur, convertis-toi à moi. Si tu ôtes de devant moi les objets qui te font tomber, tu ne seras pas ébranlé.

2. Tu jureras : Vive le Seigneur dans la vérité, dans l'équité et dans la justice ; et les nations le béniront, et le loueront.

3. Car voici ce que dit le Seigneur à l'habitant de Juda et de Jérusalem : Préparez une terre nouvelle, et ne semez pas sur des épines.

1. Si reverteris Israel, ait Dominus, ad me convertere ; si abstuleris offendicula tua a facie mea, non commoveberis.

2. Et jurabis : Vivit Dominus in veritate, et in judicio, et in justitia : et benedicent eum gentes, ipsumque laudabunt.

3. Hæc enim dicit Dominus viro Juda et Jerusalem : Novate vobis novale, et nolite serere super spinas :

Osée, 10, 12.

CHAP. IV. — 1. — Dieu répond à Israël. *Si reverteris... convertere.* Si Israël revient à moi, dit le Seigneur, il reviendra de captivité. L'hébr. a simplement : Si tu te retournes, Israël, retourne-toi vers moi. — *Si abstuleris offendicula tua,* tes idoles, selon S. Thomas, Raban Maur, Payne Smith, etc,, mais plus simplement tes offenses, tes péchés. — *Non commoveberis.* tu ne seras pas laissé en exil, tu ne seras plus errant.

2. — *Et jurabis.* « Hic jurabis pro confessione dicitur, et ad condemnationem idolorum, per quæ jurabat Israël ». S. Jérôme. On jure en effet par le Dieu qu'on adore ; V. Deut. VI, 13, X, 20. Is. XIX, 18 ; Amos VIII 14. — *Vivit Dominus,* forme solennelle du serment juif. V. Ruth, III, 13 ; I Rois, XIV, 41 ; II Rois II. 27 ; Job, XXVII, 2 : Nombr. XIV, 21, 28, etc. — *In veritate et justitia,* avec sincérité et en prenant garde à ne rien jurer d'injuste. « Si ista defuerint, nequaquam erit juramentum sed perjurium ». S. Jérôme. — *Et benedicent... laudabunt.* Souvenir des bénédictions promises aux patriarches, Gen. XII, 3, XVIII, 18, XXII, 18, etc. Les peuples païens béniront eux-mêmes le vrai Dieu, et partageront avec Israël le salut qui vient de Dieu. Le prophète déclare formellement que ce salut sera pour les nations la conséquence de la vraie conversion d'Israël au Seigneur. Il faut donc, avec S. Jérôme reporter au temps de Notre-Seigneur et à la mission des Apôtres l'accomplissement de cette prophétie. — *Eum,* Dieu, ou, selon quelques commentateurs, Israël par lequel le salut viendra aux nations.

3. — Toute la fin de ce chapitre contient un appel de Juda à la pénitence, appel que rend plus frappant l'annonce des malheurs prêts à fondre sur lui. — *Viro Juda.* Ce n'est plus d'Israël qu'il s'agit, mais de Juda, de tous les hommes de Juda, car אִישׁ, *vir*, a un sens collectif ; il est difficile de s'expliquer pourquoi S. Jérôme le traduit ici au singulier, et dans le verset suivant au pluriel. — *Novate vobis novale.* Cfr. Os. X, 12. — *Nolite... spinas.* « Hoc autem præcipitur viris Juda et Jerusalem, qui veram sectantur fidem, et habitant in Ecclesia, ut non seminent super spinas quas evangelicus sermo significat, quæ suffocent sementem Dei, sed prius novale faciant, et omnes suffodiant vepres, sentesque auferant ; ut munda semina munda arva suscipiant. Hoc est quod in alio loco dicitur : Ne miseritis margaritas vestras ante porcos... Matth. VII, 6. Quomodo enim potest Dei audire sermonem et concipere semina, et fructum facere, cujus animus ærumnis mundi plenus est » ? S. Jérôme. Cfr. aussi Sap. VII, 3 ; Matth. XIII, 7 et suiv.

4. Circumcidimini Domino, et auferte præputia cordium vestrorum, viri Juda, et habitatores Jerusalem; ne forte egrediatur ut ignis indignatio mea, et succendatur, et non sit qui extinguat, propter malitiam cogitationum vestrarum.

5. Annuntiate in Juda, et in Jerusalem auditum facite : loquimini, et canite tuba in terra : clamate fortiter, et dicite : Congregamini, et ingrediamur civitates munitas;

6. Levate signum in Sion. Confortamini, nolite stare, quia malum ego adduco ab aquilone, et contritionem magnam.

Sup. 1, 14.

7. Ascendit leo de cubili suo, et prædo gentium se levavit : egressus est de loco suo, ut ponat terram tuam in solitudinem : civitates tuæ vastabuntur, remanentes absque habitatore.

8. Super hoc accingite vos ciliciis,

4. Soyez circoncis pour le Seigneur, otez le prépuce de votre cœur, hommes de Juda et habitants de Jérusalem, de peur que mon indignation ne jaillisse et ne s'allume comme un feu, et que personne ne la puisse éteindre, à cause de la méchanceté de vos pensées.

5. Annoncez à Juda, faites entendre à Jérusalem, parlez, sonnez le clairon dans le pays; criez fortement, et dites : Assemblez-vous, entrons dans les villes fortes.

6. Levez l'étendard en Sion, fortifiez-vous, ne vous arrêtez pas, parce que j'amène de l'aquilon un fléau et une grande ruine.

7. Le lion s'élève de son repaire, le voleur des nations s'est levé; il est sorti de son pays pour réduire ta patrie en un désert; tes villes seront détruites et resteront sans un habitant.

8. Couvrez-vous donc de cilices,

---

4. — Les images se succèdent brusquement dans Jérémie. — *Circumcidimini Domino...* Enlevez de votre cœur et de votre esprit tout ce qui est contraire à la loi divine. V. Deut. x, 16; xxx, 6; Rom. II, 29; Coloss. II, 11; Phil. III, 3. — *Ut ignis.* L'image du verset précédent reparait. La colère de Dieu brûlera toutes ces broussailles, c'est-à-dire punira les péchés dont Juda n'aura pas débarrassé sa conscience. Le feu est souvent le symbole de la justice et de la vengeance divines, V. Is. IX, 18; x, 17, et Deut. IV, 3. — *Non sit qui extinguat.* Rien sur cette terre ne peut s'opposer aux vengeances divines.

5. — Quelques commentateurs, Michælis, Payne Smith, etc., font commencer ici une nouvelle prophétie. Il semble plus rationel d'en reporter le commencement au ℣. 3, comme nous l'avons fait · ce qui suit n'est en effet qu'une description plus détaillée du châtiment dont Juda est menacé, et qu'il ne peut éviter qu'en se convertissant. — *Annunciate... et dicite.* Nous sommes transportés au commencement de l'invasion qui va punir le peuple de son infidélité. Les ennemis sont sur le point d'envahir les frontières, et le trouble et la confusion des Juifs se manifestent par cette accumulation de précautions tardives et inutiles. — *Ingrediamur...* c'est le cri des vaincus ou des gens qui ne se sentent pas en état de supporter l'attaque des envahisseurs.

6. — *Levate signum in Sion,* pour indiquer aux fuyards qu'ils trouveront là un refuge, parce que c'est la plus forte de leurs forteresses, LXX : ἀναλαβόντες φεύγετε εἰς Σιών. — *Confortamini,* V. Is. x, 31, sens peu acceptable. Hébr. : העיזו, mettez vos possessions en sûreté par la fuite. LXX : σπεύσατε. — *Ab aquilone.* V. I, 13, 14, 15, et les notes. — *Contritionem magnam,* expression souvent employée par Jérémie, VI, 1; XLVIII, 3; L, 22; LI, 54, et qui désigne toujours les calamités envoyées par Dieu à son peuple, V. aussi Soph. I, 10.

7. — *Leo,* c'est bien certainement le roi des Chaldéens, V. L, 17; Dan. VII, 14. D'autres commentateurs, avec moins de vraisemblance, ne voient ici qu'une métaphore générale désignant l'ennemi. — *Prædo gentium,* V. xxv, 9. — *Ponat... absque habitatore,* V. II, 15. — *Vastabuntur*, hébr. תצינה, απαξ λεγομενον, dit Payne Smith, assertion réfutée avec raison par Nægelsbach, qui voit dans ce verbe le kal de נצה qui doit être pris ici dans un sens intransitif.

8. — *Super hoc... ululate.* Cfr. Joël, I, 13; Mich. I, 8, et plus bas, VI, 26. — *Non est aversa...* parce que les Juifs n'ont pas tenu

pleurez, et hurlez, car la colère et la fureur du Seigneur ne sont pas détournées de nous.

9. En ce jour-là, dit le Seigneur, le cœur du roi périra, comme le cœur des princes; les prêtres seront stupéfaits, et les prophètes seront consternés.

10. Et je dis : Hélas, hélas, hélas, Seigneur Dieu! as-tu donc trompé ce peuple et Jérusalem, en disant : Vous aurez la paix? Et voici que l'épée va les frapper jusqu'à la mort.

11. En ce temps-là, on dira à ce peuple et à Jérusalem : Un vent brûlant souffle dans les routes du désert, les routes de la fille de mon peuple, non pour vanner, et pour nettoyer.

plangite et ululate : quia non est aversa ira furoris Domini a nobis.

9. Et erit in die illa, dicit Dominus : Peribit cor regis, et cor principium : et obstupescent sacerdotes, et prophetæ consternabuntur.

10. Et dixi : Heu! heu! heu! Domine Deus, ergone decepisti populum istum et Jerusalem, dicens : Pax erit vobis : et ecce pervenit gladius usque ad animam?

11. In tempore illo dicetur populo huic et Jerusalem : Ventus urens in viis, quæ sunt in deserto viæ filiæ populi mei, non ad ventilandum, et ad purgandum.

---

compte des avertissements et ne se sont pas convertis. Même sous Josias la masse du peuple ne s'était pas sincèrement convertie. « Et leonem et sævissimam bestiam (le démon, a dit plus tard, S. Jérôme) vitare non possumus, nisi agamus pœnitentiam, et ad Dominum convertamur, non solum mente sed et opere, quamdiu enim ille vastat Ecclesiam et terram Juda, et Jerusalem quoque populatur, Dei ira perspicua est ». S. Jérôme.

9. — *Peribit cor regis...* Le roi, les princes désespéreront. — *Obstupescentes.* Dans leur effroi ils ne sauront à quoi se résoudre. Voir Ezech. IV, 17; Job. XVII, 9, XVIII, 20. — *Sacerdotes.* Ceux qui doivent diriger la nation auront perdu tout sang-froid. — *Prophetæ,* les faux prophètes, qui avaient si souvent promis le succès. — *Consternabantur.* Que deviendront-ils lorsque l'événement trompera leur attente?

10. — *Et dixi.* Le prophète effrayé de cette menace, interrompt Dieu. — *Heu, heu, heu,* V. I, 6. — *Decepisti.* Suivant quelques interprètes c'est par les faux prophètes que Dieu aurait trompé les Juifs, en permettant que leurs mensonges fussent crus par le peuple; Theodoret, Rosenmüller, Keil, Fausset, Reuss, etc.; mais avec Naegelsbach, nous préférons l'explication de S. Jérôme : « quia supra, III, 17, dixerat : In illo tempore vocabunt Jerusalem solium Dei, et congrebabuntur ad eam omnes gentes in monte Domini in Jerusalem, et nunc dicit : Peribit cor regis, etc., turbatur propheta et in se Deum putat esse mentitum : nec intelligit illud multa post tempora repromissum, hoc autem vicino futurum tempore. » Payne Smith remarque avec justesse qu'il était difficile au prophète de concilier ces promesses d'une gloire extraordinaire avec les menaces d'une humiliation nationale. Aujourd'hui, un juif qui lit les prophéties d'Isaïe et d'Abdias, en rejetant leur accomplissement spirituel dans le Christ, doit éprouver l'impression que Dieu a trompé son peuple. Ainsi Jérémie ne pouvait pas concilier la menace qu'il devait maintenant prononcer, soit avec sa prophétie précédente, soit avec les prédictions des prophètes venus avant lui. Le temps seul pouvait résoudre la difficulté. Cfr. I Petr. I, 10, 11. — *Pervenit... ad animam,* c'est-à-dire a fait une mortelle blessure : נפשׁ indique souvent en effet la vie, III Rois, XVII, 21; Exod. XXI, 23; Gen. XII, 13; Ps. CXVIII, 175, etc.

11. — Dieu, interrompu par le prophète, reprend la parole et continue de faire connaître les maux qui vont fondre sur Juda. — *In tempore illo,* au temps de l'invasion étrangère. — *Ventus urens.* L'ennemi est à présent figuré par un vent du désert, sans doute le terrible simoun qui arrive du sud-ouest à travers les déserts de sable. LXX : πνεῦμα πλανήσεως. — *In viis quæ sunt in deserto,* hébr. « des hauteurs du desert. » — *Viæ filiæ populi mei,* les chemins qui conduisent vers mon peuple. La fille de mon peuple, c'est-à-dire mon peuple. Cfr. Is. XVI, 1; LII, 2; Lam. IV, 22, et surtout Isaïe, XXII, 4, et plus bas, IX, 6. — *Non ad ventilandum.* Ce vent n'est pas léger comme celui qui suffit pour vanner le blé. — *Ad purgandum,* ni comme celui qui suffit pour enlever la paille de l'aire en y laissant le grain.

12. — *Spiritus... mihi.* Un vent violent

12. Spiritus plenus ex his veniet mihi : et nunc ego loquar judicia mea cum eis.
13. Ecce quasi nubes ascendet, et quasi tempestas currus ejus : velociores aquilis equi illius : væ nobis quoniam vastati sumus.

14. Lava a malitia cor tuum Jerusalem, ut salva fias : usquequo morabuntur in te cogitationes noxiæ?

15. Vox enim annuntiantis a Dan, et notum facientis idolum de monte Ephraim.
16. Dicite gentibus : Ecce auditum est in Jerusalem custodes venire de terra longinqua, et dare super civitates Juda vocem suam.

17. Quasi custodes agrorum facti sunt super eam in gyro : quia me

12. Mais un vent violent me vient de leur part. Et alors je prononcerai mes jugements contre eux.
13. Il monte comme les nuages. Ses chariots arrivent comme la tempête, ses chevaux sont plus vîtes que les aigles. Malheur à nous; car nous sommes perdus.
14. Jérusalem, lave ton cœur de sa méchanceté, afin d'être sauvée. Jusqu'à quand les pensées nuisibles demeureront-elles en toi?
15. Une voix de Dan l'annonce déjà, vers le mont d'Ephraïm on annonce l'idole.
16. Dites aux nations : on a appris à Jérusalem qu'il vient des assiégeants d'une contrée éloignée, qui font entendre leurs cris contre les villes de Juda.
17. Comme les gardiens des champs, ils environneront Jérusa-

---

viendra de ces voies du désert à moi, c'est-à-dire par obéissance à mes ordres. Mais cette explication, donnée par Corn. a Lapide, est bien contournée, et l'hébreu a simplement : Un vent plus plein que ceux-là (ceux qui servent ad ventilandum, etc.) m'arrive. — *Nunc ego loquar...* Ce ne sera plus par mes prophètes que je les jugerai, mais c'est moi-même alors qui les frapperai. Cf. I, 16.

13. — *Quasi nubes ascendet.* L'armée ennemie arrivera pour exécuter le jugement divin avec promptitude et en masses aussi épaisses que les nuées d'un orage, V. Ezech. XXXVIII, 16. — *Quasi tempestas currus ejus.* V. Isaïe, V, 28, LXVI, 15. — *Velociores aquilis equi illius,* Habacuc, I, 8, célèbre aussi la rapidité de la cavalerie chaldéenne, Cfr. II Rois, I, 23. — *Væ nobis.* Ou les lamentations des Juifs, ou le cri d'angoisse du prophète lui-même.

14. — *Lava a malitia cor tuum,* fais une pénitence non pas extérieure, mais vraie et intérieure, renonce même aux mauvais désirs de ton cœur. Cfr. Is. I, 16. — *Ut salva fias.* C'est le seul moyen de salut qui te reste. — *Usquequo... noxiæ?* non-seulement les péchés, mais les vains projets de délivrance fondés sur l'appui d'une puissance étrangère, de l'Egypte, par exemple; V. plus haut, II, 36.

15. — Il est grand temps de se repentir, car on signale déjà l'invasion. — *Dan,* la frontière nord de la Palestine, V. Jug. XX, 1. — *Idolum,* sens déjà adopté par le Targum, et qui ne peut guère s'expliquer qu'en supposant, comme S. Jérôme et Maldonat, que les sentinelles annoncent l'approche de l'idole Bel, c'est-à-dire des Chaldéens idolâtres. Hébr. et LXX plus simplement : « mal », le mal produit par l'invasion. — *De monte Ephraim,* la frontière nord du royaume de Juda, peu éloignée de Jérusalem. Le danger grandit rapidement.

16. — *Dicite gentibus.* A cause de l'importance extrême de cet événement, qui intéresse non-seulement la Judée, mais encore toutes les nations voisines. גוים n'a que très-rarement désigné les tribus d'Israël, V. Lam. I, 1. Impossible donc d'admettre le sens proposé par Meyer et Graf. — *In Jerusalem.* La nouvelle envoyée de Dan et du mont d'Ephraïm est arrivée à Jérusalem. — *Custodes,* les gardes de Nabuchodonosor, dit Cornelius. Mais l'hébreu נצרים signifie les assiégeants, d'après Gésésius et Keil, et nous adoptons volontiers leur interprétation. LXX : συστροφαὶ; le Targum : vendangeurs. — *Dare... vocem suam,* V. II, 15, le bruit que font les armées assiégeant toutes les villes de Juda, ou les ennemis qui font entendre leur cri de guerre.

17. — *Custodes agrorum.* Jérémie compare les assiégeants aux gardiens des moissons ou des troupeaux. Le soin qu'ils mettent à surveiller ce qui leur est confié, les assiégeants le mettront à empêcher toute évasion des assiégés et tout ravitaillement. — *Quia...* La

lem jour et nuit, parce qu'elle a provoqué ma colère, dit le Seigneur.

18. Tes actions et tes pensées t'ont attiré cela : c'est ta méchanceté, elle est pleine d'amertume, et elle t'a atteint au cœur.

19. Mes entrailles, mes entrailles sont percées de douleur, mon cœur est troublé en moi; je ne puis me taire, parce que j'ai entendu le bruit de la trompette, et le cri du combat.

20. On annonce malheur sur malheur, toute la terre a été détruite, mes tentes ont été abattues tout d'un coup, mes pavillons renversés subitement.

21. Jusqu'à quand verrai-je des fuyards, entendrai-je le son de la trompette?

22. C'est que mon peuple est insensé, et qu'il ne m'a pas connu. Ce sont des enfants insensés et déraisonnables : ils ne sont sages que pour faire le mal, ils ne savent pas faire le bien.

23. J'ai regardé la terre, elle était

ad iracundiam provocavit, dicit Dominus.

18. Viæ tuæ, et cogitationes tuæ fecerunt hæc tibi : ista malitia tua, quia amara, quia tetigit cor tuum.
Sap. 1, 3, 5.

19. Ventrem meum, ventrem meum doleo, sensus cordis mei turbati sunt in me : non tacebo, quoniam vocem buccinæ audivit anima mea, clamorem prælii.

20. Contritio super contritionem vocata est, et vastata est omnis terra : repente vastata sunt tabernacula mea, subito pelles meæ.

21. Usquequo videbo fugientem, audiam vocem buccinæ?

22. Quia stultus populus meus me non cognovit : filii insipientes sunt, et vecordes, sapientes sunt ut faciant mala, bene autem facere nescierunt.

23. Aspexi terram, et ecce vacua

---

raison de tout cela c'est que Juda a offensé Dieu et attiré sa colère.

18. — *Viæ tuæ... tibi*. Cfr. II, 19. — *Ista malitia tua*, tel est le fruit de ta malice, et tout ce que ton cœur en a retiré. « Quidquid ergo nobis accidit, nostro accidit vitio, qui dulcem Dominum in amaritudinem vertimus, et cogimus sævire nolentem. » S. Jérôme.

19. Suivant Grotius et Schnurrer, c'est le peuple qui parlerait ici et plaindrait son sort. Nous croyons préférable, avec presque tous les commentateurs, d'attribuer ces plaintes au prophète. C'est dans cet ordre d'idées que le Targum fait commencer ce verset par נביא אמר, le prophète dit. — *Ventrem*... mon ventre, mes entrailles, pour mon cœur, tout l'intime de mon être. Cfr. Job, XXX, 27, Lam. I, 20. Cant. V, 4, Is. XVI, 11. Ps. XXXIX, 9. — *Sensus cordis mei*. Hébr. קירות לבי, les murailles de mon cœur, c'est-à-dire mon cœur lui-même. — *Non tacebo*, ma douleur est telle que je ne puis m'empêcher de gémir. V. Is. XLII. 14, Soph. III, 17. — *Quoniam vocem*... Comment ne pas gémir en entendant les cris de guerre. — *Audivit*. Hébr. : tu as entendu, ô mon âme.

20. — *Contritio... vocata est*. On n'entend parler que de désastres, ils s'accumulent les uns sur les autres. V. Ps. XLI, 7. Ezech. VII, 26. — *Repente... tabernacula mea*, c'est-à-dire les tentes de mon peuple, dont le prophète ressent si vivement les douleurs, qu'il s'identifie avec lui. — *Pelles meæ*, répétition de l'idée précédente, les peaux avec lesquelles ces tentes sont faites.

21. — Combien de temps cet état de terreur durera-t-il? — *Fugientem*. Hébr. נס, l'étendard, celui des ennemis qu'on aperçoit toujours de la ville assiégée. Les LXX et la version syriaque ont traduit comme la Vulgate.

22. — Dieu répond à la question et aux plaintes du prophète : tout ce qui arrive est dû aux fautes de Juda, qui ne peut être que misérable, puisqu'il persévère dans son péché et dans sa folie, et n'a d'habileté que pour mal faire. Aussi longtemps qu'il fera mal, aussi longtemps il sera puni.

23. — Après cette réponse de Dieu le prophète reprend son discours et dépeint de nouveau l'aspect désolé qu'offrira son pays : « Propheta cernit in spiritu quæ ventura sunt, ut audiens populus terreatur, et, acta pœnitentia, nequaquam sustineat quæ formidat ». S. Jérôme. — *Vacua erat et nihili*. Le pays retourne au chaos décrit par la Gen.

erat, et nihili ; et cœlos, et non erat lux in eis.

24. Vidi montes, et ecce movebantur ; et omnes colles conturbati sunt.

25. Intuitus sum, et non erat homo : et omne volatile cœli recessit.

26. Aspexi, et ecce carmelus desertus : et omnes urbes ejus destructæ sunt a facie Domini, et a facie iræ furoris ejus.

27. Hæc enim dicit Dominus : Deserta erit omnis terra, sed tamen consummationem non faciam.

28. Lugebit terra, et mœrebunt cœli desuper : eo quod locutus sum, cogitavi, et non pœnituit me, nec aversus sum ab eo.

29. A voce equitis et mittentis sagittam, fugit omnis civitas : ingressi sunt ardua, et ascenderunt rupes : universæ urbes derelictæ sunt, et non habitat in eis homo.

vide et déserte; les cieux, et ils étaient sans lumière.

24. J'ai regardé les montagnes, et elles tremblaient; toutes les collines, et elles étaient ébranlées.

25. J'ai regardé, et il n'y avait plus d'homme : et tous les oiseaux du ciel s'étaient retirés.

26. J'ai regardé et j'ai vu le carmel changé en désert, et toutes les villes détruites devant la face du Seigneur, et par le souffle de sa colère.

27. Car le Seigneur dit : Toute la terre sera déserte; mais je ne la perdrai pas entièrement.

28. La terre sera en deuil, et les cieux se désoleront, parce que j'ai parlé. Je l'ai résolu, je ne m'en suis pas repenti, et je ne le rétracterai pas.

29. Au bruit du cavalier et de celui qui lance les flèches, toute la ville fuit. Ils se retirent aux lieux escarpés, et ils montent sur les rochers, toutes les villes sont abandonnées, et il n'y a plus d'hommes à les habiter.

I, 2, 14. Cfr. Is. XXXIV, 11. — *Cœlos... lux in eis.* Peut-être, d'après Grotius, la fumée produite par les incendies que l'ennemi a allumés, et qui obscurcit la lumière du soleil. En tout cas, cette image rappelle le jour du dernier jugement, Is. XIII, 10, Joel. II, 10, III, 15, Cfr. Ps. XVII, 9, 11, Ezech. XXXIV, 12, Amos, VIII, 9.

24. — Même les montagnes, ces fondements de la terre, sont ébranlées. Is. V. 25.

25. — *Homo... volatile cœli...* La désolation n'atteint pas seulement la terre, mais encore les cieux. Pour S. Jérôme, les oiseaux désignent seulement les volatiles apprivoisés par l'homme.

26. — *Aspexi.* Pour tous ces mots : Aspexi, vidi, intuitus sum, l'hébreu n'a qu'un mot, ראיתי, j'ai vu, dont la répétition produit un grand effet. — *Carmelus desertus*, non pas la montagne de ce nom, mais toutes les terres cultivées de Juda, V. Is. XXIX, 17, XXXII, 15, etc. — *A facie Domini...* V. Is. XIII, 13 Nah. I, 6.

27. — *Omnis terra*, tout le pays de Juda. — *Consummationem non faciam.* Dieu n'anéantira pas pourtant, comme autrefois, au temps de Sodome et de Gomorrhe; il laisse quelque espoir de restauration, V, 10, 18, XXX, 11, XLVI, 28, Lev. XXVI, 44.

28. — Mais sa résolution de punir est arrêtée. — *Ab eo*, des désastres qui viennent d'être énumérés. « Ipsa terra lugebit, eo quod Domini sententia ad finem usque pervenerit, nec pœnituerit eum super his quæ cogitaverit et locutus sit. Pœnitentia autem Dei dicitur, quando aufertur prædicta sententia, et ira sæviens ad finem usque non pervenit. Minatus est per Jonam, et impendentem gladium lacrymarum et gemituum multitudo superavit ». S. Jérôme.

29. — *A voce.* La description des désastres recommence. — *Equitis et mittentis sagittam.* V. I, 15. — *Omnis civitas*, chaque ville, toutes les villes de Juda. Leurs habitants cherchent un refuge dans les lieux les plus inaccessibles. — *Ingressi sunt.* Avant ces mots les LXX ont : εἰσέδυσαν εἰς τὰ σπήλαια. — *Rupes*, hébr. כפים, aramaïsme, dit Payne Smith, mais on le trouve déjà dans Job, XXX, 6. C'est de ce mot que vient le *Céphas* du Nouveau Testament. Aux temps anciens de leur

30. Mais toi, malheureuse, que feras-tu? Quand tu te revêtirais de pourpre, quand tu te parerais de joyaux d'or, et que tu te peindrais les yeux avec du stibium, tu travaillerais en vain à te faire belle. Tes amants te méprisent, ils n'en veulent qu'à ta vie.

31. J'entends une voix comme d'une femme en travail, déchirée par les douleurs de l'enfantement; c'est la voix de la fille de Sion mourante, qui étend les mains : Malheur à moi, car mon âme m'abandonne à cause de ceux qui ont été tués.

30. Tu autem vastata quid facies? cum vestieris te coccino, cum ornata fueris monili aureo, et pinxeris stibio oculos tuos, frustra componeris : contempserunt te amatores tui, animam tuam quærent.

31. Vocem enim quasi parturientis audivi, angustias ut puerperæ : Vox filiæ Sion intermorientis, expandentisque manus suas : væ mihi, quia defecit anima mea propter interfectos.

CHAPITRE V

Corruption universelle dans le peuple; la vérité et la bonne foi manquent dans la vie publique, (℣℣. 1-6). — Adultère du peuple, (℣℣. 7-9). — Son incrédulité, (℣℣. 10-18). — Son aveuglement et son ingratitude, (℣℣. 19-24). — Ses tromperies et sa violence, (℣℣. 25-29). — Conclusion accablante pour toutes les classes de la société, (℣℣. 30-31).

1. Parcourez les rues de Jérusalem, voyez et considérez; cherchez dans ses places, si vous trouvez un

1. Circuite vias Jerusalem, et aspicite, et considerate, et quærite in plateis ejus, an inveniatis virum

---

histoire, les Israélites se réfugiaient, lors des invasions des Madianites, dans les rochers et les forets. Jug. vi, 2, I Rois, xiii, 6.

30. — La Judée essayera en vain de se dérober au sort qui l'attend en déployant tous les artifices d'une courtisane. — *Vastata*, toi qui es sur le point d'être dévastée, dépouillée de tout. LXX : ταλαίπωρος. — *Cum*, hébr. כי, quand meme. — *Coccino*. V. Is. i, 18 et la note sur ce verset. — *Monili aureo*, hébr. des ornements ou des joyaux en or. LXX : κόσμῳ χρυσῷ. — *Pinxeris stibio oculos tuos*. Le פוך est un fard pour les yeux, extrait de l'antimoine. Les femmes arabes s'en servent beaucoup et l'appellent *Cohol*. On l'applique aux paupières, soit sec, soit réduit en pâte au moyen de l'huile, avec un stylet dont la pointe est émoussée, ou avec un pinceau : il accroit l'éclat des yeux qui semblent ainsi beaucoup plus grands et plus brillants. V. iv Rois, ix, 30, la note sur Is. liv, 11, Ezech. xxiii, 40. — *Frustra*. Tous ces efforts n'attendriront pas l'ennemi. — *Amatores tui*, ceux dont elle a recherché l'amour, plus haut, ii, 33. — *Animam*... c'est à ta vie qu'ils en veulent.

31. — *Ut puerperæ*, hébr. d'une femme qui enfante pour la première fois, V. vi, 24, xlix, 24. — *Filiæ Sion*, Jérusalem, V. Is. i, 8. — *Intermorientis*, hébr. : « qui gémit ». — *Interfectos*. Hébr. הרגים, la Vulgate avec les LXX et le Syriaque l'ont traduit au passif; peut-être vaut-il mieux lui donner le sens actif et traduire : à cause des meurtriers.

Chap. v. — Continuation de la même pensée. Dieu voudrait bien pardonner, mais il n'y a qu'iniquité et violation de la loi chez les Juifs.

1. — Dieu eût épargné Sodome s'il y eut trouvé dix justes, Gen. xviii, 32; il pardonnerait à Jérusalem si elle contenait un seul juste. — *Virum*. Il y avait encore quelques justes dans la ville, dit Nicolas de Lyre, entr'autres Jérémie et Baruch; il faut donc voir ici une hyperbole qui peint le ravage fait par l'impiété dans la ville sainte. Sur cet état de choses, V. Os. iv, 1, Mich. vii, 2, Is. lxiv, 5. — *Fidem*. hébr. « la

facientem judicium, et quærentem fidem : et propitius ero ei.

2. Quod si etiam, Vivit Dominus, dixerint : et hoc falso jurabunt.

3. Domine, oculi tui respiciunt fidem : percussisti eos, et non doluerunt : attrivisti eos, et renuerunt accipere disciplinam : induraverunt facies suas supra petram, et noluerunt reverti.

4. Ego autem dixi : Forsitan pauperes sunt et stulti, ignorantes viam Domini, judicium Dei sui.

5. Ibo igitur ad optimates, et loquar eis : ipsi enim cognoverunt viam Domini, judicium Dei sui : et ecce magis hi simul confregerunt jugum, ruperunt vincula.

homme qui agisse selon la justice, et qui cherche la vérité, et je pardonnerai à la ville.

2. S'il y en a qui jurent par moi, en disant : Vive le Seigneur, ils jurent faussement.

3. Tes yeux, Seigneur, regardent la vérité. Tu les as frappés, et ils ne l'ont pas senti; tu les as brisés, et ils n'ont pas voulu se laisser instruire. Leur front est devenu plus dur que la pierre, et ils n'ont pas voulu revenir.

4. Et moi je disais : Il n'y a peut-être que les pauvres qui sont sans sagesse, qui ignorent la voie du Seigneur, la loi de leur Dieu.

5. J'irai donc chez les grands, et je leur parlerai; car ce sont ceux-là qui connaissent la voie du Seigneur et la loi de leur Dieu. Et ceux-là tous ensemble, ont encore plus brisé le joug du Seigneur et rompu ses liens.

---

vérité », c'est-à-dire qui serve Dieu avec sincérité, sans hypocrisie. — *Ei*, non pas à cet homme, mais à la ville tout entière : l'hébr. לה enlève tout doute là-dessus.

2. — S'ils prenaient le nom de Dieu à témoin pour fortifier leur affirmation qu'ils sont justes, ils mentiraient encore et feraient un faux serment. — Suivant Rosenmüller, Maurer, Faussett, etc., si les Juifs prétendent, en jurant par le nom du vrai Dieu, prouver qu'ils l'adorent, ils mentent. — *Vivit Dominus*, IV, 2. — *Falso*. Ces faux serments sont opposés à la sincérité que Dieu réclame dans le verset précédent.

3. — *Domine... fidem*. Hébr. : « Seigneur, est-ce que tes yeux ne sont pas vers la vérité »? En traduisant *fidem*, S. Jérôme suit les LXX qui ont πίστιν. Dieu qui voit le fond des cœurs sait que les Juifs ne se sont pas convertis intérieurement. V. Deut. XXXII, 4; II Paral. XVI, 9. Payne Smith loue le sens adopté par les LXX et la Vulgate, car la foi n'est que l'adhésion à la vérité. — *Percussisti...* Plus Dieu a frappé et plus les Juifs pécheurs se sont endurcis. V. II, 30. Is. I, 5, IX, 13. — *Induraverunt... supra petram*, ils sont devenus plus durs que des pierres, Ez. II, 4; Isaïe reprochait à ses concitoyens d'avoir un front d'airain, XLVIII, 4. — *Noluerunt reverti*. C'est la pensée fondamentale de tout le chapitre. « Haud grave est plagis affici, sed plaga meliorem non fieri gravissimum est », dit S. Grégoire de Nazianze.

4. — Pour montrer plus vivement l'infidélité de toute la nation, le prophète feint de croire que le peuple seul est corrompu, et que les grands sont dans de meilleures dispositions. Mais il ne parle ainsi que pour reprendre davantage ses concitoyens, car le ỳ. 1 nous montre que personne n'est resté dans la bonne voie. — *Ego autem dixi*, en moi-même, j'ai pensé. — *Forsitan*. « Hoc autem dicit sermone dubitantis. juxta illud evangelicum : Mittam filium meum, fortitan ipsum reverebuntur », Matt. XXI, 37, ut ex ambiguitate sententiæ, et suspensione verborum liberum hominis monstraretur arbitrium ». S. Jérôme. — *Stulti*, les gens du peuple agissent follement à cause de leur ignorance. Nombr. XII, 11. — *Viam Domini*, la manière de vivre, de se conduire, prescrite par Dieu, IV Rois, XXI, 22; Is. XXIV, 9, etc. — *Judicium Dei sui*, ce que Dieu ordonne, IV Rois, XVII, 26, etc.

5. — *Optimates*, hébr. « les grands », LXX : ἁδρούς. — *Ipsi enim cognoverunt*, il est probable qu'à cause de leur position ils connaissent la loi. — *Simul*, hébr. יחדו, tous sans exception aucune. — *Confregerunt... vincula*, II, 20; Ps. II, 3.

6. C'est pourquoi le lion de la forêt les dévore, le loup qui sort le soir les détruit, le léopard a les yeux ouverts sur leurs villes; tous ceux qui en sortent sont pris; parce que leurs iniquités se sont multipliées, et que leurs désobéissances se sont accumulées.

7. En quoi puis-je vous être miséricordieux? Tes enfants m'ont abandonné, et ils jurent par ceux qui ne sont pas des dieux. Je les ai rassasiés, et ils sont devenus adultères : ils se précipitaient dans la maison des prostituées.

8. Ce sont des chevaux amoureux et emportés : chacun hennissait après la femme de son prochain.

6. Idcirco percussit eos leo de sylva, lupus ad vesperam vastavit eos, pardus vigilans super civitates eorum : omnis, qui egressus fuerit ex eis, capietur; quia multiplicatæ sunt prævaricationes eorum, confortatæ sunt aversiones eorum.

7. Super quo propitius tibi esse potero? filii tui dereliquerunt me, et jurant in his qui non sunt dii : saturavi eos, et mœchati sunt, et in domo meretricis luxuriabantur.

8. Equi amatores, et emissarii facti sunt : unusquisque ad uxorem proximi sui hinniebat.

Ezech. 22, 11.

---

6. — Aussi le châtiment va-t-il les atteindre. Selon Faussett, les animaux nommés dans ce verset sont des emblèmes des Babyloniens. D'après S. Jérôme ils désignent les Chaldéens, les Grecs et les Perses; suivant un commentateur anonyme, cité par Ottenzoser, ils indiquent trois grandes calamités qui vont désoler le pays : la peste, la guerre et la faim. Avec plus de simplicité on peut rappeler que, Lév., xxvi, 22, Dieu menace les transgresseurs de la loi de les châtier en leur envoyant des bêtes féroces qui les priveront de leurs enfants; IV Rois, xvii, 25, Dieu envoie des lions qui tuent quelques-uns des païens qui avaient été transportés dans le royaume d'Israël, parce que ceux-ci adorent de faux dieux. V. aussi Ezech. xiv, 15. — *Leo*, iv, 7. — *Lupus ad vesperam*, litt. « le loup du soir », V. Hab. i, 8; Soph. iii, 3. Suivant Rosenmüller, Keil, etc., il faut traduire le loup du désert, c'est-à-dire qui habite le désert; avec Gésénius nous maintenons le sens adopté par la Vulgate, le Targum, le Syriaque. — *Pardus vigilans*, le léopard qui guette toujours sa proie, Os. xiii, 7. — *Omnis... quia*, tous sont pécheurs, et tous seront punis. — *Aversiones* V. iii, 14.

7. — *Super quo*. Puisque les châtiments n'ont pas corrigé ce peuple, comment Dieu pourrait-il lui pardonner? La sainteté de Dieu exige qu'il ne laisse pas une telle iniquité impunie. — *Jurant in his*... Ils adorent les faux dieux, V. iv, 2. — *Qui non sunt dii*, héb. בלא אלהים, V. Deut. xxxii, 21. LXX : ἐν τοῖς οὐκ οὖσιν θεοῖς. — *Saturavi eos*, ce peuple ingrat que j'avais comblé de biens m'a trahi; Cfr. Deut. xxxii, 15; Os. xiii, 6; Neh. ix, 25, etc. — hébr. אשבע, je les ai fait jurer, je les ai fait se lier à moi par un serment de fidélité, semblable à celui des époux; mais évidemment la leçon massorétique ne vaut pas celle de la Vulgate et des LXX : ἐχόρτασα. — *Mœchati sunt*... Le verset suivant prouve que ce n'est pas seulement une image pour peindre l'idolâtrie des Juifs. Pourtant Nægelsbach admet, non sans vraisemblance, que nous devons voir ici cette image en même temps qu'une condamnation des mœurs dépravées des Juifs : il est certain en effet que les auteurs hébreux mêlent souvent dans un même discours deux choses assez distinctes. Et souvent en Orient les temples des idoles étaient des lieux de débauche. — *Luxuriabantur*, hébr. : « se précipitaient en foule. « Peut-être la vraie lecture du mot hébreu est-elle avec un ג au lieu de ד que les massorèthes ont conservée.

8. — *Equi amatores et emissarii*. Rien de plus compréhensible que cette comparaison, mais rien aussi de plus difficile à traduire littéralement sur l'hébreu, V. pour les diverses manières de traduire Rosenmüller et Maurer. Reuss : « Ils sont des étalons bien repus et vagabonds » S. Jérôme a dans son commentaire : « Equi amatores in feminas et emissarii » et ajoute . « Pro *emissariis* in hebraico scriptum est *mosechim*, quod omnes voce consona ἕλκοντες, id est, *trahentes*, transtulerunt, ut ostendatur magnitudo genitalium, juxta illud Ezechielis, quasi asinorum carnes eorum carnes (xxiii, 20). Hoc est quod in alio loco scriptum est : Assimilati sunt jumentis insipientibus et similes facti sunt illis (Ps. xlviii, 13). Simulque tantam ostendit libidinem, ut non

9. Numquid super his non visitabo, dicit Dominus? et in gente tali non ulciscetur anima mea?
10. Ascendite muros ejus, et dissipate, consummationem autem nolite facere; auferte propagines ejus, quia non sunt Domini.
11. Prævaricatione enim prævaricata est in me domus Israel et domus Juda, ait Dominus.
12. Negaverunt Dominum, et dixerunt : Non est ipse, neque veniet super nos malum : gladium et famem non videbimus.
13. Prophetæ fuerunt in ventum locuti, et responsum non fuit eis : hæc ergo evenient illis.

14. Hæc dicit Dominus Deus exercituum : Quia locuti estis verbum

9. Ne punirai-je pas cela, dit le Seigneur et ne me vengerai-je pas d'une nation pareille?
10. Escaladez ses murailles, détruisez mais ne perdez pas entièrement : arrachez ses rejetons, parce qu'ils ne sont pas au Seigneur.
11. Car la maison d'Israël et la maison de Juda m'ont été infidèles, dit le Seigneur.
12. Ils ont nié le Seigneur, et ils ont dit : Ce n'est pas lui, il ne nous arrivera aucun mal, nous ne verrons ni le glaive, ni la famine.
13. Les paroles des prophètes n'ont été que du vent, et ils n'ont pas reçu d'oracles. Voici donc ce qui leur arrivera.
14. Le Seigneur, Dieu des armées dit : Parce que vous avez parlé

---

solum appetitum voluptatis, sed χρεμετισμὸν, id est hinnitum vocet, et servet equorum furentium ad libidinem metaphoram ».
9. — ℣. 29, IX, 9 ; XLIV, 22.
10. — Dieu appelle les ennemis de son peuple à exécuter ses ordres et à venger sa justice outragée. — *Ascendit muros ejus.* Ce ne sont pas les murs de Jérusalem que le prophète désigne ici (V. le ℣. suiv.). Souvent le peuple de Dieu est comparé à une vigne, Is. III, 14 ; ℣. 7, Ps. LXXXIX, 9-13 ; Matt. XXI, 33-41, et Jérém. aussi, II, 21. Ici la vigne est entourée d'un mur (dans Is. V. 2, il n'y a qu'une haie); c'est ce mur que les pillards vont escalader pour détruire les plants. L'hebr. שרות, rendu *muros* par la Vulgate, προμαχῶνας par les LXX, ne se trouve qu'ici sous cette forme; partout ailleurs on trouve שירות. — *Consummationem... facere.* V. IV, 27. Grotius et quelques autres commentateurs voient dans ces mots un avertissement donné par Dieu aux Juifs que ce ne sera pas la fin de leurs malheurs et que sa justice ne s'apaisera pas si facilement; nous n'admettons pas ce sens, à cause de la promesse du Lév. XXVI, 44, d'après laquelle le peuple de Dieu ne sera jamais totalement détruit. C'est ce qu'indiquent aussi les mots suivants. — *Auferte propagines...* Epargnez le tronc et ne coupez que les branches, c'est-à-dire ceux qui se sont adonnés à l'idolâtrie. Cfr. Is. XVIII, 5 et Matth. XV 13. Les LXX et le Syriaque, ont un sens tout différent : « Laissez les fondations parce qu'elle sont au Seigneur ».
11. — V. III, 20. — *Domus Israel et domus Juda.* Jérémie n'a donc pas en vue ici la seule ville de Jérusalem ou le royaume de Juda, mais tout le peuple hébreu, qui a si souvent renié Dieu.
12. — *Negaverunt... non est ipse.* Les Israélites ne nient pas l'existence de Dieu, ils nient seulement que Dieu soit tel que le prêchent les prophètes, c'est-à-dire qu'il doive envoyer à son peuple de tels châtiments. C'est ce que font bien comprendre les LXX : οὐκ ἔστιν ταῦτα. Le Targum : Aucun bien ne nous vient de lui. — *Neque veniet...* Nous n'avons rien à craindre de sa part.
13. — *Prophetæ... locuti.* Litt., « les prophètes sont un vent, un souffle », leurs menaces n'ont aucune importance. — *Responsum non fuit in eis.* « Nec habuerunt responsum, hoc est oraculum », S. Jerôme. Hébr. הדבר אין בהם, celui qui parle, c'est-à-dire l'esprit de Dieu, n'est pas en eux. LXX : λόγος κυρίου οὐχ ὑπῆρχεν ἐν αὐτοῖς. — *Hæc ergo... illis.* Le mal dont ils nous ont menacés retombera sur eux. La plupart des commentateurs voient dans ces mots les paroles des Juifs. S. Jérôme les attribue à Jérémie, qui menace ainsi ses compatriotes des maux dont la description suit.
14. — Le prophète reprend la parole et transmet les ordres de Dieu. — *Verba mea.* Même dans la bouche de Jérémie ce sont toujours les ordres de Dieu. — *Ignem... ligna.* Tous les châtiments que tu annonceras s'accompliront et consumeront le peuple comme le feu brûle le bois. Cfr. XXIII, 29 ; et Is. V. 24.

ainsi, je mets mes paroles dans ta bouche comme un feu, et ce peuple sera comme du bois, et ce feu le dévorera.

15. J'amène contre vous un peuple des plus reculés, maison d'Israël, dit le Seigneur, un peuple vigoureux, un peuple ancien, un peuple dont vous ne saurez pas la langue, et vous ne comprendrez pas ce qu'il dira.

16. Son carquois est comme un sépulcre ouvert : tous sont des héros.

17. Il mangera tes moissons et ton pain, il dévorera tes fils et tes filles; il mangera tes moutons et tes bœufs; il dépouillera tes vignes et tes figuiers, et il brisera avec son épée les villes fortes dans lesquelles tu mets ta confiance.

18. Pourtant même en ce temps-là, dit le Seigneur, je ne vous exterminerai pas entièrement.

19. Que si vous dites : Pourquoi le Seigneur notre Dieu nous a-t-il fait tout cela? Tu leur diras : Comme vous m'avez abandonné pour servir un dieu étranger dans votre pays; ainsi vous servirez des étrangers dans une terre qui ne sera pas la vôtre.

istud : ecce ego do verba mea in ore tuo in ignem, et populum istum in ligna, et vorabit eos.

15. Ecce ego adducam super vos gentem de longinquo, domus Israel, ait Dominus ; gentem robustam, gentem antiquam, gentem cujus ignorabis linguam, nec intelliges quid loquatur.

16. Pharetra ejus quasi sepulcrum patens, universi fortes.

17. Et comedet segetes tuas, et panem tuum : devorabit filios tuos, et filias tuas : comedet gregem tuum et armenta tua : comedet vineam tuam, et ficum tuam : et conteret urbes munitas tuas, in quibus tu habes fiduciam, gladio.

28. Verumtamen in diebus illis, ait Dominus, non faciam vos in consummationem.

19. Quod si dixeritis : Quare fecit nobis Dominus Deus noster hæc omnia? dices ad eos : Sicut dereliquistis me, et servistis deo alieno in terra vestra, sic servietis alienis in terra non vestra.

Infr. 16, 10.

« Sic Deus ignis consumens dicitur, ut consumat in nobis, si super fundamentum Christi ædificaverimus, ligna, fenum, stipulum ». S. Jérôme.

15. — *Ecce ego... de longinquo*. Cfr. IV, 16. Moïse avait déjà fait une pareille menace, Deut. XXVIII, 49. — *Domus Israel*. Après la captivité des dix tribus Juda se regardait comme le véritable peuple de Dieu, le seul Israël. — *Gentem robustam*, Cfr. Gen. XLIX, 24; Mich. VI, 2. — *Antiquam* un peuple fameux depuis des siècles pour sa bravoure et son caractère belliqueux. — *Cujus... quid loquatur*. Suivant Henderson, cela se rapporte au langage primitif des Babyloniens qu'ils apportèrent, dit-il, de leurs montagnes natales, langage analogue à celui des Perses, non à l'araméique ou à quelque dialecte sémitique, et parent du moderne Kurde. V. aussi la note sur Is. XXXVI, 11 ; nous croyons la solution qu'elle donne plus probable que l'hypothèse d'Henderson.

16.—*Pharetra... patens*. De même qu'un seul sépulcre peut contenir plusieurs cadavres, de même le carquois du Chaldéen est rempli de flèches qui feront beaucoup de morts. V. I, 15, IV, 29 ; Is. XXII, 6.

17. — *Comedet... devorabit*, il détruira, Cfr. III, 21, X, 25. Hitzig a prétendu tirer de là la preuve que les Scythes, dont, suivant lui, il s'agit ici, V. I, 15, étaient cannibales. Keil traite tout simplement cette remarque d'absurde. — *Conteret*, ירשש, il détruira ; ce mot ne se retrouve que Mal. I, 4. LXX ἀλοήσουσιν. — *In quibus... fiduciam*, V. IV, 5. — *Gladio*, c'est-à-dire tous les ennemis, comme Lévit. XXVI, 6, ou toutes les machines de guerre employées dans les siéges, V. XXXIII, 4 et Ezech. XXVI, 9.

18. — V. 10 et IV, 27.

19.— Dieu donne la raison du châtiment qui va frapper Juda. V. Deut. XXVIII, 47, 48. — *In terra non vestra*. Menace de la déportation et de la captivité de Babylone : « Haud du-

20. Annuntiate hoc domui Jacob, et auditum facite in Juda dicentes :

21. Audi, popule stulte, qui non habes cor : qui habentes oculos, non videtis, et aures, et non auditis.

22. Me ergo non timebitis, ait Dominus; et a facie mea non dolebitis? Qui posui arenam terminum mari, præceptum sempiternum, quod non præteribit : et commovebuntur, et non poterunt; et intumescent fluctus ejus, et non transibunt illud.

23. Populo autem huic factum est cor incredulum et exasperans, recesserunt et abierunt.

24. Et non dixerunt in corde suo : Metuamus Dominum Deum nostrum, qui dat nobis pluviam temporaneam et serotinam in tempore suo; plenitudinem annuæ messis custodientem nobis.

25. Iniquitates vestræ declinaverunt hæc : et peccata vestra prohibuerunt bonum a vobis :

26. Quia inventi sunt in populo

20. Annoncez ceci à la maison de Jacob; faites-le entendre en Juda, et dites :

21. Ecoute, peuple insensé qui es sans cœur; qui as des yeux et ne vois pas; des oreilles et n'entends pas.

22. Ne me craindrez-vous donc pas, dit le Seigneur, et ne serez-vous pas effrayés devant ma face? moi qui ai fait du sable une borne à la mer, comme une loi éternelle qu'elle ne violera pas. Ses flots s'agiteront, et ne pourront aller au-delà; ils s'enfleront et ne pourront dépasser ces limites.

23. Mais ce peuple a un cœur incrédule et rebelle, ils se sont détournés et s'en sont allés.

24. Ils n'ont pas dit dans leur cœur : Craignons le Seigneur notre Dieu, qui nous donne en leur temps les premières et les dernières pluies, et qui nous conserve l'abondance des moissons annuelles.

25. Vos iniquités ont détourné tout cela, et vos péchés vous ont enlevé ces biens.

26. Car il s'est trouvé parmi mon

---

bium quin Babylonis atque Chaldeæ (in terra)». S. Jérôme. Ces derniers mots prouvent bien, dit Neumann, que les ennemis d'Israël ne peuvent être les Scythes, nation vagabonde et qui n'emmenait pas de prisonniers.

20. — *Annunciate*, vous tous, auditeurs du prophète, qui avez à cœur le salut du peuple. — *Domui Jacob*. Ces mots désignent fréquemment tout le peuple d'Israël, V. Nombr. XXIII, 7; Deut. XXXII, 9; Jer. X. 25. Amos, VI, 7; mais ici, comme dans d'autres endroits, Is. IX, 7, XVII, 4; Mich. I, 5, il désigne le royaume des dix tribus, par opposition à Juda qui désigne le royaume de ce nom.

21. — Moïse, Deut. XXIX, 3; Isaïe, VI, 9, décrivent en termes semblables l'endurcissement et l'aveuglement du peuple. Cfr. aussi Ezech. XII, 22.

22. — La mer m'obéit mieux que vous. Combien êtes-vous donc au-dessous des éléments inanimés, vous qui ne vous servez de votre intelligence que pour m'offenser! V. Job, XXVI, 10, XXXVIII, 10, 11; Prov. VIII, 29; Apoc. XV, 4.

23. — *Recesserunt et abierunt*. Ce peuple ne fait que s'éloigner davantage de moi.

24. — La vue de la puissance de Dieu n'a eu aucune efficacité et ne les a pas ramenés au bien; la considération de ses bienfaits ne sera pas plus puissante. — *Pluviam temporaneam et serotinam*. V. III, 3. Cfr. Deut. XI, 14; Joel, II, 23. — *Plenitudinem annuæ messis...* שבעת חקות קציר, les semaines déterminées de la moisson, c'est-à-dire les sept semaines allant du seizième jour de Nisan jusqu'à la Pentecôte, temps auquel on faisait la moisson en Palestine, et durant lequel il ne pleuvait pas. V. I. Rois, XII, 15; Exod., XXIII, 16, XXXIV, 22; Deut. XVI, 9. Quelques commentateurs, sans motif sérieux, ont traduit שבעת par serments.

25. — *Declinaverunt*, ont éloigné de vous tous ces biens, toutes ces bénédictions. V. III, 3, IV, 18. Il est probable que Jérémie fait ici allusion à des faits bien connus de ses contemporains. Suivant Jarchi, c'est une menace prophétique.

26. — V. Prov. I. 11, 17, 18; Hab. I, 15.—

peuple des impies qui dressent des embûches comme des oiseleurs, et qui tendent des filets et des piéges pour prendre les hommes.

27. Comme une trappe est pleine d'oiseaux, leurs maisons sont pleines de fraude : ainsi ils deviennent grands et riches.

28. Ils sont gras et épais, et ils violent honteusement ma loi. Ils ne jugent pas la cause de la veuve : ils ne soutiennent pas celle du pupille, et ils ne rendent pas justice aux pauvres.

29. Ne punirai-je pas cela, dit le Seigneur, et ne me vengerai-je pas d'une nation pareille ?

30. Des choses étranges et étonnantes se passent dans ce pays.

31. Les prophètes prophétisaient le mensonge comme des prophéties; les prêtres leur applaudissaient et mon peuple aimait ces choses. Qu'arrivera-t-il donc à la fin de tout cela?

meo impii insidiantes quasi aucupes, laqueos ponentes et pedicas ad capiendos viros.

27. Sicut decipula plena avibus, sic domus eorum plenæ dolo; ideo magnificati sunt et ditati.

28. Incrassati sunt et impinguati; et prætericrunt sermones meos pessime. Causam viduæ non judicaverunt, causam pupilli non direxerunt, et judicium pauperum non judicaverunt. *Isai.* 1, 23; *Zach.* 7, 10

29. Numqud super his non visitabo, dicit Dominus? aut super gentem hujuscemodi non ulciscetur anima mea?

30. Stupor et mirabilia facta sunt in terra :

31. Prophetæ prophetabant mendacium, et sacerdotes applaudebant manibus suis : et populus meus dilexit talia : quid igitur fiet in novissimo ejus?

Impii. Ce ne sont plus seulement, dit S. Jérôme, des pécheurs : « impietas aperte negat Deum, iniquitas atque peccatum, si confiteatur errorem, facile ad misericordiam flectit Deum. » — *Insidiantes quasi aucupes.* Image facile à comprendre, mais difficile à traduire sur l'hébreu; voici le sens adopté par Maurer : « Insidiatur ut desidunt aucupes. » S. Jérôme : « Quodque nos diximus : Insidiantes quasi aucupes, et in LXX non habetur, Aquila et Symmachus transtulerunt *Jasir,* quasi rete aucupis, quod etiam qui bonus inter eos videtur et rectus, instar aucupis tendat insidias, dum invicem se venantur ad mortem, et aliorum damnis atque dispendiis suas complent domos, ut impleatur philosophorum illa sententia : Omnis dives, aut iniquus, aut hæres iniqui ». — *Laqueos ponentes,* hébr. משחית. Cfr. Ezech. xxi, 36.

27. — *Plenæ dolo,* pleines de richesses acquises par la ruse, V. le comm. de S. Jérôme dans le verset précédent. Cfr. Ps. LXXII, 12, 18-20.

28. — *Incrassati.* V. Deut. XXXII, 15. — *Prætererunt sermones meos pessime.* S. Jérôme a adopté la traduction de Symmaque et de Theodotion, et chez les modernes est suivi par J. D. Michaelis. Tel qu'il est ponctué, l'hébreu peut signifier : ils dépassent les actions mauvaises des autres hommes, c'est-à-dire ils sont plus méchants que tous les autres. Suivant Faussett, ils sont pires même que les Gentils, II, 33; Ezech, v, 6, 7. — *Causam...* V. Is. I, 23. — *Judicium pauperum non judicaverunt.* Ne pas rendre justice aux pauvres est toujours repris sévèrement par Dieu. Is. III, 15.

29. — Répétition du ℣. 9. Cfr. Malach. III, 5.

30. — Se rapporte encore plus au verset suivant qu'aux précédents; mais surtout est avec le ℣. 31 comme un résumé de la corruption du peuple tout entier. Cfr. XXIII, 14 et Os. VI, 10.

31. — *Prophetæ... mendacium,* V. XIV, 15, XXIII, 25, 26; Ezech. XIII, 6. — *Sacerdotes applaudebant manibus suis.* Litt. les prêtres se conduisent sous la direction des faux prophètes, ou agissent d'accord avec les faux prophètes. V. XXIX, 24-32, un exemple de la manière dont les prêtres agissaient d'après les paroles des faux prophètes pour maintenir leur influence sur le peuple. — *Populus... talia.* Le peuple ne déteste pas d'être ainsi trompé. V. Amos, IV, 5; Mich. II. 11. — *Quid... in novissimo ejus?* « Quid igitur facient cum novissimum judicii tempus advenerit, sive captivitatis necessitas. » S. Jérôme.

CHAPITRE VI

Exhortation à s'enfuir de Jérusalem, (℣℣. 1-8). — Le prophète se sent pressé intérieurement d'annoncer la sentence d'extermination, à cause de la corruption universelle dont il est le témoin, (℣℣. 9-15). — Israël refusant de l'écouter, le prophète annonce aux nations le jugement qui va être exécuté par un peuple du Nord, (℣℣. 16-26). — Conclusion, (℣℣. 27-30).

1. Confortamini, filii Benjamin, in medio Jerusalem, et in Thecua clangite buccina, et super Bethacarem levate vexillum : quia malum visum est ab aquilone, et contritio magna.

2. Speciosæ et delicatæ assimilavi filiam Sion.

3. Ad eam venient pastores, et greges eorum; fixerunt in ea tentoria in circuitu : pascet unusquisque eos qui sub manu sua sunt.

1. Fortifiez-vous, fils de Benjamin, au milieu de Jérusalem; sonnez de la trompette à Thecua; levez l'étendard sur Bethacara, car le mal est apparu du côté de l'aquilon et une grande ruine.

2. J'ai comparé la fille de Sion à une femme belle et délicate.

3. Les pasteurs et leurs troupeaux viendront à elle, ils dresseront leurs tentes autour de ses murs; chacun paîtra ceux qui lui appartiennent.

Chap. vi. — La condamnation est prononcée d'une manière irrévocable, elle ne tardera pas à frapper le peuple.

1. — *Confortamini,* LXX, ἐνισχύσατε, traduction qu'on ne peut accepter qu'en lui donnant, avec Cornelius a Lapide un sens ironique. Hébr. העזו, fuyez. — *Filii Benjamin.* Jérusalem était située dans la tribu de Benjamin, qui était séparée de celle de Juda par la vallée de Hinnom. Jos. xv, 8, xviii, 16 et suiv. La ville était habitée par des membres de ces deux tribus, I Par. ix, 2 et suiv. Jérémie s'adresse aux Benjaminites parce qu'ils sont ses compatriotes. — *In Thecua,* ville de la tribu de Juda, patrie d'Amos, à douze milles au S.-E. de Jérusalem. V. Jos. xv, 59. Les ruines, situées sur une colline, s'appellent aujourd'hui Tekûa, Robinson, Palest. t. II, p. 182. C'était la dernière ville de Juda, sur le bord du désert. Il y a dans l'hébreu un jeu de mots intraduisible. — *Bethacarem,* suivant S. Jérôme, c'est un petit hameau entre Jérusalem et Thecua, situé sur une colline, et qui existait encore de son temps. C'est probablement, dit Keil, la colline appelée aujourd'hui Jebel Fureidis, la colline du Franc. D'après le Targum et les Rabbins, c'est non un nom de lieu, mais simplement une maison de garde dans une vigne, telle que nous en voyons dans Is. v, 2. L'opinion de S. Jérôme est plus probable, et les LXX traduisent par un nom propre Βαιθαχαρμὰ. — *Levate vexillum,* dressez un signal pour avertir de l'approche de l'ennemi. On peut conjecturer d'après Jug. xx, 38-40, que משאת indique un feu allumé. — *Ab aquilone,* V. i, 15. Comme l'invasion vient du Nord, il est naturel que les fuyards se dirigent vers le Sud. — *Contritio magna,* iv, 6.

2. — *Speciosæ et delicatæ assimilavi*... L'hébr. doit se traduire différemment, d'après Maurer, Keil, Reuss, etc. « La belle et délicate fille de Sion, je la détruirai. » דמיתי ne pourrait avoir le sens de comparer qu'au pihel, et dans ce cas il se construit avec ל ou אל, V. Is. xl, 18, 25, xlvi, 5; Lam. ii, 13; Cant. i, 9 Rosenmüller. Il a ici le sens qu'il a dans Os. iv, 5, et que S. Jérôme lui a alors conservé. Les LXX ont un sens tout différent : ἀφαιρεθήσεται τὸ ὕψος σου. Payne Smith adopte la traduction de la Vulgate et Reuss déclare que ce passage doit être corrompu, à cause des différences des anciennes versions. Dans le sens de la Vulgate, ce passage peut signifier que Jérusalem est trop pleine de luxe et trop habituée aux jouissances de toute sorte pour supporter les privations d'un siège.

3. — *Ad eam,* autour de Jérusalem. — *Pastores et greges eorum,* les chefs ennemis et leurs armées; les rois sont souvent désignés sous le nom de pasteurs, supra, iii, 15. Le Targum dit du reste : les rois et leurs armées viendront à elle. — *Fixerunt... tentoria in circuitu,* Cfr. i, 15. — *Eos qui sub manu sua sunt,* la place que chacun occupe : יד a quelquefois le sens de lieu, d'espace, Gen. xxxiv, 21;

4. Prononcez contre elle la guerre sainte, allez; escaladons-la en plein midi. Malheur à nous, parce que le jour s'abaisse; et que les ombres du soir s'allongent.

5. Allons, montons dans la nuit, et détruisons ses maisons.

6. Car le Seigneur des armées dit : Coupez ses arbres, élevez autour de Jérusalem un rempart. C'est la ville de la punition, parce que toute sorte de calomnie est au milieu d'elle.

7. Comme la citerne rafraichit l'eau, ainsi elle a gardé toute fraîche sa méchanceté. On n'entend parler que d'injustice et d'oppression, je n'y vois jamais que des blessures et des plaies.

4. Sanctificate super eam bellum; consurgite, et ascendamus in meridie : væ nobis, quia declinavit dies, quia longiores factæ sunt umbræ vesperi.

5. Surgite, et ascendamus in nocte, et dissipemus domos ejus.

6. Quia hæc dicit Dominus exercituum : Cædite lignum ejus, et fundite circa Jerusalem aggerem : Hæc est civitas visitationis, omnis calumnia in medio ejus.

7. Sicut frigidam fecit cisterna aquam suam, sic frigidam fecit malitiam suam : iniquitas et vastitas audietur in ea, coram me semper infirmitas et plaga.

Nomb. II, 17; Deut. XXIII, 14; Is. LVI, 5, et dans ce dernier endroit, S. Jérôme l'a traduit par *locum*.

4. — Le prophète fait parler les ennemis eux-mêmes qui s'encouragent à attaquer la ville. — *Sanctificate super eam bellum*, V. Is. XII, 3. Les ennemis sanctifient la guerre, en s'y préparant par une cérémonie religieuse, V. plus bas, XXII, 7; LI, 27, 28; Joël, VI, 9; Soph. I, 7; Ezech. XXI, 26-28. D'ailleurs, c'est à une guerre sainte qu'ils vont, puisqu'elle est faite par l'ordre de Dieu. LXX : Παρασκευάσασθε. — *In meridie*, c'est-à-dire, tout d'un coup, inopinément, parce qu'on donnait rarement l'assaut à ce moment de la journée. S. Jérôme explique autrement cette expression : « Non per noctem et insidias, sed plena luce pugnemus : nullus enim potest nobis resistere. » Suivant d'autres commentateurs c'est une preuve de l'avidité, du désir de pillage des ennemis. — *Væ nobis...* Les ennemis s'indignent de voir que dès leur arrivée, et du premier coup, ils n'aient pas pu emporter la ville d'assaut. — *Declinavit dies*, litt. « le jour tourne », Cfr. Ps. LXXXIX, 9. — *Longiores...* Ps. CXIII, 33. S. Jérôme et beaucoup de commentateurs après lui, rapprochent de cette belle expression les vers de Virgile (Eglog. I, 83, 84) :

Et jam summa procul villarum culmina fumant :
Majoresque cadunt altis de montibus umbræ.

5. — En dépit des ténèbres, les ennemis se préparent à attaquer la ville.

6. — Les ennemis agissent d'après l'ordre de Dieu. — *Dominus exercituum*. Rien ne convient mieux à Dieu dans le cas présent que ce nom, puisqu'il commande les mouvements de ces innombrables armées. — *Cædite lignum ejus*. Allusion au Deut. XX, 19, 20, où Israël reçoit la défense, quand il assiége une ville, de couper tous les arbres pour les besoins du siége. Ici l'ennemi reçoit l'ordre d'agir tout différemment. Israël peut voir déjà par là quel sera le caractère sans pitié de la guerre qu'il aura à subir. — *Fundite... aggerem*. On voit dans l'ouvrage de Layard, 2e série, pl. 14, des soldats qui préparent des collines de ce genre pour donner l'assaut à Lachis. Aussitôt que ces masses de terre atteignaient la hauteur des murs de la ville, on donnait l'assaut, V. II Rois, XX, 15; Is. XXXVII, 33; Ezech. XVII, 17 et Jér. XXXII, 24; XXXIII, 4. — *Hæc est civitas visitationis*, c'est cette ville qui doit être châtiée. LXX : ὦ πόλις ψευδής. — *Omnis calumnia...* Comme il n'y a dans son sein que violence, elle sera entièrement punie.

7. — *Sicut frigidam... malitiam suam.* « Quomodo cisterna vel lacus frigidam facit aquam suam, sic in medio Jerusalem, malitia quæ in ea est omnem calorem perdidit vitæ. Et hoc notandum, quod Santo Spiritu accensi, ferventes appellentur; mala autem frigida sint. Unde et illud scriptum est, Matth. XXIV, 12, quod in novissimis diebus, quando multiplicata fuerit iniquitas, refrigescet charitas multorum? » S. Jérôme. Les LXX et le syr. ont le même sens que la Vulgate. Hitzig, Payne Smith, Reuss, traduisent aussi l'hébreu d'une manière analogue; mais la plupart des autres commentateurs adoptent une traduction différente : Comme une fontaine répand toujours ses eaux, ainsi ils répandent sans interruption leur iniquité. L'image seule diffère,

8. Erudire Jerusalem, ne forte recedat anima mea a te, ne forte ponam te desertam, terram inhabitabilem.

9. Hæc dicit Dominus exercituum : Usque ad racemum colligent quasi in vinea reliquias Israel; converte manum tuam quasi vindemiator ad cartallum.

10. Cui loquar? et quem contestabor ut audiat? ecce incircumcisæ aures eorum, et audire non possunt : ecce verbum Domini factum est eis in opprobrium, et non suscipient illud.

11. Idcirco furore Domini plenus sum, laboravi sustinens : effunde super parvulum foris, et super consilium juvenum simul : vir enim cum muliere capietur, senex cum pleno dierum.

8. Jérusalem, instruis-toi de peur que je ne me retire de toi, et que je ne fasse de toi un désert, une terre inhabitable.

9. Voici ce que dit le Seigneur des armées : On prendra les restes d'Israël, comme on cueille dans une vigne jusqu'à la dernière grappe. Remettez-y la main comme un vendangeur dans son panier.

10. A qui parlerai-je, et qui conjurerai-je de m'écouter? Leurs oreilles sont incirconcises, et ils ne peuvent entendre. La parole du Seigneur est pour eux un opprobre, et ils ne la reçoivent pas.

11. C'est pourquoi je suis plein de la fureur du Seigneur, je me suis fatigué à la contenir. Verse-la en même temps sur le petit enfant de la rue, et sur la réunion des jeunes gens. L'homme et la femme seront pris ensemble, le vieillard et celui qui est plein de jours.

---

mais le sens ne change pas. — *Iniquitas... et plaga.* L'iniquité de Jérusalem est toujours présente aux yeux de Dieu, qui se dispose à la punir.

8. — *Erudire,* corrige-toi, Is. II, 10; Lev. XXVI, 23. — *Ne forte... a te,* de peur que mon affection pour toi ne s'efface; נפש a souvent ce sens en hébreu, plus bas, XI, 1; Ezech. XXIII, 17.

9 — *Usque ad racemum... reliquias Israel.* La destruction sera complète. V. Is. XXIV, 13; Ezech. V, 1-4. — *Converte manum tuam,* litt. fais revenir ta main souvent pour remplir tes paniers de raisin. C'est Dieu qui parle aux Chaldéens, instruments de ses vengeances envers Juda, et non les ennemis qui se parlent entr'eux, comme le veut Sacy.

10. — *Cui loquar...* C'est Jérémie qui parle. — *Quem contestabor,* à qui m'adresserai-je pour l'avertir en présence de témoins, afin que plus tard il ne puisse nier l'avertissement reçu. — *Incircumcisæ aures eorum.* Image fréquente dans la Bible pour exprimer l'endurcissement et l'obstination, Lév. XXVI, 41; Is. VI, 10; Ezech. XLIV, 7; Act. VII, 51; mais elle est appliquée aux lèvres et surtout au cœur; ce n'est qu'ici, dans l'Ancien Testament, qu'on la trouve appliquée aux oreilles. — *Audire non possunt.* « Non possunt audire quia aures circumcidere noluerunt : nec tamen vacat impossibilitas supplicio, quæ de contemptu et infidelitate descendit... Voluntate ergo nostra, verbum Dei non suscipimus, et idcirco fit nobis in opprobrium, ut quod datum fuerat nobis ad salutem, nostro vitio vertatur in pœnam ». S. Jérôme. — *Verbum Dei in opprobrium.* Ils méprisent la parole de Dieu et la tiennent pour une chose vile et sans importance, plus bas, XX, 8. — *Non suscipient eam.* hébr. : « ils ne trouvent pas de plaisir en elle. »

11. — *Idcirco* n'est ni dans l'hébr. ni dans les LXX. — *Furore Domini plenus sum.* Le prophète n'est pas plein d'un saint zèle pour Dieu, comme Graf l'a soutenu, après plusieurs anciens commentateurs, mais il est rempli de la colère divine contre le peuple. — *Laboravi sustinens,* נלאיתי הכיל, je ne puis me contenir plus longtemps, V. XX, 9. Jérémie va donc reproduire les ordres de Dieu. — *Effunde,* répands mes menaces, dit le Seigneur, sur tout le peuple. — *Super parvulum foris,* sur l'enfant qui joue sur la place publique avec ses camarades. — *Consilium juvenum simul,* sur les réunions joyeuses des jeunes gens, comme Grotius l'explique, V. XV, 17. — *Vir enim...* les châtiments divins n'épargneront personne — *Senex cum pleno dierum,* le vieillard et celui qui a atteint les limites extrêmes de la vie.

12. — *Ad alteros,* aux ennemis, aux conquérants. Moïse fait les mêmes menaces à

12. Leurs maisons passeront à d'autres, leurs champs et leurs femmes aussi. car j'étendrai ma main sur les habitants de ce pays, dit le Seigneur.

13. Depuis le plus petit en effet, jusqu'au plus grand, tous s'étudient à l'avarice, et depuis le prophète jusqu'au prêtre, tous s'appliquent à la fraude.

14. Ils guérissaient la plaie de mon peuple avec ignominie, en disant : Paix, paix, lorsqu'il n'y avait pas de paix.

15. Ils ont été confus, parce qu'ils ont fait des choses abominables; bien plus la confusion même n'a pu les confondre, et ils n'ont su rougir. C'est pourquoi ils tomberont parmi les mourants, ils périront au temps de leur punition, dit le Seigneur.

16. Voici ce que dit le Seigneur : Tenez-vous sur les chemins, voyez et interrogez où sont les anciens sentiers, où est la bonne route; et marchez-y, et vous trouverez le rafraîchissement de vos âmes. Et ils ont dit : Nous n'y marcherons pas.

12. Et transibunt domus eorum ad alteros, agri et uxores pariter : quia extendam manum meam super habitantes terram, dicit Dominus.

13. A minore quippe usque ad majorem omnes avaritiæ student : et a propheta usque ad sacerdotem cuncti faciunt dolum.

Isai. 56, 11; *Infr.* 8, 10.

14. Et curabant contritionem filiæ populi mei cum ignominia, dicentes : Pax, pax : et non erat pax.

15. Confusi sunt qui abominationem fecerunt : quin potius confusione non sunt confusi, et erubescere nescierunt : quam ob rem cadent inter ruentes : in tempore visitationis suæ corruent, dicit Dominus.

16. Hæc dicit Dominus : State super vias, et videte, et interrogate de semitis antiquis, quæ sit via bona, et ambulate in ea : et invenietis refrigerium animabus vestris. Et dixerunt : Non ambulabimus.

Matth. 11, 29.

---

ceux qui n'observent pas la loi, Deutér. XXVIII, 30. — *Extendam manum meam,* pour frapper le peuple coupable, XV, 16.

13. — *Avaritiæ student.* C'est pour punir ce péché, qu'est édictée la menace du verset précédent, V. plus bas, VIII, 10 : Is. LVI, 11. — *A propheta...* plus haut. v. 31. « Cuncti faciunt dolum, alii in prophetando mendacium, alii perverse interpretando legem Dei ». S. Jérôme.

14. — *Et curabant.* Cet imparfait indique la conduite des prêtres et des prophètes jusqu'au moment où Jérémie transmet les ordres de Dieu. — *Contritionem*, l'ignorance volontaire et l'endurcissement d'Israël sont la blessure que les prêtres et les prophètes essayent en vain de guérir. — *Filiæ populi mei.* V. IV, 11. — *Cum ignominia,* c'est-à-dire pour leur ignominie, dit Corn. a Lap. Hebr. על־נקלה, avec légèreté, par de vaines promesses et de fausses prophéties. LXX : ἐξουθενοῦντες. — *Pax... pax.* Ils promettent la paix et la prospérité, lorsque ni l'une ni l'autre ne doivent arriver. Cfr. Ezech. 10, 15, XXII, 28, et Mich. III, 5.

15. — *Confusi sunt.* Leurs prédictions ont si souvent été démenties par l'événement qu'ils devraient être remplis de confusion. — *Abominationem fecerunt*, en trompant le peuple, ou en se livrant à l'idolâtrie, IV, 1. — *Quin potius...* mais, comme ils ne veulent rien entendre, plus haut, ℣. 10, ils ne sont plus capables de honte salutaire ni de pénitence. — *Cadent inter ruentes,* ils partageront le sort des malheureux qu'ils ont trompés. — *In tempore visitationis suæ,* lorsque l'heure du châtiment sera venue; « quand je leur demanderai compte », traduit M. Reuss, un peu improprement.

16. — *State super vias*, comme des voyageurs qui, ayant perdu leur chemin, s'arrêtent pour chercher la bonne route, qu'ils suivaient, mais qu'ils ont perdue. — *Semitis antiquis*, la manière de vivre des patriarches fidèles à Dieu. Ou bien : l'ancienne voie est la vraie religion, la nouvelle est le culte des idoles. N. S. a dit : « Ego sum via », Jean, XIV, 6. — *Invenietis refrigerium.* Matt XI, 28, 29, Is. XXVII, 12. — *Non ambulabimus*, dans les voies anciennes.

17. — *Speculatores*, les prophètes, qui, comme des sentinelles, annonçent l'avenir

17. Et constitui super vos speculatores. Audite vocem tubæ. Et dixerunt : Non audiemus.

18. Ideo audite, gentes : et cognosce, congregatio, quanta ergo faciam eis.

19. Audite, terra : Ecce ego adducam mala super populum istum, fructum cogitationum ejus : quia verba mea non audierunt, et legem meam projecerunt.

20. Ut quid mihi thus de Saba affertis, et calamum suave olentem de terra longinqua ? holocautomata vestra non sunt accepta, et victimæ vestræ non placuerunt mihi.

Isai. 1, 11.

17. J'ai établi des sentinelles près de vous, qui vous ont dit : Ecoutez le son de la trompette. Et ils ont dit : Nous ne l'écouterons pas.

18. C'est pourquoi, écoutez, nations, écoutez, peuples assemblés, tout ce que je leur réserve.

19. Terre, écoute : J'aménerai sur ce peuple toutes sortes de maux, fruits de ses pensées; parce qu'ils n'ont pas écouté mes paroles, et qu'ils ont repoussé ma loi.

20. Pourquoi m'offrez-vous l'encens de Saba, et le roseau au doux parfum des terres lointaines? Vos holocaustes ne m'agréent pas, et vos victimes ne me plaisent pas.

---

que Dieu leur montre et qu'ils sont seuls à voir. Cfr. Ezech. III, 17 et Hab. II, 1. — *Audite vocem tubæ.* Suivant quelques commentateurs, il faut sous entendre avant ces mots ceux-ci · « qui vous disent ». Ce sont les sentinelles, les prophètes, qui annoncent au peuple l'approche des ennemis dont on entend déjà les trompettes. — *Non audiemus.* les avertissements que leur donnent les prophètes.

18.— *Audite gentes*, LXX : ἤκουσαν τὰ ἔθνη. vous, nations étrangères, qui vous étonnez sans doute de me voir si miséricordieux envers un peuple qui m'a tant offensé; vous allez être les témoins de la condamnation que je porte contre lui. — *Congregatio.* D'après le Targum, Ewald, cette assemblée est celle de tout le peuple de Juda, ou selon Hitzig, celle des impies de ce peuple, Cfr. Nombr. XVI, 15; selon Keil, celle des quelques justes de Juda; suivant Rosenmüller, Umbreit, Dahler, Maurer, Faussett, Nægelsbach, Reuss, c'est l'assemblée des nations; d'après Payne Smith, toute l'espèce humaine; d'après le syriaque, S. Jérôme, Cornelius a Lap., etc., c'est l'Eglise au milieu ces nations. LXX donnent un sens tout différent : οἱ ποιμαίνοντες τὰ ποίμνια αὐτων. — *Quanta ego faciam eis.* Quelques commentateurs donnent à l'hébreu un sens moins bon : « ce qui est parmi eux », c'est-à-dire les péchés qu'Israël a commis. Le verset suivant indique bien qu'il s'agit des châtiments dont Dieu les menace.

19. — *Audi, terra*, invocation qui rappelle le début d'Isaïe, I, 2, Cfr. Deut. XXXII, 1. La solennité donnée à cette sentence a amené les Pères à y voir l'expulsion des Juifs de l'Eglise. V. S. Basile, Contra Judæos, sermo 38, S. Cyprien, Testim. adv. Judæos, S. Irénée, adv. Hær. IV, 70. Payne Smith approuve cette interprétation. Mais ce ne peut être qu'une extension du sens littéral, qui s'applique seulement au châtiment immédiat dont Dieu va frapper son peuple. — *Fructum cogitationum ejus*, non le fruit de leurs actes, comme Is. III, 10. Le prophète veut ainsi marquer les mauvaises dispositions intérieures des Juifs envers Dieu; Cfr. Prov. I, 31.

20. — Le culte extérieur n'est pas agréable à Dieu si le cœur et l'esprit ne lui sont pas soumis. C'est ce que les Juifs ne comprenaient pas; ils oubliaient que Dieu aime mieux l'obéissance que le sacrifice, I Rois, XV, 22, et qu'il veut qu'on pratique la justice, Mich. VI, 8. Les prophètes s'élèvent souvent contre cette manière d'agir de leurs concitoyens, Is. I, 11, Os. VI, 6, Amos, V, 21 et suiv., Ps. XLIX, 8 et suiv.; Cfr. S. Jean IV, 23. — *Thus de Saba*, l'encens qu'on brûlait dans les sacrifices, et qui servait aux offrandes, Lev. II, 1, XV, 5, 11, XXIV, 7, Nombr. V, 15. Le meilleur venait de Saba, car il est possible que la Palestine en produisît aussi, Cant. IV, 6, 14. Saba est une des principales tribus de l'Arabie du sud. V. Is. LX, 6, et la note. — *Calamum suave olentem.* קנה הטוב, LXX : κιννάμωμον, « l'acorus calamus, » V. la note sur Is. XLIII, 24. — *De terra longinqua*, de l'Inde probablement. — *Holocotaumata*... Payne Smith remarque avec raison que les deux prophètes qui se sont le plus élevés contre un culte purement extérieur ont assisté à une restauration du culte de Jéhovah : Isaïe sous Ezéchias, Jérémie sous Josias.

21. — *Ruinas*, מכשלים, une pierre d'achop-

21. C'est pourquoi le Seigneur dit : J'accablerai ce peuple de malheur. Les pères tomberont avec leurs enfants, le proche périra avec son voisin.

22. Voici ce que dit le Seigneur : Une nation vient de la terre de l'aquilon, et un grand peuple s'élèvera des extrémités de la terre.

23. Il prendra la flèche et le bouclier. Il est cruel et il n'aura pas de pitié. Sa voix résonnera comme les vagues de la mer. Ils monteront à cheval, préparés comme des guerriers pour le combat, contre toi, fille de Sion.

24. Nous avons appris sa renommée, et nos mains sont sans force : l'affliction nous saisit, la douleur nous prend comme une femme en travail.

25. Ne sortez pas aux champs, n'allez pas sur la route, parce que l'ennemi a une épée, et l'épouvante est partout.

26. Fille de mon peuple, revêts le cilice, couche-toi dans la cendre, pleure comme pour un fils unique;

21. Propterea hæc dicit Dominus: Ecce ego dabo in populum istum ruinas, et ruent in eis patres et filii simul, vicinus et proximus peribunt.

22. Hæc dicit Dominus : Ecce populus venit de terra Aquilonis, et gens magna consurget a finibus terræ.

23. Sagittam et scutum arripiet : crudelis est, et non miserebitur : vox ejus quasi mare sonabit; et super equos ascendent, præparati adversum te, filia Sion.

24. Audivimus famam ejus, dissolutæ sunt manus nostræ : tribulatio apprehendit nos, dolores ut parturientem.

25. Nolite exire ad agros, et in via ne ambuletis, quoniam gladius inimici pavor in circuitu.

26. Filia populi mei accingere cilicio, et conspergere cinere; luctum unigeniti fac tibi planctum amarum,

---

pement, LXX : ἀσθένειαν. Cfr. Is. VIII, 14, Ezech. III, 20, Matt. XXI, 44. 1 Petr. II, 8. — *Patres...* toute la nation indistinctement. S. Jérôme voit l'accomplissement de cette prophétie dans l'aveuglement qui empêche les Juifs de croire au Christ.

22. — *Populus... aquilonis*, V. I, 15, IV, 6, V, 15, et plus bas, L, 41. — *A finibus terræ*, Cfr. XXV, 32, Ps. XLVII, 2, Is. XIV, 13, plus le pays est éloigné, plus la terreur qu'inspirent ses habitants est grande. Voilà la troisième fois que le même peuple, d'après les meilleurs commentateurs, les Chaldéens, est mentionné.

23. — *Scutum*, כידון, trait, javeline; LXX : ζιβύνην. — *Crudelis est...* Dans les monuments assyriens, nous voyons les soldats mettre à mort les vaincus; dans d'autres on voit des rangs de victimes empalées autour des murailles de la ville assiégée, ou bien des soldats occupés à mettre en tas les têtes des vaincus. V. Layard, 2e série, pl. 23. 27, 47. Sennachérib se vante même d'avoir fait saler les têtes des Elamites massacrés, et de les avoir envoyées à Ninive dans des paniers d'osier. Payne Smith. — *Vox... sonabit*, V. Is. V, 30, XVII, 12, Ps. LXIV, 8. — *Super equos ascendent*, IV, 13, Habac. I, 8. — *Præparati...* tous leurs préparatifs sont destinés contre Jérusalem; selon Maurer, les soldats les mieux préparés à la guerre.

24. — Le prophète exprime les sentiments de crainte dont ses concitoyens sont animés. — *Dissolutæ... manus*, nous avons perdu courage, plus bas, L, 43, Is. XIII, 7, Ezech. VII, 17, XXI, 12, Soph. III, 16. — *Tribulatio...* Cfr. IV, 31, XLIX, 24, L, 43. — *Dolores...* Ps. XLVII, 8, Mich. IV. 9, et plus bas, XXII, 23.

25. — *Nolite exire*, habitants de Jérusalem. — *Pavor in circuitu*, מגור מסביב, expression souvent employée par Jérémie, XX, 3, 10, XLVI, 5, XLIX, 29, et empruntée au Ps. XXX, 14. Les LXX : ῥομφαία... παροικεῖ κυκλόθεν.

26. — Nouvelle exhortation à se repentir. *Filia populi mei*, IV, 11. — *Accingere cilicio*, IV, 8. — *Conspergere cinere*, c'était la coutume dans le deuil ou la tristesse extrême, Jos. VII, 6, II Rois, XIII, 19, Ezech. XXVII, 30,

quia repente veniet vastator super nos.

27. Probatorem dedi te in populo meo robustum; et scies, et probabis viam eorum.

28. Omnes isti principes declinantes : ambulantes fraudulenter, æs et ferrum : universi corrupti sunt.

29. Defecit sufflatorium, in igne consumptum est plumbum, frustra conflavit conflator; malitiæ enim eorum non sunt consumptæ.

30. Argentum reprobum vocate eos, quia Dominus projecit illos.

car tout d'un coup le destructeur fondra sur nous.

27. Je t'ai établi sur mon peuple pour l'éprouver. Tu les connaîtras et tu éprouveras leur conduite.

28. Tous ceux-ci sont les plus grands des rebelles; ils marchent dans la fraude : ce n'est que de l'airain et que du fer; ils se sont tous corrompus.

29. Le soufflet est usé; le plomb est consumé dans le feu; en vain le fondeur a continué de fondre; leurs malices n'ont pas été consumées

30. Appelez-les argent rebuté, parce que le Seigneur les a rejetés.

Mich. I, 10. — *Luctum unigeniti*, le deuil qu'on prend à la mort d'un fils unique. Cfr. Amos, VIII, 10, Zach. XII, 10. — *Quia repente veniet*. Si le châtiment ne peut désormais être évité, une pénitence sincère peut le faire adoucir.

27. — Les quatre versets qui terminent ce chapitre sont comme un résumé de toute la prophétie qui commence III, 6; c'est un abrégé de tout ce qui vient d'être dit touchant les péchés et la réprobation du peuple. — *Probatorem... robustum*. Le prophète est comparé à un essayeur qui doit voir si le métal fondu est de bonne qualité; ainsi Jérémie est envoyé par Dieu pour voir s'il y a encore quelque chose de bon en Juda. Les commentateurs exposent longuement les diverses interprétations que l'hébreu peut recevoir; le sens suivi par la Vulgate est approuvé par presque tous. LXX : δοκιμαστὴν... ἐν λαοῖς δεδοκιμασμένοις.

28. — Tout est corrompu sans espoir. — *Principes declinantes*. סרי סוררים, les rebelles des rebelles, les plus rebelles qu'il soit possible de trouver. C'est ainsi que s'exprime le superlatif en hébreu, V. V, 23, Os. IV, 16. — *Æs et ferrum*, au lieu des métaux précieux qu'on devait trouver dans le creuset, il n'y a que des matières sans valeur. Cfr. Ezech. XXII, 18. Les mots airain et fer sont choisis aussi pour donner une idée du caractère endurci des Juifs, Cfr. Is. XLVIII, 4, LX, 17.

29. — *Deficit*. hébr. « est brûlé ». Malgré tous ses efforts le prophète n'a pu rien trouver de bon dans son peuple. — *Malitiæ...* il n'y a que méchanceté au fond du creuset.

30. — *Vocate*, hebr. « on appelle ». Nous avons vu dans Isaïe qu'*appeler* est mis pour *être*, I, 26, XXXV, 7, Cfr. plus bas, XI, 16. Il n'y a rien dans le minerai qui puisse récompenser les travaux du fondeur; aussi Dieu le rejette-t-il. Cfr. Is. I, 22.

CHAPITRE VII

Dieu ordonne à Jérémie de se tenir à la porte du temple et d'avertir les Juifs que ni la sainteté du temple ni la fréquence des sacrifices ne retarderont leur ruine. Il reprend d'abord leur vaine confiance dans la possession du temple du Seigneur, (℣℣. 1-10). — Ce temple est devenu une caverne de brigands, il aura le même sort que celui de Silo, (℣℣. 11-15). — Défense à Jérémie d'intercéder pour ses concitoyens, qui ne cessent d'offrir des sacrifices à la reine du ciel, (℣℣. 16-20). — Dieu repousse leurs victimes, (℣℣. 21-29). — Ils seront tués dans Topheth parce que c'est là qu'ils brûlent leurs enfants à Moloch, (℣℣. 30-34).

1. Parole qui fut adressée à Jérémie par le Seigneur :
2. Tiens-toi à la porte de la maison du Seigneur, et prêches-y cette parole, et dis : Écoutez la parole du Seigneur, vous tous de Juda, qui entrez par ces portes pour adorer le Seigneur.
3. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Re-

1. Verbum quod factum est ad Jeremiam a Domino, dicens :
2. Sta in porta domus Domini, et prædica ibi verbum istud; et dic : Audite verbum Domini, omnis Juda, qui ingredimini per portas has, ut adoretis Dominum.
3. Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel : Bonas facite vias ve-

---

3° Vanité des Juifs qui mettent leur confiance dans le temple et les œuvres extérieures. — Moyen d'arriver au salut et à la vie. — (VII, 1-X, 25).

Chap. VII. — Cette troisième prophétie peut se diviser à son tour en trois sections. Dans la première Jérémie s'attaque à la folle confiance du peuple dans la possession du temple, en lui rappelant la destruction de Silo qui fut autrefois le sanctuaire de l'Arche d'alliance. Jérusalem et Juda n'échapperont pas au sort de Silo et du royaume d Israël, s'ils persistent à se révolter contre Dieu (VII-VIII, 3). Dans la seconde section, il confirme cette menace en montrant la résistance du peuple à toute réforme, et le châtiment terrible qui sera la suite de cette obstination dans le mal (VIII, 4-IX, 21). Enfin il indique les moyens d'échapper à la destruction imminente en rejetant les idoles, en reconnaissant le seul Dieu, et en s'humiliant sous sa main puissante (IX, 22-X).

1. — 1. — Jérémie nous apprend, XXVI, 1, qu'au commencement du règne de Joakim, il fit un discours au peuple où il menaça le temple de Silo, discours qui mit Jérusalem en fureur. Comme dans la prophétie présente, il traite le même sujet, Graf et Nægelsbach ont pensé que nous avons dans ces quatres chapitres V-X, le discours qui est abrégé au chap. XXVI. Mais l'analogie de ces deux discours n'est pas suffisante pour une telle conclusion. Les pensées principales de ces avertissements au peuple se reproduisent souvent. Même sous le règne de Josias, il était utile de prémunir le peuple contre la fausse confiance que pouvait lui donner la possession du temple. Déjà, dans des discours qui appartiennent certainement au règne de Josias (en particulier VI, 20) Jérémie s'est élevé contre les observances extérieures. Il est probable en effet que la réforme entreprise par Josias n'avait, pour beaucoup, été qu'extérieure. Si d'ailleurs le prophète n'avait pas été soutenu par l'autorité royale, est-ce que les fureurs du parti idolâtrique ne se seraient pas soulevées contre lui comme nous le voyons au ch. XXVI, 11 ? Nous croyons donc qu'il n'y a aucune raison pour confondre ce discours avec celui du ch. XXVI, et nous maintenons avec Keil, Payne Smith, etc., qu'il a été prononcé sous Josias.

2. — *In porta domus Domini*. Probablement une des trois portes de la cour intérieure du temple, peut-être la même de laquelle Baruch lut au peuple les prophéties de Jérémie, XXXVI, 10 ; selon Kimchi, la porte orientale. — *Omnis Juda*. Il suit de là que c'est un jour de grande solennité que Jérémie fit ce discours.

3. — *Bonas facite*, amendez, corrigez, ou absolument, menez une bonne vie. — *Vias... studia*, hébr. « Vos voies et vos œuvres » Cfr. XVIII, 11 ; XXVI, 13 ; Zach. I, 6. LXX : ἐπιτηδεύματα. — *Habitabo vobiscum*, hebr. :

stras, et studia vestra : et habitabo vobiscum in loco isto.

Infr. 26, 13.

4. Nolite confidere in verbis mendacii, dicentes : Templum Domini, templum Domini, templum Domini est.

5. Quoniam si bene direxeritis vias vestras, et studia vestra : si feceritis judicium inter virum et proximum ejus.

6. Advenæ, et pupillo, et viduæ non feceritis calumniam, nec sanguinem innocentem effuderitis in loco hoc, et post deos alienos non ambulaveritis in malum vobismetipsis :

7. Habitabo vobiscum in loco isto; in terra quam dedi patribus vestris a sæculo et usque in sæculum.

8. Ecce vos confiditis vobis in sermonibus mendacii, qui non proderunt vobis;

9. Furari, occidere, adulterari,

dressez vos voies, et votre conduite, et j'habiterai avec vous dans ce lieu.

4. Ne vous fiez pas à des paroles de mensonge, en disant : C'est le temple du Seigneur, le temple du Seigneur, le temple du Seigneur.

5. Car si vous dirigez bien vos voies, et votre conduite; si vous rendez justice aux uns comme aux autres;

6. Si vous ne faites pas de tort à l'étranger, au pupille et à la veuve; si vous ne versez pas en ce lieu le sang innocent, et si vous ne suivez pas les dieux étrangers pour votre propre malheur :

7. Je demeurerai avec vous dans ce lieu, et dans cette terre que j'ai donnée à vos pères, de siècle en siècle.

8. Mais vous vous confiez en des paroles de mensonge, qui ne vous profiteront pas :

9. Voler, tuer, commettre l'adul-

« Je vous ferai habiter », je ne vous laisserai pas emmener en exil. Cfr. Nombr. XIV, 30, Deut. VII, 12-15. — *In loco isto*, dans cette terre que j'ai donnée à vos ancêtres; pour quelques commentateurs, le temple, le lieu du culte.

4. — *In verbis mendacii.* Les Juifs se figuraient que le temple, ayant été choisi par Dieu pour sa résidence spéciale, ne serait jamais détruit. C'est à cette vaine confiance que le prophète s'attaque. Les LXX ajoutent : ὅτι τὸ παράπαν οὐκ ὠφελήσουσιν ὑμᾶς. — *Templum Domini...* Cfr. XXII. 29; Is. VI, 3. Cette triple répétition est le moyen le plus frappant de montrer toute la confiance que la possession du temple inspire aux Juifs. A toutes les remontrances de Jérémie, ils croient suffisamment répondre en répétant : n'avons-nous pas le temple du Seigneur, nous n'avons rien à craindre. Le prophète avait dit simplement : maison de Jéhovah, le peuple dit avec emphase : היכל, le palais, l'édifice majestueux du temple. Nous n'admettons pas l'opinion de Kimchi et des rabbins, suivant lesquels cette triple répétition indique les trois principales partie du temple. — *Est*, המה, tous ces bâtiments qui nous entourent.

5. — *Si bene direxeritis*, תיטיבו, que S. Jérôme a traduit au ℣. 3 par *bonas facite*. — *Vias... studia.* ℣. 3. — *Judicium*, si vous rendez la justice, XXII, 3. — *Inter virum et proximum ejus*, hébraïsme pour entre deux parties.

6. — *Advenæ... calumniam.* La loi punit ceux qui oppriment toutes ces classes de personnes. Exod. XXII, 21 et suiv., Deut XXIV, 17 et suiv., XXVII, 19; les prophètes attaquent souvent ces crimes, Is. I, 17, 23; X, 2; Ezech. XXII, 7; Zach. VII, 10; Mal. III, 5; Ps. XCIII, 6, etc. — *Sanguinem innocentem*, XXII, 17, Is. LIX, 7; IV Rois XXI, 16, etc. — *In loco isto.* Est-ce du temple qu'il s'agit ? S. Jérôme le pense; mais presque tous les commentateurs, donnent à ces mots un sens plus général et les rapportent à tout le pays.

7. — *Habitabo vobiscum*, V. 3. — *A sæculo et usque in sæculum*, litt. « d'éternité en éternité »; les Juifs fidèles à Dieu devaient rester perpétuellement dans la terre de Chanaan, Gen. XVII, 8.

8. — *In sermonibus mendacii*, peut-être plus littéralement : dans des actions mauvaises; ce sont en effet des actions qui sont reprochées aux Juifs dans le verset suivant. — *Qui non proderunt vobis.* LXX : ὅθεν οὐκ ὠφεληθήσεσθε.

9. *Libare Baalim*, hébr. : « encenser les Baalim »; LXX : θυμιᾶτε. Cfr. XI, 13, 17. —

tère, jurer faussement, sacrifier aux Baalim, suivre des dieux étrangers qui vous étaient inconnus :

10. Et vous venez, vous vous présentez devant moi, dans cette maison où mon nom a été invoqué, et vous dites : Nous sommes en sûreté quoique nous ayons commis toutes ces abominations.

11. Est-elle donc devenue une caverne de voleurs, cette maison où mon nom a été invoqué devant vos yeux? Moi, moi qui suis, moi j'ai vu, dit le Seigneur.

12. Allez à ma demeure, à Silo où j'avais établi mon nom dès le commencement; et voyez comment je l'ai traité à cause de la méchanceté de mon peuple d'Israël.

13. Et maintenant parce que vous avez fait toutes ces choses, dit le

jurare mendaciter, libare Baalim, et ire post deos alienos, quos ignoratis.

10. Et venistis, et stetistis coram me in domo hac, in qua invocatum est nomen meum, et dixistis : Liberati sumus, eo quod fecerimus omnes abominationes istas.

11. Numquid ergo spelunca latronum facta est domus ista, in qua invocatum est nomen meum in oculis vestris? Ego, ego sum : ego vidi dicit Dominus.

Matth. 21, 13; *Marc.* 11, 17; *Luc.* 19, 46.

12. Ite ad locum meum in Silo, ubi habitavit nomen meum a principio : et videte quæ fecerim ei propter malitiam populi mei Israel ;

13. Et nunc, quia fecistis omnia opera hæc, dicit Dominus : et locu

---

Ire post deos... phrase tirée littéralement du Deut. XI, 28.

10. — C'est après avoir commis tous les crimes énumérés dans le verset précédent que les Juifs osent entrer dans le temple et se présenter devant Dieu. — *Stetistis coram me,* pour me servir; les deux idées sont collatérales. Cfr. Deut. X, 8 ; III Rois, I, 2 ; XVII, 1 ; XVIII, 15; IV Rois, III, 14; V, 16; Ezech. XLIV, 15 ; etc. — *In qua invocatum est nomen meum,* lit. qui est appelée par mon nom, qui m'est consacrée. — *Liberati sumus,* nous n'avons rien à craindre des maux dont les prophètes nous menacent. Nous avons offert nos sacrifices, cela suffit et Dieu nous délivrera. Cfr. Ezech. XIV, 16-18 ; Amos, III, 12. — *Eo quod,* לְמַעַן, quoique nous ayons fait ces crimes; mais suivant une autre interprétation, Keil, Reuss. : pour que nous puissions encore les commettre. Ce n'est pas en effet le repentir du passé qui amène les Juifs dans le temple, mais la pensée que ce simple acte extérieur suffit, quoiqu'ils fassent, pour les maintenir dans l'amitié de Dieu. — *Abominationes istas,* celle du ℣. 9.

11. — *Spelunca latronum.* Josèphe, De bello jud., I, 16, 4, Antiq., X, 10, 1, nous apprend qu'en Palestine les voleurs se réfugiaient souvent dans des cavernes. Notre-Seigneur fait allusion à ce passage, Matth. XXI, 13. — *In qua nomen meum,* V. le verset précédent. — *In oculis vestris* se rapporte à « domus ista » et non au membre de phrase qui précède. — *Ego sum,* hébr. seulement : « Moi ». — *Vidi;* cette profanation de mon temple, je l'ai vue et je la punirai. Voir Is. LVI, 7.

12. Ce n'est pas la présence du temple à Jérusalem qui me fera vous sauver. Voyez en effet ce que j'ai fait de Silo. — *Locum meum,* la place où Dieu était adoré, et où l'arche était conservée. — *Silo,* שילו, LXX : Σηλώ, ville de la tribu d'Ephraïm, au Nord de Béthel, située sur une montagne, où le tabernacle fut établi pendant quelque temps, Jos. XVIII, 1 ; I Rois, I, 1-3 ; IV, 3. Sous le règne de Saül déjà l'arche n'était plus à Silo, mais à Nob, I Rois, XXI, 2 et suiv. Nous voyons par ce passage de Jérémie qu'alors déjà Silo était en ruines; cette destruction de Silo remonte plus haut que l'invasion du royaume d'Israël par les Assyriens : elle fut due probablement à une invasion syrienne sous le règne de Saül. C'est aujourd'hui Seilûn, localité tout en ruines. — *Ubi habitavit nomen meum,* hébr. « où je fis habiter mon nom », c'est-à-dire où le culte divin se célébrait, Deut. XII, 11 ; Neh. I, 9, etc. — *A principio,* quand vos ancêtres occupaient la Palestine, ou bien : avant que le temple ne fût construit à Jérusalem. — *Populi mei Israel.* Quoique infidèle, Israël était le peuple de Dieu : cependant il n'a pas été épargné; Juda ne le sera pas davantage.

13. *Omnia opera hæc.* ℣. 8 et 9. — *Mane consurgens,* mettant, sans me lasser, tout mon

tus sum ad vos mane consurgens, et loquens, et non audistis, et vocavi vos, et non respondistis :

Prov. 1, 24; *Isai*, 65, 12.

14. Faciam domui huic, in qua invocatum est nomen meum, et in qua vos habetis fiduciam, et loco quem dedi vobis et patribus vestris, sicut feci Silo.

1 *Reg.* 4, 2, 10.

15. Et projiciam vos a facie mea, sicut projeci omnes fratres vestros, universum semen Ephraim.

16. Tu ergo noli orare pro populo hoc, nec assumas pro eis laudem et orationem, et non obsistas mihi, quia non exaudiam te.

Inf. 11, 14 *et* 14, 11.

17. Nonne vides quid isti faciunt in civitatibus Juda, et in plateis Jerusalem?

18. Filii colligunt ligna, et patres

Seigneur ; que je vous ai parlé dès le matin, sans que vous m'ayez entendu ; que je vous ai appelés, sans que vous m'ayez répondu :

14. Je traiterai cette maison où mon nom a été invoqué, en laquelle vous mettez votre confiance, et ce lieu que je vous ai donné à vous et à vos pères, comme j'ai fait de Silo.

15. Et je vous chasserai de ma face, comme j'ai chassé tous vos frères, toute la race d'Ephraïm.

16. Toi donc, n'intercède pas pour ce peuple, cesse de me conjurer et de me prier pour eux, ne t'opposes pas à moi, parce que je ne t'exaucerai pas.

17. Ne vois-tu pas ce qu'ils font dans les villes de Juda, et dans les places de Jérusalem?

18. Les enfants ramassent le bois,

---

soin à vous avertir, à vous appeler au repentir, ℣. 25, XI, 7 ; II Par. XXXVI, 15. — *Vocavi...* Is. L, 2 ; LXV, 12.

14. — *Quem dedi.* Puisque je ne vous ai fait ce don que pour ma gloire, et que vous n'en avez aucun souci, je vais révoquer ce don que je vous avais fait. — *Sicut feci Silo.* L'Arche d'alliance a été enlevée de Silo, elle disparaîtra aussi de ce temple et vous la perdrez à jamais ; le temple lui-même sera détruit comme celui qui était à Silo.

15. — *Projiciam vos a facie mea,* je vous enverrai en exil, Cfr. Deut. XXIX, 27 ; IV Rois XVII, 20. — *Fratres vestros,* enfants d'Abraham aussi bien que vous. — *Semen Ephraim,* les dix tribus appelées souvent le royaume d'Ephraïm. Is. VII, 1 ; Os. V, 9.

16. — Dieu avertit le prophète que toutes ses prières seraient inutiles. Les prières pour un peuple endurci sont vaines, XI, 14 ; XIV, 11 ; XV, 1 ; Eod. XXXII, 10 ; I Joan. V, 16. — *Laudem,* רנה, prière plaintive, gémissement. — *Non obsistas mihi.* « Quod autem dicit : Et non resistas mihi, illud ostendit quia sanctorum preces Dei iræ possint resistere. Unde et Dominus loquitur ad Moysen : Dimitte me, ut percutiam populum istum (Exod. XXXII, 10). Et in Psalmis, CV, 30, legitur : Et stetit Phinees et placavit, et cessavit quassatio, et reputatum est ei ad justitiam. Aaron quoque, Num. XVI, arrepto thuribulo, inter ignem arsurumque populum medius stetit, et ira Dei cessavit ». S. Jérôme.

17. — Mais, comme le dit aussi S. Jérôme, pour qu'on ne l'accuse pas de cruauté, Dieu laisse à Jérémie lui-même de décider, à la vue des péchés du peuple, s'il y a lieu de lui pardonner.

18. — Tous sont adonnés à l'idolâtrie, chacun s'y emploie selon ses forces et ses attitudes. — *Mulieres... placentas,* כונים, LXX : χαυῶνας, gâteaux faits non pas avec de la graisse, mais avec de la farine, בצק ; selon Suidas, c'étaient des pains d'orge mêlés d'huile. M. de Sacy, Chrest. arabe, t. II, p. 95, pense qu'ils ressemblaient à la pâtisserie qu'en Egypte on appelait Neïdeh, et qui n'était faite que de farine, sans miel ni sucre pour l'adoucir. De quelque manière qu'ils fussent faits, ils étaient probablement semblables à ces gâteaux qu'à Athènes on offrait à Arthemis, au milieu du mois de munychion : ils étaient ronds, en souvenir de la pleine lune, et on les brûlait en l'honneur de la déesse. — *Reginæ cœli,* divinité qui n'est mentionnée sous ce nom que dans Jérémie, ici et XLIV, 17, 18, 19, 25. Son culte se mêlait avec celui des étoiles, de l'armée des cieux, qui eut tant de vogue sous Manassé, IV. Rois, XXI, 5. On peut supposer que c'est une des divinités apportées de l'Asie orientale par les Assyriens, et qu'elle correspond à la divinité assyrio-persienne Tanais et Artemis, qui, dans la suite des temps, prit la place de la phénicienne Astarté. C'était à l'origine une déification de la lune, la Sélène et la vierge

les pères allument le feu, et les femmes pétrissent de la graisse pour faire des gâteaux à la reine du ciel, pour faire des libations à des dieux étrangers, et pour attirer sur eux ma colère.

19. N'est-ce pas moi qu'ils irritent, dit le Seigneur? Et ne se couvrent-ils pas ainsi eux-mêmes de confusion?

20. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur : Ma fureur et mon indignation s'allume contre ce lieu, contre les hommes, contre les animaux, contre les arbres des champs, contre les fruits de la terre; et on mettra le feu partout, et on ne l'éteindra pas.

21. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Ajoutez tant que vous voudrez vos holocaustes à vos victimes, et mangez-en la chair.

22. Car je n'ai pas donné d'ordres à vos pères, au jour où je les ai tirés

succendunt ignem, et mulieres conspergunt adipem, ut faciant placentas reginæ cœli, et libent diis alienis, et me ad iracundiam provocent.

19. Numquid me ad iracundiam provocant? dicit Dominus? nonne semetipsos in confusionem vultus sui?

20. Ideo hæc dicit Dominus Deus: Ecce furor meus, et indignatio mea conflatur super locum istum, super viros, et super jumenta, et super lignum regionis, et super fruges terræ, et succendetur, et non extinguetur.

21. Hæc dicit Dominus exercituum Deum Israel : Holocautomata vestra addite victimis, et comedite carnes.

22. Quia non sum locutus cum patribus vestris et non præcepi eis, in

---

céleste des Assyriens, qui, comme suprême divinité féminine, était la compagne de Baal-Moloch, dieu du soleil. V. Movers, Phœnizier, t. I, p. 623 Keil. Sur les inscriptions carthaginoises, on voit מלכת=המלכת. Une correction, appuyée sur plus de quarante manuscrits hébreux et sur les éditions de Soncino et d'Alcala, remplace מלכת, par מלאכת, œuvre; alors par les mots « œuvres des cieux », les astres seraient désignés. Les LXX ont : στρατιᾷ τοῦ οὐρανοῦ, et le Targum : כוכבי שמיא, étoile des cieux. Et nous venons de voir tout à l'heure que, sous Manassé, le culte des étoiles des cieux était populaire. — *Libent.* Jérémie, XLIV, 19, 25, nous apprend qu'on faisait aussi des libations à la reine des cieux. — *Diis alienis,* tant l'idolâtrie était répandue parmi les Juifs. — *Me ad iracundiam provocent.* Cfr. Deut. XXXI, 29; XXXII, 16.

19. — Est-ce qu'en provoquant ma colère, ils ne se préparent pas à eux-mêmes une grande confusion? Cfr. Deut. XXXII, 16, 21; Job, XXXV, 6, 8; Prov. VIII, 36. « Quidquid facimus, non Deum lædimus, qui lædi nunquam potest; sed nobis interitum præparamus, thesaurizantes iram in die iræ. » S. Jérôme.

20. *Conflatur,* נתכת, se répand comme une pluie abondante; tel est en effet le sens du verbe נתך, Ex. IX, 33; II Rois, XXI, 10. LXX : ἐκχεῖται. — *Jumenta... lignum... fruges.* Dieu frappe les créatures autres que l'homme, à cause de l'homme pour lequel elles ont été créées. — *Succendetur...* La colère de Dieu est comparée à un feu inextinguible, IV, 4; V, 17; Nah. I, 6.

21. — *Victimis vestris.* זבחיכם, vos sacrifices expiatoires ou eucharistiques. Ceux qui les offraient pouvaient en manger une partie de la chair, ce qui était interdit pour les holocaustes, appartenant entièrement à Dieu. Mais le Seigneur les dédaigne tous également; il ne veut pas plus des uns que des autres. Cfr. Is. I, 11; Os. VI, 6; VIII, 13; Amos. V, 21-24; I Rois, XV, 22.

22. — Beaucoup de critiques rationalistes, Reuss, par exemple, que nous citons comme le plus récent, prétendent trouver dans ce verset la preuve que Moïse n'a prescrit aucun sacrifice. Telle est pour eux la pensée qu'exprime ici Jérémie. Ils en concluent que tous les passages du Pentateuque où se trouvent des prescriptions relatives aux sacrifices sont des interpolations d'une époque plus récente, et que le Deutéronome qui ne contient pas sur ce point d'indications détaillées, et dans lequel d'ailleurs, il y a beaucoup de ressem-

die qua eduxi eos de terra Ægypti, de verbo holocautomatum et victimarum.

23. Sed hoc verbum præcepi eis, dicens : Audite vocem meam, et ero vobis Deus, et vos eritis mihi populus : et ambulate in omni via quam mandavi vobis, ut bene sit vobis.

24. Et non audierunt, nec inclinaverunt aurem suam; sed abierunt in voluntatibus, et in pravitate cordis sui mali; factique sunt retrorsum et non in ante,

25. A die qua egressi sunt patres eorum de terra Ægypti, usque ad diem hanc. Et misi ad vos omnes servos meos prophetas per diem consurgens diluculo, et mittens.

26. Et non audierunt me, nec inclinaverunt aurem suam : sed indu-

de l'Egypte, à propos des holocaustes et des victimes.

23. Mais voici le commandement que je leur ai donné : Ecoutez ma parole, et je serai votre Dieu, et vous serez mon peuple; et marchez dans toutes les voies que je vous ai prescrites, afin qu'il vous arrive du bien.

24. Et ils ne m'ont pas écouté, et ils n'ont pas prêté l'oreille, mais ils s'en allèrent dans leurs désirs et la dépravation de leur cœur : ils ont retourné en arrière, au lieu d'avancer,

25. Depuis le jour où leurs pères sont sortis de l'Egypte jusqu'à ce jour. Et je vous ai envoyé tous mes serviteurs, les prophètes, les envoyant chaque jour dès le matin.

26. Et ils ne m'ont pas écouté, et ils n'ont pas prêté l'oreille, mais ils

---

blance avec les écrits de Jérémie, a été composé par ce prophète et présenté par une pieuse fraude au roi Josias, comme un livre ancien, par Elkias, Shaphan et notre auteur. Ces mêmes critiques prétendent que ce n'est qu'au retour de l'exil que les lois relatives au tabernacle, aux sacrifices, aux grandes fêtes, etc., furent inventées, probablement pas Esdras. Un passage de Jérémie, xxxiii, 18, suffirait seul pour faire tomber ce système; mais, dans bien d'autres endroits, le droit héréditaire du sacerdoce lévitique, et les trois espèces de sacrifices prescrits par la loi de Moïse sont l'objet d'allusions : vi, 20; vii, 21, xiv, 12; xvii, 26; xxxiii, 21, 22. Les prophètes plus anciens prouvent aussi que de leur temps les principaux points de la loi mosaïque étaient connus dans Israël et dans Juda : V. Amos, iv, 5 comp. avec Lévit. vii, 13; Os. iv, 7-9, comp. avec Lév. vi, 18; xxvi, 26. Il est évident du reste que Jérémie ne veut pas dire que Dieu, lorsqu'il fit sortir son peuple de la captivité d'Egypte, ne lui donna pas de lois relatives aux sacrifices; sa pensée est seulement que les sacrifices ne sont pas l'objet principal de la loi et que Dieu les subordonne à l'obéissance, I Rois, xv, 22. Et les anciens commentateurs juifs font remarquer avec raison que le Décalogue, base de la Loi et de l'alliance entre Dieu et son peuple, ne contient aucune autre prescription rituelle que celle du sabbat. Payne Smith. Cette infériorité des lois cérémoniales à la loi morale, rappelée ici par Jérémie, est souvent exprimée dans la Bible; Cfr. Is. v, 11; lviii, 3 et suiv., lxvi, 3 et suiv., lxvi, 3; Mich. vi, 6-8, Ps. xxxix, 7 et suiv., xlix, 4, 18, 19; Prov. xxi, 27. — *Non*, souvent en hébreu la négation n'a que la force d'une comparaison : elle n'exclut pas la chose qui est niée, et implique seulement le droit supérieur de la chose qui lui est opposée, Cfr. Os. vi, 6.

23. — *Ero vobis Deus... populus*, expression fréquente chez Jérémie xi, 4; xxiv, 7; xxx, 22; xxxi, 1, 33; xxxii, 38; chez Ezéchiel, xi, 20; xiv, 10; xxxvi, 28; xxxvii, 23, 27; chez Zacharie, ii, 15; viii, 8.

24. — *Non audierunt me*. Ils ont cru que toute la Loi consistait à offrir à Dieu des sacrifices. — *In pravitate*, mot qui n'est pas rendu par les LXX. — *Factique sunt retrorsum...* ii, 27, xxxii, 33, Os. iv. 16. Cfr. Ps. lxxvii, 57.

25. — *A die*, dans tout le cours de leur existence comme peuple. — *Per diem*, Voir plus haut, ℣. 13, à moins qu'on ne préfère le sens de « chaque jour », que lui donnent quelques traducteurs.

26. — *Et non audierunt me*. « Justa ergo ira Domini, quæ conflata est et stillavit super populum contemptorem duræque cer-

ont endurci leur tête, et ils ont fait pire encore que leurs pères.

27. Tu leur diras toutes ces choses, et ils ne t'écouteront pas, tu les appelleras, et ils ne te répondront pas.

28. Et tu leur diras : C'est cette nation qui n'a pas écouté la voix du Seigneur son Dieu, et qui n'a pas reçu ses instructions. La foi a péri, et est disparue de leur bouche.

29. Tonds tes cheveux, et jette-les, pousse tes cris en haut; parce que le Seigneur a rejeté et abandonné ce peuple de sa fureur.

30. Car les enfants de Juda ont fait le mal devant mes yeux, dit le Seigneur. Ils ont mis leurs idoles dans la maison en laquelle mon nom a été invoqué, pour la profaner.

31. Ils ont bâti les lieux hauts de Topheth, qui est dans la vallée du fils d'Ennom, pour y brûler leurs fils et leurs filles, chose que je ne leur ai pas ordonnée, et qui ne m'est jamais venue à l'esprit.

raverunt cervicem suam : et pejus operati sunt, quam patres eorum.
Infr. 16, 12.

27. Et loqueris ad eos omnia verba hæc, et non audient te : et vocabis eos, et non respondebunt tibi.

28. Et dices ad eos : Hæc est gens quæ non audivit vocem Domini Dei sui, nec recepit disciplinam : periit fides, et ablata est de ore eorum.

29. Tonde capillum tuum, et projice; et sume in directum planctum : quia projecit Dominus, et reliquit generationem furoris sui.

30. Quia fecerunt filii Juda malum in oculis meis, dicit Dominus. Posuerunt offendicula sua in domo, in qua invocatum est nomen meum, ut pollucrent eam :

31. Et ædificaverunt excelsa Topheth, quæ est in valle filii Ennom : ut incenderent filios suos, et filias suas igni : quæ non præcepi, nec cogitavi in corde meo.

---

vicis et verba Dei audire nolentem ». S. Jérôme. — *Induraverunt cervicem suam*. Exod. XXXII, 9; XXXIV, 9; et plus haut. V. 3.

27. — ℣. 13.

28. — *Fides*, la fidélité à Dieu, V. v, 3. — *De ore eorum*. Ils font profession de cette fidélité seulement des lèvres, mais ces paroles de mensonge ne sortent pas de leur cœur; quant à ce qui est agréable à Dieu ils ne savent plus même en parler.

29. — Jérémie s'adresse alors à Jérusalem. — *Capillum tuum*, נזרך, ton diadème, mais ici, par extension, l'ornement de ta tête, ta chevelure. On se coupait les cheveux en signe de deuil, XVI, 6, XLVIII, 37, Is. XV, 2, Mich. I, 16, etc. — *Sume in directum planctum*, hébr. : « élève (fais entendre) sur les collines la lamentation. » LXX : ἀνάλαβε ἐπὶ χειλέων θρῆνον. Les collines qui ont vu tes actes d'idolâtrie seront témoins de ta honte et de ton désespoir, III, 20. — *Generationem furoris sui*, le peuple pécheur qu'il a rejeté dans sa colère, Cfr. Is. X, 6. LXX : τὴν γενεὰν τὴν ποιοῦσαν ταῦτα.

30. — *Offendicula*, שקוציהם, leurs idoles; LXX : βδελύγματα. Manassé avait mis des statues d'Aschéra dans le temple, et y avait élevé des autels à l'armée des cieux, IV Rois, XXI, 5, 7.

31. — *Excelsa Topheth*, במות התפת, LXX : τὸν βωμὸν τοῦ Ταφέθ, les hauts lieux de Topheth, probablement des élévations de terrain artificielles, sur lesquelles on élevait des autels, pour sacrifier à Moloch. Il y avait plusieurs *bamoth* dans Topheth, XIX, 13. Topheth est un endroit de la vallée de Ben Hinnom, où l'on brûlait des enfants en l'honneur de Moloch. Les érudits ne sont pas d'accord sur l'étymologie de ce mot, qui se trouve déjà dans Job, XVII, 6, et ne vient pas du perse, par conséquent, comme Gésénius l'a prétendu. Bornons-nous à l'étymologie proposée par Keil : ce mot vient de תוף, cracher, comme נפת de נוף, et signifie un endroit sur lequel ou devant lequel on crache, en signe de profond mépris. Il est probable que ce nom lui fut donné par ceux qui étaient restés fidèles au culte de Jéhovah. — *In valle filii Ennom*. Cette vallée était au sud de Jérusalem; son nom revient souvent dans la Bible, Jos. XV, 8. V. la note sur cet endroit. — *Ut incenderent... igni*. Pratique abominable que le Lév. XX, 2-5 défend déjà sous peine de mort. Cfr. Deut. XII, 31, XVII, 3,

32. Ideo ecce dies venient, dicit Dominus, et non dicetur amplius Topheth, et vallis filii Ennom : sed vallis interfectionis : et sepelient in Topheth, eo quod non sit locus.

32. C'est pourquoi les jours viennent, dit le Seigneur, qu'on n'appellera plus ce lieu Topheth, ni la vallée du fils d'Ennom : mais la vallée du meurtre; et on ensevelira à Topheth, parce qu'il n'y aura plus de place.

33. Et erit morticinum populi hujus in cibos volucribus cœli, et bestiis terræ, et non erit qui abigat.

33. Et les cadavres de ce peuple seront la pâture des oiseaux du ciel et des bêtes de la terre, sans que personne les chasse.

34. Et quiescere faciam de urbibus Juda, et de plateis Jerusalem, vocem gaudii, et vocem lætitiæ, vocem sponsi, et vocem sponsæ, in desolationem enim erit terra.

Ezech. 26, 13.

34. Et je ferai cesser dans les villes de Juda, et dans les places de Jérusalem, les cris de joie, et les cris d'allégresse, la voix de l'époux, et la voix de l'épouse; parce que toute la terre sera ruinée.

CHAPITRE VIII

La ruine de Jérusalem sera amenée par son idolâtrie et ses crimes. Les Chaldéens violeront leurs tombeaux, (℣℣. 1-2). — Les survivants préféreront la mort à la vie, (℣. 3). — Les oiseaux obéissent à la loi de la nature en revenant à leur nid, mais les Juifs ne veulent pas revenir à Dieu, (℣℣. 4-9). — Attaque contre les prophètes et les prêtres qui rassurent faussement le peuple, (℣℣. 10-12). — A la place de vin ils n'auront qu'une eau amère comme le fiel, (℣℣. 13-15). — Les Chaldéens, plus féroces que les serpents, arrivent, (℣℣. 16-20). — Plaintes de Jérémie, (℣℣. 21-22).

1. In illo tempore, ait Dominus : ejicient ossa regum Juda, et ossa principum ejus, et ossa sacerdotum, et ossa prophetarum, et ossa eorum qui habitaverunt Jerusalem, de sepulcris suis :

1. En ce temps-là, dit le Seigneur, on jètera les os des rois de Juda, et les os de ses princes, et les os des prêtres, et les os des prophètes, et les os des habitants de Jérusalem, hors de leurs sépulcres.

---

et Ps. cv, 38. — *Quæ non præcepi*, Dieu au contraire l'avait, comme nous venons de l'indiquer, formellement défendu. — *Nec cogitavi*... Peut-être, comme Michælis le remarque, quelques faux prophètes, abusant du sacrifice d'Abraham, faisaient-ils croire au peuple que ces horribles offrandes, sans être prescrites par Dieu, lui plaisaient cependant.

32. — *Dicetur... vallis interfectionis*. Là où ils avaient sacrifié leurs enfants à Moloch, ils seront immolés par leurs ennemis, et la vallée sera appelée, c'est-à-dire sera une vallée de massacre. — *Sepelient... eo quod non sit locus,* tant le nombre des victimes des Chaldéens sera grand, plus bas xix, 11, Ezech. vi, 5.

33. — A cause de cela on les laissera sans sépulture. Passage emprunté au Deut. xxviii, 26.

34. — Peinture de la désolation qui règnera partout dans Juda. — *Vocem... sponsæ*. On conduisait en chantant la fiancée à la maison de l'époux, comme cela se fait encore en Orient. — *In desolationem*. Dieu la leur avait prédite pour le cas où ils l'abandonneraient, Lev. xxvi, 31, 33.

Chap. viii. — 1. — Les Babyloniens violeront les tombeaux pour les piller, et les

2. Et on les étalera au soleil, à la lune, et à toute la milice du ciel qu'ils ont aimés, qu'ils ont servis, qu'ils ont suivis, qu'ils ont recherchés, et qu'ils ont adorés. On ne les ramassera pas et on ne les ensevelira pas, on les laissera sur la terre pour servir d'engrais.

3. Et tous ceux qui seront restés de cette race perverse, que j'aurai chassés en divers endroits, dit le Seigneur des armées, en quelque lieu qu'ils soient, choisiront plutôt la mort que la vie.

4. Tu leur diras : Voici ce que dit le Seigneur : Est-ce que celui qui tombe, ne se relève pas? Et celui qui s'est détourné, ne revient-il pas?

5. Pourquoi donc ce peuple de Jérusalem s'est-il détourné de moi avec une aversion opiniâtre? Ils se sont attachés au mensonge, et ils ne veulent pas revenir.

6. J'ai considéré, j'ai observé. Il n'y en a pas un qui parle comme il devrait, il n'y en a pas un qui fasse

2. Et expandent ea ad solem, et lunam, et omnem militiam cœli quæ dilexerunt, et quibus servierunt, et post quæ ambulaverunt, et quæ quæsierunt, et adoraverunt : non colligentur, et non sepelientur : in sterquilinium super faciem terræ erunt.

3. Et eligent magis mortem quam vitam omnes qui residui fuerint de cognatione hac pessima in universis locis quæ derelicta sunt, ad quæ ejeci eos, dicit Dominus exercituum.

4. Et dices ad eos : Hæc dicit Dominus : Numquid qui cadit non resurget? et qui aversus est, non revertetur ?

5. Quare ergo aversus est populus iste in Jerusalem aversione contentiosa? Apprehenderunt mendacium, et noluerunt reverti.

6. Attendi, et auscultavi : nemo quod bonum est loquitur, nullus est qui agat pœnitentiam super peccato

---

pécheurs, morts depuis longtemps auront ainsi leur part du châtiment. — *Regum... principum...* aucune dignité ne restera à l'abri de ce sort.

2. — *Expandent ea ad solem...* LXX : ψύξουσιν αὐτά... Le pire déshonneur qu'on puisse faire subir aux morts sera ainsi un juste retour du culte qu'ils ont rendu au soleil et aux astres. — *Dilexerunt... servierunt... ambulaverunt... quæsierunt... adoraverunt.* Accumulation de mots pour exprimer plus fortement l'intensité de leur idolâtrie, Cfr. VII, 18, IV Rois, XXI, 5, XXIII, 11. — *Non colligentur*, pour la sépulture, I Rois, XXXI, 13, II Rois, XXI, 13 et suiv. — *Non sepelientur*, XXII, 19. — *Sterquilinium*, IX, 22, Psal. LXXXII, 10; LXX : εἰς παράδειγμα.

3. — *Et eligent magis mortem...* à cause des maux terribles qui les attendent, Cfr. Job. III, 21, 22, Apoc. IX, 6. — *In universis locis quæ derelicta sunt.* hébr. « dans tous les lieux survivants ». Les LXX n'ont pas ce dernier mot, ce qui a fait croire à plusieurs qu'il s'était glissé par erreur de copiste dans le texte; mais on peut, avec Maurer, construire ainsi la phrase jusqu'à *ejeci eos :* dans tous les lieux des survivants où je les aurai dispersés, c'est-à-dire dans tous les lieux où j'aurai dispersé leurs survivants.

II. — 4. — *Numquid qui cadit...* Est-ce que celui qui est tombé n'essaye pas de se relever, celui qui est éloigné n'essaye pas de revenir? Comment donc seul le peuple de Dieu reste-t-il éloigné dans sa chute et dans son péché? — *Et qui aversus est...* « Quod autem juxta Hæbræum scriptum est : et qui aversus est non avertatur, illud significat quod qui a Deo aversatus est, si voluerit ad meliora converti, possit et Dei furorem ad meliora convertere, et venienti obsistere et plagas precibus evitare. » S. Jérôme.

5. — *In Jerusalem*, ce peuple de Jérusalem. — *Aversione contentiosa*, LXX : ἀποστροφὴν ἀναιδῆ; mais le sens de l'hébreu est « continuelle ». — *Apprehenderunt mendacium*, ils se sont attachés avec force au mensonge, c'est-à-dire à leur fausse interprétation de la Loi, celle que Dieu a réprouvée plus haut, VII, 4. — *Noluerunt reverti*, V, 3, Os. XI, V.

6. — *Attendi et auscultavi.* Dieu se compare à un père qui en secret tâche de savoir quels sont les sentiments de ses enfants. LXX : ἐνωτίσασθε δὴ καὶ ἀκούσατε. — *Quod bonum*, hébr. ils parlent ce qui n'est pas bon. LXX : οὐχ οὕτως

suo, dicens : Quid feci? omnes conversi sunt ad cursum suum, quasi equus impetu vadens ad prælium.

7. Milvus in cœlo cognovit tempus suum, turtur, et hirundo, et ciconia, custodierunt tempus adventus sui : populus autem meus non cognovit judicium Domini.

8. Quomodo dicitis : Sapientes nos sumus, et lex Domini nobiscum est? vere mendacium operatus est stylus mendax scribarum.

9. Confusi sunt sapientes, perterriti et capti sunt : verbum enim Domini projecerunt, et sapientia nulla est in eis.

10. Propterea dabo mulieres eorum exteris, agros eorum hæredibus, quia a minimo usque ad maximum omnes avaritiam sequuntur : a propheta usque ad sacerdotem cuncti faciunt mendacium.

11. Et sanabant contritionem filiæ populi mei ad ignominiam, di-

pénitence de son péché, et dise : Qu'ai-je fait? Tous courent selon leur allure, comme un cheval qui s'élance au combat.

7. Le milan dans le ciel connaît ses saisons. La tourterelle, l'hirondelle et la cigogne connaissent le temps de leur retour; mais mon peuple n'a point connu le jugement du Seigneur.

8. Comment dites-vous : Nous sommes sages, et la loi de Dieu est avec nous? Vraiment le style menteur des Scribes a écrit le mensonge.

9. Les sages sont confus, épouvantés, ils sont pris, parce qu'ils ont rejeté la parole du Seigneur, et qu'il n'y a plus de sagesse en eux.

10. C'est pourquoi je donnerai leurs femmes à des étrangers, et leurs champs à d'autres héritiers, parce que du plus petit au plus grand, tous se livrent à l'avarice, et que depuis le prophète jusqu'au prêtre, tous sont menteurs.

11. Et ils entreprenaient à leur confusion de guérir la blessure de

---

λαλήσουσιν, ce qui n'offre pas de sens. — *Nullus est*... personne ne veut reconnaître qu'il a mal fait. — *Omnes conversi sunt*... au lieu de se convertir ils n'en vont qu'avec plus de rapidité dans leurs mauvaises voies. — *Quasi equus*... LXX : ὡς ἵππος κάθιδρος ἐν χρεμετισμῷ αὐτοῦ. Cfr. Job, XXXIX, 22.

7. — *Milvus*, חסידה, la cigogne, appelée *pieuse* à cause des soins qu'elle a pour ses parents et pour ses petits: Pline, Hist. nat., x, 23. — *Tempus suum*, les époques où elle s'en va, au moment de l'hiver et où elle revient au printemps. — *Turtur*, elle émigre aussi durant l'hiver, Cant. II, 11, 12. — *Ciconia*, עגור, la grue. L'instinct de tous ces oiseaux les guide avec une admirable régularité, que le peuple, choisi par Dieu et instruit par lui, ne sait pas observer.

8. — *Quomodo dicitis*, vous, prêtres et faux prophètes, 10, II, 8, v, 31. — *Sapientes sumus*. L'opinion de Bruch qui voit dans les sages, חכמים, une classe de personnes spéciales s'occupant de la loi et du culte n'a aucun fondement. Il ne s'agit ici, comme XVIII, 18 et Ezech. VII, 26, que des gens de toute condition qui se croyaient plus que les autres. — *Lex Domini nobiscum est*, Rom. II, 17. Parce qu'ils possèdent la loi, les Juifs se croient plus sages que tous les autres peuples; mais parce qu'ils ne l'observent que superficiellement, cette loi leur nuit plus qu'elle ne leur est utile. Ce n'est pas le Pentateuque qui est désigné ici, mais la loi divine en général, comme Is. II, 3, VIII, 16. — *Vere mendacium... scribarum*, la plume mensongère des scribes a changé la loi en un mensonge. Condamnation des prêtres et des faux prophètes, « qui Legis jactant notitiam, et scribentes scribunt iniquitatem ». S. Jérôme.

9. — Au moment des calamités, comme toute cette fausse sagesse sera confondue! VI, 11. Cfr. I Cor. III, 19, 20.

10-12. — Versets répétés du ch. VI, 12-15. Les LXX ne donnent pas cette répétition; aussi Hitzig, s'appuyant sur cette circonstance et sur ce que, d'après lui, ils interrompent le discours, propose-t-il de les considérer

la fille de mon peuple, en disant : Paix, paix, lorsqu'ils n'y avait pas de paix.

12. Ils sont confus, parce qu'ils ont fait des choses abominables; bien plus la confusion ne les a pas confondus, et ils n'ont su rougir. Aussi ils tomberont avec les mourants, au temps de la punition ils seront renversés, dit le Seigneur.

13. Je les réunirai tous, dit le Seigneur; pas de raisin à la vigne, pas de figues au figuier; les feuilles mêmes tomberont et ce que je leur avais donné leur échappera.

14. Pourquoi demeurons-nous assis? Réunissons-nous, entrons dans les villes fortes, et demeurons-y en silence. Car le Seigneur notre Dieu nous a fait taire, et il nous a donné à boire de l'eau de fiel; parce que nous avons péché contre le Seigneur.

15. Nous attendions la paix, et il n'y avait plus de bonheur; nous espérions la guérison, et voici la frayeur.

centes : Pax, pax : cum non esset pax.

12. Confusi sunt, quia abominationem fecerunt : quinimo confusione non sunt confusi, et erubescere nescierunt : idcirco cadent inter corruentes, in tempore visitationis suæ corruent, dicit Dominus.

13. Congregans congregabo eos, ait Dominus : non est uva in vitibus, et non sunt ficus in ficulnea, folium defluxit : et dedi eis quæ prætergressa sunt.

14. Quare sedemus? convenite, et ingrediamur civitatem munitam, et sileamus ibi : quia Dominus Deus noster silere nos fecit, et potum dedit nobis aquam fellis : peccavimus enim Domino.

Infr. 9, 15.

15. Expectavimus pacem, et non erat bonum : tempus medelæ, et ecce formido.

Infr. 14, 19.

---

comme une interpolation. Mais la plupart des critiques, même rationalistes, ne regardent pas ses raisons comme sérieuses, et maintiennent l'authenticité de ces trois versets. Des répétitions analogues se trouvent dans Jérémie, ℣. 15 et XIV, 19.

13. — *Congregans congregabo eos.* Je les réunirai à Jérusalem, au moment du siége, pour que les Chaldéens les détruisent plus facilement. Hébr. : « Je les exterminerai ». LXX : συνάξουσιν τὰ γεννήματα αὐτῶν. — *Non est uva .. defluxit.* Les ravages causés par l'invasion seront tels qu'il ne restera rien dans tout le pays. — *Dedi eis quæ prætergressa sunt.* S. Jérôme explique ainsi sa traduction : « Dedi enim eis quæ præterire cernerent; et majori dolore amitterent rerum omnium abundantiam, quam eis tangere non licebat. » Mais le saint traducteur n'a pas rendu le suffixe du dernier mot, יעברום; aussi faut-il traduire l'hébreu par : « je leur donnerai (des gens) qui passeront sur eux », c'est-à-dire je leur enverrai des ennemis, qui les écraseront. LXX : ἔδωκα αὐτοῖς καὶ παρῆλθον αὐτούς.

14. — *Quare sedemus.* Les Juifs envahis s'exhortent mutuellement à se réfugier dans les villes fortifiées. Pourquoi, disent-ils, nous arrêtons-nous dans les campagnes et dans des villages sans défense? Cfr. IV, 5. — *Sileamus ibi.* Derrière les murs de ces villes fortifiées nous laisserons passer en paix cette tempête. Quelques commentateurs donnent à נדמה, le sens d'être détruit, périr, et traduisent ainsi : nous entrerons dans les forteresses, mais nous y périrons par la famine et le besoin. — *Dominus... silere nos fecit.* Les Juifs désespérés s'écrient : Jéhovah a résolu de nous réduire au silence, c'est-à-dire de nous détruire; ou bien : il ne veut pas nous donner la victoire sur nos ennemis. — *Aquam fellis,* מי ראש, les eaux du pavot, l'opium, IX, 14, XXIII, 15, d'après Payne Smith, la belladone, et par extension un poison quelconque, Deut. XXXII, 32, 33, Job. XX, 16; même idée sous une autre image, que nous rencontrerons plus loin un peu différemment énoncée, XXV, 15 : Dieu nous a condamnés à la destruction. — *Peccavimus enim Domino.* Elles reconnaîtront, mais trop tard, la justice de leur condamnation.

15. — *Expectavimus pacem,* trompés par les faux prophètes, plus haut, V, 11. Cfr. Is. LIX, 9. — *Tempus medelæ,* une époque de

16. A Dan auditus est fremitus equorum ejus, a voce hinnituum pugnatorum ejus commota est omnis terra : et venerunt, et devoraverunt terram, et plenitudinem ejus; urbem, et habitatores ejus.

17. Quia ecce ego mittam vobis serpentes regulos, quibus non est incantatio : et mordebunt vos, ait Dominus.

18. Dolor meus super dolorem, in me cor meum mœrens.

19. Ecce vox clamoris filiæ populi mei de terra longinqua : Numquid Dominus non est in Sion, aut rex ejus non est in ea? Quare ergo me ad iracundiam concitaverunt in sculptilibus suis, et in vanitatibus alienis?

20. Transiit messis, finita est æstas, et nos salvati non sumus.

21. Super contritione filiæ populi mei contritus sum, et contristatus, stupor obtinuit me.

16. Depuis Dan, on entend le bruit des chevaux de l'ennemi; toute la terre retentit des hennissements de leurs chevaux de combat. Ils viennent et ils dévorent tout le pays, tous les fruits de la terre, les villes, et leurs habitants.

17. Voici que je vous enverrai des basilics, contre lesquels il n'y a pas de charmes, et ils vous morderont, dit le Seigneur.

18. Ma douleur est au-dessus de toute douleur : mon cœur est languissant en moi-même.

19. Voici la voix de la fille de mon peuple qui crie d'une terre éloignée : Le Seigneur n'est-il pas dans Sion : Son roi n'est-il plus au milieu d'elle? Pourquoi donc m'ont-ils irrité avec leurs idoles, et avec des vanités étrangères?

20. La moisson est passée, l'été est fini, et nous n'avons pas été sauvés.

21. Par la plaie de la fille de mon peuple je suis brisé, je suis consterné, attristé.

---

prospérité pour l'état. La même idée se retrouve, XIX, 19.

16. — *A Dan,* des frontières septentrionales de Chanaan, V. IV, 15. — *Equorum ejus,* Les Juifs qui n'avaient pas de cavalerie étaient d'autant plus effrayés à l'approche d'un ennemi qui en avait une si puissante. — *Pugnatorum ejus,* hébr. אביריו, *ses forts,* qui ne s'applique pas, disent Rosenmüller, Keil, etc., aux cavaliers, mais à leurs montures, comme plus bas, XLVII, 3; L, 11. Ailleurs, Ps. XXI, 13; XLIX, 13, elle désigne des animaux vigoureux.

17. — *Serpentes regulos,* image prise du récit des Nombres, XXI, 5-6. Le serpent régulus, נחש צפעני, espèce de vipère extrêmement dangereuse. Cfr. Is. VI, 8; LIX, 5; Prov. XXIII, 32. Son nom hébreu lui vient probablement de son sifflement. — *Quibus non est incantatio.* La méchanceté de ces serpents est telle que les charmeurs ne peuvent rien sur eux, Ps. LVII, 4-5; Eccl. X, 11.

18. — Le prophète exprime maintenant la douleur que lui cause le sort de son peuple. — *Dolor meus super dolorem,* hébr. « (qui me donnera) consolation dans ma douleur »? Cfr. Is. XXII, 4. — *In me cor meum mœrens,* en voyant les Juifs emmenés en exil.

19. — *Numquid... in ea.* Les Juifs se plaignent que Dieu, leur roi, les ait livrés à leurs ennemis. Dieu répond : — *Quare ergo...* C'est l'idolâtrie et les infidélités des Juifs qui leur ont valu ce triste sort. — *In vanitatibus,* leurs idoles, Ps. XXX, 7; Jonas, II, 9.

20. — Le peuple reprend la parole. Aussi le Targum ajoute-t-il ici : L'assemblée d'Israël dit : — *Transiit æstas.* Ces mots rappellent sans doute un proverbe familier aux Juifs. Comme un laboureur trompé dans son espoir d'abondante moisson, Israël est trompé dans son espoir de délivrance. Mais il ne faut pas prendre cette image au pied de la lettre, et prétendre avec Hitzig et Reass qu'il s'agit ici d'une disette; c'est d'une guerre cruelle qu'il est question. Les anciens commentateurs, avec Raschi, pensaient que le peuple se plaignait ici de n'avoir pas été secouru par les Egyptiens au temps de Joakim ou de Sédécias.

21. — Nouveaux gémissements du prophète. — *Stupor obtinuit me,* [illegible] 24.; Mich. IV, 9.

22. N'y a-t-il pas de baume dans Galaad? Ne s'y trouve-t-il pas de médecin? Pourquoi donc la blessure de la fille de mon peuple n'a-t-elle pas été pansée?

22. Numquid resina non est in Galaad? aut medicus non est ibi? quare igitur non est obducta cicatrix filiæ populi mei?

CHAPITRE IX

Le prophète voudrait une fontaine de larmes pour pleurer sur Jérusalem, (℣℣. 1-2). — Il reproche aux Juifs leurs tromperies, (℣℣. 3-9). — Il peint la ruine de Jérusalem, (℣℣. 10-22). — Ce n'est ni dans la sagesse, ni dans la richesse, ni dans la circoncision qu'il faut espérer, mais en Dieu seul, (℣℣. 23-26).

1. Qui donnera de l'eau à ma tête, et à mes yeux une source de larmes, pour pleurer jour et nuit les morts de la fille de mon peuple?

2. Qui me donnera dans le désert un abri de voyageurs, afin que j'abandonne ce peuple, et que je me retire du milieu d'eux? Car ils sont tous adultères : c'est une troupe d'infidèles.

3. Ils se servent de leur langue comme d'un arc, pour le mensonge et non pour la vérité. Ils se sont for-

1. Quis dabit capiti meo aquam, et oculis meis fontem lacrymarum? et plorabo die ac nocte interfectos filiæ populi mei.

2. Quis dabit me in solitudine diversorium viatorum, et derelinquam populum meum, et recedam ab eis? quia omnes adulteri sunt, cœtus prævaricatorum.

3. Et extenderunt linguam suam quasi arcum mendacii et non veritatis : confortati sunt in terra, quia

---

22. — *Resina... in Galaad.* hebr. צרי, baume végétal, extrait des arbres, dans le pays de Galaad, et qui servait à la guérison des blessures. Ce baume fut de tout temps renommé comme un des produits les plus remarquables de la Palestine. Tacite, Hist. v, 6, Pline, Hist. Nat. xii, 25. Suivant Bochart, c'est plutot la résine extraite du térébinthe. Le sens serait toujours le même : n'y a-t-il plus de remède pour les blessures de mon peuple? Cfr. xlvi, 11. Sur Galaad. V. infra, xxii, 5. — *Ibi*, en Galaad, où l'on devait, mieux qu'ailleurs, être familier avec l'usage de ce baume. — *Non est obducta cicatrix...* Cfr. xxx, 17; xxxiii, 6; II Par. xxiv, 13; Neh. iv, Cfr. Is. lviii, 8. « Non solùm in præsenti loco, sed et in multis aliis testimoniis Scripturarum invenimus resinam Galaad pro pœnitentia poni atque medicamento, mirarique nunc Deum quare vulnera Jerusalem nequaquam curata sint, et necdum cicatrices obduxerint cutem, eo quod non sint prophetæ, nec sacerdotes, quorum debeant curari medicamine ». S. Jérôme.

Chap. ix. — 1. — Les larmes de Jérémie rappellent celles de Notre-Seigneur sur Jérusalem, Luc, xix, 41.

2. — *In solitudine.* Jérémie voudrait fuir au désert, pour ne plus voir les crimes de ses concitoyens. — *Diversorium viatorum*, l'hôtellerie des voyageurs, le *khan* bâti sur la route des caravanes. LXX : σταθμον ἔσχατον. Cfr. Gen. xliii, 27; Exod. iv, 24; Jérem. xli, 17. — *Adulteri sunt*, ii. 20; iii. 8, 9. — *Cœtus prævaricatorum*, v, 11, une réunion de fourbes, d'hommes sans bonne foi.

3. — *Extenderunt linguam suam...* ils ne se servent de leurs langues que pour mentir. Ps. lxiii, 3, 4. Leurs paroles sont comparées à des flèches meurtrières. — *Confortati sunt in terra.* Il faut, d'après l'hébreu, faire rapporter à ces mots les précédents, *et non veritatis,* et traduire : « Ce n'est pas par la bonne foi qu'ils se sont fortifiés dans le pays », mais c'est par fraude et par tromperie qu'ils se sont enrichis. — *De malo ad malum...*, ils vont d'un péché à un autre, toutes leurs actions sont coupables. — *Me non cognoverunt.*

de malo ad malum egressi sunt, et me non cognoverunt, dicit Dominus.

4. Unusquisque se a proximo suo custodiat, et in omni fratre suo non habeat fiduciam : quia omnis frater supplantans supplantabit, et omnis amicus fraudulenter incedet.

5. Et vir fratrem suum deridebit, et veritatem non loquentur : docuerunt enim linguam suam loqui mendacium : ut inique agerent, laboraverunt.

6. Habitatio tua in medio doli : in dolo renuerunt scire me, dicit Dominus.

7. Propterea hæc dicit Dominus exercituum : Ecce ego conflabo, et probabo eos : quid enim aliud faciam a facie filiæ populi mei ?

8. Sagitta vulnerans lingua eorum, dolum locuta est. In ore suo pacem cum amico suo loquitur, et occulte ponit ei insidias.

Psalm. 27, 3.

9. Numquid super his non visitabo, dicit Dominus ? aut in gente hujusmodi non ulciscetur anima mea ?

10. Super montes assumam fletum ac lamentum, et super speciosa de-

tifiés sur la terre, car ils passent d'un mal à un autre, et ne me connaissent pas, dit le Seigneur.

4. Que chacun se garde de son prochain, et n'ait pas confiance dans son frère; parce que chaque frère se plaît à perdre son frère, et chaque ami marche dans la fraude.

5. Chacun se moque de son frère, nul ne dit la vérité; car ils ont accoutumé leur langue à débiter le mensonge; ils se sont appliqués à faire le mal.

6. Ta demeure est au milieu de la fourberie; c'est par fourberie qu'ils ont refusé de me connaître, dit le Seigneur.

7. C'est pourquoi le Seigneur des armées dit : Je les ferai passer par le feu, je les éprouverai. Car que puis-je faire d'autre à l'égard de mon peuple ?

8. Leur langue est une flèche meurtrière : elle ne parle que pour tromper. De bouche, ils parlent de paix avec leur ami : et en secret ils lui tendent des piéges.

9. Ne punirai-je pas cela, dit le Seigneur ? Ne me vengerai-je pas d'une nation pareille ?

10. Sur les montagnes je pleurerai et me lamenterai; sur les beau-

---

Os. IV, 1, ils sont résolus à ne pas s'inquiéter du Seigneur, Cfr. I Rois, X, 12; Job. XVIII, 21.

4. — *Unusquisque... fiduciam*, Cfr. Mich. VII 5, 6. — *Supplantans supplantabit.* עקב יעקב (haqob iahaqob). N'y a-t-il pas dans ces mots une allusion au nom de Jacob, le père des Hébreux, qui dut son nom à ce que « plantam fratris tenebat manu », Gen. XXV, 26 ? Le prophète voudrait donc dire que le peuple, qui se vante de descendre de Jacob, tourne tout au mal.

5. — *Deridebit*, litt. « trompe », LXX : κάταπαίξεται. — *Ut inique... laboraverunt.* Ils n'ont de pensée et n'agissent que pour le mal. Le péché est un lourd asservissement.

6. — Il est évident, comme le dit S. Jérôme, que c'est au prophète que Dieu s'adresse. Le Targum et Leistus prétendent, sans vraisemblance que Dieu parle au peuple. — *In dolo renuerunt scire me*, leur infidélité est donc tout à fait volontaire, et, à cause de cela, aucun espoir de les convertir ne reste. V. V, 3. Les LXX traduisent ainsi : « Usure sur usure, fraude sur fraude, ils n'ont pas voulu me connaître ?

7. — *Conflabo et probabo eos,* en leur envoyant de grands malheurs, Cfr. Is. XLVIII, 10; Ezech. XXII, 20; Zach. XIII, 9; Mal. III, 2. — *A facie,* à cause de. LXX : ἀπὸ προσώπου πονηρίας. — *Filiæ populi mei,* VIII, 22.

8. — *Sagitta eorum,* V, 2, et Cfr. Ps. V, 11,

9. — Répétition de V, 9, 29.

10. — *Super montes,* à cause des montagnes qui vont devenir si dévastées que rien n'y poussera et que personne n'y passera. — *Super speciosa deserti,* Ici מדבר signifie plaine propre au pâturage, prairie, Cfr. I Rois, XVII, 28. — *Non sit vir pertransiens,* Cfr.

tés du désert je gémirai, parce que tout a été brûlé, personne n'y passe plus, on n'y entend plus la voix du propriétaire; depuis l'oiseau du ciel jusqu'aux troupeaux, tout a émigré, tout a fui.

11. Je ferai de Jérusalem un amas de sable, et un repaire de dragons : je changerai les villes de Juda en désolation, et elles n'auront plus d'habitants.

12. Qui est l'homme sage qui comprenne ceci, et à qui la parole du Seigneur arrive, afin qu'il l'annonce : pourquoi ce pays a péri, est devenu brûlé comme le désert où personne ne passe?

13. Le Seigneur a dit : C'est qu'ils ont abandonné la loi que je leur avais donnée, et n'ont pas écouté ma voix, et n'ont pas marché après elle :

14. Mais qu'ils ont suivi la méchanceté de leur cœur, les Baalim, comme ils avaient appris de leurs pères.

15. C'est pourquoi le Seigneur des armées, Dieu d'Israël, dit : Je nourrirai ce peuple d'absinthe; je leur ferai boire de l'eau de fiel.

16. Je les disperserai parmi des nations qu'ils n'ont connues, ni eux, ni leurs pères, et j'enverrai l'épée après eux jusqu'à ce qu'ils soient exterminés.

serti planctum : quoniam incensa sunt, eo quod non sit vir pertransiens : et non audierunt vocem possidentis; a volucre cœli usque ad pecora transmigraverunt et recesserunt.

11. Et dabo Jerusalem in acervos arenæ, et cubilia draconum : et civitates Juda dabo in desolationem, eo quod non sit habitator.

12. Quis est vir sapiens, qui intelligat hoc, et ad quem verbum oris Domini fiat ut annuntiet istud, quare perierit terra, et exusta sit quasi desertum, eo quod non sit qui pertranseat?

13. Et dixit Dominus : Quia dereliquerunt legem meam quam dedi eis, et non audierunt vocem meam, et non ambulaverunt in ea :

14. Et abierunt post pravitatem cordis sui, et post Baalim, quod didicerunt a patribus suis.

15. Idcirco hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel : Ecce ego cibabo populum istum absinthio, et potum dabo eis aquam fellis.

Infr. 23, 15.

16. Et dispergam eos in gentibus, quas non noverunt ipsi et patres eorum : et mittam post eos gladium, donec consumantur.

IV, 25; Ezech. XXXIII, 28. — *Non audierunt vocem possidentis*, hébr. « on n'y entendra plus la voix (les beuglements) du bétail. LXX : φωνὴν ὑπάρξεως.

11. — *Arenæ* est ajouté par S. Jérôme. — *Cubilia draconum*, hébr. demeure des chacals. — *Dabo in desolationem*, Cfr. II, 15, IV, 17, XXXIII, 10, XLVI, 19, LI, 29, etc.

12. — *Quis est vir sapiens...* Tout homme sage, réfléchi, et éclairé par Dieu, devrait voir et reconnaître qu'un jugement si terrible n'a été prononcé contre Juda qu'à cause de son apostasie et de son infidélité; mais où trouver cette sagesse et cette réflexion dans ce peuple aveugle et affolé? Cfr. Deut. IV, 8, XI, 32, XXVIII, 15, Os. XIV, 10, Ps. CVI, 43.

13. — Dans ce verset et dans le suivant, Dieu donne le motif du châtiment qui frappe la Judée. — *Non ambulaverunt*, Cfr. III, 17, VII, 24 et Deut. XXIX, 18.

14. — *Pravitatem cordis sui*, III, 17, VII, 24. — *Post Baalim*, II, 23. — *Quod... a patribus suis*. C'était comme un péché héréditaire qui passait du père au fils. Cfr. Gal. I, 14. I Petr. I, 18.

15. — *Absinthio*. LXX : ἀνάγκας — *Aquam fellis*, VIII, 14, et Deut. XXIX, 18.

16. — *Quas non noverunt... eorum*, allusion au Deut. IV, 27, XXVIII, 64. — *Mittam post eos gladium*. Les ennemis poursuivront ceux qui voudront se réfugier à l'étranger et les massacreront. Cfr. XLII, 16, XLIV, 27. Il s'agit probablement ici des Juifs qui voulurent se réfugier en Egypte. Comme tous ne

17. Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel : Contemplamini et vocate lamentatrices, et veniant : et ad eas quæ sapientes sunt, mittite, et properent :

18. Festinent, et assumant super nos lamentum : deducant oculi nostri lacrymas, et palpebræ nostræ defluant aquis,

19. Quia vox lamentationis audita est de Sion : Quomodo vastati sumus et confusi vehementer? quia dereliquimus terram, quoniam dejecta sunt tabernacula nostra.

20. Audite ergo mulieres verbum Domini : et assumant aures vestræ sermonem oris ejus : et docete filias vestras lamentum, et unaquæque proximam suam planctum.

21. Quia ascendit mors per fenestras nostras, ingressa est domos nostras, disperdere parvulos de foris, juvenes de plateis.

22. Loquere : Hæc dicit Dominus : Et cadet morticinum hominis quasi stercus super faciem regionis, et

17. Le Seigneur des armées, Dieu d'Israël dit : Regardez et appelez les pleureuses, envoyez chercher les plus habiles, qu'elles accourent,

18. Qu'elles se hâtent, qu'elles se lamentent sur nous ; que nos yeux fondent en pleurs ; et que de nos paupières coulent des larmes,

19. Parce qu'on entend de Sion le bruit des lamentations : comme nous sommes dévastés, couverts de confusion? Nous abandonnons notre pays, et nos tentes ont été renversées.

20. Ecoutez donc, femmes, la parole du Seigneur; que vos oreilles saisissent les paroles de sa bouche, apprenez à vos filles à se lamenter; que chacune apprenne à sa compagne à gémir.

21. Parce que la mort monte par nos fenêtres, qu'elle est entrée dans nos maisons pour exterminer les petits enfants dans les rues, les jeunes gens dans les places.

22. Parle : Voici ce que dit le Seigneur : Les cadavres des hommes seront sur la face de ce pays comme

---

périrent pas, il faut admettre que la sentence de Dieu fut mitigée et ne frappa que les impies.

17. — *Contemplamini*. Faites attention, habitants de Juda, aux calamités qui se préparent. — *Lamentatrices*, les pleureuses gagées pour les funérailles. « Propter futuram captivitatem et eversionem Jerusalem lamentatrices vocari jubet, quæ solent in luctu voce flebili, et lacertos manibus verberantes ad lacrymas populum provocare. Hic enim mos usque hodie permanet in Judæa, ut mulieres, sparsis crinibus, nudatisque pectoribus, voce modulata omnes ad fletum concitent ». S. Jérôme. — *Ad eas, quæ sapientes sunt*, celles qui sont les plus habiles dans l'art de se lamenter. — *Properent*, l'heure de la calamité approche.

18. — « Se autem jungit Deus compatientis affectu, sive propheta : ut quidquid populus sustinet, ipsum sustinere et sentire se dicat. » S. Jérôme.

19. — *Vox lamentationis*, celle des pleureuses qui ont été convoquées et qui expriment les tristesses des exilés. — *Dereliquimus terram*, parce que nous avons été forcés d'aller en exil. Cfr. IV Rois, xxv, 11.

20. — *Mulieres*, non pas les pleureuses, mais les épouses des Juifs qui, autrefois, ont contribué beaucoup à pousser leurs maris dans l'idolâtrie, xliv, 15, 19. — *Filias vestras... proximam...* Les deuils seront si nombreux que les pleureuses gagées manqueront et que les femmes et les filles des défunts devront en faire l'office.

21. — *Ascendit... fenestras nostras*, non parce que les portes sont barricadées, mais la mort entre soudainement, comme un voleur, Cfr. Joel, ii, 9. Il ne s'agit pas ici d'une peste, comme le croit Rosenmüller. — *Ingressa est...* la mort pénètre partout, elle n'épargne pas plus les palais, *domos*, ארמנותינו, que les rues, *deforis*, et les places publiques, *plateis*. LXX ajoutent : θανάτῳ.

III. — 22. — *Loquere*, Dieu donne l'ordre de parler à Jérémie. — *Et cadet morticinum... stercus*. IV Rois, ix, 37, ces paroles sont dites du cadavre de Jézabel. Cfr. Jerem.

du fumier, et comme le foin derrière le faucheur, et personne ne les relèvera.

23. Voici ce que dit le Seigneur : Que le sage ne se glorifie pas dans sa sagesse ; que le fort ne se glorifie pas dans sa force ; que le riche ne se glorifie pas dans ses richesses :

24. Mais que celui qui se glorifie, se glorifie de me connaître, de voir que je suis le Seigneur qui fais miséricorde et justice sur la terre ; parce que c'est là ce qui me plaît, dit le Seigneur.

25. Les jours viennent, dit le Seigneur, où je visiterai tous ceux qui sont circoncis,

26. L'Egypte, Juda, Edom, les fils d'Ammon, et Moab, tous ceux qui se rasent les cheveux et qui habitent le désert ; parceque toutes

quasi fœnum post tergum metentis, et non est qui colligat.

23. Hæc dicit Dominus : Non glorietur sapiens in sapientia sua, et non glorietur fortis in fortitudine sua, et non glorietur dives in divitiis suis.

I *Cor.* 1, 31 ; II *Cor.* 10, 17.

24. Sed in hoc glorietur, qui gloriatur, scire et nosse me, quia ego sum Dominus, qui facio misericordiam, et judicium, et justitiam in terra : hæc enim placent mihi, ait Dominus.

25. Ecce dies veniunt, dicit Dominus ; et visitabo super omnem qui circumcisum habet præputium.

26. Super Ægyptum, et super Juda, et super Edom, et super filios Ammon, et super Moab, et super omnes qui attonsi sunt in comam,

---

VIII, 2, XVI, 4, XXV, 33, et Ps. LXXXII, 11. — *Quasi fœnum*, hébr. « comme la gerbe ».

23. — Ne vous flattez pas, ô Juifs, du vain espoir que votre prudence, votre courage et vos richesses vous feront éviter ces désastres : ni la sagesse de Salomon, ni la force de Samson, ni les richesses d'Achab ne les préservèrent de la peste (Grotius).

24. — *Scire et nosse me.* Il n'y a que la connaissance de Dieu qui puisse sauver la nation. *Scire* indique la connaissance de Dieu par l'intelligence, *nosse*, la connaissance pratique qui fait marcher dans les voies de Dieu, XXII, 16, Job, XXII, 21, I Cor. I, 31. Faussett. — *Misericordiam*, la bonté et la miséricorde de Dieu tiennent toujours la première place dans ses rapports avec les hommes. — *Judicium et justitiam.* Si les hommes ne croient pas à l'équité et à la justice de Dieu dans ses desseins sur la vie et sur la mort, ils ne peuvent ni l'aimer ni le révérer. — *In terra.* Dieu n'est pas indifférent à ce qui se passe sur la terre, Psal. LVII, 12. — *Hæc... placent mihi.* Cfr. Mich. VI, 8, VII, 18.

25-26. — *Omnem qui circumcisum habet præputium.* Le jugement de Dieu s'étendra et sur ceux qui, comme Juda, ne sont circoncis que dans leur chair, et sur ceux qui, comme les autres nations mentionnées dans le verset suivant, ne pratiquent pas la circoncision. Tel est le seul sens possible de ces deux versets. Il est clair en effet que le prophète établit un contraste entre ces différentes classes de nations. Pour admettre un autre sens, il faudrait prouver que la circoncision était en usage chez toutes les nations mentionnées avec Juda. Or, malgré l'assertion de S. Jérôme, cette preuve est impossible à faire. Hérodote dit que les Egyptiens pratiquaient la circoncision, II, 36 et suiv., 104 ; mais, d'après d'autres témoignages anciens, il faut restreindre cette affirmation trop générale, car il n'y avait parmi les Egyptiens de circoncis que les prêtres et les initiés aux mystères. V. Keil, Bibl. Arch. t, I, p. 307 et suiv. On n'a pas d'autre motif d'attribuer l'usage de la circoncision aux Moabites et aux Arabes que le fait de la circoncision de leurs ancêtres. Quant aux Edomites, ils n'étaient pas certainement assujettis à cette pratique, puisque, comme Josèphe nous l'apprend, Ant. XIII, q, 1, ce n'est qu'au temps de Jean Hyrcan qu'ils s'y soumirent. On n'en trouve pas non plus de traces certaines parmi les anciens Arabes. Il faut donc, encore une fois, placer Juda, circoncis dans sa chair, mais non dans son cœur, à côté des autres peuples qui ne sont pas circoncis, et conclure, avec le texte sacré, qu'ils ne valent pas mieux les uns que les autres aux yeux de Dieu et qu'ils seront également punis. — *Qui attonsi sunt in comam.* Les Arabes, nous apprend Hérodote, III, 8, se rasaient les cheveux sur les tempes. Cette coutume était défendue aux Israélites, Lev. XIX, 27. Keil

habitantes in deserto : quia omnes gentes habent præputium, omnis autem domus Israel incircumcisi sunt corde.

les nations sont incirconcises : mais toute la maison d'Israël est incirconcise de cœur.

CHAPITRE X

Vanité et châtiment de l'idolâtrie. Le prophète exhorte à ne pas adorer les idoles qui ne sont que des produits de la main des hommes, (✝✝. 1-9). — Il oppose à ces idoles le vrai Dieu, qui doit seul être adoré, parce que seul il a fait et qu'il gouverne seul tout ce qui est au ciel et sur la terre, (✝✝. 10-16). — Les Juifs qui ont adoré les idoles seront détruits, (✝✝. 17-22). — Jérémie prie le Seigneur de ne pas les frapper avec fureur comme un ennemi, mais avec miséricorde, comme un père, (✝✝. 23-25).

1. Audite verbum quod locutus est Dominus super vos domus Israel.

1. Ecoutez la parole que le Seigneur a dite sur vous, maison d'Israël :

2. Hæc dicit Dominus : Juxta vias gentium nolite discere : et a signis cœli nolite metuere quæ timent gentes :

2. Voici ce que dit le Seigneur : Ne vous habituez pas à marcher dans les voies des nations ; ne craignez pas les signes du ciel que les nations craignent ;

3. Quia leges populorum vanæ sunt : quia lignum de saltu præcidit opus manus artificis in ascia.

3. Parce que les lois des peuples sont vaines. La main de l'ouvrier coupe un arbre dans la forêt avec la hache ;

4. Argento et auro decoravit illud : clavis et malleis compegit, ut non dissolvatur.

Sap. 13, 11 *et* 14, 8.

4. Il décore cette œuvre d'or et d'argent ; avec des clous et des marteaux, il l'attache pour qu'elle ne tombe pas.

5. In similitudinem palmæ fabricata sunt, et non loquentur : por-

5. Ces statues sont dressées à la ressemblance d'un palmier, et elles

---

pense que des tribus de Cédavériens sont désignées ici. — *In deserto*, le désert d'Arabie, à l'Est de la Palestine.

Chap. x. — 1. — *Israel*, le royaume de Juda n'a plus de privilèges aux yeux de Dieu, et il est aussi coupable que le royaume d'Israël déjà puni.

2. — *Vias gentium*, v, 4, 5, le culte suivi par les nations païennes. Cfr. Act. ix, 2, xix, 9. — *A signis cœli*, des phénomènes peu ordinaires, tels que des éclipses, et que le préjugé populaire regardait comme l'avant-coureur d'événements terribles. Il n'est pas probable que ce soit un avertissement donné aux Juifs par rapport à la conduite qu'ils devront tenir en exil. — *Quæ timent gentes*, Lév. xviii, 24, Matt. vi, 32, I Thess. iv, 5.

3. — *Leges populorum*, les lois et les coutumes religieuses des Gentils. *Vanæ sunt*, Cfr. Ps xcv, 5. — *Lignum de saltu præcidit*, hébr. « le bois qu'on coupe dans la forêt. » Le sens de ce verset est : les idoles des Gentils sont vaines car elles ne sont autre chose qu'un morceau de bois coupé dans la forêt, etc. — *Cum asciâ*, ces statues sont grossièrement faites. Cfr. Is. xliv, 12.

4. — *Argento... compegit*. Cfr. Is. xxx, 22, xl, 19. — *Ut non dissolvatur*, hébr. : « pour qu'il ne vacille pas ? Cfr. Is. xl, 20. xli, 7. LXX : καὶ οὐ κινηθήσονται.

5. — *In similitudinem palmæ*, תמר qu'on ne trouve qu'ici et Jug. iv, 5, signifie d'abord palmier, et, par extension, colonne, parce que le palmier est un arbre élevé et qui n'a de

ne parlent pas; on les porte, on les enlève, parce qu'elles ne peuvent marcher. Ne les craignez donc pas, car elles ne peuvent faire ni mal ni bien.

tata tollentur, quia incedere non valent : nolite ergo timere ea, quia nec male possunt facere, nec bene.

6. Il n'y en a pas de semblable à vous, Seigneur. Vous êtes grand, et votre nom est grand en puissance.

6. Non est similis tui, Domine : magnus es tu, et magnum nomen tuum in fortitudine.

Mich. 7, 18,

7. Qui ne te craindra, ô Roi des nations? Car la gloire t'appartient; entre tous les sages des nations, et dans tous les royaumes du monde, nul n'est semblable à toi.

7. Quis non timebit te, o Rex gentium! tuum est enim decus : inter cunctos sapientes gentium, et in universis regnis eorum nullus est similis tui.

Apoc. 15, 4.

8. Tous ensemble se montreront fous et insensés; leur doctrine de vanité est un morceau de bois.

8. Pariter insipientes et fatui probabuntur: doctrina vanitatis eorum lignum est.

9. L'argent enroulé est apporté de Tharsis, et l'or d'Ophaz, c'est l'œuvre de l'ouvrier et de la main de l'orfèvre; l'hyacinthe et la pourpre les couvrent; tout cela n'est que l'ouvrage des artistes.

9. Argentum involutum de Tharsis affertur, et aurum de Ophaz : opus artificis, et manus ærarii : hyacinthus et purpura indumentum eorum : opus artificum universa hæc.

---

branches que tout à fait en haut. — *Fabricata sunt*, במקשה. Movers, Furst, Graf, Nægelsbach donnent à ce mot le sens qu'il a dans Is. I, 8, de champ de concombres, et à תמר le sens d'épouvantail ou de pilier priapique. Ils s'appuient surtout sur une interprétation semblable qui se lit dans l'écrit apocryphe intitulé *Lettre de Jérémie*, v, 7. Mais cette interprétation ne repose sur rien de sérieux, et on n'a pas encore prouvé que les Israélites eussent l'habitude d'ériger des piliers priapiques. La traduction donnée par S. Jérôme et qui est celle de toutes les anciennes versions est préférable. — *Non loquentur*, Cfr. Ps. CXIII, 5-7. — *Nec male...* Cfr. Is. XLI, 23.

6. — *Non est similis...* Cfr. Ps. LXXXV, 8, LXX, 19, Mich. VII, 18. Les ℣℣. 6-10 manquent dans les LXX. — *Magnum nomen tuum*, ta gloire, la manifestation de ta puissance est grande dans le monde tout entier. — *In fortitudine*, la puissance de Dieu peut seule expliquer pourquoi les nations le craignent.

7. — *O rex gentium*, Cfr. Ps. XXI, 29, XLVI, 8 et suiv., XCV, 10. Jéhovah n'est pas seulement le Dieu national des Juifs, mais le maître de toute l'humanité. — *Tuum est decus*, Cfr. Is. XIX, 12, XXIX, 14. Litt. « car il t'appartient », d'être craint.

8. — *Pariter*, באחת, que les rabbins expliquent par : dans une seule chose, qui est l'idolâtrie, tous les sages des nations deviennent fous; mais le sens de « tous ensemble, comme un seul », donné par la Vulgate est préférable. — *Insipientes*. L'hébreu est plus énergique : ils deviendront abrutis. — *Doctrina... lignum est*. L'enseignement que les païens peuvent recevoir de leurs vaines idoles, est aussi inanimé, aussi peu vivant que le bois dont sont formées ces idoles.

9. — *Argentum involutum*. L'argent mis en forme de lames pour couvrir la statue de bois, Cfr. Exod. XXXIX; 3, Nombr. XVII, 3 et suiv. Is. XL, 19. — *Tharsis*, l'Espagne célèbre par ses mines d'argent. V. Ezech. XXVII, 12, et les notes sur Is. XXIII, 1, 6, 10, et LXVI, 19. — *Ophaz*, אופז, mentionné aussi par Dan., X, 5. Est-ce une corruption du texte, et faut-il remplacer Ophaz par Ophir, comme ont fait le Targum, le Syriaque, Théodoret, et, parmi les modernes, Gésénius, Keil, etc? Nous sommes plus portés, avec Nœgelsbach, à voir dans Ophaz une localité de l'Est, mais sans pouvoir en déterminer exactement l'emplacement. Pour Bochart, c'est Taprobane, la Ceylan actuelle, où suivant Ptolémée, VII, 4, il y avait un fleuve et un port appelés Phasis; pour d'autres, un endroit du Yémen. — *Manus*, l'œuvre des mains. — *Hyacinthus et purpura*, Cfr. Exod. XXVI, 31, 36; XXVII, 16,; XXVIII, 8, 15, 33. Ces deux couleurs étaient pourpres l'une et

10. Dominus autem Deus verus est : ipse Deus vivens, et Rex sempiternus : ab indignatione ejus commovebitur terra : et non sustinebunt gentes comminationem ejus.

11. Sic ergo dicetis eis : Dii, qui cœlos et terram non fecerunt, pereant de terra, et de his quæ sub cœlo sunt.

12. Qui facit terram in fortitudine sua, præparat orbem in sapientia sua, et prudentia sua extendit cœlos.

Gen. 1, 1; *Infr.* 51, 15.

13. Ad vocem suam dat multitudinem aquarum in cœlo, et elevat nebulas ab extremitatibus terræ : fulgura in pluviam facit, et educit ventum de thesauris suis.

Psal. 134, 7; *Infr.* 51, 11.

14. Stultus factus est omnis homo a scientia, confusus est artifex omnis in sculptili : quoniam falsum

10. Mais le Seigneur est le Dieu véritable, il est le Dieu vivant, le Roi éternel. Son indignation ébranlera la terre, et les nations ne soutiendront pas ses menaces.

11. Vous leur direz donc : Que les dieux qui n'ont pas fait le ciel et la terre périssent, de la terre et de dessous le ciel.

12. C'est Dieu qui a fait la terre dans sa puissance, qui a préparé le monde dans sa sagesse, qui a étendu les cieux dans sa prudence.

13. A sa voix il accumule au ciel des masses d'eau; il fait lever les nuées des extrémités de la terre; il fait fondre en pluie les éclairs, et il fait sortir le vent de ses réservoirs.

14. L'homme est devenu insensé par sa science; le sculpteur a été trompé par sa statue, puisque ce

---

l'autre; mais la première tirait sur le violet et la seconde se rapprochait davantage du rouge. — *Artificum*, hébr. « des sages », c'est-à-dire des ouvriers habiles.

10. — *Deus verus est,* hébr. « Dieu est vérité »; son existence est opposée à la vanité, au néant des idoles, 3, 8, 15, II Paral. xv, 3, Ps. xxxiv, 5; I Jean, v, 20. — *Deus vivens*, Cfr. Deut. v, 23; Jean, v, 26; I Tim. vi, 17. — *Rex sempiternus,* qui gouverne seul et toujours le monde entier, Cfr. Ps. x, 16: xxviii, 10; Exod. xv, 18. Quelques commentateurs anciens, et parmi les modernes, Neumann, ont cru voir dans cette première partie du verset, une preuve de la Trinité; mais c'est plutôt ici l'unité de Dieu que le prophète oppose à la multiplicité des idoles. — *Ab indignatione ejus*, non par son tonnerre, comme quelques commentateurs l'ont prétendu, mais sa colère extrême. — *Commovebitur terra....* Cfr. Nah. i, 5; Joël, ii, 11; Ps. xcvi, 5.

11.— Ce verset est écrit dans l'original en chaldéen et non en hébreu. A cause de cela, Houbigant, Venema, Dathius, Blayney, Dœderlein, Rosenmüller, Maurer, Ewald, Graf, Nœgelsbach, Henderson, Reuss, etc., y voient une interpolation. Avec Maldonat, Michælis, Schmidt, Keil, Payne Smith, Faussett, nous croyons qu'il doit être maintenu dans le texte. Comment aurait-on introduit une glose écrite dans une langue différente? Si on a fait passer dans le texte des gloses marginales, ce n'est évidemment que par inadvertance; et on n'aurait jamais pensé à maintenir cette phrase dans Jérémie, si les manuscrits les plus authentiques et les plus anciens ne l'avaient donnée. On la trouve déjà dans les LXX. Elle se relie d'ailleurs très-bien au ỳ. 10. Jérémie l'a écrite en chaldéen, pour suggérer aux Juifs une courte réponse aux Chaldéens dans la langue de ce peuple. Peut-être, dit Payne Smith, était-ce un proverbe, que Jérémie insère ici dans sa forme populaire : il y a, en effet, comme un jeu de mots, אבד, עבד.

12. — Par opposition à ces dieux sans vie, incapables de rien produire, le prophète nous donne une description de la puissance souveraine du Créateur, de son gouvernement du monde. Ces cinq versets, 12-16 se retrouvent plus bas, li, 15-19. — *Præparat orbem,* hébr. « qui fonde la terre », qui l'établit, Cfr. Ps. lxiv, 7; lxxxviii, 12; xcii, 1. — *Extendit cœlos*, Cfr. Is. xl, 22; xliv, 24; li, 13; Zach. xii, 1.

13. — Cfr. Ps. cxxxiv, 7. — *Ad vocem suam*, c'est-à-dire, selon Schnurrer, Maurer, Ewald, etc. quand il fait tonner.

14. — *Stultus... a scientia*. En présence des merveilles que racontent les deux précédents versets, tout homme est comme s'il avait perdu la raison et sans aucune science « Licet ille Paulus, licet Petrus, licet Moyses, et Abraham sapientes sint, ad comparationem Dei cuncta eorum sapientia in nihilum depu-

qu'il a fondu est un mensonge, une chose inanimée.

15. C'est une vanité, un ouvrage dont il faut rire; ils périront au temps du châtiment.

16. La part de Jacob n'est pas semblable à la leur : celui qui a créé toutes choses est lui-même cette part, et Israël est son héritage, le Dieu des armées est son nom.

17. Ramasse à terre ta honte, toi que le siége entoure.

18. Car le Seigneur dit ceci : Cette fois, je jèterai bien loin les habitants de ce pays, et je les affligerai de sorte qu'il n'en échappera pas.

19. Malheur à moi, à cause de ma ruine, ma plaie est incurable. Mais j'ai dit : mon malheur vient de moi et je le supporterai.

est quod conflavit, et non est spiritus in eis.

15. Vana sunt, et opus risu dignum : in tempore visitationis suæ peribunt.

16. Non est his similis pars Jacob : qui enim formavit omnia, ipse est : et Israel virga hæreditatis ejus : Dominus exercituum nomen illi.

17. Congrega de terra confusionem tuam, quæ habitas in obsidione :

18. Quia hæc dicit Dominus : Ecce ego longe projiciam habitatores terræ in hac vice : et tribulabo eos ita ut inveniantur.

19. Væ mihi super contritione mea, pessima plaga mea. Ego autem dixi : plane hæc infirmitas mea est, et portabo illam.

---

tabitur ». S. Jérôme. — *Confusus...* La honte du fabricant d'idoles est bien plus grande encore quand il voit le néant et le manque de vie de ses statues. — *Non est spiritus,* il n'y a pas de vie; tel est en effet le sens de רוח, Ps. xxx, 16; Eccles. xii, 7; Zach. xii, 1.

15. — *Opus risu dignum,* d'après quelques commentateurs, une œuvre qui se moque de ses adorateurs, c'est-à-dire, qui les trompe. — *In tempore visitationis,* quand Dieu punira les idolâtres, il détruira aussi les idoles. Cfr. vi, 15.

16. — *Pars Jacob,* le Dieu qui est devenu le lot particulier de Jacob. L'expression dont se sert le prophète, חלק, est tirée du Deut. iv, 19; 20; Cfr. Deut. xxxii, 9; Nomb. xviii. 20; Ps. xv. 5; lxxii, 26; Lam. iii, 24. — *Virga hæreditatis ejus,* d'après Gésénius, le bâton qui sert à mesurer, car Israël est le pays mesuré par Dieu; mieux le sceptre, car Israël est le peuple sur lequel règne spécialement Jéhovah, et la race qui appartient à Dieu, comme sa propriété particulière; Cfr. Deut. xxxii, 9; Ps. lxxiii, 2; Is. lxiii, 17. — *Dominus exercituum...* Is. liv, 5.

17. — Le prophète s'adresse au peuple et lui annonce la captivité dans une terre étrangère. — *Congrega... confusionem tuam,* humilie-toi de plus en plus ô Jérusalem, à cause du siége que tu subis. Le sens de l'hébreu est différent : « Ramasse dans le pays tout ce qui t'appartient », toi qui es sur le point de partir en exil. Les LXX ont mieux rendu l'original que S. Jérôme : συνάγαγε ἔξωθεν τὴν ὑπόστασίν σοῦ. — *Quæ habitas in obsidione,* suivant quelques commentateurs, toi qui habites dans une forteresse; nous préférons le sens suivi par la Vulgate. LXX : ἐν ἐκλεκτοῖς, difficile à expliquer.

18. — *Longe projiciam,* Cfr. Is. xxii, 17, 18. L'exil sera violent et soudain; Dieu les enverra hors de leur pays comme une pierre qu'on lance avec la fronde, קלע. — *In hac vice.* Jusqu'à présent les invasions s'étaient terminées par le pillage et le prélèvement de tributs; mais cette fois l'invasion aura la captivité pour résultat. Cfr. IV Rois, xiv, 14; xvi, 5; xviii, 13 et suiv. — *Tribulabo eos,* litt. « je leur ferai angoisse. » — *Ut inveniantur.* « Sic eos obsideri faciam, sicque tribulabo et coangustabo, ut omnes in urbe, reperiantur, et effugere nequeant malum ». S. Jérôme, Grotius et quelques autres traduisent : « ut inveniant » et expliquent ainsi : pour qu'ils trouvent que je n'étais pas menteur en leur faisant annoncer ces maux par mes prophètes. Les LXX : afin que ta plaie soit trouvée.

19. — Le peuple pleure sur ses malheurs. — *Pessima plaga mea,* ma blessure est de telle nature qu'il n'y a aucun espoir de guérison. — *Plane hæc...* Assurément cette blessure est grave, mais je me la suis attirée par mes péchés. — *Et portabo illam,* aussi je la supporterai patiemment, comme la conséquence de mes fautes, Cfr. Bar. i, 13, 15; iii, 5, 6, 7, ou avec la résignation indispensable. Suivant d'autres, mais moins bien, c'est le cri de l'impénitence obstinée.

20. — *Tabernaculum meum,* le pays où

20. Tabernaculum meum vastatum est, omnes funiculi mei dirupti sunt, filii mei exierunt a me, et non subsistunt : non est qui extendat ultra tentorium meum, et erigat pelles meas.

21. Quia stulte egerunt pastores, et Dominum non quæsierunt : propterea non intellexerunt, et omnis grex eorum dispersus est.

22. Vox auditionis ecce venit, et commotio magna de terra Aquilonis; ut ponat civitates Juda solitudinem, et habitaculum draconum.

23. Scio, Domine, quia non est hominis via ejus; nec viri est ut ambulet, et dirigat gressus suos.

24. Corripe me, Domine; verumtamen in judicio, et non in furore tuo, ne forte ad nihilum redigas me.
Psal. 6, 2.

25. Effunde indignationem tuam super gentes, quæ non cognoverunt

20. Ma tente est renversée, tous ses cordages sont rompus; mes enfants se sont éloignés de moi, et ne sont plus. Personne ne dressera plus ma tente, et n'en étendra les peaux

21. Car les pasteurs ont agi follement, ils n'ont pas cherché le Seigneur. C'est pourquoi ils n'ont pas compris, et tout leur troupeau a été dispersé.

22. Une rumeur vient de loin, et un tumulte énorme vient de la terre de l'aquilon, pour réduire les villes de Juda en un désert, en un refuge de dragons.

23. Je sais, Seigneur, que la voie de l'homme ne dépend pas de lui, et que ce n'est pas à l'homme de marcher, et de diriger ses pas par lui-même.

24. Châtie-moi, Seigneur; mais avec équité, et non dans ta fureur, de peur que tu ne me réduises à néant.

25. Verse ton indignation sur les nations qui ne te connaissent pas,

---

j'habite. La métaphore est tirée de la tente des nomades. — *Omnes... dirupti sunt*, toutes les cordes qui tiennent la tente fixée sont rompues. — *Filii mei...* tous les habitants d'Israël partent en exil. — *Non est qui extendat...* « Non est qui me instauret et murorum meorum jaciat fundamenta, qui ad solum usque prostrati sunt ». S. Jérôme — *Pelles,* les peaux dont la tente est faite.

21. — *Pastores,* les rois de Juda et les chefs civils et religieux du peuple, Cfr. II, 8; III, 15. — *Non intellexerunt,* parce qu'ils ne se sont pas guidés d'après la loi de Dieu et les inspirations des prophètes, ils n'ont pas su assurer au peuple les bienfaits de la sagesse, et n'ont pas prévu les maux qui allaient fondre sur lui.

22. — *Vox auditionis*, les messagers qui annoncent l'approche de l'ennemi. — *Commotio magna,* Cfr. VI, 23; VIII, 16. — *de terra aquilonis.* Cfr. I, 14; IV, 6. etc. — *Draconum,* hébr. תַּנִּים, chacals. Cfr. Is. XIII, 22; XXXIV, 13; XLIII, 20.

23. — Cette approche de l'ennemi porte le peuple à prier, et à avouer que, sans l'aide de Dieu, rien n'est possible. La pensée exprimée ici par le peuple repentant, est celle de notre proverbe français : « L'homme propose et Dieu dispose. » Les Juifs ont essayé d'agir en dehors de Dieu; ils en sont punis par les malheurs que leur conduite insensée, ℣. 21, leur a attirés. — *Ut dirigat gressus suos*, Cfr. Prov. XVI, 9; XXXVII, 13. « Certum est nos velle, cum volumus, sed ille facit ut velimus bonum, de quo dictum est quod præparatur voluntas a Domino. Certum est nos facere cum facimus, sed ille facit ut faciamus, præbendo vires efficacissimas voluntati, qui dixit Ezech. XXXVI, 26, 27 : faciam ut in justificationibus meis ambuletis et judicia mea observetis ». S. Augustin, de gratia et lib. arb., c. 16.

24. — *Corripe me.* La nation reconnaît ses fautes et accepte le châtiment. — *In judicio.* Elle prie Dieu toutefois de l'infliger avec modération. Cfr. XXX, 11, Ps. VI, 1, XXXVII, 1, LXXVIII, 6, 7. — *Ne... redigas me.* Dieu ne veut pas la destruction de son peuple, mais sa correction, quand l'exil aura expié ses fautes, il reviendra dans la terre de son héritage.

25. — *Indignationem... super gentes... et provincias...* Israël, qui va être sévèrement puni, ne sera pas cependant anéanti; mais

et sur les provinces qui n'ont pas invoqué ton nom ; parce qu'elles ont dévoré Jacob, elles l'ont dévoré entièrement, elles l'ont consumé, elles ont détruit sa gloire.

te ; et super provincias, quæ nomen tuum non invocaverunt : quia comederunt Jacob, et devoraverunt eum, et consumpserunt illum, et decus ejus dissipaverunt.

CHAPITRE XI

Les habitants d'Anathoth menacent Jérémie de mort. Le prophète, au nom de Dieu leur prédit leur ruine prochaine. Il commence par rappeler l'alliance conclue au Sinaï entre Dieu et le peuple, (ỳỳ. 1-5). — Le peuple ayant violé cette alliance, Jérémie le menace d'un châtiment prochain, (ỳỳ. 6-13). — Dieu défend au prophète d'intercéder pour ce peuple qu'il compare à un bel olivier qu'il a planté et soigné, (ỳỳ. 13-18). — Jérémie, figure du Christ, raconte les mauvais traitements qu'il a à subir de la part de ses compatriotes, (ỳ. 19). — Il implore l'appui de Dieu et sa vengeance contre ses persécuteurs, (ỳỳ. 20-23).

1. Parole que le Seigneur adressa à Jérémie, en ces termes :
2. Ecoutez les paroles de ce pacte et parlez aux hommes de Juda, et aux habitants de Jérusalem.

1. Verbum quod factum est a Domino ad Jeremiam, dicens :
2. Audite verba pacti hujus, et loquimini ad viros Juda, et habitatores Jerusalem.

---

les païens, qui sont l'instrument de Dieu pour châtier Israël, seront détruits parce qu'ils ont outre-passé les ordres de Dieu et ont trop cruellement traité le peuple choisi. V. Is., XLVII, 6 et la note, Jer. L et LI, Habac. I. 11, III, 8-12, Zach. I, 14, 15, 21. V. Ps. LXXVIII, 6, 7, qui ressemble beaucoup à ce verset. Si, comme le pense M. Le Hir, les Psaumes, p. 180, ce psaume est prophétique, il faut en conclure que Jérémie en a ici reproduit le texte.

4° Infidélité de Juda à l'alliance et aux obligations de l'alliance; conséquences qui en découlent. (XI-XIII).

CHAP. XI. — De XI, 1 à 17, Juda est réprimandé pour son infidélité à l'alliance; de XI, 18 à XII, 17 l'attentat des gens d'Anatoth contre la vie du prophète, donne occasion à Jérémie d'attaquer de nouveau l'inguérissable perversité de Juda ; enfin le XIII[e] chapitre donne une première vue de l'abaissement de l'orgueil de Juda exilé sur les bords de l'Euphrate, et du jugement divin qui se manifeste par la prise et la ruine de Jérusalem.

1. — *Verbum quod factum est...* Non pas au temps de Joakim, comme Graf le prétend, ni de Sédécias, comme disent Eichhorn et Dalher, mais bien au temps de Josias : il n'y a rien en effet dans toute cette série de discours qui n'ait pu être dit sous ce roi; mais il est impossible de préciser plus spécialement les dates de chaque partie de cet ensemble.

2. — *Audite*, pluriel que les commentateurs ne sont pas d'accord à expliquer. Dieu s'adresse non pas aux Juifs, ni aux anciens du peuple ou aux prêtres, mais à Jérémie et aux autres prophètes en général. Comme Kimchi le remarque, il ne faut pas conclure de ce mot que l'alliance fût inconnue des prophètes et qu'ils l'entendissent alors pour la première fois, mais seulement que Dieu les invite à se pénétrer de nouveau de ses conditions afin de les rappeler au peuple. — *Verba pacti*, de l'alliance contractée par Dieu avec les Israélites. La même phrase est employée, IV Rois, XXIII, 3, pour désigner le contenu du livre de la loi récemment retrouvé. — *Hujus* indique que cette alliance n'était pas oubliée, mais était encore bien connue. Suivant Nægelsbach, c'est au Deutéronome que ce passage fait surtout allusion. — *Ad viros... Jerusalem*, formule fréquente chez Jérémie, IV, 4, XVII, 20, XVIII, 11, XXV, 2, XXXV, 17, etc.

3. Et dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus Israel : Maledictus vir qui non audierit verba pacti hujus.

4. Quod præcepi patribus vestris in die qua eduxi eos de terra Ægypti, de fornace ferrea, dicens : Audite vocem meam, et facite omnia quæ præcipio vobis, et eritis mihi in populum, et ego ero vobis in Deum :

5. Ut suscitem juramentum quod juravi patribus vestris, daturum me eis terram fluentem lacte et melle, sicut est dies hæc. Et respondi, et dixi : Amen, Domine.

6. Et dixit Dominus ad me : Vociferare omnia verba hæc in civitatibus Juda, et foris Jerusalem, dicens : Audite verba pacti hujus, et facite illa :

7. Quia contestans contestatus sum patres vestros in die qua eduxi eos de terra Ægypti, usque ad diem

3. Tu leur diras : Voici ce que dit le Seigneur, Dieu d'Israël : Maudit soit l'homme qui n'écoute pas les paroles de cette alliance,

4. Que j'imposai à vos pères au jour où je les tirai de la terre d'Egypte, de la fournaise de fer, et où je leur dis : Ecoutez ma voix, et faites tout ce que je vous ordonne : et vous serez mon peuple, et moi je serai votre Dieu ;

5. Afin que je ratifie le serment que je jurai à vos pères, de leur donner une terre où coule le lait et le miel, comme cela est encore aujourd'hui. Je répondis : Oui, Seigneur.

6. Et le Seigneur me dit : Fais entendre toutes ces paroles dans les villes de Juda, et hors de Jérusalem, et dis : Ecoutez les paroles de cette alliance, et accomplissez-les.

7. Car j'ai conjuré vos pères avec instance depuis le jour où je les ai tirés de la terre d'Egypte jusqu'à ce

---

3. — *Et dices.* la transition du pluriel du verset précédent au singulier de celui-ci est facile à expliquer, dit Keil. Jérémie lui aussi doit remplir d'une manière spéciale le devoir qu'ont tous les prophètes de rappeler l'alliance contractée avec Dieu, et les malédictions prononcées contre les transgresseurs. — *Maledictus vir...* ce sont les paroles du Deut. xxvii, 26.

4. — *Quod præcepi*, l'alliance entre Dieu et le peuple n'est pas un contrat que le peuple puisse rompre, car c'est aussi un ordre divin. — *In die*, dans le temps, car la loi ne fut promulguée au Sinaï que cinquante jours après la sortie d'Egypte. Cfr. vii, 22, xxxiv, 13. — *De fornace ferrea*, d'une servitude et d'une affliction extrêmes, Cfr. Is. xlviii, 10, et surtout Deut. iv, 20, auquel ces mots sont empruntés. — *Omnia*, les conditions de l'alliance.

5. — *Ut suscitem.* למען הקים, pour que je puisse garder, LXX : ὅπως στήσω. — *Terram fluentem lacte et melle.* le pays de Chanaan est souvent dépeint de cette manière dans l'Ancien Testament, V. Exod. iii, 8, xiii, 5, xvi, 31, xxxiii, 3, etc; Cfr. Job. xx, 17. La prodigieuse fertilité de la Palestine aux temps passés justifie amplement cette expression. V. l'abbé Guenée, Recherches sur la Judée... par rapport à la fertilité de son terroir, dans les mém. de l'Académie des Inscriptions, t. L. pp. 142-246. — *Sicut est dies hæc*, Dieu a rempli toutes ses promesses, mais Israël a été infidèle à l'alliance. — *Et respondi...* « Dixerat Dominus : juravi patribus vestris, daturum me eis terram lacte et melle manantem, sicut rebus ipsis hodie comprobatur. Propheta diligens populum suum, occupat vocem Domini, et cupit vera esse et in perpetuum permanere quæ data sunt. Unde ait : Vere, Domine, implesti quod pollicitus es, sive, fiat, Domine, hoc est, semper maneat quod dedisti. » S. Jérôme. Suivant Jarchi, le sens est : Oui, Seigneur, qu'il soit maudit celui qui violera l'alliance! Dans le Deutéronome, xxvii, 15-26, à chacun des anathèmes prononcés contre les transgresseurs de la loi, le peuple répond : Amen.

6. — D'après Nægelsbach, il y a une allusion ici à ce que nous apprend le IVe livre des Rois, xxiii, 1-3, 15-20, sur les voyages qui furent faits sous le règne de Josias pour rappeler par toute la Judée les prescriptions de la loi.

7. — *Contestans contestatus sum*, העד, appeler des témoins contre quelqu'un pour le convaincre d'une faute, Deut. xxx, 19, et, par extension, exhorter d'une manière pres-

jour : Je les ai conjurés, en me levant dès le matin, et j'ai dit : Écoutez ma voix.

8. Mais ils n'ont pas écouté, ils n'ont pas prêté l'oreille, et chacun a suivi la dépravation de son mauvais cœur; et j'ai fait venir sur eux tout ce que je leur avais dit dans cette alliance, que je leur ai commandé d'observer, et qu'ils n'ont pas observée.

9. Et le Seigneur me dit : Il y a une conspiration chez les hommes de Juda et les habitants de Jérusalem.

10. Ils sont rétournés aux anciennes iniquités de leurs pères, qui n'avaient pas voulu écouter ma parole. Ceux-ci ont couru aussi après des dieux étrangers pour les adorer, et la maison d'Israël et la maison de Juda ont rompu le pacte que j'avais conclu avec leurs pères.

11. C'est pourquoi le Seigneur dit : J'amènerai sur eux des maux dont ils ne pourront sortir. Ils crieront vers moi, et je ne les exaucerai pas.

12. Et les villes de Juda et les habitants de Jérusalem iront crier

hanc : mane consurgens contestatus sum, et dixi : Audite vocem meam :

8. Et non audierunt, nec inclinaverunt aurem suam : sed abierunt unusquisque in pravitate cordis sui mali : et induxi super eos omnia verba pacti hujus quod præcepi ut facerent, et non fecerunt.

9. Et dixit Dominus ad me : Inventa est conjuratio in viris Juda, et in habitatoribus Jerusalem.

10. Reversi sunt ad iniquitates patrum suorum priores, qui noluerunt audire verba mea : et hi ergo abierunt post deos alienos, ut servirent eis irritum fecerunt domus Israel et domus Juda pactum meum, quod pepigi cum patribus eorum.

11. Quam ob rem hæc dicit Dominus : ecce ego inducam super eos mala, de quibus exire non poterunt; et clamabunt ad me, et non exaudiam eos.

12. Et ibunt civitates Juda, et habitatores Jerusalem, et clamabunt

---

sante, comme Dieu exhorte son peuple par le ministère des prophètes. LXX : διαμαρτυρόμενος διεμαρτυράμην. — *Mane consurgens*, V. v, 8 et vii, 13.

8. — *Et non audierunt*, Cfr. vii, 24. — *In pravitate... mali*. Cfr. iii, 17. — *Et induxi... pacti hujus*. J'ai fait tomber sur eux tous les maux dont je les avais menacés dans le cas où ils rompraient l'alliance, les malédictions contenues dans le Deut. xxvii, 15-26. Au temps de S. Jérôme, ces deux versets manquaient dans les LXX.

9. — *Inventa est conjuratio*, une résolution prise de concert contre Dieu et contre la réforme de Josias. « Pro *conjuratione* quam nos juxta Symmachum interpretati sumus, Aquila et LXX et Theodotio σύνδεσμόν transtulerunt, quam nos *colligationem* possumus dicere. Unde et Athalia, quum in templo sibi parari insidias deprehendisset, eodem verbo locuta est (IV Rois, xi, 14) : conjuratio, conjuratio. Proprie autem hoc verbo Scriptura abutitur, quando non subito, fortuitoque peccato, sed paratis insidiis et conjuratione, tenditur ad delictum, et pari mente unoque studio id agunt, ut Dei mandata contemnant ». S. Jérôme.

10. — *Reversi... patrum suorum priores*, hebr, « de leurs premiers pères », qui, dès le Sinaï, avaient brisé l'alliance en se livrant à l'idolâtrie, Rosenmüller voit ici une allusion à l'idolâtrie du temps de Manassé et d'Achaz. — *Abierunt post deos alienos*, Cfr. viii, 2. — *Irritum fecerunt*... Cfr. Ezech. xvi, 59. Le peuple tout entier des deux royaumes est compris dans cette accusation d'apostasie. V. sur ces dix premiers versets la neuvième homélie d'Origène.

11. — *Ecce ego inducam*, Cfr. iv, 6, vi, 19. xix, 3. — *De quibus exire non poterunt*, les moyens humains leur manqueront et Dieu ne leur viendra pas en aide. — *Non exaudiam*, Cfr. Ps. xvii, 41 ; Prov. i, 28 ; Is. i, 15; Mich. iii, 4.

12. — *Clamabunt ad deos... et non salvabunt eos*. Cfr. Deut. xxxii, 37, 38, et plus

ad deos quibus libant, et non salvabunt eos in tempore afflictionis eorum.

13. Secundum numerum enim civitatum tuarum, erant dii tui Juda : et secundum numerum viarum Jerusalem, posuisti aras confusionis, aras ad libandum Baalim.

Supr. 2, 28.

14. Tu ergo noli orare pro populo hoc, et ne assumas pro eis laudem et orationem : quia non exaudiam in tempore clamoris eorum ad me, in tempore afflictionis eorum.

Sup. 7, 16; *Infr.* 11, 14.

15. Quid est, quod dilectus meus in domo mea fecit scelera multa? numquid carnes sanctæ auferent a te malitias tuas in quibus gloriata es?

16. Olivam uberem, pulchram,

vers les dieux auxquels ils font des libations, et ceux-ci ne les sauveront pas au temps de leur affliction.

13. Car tes dieux, ô Juda, étaient selon le nombre de tes villes; et dans chacune de tes rues, ô Jérusalem, tu as placé des autels de confusion, pour faire des libations aux Baalim.

14. Toi donc, n'intercède pas pour ce peuple, ne me loue pas, et ne me prie pas pour eux; parce que je ne les exaucerai pas quand ils crieront vers moi, au temps de leur affliction.

15. Qu'est-ce donc que mon bien-aimé a commis de nombreux crimes dans ma maison? Les chairs saintes enlèveront-elles ta malice dans laquelle tu te glorifies?

16. Le Seigneur t'avait appelé un

---

haut, II, 28. — *In tempore afflictionis eorum*, hébr. et LXX : « dans le temps de leurs maux. »

13. — *Secundum... dii tui*, V. II, 28. — *Aras confusionis* hébr. : « des autels à la honte », c'est-à-dire à une idole honteuse, V. III, 24; Cfr. Os. IX, 10. — *Libandum*, LXX : θυμιᾶν.

14. — Cfr. VII, 16, où Dieu a déjà déclaré sa volonté de ne pas exaucer les prières qu'on lui ferait en faveur du peuple. Celui-ci d'ailleurs ne se joindrait pas aux intercessions faites pour lui. — *In tempore afflictionis*, hébr. : « à cause de leurs maux ». S. Jérôme et les LXX ont lu בעת au lieu de בעד, leçon que donnent encore quelques manuscrits, énumérés par Kennicott et de Rossi.

15. — Le texte masorétique de ce verset donne difficilement un sens acceptable. — *Quid est... scelera multa?* que vient faire mon bien-aimé dans mon temple après s'être souillé de tant de crimes? — *Dilectus meus*, ידידי, Cfr. Jer. XII, 7 : Deut. XXXIII, 12, où Benjamin est ainsi appelé, et Is. V, 1. Dieu appelle ainsi Juda à cause des innombrables bienfaits dont il l'a comblé, et il fait apparaitre ainsi plus vivement l'ingratitude du peuple. — *Fecit scelera*, hébr. « en faisant des fourberies ». S. Jérôme, dans sa traduction de ce passage, se rapproche plus des LXX que de l'hébreu : ils avaient sans doute un texte moins corrompu que celui d'aujourd'hui. — *Multa*. Ce mot, הרבים, joint par le Targum et S. Jérôme au membre de phrase précédent, mais que les modernes joignent aux mots qui suivent, est l'objet de nombreuses hypothèses. Dahler, Ewald, Hitzig, Keil, supposent que הנדרים, vœux était la leçon originale; Maurer, Graf, Nægelsbach pensent qu'on doit lire הרנים, cris lugubres, supplications; les LXX ont en effet εὐχαὶ. Nous pensons, comme Dahler, etc., que vœux est le sens le plus convenable, à cause des mots qui suivent, *carnes sanctæ*, la chair du sacrifice, les victimes, appelées aussi « caro sanctificata » dans Agg. II, 13. — *Auferent a te malitias tuas*, traduction faite sur les LXX : ἀφελοῦσιν ἀπὸ σοῦ τὰς κακίας σου. L'hébreu, tel que nous l'avons, n'offre pas de sens acceptable. Il faut suivant Keil, accepter le sens des LXX et traduire : « t'enlèveront-ils (ces vœux, ces sacrifices) tes calamités? Nous croyons ce sens préférable à « t'enlèveront-ils tes péchés », donné par la Vulgate. — *In quibus gloriata es*. Ni l'hébreu ni les LXX n'autorisent cette traduction. Voici le sens le plus probable : Si ces vœux et ces sacrifices avaient pour résultat de détourner les calamités qui t'attendent, tu serais bien heureuse. Payne Smith et d'autres traduisent : tu ne pourras échapper à ces maux. Dahler admet le sens suivi par S. Jérôme et traduit : « vous qui faites gloire de votre méchanceté ».

16. — *Olivam*, suivant les uns l'arbre, suivant les autres, le fruit; le contexte prouve qu'il s'agit de l'olivier, auquel David, dans

olivier fertile, beau, plein de fruits; mais au son de sa parole un grand feu s'est mis dans cet arbre, et ses branches ont été brûlées.

17. Le Seigneur des armées qui t'avait planté, a prononcé le mal contre toi à cause des maux de la maison d'Israël et de la maison de Juda, qu'ils ont commis pour m'irriter en faisant des libations aux Baalim.

18. Mais toi, Seigneur, tu m'as instruit, et j'ai compris; alors tu m'as montré leurs menées.

19. Et moi, j'étais doux, comme un agneau qu'on porte à la boucherie, et je ne savais pas qu'ils avaient formé des plans contre moi, en disant: Mettons du bois dans son pain, arrachons-le de la terre des vivants, et qu'on ne se souvienne plus de son nom.

fructiferam, speciosam, vocavit Dominus nomen tuum : ad vocem loquelæ, grandis exarsit ignis in ea, et combusta sunt fruteta ejus.

17. Et Dominus exercituum qui plantavit te, locutus est super te malum, pro malis domus Israel et domus Juda, quæ fecerunt sibi ad irritandum me, libantes Baalim.

18. Tu autem, Domine, demonstrasti mihi, et cognovi : tunc ostendisti mihi studia eorum.

19. Et ego quasi agnus mansuetus qui portatur ad victimam : et non cognovi quia cogitaverunt super me consilia, dicentes : Mittamus lignum in panem ejus et eradamus eum de terra viventium, et nomen ejus non memoretur amplius.

---

sa prospérité, se comparait, Ps. LI, 10; Cfr. Is. XVII, 6, XXIV, 13; Os. XIV, 6; Rom. XI, 17. — *Ad vocem loquelæ grandis,* non pas au bruit d'une tempête, comme le prétendent Graf et Nægelsbach, mais au bruit du grand tumulte produit par l'arrivée des ennemis. LXX : εἰς φωνὴν περιτομῆς αὐτῆς : ils ont fait venir le mot hébreu de מול. — *Exarsit ignis in ea,* Cfr. XVII, 27, XXI, 14, XLIII, 12, XLIX, 27; L, 32; Am. I, 14. Ce sont les ennemis qui mettent le feu aux branches de l'arbre, et détruisent successivement Israël d'abord, Juda ensuite.

17. — *Qui plantavit te,* plus haut, II, 21; Is. V, 2. — *Locutus est super te malum*, a décrété le châtiment. Cfr. III, Rois, XXII, 23. — *Quod fecerunt sibi,* c'est volontairement et pour obéir à leurs passions qu'ils commettent tous ces péchés.

18. — *Demonstrasti*... les mauvais desseins des habitants d'Anatoth contre le prophète. — *Tunc*, quand ma vie était en danger. — *Studia eorum,* leurs crimes, leurs machinations contre la vie de Jérémie.

19. — *Agnus mansuetus,* un agneau apprivoisé, habitué à jouer avec les enfants, tel qu'on en rencontre encore aujourd'hui dans les maisons des Arabes, Cfr. II Rois, XII, 3. Ce langage est le même qu'Isaïe applique au Messie, LIII, 7. Chaque prophète ou chaque personnage de l'Ancienne Loi est un type de Notre-Seigneur, et préfigure un trait de sa vie, comme dans la nouvelle Loi, les saint reproduisent plus spécialement chacun une de ses vertus. V. Mgr Meignan, *Des types ou figures de l'Ancien Testament,* en tête du volume que nous avons cité, préface, p. 22, note 5e. — *Mittamus lignum in panem ejus.* עץ, traduit ξύλον, lignum, par les LXX et la Vulgate est un bois empoisonné, et le Targum traduit : mettons un poison mortel dans sa nourriture. Les modernes traduisent d'une manière toute différente : détruisons l'arbre avec son fruit. Reuss : détruisons l'arbre dans sa sève, ce qui donne l'idée d'une mort violente; mais Nægelsbach montre fort bien que cette traduction n'est pas acceptable. « Omnium ecclesiarum iste est consensus, ut sub persona Jeremiæ a Christo hæc dici intelligant, quod ei Pater monstraverit, quomodo eum oporteat loqui, et ostenderit illi studia Judæorum, et ipse, quasi agnus ductus ad victimam, non aperuerit os suum, et non cognoverit, subauditur, peccatum; juxta illud quod in apostolo dicitur : qui cum non cognovisset peccatum pro nobis peccatum factus est. Et dixerint : Mittamus lignum in panem ejus, crucem videlicet in corpus salvatoris. Ipse est enim qui ait : Ego sum panis qui de cœlo descendi, et eradimus, sive conteramus eum de terra viventium. Hoc enim scelus animo cogitaverunt, ut nomen ejus delerent in perpetuum? » S. Jérôme.

20. — *Probas renes et corda*, tu connais les pensées et les désirs des hommes, XVII, 10;

20. Tu autem, Domine Sabaoth, qui judicas juste, et probas renes et corda, videam ultionem tuam ex eis: tibi enim revelavi causam meam.
Infr. 17, 10 *et* 20, 12.

21. Propterea hæc dicit Dominus ad viros Anathoth, qui quærunt animam meam, et dicunt : Non prophetabis in nomine Domini, et non morieris in manibus nostris :

22. Propterea hæc dicit Dominus exercituum : Ecce ego visitabo super eos : juvenes morientur in gladio, filii eorum, et filiæ eorum morientur in fame.

23. Et reliquiæ non erunt ex eis, inducam enim malum super viros Anathoth, annum visitationis eorum.

20. Mais toi, Dieu des armées, qui juges justement, et qui éprouves les reins et le cœur, que je voie ta vengeance sur eux, car c'est à toi que j'ai remis ma cause.

21. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur aux habitants d'Anathoth qui cherchent à m'ôter la vie, et qui disent : Ne prophétise pas au nom du Seigneur, si tu ne veux mourir de nos mains.

22. Voici donc ce que dit le Seigneur des armées : Je les visiterai. Les jeunes gens mourront par le glaive, leurs fils et leurs filles mourront de faim.

23. Et il ne restera rien d'eux, car j'amènerai le mal sur les habitants d'Anathoth, l'année où je les visiterai.

CHAPITRE XII

Plaintes de Jérémie par rapport à la prospérité des méchants, (℣℣. 1-5). — Sa propre famille elle-même conspire contre lui, (℣. 6). — La conspiration d'Israël contre Dieu sera punie par les attaques des peuples voisins, (℣℣. 7-13). — Si Israël et ces peuples reviennent à Dieu, ils se réconcilieront tous dans une union finale, (℣℣. 14-16). — S'ils ne se convertissent pas, ils périront tous, (℣. 17).

1. Justus quidem tu es, Domine, si disputem tecum : verumtamen

1. Tu es vraiment juste, Seigneur, quoique je dispute avec toi;

---

xx, 12; Ps. vii, 10; Apoc. ii, 23. — *Videam,* hébr. « je verrai. » Le prophète est certain que Dieu ne laissera pas ces crimes impunis. — *Revelavi,* je t'ai recommandé, « nam qui causam suam alieni commendant, prius eam notam faciunt ». Grotius.

21. — *Non prophetabis,* hébr. « ne prophétise pas », si tu ne veux pas mourir de nos mains, Cfr. Am. ii, 12; vii, 13; Mich. ii, 6; Is. xxx, 10. — Rapprocher la conduite des Nazaréens à l'égard de Notre-Seigneur, Luc, iv, 24-29.

22. — Le châtiment de leur crime sera proportionné à sa grandeur. Il en sera de même des Juifs envers le Messie, Cfr. Ps. lxviii, 8-28.

23. — *Reliquiæ non erunt ex eis.* Cent-vingt-huit hommes d'Anatoth revinrent de l'exil, Esdr. ii, 23; Neh. vii, 27. Cette prédiction ne menace donc que ceux qui avaient attenté à la vie du prophète. — *Annum visitationis eorum,* celle sans doute du siége de Jérusalem, dont Anatoth était tout près, est l'année fixée pour le châtiment.

Chap. xii. — La haine que témoignent à Jérémie ses compatriotes le porte à exprimer le chagrin qu'il ressent de la prospérité des impies, qui vivent avec impunité dans le crime. Il demande donc à Dieu de les punir; mais Dieu réprouve son impatience (1-6); le prophète annonce ensuite l'exécution du jugement divin contre ses ennemis, 7-17.

1. — *Justus... es,* si j'ose disputer avec toi, tu l'emporteras facilement. Cfr. Ps. cxviii, 137.

cependant je te dirai une chose juste : pourquoi le chemin des impies est-il prospère? Le bonheur est pour tous les prévaricateurs et les impies.

2. Tu les as plantés et ils ont pris racine : ils croissent, ils portent du fruit : tu es près de leur bouche et loin de leurs reins.

3. Et toi, Seigneur, tu m'as connu, tu m'as vu, et tu as éprouvé mon cœur. Assemble-les comme un troupeau pour la boucherie, et consacre-les pour le jour de la tuerie.

4. Jusqu'à quand la terre sera-t-elle en deuil, et l'herbe de toute la contrée sera-t-elle desséchée, à cause de la malice de ses habitants? Bêtes et oiseaux ont péri, parce qu'ils ont dit : Il ne verra pas notre fin.

5. Si en courant avec des piétons, tu t'es fatigué comment pourras-tu

justa loquar ad te : Quare via impiorum prosperatur : bene est omnibus qui prævaricantur et inique agunt?

Job. 21, 7; *Hab.* 1, 13.

2. Plantasti eos, et radicem miserunt : proficiunt, et faciunt fructum : prope es tu ori eorum, et longe a renibus eorum.

3. Et tu, Domine, nosti me, vidisti me, et probasti cor meum tecum : congrega eos quasi gregem ad victimam, et sanctifica eos in die occisionis.

4. Usquequo lugebit terra, et herba omnis regionis siccabitur, propter malitiam habitantium in ea? consumptum est animal, et volucre, quoniam dixerunt : Non videbit novissima nostra.

5. Si cum peditius currens laborasti, quomodo contendere poteris

---

— *Verumtamen... loquar ad te,* laisse-moi discuter avec toi ce cas difficile. Jonas aussi s'étonne que Dieu, après avoir menacé les Ninivites, n'exécute pas ses jugements contre eux. IV, 1 et 2. — *Quare via...* Cette impunité apparente des impies a beaucoup occupé les écrivains de l'Ancien Testament; V. les Ps. XXXVI, XXXVIII, XLVIII, LXII, tout le Livre de Job et, en particulier XXI, 7 et suiv., le Livre de la Sagesse. Cette difficulté provenait surtout de ce que les sanctions de la loi mosaïque étaient principalement temporelles. — *Impiorum,* non pas tous les hommes en général, mais les Juifs.

2. *Plantasti eos,* tu les as établis dans le pays de Chanaan, Cfr. II Rois, VII, 10. — *Proficiunt,* hébr. « ils vont ». Dieu avait donné aux Juifs une grande prospérité. — *Prope es tu ori eorum...* ils feignent de servir Dieu, mais ne l'honorent que des lèvres; Cfr. Is. XXIX, 13; Matth. XV, 8.

3. — *Nosti me,* Ps. CXXXVIII, 1. Dieu sait sait qu'il n'y a pas d'infidélité dans le cœur de Jérémie. — *Congrega eos,* התקם, « sépare-les » du troupeau, comme on en sépare les victimes choisies pour le sacrifice. Suivant d'autres commentateurs : détruis-les. — *Sanctifica eos in die...* plus litt. : sanctifie-les, c'est-à-dire consacre-les à toi pour le jour du sacrifice.

4. — Le prophète réitère sa question sous une autre forme. Plusieurs commentateurs ont cru trouver une contradiction entre ce verset et les précédents. Mais Jérémie n'a pas voulu dire que tous les méchants prospèrent; il se plaint surtout que, dans un temps de misère générale, les méchants prospèrent au milieu de la ruine des autres. Pourquoi Dieu ne punit-il pas quelques-uns des plus coupables? s'il vengeait ainsi sa justice, le pays pourrait encore être sauvé Payne Smith. — *Consumptum est...* IV, 25; IX. 9, description d'une désolation extrême. Mais s'agit-il, comme l'admet M. Reuss, d'une calamité momentanée qui n'a pas suffi pour amener le repentir des coupables et qui a indistinctement frappé bons et méchants? — *Dixerunt,* les impies, qui sont cause de tous ces maux. — *Non videbit...* Suivant ces méchants, Dieu ignore ce qui doit leur arriver. Telle est, à la suite des LXX : οὐκ ὄψεται ὁ Θεος... l'explication adoptée par Schnurrer, Rosenmüller, Faussett, etc. Suivant Keil et Hitzig, c'est du prophète qu'il s'agit : il ne verra pas la fin des méchants, ou parce qu'ils l'auront mis à mort auparavant, ou parce que toutes les menaces qu'il profère sont vaines. D'après Henderson, il faut traduire d'une manière impersonnelle : on ne verra pas notre fin, car nous ne serons pas détruits. — *Novissima,* Cfr. Is. XLVI, 10.

5.— Le Targum met en tête de ce verset, ces mots : Voici la réponse faite à l'interrogation du prophète Jérémie. Les ℣℣. 5 à 7 contiennent en effet la réponse de Dieu aux plaintes contenues dans les ℣℣. 1-4. *Si cum peditibus... cum equis?* Locution proverbiale. Les injures

cum equis? cum autem in terra pacis securus fueris, quid facies in superbia Jordanis?

lutter avec des chevaux? Si tu n'es pas en sureté dans une terre paisible, que feras-tu dans l'orgueil du Jourdain?

6. Nam et fratres tui, et domus patris tui, etiam ipsi pugnaverunt adversum te, et clamaverunt post te plena voce : ne credas eis cum locuti fuerint tibi bona.

6. Car tes frères, et la maison de ton père combattent eux-mêmes contre toi, et ils ont crié après toi à haute voix. Ne te fie pas à eux quand ils te parleront doucement.

7. Reliqui domum meam, dimisi hæreditatem meam : dedi dilectam animam meam in manu inimicorum ejus

7. J'ai quitté ma maison; j'ai abandonné mon héritage; j'ai livré l'âme qui m'était chère aux mains de ses ennemis.

8. Facta est mihi hæreditas mea quasi leo in silva : dedit contra me vocem, ideo odivi eam.

8. Mon héritage m'est devenu comme un lion de la forêt, il a donné de la voix contre moi; aussi je l'ai haï.

9. Numquid avis discolor hæreditas mea mihi? numquid avis tincta

9. Mon peuple est-il pour moi comme un oiseau bizarre? est-il

---

que tu as essuyées de la part de tes compatriotes, *peditibus,* ne sont rien auprès de celles que tu endureras des habitants de Jérusalem, *equis,* pour *equitibus*. — *Cum autem... superbia Jordanis.* Quand surviendra une grande et soudaine inondation du Jourdain; telle est l'interprétation d'Umbreit et d'Ewald. Suivant Keil, il faut entendre par l'orgueil du Jourdain, mentionné aussi, XLIV, 19; L, 44; Zach. XI, 3, la région voisine de ce fleuve, où les lions trouvent leur repaire et où la vie des hommes est en danger. Le sens serait : malgré les dangers qui t'entourent, tu es relativement en paix, bientôt tu n'auras plus un moment de répit.

6. — *Et fratres tui...* Comme il arrivera plus tard à Notre-Seigneur lui-même, Ps. LXVIII, 8; Matth. X, 36; Joh. I, 11, VII, 5. — *Clamaverunt*, V. Marc, XV, 13, 14. — *Plena voce*, cette traduction de S. Jérôme est approuvée par les meilleurs commentateurs, Rosenmüller, Keil, etc. L'hébreu a מָלֵא, que Jarchi et Kimchi traduisent par assemblée. LXX : ἐκ τῶν ὀπίσω σου. — *Ne credas eis...* Cfr. Prov. XXVI, 25.

7. — Hitzig et Graf veulent que les ℣℣. 7-13 soient non pas une prophétie, mais une lamentation sur la dévastation subie par le royaume de Juda, la huitième année du règne de Joakim, après que ce roi eût rompu l'alliance de Nabuchodonosor, et que le pays eût été envahi par les nations restés soumises à la suprématie chaldéenne, IV Rois, XXIV, 2 et suiv. Les preuves apportées pour appuyer cetta manière de voir sont l'emploi du prétérit dans ces ℣℣. 7-13, suivis brusquement de l'emploi du futur dans la dernière partie du chapitre, ℣. 14-17. Mais Jérémie emploie souvent des prétérits dans des endroits que ces critiques eux-mêmes admettent comme prophétiques : V. en partie le ℣. 6. Mais, comme Keil le soutient avec raison, le contexte demande ici l'emploi du parfait. Quoique aucune particule ne relie ce passage au précédent, il n'en est pas moins évident qu'il se rattache à la plainte exprimée par le prophète, par rapport au délai que subit la punition des pécheurs, ℣. 1-6 : Dieu lui révèle en effet, que le châtiment, si différé qu'il paraisse, sera cependant exécuté. — *Reliqui.* Ce n'est pas le prophète qui parle et annonce qu'il a quitté Anatoth : cette opinion de Zwingle n'est pas admissible. Nous avons ici un prétérit prophétique comme dans Isaïe. X, 28-32 (dans le texte hébreu, bien entendu, traduit avec raison par le futur dans la Vulgate), et comme les prophètes en usent fréquemment. — *Domum meam,* j'abandonnerai mon temple, à cause de la corruption du peuple. — *Hæreditatem meam*, Deut. XXXII, 9. — *Dilectam animam meam,* hébr. « l'amour de mon âme », le peuple que j'aimais. S. Jérôme a suivi les LXX. Cfr. XI, 15 et Ps. LXXXII, 2.

8. — Dieu compare le peuple à une bête féroce qui se révolte contre son maître. — *Dedit contra me vocem*, il m'a blasphémé. — *Odivi eam*, expression énergique pour rejeter, livrer Juda à ses ennemis, Cfr. Mal. I. 3.

9. — *Avis discolor... tincta per totum.* « Avem discolorem tinctamque per totum juxta litteram pavum vocat. Tantam. inquit, habuit pulchritudinem Israel, et tantis fuit Jerusalem distincta virtutibus, ut nihil esset bonorum quod non cerneretur in ea ». S. Jé-

comme un oiseau au plumage peint partout. Venez, assemblez-vous, bêtes de la terre, hâtez-vous de dévorer.

per totum? venite, congregamini omnes bestiæ terræ, properate ad devorandum.

10. De nombreux pasteurs ont détruit ma vigne; ils ont foulé aux pieds ma propriété; ils ont changé ma belle terre en un désert solitaire.

10. Pastores multi demoliti sunt vineam meam, conculcaverunt partem meam : dederunt portionem meam desiderabilem in desertum solitudinis.

11. Ils l'ont dévastée, et elle pleure à cause de moi. Tout le pays est dans la dernière désolation, parce que personne n'y prend garde.

11. Posuerunt eam in dissipationem, luxitque super me : desolatione desolata est omnis terra : quia nullus est qui recogitet corde.

12. Les pillards viennent sur elle par tous les chemins du désert; parce que le glaive du Seigneur va la dévorer d'une extrémité à l'autre; il n'y a plus de paix pour aucune chair.

12. Super omnes vias deserti venerunt vastatores, quia gladius Domini devorabit ab extremo terræ usque ad extremum ejus : non est pax universæ carni.

13. Ils ont semé du froment, et ils ont récolté des épines; ils ont reçu

13. Seminaverunt triticum, et spinas messuerunt : hæreditatem acce-

---

rôme. Le Targum et la version syriaque offrent un sens analogue. Pour Jarchi, c'est la chouette, teinte de sang, sur laquelle les autres oiseaux se précipitent. Bochart prétend que עיט צבוע est la hyène : il fonde son interprétation sur un rapprochement avec l'arabe et sur les LXX, qui rendent ainsi le commencement du verset : Μὴ σπήλαιον ὑαίνης... Le sens serait dans cette hypothèse : est-ce que mon peuple est une hyène féroce et rapace? Le verset précédent semble donner de l'autorité à cette manière de voir. Mais presque tous les modernes, Hitzig, Ewald, Graf, Nægelsbach, Keil, etc., conservent la traduction de la Vulgate en donnant à עיט le sens d'oiseau de proie, de vautour. Le prophète, dit Hitzig, fait allusion à ce fait d'histoire naturelle bien connu que, quand un oiseau d'un aspect étrange se glisse, soit comme un oiseau nocturne parmi les oiseaux de jour, soit comme un oiseau au riche plumage parmi des oiseaux d'un plumage plus sombre, ceux-ci poursuivent l'intrus avec de grands cris et s'unissent pour l'attaquer. Il faudrait donc traduire : « Mon héritage est-il un oiseau de proie tacheté que d'autres oiseaux de proie entourent »? M. Reuss dit : « Le עיט est toujours un oiseau de proie. D'abord c'est Israël qui est un vautour, comme il avait été un lion, c'est-à dire un ennemi, — ensuite ce sont les étrangers qui sont comparés à des vautours venant fondre sur Israël comme sur une proie. C'est la brusque transition d'un point de vue à l'autre qui a dérouté l'exégèse. » — *Venite...* appel aux bêtes féroces, c'est-à-dire aux ennemis d'Israël. Cfr. Is. LVI, 9. Ezech. XXXIX, 17.

10. — *Pastores multi...* Nabuchodonosor et les rois qui lui sont soumis, avec tous leurs guerriers, V. plus haut VI, 3. Mich. V, 4, 5. — *Vineam meam*, Israël, Cfr. Is. V, 7. — *Partem meam*, mon champ, comme II Rois, II, 16, XIV, 30. Cfr. Is. LXIII. 18. — *Desiderabilem*, la terre de mon désir, celle que j'aime par dessus tout, comme plus haut, III, 19, Ps. CV, 24. — *In desertum solitudinis*, un désert dévasté au-delà de toute expression, comme dans Joël, II, 3, IV, 19. LXX : ἔρημον ἄβατον.

11. — *Luxitque super me.* La terre de Juda pleure à cause de moi, parce que je l'ai abandonnée et livrée aux ennemis. — *Nullus est qui recogitet corde*, personne ne pense à Dieu et ne s'inquiète des menaces et des avertissements des prophètes; Cfr. Is. LVII, 1.

12. — *Super... deserti*, non pas seulement les contrées stériles, mais tous les endroits propres au pâturage, III, 2, 21, XIV, 6. — *Gladius Domini*, le glaive envoyé par Dieu, et qui lui sert à exercer sa justice, Cfr. VI, 25 et XXV, 29. — *Universæ carni*, du royaume de Juda.

13. — *Seminaverunt... messuerunt.* Leurs travaux n'ont pas été seulement inutiles, mais même leur ont apporté des maux à la place des biens qu'ils attendaient. « Meliora, inquit, expectaverunt et venerunt pessima; sperabant prospera et adversa perpessi sunt;

perunt, et non eis proderit : confundemini a fructibus vestris, propter iram furoris Domini.

14. Hæc dicit Dominus adversum omnes vicinos meos pessimos, qui tangunt hæreditatem quam distribui populo meo Israel : Ecce ego evellam eos de terra sua, et domum Juda evellam de medio eorum.

15. Et cum evulsero eos, convertar, et miserebor eorum : et reducam eos, virum ad hæreditatem suam, et virum in terram suam.

16. Et erit : si eruditi didicerint vias populi mei, ut jurent in nomine meo, vivit Dominus, sicut docuerunt populum meum jurare in Baal, ædificabuntur in medio populi mei.

17. Quod si non audierint, evellam gentem illam evulsione et perditione, ait Dominus.

un héritage, et ils n'en tireront rien : vous aurez honte de vos fruits, à cause de la colère furieuse du Seigneur.

14. Voici ce que dit le Seigneur contre tous ces mauvais voisins, qui touchent à l'héritage que j'ai distribué à mon peuple Israël : je les arracherai de leur pays, et j'arracherai la maison de Juda du milieu d'eux.

15. Et lorsque je les aurai ainsi arrachés, je me tournerai, et j'aurai pité d'eux, et je les ramènerai chacun à son héritage et à son pays.

16. Alors, s'ils s'instruisent des voies de mon peuple, s'ils jurent en mon nom : Vive le Seigneur ! comme ils ont appris à mon peuple à jurer en Baal, ils s'établiront au milieu de mon peuple.

17. Que s'ils n'écoutent pas, je détruirai cette nation, je l'arracherai et je la perdrai, dit le Seigneur.

---

acceperunt a Domino rerum omnium abundantiam, quæ eis non proderit ». S. Jérôme. Cfr. Is. LXV, 21, 22. — *Hæreditatem acceperunt*, נחלו, ils ont épuisé leurs forces, sans profit. — *Confundemini a fructibus vestris*, ces épines qui ont remplacé les moissons que vous attendiez. LXX. αἰσχύνθητε ἀπὸ καυχήσεως ὑμῶν. — *Propter iram*... LXX : « A cause de vos outrages contre le Seigneur ».

14. — Les quatres derniers versets du chapitre contiennent une prophétie contre les nations environnantes qui vont contribuer aux malheurs de Juda : ces nations partageront sa chute, et si elles se convertissent, elles auront part, avec Juda, à la restauration future. C'est une réponse indirecte à la plainte que contenaient les six premiers versets par rapport à la prospérité des impies. — *Omnes..... pessimas*, les Edomites, les Moabites, les Ammonites, les Philistins, les Syriens. Ces nations, voisines d'Israël, représentent en même temps tout le monde païen. — *Evellam... de medio eorum*. Dieu fera déporter tous ces peuples par la même main qui emmènera Juda en captivité ; ensuite, par une spéciale bonté, il retirera Juda du milieu de ces peuples et lui permettra de rentrer dans son pays. Il y a là une promesse messianique : cette miséricorde de Dieu envers Juda est le prélude de sa miséricorde envers tout le monde des Gentils.

15. — A leur tour les peuples voisins de Juda reviendront de captivité. Plus bas, XLVIII, 47 et XLIX, 6, des promesses de même genre sont faites aux Moabites et aux Ammonites. Cfr. Am. IX, 14.

16. — *Ut jurent... Dominus*, s'ils apprennent à adorer le vrai Dieu et à lui rendre leur culte ; nous avons vu quel était le sens de cette expression. IV, 2. — *Ædificabuntur in medio populi mei*, ils seront rétablis dans un pays stable et pacifié, incorporés au peuple de Dieu, ayant part à toutes ses promesses et à toutes ses bénédictions ; Cfr. XXIV, 6, XLII, 10, XLV, 4, Ps. LXXXVI, 4, 5, Eph. II. 20, 21, I Petr. II, 5.

17. — Ceux qui ne se convertiront pas seront détruits. — *Si non audierint*, LXX : ἐὰν δὲ μὴ ἐπιστρέψωσιν. — Cfr. XVI, 19, Is. LVI, 6 et suiv. LX, 12, Mich. IV, 1-4, Zach. XIV, 17.

CHAPITRE XIII

Sous le symbole d'une ceinture cachée dans l'eau et pourrie, Jérémie annonce et décrit le malheur qui menace les Juifs et leur captivité, (ỶỶ. 1-11). — Nouveau symbole tiré d'une bouteille contenant un liquide énivrant : cette image annonce les mêmes événements, (ỶỶ. 12-17). — Le prophète s'adresse ensuite au roi et à la reine-mère, (ỶỶ. 18-19). — L'ennemi arrive du Nord et la catastrophe est irrévocable, (ỶỶ. 20-21). — Cause de cette catastrophe : l'infidélité honteuse des Juifs, (ỶỶ. 22-27).

1. Le Seigneur me dit : Va, achète-toi une ceinture de lin, et mets-la sur tes reins, mais ne la mets pas dans l'eau

2. J'achetai la ceinture, selon l'ordre du Seigneur, et je la mis sur mes reins

3. La parole du Seigneur me vînt une seconde fois, et il me dit :

4. Prends la ceinture que tu as achetée, qui est autour de tes reins;

1. Hæc dicit Dominus ad me : Vade, et possedi tibi lumbare lineum, et pones illud super lumbos tuos, et in aquam non auferes illud.

2. Et possedi lumbare juxta verbum Domini, et posui circa lumbos meos.

3. Et factus est sermo Domini ad me, secundo, dicens :

4. Tolle lumbare quod possedisti, quod est circa lumbos tuos, et sur-

---

Chap. xiii. — Les onze premiers versets contiennent une action symbolique destinée à représenter la corruption de Juda ; les ỶỶ. 12-14 disent en langage figuré comment le Seigneur réduira à néant l'orgueil de Juda ; enfin les ỶỶ. 15-27 contiennent un avertissement au repentir et une menace de captivité et de déshonneur dus à l'idolâtrie.

1. — *Vade*, hébr. הליך, « en allant ». — *Et posside tibi*, hébr. : « achète-toi ». — *Lumbare lineum*, non pas une ceinture de grand prix, qui symboliserait le luxe d'un peuple corrompu, comme le prétendent Dahler et Reuss, mais cette ceinture qui s'applique immédiatement sur les reins et qui sert à donner au corps de la force. Elle est en lin, parce que c'est la matière dont sont faits les vetements sacerdotaux, Exod. xxviii, 40. Lev. xvi. 4, etc. Elle désigne Israël, Ỷ. 11, qui est appelé un royaume saint, sacerdotal, Ex. xix. 6. — *Et in aquam non inferes illud*, afin, dit Jarchi, qu'elle se pénètre de sueur et pourrisse plus facilement. La corruption profonde du peuple est ainsi mieux figurée. Rosenmüller et Maurer. Selon S. Jerôme il ne faut pas la mettre dans l'eau pour qu'elle conserve sa force et qu'elle ne pourrisse pas : « Quod lumbare si aquam tetigerit... perdit pristinam fortitudinem, et computrescit, atque dissolvitur. » Graf a adopté cette interprétation, combattue par Payne Smith et Nægelsbach.

2. — *Et possedi*... Ces actes se sont-ils accomplis en réalité, ou bien avons-nous seulement ici une parabole ? Selon un grand nombre d'interprètes, toutes ces descriptions ne doivent pas s'entendre littéralement. La principale objection qu'ils font à l'accomplissement littéral de ces actes symboliques est tirée du long voyage que Jérémie doit faire jusqu'à l'Euphrate, et par deux fois. Mais, répond très-justement Nægelsbach, qu'est-ce qu'un long voyage pour le prophète, lorsqu'il doit ainsi mettre devant les yeux du peuple le sort qui l'attend ? La simplicité avec laquelle Jérémie raconte de tels actes n'a rien d'étonnant de la part d'un homme qui racontera plus loin (xxxviii), sans même une seule exclamation, comment on l'a jeté dans une citerne boueuse.

4. — *Vade ad Euphratem*. Bochart, Venema, Hitzig, Ewald traduisent : Va à Ephrata, localité peu eloignée de Jérusalem, peut-être Bethléem et ses environs, qui sont appelés parfois אפרת dans la Bible, V. Gen. xviii, 7. Ils prétendent que l'Euphrate est toujours nommé נהר פרת, le fleuve Euphrate, ce qui n'est pas exact, puisque Gen. ii, 14, Jérém. li, 63, le mot נהר, fleuve, est omis. Avec les anciennes versions et les plus récents commentateurs, Keil, Reuss, etc., nous pensons qu'on doit maintenir la traduction d'Euphrate. — *In foramine petræ*. Comme il n'y a pas de rochers dans la Babylonie, la place où Jérémie cache sa ceinture doit avoir été vers la partie supérieure du fleuve, avant

gens vade ad Euphraten, et absconde ibi illud in foramine petræ.

5. Et abii, et abscondi illud in Euphrate, sicut præceperat mihi Dominus.

6. Et factum est post dies plurimos, dixit Dominus ad me : Surge, vade ad Euphraten : et tolle inde lumbare, quod præcepi tibi ut absconderes illud ibi.

7. Et abii ad Euphraten, et fodi et tuli lumbare de loco ubi absconderam illud et ecce computruerat lumbare, ita ut nulli usui aptum esset.

8. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

9. Hæc dicit Dominus : Sic putrescere faciam superbiam Juda, et superbiam Jerusalem multam :

10. Populum istum pessimum qui nolunt audire verba mea, et ambulant in pravitate cordis sui : abieruntque post deos alienos ut servirent eis, et adorarent eos : et erunt sicut lumbare istud quod nulli usui aptum est.

11. Sicut enim adhæret lumbare

lève-toi, va à l'Euphrate, là tu la cacheras dans un trou de pierre.

5. Je m'en allai, et je la cachai dans l'Euphrate, comme le Seigneur me l'avait prescrit.

6. Et après beaucoup de jours, le Seigneur me dit : Va à l'Euphrate, et tire de là cette ceinture que je t'ai commandé d'y cacher.

7. J'allai donc à l'Euphrate, je creusai, j'enlevai la ceinture du lieu où je l'avais cachée, et elle était si pourrie qu'elle ne pouvait plus servir à rien.

8. Et la parole du Seigneur me vint, et il me dit :

9. Voici ce que dit le Seigneur : ainsi je ferai pourrir l'orgueil de Juda, et l'orgueil énorme de Jérusalem.

10. Et ce peuple pervers, qui ne veut pas écouter mes paroles, qui marche dans la méchanceté de son cœur, et qui court après des dieux étrangers pour les servir et pour les adorer, il deviendra comme cette ceinture qui ne peut plus servir à rien.

11. Car comme une ceinture s'at-

---

son entrée à Pylæ dans ces terrains d'alluvion à travers lesquels il coule, pendant tout le reste de sa course. Payne Smith. La raison pour laquelle Jérémie est envoyé à l'Euphrate y cacher sa ceinture est facile à indiquer : c'est pour faire connaître clairement l'exil futur du peuple juif en Chaldée, sur les bords de l'Euphrate. « Quumque peccasset... ductus est trans Euphratem, id est in Assyrios et ibi absconditus est, hoc est multitudine magnarum et innumerabilium gentium quodammodo absorptus et nihil reputatus. » S. Jérôme. Reuss, après Graf, nie que ce voyage à l'Euphrate implique une prophétie relative à l'exil. « Car alors (pour nous servir des termes de l'allégorie) Israël est allé à l'Euphrate parce qu'il était pourri ; ici il pourrit parce qu'il est allé à l'Euphrate ». Il est très-facile de réfuter cette objection : avant l'exil Israël était moralement gâté, corrompu, la destruction de la ceinture dans les rochers de l'Euphrate ne signifie pas cette corruption morale du peuple, mais sa destruction physique, résultat de ses désordres moraux antérieurs à l'exil ; ✠✠. 9 et 10.

6. — *Post dies plurimos.* Ces jours nombreux figurent les soixante-dix ans d'exil.

7. — *Nulli usui aptum.* Tel est l'effet que l'exil doit avoir sur une race impie et idolâtre : les impies doivent en effet, Lev. XXVI, 36, 39, périr dans le pays de leurs ennemis. C'est la masse des impies que représente la ceinture.

9. — *Superbiam,* Lev. XXVI, 19. Le peuple était d'abord l'orgueil de Dieu ; il cesse de l'être, quand il se met à adorer les idoles, et c'est cette orgueilleuse désobéissance que Dieu punit maintenant.

10. — *Pessimum.* Les péchés du peuple sont souvent rappelés dans Jérémie, Cfr. VII, 24 ; XI, 8, XVI, 12 ; XVII, 11 ; etc. — *Abierunt...* Ce verset limite l'application de la figure : la partie impie et idolâtre du peuple périra seule à Babylone ; la partie restée fidèle sera fortifiée et comme rajeunie par l'exil, Cfr. XXIV, 5-7.

11. — *Sicut... adhæret lumbare...* Cette fi-

tache aux reins d'un homme, ainsi je m'étais attaché toute la maison d'Israël, et toute la maison de Juda, dit le Seigneur, pour qu'elles fussent mon peuple, mon renom, ma louange et ma gloire; et elles n'ont pas écouté.

12. Tu leur tiendras donc ce discours : Voici ce que dit le Seigneur, Dieu d'Israël : Toute bouteille sera remplie de vin; et il te répondront : Est-ce que nous ignorons que toute bouteille sera remplie de vin?

13. Tu leur diras : Voici ce que dit le Seigneur : Je remplirai d'ivresse tous les habitants de cette terre, et les rois de la race de David qui sont assis sur son trône, et les prêtres, et les prophètes et tous les habitants de Jérusalem.

14. Je les disperserai, le frère d'avec le frère, et aussi les enfants d'avec les pères, dit le Seigneur. Je ne pardonnerai pas, je n'accorderai rien, je ne ferai pas miséricorde, mais je les perdrai.

15. Ecoutez-moi et prêtez l'oreille. Ne vous élevez pas, parce que le Seigneur a parlé.

ad lumbos viri, sic agglutinavi mihi omnem domum Israel, et omnem domum Juda, dicit Dominus : ut essent mihi in populum, et in nomen, et in laudem, et in gloriam; et non audierunt.

12. Dices ergo ad eos sermonem istum : Hæc dicit Dominus Deus Israel : Omnis laguncula implebitur vino. Et dicent ad te : Numquid ignoramus quia omnis laguncula implebitur vino?

13. Et dices ad eos : Hæc dicit Dominus : Ecce ego implebo omnes habitatores terræ hujus, et reges qui sedent de stirpe David super thronum ejus, et sacerdotes, et prophetas, et omnes habitatores Jerusalem, ebrietate;

14. Et dispergam eos virum a fratre suo, et patres et filios pariter, ait Dominus : non parcam, et non concedam; neque miserebor ut non disperdam eos.

15. Audite et auribus percipite. Nolite elevari, quia Dominus locutus est.

---

gure est une des plus remarquables employées dans l'Ancien Testament pour désigner le choix fait par Dieu du peuple d'Israël pour son peuple; cet emblème dénote l'intimité la plus étroite. — *Ut essent mihi in populum...* Cfr. XXXIII, 9; Exod. XIX, 5; Deut. XXVI, 18, 19. — *Et non audierunt.* Aucune de ces magnifiques promesses n'a été assez forte pour empêcher les Juifs de se livrer à l'idolâtrie. Cfr. V, 13, 21; VII, 13, 26, 28.

12. — Nouvelle image. — *Laguncula,* un vase en terre נבל, et non pas une outre, ἀσκὸς, comme traduisent les LXX, Cfr. Is. XXX, 14; Lam. IV, 2; c'est ici l'emblème de l'homme, Cfr. XVIII, 6; Is. XXIX, 16. — *Vino.* Cela semble, de prime abord si naturel aux habitants de Jérusalem qu'ils se moquent du prophète. Le sens proposé par del Rio, d'après lequel les Juifs supposent que Jérémie leur annonce une récolte de vin très-abondante, n'est pas admissible. — *Numquid ignoramus...* La parole du prophète semble si naturelle à l'esprit charnel du peuple qui ne voit pas au-delà du sens apparent de ces paroles, qu'il répond naïvement : mais nous le savons bien, c'est dans des jarres en terre qu'on met le vin. Suivant Maurer et d'autres commentateurs, il y a de l'ironie dans cette réponse des Juifs.

13. — *De stirpe* n'est pas dans l'hébreu; la Vulgate rend ainsi le υἱοὺς des LXX. Litt. : « les rois siégeant à David », c'est-à-dire à la place de David, V. XXII, 4. Le pluriel *reges* indique que le roi régnant au moment où Dieu parle à Jérémie ne sera pas seul victime, mais que plusieurs de ses successeurs subiront l'arrêt actuellement prononcé. — *Ebrietate*, les effets immédiats que produit le vin de la colère divine, Cfr. XXV, 15; Is. XXVIII, 7; et surtout LI, 17; Ps. LIX, 5, LXXXIV, 9; Habac. II, 16.

14. — *Dispergam eos*, ונפצתים, je les briserai comme un vase de terre et les disperserai en exil, Cfr. Apoc. II, 27. — *Non parcam...* Dieu n'aura pour son peuple aucune miséricorde. — *Non concedam*, hébr. « :. je ne pardonnerai pas. » Les expressions sont accumulées pour montrer l'inébranlable résolution de Dieu.

15. — Après ces menaces le prophète adresse au peuple une solennelle exhortation.

16. Date Domino Deo vestro gloriam antequam contenebrescat, et antequam offendant pedes vestri ad montes caliginosos : expectabitis lucem, et ponet eam in umbram mortis, et in caliginem.

17. Quod si hoc non audieritis, in abscondito plorabit anima mea a facie superbiæ : plorans plorabit, et deducet oculus meus lacrymam, quia captus est grex Domini.
Thren. 1, 2.

18. Dic regi, et dominatrici : Humiliamini, sedete : quoniam descendit de capite vestro corona gloriæ vestræ.

19. Civitates austri clausæ sunt, et non est qui aperiat : translata est omnis Juda transmigratione perfecta.

16. Rendez gloire au Seigneur votre Dieu avant que les ombres arrivent, avant que vos pieds se heurtent aux montagnes ténébreuses. Vous attendrez la lumière; et il la changera en ombre de mort, en obscurité.

17. Que si vous n'écoutez pas cela, en secret mon âme pleurera à cause de votre orgueil; elle pleurera sans fin et mes yeux fondront en larmes : parce que le troupeau du Seigneur est pris.

18. Dis au roi et à la maîtresse : Humiliez-vous, asseyez-vous, parce que la couronne de votre gloire est tombée de votre tête.

19. Les villes du midi sont fermées : et il n'y a personne pour les ouvrir. Tout Juda a été transporté, la transportation est complète.

— *Nolite elevari*, ne soyez pas orgueilleux et écoutez attentivement ce que je vous annonce de la part de Dieu.

17. — *Date... gloriam*, en venant à résipiscence et en obéissant aux ordres de Dieu. Cfr. Jos. VII, 19; Mal. II, 2. — *Antequam contenebrescat*, hébr. « avant qu'il (Dieu) n'amène les ténèbres ». Lumière et ténèbres sont des emblèmes fréquents dans l'Ecriture de la prospérité et de l'adversité. — *Ad montes caliginosos*, non pas les monts de la Chaldée, comme l'explique S. Jérôme à la suite d'un rapprochement peu fondé avec Is. XIII, 2, mais en général des monts qui projettent une ombre si épaisse, que le voyageur s'est heurté sur les rochers avant de les avoir vus; Cfr. Jean, XI, 10; XII, 35; Ps. XXII, 4. — *Umbram mortis*, les ténèbres les plus épaisses.

17. — *Hoc*, mes exhortations. — *In abscondito*. Le prophète, loin d'être fier de cette condamnation dont il est l'organe, se retirera dans son chagrin et s'humiliera pour les péchés du peuple. Cfr. Philip. III. 18. — *A facie superbiæ*, à cause de l'orgueil et de l'endurcissement d'Israël. — *Captus est*, LXX : συνετρίβη. — *Grex Domini*, le peuple de Dieu, Zach. X, 3. dont les rois et les chefs sont plus haut appelés pasteurs. Le prophète parle comme si l'événement qu'il déplore était déjà arrivé.

18. — *Dic regi et dominatrici*. « Dis au roi, et à la reine », soit que cette reine soit l'épouse du roi, III Rois, XI, 19, IV Rois, X, 13, soit qu'elle soit sa mère, III Rois, XV, 3; II Paral. XV, 16. LXX :... καὶ τοῖς δυναστεύουσιν. Un assez grand nombre de commentateurs veulent que ces mots désignent Jéchonias et sa mère, parceque celle-ci est nommée de même, plus bas, XXIX, 2; mais les indications que nous venons de donner, montrent que bien d'autres princesses ont reçu le même titre, et il n'y a rien dans ce passage qui nous force à y voir Jéchonias et sa mère. Aussi maintenons-nous cette prophétie au temps de Josias. — *Humiliamini, sedete...* Tenez-vous à terre dans la posture des affligés, V. Job. II, 3; Is. XLVII, 1; Lam. II, 10; III, 27; ou bien : descendez du trône, parce que votre royaume est perdu pour vous. C'est ce qu'expriment les mots suivants : — *Quoniam descendit...* C'est en effet, quand un roi est dépossédé de son trône et de son royaume qu'on peut dire que sa couronne tombe. Nægelsbach traduit : « car votre principal ornement, votre glorieuse couronne est tombée. » Avec Rosenmüller, Keil, nous conservons la traduction des LXX et de la Vulgate.

19. — *Civitates austri clausæ sunt*. Vous n'avez pas de secours à attendre de l'Egypte, explique à tort Grotius, car, quoique Dan. XI, 5, 9, le roi d'Egypte soit appelé roi du Midi, מלך נגב, dans beaucoup d'autres endroits le Midi désigne les contrées méridionales du royaume de Juda : Gen. XIII, 1, 3; Nomb. XIII, 17; Jos. X, 40. S. Jérôme interprète ainsi cette fermeture des villes méridionales : « Civitates austri clausæ sunt, id est, tribus Judæ et Jerusalem, quæ juxta solitudinem ad austrum versa est, et non est qui aperiat

20. Levez les yeux, voyez, vous qui venez de l'aquilon. Où est ce troupeau qui vous a été donné, votre troupeau magnifique?

21. Que diras-tu quand Dieu t'aura visité? Car c'est toi qui les as instruits contre toi-même, tu les as formés contre toi. Est-ce que les douleurs ne te prendront pas comme une femme en travail?

22. Que si tu dis en ton cœur : Pourquoi tout cela m'est-il arrivé? A cause de tes innombrables iniquités ta honte a été découverte, et tes pieds ont été souillés.

23. Si un Ethiopien peut changer sa peau, ou un léopard ses couleurs variées, vous pouvez vous aussi faire le bien, quoique vous n'ayez appris que le mal.

20. Levate oculos vestros, et videte qui venitis ab aquilone, ubi est grex qui datus est tibi, pecus inclytum tuum?

21. Quid dices cum visitaverit te? tu enim docuisti eos adversum te, et erudisti in caput tuum : numquid non dolores apprehendent te, quasi mulierem parturientem?

22. Quod si dixeris in corde tuo : Quare venerunt mihi hæc? Propter multitudinem iniquitatis tuæ revelata sunt verecundiora tua, pollutæ sunt plantæ tuæ. *Infr.* 16, 12.

23. Si mutare potest Æthiops pellem suam, aut pardus varietates suas : et vos poteritis benefacere, cum dedicerltis malum.

---

obsidione circumdatas. » C'est en effet, ainsi que, dans Jos. VI. 1, Jéricho est dite fermée à cause des Israélites, de sorte que personne ne peut y entrer ni en sortir. Aussi, Rosenmüller, J. D. Michælis, Payne Smith, etc. adoptent-ils l'opinion de S. Jérôme. Mais il semble plus rationel de donner à *clausæ* le sens qu'il a dans Is. XXIV. , 10 : ces villes sont fermées à cause des ruines qui empêchent d'y entrer, et personne n'y entre parce que Juda est entièment détruit. — *Translata est omnis Juda...* La fin du verset donne, croyons-nous, raison à cette dernière manière de voir. — *Perfecta,* une déportation universelle, qui n'a épargné personne. Cfr. Lam. I, 3.

20. — *Levate... et videte.* Hébr. « Lève tes yeux et vois », nation ou terre de Juda. — *Qui venitis ab aquilone...* הבאים, ceux qui viennent de l'aquilon; ce sont eux que le prophète invite les Juifs à regarder. Ceux qui viennent de l'aquilon sont les Babyloniens : Cfr. I, 14, VI, 22, etc. — *Ubi est... inclytum tuum.* Le prophète s'adresse aux Juifs : qu'est devenu le troupeau, celui de Jéhovah, plus haut, ℣. 17; il a été emmené tout entier par Nabuchodonosor et son armée. « Interrogatur ipsa civitas, et dicitur ei : Ubi est grex qui datus est tibi...? ubi est populus tuus, quem a Deo acceperas, ubi illa tanta et inclyta multitudo, ut totius provinciæ turbam in unum locum crederes congregatam »? S. Jérôme.

21. — *Cum visitaverit te,* quand Dieu t'aura puni, et non pas l'ennemi, sens adopté par les LXX : ὅταν ἐπισκέπτωνταί σε. — *Docuisti eos adversum te.* Nægelsbach prétend que dans ce verset comme dans le précédent, le prophète s'adresse à la reine-mère, nommée au ℣. 18, et il cite, en preuve de l'influence funeste qu'eurent ces princesses sur la politique des rois de Juda, Maachah, mère d'Asa. III Rois, XV, 13, Jézabel, ibid, XVI. 31, et Athalie, IV Rois, XI. Mais ces mots s'appliquent plutôt aux Juifs en général, qui déjà au temps d'Achas, avaient cherché l'appui des puissances étrangères et appelé les Assyriens à leurs secours. Ezéchias aussi avait été blâmé par Isaïe d'avoir contracté alliance avec Babylone, IV Rois, XX, 12 et suiv., et Is. XXXIX, 1-8. — *Erudisti in caput tuum.* « Sub occasione amicitiæ tuæ, didicerunt per quod iter ad te venire deberent. » S. Jérôme. אלפים לראש, princes sur toi, traduisent Luther, Gesenius, Rosenmüller, etc. Et c'est en effet *alouphim* que sont nommés les anciens chefs édomites, Gen. XXXVI, 15 et suiv. ; mais ce mot signifie plutôt amis, familiers, Ps. LIV, 14; Prov. XVI, 28, Mich. VII, 5, Cfr. plus haut, XI, 19. Ces amis d'autrefois, ces rois dont tu cherchais l'alliance sont maintenant à ta tête, sont tes vainqueurs. LXX : ἐπὶ σὲ μαθητὰς εἰς ἀρχήν. — *Numquid non dolores...* V. VI, 24.

22. — *Quod dixeris,* réponse a la question du verset précédent. — *Revelata sunt...* V. des images analogues dans Is. XLVII. 2; Ezech. XVI, 37. XXIII. 29. — *Pollutæ sunt plantæ suæ,* à cause des entraves et des chaînes qu'on a mises à la fille de Juda, pour l'emmener plus facilement en captivité.

23. — Comparaisons qui montrent la perversité incurable de Juda. — *Varietates,* les

24. Et disseminabo eos quasi stipulam quæ vento raptatur in deserto.

25. Hæc sors tua, parsque mensuræ tuæ a me, dicit Dominus, quia oblita es mei, et confisa es in mendacio.

26. Unde et ego nudavi femora tua contra faciem tuam, et apparuit ignominia tua,

27. Adulteria tua, et hinnitus tuus, scelus fornicationis tuæ : super colles in agro vidi abominationes tuas. Væ tibi, Jerusalem, non mundaberis post me : usquequo adhuc?

24. Je les disséminerai, comme la paille emportée par le vent dans le désert.

25. C'est là ton sort, c'est le partage que tu recevras de moi, dit le Seigneur, parce que tu m'as oublié, et que tu as mis ta confiance dans le mensonge.

26. C'est pourquoi j'ai découvert tes cuisses en voilant ton visage, et ton ignominie à apparu,

27. Tes adultères, tes hennissements, le crime de ta fornication. Sur les collines, dans les champs, j'ai vu tes abominations. Malheur à toi, Jérusalem! Tu ne seras pas pure, en me suivant. Jusqu'à quand encore?

CHAPITRE XIV

A l'occasion d'une sécheresse extraordinaire, le prophète annonce la famine future qui détruira les habitants de Jérusalem, (ỳỳ. 1-6). — Il demande à Dieu s'il ne s'intéresse plus à son peuple, (ỳỳ. 7-10). — Le Seigneur lui défend de prier pour ses concitoyens et déclare qu'il n'acceptera plus leur sacrifices, (ỳỳ. 11-12). — Jérémie rejetant sur les faux prophètes les crimes du peuple, Dieu prononce des menaces terribles contre eux, (ỳỳ. 13-15). — En même temps il renouvelle ses menaces contre le peuple, (ỳỳ. 16-18). — Prière à Dieu, seul capable de le sauver, (ỳỳ. 19-22).

1. Quod factum est verbum Domini ad Jeremiam de sermonibus siccitatis.

1. Parole du Seigneur qui fut dite à Jérémie, à l'occasion de la sécheresse.

---

taches de sa peau. — *Cum didiceris malum*, litt. habitués au mal, à mal faire; Cfr. Ps. LIV, 20.

24. — *Quæ vento raptatur in deserto*, litt. « qui est enlevée par le vent du désert », dont la violence est extrême; V. plus haut IV, 11, Job. I, 19. et pour tout le V. Job. XXI, 18; Ps. I, 4; Deut. II, 35.

25. — *Parsque mensuræ tuæ*, la juste proportion entre ton péché et le châtiment de ton péché. — *Confisa es in mendacio*, dans tes faux dieux, dans les prophéties mensongères des faux prophètes, et dans les peuples voi-ins dont tu attendais du secours.

26. — *Nudavi... faciem tuam*, litt. « j'ai relevé les vêtements sur ta tête », ce qu'on faisait, pour les humilier, aux femmes esclaves et aux prostituées. V. Nah. III, 5.

26. — *Hinnitus tui*, V. plus haut, V, 8. — *Super colles, in agro*, ou les autels et les sanctuaires des faux dieux étaient d'habitude élevés. — *Non mundaberis post me; usque quo adhuc*? hébr. : « tu ne seras pas purifiée après longtemps encore ». Les LXX ont ὀπίσω μου, que S. Jérôme a adopté, mais *moi* n'est pas dans l'original.

5° Discours à l'occasion de la sécheresse, (XIV-XV).

CHAP. XIV. — La détresse survenue à la suite d'une longue sécheresse (XIV, 2-6) donne au prophète une occasion de prier instamment pour la nation (7-9 et 10-22); mais

2. La Judée est dans le deuil, ses portes sont tombées, sont obscurcies et à terre, et les cris de Jérusalem s'élèvent.

3. Les grands ont envoyé les petits chercher de l'eau : ils sont venus pour en puiser, et n'en ont pas trouvé, ils ont remporté leurs vases vides : ils ont été confus et affligés, et ils ont couvert leurs têtes.

4. A cause de la stérilité de la terre, et qu'il ne vient pas de pluie, les laboureurs sont désolés et se couvrent la tête.

5. La biche a mis bas son petit dans la campagne, et l'a abandonné, parce qu'il n'y avait pas d'herbe.

6. Les onagres se tiennent sur les rochers, ils aspirent l'air comme les

2. Luxit Judæa, et portæ ejus corruerunt, et obscuratæ sunt in terræ, et clamor Jerusalem ascendit.

3. Majores miserunt minores suos ad aquam : venerunt ad hauriendum, non invenerunt aquam, reportaverunt vasa sua vacua : confusi sunt et afflicti, et operuerunt capita sua.

4. Propter terræ vastitatem, quia non venit pluvia in terram, confusi sunt agricolæ, operuerunt capita sua.

5. Nam et cerva in agro peperit, et reliquit : quia non erat herba.

6. Et onagri steterunt in rupibus, traxerunt ventum quasi dracones,

---

Dieu repousse toute intercession, et annonce que le peuple à cause de son apostasie, va être détruit par l'épée, la famine et la peste (10-18 et xv, 1-9). Le prophète se plaint alors de la persécution qu'il endure et est encouragé et fortifié par le Seigneur (10-21).

1. — *Quod factum est verbum*, contraction de deux phrases en une; des constructions analogues se trouvent XLVI, 1, XLVII, 1, XLIX, 34. — *Siccitatis*. Beaucoup de commentateurs, à la suite de S. Jérôme, croient qu'il s'agit d'une sécheresse future, et pensent qu'elle est indiquée dans la famine de IV Rois, XXV, 3. Mais il est difficile de ne pas admettre que la sécheresse était déjà arrivée lors que ce discours s'est produit. L'hébreu a le pluriel בצרות, qui ne désigne pas, comme le croit Keil, plusieurs sécheresses consécutives, mais une sécheresse longtemps persistante.

2. — *Portæ ejus*, les villes de la Judée; c'est aux portes de la ville que les habitants se réunissaient, Is. III, 26. XXIV, 4. Le Targum : leurs villes. — *Obscuratæ sunt in terra*, hébr. « ils sont couverts d'habits de deuil à terre », comme les gens en deuil, Cfr. Job. II, 13 et, V, 11. — *Ascendit*, monte au ciel.

3. — *Majores*, les grands de la nation, les riches. — *Minores suos*, leurs inférieurs, leurs serviteurs. — *Ad hauriendum*, hébr. על־גבים, aux citernes, LXX : τὰ φρέατα. Les citernes où on recueille l'eau de pluie sont fréquentes en Orient, pays dans lequel les sources n'abondent pas. — *Operuerunt capita sua*, à la manière des affligés, V. II Rois, XV, 30, XIX, 5; Esth. VI, 11, VII, 8.

4. — *Terræ*, אדמה, la terre cultivable, Gen. IV, 2, 22. — *Vastitatem*, hébr. : « qui est brisée » ou « consternée, » à cause du manque de pluie; Cfr. III Rois, XVII, 7. LXX : καὶ τὰ ἔργα τῆς γῆς ἐξέλιπεν.

5. — *Reliquit*, elle abandonne ses petits dont ordinairement elle est très-soigneuse; image très-poétique d'une extraordinaire stérilité.

6.— *Onagri*, פראים, les ânes sauvages. — *In rupibus*, sur le haut des collines dénudées; Pallas dit à leur sujet : « Les Onagres aiment surtout les montagnes pelées », Act. Acad. Scien. S. Petersbourg, 1777, t. II, p. 264. — *Traxerunt ventum*, ils cherchent dans l'air si l'odeur de quelque pâture ne leur parviendra pas. — *Quasi dracones*, תנים, litt. « des chacals. » D'après Hitzig et Graf, il faudrait lire תנין, des monstres marins, Cfr. Ezéch. XXIX, 3, XXXII, 2; mais pourquoi, dit Nægelsbach, suivi par Keil, des chiens sauvages, aboyant, dans leur faim excessive, ne pourraient-ils pas servir ici de terme de comparaison? Reuss fait pourtant cette observation assez juste : « Ils aspirent l'air en haletant, avec toute l'avidité de leurs poumons essouflés, comme font les cétacés (les dauphins) ou les crocodiles, quand ils paraissent à la surface de l'eau. Ordinairement on met ici des chacals, traduction justifiée par les dictionnaires, mais non par l'histoire naturelle et la poésie ». Peut-être, dit Faussett, y a-t-il ici allusion à ces grands boas ou serpents pythons, qui élèvent verticalement une grande partie de leur corps à dix ou douze pieds de haut, pour explorer l'alentour, par

defecerunt oculi eorum, quia non erat herba.

7. Si iniquitates nostræ responderint nobis : Domine, fac propter nomen tuum, quoniam multæ sunt aversiones nostræ, tibi peccavimus.

8. Expectatio Israel, Salvator ejus in tempore tribulationis : quare quasi colonus futurus es in terra, et quasi viator declinans ad manendum?

9. Quare futurus es velut vir vagus, ut fortis qui non potest salvare? tu autem in nobis es, Domine, et nomen tuum invocatum est super nos, ne derelinquas nos.

10. Hæc dicit Dominus populo huic, qui dilexit movere pedes suos, et non quievit, et Domino non placuit : Nunc recordabitur iniquita-

dragons : leurs yeux sont sans force, parce qu'il n'y a pas d'herbe.

7. Si nos iniquités parlent contre nous, Seigneur, fais-le à cause de ton nom : car nos révoltes sont nombreuses, c'est contre toi que nous avons péché.

8. Attente d'Israël, son Sauveur au temps de la tribulation, pourquoi es-tu comme un étranger dans ta terre, ou comme un voyageur qui s'arrête pour y demeurer peu de temps?

9. Pourquoi es-tu comme un homme vagabond, ou comme un homme fort, qui ne peut pas sauver? Mais toi, tu es en nous, Seigneur, ton nom a été invoqué sur nous, ne nous abandonne pas.

10. Voici ce que dit le Seigneur à ce peuple qui aime à remuer ses pieds, qui ne reste pas en repos, et qui ne plaît pas à Dieu : Le Sei-

---

dessus les buissons environnants, pendant que de leur gueule ouverte ils absorbent l'air. — *Defecerunt oculi eorum.* On sait combien est perçante la vue des ânes sauvages; mais ils ont beau regarder partout, ils ne voient d'herbe nulle part. Ou bien encore : leur vue s'affaiblit à cause du manque d'eau et de nourriture.

7. — *Responderint nobis*, si nous sommes convaincus par nos crimes d'avoir mérité ces châtiments que nous souffrons. — *Fac*, accorde-nous, Seigneur, ce que nous demandons, à cause de notre aveu. — *Propter nomen tuum*, parce que nous portons ton nom, ou mieux, parce que cela intéresse la gloire de ton nom; Cfr. plus bas, 21, Jos. VII, 9; Ps. XXIV, 11. — *Aversiones nostræ tibi...* nos fautes par lesquelles nous avons péché contre toi.

8. — *Expectatio Israel*, l'espoir d'Israël, celui en qui il met sa confiance à cause des promesses d'éternelle alliance, V. XVII, 13. — *Quasi colonus*, hébr, « comme un étranger », qui n'est que pour un temps dans un pays. — *Quasi viator declinans...* hébr. : « comme un voyageur qui tend sa tente pour y passer la nuit ». « Judæi hunc locum sic intelligunt : quare segregas te a populo tuo, et quasi viator propter unius horæ refrigerium, non curas quali utaris hospitio, sed ad alia transiturus non salvas populum tuum, et templum quondam inclytum deseris. Nostri vero de futura Christi dispensatione dici putant, quod futurus sit peregrinus in terra, et parvo tempore terræ usurus hospitio, et quasi vir pertransiens ac robustus, relicto Israel, tendat ad gentium multitudinem. » S. Jérôme.

9. — *Velut vir vagus*, נדהם, un homme stupéfait, étonné par une infortune subite et inattendue. — *Ut fortis...* comme un guerrier dont on célébrait partout la vigueur, et que le premier ennemi suffit à abattre. Est-il possible que Dieu veuille mériter de telles comparaisons en ne sauvant pas Israël? Non, Jérémie donne maintenant les raisons qui lui font avoir confiance. — *In nobis es*, Cfr. Exod. XXIX, 45, 46; Lev. XXVI, 11, 12. — *Nomen tuum... super nos*, Cfr. VII, 10, nous qui sommes nommés de ton nom, qui par conséquent t'appartenons. Cfr. Exod. III, 18; Deut. IX, 29; Dan. IX, 19. — *Ne derelinquas nos*, ne nous abandonne pas à nos oppresseurs.

10. — *Hæc dixit Dominus.* Voici une première réponse de Dieu. — *Qui dilexit... non quievit.* Litt. : ils aiment à errer et ils ne retiennent pas leurs pieds ». Ils ont si peu de fixité dans l'esprit, si peu de stabilité, que tantôt c'est mon secours qu'ils invoquent, et tantôt celui des dieux étrangers et des nations voisines. Ou bien, selon R. Salomon Haccohen : Aujourd'hui qu'ils ont besoin de moi, ils me glorifient; demain, quand j'aurai cessé de les châtier, ils recommenceront à m'offenser ». Ces explications semblent préfé

gneur se souviendra de ses iniquités et visitera ses péchés.

11. Et le Seigneur me dit : Ne me prie pas en faveur de ce peuple.

12. Lorsqu'ils jeûneront, je n'exaucerai pas leurs prières : et s'ils m'offrent des holocaustes et des victimes, je ne les recevrai pas, parce que je veux les exterminer par l'épée, la famine et la peste.

13. Et je dis : Ah, ah, ah, Seigneur Dieu : les prophètes leur disent : Vous ne verrez pas l'épée, et la famine ne sera pas parmi vous ; mais le Seigneur vous donnera dans ce lieu une paix véritable.

14. Le Seigneur me dit : Les prophètes prophétisent faussement en mon nom ; je ne les ai pas envoyés, je ne leur ai pas donné d'ordres, et je ne leur ai pas parlé. Ce sont des visions mensongères, des divinations, les séductions de leur cœur qu'ils vous prophétisent.

tum eorum, et visitabit peccata eorum.

11. Et dixit Dominus ad me : Noli orare pro populo isto in bonum.

Supr. 7, 16 *et* 11, 14.

12. Cum jejunaverint, non exaudiam preces eorum ; et si obtulerint holocautomata, et victimas, non suscipiam ea : quoniam gladio, et fame, et peste consumam eos.

13. Et dixit, A ! a ! a! Domine Deus : Prophetæ dicunt eis : Non videbitis gladium, et fames non erit in vobis, sed pacem veram dabit vobis in loco isto.

Supr. 5, 12; *Infr.* 23, 17.

14. Et dixit Dominus ad me : Falso prophetæ vaticinantur in nomine meo : non misi eos, et non præcepi eis, neque locutus sum ad eos : visionem mendacem, et divinationem, et fraudulentiam, et seductionem cordis sui prophetant vobis.

Infr. 29, 9.

---

rables à celles de Jarchi qui voit dans ces mots une nouvelle accusation d'idolâtrie contre les Juifs. — *Et Domino*, changement de personne, fréquent chez Jérémie. — *Recordabitur iniquitatem eorum,* Cfr. Os. VIII, 13, IX, 9.

11. — *Et dixit Dominus,* nouvelle réponse de Dieu. — *Noli orare pro populo,* comme plus haut, VII, 16, XI, 14. — *In bonum.* « Gravis est ira Dei, cum bonum petere vetat, malum et exitium precari permittit ». Corn. a Lap. Mais cette interprétation semble forcée, car, tout en défendant à Jérémie de rien demander de favorable pour le peuple, Dieu est loin de permettre qu'on lui demande un châtiment plus sévère.

12. — *Cum jejunaverint... eorum*. Cfr. Is. I, 15, LVIII, 5, et plus haut, VI, 20. Toutes ces œuvres de piété ne sont, en effet, qu'extérieures, et le cœur n'est pas encore converti ; Dieu ne refuse jamais d'écouter les prières sincères, V. VII, 21, 22 ; Prov. I, 28 ; Is. I, 15, LVIII, 3. « Jejunia et preces, et victimæ et holocausta tunc proficiunt, cum recedimus a vitiis, et flemus antiqua peccata. Sin autem in sceleribus permanentes, putaverimus votis atque sacrificiis redimere nos, vehementer erramus, iniquum arbitrantes Deum ». S. Jérôme. — *Gladio et fame et peste...* Ce sont les trois moyens par lesquels Dieu annonce qu'il détruira le peuple infidèle, Lev. XXVI, 25 et suiv. ; V. aussi II Rois, XXIV, 12, 13.

13. — Le prophète essaie encore d'excuser le peuple en rejetant la responsabilité de ses péchés sur les faux prophètes. — *A, a, a*. V. I, 6. — *Prophetæ,* les prophètes menteurs, suivant l'interprétation exacte du Targum. — *Pacem veram,* LXX : ἀλήθειαν καὶ εἰρήνην, ce qui conduit Hitzig et Graf a introduire aussi la conjonction *et* dans l'hébreu. Mais K. il fait remarquer avec raison que les LXX traduisent ainsi plusieurs endroits où l'original n'a pas cette conjonction, V. XXXVIII, 6 et Is. XXXIX, 8, et qu'il faut par conséquent conserver la leçon actuelle, et la traduction très-exacte de la Vulgate. *Pacem veram*, désigne une prospérité incessante et solide.

14. — *Falso... in nomine meo,* Cfr. XXIII, 21. Dieu n'a pas envoyé ces prophètes qui sont des menteurs, שקר. — *Non misi eos,* ils ne pourraient pas fournir la preuve de leur mission divine, Cfr. Deut. XVIII, 20. — *Visionem mendacem*. Cette expression fait voir combien Dieu est irrité contre les pratiques perverses de ces méchants. — *Divinationem,* qui était formellement défendue aux Juifs, Deut. XVIII, 19. — *Fraudulentiam,* אלול pour אליל rétabli par le *kéri,* des prophéties rem-

15. Idcirco hæc dicit Dominus de prophetis, qui prophetant in nomine meo, quos ego non misi, dicentes : Gladius, et fames non erit in terra hac : In gladio et fame consumentur prophetæ illi.

15. C'est pourquoi le Seigneur dit des prophètes qui prophétisent en mon nom, et que je n'ai pas envoyés, et qui disent : le glaive et la famine ne viendront pas dans cette terre : le glaive et la famine détruiront ces prophètes.

16. Et populi, quibus prophetant, erunt projecti in viis Jerusalem præ fame et gladio : et non erit qui sepeliat eos ; ipsi et uxores eorum, filii et filiæ eorum, et effundam super eos malum suum.

16. Et ceux auxquels ils prophétisent seront jetés à terre dans les rues de Jérusalem par la famine et par le glaive, et il n'y aura personne pour les ensevelir : eux et leurs femmes, leur fils et leurs filles, et je reverserai leur méchanceté sur eux-mêmes.

17. Et dices ad eos verbum istud : Deducant oculi mei lacrymam per noctem et diem, et non taceant : quoniam contritione magna contrita est virgo filia populi mei, plaga pessima vehementer.

Thren. 1, 16 *et* 2, 18.

17. Tu leur diras cette parole : Que mes yeux versent jour et nuit des larmes, qu'ils ne se taisent pas : parce que la vierge fille de mon peuple a été brisée par une grande ruine, sa plaie est des plus épouvantables.

18. Si egressus fuero ad agros, ecce occisi gladio : et si introiero in civitatem, ecce attenuati fame. Propheta quoque et sacerdos abierunt in terram quam ignorabant.

18. Si je sors aux champs, j'en vois que l'épée a tués ; si j'entre dans la ville, j'en vois d'autres qui sont exténués par la faim. Les prophètes mêmes et les prêtres ont été emmenés dans une terre qu'ils ne connaissaient pas.

19. Numquid projiciens abjecisti

19. As-tu rejeté et abandonné

---

lies de vanité, néant aussi bien que les idoles. — *Seductionem cordis sui,* Cfr. XXIII. 26. la fraude qui les a trompés et par laquelle, à leur tour, ils trompent les autres volontairement.

15. — Cfr. V, 12, 13. Les faux prophètes tient le châtiment; ils en seront atteints comme les autres.

16. — *Populi quibus prophetant,* et qui prêtent si volontiers l'oreille à ces fausses et flatteuses prophéties. — *Projecti in viis Jerusalem,* V. VIII, 2, XVI, 4, XXV, 33. — *Non erit qui sepeliat eos.* Cfr. Ps. LXXVIII, 1, 2. — *Ipsi...* dans l'hébreu ce mot et les suivants sous le complément de *eos,* et devraient être à l'accusatif; S. Jérôme, ici comme bien souvent, a suivi les LXX, qui changent le cas, αὐτούς... κ.τ.λ. — *Effundam...* comme une pluie violente qui les inondera. — *Malum suum,* c'est-à-dire, les châtiments que leur malice leur aura attirés, Cfr. II, 19 ; Os. IX, 15.

17. — *Deducant... lacrymam,* V. XIII, 17. Jérémie pleurera sans cesse sur les malheurs de sa nation. — *Non taceant,* qu'elles ne cessent pas ; Lam. II, 18, III, 48, 49. — *Virgo,* parce que Juda, jusqu'alors, n'a pas été soumis au joug étranger. — *Filia populi mei,* V. VIII, 11.

18. — Prophétie de la condition des Juifs après la prise de Jérusalem. — *Propheta quoque...* « Et quid mirum hoc de plebe et ignobili vulgo dicere? quum prophetæ quoque et sacerdotes, qui alia prospera prophetabant, et qui debebant Legis aperire mandata, ipsi ierint in terram quam ignorabant, et captivitatis sustinuerint malum ». S. Jérôme, qui s'accorde ici, encore avec les LXX, Keil, Nægelsbach et Reuss, suivent la même interprétation ; mais Rosenmüller, etc., donnent à l'hébreu un sens un peu différent : « le prophète et le prêtre cherchent par la terre (un secours aux maux dont ils sont accablés), mais ils ne savent » (trouver aucun remède à ces maux).

19. — Le prophète, malgré la défense faite par Dieu, plus haut, ℣. 11, ose encore inter-

Juda? Sion est-elle une abomination pour ton âme? Pourquoi nous as-tu frappés sans que nous puissions guérir? Nous attendions la paix, et elle ne vient pas, le temps de la guérison et c'est le trouble.

Judam? aut Sion abominata est anima tua? quare ergo percussisti nos, ita ut nulla sit sanitas? expectavimus pacem, et non est bonum; et tempus curationis, et ecce turbatio.

Supr. 8, 15.

20. Nous avons connu, Seigneur, nos impiétés et les iniquités de nos pères, oui, nous avons péché contre toi.

20. Cognovimus, Domine, impietates nostras, iniquitates patrum nostrorum, quia peccavimus tibi.

21. Ne nous laisse pas tomber dans l'opprobre à cause de ton nom: et ne donne pas à l'opprobre à cause de nous le trône de ta gloire. Souviens-toi, et n'annule pas l'alliance que tu as faite avec nous.

21. Ne des nos in opprobrium propter nomen tuum, neque facias nobis contumeliam solii gloriæ tuæ: recordare, ne irritum facias fœdus tuum nobiscum.

22. Y en a-t-il parmi les faux dieux des nations qui fassent pleuvoir, ou qui puissent envoyer les eaux du ciel? N'est-ce pas toi le Seigneur notre Dieu, celui que nous attendons? C'est toi qui as fait tout cela.

22. Numquid sunt in sculptilibus gentium qui pluant? aut cœli possunt dare imbres? nonne tu es Dominus Deus noster, quem expectavimus? tu enim fecisti omnia hæc.

---

céder pour le peuple. — *Expectavimus pacem,* répétition de VIII, 15.

20. — Il appuie sa demande, comme aux ℣℣. 7 et 20, sur l'aveu des fautes commises. — *Impietates nostras, iniquitates...* L'idolâtrie, qui est le péché de la nation contre Dieu, et s'est perpétuée de génération en génération malgré les appels faits par le Seigneur à la pénitence; V. II, 9.

21. — *Nos,* n'est pas dans l'hébreu, ni dans les LXX. — *Propter nomen tuum,* parce qu'on t'appelle miséricordieux, dit Jarchi, qui compare cet endroit avec Exod. XXXIV, 6; suivant Rosenmüller, à cause de la gloire de ton nom, pour que tu fasses voir ta puissance, comme plus haut, ℣. 7. — *Nobis* n'est pas dans l'hébreu ni dans les LXX. — *Solii gloriæ tuæ,* le temple; le prophète demande à Dieu de ne pas permettre aux barbares idolâtres de souiller son temple. — *Recordare ne irritum facias fœdus tuum...* Souviens-toi de l'alliance que tu as contractée avec nos pères, et de tes promesses de conserver et de protéger toujours ton peuple, Exod. XXXII, 13; Lévit. XXVI, 44, 45; Deut. IV, 31.

21. — Dieu seul peut sauver les Juifs du péril présent, et plus ils manquent de secours, plus il doit être miséricordieux. — *Numquid... qui pluant.* Est-ce que les faux dieux peuvent faire tomber la pluie dont on a actuellement un besoin si pressant? V. Zach. X, 1, 2. — *Cœli,* peuvent-ils d'eux-mêmes et sans l'ordre de Dieu donner la pluie? Matth. V, 45; Act. XIV, 16. — *Nonne tu es...* C'est Dieu seul qui peut nous secourir, car lui seul est le créateur et le maître de la nature, Job. V, 10, XXXVIII, 25, 26.

CHAPITRE XV

Quand même Moïse et Samuel prieraient pour le peuple, Dieu ne les exaucerait pas, (℣. 1). — Dieu menace les Juifs de tous les fléaux et annonce la ruine certaine de Jérusalem, (℣℣. 2-9). — Le prophète déplore la situation qui lui est faite : il est odieux à ses concitoyens qui le haïssent parce qu'il annonce toujours des malheurs, (℣℣. 10-18). — Dieu console et fortifie Jérémie, qui sera au peuple comme un mur d'airain, (℣℣. 19-20). — Il sera délivré de la main de ses ennemis, (℣. 21).

1. Et dixit Dominus ad me : Si steterit Moyses et Samuel coram me, non est anima mea ad populum istum : ejice illos a facie mea et egrediantur.

2. Quod si dixerint ad te : Quo egrediemur? dices ad eos : Hæc dicit Dominus : Qui ad mortem, ad mortem : et qui ad gladium, ad gladium : et qui ad famem, ad famem, et qui ad captivitatem, ad captivitatem.

Zach. 11, 9.

3. Et visitabo super eos quatuor species, dicit Dominus : Gladium ad occisionem, et canes ad lacerandum, et volatilia cœli et bestias terræ ad devorandum et dissipandum.

4. Et dabo eos in fervorem universis regnis terræ : propter Manas-

1. Le Seigneur me dit : Si Moïse et Samuel se présentent devant moi, mon cœur ne se tournera pas vers ce peuple. Chasse-les de devant moi, et qu'ils s'en aillent.

2. Que s'ils te disent : Où irons-nous? Tu leur diras : Voici ce que dit le Seigneur : Ceux pour la mort, à la mort; ceux pour l'épée, à l'épée; ceux pour la famine, à la famine; ceux pour la captivité, à la captivité.

3. Je les punirai de quatre manières, dit le Seigneur : l'épée pour tuer, les chiens pour déchirer, les oiseaux du ciel et les bêtes de la terre pour dévorer et mettre en pièces.

4. Et je les livrerai à la fureur de tous les royaumes de la terre, à

CHAP. XV. — 1. — *Et dixit Dominus,* Dieu refuse de nouveau d'écouter les prières. — *Si steterit... coram me,* pour intercéder en faveur du peuple; même ces deux grands hommes, ces deux illustres amis de Dieu n'auraient aucun succès auprès de lui. Moïse et Samuel sont nommés ici à cause de leur grand amour pour le peuple, en faveur duquel ils étaient toujours prêts à intercéder, Exod. XXXII, 11, 14, I Rois, VII, 6 et suiv., et Ps. XCVIII, 6, et à qui ils firent souvent éviter une ruine certaine, ibid. et XVII, 11; Nomb. XIV, 13 et suiv., I Rois, XII, 18 et suiv. — *Non est anima mea ad populum istum;* malgré les prières de ces deux grands serviteurs, Dieu ne rendrait pas sa faveur à son peuple. — *Ejice... mea.* Dieu parle comme si le peuple se trouvait en ce moment devant lui avec le prophète, et il le chasse avec indignation.

2. — *Quo egrediemur?* Où irons-nous, demandent les Juifs, si Dieu nous chasse de sa présence? Mais ils ne s'attendent pas à la terrible réponse que Jérémie va leur faire. — *Qui ad mortem, ad mortem.* V. plus bas, XLIII, 11 et Zach. XI, 9. La mort c'est la peste, comme plus bas XVIII, 21, Cfr. Apoc. II, 23, VI, 8, et Ezech. XIV, 21.

3. — *Species,* quatre espèces différentes de châtiments qui sont énumérés aussitôt. — *Canes ad lacerandum,* pour déchirer, traîner çà et là et dévorer les cadavres privés de sépulture, Cfr. IV. Rois, IX, 35, 37. — *Volatilia... bestias,* qui achèveront de dévorer ce que les chiens auront laissé.

4. — *In fervorem,* hébr. לזעוה (Kéri), en commotion, en horreur aux autres peuples; ou suivant quelques exégètes, j'en ferai la vexation des peuples de la terre, c'est-à-dire, je les laisserai tourmenter, maltraiter par ces peuples. Le commencement de ce verset est répété plus bas, XXIV, 9, XXIX, 18, XXXIV, 17; l'expression est prise du Deut. XXVIII, 25.

cause de Manassé fils d'Ezéchias roi de Juda, et de tout ce qu'il a fait dans Jérusalem.

5. Qui donc aura pitié de toi, ô Jérusalem? Qui s'attristera sur toi? Qui ira prier pour ta paix?

6. Tu m'as abandonné, dit le Seigneur; tu es retournée en arrière : aussi j'étendrai ma main sur toi, et je te détruirai. Je me suis fatigué a te supplier.

7. Je les disperserai avec le van jusqu'aux portes de la terre. J'ai tué et j'ai perdu mon peuple, et néanmoins ils ne sont pas revenus de leurs voies.

8. J'ai multiplié ses veuves, au-delà du sable de la mer. J'ai amené un ennemi, qui a tué en plein midi

sen filium Ezechiæ regis Juda, super omnibus quæ fecit in Jerusalem.
IV *Reg.* 21, 2, 11.

5. Quis enim miserebitur tui, Jerusalem? aut quis contristabitur pro te? aut quis ibit ad rogandum pro pace tua?

6. Tu reliquisti me, dicit Dominus, retrorsum abiisti : et extendam manum meam super te, et interficiam te : laboravi rogans.

7. Et dispergam eos ventilabro in portis terræ : interfeci et disperdidi populum meum, et tamen a viis suis non sunt reversi.

8. Multiplicatæ sunt mihi viduæ ejus super arenam maris : induxi eis super matrem adolescentis va-

---

— *Propter Manassem*, qui, par son idolâtrie, avait comblé la mesure des péchés du peuple, V. IV Rois, xxi, 1-16. L'auteur du IVe Livre des Rois, xxiii, 26, xxiv, 3, attribue aussi aux péchés de Manassé les châtiments dont Dieu frappe son peuple. Il ne faut pas oublier que le peuple avait du reste marché volontiers à la suite du roi.

5. — *Quis... miserebitur tui.* Si Dieu ne fait plus miséricorde à son peuple, qui la lui fera? Cfr. Is. li, 19 et Nah. iii, 7. — *Quis contristabitur*, hébr. : « qui s'attristera avec toi, » qui te consolera? — *Quis ibit ad rogandum pro pace tua*, litt. : « qui se détournera pour t'interroger sur la paix »; c'est-à-dire qui se détournera de son chemin ou de ses affaires pour te saluer, pour t'interroger sur la santé. Tel est en effet le sens de שאל לשלום V. Gen. xliii, 27; Exod. xviii, 7; Jug. xviii, 15; I Rois, x, 4; II Rois, viii, 10, etc. Non-seulement on ne montrera aucune sympathie pour Jérusalem, mais on ne s'inquiétera même pas de savoir ce qu'elle devient.

6. — *Extendam manum meam...* Cette expression indique la colère de Dieu et est comme une déclaration de guerre contre son peuple; Cfr. vi, 12, li, 25; III Rois, xiii, 4; Job. xv, 25; Is. ix, 11, x, 4, etc. — *Laboravi rogans.* « Laboravi *rogatus* sive *rogans*, duplicem habet sensum, quod jam defecerit Deus, crebro eis ignoscendo, et lassus sit semper eos provocans ad salutem ». S. Jérôme. נלאיתי הנחם « je suis fatigué de me repentir »; j'avais souvent décidé ta perte; au moment d'agir je me suis repenti et je t'ai épargné, mais rien désormais ne m'empêchera d'exécuter mon projet. Reuss traduit : « je suis las de me laisser fléchir. » LXX : διαφθερῶ σε, καὶ οὐκ ἔτι ἀνήσω αὐτούς. Cfr. Os. xi, 8, xiii, 14.

7. — *Dispergam eos ventilabro*, comme la paille qui est dispersée par le van. Cfr. iv, 11, — *In portis terræ*, les extrémités de la terre, d'après S. Jérôme, Rosenmüller, Ewald, Graf; les portes de la terre c'est-à-dire les villes de la terre d'Israël, dit Keil. Dieu est comparé au vanneur qui chasse bien loin de lui la paille. — *Et tamen* n'est pas dans l'hébreu, dont « parce que » donnerait mieux le sens : je les détruirai, je les disperserai, parce qu'ils n'ont pas quitté leur mauvaise voie.

8. — *Multiplicatæ sunt*, prétérit prophétique. — *Viduæ*, à cause du grand nombre d'hommes qui seront tués dans les batailles. — *Ejus*, du peuple. — *Induxi... vastatorem.* Ce passage a fort occupé les commentateurs : les uns ont cru qu'on devait traduire, en ajoutant une conjonction, la mère et l'adolescent; d'autres que Jérusalem était désignée par *matrem*, etc. Avec Keil et Nægelsbach, nous croyons que la meilleure interprétation est celle de S. Jérôme : je ferai venir sur la mère qui a des jeunes fils, le dévastateur. Ce dévastateur est Nabuchodonosor. — *Meridie*, à l'instant du jour où, à cause de la chaleur on s'attend le moins à une attaque, soudainement, à l'improviste, ce mot répond au *repente* du membre de phrase suivant. — *Misi super civitates repente terrorem.* La Vulgate suit ici le Tar-

statorem meridie : misi super civitates repente terrorem.

9. Infirmata est quæ peperit septem, defecit anima ejus : occidit ei sol, cum adhuc esset dies : confusa est, et erubuit : et residuos ejus in gladium dabo in conspectu inimicorum eorum, ait Dominus.

1 *Reg* 2, 5; *Amos.* 8, 9.

10. Væ mihi, mater ! quare genuisti me, virum rixæ, virum discordiæ in universa terra ? non fœneravi, nec fœneravit mihi quisquam : omnes maledicunt mihi.

11. Dicit Dominus : Si non reliquiæ tuæ in bonum, si non occurri tibi in tempore afflictionis, et in

la mère et le fils : j'ai envoyé sur leurs villes une terreur soudaine.

9. Celle qui avait eu sept enfants, est devenue malade; son âme a défailli; le soleil s'est couché pour elle, quand il était encore jour; elle est couverte de confusion et de honte, et ceux qui lui restent, je les livrerai au glaive, en présence de leurs ennemis, dit le Seigneur.

10. Malheur à moi, ma mère! Pourquoi m'as-tu mis au monde, pour être un homme de contradiction, un homme de discorde dans toute la terre? Je n'ai pas prêté d'argent, et nul ne m'en a prêté; et tous me maudissent.

11. Le Seigneur dit : Je te jure que la fin sera bonne pour toi, que je t'assisterai dans l'affliction, et

---

gum ; mais l'hébreu n'a pas, semble-t-il, ce sens, et עיר ne doit pas se traduire ici par *ville*, mais par terreur, consternation : « j'ai fait venir tout d'un coup sur elle (la mère de l'adolescent) la consternation et la terreur. Les LXX : ἐπ' αὐτὴν... τρομὸν καὶ σπουδήν.

9. — *Infirmata est quæ peperit septem.* La mère, heureuse et fière de ses nombreux enfants, les voit tous succomber à la guerre et plaint son sort. Cfr. I Rois, II, 15; Ruth, IV, 15. Sept indique l'abondance, la grande richesse. — *Occidit... dies.* Cfr. Am. VIII, 9 ; au milieu de la tranquillité et du bonheur est survenue une extrême calamité. — *Confusa est et erubuit.* J. D. Michælis croit que dans l'hébreu ce n'est pas à la mère que ces mots doivent s'appliquer, mais au soleil, auquel Is. XXIV, 23, donne de semblables qualifications. — *Residuos,* ceux qui auront survécu à la prise de Jérusalem.

10. — *Væ mihi,* le prophète, en voyant ses prières rejetées par Dieu déplore son sort ; Cfr. plus bas, XX, 14 et Job. III, 1 et suiv. quoique le caractère de ces lamentations soit bien différent, et que cette apostrophe de Jérémie indique seulement la grandeur de sa tristesse. — *Virum rixæ... discordiæ,* un homme exposé aux reproches et aux injures de tout le monde, V. Ps. LXXIX, 7. — *In universa terra,* dans tout le royaume de Juda. Jérémie est ici une figure de Notre-Seigneur : « Vere autem Domino competit Salvatori, qui loquitur in Evangelio : In judicium ego in istum mundum veni, ut qui non vident videant, et qui vident salvi fiant (Joan. IX, 39) ; de quo scriptum est : Ecce hic est positus in ruinam, et in resurrectionem multorum in Israel : et in signum cui contradicetur (Luc, II, 34) ». S. Jérôme. — *Non fœneravi... quisquam.* Quoique je n'aie été pour mes compatriotes ni un cruel usurier, ni un débiteur inexact, ils m'accablent pourtant de malédictions. Il est probable que nous avons ici une locution proverbiale pour disputer, se quereller. LXX : οὔτε ὠφέλησα, οὔτε ὠφέλησέ με οὐδείς; Mais Origène a fait remarquer qu'il y avait là une faute de copiste pour ὠφείλησα et ὠφείλησε. — *Omnes maledicunt mihi,* כלה מקללוני, difficile à expliquer grammaticalement, cette leçon, dit Keil, provient probablement d'une mauvaise division des mots, et il lit : כלהם קללוני.

11. — *Si non reliquiæ tuæ in bonum.* La Vulgate suit ici le Targum, et le sens qu'elle donne a été adopté aussi par Jarchi et Kimchi : si le reste de ta vie n'est pas bon... « Respondit Dominus : noli considerare præsentia, sed futura ; reliquiæ enim tuæ et novissima erunt in bonum ». S. Jérôme. Mais *reliquiæ* ne rend pas, au jugement de plusieurs modernes, שריתיך, et d'après eux il faut traduire : je te fortifierai pour ton bien, c'est-à-dire : quelques soient les événements que tu auras à souffrir de la part des hommes, tout tournera à ton bien. *Si non,* אם־לא est une particule affirmative qui donne à la réponse une solennité plus grande : J'affirme, dit Dieu, que je te donnerai de la force contre tes ennemis. LXX : γένοιτο, δέσποτα, κατευθυνόντων αὐτῶν. — *Si non occurri... adversus*

dans le temps de la tribulation contre l'ennemi.
12. Est-ce que le fer s'alliera avec le fer qui vient de l'aquilon, et avec l'airain?
13. Tes richesses et tes trésors, je les livrerai au pillage, gratuitement, pour tous tes péchés, et dans toutes tes frontières.
14. J'amènerai tes ennemis d'une terre que tu ne connais pas; parce que le feu de ma colère s'est allumé, et c'est contre vous qu'il brûlera.
15. Tu me connais, Seigneur, souviens-toi de moi, visite-moi, et protège-moi contre ceux qui me persécutent. Ne me défends pas dans ta

tempore tribulationis adversus inimicum.
12. Numquid fœderabitur ferrum ferro ab aquilone, et æs?
13. Divitias tuas et thesauros tuos in direptionem dabo gratis in omnibus peccatis tuis, et in omnibus terminis tuis.
14. Et adducam inimicos tuos de terra, quam nescis : quia ignis succensus est in furore meo; super vos ardebit.
15. Tu scis, Domine, recordare mei, et visita me, et tuere me ab his qui persequuntur me, noli in patientia tua suscipere me : scito

---

inimicum. C'est ainsi que s'accomplira la promesse contenue dans les paroles précédentes. L'hébreu doit se traduire un peu différemment : « Vraiment je forcerai ton ennemi à te prier dans le temps de l'affliction et du trouble ». Lorsque ces temps seront arrivés, tous les adversaires du prophète se tourneront vers lui pour le supplier, parce qu'ils reconnaîtront qu'en dehors de ses prières il n'y a nul moyen de salut. Pour l'accomplissement, V. XXI, 1 et suiv., XXXVII, 3, XXXVIII, 14 et suiv., XLII, 2.

12. — *Numquid fœderabitur...* « Quod autem dicitur sic intelligendum est : Ne doleas quod populus inimicus tuus sit; te enim dura nuntiante, non potest te amare qui durus est. Sive Babylonii qui ab aquilone veniunt, suntque ferrum durissimum, huic populo duriori et in æris similitudinem indomito, non poterunt amicitia copulari. Sive ferrum durissimum, hoc est, populus Israel Dei cognitione indignus est, qui in tantam pervenit malitiam, ut duriori metallo ære circumdatus sit » S. Jérôme. Mais ירע doit plutôt se traduire par *briser*, et le sens de l'hébreu semble être : Pas plus qu'un homme ne peut briser le fer, pas plus le peuple juif ne pourra briser, c'est-à-dire vaincre la puissance de ses ennemis du Nord. C'est alors que ce peuple demandera au prophète d'intercéder en sa faveur. Keil. D'après Reuss, ce verset est une réponse de Jérémie à Dieu : « Le fer du Nord c'est l'armée babylonienne qui va envahir la Palestine et châtier Israël. Parviendra-t-elle, non pas à vaincre ce peuple, ce qui ne faisait pas le moindre doute, mais à briser son obstination, son opposition contre le prophète? Ils rompront, oui, mais plieront-ils? » — *Ferro ab aquilone*, Grotius et J. D. Michælis pensent que le prophète désigne ici ce fer très-dur qu'on appelait le chalybs, et qui était célèbre chez les anciens; mais nulle part on ne voit dans l'Ancien Testament une distinction pareille, et il est admis unanimement que le Nord désigne ici la Chaldée d'où l'invasion devait venir. Les LXX : « En vain le fer est connu de toi, en vain un vêtement d'airain est ta force. »

13. — Les menaces de Dieu deviennent plus précises. Le peuple sera dépouillé de tout ce qu'il possède. — *Dabo gratis*, sans compensation aucune, comme Is. LV, 1. Dieu livre le peuple à ses ennemis comme une chose qui n'a absolument aucune valeur. — *In omnibus peccatis tuis*, à cause de tous tes péchés. — *In omnibus terminis tuis*, comme le peuple tout entier a offensé Dieu, le châtiment se répandra partout.

14. — *Et adducam... quam nescis.* Suivant le Targum, Eichhorn, Payne Smith, etc. : je te ferai servir à tes ennemis dans une terre que tu ne connais pas. — *Quia ignis...* Menace empruntée au Deut. XXXII, 22. L'authenticité de ces ℣℣. 11-14 a été attaquée par Hitzig, Graf, Nægelsbach, Reuss, sous prétexte que les ℣. 13-14 ne sont qu'une reproduction corrompue de XVII, 3, 4, et que ces versets rompent la suite des idées; mais ces critiques se bornent à de pures assertions relativement à l'emprunt fait au ch. XVII, et quant à la suite des idées, si difficile qu'elle semble être, nous croyons cependant, dans ce qui précède, l'avoir suffisamment indiquée.

15. — Jérémie renouvelle ses plaintes. — *Tu scis*, combien j'ai souffert de la part de mes ennemis; Cfr. XII, 3. — *Et visita me*, pour me sauver. — *Noli in patientia tua suscipere me* ne mets pas autant de patience,

quoniam sustinui propter te opprobrium.

16. Inventi sunt sermones tui, et comedi eos, et factum est mihi verbum tuum in gaudium et in lætitiam cordis mei : quoniam invocatum est nomen tuum super me, Domine Deus exercituum.

17. Non sedi in concilio ludentium, et gloriatus sum a facie manus tuæ : solus sedebam, quoniam comminatione replesti me.

Psalm. 1, 1 *et* 25, 4.

18. Quare factus est dolor meus perpetuus, et plaga mea desperabilis renuit curari? facta est mihi quasi mendacium aquarum infidelium.

Infr. 30, 15.

19. Propter hoc hæc dicit Dominus : Si converteris, convertam te, et ante faciem meam stabis : et si separaveris pretiosum a vili, quasi

patience : sache que c'est pour toi que je supporte l'opprobre.

16. J'ai trouvé tes discours, je les ai dévorés : et ta parole est devenue la joie et le bonheur de mon cœur ; car ton nom a été invoqué sur moi, ô Seigneur Dieu des armées.

17. Je ne me suis pas assis dans les assemblées des rieurs; je me suis seulement glorifié à cause de ta main; je me tenais seul, parce que tu m'as rempli de menaces.

18. Pourquoi ma douleur est-elle devenue perpétuelle? Pourquoi ma plaie désespérée refuse-t-elle de se guérir? Elle est pour moi comme le mensonge des eaux trompeuses.

19. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur : Si tu te tournes, je te tournerai, et tu te tiendras devant moi : et si tu sépares ce qui

---

autant de temps à venir à mon secours que tu en mets à faire tomber ta vengeance sur les Juifs; Hugues de Saint-Cher, Nicolas de Lyre, Cornelius a Lapide. C'est aussi le sens de l'hébreu et du Targum. On voit ici le contraste entre l'esprit de la loi ancienne et celui de l'Evangile, Cfr. Luc, XXIII, 34, Act. VII, 60. — *Sustinui... opprobrium*, Cfr. Ps. LXVIII, 8.

16. — *Inventi... comedi eos*, dès que j'ai connu ta loi, je l'ai pratiquée. Cette énergique expression *manger la loi* désigne ici et Ezéch. II, 8, III, 3; Ps. CXVIII, 131; Cfr. Apoc. X. 9, 10, la réception entière de la loi, son assimilation par l'esprit. — *In gaudium et in lætitiam*, Cfr. Job. XXIII, 12; Ps. CXVIII, 72, 111; Matt. XIII, 44. — *Invocatum est nomen tuum super me*. V. VII, 10. Parce que j'ai été choisi par toi pour ton prophète, et pour parler en ton nom.

17. — *In concilio ludentium*, de ceux qui jouent des instruments de musique, qui dansent et qui chantent; I Rois, XVIII. 6, 7; II Rois, VI, 5, 22; Prov. XXVI, 19, et plus bas, XXXI, 4; ce que le Psalmiste appelle la réunion des pécheurs, Ps. I, 1, XXV, 4, 5. — *Gloriatus sum a facie manus tuæ* la main de Dieu, c'est l'impulsion divine qui fait annoncer par le Prophète ce qui lui a été révélé; Cfr. Ezéch. I, 3, III, 14, 22, VIII, 1; Is. VIII, 11, et la note sur cet endroit. — *Solus sedebam*, pour pleurer les malheurs que par l'ordre de Dieu le prophète a été forcé d'annoncer; Cfr. Lam. I, 1, III, 28. — *Comminatione replesti me*. V. VI, 11. Jérémie partage la colère de Dieu contre les pécheurs et ne peut prendre part à leurs fêtes.

18. — *Dolor*, celle qu'il éprouve à la pensée des jugements de Dieu contre ses compatriotes. — *Plaga... renuit curari*, car il voit bien que la conversion des Juifs n'est plus à espérer. — *Quasi mendacium aquarum infidelium*, hébr. : « Un ruisseau trompeur, une eau qui ne reste pas », c'est-à-dire qui disparaît pendant l'été. V. une comparaison semblable, Job, VI, 15 : « Nec habui intervalla doloris mei, sed jugi miseria deprimebar, ut nulla exspectarem remedia. Prævaluerunt enim qui contristabant me, et facta est plaga mea fortis. Sed in hoc habui consolationem, quod fuerit quasi aqua mendax, atque præteriens. Sicut enim aquæ prætereuntes dum fluunt, videntur et dilabuntur, sic et omnis impetus inimicorum, te adjuvante, præteriit. » S. Jérôme.

19. — *Si converteris, convertam te*. Si tu préserves ton esprit contre le manque de foi et l'impatience, tu demeureras mon prophète. *Ante faciem meam stabis* a ce sens en effet : les serviteurs se tiennent devant le maître pour écouter et exécuter ses ordres : III Rois, XVII, 1, XVIII, 15; IV Rois, III, 14; Prov. XXII, 29; Job. I. 6. Le sens adopté par S. Jérôme : « Si converteris a peccatis populum, et ego de tribulatione te convertam in lætitiam », ne semble pas favorisé par le con-

est précieux de ce qui est vil, tu seras comme ma bouche. Eux-mêmes se tourneront vers toi et tu ne te tourneras pas vers eux.

20. Et je te donnerai à ce peuple comme un mur d'airain des plus forts. Ils combattront contre toi, mais sans prévaloir, parce que je suis avec toi pour te sauver et pour te délivrer, dit le Seigneur.

21. Je te délivrerai de la main des méchants, et je te rachèterai de la puissance des forts.

os meum eris : convertentur ipsi ad te, et tu non converteris ad eos.

20. Et dabo te populo huic in murum æreum, fortem ; et bellabunt adversum te, et non prævalebunt : quia ego tecum sum ut salvem te, et eruam te, dicit Dominus.

21. Et liberabo te de manu pessimorum, et redimam te de manu fortium.

CHAPITRE XVI

Dieu défend au prophète de se marier, (℣. 1-2). — Les pères et les enfants seront détruits en si grand nombre qu'ils ne seront pas inhumés, (℣℣. 3-4). — Jérémie reçoit la défense de prendre part au deuil du peuple, ℣℣. 5-9). — Tout cela a pour cause la méchanceté du peuple. (℣℣. 10-15). — Le prophète console les Juifs et prédit la fin de la captivité, (℣℣. 16-18). — De là vient l'occation de glorifier de nouveau le vrai Dieu en l'opposant aux idoles, (℣℣. 19-21).

1. Et la parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

2. Tu ne prendras pas de femme, et tu n'auras ni fils ni filles en ce lieu.

1. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

2. Non accipies uxorem, et non erunt tibi filii et filiæ in loco isto.

---

texte. — *Si separaveris pretiosum a vili*, image tirée de la fonte des métaux, et fréquente chez les Prophètes. Suivant le Targum le sens de cette comparaison est : Si tu convertis les impies pour qu'ils deviennent pieux ; S. Jérôme : « Si sanctos quosque meos de numero peccantium tuis sermonibus segregaris ». Nous adoptons l'interprétation de Corn. à Lapide : Si tu adhères avec courage à ma parole, qui de toutes choses est la plus précieuse, si tu méprises les menaces des Juifs, viles et sans force, tu seras mon prophète. L'opinion de Maldonat, qui veut que ces paroles soient adressées au peuple et non à Jérémie, n'est pas acceptable. — *Quasi os meum*, l'interprète de ma volonté, mon prophète ; c'est ainsi qu'Aaron, Exod. IV, 16, est la bouche de Moïse, c'est-à-dire parle à sa place. — *Convertentur ipsi ad te*... tes ennemis reviendront à toi, suivant l'explication donnée au ℣. 11 ; Cfr. XLII, 2. — *Tu non converteris ad eos*. Pour toi, ne cherche pas leur faveur, et ne te plains pas de leur manière d'être à ton endroit.

20-21. — *In murum æreum*... V. I, 18, 19, dont les promesses sont répétées ici. — *Fortium*, ceux qui abusent de leur puissance pour opprimer les autres, Cfr. Ps. LIII, 5, LXXXV, 14.

6° Menace de ruine imminente faite aux Juifs à cause de leur impiété, (XVI-XVII, 18).

CHAP. XVI. — 2. — *Non accipies uxorem*, à cause des malheurs annoncés dans les versets 3 et 4. — *In loco isto*, non pas à Anathoth, comme dit Vatable, ni à Jérusalem, mais dans toute la Judée. Cette défense rappelle la parole de Notre-Seigneur : « Væ autem pregnantibus et nutrientibus in illis diebus » (Matth. XXIV, 19). Cfr. aussi I Cor. VII, 26.

3. — En lui donnant cet ordre, Dieu

3. Quia hæc dicit Dominus super filios et filias qui generantur in loco isto, et super matres eorum quæ genuerunt eos : et super patres eorum, de quorum stirpe sunt nati in terra hac :

4. Mortibus ægrotationum morientur : non plangentur, et non sepelientur, in sterquilinium super faciem terræ erunt : et gladio et fame consumentur, et erit cadaver eorum in escam volatilibus cœli et bestiis terræ.

5. Hæc enim dicit Dominus : Ne ingrediaris domum convivii, neque vadas ad plangendum, neque consoleris eos : quia abstuli pacem meam a populo isto, dicit Dominus, misericordiam et miserationes.

6. Et morientur grandes et parvi in terra ista : non sepelientur neque plangentur, et non se incident, neque calvitium fiet pro eis.

7. Et non frangent inter eos lugenti panem ad consolandum super mortuo : et non dabunt eis potum calicis ad consolandum super patre suo et matre.

3. Car le Seigneur dit ceci au sujet des fils et des filles qui naîtront en ce lieu, au sujet des mères qui les ont mis au monde, et des pères de la race desquels ils sont nés dans cette terre :

4. Ils mourront des morts qu'amènent les maladies. Ils n'auront ni pleur, ni sépulcre. Ils seront comme du fumier sur la face de la terre; le glaive et la faim les consumeront, et leurs cadavres serviront de nourriture aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la terre.

5. Car voici ce que dit le Seigneur : N'entre pas dans la maison du festin, et n'y va pas pour pleurer ou pour les consoler ; parce que j'ai retiré ma paix de ce peuple, dit le Seigneur, ma pitié et mes miséricordes.

6. Grands et petits mourront en cette terre, ils ne seront ni ensevelis ni pleurés. On ne se fera pas d'incisions et on ne se rasera pas les cheveux pour eux.

7. On ne donnera pas de pain à celui qui pleure, pour le consoler au sujet du mort, et on ne lui donnera pas à boire pour le consoler à cause de son père et de sa mère.

---

montre combien seront grands les malheurs qui fondront sur tout le pays, dans lequel la vie sociale sera interrompue.

4. — *Mortibus ægrotationum*, par des maladies nombreuses, variées et qui toutes se termineront par la mort. LXX : θανάτῳ νοσερῷ. — *Non plangentur et non sepelientur*, à cause du nombre extraordinaire des victimes. Cfr. XIV, 16, XXII, 18. — *In sterquilinium*, VIII, 2, IX, 21. — *Erit cadaver eorum in escam...*, VII, 33, XIX, 7, XXXIV, 20.

5. *Domum convivii*, du repas funèbre, LXX : εἰς θίασον αὐτῶν. « Moris est lugentibus ferre cibos et præparare convivium, quæ Græci περίδειπνα vocant, et a nostris vulgo appellantur parentalia. Dicit et alibi, Prov. XXXI, 6, divina Scriptura : Date vinum his qui in luctu sunt, ut videlicet obliviscantur doloris ». S. Jérôme. L'hébreu a seulement : « La maison du cri, » c'est-à-dire des lamentations; Cfr. Amos, VI, 7 ; Lam. II, 10. — *Ad plangendum...*, défense est faite à Jérémie de montrer la moindre sympathie pour les malheurs de ses concitoyens. — *Pacem meam*, la prospérité que mon alliance lui avait value.

6. — *Non se incident*. En signe de deuil les Israélites, comme plusieurs peuples sémitiques, se faisaient des incisions à la peau. La loi mosaïque, Lév. XIX, 28 ; Deut. XIV, 1, le défendait formellement ; mais, comme on le voit ici, l'habitude semble avoir subsisté malgré la loi; V. plus bas, XLI, 5, XLVII, 5, XLVIII, 37. Les Arabes la conservent encore de nos jours. — *Calvitium fiet*. La pratique de se raser le haut de la tête au-dessus des yeux, quoique défendue aussi, Deut. ibid. était fort commune, Cfr. Is. XXII, 12 ; Ezech. VII, 18; Am. VIII, 10; Mich. I, 16, et plus haut VII, 29.

7. — *Frangent... panem... dabunt... potum calicis*, le repas funèbre mentionné au ỳ. 5.;

8. N'entre pas dans une maison de festin pour t'asseoir avec eux, et pour y manger et y boire.

9. Car voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël : J'enlèverai de ce lieu à vos yeux et en vos jours tout cri de joie, tout chant d'allégresse, le chant de l'époux et la chanson de l'épouse;

10. Et lorsque tu annonceras ces paroles à ce peuple et qu'ils te diront : Pourquoi le Seigneur a-t-il prononcé contre nous de si grands maux? Quelle est notre iniquité? Et quel est le péché que nous avons commis contre le Seigneur notre Dieu?

11. Tu leur diras : Parce que vos pères m'ont abandonné, dit le Seigneur, qu'ils ont marché après des dieux étrangers, qu'ils les ont servis et qu'ils les ont adorés, et qu'ils m'ont abandonné et n'ont pas gardé ma loi.

12. Mais vous-mêmes vous avez encore fait pire que vos pères. Car chacun de vous suit la corruption de son cœur, afin de ne pas m'écouter.

13. Je vous chasserai de ce pays dans un pays que vous ne connaissez pas plus que vos pères, et vous servirez là jour et nuit des dieux étrangers qui ne vous donneront pas de repos.

14. C'est pourquoi les jours vien-

8. Et domum convivii non ingrediaris, ut sedeas cum eis, et comedas et bibas;

9. Quia hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel : Ecce ego auferam de loco isto in oculis vestris, et in diebus vestris, vocem gaudii, et vocem lætitiæ, vocem sponsi, et vocem sponsæ.

10. Et cum annuntiaveris populo huic omnia verba hæc, et dixerint tibi : Quare locutus est Dominus super nos omne malum grande istud? quæ iniquitas nostra? et quod peccatum nostrum, quod peccavimus Domino Deo nostro?

Supr. 5, 19.

11. Dices ad eos : Quia dereliquerunt me patres vestri, ait Dominus, et abierunt post deos alienos, et servierunt eis, et adoraverunt eos, et me dereliquerunt, et legem meam non custodierunt.

12. Sed et vos pejus operati estis quam patres vestri : ecce enim ambulat unusquisque post pravitatem cordis sui mali, ut me non audiat.

13. Et ejiciam vos de terra hac, in terram quam ignoratis vos et patres vestri : et servietis ibi diis alienis die ac nocte, qui non dabunt vobis requiem.

14. Propterea ecce dies veniunt,

V. Deut. XXVI, 14; Job. XLII, 11; Ezech. XXIV, 17; Os. IX, 4. *Panem* est ajouté par les LXX et la Vulgate.

8. — *Domum convivii*, ce n'est plus le repas funèbre, mais le festin qui se donne dans les noces ou dans d'autres circonstances joyeuses. Le prophète ne doit pas plus prendre part aux réjouissances du peuple qu'à son deuil.

9. — Ce verset se trouve presque tout entier, plus haut VII, 34. — *In oculis vestris et in diebus vestris;* ce ne sont pas vos fils qui seront punis, mais vous-mêmes.

10. — *Quare locutus est Dominus...* Cfr. Deut. XXIX, 24; III Rois, IX, 8, 9.

11. — Ces motifs de l'abandon que Dieu fait de son peuple ont été déjà donnés plusieurs fois, V. V, 19, XIII, 22; V. aussi plus bas, XXII, 8, 9.

12. — *Pejus... quam patres vestri*, VII, 26, XI, 10. — *Ecce enim ambulat...* XIII, 10.

13. — *Ejiciam vos in terram quam ignoratis*, Cfr. XV, 14. — *Servietis ibi diis alienis*, ironie : alors vous pourrez vous livrer tout à votre aise au culte de ces faux dieux qui vous auront valu ce triste sort. — *Die ac nocte*, Deut. IV, 28, XXVIII, 36, 64. — *Qui non dabunt vobis requiem*, hébr. : « parce que je ne vous montrerai plus de bienveillance. » S. Jérôme a suivi les LXX : δώσουσιν.

14. — Le châtiment que Dieu enverra au peuple sera si terrible que lorsque le moment de la miséricorde sera enfin arrivé, on aura tant d'étonnement et de reconnaissance d'un

dicit Dominus, et non dicetur ultra : Vivit Dominus qui eduxit filios Israel de terra Ægypti.

15. Sed vivit Dominus, qui eduxit filios Israel de terra aquilonis, et de universis terris ad quas ejeci eos, et reducam eos in terram suam, quam dedi patribus eorum.

16. Ecce ego mittam piscatores multos, dicit Dominus, et piscabuntur eos : et post hæc mittam eis multos venatores, et venabuntur eos de omni monte, et de omni colle, et de cavernis petrarum.

17. Quia oculi mei super omnes vias eorum : non sunt absconditæ a facie mea, et non fuit occultata iniquitas eorum ab oculis meis.

18. Et reddam primum duplices iniquitates, et peccata eorum : quia contaminaverunt terram meam in morticinis idolorum suorum, et abo-

nent, dit le Seigneur, où on ne dira plus : Vive le Seigneur, qui a tiré les fils d'Israël de l'Egypte ;

15. Mais : Vive le Seigneur qui a tiré les fils d'Israël de la terre de l'aquilon, et de tous les pays où je les ai chassés ; et je les ramènerai dans leur pays, celui que j'ai donné à leurs pères.

16. J'enverrai des pêcheurs nombreux, dit le Seigneur, et ils les pêcheront; et après cela j'enverrai de nombreux chasseurs, et ils les chasseront dans toutes les montagnes, dans toutes lès collines et dans les cavernes des rochers.

17. Mes yeux sont fixés sur leurs voies, elles ne me sont pas cachées, et leur iniquité n'a pas été voilée à mes yeux.

18. Je rendrai d'abord le double de leurs iniquités et de leurs péchés, parce qu'ils ont souillé ma terre par les cadavres de leurs idoles, et qu'ils

---

bienfait pareil et inespéré, que le souvenir de la délivrance d'Egypte sera effacé et que les hommes, pour louer Dieu, citeront surtout ce nouveau prodige de sa bonté. L'indication de ce pardon de Dieu est introduite, dit Keil, au milieu de ce sombre tableau, pour empêcher les justes de se livrer au désespoir.

15. — *De universis terris;* d'après S. Jérôme, Faussett, etc., il ne faut pas seulement voir ici le retour de la captivité de Babylone, mais le retour plus complet qui aura lieu lorsque les Juifs fidèles entreront dans l'Eglise : « Quæ juxta litteram sub Zorobabel et Jesu pontifice, et Ezra ex parte completa est : juxta intelligentiam spiritualem verius atque perfectius in Christo complenda describitur. » S. Jérôme.

16. — De nouvelles images montrent le sort qui attend Juda. — *Piscatores,* les pêcheurs représentent l'ennemi qui ramasse tous les habitants du pays comme dans un filet et les emmène tous ensemble en exil; Cfr. Amos, IV, 2; Hab. I, 15. — *Venatores.* L'ennemi n'épargnera personne et saura trouver les survivants jusque dans leurs abris les plus cachés: Cfr. IV, 29; Jug. VI, 2; I Rois, XIII, 6. Inutile de voir dans les pêcheurs, l'Egypte où la pêche était très-usitée. et dans les chasseurs les Chaldéens; ces images représentent en effet la manière dont le peuple sera pris, et ne symbolisent pas le caractère propre aux vainqueurs. Nous n'admettons pas non plus que les pêcheurs désignent les Chaldéens, les chasseurs, Titus et les Romains, comme l'expose S. Thomas. Au sens spirituel, un grand nombre de Pères l'entendent des Apôtres, que Notre-Seigneur a fait pêcheurs d'hommes, Matt. IV, 19 : ainsi Origène, Tertullien, S. Jérôme, S. Ambroise, Serm. 6 in Psalm., S. Augustin, De Utilit. jejun. tr. X, c. 9, Raban, Hugues de Saint-Cher, etc.

17. — Aucuns de leurs actes et de leurs péchés n'est ignoré de Dieu, V. XXIII, 24, XXXII, 19; Job, XXXIV, 21; Prov. V, 21, XV, 3; Eccli. XXIII, 28.

18. — *Reddam primum.* « Subostendit quod postquam receperint mala, recepturi sint et bona ». S. Jérôme, et suivant son interprétation, Hitzig, Ewald, Umbreit, Keil. — *Duplices iniquitates,* hébr. « le double de leurs iniquités et de leurs péchés »; le châtiment sera aussi complet que possible. Is. XL, 2; Job, XI, 6. — *In morticinis idolorum suorum,* dans leurs idoles, comme plus haut, VII, 30; peut-être faut-il entendre par cadavres les victimes offertes aux idoles, ainsi que les animaux immondes qu'on leur immolait, Is. LXVI, 17. Suivant Maurer, les ca-

ont rempli de leurs abominations mon héritage.

19. Seigneur, ma force, mon appui, et mon refuge au jour de la tribulation; les nations viendront à toi des extrémités de la terre, et elles diront : Vraiment nos pères n'ont possédé que le mensonge, une vanité qui ne leur a pas servi.

20. Est-ce que l'homme se fera des dieux? Mais ce ne sont point des dieux.

21. C'est pour cela que je vais leur faire voir, cette fois-ci, ma main et ma puissance, et ils sauront que mon nom est : le Seigneur.

minationibus suis impleverunt hæreditatem meam.

19. Domine, fortitudo mea, et robur meum, et refugium meum in die tribulationis : ad te gentes venient ab extremis terræ, et dicent : Vere mendacium possederunt patres nostri, vanitatem quæ eis non profuit.

20. Numquid faciet sibi homo deos, et ipsi non sunt dii?

21. Idcirco ecce ego ostendam eis per vicem hanc, ostendam eis manum meam et virtutem meam : et scient quia nomen mihi Dominus.

---

davres des idoles sont les statues des idoles qui manquent de sens et de vie. — *Hæreditatem meam,* la terre de Juda qui appartient spécialement à Dieu.

19. — Le prophète, convaincu par ces paroles de Dieu se retourne vers lui, et avoue qu'en Dieu seul est sa force et sa confiance. — *Robur meum*, Cfr. Ps. XXVIII, 7, 8, LVIII, 17. — *In die tribulationis,* lorsque viendront ces jours malheureux annoncés dans les versets précédents, il ne craindra pas, à cause de la protection divine. — *Ad te gentes venient ab extremis terræ.* Cela arrivera d'abord, mais seulement en partie, lorsque les Juifs seront rappelés de captivité, et que les nations, comme l'indique le ℣. 15, reconnaitront dans cet événement la grande puissance de Dieu : il est certain que, durant la captivité, les Juifs furent souvent de véritables missionnaires, et qu'un certain nombre de païens se convertirent alors à la vraie religion, Cfr. I Esdr. VI, 21; Esth. VIII, 17. Mais l'entier accomplissement de la prophétie n'aura lieu que par l'entrée des nations dans l'Eglise; c'est le sens que donnent à ce passage, S. Jérôme, Eusèbe, Demonstr. V, 30, S. Augustin, De cons. Evang. XXVI, Raban, S. Thomas, Nicolas de Lyre, etc. — *Et dicenti vere...* Les nations reconnaîtront la fausseté et l'inutilité de leurs faux Dieux; Cfr. Is. XLIV, 10; Hab. II, 18.

20. — *Numquid faciet sibi homo deos...* Selon S. Jérôme, ce sont les nations qui parlent ici : « Et hoc gentes loquuntur, quæ venerunt ad salvatorem ab extremis terræ, suggillantes ignorantiam tam suam quam majorum suorum, quia putaverunt ab homine fieri deos, cum Dei sit homines facere. » Suivant la plupart des modernes, c'est Jérémie qui parle ici en son propre nom. — *Non sunt dii,* plus haut, II, 7; Is. XXXVII, 19; Gal. IV, 8; Ps. CXIII, 12 et suiv.

21. — Dieu répond à la profession de foi du prophète et à celle des nations. — *Per vicem hanc.* Puisque les fléaux que je leur ai envoyés ne les ont pas ramenés à moi, cette fois, je les châtierai si cruellement qu'ils seront bien forcés de reconnaître d'où part le coup qui les frappe. — *Manum meam et virtutem meam;* ils pourront les comparer avec la vanité et l'impuissance des idoles dont parle le ℣. 19. — *Nomen mihi Dominus*, Cfr. Is. LII, 6; Ps. LXXXII, 18; Ezech. XII, 15; Exod. III, 14, VI, 3 et plus bas, XXIII, 27. C'est blasphémer que d'appliquer à des idoles le nom incommunicable de Dieu.

CHAPITRE XVII

Le péché des Juifs est écrit à l'angle des autels des idoles et dans leur cœur ; la ruine seule pourra l'effacer, (℣℣. 1-4). — Malédiction contre celui qui se confie dans l'homme, et bénédiction pour celui qui se confie dans le Seigneur, (℣℣. 5-12). — Menace contre ceux qui s'éloignent de Dieu, (℣. 13). — Prière du prophète pour que Dieu le protége contre les Juifs, (℣℣. 14-18). — Exhortation à observer le sabbat et à se borner au culte du Dieu vivant, (19-27).

1. Peccatum Juda scriptum est stylo ferreo in ungue adamantino, exaratum super latitudinem cordis eorum, et in cornibus ararum eorum.

2. Cum recordati fuerint filii eorum ararum suarum, et lucorum

1. Le péché de Juda est écrit avec un stylet de fer et une pointe de diamant : il est gravé sur la table de leur cœur, et sur les angles de leurs autels.

2. Puisque leurs fils se souviennent de leurs autels, de leurs bois

---

Chap. xvii. — 1. — Les LXX n'ont pas les quatre premiers versets de ce ch. ; dans ses Hexaples Origène les a donnés d'après d'autres traductions. S. Jérôme indique probablement le motif de cette omission : « Quod cur a LXX prætermissum nescio, nisi forsitan pepercerunt populo suo, sicut et in Jesaia fecisse manifestum est... ne scilicet æterna in eos sententia permaneret. » — *Peccatum Juda,* son goût prononcé et incurable pour l'idolâtrie. Citons, sans y insister, l'opinion d'Origène, Hom. 16 in Jerem., de S. Isidore, De Pass. Dom. c. 22, d'après laquelle il s'agit ici de Judas Iscariote. — *Scriptum est stylo ferreo,* Cfr. Job. xix, 24. — *In ungue adamantino,* sur une table de diamant, appelée *unguis,* dit S. Jérôme à cause de son poli et de sa netteté ; mais l'hébreu a un sens tout différent : ce péché des Juifs est écrit avec un stylet de fer et avec une pointe de diamants, בצפרן שמיר ; cette pointe ressemble à un ongle d'oiseau et c'est de là qu'elle tire son nom ; quant au diamant, il est ainsi nommé en hébreu parce qu'il creuse et perce. Pline dit : « Crustæ adamantis expetuntur a sculptoribus, ferroque includuntur, nullam non duritem ex facili excavantes » ; Hist. Nat. xxxvii, 15. — *Super latitudinem cordis eorum,* hébr. « sur la table, לוח, de leur cœur ». Leur cœur est pénétré, imbu d'impiété. C'est tout le contraire que Dieu veut voir gravé dans le cœur des hommes, Prov. iii, 3 ; II Cor. iii, 3. « Scripta est et fides tua, scripta est et culpa tua, sicut Jeremias dixit : scripta est, Juda, culpa tua graphio ferreo et ungue adamantino. Et scripta est, inquit, in pectore et in corde tuo. Ibi igitur culpa est ubi gratia ; sed culpa graphio scribitur, gratia spiritu designatur ». S. Ambroise, de Spir. Sancto, iii. 2. — *Et in cornibus ararum eorum.* Il s'agit évidemment des autels des faux dieux : le pluriel le prouve ; comment d'ailleurs le péché de Juda aurait-il pu être inscrit sur les deux autels du temple où l'on ne célébrait qu'un seul culte ? Il est vrai que l'autel des holocaustes avait des cornes, Exod. xxvii, 2 ; Lév. iv, 18, 25, 30, 34, etc ; mais les autels des idoles en avaient aussi. Am. iii, 14. Le péché de Juda y était inscrit soit par le nom des faux dieux qui était gravé sur ces cornes, soit par l'aspersion du sang des victimes immolées. — Le parallélisme de ce verset est très-remarquable dans l'original : des quatre parties dont il se compose, la première répond à la troisième, la seconde à la quatrième.

2. — *Cum recordati fuerint filii eorum ararum suarum*, c'est la troisième manière dont le péché de Juda est écrit, et ce troisième témoignage est plus indéniable que les autres, puisqu'il vient de la bouche des enfants. Ps. viii, 3 ; Matth. xxi, 16. Les enfants se souviennent en effet de cet horrible culte, dans lequel nombre d'entr'eux furent offerts en sacrifice. Quoique nous ne trouvions pas ailleurs de renseignements sur ce point, il n'en est pas moins probable que le culte de Moloch devait jeter la terreur parmi les enfants. Nægelsbach. Plusieurs commentateurs font de *fils* le complément tandis que nous le considérons comme le sujet ; nous croyons ce sens, appuyé non-seulement sur la Vulgate mais sur le Targum. la version arabe. etc. le plus naturel. — *Et lucorum suorum,* ואשריהם, et de leurs ascherim ; les ascherim sont les images d'Ascherah, Cfr. III Rois, xiv, 23 ;

et de leurs arbres touffus sur les montagnes élevées,

3. De leurs sacrifices champêtres, j'abandonnerai au pillage ta puissance, tous tes trésors, et tes hauts-lieux, à cause des péchés que tu as commis dans tout ton territoire.

4. Tu resteras seule, dépouillée de l'héritage que je t'ai donné, et je te ferai servir à tes ennemis dans un pays que tu ne connais pas, parce que tu as allumé le feu de ma colère, et il brûlera éternellement.

5. Voici ce que dit le Seigneur : Maudit l'homme qui se confie dans l'homme, qui se fait un bras de chair, et dont le cœur s'éloigne du Seigneur.

6. Il sera comme une bruyère dans le désert, et il ne verra pas quand le bien arrivera, mais il de-

suorum, lignorumque frondentium, in montibus excelsis,

3. Sacrificantes in agro ; fortitudinem tuam, et omnes thesauros tuos in direptionem dabo, excelsa tua propter peccata in universis finibus tuis.

4. Et relinqueris sola ab hæreditate tua, quam dedi tibi : et servire te faciam inimicis tuis in terra quam ignoras ; quoniam ignem succendisti in furore meo, usque in æternum ardebit.

Isai. 30, 2, 31, 1 ; *Infr.* 48, 7.

5. Hæc dicit Dominus : Maledictus homo qui confidit in homine, et ponit carnem brachium suum, et a Domino recedit cor ejus.

6. Erit enim quasi myricæ in deserto, et non videbit cum venerit bonum : sed habitabit in siccicate,

---

IV Rois, xvi, 10, xxiii, 14, etc. On ne sait pas bien qu'elle était la forme de ces statues et quelle relation elles avaient avec le culte de Moloch; le plus probable est qu'elles étaient en bois, car, lors de leur destruction, on les brûle, Exod. xxxiv, 13; Jug. vi, 25; IV Rois, xxiii, 5, 15. V. aussi la note sur Isaïe, xvii, 8. La traduction de la Vulgate est aussi celle de presque tous les anciens interprètes. — *Lignorumque frondentium*, hébr. « auprès des arbres verts ». — *In montibus excelsis*. Le culte des Baalim se célébrait toujours sur les hauteurs, Cfr. vii, 31.

3. — *Sacrificantes in agro*, הררי בשדה. Peu de mots de la Bible ont été l'objet d'interprétations aussi différentes. S. Jérôme, suivant le Targum, les a rattachés au verset précédent; il est difficile de se rendre compte des motifs qui l'ont fait ainsi agir. La traduction littérale est « ma montagne dans le champ », et pour la plupart des modernes est à l'accusatif et régime de *dabo*. Pour les rabbins, c'est un vocatif : « ô ma montagne, qui est dans le champ », et c'est Jérusalem que désignent ces mots. Ce n'est pas, dit Keil, de la ville de Jérusalem qu'il s'agit, mais du mont Sion, considéré comme le site du temple, la montagne de la maison de Jéhovah, Is. ii, 3 Zach. viii, 3; Ps. xxiii, 3. La montagne dans le champ est comme le rocher de la plaine, xxi, 13; ici c'est ma montagne dans la plaine de Juda. Cette montagne de Sion si chère à Dieu, il la livrera cependant au pillage et à la destruction, à cause de tous les péchés du peuple. — *Fortitudinem*, les biens, les richesses. — *Excelsa tua*, ces hauts lieux, qui sont le motif de l'arrêt divin, seront aussi punis. — *Propter peccata tua*... xv, 13.

4. — *Relinqueris sola ab herœditate tua*, tu perdras ton héritage, tu en seras dépouillée; hébr. : « et tu retireras (ta main) de ton héritage », c'est-à-dire tu quitteras, malgré toi, ton pays, et tu abandonneras sa culture, quoique la loi prescrive de ne l'interrompre que la septième année, Ex. xxiii, 11 ; Lév. xxv, 2 et suiv. Le mot שמטתה, employé par le prophète montre qu'il fait une allusion à cette loi. — *Servire... ignoras*, v, 19, xv, 14, xvi, 13. — *Quoniam ignem succendisti in furore meo*, litt. parce que tu as allumé le feu dans mes narines, c'est-à-dire parce que tu as excité ma colère; répétition de xv, 14.

5. — *Maledictus... in homine*. Peut-être faut-il voir ici une allusion à la tendance des Juifs à s'appuyer sur l'Egypte, par crainte des Assyriens. — *Ponit carnem brachium suum*. L'homme et la chair sont synonymes dans Is. xxxi, 3; Cfr. Job, x, 4; Ps. lv, 5. Le bras est la force du protecteur que l'on a choisi; Cfr. Is. xxxiii, 2; Ps. lxxxii, 9.

6. — *Myricœ in deserto*, ערער בערבה, qui peuvent se traduire comme le font le Targum, les LXX, ἀγριομυρική, la Vulgate, le syriaque, Ewald, Umbreit, par un nom de plante ; ou avec Hitzig, Nægelsbach, Keil, de la manière suivante : comme un homme sans force (ou qui a fui) dans la solitude. Il a en

in deserto, in terra salsuginis et inhabitabili :

Infr. 48, 6.

7. Benedictus vir qui confidit in Domino, et erit Dominus fiducia ejus.

8. Et erit quasi lignum quod transplantatur super aquas, quod ad humorem mittit radices suas : et non timebit cum venerit æstus. Et erit folium ejus viride, et in tempore siccitatis non erit sollicitum, nec aliquando desinet facere fructum.

Psalm. 1, 3.

9. Pravum est cor omnium, et inscrutabile : quis cognoscet illud ?

10. Ego Dominus scrutans cor, et probans renes : qui do unicuique juxta viam suam et juxta fructum adinventionum suarum.

I *Reg.* 16, 7; *Psalm.* 7, 10; *Apoc.* 2, 23.

11. Perdix fovit quæ non peperit : fecit divitias, et non in judicio : in dimidio dierum suorum derelinquet

meurera au désert dans la sécheresse, dans une terre de sel et inhabitable.

7. Béni l'homme qui se confie dans le Seigneur, et dont le Seigneur est l'espérance.

8. Il sera comme un arbre transplanté près des eaux, qui étend ses racines vers l'humidité, et qui ne craint pas quand vient la chaleur. Sa feuille restera verte. Il ne sera pas inquiet au temps de la sécheresse, et il ne cessera pas de produire du fruit.

9. Le cœur de tous les hommes est corrompu, il est impénétrable; qui peut le connaître?

10. C'est moi le Seigneur, qui scrute le cœur, et qui éprouve les reins, qui donne à chacun selon sa voie, et selon le fruit de ses œuvres.

11. La perdrix couve des œufs qu'elle n'a pas pondus, ainsi celui qui amasse des richesses par l'in-

---

effet le sens de dépouillé, humble, sans force, Ps. CI, 18. — *Non videbit... bonum,* il ne verra pas venir la pluie, dit Cornélius a Lap., plus simplement, il n'aura pas de prospérité. — *In siccitate,* des lieux arides, brûlés par le soleil. — *In terra salsuginis,* une terre qui ne peut porter aucun fruit, Cfr. Deut. XXIX, 23. — *Inhabitabili,* Cfr. Is. XIII, 20, XXX, 18.

7-8. — En regard du triste sort de celui qui met sa confiance dans les hommes, le prophète dépeint l'heureuse condition de celui qui s'appuie sur Dieu; ces deux versets sont un développement du Ps. I, 3. — *Quod transplantatur super aquas,* litt. « comme un arbre planté au bord de l'eau. » — *Non erit sollicitum,* il n'aura pas peur de manquer d'eau.

9. — Mais il ne faut pas que cette confiance soit extérieure. — *Pravum,* עָקֹב, le cœur de l'homme est tortueux et on voit difficilement ce qui s'y passe. — *Et inscrutabile,* LXX : ἄνθρωπός. Le prophète suppose que les Juifs font une objection; qui saura si, au fond du cœur, nous sommes ou non fidèles à Dieu?

10. — Dieu répond; Cfr. plus haut, XI, 20. — *Scrutans cor,* Ps. VII, 9; I Par. XXVIII, 9; Prov. XVII, 3; Apoc. II, 23. — *Qui do...* Rom. II, 6. — *Adinventionum suarum,* de ses actes; Cfr. Ps. LXI, 13.

11. — *Perdix fovit quæ non peperit... non in judicio.* La perdrix fait éclore des œufs qu'elle n'a pas pondus, ainsi est l'homme qui amasse des richesses avec injustice; voilà le sens qu'il faut donner à cette comparaison. Le prophète, pour rendre sensible la vérité qu'il vient de développer, se sert d'un proverbe, sans doute familier à ses concitoyens. La perdrix, קֹרֵא, la crieuse, ainsi appelée à cause de son cri, se trouve encore aujourd'hui abondamment dans la tribu de Juda. Quand à l'habitude de cet oiseau, à laquelle le prophète fait allusion, aucune observation ne la justifie; mais, d'après S. Jérôme, les anciens naturalistes l'admettaient : « Aiunt scriptores naturalis historiæ, tam bestiarum et volucrum quam arborum, herbarumque (quorum principes sunt apud Græcos, Aristoteles et Theophrastus, apud nos Plinius secundus), hanc perdicis esse naturam ut ova alterius perdicis, id est aliena, furetur, et eis incubet, foveatque : cumque fetus adoleverit, avolare ab eo, et alienum parentem relinquere ». Huet, dans ses notes sur Origène, prétend que tout ce que les Juifs et les Arabes racontent de la *qoré* convient parfaitement au *pic.* — *In dimidio... derelinquet eas,* comme les

justice, au milieu de ses jours il les abandonnera; et au moment de sa fin, il se trouvera être insensé.

12. Trône de la gloire et de la hauteur dès le commencement, et lieu de notre sanctification;

13. Attente d'Israël, Seigneur, tous ceux qui t'abandonnent seront confondus : ceux qui s'éloignent de toi, seront écrits sur la terre, parce qu'ils ont abandonné le Seigneur, la source des eaux vives.

14. Guéris-moi, Seigneur, et je serai guéri : sauve-moi, et je serai sauvé, parce que tu es l'objet de ma louange.

15. Voyez; ils me disent sans cesse : Où est la parole du Seigneur? Qu'elle arrive!

16. Mais moi je n'ai pas été troublé en te suivant, ô mon pasteur, et je n'ai pas désiré le jour de l'homme,

eas, et in novissimo suo erit insipiens.

12. Solium gloriæ altitudinis a principio, locus sanctificationis nostræ.

13. Exspectatio Israel, Domine, omnes qui te derelinquunt, confundentur : recedentes a te, in terra scribentur : quoniam dereliquerunt venam aquarum viventium Dominum.

14. Sana me, Domine, et sanabor: salvum me fac, et salvus ero : quoniam laus mea tu es.

15. Ecce ipsi dicunt ad me : Ubi est verbum Domini? Veniat.

16. Et ego non sum turbatus, te pastorem sequens; et diem hominis non desideravi, tu scis. Quod egres-

---

petits de la perdrix l'abandonnent au moment où elle ne s'y attend pas. — *In novissimo...* ce n'est que trop tard qu'il s'aperçoit de sa folie. — *Insipiens*, Cfr. Prov. XXIII, 5; Luc. XII, 20, Rosenmüller et Maurer prétendent qu'il y a ici une allusion à la honteuse avidité de Joakim, que le prophète reprendra, plus bas, XXII, 1, 13, 17; mais son exhortation est plus générale et s'adresse à tous ceux qui ont plus de confiance dans les moyens humains que dans le secours de Dieu.

12. — *Solium... a principio*. Le prophète s'adresse de nouveau à Dieu et reconnait qu'il n'y a de secours qu'en lui, Cfr. I Rois, II, 8; Is. XXII, 23. Le trône du Seigneur n'est pas seulement Jérusalem, III, 17, ou l'Arche de l'alliance, Ex. XXV, 22; Ps LXXIX, 2, XCVIII, 1, mais le trône du ciel, Is. VI, 1; Ez. I, 26; Dan. VII, 9. D'après Jérémie, il n'y a de gloire que celle qui vient de Dieu. — *Altitudinis* indique que c'est dans le ciel que Jéhovah réside. — *A principio*, de toute éternité. — *Locus sanctificationis nostræ*, hébr. « lieu de notre sanctuaire », Cfr. Is. LX, 13; ici, ce n'est pas du sanctuaire terrestre qu'il s'agit, mais du sanctuaire céleste, dont celui de Jérusalem n'est qu'une représentation.

13. — *Expectatio Israël*, celui en qui Israël met sa confiance et son espoir, Jéhovah. — *Omnes qui te derelinquunt*... Ps. LXXII, 27. — *In terra scribentur*, seront livrés à l'oubli et à la mort : des noms inscrits dans la poussière, — ארץ a ici ce sens, — sont effacés par le souffle le plus léger. « Scribentur in terra, deleti de libro viventium. Sicut enim qui potest cum apostolo dicere : noster autem municipatus in cœlo est, Philipp. III, 20, in cœlestibus scribitur, sic qui derelinquit Dominum vel declinat ab eo, scribetur in terra cum his qui terrena sapiunt ». S. Jérôme. — *Venam aquarum viventium*, V. plus haut, II, 13, Ps. XXXV, 10.

14. — Nouvelle prière du prophète pour que Dieu le délivre de ses ennemis et le protège contre leurs entreprises, Cfr. XV, 18. — *Laus mea*, le puissant patronage dont Dieu honore Jérémie est pour celui-ci une cause de louange.

15. — *Ipsi*, mes ennemis. — *Ubi est verbum... veniat*. Vous donniez vos prédictions comme la parole de Dieu; mais quand donc se sont-elles accomplies? Cfr. Is. V, 19 et la note. C'est de la même manière qu'aux derniers jours parleront les apostats, II Petr. III, 4.

16. — *Non sum turbatus, te pastorem sequens*. « Illis autem, inquit, ista dicentibus, ego non sum turbatus, nec laboravi te pastorem sequens, sive, post tua ingrediens vestigia ». S. Jérôme. Les interprètes modernes ne sont pas d'accord sur le sens de ce passage; les uns, comme Hitzig et Graf, traduisent : je ne me suis pas lassé de vous chercher ou de vous suivre fidèlement; d'autres, Reuss et Keil : il ne m'a pas répugné d'être leur guide ou leur pasteur, après toi, c'est-à-dire, d'après tes ordres. — *Diem ho-*

sum est de labiis meis, rectum in conspectu tuo fuit.

17. Non sis tu mihi formidini, spes mea tu in die afflictionis.

18. Confundantur qui me persequuntur, et non confundar ego : paveant illi, et non paveam ego : induc super eos diem afflictionis, et duplici contritione contere eos.

19. Hæc dicit Dominus ad me : Vade, et sta in porta filiorum populi, per quam ingrediuntur reges Juda, et egrediuntur, et in cunctis portis Jerusalem.

20. Et dices ad eos : Audite verbum Domini, reges Juda, et omnis Juda, cunctique habitatores Jerusalem, qui ingredimini per portas istas.

21. Hæc dicit Dominus : Custodite animas vestras, et nolite portare pondera in die sabbati, nec inferatis per portas Jerusalem.

tu le sais. Ce qui est sorti de mes lèvres a été droit en ta présence.

17. Ne me sois pas un sujet de crainte, toi, mon espérance au jour de l'affliction.

18. Qu'ils soient confondus ceux qui me persécutent, et que je ne sois pas confondu moi-même. Qu'ils tremblent, et que je sois sans crainte. Amène sur eux le jour de l'affliction, et écrase-les d'un double écrasement.

19. Voici ce que le Seigneur me dit : Va, et tiens-toi à la porte des enfants du peuple, par laquelle entrent et sortent les rois de Juda, et à toutes les portes de Jérusalem,

20. Et tu leur diras : Ecoutez la parole du Seigneur, rois de Juda, vous, Juda tout entier, et vous tous, habitants de Jérusalem, qui entrez par ces portes.

21. Voici ce que dit le Seigneur : Gardez vos âmes : ne portez pas de fardeaux le jour du sabat : n'en faites pas entrer par les portes de Jérusalem,

---

minis non desideravi, « vel vitam longiorem, vel prospera quæque hujus sæculi ». S. Jérôme. Hébr. : « le jour du trouble », c'est-à-dire, le jour de la punition du peuple. Jérémie déclare que malgré les menaces des Juifs, ce n'est qu'à contre-cœur et uniquement pour obéir aux ordres de Dieu, qu'il a fait ses terribles prédictions. — *Tu scis.* Il prend Dieu à témoin de la vérité de ses paroles. — *Quod egressum est...* Deut. XXIII, 23.

17. — *Ne sis tu mihi formidini,* en m'abandonnant. Le prophète ne craint qu'une chose : être abandonné par Dieu. Le Targum : Que ta parole ne soit pas un mensonge pour moi. LXX : Ne sois par pour moi un étranger. εἰς ἀλλοτρίωσιν.

18. — *Qui me persequuntur,* V. XV, 15, XX, 11. — *Duplici contritione,* des malheurs répétés. Cfr. XVI, 18.

7° Violation du sabbat reprochée au peuple, (XVII, 19-27.)

19. — *In porta filiorum populi...* Cette porte, par laquelle entrent et sortent les rois de Juda n'est pas facile à déterminer. Nous ne connaissons aucune porte de la ville qui eût ce nom. Rien ne confirme l'hypothèse de Maurer qui identifie cette porte avec la porte de Benjamin, Neh. II, 14, — ni celle d'Hitzig qui en fait une des portes par lesquelles la ville basse communiquait avec la ville haute, — ni celle de Graf, pour qui c'est la porte des eaux, Neh. III, 26. Il est plus probable, sans pourtant que ce soit certain, que cette expression désigne la porte principale par laquelle les laïques entraient dans le temple. Il est à présumer qu'il y avait un marché tout près de cette porte.

20. — *Reges Juda.* Pourquoi le prophète s'adresse-t-il aux rois de Juda? Il désigne sans doute sous ce pluriel, tous les membres de la famille royale, ou bien le roi Josias et ses successeurs.

21. — *Custodite animas vestras,* de peur qu'elles ne soient souillées par la violation du sabbat. Maurer traduit : Prenez garde, par votre vie, c'est-à-dire, si vous tenez à votre vie. Cette formule rend la réponse plus grave et plus formelle. — *Nolite portare pondera...* Cfr. Exod. XX, 8; Neh. XIII, 19. Keil et quelques commentateurs concluent de là qu'il y avait un marché près de cette porte. — *In die Sabbati.* La violation du sabbat fut une des principales causes de la captivité.

22. Et n'en emportez pas hors de vos maisons le jour du sabbat : ne faites en ce jour aucun travail, sanctifiez le jour du sabbat, comme je l'ai ordonné à vos pères.

23. Mais ils ne m'ont pas écouté; ils n'ont pas prêté l'oreille; ils ont endurci leur tête pour ne pas m'entendre, et pour ne pas recevoir mes ordres.

24. Si vous m'écoutez, dit le Seigneur, et si vous ne faites pas entrer de fardeaux par les portes de cette ville le jour du sabbat, si vous sanctifiez le jour du sabbat sans y faire aucun travail,

25. Des rois et des princes entreront par les portes de cette cité; ils siégeront sur le trône de David, ils monteront sur des chariots et sur des chevaux, eux et leurs princes, les hommes de Juda et les habitants de Jérusalem; et cette ville sera habitée éternellement.

26. Ils viendront des villes de Juda, des alentours de Jérusalem et de la terre de Benjamin, des plaines et des montagnes, et du midi, portant des holocaustes et des victimes, des sacrifices et de l'encens, et ils les offriront à la maison du Seigneur.

27. Mais si vous ne m'écoutez pas

22. Et nolite ejicere onera de domibus vestris in die sabbati, et omne opus non facietis : sanctificate diem sabbati, sicut præcepi patribus vestris.

23. Et non audierunt, nec inclinaverunt aurem suam : sed induraverunt cervicem suam ne audirent me, et ne acciperent disciplinam.

24. Et erit : Si audieritis me, dicit Dominus, ut non inferatis onera per portas civitatis hujus in die sabbati : et si sanctificaveritis diem sabbati, ne faciatis in eo omne opus :

25. Ingredientur per portas civitatis hujus reges et principes, sedentes super solium David, et ascendentes in curribus et equis, ipsi et principes eorum, viri Juda, et habitatores Jerusalem : et habitabitur civitas hæc in sempiternum.

26. Et venient de civitatibus Juda, et de circuitu Jerusalem, et de terra Benjamin, et de campestribus, et de montuosis, et ab austro, portantes holocaustum, et victimam, et sacrificium, et thus, et inferent oblationem in domum Domini.

27. Si autem non audieritis me ut

---

22. — *Nolite ejicere*, ne faites pas sortir de chez vous, comme rendent bien les LXX : μη ἐκφέρετε. — *Omne opus*, la défense était formelle, Ex. XII, 16, XX, 10, Deut. V, 14. — *Sanctificate*... La sanctification du sabbat est un symbole de la sainteté en général, Ezech. XX, 12; les Juifs, en le violant, surtout à Jérusalem, offensaient Dieu de la manière la plus grave et la plus directe.

23. — *Non audierunt*, vos pères. Il y a très-longtemps que Dieu souffre patiemment cette violation de la loi. — *Induraverunt*... Cfr. VII, 24, 26.

24. — Si les Juifs reviennent à de meilleurs sentiments, s'ils observent ces lois divines, dont une seule, le sabbat, est ici nommée, Cfr. Is. LVI, 2, LVIII, 13.

25. — *Ingredientur*... Jérusalem sera perpétuellement le siége de la maison de David, et jamais les ennemis ne la prendront. — *Ascendentes in curribus et equis*, c'est-à-dire la splendeur de leur règne sera éclatante. V. plus bas, XXII, 4. — *Habitabitur*, Cfr. Is. XIII, 20.

26. — *Et venient*... Jérusalem continuera d'être le centre unique du culte du vrai Dieu. — *De... Juda... Jerusalem... Benjamin.* Il n'y a ici aucune promesse messianique : les seuls habitants du royaume de Juda viendront faire leurs offrandes au temple. — *Campestribus*, la région dont les villes sont énumérées, Jos. XV, 33. — *Montuosis*, Cfr. Luc. I, 39. — *Ab austro*, V. plus haut XIII, 19 et Jos. XV, 21. — *Holocaustum*, le sacrifice qui était consumé en entier, Lév. I, 4 et suiv — *Victimam*, V. plus haut, VII, 21. — *Sacrificium*, l'offrande d'actions de grâces, non sanglante, Lév. II, 1 et suiv. LXX : μαναὰ, transcription de l'hébr. Mino'ah, et longtemps mal lue : μάννα.

sanctificetis diem sabbati, et ne portetis onus, et ne inferatis per portas Jerusalem in die sabbati : succendam ignem in portis ejus, et devorabit domos Jerusalem, et non extinguetur.

et si vous ne sanctifiez pas le jour du sabbat en ne portant pas de fardeaux dans le jour du sabbat et en n'en faisant pas entrer par les portes de Jérusalem, j'allumerai le feu dans ces portes ; il dévorera les maisons de Jérusalem, et il ne s'éteindra pas

---

CHAPITRE XVIII

Le potier et son vase, images de la toute-puissance de Dieu, qui peut agir à son gré envers la maison d'Israël, (ⅴⅴ. 1-6). — Il peut les punir s'ils continuent de faire le mal, ou leur rendre leur ancienne prospérité, s'ils se convertissent, (ⅴⅴ. 7-10). — Comme ils persévèrent dans le mal, il les menace de nouveau, par le ministère de Jérémie, d'une ruine prochaine, (ⅴⅴ. 11-12). — Reproches adressés par Dieu à son peuple et nouvelle annonce du châtiment, (ⅴⅴ. 13-17). — Menaces de mort proférées par les Juifs contre Jérémie, (ⅴ. 18). — Prière de Jérémie qui demande à Dieu de punir ses persécuteurs et de le délivrer de leurs mains, (ⅴⅴ. 19-23).

1. Verbum quod factum est ad Jeremiam a Domino, dicens :
2. Surge, et descende in domum figuli, et ibi audies verba mea.
3. Et descendi in domum figuli, et ecce ipse faciebat opus super rotam.
4. Et dissipatum est vas, quod

1. Parole qui fut adressée à Jérémie par le Seigneur, en ces termes :
2. Va, descends dans la maison du potier ; et là tu entendras mes paroles.
3. Je descendis dans la maison du potier, et voilà qu'il travaillait sur sa roue.
4. Et le vase d'argile qu'il faisait

---

27. — *Succendam ignem*, Cfr. VII, 20, XXI, 14, Os. VIII, 14, Amos, I, 14, V, 6.

8° Allégories de l'argile du potier et de la cruche en terre, (XVIII-XX).

CHAP. XVIII. — Les deux discours dont cette série se compose peuvent être considérés comme un tout, à cause de la connexion étroite qui règne entre les images et le développement des pensées dans ces trois chapitres : la maturité de Juda pour le jugement, la destruction du royaume, la rapidité avec laquelle ce jugement va être exécuté, telles sont les pensées principales qui sont développées dans cette section. Quant à l'époque où ces discours ont été prononcés, elle doit être celle de la dernière année de Josias.

1. — *Verbum*... titre commun à toutes les prophéties de la première période du ministère de Jérémie

2. — *Descende*, du temple, où Jérémie résidait probablement en sa qualité de prêtre. — *Figuli*, non pas d'un potier quelconque, mais de tel potier, היוצר, qui était sans doute bien connu. Le champ du potier est devenu célèbre par la prophétie de Zach. XI, 13, dont S. Matthieu nous raconte l'accomplissement, XXVII, 10. V. le Commentaire de M. Fillion sur cet endroit.

3. — *Opus*, était occupé à son ouvrage habituel. — *Super rotam*, על־האבנים, rendu par les LXX : ἐπὶ τῶν λίθων, ce qui n'exprime par le duel de l'hébreu. La roue du potier hébreu se composait de deux pierres plates réunies entre elles par une sorte d'essieu massif, et nous en trouvons de semblables sur les monuments égyptiens, V. Wilkinson, *Customs and Manners*, t. III, p. 164.

4. — *Dissipatum est*, ne réussissait pas, se gâtait. — *E luto*. Cette comparaison de

avec ses mains se gâta; et il reprit son travail et fit ce vase autrement comme il lui plût de le faire.

5. Et la parole du Seigneur me vint en ces termes :

6. Ne pourrai-je pas agir envers vous, comme ce potier, maison d'Israel, dit le Seigneur? Voyez : comme l'argile dans la main du potier, ainsi vous êtes dans ma main, maison d'Israel.

7. Tout d'un coup je décrèterai contre un peuple et contre un royaume pour le déraciner, le détruire et le disperser.

8. Si cette nation se repent du péché pour lequel je l'avais condamnée, je me repentirai moi aussi du mal que j'avais pensé à lui faire.

ipse faciebat e luto manibus suis : conversusque fecit illud vas alterum, sicut placuerat in oculis ejus ut faceret.

5. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

6. Numquid sicut figulus iste, non potero vobis facere, domus Israel, ait Dominus? ecce sicut lutum in manu figuli, sic vos in manu mea, domus Israel.

Isai. 45, 9; *Rom.* 9, 20.

7. Repente loquar adversum gentem et adversus regnum, ut eradicem, et destruam, et disperdam illud.

Supr. 8, 15.

8. Si pœnitentiam egerit gens illa a malo suo, quod locutus sum adversus eam, agam et ego pœnitentiam super malo quod cogitavi ut facerem ei.

Dieu et du potier, de l'homme et de l'argile est très-fréquente chez les Hébreux : elle a sans doute son origine dans le récit de la création où Dieu forme avec de l'argile le corps de l'homme, Gen. II, 7. Cfr. Job, X, 9, XXXIII, 6, Is. XXIX, 16, XLV, 9, LXIV, 7, etc.

6. — *Numquid sicut figulus iste...* Quand l'argile n'a pas pris une consistance suffisante, ou quand elle ne satisfait pas le potier, celui-ci détruit le vase commencé, mais ne perd pas l'argile : il la pétrit de nouveau, la remet sur la roue et recommence ainsi jusqu'à ce qu'il ait achevé son travail. Ainsi Dieu s'est proposé de faire de la Judée la scène de la manifestation du Messie ; quant aux enfants de ce pays il les destine à recevoir les premiers les enseignements du Sauveur et à faire connaitre ensuite aux autres nations la bonne nouvelle. Si, à une époque de la préparation à ce ministère, la nation juive agissait de manière à contrarier les desseins de la Providence, par l'affliction et l'épreuve Dieu en refaisait une masse facile à manier, et la formait de nouveau suivant le plan qu'il avait conçu. Payne Smith. — *Non potero*, n'en ai-je pas le droit absolu?

7. — Dans ce verset et les trois suivants, Dieu indique ce qu'il fera à l'égard d'une nation en général suivant qu'elle sera fidèle ou qu'elle l'abandonnera. — *Repente*, la volonté de Dieu ne supporte pas de lenteur, et dès qu'il a décidé quelque chose, par sa décision même cette chose est produite. Suivant Rosenmüller, רגע a ici le sens de quelquefois, de temps à autre. — *Eradicem...* V. I, 10.

8. — *Si pœnitentiam...* V. plus bas, XXVI, 3 ; Cfr. Joel, II, 13, Jon. III, 10, Mal. III, 7. — *Agam... quod cogitavi ut facerem ei.* « Hoc dicimus, non quod ignoret Deus hoc vel illud, gentem aut regnum esse facturum, sed quod dimittat hominem voluntati suæ, ut vel præmia, vel pœnas sua voluntate et suo merito recipiat. » S. Jérôme, Cfr. Ezech. XVIII, 21 ; XXXIII, 11, Ps. CXXVI, 1, 2, Rom. IX, 16. S. Augustin dit : « Cogitet unusquisque peccata sua, et modo illa emendet cum tempus est. Sit fructuosus dolor, non sit sterilis pœnitudo. Tanquam hoc dicit Deus, ecce indicavi sententiam, sed nondum protuli. Prædixi, non fixi, quid times, quia dixi? Si mutaveris, mutatur. Nam scriptum est quod pœniteat Deum. Numquid quomodo hominem, sic pœnitet Deum? Nam dictum est : si pœnituerit vos de peccatis vestris, pœnitebit me de omnibus malis quæ facturus eram vobis. Numquid quasi errantem pœnitet Deum? Sed pœnitentia dicitur in Deo mutatio sententiæ. Non est iniqua, sed justa. Quare justa? mutatus est reus, mutavit judex sententiam. Noli terreri. Sententia mutata est, non justitia. Justitia integra manet. quia mutato debet parcere quia justus est. Quomodo pertinaci non parcit, sic mutato parcit? » Sermo 109.

9. Et subito loquar de gente et de regno, ut ædificem et plantem illud.

10. Si fecerit malum in oculis meis, ut non audiat vocem meam : pœnitentiam agam super bono quod locutus sum ut facerem ei.

11. Nunc ergo dic viro Juda, et habitatoribus Jerusalem, dicens : Hæc dicit Dominus : Ecce ego fingo contra vos malum, et cogito contra vos cogitationem : revertatur unusquisque a via sua mala, et dirigite vias vestras et studia vestra.

IV *Reg.* 17, 13; *Infr.* 25, 5 *et* 35, 15; *Joan.* 3, 9.

12. Qui dixerunt : Desperavimus : post cogitationes enim nostras ibimus et unusquisque pravitatem cordis sui mali faciemus.

13. Ideo hæc dicit Dominus : Interrogate gentes : Quis audivit talia horribilia, quæ fecit nimis virgo Israel?

14. Numquid deficiet de petra agri

9. Et tout d'un coup je décréterai en faveur d'un peuple et d'un royaume pour l'établir et pour l'enraciner.

10. Mais s'il fait le mal à mes yeux, et n'écoute pas ma voix, je me repentirai du bien que j'avais décidé de lui faire.

11. Dis donc maintenant à l'homme de Juda, et à l'habitant de Jerusalem : Voici ce que dit le Seigneur : Je forme contre vous le mal, je pense contre vous des pensées. Que chacun se retire de sa mauvaise vie : rendez droites vos voies et vos œuvres.

12. Et ils ont répondu : Nous désespérons, nous suivrons nos pensées, et nous ferons, chacun selon la dépravation de son cœur mauvais.

13. C'est pourquoi le Seigneur dit : Interrogez les nations : qui a entendu des horreurs telles que celles qu'a commises abondamment la vierge d'Israel?

14. La neige du Liban manquera-

9-10. — Contre-partie des versets précédents.

11. — *Viro Juda*, aux habitants de Juda. — *Fingo contra vos malum*, la comparaison se poursuit, Dieu se compare au potier qui peut indifféremment faire de l'argile ce qui lui plaît. — *Cogitationem*, le dessein de vous punir. — *Revertatur unusquisque*. . Mais ma décision n'est pas absolue; je suspendrai mon jugement si vous revenez, c'est-à-dire si vous vous convertissez; Cfr. IV Rois. xvii, 13. — *Dirigite vias vestras*... Cfr. vii, 3.

12. — *Qui dixerunt*. Le peuple a rejeté dédaigneusement cet appel de Dieu, et actuellement il le repousse encore. Le prophète les fait se condamner de leur propre bouche; Cfr. Is. xxviii, 15, xxx, 10 et suiv. — *Desperavimus*. Toutes ces exhortations sont inutiles, nous sommes décidés à suivre le chemin que nous avons pris. Cfr. ii, 25. — *Pravitatem cordis sui*, Cfr. iii, 17. « Ubi est ergo absque Dei gratia liberi arbitrii potestas, et propriæ judicium voluntatis, cum grandis offensa sit Dei sequi cogitationes suas et pravi cordis facere voluntatem. » S. Jérôme.

13. — *Ideo*. A cause d'une telle obstination dans le mal la condamnation va être prononcée. — *Interrogate gentes*. Cfr. ii, 10, 11. Les païens n'abandonnent pas leurs dieux nationaux pour des dieux étrangers et ils s'étonnent qu'Israël qui a le vrai Dieu l'abandonne pour des idoles. C'est cette idolâtrie qui est désignée par *talia horribilia*. — *Virgo Israël*. Cfr. xiv, 17 et Is. i, 8.

14. — *De petra agri nix Libani*. מצור שדי שלג לבנון qui ont été traduits bien diversement par les anciens interprètes. LXX : Μὴ ἐκλείψουσιν ἀπὸ πέτρας μαστοὶ (mot que Giguet traduit par réservoirs!), C.-B. Michælis, Rosenmüller, Maurer, Neumann traduisent : est-ce que la neige (les eaux produites par la fonte des neiges) du Liban, (en descendant) du rocher abandonnera mes champs? Suivant Keil, etc., il faut traduire : Est-ce que la neige du Liban abandonnera (disparaîtra du) le rocher du champ? Que veut dire dans ce cas cette expression le rocher du champ? Pour Hitzig, c'est le mont Sion, appelé ma montagne dans le champ, xvii, 3, et rocher de la plaine, xxi, 13, et le sens est : Est-ce que les eaux qui ne se dessèchent jamais autour du mont Sion et qui sont produites par les neiges du Liban alimentant les sources de cette montagne, tariront? Mais cette interprétation n'est pas naturelle. Ewald, Umbreit, Graf, Nægelsbach, Reuss, Payne Smith, etc.

t-elle aux rochers de la campagne ? Peut-on épuiser les eaux vives et fraiches qui coulent sur la terre ?

nix Libani ? aut evelli possunt aquæ erumpentes frigidæ, et defluentes ?

15. Mais mon peuple m'a oublié en faisant de vaines libations, en trébuchant dans ses voies, dans les sentiers du siècle, en y marchant par un chemin non frayé,

15. Quia oblitus est mei populus meus, frustra libantes, et impingentes in viis suis, in semitis sæculi, ut ambularent per eas in itinere non trito :

16. Pour réduire leur terre à la destruction et à un opprobre éternel. Quiconque y passera sera stupéfait, et remuera la tête.

16. Ut fieret terra eorum in desolationem, et in sibilum sempiternum : omnis qui præterierit per eam obstupescet, et movebit caput suum.

Infr. 19, 8 ; 49, 13 *et* 50, 13.

17. Comme un vent brûlant, je les disperserai devant l'ennemi. C'est le dos, et non le visage que je leur montrerai au jour de leur perte.

17. Sicut ventus urens dispergam eos coram inimico : dorsum, et non faciem ostendam eis in die perditionis eorum.

18. Et ils ont dit : Venez, formons des projets contre Jérémie ; la loi ne périra pas faute d'un prêtre, ni

18. Et dixerunt : Venite, et cogitemus contra Jeremiam cogitationes : non enim peribit lex a sacer-

---

entendent par le rocher de la plaine le Liban lui-même. Le pic de l'Hermon dans le Liban est toujours couvert de neiges et le sens est : Est-ce que la neige du Liban disparaîtra du rocher de la plaine, c'est-à-dire de l'Hermon ? Est-ce que les lois de la nature ne sont pas perpétuelles ? — *Aut evelli possunt...* même pensée rendue par une autre image. — *Evelli*, tarir, Cfr. Is. XIX, 5. — *Erumpentes*, hébr. « étrangères », celles qui viennent du Liban, Cfr. IV Rois, XIX, 24. — *Frigidæ*, parce qu'elles rafraichissent la terre échauffée. — *Defluentes*, épithète homérique souvent donnée aux cours d'eau dans la Bible, Ex. XV, 8, Is. XLIV, 3, Ps. LXXVII, 16, Prov. V, 15.

15. — Ces lois, établies par Dieu et que la nature respecte, le peuple de Dieu les méprise. — *Oblitus est mei*, Cfr. II, 32, III, 21. — *Frustra.* לַשָּׁוְא, à la vanité, au mensonge, c'est-à-dire aux faux dieux, comme du reste S. Jérôme l'expose dans son commentaire. — *Impingentes in viis suis*, hébr. « qu'ils (les faux prophètes) ont fait trébucher dans leurs voies. » — *In semitis sæculi*, celles qui, VI, 16, sont appelées bonnes voies, et où les ancêtres des Juifs avaient marché pendant longtemps, les voies suivies par les Patriarches. — *In itinere non trito.* A cette route ils ont préféré la route qui conduit aux temples des idoles et que leurs saints ancêtres ne connaissaient pas. La voie suivie par les justes n'offre pas d'obstacles, Prov. XV, 19.

26 — *Ut fieret...* Cette conduite du peuple aura le terrible résultat que ce verset et le suivant décrivent. — *In desolationem*, une destruction complète, comme la menace en est faite souvent dans Jérémie. — *In sibilum sempiternum*, en sifflement éternel, c'est-à-dire, en dérision éternelle. — *Movebit caput suum*, « ita ut... animæ confusionem gestu corporis indicent ; hoc est enim movere caput, et stuporem mentis demonstrare. » S. Jérôme. Cfr. IV Rois, XIX, 21 et Matt. XXVII, 39.

17. — *Sicut ventus urens*, comme par un violent vent d'est. Cfr. Is. XXVII, 8 ; Job, XXVII, 21 ; Ps. XLVII, 7. — *Dorsum...* comme plus haut, II, 27. Ils auront beau invoquer Dieu dans leur malheur, ils ne seront pas plus écoutés qu'ils n'ont eux-mêmes écouté la parole divine.

18. — *Et dixerunt.* Malgré les paroles solennelles du prophète qui parle au nom de Dieu, ses compatriotes, devenus ses ennemis, essayent contre lui leurs mauvais desseins. — *Venite*, ils appellent le peuple à l'attaque contre Jérémie ; Cfr. XI, 18 et suiv. — *Cogitemus... cogitationes*, pour son malheur et sa ruine, Cfr. Ps. LV, 6. — *Non enim peribit...* la loi, ou selon quelques uns, l'enseignement, la doctrine, ne sera pas détruite à cause de la perte d'un seul prêtre ; sans Jérémie nous aurons encore des prêtres pour nous instruire, Cfr. Mal. II, 7, des sages pour nous avertir, des prophètes pour nous faire entendre la parole. — *Consilium a sapiente*, le conseil nécessaire pour conduire l'état dans des circon-

dote, neque consilium a sapiente : nec sermo a propheta : venite, et percutiamus eum lingua, et non attendamus ad universos sermones ejus.

le conseil faute d'un sage, ni la parole faute d'un prophète. Venez, frappons-le avec nos langues, et n'ayons aucun égard à tous ses discours.

19. Attende, Domine, ad me, et audi vocem adversariorum meorum.

19. Seigneur, jette les yeux sur moi, et entends la voix de mes adversaires.

20. Numquid redditur pro bono malum, quia foderunt foveam animæ meæ ? Recordare quod steterim in conspectu tuo, ut loquerer pro eis bonum, et averterem indignationem tuam ab eis.

20. Est-ce qu'on rend le mal pour le bien, qu'ils creusent une fosse pour mon âme? Souviens-toi que je me suis tenu devant toi, pour intercéder en leur faveur, et pour détourner d'eux ton indignation.

21. Propterea da filios eorum in famem, et deduc eos in manus gladii : fiant uxores eorum absque liberis, et viduæ : et viri earum interficiantur morte : juvenes eorum confodiantur gladio in prælio.

21. C'est pourquoi livre leurs fils à ta famine, et fais-les passer au fil de l'épée. Que leurs femmes deviennent sans enfants et veuves ; que leurs maris soient tués : que leurs jeunes gens soient percés dans le combat;

22. Audiatur clamor de domibus eorum : adduces enim super eos latronem repente : quia foderunt fo-

22. Qu'un cri soit entendu dans leurs maisons : car tu amèneras tout d'un coup sur eux le voleur,

---

stances difficiles; dans Ezech. VII, 26, ce sont les vieillards qui le donnent. — *Sermo.* Non pas sans doute la parole de Dieu qui leur était trop désagréable, pour qu'ils la cherchassent, mais cette parole agréable, Is. XXX, 10, dont les faux prophètes savaient si bien flatter leurs oreilles. Comme la Loi ne devait pas périr, le peuple en concluait probablement que le sacerdoce lévitique durerait toujours, et c'est pourquoi il trouvait blasphématoires les prédictions de Jérémie sur la ruine de l'état. — *Percutiamus eum lingua.* Frapper par la langue, c'est faire contre quelqu'un des calomnies, des accusations mensongères; Cfr. IX, 2, 4, 7, où la langue est comparée à un arc et à des traits mortels. Le Targum : qu'on porte contre lui un faux témoignage. Ce faux témoignage devait entraîner la mort comme le prouve le ℣. 23. — *Et non attendamus...* et ainsi débarrassés de lui, nous n'aurons plus à nous inquiéter de tous ses discours.

19. — *Attende... ad me.* Si mes adversaires ne m'écoutent pas, vous du moins, Seigneur, écoutez-moi. Cfr. XX, 12. Le prophète prie Dieu d'empêcher le mauvais effet des paroles de ses ennemis. — *Adversariorum meorum.* LXX : τοῦ δικαιώματός μου.

20. — *Numquid redditur pro bono malum?* Jérémie vient d'intercéder pour le salut de ses concitoyens; XIV, 7 et suiv., ceux-ci, au lieu de lui en être reconnaissants, ne cherchent qu'à lui nuire; Cfr. Ps. XXXIV, 12. — *Foderunt foveam.* Cfr. Ps. LVI, 7. Expression imagée pour « préparer des embûches. » — *Animæ meæ,* c'est-à-dire à moi. Cfr. Psalm. XXXIV, 7. LXX : « parce qu'ils disaient des paroles contre mon âme, et me cachaient mon châtiment ». — *Quod steterim... ut... averterem,* comme Moïse autrefois, Ps CV, 23, et comme Notre-Seigneur dont Jérémie est ici la figure, Cfr. Ps. CVIII, 4, 5, Jean, XV, 25.

21. — *Propterea,* parce qu'il m'ont rendu le mal pour le bien. — *Da filios...* « Ne vero vatem justo vehementiore vindictæ cupidine eo adductum judicemus, ut adversariis tam diras pœnas imprecaretur; reputandum est ei, cum iis hominibus negotium fuisse, qui, suo exemplo, quod plurimum apud alios valeret, iis auctores extiterint, ut vatis monita et comminationes contemnerent ». Rosenmüller. — *Deduc eos in manu gladii,* litt. « fais couler (leur sang) par la main du glaive », c'est-à-dire par le glaive, Cfr. Ps. LXII, 11; Ezech. XXXV, 5.

22. — *Clamor,* à cause de l'invasion des ennemis. — *Latronem,* Nabuchodonosor, dit S. Jérôme; il est en effet appelé, IV, 7, *prædo gentium.* — *Foderunt foveam,* plus haut, ℣. 20. — *Loqueos absconderunt pedibus meis,* comme Ps. CXXXIX, 6, CXLI, 4.

parce qu'ils ont creusé une fosse pour me prendre, et qu'ils ont caché des piéges sous mes pieds.

veam ut caperent me, et laqueos absconderunt pedibus meis.

23. Mais toi, Seigneur, tu connais le projet qu'ils ont formé contre moi pour me faire mourir. Ne leur pardonne pas leur iniquité, et que leur péché ne s'efface pas de devant tes yeux; qu'ils tombent en ta présence; au temps de ta fureur, détruis-les.

23. Tu autem, Domine, scis omne consilium eorum adversum me in mortem : ne propitieris iniquitati eorum, et peccatum eorum a facie tua non deleatur : fiant corruentes in conspectu tuo, in tempore furoris tui abutere eis.

CHAPITRE XIX

Jérémie brise un vase de terre dans la vallée du fils d'Ennom, et annonce, sous cette figure, la destruction des Juifs par les Chaldéens. Il annonce la punition de l'idolâtrie, la destruction de Jérusalem, (ÿÿ. 1-11). — Jérusalem deviendra souillée comme Topheth, (ÿÿ. 12-13). — Nouvelle prédiction du châtiment causé par la dureté des Juifs, (ÿÿ. 14-15).

1 Le Seigneur me dit : Va, prends des anciens du peuple, et des anciens des prêtres, un vase de terre fait par un potier,

1. Hæc dicit Dominus : Vade, et accipe lagunculam figuli testeam a senioribus populi, et a senioribus sacerdotum :

2. Et sors à la vallée du fils d'Ennom, qui est à l'entrée de la porte aux tessons, et là tu leur annonceras les paroles que je te dirai.

2. Et egredere ad vallem filii Ennom quæ est juxta introitum portæ Fictilis : et prædicabis ibi verba quæ ego loquar ad te.

---

23. — *In mortem*. On voit quels étaient les desseins sanguinaires des ennemis du prophète. — *Peccatum... non deleatur,* ne laisse pas ces crimes impunis; Cfr. Ps. CVIII, 14, 15. L'image est prise d'un livre de comptes où ces péchés sont inscrits. — *Abutere eis,* accable-les de ta colère.

CHAP. XIX. — 1. — *Accipe*, litt. « achète ». — *Lagunculam*, בקבק, jarre à cou étroit, ainsi appelée à cause du bruit produit quand on verse le liquide qu'elle contient. LXX : βικόν, urne munie d'anses. — *Testeam*. Lorsqu'on la brisera elle sera en mille morceaux. — *A senioribus*... Il semble que quelques mots aient été omis ici, et qu'avant « a senioribus » il faille suppléer : prends avec toi, ou conduis avec toi. Les LXX ont en effet : καὶ ἄξεις. Keil soutient toutefois soutient qu'il y a ici simplement une *constructio pregnans* très-hardie. Du reste dans la Vulgate, il suffit de suppléer : « accipe ». — *A seniaribus populi.* Les anciens du peuple étaient une représentation permanente du peuple, composée des chefs des tribus, des maisons et des familles. V. Keil, Biblische Alterthumskunde, t. II, p. 218.— *A senioribus sacerdotum.* Cette expression ne se trouve ailleurs que dans Is. XXXVII, 2 et IV Rois, XIX, 2. Doit-on l'identifier avec l'expression : princes ou chefs des prêtres, II Paral. XXVI, 14; Neh. XII, 7, ou bien désigne-t-elle seulement les plus respectables des prêtres? V. Œhler, dans la Real Encycl. de Herzog, t. XII, p. 183.

2. — *Ad vallem filii Ennom,* V. VII, 31, note et II, 23. — *Juxta introitum.* LXX : ἐπὶ τῶν προθύρων.— *Portæ fictilis* שער החרסות, LXX : χορσείθ que les uns traduisent la porte du Soleil, les autres la porte orientale (opposée au soleil levant), mais que Maurer, Keil, etc. après S. Jérôme, traduisent : la porte du potier. Cette porte avait sans doute été ainsi nommée par le peuple, à cause des nombreux débris de poterie qui l'environnaient. Deux portes faisaient communiquer la ville, — car il est impossible de penser avec J. D. Michælis, Hitzig, etc, qu'il s'agit ici d'une

3. Et dices : Audite verbum Domini, reges Juda, et habitatores Jerusalem : hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel : Ecce ego inducam afflictionem super locum istum, ita ut omnis qui audierit illam tinniant aures ejus :

4. Eo quod dereliquerint me, et alienum fecerint locum istum : et libaverunt in eo diis alienis quos nescierunt ipsi, et patres eorum, et reges Juda : et repleverunt locum istum sanguine innocentum.

5. Et ædificaverunt excelsa Baalim, ad comburendos filios suos igni in holocaustum Baalim : quæ non præcepi, nec locutus sum, nec ascenderunt in cor meum.

6. Propterea ecce dies veniunt, dicit Dominus : et non vocabitur amplius locus iste Topheth, et vallis filii Ennom, sed vallis occisionis.

7. Et dissipabo consilium Juda et Jerusalem in loco isto : et subver-

3. Tu diras : Ecoutez la parole du Seigneur, rois de Juda, et habitants de Jérusalem : Voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël : J'amènerai une grande affliction sur cet endroit, de sorte que celui qui l'entendra, les oreilles lui en tinteront :

4. Parce qu'ils m'ont abandonné, et qu'ils ont profané ce lieu en y faisant des libations à des dieux étrangers, qu'ils ne connaissaient pas, ni eux, ni leurs pères, ni les rois de Juda, et qu'ils ont rempli ce lieu du sang des innocents.

5. Et qu'ils ont bâti des hauts lieux aux Baalim pour brûler leurs fils dans le feu, en holocauste aux Baalim; ce que je n'ai pas prescrit, ni n'ai ordonné, et ce qui ne m'est jamais venu à l'esprit.

6. C'est pourquoi les jours viennent, dit le Seigneur, où ce lieu ne sera plus appelé Topheth, ni vallée du fils d'Ennom, mais vallée du meurtre.

7. Car je dissiperai en ce lieu les desseins de Juda et de Jérusalem :

---

porte de la cour du temple, — avec la vallée de Benhinnom : la porte de la fontaine à l'angle sud-est, et la porte du fumier, à l'angle sud-ouest de Sion, V. Neh. III, 13-15. Mais il est difficile de déterminer de laquelle de ces deux portes il est ici question. Le Targum a : la porte du fumier. Avec Nægelsbach, nous pensons que c'est de celle-ci qu'il s'agit.

3. — *Reges Juda.* Comme dans le verset suivant, et XIII, 13, XVII, 20, le prophète n'a pas seulement en vue le roi actuellement régnant, mais en général tout le royaume de Juda. — *Super locum istum,* non-seulement sur la vallée de Ben Hinnom, mais aussi sur Jérusalem voisine. — *Tinniant aures ejus,* comme s'il avait entendu un grand coup de tonnerre. Cfr. de semblables locutions, I Rois, III, 11 ; IV Rois, XXI, 12.

4. — *Alienum fecerint locum istum.* Ils ont voué cet endroit au culte des dieux étrangers, enlevant ainsi à Dieu une portion de la terre sainte qui lui appartient. — *Libaverunt...* V. I, 16. — *Quos nescierunt.* M. Reuss rend bien le sens de ces mots en les traduisant : « dont ils ne savaient rien ». Ils ont abandonné Jéhovah, qui est présent à chaque page de leur histoire, pour ces idoles dont ils n'ont rien de bon à attendre. — *Repleverunt... sanguine innocentum,* suivant Grotius, etc. il s'agit ici des enfants immolés à Moloch ; en effet le Ps. CV, 37 et suiv. entend par le sang innocent, celui des fils et des filles offerts aux idoles ; mais, dit justement Keil, c'est plutôt aux meurtres judiciaires qui ont rempli Jérusalem du sang des serviteurs de Dieu, qu'il faut appliquer ces mots ; Cfr. II, 34, VII, 6, XXII, 3, 17, et surtout IV Rois, XXI, 16, où il est dit de Manassé : « Sanguinem innoxium fudit... multum nimis, donec impleret Jerusalem usque ad os ».

5. — Répétition presque littérale de VII, 31 ; Cfr. XXXII, 35, et IV Rois, XVI, 3.

6. — Répétition de VII, 31. C'est dans cet endroit souillé par leur idolâtrie que les habitants de Jérusalem seront immolés par les ennemis.

7. — *Dissipabo consilium...* Toute leur prudence et leur sagesse seront confondues ; Cfr. Is. XIX, 3. LXX : σφάξω, j'égorgerai. — *In loco isto,* appelé vallée de la tuerie,

je les détruirai par le glaive à la vue de leurs ennemis, et par la main de ceux qui cherchent leur vie ; et je donnerai leurs cadavres en nourriture aux oiseaux du ciel, et aux bêtes de la terre.

8. Et je ferai de cette ville l'étonnement et la raillerie du monde. Quiconque y passera sera stupéfait, et se moquera de toutes ses plaies.

9. Je les nourrirai de la chair de leurs fils, et de la chair de leurs filles ; chacun mangera la chair de son ami durant le siége, à cause du besoin où les réduiront leurs ennemis et ceux qui ne cherchent que leur vie.

10. Tu briseras la bouteille aux yeux de ceux qui iront avec toi.

11. Et tu leur diras : Voici ce que dit le Seigneur des armées : ainsi je briserai ce peuple et cette ville comme ce vase fait par le potier est brisé sans pouvoir être réparé ; et ils seront ensevelis à Topheth, parce qu'il n'y aura plus d'autre lieu pour les ensevelir.

12. Ainsi traiterai-je ce lieu et ses habitants, dit le Seigneur ; et je rendrai cette ville comme Topheth.

13. Et les maisons de Jérusalem,

tam eos gladio in conspectu inimicorum suorum et in manu quærentium animas eorum : et dabo cadavera eorum escam volatilibus cœli, et bestiis terræ.

8. Et ponam civitatem hanc in stuporem, et in sibilum : omnis qui præterierit per eam, obstupescet, et sibilabit super universa plaga ejus.

Sup. 18, 16 ; *Infr* 49, 13 *et* 50, 13.

9. Et cibabo eos carnibus filiorum suorum, et carnibus filiarum suarum : et unusquisque carnem amici sui comedet in obsidione, et in angustia, in qua concludent eos inimici eorum, et qui quærent animas eorum.

10. Et conteres laguncluam in oculis virorum qui ibunt tecum.

11. Et dices ad eos : Hæc dicit Dominus exercituum : Sic conteram populum istum, et civitatem istam, sicut conteritur vas figuli quod non potest ultra instaurari : et in Topheth sepelientur, eo quod non sit alius locus ad sepeliendum.

12. Sic faciam loco huic, ait Dominus, et habitatoribus ejus : et ponam civitatem istam sicut Topheth.

13. Et erunt domus Jerusalem, et

---

dans le verset précédent. C'est là qu'ils attendaient du secours de leurs faux dieux, c'est là qu'ils trouveront la mort. — *Dabo cadavera*... VII, 33, XXXIV, 20.

8. — *In stuporem et sibilum*, V. XVIII, 16 et plus bas, L, 3, 13. — *Obstupescet et sibilet*, suivant qu'il aura pitié de son sort ou qu'il s'en moquera, V. XXV, 9, 18, LI, 37.

9. — Reproduction du Deut. XXVIII, 53, où Moïse menace les Hébreux du sort qui les attendra s'ils sont infidèles à Dieu. Les Lam. IV, 10, nous apprennent que ces horreurs furent réellement éprouvées par les habitants de Jérusalem durant le siége de Nabuchodonosor, Cfr. Luc, XIX. 43. — *Carnem amici sui comedet*. Le Targum essaye d'amoindrir cette prédiction en traduisant : chacun dissipera la fortune de son voisin ; mais, dit Rosenmüller, il vaut mieux laisser à cette prophétie son sens propre. S. Jérôme applique ce verset au siége de Titus ; mais littéralement il doit s'entendre du siége des Chaldéens.

10. — *Conteres laguncluam*. Le verset suivant explique cette action symbolique. « Mos vetus in Oriente, et apud alias gentes, non vocibus tantum sed et rebus loquendi, inde σύμβολα, *res significantes* » Grotius. — *In oculis virorum*. C'est aux anciens, amenés par Jérémie, que la parole du Seigneur s'adresse.

11. — *Sicut conteritur vas figuli*. Isaïe s'était déjà servi d'une image semblable, XXX, 14. — *Instaurari*, litt. : être guéri. Cette image exprime d'une manière énergique la toute-puissance de Dieu. Cfr. XVIII, 6 ; Ps. II. 9. — *In Topheth sepelientur*... V. VII, 32.

12. — *Ponam civitatem istam sicut Topheth*. Je remplirai Jérusalem de cadavres, et elle sera comme Topheth où l'on immolait les enfants offerts à Moloch.

13. — *Sicut locus Topheth immundæ*, à cause des cadavres qui les rempliront. Josias avait

domus regum Juda sicut locus Topheth, immundæ; omnes domus, in quarum domatibus sacrificaverunt omni militiæ cœli, et libaverunt libamina diis alienis.

14. Venit autem Jeremias de Topheth, quo miserat eum Dominus ad prophetandum, et stetit in atrio domus Domini, et dixit ad omnem populum :

15. Hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel : Ecce ego inducam super civitatem hanc, et super omnes urbes ejus, universa mala quæ locutus sum adversum eam : quoniam induraverunt cervicem suam, ut non audirent sermones meos.

et les maisons des rois de Juda seront comme Topheth, immondes ; toutes ces maisons, sur les terrasses desquelles ils ont sacrifié à toute la milice du ciel, et où ils ont fait des libations à des dieux étraugers.

14. Jérémie vint ensuite de Topheth, où le Seigneur l'avait envoyé pour prophétiser, et se tint dans la cour de la maison du Seigneur, et il dit à tout le peuple :

15. Voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël : Je ferai venir sur cette cité, et sur toutes ses villes, tous les maux que j'ai décrétés contre elle, car ils ont endurci leur tête pour ne pas écouter mes paroles.

CHAPITRE XX

Jérémie est menacé de mort et mis aux fers par Phassur, à cause des prédictions menaçantes qu'il a formulées contre le peuple et Jérusalem, (℣℣. 1-2). — Le prophète renouvelle ces menaces contre Phassur et ses compatriotes, (℣℣. 3-6). — Il se plaint de la conduite de Dieu à son égard, (℣℣. 7-10). — Puis il l'appelle de nouveau à son aide, (℣℣. 11-12). — Il maudit le jour de sa naissance, (℣℣. 13-18).

1. Et audivit Phassur filius Emmer sacerdos, qui constitutus erat prin-

1. Phassur fils d'Emmer, prêtre et l'un des princes de la maison du

---

souillé Topheth, IV Rois, xxiii, 10. — *Domus in quarum domatibus... Militiæ cœli*. En Orient les toits sont plats, et on pouvait y dresser des tentes, II Rois, xvi, 22, s'y promener, II Rois, xi, 2, et aussi y élever des autels aux idoles, IV Rois, xxiii, 12, Soph. i, 5. Nul lieu n'était mieux choisi pour sacrifier aux astres qu'on y voyait sans obstacle. Strabon dit des Nabatéens, voisins des Juifs leurs amis, I Macc. v, 24, 25, ix, 35 : Ils adorent le soleil, lui dressent des autels sur les toits de leurs maisons, et chaque jour ui offrent des libations et de l'encens ». Geogr. xvi, 3, 26. — *Libaverunt*... vii, 18.

14. — *In atrio*, dans la grande cour du Temple. — *Dixit*. Jérémie y fit sans doute le récit de l'action symbolique qu'il venait par ordre de Dieu, d'exécuter dans la vallée de Ben Hinnom. Et nous n'avons dans le verset suivant que la conclusion de son discours.

15. — *Ecce ego inducam*. C'est Dieu lui-même qui attirera ces châtiments. L'original a מבי, chaldaïsme pour מביא que les massorèthes ont donné au Keri. — *Omnes urbes ejus*, les bourgs et les villages de la banlieue de Jérusalem. — *Induraverunt cervicem suam*, V. vii, 26. xvii, 23. — *Ut non audirent*... Cfr. xvi, 12, xviii, 10, xlii, 13. « Et ne putemus crudelem esse sententiam, reddit causas cur inducturus sit mala : Quoniam, etc : ne post multas quidem impietates, volentes agere pœnitentiam ». S. Jérôme.

Chap. xx. — 1. — *Phassur, filius Emmer*, n'est pas le même que celui qui est mentionné, xxi, 1, et qui est fils de Melchias. Emmer, hébr. « Immer » est-il le nom de la seizième classe des prêtres, I Par. xxiv, 14, ou celui d'une des grandes familles sacerdotales, Esdr. ii, 37; Neh. vii, 40? On ne peut le dire. Il est possible, dit Nægelsbach, que ce Phas-

Seigneur, entendit Jérémie prophétiser ainsi.

2. Et il frappa Jérémie le prophète, et le mit dans les ceps qui étaient à la porte supérieure de Benjamin, dans la maison du Seigneur.

3. Le lendemain, quand il fit jour, Phassur fit sortir Jérémie des ceps, et Jérémie lui dit : Le Seigneur ne t'appelle plus Phassur, mais frayeur de toutes parts.

4. Car le Seigneur dit : Je te remplirai de frayeur toi et tes amis : ils périront par l'épée de leurs ennemis, et tes yeux le verront. Je livrerai tout Juda aux mains du roi de Babylone; et il les déportera à Babylone, et les fera mourir par le glaive.

5. Je donnerai toutes les richesses de cette ville, tout le fruit de son travail, tout ce qu'elle a de précieux, et tous les trésors des rois de Juda aux mains de leurs ennemis, ils les pilleront, ils les prendront, et ils les porteront à Babylone.

ceps in domo Domini, Jeremiam prophetantem sermones istos.

2. Et percussit Phassur Jeremiam prophetam, et misit eum in nervum quod erat in porta Benjamin superiori, in domo Domini.

3. Cumque illuxisset in crastinum, eduxit Phassur Jeremiam de nervo, et dixit ad eum Jeremias : Non Phassur vocavit Dominus nomen tuum, sed pavorem undique.

4. Quia hæc dicit Dominus : Ecce ego dabo te in pavorem, te et omnes amicos tuos : et corruent gladio inimicorum suorum, et oculi tui videbunt : et omnem Judam dabo in manum regis Babylonis : et traducet eos in Babylonem, et percutiet eos gladio.

5. Et dabo universam substantiam civitatis hujus, et omnem laborem ejus, omneque pretium, et cunctos thesauros regum Juda dabo in manu inimicorum eorum : et diripient eos, et tollent, et ducent in Babylonem.

---

sur soit le même que le père de Godelias, mentionne plus bas, XXXVIII, 1. — *Qui constitutus erat princeps*, והוא־פקיד נגיד, principal gardien ou gouverneur du temple. Il y avait plusieurs gardiens, Cfr. Josèphe, Antiquités. X, 8, 5, qui sans doute étaient sous les ordres de ce chef. Les Neguidim, II Paral. XXXV, 8, désignent tous les grands dignitaires du temple, y compris le grand-prêtre. Le chef des gouverneurs semble avoir eu le second rang après le grand-prêtre, Cfr. XXIX, 25, 26, avec LII, 24 ; mais S. Jérôme fait une erreur en disant que Phassur était le grand-prêtre; jamais le grand-prêtre n'a eu le titre qui est donné ici à Phassur.

2. — *In nervum.* « Pro *nervo*, quem nos diximus, Septuaginta et Theodotio vertere *cataracten*, Symmachus βασανιστήριον sive στρεβλωτήριον, quod utrumque tormenta significat. Nos autem nervum diximus more vulgari, quod tormenti genus etiam in actibus Apostolorum, XVI, legimus, quando Apostoli Paulus et Silas in custodiam carceris dati sunt ». S. Jérôme. L'hébr. מהפכת désigne un instrument de torture dans lequel les pieds et les mains sont placés de manière à faire prendre au corps une position forcée et pénible; Cfr. II Par. XVI, 10 et Act. XVI, 24. — *In porta Benjamin superiori*, cette porte était sans doute au nord du temple, et la même qu'Ezéchiel désigne, VIII, 3 et IX, 2. — *In domo Domini*, pour la distinguer de la porte de la ville qui avait le même nom. C'est aussi par rapport à cette même porte que celle du temple est appelée supérieure.

3. — *Non Phassur... sed Pavorem undique...* Il ne t'appellera plus *salut partout*, mais « Magor Missabib, » terreur de tous côtés. Voilà l'explication la plus claire et la plus simple de cette phrase qui a beaucoup occupé les commentateurs. L'expression : « Dieu t'appellera ainsi » signifie : Dieu te fera arriver ce que ton nom exprime. Et en effet le nouveau nom donné à Phassur indique le sort qui l'attend.

4. — *Dabo te in pavorem, te et omnes amicos tuos.* Litt. « je te donnerai en terreur à toi et à tous tes amis. » Le sort que Dieu lui réserve l'effrayera ainsi que ses amis. LXX : « Voici que je te donne en exil avec tous tes amis. » — *Oculi tui videbunt* la mort de plusieurs de tes amis et l'exil des autres. — *Omnem Judam...* Cfr. XXI, 6. Tous les habitants de la Judée seront comme les amis de Phassur ou exilés ou mis à mort.

5. — *Universam substantiam*, toutes les

6. Tu autem Phassur, et omnes habitatores domus tuæ, ibitis in captivitatem et in Babylonem venies, et ibi morieris, ibique sepelieris tu, et omnes amici tui, quibus prophetasti mendacium.

7. Seduxisti me, Domine, et seductus sum : fortior me fuisti, et invaluisti : factus sum in derisum tota die, omnes subsannant me;

8. Quia jam olim loquor, vociferans iniquitatem, et vastitatem clamito; et factus est mihi sermo Domini in opprobrium, et in derisum tota die.

9. Et dixi : Non recordabor ejus, neque loquar ultra in nomine illius; et factus est in corde meo quasi ignis exæstuans, claususque in ossibus meis; et defeci, ferre non sustinens.

10. Audivi enim contumelias mul-

6. Pour toi, Phassur, tu iras en captivité avec tous ceux de ta maison. Tu iras à Babylone et tu y seras enseveli, ainsi que tous tes amis à qui tu as prophétisé le mensonge.

7. Tu m'as séduit, Seigneur, et j'ai été séduit. Tu as été plus fort que moi, et tu l'as emporté. Je suis devenu l'objet de leur moquerie pendant tout le jour, tous me raillent.

8. Car il y a longtemps que je parle, que je dénonce l'iniquité, et que je prédis la ruine : et la parole du Seigneur m'est devenue une cause d'opprobre et de moquerie pendant tout le jour.

9. J'ai dit : Je ne me souviendrai plus de lui, et je ne parlerai plus en son nom. Et en même temps il s'est allumé dans mon cœur comme un feu dévorant, il s'est renfermé dans mes os, et j'ai défailli, sans pouvoir le supporter.

10. Car j'ai entendu de nombreu-

---

richesses de Jérusalem, celles qu'on accumule en réserve pour les jours de malheur. — *Laborem*, les gains, les produits du travail.

6. — *Quibus prophetasti mendacium*. Phassur était donc un des faux prophètes qui annonçaient tout le contraire des prédictions faites par Jérémie, et surtout ne cessaient de promettre la paix et la prospérité, XIV, 13, XXIII, 17; suivant ces faux prophètes, Dieu n'abandonnerait jamais son temple, ses prêtres, ses docteurs, v. 31, XVIII, 18.

7. — Nouvelle prière de Jérémie relative aux souffrances qu'il éprouve dans son ministère. — *Seduxisti... seductus sum*. Le prophète, dit S. Jérôme, se plaint d'avoir été trompé par Dieu, qui n'a pas tenu les promesses qu'il lui avait faites, I, 5, 10, et qui non seulement ne l'a pas envoyé prophétiser aux nations, mais l'a laissé en butte aux calomnies et aux mauvais traitements de ses concitoyens. Litt. : « tu m'as persuadé et j'ai été persuadé »; c'est-à-dire j'ai cédé à ton appel et j'ai pris une charge qui me semblait trop lourde. — *Fortior*... La volonté de Dieu a été plus forte que la sienne. — *Factus sum in derisum*... Et tout cela qu'il a fait sur l'ordre de Dieu ne lui a valu que des moqueries et de la haine.

8. — *Quia jam olim loquor*. Litt. « Car toutes les fois que je parle. » LXX : « je rirai de mon discours amer. « — *Vociferans iniquitatem*... Jérémie se plaint de n'avoir à annoncer que des maux. — *Et*, aussi, c'est pourquoi. — *Factus est mihi sermo*... à cause de ces malheurs que je ne cesse d'annoncer, je m'attire les railleries et le mépris du peuple.

9. — *Non recordabor... illius*, je ne prophétiserai plus. — *Factus est*. sous entendu sermo Domini. — *Quasi ignis... in ossibus meis*, admirable expression des sentiments éprouvés par les Prophètes sous l'inspiration divine. « Conceptus enim animo sermo divinus, nec ore prolatus, ardet in pectore. Unde et Paulus loquitur : Si evangelizavero, non est mihi gloria : necessitas enim mihi incumbit. Væ enim mihi est, nisi evangelizavero; si enim volens hoc ago, mercedem habeo : si autem invitus, dispensatio mihi credita est, I Cor. IX, 16, 17. Et in Athenis videns idololatriæ deditam civitatem, incitabatur spiritu, et tota mente fervebat. » S. Jérôme. Cfr. Amos, III, 8; Ps. CXVIII, 140. — *Defeci, ferre non sustinens*. J'ai essayé de me contenir, de résister à l'impulsion de Dieu, je n'ai pas pu. Les passés que le texte offre ici, dit Keil, expriment des événements qui se sont reproduits plusieurs fois. Cfr. Act. XVIII,5.

ses malédictions, et la terreur de toutes parts : Poursuivez-le, poursuivons-le. Tous ceux qui étaient mes amis, qui étaient à mes côtés, disent : Si nous pouvons le tromper de quelque manière, emportons-le sur lui, et tirons vengeance de lui.

11. Mais le Seigneur est avec moi comme un guerrier puissant. Aussi ceux qui me persécutent tomberont, et seront sans force. Ils seront fortement confus, parce qu'ils n'ont pas compris l'opprobre éternel qui ne sera jamais effacé.

12. Et toi, Seigneur des armées, qui éprouves le juste, qui vois les reins et le cœur, fais-moi voir, je t'en prie, ta vengeance sur eux; c'est à toi que j'ai remis ma cause.

13. Chantez le Seigneur, louez le Seigneur, car il a délivré l'âme du pauvre de la main des méchants.

14. Maudit le jour auquel je suis

torum, et terrorem in circuitu : Persequimini, et persequamur eum ; ab omnibus viris qui erant pacifici mei, et custodientes latus meum ; si quomodo decipiatur, et prævaleamus adversus eum, et consequamur ultionem ex eo.

11. Dominus autem mecum est quasi bellator fortis ; idcirco qui persequuntur me, cadent et infirmi erunt ; confundentur vehementer, quia non intellexerunt opprobrium sempiternum quod nunquam delebitur.

Infr. 23, 40.

12. Et tu, Domine exercituum, probator justi, qui vides renes et cor ; videam, quæso, ultionem tuam ex eis ; tibi enim revelavi causam meam.

Sap. 13, 11 *et* 14, 8.

13. Cantate Domino, laudate Dominum ; quia liberavit animam pauperis de manu malorum.

14. Maledicta dies in qua natus

---

10. — *Audivi enim*... Ces paroles ne se rapportent pas à ce qui précède immédiatement, mais à la première partie du ℣. 9. Ce que Jérémie entendait de tous côtés le portait à ne plus prophétiser. Jusqu'à *in circuitu* nous avons une citation textuelle du Ps. XXX, 14, qui est une lamentation de David, au temps où Saül le persécutait. — *Persequemini... eum*, litt. : « dénoncez, allons le dénoncer » ; signalons-le aux autorités comme un homme dangereux. LXX : « conspirez et conspirons contre lui ». — *Pacifici mei*, tous mes amis, Cfr. Ps. XL, 10, ceux qui semblent être mes amis. — *Custodientes latus meum*, ceux qui ne me quittent pas. Tel est le sens donné par Gésénius à שׁמרי צלעי, que d'autres rendent par : ceux qui observent ma claudication, c'est-à-dire qui épient les faux pas que je puis faire ; Ps. LV, 7, LXX, 10, Job, X, 14, XIII, 27. LXX : « Surveillez ses intentions. » — *Si quo modo decipiatur*, si on peut le convaincre de crime d'une manière ou d'une autre. — *Et consequamur*... et alors nous nous vengerons de tes sottes prédictions, nous l'emporterons sur lui. Cfr. I, 19, XV, 20.

11. — *Dominus mecum est*, I, 19, XV, 20. — *Quasi bellator fortis*. Dieu a promis de le délivrer de la main des forts, litt. des violents, XV, 21 ; c'est pour cela qu'il l'appelle un guerrier ou héros plus violent que ces ennemis. — *Cadent et infirmi erunt*, ils tomberont, et, une fois tombés, n'auront pas la force de se relever. LXX : νοῆσαι οὐκ ἠδύναντο. — *Quia non intellexerunt*, hébr. « parce qu'ils ne prospéreront pas », c'est-à-dire, parce que leurs complots contre moi ne réussiront pas, et au contraire leur vaudront une honte éternelle.

12. — Ce verset est la répétition presque littérale de XI, 20. Cfr. Ps. VII, 10. — *Probator justi*, LXX : δοκιμάζων δίκαια.

13. — Cette confiance en Dieu donne au prophète le ferme espoir de sa délivrance et il appelle tous les fidèles à louer avec lui Dieu qui sauve les pauvres et les humbles. Cfr. Ps. XXX, 8, XXXIV, 9, 10, 38, etc. Cette délivrance n'arrivera que sous le règne de Sédécias.

14. — Une malédiction survenant aussitôt après cette effusion a semblé si peu logique à Ewald qu'il s'est imaginé qu'il y avait eu une interversion dans l'ordre du chapitre, et qu'il fallait replacer les ℣℣. 14-18 avant 7-12. Mais d'abord rien ne nous dit que ces derniers versets aient été prononcés aussitôt après ceux que nous venons de lire, et il est parfaitement permis de supposer qu'entre la prière qui précède, et cette lamentation, il y

sum; dies in qua peperit me mater mea, non sit benedicta.

Job. 3, 2.

15. Maledictus vir qui annuntiavit patri meo, dicens : Natus est tibi puer masculus ; et quasi gaudio lætificavit eum.

16. Sit homo ille ut sunt civitates quas subvertit Dominus, et non pœnituit eum; audiat clamorem mane; et ululatum in tempore meridiano;

17. Qui non me interfecit a vulva ut fieret mihi mater mea sepulcrum, et vulva ejus conceptus æternus.

18. Quare de vulva egressus sum, ut viderem laborem et dolorem, et consumerentur in confusione dies mei?

né : que le jour auquel ma mère m'a enfanté ne soit pas béni!

15. Maudit l'homme qui l'annonça à mon père, en disant : Il t'est né un enfant mâle, et qui le combla ainsi de joie.

16. Que cet homme soit comme les villes que le Seigneur a détruites sans se repentir. Qu'il entende les cris le matin, et les hurlements à midi;

17. Pourquoi ne m'a-t-il pas tué dans le sein, afin que ma mère fut devenue mon sépulcre, et que son sein m'eût gardé éternellement?

18. Pourquoi suis-je sorti du sein de ma mère, pour voir ce travail et cette douleur, et pour consumer mes jours dans la confusion?

---

a eu un intervalle de temps assez considérable. Pourquoi aussi ne pas supposer que Jérémie, éclairé par Dieu sur le temps si éloigné de sa délivrance, se livre à cet accès de tristesse, dont l'expression est bien loin d'être d'un goût douteux, comme le prétend M. Reuss? Tout ce passage est inspiré par le passage similaire de Job, III, 1 et suiv.; mais les paroles de Job sont dirigées contre Dieu et sont bien plus violentes que celles de Jérémie, qui se garde d'exprimer le moindre blâme contre le Seigneur. — *Maledicta*... parce que toute ma vie n'a été qu'une suite de malédictions, sans aucune joie. — *In qua natus sum.* Pour expliquer ces cris de malédiction, les rabbins prétendent que Jérémie vint au monde le jour où Manassé faisait mettre à mort les prophètes du Seigneur, IV Rois, XXI, 16.

15. — *Qui annuntiavit patri meo*... Aujourd'hui encore, en Perse, on a la coutume, dit Rosenmüller, à la naissance d'un fils, de le faire annoncer au père par un messager spécial, qui reçoit une récompense pour cette heureuse nouvelle. — *Puer masculus.* On n'en agit pas ainsi pour la naissance d'une fille.

16. — *Civitates*., Sodome, Gomorrhe et les autres villes voisines, Gen. XIX, 25. — *Et non pœnituit eum*, Dieu n'en eut aucune pitié. — *Mane... in tempore meridiano*, que sa douleur et ses cris soient perpétuels; Cfr Ps. LIV, 18. — *Ulutatum*, תרועה, le cri de guerre des ennemis qui assiégent une ville; Cfr. XVIII, 22.

17. — *Qui non me interfecit*, le jour où je n'ai pas été tué, selon quelques commentateurs; selon les autres et en plus grand nombre : l'homme qui ne m'a pas tué. — *A vulva*, aussitôt que je suis sorti du sein de ma mère; Cfr. Job, III, 11, X, 18; mais ce sens que l'hébreu peut avoir n'est pas celui de la Vulgate : c'est encore dans le sein maternel que Jérémie souhaite d'avoir été mis à mort; c'est ce qu'expriment les mots suivants : — *Ut fieret mihi sepulchrum.* Il est évident, dit Keil, qu'il faut entendre tout ceci au point de vue de la rhétorique et non pas à celui de la physiologie. — *Vulva ejus conceptus æternus*. hyperbole, pour : plut à Dieu que je ne fusse jamais venu au monde.

18. — Voici la raison de ces malédictions : c'est la vie triste et pénible que Jérémie a endurée; Cfr. Job. X, 18, I Macc. II, 7. Nous ne traiterons pas une question qui a beaucoup occupé les anciens commentateurs, savoir si Jérémie a péché en prononçant ces malédictions. Nous rappellerons seulement, avec S. Chrysostôme et Cornelius a Lapide, que la grâce est plus grande sous l'Evangile que sous la loi. Les prophètes souffraient pour Dieu, mais se plaignaient de leurs souffrances, le apôtres et les martyrs se réjouissent de souffrir

CHAPITRE XXI

Menaces prononcées contre Sédécias. Interrogé par l'ordre du roi sur le sort de Jérusalem, le prophète annonce la prise de la ville, (℣℣. 1-7). — Il annonce le seul moyen de salut qui consiste à se soumettre à Nabuchodonosor et aux Chaldéens. En regard il indique la résistance comme une cause certaine de ruine, (℣℣. 8-15).

1. Parole qui fut adressée à Jérémie par le Seigneur, quand le roi Sédécias lui envoya Phassur fils de Melchias, et Sophonias fils de Maasias, prêtre, pour lui dire :

2. Interroge pour nous le Seigneur, parce que Nabuchodonosor roi de Babylone combat contre nous; peut-être le Seigneur fera-t-il pour

1. Verbum quod factum est ad Jeremiam a Domino, quando misit ad eum rex Sedecias Phassur filium Melchiæ, et Sophoniam filium Maasiæ sacerdotem, dicens :

2. Interroga pro nobis Dominum, quia Nabuchodonosor rex Babylonis prœliatur adversum nos; si forte faciat Dominus nobiscum secundum

---

DEUXIÈME PARTIE

Prophéties spéciales du jugement dont les Chaldéens seront l'instrument et de la rédemption messianique, (XXI-XXXIII).

CHAP. XXI. — La forme de ces prophéties, les titres plus précis et plus détaillés donnés à chacune d'entre elles, leur objet qui est une prédiction spéciale du jugement et du salut, les font facilement distinguer des prophéties de la première partie. Elles se divisent naturellement en deux groupes : 1° l'annonce du jugement porté contre Juda et les nations, et dont Nabuchodonosor, roi de Babylone, sera l'exécuteur, XXI-XXIX; — 2° l'annonce de la restauration de Juda et d'Israël, après la période du châtiment, XXX-XXXIII.

1° Prédictions relatives au jugement de Juda et des nations, (XXI-XXIX).

Nous énumérerons successivement et à leur place chacune des subdivisions de cette première section.

a. *Prise de Jérusalem par les Chaldéens* (XXI).

1. — *Verbum*... Cette première prophétie prend place, comme le prouve le ℣. 4, durant le siége de Jérusalem par Nabuchodonosor, en 589 avant Jésus-Christ.. — *Rex Sedecias*. Sédécias, fils de Josias, fait roi de Juda par Nabuchonosor en 599, fut le dernier roi : sa politique vacillante et sans bonne foi précipita la chûte de son royaume. — *Phassur, filium Malchiæ*. On a déjà vu. XX, 1, note, que ce Phassur est différent du fils d'Emmer, gouverneur du temple. Celui de ce verset n'était probablement pas prêtre, quoique Graf, Hitzig, Nægelsbach, etc., soutiennent, mais sans preuve, qu'il était membre de la classe sacerdotale de Melchia, Cfr. I. Paral. XXIV, 9. Il était plutôt un des hauts fonctionnaires de la cour; Cfr. plus bas, XXXVIII, 1, 4. Tel est le sentiment de Rosenmüller, approuvé par Keil. — *Sophoniam... sacerdotem*. Celui-ci était prêtre, et l'un des principaux, Cfr. XXIX, 25, XXXVII, 33, il eut une grande part à la révolte de Sédécias contre Nabuchodonosor, qui le fit mettre à mort, plus bas, LII, 24, 27 et IV Rois, XXV, 18, 21. Sédécias agit comme Ezéchias, qui, lui aussi avait envoyé à Isaïe deux délégués, l'un fonctionnaire civil, l'autre pris parmi les prêtres, Is. XXXVII, 2.

2. — *Interroga*... Ce n'est pas une prière que le roi fait demander à Jérémie, mais une révélation divine sur le sort qui attend Jérusalem, comme IV Rois, XXII, 13; Cfr. Gen. XXV, 22. — *Nabuchodonosor... rex Babylonis*, נבוכדראצר, forme un peu différente de celle que nous trouvons dans les livres historiques, נבוכדנאצר où le ר (resh) médial de cet endroit de Jérémie est remplacé par un נ (noun), IV Rois, XXIV, 1, XXV, 1, etc. La leçon adoptée par Jérémie est la meilleure. Les monuments babyloniens écrivent en effet ce nom Nabou-Koudour-Oussour, « Nabo, protége la couronne ». Celui dont il s'agit ici est Nabuchodonosor II, fils de Nabopolassar, et le héros de l'empire chaldéen. Son règne commence vers 605 et finit vers 570. — *Prœliatur*, c'est-à-dire assiège Jérusalem, comme le prouve le ℣. 4. — *Si forte faciat Dominus nobiscum*... S'il nous délivre comme il délivra Ezéchias des Assyriens qui assiégeaient Jérusalem, IV Rois, XIX, 35, 36. Il est supposable

omnia mirabilia sua, et recedat a nobis.

3. Et dixit Jeremias ad eos : Sic dicetis Sedeciæ :

4. Hæc dicit Dominus Deus Israël : Ecce ego convertam vasa belli quæ in manibus vestris sunt, et quibus vos pugnatis adversum regem Babylonis, et Chaldæos qui obsident vos in circuitu murorum ; et congregabo ea in medio civitatis hujus.

5. Et debellabo ego vos in manu extenta, et in brachio forti, et in furore, et in indignatione, et in ira grandi.

6. Et percutiam habitatores civitatis hujus : homines et bestiæ pestilentia magna morientur.

7. Et post hæc ait Dominus : Dabo Sedeciam regem Juda, et servos ejus, et populum ejus, et qui derelicti sunt in civitate hac a peste, et gladio, et fame, in manu Nabuchodonosor regis Babylonis, et in manu inimicorum eorum, et in manu quærentium animam eorum, et percutiet eos in ore gladii ; et non flectetur, neque parcet, nec miserebitur.

nous, selon toutes ses merveilles, et Nabuchodonosor se retirera-t-il.

3. Jérémie leur dit : Vous parlerez ainsi à Sédécias :

4. Voici ce que dit le Seigneur, Dieu d'Israël : Je tournerai contre vous les armes qui sont dans vos mains, et avec lesquelles vous combattez contre le roi de Babylone et contre les Chaldéens qui vous assiègent et qui vous bloquent. Je les rassemblerai au milieu de cette ville.

5. Je vous combattrai moi-même, avec une main étendue, et avec un bras fort, et dans ma fureur, dans mon indignation, et dans ma grande colère,

6. Et je frapperai les habitants de cette ville ; hommes et bêtes mourront d'une grande peste.

7. Après cela le Seigneur dit : Je livrerai Sédécias roi de Juda, ses serviteurs, et son peuple, et ceux qui auront été laissés dans la ville par la peste, l'épée et la famine, dans la main de Nabuchodonosor roi de Babylone, dans la main de leurs ennemis, et dans la main de ceux qui cherchent leur vie. Et il les frappera du glaive et ne se laissera pas fléchir ; il ne pardonnera pas, et n'aura pas de pitié.

---

que le roi et ses envoyés étaient irrités contre Jérémie de ce qu'il ne les secondait pas dans la défense de la cité, en les encourageant, comme avait fait autrefois Isaïe. — *Et recedat...* Nabuchodonosor, en levant le siége, V. XXXVII, 5.

4. — *Deus Israël.* Tout en punissant le peuple, Jéhovah est toujours son Dieu ; mais ce n'est pas lui qui a manqué à ses promesses, et l'infidélité des Juifs a été seule cause de la rupture de l'alliance. — *Convertam,* je retirerai vos armes de vos mains pour les livrer aux Chaldéens, et je les convertirai ainsi à un usage que vous n'avez pas prévu. Ainsi au lieu de sauver les Juifs, Dieu combattra contre eux. — *Vasa belli,* les armes, les instruments de guerre ; LXX : τὰ ὅπλα τὰ πολεμικά. — *Qui obsident vos in circuitu murorum.* — Reuss traduit mal : que vous voulez combattre hors des murs et qui vous serrent de près. Il semble évident, comme le pensent Michælis, Rosenmüller, Keil, etc., que le siége est commencé et que le blocus se resserre autour de Jérusalem. — *Congregabo ea...* Je réunirai vos armes de manière à ce que vous ne puissiez vous en servir contre les assiégeants. LXX : συνάξω αὐτοὺς, je ferai entrer les ennemis jusqu'au milieu de la ville.

5. — *Debellabo ego vos.* Dieu lui-même combattra avec les Chaldéens. *In manu extenta.* Cfr. Deut. IV, 34, V, 15, XXVI, 8 ; Is. V, 25, IX, 11, 16, 20, X, 4. *In furore...* au lieu de la protection qu'ils espèrent, ils ne rencontreront que de la colère et de la fureur.

6. — *Pestilentia magna.* Le fer ennemi ne suffit pas à la vengeance divine ; Dieu y ajoutera le fléau de la peste. Aux ℣℣. 7 et 9, Dieu annonce aussi la famine.

7. — Cfr. LII, 10, 27. — *Et gladio,* ceux qui ne seront pas morts en combattant l'ennemi. — *In ore gladii,* au fil de l'épée, dirions-nous en français. Cette expression ne

8. Et tu diras à ce peuple : Voici ce que dit le Seigneur : Je mets devant vous le chemin de la vie, et le chemin de la mort.

9. Celui qui restera dans cette ville, mourra par l'épée, par la famine, et par la peste; mais celui qui en sortira, et qui se rendra aux Chaldéens qui vous assiégent, vivra, et son âme lui sera comme un butin.

10. Car j'ai tourné mon visage vers cette ville, pour son mal et non pour son bien, dit le Seigneur. Elle tombera aux mains du roi de Babylone, et il la consumera par le feu.

11. A la maison du roi de Juda : Ecoutez la parole du Seigneur,

12. Maison de David : Voici ce que dit le Seigneur : Rendez la justice dès le matin, et arrachez l'oppri-

8. Et ad populum hunc dices : Hæc dicit Dominus : Ecce ego do coram vobis viam vitæ et viam mortis.

9. Qui habitaverit in urbe hac, morietur gladio, et fame, et peste; qui autem egressus fuerit, et transfugerit ad Chaldæos qui obsident vos, vivet, et erit ei anima sua quasi spolium.

Infr. 38, 2.

10. Posui enim faciem meam super civitatem hanc in malum et non in bonum, ait Dominus; in manu regis Babylonis dabitur, et exuret eam igni.

11. Et domui regis Juda : Audite verbum Domini.

12. Domus David, hæc dicit Dominus : Judicate mane judicium, et eruite vi oppressum de manu calum-

---

se trouve dans Jérémie qu'à cette seule place. Tous ces détails sont accumulés pour faire mieux comprendre quelle sera la cruauté des vainqueurs. Pour l'accomplissement entier de ces prophéties, V. xxxiv, 4; Ezéch. xii, 13; IV Rois, xxv, 6, 7. — *Neque parcet*. Cfr. xiii, 14.

8. — *Ad populum hunc*. Ce n'est plus aux envoyés du roi, mais au peuple que le prophète s'adresse à présent. Faussett fait remarquer que la mission de Jérémie est toute différente de celle des anciens prophètes : Ceux-ci encourageaient le peuple à résister aux envahisseurs, Cfr. Is. vii, 16, xxxvii, 33, 35, Jérémie l'exhorte au contraire à la soumission. — *Do coram vobis*... Cfr. Deut. xi, 26, 27, xxx, 15, 19. — *Viam vitæ et viam mortis*. Dieu donne à choisir : la vie en se rendant aux Chaldéens, la mort en leur résistant. Donc, dit Cornelius a Lap., après cet avertissement les habitants de Jérusalem ne devront s'en prendre qu'à eux-mêmes s'ils succombent dans cette lutte inégale et insensée. Jérémie répéta souvent ce conseil durant le siége et l'adressa aussi bien au roi qu'au peuple, xxxviii, 1 et suiv., 17 et suiv., xxvii, 11 et suivants. Beaucoup de gens du peuple suivirent l'avis du prophète, xxxviii, 19, xxxix, 9, lii, 15.

9. — *Erit ei anima sua quasi spolium*, ce sera un butin inespéré, ou bien : ce sera la seule chose qu'il sauvera du désastre. Notre-Seigneur commandera aussi à ses disciples de quitter Jérusalem, quand les Romains viendront l'assiéger, Matt. xxiv, 16, et de n'emporter aucun de leurs biens avec eux; ib. 17, 18.

10. — *Posui faciem meam*... Cfr. Lev. xvii, 10; Amos, ix, 4, et plus bas xxiv, 6, xliv, 11. Je ferai une attention spéciale à Jérusalem; mais ce ne sera pas dans un but de bienveillance, car je suis déterminé à la punir. — *In manu... dabitur*. Cfr. xxxii, 29, xxxiv, 2, 22, xxxvii, 8, 10, xxxviii, 18, 23, xxxix, 8. — *Exuret eam igni*. Le feu fut mis en effet par les vainqueurs au temple, au palais royal et aux principaux édifices, xxxix, 8.

11. — *Et*, suppléez *dices* du ℣. 8. — *Domui regis Juda*, le roi, sa famille, ses serviteurs et ses conseillers. Ce passage, 11, 12, doit-il être considéré comme la suite du précédent, ou envisagé séparément? Il semble antérieur à l'époque du siége puisqu'il contient une menace dans la première partie du chapitre. On lui aura donné la place qu'il occupe à présent parce qu'il concerne le roi comme le fragment qui précède. L'arrangement des diverses parties de Jérémie est dû assez souvent à des raisons de ce genre.

12. — *Domus David*. Le prophète rappelle ainsi toutes les vertus de David, trop oubliées par les successeurs de ce saint roi; par le contraste entre le présent impie et le passé si glorieux, il espère faire quelque impression sur les esprits, et ramener les fils à exercer la justice comme l'avait fait leur père. — *Judicate mane judicium*, rendez justice aux

iantis; ne forte egrediatur ut ignis adignatio mea; et succendatur, et ion sit qui extinguat, propter maliiam studiorum vestrorum.

Infr. 22, 3.

13. Ecce ego ad te habitatricem 'allis solidæ atque campestris, ait)ominus; qui dicitis : Quis percuiet nos? et quis ingredietur domos iostras?

14. Et visitabo super vos juxta ructum studiorum vestrorum, dicit)ominus; et succendam ignem in altu ejus, et devorabit omnia in ircuitu ejus.

mé par violence, des mains du calomniateur; de peur que mon indignation ne jaillisse comme un feu, et qu'elle ne s'allume sans qu'on puisse l'éteindre, à cause de la méchanceté de vos manières d'agir.

13. C'est à toi que j'en ai, habitante de la vallée large et champêtre, dit le Seigneur. Vous qui dites : Qui nous frappera, et qui entrera dans nos maisons?

14. Je vous visiterai selon le fruit de vos actes, dit le Seigneur : je mettrai le feu dans son bois; et il dévorera tout autour d'elle.

---

pprimés promptement et avec zèle; ce qui ient au cœur, ce qui intéresse beaucoup 'entreprend de grand matin; Cfr. Ps. LVIII, 17, XXXIX, 14, CXLII, 8; Mich. II, 1. — *Ne orte egrediatur*... phrase qui se trouve littéalement, IV, 4.

13. — *Ecce ego ad te*, c'est-à-dire, comme e rend le Targum : voici que je vais envoyer na colère contre toi. — *Habitatricem vallis olidæ atque compestris*, litt. « habitante de a vallée, du rocher de la plaine », ou habiante de la vallée, rocher de la plaine. « Septuaginta transtulerunt : Ecce ego ad te qui ıabitas in valle Σόρ (צור) campestri, pro quo ymmachus petram. Theodotio obsessam inerpretati sunt; Aquilæ prima editio solidam, ecunda Tyrum. Sor enim sive sur lingua ıebræa et Tyrum et silicem et coarctatam onat ». S. Jérôme. Il s'agit de la population le Jérusalem, personnifiée ici, et désignée ıar les caractères topographiques de sa situation : la ville est en effet entourée et dominée par des montagnes, Ps. CXXIV, 2. Le rocher de la plaine, expression analogue au rocher du champ, plus haut, XVII, 3, désigne spécialement ou le mont Sion, siége du royaume, ou la forte position de Jérusalem. C'est dans la confiance de leur inexpugnabilité que les habitants s'écrient : qui viendra à bout de nous vaincre et d'entrer dans notre ville? — *Quis percutiet nos*, litt. « qui descendra sur nous », LXX : τίς πτοήσει ἡμᾶς. — *Domus nostras*, nos habitations, les refuges dans lesquels nous sommes à l'abri. Cfr. Am. III, 4; Ps. CIII, 22.

14. — *Juxta fructum studiorum vestrorum*, V. plus haut, XVII, 10. — *Succendam ignem in saltu ejus*, la ville est comme une forêt de maisons. Comme beaucoup de ces maisons sont en bois, le feu les détruira vite. Cfr. XVII, 27, XXII, 7, XLIII, 12, XLIX, 27, L, 32, LII, 13; Amos, I, 14; IV Rois, XXV, 9.

CHAPITRE XXII

Le prophète, envoyé par Dieu au palais du roi de Juda, lui rappelle qu'il doit pratiquer la justice et l'équité, et qu'autrement il sera renversé du trône, car c'est la justice qui fonde les royaumes et l'iniquité qui les détruit, (℣℣. 1-9). — Après avoir mis en lumière cette alternative, le prophète annonce le sort de Sellum, (℣℣. 10-12). — Il en vient ensuite à ce qui concerne Joakim, (℣℣. 13-19). — Il prédit les conséquences qui proviendront de là pour le peuple, (℣℣. 20-23). — Puis il annonce les événements relatifs à Jéchonias, d'abord ceux qui sont antérieurs à sa déportation, (℣℣. 24-27). — Puis ceux qui sont postérieurs à cette déportation, (℣℣. 28-30).

1. Voici ce que dit le Seigneur : Descends dans la maison du roi de Juda, et tu lui parleras en ces termes.

2. Tu diras Ecoute la parole du Seigneur, roi de Juda, qui siéges sur le trône de David, toi et tes serviteurs et ton peuple qui entre par ces portes.

3. Voici ce que dit le Seigneur : Faites l'équité et la justice, et délivrez l'opprimé par violence de la main du calomniateur. L'étranger, l'orphelin et la veuve, ne les affligez pas et ne les opprimez pas injustement : et ne versez pas le sang innocent en ce lieu.

1. Hæc dicit Dominus : Descende in domum regis Juda, et loqueris ibi verbum hoc,

2. Et dices : Audi verbum Domini, rex Juda, qui sedes super solium David; tu et servi tui, et populus tuus qui ingredimini per portas istas.

3. Hæc dicit Dominus : Facite judicium et justitiam, et liberate vi oppressum de manu calumniatoris; et advenam, et pupillum, et viduam nolite contristare, neque opprimatis inique; et sanguinem innocentem ne effundatis in loco isto.

Supr. 21, 12

---

b. *Menaces contre les mauvais rois, entremêlées, suivant l'habitude du prophète, d'exhortations au repentir.* (XXII-XXIII, 8).

CHAP. XXII. — 1. — *Descende in domum.* C'est du temple en effet, où il réside, que Jérémie se dirige vers le palais royal; Cfr. XXVI, 10, XXXVI, 12. — *Regis.* Quel est ce roi? D'après S. Jérôme, suivi par Eicchorn, Dahler, Rosenmüller, le discours contenu dans les dix premiers versets de ce chapitre, est adressé à Sédécias. Suivant Michælis, Venema, Dathius, Nægelsbach, Payne Smith, etc., tout l'ensemble s'adresse à Joakim; mais dans cette hypothèse, fondée sur ce que ce roi est nommé au ℣. 18, on néglige le nom de Jéchonias, ℣℣. 24 et suiv. Il faudrait, selon Keil, diviser l'ensemble en deux parties : la première, ℣℣. 1-23, s'adresse à Joakim, la seconde à Jéchonias. Plus tard, on a réuni en un tout les discours prononcés par le prophète devant ces deux rois. Mais il vaut mieux, avec Faussett, admettre que ce discours a été successivement adressé aux rois qui sont nommés dans ce chapitre.

2. — *Audi...* Le discours ne s'adresse pas seulement au roi, mais à toute sa maison et à son peuple entier : tous ils ont coopéré à l'injustice, ils doivent tous entendre les remontrances et les menaces. — *Qui ingredimini per portas istas*, les portes du palais royal; Cfr. XVIII, 20.

3. — *Judicium et justitiam*, le droit et la justice, rendez la justice conformément aux lois. Cette expression se rencontre fréquemment dans Jérémie, XXIII, 5, XXXIII, 15, etc. Jérémie a déjà donné cet avertissement, XXI, 12. — *Advenam...* V. VII, 6 et Exod. XXII, 21. — *Sanguinem innocentem...* C'est de Joakim, dit Faussett, qu'il s'agit surtout ici. Non seulement il pressura injustement le peuple pour lever le tribut que Necho lui avait imposé, II Paral. XXXVI, 3; non-seulement il fit travailler ses sujets, sans rétribuer leur travail, pour se faire élever de somptueux palais, plus bas, 13-17; mais il versa aussi le sang innocent, en particulier celui du prophète Urie, plus bas, XXVI, 20-24, et IV Rois, XXIII, 35, XXIV, 4.

4. Si enim facientes feceritis verbum istud, ingredientur per portas domus hujus, reges sedentes de genere David super thronum ejus, et ascendentes currus et equos, ipsi et servi, et populus eorum.

4. Car si vous agissez ainsi, des rois qui seront de la race de David, qui siégeront sur son trône, et qui seront montés eux et leurs serviteurs et leurs peuple sur des chars et sur des chevaux, passeront par les portes de cette maison.

5. Quod si non audieritis verba hæc, in memetipso juravi, dicit Dominus, quia in solitudinem erit domus hæc.

5. Que si vous n'écoutez pas ces paroles, j'ai juré en moi-même, dit le Seigneur, que cette maison deviendra un désert.

6. Quia hæc dicit Dominus super domum regis Juda : Galaad, tu mihi caput Libani; si non posuero te solitudinem, urbes inhabitabiles.

6. Car voici ce que le Seigneur dit de la maison du roi de Juda; Toi qui es pour moi un Galaad, une cîme du Liban, je jure que je te réduirai en désert, et que tes villes seront inhabitables.

7. Et sanctificabo super te interficientem virum, et arma ejus; et

7. Je consacrerai contre toi l'homme qui tue et ses armes. Ils coupe-

---

4. — *Si enim facientes...* Cfr. VII, 5. — *Verbum istud,* les lois rappelées dans le verset précédent. — *Ingredientur...* Cfr. XVII, 25. — *Reges sedentes...* XIII, 13. — *Ascendentes currus et equos,* marques de la splendeur et de la dignité royales, V. XVII, 25, que ce verset reproduit.

5. — *In memetipso juravi.* Comme les Juifs seraient portés à douter de la possibilité de la ruine de la maison de David, Dieu prononce un serment qui l'engage irrévocablement. Cfr. Gen. XII, 16; Deut. XXXII, 40-42; Is. XLV, 23; Hebr. VI, 13, 17. — *In solitudinem erit domus hæc,* le palais dans lequel Jérémie se trouve. Cfr. Matth. XXIII, 38, où Notre-Seigneur fait la même menace aux habitants de Jérusalem.

6. — *Galaad tu mihi, caput Libani.* « Præsenti loco, quia ad domum regiam loquebatur, per metaphoram loquitur ad templum, sive ad domum stirpis Juda, quod ipsa sit in excelso, sive quod de templo atque sacrario, omnium peccatorum remedia poscebantur. Unde et hic idem propheta commemorat : Numquid resina non est in Galaad...? VIII, 22. Comminatur igitur regiæ domui et urbi Jerusalem et templo, quod vocat caput Libani, quod redigendum sit in solitudinem cum universis urbibus suis ». S. Jérôme. Le Targum et les Rabbins entendent ce passage de même. Les modernes n'appliquent pas ces comparaisons au temple, mais au palais royal, qui les méritait par son élévation et sa splendeur, et par extension à la famille elle-même qui l'habitait, à la maison de David. Car celle-ci, quoique bien humiliée dans le présent n'en avait pas moins conservé de grands souvenirs de gloire, et pouvait encore, par la fidélité à Dieu, retrouver son illustration passée. Reuss applique ces comparaisons à Jérusalem. — *Galaad* est le nom de la région transjordanienne de la Palestine; mais souvent il désigne tout le pays montagneux situé entre l'Arnon et la Batanée. Ce n'est pas toutefois à cause de son extrême fertilité, souvent célébrée dans la Bible. Is. XXXIII, 9; Nah. I, 4, etc., qu'il sert ici de point de comparaison, dit Keil; mais à cause des belles forêts qui couvraient, Is. II, 13; Zach. XI, 2, et qui couvrent encore les collines voisines des rives du Jabok, Raumer, Palæstina, p. 82. On donne au palais le nom de Galaad, parce que le bois avait été prodigué dans sa construction et qu'il était orné de boiseries magnifiques. C'est pour le même motif qu'il est appelé *Caput Libani.* Il était situé à la pointe nord-est du mont Sion. On l'appelle ailleurs la maison de la forêt du Liban, III Rois, VII, 2; rien donc de plus naturel que de le comparer à une forêt de cèdres d'un sommet du Liban. Jérémie ne pouvait se servir d'expressions plus propres à donner une haute idée du palais royal. — *Si non,* formule abrégée du serment. — *Solitudinem, urbes inhabitabiles.* Si la maison de David n'écoute pas les conseils de Dieu, elle sera détruite et sa dévastation complète entraînera celle de toutes les villes de Juda.

7. — *Sanctificabo.* LXX : εἰσάξω. Cfr. VI, 4, et la note sur Is. XIII, 3. Dieu le sanctifiera en ce sens qu'il le choisira pour exécuter sa volonté. — *Super te,* contre toi. — *Virum et arma ejus,* litt. « chacun et ses armes », tous les guerriers que Dieu enverra contre son

ront les cèdres les plus beaux, et les précipiteront dans le feu.

8. De nombreuses nations passeront par cette ville, et chacun dira à son voisin : Pourquoi Dieu a-t-il traité ainsi cette grande ville?

9. Et on répondra : parce qu'ils ont abandonné l'alliance du Seigneur leur Dieu, et qu'ils ont adoré des dieux étrangers et les ont servis.

10. Ne pleurez pas un mort, ne le plaignez pas avec des larmes; pleurez celui qui sort, parce qu'il ne reviendra plus, et qu'il ne reverra jamais le pays de sa naissance.

11. Car voici ce que dit le Seigneur à Sellum, fils de Josias roi de Juda, qui régna à la place de Josias

succident electas cedros tuas, et præcipitabunt in ignem.

8. Et pertransibunt gentes multæ per civitatem hanc; et dicet unusquisque proximo suo : Quare fecit Dominus sic civitati huic grandi?

Deut. 29, 24; III *Reg.* 9, 8.

9. Et respondebunt : Eo quod dereliquerint pactum Domini Dei sui, et adoraverint deos alienos, et servierint eis.

10. Nolite flere mortuum, neque lugeatis super eum fletu; plangite eum qui egreditur, quia non revertetur ultra, nec videbit terram nativitatis suæ.

11. Quia hæc dicit Dominus ad Sellum, filium Josiæ, regem Juda, qui regnavit pro Josia patre suo, qui

---

peuple, Cfr. Ezech. IX, 2. « Sanctus autem vocatur Nabuchodonosor, et omnis ejus exercitus, quia exequitur sententiam Dei ». S. Jérôme. LXX : τὸν πέλεκυν αὐτοῦ. — *Succidens*... Puisque le palais est comparé à une forêt, sa destruction sera comparée à la chûte d'un arbre qu'on abat pour le brûler. Cfr. Is. XXXVII, 24. — *Electas cedros tuas*, pour quelques-uns, les édifices bâtis en cèdre.

8. — *Gentes multæ.* Les païens, plus intelligents qu'Israël, comprendront, à la vue de ces grands désastres, qu'ils n'ont pu être causés que par la vengeance divine. Ce verset est une réminiscence du Deut. XXIX, 23. Cfr. III Rois, IX, 8 et suiv.

9. — *Et respondebunt*... Ces païens qui s'interrogent entre eux. — *Quod dereliquerint*... Cfr. IV Rois. XXII, 17.

10. — *Nolite flere .. fletu.* Le deuil causé par la mort du roi Josias, que le peuple regretta beaucoup, II Paral. XXXV, 24 et suiv., n'était pas encore passé, et cette mort était toujours présente au souvenir. S. Chrysostôme, Keil, etc. — *Mortuum*, à la bataille de Mageddo, en 608, selon Maspéro. — *Eum, qui egreditur.* De quel personnage s'agit-il ici? Le ỷ. 11 nous l'apprend : c'est d'un fils de Josias, nommé Sellum.

11. — *Ad Sellum... regem Juda.* Josias a eu, d'après I Par III, 15, quatre fils, dont le quatrième est appelé Sellum, שַׁלֻּם, LXX : Σελλήμ, mais IV Rois, XXIII, XXIV, n'en mentionne que trois : Josias, Joakim et Sédécias. C'est donc avec l'un de ces trois princes que ce Sellum doit être identifié. Suivant S. Jérôme, Sellum est Sédécias; cette opinion adoptée par Nicolas de Lyre est abandonnée aujourd'hui. Il en est de même de celle de S. Thomas qui voit dans Sellum Joakim ou Eliakim. C'est Joachaz que Jérémie désigne ici. Proposée par Aben-Ezra, cette identification, admise par Corn. a Lap., est, depuis Grotius, généralement acceptée. Le texte nous dit en effet que Sellum *regnavit pro Josia patre suo*, expression qui signifie : il succéda immédiatement à son père, IV Rois, XXIII, 30, XXIV, 6; or Joakim succéda à Joachaz, et Sédécias à Joakim. Joachaz était de deux ans plus jeune que Joakim, IV Rois, XXIII, 31, 36, et de treize ans l'aîné de Sédécias, ib. XXIV, 18. Josias, avant de se mettre en campagne contre les Egyptiens, l'avait probablement choisi comme régent du royaume, et ce choix fut confirmé par le peuple, qui l'appela, quoiqu'il ne fût pas le premier-né, à occuper le trône paternel. Mais pourquoi est-il appelé ici Sellum? Par allusion, disent Junius, Hitzig, Graf, Rosenmüller, Faussett, au roi d'Israël du même nom, qui ne régna qu'un mois, IV Rois, XV, 13; le prophète lui donne ce nom par ironie, comme à un second Sellum. Suivant Grotius, ce nom signifie rétribution, et est pour lui un nom de mauvais augure qui remplacerait son nom primitif de Shalom, paix, prospérité. Hengstenberg a repris cette hypothèse. Nous admettons avec Keil, que Sellum est un des deux noms du successeur de Josias, et que le Joachaz du IVe Livre des Rois est le même que le Sellum de Jérémie et de I Paral. III, 15. Contrairement à l'hypo-

egressus est de loco isto : Non revertetur huc amplius :

12. Sed in loco ad quem transtuli eum, ibi morietur, et terram istam non videbit amplius.

13. Væ qui ædificat domum suam in injustitia, et cœnacula sua non in judicio; amicum suum opprimet frustra, et mercedem ejus non reddet ei.

14. Qui dicit : Ædificabo mihi domum latam, et cœnacula spatiosa; qui aperit sibi fenestras, et facit laquearia cedrina, pingitque sinopide.

15. Numquid regnabis, quoniam confers te cedro? pater tuus num-

son père, et qui sortit de cette ville : Il n'y reviendra jamais;

12. Mais il mourra au lieu où je l'ai transporté, et il ne verra plus cette terre.

13. Malheur à celui qui bâtit sa maison dans l'injustice, et ses pavillons dans l'iniquité; qui opprime son ami sans sujet, et ne lui donne pas son salaire;

14. Qui dit : Je me bâtirai une maison vaste, et des pavillons spacieux, qui y ouvre des fenêtres, y fait des lambris de cèdres, et les peint de rouge.

15. Règneras-tu, parce que tu te compares au cèdre? Est-ce que ton

---

thèse émise par Rosenmuller, le rédacteur des Paralipomènes n'a pas emprunté ce nom au passage actuel de Jérémie : les généalolies des Paralipomènes sont tirées en effet d'anciens registres de famille. La preuve en est dans la mention de ce quatrième fils de Josias, Johanan, dont nous ne savons rien autre chose que le nom. Or les tables généalogiques donnent aux personnages leur véritable nom et non pas leur surnom. Sellum était sans doute le vrai nom de ce roi, qui, en montant sur le trône, le changea pour celui de Joachaz, יואחז « Dieu protège, soutient ». Jérémie aura ici préféré employer le premier nom de ce roi, pour faire allusion au sort qui l'attendait. — *Egressus est de loco isto.* Sellum ou Joachaz, pris par les troupes égyptiennes, après un court règne de trois mois, fut envoyé captif en Egypte par Nechao. — *Non revertetur huc amplius.* Il resta en exil jusqu'à sa mort. Les Juifs, qui l'avaient choisi, espéraient sans doute qu'il reviendrait et remplacerait son frère Joakim, tyran qu'ils abhorraient. Le prophète détruit ici leurs espérances.

12. — *In loco...* l'Egypte. — *Ibi morietur*, IV Rois, XXIII, 34, II Par. XXXVI, 4; Cfr. Ezéch. XIX, 3, 4.

13. — Le prophète passe aux menaces dirigées contre Joakim, frère et successeur de Sellum, et commence par maudire l'injuste oppression que ce prince fait peser sur le peuple. — *Qui ædificat domum suam in injustitia*, qui se fait bâtir des palais en violant tous les droits et en ne payant pas le travail de ses sujets. Cfr. Hab. II, 12, Mich. III, 10. — *Amicum suum opprimet frustra*, litt. « qui fait son voisin, c'est-à-dire son serviteur, travailler pour rien », chose défendue par la Loi, Lév. XIX, 13, Deut. XXIV, 14, 15; Cfr. Jac. V, 4. Les travaux excessifs et forcés de la fin du règne de Salomon furent une des causes de la séparation des dix tribus, II Par. II, 17, 18.

14. — *Domum latam*, litt. « une maison de mesures », ce qui, selon J.-D. Michaelis, signifierait une maison bâtie suivant toutes les règles de l'architecture; mais que tous les commentateurs modernes traduisent comme la Vulgate : une maison vaste. LXX : οἶκον σύμμετρον. — *Cœnacula spatiosa.* LXX : ὑπερῷα ῥιπιστὰ. — *Aperit sibi fenestras.* LXX : διεσταλμένα θυρίσιν. — *Laquearia cedrina*, des toits ou des plafonds en cèdre. — *Sinopide*, le rouge de Sinope, très-estimé des anciens, Pline, Hist. Nat. XXXV, 5, 13. ששר, rouge vif, LXX : μίλτῳ.

15. — *Numquid regnabis...* Suivant Jarchi : est-ce que cela prolongera ton règne? selon Faussett et d'autres : est-ce que tu affermis ainsi ta royauté? d'après Keil : est-ce que tu penses être un roi, te montrer un roi en agissant ainsi? — *Quoniam confers te cedro.* « Quoniam conferre te cupis cedro excelsæ, patri tuo Josiæ videlicet, regi justo ». S. Jérôme. Ce sens est celui du Targum, d'Aquila, de Theodoret, de J. D. Michælis. Mais l'hébreu doit s'entendre plus simplement : « est-ce être roi que de rivaliser (avec d'autres) en bois de cèdre », c'est-à-dire d'essayer de l'emporter sur les autres par le luxe de tes constructions. Les LXX, au lieu d'ארז, cèdre, ont lu Ἄχαζ et ont joint à ce mot les deux premiers mots de la phrase suivante, τῷ πατρί σου, sens impossible à admettre puisque le prophète ajoute aussitôt l'éloge du père du roi. Quelques manuscrits des LXX et la traduction arabe ont Ἀχαάβ, leçon qu'Ewald

père n'a pas mangé et bu en suivant l'équité et la justice; et tout ne lui réussissait-il pas?

16. Il a jugé la cause du pauvre et de l'indigent, et il s'en trouva bien. Et n'est-ce pas parce qu'il m'a connu, dit le Seigneur?

17. Mais tes yeux et ton cœur sont tout entiers à l'avarice, et à répandre le sang innocent, à l'oppression et à la recherche du mal.

18. C'est pourquoi le Seigneur dit à Joakim, fils de Josias roi de Juda : On ne le pleurera pas, en disant : Hélas! mon frère, hélas! ma sœur! On ne le plaindra pas : Hélas! Seigneur! Hélas! prince!

19. Sa sépulture sera celle d'un

quid non comedit et bibit, et fecit judicium et justitiam tunc cum bene erat ei?

16. Judicavit causam pauperis et egeni in bonum suum : numquid non ideo quia cognovit me, dicit Dominus?

17. Tui vero oculi et cor ad avaritiam, et ad sanguinem innocentem fundendum, et ad calumniam, et ad cursum mali operis.

18. Propterea hæc dicit Dominus ad Joakim filium Josiæ regem Juda : Non plangent eum : Væ, frater, et væ, soror; non concrepabunt ei : Væ, Domine, et væ, inclyte.

19. Sepultura asini sepelietur, pu-

---

adopte; mais que n'autorise pas suffisamment le seul fait historique, III Rois, xxii, 39, qui semble la favoriser. — *Pater tuus... bibit.* Manger et boire c'est jouir des plaisirs de la vie, Eccl. ii, 24, iii, 13, viii, 15, ix, 7. Tout en menant une vie large et somptueuse, Josias n'a pas sacrifié sa conscience et ses devoirs à ses goûts. — *Fecit justitiam...* Il a été pieux et équitable. C'est pour cela que le prophète remet son exemple devant les yeux de son indigne fils. — *Cum bene erat ei.* *Cum* n'est pas dans l'hébreu, et le sens est : Josias, qui pratiqua la vertu, se conduisit comme il devait le faire. La traduction des LXX, à partir de *numquid...* est toute différente. Voici comment M. Giguet rend leur texte : De tels princes ne mangeront pas, ils ne boiront pas. Il eût mieux valu pour toi rendre la justice et le jugement. « Quæ ita inter se dissipata sunt atque confusa, ut, absque veritate Hebraicæ lectionis, nullam intelligentiam habeant ». S. Jérôme.

16. — *In bonum suum.* Josias, en jugeant la cause du pauvre, ne fut pas attentif à son intérêt personnel, comme font les tyrans, mais ne se dirigea que d'après la justice et les circonstances de la cause. Sanchez. L'hébreu n'a pas *suum*, et ainsi n'applique pas ces mots « in bonum » soit au pauvre, soit au roi, mais à la prospérité générale de l'état, qui provenait de cet amour et de cette pratique de la justice. Les LXX continuent d'appliquer aux mauvais princes cette première partie du verset. — *Numquid...* litt. « n'est-ce pas là ma connaissance. » Ceux-là connaissent Dieu, qui montrent par leurs actions, comme Josias, qu'ils savent ce qui plaît à Dieu. Cfr. Jean, xiii, 17.

17. — *Tui vero oculi... ad avaritiam.* Cfr. Is. lvi, 11, Ezech. xxxiii, 31. בצע, rendu dans la Vulgate par *avaritiam*, a plutôt le sens de gain illégitime; Cfr. vi, 13, viii, 10. Allusion aux travaux injustes que Joakim faisait exécuter à ses sujets, comme plus haut, ℣. 13. — *Ad sanguinem innocentem fundendum*, soit en faisant condamner les innocents pour pouvoir s'emparer de leurs biens, comme avait fait Achab avec Naboth, soit en faisant mettre à mort les prophètes qui lui reprochaient ses crimes, comme il fit à l'égard d'Urie, xxvi, 21, 23. — *Ad calumniam*, toute espèce d'oppression. — *Cursum mali operis.* המרוצה, oppression violente. LXX : εἰς φόνον.

18. — *Propterea.* Voici maintenant quelle sera la punition de ces crimes. — *Joakim.* Placé sur le trône par Nechao, à la place de Joachaz, il régna onze ans et fut un véritable tyran. — *Non plangent eum.* les pleureurs qui sont mandés lors des inhumations. — *Væ... soror.* Ce sont là probablement les expressions dont se servaient les pleureurs gagés; telle est l'opinion de Nægelsbach et de Keil. Il n'y a que ce moyen d'expliquer les mots *væ, soror*, qui ont beaucoup occupé les anciens commentateurs. — *Non concrepabunt ei.* Lorsqu'il mourra, il n'aura personne pour le pleurer. — *Væ, domine...* Ces exclamations étaient employées dans les deuils publics : V. plus bas, xxxiv, 5. Joakim n'aura donc ni deuil particulier, ni deuil public. — *Inclyte*, הדה, sa gloire, sa majesté royale.

19. — *Sepultura asini sepelietur.* Cela ne veut pas dire qu'il sera inhumé sans aucuns honneurs, comme le dit Michælis, se fondant sur ce que les Hébreux avaient soin d'enterrer

trefactus et projectus extra portas Jerusalem.

Infr. 36, 30.

20. Ascende Libanum, et clama; et in Basan da vocem tuam, et clama ad transeuntes, quia contriti sunt omnes amatores tui.

21. Locutus sum ad te in abundantia tua, et dixisti : Non audiam; hæc est via tua ab adolescentia tua, quia non audisti vocem meam.

âne; on le jettera et il pourrira hors des portes de Jérusalem.

20. Monte sur le Liban, et crie, élève ta voix en Basan, et crie aux passants, parce que tous tes amants ont été écrasés.

21. Je t'ai parlé lors de l'abondance, et tu as dit : Je n'écouterai pas. Tel a été ton chemin dès ta jeunesse, tu n'as jamais écouté ma voix.

---

les animaux péris. S. Jérôme explique fort bien cet endroit : « Pulchre sepultura asini dicit eum sepeliendum, ut aliis verbis significet insepultum, hoc est a bestiis, avibusque lacerandum. Hæc est enim asini sepultura ». — *Putrefactus et projectus...* La même menace est renouvelée, XXXVI, 30. Nous lisons cependant, IV Rois, XXIV, 6 : « dormivit Joakim cum patribus suis »; mais cette phrase ne donne pas un démenti à la prédiction de Jérémie, car dormir avec ses pères signifie simplement quitter la vie, et elle s'applique aussi bien à Achab, mort sur le champ de bataille, III Rois, XXII, 40, qu'à ceux qui meurent à la suite d'une maladie. II Paral. XXXVI, 6, nous lisons : « vinctum catenis (Joakim) duxit (Nabuchodonosor) in Babylonem. » Mais il faut remarquer que ce livre ne fait pas mention de sa mort. Il est probable qu'au moment où on allait le conduire à Babylone, il mourut, soit de la peste, soit de chagrin, et que son corps fut jeté dans la campagne, sans aucune marque de respect. Voilà, pensons-nous, avec Nægelsbach et Payne Smith, la manière la plus facile d'harmoniser ces différents passages.

20. — Les quatre versets 20-23 prédisent la ruine qui va atteindre Juda. — *Ascende.* Le verbe hébreu est au féminin, car c'est à la population de Jérusalem, personnifiée dans la fille de Sion. comme nous l'avons vu, VII, 29, que le prophète s'adresse. — *Libanum... Basan.* Sans s'arrêter à l'hypothèse ingénieuse de Schnurrer qui prétend que c'est Jérusalem qui est désignée sous ces noms, comme plus haut, ℣. 6, la maison royale est comparée à Galaad et au Liban, nous pensons qu'il y a ici seulement un avertissement à la fille de Sion de monter sur les sommets les plus élevés, afin que ses lamentations soient entendues de plus loin. Tous les sommets des montagnes qui entourent la Palestine sont indiqués dans cet endroit. Le Liban est bien connu. Les monts de Basan sont au nord-est de la Palestine, au-delà du Jourdain, et au nord du Jabok. L'Hermon est appelé, Ps. LXVII, 16, mont de Basan. — *Ad transeuntes.* hébr. מעברים, « des (monts) Abarim », chaine de montagnes au sud-ouest de la Palestine, dont le Nebo, du haut duquel Moïse vit la terre promise, est un des points les plus élevés. S. Jérôme a donné à ce mot son sens appellatif. Ainsi ont fait les LXX : εἰς τὸ πέραν τῆς θαλάσσης, le Targum, le Syriaque, Théodotion, etc. Rosenmüller, après Cocceius et Schnurrer croit qu'il faut traduire : des extrémités, c'est-à-dire de tous côtés. — *Contriti sunt amatores tui.* Ces amants de Jérusalem ne sont pas les rois de Juda, comme l'ont dit Rosenmüller, Ewald, Neumann, Nægelsbach, ni les idoles, comme l'expose Umbreit, mais les nations étrangères, sur l'alliance desquelles le peuple comptait, l'Egypte, II, 36, et les petits états voisins, XXVII, 3. Ainsi l'entendent J. D. Michælis, Maurer, Hitzig, Faussett, Keil, Payne Smith, après S. Jérôme, dont nous reproduisons le commentaire sur cet endroit : « Per metaphoram Libani et Basan, regioni et montium trans Jordanem, ad Jerusalem sermo dirigitur, quod frustra in Ægypto sit confisa, sive ad ipsum Jojacim (hypothèse inadmissible, puisque ce qui concerne ce roi est terminé avec le ℣. 20, et que d'ailleurs les verbes sont au féminin dans ce verset), qui eo tempore regnabat in Jerusalem, et ab Ægyptiis rex fuerat constitutus, quod frustra Ægyptiorum speret auxilium, et quod ipsi quoque a Babylonio rege superandi sint et ducendi in captivitatem. »

21. — *In abundantia tua,* dans ta prospérité, lorsque tu croyais n'avoir rien à craindre. — *Non audiam,* Cfr. II, 25-28. Ainsi le péché de Juda n'est pas un simple péché d'ignorance, puisque Dieu lui a parlé plusieurs fois pour l'avertir, mais un péché tout à fait volontaire et par suite beaucoup plus répréhensible. — *Ab adolescentia tua,* depuis le temps que tu es le peuple de Dieu, c'est-à-dire depuis la sortie d'Egypte; Cfr. II, 2; Os. II, 17, Is. XLVII, 15.

22. — *Omnes pastores tuos,* les princes, les

22. Tous tes pasteurs le vent les paîtra, tous tes amants iront en captivité. Alors tu seras confondue, et tu rougiras de toute ta malice.

23. Toi qui es assise sur le Liban, et qui fais ton nid dans les cèdres, comment gémissais-tu quand les douleurs te venaient comme celles d'une femme en travail?

24. Par ma vie, dit le Seigneur, quand Jéchonias fils de Joakim roi de Juda serait un anneau dans ma main droite, je l'en arracherai.

25. Et je te livrerai aux mains de ceux qui cherchent ta vie, aux mains de ceux dont tu crains le visage, aux mains de Nabuchodonosor roi de Babylone, et aux mains des Chaldéens.

22. Omnes pastores tuos pascet ventus, et amatores tui in captivitatem ibunt; et tunc confunderis, et erubesces ab omni malitia tua.

23. Quæ sedes in Libano, et nidificas in cedris, quomodo congemuisti, cum venissent tibi dolores, quasi dolores parturientis?

24. Vivo ego, dicit Dominus; quia si fuerit Jechonias filius Joakim regis Juda annulus in manu dextera mea, inde evellam eum.

25. Et dabo te in manu quærentium animam tuam, et in manu quorum tu formidas faciem, et in manu Nabuchodonosor regis Babylonis, et in manu Chaldæorum.

---

grands. Nous avons déjà rencontré ce mot avec le même sens, x, 21; V. aussi xxiii, 1, 8, L, 6. — *Pascet ventus.* Comme un vent du désert brûle, et paît par conséquent, puisqu'il la détruit, l'herbe d'un champ, ainsi la tempête qui va fondre sur Juda va détruire les princes et les grands de la nation. Cfr. xiii, 24; Is. xxvii, 8; Job. xxvii, 21. Le Targum : ils seront dispersés à tout vent. — *Amatores tui,* les alliés, comme au ℣. 20. Ceux-ci n'aideront pas plus Juda que ses rois ou ses princes : ils seront eux aussi victimes des ennemis qui les feront captifs. — *Ab omni malitia tua,* à cause de tous tes péchés et de toutes tes erreurs, LXX : ἀπὸ πάντων τῶν φιλούντων σε. Cfr. ii, 19, iii, 2, iv, 18, xi, 15.

23. — *Quæ sedes in Libano... in cedris,* toi qui habites dans des édifices somptueux, bâtis avec les cèdres du Liban, c'est-à-dire, Jérusalem, car dans les édifices de cette ville beaucoup de cèdres avaient été employés. Selon Schnurrer, mais à tort, c'est de la maison royale qu'il s'agit. — *Quomodo congemuisti,* d'après Rosenmüller, Gésénius, Maurer, etc. Combien tu es digne de pitié; mais le sens adopté par la Vulgate est maintenu par Keil et d'autres commentateurs et doit être en effet préféré. — *Dolores parturientis,* Cfr. vi, 24.

24. — *Vivo ego, dicit Dominus,* formule la plus solennelle du serment employée par Dieu; V. iv, 2, xlvi, 18; Deut. xxxii, 40; Rois, xxv, 34. — *Jechonias,* appelé aussi Joiachim, monta sur le trône à l'âge de dix-huit ans, à la place de son père Joakim. Il ne régna que trois mois et dix jours, et se rendit à Nabuchodonosor, qui l'emmena captif à Babylone, où il resta plus de trente-six ans, jusqu'à ce qu'Evilmérodach lui rendit la liberté. — Ici la forme hébraïque du nom de ce roi est כניהו, « Coniahou », abréviation qui paraît à quelques commentateurs un terme de mépris, et à Hengstenberg, un changement intentionnel fait par Jérémie, dans le but de montrer que ce prince ne doit plus espérer dans le secours de Dieu. Il est plus naturel de supposer qu'en montant sur le trône, il suivit l'exemple de beaucoup de ses prédécesseurs et changea son nom de Joachim en celui de Coniahou, qu'on retrouve plus loin, xxxvii, 1. — *Si fuerit... annulus in manu... mea,* quand même Jéchonias serait aussi précieux pour moi que l'anneau à cacheter que l'on porte à la main droite, je ne l'en chasserai pas moins. — *Annulus,* חותם, est un sceau, en forme d'anneau, orné souvent de pierres précieuses, Cfr. Cant. viii, 6; Agg. ii, 23. Hitzig explique ainsi cet endroit : quand même, en cherchant du secours, il s'attacherait aussi étroitement à moi qu'un anneau s'attache au doigt, je ne l'en rejetterai pas moins. — *Inde evellam eum,* Cfr. Abd. 4.

25. — *Quærentium animam tuam,* ceux qui en veulent à ta vie; c'est le sens de cette expression : Cfr. xi, 21, xxxviii, 16, xliv, 11, 30; Exod. iv, 19, II Rois, iv, 8, xvi, 11, etc. Le discours change avec ce verset et s'adresse directement à Jéchonias. — *Quorum formidas faciem,* Nabuchodonosor et les Chaldéens, nommés immédiatement. — *Nabuchodonosor.* V. xxi, 7.

26. Et mittam te, et matrem tuam quæ genuit te, in terram alienam, et qua nati non estis, ibique moriemini;
27. Et in terram ad quam ipsi levant animam suam ut revertantur illuc, non revertentur.
28. Numquid vas fictile atque contritum vir iste Jechonias? numquid vas absque omni voluptate, quare abjecti sunt ipse et semen ejus, et projecti in terram quam ignoraverunt?
29. Terra, terra, terra, audi sermonem Domini.
30. Hæc dicit Dominus : Scribe virum istum sterilem, virum qui in diebus suis non prosperabitur; nec

26. Et je t'enverrai toi et ta mère qui t'a enfanté, dans une terre étrangère dans laquelle vous n'êtes pas nés, et c'est là que vous mourrez.
27. Et ce pays vers lequel ils tournent leur âme, où ils veulent revenir, ils n'y reviendront pas.
28. Est-ce que Jéchonias n'est pas un vase d'argile qui est cassé? un vaisseau sans aucune valeur? Pourquoi ont-ils été rejetés lui et sa race, et chassés dans un pays qu'ils ne connaissent pas?
29. Terre, terre, terre; écoute la parole du Seigneur.
30. Voici ce que dit le Seigneur : Ecris que cet homme sera stérile; que pendant ses jours, cet homme

---

26. — *Matrem tuam,* Nohesta, fille d'Elnathan, IV Rois. XXIV, 8, 12, 13. C'est elle qui est sans doute mentionnée plus bas, XXIX, 2, sous le titre de *domina.* Cfr. XIII, 18. — *In terram alienam...* Cfr. IV Rois, XXIV, 12, 15, et Jér. XXVI, XXIX, 2.

27. — *Terram ad quam levant animam suam,* lever son âme vers quelque chose c'est la désirer, y aspirer; Cfr. Deut. XXIV, 15; Os. IV, 8, et plus bas, XLIV, 14. — *Non revertentur,* le roi et sa mère.

28. — *Vas fictile atque contritum.* Après « vas fictile », l'original ajoute נבזה, « méprisé », que la Vulgate ne rend pas. Les ℣℣. 28 et 29 sont probablement une lamentation du prophète sur le sort de ce malheureux roi. Jérémie en apprenant ce qui attend le jeune roi se demande : Jéchonias est-il comme une de ces poteries communes que le potier dédaigne et qu'il brise sans même y faire attention; cet homme n'a-t-il aucune valeur? — *Vir iste.* Ce n'est pas le malheur du roi, peut-être aussi coupable que son père, qui touche le prophète, mais le malheur de l'homme, privé de tout et réduit à l'esclavage. — *Vas absque omni voluptate.* Vase dans lequel le potier ne trouve aucun mérite et qu'il brise sans regret. — *Abjecti sunt ipse et semen ejus et projecti* Ces parfaits ne prouvent pas que ce passage soit postérieur à la captivité de Jéchonias, comme le prétend Nægelsbach, ce sont des prétérits prophétiques, tels que nous en avons déjà rencontrés plusieurs fois. Jéchonias, âgé de dix-huit ans, lors de son exil, avait plusieurs femmes, IV Rois, XXIV, 15, et au moins un fils. On ne peut pas conclure de I Par. III, 16, 17, que ses enfants naquirent durant l'exil, et ce passage de Jérémie prouve qu'il n'était pas dès lors sans postérité. S. Irénée, adv. Hæreses, III, 30, se sert de ce verset et du trentième pour prouver que Jésus-Christ n'était pas le fils de Joseph, car autrement il eut été compris dans la malédiction prononcée contre Jéchonias et sa descendance. S. Basile, Epist. ad Amphilochium, montre que ce passage n'est pas en contradiction avec la prophétie de Jacob, Gen. XLIX, 10; pour cela, il distingue entre le droit et la dignité royale. Celle-ci cessa, tandis que le droit persista : cette période de royauté latente, si l'on peut ainsi parler, fait comme la transition à la royauté toute spirituelle de Notre-Seigneur. V. aussi, S. Jean Damascène, Orat. 2ª in nativ. Beatæ Mariæ. S. Ambroise s'est aussi demandé, In Lucam, III, cap. ult. comment Jérémie a pu dire que personne de la race de Jéchonias ne régnerait, puisque le Christ qui était de cette race a régné. Il répond : « Illic futuros ex semine Jechoniæ posteros non negatur, et ideo de semine ejus est Christus, et quod regnavit Christus, non contra prophetiam est, non enim sæculari honore regnavit, nec in Jechoniæ sedibus sedit. »

26. — *Terra, terra, terra.* Appel solennel à la terre, répété avec emphase, Cfr. VII, 4; Ezéch. XXI, 32. Cette répétition donne une plus grande solennité à ce qui suit. Bengel y voit une allusion aux trois rois Sellum, Joakim et Jéchonias; mais ce raffinement ne repose sur rien.

30. — *Scribe,* dans les registres de famille, de sorte qu'on ne l'oublie pas. — *Sterilem,* LXX : ἐκκήρυκτον, non en ce sens que Jéchonias n'aura pas d'enfants; nous avons vu plus haut, ℣. 28, le contraire; mais un homme

n'aura aucune prospérité; et qu'aucun homme de sa race ne s'assiéra sur le trône de David, et n'aura jamais de puissance dans Juda.

enim erit de semine ejus vir qui sedeat super solium David, et potestatem habeat ultra in Juda.

CHAPITRE XXIII

Conclusion de ce qui précède, et consolation adressée au peuple, dans un coup d'œil rapide sur le juste et celui qui le justifie, (℣℣. 1-8). — Menaces dirigées contre les faux prophètes. Des aveugles conduisent les aveugles, (℣℣. 9-15). — Avertissement contre les déceptions produites par les faux prophètes, (℣℣. 16-22). — Ils font un mélange criminel de la parole de Dieu et de celle de l'homme, (℣℣. 23-32). — Ils abusent criminellement du mot « fardeau », (℣℣. 33-40).

1. Malheur aux pasteurs qui dispersent et qui déchirent le troupeau de mon pâturage, dit le Seigneur.

1. Væ pastoribus qui disperdunt et dilacerant gregem pascuæ meæ, dicit Dominus.

Ezech. 13, 3 *et* 34, 2.

2. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur, Dieu d'Israël, aux pasteurs qui paissent mon peuple : Vous avez dispersé mon troupeau, vous l'avez chassé et vous ne l'avez pas visité. Et moi je vous visiterai pour punir la malice de vos actions, dit le Seigneur.

2. Ideo hæc dicit Dominus Deus Israel ad pastores qui pascunt populum meum : Vos dispersistis gregem meum, et ejecistis eos, et non visitastis eos ; ecce ego visitabo super vos malitiam studiorum vestrorum, ait Dominus.

3. Je rassemblerai les restes de mon troupeau, de toutes les terres

3. Et ego congregabo reliquias gregis mei de omnibus terris, ad

---

ערירי, solitaire, par suite sans postérité, est celui auquel ses enfants ne succèdent pas, Lév. xx, 20, 21. Jérémie explique du reste le sens de ces mots en ajoutant : Nul homme de sa race n'aura de pouvoir sur Juda. V. pour l'objection relative à Notre-Seigneur le ℣. 28. — *In diebus suis non prosperabitur,* il sera malheureux tout le temps de la vie.

Chap. xxiii. — 1. — Les huit premiers versets de ce chapitre sont dirigés contre les chefs du peuple d'Israël et sont la conclusion de la prophétie contre les rois qui remplit le chapitre xxiiᵉ. — *Pastoribus.* Il ne s'agit pas encore des pasteurs d'Israël, mais des mauvais pasteurs en général; la malédiction générale prononcée ici contre ceux-ci ne sera appliquée aux autres que dans le ℣. 2. — *Gregem pascuæ meæ,* le troupeau que je nourris, מרעית, a en effet ce sens, Cfr. Os. xiii, 6, aussi bien que celui d'endroit où le troupeau se nourrit, Cfr. plus bas, xxv, 36, et Ps. lxxx, 1. Le peuple appartient à Dieu et ceux qu'il met à sa tête doivent s'inspirer des vues et des intentions divines, Cfr. sur tout ce sujet, Ezéch. xxxiv, 2 et suiv.

2. — *Pastores qui pascent populum meum.* Les rois impies qui, au lieu de suivre les exemples de David, leur aïeul, ont conduit le peuple à sa perte. — *Dispersistis gregem meum...* Cfr. dans Jean, x, 11, la parabole du bon pasteur et du mercenaire. — *Non visitastis eos,* vous n'avez pas eu le soin que vous deviez en avoir. — *Malitiam studiorum vestrorum,* litt. « la méchanceté de vos actions », Dieu les visitera dans sa colère, Cfr. Exod. xxxii, 34.

3. — *Congregabo.* Les pasteurs à qui le troupeau était confié l'ont dispersé; Dieu le réunira à son tour, à la fin de l'exil. Tel est le sens littéral de cet endroit, tel que l'exposent les rabbins, Théodoret, Hugues de Saint-Cher, Sanchez, etc. S. Jérôme, Raban Maur,

quas ejecero eos illuc ; et convertam eos ad rura sua ; et crescent et multiplicabuntur.

4. Et suscitabo super eos pastores, et pascent eos; non formidabunt ultra, et non pavebunt; et nullus quæretur ex numero, dicit Dominus,

Supr. 3, 15.

5. Ecce dies veniunt, dicit Dominus ; et suscitabo David germen justum et regnabit rex, et sapiens erit ; et faciet judicium et justitiam in terra.

Isai. 4, 2 *et* 40, 11 *et* 45, 8; *Infr.* 33, 14 ; *Ezech.* 34, 12; *Dan.* 9, 24; *Joan.* 1, 45

6. In diebus illis salvabitur Juda, et Israel habitabit confidenter ; et

dans lesquelles je les aurai chassés, je les ramènerai à leurs champs, et ils croîtront et se multiplieront.

4. Je leur susciterai des pasteurs qui les paîtront. Ils n'auront plus ni crainte ni épouvante, et il ne s'en perdra plus de leur nombre, dit le Seigneur.

5. Les jours viennent, dit le Seigneur, où je susciterai à David un germe juste; un roi règnera et il sera sage, il fera l'équité et la justice sur la terre.

6. En ces jours-là Juda sera sauvé, Israël habitera avec confiance, et

---

Cornelius a Lapide l'appliquent à la conversion des Juifs, au temps de Notre-Seigneur. Les pasteurs du ℣. 4 sunt, dans cette interprétation, les apôtres. — *Reliquias gregis mei.* La destruction ne sera pas absolue. Cfr. Is. VI, 13, X, 21 ; Ezech. XX, 34, etc. Il n'y a pas promesse de retour pour les rois ; mais c'est envers le peuple seul, égaré par ses chefs, que Dieu s'engage. — *De omnibus terris...* toutes les provinces de l'empire babylonien où ils auront été dispersés. — *Convertam eos ad rura sua*, vers l'endroit où les troupeaux se reposent. Dans l'hébreu la métaphore continue. — *Crescent et multiplicabuntur.* Cfr. III, 16.

4. — *Suscitabo*, au retour de l'exil, ou aux temps évangéliques, si l'on adopte l'opinion reproduite plus haut. — *Pastores*, Zorobabel, Esdras, Néhémie, figures de Notre-Seigneur, avec lequel seul, dit Faussett, la prophétie s'est pleinement réalisée. — *Non formidabunt*... le troupeau, mal gardé par les bergers est assailli et dévoré par les bêtes sauvages, Cfr. Ezech. XXXIV, 8. — *Nullus quæretur ex numero.* ולא יפקדו, il n'en manquera pas, de ceux qui seront revenus. C'est ainsi que Notre-Seigneur dira : « Quos dedisti mihi, non perdidi ex eis quemquam », Jean, XVIII, 9.

5. — Ici l'horizon prophétique s'élargit, et de la restauration incomplète que les quatre précédents versets nous ont montrée, Jérémie passe à une restauration plus complète et plus admirable. — *Ecce dies veniunt.* Keil ne voit dans ces deux versets qu'une répétition des promesses précédentes ; mais cette explication est incomplète. Le prophète annonce ici ces jours où sera accompli le grand espoir de la nation, et où la prospérité partielle, procurée par des chefs tels qu'Esdras et Néhémie, sera pleinement réalisée sous un roi de la famille de David. — *Suscitabo David germen justum.* Le Messie, dont le royaume durera éternellement. « Inducitur pastor pastorum, et princeps principum et rex regum, et Dominus dominantium, Christus videlicet salvator noster, qui proprie est germen justum, sive oriens justus, de quo legimus : Orietur in diebus ejus justitia, Ps. LXXI, 7 ». S. Jérôme. Il ne peut s'agir en effet ici de Zorobabel, comme l'a prétendu Grotius, mais du Messie, et le Targum l'expliquait déjà ainsi : tous les auteurs juifs, dit Vatable, l'entendent de même. Cfr. Is. IV, 2, et la note sur cet endroit. — *Regnabit rex.* Il règnera dans toute la perfection qu'un roi peut atteindre, et beaucoup plus glorieusement que David et Salomon eux-mêmes. — *Et sapiens erit.* Suivant quelques commentateurs, l'hébreu signifie : il sera heureux dans ses entreprises ; mais Keil rejete ce sens, qui n'est pas justifié par l'usage. Cfr. I Cor. I, 30. « factus est sapientia nobis a Deo. » — *Faciet judicium*... C'est ce que II Rois, VIII, 15, disent de David, en termes que Jérémie reproduit. Cfr. Ps. LXXI, 2 ; Is. IX, 7, XXXII, 1, 18. « Et faciet, inquit, etc. Non enim Pater judicat quemquam, sed omne judicium dedit Filio. » S. Jérôme.

6. — *Salvabitur Juda et Israel habitabit confidenter.* Non-seulement Juda sera sauvé, mais les bénédictions se répandront aussi sur les dix tribus, et tout le peuple de Dieu sera également l'objet de ses soins. Faussett suppose que cette prédiction n'est pas encore réalisée et qu'elle ne le sera que lorsque les Juifs convertis habiteront de nouveau la Judée, devenue plus florissante qu'à aucun temps de son histoire. Il est évident qu'il faut donner

voici le nom dont ils l'appelleront : le Seigneur notre Juste.

7. C'est pourquoi les jours viennent, dit le Seigneur, et on ne dira plus : Vive le Seigneur qui a tiré les enfants d'Israël de l'Egypte;

8. Mais : Vive le Seigneur qui a tiré et ramené les enfants de la maison d'Israël de la terre de l'aquilon, et de tous les pays où je les avais chassés, et ils habiteront dans leur pays.

hoc est nomen quod vocabunt eum, Dominus justus noster.

Deut. 33, 28.

7. Propter hoc ecce dies veniunt, dicit Dominus, et non dicent ultra : Vivit Dominus, qui eduxit filios Israel de terra Ægypti :

8. Sed : Vivit Dominus, qui eduxit et adduxit semen domus Israel de terra aquilonis, et de cunctis terris, ad quas ejeceram eos illuc; et habitabunt in terra sua.

Supr. 16, 14.

à la prophétie un sens spirituel, et qu'elle a été accomplie lors de la fondation de l'Eglise, où les fidèles vivent en paix sous la conduite du Christ, pasteur plein de fermeté et de douceur. Cette sécurité et cette paix, dit Cornelius a Lap., Isaïe les a déjà prédites, II, 4, XI, 6, etc. — *Hoc est nomen quod vocabunt eum.* L'hébreu a été rendu de différentes manières selon les voyelles qu'on a lues. Généralement on s'accorde à le traduire : « tel est le nom dont il, c'est-à-dire Jéhovah, l'appellera », ou : « dont on l'appellera », en se servant d'une expression indéfinie fréquente dans la Bible. S. Jérôme a suivi ce second sens; les LXX le premier : ὃ καλέσει αὐτὸν κύριος. Il n'y a aucune raison de supposer, avec quelques polémistes du moyen âge, tels que Martini et Galatin, que la leçon actuelle est due au désir des Juifs d'affaiblir les preuves de la divinité du Messie, puisque les LXX ont suivi cette leçon, ainsi que beaucoup de Juifs. — *Eum.* Depuis l'antiquité la plus grande, on a vu dans la personne dont il est ici question le germe de justice du ℣. 5; aucune autre interprétation n'est conforme au bon sens et à la grammaire; Hitzig le reconnaît, ainsi que beaucoup d'autres commentateurs. Mais Ewald, Graf, Nægelsbach, Reuss, prétendent qu'à cause de XXXIII, 16, où Jérémie donne le même nom à Jérusalem, c'est Israël qui est désigné ici. Mais ils font violence à la grammaire, et le passage auquel ils se refèrent n'a aucune force dans le cas présent Comme le remarquent Keil et Faussett, et comme nous l'avons plusieurs fois fait remarquer, « son nom sera » équivaut, dans le langage des prophètes, à « il sera réellement ». — *Dominus justus noster*, LXX : Ἰωσεδέκ. יהוה צדקנו, « Jéhovah est notre justice », ou, selon Rosenmüller, « Jéhovah est notre salut », en comparant Is. XLVIII, 18, LXI, 10, LXII, 1, 2. Jéhovah, le nom incommunicable, appliqué aux choses créées n'exprime que le rapport particulier, la connexion spéciale qu'elles ont avec Dieu, Gen. XXIII, 14, Exod. XVII, 15; mais, ici où il est appliqué au Messie, il exprime sa divinité, qui se manifeste à notre égard par la justification que nous valent ses mérites. Cfr. I Tim. III, 16. — *Noster* indique son humanité, qui apparaît aussi en ce qu'il est un germe suscité à David, et de là lui vient son titre : fils de David, Cfr. Matt. XLII, 45. *Justus* marque sa divinité parce que Dieu seul a le pouvoir de justifier; Cfr. Is. XLV, 17, 24, 25, Rom. IV. 5. Hengstenberg, suivi par Keil et Payne Smith, croit que « Jéhovah Zidqenou » signifie plutôt : celui par qui Jéhovah opère la justice; car XXXIII, 16, Jérusalem reçoit la même appellation à cause de la justice qui sera opérée en elle et par elle, c'est-à-dire dans l'Eglise et par l'Eglise. Suivant cette interprétation, justice (justus) ne veut plus dire ici justification, mais la sainteté personnelle que le Saint-Esprit produit après la justification. Cette interprétation contient ainsi, quoique d'une manière moins directe, la divinité du Messie. Nous préférons celle des anciens commentateurs.

7-8. — Ces deux versets sont placés par les LXX à la fin du chapitre; ce qui a fait croire à Hitgig et à Graf qu'ils n'existaient pas dans l'original; hypothèse qui ne repose, dit Keil, sur rien de sérieux. Ces deux versets sont une reproduction littérale de XVI, 14, 15. Jérémie a l'habitude de se répéter souvent. La rédemption du monde par le Messie sera une œuvre bien plus glorieuse pour Dieu que toutes les grandes merveilles qu'il avait faites en faveur du peuple hébreu. « Cujus (capituli) hic sensus est. quod nequaquam per Moysen populus Dei Ægypto liberetur, sed per Jesum Christum de omni orbe terrarum, in quem dispersus fuerat. Quod ex parte et nunc completur in mundo, et ex toto complebitur, quando de Oriente et Occidente, septentrione et meridie venient et discumbent cum Abraham, Isaac et Jacob, Matt. VIII.

9. Ad prophetas : Contritum est cor meum in medio mei, contremuerunt omnia ossa mea; factus sum quasi vir ebrius, et quasi homo madidus a vino, a facie Domini, et a facie verborum sanctorum ejus.

10. Quia adulteris repleta est terra, quia a facie maledictionis luxit terra, arefacta sunt arva deserti ; factus est cursus eorum malus, et fortitudo eorum dissimilis.

11. Propheta namque et sacerdos polluti sunt; et in domo mea inveni malum eorum, ait Dominus.

9. Aux prophètes : Mon cœur s'est brisé au milieu de moi-même; tous mes os ont tremblé. Je suis devenu comme un homme ivre, et comme un homme plein de vin, à cause du Seigneur, et à cause de ses paroles saintes.

10. Car la terre est remplie d'adultères; la terre est en deuil à cause de la malédiction; les plaines du désert sont desséchées. Leur allure est devenue mauvaise et leur force n'est pas semblable.

11. Car le prophète et le prêtre sont souillés, et dans ma maison j'ai trouvé leur méchanceté, dit le Seigneur.

---

ut postquam subintraverit plenitudo gentium, tunc omnis Israel salvus fiat. Rom. XI. » S. Jérôme.

c. *Menaces contre les faux prophètes*, (XXIII, 8-40).

9. — *Ad Prophetas.* Titre de cette partie, comme plus bas, XLVI, 2, XLVIII, 1, XLIX, 1, 7, 23, 28. Il correspond au *Væ* prononcé au ℣. 1 contre les mauvais pasteurs. Rosenmüller prétend à tort qu'il faut joindre ces mots aux suivants, et traduire : quant aux prophètes, mon cœur, etc. Les LXX joignent ces mots au ℣. 6. Ces prophètes sont les faux prophètes. — *Contritum est cor meum in medio mei.* Cette expression n'indique pas tant l'angoisse et l'indignation ressenties par Jérémie que sa tristesse et son humiliation. Cfr. Ps. XXXIII, 19, L, 19, LIX, 21 ; Is. LXI, 1. — *Contremuerunt*, litt. : « sont devenus débiles, sans force. » Cfr. Hab. III, 16. — *Quasi vir... a vino.* Sa tristesse, son trouble sont tels qu'il ressemble à un homme qui ne peut plus, à cause de l'ivresse, se tenir sur ses jambes. Il ne s'agit pas ici de l'extase prophétique qui saisit le prophète à la vue des maux qu'il va annoncer et le remplirait comme d'une sainte ivresse. Cette opinion de J. D. Michælis et Faussett est rejetée avec raison par Rosenmüller. — *A facie Domini et... verborum... ejus.* A cause du Seigneur et des arrêts qu'il a portés, non seulement contre les faux prophètes, mais contre ceux qui se laissent séduire par eux, et, dans le cas présent, c'est presque tout le peuple. — Cfr. sur tout ce verset, IV, 19, VIII, 18.

10. — *Adulteris repleta est terra.* Comme III, 8, V, 7, IX, 1, XXIII, 14; Ezech. XXIII, 37, etc., les adultères sont ceux qui abandonnent Dieu pour adorer les idoles. Theodoret et J. D. Michælis pensent que ce sont les faux prophètes qui sont ici traités d'adultères. D'après Payne Smith, il faut donner à ce mot son sens littéral et l'entendre de la grande immoralité qui corrompait alors la Judée. S. Jérôme fait observer que les LXX n'avaient pas ces mots. — *A facie maledictionis*, LXX : ἀπὸ προσώπου τούτων, à cause de la malédiction que l'idolâtrie a attirée sur le pays. Voilà la seconde raison de la tristesse du prophète. Dieu avait bien des fois menacé son peuple de cette malédiction, Deut. XXVIII, 15 et suiv., XXIX, 19 et suiv.; Cfr. XI, 3, 8. — *Luxit terra.* Cfr. Is. XXIX, 4 et suiv. La terre désigne ici non pas la population, mais le sol lui-même, atteint, par la malédiction divine, de sécheresse, Cfr. XII, 4, comme les mots suivants : *arefacta sunt arva...* le font supposer. — *Deserti*, מדבר, non pas un désert stérile, mais un pâturage, comme Joël, II, 22; Ps. LXIV, 13, etc. Cfr. IX, 9. — *Cursus eorum malus*, ils se jettent impétueusement vers le crime, Cfr. Is. LIX, 7; ou mieux : toute leur manière d'agir est mauvaise, comme VIII, 6. — *Fortitudo eorum dissimilis*, elle ne ressemble pas, dit S. Thomas, à celle de leurs ancêtres qui étaient amis de Dieu; mais la traduction littérale est : « leur force n'est pas droite », ou n'a rien de droit, c'est-à-dire ils dirigent toute leur force vers le mal, ils ne sont vaillants que pour mal faire. Le Targum : leurs forts ne prospèreront pas.

11. — *Polluti.* Le prophète et le prêtre qui doivent conduire le peuple et le diriger dans la loi de Dieu sont souillés par leurs crimes, ou sont devenus païens, חנפו, en sacrifiant aux faux dieux. — *In domo mea inveni malum eorum.* Dans le temple même

12. C'est pourquoi leur chemin sera comme un sentier glissant dans les ténèbres, on les poussera, et ils y tomberont; j'amènerai sur eux des maux dans l'année où je les visiterai, dit le Seigneur.

12. Idcirco via eorum erit quasi lubricum in tenebris; impellentur enim, et corruent in ea; afferam enim super eos mala, annum visitationis eorum, ait Dominus.

13. J'ai vu la folie chez les prophètes de Samarie. Ils prophétisaient au nom de Baal, et trompaient mon peuple, Israël.

3. Et in prophetis Samariæ vidi fatuitatem; prophetabant in Baal, decipiebant populum meum Israel.

14. Chez les prophètes de Jérusalem, j'ai vu la ressemblance de l'adultère et la voie du mensonge. Ils ont fortifié les mains des méchants de manière à ce que personne ne se convertisse de sa méchanceté. Ils sont tous pour moi comme Sodome, et les habitants de Jérusalem comme Gomorrhe.

14. Et in prophetis Jerusalem vidi similitudinem adulterantium, et iter mendacii; et confortaverunt manus pessimorum, ut non converteretur unusquisque a malitia sua; facti sunt mihi omnes ut Sodoma, et habitatores ejus quasi Gomorrha.

15. C'est pourquoi voici ce que le Seigneur des armées dit aux Prophètes : Je les nourrirai d'absinthe, et je les abreuverai de fiel, parce que des prophètes de Jérusalem la souillure est sortie sur tout le pays.

15. Propterea hæc dicit Dominus exercituum ad prophetas : Ecce ego cibabo eos absinthio, et potabo eos felle a prophetis enim Jerusalem egressa est pollutio super omnem terram.

Supr. 9, 15.

16. Voici ce que dit le Seigneur des armées : N'écoutez pas les pa-

16. Hæc dicit Dominus exercituum : Nolite audire verba prophe-

---

ils ont sacrifié aux idoles et pratiqué d'infâmes superstitions; Cfr. xi, 15; Ezech. iii, 3 et suiv., IV Rois, xxi, 5. D'après Hitzig, ces paroles condamnent les adultères pratiqués dans le temple. Cfr. I Rois, ii, 22.

12. — *Quasi lubricum...* très-belle image, imitée du Ps. xxxiv, 6. Cfr. Prov. iv, 19 et plus haut, xiii, 16. — *Impellentur,* par leurs passions elles-mêmes et leur entêtement. — *Afferam.....* xi, 23. — *Annum visitationis,* l'année où je les punirai.

13. — *In prohetis Samariæ.* Pour montrer la vanité et l'inutilité de ces prophètes on les compare aux prophètes de Samarie, qui étaient ouvertement idolâtres. — *Fatuitatem,* תִּפְלָה, ce qui est insipide, n'a pas de sel, de là. la folie, ce qui est sans raison, Cfr. Job. i, 22. vi, 6, et Coloss. iv, 6. LXX : ἀνομήματα. — *Prophetabant in Baal,* au nom de Baal; Cfr. ii. 8. — *Decipiebant... Israel,* V. III Rois, xviii, 19 et suiv.

14. — *In prophetis Jerusalem* Ces derniers sont bien plus coupables. — *Similitudinem,* « similia, sive horribilia », dit S. Jérôme, et c'est en effet le vrai sens de l'hébreu שַׁעֲרוּרָה; ces horreurs sont indiquées : — *Adulterantium.* Il faut, dit Rosenmüller, l'entendre ici comme au ℣. 10 de ceux qui adorent les idoles. Payne Smith et d'autres l'entendent de la vie débauchée des faux prophètes. — *Iter mendacii,* litt. « et allant dans le mensonge », c'est-à-dire trompant le peuple par leurs fausses prophéties. Les LXX suivent l'hébreu de plus près : μοιχωμένους καὶ πορευομένους ἐν ψεύδεσιν. — *Confortaverunt manus pessimorum,* au lieu de les ramener à Dieu, ils les fortifient dans leur endurcissement, par leurs flatteries et leurs fausses promesses. Ezéchiel, xiii, 22, leur fait de semblables reproches. — *Omnes ut Sodoma... Gomorrha.* Ils sont aussi coupables aux yeux de Dieu que les habitants de ces deux villes, aussi ils partageront leur sort. Ce ne sont pas seulement les prophètes, mais tous les habitants de la Judée et de Jérusalem que Dieu traitera ainsi. Cfr. Is. i, 9 et suiv. et Deut. xxxii, 32.

15. — *Cibabo... felle,* V. ix, 14 et la note. — *A prophetis enim...* Leurs folles prédictions ont corrompu tout le pays, qui a été ainsi souillé, ℣, 11.

16. — *Nolite audire verba prophetarum.* Comme les faux prophètes, dit Payne Smith,

tarum qui prophetant vobis, et decipiunt vos; visionem cordis sui loquuntur, non de ore Domini.
Infr. 27, 9 *et* 29, 8.

17. Dicunt his, qui blasphemant me : Locutus est Dominus : pax erit vobis, et omni qui ambulat in pravitate cordis sui, dixerunt : Non veniet super vos malum.
Supr. 5, 12 *et* 14, 13.

18. Quis enim affuit in consilio Domini, et vidit et audivit sermonem ejus? quis consideravit verbum illius et audivit?

19. Ecce turbo dominicæ indignationis ingredietur, et tempestas erumpens super caput impiorum veniet. *Infr.* 30, 14

20. Non revertetur furor Domini, usque dum faciat, et usque dum compleat cogitationem cordis sui,

roles des prophètes qui vous prophétisent et qui vous trompent. Ils disent les visions de leur cœur, et non d'après la parole du Seigneur.

17. Ils disent à ceux qui me blasphèment : Le Seigneur a parlé : vous aurez la paix; et à quiconque marche dans la méchanceté de son cœur : Il ne vous arrivera pas de mal.

18. Qui d'entre eux a assisté au conseil du Seigneur, qui l'a vu et a entendu son discours? qui a fait attention à sa parole et l'a écoutée?

19. L'ouragan de la colère du Seigneur va venir, et la tempête déchaînée va tomber sur la tête des impies.

20. La fureur du Seigneur ne s'arrêtera pas, jusqu'à ce qu'il agisse et qu'il accomplisse la pensée de son

---

parlent aussi bien que les vrais au nom de Jéhovah, comment le peuple pourra-t-il les reconnaître et ne pas les écouter? Jérémie répond à cette difficulté en faisant remarquer qu'ils promettent toujours une prospérité et une paix perpétuelles. — *Decipiunt vos*, par ces vaines espérances dont ils les entretiennent sans cesse; V. le verset suiv. et le Ps. LXI, 10. Suivant Gésénius, ils les trompent en les portant au culte des idoles; mais ce sens paraît moins bon. — *Cogitationem cordis sui*, leurs propres inventions, Cfr. XIV, 14. — *Non de ore Domini*. Dieu ne leur a donné aucune mission.

17. — *Dicunt*, hébr. : « ils disent en disant », ils ne cessent de dire audacieusement. — *Locutus est Dominus : Pax erit vobis*! Vous n'avez rien à craindre, car Dieu nous a chargés de vous assurer que vous serez heureux et prospères, Cfr. VI. 14; Ezech. XIII, 10; Zach. X, 2. LXX : τοῖς ἀπωθούμενοις τόν λόγον Κυρίου, leçon suivie par le syriaque et que J. D. Michælis, Hitzig et Graf préfèrent à l'hébreu, suivi par la Vulgate, sans voir qu'elle coupe tout le sens du passage. Si Jérémie ne se sert pas ici de la formule qui précède habituellement les communications de Dieu aux prophètes, כה אמר, et s'il en emploie une autre, c'est justement pour distinguer le langage des faux prophètes, de celui des véritables. Keil. — *In pravitate cordis*, V. III, 17. — *Non veniet super vos malum*, V. des discours semblables des faux prophètes, VI, 14, XIV, 13; Cfr. Mich. III, 11.

18. — *Quis enim affuit*... Nouvelle raison de comprendre que les faux prophètes ne parlent pas par ordre de Dieu. La question posée ici équivaut à une réponse négative, et, comme le dit Hitzig, il faut restreindre aux faux prophètes l'universalité de cette négation. — *Concilio*. סוד. réunion particulière d'amis intimes; c'est dans ce conseil que Dieu communique ses secrets aux vrais prophètes, Am. III, 7; aucun des faux prophètes ne peut y être admis. — *Vidit et audivit*... Le seul ami de Dieu peut obtenir ce privilége. V. Gen. XVIII, 17; Ps. XXIV. 14; Sag. II, 13; Is. XL, 13; Jean, XV, 15; Rom. XI, 34 et suiv., I Cor. II. 16.

19. — Les révélations faites par le ministère de Jérémie sont bien différentes de celles des faux prophètes. — *Turbo dominicæ indignationis egredietur*, litt. : « la tempête de Jéhovah, sa fureur va sortir »; la colère de Dieu est sur le point d'éclater comme une tempête. — *Super caput impiorum*. « Tempestatem venire Babyloniam, et venire non super quoslibet, sed super capita impiorum, vel universi populi, vel eorum qui falsa populo nuntiabant ». S. Jérôme.

20. — *Non revertetur*... Dieu ne s'apaisera pas, et il exécutera sa vengeance contre les impies. — *Cogitationem cordis sui*, les décrets qu'il a portés. — *In novissimis diebus*, l'accomplissement de la période de temps durant laquelle parle Jérémie, selon Hitzig, Graf, Nægelsbach, etc.; le temps de la destruction de Jérusalem, de la punition et de la capti-

cœur. Dans les derniers jours vous comprendrez son conseil.

21. Je n'envoyais pas ces prophètes, et ils couraient d'eux-mêmes; je ne leur parlais pas, et ils prophétisaient.

22. S'ils eussent assisté à mon conseil, et fait connaître mes paroles à mon peuple, je les aurais retirés de leur mauvaise voie et de leurs pensées perverses.

23. Pensez-vous que je ne sois Dieu que de près, dit le Seigneur? ne le suis-je pas de loin?

24. Si quelqu'un se cache dans un lieu secret, ne le verrai-je pas, dit le Seigneur? N'est-ce pas moi qui remplis le ciel et la terre, dit le Seigneur?

25. J'ai entendu ce qu'ont dit ces prophètes qui prophétisent en mon nom le mensonge, et disent : J'ai eu un songe, j'ai eu un songe.

in novissimis diebus intelligetis consilium ejus.

21. Non mittebam prophetas, et ipsi currebant; non loquebar ad eos, et ipsi prophetabant.

Infr. 27, 15 et 29, 9.

22. Si stetissent in consilio meo, et nota fecissent verba mea populo meo, avertissem utique eos a via sua mala, et a cogitationibus suis pessimis.

23. Putasne Deus e vicino ego sum, dicit Dominus? et non Deus de longe?

24. Si occultabitur vir in absconditis; et ego non videbo eum, dicit Dominus? numquid non cœlum et terram ego impleo, dicit Dominus?

25. Audivi quæ dixerunt prophetæ, prophetantes in nomine meo mendacium, atque dicentes : Somniavi, somniavi.

---

vité, d'après S. Jérôme, Rosenmüller, Payne Smith; le temps de la venue du Messie, selon Kimchi et Keil. Les décrets de Dieu ne sont pas limités à la destruction du peuple, ils comprennent tout le plan de la rédemption future, et ce n'est qu'à la fin des temps qu'on pourra comprendre entièrement ses desseins, *consilium ejus*.

21. — *Currebant*. Courir indique le zèle et l'activité qu'on met à une chose, Cfr. Is. LIX, 7, etc. Ils n'ont pas d'ordre à porter et ils courent comme s'ils en avaient. — *Prophetabant*, Targum : ils prophétisent le mensonge.

22. — *Si stetissent*, comme ils s'en vantent. — *Nota... populo meo*, ce qui est la mission du vrai prophète. — *Avertissem utique eos...* « Cum enim semel se tradiderint falsi doctores mendaciis atque perjuriis et mortibus deceptorum, non pedetentim, nec considerato gradu, sed præcipites currunt ad interitum et suum et eorum quos deceperint ». S. Jérôme. L'hébreu au lieu d'*avertissent*, a : וישיבום, « ils auraient détourné », ce qui ferait retomber toutes les fautes du peuple sur les faux prophètes.

23. — *Deus e vicino... non Deus de longe?* Suis-je un Dieu confiné dans le ciel, occupé seulement de ce qui l'entoure, et ignorant ce qui se passe sur la terre? Pensez-vous que je ne m'occupe plus de vous et que je ne connais pas les péchés que vous croyez cachés? ou bien : Pensez-vous que, comme les hommes, je ne voie que ce qui est présent et que je ne connaisse pas l'avenir? Dieu répond ainsi à la pensée des faux prophètes qui s'imaginaient que Dieu ne s'occupait pas de leurs actions, et considéraient sa puissance comme très-limitée. Au contraire, quoique invisible, et hors de la portée des hommes, il est présent partout. Cfr. Ps. CXXXVIII, 7-12; Job. XI, 8, 9, Amos, IX, 3-4; Act. XVII, 27.

24. — *Si occultabitur... non videbo eum*; question qui complète et explique le verset précédent, Cfr. Ecclis. XXIII, 27; Hebr. IV, 13. — *Cœlum et terram ego impleo*, Dieu remplit le monde de son omniscience, de son pouvoir, de sa providence, Cfr. III Rois, VIII, 27. « Omnibus enim et præcipue sanctis appropinquat Deus, quomodo si vestimentum adhæreat cuti ». S. Jérôme.

25. — *Audivi... mendacium*. Dieu a donc entendu les mensonges des faux prophètes. — *Dicentes*. Prétendant avoir reçu les ordres de Dieu, ces faux prophètes s'écrient : — *Somniavi, somniavi*, חלמתי, j'ai eu des songes pendant lesquels l'inspiration divine m'est survenue; Dieu m'a fait une révélation dans un songe. Comme ce moyen a été plusieurs fois employé par Dieu pour faire connaître sa volonté, Nombr. XII, 6; I Rois XXVIII, 6, 15; Joel, III, 1; Dan. VII, 1; Cfr. Matt. I, 20, etc., les faux prophètes pouvaient ainsi se faire écouter du peuple; car personne ne pouvait les réfuter, lorsqu'ils disaient :

26. Usquequo istud est in corde prophetarum vaticinantium mendacium, et prophetantium seductiones cordis sui?

27. Qui volunt facere ut obliviscatur populus meus nominis mei propter somnia eorum, quæ narrat unusquisque ad proximum suum, sicut obliti sunt patres eorum nominis mei propter Baal.

28. Propheta qui habet somnium, narret somnium; et qui habet sermonem meum, loquatur sermonem meum vere; quid paleis ad triticum, dicit Dominus?

29. Numquid non verba mea sunt quasi ignis, dicit Dominus, et quasi malleus conterens petram?

30. Propterea ecce ego ad prophetas, ait Dominus, qui furantur verba mea unusquisque a proximo suo.

26. Jusqu'où cela ira-t-il dans le cœur des prophètes qui prophétisent le mensonge, qui prophétisent les séductions de leur cœur;

27. Qui veulent faire oublier à mon peuple mon nom à cause de leurs songes qu'ils se racontent l'un à l'autre, comme leurs pères ont oublié mon nom à cause de Baal?

28. Que le prophète qui a un songe raconte ce songe. Que celui qui reçoit ma parole, annonce ma parole fidèlement. Quelle comparaison y a-t-il entre la paille et le blé, dit le Seigneur?

29. Est-ce que mes paroles ne sont pas comme du feu, dit le Seigneur, et comme un marteau qui brise la pierre?

30. C'est pourquoi je vais m'en prendre aux prophètes, dit le Seigneur, qui volent mes paroles chacun à son voisin.

---

j'ai eu un songe prophétique. Wordsworth remarque que Dieu ne s'est pas servi des songes pour communiquer avec Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, ou aucun des prophètes en face desquels se levaient de faux prophètes; xxxi, 26 peut cependant contredire cette remarque.

26. — *Usquequo...* Jusqu'à quand, s'écrie Jérémie, irrité contre ces faiseurs de prophéties, jusqu'à quand continueront-ils d'annoncer le mensonge? selon d'autres commentateurs, c'est Dieu qui continue de parler, et qui se demande jusqu'à quand il supportera de pareilles iniquités. — *Seductiones cordis sui*, les fraudes qu'ils ont conçues et par lesquelles ils séduisent le peuple.

27. — *Qui volunt...* L'interrogation continue en hébreu : veulent-ils me faire oublier de mon peuple? — *Quæ narrat... ad proximum suum*, non pas un faux prophète à un autre faux prophète, mais le faux prophète à ses amis et aux dupes qui l'entourent. — *Propter Baal*, dont ils avaient fait leur Dieu, Jug. III, 7; I Rois, XII, 9 et suiv. etc. Cfr. II, 8.

28. — *Qui habet somnium narret somnium*, comme un songe ordinaire, sans lui attribuer l'autorité d'une communication divine. Ce songe ordinaire est opposé à la parole de Dieu, *sermonem meum*. — *Loquatur vere*, tel qu'il l'a reçu et sans y rien modifier, sans y rien mettre du sien. — *Quid paleis ad triticum?* Ces rêves diffèrent autant de la parole de Dieu que la paille du froment. Jarchi : qu'a de commun le mensonge avec la vérité?

29. — *Verba mea sunt quasi ignis*. La parole de Dieu pénètre les âmes et les échauffe puissamment. Cfr. Hebr. IV. 12. « Meus, inquit, sermo nuntiat futura supplicia, ut deterreat homines a peccando. » S. Jérôme. Mais ici cette phrase est relative à ce qui précède : comme le feu consume la paille, ainsi ma parole consumera les faux prophètes. Cfr. Matt. III, 12. — *Quasi malleus conterens petram*. Ma parole, qui est un froment, une nourriture pour mes prophètes et pour les auditeurs, est non seulement un feu, mais un marteau, c'est-à-dire une force destructive, qui anéantit les faux prophètes et leurs adhérents. Fausset. Cfr. L, 23; Nah. I, 6. La parole de Dieu peut surmonter les résistances les plus obstinées. LXX : ὡς πέλεκυς.

30. — *Propterea*, à cause des crimes des faux prophètes. — *Ego ad prophetas*, je me tourne contre ces menteurs; le Targum : j'envoie ma colère contre ces prophètes de mensonge. Cfr. Ezech. v. 8. — *Qui furantur verba mea...* Ils volent aux vrais prophètes quelques-unes de leurs prédictions ou de leurs remontrances, et les mêlent avec leurs mensonges pour qu'on y ait confiance, ou bien ils les interprètent d'une manière favorable à leurs erreurs, comme on verra plus bas,

31. Je m'en prends aux prophètes, dit le Seigneur, qui se servent de leur langue, et qui disent : le Seigneur dit.

32. Je m'en prends aux prophètes, dit le Seigneur, qui ont des songes mensongers, qui les racontent et qui séduisent mon peuple par leur mensonge et par leurs miracles, quoique je ne les aie pas envoyés, et que je ne leur aie pas donné de mandats et qui n'ont servi de rien à ce peuple, dit le Seigneur.

33. Si donc ce peuple, ou un prophète, ou un prêtre t'interrroge, et te dit : Quel est le fardeau du Seigneur ? Tu lui diras : C'est vous le fardeau, et je vous jetterai, dit le Seigneur.

31. Ecce ego ad prophetas, ait Dominus, qui assumunt linguas suas, et aiunt : Dicit Dominus.

32. Ecce ego ad prophetas somniantes mendacium, ait Dominus, qui narraverunt ea, et seduxerunt populum meum in mendacio suo, et in miraculis suis cum ego non misissem eos, nec mandassem eis qui nihil profuerunt populo huic, dicit Dominus.

33. Si igitur interrogaverit te populus iste, vel propheta, aut sacerdos, dicens : Quod est onus Domini ? dices ad eos : Vos estis onus ; projiciam quippe vos, dicit Dominus.

---

xxviii, 1 et suiv., agir Hananie. Jarchi et Kimchi, suivis par Keil, etc. « Semper imitatur mendacium veritatem, et, nisi habuerit aliquam similitudinem recti, decipere non potest innocentes ». S. Jérôme.

31. — *Ego ad prophetas.* Voici le second motif de la colère de Dieu contre les faux proph ètes.—*Assumunt linguas suas.* הלקחים לשונם, expression qui ne se rencontre qu'ici et dont l'interprétation est assez difficile. La traduction littérale est : « qui prennent leurs langues » ; et le sens le plus probable : ils se servent de leur langue pour attribuer à Dieu les faux oracles qu'ils prononcent. D'après Nicolas de Lyre et Maldonat, il faudrait traduire : ils prennent la langue d'eux, c'est-à-dire des vrais prophètes, ils feignent d'être de vrais prophètes et de parler au nom de Dieu. LXX : τοὺς ἐκβάλλοντας προφητείαν γλώσσῃ. Le Targum : qui prophétisent selon le désir de leurs cœurs. — *Aiunt : dicit Dominus.* LXX : νυστάζοντας νυσταγμὸν ἑαυτῶν. Cfr. Ps. lxxv, 6.

32. — *Ego ad prophetas.* Troisième motif de la colère de Dieu. — *Somniantes mendacium* ; V. plus haut, ℣. 25. — *In miraculis suis*, dans les choses merveilleuses qu'ils se vantent d'avoir vues ou opérées ; mais l'hébreu a simplement : בפחזותם, « dans leur jactance », ou suivant quelques commentateurs, dans leur légèreté ; LXX : ἐν τοῖς πλάνοις αὐτῶν *Non misissem eos...* V. plus haut, ℣. 21. — *Nihil profuerunt populo huic*, litt. : ils ne serviront de rien à ce peuple.

33. — *Te*, le prophète Jérémie. — *Onus Domini*, משא qui a le double sens d'oracle et de fardeau. En demandant quel est le fardeau du Seigneur, le peuple, les prêtres et les faux prophètes interrogent Jérémie pour savoir ce que Dieu veut encore leur révéler, quoiqu'ils le sachent depuis longtemps. Mais ils se servent d'un terme ironique et montrent ainsi qu'ils se moquent des menaces de Dieu. — *Vos estis onus.* A cette question ironique, Jérémie, par ordre de Dieu, répond d'une manière sérieuse : vous êtes pour le Seigneur un fardeau pesant dont il se débarrassera bientôt. L'hébreu massoréthique doit se traduire un peu différemment ; mais Reuss, se fondant sur les LXX, et coupant autrement les mots sans rien changer au texte primitif, approuve la traduction de la Vulgate qui est ici conforme aux LXX. S. Jérôme explique très-bien ce verset : « Quia prophetæ solebant populo peccatori tristia nunciare, et comminari supplicia, ut eos retraherent ad pœnitentiam, clemens autem et miserator Dominus diu sententiam differebat, putabat deceptus populus et pseudoprophetarum fraude seductus, non ventura, quæ Deus minabatur, et rem severam in ludum et jocum verterant, prophetantibusque prophetis quasi irridentes dicebant : rursum hic videt pondus et onus Domini. Atque ita fiebat ut nequaquam ultra visio, sed per jocum atque derisum onus et pondus appellaretur. Præcipit ergo Dominus, ut sive populus, sive propheta, sive sacerdos interrogaverint Jeremiam, quid sit pondus, vel quæ assumptio Domini ? respondeat iis et dicat : vos estis onus et vos assumptio ; assumam enim vos et projiciam, allidamque et interire faciam. »

34. — Nouvelle explication de la réponse de Dieu ; ce fardeau, Dieu le fera tomber sur chacun de ceux qui oseront faire cette question. — *Visitabo.* Puisque Dieu punira ceux

34. Et propheta, et sacerdos, et populus qui dicit : Onus Domini; visitabo super virum illum, et super domum ejus.
35. Hæc dicetis unusquisque ad proximum, et ad fratrem suum : Quid respondit Dominus? et quid locutus est Dominus?
36. Et onus Domini ultra non memorabitur; quia onus erit unicuique sermo suum; et pervertistis verba Dei viventis, Domini exercituum Dei nostri.

37. Hæc dices ad prophetam : Quid respondit tibi Dominus? et quid locutus est Dominus?
38. Si autem onus Domini dixeritis; propter hoc hæc dicit Dominus : Quia dixistis sermonem istum : Onus Domini; et misi ad vos, dicens : Nolite dicere : Onus Domini.

39. Propterea ecce ego tollam vos portans, et derelinquam vos, et civitatem quam dedi vobis et patribus vestris, a facie mea.

40. Et dabo vos in opprobrium sempiternum, et in ignominiam æternam, quæ nunquam oblivione delebitur.

Supr. 20, 11.

34. Et le prophète, le prêtre, le peuple qui dit : Quel est le fardeau du Seigneur? Je visiterai cet homme et sa maison.
35. Voici ce que vous direz, chacun à son prochain et à son frère : Qu'a répondu le Seigneur, et qu'est-ce qu'a dit le Seigneur?
36. Et on ne parlera plus du fardeau du Seigneur, car la parole de chacun sera son propre fardeau; et parce que vous avez perverti les paroles du Dieu vivant, du Seigneur des armées, notre Dieu.
37. Tu diras au prophète : Que t'a répondu le Seigneur? et qu'est-ce qu'a dit le Seigneur?
38. Si vous dites : Le fardeau du Seigneur, à cause de cela, le Seigneur dit : Parce que vous avez dit ces mots : fardeau du Seigneur, et que je vous ai envoyé dire : Ne dites pas : fardeau du Seigneur.
39. C'est pourquoi je vous prendrai moi-même, je vous emporterai. et je vous abandonnerai loin de moi, vous et la ville que j'ai donnée à vous et à vos pères.
40. Je vous rendrai l'objet d'un opprobre éternel, et d'une ignominie éternelle, que l'oubli n'effacera jamais.

---

qui emploient le mot de fardeau, c'est qu'ils s'en servent d'une manière ironique.

35. — Dieu apprend aux Juifs comment ils devront s'enquérir de ses paroles, et avec quel respect ils devront parler des prophéties. — *Respondit*, quand on a consulté le Seigneur. — *Quid locutus est*, ce qu'il fait annoncer, sans avoir été consulté préalablement.

36. — *Onus... memorabitur*. Ne vous servez plus de ce mot à l'avenir. — *Onus... unicuique sermo suus*. Ceux qui se moquent des paroles du Seigneur seront punis à cause de ces discours irrévérencieux. — *Pervertistis*, vous avez tourné en ridicule. — *Dei viventis*. Dieu n'est pas insensible comme les idoles; il vit et il saura punir ceux qui contreviennent à ses ordres. Cfr. x, 10.

37. — Nouvelle indication donnée aux Juifs sur la manière dont ils devront s'informer de la volonté de Dieu.

38. — *Si autem dixeritis...* Si, malgré tous ces avertissements vous persistez à vous servir du mot dont je vous défends l'usage, je vous punirai de la manière indiquée dans le verset suivant.

39. — *Tollam vos portans*, litt. « je vous oublierai en vous oubliant », c'est-à-dire je vous oublierai entièrement. Les LXX, la Vulgate, le Syriaque ont rendu l'hébreu comme s'il était écrit par un *Sin* au lieu du *Schin*, que porte le texte massoréthique. Cette leçon est approuvée par Ewald, Hitzig, Graf, Nægelsbach, etc. Elle offre en effet un sens plus satisfaisant : je vous emporterai comme un fardeau jusqu'à Babylone. Ainsi leurs moqueries retomberont sur leurs têtes. — *Derelinquam*, litt. : « je vous chasserai, je vous frapperai. — *A facie mea*, de devant moi, est gouverné par *derelinquam*.

40. — Cfr. xx, 11.

CHAPITRE XXIV

Vision des deux corbeilles de figues, les unes bonnes, les autres mauvaises. (ꝟꝟ. 1-3). — Les bonnes figues représentent les Juifs captifs à Babylone, (ꝟꝟ. 4-7). — Les mauvaises figurent Sédécias et la population restée en Judée, (ꝟ. 8). — Annonce du traitement porté contre ces derniers, (ꝟꝟ. 9-10).

1. Le Seigneur me montra et je vis deux paniers de figues devant le temple. C'était après que Nabuchodonosor roi de Babylone eut déporté de Jérusalem Jéchonias fils de Joakim roi de Juda, avec ses princes, les charpentiers et les forgerons, et qu'il les eut emmenés à Babylone.

2. L'un des paniers était plein de bonnes figues, comme sont habituellement les figues de la première

1. Ostendit mihi Dominus; et ecce duo calathi pleni ficis, positi ante templum Domini, postquam transtulit Nabuchodonosor rex Babylonis Jechoniam filium Joakim regem Juda, et principes ejus, et fabrum, et inclusorem de Jerusalem, et adduxit eos in Babylonem.

2. Calathus unus ficus bonas habebat nimis ut solent ficus esse primi temporis; et calathus unus fi-

---

d. *Allégorie des deux corbeilles de figues*, (xxiv).

Chap. xxiv. — 1. — *Ostendit mihi Dominus,* formule semblable à celles d'Amos, vii, 1, 4, 7, viii, 1. C'est probablement une vision purement spirituelle, à laquelle le corps n'a pas part. — *Calathi*, litt. « outres », par extension vases profonds et ainsi corbeilles; il y a unanimité parmi les interprètes sur ce point. Ces deux corbeilles sont des symboles du peuple paraissant devant le Seigneur, lorsque celui-ci désire le rencontrer. Cfr. Exod. xxix, 43. — *Positi ante templum Domini.* La loi ordonnait d'apporter au temple et d'offrir à Dieu les prémisses des fruits, Exod. xxiii, 19; Deut. xxvi, 2; mais ici ils ne sont que pour donner occasion à la prophétie. — *Postquam transtulit Nabuchodonosor... Jechoniam.* IV Rois, xxiv, 11-16. Nous avons ici la date de cette prophétie : c'est probablement peu après cette déportation, et au commencement du règne de Sédécias, imposé comme roi de Juda par Nabuchodonosor, qu'elle doit se placer. C'est en 598, avant Notre-Seigneur, d'après la chronologie généralement adoptée. — *Fabrum et inclusorem.* Le sens du premier de ces mots est clair : il désigne en général tout ouvrier qui travaille le bois, la pierre, etc., et ici probablement le charpentier; mais le second a été l'objet de différentes interprétations. Suivant S. Jérôme, suivi par Hugues de Saint-Cher, Nicolas de Lyre, etc., il désigne le joaillier, celui qui enferme des pierres précieuses ou des perles dans l'or et l'argent. « Quæ ars apud barbaras nationes pretiosissima est », S. Jérôme. Pour Vatable, c'est l'ingénieur, au courant de ce qui concerne la fortification des villes et des camps. Les LXX : δεσμώτας; le syriaque : les soldats. le Targum, suivi par Jarchi : les potiers. Il est plus probable que מסגר désigne simplement les forgerons, les ouvriers capables, à un moment, de fournir des armes au peuple vaincu et porté à se révolter. Cfr. I Rois, xiii, 19.

2. — *Ficus bonas... primi temporis.* Ces figues précoces qui murissent au commencement de l'été sont les plus recherchées non pas seulement à cause de leur goût délicat, mais aussi à cause de leur rareté: Cfr. Is. xxviii, 4; Mich. vii, 1; Os. ix, 10. Cette comparaison sert à rehausser encore la bonté de ces figues. Elles représentent Jéchonias et ceux qui ont été transportés avec lui à Babylone. — *Eo quod essent malæ,* mauvaises, ou pas encore mûres ou déjà gâtées. Ces mauvaises figues représentent Sédécias et les Juifs obstinés et endurcis restés dans le pays, ꝟ. 8 et suiv. Le but de la prophétie est d'encourager ceux qui étaient exilés et d'humilier les Juifs restés en Judée, portés orgueilleusement à se croire meilleurs que leurs compatriotes transportés, et à abuser de l'indulgence de Dieu. « Duos cophinos... quidam interpretantur in Lege et in Evangelio, Synagoga et Ecclesia; et Judæorum populo et christianorum; gehenna et regno cœlorum, quorum alterum ad supplicium pertinet peccatorum, alterum ad sanctorum habitaculum. Sed nos scientes... unum esse utriusque testamenti

eus habebat malas nimis, quæ comedi non poterant, eo quod essent malæ.

3. Et dixit Dominus ad me : Quid tu vides, Jeremia, et dixi : Ficus, ficus bonas, bonas valde; et malas, malas valde, quæ comedi non possunt, eo quod sint malæ.

4. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

5. Hæc dicit Dominus Deus Israel : Sicut ficus hæc bonæ; sic cognoscam transmigrationem Juda, quam emisi de loco isto in terram Chaldæorum, in bonum.

6. Et ponam oculos meos super eos ad placandum, et reducam eos in terram hanc; et ædificabo eos, et non destruam; et plantabo eos, et non evellam.

7. Et dabo eis cor ut sciant me, quia ego sum Dominus; et erunt mihi in populum, et ego ero eis in Deum; quia revertentur ad me in toto corde suo.

Supr. 7, 23; *Infr.* 29, 17.

saison, et l'autre était plein de figues mauvaises, qui ne pouvaient se manger, parce qu'elle ne valaient rien.

3. Et le Seigneur me dit : Que vois-tu, Jérémie? Et je dis : des figues, dont les unes sont bonnes et très-bonnes, et les autres sont mauvaises et très-mauvaises, et on ne peut les manger, parce qu'elles sont mauvaises.

4. La parole du Seigneur me fut encore adressée en ces termes :

5. Voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël : Comme ces figues bonnes, ainsi je considère en bien l'émigration de Juda que j'ai envoyée de ce lieu dans le pays des Chaldéens.

6. Je jetterai les yeux sur eux avec miséricorde, et je les ramènerai dans ce pays; je les édifierai. et je ne les détruirai pas; je les planterai, et je ne les arracherai pas.

7. Je leur donnerai un cœur, pour qu'ils me connaissent, que je suis le Seigneur. Ils seront mon peuple, et je serai leur Dieu; parce qu'ils reviendront à moi de tout leur cœur.

Deum, vel ad eos magis referamus, qui in adventu Domini salvatoris crediderunt et non crediderunt ; ut qui a scribis et sacerdotibus concitati clamaverunt, dicentes : Crucifige, crucifige talem, sint calathus ficorum malorum; qui vero post ascensionem ejus de populo crediderunt, ab bonas ficus et ad calathum, cophinumque optimum referantur ». S. Jérôme.

3. — *Et dixit... quid tu vides.* Cette question n'est faite que pour appeler encore davantage l'attention sur l'objet de la vision, et aussi pour donner l'occasion d'expliquer ce qu'elle signifie.

5. — *Cognoscam transmigrationem Juda... in bonum.* De même que tu approuves, que tu regardes avec plaisir les bonnes figues, de même je regarderai avec plaisir, j'approuverai et consolerai la pénitence des exilés, je leur serai favorable. Les deux derniers mots *in bonum* doivent être joints à *cognoscam* dont ils déterminent en effet le sens. — *Transmigrationem Juda*, telle que le ℣. 1 la décrit.

6. — *Ad placandum*, litt. « en bien », comme au verset précédent. S. Jérôme avait aussi traduit « in bonum ». — *Reducam eos.* Evilmérodach tira en effet Jéchonias de captivité. — *Ædificabo eos...* Cfr. I, 10, XLV, 4; Amos, IX, 11. Planter et bâtir les captifs ce n'est pas seulement leur rendre leur patrie, mais, comme l'indique le verset suivant, les convertir et les régénérer spirituellement. Remarquons qu'Ezéchiel était du nombre de ces exilés. L'application entière de cette prophétie n'aura lieu qu'avec le christianisme.

7. — *Dabo eis cor ut sciant me.* Cfr. Ez ch. XI, 19 Leur cœur éclairé par le malheur reconnaîtra le vrai Dieu, *quia ego Dominus*, et ne l'oubliera plus pour les faux dieux. « Illi simile est apostolico : Deus est qui operatur in vobis et velle et perficere, Philipp. II, 13 : quod non solum opera, sed et voluntas nostra Dei nitatur auxilio », S. Jérôme. — *Erunt mihi in populum...* Cfr. XI. 4. — *Revertentur ad me...* Cfr. XXIX. 13. Leur conversion sera complète, elle sera l'effet de la grâce de Dieu qui aura touché leur cœur.

8. — *Sic dabo*, je traiterai Sédécias comme

8. Et comme ces figues mauvaises qu'on ne peut manger, parce qu'elles ne valent rien : ainsi, dit le Seigneur, je traiterai Sédécias roi de Juda, ses princes, et les restes de Jérusalem qui sont demeurés dans cette ville, et ceux qui habitent dans la terre d'Egypte.

9. Je les ferai tourmenter et affliger dans tous les royaumes de la terre, ils seront l'objet de l'opprobre, de la parabole, de la fable et de la malédiction dans tous les lieux où je les chasserai.

10. J'enverrai contre eux le glaive, la famine, et la peste, jusqu'à ce qu'ils soient exterminés de la terre que j'ai donnée à eux et à leurs pères.

8. Et sicut ficus pessimæ quæ comedi non possunt, eo quod sint malæ, hæc dicit Dominus : Sic dabo Sedeciam regem Juda, et principes ejus, et reliquos de Jerusalem, qui remanserunt in urbe hac, et qui habitant in terra Ægypti.

9. Et dabo eos in vexationem, afflictionemque omnibus regnis terræ ; in opprobrium, et in parabolam ; et in proverbium, et in maledictionem in universis locis, ad quæ ejeci eos.

10. Et mittam in eis gladium, et famem, et pestem, donec consumantur de terra quam dedi eis, et patribus eorum.

CHAPITRE XXV

Jugement prononcé par Dieu contre Juda, (ꝟꝟ. 1-11). — Jugement de Juda et des autres royaumes de la terre prononcé sous l'allégorie d'une coupe offerte à toutes les nations, (ꝟꝟ. 12-29). — Jugement du monde entier, qui sera détruit par la colère de Jéhovah, (ꝟꝟ. 30-38).

1. Parole qui fut dite à Jérémie touchant tout le peuple de Juda, la

1. Verbum quod factum est ad Jeremiam de omni populo Juda, in

---

on traite des figues mauvaises, c'est-à-dire je le rejeterai loin de moi, et, au lieu de le favoriser, je lui serai hostile. — *Sedeciam,* le dernier roi de Juda, un des ennemis les plus acharnés de Jérémie. — *Qui habitant in terra Ægypti.* Ceux qui, durant les guerres et les troubles de ce temps, s'étaient réfugiés en Égypte pour y échapper ; malgré cette fuite, ils n'éviteront pas le malheur commun.

9. — *Dabo eos... regnis terræ.* Reproduction de XV, 4, avec l'addition d'un mot, *afflictionemque,* que les LXX n'ont pas, et qu'Ewald, Hitzig, Umbreit, Graf, etc. suppriment pour ce seul motif et sans raison. Ils seront malheureux dans tous les pays sans exception où ils seront dispersés. — *In parabolam et in proverbium.* On dira d'un malheureux : il est aussi à plaindre que Sédécias. On pourrait peut-être traduire : ils seront la fable et la raillerie de tout le monde : LXX : εἰς παραβολὴν καὶ εἰς μῖσος. Cfr. Deut. XXVIII, 37. — *Ad quæ ejeci eos.* Cette menace en renferme une autre : celle d'une nouvelle invasion.

10. — Pendant cette invasion se produiront tous les maux annoncés dans ce verset. Cfr. XXIX, 17 et suiv. où le prophète reproduit l'idée principale de ces menaces ; Ps. XLIII, 13, 14.

e. *Prédiction du jugement de Juda et du monde.*

CHAP. XXV. — 1. — *Verbum...* Toutes les prophéties antérieures n'ont pas de dates ou n'en ont que de générales, telles que : aux jours de Josias, III, 6, ou : au commencement du règne de Joakim, XXVI, 1. Celle-ci nous donne non seulement une date, mais deux dates concordantes. — *De omni populo Juda.* Cette prophétie s'adresse à tout le peuple sans exception. — *In anno quarto Joakim... annus primus Nabuchodonosor...* « La quatrième année de Joakim est assurément une époque capitale pour le royaume de Juda.

anno quarto Joakim filii Josiæ regis Juda, (ipse est annus primus Nabuchodonosor regis Babylonis.)

2. Quod locutus est Jeremias propheta ad omnem populum Juda, et ad universos habitatores Jerusalem, dicens :

3. A tertio decimo anno Josiæ filii Ammon regis Juda, usque ad diem hanc; iste tertius et vigesimus annus ; factum est verbum Domini ad me, et locutus sum ad vos de nocte consurgens, et loquens ; et non audistis.

4. Et misit Dominus ad vos omnes servos suos prophetas, consurgens diluculo, mittensque ; et non audistis, neque inclinastis aures vestras ut audiretis.

5. Cum diceret : Revertimini unusquisque a via sua mala, et a pessimis cogitationibus vestris ; et habi-

quatrième année de Joakim fils de Josias roi de Juda, et la première de Nabuchodonor roi de Babylone.

2. Le prophète Jérémie l'annonça à tout le peuple de Juda, et à tous les habitants de Jérusalem, en disant :

3. Depuis la treizième année de Josias fils d'Ammon roi de Juda jusqu'à ce jour, il y a de cela vingt-trois ans, la parole du Seigneur m'a été adressée, je vous l'ai annoncée et je me suis même levé la nuit pour vous parler, et vous ne m'avez pas écouté.

4. Et le Seigneur vous a envoyé de grand matin tous ses prophètes ses serviteurs ; et vous n'avez pas écouté, et vous n'avez pas incliné vos oreilles pour entendre.

5. Lorsqu'il disait : Revenez chacun de votre voie mauvaise, et de vos pensées abominables ; et vous

---

Elle est appelée la première année de Nabuchodonosor, roi de Babylone, parce que c'est alors que, sur l'ordre de Nabopolassar, son père, vieilli et décrépit, Nabuchodonosor prit la conduite de la guerre contre le Pharaon Nechao, qui s'était avancé jusqu'à l'Euphrate. Le prince assyrien battit Nechao à Carchemis, XLVI, 2 ; la même année, en poursuivant les Egyptiens en fuite, il entra en Judée, prit Jérusalem et fit de Joakim son tributaire. Avec la première prise de Jérusalem par Nabuchodonosor, dans la quatrième année de Joakim, c'est-à-dire en 606 avant Jésus-Christ, commence la captivité ou l'exil de soixante-dix ans prédit au ỳ. 11 de ce chapitre. Nabuchodonosor n'était encore que commandant des armées de son père ; mais ici, comme IV Rois, XXIV, 1, Dan. I, 1, il est appelé roi de Babylone, parce que, revêtu de l'autorité royale, il vainquit les Juifs et agit avec eux comme s'il était réellement roi. Ce n'est que l'année suivante que mourut son père Nabopolassar et qu'il monta sur le trône ». Keil. C'est probablement aussitôt après la bataille de Carchemis, et avant l'entrée de Nabuchodonosor en Palestine que Jérémie prononça cette prophétie. La chronologie usuelle fixe la date de l'avénement de Joakim à 607 avant Jésus-Christ et celle de l'avénement de Nabuchodonosor à 604. Les dates données par les cylindres babyloniens diffèrent assez sensiblement : 586 pour l'avénement de Nabuchodonosor et par conséquent 590 pour celui de Joakim.

2. — *Quod locutus est... ad omnem populum...* Il n'y a pas à douter que ce discours n'ait été réellement prononcé en public par Jérémie. L'époque de la quatrième année de Joakim, à laquelle il a fait réunir ses prophéties par Baruch, XXXVI, 5, est évidemment postérieure à celle de cette prophétie. — *Propheta*. Ici, pour la première fois, Jérémie se donne le titre de prophète.

3. — *A tertio decimo anno Josiæ.* Cfr, I, 2. — *Iste tertius et vigesimus annus.* Ces vingt-trois ans de ministère prophétique, à venir de la treizième année de Josias à la quatrième de Joakim se décomposent ainsi : 19 ans du règne de Josias, et quatre ans du règne de Joakim, dans lequel le prophète comprend les trois mois du règne de Jéchonias. — *De nocte consurgens*, Cfr. VII, 13, 25, XI, 7, XXXV, 14. litt. « au matin », comme plus bas, ỳ. 4, et aux endroits cités.

4. — *Omnes servos suos prophetas.* Urie, Sophonie, Habacuc, etc. Cette considération aggrave encore le péché des Juifs : Dieu ne ne leur a pas envoyé le seul Jérémie, mais beaucoup de prophètes ; ils ont toujours refusé de les écouter.

5. — *Cum diceret.* La Vulgate avec les LXX font rapporter à Dieu les mots לאמר, « en disant », qui, dans l'original, peuvent aussi bien s'appliquer aux prophètes envoyés par

habiterez dans la terre que le Seigneur a donnée à vous et à vos pères de siècle en siècle.

6. N'allez pas après des dieux étrangers pour les servir et les adorer, et ne provoquez pas ma colère par les œuvres de vos mains, et je ne vous affligerai pas.

7. Mais vous ne m'avez pas écouté, dit le Seigneur, et vous avez provoqué ma colère par les œuvres de vos mains, pour votre malheur.

8. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur des armées : Parce que vous n'avez pas écouté mes paroles,

9. J'enverrai et je prendrai tous les peuples de l'aquilon, dit le Seigneur, et Nabuchodonosor roi de Babylone mon serviteur, et je les amènerai contre cette terre, contre ses habitants, et contre toutes les nations qui l'environnent; je les ferai tuer, j'en ferai l'étonnement et le mépris des hommes, et une solitude éternelle.

10. Je ferai taire parmi eux les paroles de joie, et les paroles de

tabitis in terra quam dedit Dominus vobis, et patribus vestris, a sæculo et usque in sæculum.

IV *Reg.* 13, 17; *Supr.* 18, 11; *Infr.* 35, 15.

6. Et nolite ire post deos alienos, ut serviatis eis, adoretisque eos; neque me ad iracundiam provocetis in operibus manuum vestrarum et non affligam vos.

7. Et non audistis me, dicit Dominus, ut me ad iracundiam provocaretis in operibus manuum vestrarum, in malum vestrum.

8. Propterea hæc dicit Dominus exercituum : Pro eo quod non audistis verba mea,

9. Ecce ego mittam, et assumam universas cognationes Aquilonis, ait Dominus, et Nabuchodonosor regem Babylonis servum meum; et adducam eos super terram istam, et super habitatores ejus, et super omnes nationes quæ in circuitu illius sunt; et interficiam eos, et ponam eos in stuporem et in sibilum, et in solitudines sempiternas.

10. Perdamque ex eis vocem gaudii, et vocem lætitiæ, vocem sponsi,

---

Dieu. — *Revertimini*... VII, 3, XVIII, 11, XXXV, 15. — *Et habitabitis*... Votre conversion aura sa récompense immédiate. Il y a, dans l'original, une sorte de jeu de mots intraduisible entre ces deux termes. — *A sæculo et usque in sæculum*, V. VII, 7.

6. — Nous avons déjà vu des exhortations semblables, VII, 6, I, 16, etc. — *In operibus manuum vestrarum*, vos idoles, que vous avez faites de vos mains, dit Cornelius.

7. — Tout en provoquant ma colère, ce n'est pas à moi, dit le Seigneur, mais à vous-mêmes que vous nuisez et que vous faites tort. Cfr. Prov. VIII, 36. XX, 2.

8. — A cause de cette résistance obstinée à mes exhortations, et de l'obstination dans l'idolâtrie et le péché, Dieu prononce l'arrêt contre le peuple.

9. — *Universas cognationes aquilonis*. V. la note sur I, 15. Il s'agit de toutes les nations soumises à Nabuchodonosor, car il n'est pas probable que Jérémie veuille désigner ici des peuples sortis d'un ancêtre commun. Rawlinson, Ancient monarchies, t. I, p. 61, remarque que les anciens rois de Chaldée sont souvent appelés sur les monuments rois des quatre races. — *Et Nabuchodonosor... servum meum*. Hitzig et Graf prétendent à tort que ces mots sont une interpolation, parce que les LXX ne les ont pas. Nabuchodonosor est appelé serviteur de Dieu, parce qu'il fera sa volonté en punissant ses ennemis; Cfr. XXVII, 6, XLIII, 10. « Non sic servus vocatur ut Prophetæ et omnes sancti, qui vere serviunt Domino, sed quo, in eversione Jerusalem, Domini serviat voluntati secundum quod et apostolus loquitur, I Tim. I. 20 : quos tradidi satanæ, ut discant non blaphemare. » S. Jérôme. — *Terram istam*, la Judée. — *Nationes in circuitu*; ces peuples sont nommés dans les ℣℣. 19-25. — *In stuporem*... V. XIX, 8, XVIII, 16. — *In solitudines sempiternas*, Cfr. XLIX, 13; Is. LVII, 12, LXI, 4.

10. — *Vocem gaudii... sponsæ*; Cfr. VII, 34, XVI, 9. — *Vocem molæ et lumen lucernæ*. Non-seulement toute joie sera bannie de la Palestine et des pays voisins, mais encore tout signe de vie en disparaîtra : on ne moudra plus la farine nécessaire à la nourriture, et, le soir,

et vocem sponsæ, vocem molæ, et lumen lucernæ.

11. Et erit universa terra hæc in solitudinem, et in stuporem : et servient omnes gentes istæ regi Babylonis septuaginta annis.

II *Par.* 36, 22; I *Esdr.* 1, 1; *Infr.* 26, 6 *et* 29, 10; *Dan.* 9. 2.

réjouissance, la voix de l'époux et la voix de l'épouse, le bruit de la meule, et la lumière de la lanterne.

11. Et toute cette terre deviendra un désert et un objet d'épouvante, et toutes ces nations serviront le roi de Babylone pendant soixante-dix ans.

---

on n'apercevra nulle part ces lumières qui indiquent que la famille est rassemblée paisiblement dans la maison, après les travaux de la journée. Cfr. Apoc. XVIII, 22, 23. Pour *vocem molæ*, les LXX ont : ὀσμὴν μύρου. S. Jérôme interprète ainsi *lumen lucernæ* : « doctrina videlicet et scientia prophetarum. Denique et de Joanne Baptista dicitur : Ille erat lucerna lucens, Joan. v, 35. Et alius Propheta : Lucerna, inquit, pedibus meis verbum tuum, Domine, et lux semitis meis. Ps. CXVIII, 105. » D'après quelques anciens commentateurs juifs, ces mots : *Vocem...* désignent le festin qui se donnait lors de la circoncision des enfants.

11. — *Universa terra hæc*, le royaume de Juda, et non pas toutes les régions voisines, comme au ℣. 9. — *Omnes gentes istæ*, les Juifs et les peuples qui les entourent. *Omnes* n'est ni dans l'hébreu, ni dans les LXX. — *Septuaginta annis*. Reuss prétend que tout le passage qui commence avec ce verset et qui va jusqu'à « reges magni » du ℣. 14 est étranger au texte authentique. Il suit sur ce point Hitzig, de Wette, Graf : Hitzig affirme qu'une telle coïncidence de l'histoire et de la prophétie serait un accident surprenant ; Graf déclare qu'une prédiction de la ruine de Babylone, faite au moment même où on décrit cette puissance comme l'instrument de la vengeance divine est tout à fait improbable et contradictoire. Ainsi ce terme de soixante-dix ans, est un « vaticinium ex eventu. » Nous n'entrerons pas, dit Nægelsbach, en discussion avec ceux qui nient la possibilité de toute prédiction fondée sur la révélation divine ; mais que ceux qui s'offusquent de ce que le prophète donne ici un nombre déterminé, considèrent que, sans cette précision même, la prédiction cesserait d'être une prophétie dans le vrai sens. Car il n'y avait aucune nécessité de prédire vaguement que la domination chaldéenne ne serait pas éternelle. Comment ne pas voir que pour Israël la principale source de consolation se trouve dans ce que ce nombre est ainsi fixé? Il y avait là, dit Wordsworth, une sauvegarde contre les dangers, où se trouvait Israël captif, de succomber à l'idolâtrie chaldéenne ; et l'espoir de revenir dans leur pays, une fois le temps du châtiment passé, se conservait dans le cœur des exilés. Il y a plusieurs manières différentes de compter ces soixante-dix années. Il faut d'abord absolument rejeter l'opinion de Rosenmüller qui ne voit dans ce chiffre qu'un nombre défini employé par Jérémie en place d'un certain temps indéterminé, suivant l'habitude des écrivains de l'Ancien et du Nouveau Testament, qui se servent souvent d'un certain nombre, sept par exemple, pour exprimer une quantité plus ou moins considérable. Nous avons ici au contraire, une prédiction, chronologiquement exacte, de la durée de la domination chaldéenne sur Juda. C'est ainsi que le nombre de soixante-dix ans est entendu dans II Paralip. XXXVI, 21, 22 et dans Daniel, IX. 2. De la quatrième année de Joakim, 606, ou 586 suivant les monuments babyloniens (V. ℣. 1), jusqu'à la première année de la domination unique de Cyrus sur Babylone, 536 ou 516, il y a une période de soixante-dix ans. Les dates données par les auteurs profanes, dit Keil, confirment ce résultat non moins que celles des écrivains sacrés. Nabuchodonosor régna quarante-trois ans, Evilmérodach deux ans, Neriglissor quatre ans, Labrosoarchad, suivant Bérose, neuf mois, Nabonide dix-sept ans, ce qui donne un total de soixante-six ans ans et neuf mois. Ajoutez un an, celui qui s'est écoulé entre la première prise de Jérusalem par Nabuchodonosor, et l'élévation de ce prince au trône, après la mort de son père Nabopolassar, et en outre les deux ans du règne de Darius le Mède, nous obtenons soixante-neuf ans et neuf mois. Les chiffres fournis par la Bible amènent au même résultat : sept ans du règne de Joakim, de la quatrième à la onzième année, trois mois du règne de Jéchonias, trente-sept ans de captivité de Jéchonias à Babylone jusqu'à l'avénement d'Evilmerodach, font quarante-quatre ans et trois mois jusqu'à cette époque ; viennent ensuite vingt-trois ans et neuf mois de la durée de l'empire de Babylone, puis les deux ans de Darius le Mède, en tout soixante-dix ans. — Suivant d'autres commentateurs, Payne Smith en particulier, les soixante-dix ans se terminent à l'époque où les Juifs reçurent la permission de retourner dans leur

12. Et quand les soixante-dix ans seront accomplis, je visiterai le roi de Babylone et son peuple, dit le Seigneur, leur iniquité, et la terre des Chaldéens, et je la réduirai en solitude éternelle.

13. Je réaliserai contre cette terre toutes les paroles que j'ai prononcées contre elle, tout ce qui est écrit dans ce livre, tout ce que Jérémie a prophétisé contre toutes les nations ;

14. Parce que, quoique ce fussent des nations nombreuses et de grands rois, ils leur ont été assujettis : et je leur rendrai selon leurs actions et selon les œuvres de leurs mains.

15. Et le Seigneur des armées Dieu d'Israël, a dit : Prends de ma

12. Cumque impleti fuerint septuaginta anni, visitabo super regem Babylonis, et super gentem illam, dicit Dominus iniquitatem eorum, et super terram Chaldæorum ; et ponam illam in solitudines sempiternas.

13. Et adducam super terram illam omnia verba mea quæ locutus sum contra eam, omne quod scriptum est in libro isto, quæcumque prophetavit Jeremias adversum omnes gentes.

14. Quia servierunt eis, cum essent gentes multæ, et reges magni ; et reddam eis secundum opera eorum, et secundum facta manuum suarum.

15. Quia sic dicit Dominus exercituum Deus Israel : Sume calicem

---

patrie; c'est en effet de cette manière que le prophète semble l'entendre, Cfr. XXX, 10.

12. — *Cumque impleti fuerint... visitabo...* Cette visite ou ce châtiment de Dieu se produisit lors de la prise de Babylone, après un long siége par les Mèdes et les Perses commandés par Cyrus, en 538 ; ce qui ne donne en réalité que soixante-huit ans pour la domination babylonienne sur Juda, c'est pourquoi l'interprétation de Payne Smith, doit probablement être adoptée. — *Ponam illam in solitudines sempiternas.* Kuenen, Les Prophètes et la prophétie en Israël, trad. angl., Londres, 1877, in 8°, pp. 137 et suiv., soutient que cette prophétie, ainsi que toutes celles dirigées par les autres prophètes contre Babylone, n'a pas été accomplie. Babylone, dit-il, ibid., p. 139, a encore une histoire après sa prise par Cyrus. Mais si elle a une histoire, cette histoire est bien pauvre et n'est guères que le récit des efforts inutiles faits pour rendre à cette ville son importance disparue. Non-seulement Babylone et la Chaldée n'ont plus exercé, à partir de cette époque, aucune domination sur les autres peuples, Cfr. XLVII, 5; mais il est certain que, depuis de longs siècles, il n'y a pas de pays plus désolé et plus sauvage que celui où se trouvent les ruines de Babylone; V. note sur Is. XIII, 20. Cfr. LI, 26 et 62.

13. — *Omne quod scriptum est in libro isto...* depuis ces mots jusqu'à la fin du verset, nous avons comme une sorte de parenthèse, insérée ici, par ordre du prophète, lorsqu'il fit écrire et publier ses prophéties. Mais il semble évident que ces mots n'ont pas été prononcés par Jérémie dans son discours au peuple. Les LXX, dont, à partir de cet endroit, l'ordre est tout différent de celui de l'hébreu (V. l'introduction, p. 15), font de ces mots le titre d'une suite de prédictions contre les nations, qui vient immédiatement, tandis que dans l'hébreu masoréthique cette suite est rejetée tout à fait à la fin. ch. XLVI-LII. Payne Smith croit que les LXX nous ont conservé l'ordre primitif, mais Wichelhaus, op. cit., p. 174, montre très-bien que le ch. XXVe forme un tout unique et indivisible qui a été, sans motif, séparé par les LXX.

14. — *Quia servierunt eis,* prétérit prophétique. Les Chaldéens seront à leur tour esclaves de nations nombreuses et de grands rois. — *Servierunt* ne se rapporte pas à *gentes* au précédent verset, mais à *terram,* le pays des Chaldéens. Cette interprétation de Vatable, généralement suivie aujourd'hui, est la plus littérale. S. Jérôme l'entend autrement : « Significat autem quod non solum contra Babylonem prophetaverit Jeremias, sed contra cæteras gentes quæ in Babylonio fuerant exercitu, et contra Domini populum dimicarunt ». — *Gentes multæ et reges magni,* les Mèdes et les Perses. — *Reddam eis...* Dieu les punira pour avoir trop opprimé les Juifs; Cfr. L, 29, LI, 6, 24; II Paral. XXXVI, 17. Les LXX n'ont pas ce verset.

15. — *Sume calicem vini furoris hujus.* Pour faire mieux comprendre la menace du ℣. 9 contre Juda et les peuples, le prophète fait voir le jugement que le Seigneur est sur le point d'exécuter, sous l'image d'une coupe remplie de colère, que le prophète présente

vini furoris hujus de manu mea ; et propinabis de illo cunctis gentibus ad quas ego mittam te.

16. Et bibent, et turbabuntur, et insanient a facie gladii quem ego mittam inter eos.

17. Et accepi calicem de manu Domini, et propinavi cunctis gentibus ad quas misit me Dominus :

18. Jerusalem, et civitatibus Juda ; et regibus ejus, et principibus ejus ; ut darem eos in solitudinem, et in stuporem, et in sibilum, et in maledictionem sicut est dies ista :

19. Pharaoni regi Ægypti, et servis ejus, et principibus ejus, et omni populo ejus.

20. Et universis generaliter ; cun-

main cette coupe du vin de ma fureur, et fais en boire à tous les peuples vers lesquels je t'enverrai.

16. Ils boiront, et ils seront troublés ; et ils deviendront fous devant l'épée que j'enverrai contre eux.

17. Je pris la coupe de la main du Seigneur, et j'en fis boire à tous les peuples vers lesquels le Seigneur m'envoya,

18. A Jérusalem, aux villes de Juda, à ses rois et à ses princes, pour les réduire en désert, et en objet d'étonnement, de moquerie et de malédiction, comme c'est en ce jour ;

19. A Pharaon roi d'Egypte, à ses serviteurs, à ses princes, et à tout son peuple,

20. Et à tous en général ; à tous

---

aux rois et aux peuples, pour qu'ils en boivent les uns après les autres. Donner à boire la coupe de la colère est une expression souvent employée par les prophètes pour exprimer l'idée que des châtiments divins vont survenir, Cfr. XLIX, 12, LI, 7 ; Lam. IV, 21 ; Is. LI, 17, 21 ; Ezech. XXIII, 31 et suiv., Habac. II, 15, 16 ; Ps. LIX, 5. LXXIV, 19 ; Apoc. XIV, 10, etc. Ce n'est là qu'une image, un symbole, car l'hypothèse de Michælis et d'Eichhorn, suivant lesquels Jérémie aurait réellement présenté la coupe de colère aux envoyés des nations réunis à Jérusalem, l'année de la bataille de Carchemish, pour délibérer sur le salut commun, est absolument inacceptable. Il en est de même de l'opinion de Sanchez qui prétend que Jérémie a distribué la coupe du vin de la colère aux représentants des nations qui se trouvaient à Jérusalem, un jour de Pentecôte.

16. — *Turbabuntur*, S. Jérôme remplace ce mot dans son commentaire par *inebriabuntur*, qui rend bien le sens de l'hébreu ; Cfr. Nah. III, 11 : ils seront troublés par des gens ivres ; selon Jarchi, ils deviendront fous. LXX : ἐξεμοῦνται. — *Insanient*, ils auront l'esprit tellement troublé qu'ils ne pourront faire un plan pour essayer de repousser les ennemis. — *A facie*, à cause de. — *Gladii*, métaphore pour la guerre avec toutes ses horreurs.

17. — Jérémie remplit le devoir que Dieu lui impose non pas d'une manière réelle, en présentant une coupe, mais en annonçant l'arrivée prochaine du châtiment. — *Ad quas misit me Dominus*. Jérémie n'a pas été personnellement envoyé aux Juifs, et il n'a pas reçu de mission analogue à celle de Jonas. Mais, comme le sort des nations est mêlé ici à celui de Jérusalem et de la Judée, il s'exprime de manière à ce que ses paroles puissent leur arriver.

18. — L'énumération commence par le royaume de Juda, qui sera le premier frappé. — *Regibus*, pluriel employé ici comme XIX, 3. — *Ut darem eos*... V, 11, XIX, 8, XXIV, 9. — *Sicut est dies ista*, « sicut et præsenti probatur exemplo », S. Jérôme. Vatable dit que ces paroles ont été ajoutées par Jérémie lorsque la captivité était commencée et sa prédiction déjà réalisée. Ces mots manquent dans les LXX.

19. — Jérémie commence à l'extrême sud par l'Egypte, de là il vient au Sud-est, à l'Ausitide, puis au Sud-ouest avec la Phénicie ; il passe ensuite à l'Est où il signale la punition divine à Moab, à l'Idumée, aux Ammonites ; il revient à l'Ouest et s'adresse à Tyr, Sidon, et aux îles de la Méditerranée ; puis il arrive à l'est extrême avec diverses nations arabes, et de là se dirige au nord, vers la Médie, Elam, et enfin vers les rois les plus reculés de ce côté. Cet arrangement est très-remarquable. — *Pharaoni, regi Ægypti*. Néchо ou Neko, deuxième du nom, monté sur le trône, à la mort de Psammétique, en 611, vainquit Josias, à Mageddo, mais fut battu en 605, à Carkemish, par Nabuchodonosor. Il mourut en 595, d'après Maspéro. Cfr. XLVI, 2 et suiv.

20. — *Universis generaliter*, כל־הערב, les troupes auxiliaires, composées d'étrangers,

les rois de l'Ausitide, à tous les rois du pays des Philistins, d'Ascalon, de Gaza, d'Accaron, et aux restes d'Azot.

21. A l'Idumée, à Moab, et aux fils d'Ammon,

22. A tous les rois de Tyr et à tous les rois de Sidon, et aux rois de la terre des îles qui sont au-delà de la mer;

23. A Dedan, à Thema, à Buz, et à tous ceux qui se coupent la chevelure,

24. A tous les rois d'Arabie, et à tous les rois d'occident qui habitent dans le désert;

ctis regibus terræ Ausitidis, et cunctis regibus terræ Philisthiim, et Ascaloni, et Gazæ, et Accaron, et reliquiis Azoti;

21. Et Idumææ, et Moab, et filiis Ammom;

22. Et cunctis regibus Tyri, et universis regibus Sidonis; et regibus terræ insularum, qui sunt trans mare;

23. Et Dedan, et Thema, et Buz, et universis qui attonsi sunt in comam;

24. Et cunctis regibus Arabiæ, et cunctis regibus Occidentis qui habitant in deserto;

---

suivant Gésénius; suivant Keil, Nægelsbach, cette multitude mêlée de diverses races, qui s'attache à un peuple et vit en étrangère dans son sein. Cfr. Exod. XII, 38, Nehem. XIII, 3; les LXX : πάντας τοὺς συμμίκτους et S. Jérôme : « cunctusque qui non est Ægyptius, sed in ejus regionibus commoratur », favorisent cette manière de voir; suivant Ewald : les vassaux; suivant Payne Smith, cette partie du peuple égyptien qui n'était pas de pure race. — *Terræ Ausitidis*, עוץ, pays et nation du nord de l'Arabie déserte, entre la Palestine, l'Idumée et l'Euphrate. Il est mentionné six fois dans l'Ancien Testament, ici et Lam. IV, 21; Gen. X, 23, XXII, 21, XXXVI, 28; Job. I, 1. Nous ne savons encore rien de bien certain sur la situation précise de cette contrée. Le Dr Sprenger a cherché à prouver l'identité de Uz et d'Esaü. Les LXX n'ont pas ces mots. — *Regibus terræ Philistiim*, les rois des quatre villes mentionnées aussitôt, Cfr. Jos. XIII, 3, I Rois, VI, 17. La cinquième des villes de Phénicie, Gath n'est pas mentionnée ici pas plus que dans Amos, I, 7; Soph. II, 4; Zach. IX, 5, sans doute parcequ'elle avait cessé d'être la capitale d'une principauté indépendante. — *Ascaloni*, ville maritime des Philistins, Cfr. Jug. I, 18, XIV, 19, I Rois, VI, 17, II Rois, I, 20. — *Gazæ*, עזה, ville qui porte encore aujourdhui ce nom; V. Reland, Palæstina, pp. 788-800. — *Accaron*, V. Jos. XV, 45, XIX, 43; Jug. I, 18; I Rois, VI, 17, II Rois, I, 20. — *Reliquiis Azoti*. Cette expression est expliquée par l'histoire : après un siége de vingt-neuf ans. Psammétique avait pris et détruit cette ville, V. Hérodote, II, 157, et Rawlinson, Herodotus, t. II, p. 242.

21. — V, sur Edom, Moab et les Ammonites, XLIX, 7-22, XLVIII, 1, XLIX, 1-6.

22. — *Cunctis regibus Tyri,.. et Sidonis*. Le pluriel est employé ici, quoique chacune de ces villes n'eut qu'un roi, soit parce qu'il désigne la famille royale, soit plutôt, comme au ℣. 18, parce qu'il désigne les rois de ces villes qui furent successivement battus par les Chaldéens. — *Regibus terræ insularum qui sunt trans mare. Terræ* est ajouté par S. Jérôme, il n'est pas dans l'hébreu. Suivant S. Jérôme, par le mot iles il faut entendre Rhodes, Chypre et les Cyclades. Nous avons vu, Is. XXIII, 2, 6, XX, 6, etc, que איים ou אי désigne non-seulement les îles, mais tous les pays riverains de la Méditerranée. Cfr. Ps. LXXI, 10. Keil restreint trop le sens de ce mot en disant qu'il ne désigne que les colonies phéniciennes de la Méditerranée.

23. — *Dedan*. V. Is. XXI, 13, et la note. Ce peuple était renommé pour le commerce qu'il faisait; Cfr. Ezech. XXVII, 15, 20, XXXVII, 13; Job, VI, 19. — *Thema*, non pas, celui qui est au-delà du Hauran, mais la tribu arabe située sur la route des pélérinages entre Damas et la Mecque; V. la note sur Is. XXI, 14. — *Buz*. Buz est mentionné dans la Gen. XXII, 21, comme un fils de Nachor et un frère d'Uz. L'Elim de Job, XXXII, 2, est un membre de cette tribu; on n'a pas d'autres renseignements sur elle. — *Universis qui attonsi sunt in comam*, V. la note sur IX, 25.

24. — *Cunctis regibus Arabiæ*, toutes les tribus arabes. Suivant quelques commentateurs, les habitants des districts avoisinant la Palestine et peuplés surtout d'Ismaélites. — *Cunctis regibus occidentis qui habitant in deserto*. S. Jérôme a traduit ici par *occidentis* le même mot ערב qu'au ℣. 20 il avait traduit par *universis*; mais il ne donne pas dans son commentaire les raisons de sa traduction. Il s'agit probablement dans cet endroit de réunions formées par diverses tribus, sur les frontières de la Palestine, qui, pour être protégées, devenaient tributaires de quelque puissance

25. Et cunctis regibus Zambri, et cunctis regibus Elam, et cunctis regibus Medorum;

26. Cunctis quoque regibus aquilonis de prope et de longe unicuique contra fratrem suum; et omnibus regnis terræ quæ super faciem ejus sunt; et rex Sesach bibet post eos.

25. A tous les rois de Zambri, et à tous les rois d'Elam, et à tous les rois des Mèdes,

26. A tous les rois de l'aquilon, de près et de loin, et à chacun pour l'exciter contre son frère; et à tous les royaumes qui sont sur la face de la terre, et le roi de Sesach boira après eux.

---

voisine. Nous ne pouvons faire que des conjectures par rapport à l'accomplissement de ces prophéties, qui sont relatives à toutes les tribus arabes nomades.

25. — *Zambri,* hébr. « Zimsi », nom qu'on ne trouve qu'ici. Il n'y a pas de rapprochement possible entre ce peuple et les Σεμβρῖται d'Ethiopie, cités par Strabon. Peut-être doit-on les identifier avec les Ζαβράδαι de Ptolémée, VI, 7, 5, qui habitaient un territoire entre les Arabes et les Perses. La Gen. XXV, 2, mentionne un Zimram parmi les fils d'Abraham et de Cethura. Nægelsbach dit avec raison que la question n'est pas résolue. — *Elam,* la contrée ouest de la Perse, pour la Perse en général. Cfr. XLIX, 34 et suiv. Dans les cylindres babyloniens, on trouve les rois d'Elam toujours alliés avec Mérodach-Baladan et ses descendants, et perpétuellement en guerre avec Ninive. Isaïe, XXI, 2, les associe avec la Médie, comme le fait ici Jérémie. — *Medorum.* La Médie, située au nord d'Elam fait la transition avec ces royaumes du Nord que Jérémie ne désigne que de cette façon générale.

26. — *Regibus aquilonis...* « Pro aquilone qui hebraice dicitur saphon, LXX vertere ἀφηλιώτην, quem nos subsolanum possumus dicere ». S. Jérôme. Les Juifs connaissaient ces pays d'une manière très-vague; c'est pour cela que leurs noms ne sont pas mentionnés ici. — *De prope et de longe,* s'applique suivant J. D. Michælis, non pas au royaume du Nord, mais à tous les états qui sont mentionnés, à partir du ℣. 19. — *Unicuique contra fratrem suum,* c'est-à-dire suivant qu'ils sont en rapport l'un avec l'autre, et plus ou moins rapprochés. — *Omnibus regnis terræ...* Du moment que Juda est compris dans le jugement dont Nabuchodonosor sera l'exécuteur, comment n'importe quel autre royaume pourrait-il échapper à cette exécution? — *Rex Sesach bibet post eos.* A son tour, le roi de Sesach boira à la coupe de la colère, et, comme il sera le dernier, il en épuisera jusqu'aux dernières gouttes de lie, et sera ainsi plus cruellement puni que les autres. Mais quel est ce roi de Sesach? D'après le contexte, et LI, 41, Sésach est Babylone, et presque tous les commentateurs, sauf Marsham qui fait équivaloir שׁשׁך à שׁושׁן (Susiane), s'accordent sur ce point. Mais il est plus difficile de savoir quelle est l'origine, l'étymologie et la signification de ce nom? Sauf dans l'endroit que nous venons de citer, jamais Jérémie ne se sert de ce mot pour désigner Babylone, parallèlement au premier membre de la phrase. Comme synonyme, il emploie les termes de Chaldéens, L, 8, 35, 45, LI, 24, 35, 54, ou de terre de Babylone, L, 29, ou des expressions figurées, telles que marteau, L, 23, etc. Mais pourquoi ici, où il n'y a pas de parallélisme, employer ce mot? Ce n'est pas la peur qui empêche Jérémie de nommer Babylone par son nom : Jérémie n'est pas homme à s'effrayer si facilement. Mais sa prophétie pouvait être connue des Chaldéens, et pouvait les porter à traiter les déportés avec quelque compassion. Le soin que Nabuchodonosor prend du prophète, XXXIX, 11, est la preuve des sentiments d'amitié que ce roi éprouvait à son égard, et il devait être aussi bien disposé envers ceux qui partageaient la manière de voir du prophète. Il était très-important de ménager cette bienveillance, et c'est pour cela, sans doute, que Jérémie ne nomme pas ici ouvertement Babylone, mais use d'un synonyme. Il rendait ainsi confiance à ses concitoyens pour qui ce mot de Sesach était un signe d'espoir et de délivrance, qui ne leur attirait pas l'inimitié des vainqueurs. Cette interprétation due à Payne Smith ne paraît pas bien concluante, à cause de LI, 41. — Ce nom de Sesach est formé probablement par le procédé que les rabbins appellent atbash, en vertu duquel les lettres de l'alphabet sont placées l'une pour l'autre, en renversant l'ordre de l'alphabet : ת pour א, שׁ pour ב, etc. C'est ce que S. Jérôme, instruit sans doute par son maître hébreu, explique très-bien : « Sicut apud nos Græcum alphabetum usque ad novissimam litteram per ordinem legitur hoc est alpha, betha, et cætera usque ad ω, rursumque, propter memoriam parvulorum solemus lectionis ordinem invertere, et primis extrema miscere, ut dicamus alpha, ω, betha, psi, sic et apud Hebræos, primum est aleph א, secundum beth ב, tertium ג, usque ad

27. Et tu leur diras : Voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël : Buvez et enivrez-vous, et vomissez, et tombez sans vous relever devant l'épée que j'enverrai contre vous.

27. Et dices ad eos : Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel : Bibite, et inebriamini, et vomite; et cadite, neque surgatis a facie gladii quem ego mittam inter vos.

28. S'ils ne veulent ni recevoir la coupe de ta main, ni boire, tu leur diras : Voici ce que dit le Seigneur des armées : Certainement vous en boirez.

28. Cumque noluerint accipere calicem de manu tua ut bibant, dices ad eos : Hæc dicit Dominus exercituum : Bibentes bibetis ;

29. Car dans cette ville même où l'on a invoqué mon nom, je commence à répandre l'affliction, et vous seriez innocents et préservés? Vous ne serez pas préservés; car j'appelle le glaive contre tous les habitants de la terre, dit le Seigneur des armées.

29. Quia ecce in civitate in qua invocatum est nomen meum, ego incipiam affligere, et vos quasi innocentes et immunes eritis? non eritis immunes; gladium enim ego voco super omnes habitatores terræ, dicit Dominus exercituum.

1 *Pet.* 4, 17.

30. Tu leur prophétiseras toutes ces paroles, et tu leur diras : Le Seigneur rugira d'en haut, et de sa demeure sainte il fera entendre sa voix.

30. Et tu prophetabis ad eos omnia verba hæc, et dices ad illos : Dominus de excelso rugiet, et de habitaculo sancto suo dabit vocem

---

vigesimam secundam et extremam litteram thau, ת, cui penultima est sin, ש. Legimus igitur aleph=thau, Beth=sin. Cumque venerimus ad medium, Lamed, ל, litteræ occurrit Chaph, כ, et ut, si recte legamus, legimus Babel, ita ordine commutato legimus Sesach. » Toutefois des érudits, comme Gésénius et Hitzig, croient que l'atbash n'était pas connu au temps de Jérémie. Il y aurait alors, non pas, comme l'ont fait Hitzig et d'autres après lui, à voir dans cette phrase une glose, mais à chercher dans la signification de ce nom la raison de l'emploi qu'en fait le prophète. C'est ce que plusieurs savants ont essayé. D'après C.-B. Michælis, Sesach signifie la ville belliqueuse; d'après J. D. Michælis, la porte d'airain; d'après Bohlen, appuyé sur une étymologie persane, la porte royale. H. Rawlinson s'est peut-être plus approché de la vérité ; il croit avoir retrouvé dans les monuments assyriens, un Dieu nommé Scheschach, de qui la ville de Babylone pourrait être ainsi appelée. Gésénius, Thesaurus, p. 1486. Smith, dans son Dictionnaire biblique, dit à ce propos : « Sir H. Rawlinson a observé que le nom de la lune-déesse qui est identique, ou à peu-près, avec celui de la ville d'Abraham. Ur (ou Hur), peut avoir été lu Shishaki dans un des anciens dialectes de Babylone, et qu'on obtient ainsi une explication possible du Sesach de l'Ecriture. Rawlinson, Herodotus, t. I, p. 616. » Sesach serait pour Ur, Ur elle-même, l'ancienne capitale, étant prise (comme le fut toujours Babylone, la nouvelle capitale) pour représenter le pays tout entier. Les LXX ont omis cette phrase.

27. — *Ad eos,* les peuples énumérés à partir du ℣. 18. — *Inebriamini,* de la colère de Dieu, Cfr. Nah. III, 11. — *Vomite.* Dans cet état, dit Cornelius, vous perdrez tout ce qui vous appartient. — *Cadite neque surgatis.* La destruction des nations païennes sera sans retour. Les Juifs ne tombent que pour un temps, les païens pour toujours. — *A facie gladii.* ℣. 16.

28. — *Cumque noluerint...* Ils s'efforceront d'échapper à la destruction qui les attend, mais tous leurs efforts seront vains. — *Bibentes bibetis.* Volontairement ou non, vous boirez ; Cfr. XLIX, 12.

29. — *Quia ecce in civitate...* Quand Dieu est décidé à châtier le peuple qui lui appartient d'une manière spéciale, épargnera-t-il les autres peuples? Cfr. Ezech. IX, 6 ; Abd., 16, Luc. XXIII, 31 ; I Petr. IV, 18. — *Vos quasi innocentes...* V. XLIX, 12. — *Gladium,* la guerre avec toutes ses horreurs, comme plus haut, ℣ 16. — *Omnes habitatores terræ,* la sentence est générale.

30. — A partir de ce verset, Jérémie décrit le jugement des nations dans un style très-poétique. — *De excelso rugiet.* Du haut du ciel, Dieu rugira comme un lion irrité. Cfr. Joel, IV, 16 ; Amos, I, 2. — *De habitaculo*

suam, rugiens rugiet super decorem suum; celeusma quasi calcantium concinetur adversus omnes habitatores terræ.

Joel. 3, 16; *Amos.* 1, 2.

31. Pervenit sonitus usque ad extrema terræ : quia judicium Domino cum gentibus : judicatur ipse cum omni carne. Impios tradidi gladio, dicit Dominus.

32. Hæc dicit Dominus exercituum. Ecce afflictio egredietur de gente in gentem; et turbo magnus egredietur a summitatibus terræ.

33. Et erunt interfecti Domini in die illa a summo terræ usque ad summum ejus; non plangentur, et non colligentur, neque sepelientur; in sterquilinium super faciem terræ jacebunt.

34. Ululate, pastores, et clamate; et aspergite vos cinere, optimates gregis; quia completi sunt dies vestri, ut interficiamini; et dissipationes vestræ, et cadetis quasi vasa pretiosa.

Il poussera des rugissements contre sa gloire : un chant semblable à celui des vignerons sera chanté contre tous les habitants de ce pays.

31. Le bruit en vient jusqu'aux extrémités de la terre, parce que c'est le jugement du Seigneur contre les nations : il entre en jugement avec toute chair. J'ai livré les impies au glaive, dit le Seigneur.

32. Voici ce que dit le Seigneur des armées : L'affliction passera d'une nation à une autre, et une grande tempête sortira des extrémités de la terre.

33. Ceux que le Seigneur aura tués en ce jour, rempliront la terre d'un bout à l'autre : on ne les pleurera pas, on ne les ramassera pas, et on ne les ensevelira pas; ils seront comme du fumier sur la face de la terre.

34. Hurlez, pasteurs, et criez, couvrez-vous de cendres, chefs du troupeau : car vos jours sont accomplis où vous serez tués, c'est le moment de votre dispersion, et vous tomberez comme des vases précieux.

---

sancto suo, les cieux où Dieu habite, ce qui indique que le temple va cesser d'être sa demeure. — *Rugiet super decorem suum*, il rugira contre sa beauté, c'est-à-dire contre Jérusalem et le temple ; litt. : il rugira contre son paturage, c'est-à-dire la terre sainte renfermant Jérusalem et le temple Cfr. VI, 2. — *Celeuma quasi calcantium...* « Cumque ille rugierit, instar calcantium in torcularibus celeusma cantabitur, et in infusione sanguinis mutui, carmen lugubre concinetur, quod Symmachus κατάληγμα, Aquila ἰασμὸν vocat. Cujus celeumatis et carminis sonitus usque ad terræ extrema perveniet, quia judicium Domini cum gentibus ». S. Jérôme. Pour *celeusma* l'hébreu a הידד, qui est le chant des vendangeurs et ici le cri de guerre des ennemis; Cfr. LI. 14 et Is. XVI, 9.

31. — *Sonitus.* le bruit confus produit par une grande multitude de peuples, Is. XIII, 4, XVII, 12; ici le bruit d'une armée en marche, Cfr. Amos, II, 2. — *Judicium Domino.* Dieu juge les nations, c'est-à-dire il les convainc de crime et les punit, Cfr. Is. LXVI, 16, et Ezech. XXXVIII, 22. — *Cum omni carne,* avec tous les hommes, Is. I, 18, II, 9, 35, XLIII, 44. — *Impios tradidi gladio*, c'est-à-dire au supplice. Cfr. Soph. III, 8, et plus haut XV, 9.

32. — *Turbo... a summitatibus terræ.* La colère de Dieu est comme une terrible tempète qui vient des extrémités de la terre ou de l'horizon ; Cfr. XXIII, 19 ; et parcourt en les ravageant tous les pays les uns après les autres. Ainsi seront punies toutes les nations.

33. — *Interfecti Domini,* ceux que le Seigneur aura condamnés à mort, Is. LXVI, 16 ; et que l'épée des soldats aura tués. — *A summo terræ...* d'une extrémité à l'autre de la terre. — *Non plangentur...* Nous avons déjà vu ces paroles, VIII, 2, XVI, 4.

34. — *Pastores,* les rois et les chefs des nations, V. X, 21, XXII, 22, XXIII, 1, etc. — *Cinere*, comme plus haut, VI, 26. — *Optimates gregis,* les riches, les puissants, les nobles d'une nation, et non pas les pasteurs, les chefs du troupeau, comme le dit Gésénius. — *Completi... ut interficiamini,* le temps fixé pour votre supplice est arrivé; Cfr. Lam. IV, 18. — *Dissipationes vestræ,* ils seront entièrement detruits et dispersés. Au lieu de

35. La fuite périt pour les pasteurs, le salut pour les chefs du troupeau.
36. Le cri de plainte des pasteurs se joint aux hurlements des chefs du troupeau ; car le Seigneur a détruit leurs pâturages :
37. Les champs de la paix sont en silence devant la colère et la fureur du Seigneur.
38. Il a abandonné comme un lion sa retraite, car le pays a été désolé par la colère de la colombe, et par la colère et la fureur du Seigneur.

35. Et peribit fuga a pastoribus, et salvatio ab optimatibus gregis.
36. Vox clamoris pastorum, et ululatus optimatum gregis ; quia vastavit Dominus pascua eorum.
37. Et conticuerunt arva pacis a facie iræ furoris Domini.
38. Dereliquit quasi leo umbraculum suum, quia facta est terra eorum in desolationem a facie iræ columbæ, et a facie iræ furoris Domini.

תפיציתיכם, qui est obscur et difficile à expliquer, Hitzig, Nægelsbach, Keil, lisent תפיצותיכם, je vous disperse ; ainsi une partie du troupeau sera tuée, l'autre dispersée à travers les nations. Cette partie qui sera dispersée tombera et se brisera comme des vases précieux. LXX : ὥσπερ οἱ κριοὶ οἱ ἐκλεκτοί, et Ewald approuve cette leçon. Mais le sens de l'hébreu doit être maintenu, car nous avons déjà vu, XXII, 28, Jéchonias comparé à un vase sans valeur.

35. — *Peribit fuga a pastoribus.* Les rois ne trouveront pas de refuge où s'abriter contre leurs ennemis, et les grands ne se sauveront pas. Ainsi la menace se précise et s'accentue.

36. — *Vastavit*, prétérit prophétique. — *Pascua*, la Judée où le peuple de Dieu, son troupeau, est nourri.

37. — *Conticuerunt arva pacis*, litt. « les pâturages de paix seront dévastés », le pays, jusqu'à présent tranquille, sera désolé et dévasté. — *A facie iræ*, à cause de la colère, Cfr. IV, 26.

38. — *Umbraculum suum.* Dieu, comparé à un lion, comme plus haut, ℣. 30, abandonne son abri, c'est-à-dire son temple et le laisse devenir la proie des païens, « Dominus, de quo supra dixerat : De excelso rugiet... ipse relinquet tabernaculum suum, de quo scriptum est, Ps. LXXV, 2 : factus est in Salem locus ejus, et habitatio ejus in Sion, ipse relinquet sedem suam, et implebit quod per eumdem prophetam locutus est, supra XII, 7 : dimisi domum meam, dereliqui hæreditatem meam. Reliquit autem quasi leo cubile suum, ut omnes bestiæ vastandi terram ejus habeant potestatem. Leone enim custode et præside, nullus ad eumdem audet accedere ». S. Jérôme. — *A facie iræ columbæ.* מפני הרון היונה. Les commentateurs juifs, pour expliquer ce passage difficile, prétendent que les étendards des Assyriens et des Babyloniens portaient la figure d'une colombe, en souvenir des colombes qui avaient nourri Sémiramis. V. Buxtorf, Lex. Chald. Thalm., p. 960. « Non mirabitur columbam Domini intelligi Nabuchodosor, qui supra, ℣. 9, eum vocari servum Domini legerit ». S. Jérôme. Les LXX : ἀπὸ προσώπου μαχαίρας τῆς μεγάλης. Le Syriaque ; à cause de la colère du Seigneur. La plupart des modernes traduisent : devant la colère du destructeur ; ils font venir יונה de ינה, être violent. Suivant Hitzig, Ewald, Graf, Reuss, etc., il faut traduire : devant l'épée, חרב au lieu de הרון, du destructeur.

CHAPITRE XXVI

Lutte de Jérémie contre les faux prophètes. Il est pris pour avoir prédit la destruction du temple, (℣℣. 1-8). — On discute sa condamnation à mort, (℣℣. 9-11). — Jérémie, pour sa défense, invoque la mission qu'il a reçue de Dieu, (℣℣. 12-15). — Le peuple se rappelant les prédictions annalogues dues aux anciens prophètes et la conduite des rois de Juda dans ces occasions, absout Jérémie, (℣℣. 16-19). — Joakim fait tuer le prophète Urie, (℣℣. 20-23). — Ahicam sauve Jérémie, (℣. 24).

1. In principio regni Joakim filii Josiæ regis Juda, factum est verbum istud a Domino, dicens :

2. Hæc dicit Dominus : Sta in atrio domus Domini et loqueris ad omnes civitates Juda, de quibus veniunt ut adorent in domo Domini, universos sermones quos ego mandavi tibi ut loquaris ad eos; noli subtrahere verbum.

3. Si forte audiant et convertantur unusquisque a via sua mala ; et pœniteat me mali quod cogito facere eis propter malitiam studiorum eorum.

1. Au commencement du règne de Joakim fils de Josias roi de Juda, la parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

2. Voici ce que dit le Seigneur : Tiens-toi dans la cour de la maison du Seigneur, et parle à toutes les villes de Juda d'où l'on vient pour adorer dans la maison du Seigneur, tout ce que je t'ai ordonné de leur dire. N'en retranche pas un mot.

3. Peut-être écouteront-ils, et se convertiront-ils de leur voie mauvaise, et alors je me repentirai du mal que je pense à leur faire, à cause de la méchanceté de leurs œuvres.

---

f. *Trois appendices historiques où l'on voit le prophète du Seigneur en face des faux phophètes,* (XXVII-XXIX).

Nous suivons, dans cette division, l'opinion d'Ewald, de Nægelsbach et de Wordsworth, quoiqu'elle ait été combattue par Graf et Keil. Mais, encore qu'il soit question de vrais prophètes de Jéhovah, tels qu'Urie et Michée, dans ces chapitres, il n'en est pas moins évident que la lutte soutenue par Jérémie contre les faux prophètes, soit à Jérusalem, soit à Babylone, pour faire prévaloir les oracles du Seigneur, font l'objet principal de ces quatre chapitres.

Chap. XXVI. — Suivant Payne Smith, ce chapitre forme à lui seul un tout complet qui nous montre les dangers courus par le prophète en faisant connaître la volonté de Dieu par rapport au temple ; suivant Keil, c'est comme une introduction aux chapitres XXVII-XXIX. Il ne faut pas du reste chercher dans Jérémie un arrangement chronologique rigoureux.

1. — *In principio regis Joakim.* Ce discours n'est pas le même que celui du chap. VII. Jérémie a dû tenir de fréquents discours par rapport au temple. Dans le ch. VII, il parle surtout du pillage et de la destruction du temple, ainsi que de la déportation du peuple ; ici il parle, non-seulement de la destruction du temple, mais aussi de celle de la ville. *In principio* veut dire dans la première période du règne de Joakim, et il est hors de propos de chercher à fixer une date plus précise. — *Factum est verbum...* sous-entendu : à Jérémie.

2. — *In atrio domus Domini*, non pas nécécessairement la cour intérieure ou cour des prêtres, mais tout aussi probablement une cour extérieure ou le peuple était assemblé et où le prophète pouvait être entendu avec facilité. — *Omnes civitates Juda*, c'est-à-dire leurs habitants, comme XI, 12. Ce concours de toutes les villes de Juda nous indique que ce discours fut prononcé un jour de grande fête, probablement, dit Usserius, celle des tabernacles. — *Ut adorent.* L'adoration sans obéissance est vaine et inutile ; Cfr. I Rois, XV, 21-22. — *Noli subtrahere verbum.* Cfr. Deut. IV, 2, XIII, 1. Cette recommandation indique le caractère définitif et péremptoire de ce discours. Le prophète ne doit ni ajouter ni retrancher aux ordres que Dieu le charge de communiquer ; il doit être un interprète exact et fidèle, Prov. XXX, 6 ; Act. XX, 27 ; II Cor. II, 17, IV, 2 ; Apoc. XXII, 19.

3. — Le but de ce discours est, si c'est

4. Et tu leur diras : Voici ce que dit le Seigneur : Si vous ne m'écoutez pas et si vous ne marchez pas dans la loi que je vous ai donnée,

5. En écoutant les paroles des prophètes mes serviteurs, que je vous ai envoyés de bonne heure, et que j'ai dirigés vers vous, et que vous n'avez pas écoutés :

6. Je ferai de cette maison comme de Silo, et je rendrai cette ville la malédiction de tous les peuples de la terre.

7. Les prêtres, les prophètes et tout le peuple entendirent Jérémie parlant ainsi dans la maison du Seigneur.

8. Et quand Jérémie eut achevé de dire tout ce que le Seigneur lui avait ordonné de dire à tout le peuple, les prêtres, les prophètes et tout le peuple se saisirent de lui, en disant : Qu'il meure.

9. Pourquoi a-t-il prophétisé au nom du Seigneur, en disant : Cette maison sera comme Silo; et cette ville sera désolée au point qu'elle n'aura plus d'habitant? Et tout le peuple fut assemblé contre Jérémie dans la maison du Seigneur.

10. Et les princes de Juda enten-

4. Et dices ad eos : Hæc dicit Dominus : Si non audieritis me, ut ambuletis in lege mea quam dedi vobis.

5. Ut audiatis sermones servorum meorum prophetarum quos ego misi ad vos de nocte consurgens, et dirigens, et non audistis ;

6. Dabo domum istam sicut Silo, et urbem hanc dabo in maledictionem cunctis gentibus terræ.

1 *Reg.* 4, 2. 10; *Supr.* 7, 12.

7. Et audierunt sacerdotes, et prophetæ, et omnis populus, Jeremiam loquentem verba hæc in domo Domini.

8. Cumque complesset Jeremias, loquens omnia quæ præceperat ei Dominus ut loqueretur ad universum populum, apprehenderunt eum sacerdotes, et prophetæ, et omnis populus, dicens : Morte moriatur.

9. Quare prophetavit in nomine Domini, dicens : Sicut Silo erit domus hæc ; et urbs ista desolabitur, eo quod non sit habitator ? Et congregatus est omnis populus adversus Jeremiam in domo Domini.

10. Et audierunt principes Juda

---

encore possible, d'amener le peuple à la pénitence. — *Pœniteat me mali*... V. XVIII, 8.

4. — La conversion du peuple consistera en ce qu'il suive avec fidélité la loi qu'il a si souvent oubliée.

5. — *Prophetarum,* les vrais prophètes, qui ont reçu mission de Dieu, et que jusqu'à présent les Juifs n'ont pas écoutés. — *De nocte consurgens,* Cfr. XXV, 4, VII, 13, etc. — *Et dirigens,* litt. « les envoyant » vers vous. — *Et non audistis,* V. VII, 13.

6. — *Domum istam,* le temple. — *Sicut Silo,* V. VII, 12 et suiv. — *Et urbem hanc in maledictionem*... Jérusalem, au lieu d'être l'objet des louanges des nations, sera maudite par eux à cause de sa désobéissance à Dieu ; Cfr. XXIV, 9; Is. LXV, 15. S. Jérôme rapproche de cet endroit le passage où l'apôtre S. Paul dit que Jésus-Christ nous a délivrés de la malédiction de la Loi, Gal. III, 13.

7. — *Prophetæ,* les faux prophètes, comme le mettent les LXX : ψευδοπροφῆται, suivis par l'Arabe et le Syriaque; le Targum : les Scribes. Il est probable que beaucoup des faux prophètes appartenaient à la classe sacerdotale; Cfr. XX, 6.

8. — *Omnis populus.* On voit ici, une fois de plus, combien l'infidélité était répandue dans le peuple. — *Morte moriatur.* Jérémie est une figure de Jésus-Christ dont le peuple, excité aussi par les prêtres et les Scribes demanda la mort avec acharnement. Cfr. aussi Act. VI, 13, 14. La mort était la peine portée par le Deut. XVIII, 20, contre les faux prophètes.

9. — *Quare prophetavit in nomine Domini*... Les Juifs supposaient qu'il était absolument impossible que Dieu abandonnât le Temple à la destruction, et c'est pour cela qu'ils traitent Jérémie de faux prophète.

10. — *Principes Juda.* Les Juges étaient choisis parmi les principaux du peuple. Le ℣. 17 distingue les anciens du pays des princes de ce verset, שׂרים, qui sont sans doute les

verba hæc; et ascenderunt de domo regis in domum Domini, et sederunt in introitu portæ domus Domini novæ.

11. Et locuti sunt sacerdotes et prophetæ ad principes, et ad omnem populum, dicentes : Judicium mortis est viro huic; quia prophetavit adversus civitatem istam, sicut audistis auribus vestris.

12. Et ait Jeremias ad omnes principes, et ad universum populum, dicens : Dominus misit me, ut prophetarem ad domum istam, et ad civitatem hanc omnia verba quæ audistis. *Supr.* 21, 12.

13. Nunc ergo bonas facite vias vestras, et studia vestra, et audite vocem Domini Dei vestri; et pœnitebit Dominum mali quod locutus est adversum vos. *Supr.* 8, 15.

14. Ego autem ecce in manibus vestris sum; facite mihi quod bonum et rectum est in oculis vestris;

15. Verumtamen, scitote et cog-

dirent ces paroles; ils montèrent de la maison du roi à la maison du Seigneur, et s'assirent à l'entrée de la porte neuve de la maison du Seigneur.

11. Les prêtres et les prophètes parlèrent aux princes et à tout le peuple en disant : Une sentence de mort doit être portée contre cet homme, car il a prophétisé contre cette ville, comme vous avez entendu de vos oreilles.

12. Jérémie dit à tous les princes et à tout le peuple : Le Seigneur m'a envoyé pour prophétiser à cette maison et à cette ville tout ce que vous avez entendu.

13. Maintenant donc améliorez vos voies et vos manières d'agir; et écoutez la voix du Seigneur votre Dieu, et le Seigneur se repentira du mal qu'il a prononcé contre vous.

14. Moi je suis entre vos mains, faites de moi ce qui est juste et bon à vos yeux.

15. Mais sachez et connaissez que,

---

membres du gouvernement, les conseillers du roi, tandis que les autres sont les magistrats locaux des différentes villes du pays; Cfr. XXXVII, 15, XXXVIII, 5, 25 et suiv. On voit par cet endroit que, si les prêtres pouvaient faire fouetter et mettre aux fers un accusé, ils ne pouvaient pas le condamner à mort, comme le fit plus tard le Sanhédrin jusqu'à ce que les Romains le privèrent de ce droit, mais seulement le traduire devant un tribunal composé des princes du peuple. — *Ascenderunt*, Cfr. XXII, 11. Comme le fait remarquer S. Jérôme, aller au temple est toujours dit *ascensus*. — *In introitu portæ domus Domini novæ*, Cfr. XXXVI, 10. Peut-être la porte bâtie par Joatham, IV Rois, XV, 35. *Domus* n'est pas dans le texte hébreu actuel, ni dans les LXX.

11. — *Prophetæ*, toujours ces prophètes sans mission, qui étaient les implacables adversaires de Jérémie, ℣. 7. — *Judicium mortis*. expression tirée du Deut. XIX, 6, XXI, 22; une sentence de mort est contre cet homme équivaut à : il mérite la mort. — *Prophetavit adversus civitatem istam*. Les prédictions de Jérémie relatives au temple ne sont pas prises ici pour sujet d'accusation. Des griefs analogues sont portés contre Notre-Seigneur, Matt. XXVI, 66; Marc, XIV, 64, et contre S. Etienne, Act. VI, 13. — *Sicut audistis*, le peuple est pris à témoin; ces paroles ne s'adressent pas aux princes qui ne sont venus au temple qu'après l'arrestation du prophète.

12. — La défense de Jérémie est forte et directe. Jéhovah l'a réellement envoyé, mais le seul but de ses prophéties a toujours été d'écarter le mal qu'il est chargé d'annoncer, en amenant le peuple à se repentir. Si les Juifs veulent amender leurs voies, Dieu les soustraira aux malheurs annoncés. Quant à lui, il est entre leurs mains, mais s'ils le mettent à mort, ils se rendront coupables, et le sang innocent retombera sur eux et sur la ville. — *Dominus misit me*, par suite il n'y a pas de lois à invoquer contre lui.

13. — *Bonas facite vias vestras*, Cfr. VII, 3.

14. — *Ego autem in manibus vestris*... Jérémie parle avec humilité et en se soumettant aux puissances établies; Cfr. Rom. XIII, 1.

15. — Ce n'est pas en versant le sang du

si vous me faites mourir, vous livrerez contre vous mêmes le sang innocent, ainsi que contre cette ville, et ses habitants; car le Seigneur m'a vraiment envoyé vers vous, pour faire entendre à vos oreilles toutes ces paroles.

16. Alors les princes et tout le peuple dirent aux prêtres et aux prophètes : Cet homme ne doit pas être condamné à mort, car c'est au nom du Seigneur notre Dieu qu'il nous a parlé.

17. Quelques-uns des anciens du pays se levèrent alors, et dirent à toute l'assemblée du peuple :

18. Michée de Morasthi fut prophète au temps d'Ezéchias roi de Juda, et il dit à tout le peuple de Juda : Voici ce que dit le Seigneur des armées : Sion sera labouré comme un champ, Jérusalem deviendra un monceau de pierres, et la montagne de la maison deviendra une haute forêt.

19. Est-ce qu'Ezéchias roi de Juda et tout le peuple le condamnèrent à mort? Ne craignirent-ils pas le Seigneur, ne prièrent-ils pas devant le Seigneur? Et est-ce que le Seigneur ne se repentit pas des maux qu'il avait décrétés contre eux? Aussi nous faisons maintenant un grand mal contre nos âmes.

noscite, quod si occideritis me, sanguinem innocentem tradetis contra vosmetipsos, et contra civitatem istam, et habitatores ejus : in veritate enim misit me Dominus ad vos, ut loquerer in auribus vestris omnia verba hæc.

16. Et dixerunt principes, et omnis populus ad sacerdotes et ad prophetas : Non est viro huic judicium mortis, quia in nomine Domini Dei nostri locutus est ad nos.

17. Surrexerunt ergo viri de senioribus terræ; et dixerunt ad omnem cœtum populi loquentes :

18. Michæas de Morasthi fuit propheta in diebus Ezechiæ regis Juda, et ait ad omnem populum Juda, dicens : Hæc dicit Dominus exercituum ; Sion quasi ager arabitur ; et Jerusalem in acervum lapidum erit; et mons domus in excelsa sylvarum.

Mich. 3, 12.

19. Numquid morte condemnavit eum Ezechias rex Juda, et omnis Juda? numquid non timuerunt Dominum, et deprecati sunt faciem Domini et pœnituit Dominum mali quod locutus fuerat adversum eos? Itaque nos facimus malum grande contra animas nostras.

---

prophète qu'ils éviteront les malheurs prédits par lui; cette mort ne fera qu'attirer sur eux de plus grandes calamités. Cfr. Matt. XXIII, 35.

16. — Ce discours porte la conviction dans l'esprit des juges qui acquittent Jérémie. — *Non est viro huic judicium mortis*, ℣. 11. « Perierat propheta quantum fuit in sacerdotibus et prophetis, si accusatores ipsi habuissent judicii potestatem. Ex quo intelligimus, crudeliores fuisse in prophetam per invidiam sanctitatis, qui religioni videbantur dediti, quam qui necessitatibus publicis præerant ». S. Jérôme. — *In nomine Domini... locutus est*. On ne pouvait condamner à mort que celui qui avait prophétisé au nom des faux dieux ; mais on pouvait mettre en prison celui qui avait prédit des malheurs; Cfr. III Rois, XXII, 1-28.

17. — Pour justifier et confirmer la sentence qui vient d'être rendue, les vieillards s'adressent au peuple.

18. — *Michæas de Morasthi*. L'un des douze petits prophètes, né au village de Moresheth-Gath, dans la tribu de Juda. — *Sion quasi ager*... Ces paroles se trouvent dans les prophéties de Michée, III, 12. — *Mons domus* le mont Moriah, sur lequel était bâti le temple, c'est-à-dire la maison de Dieu.

19. — Loin de condamner Michée à mort pour des paroles aussi graves que celles de Jérémie, Ezéchias et ses contemporains se convertissent et évitent ainsi la catastrophe dont ils étaient menacés. II Paral. XXXII, 26.

20. Fuit quoque vir prophetans in nomine Domini, Urias filius Semei de Cariathiarim; et prophetavit adversus terram hanc juxta omnia verba Jeremiæ.

21. Et audivit rex Joakim, et omnes potentes, et principes ejus verba hæc; et quæsivit rex interficere eum. Et audivit Urias, et timuit, fugitque et ingressus est Ægyptum.

22. Et misit rex Joakim viros in Ægyptum, Elnathan filium Achobor, et viros cum eo in Ægyptum.

23. Et eduxerunt Uriam de Ægypto; et adduxerunt eum ad regem Joakim, et percussit eum gladio; et projecit cadaver ejus in sepulcris vulgi ignobilis.

24. Igitur manus Ahicam filii Saphan fuit cum Jeremia, ut non traderetur in manus populi, et interficerent eum.

20. Il y eut aussi un homme qui prophétisait au nom du Seigneur, Urie fils de Semeï de Cariathiarim, et il prédit contre cette ville et contre ce pays dans les mêmes termes que Jérémie.

21. Et le roi Joakim, tous les princes et les puissants de sa cour entendirent ces paroles, et le roi chercha à le faire mourir. Urie le sut, eut peur, s'enfuit, et alla en Egypte.

22. Et le roi Joakim envoya Elnathan fils d'Achobor, et des hommes avec lui en Egypte.

23. Ils tirèrent Urie de l'Egypte, et l'amenèrent au roi Joakim, qui le frappa avec l'épée, et fit jeter son cadavre dans les sépulcres du commun du peuple.

24. Or Ahicam fils de Saphan fut avec Jérémie, et empêcha de le livrer aux mains du peuple, et de le faire mourir.

— *Pœnituit Dominum*, Exod. XXXII, 14; II Rois, XXIV, 16. — *Itaque*... C'est pourquoi, en mettant Jérémie à mort, nous commettrions un grand crime, qui nous deviendrait funeste.

20. — *Fuit quoque*... Il est probable que Jérémie ajoute ici l'histoire du prophète Urie dans le but de montrer à quel grand danger sa vie avait été exposée dans les circonstances dont le récit précède. Peut-être aussi, à côté de l'hostilité des prêtres, a-t-il voulu nous montrer l'hostilité dont le roi Joakim était animé contre les vrais prophètes. — *Urias, filius Semei*, le père et le fils sont d'ailleurs inconnus. — *Cariathiarim*, ville de la tribu de Juda, Jos. IX, 17; Jug. XVIII, 12, appelée aujourd'hui Kuriyet el'Enab, à trois heures au Nord-Ouest de Jérusalem. — *Juxta omnia verba Jeremiæ*. Il n'y avait donc pas de probabilité que Jérémie fut mieux traité qu'Urie.

21. — *Potentes*, ce sont les commandants militaires, tandis que *principes* sont les officiers civils. Les LXX omettent *omnes potentes ejus*; mais ce n'est pas un motif pour voir dans ces mots, avec Hitzig, une interpolation.

22. — *Elnathan*, nom que l'on rencontre quelquefois dans l'Ancien Testament, Esdr. VIII, 16, etc. Celui-ci est-il le même que l'Elnathan dont la fille Nohesta avait épousé Joakim, IV Rois, XXIV, 8? — *Achobor* est mentionné, IV Rois, XXII, 12-14, parmi les princes de Josias. — *In Ægyptum*. Joakim, étant vassal de l'Egypte pouvait aisément obtenir l'extradition d'un homme accusé de haute trahison. L'Egypte avait été un plus sûr refuge pour Jéroboam, III Rois, XI, 17, 40.

23. — *In sepulchris vulgi ignobilis*, litt. « des fils du peuple », du commun peuple, comme IV Rois, XXII, 6. Les tombeaux du petit peuple étaient dans la vallée du Cédron. Urie était sans doute un homme de condition, puisque le prophète relève cette circonstance à la charge de Joakim. Ou bien peut-être les prophètes avaient-ils un cimetière séparé, Cfr. Matt. XXIII, 29.

24. — *Ahicam filii Saphan*. Ahicam figure avec son père, Saphan, IV Rois, XXII, 12-14, parmi les personnages que le roi Josias envoya à la prophétesse Hulda pour la consulter au sujet du livre de la Loi récemment découvert. Son amitié avec le pieux roi explique son intercession en faveur de Jérémie. Ahicam eut pour fils Godolias, qui fut choisi pour gouverneur du pays par les Chaldéens, et auquel Jérémie fut confié après la prise de Jérusalem, XXXIX, 14, XL, 5, etc.; IV Rois XXV, 22.

CHAPITRE XXVII

Dieu ordonne au prophète de porter des chaînes à son cou et d'en envoyer aux rois voisins, (℣℣. 1-3). — Ils devront ainsi comprendre qu'il leur faut se soumettre à Nabuchodonosor s'ils veulent échapper à la destruction qui les menace, (℣℣. 4-11). — Avertissement de même nature donné à Sédécias, qui est mis de nouveau en garde contre les faux prophètes, (℣℣. 12-15). — Le prophète s'adresse aux prêtres et à tout le peuple et leur annonce que la prospérité ne reviendra pas, mais que le peuple sera pillé et détruit et la population de Jérusalem emmenée en exil, (℣℣. 16-22).

1. Au commencement du règne de Joakim fils de Josias roi de Juda, la parole du Seigneur fut adressée à Jérémie de cette sorte :

2. Voici ce que le Seigneur m'a dit : Fais-toi des liens et des chaînes que tu mettras à ton cou,

1. In principio regni Joakim filii Josiæ regis Juda, factum est verbum istud ad Jeremiam a Domino, dicens :

2. Hæc dicit Dominus ad me : Fac tibi vincula, et catenas ; et pones eas in collo tuo.

Chap. xxvii. — Continuation de la lutte de Jérémie contre les faux prophètes, et en particulier contre Hananie, à l'occasion des nouvelles prédictions symboliques relatives à la domination chaldéenne.

1. — *In principio... Joakim filii Josiæ...* Cette indication est inconciliable avec les mots : « Ad Sedeciam regem Juda », du ℣. 3, toute la teneur de ce chap., et le premier verset du ch. xxviiie. Les essais faits par les commentateurs, tels que Nicolas de Lyre, Vatable, Cornélius pour concilier ces deux données si différentes ne sont pas satisfaisants. L'hypothèse d'après laquelle Jérémie aurait reçu au commencement du règne de Joakim, l'ordre de porter des liens, ce qui aurait duré quinze ans, et, sous Sédécias, l'ordre de les envoyer aux rois voisins, est « arbitraire et ne trouve aucun appui dans le texte » ; mais le Dr Reischl, qui la condamne justement, ne se met pas en peine de la remplacer par une solution plus acceptable. Havernick, soutient qu'il y a trois discours dans le ch. xxvii. L'un, 1-11, adressé à Joakim, le second, 12-15, à Sédécias, et le troisième, 16-22, aux prêtres et aux peuples. Quant aux mots : « par la main des ambassadeurs qui viennent à Sédécias, roi de Juda », ils sont mis comme en appendice, pour faire voir de quelle manière Sédécias avait obéi à une plus ancienne prophétie du temps de Joakim et s'était conduit envers les nations ses alliées. Mais, dit Keil, cela ne résout pas la difficulté. Comment admettre que la prophétie ait été faite à Jérémie onze ans au moins avant l'événement à l'occasion duquel on la communique aux rois qu'elle concerne ? Il ne reste que deux solutions possibles : ou admettre qu'il y a ici une erreur de copiste, et avec le syriaque, quelques manuscrits hébreux et arabes, lire *Sedeciæ* au lieu de *Joiakim*, correction admise par tous les commentateurs protestants modernes ; ou, avec S. Jérôme, rattacher ce 1er verset au chapitre précédent : « Hoc in editione LXX non habetur. Et multi putant sequentis capituli esse principium, quod nequaquam ita est, sed jungendum superiori, ut quidquid dictum refertur et in principio regni Joacim factum esse credamus... Videntur autem mihi LXX titulum istum hac ratione siluisse, ne secundo dicere viderentur. » — *Ad Jeremiam.* L'hébreu donne ici la forme abrégée du nom du prophète, ירמיה, ce qui a fait croire à plusieurs rationalistes qu'il y avait ici une retouche postérieure ; mais Graf a montré le peu de fondement de cette assertion, car les deux formes se lisent souvent presque côte à côte, xxviii, 12, xxix, 27-30, et quelquefois dans le même verset, xxviii, 12, xxix, 29-31. Et où est le moyen de distinguer l'œuvre du réviseur de l'original ?

2. — *Fac tibi vincula et catenas.* Le joug des bœufs était probablement fait de plusieurs pièces réunies par des cordes. C'est ce qui explique le pluriel du texte, car il ne s'agit pas ici de plusieurs jougs ; Cfr. xxviii, 13, et Lev. xxvi, 13. — *Pones eas in collo tuo*, pour indiquer le joug babylonien qui va bientôt être imposé aux nations. Jérémie porta réellement au cou un joug ; xxviii, 10-12 le prouve. On a de nombreux exemples que les prophètes en agissaient ainsi, Is. xx, 1, 3, 4 ; Ezech. xii, 3, 11, 18 ; Os. i, 2, etc.

3. Et mittes eas ad regem Edom, et ad regem Moab, et ad regem filiorum Ammon, et ad regem Tyri, et ad regem Sidonis; in manu nuntiorum qui venerunt Jerusalem ad Sedeciam regem Juda.

4. Et præcipies eis ut ad dominos suos loquantur : Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel : Hæc dicetis ad dominos vestros :

5. Ego feci terram, et homines, et jumenta quæ sunt super faciem terræ, in fortitudine mea magna, et in brachio meo extento; et dedi eam ei qui placuit in oculis meis.

6. Et nunc itaque ego dedi omnes terras istas in manu Nabuchodonosor regis Babylonis servi mei; insuper et bestias agri dedi ei ut serviant illi.

3. Et tu les enverras au roi d'Edom, au roi de Moab, au roi des Ammonites, au roi de Tyr et au roi de Sidon, par les ambassadeurs qui sont venus à Jérusalem vers Sédécias roi de Juda.

4. Et tu leur ordonneras de parler à leurs maîtres : Voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël : Vous direz ceci à vos maîtres :

5. J'ai fait la terre, les hommes et les bêtes qui sont sur la face de la terre, par ma grande puissance et par mon bras fort, et j'ai donné la terre à celui qui a plu à mes yeux.

6. Et maintenant donc j'ai donné toutes ces terres à Nabuchodonosor, roi de Babylone, mon serviteur : je lui ai donné aussi les bêtes de la campagne, afin qu'elles lui soient assujetties.

---

3. — *Mittes eas.* Il n'y a pas de raison sérieuse de douter que Jérémie ait fait des jougs pour les envoyer aux rois mentionnés dans ce verset. Quelques commentateurs supposent qu'il ne fit qu'un seul joug, celui qu'il portait, et qu'en apparaissant ainsi devant les ambassadeurs, il les leur donna d'une façon emblématique; le texte exige ici une explication littérale. — *Edom..... Sidonis,* V. xxv, 21, 22. Dans cet endroit, S. Jérôme a traduit אדום par *Idumæa,* ici il le rend par *Edom.* — *Nunciorum... ad Sedeciam.* Ils étaient venus pour s'entendre sur les moyens de résister à Nabuchodonosor; la suite du chapitre ne laisse aucun doute là-dessus. Il est assez étonnant de voir les Edomites, les Moabites et les Ammonites, que nous voyons, IV Rois, xxiv, 2, alliés des Chaldéens contre Juda, se concerter avec Sédécias pour résister à Nabuchodonosor. Mais ils avaient sans doute oublié pour un moment leur ancienne inimitié pour ne songer qu'à défendre leur liberté menacée. Ils ne persévérèrent pas longtemps dans cette attitude, car, suivant le Ps. cxxxvi, 7, (Cfr. Ezéch. xxxvi, 5; Lam. iv, 21-22), les Edomites mirent beaucoup d'acharnement à la destruction de Jérusalem.

4. — Jérémie, par ordre de Dieu, leur commandera de rapporter ses paroles à leurs rois.

5. — *Ego feci terram et homines...* Dieu mentionne sa suprême puissance afin d'abaisser l'orgueil de ceux qui mettent toute leur confiance en eux-mêmes, Is. xlv, 12. — *Dedi eam.* Dieu, qui a créé la terre, a le droit d'en disposer à son gré. — *Ei qui placuit in oculis meis*, V. Ps. cxiv, 15, 16; Dan. iv, 17, 25, 32, et Cfr. xviii, 4. Ce n'est pas à cause de ses mérites que Nabuchodonosor a plu à Dieu; Dieu lui-même donne l'empire uniquement parce que telle est sa volonté.

6. — *Nabuchodonosor*. Jerémie qui, xxi, 2, a écrit Neboucad*r*ezzar, écrit ici Neboucad*n*ezzar. Quelques critiques ont conclu de cette particularité que les passages où se trouve cette dernière forme ont été ajoutés par une main postérieure. Mais il est difficile de ne pas voir que cette variante d'orthographe n'a aucune importance, car Jérémie se sert indifféremment de l'une ou l'autre forme. Il écrit Neboucad*r*ezzar vingt-sept fois, xxi, 2, 7, xxii. 25, xxiv, 1, xxv, 1, 9, xxix, 21, xxxii, 1, 28, xxxv, 1, xxxvii, 1, xxxix, 1, 11, xliii, 10, xliv, 30, xlvi. 2, 13, 26, xlix, 28, 30, l, 17, li, 34, lii, 4, 12, 28, 29, 30, et par conséquent aussi bien dans ses discours que dans les titres de ses prophéties ou dans la partie historique de son œuvre. La forme Neboucad*n*ezzar, se trouve treize fois : xxvii, 6, 8, 20, xxviii, 3, 11, 14, xxix, 1, 3, xxxiv, 1, xxxix, 5; c'est cette seconde forme qu'emploient invariablement les livres des Rois, les Paralipomènes, Esdras, Daniel, Esther, tandis qu'Ezéchiel se sert toujours de la première. On ne peut pas conclure de là que Neboucad*n*ezzar soit la prononciation des époques postérieures; mais seulement, dit Keil, que la forme *n* représente la prononcia-

7. Et tous les peuples le serviront, lui, son fils, et le fils de son fils, jusqu'à ce que le temps de son pays et le sien soit venu, et de nombreuses nations et de grands rois seront ses serviteurs.

8. Le peuple et le royaume qui ne se soumettra pas à Nabuchodonosor roi de Babylone, et tout homme qui ne baissera pas le cou sous le joug du roi de Babylone, je le visiterai par l'épée, par la famine, et par la peste, dit le Seigneur, jusqu'à ce que je les aie consumés par sa main.

9. Vous donc n'écoutez pas vos prophètes, ni les devins, les rêveurs, les augures, les magiciens qui vous disent : Vous ne serez pas assujétis au roi de Babylone;

10. Car ils vous prophétisent le

7. Et servient ei omnes gentes, et filio ejus, et filio filii ejus; donec veniat tempus terræ ejus et ipsius; et servient ei gentes multæ, et reges magni.

8. Gens autem et regnum quod non servierit Nabuchodonosor regi Babylonis, et quicumque non curvaverit collum suum sub jugo regis Babylonis; in gladio, et in fame, et in peste visitabo super gentem illam, ait Dominus donec consumam eos in manu ejus.

9. Vos ergo nolite audire prophetas vestros, et divinos, et somniatores, et augures, et maleficos, qui dicunt vobis : Non servietis regi Babylonis.

Supr. 23, 16; *Infr.* 29, 9.

10. Quia mendacium prophetant

---

tion judéo-araméenne, tandis que la forme *r*, conformément au témoignage des inscriptions qui nous sont parvenues, exprime plus justement la prononciation assyrienne. Comme ce nom n'a pu être prononcé qu'après l'apparition du roi de Babylone en Judée, on s'explique facilement comment on trouve dans Jérémie ses deux formes. Ainsi ce détail prouve beaucoup plus en faveur de l'authenticité de l'œuvre qu'il ne la combat. — *Servi mei*, comme xxv, 9. — *Bestias agri dedi ei*. Ainsi sa domination sera complète, et aucune créature ne pourra lui résister; « aut certe bestias, feras gentes accipiamus, quæ prius servire non noverant ». S. Jérôme.

7. — Ce verset manque dans les LXX, et à cause de cela Movers et Hitzig ont refusé de l'admettre comme authentique. Mais, comme Reuss le fait remarquer, ce verset n'est pas nécessairement inauthentique pour cela. — *Servient ei... et filio ejus et filio filii ejus*. On ne peut donner à ces paroles que ce sens : la domination des rois de Babylone sur les nations durera longtemps. Il est impossible de croire que le prophète ait voulu affirmer que Nabuchodonosor eut son fils et son petit-fils pour successeurs. On sait, en effet, qu'Evilmérodach, fils et successeur de ce roi, fut tué par son beau-père, Neriglissar; auquel succéda son fils Laborosoarchad, tué après un règne de neuf mois et remplacé par Nabonnède, dernier roi de Babylone. Il s'agit donc d'une période brève et indéfinie; Cfr. Exod. xx, 5, xxxiv, 7; Deut. iv, 25, v, 9, vi, 2. On pourrait peut-être donner aux paroles du prophète un sens plus littéral, si on ajoute foi à ce que dit Hérodote, i, 188; Nabonnède, que cet historien appelle Labynète, aurait été fils de Nitocris, femme de Nabuchodonosor. La conspiration à la suite de laquelle Laborosoarchad périt se proposait probablement de remettre la vraie descendance de Nabuchodonosor sur le trône. Ainsi Balthazar aurait été le petit-fils de Nabuchodonosor. — *Tempus terræ ejus*, le temps où son pays sera détruit, suivant l'interprétation du Targum; où la colère de Dieu le visitera, v, 22, xxv, 12, xxix, 10, l, 27; Dan. v, 26. — *Et servient ei*, comme xxv, 14. V. aussi Is. xiii, 22. Il est évident que ces derniers mots se rapportent à la ruine de Babylone.

8. — Répétitions des menaces contenues dans les versets précédents.

9. — Toutes les faussetés des prophètes de mensonge n'empêcheront pas la volonté de Dieu de s'accomplir. — *Divinos*, קסם, celui qui évoque les mânes, I Rois, xxviii, 8; mais plutôt ici, comme I Rois, v, 2, celui qui use de sortiléges pour connaître l'avenir. — *Somniatores*, V. plus haut, xxiii, 25. — *Augures*, ענן, celui qui s'adonne à la magie. —*Maleficos*, כשף, autre espèces de magiciens. Le prophète, en multipliant toutes ces désignations, veut montrer que les faux prophètes essayent de tous les modes de tromperie pour suppléer au défaut d'inspiration divine.

10. — *Mendacium prophetant vobis*, xiv, 16; Lam. ii, 14. Ils semblent agir pour le bien du

vobis ; ut longe vos faciant de terra vestra, et ejiciant vos, et pereatis.

11. Porro gens quæ subjecerit cervicem suam sub jugo regis Babylonis, et servierit ei, dimittam eam in terra sua, dicit Dominus ; et colet eam, et habitabit in ea.

12. Et ad Sedeciam regem Juda locutus sum secundum omnia verba hæc, dicens : Subjicite colla vestra sub jugo regis Babylonis, et servite ei, et populo ejus, et vivetis.

13. Quare moriemini, tu et populus tuus, gladio, et fame, et peste, sicut locutus est Dominus ad gentem quæ servire noluerit regi Babylonis?

14. Nolite audire verba prophetarum dicentium vobis : Non servietis regi Babylonis ; quia mendacium ipsi loquuntur vobis.

15. Quia non misi eos, ait Dominus ; et ipsi prophetant in nomine meo mendaciter ; ut ejiciant vos, et pereatis, tam vos, quam prophetæ qui vaticinantur vobis.

Sup. 14, 14 *et* 23, 21 ; *Infr.* 29, 9.

16. Et ad sacerdotes, et ad populum istum locutus sum, dicens : Hæc dicit Dominus : Nolite audire verba prophetarum vestrorum qui prophetant vobis, dicentes : Ecce

mensonge, pour vous envoyer loin de votre pays, vous en chasser et vous faire périr.

11. Mais la nation qui aura baissé le cou sous le joug du roi de Babylone et se sera soumise à lui, je la laisserai en paix dans sa terre, dit le Seigneur ; elle la cultivera et y habitera.

12. J'ai parlé de la même manière à Sédécias roi de Juda, je lui ai dit : Baisse le cou sous le joug du roi de Babylone ; soumets toi à lui et à son peuple, et tu vivras.

13. Pourquoi mourrez-vous, toi et ton peuple par l'épée, par la famine, et par la peste, comme le Seigneur l'a annoncé à la nation qui n'aura pas voulu se soumettre au roi de Babylone?

14. N'écoutez pas les paroles des prophètes, qui vous disent : Vous ne serez pas assujettis au roi de Babylone ; car ils ne vous disent que mensonge.

15. Car je ne les ai pas envoyés, dit le Seigneur ; et ils prophétisent en mon nom mensongèrement pour vous chasser, et pour vous faire périr, vous et les prophètes qui vous font ces prophéties.

16. Aux prêtres et à ce peuple, j'ai aussi parlé en ces termes : Voici ce que dit le Seigneur : N'écoutez pas les paroles de vos prophètes, qui vous prédisent, et qui disent :

---

peuple, et en réalité ils n'aboutissent qu'à avancer sa ruine, ruine qui est la conséquence inévitable de leur manière d'agir.

11. — Les conquérants asiatiques se contentaient en effet, dans ce cas, d'imposer un tribut à la nation soumise ; ce n'est que dans le cas de résistance obstinée ou d'insurrection qu'ils détruisaient un royaume et en déportaient la population.

12. — Le prophète donne au roi Sédécias le même avertissement. — *Et vivetis*, et vous serez sauvé, vous n'aurez rien à craindre.

13. — *Quare moriemini*... Pourquoi aller de vous-mêmes au-devant de la mort que Dieu vous annonce si clairement, dans le cas où vous vous révolterez contre Babylone? Jérémie est le seul homme d'Etat qu'ait la Judée à cette époque, comme elle n'avait eu qu'Isaïe au temps d'Ezéchias. Cfr. Ezech. XVIII, 31.

14. — Cfr. XIV, 14.

15. — Cfr. XXIX, 9. — *In nomine meo.* Souvent le démon met le nom de Dieu en avant pour appuyer ses mensonges, Matt. IV, 6, VII, 22-23. Faussett. — *Pereatis, tam vos...* Ezéch. XIV, 9.

16. — *Vasa Domini.* Ceux que Nabuchodonosor avait emportés, IV Rois XXIV, 13, au temps de Jéchonias. Parmi eux se trouvaient tous les vases en or que Salomon avait fait

Les vases du Seigneur reviendront bientôt de Babylone : car c'est un mensonge qu'ils vous prophétisent.

17. Ne les écoutez donc pas. Mais soumettez-vous au roi de Babylone, afin de vivre. Pourquoi cette ville sera-t-elle réduite en désert?

18. S'ils sont prophètes, et si la parole du Seigneur est en eux; qu'ils s'opposent au Seigneur des armées, afin que les vases qui ont été laissés dans la maison du Seigneur et dans la maison du roi de Juda, et à Jérusalem, ne soient pas emportés à Babylone.

19. Car voici ce que dit le Seigneur des armées aux colonnes, à la mer, aux bases, et aux autres vases qui sont restés dans cette ville;

20. Que Nabuchodonosor roi de Babylone n'enleva pas lorsqu'il déporta Jéchonias fils de Joakim roi de Juda à Babylone, et en même temps tous les premiers de Juda et de Jérusalem.

21. Car voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël, aux vases qui ont été laissés dans la maison du Seigneur, et dans la maison du roi de Juda et à Jérusalem :

vasa Domini revertentur de Babylone nunc cito, mendacium enim prophetant vobis.

17. Nolite ergo audire eos, sed servite regi Babylonis, ut vivatis; quare datur hæc civitas in solitudinem?

18. Et si prophetæ sunt, et est verbum Domini in eis, occurrant Domino exercituum, ut non veniant vasa quæ derelicta fuerant in domo Domini, et in domo regis Juda, et in Jerusalem, in Babylonem.

19. Quia hæc dicit Dominus exercituum ad columnas, et ad mare, et ad bases, et ad reliqua vasorum quæ remanserunt in civitatem hac;

IV *Reg.* 25, 13.

20. Quæ non tulit Nabuchodonosor rex Babylonis, cum transferret Jechoniam filium Joakim regem Juda de Jerusalem in Babylonem, et omnes optimates Juda et Jerusalem;

21. Quia hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel ad vasa quæ derelicta sunt in domo Domini, et in domo regis Juda et Jerusalem :

---

faire, III Rois, VII, 48 et suiv. — *Nunc cito.* La réunion des ambassadeurs qui venait d'avoir lieu faisait sans doute espérer que l'on pourrait vaincre Nabuchodonosor.

17. — *In solitudinem,* litt. « au pillage ». Pourquoi vouer Jérusalem au pillage quand votre soumission peut si facilement la préserver ?

18. — *Si prophetæ sunt...*, s'ils sont les prophètes de Jéhovah, qu'ils le prouvent en agissant de la manière suivante : — *Occurrant Domino...* qu'ils prient Dieu et intercèdent auprès de lui comme font tous les prophètes, et comme Jérémie lui-même l'a fait, VII, 16. — *Vasa quæ derelicta fuerant...* L'affirmation de IV Rois, XXIV, 13 n'est donc pas absolue et doit être modifiée par ce verset.

19. — *Columnas,* les deux colonnes d'airain faites par ordre de Salomon, III Rois, VII, 15; Cfr. IV Rois, XXV, 13. — *Mare,* ce grand vase en airain, qu'on appelait *mer* à cause de la quantité d'eau qu'il contenait, et qui était placé dans la cour du temple, III Rois, VII, 23 et suiv. — *Bases,* les piédestaux d'airain qui supportaient les bassins dans lesquels on lavait différentes pièces des sacrifices, III Rois, VII, 27 et suiv.

20. — *Omnes optimates,* tous les nobles; Cfr. Is. XXXIV, 12; Jerem. XXXIX, 6 et XXIX, 2; IV Rois, XXIV, 11 et suiv.

21. — Movers et Hitzig ont prétendu que 19-21 avait été allongé au moyen de gloses. Graf a réfuté complètement cette théorie qui ne repose que sur trois observations de détail mal fondées. Ainsi Jérémie, au ỳ. 20, appelle les nobles חרים; parce que Néhémie s'est servi six fois de ce mot, Movers et Hitzig en concluent qu'il n'a été en usage pour la première fois que durant la captivité. Mais Jérémie l'a employé une autre fois, XXXIX, 6; Isaïe s'en sert pour désigner les nobles de

22. In Babylonem transferentur, et ibi erunt usque ad diem visitationis suæ, dicit Dominus, et afferri faciam ea, et restitui in loco isto.

22. Ils seront transportés à Babylone, et ils y resteront jusqu'au jour de ma visite, dit le Seigneur, et alors je les ferai rapporter et replacer en leur lieu.

CHAPITRE XXVIII

Le faux prophète Hananie prédit la paix à Jérusalem, (ẏẏ. 1-11). — Il brise le joug que Jérémie porte au cou, (ẏ. 12). — Dieu ordonne au prophète de le remplacer par des chaînes de fer, (ẏẏ. 13-14). — De la part de Dieu Jérémie annonce à Hananie qu'il mourra dans l'année, (ẏẏ. 15-17).

1. Et factum est in anno illo, in principio regni Sedeciæ regis Juda, in anno quarto, in mense quinto, dixit ad me Hananias filius Azur, propheta de Gabaon, in domo Domini coram sacerdotibus et omni populo, dicens :

2. Hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel : Contrivi jugum regis Babylonis.

3. Adhuc duo anni dierum, et ego referri faciam ad locum istum omnia vasa domus Domini quæ tulit Na-

1. Et il advint dans cette même année, au commencement du règne de Sédécias roi de Juda, la quatrième année, le cinquième mois, qu'Hananie fils d'Azur prophète de Gabaon, me dit dans la maison du Seigneur, en présence des prêtres et de tout le peuple :

2. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : J'ai brisé le joug du roi de Babylone.

3. Encore deux ans, et je ferai rapporter en ce lieu tous les vases de la maison du Seigneur, que Na-

---

l'Idumée, xxxiv, 12; et dans III Rois, xxi, 8-11 ; il est appliqué aux nobles de Samarie. On voit si ce mot est en effet contemporain de la captivité et si la Bible ne le connaissait pas auparavant.

22. — *Diem visitationis suæ*, lors de la prise de Babylone par Cyrus. — *Afferri... et restitui;* Cyrus en renvoya d'abord une partie, Esdr. i, 7 ; et Artaxerxès en renvoya d'autres ensuite, ibid., vii, 19.

Chap. xxviii. — 1. — *In anno illo,* l'année où les ambassadeurs des cinq rois se réunirent à Jérusalem, xxvii, 3. — *In principio regni Sedeciæ.* Ces mots joints aux suivants, *in anno quarto* montrent que l'expression dont se sert Jérémie peut comprendre plusieurs années du règne d'un roi, et confirment notre remarque sur xxvi, 1. Vatable et Scaliger croient qu'il s'agit ici de la quatrième année de la période du Jubilé, Lév. xxv, 4 ; et que cette quatrième année est la première du règne de Sédécias; mais rien dans le texte n'autorise cette interprétation. — *In mense quinto*, en juillet-août, puisque le premier mois, nisan, commence avec la lune de mars. — *Hananias filius Azur*, personnage que nous ne connaissons pas d'ailleurs. — *Gabaon,* ville de la tribu de Benjamin, Jos. xviii, 25, xxi, 17 ; où l'arche résida sous le règne de David, III Rois, iii, 4-5, ix, 2; aujourd'hui El-Gib, suivant Robinson, Biblical Researches, t. II, p. 352, gros village à deux heures Nord-Ouest de Jérusalem. C'était une ville sacerdotale, Jos. xxi, 17 ; ce qui permet de supposer qu'Hananie était prêtre.

2. — *Contrivi jugum,* c'est-à-dire, je suis déterminé à briser le joug que le roi de Babylone impose aux autres nations. C'est la contre-partie absolue de l'enseignement de Jérémie, xxvii, 12.

3. — *Duo anni dierum,* deux années complètes. C'est ainsi que la Gen. xxix, 14, dit :

buchodonosor roi de Babylone a emportés de ce lieu, et qu'il a transportés à Babylone.

4. Quant à Jéchonias fils de Joakim roi de Juda, et à toute la déportation de Juda qui est à Babylone; je les ramènerai en ce lieu, dit le Seigneur. Car je briserai le joug du roi de Babylone.

5. Jérémie le prophète, dit à Hananie le prophète, devant les prêtres et devant tout le peuple qui était en la maison du Seigneur,

6. Et Jérémie le prophète lui dit : Amen, que le Seigneur agisse ainsi! Que le Seigneur inspire les paroles que tu as prophétisées, afin que les vases soient rapportés dans la maison du Seigneur, et que toute la captivité de Babylone revienne en ce lieu!

7. Cependant, écoute la parole que je vais dire à tes oreilles, et à celles de tout le peuple :

8. Les prophètes qui ont été avant moi et avant toi, dès le commencement, ont prédit à de nombreux pays et à de grands royaumes des guerres, des afflictions, des famines.

9. Quand un prophète prédit la paix, quand sa parole sera accom-

buchodonosor rex Babylonis de loco isto, et transtulit ea in Babylonem.

4. Et Jechoniam filium Joakim regem Juda, et omnem transmigrationem Juda, qui ingressi sunt in Babylonem, ego convertam ad locum istum, ait Dominus; conteram enim jugum regis Babylonis.

5. Et dixit Jeremias propheta ad Hananiam prophetam in oculis sacerdotum et in oculis omnis populi qui stabat in domo Domini;

6. Et ait Jeremias propheta : Amen, si faciat Dominus; suscitet Dominus verba tua quæ prophetasti; referantur vasa in domum Domini, et omnis transmigratio de Babylone ad locum istum.

7. Verumtamen audi verbum hoc quod ego loquor in auribus tuis, et in auribus universi populi;

8. Prophetæ qui fuerunt ante me et ante te ab initio, et prophetaverunt super terras multas, et super regna magna de prælio, et de afflictione, et de fame.

9. Propheta qui vaticinatus est pacem; cum venerit verbum ejus,

---

un mois de jours. — *Referri faciam...* contradiction absolue avec les prophéties de Jérémie.

4. — *Jechoniam.* Il est probable qu'Hananie prédit le retour de Jéchonias, IV Rois, xxiv, 12-15; afin de se rendre favorable le peuple dont Jéchonias était le favori; Cfr. xxii, 24. Peut-être Sédécias était-il alors parti pour Babylone, li, 59; et dans ce cas il n'y avait aucun danger à manifester le désir du retour de Jéchonias. — *Conteram enim jugum...* ℣. 2.

5. — *Jeremias propheta.* Jérémie tient à maintenir son droit en face du faux prophète, qui usurpe, ℣. 1, un titre qui ne lui appartient pas.

6. — *Amen*, Parole de souhait. Jérémie, aussi bon patriote qu'Hananie, désirerait l'accomplissement de ses promesses. — *Sic faciat Dominus.* Que Dieu permette l'exécution de ces paroles. — *Suscitet... quæ prophetasti.* Que Dieu ratifie tes prédictions! Cfr. xxix, 10; I Rois, xv, 11; III Rois, vi, 12.

7. — *Verumtamen...* Mais les ordres de Dieu sont trop précis et trop certains, et Jérémie est forcé de les faire connaître à tout le peuple.

8. — *Prophetæ... ante te,* Osée, Joel, Amos et d'autres, sont unanimes à annoncer des malheurs. — *Prælio... afflictione... fame,* litt. « combat... mal... (au lieu de רעה, mal, Castalion. etc., conjecturent qu'il faut lire רעב, famine, comme xiv, 12, xxi, 9, xxiv, 10, xxvii, 8-13, xxix, 17; mais, sauf la Vulgate, aucune des anciennes versions ne favorise cette correction. Les LXX n'ont que εἰς πόλεμον.

7. — Cfr. Deut. xviii, 21-22. Ce n'est en effet que l'accomplissement d'une prophétie qui permet de juger si elle a été faite par l'ordre de Dieu ou non. « Et hoc animadvertendum, quod non minaciter, non trucu-

scietur propheta quem misit Dominus in veritate.

10. Et tulit Hananias propheta catenam de collo Jeremiæ prophetæ, et confregit eam.

11. Et ait Hananias in conspectu omnis populi, dicens : Hæc dicit Dominus : Sic confringam jugum Nabuchodonosor regis Babylonis post duos annos dierum de collo omnium gentium.

12. Et abiit Jeremias propheta in viam suam. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam, postquam confregit Hananias propheta catenam de collo Jeremiæ prophetæ, dicens :

13. Vade, et dices Hananiæ : Hæc dicit Dominus : Catenas ligneas contrivisti ; et facies pro eis catenas ferreas.

14. Quia hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel : Jugum ferreum posui super collum cunctarum gentium istarum, ut serviant ei ; insuper et bestias terræ dedi ei.

15. Et dixit Jeremias propheta ad Hananiam prophetam : Audi, Hanania ; non misit te Dominus, et tu

plie, on saura si c'est un prophète que le Seigneur a véritablement envoyé.

10. Alors Hananie le prophète ôta la chaîne du cou du prophète Jérémie, et la brisa.

11. Et il dit en présence de tout le peuple : Voici ce que dit le Seigneur : Ainsi je briserai le joug de Nabuchodonosor roi de Babylone, après deux ans, et je l'ôterai du cou de tous les peuples.

12. Et Jérémie le prophète s'en alla dans son chemin. Et la parole du Seigneur lui fut adressée après qu'Hananie le prophète eut rompu la chaîne du cou de Jérémie le prophète :

13. Va et dis à Hananie : Voici ce que dit le Seigneur : Tu as brisé des chaînes de bois; mais à leur place tu feras des chaînes de fer.

14. Car voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël : J'ai mis un joug de fer sur le cou de toutes ces nations, afin qu'elles servent Nabuchodonosor roi de Babylone, et elles le serviront; et en outre je lui ai livré les bêtes de la terre.

15. Et Jérémie le prophète dit à Hananie le prophète : Ecoute, Hananie : le Seigneur ne t'a pas en-

---

lenter, sed fiducia veritatis increpet mentientem, et differat in futurum, ut qui audiunt rerum eventum præstolentur ». S. Jérôme.

10. — *Catenam*, מוטה, le joug que Jérémie portait, par l'ordre de Dieu.— *Confregit eam*, pour montrer ainsi au peuple, d'une manière plus saisissante, un symbole de leur délivrance.

11. — *Abiit Jeremias... in viam suam*. Jérémie ne réplique même pas et poursuit son chemin. Le Seigneur répondra lui-même, à sa place, aux mensonges d'Hananie.

13. — *Catenas ligneas contrivisti*... C'est comme si Dieu disait à Jérémie : Hananie a brisé le joug en bois que tu portais, fais-en, à la place de celui-ci, un autre en fer; puis va vers Ananie et dis-lui : tu as brisé le joug de bois, en voici, par l'ordre de Dieu, un autre fait en fer. — *Facies*... LXX : ποιήσω. Les Juifs et les autres nations doivent supporter le joug de Babylone, mais il dépend de leur manière d'agir de porter un léger joug de bois ou un joug de fer écrasant. Des hommes comme Hananie, en encourageant les Juifs à la révolte, ne faisaient qu'aggraver leur situation. Si Sédécias avait suivi les conseils de Jérémie, il serait, il est vrai, resté vassal des Chaldéens, mais au moins vassal respecté et tranquille. En se révoltant, il vit, après les horreurs du siége, ses fils tués sous ses yeux, les grands du peuple mis à mort, ses sujets emmenés captifs; enfin il eut les yeux crevés, puis fut conduit enchaîné à Babylone, où il mourut. Payne Smith.

14. — Le mensonge d'Hananie n'a pas eu pour résultat de changer le décret de Dieu; il n'a abouti qu'à faire connaître plus au long le dessein de la Providence. — *Bestias terræ*... xxvii, 3, 6.

15. — *Ad Hananiam prophetam*, « non juxta

voyé, et tu as amené ce peuple à mettre sa confiance dans le mensonge.

16. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur : Je te retirerai de dessus la terre, et cette année tu mourras, parce que tu as parlé contre le Seigneur.

17. Et Hananie le prophète mourut cette année-là au septième mois.

confidere fecisti populum istum in mendacio.

16. Idcirco hæc dicit Dominus : Ecce ego mittam te a facie terræ; hoc anno morieris; adversum enim Dominum locutus es.

17. Et mortuus est Hananias propheta in anno illo, mense septimo.

CHAPITRE XXIX

Lettre de Jérémie aux Juifs qui ont été déportés à Babylone avec le roi Jéchonias, pour leur prêcher la résignation et les engager à s'établir sérieusement dans ce pays où ils doivent demeurer soixante-dix ans, (ỷỷ. 1-10). — C'est alors seulement que Dieu les exaucera et les ramènera dans leur patrie, (ỷỷ. 11-14). — Menaces contre les faux prophètes et leurs sectateurs, (ỷỷ. 14-19). — Menaces personnelles contre un autre faux prophète, nommé Séméias, qui a écrit à Jérusalem pour dénoncer Jérémie aux prêtres, (24-37).

1. Voici les paroles de la lettre que Jérémie le prophète envoya de Jérusalem au reste des anciens de la captivité, aux prêtres, aux prophètes, et à tout le peuple que Nabuchodonosor avait transporté de Jérusalem à Babylone,

2. Après que le roi Jéchonias, la reine, les eunuques, les princes de

1. Et hæc sunt verba libri quem misit Jeremias propheta de Jerusalem ad reliquias seniorum transmigrationis, et ad sacerdotes, et ad prophetas, et ad omnem populum quem traduxerat Nabuchodonosor de Jerusalem in Babylonem.

2. Postquam egressus est Jechonias rex, et domina, et eunuchi, et

---

id quod erat, sed juxta id quod illo tempore putabatur ». S. Jérôme. — *Confidere... in mendacio*, Cfr. XXIX, 31 ; Ezech. XIII, 22.

16. — *Idcirco,* voici la punition portée contre Hananie à cause de son crime. — *Mittam te a facie terræ,* en le faisant mourir, comme il est indiqué aussitôt. « Si quando morimur. de corporis carcere liberamur,... quomodo nunc pseudoprophetæ pro supplicio mors irrogatur? Sed hoc loco notandum quod Jeremias a pseudopropheta passus injuriam, necdum ad se facto sermone Domini, silet; postea vero missus a Domino, audacter arguit mentientem, et mortem propinquam nuntiat ». S. Jérôme.

17. — *In mense septimo,* deux mois après la prédiction, au mois de Tischri, ỷ. 1.

CHAP. XXIX. — Les trois chapitres précédents nous faisaient assister aux conflits de Jérémie avec les faux prophètes de Jérusalem, celui-ci nous raconte ses luttes avec les faux prophètes de Babylone.

1. — *Libri*, ספר, lettre, comme II Rois, XI, 14 ; IV Rois X, 1. — *Reliquias seniorum transmigrationis*, ceux des anciens qui survivaient encore aux fatigues et aux ennuis de l'exil ; suivant quelques commentateurs cette expression désigne tous les anciens, soit prêtres, soit prophètes; suivant d'autres elle doit se restreindre, comme dans tout l'Ancien Testament, à l'exclusion des prêtres et des prophètes, aux anciens du peuple ; Cfr. XXVI, 17. LXX : πρὸς τοὺς πρεσβυτέρους.

2. — *Domina,* la reine-mère, V. XIII, 18. — *Eunuchi,* סרים ne signifie pas nécessairement eunuque ; il a souvent le sens de courtisan, d'officier attaché à la cour, Gen. XXXVII, 7, XXXIX, 1, etc. Le Targum rend ce mot dans cet endroit par « les grands ». Cependant il est probable que les rois de Juda

principes Juda et Jerusalem, et faber, et inclusor de Jerusalem;

3. In manu Elasa filii Saphan, et Gamariæ filii Helciæ, quos misit Sedecias rex Juda ad Nabuchodonosor regem Babylonis in Babylonem, dicens :

4. Hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel, omni transmigrationi quam transtuli de Jerusalem in Babylonem;

5. Ædificate domos, et habitate; et plantate hortos, et comedite fructum eorum.

6. Accipite uxores, et generate filios et filias; et date filiis vestris uxores, et filias vestras date viris, et pariant filios et filias, et multiplicamini ibi, et nolite esse pauci numero.

7. Et quærite pacem civitatis ad quam transmigrare vos feci; et orate pro ea ad Dominum; quia in pace illius erit pax vobis.

8. Hæc enim dicit Dominus exercituum Deus Israel : Non vos seducant prophetæ vestri qui sunt in

Juda et de Jérusalem, le charpentier et le forgeron eurent été emmenés de Jérusalem,

3. Par Elasa fils de Saphan, et Gamarias fils de Helcias, que Sédécias roi de Juda envoya à Babylone vers Nabuchodonosor, roi de Babylone :

4. Voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël, à toute l'émigration que j'ai transportée de Jérusalem à Babylone :

5. Construisez des maisons, et habitez-les; plantez des jardins, et mangez de leurs fruits.

6. Prenez des femmes, et engendrez des fils et des filles; donnez à vos fils des épouses, et à vos filles des maris, et qu'ils aient des fils et des filles, et multipliez vous là où vous êtes, et ne laissez pas diminuer votre nombre.

7. Cherchez la paix de la ville dans laquelle je vous ai fait émigrer, et priez pour elle le Seigneur, parce que dans sa paix sera votre paix.

8. Car voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël : Que vos prophètes, qui sont au milieu de

---

avaient modelé leur cour sur celle des rois voisins, et qu'à l'exemple de ceux-ci ils avaient des eunuques. Une violation de la loi, Deut. XXIII, 1, ne leur coûtait pas. — *Principes Juda*... les chefs des tribus et des familles. — *Faber et inclusor*, Cfr. XXIV, 1.

3. — *In manu*, se rapporte à *misit* du ℣. 1. — *Elasa, filii Saphan*; ce personnage n'est pas nommé ailleurs. Saphan est peut-être celui qui est mentionné XXVI, 24. — *Gamariæ*... aussi peu connu que Elasa. — *Helcias*. Est-ce le grand prêtre qui trouva le livre de la Loi, IV Rois, XXII, 8 ? — *Quos misit Sedecias*... Sedécias envoyait sans doute cette ambassade, dit Venema, pour mieux dissimuler la révolte qu'il méditait contre Nabuchodonosor.

4. — *Omni transmigrationi*, l'ordre est universel et n'excepte personne.

5. — *Ædificate... plantate*, parce que votre exil durera longtemps. Jérémie engage donc ses compatriotes à s'établir dans le pays d'une manière non pas définitive, mais du moins très-sérieuse; peut-être les exilés avaient-ils, comme Hananie, espéré que dans deux ans l'empire de Babylone serait détruit, XXVIII, 11.

6. — *Multiplicamini et nolite esse pauci numero*. L'ancienne bénédiction et promesse de Dieu, Gen. XIII, 16, XV, 5, XVII, 2, Jerem. III, 16, 19, devait avoir son effet même pour le peuple réduit en captivité. Il ne fallait pas que la race d'Abraham disparût. Les exilés purent trouver comme une espérance, encore que bien lointaine, dans cet ordre divin.

7. — *Quærite pacem*, ne faites rien pour troubler sa prospérité, ou : priez Dieu pour sa prospérité. — *Civitatis*, non pas seulement Babylone, mais tous les endroits dans lesquels les Juifs ont été déportés. « Quæramus quoque pacem Ecclesiæ, civitati et terræ nostræ : ut ad eam redire mereamur, de qua Domini judicio translati sumus, ut habitaremus in confusionis errore. Si enim illa susceperit nos, habemus pacem. » S. Jérôme.

8. — *Non vos seducant*, LXX : μὴ ἀναπειθέτωσαν. — *Divini vestri*, comme plus haut, XXVII, 9. — *Somnia vestra quæ somniatis*, מחלמים, *hiphil* qui ne se trouve qu'ici et Is.

vous, et vos devins ne vous séduisent pas; et ne faites pas attention aux rêves que vous faites,

9. Parce qu'ils vous prophétisent faussement en mon nom, et je ne les ai pas envoyés, dit le Seigneur.

10. Car voici ce que dit le Seigneur : Quand soixante et dix ans auront commencé à s'accomplir à Babylone, je vous visiterai et je réaliserai ma parole de bienveillance à votre égard et je vous ramènerai dans ce pays.

11. Car je sais les pensées que je pense à votre endroit, dit le Seigneur; ce sont des pensées de paix et non d'affliction, pour vous donner la fin de ces maux, et la patience.

12. Vous m'invoquerez, et vous irez; vous me prierez, et je vous exaucerai.

13. Vous me chercherez, et vous me trouverez quand vous m'aurez cherché de tout votre cœur.

14. Et je serai trouvé par vous, dit le Seigneur; et je ramènerai vos captifs, et je vous rassemblerai du

medio vestrum, et divini vestri; et ne attendatis ad somnia vestra quæ vos somniatis;

Sap. 14, 13; 23, 16, 26 *et* 27, 15.

9. Quia falso ipsi prophetant vobis in nomine meo; et non misi eos, dicit Dominus.

10. Quia hæc dicit Dominus : Cum cœperint impleri in Babylone septuaginta anni, visitabo vos; et suscitabo super vos verbum meum bonum, ut reducam vos ad locum istum.

Supr. 25, 12; II *Par.* 36, 21; I *Esdr.* 1, 1; *Dan.* 9, 2.

11. Ego enim scio cogitationes quas ego cogito super vos, ait Dominus, cogitationes pacis, et non afflictionis, ut dem vobis finem et patientiam.

12. Et invocabitis me, et ibitis; et orabitis me, et ego exaudiam vos.

13. Quæritis me, et invenietis, cum quæsieritis me in toto corde vestro.

14. Et inveniar a vobis, ait Dominus; et reducam captivitatem vestram, et congregabo vos de uni-

---

xxxviii, 16, et qui indique de la part des exilés une provocation à ces songes et à ces fausses prophéties qui flattent leur espoir de délivrance.

9. — xxvii, 15.

10. — *Cum cœperint septuaginta anni*, V. xxv, 11; comme nous l'avons fait observer dans la note sur ce verset, les soixante-dix ans se terminent à l'époque où les Juifs reçoivent la permission de rentrer dans leur patrie. — *Visitabo vos*. non plus pour vous punir, mais pour vous délivrer. — *Verbum meum bonum*, la promesse de xxiv, 6, 7, répétée dans les mots suivants : *reducam vos...*

11. — *Ego enim... super vos*. Suivant S. Jérôme, Dieu indique le contraste qu'il y a entre lui et les faux prophètes : « Se dicit nosse, quid cogitet, illos autem cum suis prophetis, divinis et somniatoribus ignorare? » Ce sens a été adopté par J. D. Michælis. Mais la pensée exprimée ici est un peu différente : quoique je fixe un si long terme à l'accomplissement de votre libération, ne craignez pas cependant que je vous aie entièrement rejetés; je sais bien quels sont mes desseins à votre endroit : ce sont des desseins de miséricorde et non de cruauté. — *Finem*, אחרית, un avenir de prospérité; Cfr. Job. viii, 7; Ps. xxxvi, 37; Prov. xxiii, 18, xxiv, 14, 20, et Jer. xxxi, 17. LXX : τὰ μετὰ ταῦτα. — *Patientiam*, Dieu leur donnera la patience et ils attendront sans murmure l'heureuse époque de leur retour en Palestine; litt. « l'espérance. »

12. — *Ibitis*, vous marcherez dans mes voies, vous observerez mes commandements; ou bien : si vous m'invoquez, vous irez avec bonheur, vous serez prospères; la plupart des modernes ont adopté un sens différent : vous irez aux endroits que vous aurez destinés à célébrer mon culte; là vous me prierez et je vous exaucerai. S. Jérôme : « ibitis Jerusalem. »

13. — Cfr. Lev. xxvi, 40-42, 44, 45; et pour ce verset ainsi que le 12e et le 14e, Deut. iv, 29, 30, xxx, 1-5, rapprocher l'enseignement de Notre-Seigneur, Matt. vii, 7; Marc, xi, 24; Joan. xvi, 23.

14. — *Inveniar a vobis*, je serai tout près de vous et vous me trouverez sans peine;

versis gentibus, et de cunctis locis, ad quæ expuli vos, dicit Dominus; et reverti vos faciam de loco ad quem transmigrare vos feci.

15. Quia dixistis : Suscitavit nobis Dominus prophetas in Babylone.

16. Quia hæc dicit Dominus ad regem qui sedet super solium David, et ad omnem populum habitatorem urbis hujus, ad fratres vestros qui non sunt egressi vobiscum in transmigrationem.

17. Hæc dicit Dominus exercituum : Ecce mittam in eos gladium, et famem, et pestem : et ponam eos quasi ficus malas quæ comedi non possunt, eo quod pessimæ sint.

Supr. 24, 9, 10.

18. Et persequar eos in gladio, et in fame, et in pestilentia; et dabo

milieu de tous les peuples, et de tous les lieux auxquels je vous ai chassés, dit le Seigneur, et je vous ferai revenir du lieu où je vous ai fait déporter.

15. Parce que vous avez dit : Le Seigneur nous a suscité des prophètes à Babylone.

16. Car voici ce que dit le Seigneur au roi qui est assis sur le trône de David, et à tout le peuple qui habite cette ville, à vos frères qui ne sont pas sortis avec vous lors de la déportation.

17. Voici ce que dit le Seigneur des armées : J'enverrai contre eux le glaive, la famine et la peste, et je les rendrai comme des figues mauvaises dont on ne peut manger, parce qu'elles sont très-mauvaises.

18. Je les poursuivrai avec le glaive, la famine, et la peste; je les

---

Ps. xxxi, 6; Is. lv, 6. — *Reducam captivitatem*, je vous ramènerai de l'exil. — *Congregabo vos*... promesse que nous avons déjà lue et presque dans les mêmes termes, xxiii, 3; V. aussi xxx, 3, xxxii, 37.

15. — *Quia dixistis*... S. Jérôme rattache ce verset aux précédents : « Quum ego hæc, inquit, mea sponte facturus sim, et certo tempore redituros vos decreverim; frustra decipimini, et putatis vos habere prophetas in Babylone, qui vobis falsa promittunt ». Kimchi, Cornelius a Lapide, etc., sont du même sentiment. Mais avec Keil, etc., nous préférons faire de ce verset le début de tout le fragment 15-20, qui renferme une prophétie contre Jérusalem. Les Juifs de Babylone croient avoir parmi eux des prophètes : ceux-ci leur prédisent une prompte fin de la domination chaldéenne et par suite un retour prochain des exilés dans leur patrie. Ils tirent un grand argument en faveur de la vérité de leurs prophéties de ce que le royaume de Juda continue d'exister, avec sa capitale et son temple. Comme Nægelsbach le remarque justement, c'est pour enlever à ces menteurs le terrain sur lequel ils se placent que Jérémie prédit la destruction de Jérusalem et la déportation de ses habitants. La prophétie a bien ceux-ci pour objet, mais son but principal est de renverser la base des déclarations des faux prophètes. Si Jérusalem doit être détruite prochainement, tous leurs rêves s'évanouissent. Dans cette manière de voir, ces ỳỳ. 15-20 font une partie du message envoyé par Jérémie aux exilés; et ce n'était pas celle qui devait avoir le moins de force pour apaiser l'excitation entretenue par les faux prophètes. Tout ce passage manque dans les LXX : à cause de cela Capelle, Venema Houbigant, Eicchorn, Dahler ont soutenu qu'il n'était plus a sa première place dans le texte; Hitzig, allant plus loin, a nié son authenticité; mais les arguments de ces auteurs sont sans force et ont été réfutés par Ewald et Graf.

16. — *Quia*, כי a plutôt ici le sens de cependant; si vous dites nous avons des prophètes à Babylone, cependant Dieu dit... — *Regem*, Sédécias. — *Solium David.* Le trône de David est mentionné ici, parce que les Juifs de Babylone pensent qu'il ne sera pas détruit, illusion que le prophète combat dans le verset suivant.

17. — *Gladium, famem et pestem*. V. xxvii, 8 et les endroits qui sont cités dans la note. — *Quasi ficus malas*... Allusion à la vision de xxiv, 2 et suiv.; cela n'implique pas toutefois qu'elle fût connue des exilés, car on peut très-bien la comprendre sans être au courant du ch. xxiv. Théodoret qui se sert de la traduction de Theodotion, lit, pour *malas*, σουαρεὶμ, transcription grecque de שערים, « horribles », et explique ainsi ce mot : « Suarim hebræa voce sunt quæ in sylvis nascuntur, hoc est, agrestes, incultæ, et minime dignæ quæ inserantur et inutiles sunt. »

ferai tourmenter par tous les royaumes de la terre; ils seront la malédiction, la stupeur, la dérision et l'opprobre de tous les peuples parmi lesquels je les aurai chassés;

19. Parce qu'ils n'ont pas écouté mes paroles, dit le Seigneur, celles que je leur avais envoyées par mes serviteurs les prophètes, que je leur ai envoyés dès le matin; et vous ne m'avez pas écouté, dit le Seigneur.

20. Vous donc écoutez la parole du Seigneur, vous tous de l'émigration, que j'ai envoyés de Jérusalem à Babylone.

21. Voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël, à Achab fils de Colias, et à Sédécias fils de Maasias, qui vous prophétisent mensongèrement en mon nom : Je les livrerai entre les mains de Nabuchodonosor, roi de Babylone, et il les fera mourir sous vos yeux.

22. Et on se servira d'eux pour maudire dans toute la déportation de Juda à Babylone, et on dira : Que le Seigneur te traite comme Sédécias et Achab que le roi de Babylone fit rôtir dans le feu,

23. Parce qu'ils avaient agi follement dans Israël; qu'ils avaient fait l'adultère avec les femmes de leurs amis, et qu'ils avaient parlé mensongèrement en mon nom, en disant ce que je ne leur avais pas commandé. C'est moi-même qui suis et juge et témoin, dit le Seigneur.

eos in vexatione universis regnis terræ; in maledictionem, et in stuporem, et in sibilum, et in opprobrium cunctis gentibus ad quas ego ejeci eos;

19. Eo quod non audierint verba mea, dicit Dominus; quæ misi ad eos per servos meos prophetas, de nocte consurgens, et mittens; et non audistis, dicit Dominus.

20. Vos ergo audite verbum Domini, omnis transmigratio quam emisi de Jerusalem in Babylonem.

21. Hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel, ad Achab, filium, Coliæ, et ad Sedeciam filium Maasiæ, qui prophetant vobis in nomine meo mendaciter : Ecce ego tradam eos in manus Nabuchodonosor regis Babylonis; et percutiet eos in oculis vestris.

22. Et assumetur ex eis maledictio omni transmigrationi Juda quæ est in Babylone, dicentium : Ponat te Dominus sicut Sedeciam, et sicut Achab, quos frixit rex Babylonis in igne :

23. Pro eo quod fecerint stultitiam in Israel, et mœchati sunt in uxores amicorum suorum, et locuti sunt verbum in nomine meo mendaciter, quod non mandavi eis; ego sum judex et testis, dicit Dominus.

---

18. — Cfr. XXIV. 9, où des menaces analogues se trouvent en termes presque identiques.

19. — Cfr. XXVI, 5.

20. — *Vos ergo audite verbum Domini*, les ordres donnés dans les ℣℣. 5-9. Dieu sait que les exilés ne sont guères plus portés à l'écouter que leurs frères de Jérusalem.

21. — La lettre de Jérémie désigne maintenant par leurs noms les faux prophètes de Babylone. — *Achab... Sedeciam*, personnages qui ne sont pas mentionnés ailleurs.

22. — *Maledictio*, c'est-à-dire une formule de malédiction : tous les exilés, s'ils veulent maudire quelqu'un diront : — *Ponat. . quos... frixit in igne.* Un traitement aussi horrible était en usage à Babylone. Cfr. Dan. III, 20, et *Transactions of the Society of Biblical Archæology*, Londres, 1873, t. II, pp. 360 et suiv. Il y a dans ce supplice. קלם, *qalam*, une allusion au nom du père d'Achab, קוליה, *Qoliah*.

23. — Voici les raisons de cette condamnation. — *Stultitiam*, litt. « un crime odieux », l'adultère avec les épouses de leurs voisins ou de leurs amis, et la fausse prophétie au nom du Seigneur. — *Ego sum judex et testis*, litt.

24. Et ad Semeiam Nehelamiten dices :

25. Hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel : Pro eo quod misisti in nomine tuo libros ad omnem populum qui est in Jerusalem, et ad Sophoniam filium Maasiæ sacerdotem, et ad universos sacerdotes, dicens :

26. Dominus dedit te sacerdotem pro Joiade sacerdote, ut sis dux in domo Domini super omnem virum arreptitium et prophetantem, ut mittas eum in nervum et in carcerem.

27. Et nunc quare non increpasti Jeremiam Anatothithen qui prophetat vobis?

28. Quia super hoc misit in Babylonem ad nos, dicens : Longum est, ædificate domos; et habitate; et plantate hortos, et comedite fructus eorum.

29. Legit ergo Sophonias sacerdos

24. Et à Séméïas le Néhélamite, tu diras :

25. Voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël : Parce que tu as envoyé en mon nom des lettres à tout le peuple qui est dans Jérusalem, et à Sophonias fils de Maasias prêtre, et à tous les prêtres, en disant :

26. Le Seigneur t'a établi pontife, à la place de Joïada, afin que tu sois chef dans la maison du Seigneur, sur tout homme fanatique et prophétisant, pour le mettre dans les ceps et en prison.

27. Alors pourquoi n'as-tu pas repris Jérémie d'Anathoth qui vous prophétise,

28. Et qui a en outre envoyé des lettres à Babylone, en disant : Il y a encore longtemps, bâtissez des maisons, et demeurez-y; plantez des jardins, et mangez-en le fruit?

29. Sophonie le prêtre lut donc

« je suis sachant et témoin », c'est-à-dire j'ai vu leurs crimes et j'en rends témoignage. S. Jérôme a traduit ici d'après les LXX, qui ont γνώστης, signifiant à la fois juge et connaisseur. Cfr. Mal. III, 1 ; Job, XVI, 20.

24. — La lettre de Jérémie aux exilés, qui s'arrête au verset précédent, excita sans doute une grande émotion chez les faux prophètes de Babylone. — *Semeiam Nehelamiten*. Nous ne trouvons pas d'autre mention de ce personnage, qui sans doute est appelé Nehelamite, de sa famille ou de son lieu d'origine. Car on ne peut voir dans ce mot avec Kimchi, un surnom sarcastique, « le rêveur », de חלם, songer.

25. — *In nomine tuo,* de ta propre autorité, sans aucune mission de ma part. — ***Libros,*** une lettre comme au ℣. 1 ; les Hébreux se servent indifféremment du singulier ou du pluriel, IV Rois, X, 1, XX, 12. Suivant quelques commentateurs, il est ici question de deux lettres, l'une adressée à Sophonie, l'autre à tout le peuple; mais plus probablement il ne s'agit que d'une seule qui avait été adressée à Sophonie pour être communiquée par lui aux prêtres et au peuple. — *Sophoniam filium Maasiæ sacerdotem,* celui sans doute, qui est appelé second prêtre, LII, 24 ; IV Rois, XXV, 18. C'est lui qui avec Phassur, fut, pendant le siège, envoyé à Jérémie par Sédécias, XXI, 1.

26. — Les trois ℣℣. 26-28 donnent le contenu de cette lettre. — *Pro Joiada sacerdote,* Sophonie aurait remplacé ce personnage comme second prêtre, c'est-à-dire probablement comme vicaire du grand-prêtre. Peut-être vaut-il mieux traduire l'hébreu : sous Joiada, parce que, au lieu du singulier *dux* de la Vulgate, ἐπιστάτην des LXX, l'hébreu a le pluriel פקדים. inspecteurs ou préposés à la surveillance du temple, fonction qui, XX, 1, est remplie en premier par Phassur. — *Arreptitium,* litt. fanatique, V. IV Rois. IX, 11. Dans l'Orient, dit Payne Smith, la folie est regardée comme quelque chose de divin, et plusieurs des actions symboliques, accomplies par les prophètes, comme par exemple Jérémie portant un joug sur ses épaules, pouvaient attirer la raillerie des moqueurs, qui y voyaient plutôt de la folie que de la prophétie. — *Et prophetantem,* se faisant passer pour prophète. — *In nervum,* XX, 2. — *Carcerem,* litt. « les ceps. »

27. — *Non increpasti,* pourquoi n'as-tu pas empêché Jérémie de parler, comme c'était ton devoir?

28. — C'est le résumé de la lettre de Jérémie, V. plus haut, 5, 6.

29. — *Legit...* Dans quel but Sophonie lut-il cette lettre à Jérémie? On ne nous le dit pas; mais il semble que c'était pour l'ins-

cette lettre devant le prophète Jérémie.

30. Et la parole du Seigneur fut adressée à Jérémie, en ces termes :

31. Transmets ceci à toute la déportation : Voici ce que dit le Seigneur à Séméïas le Néhélamite : Parce que Séméïas vous a prophétisé, quoique je ne l'aie pas envoyé, et qu'il vous a fait mettre votre confiance dans le mensonge,

32. Voici ce que dit le Seigneur : Je visiterai Séméïas le Néhélamite, et sa race. Il n'aura pas de descendants au milieu du peuple, et il ne verra pas le bien que je ferai à mon peuple, dit le Seigneur; parce qu'il a prêché la rebellion contre le Seigneur.

librum istum in auribus Jeremiæ prophetæ.

30. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam, dicens :

31. Mitte ad omnem transmigrationem, dicens : Hæc dicit Dominus ad Semeian Nehelamiten : Pro eo quod prophetavit vobis Semeias, et ego non misi eum; et fecit vos confidere in mendacio,

32. Idcirco hæc dicit Dominus : Ecce ego visitabo super Semeian Nehelamiten, et super semen ejus; non erit ei vir sedens in medio populi hujus; et non videbit bonum quod ego faciam populo meo, ait Dominus; quia prævaricationem locutus est adversus Dominum.

CHAPITRE XXX

Annonce de l'avenir glorieux réservé aux enfants d'Israël. Le prophète prédit d'abord d'une manière générale leur retour dans leur pays, (ŷŷ. 1-3). — Il annonce ensuite le grand jour du jugement du monde et de la délivrance d'Israël, (ŷŷ. 4-11). — Le Seigneur se tournera contre ceux qui ont été les instruments de sa vengeance, (12-17). — Consommation du salut, (ŷŷ. 18-24).

1. Voici la parole qui fut adressée à Jérémie par le Seigneur :

1. Hoc verbum quod factum est ad Jeremiam a Domino, dicens :

---

truire des menées des faux prophètes à Babylone, car, d'après XXI, 1, XXXVII, 3, il ne semble pas avoir été animé de sentiments hostiles à Jérémie. Keil.

30. — A la suite de cette communication Jérémie reçoit l'ordre de prédire à Semeias la punition que Dieu lui destine.

31. — *Ad omnem transmigrationem.* Semeias ayant fait connaître ses fausses prophéties à tous les exilés, sa punition sera aussi connue de tous.

32. — *Visitabo,* pour le punir. — *Non erit ei vir sedens in medio populi hujus,* il n'aura pas de postérité, et aucun de ses enfants ne fera partie du peuple de Dieu. — *Non videbit bonum,* les bénédictions que Dieu répandra sur le peuple au retour de la captivité; où, s'il ne s'agit pas ici du retour de la captivité, que Semeias était sans doute trop âgé pour voir, il ne jouira pas de la paix que Dieu a promise aux exilés, ŷŷ. 6 et 7.

2° Annonce de la restauration de Juda et d'Israël après la période du châtiment, (XXX-XXXIII).

Cette seconde division de la seconde partie des prophéties peut se diviser elle-même en trois subdivisions : A. Prophétie relative au salut d'Israël, XXX, XXXI ; B. un acte symbolique destiné à montrer que la ruine de Jérusalem et de Juda ne sera que temporaire, XXXII ; C. une prophétie renouvelant la promesse de la restauration de Jérusalem et de Juda, XXXIII.

a. *Prophétie relative au salut d'Israel,* (XXX-XXXI).

CHAP. XXX. — 1. — On ne peut fixer qu'approximativement la date de ce chapitre et du suivant. Il n'est pas probable qu'ils

2. Hæc dicit Dominus Deus Israel, dicens : Scribe tibi omnia verba quæ locutus sum ad te, in libro.
3. Ecce enim dies veniunt, dicit Dominus; et convertam conversionem populi mei Israel et Juda, ait Dominus, et convertam eos ad terram quam dedi patribus eorum; et possidebunt eam.
4. Et hæc verba quæ locutus est Dominus ad Israel et ad Judam;
5. Quoniam hæc dicit Dominus; vocem terroris audivimus; formido et non est pax.
6. Interrogate, et videte si generat masculus; quare ergo vidi omnis viri manum super lumbum suum, quasi parturientis, et conversæ sunt universæ facies in auruginem?

2. Voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël : Écris toutes les paroles que je t'ai dites dans un livre :
3. Car les jours viennent, dit le Seigneur, où je ramènerai mon peuple d'Israël et de Juda, dit le Seigneur, où je les ferai revenir à la terre que j'ai donnée à leurs pères, et ils la posséderont.
4. Et voici les paroles que le Seigneur a dites à Israël, et à Juda;
5. Car le Seigneur dit : Nous avons entendu un cri de terreur; c'est l'épouvante, et non la paix.
6. Interrogez et voyez si c'est au mâle d'enfanter : Pourquoi donc ai-je vu les hommes les mains sur leurs reins, comme une femme qui enfante; et pourquoi leurs visages tournent-ils en pâleur?

---

aient été prononcés, mais ils ont seulement été écrits. Peut-être est-ce pendant la dixième année de Sédécias, comme les ch. XXXII et XXXIII, qu'ils ont été composés. Ce verset est le titre de toute cette prophétie, et non-seulement des ℣℣. 2 et 3, comme Hitzig l'a prétendu à tort.

2. — *Scribe tibi...* Cette prophétie, comme nous venons de le dire, ne fut pas adressée oralement au peuple; mais, par exception avec toutes les prédictions de Jérémie, elle devait être gardée secrète par lui, et n'être sans doute communiquée qu'à quelques fidèles serviteurs de Dieu. — *Omnia verba* ne signifie pas que toutes les communications faites jusqu'alors au prophète sont contenues dans ces deux chapitres, mais, tout au plus, que ceux-ci sont un sommaire de toutes les paroles d'espérance et de miséricorde que renferment les prédictions antérieures. Et en fait cette prophétie a des points de rapport continuels avec ces prédictions; Cfr. XXX, 5, 6 avec VI, 24 et XXII, 23; XXX, 10 avec XXIII, 4; XXX, 14 avec XXII, 20; XXXI, 1 avec III, 18, 3 avec II, 2; 6 avec III, 14; 9 avec III, 21, 22; 18, 19 avec III, 21-25; 23, 24 avec III, 17, 18; 32 avec III, 14; 33 avec III, 16, etc. Mais rigoureusement il ne s'agit que de la prophétie suivante. — *Quæ locutus sum.* Ce prétérit signifie seulement que le discours de Dieu a précédé sa mise en écrit par le prophète.

3. — *Dies veniunt,* expression indéfinie, un jour viendra. — *Convertam conversionem,* expression équivalente à : je les ramènerai de l'exil, je ramènerai ceux qui doivent revenir, V. XXIX, 14. — *Populi mei Israel et Juda.* La prédiction est générale : tout le peuple de Dieu y est compris. Il est certain que plusieurs exilés des dix tribus revinrent avec ceux de Juda; mais il y a aussi dans cette restauration partielle le gage et la promesse d'une restauration plus complète par la conversion du peuple d'Israël à Jésus-Christ et à l'Église. « Ita passim omnes interpretes catholici. Loquitur enim propheta non tam de temporali quam de spirituali reditu e captivitate diaboli et peccati, quam figuravit captivitas... Inchoate ergo a captivitate peccati et diaboli liberavit Judæos Christus in primo suo adventu, quia paucos liberavit; et de eo intelligunt hæc S. Hieronymus, Rabanus, Hugo et Vatablus; sed complete id faciet sub secundum adventum, cum omnes salvabit; unde tunc plene implebitur hæc prophetia. Ita Lyranus ». Cornelius a Lapide.

4. — Introduction à la description du retour du peuple annoncé dans le verset précédent.

5. — *Quoniam,* כי, ainsi, — *Vocem terroris... formido et non est pax...* Le prophète transporte par la pensée les lecteurs de son livre jusqu'au grand jour qui verra la délivrance d'Israël. Car cette délivrance doit être précédée de maux épouvantables : un empire aussi puissant que celui de Babylone peut-il s'écrouler sans convulsions terribles?

6. — *Si generat masculus,* אם־ילד, s'il enfante. Cherchez partout si l'on a vu pareille chose, vous trouverez que c'est impossible. — *Omnes viri... quasi parturientis.* Et cependant tous les hommes gémissent comme des femmes en travail; développement d'une

7. Malheur! parce que ce jour sera grand! Il n'y en aura pas de pareil. Ce sera un temps d'affliction pour Jacob; mais il en sera délivré.

8. Car en ce jour là, dit le Seigneur, je briserai le joug qu'il a mis sur ton cou, et je romprai tes chaînes, et les étrangers ne te maîtriseront plus.

9. Mais il serviront le Seigneur leur Dieu, et David leur roi que je leur susciterai.

10. Ne crains donc pas, mon serviteur Jacob, dit le Seigneur : n'aie pas peur, Israël. Car je te sauverai de ce pays éloigné, et ta race de la terre de sa captivité. Jacob reviendra, il sera en repos, il sera dans l'abondance de tous les biens, et il n'aura plus personne à craindre.

7. Væ, quia magna dies illa, nec est similis ejus; tempusque tribulationis est Jacob, et ex ipso salvabitur.

Joel. 2, 11; *Amos.* 5, 18; *Soph.* 1, 15.

8. Et erit in die illa, ait Dominus exercituum; conteram jugum ejus de collo tuo, et vincula ejus dirumpam, et non dominabuntur ei amplius alieni;

9. Sed servient Domino Deo suo, et David regi suo, quem suscitabo eis.

10. Tu ergo ne timeas, serve meus Jacob, ait Dominus, neque paveas, Israel, quia ecce ego salvabo te de terra longinqua, et semen tuum de terra captivitatis eorum; et revertetur Jacob, et quiescet, et cunctis affluet bonis, et non erit quem formidet;

Isai. 43, 1; 44, 2; *Luc.* 1, 70.

---

image dont la forme plus simple est dans Isaïe, XIII, 8. — *Inauruginem,* ירקון, cette pâleur verdâtre qu'une grande frayeur amène, et non pas la jaunisse, comme le dit Sacy, d'après les LXX : εἰς ἴκτερον.

7. — *Magna dies illa.* Cfr. Joel, II, 1. Il ne faut pas entendre ce jour de celui qui verra la délivrance d'Israël. — *Nec est similis ejus,* Cfr. Joel, II, 2. Ce jour verra en effet la destruction de l'empire babylonien arrivé au faite le plus élevé de la gloire. — *Tempusque tribulationis est Jacob.* Les Juifs qui se trouvaient à Babylone au moment de la prise de cette ville pouvaient partager le sort des vaincus; c'est pour cela que le prophete appelle ce jour un temps de tribulation pour Jacob, c'est-à-dire, pour tout Israël. — *Ex ipso salvabitur;* toutefois ceux qu'aura épargnés le jugement de Dieu, à cause de leur piété, reviendront dans leur patrie. L'hébreu pourrait se traduire : Ce sera pour Jacob un temps de tribulation de laquelle il sera sauvé. S. Jérôme, Théodoret et quelques commentateurs appliquent ce verset à l'époque finale où le peuple fidèle sera délivré de la tyrannie de l'Antechrist.

8. — *Jugum ejus,* le joug qui a été imposé à Israël par ses ennemis. Suivant Hitzig, Nægelsbach, celui qui a fait peser ce joug est le roi de Babylone. Keil, prétend qu'il ne faut pas restreindre à ce roi la désignation de ce verset, qui, selon lui, est plus générale et se rapporte à la chûte de toutes les nations qui ont opprimé Israël. — *Alieni,* les nations, païennes.

9. — Cfr. Os. III, 5. — *David regi suo.* Ils rendront leur culte à Jéhovah leur Dieu, et obéiront à David, c'est-à-dire au Messie, rejeton suscité par Dieu à David, Cfr, XXIII, 5. C'est ainsi que le Targum l'entend : ils serviront le Messie, fils de David, leur roi. Ezéchiel appelle aussi le Messie David, XXXIV, 23 et XXXVII, 24. Théodoret, S. Thomas, Grotius rapportent ce passage à Zorobabel; mais c'est à tort, car, comme le remarquent Cornelius a Lapide et Rosenmüller, Zorobabel n'a pas été roi, et n'a même pas exercé l'autorité royale. Cette conception du second David n'est pas sans analogie avec celle du second Adam, I Cor. XV, 45 et suiv., conception toute différente de la doctrine rabbinique d'un double Messie, qu'Havernick semble confondre avec l'idée chrétienne.

10. — *Tu ergo ne timeas,* Cfr. Is. XLI, 13, XLIII, 1, 5, XLIV, 2. — *Serve meus Jacob,* parce qu'il sera fidèle à Dieu, cette expression « mon serviteur », qu'on ne trouve qu'une autre fois dans Jéremie, XLVI, 27, est fréquente dans la seconde partie d'Isaïe, où elle désigne surtout le Messie, V. notre préface sur Isaïe, p. 19. *De terra longinqua,* la Babylonie où il est déporté. — *Non erit quem formidet,* Cfr. XXIII, 6; Zach. XIV, 11. Ce verset et le suivant sont répétés.

11. Quoniam tecum ego sum, ait Dominus, ut salvem te; faciam enim consummationem in cunctis gentibus in quibus dispersi te; te autem non faciam in consummationem; sed castigabo te in judicio, ut non videaris tibi innoxius.

12. Quia hæc dicit Dominus : Insanabilis fractura tua, pessima plaga tua.

13. Non est qui judicet judicium tuum ad alligandum; curationum utilitas non est tibi.

14. Omnes amatores tui obliti sunt tui, teque nan quærent; plaga enim inimici percussi te castigatione crudeli; propter multitudinem iniquitatis tuæ dura facta sunt peccata tua.

Supr. 23, 19.

15. Quid clamas super contritione tua? insanabilis est dolor tuus; pro-

11. Car je suis avec toi, dit le Seigneur pour te sauver. Je consommerai la ruine de toutes les nations parmi lesquelles je t'ai dispersé; mais toi, je ne te ruinerai pas; mais je te châtierai selon la justice, afin que tu ne te croies pas innocent.

12. Car le Seigneur dit : Ta blessure est incurable, ta plaie est maligne.

13. Personne ne juge comme il faut la manière de la bander; les remèdes sont inutiles dans ton état.

14. Tous tes amants t'ont oubliée, et ils ne te recherchent plus. Car je t'ai frappée comme un ennemi, d'un châtiment cruel à cause de la multitude de tes iniquités et parce que tu t'es enducie dans le péché.

15. Pourquoi cries-tu sur ta blessure? Ta douleur est incurable. C'est

---

11. — *Tecum ego sum.* Targum : ma parole (viendra) à ton secours. — *Consummationem in cunctibus gentibus,* V. IV, 28, V, 18; je perdrai entièrement les nations parmi lesquelles je t'ai dispersé. — *Castigabo te in judicio,* למשפט, je te châtierai selon la justice et l'équité. Cfr. X, 24, et seulement pour qu'à la suite du châtiment tu deviennes meilleur. — *Ut non videaris tibi innoxius,* נקה לא אנקך, mots auxquels les anciens commentateurs juifs, d'après le Targum, donnent le sens de : en te punissant je ne te punirai pas entièrement; mais que l'on s'accorde aujourdh'ui à comprendre autrement : en te pardonnant je ne te pardonnerai pas tout à fait; c'est-à-dire je ne t'épargnerai pas tout châtiment. Cette explication se rapporte mieux que la première avec les versets suivants. Les LXX omettent les ✝✝. 10 et 11.

12. — Ces versets jusqu'au 17e sont un développement de la pensée exprimée dans le v. 11 : le châtiment existera pour les Juifs, mais ne sera pas poussé jusqu'à la destruction complète du peuple. — *Insanabilis fractura tua.* Cfr. XV, 18. Dans l'hébreu, le peuple d'Iraël est considéré par Dieu comme la fille de Sion, plus haut, IV, 11, VIII, 19, etc., et il lui parle toujours au féminin. Du reste le ✝. 14 exige cette métaphore. — *Pessima plaga tua,* cfr. X, 19, XIV, 17.

13. — *Non est... ad alligandum.* Aucun médecin ne sait comment panser ta plaie pour la guérir; juger le jugement de quelqu'un c'est juger en sa faveur; nous avons déjà rencontré cet hébraïsme, V, 28. Cette phrase a donc ce sens : Personne ne te défendra, personne ne te soulagera. Le prophète y a mêlé deux métaphores, tirées l'une du droit, l'autre de la médecine.— *Curationum utilitas,* litt. « les guérisons et les cicatrices », תעלה, ✝. 17, cicatrice, parce que la chair monte et recouvre peu à peu la plaie guérie. Les LXX divisent différemment le verset : « Personne ne juge ta cause, tu as été soigné dans ta douleur, et aucune utilité ne t'en est venue ». « Quocumque te converteris, utilitas non est tibi, quia offendisti eum qui verus et solus est medicus ». S. Jérême.

14. — *Amatores tui.* V. XXII, 20, et la note. — *Obliti sunt tui,* t'oublieront, prétérit pour le futur, comme IV, 3, etc. Ces nations, XXVII, 3, qui cherchent ton alliance, t'abandonneront. — *Teque non quærent.* Elles ne s'inquièteront pas de savoir si elle est malade, comme un ami qui s'intéresse à la santé de son ami, dit Kimchi.—*Plaga inimici,* la blessure qu'un ennemi infligerait. Dieu punit les pécheurs comme s'il était leur cruel ennemi; Cfr. V, 6, Job, XIII, 24, XXX, 21.— *Propter...* Il n'y a dans cette manière d'agir aucune injustice : les péchés d'Israël en sont la cause, il y a si longtemps qu'il se livre à l'iniquité, qu'il s'est endurci dans le crime.

15. — *Super contritione tua,* sur ta blessure, ✝. 12. Tu ne peux pas te plaindre, car tu es justement frappée, à cause de tes pé-

à cause de la multitude de tes iniquités, et de ton endurcissement dans le péché, que je t'ai fait cela.

16. Cependant tous ceux qui te dévorent seront dévorés, tous tes ennemis seront emmenés en captivité; ceux qui te dépouillent seront dépouillés, et tous tes pillards je les livrerai au pillage.

17. Car je refermerai ta cicatrice et je te guérirai de tes blessures, dit le Seigneur. Ils t'ont appelée la répudiée, ô Sion. C'est celle-là que personne ne recherchait plus.

18. Voici ce que dit le Seigneur : Je ferai revenir les captifs des tentes de Jacob; j'aurai compassion de ses toits; la ville sera rebâtie sur sa hauteur, et le temple sera fondé sur le plan qui lui convient.

pter multitudinem iniquitatis tuæ, et propter dura peccata tua feci hæc tibi.

16. Propterea omnes qui comedunt te, devorabuntur; et universi hostes tui in captivitatem ducentur; et qui te vastant, vastabuntur, cunctosque prædatores tuos dabo in prædam.

17. Obducam enim cicatricem tibi, et a vulneribus tuis sanabo te, dicit Dominus. Quia ejectam vocaverunt te Sion : Hæc est quæ non habebat requirentem.

18. Hæc dicit Dominus : Ecce ego convertam conversionem tabernaculorum Jacob, et tectis ejus miserebor, et ædificabitur civitas in excelso suo, et templum juxta ordinem suum fundabitur.

---

chés. — *Feci hæc tibi.* Dieu lui-même venge les injures qui lui ont été faites.

16. — *Propterea.* Au ℣. 11 nous avons vu que le châtiment envoyé à Israël était destiné à le punir de ses péchés et non à le détruire entièrement. Dieu rappelle ici cette promesse; aussi pensons-nous avec Gésénius, etc. que לכן a plutôt ici le sens de « néanmoins » que celui de « à cause de cela », que la Vulgate lui donne. Souvent les prophètes emploient cette transition, pour passer des menaces et des reproches aux consolations et aux promesses : Is. x, 24, xxvii, 9, xxx, 18; Ezech. xxxix, 25; Os. ii, 11 et Jérem. xvi, 14. Quelques commentateurs lui laissent cependant le sens de « c'est pourquoi », mais en le rattachant au ℣. 11. — *Omnes qui comedunt te:..* Quand Dieu aura jugé la punition suffisante, il se retournera contre les instruments dont il s'est servi contre son peuple. Les ennemis de Sion, qui, comme des bêtes féroces, voulaient la dévorer, Cfr. ii, 3, seront eux-mêmes dévorés, emmenés en captivité, dépouillés, Cfr. xxii, 22. — *Hostes tui in captivitatem ducentur.* LXX : ἔχθροι σου κρέας αὐτῶν ἔδονται. — *Qui te vastant.* שׁאסיך, ce participe, dit Payne Smith, est formé régulièrement d'après les principes araméens; le Keri lui substitue שׁסיך, forme plus hébraïque, mais il fait ainsi disparaître une marque distinctive du style de Jérémie et de la date de ses écrits.

17. — Cfr. viii, 22, xxxiii, 6. — *Ejectam*, comme une femme répudiée par son mari, Is. lxii, 4. — *Sion... quæ non habebat requirentem.* Les ennemis parlent avec mépris de Sion, faisant, suivant quelques-uns, allusion à la signification de ce nom, « sécheresse, désert », et croient qu'elle a été oubliée par Dieu, et que personne ne s'occupe plus d'elle.

18. — La délivrance promise à Sion fait l'objet de nouveaux développements. — *Convertam conversionem tabernaculorum,* je ramènerai les tentes de Jacob qui ont été emportées de ce pays; Cfr. ℣. 3, et plus bas, xxxiii, 7, 11, 26. Suivant Maldonat, Dieu désigne, sous le nom de tentes, toutes les familles de Jacob, qui, dispersées dans l'exil, habitaient comme autrefois, lors de la sortie d'Egypte, sous des tentes; mais les tentes n'ont pas ce sens, et ce n'est qu'une expression poétique pour les habitations, comme le prouve le parallèle *tectis ejus*, litt. « ses habitations ». — *Miserebor*, j'aurai pitié de ses habitations, c'est-à-dire je relèverai les habitations de Jacob qui ont été détruites; Cfr. ix, 18. LXX : τὴν αἰχμαλωσίαν αὐτοῦ ἐλεήσω. — *Ædificabitur civitas in excelso suo.* La ville sera rebâtie à son ancienne place, sur la colline de Sion; Cfr. Jos. xi, 13. — *Templum*, ארמון, ne signifie pas temple, mais seulement édifice élevé, palais; mais le Targum et les LXX l'ont traduit par temple et S. Jérôme les a suivis. — *Fundabitur,* litt. « sera habité ». Le sens de ce passage est : chaque édifice sera habité suivant l'ancienne coutume; il y aura partout autant d'habitants qu'avant la captivité. La traduction *Templum* donne à S. Jérôme l'occasion d'appliquer ces mots à l'Eglise : « Templum juxta ordinem suum

19. Et egredietur de eis laus, voxque ludentium; et multiplicabo eos, et non minuentur; et glorificabo eos, et non attenuabuntur.

20. Et erunt filii ejus sicut a principio, et cœtus ejus coram me permanebit; et visitabo adversum omnes qui tribulant eum.

21. Et erit dux ejus ex eo, et princeps de medio ejus producetur; et applicabo eum, et accedet ad me; quis enim iste est qui applicet cor suum ut appropinquet mihi, ait Dominus.

19. De ces lieux sortiront les louanges et les cris de joie. Je les multiplierai, et leur nombre ne diminuera plus; je les glorifierai, et ils ne seront plus méprisés.

20. Leurs enfants seront comme dans le commencement, et leur assemblée demeurera ferme devant moi, et je visiterai tous ceux qui les font souffrir.

21. Leur chef sera des leurs, un prince naîtra du milieu de lui. Je l'appliquerai moi-même, et il s'approchera de moi. Qui est, en effet, celui qui applique son cœur à s'approcher de moi, dit le Seigneur?

---

cæremoniasque fundatum, ut quidquid in priori populo fiebat carnaliter, in Ecclesia spiritualiter compleretur. »

19. — *Ex eis*, des palais et des habitations de Jacob. — *Laus*, non seulement la louange de Dieu, mais des actions de grâces pour le grand bienfait de la délivrance. — *Voxque ludentium*, la voix du peuple qui se réjouit de sa prospérité et de la protection dont il est l'objet. — *Glorificabo eos*, litt. « je les multiplierai », Cfr. Nah. III, 15. Leur multitude leur sera un titre de gloire, Maldonat. Sur toute cette promesse, Cfr. Zach, X, 8, et plus haut XXIX, 16.

20. — *Sicut a principio*, comme aux temps les plus fortunés de l'histoire d'Israël, sous les règnes de David et de Salomon; selon S. Jérôme l'allusion est ici aux temps d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. — *Cœtus ejus coram me permanebit*, ils ne seront plus jamais chassés de leur patrie. *Cœtus*, עדה, est l'ensemble du peuple. — *Visitabo*... Dieu châtiera ceux qui s'attaqueront à son peuple. « Sensus mysticus ad Ecclesiam commodissime transfertur. Jacob, Christus; duodecim ejus filii, unde infiniti posteri propagati, duodecim Apostoli, qui infinitam christianorum multitudinem genuerunt; civitas supra montem ædificata, Ecclesia catholica omnibus conspicua, quæ latere non potest ». Maldonat.

21. — *Dux ejus ex eo, et princeps de medio ejus producetur*. Les anciens commentateurs juifs et chrétiens appliquent ces paroles au Messie, qui est appelé ici אדיר, glorieux, illustre. Littéralement ce verset signifie que dorénavant le peuple ne sera ni gouverné ni subjugué par des étrangers, mais que ses chefs seront pris dans son propre sein. Suivant quelques-uns il y a même dans ces paroles une abrogation de la royauté de la famille de David : les descendants de ce roi ne seront plus, au retour de l'exil, les chefs de la nation. Cependant, comme le fait remarquer Keil, toute la royauté d'Israël restaurée a pour terme le royaume du Messie. — *Applicabo eum et accedet ad me*. Je le ferai approcher de moi et il m'abordera sans crainte. Ce n'est pas du peuple qu'il s'agit ici, comme le veulent le Targum et les LXX, mais du chef dont il vient d'être question. Dieu le fera approcher de lui, et lui donnera ainsi une prérogative, jusqu'alors réservée à ceux qui étaient consacrés à son service, comme il l'avait donnée à ses prêtres, Nombr. XVI, 5 et à Moïse, Exod. XXIV, 2, où le même verbe qu'ici, נגש, est employé. Cette prophétie est réalisée, disent S. Jérôme, Raban Maur, Hugues de Saint-Cher, par l'union hypostatique de l'humanité au Verbe, ou, suivant Nicolas de Lyre, Vatable, Cornelius a Lapide, par l'union des volontés du Père et du Fils : « Filius meus dilectus in quo mihi complacui ». Matt. III, 17. — *Quis enim ita est*... c'est-à-dire qui oserait, sans ma permission, s'approcher de moi? Dans l'ancienne Loi, celui qui approchait de Jéhovah, le voyait, devait mourir, Nombr. VIII, 19. Ex. XIX, 21, XXXIV, 3, etc. En appliquant ces paroles au Christ, comme les précédentes, Maldonat les interprète ainsi : « Quis est alius præter illum, qui audeat in animum inducere, ut vocet se Filium meum? Solus enim Christus natura, nos adoptione, Dei filii sumus. » — *Applicet cor suum*, ערבאת־לבו, expression qui a beaucoup occupé les commentateurs. Le meilleur sens semble être donner son cœur, c'est-à-dire sa vie, en gage : celui qui ose approcher de Dieu sans sa permission donne sa vie en gage, c'est-à-dire doit s'attendre à payer de sa vie cette témérité. Seul un personnage extraordinaire peut le tenter.

22. Vous serez mon peuple, et je serai votre Dieu.

23. Voici que le tourbillon du Seigneur, sa fureur éclatante, sa tempête prête à fondre va se reposer sur la tête des impies.

24. Le Seigneur ne détournera pas sa colère et son indignation, jusqu'à-ce qu'il ait fait et accompli la pensée de son cœur, et vous comprendrez cela dans le dernier des jours.

22. Et eritis mihi in populum, et ego ero vobis in Deum.

23. Ecce turbo Domini, furor egrediens, procella ruens, in capite impiorum conquiescet.

24. Non avertet iram indignationis Dominus, donec faciat et compleat cogitationem cordis sui; in novissimo dierum intelligetis ea.

CHAPITRE XXXI

Le salut s'étendra aux deux parties de la nation, aussi bien à Israël qu'à Juda. Dieu annonce le retour de tout le peuple, (ᵛᵛ. 1-6). — Description de ce retour joyeux, (ᵛᵛ. 7-14). — Il faut bannir les pleurs : annonce de l'incarnation et de la rédemption, (ᵛᵛ. 15-22). — Bénédiction du nouveau Sanctuaire, (ᵛᵛ. 23-26). — Vie nouvelle du peuple, (ᵛᵛ. 27-30). — Nouvelle alliance de Dieu avec son peuple, (ᵛᵛ. 31-40).

1. En ce temps-là, dit le Seigneur, je serai le Dieu de toutes les tribus d'Israël, et ils seront mon peuple.

2. Voici ce que dit le Seigneur : le peuple qui était échappé à l'é-

1. In tempore illo, dicit Dominus : Ero Deus universis cognationibus Israel, et ipsi erunt mihi in populum.

2. Hæc dicit Dominus : Invenit gratiam in deserto populus qui re-

---

22. — C'est sous le règne de ce prince glorieux qu'Israël sera vraiment le peuple de Dieu. Cfr. xxiv, 7, xxxi, 1, 33, Hebr. viii, 10.

23-24. — En face du salut du peuple de Dieu, le prophète fait contraster la ruine des méchants. Nous avons déjà rencontré ces deux versets, avec quelques variantes, xxiii, 19-20. Ils s'appliquent, dans cet endroit, au châtiment que Dieu tirera des faux prophètes; ici leur signification est plus générale et décrit le sort de tous les méchants. Rosenmüller, Movers, Hitzig, Næegelsbach prétendent que ces deux versets sont interpolés; mais il n'y a rien de plus conforme aux habitudes des prophètes que de faire toujours accompagner les promesses de salut pour les justes par des menaces de ruine contre les pécheurs incorrigibles. Isaïe en agit ainsi, V. ch. lviii-lxvi. Peut-être ces deux versets seraient-ils mieux joints au chapitre suivant qu'à celui-ci.

Chap. xxxi. — 1. — *In tempore illo*, ces derniers jours, « in novissimo dierum » de xxx, 24, promesse des temps messianiques, ou des jours heureux prédits plus haut, xxx, 18 et suiv. — *Deus universis cognationibus Israel,* toutes les familles des douze tribus, dont les deux royaumes, séparés depuis la mort de Salomon, seront alors réunis. Cette prédiction n'est pas encore accomplie, dit Faussett.

2. — *In deserto*, dans le désert d'Arabie, après la sortie d'Egypte, selon Rashi, Ewald, etc.; mais cette explication ne s'accorde pas bien avec les mots suivants : — *Qui remanserat a gladio.* L'oppression à laquelle les Israélites avaient été soumis en Egypte n'est pas de nature à justifier cette manière de parler. Il vaut mieux voir dans le désert une métaphore pour la Babylonie, lieu d'exil et par suite désert pour Israël. Ainsi Théodoret, Schnurrer, Michælis, Rosenmüller, etc. Le glaive indique l'invasion chaldéenne, la prise de Jérusalem. LXX : « J'ai trouvé (mon peuple) chaud, c'est-à-dire vivant encore, dans le désert, avec ceux qui avaient

manserat a gladio; vadet ad requiem suam Israel.

3. Longe Dominus apparuit mihi. Et in charitate perpetua dilexi te; ideo attraxi te, miserans.

4. Rursumque ædificabo te, et ædificaberis, virgo Israel; adhuc ornaberis tympanis tuis, et egredieris in choro ludentium.

5. Adhuc plantabis vineas in montibus Samariæ; plantabunt plantantes, et donec tempus veniat, non vindemiabunt.

6. Quia erit dies in qua clamabunt custodes in monte Ephraim :

pée, a trouvé grâce dans le désert; Israël ira à son repos.

3. Au loin le Seigneur m'est apparu. Et je t'ai aimé d'un amour éternel; aussi je t'ai attiré avec miséricorde.

4. Je te bâtirai de nouveau, et tu seras bâtie, vierge d'Israël. Tu auras encore des ornements avec tes tambourins, et tu prendras part aux chœurs joyeux.

5. Tu planteras encore des vignes sur les montagnes de Samarie. Ceux qui les planteront, ne les vendangeront pas avant que le temps soit venu.

6. Car un jour sera où les gardes crieront sur le mont d'E-

---

péri par le glaive. » S. Jérôme fait la remarque suivante sur cette traduction : « Ridicule Latini Codices in hoc loco ambiguitate verbi græci pro *calido lupinos* interpretati sunt. Græcum enim θερμὸν utrumque significat, quod et ipsum non habetur in hebræo. Est enim scriptum *Hen*, חן, quod Aquila, Symmachus et Theodotion χάριν, hoc est gratiam, interpretati sunt. Soli LXX posuerunt calidum, putantes ultimam litteram Mem esse. Si enim legamus Hen, per litteram Nun, gratia dicitur, si per M. calor (חם) interpretatur. » — *Ad requiem suam*, dans un lieu tranquille et à l'abri des ennemis. litt. : « je l'amènerai à son repos ». LXX : βαδίσατε καὶ μὴ ὀλέσητε τὸν Ἰσραήλ.

3. — *Longe Dominus apparuit mihi*. Le prophète, parlant au nom du peuple, voit en esprit le Seigneur accomplir le dessein de miséricorde énoncé au ℣. 2. Aussi longtemps que le peuple était en exil, le Seigneur s'était éloigné de lui; à présent il se rapproche, pour lui être favorable. *Longe*, c'est-à-dire loin de Sion, où Jéhovah, Dieu d'Israël, siége sur son trône, Ps. XIII, 7. D'autres traduisent : depuis longtemps, depuis des siècles le Seigneur s'intéresse à son peuple; c'est l'explication du Targum, de Vatable, de Sanchez, de Cornelius. Maldonat applique ces mots à la venue du Christ : qu'il y a encore longtemps, dit le peuple, à attendre le Christ qui deit nous délivrer! — *In charitate perpetua*... Le Seigneur répond qu'il aime son peuple d'un amour éternel et qu'il veille toujours sur lui avec grand soin. — *Ideo attraxi te miserans*. « Nequaquam enim merito, sed clementia salvatus est ». S. Jérôme. Même quand Dieu punissait son peuple, il n'oubliait pas ses desseins de miséricorde sur lui; l'hébreu : « c'est pourquoi je t'ai continué ma faveur ».

4. — *Rursum ædificabo te et ædificaberis*. Je t'établirai dans une prospérité toujours croissante et qui n'aura pas de fin; Cfr. XXXIII, 7. — *Virgo Israel*, le peuple d'Israël, Cfr. XIV, 17. — *Adhuc*, de nouveau. — *Ornaberis tympanis tuis*, comme faisaient les jeunes filles dans les jours de réjouissance publique, Ps. LXVII, 26; Jug. XI, 34. — *In choro ludentium*, de ceux qui se servent d'instruments de musique, XXX, 19.

5. — *Plantabis vineas*, tu te livreras en paix à la culture de la terre. Cette périphrase est souvemt employée pour décrire la paix et la prospérité, Is. XXXVIII, 30, LXV, 21; Cfr. plus haut, XXIX, 28. — *In montibus Samariæ*, le royaume d'Israël, III Rois, XIII, 22; IV Rois, XVII, 24. La nature montagneuse de ce pays convient très-bien à la culture de la vigne. — *Plantabunt plantantes... vindemiabunt*. S. Jérôme paraphrase l'hébreu, qui a seulement נטעו נטעים וחללו, « plantant ils planteront et ils profaneront ». Jérémie fait allusion à la prescription du Lév. XIX, 13-25; d'après laquelle les fruits de nouveaux vignobles ne devaient pas être récoltés durant les trois premières années; ceux de la quatième année appartenaient au Seigneur; la cinquième année, on les profanait, c'est-à-dire il était permis à tout le monde de s'en servir.

6. — Cette prospérité du royaume d'Israël sera durable, car les causes qui l'avaient arrêtée, c'est-à-dire l'idolâtrie introduite par Jéroboam et l'éloignement des dix tribus du sanctuaire de Jérusalem ne reparaîtront plus. Ephraïm, comme Juda, adorera dans le

phraïm : Levez-vous ; montons à Sion vers le Seigneur notre Dieu.

Surgite et ascendamus in Sion ad Dominum Deum nostrum.

Isai. 2, 3; *Mich.* 4, 2.

7. Car le Seigneur dit ceci : Jacob, tressaillez de joie ; hennissez contre la tête des nations ; faites du bruit ; chantez, et dites : Seigneur, sauve ton peuple, les restes d'Israël.

7. Quia hæc dicit Dominus : Exultate in lætitia Jacob, et hinnite contra caput gentium ; personate, et canite, et dicite : Salva, Domine, populum tuum, reliquias Israel.

8. Voici que je les amènerai de la terre de l'aquilon, je les rassemblerai des extrémités du monde. Parmi eux seront ensemble l'aveugle et le boiteux, la femme enceinte et la femme qui accouche, en grande foule ils reviendront ici.

8. Ecce ego adducam eos de terra aquilonis, et congregabo eos ab extremis terræ : inter quos erunt cœcus et claudus, prægnans, et pariens simul, cœtus magnus revertentium huc.

9. Ils reviendront en larmes, et je les ramènerai dans ma miséricorde, je les conduirai à travers les torrents

9. In fletu venient, et in misericordia reducam eos ; et adducam eos per torrentes aquarum in via recta,

---

temple du Seigneur. — *Clamabunt custodes*, ceux qui, du haut des montagnes, observaient, afin de la faire connaître, la première apparition du croissant de la lune, après la nouvelle lune ; c'est ainsi qu'on pouvait fixer la nouvelle lune et les fêtes qui s'y rapportaient. V. Keil et Smith. — *Ascendamus in Sion*, allons à Jérusalem, expression fort commune dans la Bible. — *Deum nostrum*, celui contre lequel nous nous étions révoltés, mais que maintenant nous avouons seul pour notre Dieu.

7. — *Exultate*, c'est Dieu lui-même qui donne cet ordre. — *Jacob*, hébr. : « sur Jacob », c'est-à-dire sur les glorieuses destinées de Jacob, ou à cause de sa prochaine libération. — *Hinnite*, « id est voces lætitiæ plenas, hinnitibusque equorum similes, in cœlum tollite, ut Is. x, 30 et xxiv, 14. Solebant Judæi in lætissimis rebus acutas voces tollere, nihil nisi lætitiam significantes, quod etiam nunc in Bætica nostra fit ; easque voces, abvelvoras, africano verbo, et relinchos id est hinnitus, Hispani vocant ». Maldonat. LXX : χρεμετίσατε. — *Contra caput gentium*, en présence de toutes les nations, afin que toutes vous entendent et se joignent à vous ; mais à cette interprétation des Rabbins nous préférons celle-ci, donnée par Keil, etc. : Poussez des cris de joie à cause de la tête des nations, parce que vous êtes la plus glorieuse des nations, la première de toutes : Dieu a choisi en effet Israël parmi tous les peuples pour lui appartenir d'une manière spéciale. Deut. vii, 6 ; II Rois, vii, 23 et suiv. Nous rejetons les explications de Nicolas de Lyre : criez contre le diable qui est la tête des nations ; de Venema, Dæderlein, etc. : contre l'empire parce qu'il est le plus puissant et le chef de tous les autres ; celle de Jarchi, Rosenmüller : criez du haut des montagnes, ô nations. — *Personate*, hébr. : « faites-vous entendre ». *Salva, Domine, populum tuum*. Formule de l'hosannah, הוֹשַׁע. Ps. xix, 10, xxvii, 9 ; et surtout cxvii, 25 ; avec lequel les Juifs saluèrent notre Seigneur à son entrée à Jérusalem, Matt. xxi, 9. — *Reliquias Israel*, ceux que la guerre et l'exil auront épargnés.

8. — *De terra aquilonis*, iii, 18. — *Ab extremis terræ*, litt. : « des côtés de la terre. » Cfr. vi, 22, xxv, 32 ; Ezéch. xx, 34-41, xxxiv, 13 ; Amos, vi, 10. — *Inter quos erunt cœcus et claudus*... tous, même les plus faibles, ceux qui d'habitude ne peuvent pas supporter les fatigues d'un long voyage reviendront en Palestine. Au lieu des mots : *inter quos... pariens simul*, les LXX ont : ἐν ἑορτῇ φασέκ καὶ τεκνοποιήσει...

9. — *In fletu venient*. Des larmes de joie et de repentir ; « interdum et nimii gaudii fletus indicium ». S. Jérôme. Cfr. Gen. xxix, 11. LXX : ἐξῆλθον. — *In misericordia*, celle qu'ils auront obtenue par leurs supplications et leurs prières. — *Per torrientes aquarum*, litt. « auprès des sources des eaux », pour qu'ils ne souffrent pas de la soif dans le désert. Cfr. Is. xlviii, 11. Le sens de la Vulgate est : je les ferai passer sains et saufs à travers tous les obstacles. — *In via recta et non impingent in ea*. Cfr. Is. xxxv, 8, xl, 4 ; c'est ainsi que Dieu aplanira les voies aux Gentils pour qu'ils entrent dans l'Eglise. — *Ephraim primogenitus meus est*. Le premier-né de Dieu, Ex. iv, 22, est le peuple d'Israël comparé aux autres nations de la terre. Cette désignation est donnée ici à

et non impingent in ea ; quia factus sum Israeli pater, et Ephraim primogenitus meus est.

10. Audite verbum Domini gentes, et annuntiate in insulis quæ procul sunt, et dicite : Qui dispersit Israel, congregabit eum ; et custodiet eum sicut pastor gregem suum.

11. Redemit enim Dominus Jacob, et liberavit eum de manu potentioris.

12. Et venient, et laudabunt in monte Sion ; et confluent ad bona Domini super frumento, et vino, et oleo, et fetu pecorum et armentorum : eritque anima eorum quasi hortus irriguus, et ultra non esurient.

13. Tunc lætabitur virgo in choro, juvenes et senes simul ; et convertam luctum eorum in gaudium, et consolabor eos, et lætificabo a dolore suo.

d'eaux dans un chemin droit, où ils ne trébucheront pas ; parce que je suis devenu un père pour Israël, et Ephraïm est mon premier-né.

10. Ecoutez la parole du Seigneur, nations ; annoncez aux îles qui sont au loin, et dites : Celui qui a dispersé Israël, le rassemblera ; et il le gardera comme un berger garde son troupeau.

11. Car le Seigneur a racheté Jacob, et il l'a délivré de la main d'un plus puissant.

12. Ils viendront, et loueront sur le mont Sion : ils accourreront vers les bienfaits du Seigneur, vers le froment, le vin, l'huile, et les petits des moutons et des bœufs : leur âme sera comme un jardin arrosé, et ils n'auront plus faim.

13. Alors la vierge se réjouira dans les chœurs de danse, et les jeunes gens et les vieillards se réjouiront ensemble ; je changerai leur deuil en joie ; je les consolerai, et je les remplirai de joie après leur douleur.

Ephraïm, qui représente les dix tribus ; mais probablement sans qu'il y ait une allusion à la préférence que Jacob montra pour les fils de Joseph, Gen. XLIX. 22 et suiv., en les élevant à la dignité de chefs de tribu et les rendant ainsi égaux à ses propres fils. Il ne faut pas non plus voir ici aucune idée de préférence donnée à Ephraïm sur Juda. Si la délivrance d'Israël de l'exil est mentionnée avant celle de Juda et est plus minutieusement décrite, c'est simplement parce que les dix tribus, languissant depuis longtemps dans l'exil, avaient, aux yeux des hommes peu d'espoir de délivrance. La qualification de premier-né de Dieu donnée à Ephraïm, signifie qu'Ephraïm ne sera pas plus délaissé que Juda.

10. — *Verbum Domini*, cette promesse que fait Dieu de délivrer son peuple. — *In insulis quæ procul sunt*, les nations les plus éloignés, V. II, 10, XXV, 22 ; Ps. LXXI, 10 ; Is. XLI, 1-5, XLII, 12 ; etc. — *Qui dispersit Israel congregabit eum.* Les nations pourraient croire que Dieu n'a pas eu le pouvoir de protéger son peuple contre ses ennemis : qu'elles apprennent que Dieu, pour le punir, l'a exilé au loin, et qu'une fois la punition suffisante, il va le rappeler dans le pays qu'il lui a donné. Ainsi les épreuves d'Israël ne sont pas causées par la puissance des nations, mais par la volonté de Dieu. Cfr. XXII, 3 ; Exod. XXXIV, 12 et suivant, Is. XL, 11.

11. — *De manu potentioris*, Cfr. XXXIV, 10. Ces plus puissants qu'Israël sont les païens maîtres du monde, ou, suivant Cornélius, Nabuchodonosor.

12. — *In monte Sion*, le temple, comme l'explique le Targum : sur le mont de la maison du sanctuaire qui sera bâtie dans Sion. — *Bona Domini*, les biens dont le Seigneur les comblera dans leur patrie. — *Super frumento...* Voilà le détail de tous ces biens accordés par le Seigneur ; Cfr. Deut. XXVIII, 51. — *Anima eorum quasi hortus irriguus*, comme un jardin fertile et toujours frais ; Cfr. Is. LVIII, 11. LXX : ὥσπερ ξύλον ἔγκαρπον. — *Ultra non esurient*, litt. « ils ne continueront plus de languir », comme des exilés. La Vulgate traduit ici d'après les LXX : οὐ πεινάσουσιν ἔτι.

13. — *Lætabitur virgo...* V. plus haut, ℣. 4. — *Juvenes et senes simul.* Pendant les danses des vierges, les jeunes gens et les vieillards se réjouiront ensemble. Chez les

14. J'enivrerai l'âme des prêtres, et mon peuple sera rempli de mes biens, dit le Seigneur.

15. Voici ce que dit le Seigneur : Une voix a été entendue sur la hauteur, une lamentation et un deuil, les larmes de Rachel qui pleure ses enfants, et qui ne veut pas être consolée parce qu'ils ne sont plus.

16. Voici ce que dit le Seigneur : Que votre bouche cesse sa plainte, et que vos yeux cessent leurs lar-

14. Et inebriabo animam sacerdotum pinguedine; et populus meus bonis meis adimplebitur, ait Dominus.

15. Hæc dicit Dominus : Vox in excelso audita est lamentationis, luctus, et fletus Rachel plorantis filios suos, et nolentis consolari super eis, quia non sunt.

Matth. 2, 18.

16. Hæc dicit Dominus : Quiescat vox tua a ploratu, et oculi tui a lacrymis; quia est merces operi tuo,

---

Hébreux les jeunes gens ne se mêlaient pas aux danses des jeunes filles. Belle description de la joie sans mélange du peuple revenu de captivité.

14. — *Inebriabo animam sacerdotum pinguedine.* Le culte lévitique une fois rétabli dans le temple restauré, les prêtres et les lévites recevront de nouveau les oblations et les dîmes. « Quasi dicat : pinguioribus victimis satiabo sacerdotes novi, quam veteris Testamenti, nimirum corpore et sanguine Christi, vel donis Spiritus Sancti, quibus cum repleti sunt apostoli, ebrii esse videbantur, Act. II, 13; » Maldonat, suivi par Cornélius, etc. — *Bonis meis,* les biens du Seigneur dont le ℣. 12 fait l'énumération.

15. — Une peinture de l'état désolé d'Israël fera d'autant plus ressortir la grandeur des miséricordes de Dieu. — *In excelso,* ברמה, LXX : ἐν Ῥαμᾷ. Faut-il adopter la traduction donnée par la Vulgate ou suivre les LXX, et S. Matt. II, 18? Ramah, aujourd'hui Er-Râm, dans la tribu de Benjamin, à cinq milles Nord de Jérusalem, était située sur les confins des deux royaumes de Juda et d'Israël, III Rois, XV, 17. Suivant Keil, le mot hébreu ne doit pas être pris ici dans son sens appellatif, *in excelso,* comme I Rois, XXII, 6; Ezéch. XVI, 24. Mais alors comment les lamentations de Rachel sont-elles entendues à Ramah? Parce que, répondent Nægelsbach, etc., s'appuyant sur I Rois, X, 2, le tombeau de Rachel était dans le voisinage de cette localité. Mais cette interprétation est entièrement opposée à Gen. XXXV, 16-19; où on lit que Rachel mourut et fut inhumée sur le chemin de Bethléem, non loin de cette ville qui est à cinq mille environ au Sud de Jérusalem et loin de Ramah par conséquent. Si Rachel pleure ses malheureux fils à Ramah, ce n'est donc pas parce qu'elle fut inhumée dans ce lieu, ni, comme le pensent Hitzig et Delitzsch, à cause de Jér. XL, 1, parce que des captifs auraient été réunis pour le départ à Ramah. Cet endroit est cité ici à cause de sa situation de ville frontière des deux royaumes, d'où les plaintes de Rachel pouvaient être entendues dans Juda. — *Rachel,* mère de Joseph et de Benjamin, est ici la personnification du royaume d'Israël. — *Plorantis filios suos,* les dix tribus détruites par la guerre ou emmenées en captivité. — *Quia non sunt,* parce qu'aucun d'eux n'a été épargné. Le Targum : parce qu'ils ont été exilés. — S. Matthieu, loc. cit., applique ce passage au massacre des innocents par Hérode, mais, comme le remarque Maldonat, souvent ce qui est dit dans l'Ancien Testament littéralement ou historiquement, est interprété allégoriquement par les évangélistes et appliqué à une autre chose. Et le célèbre commentateur cite plusieurs exemples de cette manière d'agir : Exod. XII, 41; appliqué à Notre-Seigneur par S. Jean, XIX, 36; Os. XI, 1; entendu de Notre-Seigneur par S. Matthieu, II, 15. « Sic Matthæus dicit in cœde infantium impletum esse quod in captivitate quidem factum est, sed in infantium nece perfectum ». Cette interprétation de Maldonat, qu'ont aussi donnée S. Jérôme, Raban Maur, S. Thomas, Vatable, Sanchez, est préférable à celle de Theodoret, Hugues de Saint Cher, Cornélius, d'après laquelle Jérémie parle à la lettre du massacre des Innocents, et fait seulement allusion à la captivité de Babylone.

16. — Dieu fait taire ces lamentations, en faisant luire l'espérance du retour. — *Est merces operi tuo,* Cfr. II Par. XV, 7; et Gen. XXX, 18. L'œuvre ou le travail de Rachel, a été de porter et de mettre au monde des enfants; par leur mort elle a été privée des joies qui lui avaient fait endurer ses souffrances et ses travaux : elle trouvera sa récompense dans leur retour. Selon le Targum et Grotius, le sens serait : à cause de ta piété je traiterai tes fils avec clémence. Pour Mal-

ait Dominus ; et revertentur de terra inimici.

17. Et est spes novissimis tuis, ait Dominus ; et revertentur filii ad terminos suos.

18. Audiens audivi Ephraim transmigrantem : Castigasti me, et eruditus sum, quasi juvenculus indomitus ; converte me, et convertar ; quia tu Dominus Deus meus.

19. Postquam enim convertisti me, egi pœnitentiam ; et postquam ostendisti mihi, percussi femur meum. Confusus sum, et erubui, quoniam sustinui opprobrium adolescentiæ meæ.

20. Si filius honorabilis mihi Ephraim, si puer delicatus ; quia ex quo locutus sum de eo, adhuc recordabor ejus. Idcirco conturbata sunt

mes, parce que vos œuvres auront une récompense, dit le Seigneur, et ils reviendront de la terre ennemie.

17. Il y a une espérance pour ton avenir, dit le Seigneur, et tes enfants reviendront dans leur pays.

18. J'ai entendu Ephraïm s'en allant en exil : Tu m'as châtié, et j'ai été instruit, comme un jeune taureau indompté. Convertis-moi, et je me convertirai parce que tu es le Seigneur mon Dieu.

19. Car après que tu m'as converti, j'ai fait pénitence, et après que tu m'as éclairé, j'ai frappé ma cuisse. J'ai été confus, et j'ai rougi, parce que j'ai porté l'oprobre de ma jeunesse.

20. Ephraïm est-il mon fils chéri, un enfant élevé avec tendresse ? Dès que je parle contre lui, je me souviens néanmoins encore de lui.

---

donat, l'œuvre de Rachel sont ses larmes et son deuil. — *Revertentur de terra inimici.* Voici la récompense : les enfants de Rachel reviendront de l'exil où l'ennemi les retenait.

17. — *Novissimis tuis,* ton avenir, ou, suivant Rosenmüller, la postérité ; Cfr. XXIX, 11. — *Revertentur filii ad terminos suos.* « Hoc juxta litteram necdum factum est, neque enim decem tribus, quæ in civitatibus Medorum exsulant atque Persarum, reversas in terram judæam legimus ; sed juxta spiritum, et in passione Domini completum est et hucusque completur... De parvulis intelligimus, quod mercedem habeant effusi sanguinis pro Christo : et pro terra Herodis inimici, teneant regna cœlorum : et reversuri sint in sedem pristinam, quando pro corpore humilitatis, corpus receperint gloriosum. Ista est spes novissima, quando justi fulgebunt sicut sol, Sap. III ». S. Jérôme.

18. — *Audivi,* avec miséricorde et bienveillance. — *Transmigrantem,* מִתְנוֹדֵד, se plaignant et se repentant après les châtiments que lui ont valu ses crimes. Les LXX rendent mieux l'hébreu que la Vulgate : ὀδυρομένου. Voici en effet ce que dit Ephraïm : — *Castigasti me et eruditus sum,* litt. « Tu m'as châtié et j'ai été châtié », c'est-à-dire mon châtiment a été énergique, mais n'a pas été plus grand que ma faute. — *Quasi juvenculus indomitus,* un jeune veau qui n'est pas habitué au joug et au travail, Cfr. Os. X, 11 ; et Deut. XXXII, 15. — *Converte me et convertar,* rappelle-moi de mes voies mauvaises ; aveu du péché commis : il s'agit en effet du retour à Dieu par la pénitence plutôt que du retour de la captivité. — *Deus meus.* Le plus grand péché du peuple a été l'idolâtrie ; il en fait l'aveu en invoquant Jéhovah pour son Dieu.

19. — *Postquam convertisti me egi pœnitentiam.* Lorsque mon esprit a été changé, je me suis repenti de mes péchés. « Id est, postquam me castigasti, aut castigando converti fecisti. Hæc tria verba, castigare, convertere, ostendere, hoc loco idem valent ». Maldonat. — *Ostendisti mihi,* litt. « j'ai été instruit », c'est-à-dire le châtiment m'a appris la sagesse. — *Percussi femur meum,* comme ceux qui se désolent. Ezech. XXI, 17. — *Confusus sum et erubui,* expression analogue à celle d'Isaïe, XLV, 16. — *Sustinui opprobrium adolescentiæ meæ,* c'est-à-dire la honte que je me suis attirée dans ma jeunesse par les péchés que j'ai commis. V. un aveu analogue à cette confession d'Ephraïm, III, 22 et suiv.

20. — Le Seigneur reprend la parole. — *Si filius... delicatus.* Ephraïm lui est toujours cher, c'est pour cela que, malgré ses péchés, il s'est souvenu de lui. — *Honorabilis,* litt. « précieux », cher. — *Puer delicatus,* un enfant dont Dieu fait ses délices ; Cfr. Is. V, 7. — *Ex quo locutus sum de eo...,* aussi souvent que je parle de lui, je sens mon souvenir, c'est-à-dire mon amour s'augmenter ; d'après Struensee, etc. : dès qu'Ephraïm a admis ma

C'est pourquoi mes entrailles sont émues sur lui, et je lui ferai miséricorde, dit le Seigneur,

viscera mea super eum : miserans miserebor ejus, ait Dominus.

21. Etablis-toi des signaux, fais-toi des amertumes; dirige ton cœur vers la voie droite dans laquelle tu as marché; retourne, vierge d'Israël, retourne à ces villes qui sont les tiennes.

21. Statue tibi speculam, pone tibi amaritudines; dirige cor tuum in viam rectam, in qua ambulasti; revertere, virgo Israel, revertere ad civitates tuas istas.

22. Jusqu'à quand seras-tu dissolue dans les délices, fille vaga-

22. Usquequo deliciis dissolveris, filia vaga? quia creavit Dominus no-

---

parole, je me suis souvenu de lui ; mais à ces interprétations, nous préférons celle de Keil et de Nægelsbach : même lorsque je suis contraint à parler contre Ephraïm, c'est-à-dire à le punir, je pense encore à lui et il m'est encore cher. Tout en portant contre lui une sentence de réprobation, je ne puis l'oublier, דבר בּ, qui signifie parler de quelqu'un, Deut. IV, 7; I Rois. XIX, 3, Ps. CXVIII, 47, ou à quelqu'un, Nombr. XII, 8; Hab. II, 1, 9. etc., signifie aussi parler contre quelqu'un, Nombr. XXI, 7; Ps. XLIX, 20, LXXVII, 19; II Par. XXII, 10. Cette traduction est plus conforme au texte que les autres. — *Idcirco*, parce que je me souviens et que j'ai pitié de lui. — *Conturbata sunt viscera mea*. Cfr. Is. XVI, 11, XLIII, 15. Cette expression indique toujours une grande sympathie de la part de celui à qui elle s'applique. Ce verset, dit Fausset, montre la promptitude que Dieu met à bien accueillir le pécheur repentant, Cfr. Luc, XV. 20.

21. — *Statue tibi speculam*, « sive speculatores, qui tibi pœnuntient advenire tantam rerum omnium felicitatem ». S. Jérôme. ציונים, comme IV Rois, XXIII, 18; Ezech. XXXIX, 15, sont des colonnes en pierre, qui, dans ces deux endroits, indiquent un tombeau, et ici servent à faire reconnaitre le chemin. LXX : Στῆσον σεαυτήν, Σιών; toutefois le texte grec qu'avait S. Jérôme portait « speculatores, ἐπισκόπους; mais le saint docteur remarque que l'Italique avait *Sion*. — *Pone amaritudines*, sois contrit, pleure amèrement tes fautes, dit Cornelius, après S. Jérôme; mieux · considère les amertumes, c'est-à-dire les difficultés de la route afin de préparer ce qui te sera nécessaire pour le retour. Mais תמרורים signifie des colonnes, des signaux élevés dans le désert. En faisant ainsi élever par Ephraïm des signaux pour retrouver la route, Dieu lui montre qu'il reviendra bientôt dans son pays. — *Dirige eos*... Souviens-toi du chemin que tu as pris pour venir en exil et que tu reprendras pour rentrer dans ta patrie, et dans les villes d'Israël. — *Virgo Israël*, ♰. 4.

22. — *Usquequo deliciis dissolveris*, combien de temps seras-tu assez délicate, assez molle pour ne pas oser rentrer dans tes villes, jusqu'à quand resteras-tu loin de moi, à Babylone? Telle est l'explication qu'après les rabbins, Maldonat donne de cet endroit; on peut encore l'entendre ainsi : pourquoi cours-tu çà et là, incertaine de ce tu dois faire? LXX : Ἕως πότε ἀποστρέψεις. — *Filia vaga*. Israël est encore indécis, parce qu'il manque de confiance en Dieu. Pourquoi ne revient-il pas sincèrement à lui, en oubliant le passé? Cette exhortation à la confiance est fortifiée par l'affirmation que Dieu va créer sur la terre une chose nouvelle. — *Creavit Dominus novum*, Is. XLIII, 19. Dieu va faire sur la terre des miracles tels qu'on n'en a encore jamais vu. — *Femina circumdabit virum*, telle est la chose nouvelle que Dieu va faire. Impossible de citer toutes les interprétations de ce pasage. Abarbanel lui donne un sens symbolique : les Israélites, faibles, plus semblables à des hommes qu'à des femmes, armés par Dieu d'une vigueur nouvelle, seront plus forts que les Chaldéens, et ainsi les femmes entoureront les hommes, c'est-à-dire les réduiront à l'angoisse; mais il n'y a à cela rien de si étonnant et qui exige une annonce aussi solennelle que celle dont le Seigneur la fait précéder. Rejetons également l'interprétation de Schnurrer, Rosenmüller, Gésénius, Maurer : la femme protégera l'homme, et celle de Nægelsbach : la femme tournera l'homme à elle. Aucune de ces explications, dit Keil, ne s'appuie suffisamment sur la langue, car סובב ne signifie ni tourner à soi, ni protéger, ni forcer à revenir, et aucune de ces choses ne peut se dire un acte nouveau créé par Dieu. Nous n'admettons pas plus quoiqu'elle se rapproche davantage de la lettre, l'explication d'Hengstenberg, Hitzig, Keil, d'après laquelle il s'agit dans ce passage de relations nouvelles entre la femme désignant Israël, et l'homme désignant Jéhovah. La nouvelle chose créée par Dieu consisterait en ce que la femme, qui est la plus faible, entourera d'amour et de

vum super terram : FEMINA CIRCUMDABIT VIRUM.

23. Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel : Adhuc dicent verbum istud in terra Juda, et in urbibus ejus, cum convertero captivitatem eorum : Benedicat tibi Dominus, pulchritudo justitiæ, mons sanctus :

24. Et habitabunt in eo Judas et

bonde? Car le Seigneur a créé sur la terre une chose nouvelle : UNE FEMME ENVIRONNERA UN HOMME.

23. Voici ce que dit le Seigneur des armées', Dieu d'Israël : On dira encore cette parole dans la terre de Juda et dans ses villes, lorsque j'aurai ramené leurs captifs : Que le Seigneur te bénisse, beauté de la justice, montagne sainte.

24. Juda y habitera et toutes ses

---

soin l'homme, qui est le plus fort. Dans cette nouvelle alliance que le Seigneur conclut avec son peuple, il aura tant de condescendance pour lui, que celui-ci pourra l'embrasser affectueusement. Nous maintenons, suivant l'opinion commune des Pères, des Docteurs, des Interprètes, qu'il s'agit ici de l'incarnation du Verbe dans le sein de la Sainte Vierge. Indiquons seulement parmi les Pères, S. Cyprien, Sermo de nativ. Domini, S. Augustin, Sermo IX de Tempore, et S. Jérôme, dont nous reproduisons le commentaire sur ce point, parce qu'il explique très-bien le passage et donne des renseignements sur les anciennes traductions. « Novam rem creavit Dominus super terram : absque viri semine, absque ullo coitu et conceptu, femina circumdabit virum gremio uteri sui, qui juxta incrementa quidem ætatis per vagitus atque infantiam proficere videbitur sapientia et ætate, sed perfectus vir in ventre femineo solitis mensibus continetur. Unde Symmachus et Aquila juxta nostram interpretationem interpretati sunt. Quid sibi autem in loco hoc voluerit editio Vulgata (l'ancienne Vulgate, l'Italique), possem dicere, et sensum aliquem reperire, nisi de verbis Dei humano sensu argumentari sacrilegum esset. Theodotio autem et ipsæ Vulgatæ editioni consentiens interpretatus est : creavit Dominus salutem novam, in salute circuibit homo singulare pro plurali ponens. » L'italique avait « in salute tua circumibunt homines », traduction exacte des LXX : ἐν ᾗ σωτηρίᾳ περιελεύσονται ἄνθρωποι. Tous les commentateurs catholiques interprètent ce passage comme l'a fait S. Jérôme; plusieurs rabbins l'ont interprété de même : nous citerons R. Haqodesh, R. Moses Hasardan, R. Jehoshua Ben Levi, et d'autres dont on peut voir les paroles dans Galatin, De arcanis cath. veritatis, VII, 14. Parmi les Protestants, nommons Luther, Æcolampade, Chemnitz, Jackson, Pearson, Wordsworth, Faussett. Ce dernier explique très-bien les raisons favorables à l'interprétation orthodoxe : elle donne la meilleure raison pour laquelle les exilés peuvent désirer rentrer dans leur patrie, à savoir que le Christ y sera conçu; le mot *creavit* implique le pouvoir divin qui se manifeste par la création d'un corps dans le sein de la vierge Marie, par l'opération du Saint-Esprit; le mot *novum* indique quelque chose qui ne s'est jamais vu : un Messie tout à la fois Dieu et homme, une mère en même temps vierge, en dehors des lois ordinaires de la nature; *super terram* désigne la terre d'Israël, où eut lieu l'Incarnation; — la restauration d'Israël est fondée sur l'alliance avec Dieu par l'intermédiaire du Christ, auquel il y a ici une allusion naturelle comme au fondement des espérances d'Israël. La conception du Messie dans le sein de la vierge Marie correspond à la vierge d'Israël, c'est-à-dire à Israël, recevant un jour Jésus comme le véritable Messie, Zach. XII, 10; — le mot hébreu גבר employé ici, qui signifie littéralement : un homme fort, vigoureux, est appliqué à Dieu, Deut. X, 17 et au Christ, Zach. XIII, 7; Cfr. Ps. XLIV, 3; Is. IX, 5.

23. — *Hæc dicit Dominus.* Dieu annonce maintenant le rétablissement et la bénédiction de Juda. Cette prophétie est condensée, mais renferme beaucoup de choses en peu de mots, car elle prédit, avec le rétablissement de sa prospérité primitive de riches bénédictions. — *Adhuc.* Quoique, au moment où le Prophète reçoit cette révélation, les choses paraissent désespérées, le temps des bénédictions reviendra. — *Benedicat tibi Dominus*, ou mieux le Seigneur te bénira toujours, tu seras toujours florissante. Cfr. Ps. CXXVII, 5, CXXXIII, 3. — *Pulchritudo justitiæ*, litt. « habitation de la justice », comme Job. VIII, 6 et Is. I, 21, où il est dit de Jérusalem que la justice habitait en elle. — *Mons sanctus*, c'est-à-dire Sion qui renferme le temple où le Seigneur a son trône, Is. XI, 9; Zach. VIII, 3. Ces bénédictions s'appliquent en même temps à la ville et au temple, Cfr. Ps. II, 6, XLVII, 2 et suiv.; Joel, IV, 17. Jérusalem sera encore à l'avenir le siége et la résidence du Roi divin de Juda.

24. — *In eo*, hébr. « en elle », c'est-à-dire

villes avec lui, les laboureurs, et ceux qui mènent les troupeaux.

25. Car j'ai enivré l'âme fatiguée, et j'ai rassasié toute âme affamée.

26. C'est pourquoi je me suis réveillé comme du sommeil, j'ai vu, et mon sommeil m'a été doux.

27. Les jours viennent, dit le Seigneur, où je sèmerai la maison d'Israël et la maison de Juda, en semant des hommes et en semant des bestiaux.

28. Et comme j'ai veillé pour les arracher, les détruire, les dissiper, les perdre et les affliger, ainsi je veillerai à les édifier, et à les planter, dit le Seigneur.

29. En ces jours on ne dira plus :

omnes civitates ejus simul, agricolæ et minantes greges.

25. Quia inebriavi animam lassam, et omnem animam esurientem saturavi.

26. Ideo quasi de somno suscitatus sum; et vidi, et somnus meus dulcis mihi.

27. Ecce dies veniunt, dicit Dominus; et seminabo domum Israel et domum Juda semine hominum, et semine jumentorum.

28. Et sicut vigilavi super eos, ut evellerem, et demolirer, et dissiparem et disperderem, et affligerem; sic vigilabo super eos ut ædificem, et plantem, ait Dominus.

29. In diebus illis non dicent ul-

---

dans la terre de Juda, mentionnée au verset précédent. — *Omnes civitates ejus.* Toutes les villes de Juda seront remplies d'habitants. — *Agricolæ...* les laboureurs et les bergers se livreront en paix à leurs travaux, car la sécurité ne sera plus troublée. Cfr. Is. LIV, 2, 3.

25. — *Inebriavi*, mieux : j'enivrerai, expression figurée pour : j'enlèverai toute tristesse et je satisferai tous les désirs, soit matériels, soit spirituels, de mon peuple; Cfr. Ps. LXII, 2, CXLII, 6; Prov. XXV, 25; Job. XXII, 7; Is. XXXII, 2.

26. — Quelques commentateurs croient que c'est encore Dieu qui parle dans ce verset, et appuient leur sentiment sur ce que quelquefois on dit que Dieu s'éveille, Ps. VII, 7, XXXIV, 23, XLIII, 24; mais les mots : *Somnus meus dulcis mihi* ne peuvent pas s'appliquer à Dieu. D'autres attribuent ces paroles au peuple, ainsi S. Jérôme; mais si le temps de l'exil est comparé au sommeil, on ne peut guère lui appliquer l'épithète d'agréable. Avec les commentateurs juifs, et Maldonat, Vatable, Cornelius, Keil, etc., il vaut mieux voir ici les paroles du Prophète, qui exprime sa joie à la suite de la révélation qu'il a reçue, si consolante et si différente des messages alarmants qu'il a dû trop souvent transmettre. — *De somno.* Est-ce un sommeil réel, pendant lequel Dieu, au moyen d'un songe, a fait connaître l'avenir au prophète? est-ce l'état d'extase prophétique qui est ainsi désigné? Hengstenberg admet cette dernière hypothèse; à l'appui de la première on peut rappeler ce que nous avons déjà dit, XXIII, 25; Jérémie, nulle part ailleurs, n'indique comment Dieu lui a transmis ses révélations. Mais, dans le cas actuel, quand il vient de recevoir la seule communication, qui, dans tout le livre de ses Prophéties, soit d'un bout à l'autre consolatrice, ne devait-il pas ressentir une grande joie et comparer son émotion à la satisfaction que donne un sommeil agréable et paisible, *Somnus meus dulcis mihi?* C'est ici l'endroit le plus brillant de toute la carrière prophétique de Jérémie.

27. — Le retour et le rétablissement des deux parties du peuple a été annoncé dans ce qui précède séparément pour chacune d'elles; ici elles sont réunies, puisqu'après le retour, elles ne doivent faire qu'un seul peuple, soumis à un chef unique. — *Seminabo...* La maison d'Israël et celle de Juda réunies, et par extension la terre elle-même de la Palestine est comparée à un champ fertile auquel on confie diverses graines. — *Semine hominum et semine jumentorum.* Dieu multipliera dans le pays les hommes et les animaux domestiques, avec la fécondité d'un grain qui en produit souvent un grand nombre. Les animaux doivent aussi bien que les hommes, XXVI, 5, 6, être asservis au roi de Babylone; aussi après avoir eu part aux châtiments ils auront part aux bénédictions.

28. — La même activité que Dieu a mise à punir son peuple, il l'emploiera à sa délivrance et à sa multiplication. — *Vigilavi*, expression analogue à « mane consurgere », ou « diluculo », ou « nocte », V. VII, 13, 25, XXV, 3, 4, XXVI, 5, XXIX, 19, et qui indique l'extrême attention que l'on met à une chose. — *Ut ædificem et plantem*, Cfr. XXIV, 6.

29. — *Non dicent ultra*, ils n'auront plus occasion de dire, parce qu'ils ne seront plus

tra : Patres comederunt uvam acerbam, et dentes filiorum obstupuerunt.

Ezech. 18, 2.

30. Sed unusquisque in iniquitate sua morietur; omnis homo qui comederit uvam acerbam, obstupescent dentes ejus.

31. Ecce dies venient dicit Dominus; et feriam domui Israel et domui Juda fœdus novum;

Hebr. 8, 8.

32. Non secundum pactum quod pepigi cum patribus eorum, in die qua apprehendi manum eorum, ut educerem eos de terra Ægypti; pa-

Les pères ont mangé le raisin vert, et les dents des fils ont été agacées.

30. Mais chacun mourra dans son iniquité, et celui qui mangera le raisin vert aura les dents agacées lui-même.

31. Les jours viennent, dit le Seigneur, où je ferai avec la maison d'Israel et la maison de Juda, une alliance nouvelle.

32. Non selon l'alliance que j'ai faite avec leurs pères au jour où je les pris par la main pour les faire sortir de l'Egypte ; cette alliance, ils

---

châtiés. — *Patres comederunt*... Ce proverbe, qu'Ezéchiel cite aussi, XVIII, 2, s'applique à ceux qui sont punis à cause des fautes de leurs ancêtres, et les péchés de ceux-ci sont expiés par leurs innocents descendants. « In qua sententia explicanda, mirum quantopere theologi laboraverint; et quomodo æquum sit filiis pro parentibus pœnas luere, quod sæpe factum legimus, et quomodo nunc non idem fiat, cum hodie etiam videamus Judæos propter crucifixum Christum in servitute vitam agere. Ac priorem quidem quæstionem mihi videntur explicare ii, qui dicunt ideo filios pro parentibus, non animo, sed corpore puniri, quia quidquam eorum sunt. Sed posteriorem non memini me vidisse qui bene solveret. Ego ita existimo, hanc sententiam non esse generaliter intelligendam, sed de iis filiis et iis parentibus, de quibus agebatur. Agebatur autem de Judæis ab exsilio revocatis, et de peccatis Manasse, cujus scelerum pœnas populus longa captivitate luerat. » Maldonat. Payne Smith s'accorde sur ce dernier point avec Maldonat; mais il explique autrement la manière dont les fils sont punis à cause des fautes de leurs parents : les enfants, dit-il, souffrent à cause des crimes de leurs pères, à cause de la tendance qu'a le péché à se répéter en s'aggravant dans chaque génération, jusqu'à ce qu'à la troisième ou à la quatrième, la race devienne si profondément dépravée, tant au physique qu'au moral, que la punition ne puisse être différée plus longtemps.

30. — *Unusquisque in iniquitate sua morietur*. Dans cette nouvelle période qui va s'ouvrir, la piété, l'observation de la loi seront telles qu'il y aura peu de pécheurs, que ceux-ci seront isolés, ne seront pas imités par leurs enfants et que seuls par conséquent ils subiront les peines qu'ils auront méritées. — *In iniquitate sua*, litt. « à cause de son péché »; cela ne signifie pas que le pécheur mourra impénitent, mais qu'il expiera son péché. — *Morietur*, il sera grièvement châtié, comme Ez. XVIII, 4. Cfr. Gal. VI, 5.

31. — *Fœdus novum*. Le caractère de cette nouvelle Alliance est exprimé dans les versets suivants. Pour la plupart des commentateurs, c'est l'alliance du Nouveau Testament. « Hoc testimonio apostolus Paulus, sive quis alius scripsit epistolam, usus est ad Hebræos, omnesque deinceps ecclesiastici viri in primo salvatoris adventu dicunt universa completa, et Novum Testamentum, hoc est Evangelium, successisse veteri Testamento, a quo legem litteræ, lege spiritus commutatam, ut omnia quoque sacrificia, et circumcisio et sabbatum spiritualiter complerentur ». S. Jérôme. C'est ici, dit de ce verset et des suivants M. Reuss lui-même, le plus beau passage de tout ce livre, celui par lequel l'auteur se rapproche le plus du point de vue du Nouveau Testament, dont le nom même lui a été emprunté, II Cor. III, 3 et suiv.; Hebr. VIII, 8 et suiv., X, 16, 17.

32. — *Non secundum pactum*... Dans le contrat fait au mont Sinaï, les sanctions étaient matérielles, et les lois n'atteignaient pas toujours le fond du cœur, comme dans la nouvelle Alliance. — *In die... Ægypti*, XI, 7, et suiv. — *Pactum quod irritum fecerunt*, VII, 24 et suiv. Première différence entre l'ancienne et la nouvelle loi : la première a été rompue, la seconde ne le sera jamais. Une seconde différence c'est que la sévérité domine dans l'ancienne loi, Rom. IV, 15; dans la nouvelle, Dieu apaisé par l'immolation de son fils est plus clément. Une autre différence est indiquée au ℣. 33. — *Et ego dominatus sum eorum*. Deux sens ont été donnés à ce passage : suivant le premier, Dieu se plaint de ce que le peuple ait violé

l'ont violée : aussi je leur ai montré ma puissance, dit le Seigneur.

33. Mais voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël après ces jours, dit le Seigneur. Je mettrai ma loi dans leurs entrailles, et je l'écrirai dans leur cœur, et je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple.

34. Et chacun n'enseignera plus son prochain et son frère, en disant : Connais le Seigneur ; parce que tous me connaîtront depuis le plus petit d'entre eux jusqu'au plus grand, dit le Seigneur : car je pardonnerai leur iniquité, et je ne me souviendrai plus davantage de leur péché.

35. Voici ce que dit le Seigneur qui donne le soleil pour être la lu-

ctum quod irritum fecerunt, et ego dominatus sum eorum, dicit Dominus.

33. Sed hoc erit pactum quod feriam cum domo Israel post dies illos, dicit Dominus : Dabo legem meam in visceribus eorum, et in corde eorum scribam eam ; et ero eis in Deum, et ipsi erunt mihi in populum.

Hebr. 10, 16.

34. Et non docebit ultra vir proximum suum, et vir fratrem suum, dicens : Cognosce Dominum ; omnes enim cognoscent me a minimo eorum usque ad maximum, ait Dominus ; quia propitiabor iniquitati eorum, et peccati eorum non memorabor amplius.

Act. 18, 43.

35. Hæc dicit Dominus qui dat solem in lumine diei, ordinem lunæ

---

son alliance, « quoique je les eusse mariés avec moi », et on prend le mot בעלתי dans l'acception qu'il a III, 14 ; suivant le second, Dieu, après avoir rappelé la violation de l'alliance, ajoute : « et je les ai méprisés et dédaignés ». Les LXX, suivis par S Paul, Hébr. VIII, 9, favorisent cette seconde interprétation : κἀγὼ ἠμέλησα αὐτῶν. La Vulgate suit aussi ce sens, car sa traduction signifie : je les ai punis suivant mon droit.

33. — *Post dies illos.* après que le temps de l'ancienne loi sera écoulé. — *Dabo legem... scribam eam*. L'expression *in visceribus eorum*. בקרבם est l'opposé de נתן לפניהם, *dedi eis*, toujours employé quand il s'agit de la loi du Sinaï, IX. 12 ; Deut. IV, 8, XI, 32 ; III Rois, IX, 6, etc. ; *in corde eorum scribam eam*, écrire dans le cœur est l'opposé d'écrire sur les tables de pierre. Ex. XXXI, 18 ; Cfr. XXXII. 15 et suiv. ; XXXIV ; 8, Deut. IV, 13, IX, 11, X, 4, etc. Keil. « Natura veteris legis requirebat ut scripta esset, quia carnalis erat : natura legis evangelicæ ut non scribatur, sed animo sculpatur, quia spiritalis est. Quod non solum hic Jeremias, sed etiam D. Paulus, II Cor. III, 3, docet. Hoc si hæretici animadverterent, intelligerent magis proprias esse novi testamenti traditiones quam scripturas ; desinerentque fidem ac religionem atramento definire ? » Maldonat. — *Ero eis in Deum...* XXIV, 7, XXX, 22, XXXII, 38. Là seulement, dit Nægelsbach, où la volonté humaine se soumet librement à la volonté divine, Dieu est véritablement le Dieu de l'homme, et l'homme le peuple de Dieu. Dieu est le souverain bien, la source et le but de la vie. C'est seulement quand l'homme considère ainsi Dieu qu'il peut lui donner cette qualification. Un peuple n'est vraiment le peuple de Dieu que quand il a ce rapport avec lui. Cfr. VII. 23.

34. — *Non docebit ultra vir... Dominum.* Il n'y aura pas besoin de s'avertir réciproquement du culte dû à Dieu ; Dieu sera connu de tous et les instruira lui-même ; Cfr. Is. LIV, 13 ; Jean, VI, 45 ; I Cor. II, 10 ; I Jean, II, 20. Cela ne veut pas dire que dans la nouvelle Alliance, celui qui enseigne la loi disparaîtra, comme le prétend Hitzig, mais que la connaissance de Dieu ne dépendra plus seulement des instructions des hommes, et que la grâce jouera un rôle prédominant dans la nouvelle Loi. « Quomodo tempus est novi Testamenti, de quo propheta dixit : et non docebit unusquisque civem suum, etc., nisi quia ejusdem testamenti novi æternam mercedem, id est ipsius Dei beatissimam contemplationem promittendo conjunxit » ? S. Augustin. — *Propitiabor iniquitati eorum...* Cfr. XXXIII, 8, 4, 20 ; Mich. VII, 18 ; Rom. XI, 27 ; Ach. X, 43. Le sentiment de la miséricorde de Dieu remplacera dans la nouvelle Alliance la terreur que sa présence occasionnait au peuple de l'ancienne Loi, Ex. XX, 15.

35. — *Dominus qui dat solem...* Pour donner confiance à ces promesses d'une nouvelle alliance, le Seigneur rappelle qu'il a

et stellarum in lumine noctis; qui turbat mare, et sonant fluctus ejus, Dominus exercituum nomen illi.

36. Si defecerint leges istæ coram me, dicit Dominus; tunc et semen Israel deficiet, ut non sit gens coram me cunctis diebus.

37. Hæc dicit Dominus : Si mensurari potuerint cœli sursum, et investigari fundamenta terræ deorsum; et ego abjiciam universum semen Israel propter omnia quæ fecerunt, dicit Dominus.

38. Ecce dies veniunt, dicit Dominus; et ædificabitur civitas Domino a turre Hananeel usque ad portam Anguli.

mière du jour, l'ordre de la lune et des étoiles pour la lumière de la nuit; qui agite la mer, de sorte que ses flots retentissent : son nom est le Seigneur des armées.

36. Si ces loix cessent devant moi, dit le Seigneur, alors la race d'Israël cessera d'être un peuple devant moi pour toujours.

37. Voici ce que dit le Seigneur : Si les cieux en haut peuvent se mesurer, et si en bas les fondements de la terre peuvent se découvrir, et moi je rejetterai toute la race d'Israël, et tout ce qu'ils ont fait, dit le Seigneur.

38. Les jours viennent, dit le Seigneur, où la ville sera rebâtie au Seigneur depuis la tour d'Hananéel jusqu'à la porte de l'angle.

---

créé la nature et lui a donné une stabilité et un ordre durables; ainsi en sera-t-il de la nouvelle Alliance : une fois établie, elle ne sera plus supprimée. Selon d'autres commentateurs, Dieu ne peut ici appuyer sa promesse que sur sa toute-puissance manifestée par la création; mais le verset suivant semble plus favorable à la première interprétation. — *Qui turbat mare...* V. Is. LI, 15; auquel ces mots sont empruntés.

36. — *Leges istæ*, cet ordre de la nature créé par Dieu pour durer autant que le monde actuel. — *Semen Israel deficiet...* Israël a cessé d'être état lors de la prise de Jérusalem par Titus. Mais, s'il a perdu sa nationalité politique, il a conservé à travers des persécutions violentes son originalité distincte et ne s'est jamais amalgamé avec les autres peuples au milieu desquels il a vécu. Cependant le véritable accomplissement de cette prophétie a eu lieu lorsqu'Israël est devenu l'Eglise et lorsque Jésus-Christ a promis à son Eglise la perpétuité, Matt. XXVIII, 20.

37. — Répétition de la même pensée sous une autre forme. Il est aussi impossible à Dieu de rejeter Israël qu'il semblait impossible aux hommes de ce temps, de mesurer les cieux et de chercher les fondements de la terre. — *Universum semen Israel.* Il suit de là que Dieu fait une exception en ce qui concerne les pécheurs et qu'il les rejettera loin de lui.

38. — *Dies*, ceux qui sont annoncés plus haut, ℣. 31. — *Veniunt* est suppléé par la Vulgate, l'hébreu ne l'exprime pas. — *Ædificabitur civitas Domino*, la nouvelle ville ser consacrée à Dieu et lui appartiendra d'une manière spéciale. Mais dans la description de Jérusalem qui suit, on remarque qu'il y a peu de différence avec l'enceinte de la ville à l'époque où écrit le prophète. Ce n'est qu'à l'Ouest et au Sud que de nouveaux espaces seront enclos dans l'enceinte de la cité. Ces endroits étaient en dehors de la ville parce qu'ils étaient impurs. Aussi Jérémie annonce-t-il, non pas tant que la ville recevra un accroissement considérable, mais que toute la cité sera sainte au Seigneur, ℣. 40, que les places souillées qui se trouvent dans son voisinage disparaîtront et seront transformées dans la nouvelle cité en quartiers consacrés. De cette description et de la prédiction qui la termine, il suit évidemment que cette prophétie ne se rapporte pas à la reconstruction de Jérusalem après l'exil, mais que le prophète annonce, sous la figure de Jérusalem, centre du royaume de Dieu dans l'Ancien Testament, l'érection du royaume spirituel de Dieu au temps messianique. La Jérusalem terrestre n'était une cité sainte que parce qu'elle renfermait le temple, sanctuaire du Seigneur. Or, ici Jérémie ne fait pas mention de la reconstruction du temple, quoiqu'il eut prophétisé non-seulement la destruction de la ville, mais aussi celle du temple. Au contraire il représente la nouvelle cité comme étant, dans toute son étendue, le sanctuaire du Seigneur, ce que seul le temple était dans l'ancienne Jérusalem. Cfr. Zach. XIV, 10-11. Cette prophétie contient donc sous des formes

39. Et le cordeau de la mesure sera porté plus loin à sa vue sur la colline de Gareb, et il entourera Goatha,

40. Et toute la vallée des cadavres et de la cendre, et toute la région de mort jusqu'au torrent de Cédron, et jusqu'à l'angle de la porte des chevaux, à l'orient : ce sera le saint du Seigneur, on ne le renversera plus, et il ne sera jamais détruit.

39. Et exibit ultra norma mensuræ in conspectu ejus super collem Gareb; et circuibit Goatha,

40. Et omnem vallem Cadaverum, et Cineris, et universam regionem mortis, usque ad torrentem Cedron, et usque ad angulum portæ Equorum orientalis, Sanctum Domini; non evelletur, et non destructur ultra in perpetuum.

---

habituelles à l'Ancien Testament, l'esquisse de cette image de la Jérusalem céleste qu'à Pathmos, S. Jean contemplera dans toute sa gloire. Apoc. XXI, 27. Cette image forme donc la conclusion très-légitime de la prophétie relative à la restauration d'Israël, prédiction qui se rapportant d'abord à la délivrance du peuple est cependant messianique. Keil. — *A turre Hananeel.* D'après Zach. XIV, 10; Neh. III, 1, XII, 39, cette tour était située à l'angle Nord-Est des murs de Jérusalem. — *Portam anguli.* C'est la porte qui était à l'angle Nord-Ouest de la porte actuelle de Jaffa, V. IV Rois, XIV, 13; II Par. XXVI, 9; Zach. XIV, 10. V. Raumer, Palestina, p. 290. Ces deux points donnent la limite Nord de la ville.

39. — *Exibit... norma mensuræ*, la corde qui sert à mesurer. L'hébreu a ici קוה, comme III Rois, VII, 23; Zach. I, 16; ce qui, dit Keil, est la forme originale du mot qui plus tard a été écrit קו. — *In conspectu ejus*, נגדו, devant elle, en ligne droite, comme Jos. VI, 5-20. — *Super collem Gareb.* Gareb, comme nom de place, ne se trouve qu'ici; comme nom de personne on le lit II Rois, XXIII, 38; I Par. XI, 40. Il doit indiquer, comme Graf l'a montré, la pointe Sud-Ouest des murs de la ville. Il signifie probablement la colline des Lépreux, et est sans doute le mont situé à l'Ouest de la vallée de Ben Hinnom et à l'extrémité Nord de la vallée de Rephaïm, Jos. XV, 8, XVIII, 16. — *Circuibit Goatha.* Ce mot ne se trouve qu'ici et la situation de l'endroit qu'il désigne est tout à fait incertaine. Vitringa et Hengstenberg l'identifient avec le Golgotha, contrairement à l'étymologie et aux faits. Il est probable qu'il faut placer Goatha au Sud-Ouest de Jérusalem. Ces deux points sembleraient donc fixer les limites Ouest de la ville.

40.— *Vallem cadaverum et cineris.* La vallée de Ben Hinnom; tous les commentateurs s'accordent là-dessus. *Cadaverum,* פגרים, ceux des animaux et ceux des hommes, qui, immolés par suite de quelque jugement de Dieu, sont restés sans sépulture. — *Cineris.* דשן signifie, d'après Lév. VI, 3, les cendres des holocaustes consumés sur l'autel. C'est probablement à cet endroit qu'on jetait toutes les balayures. Keil. Les LXX omettent ces mots. — *Universam regionem mortis,* השרמות, LXX, ἀσαρημὼθ, ce qui enlève toute probabilité à la leçon השדמות suivie par S. Jérôme et par les Massorèthes dans le Keri. Il faut donc donner à ce mot le sens de ravins, et entendre par là les vallées étroites qui s'étendent au Sud de la ville jusqu'au Cédron. Peut-être sont-ce des carrières, comme le dit Graf. — *Cedron,* le célèbre torrent qui sépare Jérusalem du mont des Olives et va se jeter dans la mer Morte, II Rois, XV, 23; III Rois, II, 37, XV, 13; IV Rois, XXIII, 4; Jean, XVIII, 1. — *Portæ equorum orientalis.* Cette porte des chevaux occupait l'emplacement de la moderne porte du fumier, Bâb et Moghâriebh, dans le mur qui va du Sud-Est de Sion à l'extrémité Ouest d'Ophel. Nous avons donc ici les limites Sud et Sud-Est de la nouvelle cité. L'Est n'est pas décrit parce qu'il avait une limite naturelle, la vallée du Cédron. — *Sanctum Domini.* Suppléez : cette ville sera appelée, etc. Ces mots étaient inscrits sur la tiare du grand prêtre, Exod. XXVIII, 36. — *Non evelletur...* Ces mots confirment ce que nous avons dit, ℣. 38, du sens spirituel qu'il faut donner à cette prophétie. « Istius modi ædificatio, quæ super fundamentum Christi posita est, de qua loquitur et apostolus : Ut sapiens architectus fundamentum posui, I Cor. III, 10, nunquam destruetur, sed permanebit in perpetuum ». S. Jérôme.

CHAPITRE XXXII

Pendant le siége de Jérusalem, Jérémie reçoit l'ordre d'acheter un champ à Anatoth, (℣℣. 1-14). — Les Juifs qui vont être exilés reçoivent aussi une promesse de retour dans leur pays, (℣℣. 15-44).

1. Verbum quod factum est ad Jeremiam a Domino, in anno decimo Sedeciæ regis Juda; ipse est annus decimusoctavusNabuchodonosor.

2. Tunc exercitus regis Babylonis obsidebat Jerusalem; et Jeremias propheta erat clausus in atrio carceris qui erat in domo regis Juda.

3. Clauserat enim eum Sedecias rex Juda, dicens: Quare vaticinaris, dicens : Hæc dicit Dominus : Ecce ego dabo civitatem istam in manus regis Babylonis, et capiet eam?

4. Et Sedecias rex Juda non effugiet de manu Chaldæorum; sed tradetur in manus regis Babylonis; et loquetur os ejus cum ore illius, et oculi ejus oculos illius videbant.

5. Et in Babylonem ducet Sedeciam ; et ibi erit donec visitem eum, ait Dominus : Si autem dimicaveritis adversum Chaldæos, nihil prosperum habebitis.

1. Parole du Seigneur qui fût adressée à Jérémie, la dixième année de Sédécias roi de Juda, c'est aussi la dix-huitième année de Nabuchodonosor.

2. Alors l'armée du roi de Babylone assiégeait Jérusalem. Et Jérémie le prophète était enfermé dans la cour de la prison qui était dans la maison du roi de Juda.

3. Car Sédécias roi de Juda l'avait fait enfermer, en disant : Pourquoi prophétises-tu : Voici ce que dit le Seigneur : Je livrerai cette ville entre les mains du roi de Babylone, et il la prendra?

4. Et Sédécias roi de Juda ne pourra échapper de la main des Chaldéens, mais il sera livré aux mains du roi de Babylone. Sa bouche parlera à sa bouche, et ses yeux verront ses yeux.

5. Et Sédécias sera mené à Babylone, et il y sera jusqu'à ce que je le visite, dit le Seigneur. Si vous combattez contre les Chaldéens, vous n'aurez aucun succès.

---

b. *Acte symbolique destiné à montrer que la ruine de Juda et de Jérusalem n'est que temporaire.*

CHAP. XXXII. — 1. — *In anno decima...* Cfr. XXV, 1, LII, 12. L'armée de Nabuchodonosor assiégeait déjà Jérusalem depuis quelque temps, ℣. 2 et XXXIX, 1, puisque le siége avait commencé dans la neuvième année de Sédécias.

2. — *Obsidebat...* Cfr. XXI, 4, XXXVII, 5, XXXIX, 1. — *Clausus in atrio carceris,* un corps de garde, suivant J. D. Michaelis et Rosenmüller, mais plutôt la prison du palais. Du reste Jérémie conservait une certaine liberté. « Ex parte aliqua illius (regis) clementia demonstratur, quod nequaquam prophetam in carcere, sed in vestibulo recludi jusserit carceris; libera videlicet custodia, ne possit effugere, quasi non omnis Jerusalem clausa munitionibus carcer fuerit habitantium ». S. Jérôme.

3. — *Clauserat... Sedecias,* à l'instigation des grands irrités d'entendre Jérémie ne cesser de prédire la prise de Jérusalem ; Cfr. XXXVII, 11, 15, 21, XXXVIII, 1 et suivants. — *Quare vaticinaris...* Cfr. XXI, 4 et suiv. XXXIV, 2 et suiv. XXXVII, 17.

4. — Ce verset est répété d'après XXXIV, 3.

5. — *Ibi erit donec visitem eum,* résumé d'une prédiction plus claire relative à la mort de Sédécias, XXXIV, 4-5. — Si *dimicaveritis*

6. Et Jérémie dit : La parole du Seigneur m'est venue, et il m'a dit :
7. Hanaméel fils de Sellum, ton cousin germain, viendra vers toi et te dira : Achète mon champ qui est à Anathoth, car c'est à toi que par parenté, il appartient de l'acheter.
8. Et Hanaméel fils de mon oncle, vint à moi, selon la parole du Seigneur, dans le vestibule de la prison, et me dit : Achète mon champ qui est à Anathoth en la terre de Benjamin ; car l'héritage t'appartient, et c'est à toi, comme parent, de l'acheter. Et je compris que c'était l'ordre du Seigneur.
9. J'achetai donc d'Hanaméel fils de mon oncle, le champ qui est à Anathoth ; et je lui pesai l'argent, sept sicles et dix pièces d'argent.
10. Et j'écrivis l'acte, et je le cache-

6. Et dixit Jeremias : Factum est verbum Domini ad me, dicens :
7. Ecce Hanameel filius Sellum patruelis tuus veniet ad te, dicens : Eme tibi agrum meum qui est in Anathoth ; tibi enim competit ex propinquitate ut emas.
8. Et venit ad me Hanameel filius patrui mei secundum verbum Domini ad vestibulum carceris, et ait ad me : Posside agrum meum qui est in Anathoth in terra Benjamin ; quia tibi competit hæreditas, et tu propinquus es ut posideas. Intellexi autem quod verbum Domini esset.
9. Et emi agrum ab Hanameel filio patrui mei qui est in Anathoth ; et appendi ei argentum septem stateres, et decem argenteos.
10. Et scripsi in libro, et signavi,

Jérémie ne cesse de déconseiller la résistance et de prêcher la soumission à Nabuchodonosor, XXI, 9, XXXVIII, 2, 17-23.

6. — Jérémie reprend son discours commencé au ℣. 1, et qu'il a interrompu pour raconter les motifs de son arrestation, 2-5.

7. — *Hanameel, filius Sellum, patruelis tuus.* Il est clair d'après les ℣℣. 8 et 9 que ce n'est pas Hanameel qui est l'oncle de Jérémie, mais Sellum. Les LXX ont bien rendu l'hébreu : Σαλώμ ἀδελφοῦ πατρός σου. — *In Anathoth,* patrie du prophète, I, 1. — *Eme... tibi enim competit...* Voici en quoi consistait ce droit : si, par des circonstances quelconques, on était obligé de vendre sa propriété foncière, le plus proche parent avait le droit et même le devoir, pour conserver cette propriété dans la famille, de l'acquérir, soit par préemption, soit en la rachetant de l'étranger qui l'avait acquise, Lev. XXV, 25. Car la terre que Dieu avait donnée aux familles et aux tribus d'Israël en possession héréditaire ne devait pas passer aux mains des étrangers ; aussi, dans l'année du jubilé, les terres qui avaient été vendues depuis le précédent jubilé, revenaient sans paiement d'aucune sorte au propriétaire primitif ou à ses héritiers.

8. — Ce qui avait été annoncé au prophète se réalise. — *Agrum meum...* Il ne peut s'agir ici, comme le pense S. Jérôme, d'un jardin voisin de la ville, tel que les Lévites pouvaient en avoir, car la loi, Lév. XXV, 34, s'oppose formellement à la vente de ces sortes de biens. — *Ut possideas.* Les LXX ajoutent : καὶ σὺ πρεσβύτερος. — *Intellexi quod verbum Domini esset,* que la vente proposée l'était par suite d'un dessein de Dieu.

9. — *Septem stateres et decem argenteos.* L'expression originale est à signaler : « Sept shekels, שקלים, et dix de l'argent ». Ce qui ne signifie pas, comme le prétend J. D. Michælis qu'il y eut sept shekels d'or et dix d'argent, mais ce qui doit se traduire simplement : soixante-dix shekels d'argent. L'expression employée était sans doute une forme légale, dit Hitzig. Cette somme, qui équivaut à moins de cinquante francs de notre monnaie, V. Herzog. Real Encycl. t. IV, p. 764, est bien minime. On a cherché à expliquer le bas prix de l'acquisition, en disant soit que la pauvreté forçait le vendeur à se séparer de son bien, soit que la guerre avait déprécié la valeur des propriétés. Mais, dit Nægelsbach, toutes ces hypothèses sont indignes du prophète, qui n'était pas un spéculateur et n'aurait pas voulu sans doute profiter de la détresse de son parent ou des malheureuses circonstances pour s'enrichir. Il est donc probable que nous n'avons qu'un prix nominal, qu'on peut expliquer, soit par le peu de valeur de l'objet acquis, soit par l'approche de l'année du jubilé. En outre nous n'avons pas de données pour estimer la valeur réelle de la terre chez les Hébreux.

10. — *Scripsi in libro,* les lettres de vente et d'achat, l'acte qu'on devait légalement dresser. — *Et signavi,* non pas, j'y appendis un sceau, en place de signature, mais je le

et adhibui testes; et appendi argentum in statera.

11. Et accepi librum possessionis signatum, et stipulationes, et rata, et signa forinsecus.

12. Et dedi librum possessionis Baruch filio Neri filii Maasiæ, in oculis Hanameel patruelis mei, in oculis testium qui scripti erant in libro emptionis; et in oculis omnium Judæorum qui sedebant in atrio carceris.

13. Et præcepi Baruch coram eis, dicens:

14. Hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel: Sume libros istos, librum emptionis hunc signatum, et librum hunc qui apertus est; et pone illos in vase fictili, ut permanere possint diebus multis.

15. Hæc enim dicit Dominus exercituum, Deus Israel: Adhuc possi-

tai et je pris des témoins, et je pesai l'argent dans la balance.

11. Et je pris l'acte d'achat cacheté, et les clauses, et les stipulations, et les sceaux extérieurs.

12. Et je donnai l'acte d'achat à Baruch fils de Néri fils de Maasias, en présence d'Hanaméel mon cousin germain, et des témoins qui étaient écrits dans l'acte d'achat, et à la vue de tous les Juifs qui se tenaient dans la cour de la prison.

13. Et j'ordonnai à Baruch en leur présence, et je lui dis:

14. Voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël: Prends ces actes, cet acte d'achat cacheté et cet acte qui est ouvert, et mets-les dans un vase de terre, afin qu'ils puissent se conserver longtemps.

15. Car voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël: On pos-

---

scellai, comme Is. XIX, 11, etc. Il y avait deux actes, l'un scellé, celui-ci, et un autre ouvert, comme on le verra au ℣. 17. — *Adhibui testes,* comme Is. VIII, 2. — *Appendi argentum in statera.* « La question de savoir si les Hébreux, avant l'exil de Babylone, avaient des pièces de monnaie, dans le sens que nous attachons à ce mot, ne saurait être complétement résolue. On a attaché trop d'importance au mot *pescr*, dont on se sert souvent dans la Bible en parlant du paiement d'une somme, Gen. XXIII, 16; Exod. XXII, 16; II Rois, XVIII, 12; III Rois, XX, 39; Is. LV, 2, et on a conclu de là que le métal qu'on donnait en échange des denrées, etc., n'était marqué d'aucun signe et se livrait au poids comme la marchandise. Mais nous trouvons le mot *peser*, employé dans le sens de *payer*, à l'époque des Perses, où, sans aucun doute, on avait de l'argent monnayé, Zach. XI, 12; Esdr. VIII, 25 et suiv.; encore maintenant, il est généralement d'usage en Orient de peser les monnaies afin de constater leur valeur ». Munk, Palestine, p. 400. Cfr. Winer, Biblisches Realwœrterbuch, t. II, pp. 88 et suiv.

11. — *Librum possessionis,* l'acte de vente, qui restait entre les mains de l'acheteur. — *Signatum,* comme nous l'avons vu dans le verset précédent. — *Stipulationes et rata,* המצוה והחקים, le premier de ces termes désigne sans doute l'objet et le prix de la vente; le second, les conditions et les stipulations du contrat. — *Signa forinsecus,* litt. « et l'ouvert », c'est-à-dire celui des deux exemplaires de l'acte qui n'était pas scellé, ℣. 14; c'était probablement une copie exacte de l'original, dont on se servait habituellement. Dans le cas où son authenticité aurait été attaquée, on produisait devant le juge l'exemplaire scellé, et, après un examen attentif du sceau, et la reconnaissance de son authenticité, on ouvrait cet exemplaire, et, si son contenu était conforme à celui de l'acte ouvert, la sentence était rendue en faveur de l'acheteur. Payne Smith.

12. — *Librum possessionis,* l'acte de vente dans ses deux états. — *Baruch, filio Neri, filii Maasiæ.* Baruch est ici mentionné pour la première fois, V. l'Introduction au Livre qui porte son nom. — *In oculis Hanameel,* en présence d'Hanameel et des témoins, qui avaient signé l'acte de vente, ou dont les noms étaient mentionnés dans cet acte. — *Omnium Judæorum...* Toute clandestinité dans les ventes était prohibée par la Loi; sans doute l'accès de la prison de Jérémie était libre, quoique Jérémie n'eût pas la faculté de sortir.

14. — *Posse eos in vase fictili...* « Ne vel foris emptionis libri positi paterent rapinæ vel humo conditi humore terræ solverentur » S. Jérôme. Le prophète, par cette prescription, exprime deux choses, premièrement la longue durée de l'exil, secondement le retour certain de la captivité. Maldonat.

15. — *Adhuc...* L'explication de la ma-

sèdera encore des maisons, des champs, et des vignes dans ce pays.

16. Et je priai le Seigneur, après avoir donné le contrat d'acquisition à Baruch fils de Néri, et je dis :

17. Hélas, hélas, hélas, Seigneur Dieu, c'est toi qui as fait le ciel et la terre dans ta grande puissance et en étendant ton bras. Aucune chose ne te sera difficile.

18. Tu fais miséricorde à des milliers, et tu rends l'iniquité des pères dans le sein des enfants qui viennent après eux : fort, grand et puissant, le Seigneur des armées est ton nom.

19. Tu es grand dans tes desseins, et incompréhensible dans tes pensées, toi dont les yeux sont ouverts sur toutes les voies des fils d'Adam, pour rendre à chacun selon sa voie et selon le fruit de ses travaux.

20. C'est toi qui as fait jusqu'à ce jour des miracles et des prodiges dans l'Egypte, et en Israël, et parmi les hommes, et qui t'es fait un nom tel qu'il est aujourd'hui.

debuntur domus, et agri, et vineæ in terra ista.

16. Et oravi ad Dominum, postquam tradidi librum possessionis Baruch filio Neri, dicens :

17. Heu, heu, heu, Domine Deus, ecce tu fecisti cœlum et terram in fortitudine tua magna, et in brachio tuo extento, non erit tibi difficile omne verbum :

18. Qui facis misericordiam in millibus, et reddis iniquitatem patrum in sinum filiorum eorum post eos : Fortissime, magne, et potens, Dominus exercituum nomen tibi.

19. Magnus consilio, et incomprehensibilis cogitatu ; cujus oculi aperti sunt super omnes vias filiorum Adam, ut reddas unicuique secundum vias suas, et secundum fructum adinventionum ejus.

20. Qui posuisti signa et portenta in terra Ægypti usque ad diem hanc, et in Israel, et in hominibus, et fecisti tibi nomen sicut est dies hæc.

---

nière d'agir de Jérémie est donnée ici. Après la fin de l'exil, les Juifs seront comme auparavant propriétaires de leurs terres. Jérémie, dit Reuss, montre ainsi sa foi en l'avenir.

16. — *Oravi ad Dominum.* Jérémie, ayant peine à concilier ce qu'il sait de la volonté de Dieu par rapport à la destruction de Juda, avec cet ordre d'acheter une terre, comme si le pays était libre et dans son état habituel de prospérité, a recours au grand moyen dont il se sert habituellement pour sortir de ses perplexités, à la prière.

17. — *Heu, heu, heu.* Le Targum : écoute ma prière. — *Tu fecisti... in fortitudine magna.* La toute-puissance de Dieu se révèle dans la création du ciel et de la terre, Cfr. XXVII, 5. — *In brachio tuo extento,* par la force de son bras. Cette expression n'a pas ici le caractère de menace qu'elle a dans d'autres endroits de l'Ancien Testament, Exod. VI, 6, Deut. IV, 34 : Ez. XX, 33, 34 ; Is. V, 25, IX, 12, 17, 21, X. 4, etc. — *Omne verbum,* toute chose, דבר, a, en effet, souvent ce sens.

18. — *Qui facit misericordiam in millibus,* à des milliers de générations, suivant l'explication du Targum ; ce passage est emprunté à l'Exod. XXXIV, 7, ainsi que le suivant : *Reddis iniquitatem... — In sinu filiorum,* V. Is. LXV, 6, et Cfr. Matt. XXIII, 32. — *Fortissime...* Deut. X, 17

19. — *Magnus consilio,* dont les conseils sont si profonds que l'homme ne peut les pénétrer : « et audet se quisquam Domini inserere secreto, et de illius judiciis judicare ». S. Jérôme. Cfr. Is. XXVIII, 29. — *Incomprehensibilis cogitatu,* litt. « grand par l'œuvre » qui accomplit ses conseils. Les LXX ont rendu l'hébreu plus fidèlement que S. Jérôme : δυνατὸς τοῖς ἔργοις. — *Cujus oculi... filiorum Adam,* mieux : « des fils des hommes », Adam est ici un nom appellatif : Dieu voit tout ce que font les hommes. LXX : υἱῶν τῶν ἀνθρώπων. — *Ut reddas unicuique...* Voir XVII, 10.

20. — Le prophète indique à présent en particulier les bienfaits dont Dieu a comblé Israël. — *Usque ad diem hanc.* Cela ne signifie pas que ces prodiges se continuent encore en Egypte, au moment où parle le prophète, ni que leur souvenir est demeuré illustre jusqu'à ce jour. S. Jérôme donne la vraie explication de ce passage : « Hoc quod dicitur usque ad diem hanc, posterioribus copulandum est ut legamus : et in Israël et in cunctis

21. Et eduxisti populum tuum Israel de terra Ægypti, in signis, et in portentis, et in manu robusta, et in brachio extento, et in terrore magno.

22. Et dedisti eis terram hanc quam jurasti patribus eorum, ut dares eis terram fluentem lacte et melle.

23. Et ingressi sunt, et possederunt eam, et non obedierunt voci tuæ, et in lege tua non ambulaverunt : omnia quæ mandasti eis ut facerent, non fecerunt; et evenerunt eis omnia mala hæc.

24. Ecce munitiones exstructæ sunt adversum civitatem, ut capiatur ; et urbs data est in manus Chaldæorum qui præliantur adversus eam a facie gladii, et famis, et pestilentiæ; et quæcumque locutus es acciderunt, ut tu ipse cernis.

25. Et tu dicis mihi, Domine Deus : Eme agrum argento, et adhibe testes; cum urbs data sit in manus Chaldæorum?

21. Tu as tiré ton peuple Israël de la terre d'Egypte par des miracles et des prodiges, par ta main puissante et ton bras étendu, et dans une grande terreur.

22. Tu leur as donné cette terre comme tu avais juré à leurs pères de leur donner une terre où coulerait le lait et le miel.

23. Ils sont entrés, et ils l'ont possédée, et ils n'ont pas obéi à ta voix; ils n'ont pas marché dans ta loi, tout ce que tu leur as commandé de faire ils ne l'ont pas fait, et tous ces maux leur sont arrivés.

24. Voici que les travaux de l'ennemi s'élèvent contre cette ville pour la prendre ; la ville a été livrée aux mains des Chaldéens qui l'assiègent, à l'épée, à la famine, et à la peste, et tout ce que tu as prédit est arrivé comme tu le vois toi-même.

25. Et tu me dis, Seigneur Dieu : Achète un champ avec de l'argent et prends des témoins. et cependant la ville va être livrée aux mains des Chaldéens.

---

mortalibus quotidie tua signa complentur. Sive aliter : signa atque portenta non solum in Ægypto perpetrasti, sed usque hodie eadem tuæ misericordiæ fortitudo salvavit populum tuum, et universo generi humano creatoris subvenis potestate. » — *In hominibus*, parmi les hommes des autres nations qu'Israël, les Gentils; Cfr. Jug. XVIII, 7; Ps. LXXII, 6; Is. XLIII. 4. — *Fecisti... sicut est dies hæc*, ton nom est glorieux et on le célèbre encore tous les jours.

21.—Répétition littérale du Deut. XXVI, 8; Cfr. IV, 34. — *In terrore magno*, celle qu'ont ressentie les nations à la vue de la mort des premiers-nés des Egyptiens et du passage de la mer Rouge. Ex. XII. 30, 45, 44 et suiv.

22. — *Quam jurasti patribus eorum*... Gen. XII, 7, III. 8.— *Terram fluentem lacte et melle*, Cfr. Exod.

23. — A tous ces bienfaits Israël n'a répondu que par l'ingratitude et la désobéissance. — *Et evenerunt eis omnia mala hæc*, litt.: « et tu leur as fait venir tout ce mal ». Cette invasion des Chaldéens est la peine proportionnée à leurs fautes ; elle en est le résultat, et n'est pas simplement l'effet du hasard; Cfr. XIII, 22; Deut. XXXI, 29.

24. — Description plus détaillée de ce grand malheur que les péchés de Juda lui ont attiré. — *Munitiones*, les travaux que l'ennemi a faits pour prendre la ville; Cfr. VI, 6, XXXIII, 4. — *Urbs data est in manus Chaldæorum*. Il ne reste aux Juifs aucun espoir de salut et toute leur bravoure est en pure perte. — *A facie gladii*... XI, 3, XIV, 18, XXIX, 17. — *Quæcumque locutus es*, par l'intermédiaire des prophètes. — *Ut tu ipse cernis*. Ces mots ont une connexion avec ce qui suit.

25. — *Et tamen tu dixisti*... « Non reprehendit, sed interrogat; nec tam sibi quam aliis vult discere, qui sedebant in atrio carceris, et forsan taciti reprehendebant, quomodo idem propheta, quem verum nuntiare credebant, et urbem dicat esse capiendam, et agrum emat quasi possessurus » S. Jérôme. — *Eme agrum argento*. Tertullien, Contra Marcion. IV, 40, voit dans ces mots le passage auquel S. Matthieu, XXVII, 9, se rapporte. Cfr. Eusèbe, Demonstr. evang. X, 4, S. Au-

26. Et la parole du Seigneur fut adressée à Jérémie, en ces termes :

27. Moi je suis le Seigneur, Dieu de toute chair. Y a-t-il quelque chose qui me soit difficile?

28. C'est pourquoi le Seigneur dit : Je vais livrer cette ville aux mains des Chaldéens, et aux mains du roi de Babylone, et ils la prendront.

29. Et les Chaldéens viendront attaquer cette ville, ils y mettront le feu et la brûleront ainsi que les maisons sur les toits desquelles on sacrifiait à Baal, et on faisait des libations aux dieux étrangers pour m'irriter.

30. Car dès leur enfance les fils de Juda font sans cesse le mal devant mes yeux; ces fils d'Israël, qui dès maintenant m'irritent par les œuvres de leurs mains, dit le Seigneur.

31. Cette ville m'est un sujet de fureur et d'indignation, depuis le jour où ils l'ont bâtie jusqu'au jour où elle sera enlevée de ma présence,

26. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam, dicens :

27. Ecce ego Dominus Deus universæ carnis; numquid mihi difficile erit omne verbum?

28. Propterea hæc dicit Dominus : Ecce ego tradam civitatem istam in manus Chaldæorum, et in manus regis Babylonis, et capient eam.

29. Et venient Chaldæi præliantes adversum urbem hanc, et succendent eam igni, et comburent eam, et domos in quarum domatibus sacrificabant Baal, et libabant diis alienis libamina ad irritandum me.

30. Erant enim filii Israel, et filii Juda jugiter facientes malum in oculis meis ab adolescentia sua; filii Israel qui usque nunc exacerbant me in opere manuum suarum, dicit Dominus.

31. Quia in furore et indignatione mea facta est mihi civitas hæc, a die qua ædificaverunt eam, usque ad diem istam qua auferetur de conspectu meo.

---

gustin, de Consensu. Evangel., III, 7. Mais la plupart des commentateurs, S. Jérôme, Maldonat, Cornélius, etc., croient que, dans cet endroit de S. Matthieu, le nom de Jérémie a été introduit par l'erreur d'un copiste. V. le commentaire sur S. Matthieu, à cet endroit. — *Cum urbs data sit...* Quoique la ville soit condamnée à tomber au pouvoir des Chaldéens.

27. — *Deus universæ carnis.* C'est de Dieu que tous tiennent la vie, et c'est lui qui la conserve à tous; Cfr. Nombr. XVI, 22, XXVII, 16, où Dieu est appelé le Dieu des esprits de toute chair. L'humanité est nommée chair, parce qu'elle est fragile et périssable. — *Numquid... omne verbum*, v, 17.

28 — Dieu affirme de nouveau que les Chaldéens prendront Jérusalem.

29. — *Succendent eam igni.* Cfr. XVII, 27, XXI, 10, 14, XXXIV, 22, XXXVII, 8. — *In quorum domatibus*, גגותיהם. Les LXX : ἐπὶ τῶν δωμάτων αὐτῶν. « Δῶμα in orientalibus provinciis ipsum dicitur quod apud nos tectum. In Palæstina enim et Ægypto, ubi vel scripti sunt divini libri vel interpretati, non habent in tectis culmina, sed δώματα, quæ Romæ vel Solaria vel Mæniana vocant, id est plana tecta, quæ transversis trabibus sustentantur ». S. Jérôme, ad Sunn. et Fret. — *Sacrificabantur et libabant.* V. VII, 8, XIX, 4, 13.

30. — *Erant enim...* Cfr. Deut. XXXI, 29. — *Jugiter,* litt. « seulement », ils ne faisaient que du mal. LXX : μόνοι, qui ne donne pas un sens acceptable. — *Ab adolescentia sua,* V. III, 25, XXII, 21. — *In opere manuum suarum,* suivant quelques commentateurs, les idoles, mais plutôt l'ensemble des actions et de la conduite du peuple. — *Filii Israel.* toute cette phrase a été omise par les LXX Cfr. XXV, 7.

31. — *In furore... civitas hæc.* Jérusalem est l'objet de ma colère et de mon indignation, elle ne cesse jamais d'exciter en moi ces sentiments. — *A die qua ædificaverunt eam,* expression qui peut signifier : depuis les temps les plus anciens; ou d'une manière plus précise, depuis le temps où les Chananéens idolâtres la bâtirent, et où Salomon, le premier des rois juifs qui se livra à l'idolâtrie, acheva sa construction, III Rois, XI, 5 et suiv. — *Diem istam...* La patience de Dieu est épuisée et rien ne peut détourner le châtiment.

32. Propter malitiam filiorum Israel, et filiorum Juda, quam fecerunt ad iracundiam me provocantes, ipsi et reges eorum, principes eorum, et sacerdotes eorum, et prophetæ eorum, viri Juda et habitatores Jerusalem.

32. A cause de la malice que les fils d'Israël et les fils de Juda ont faite pour m'irriter, eux et leurs rois et leurs princes, leurs prêtres et leurs prophètes, les hommes de Juda et les habitants de Jérusalem.

33. Et verterunt ad me terga et non facies, cum docerem eos diluculo, et erudirem, et nollent audire ut acciperent disciplinam.

33. Ils m'ont tourné le dos et non le visage, quand je les instruisais dès le matin et quand je les avertissais, ils ne voulaient ni m'écouter, ni recevoir mes avis.

34. Et posuerunt idola sua in domo in qua invocatum est nomen meum, ut pollueretut eam.

IV *Reg.* 21, 4.

34. Ils placèrent des idoles dans la maison où mon nom a été invoqué, pour la profaner.

35. Et ædificaverunt excelsa Baal, quæ sunt in valle filii Ennom, ut initiarent filios suos et filias suas Moloch; quod non mandavi eis, nec ascendit in cor meum, ut facerent abominationem hanc, et in peccatum deducerent Judam.

35. Ils bâtirent à Baal des hauts-lieux qui sont dans la vallée du fils d'Ennom, pour initier leurs fils et leurs filles à Moloch; je ne le leur avais pas commandé, et il ne m'est pas venu à l'esprit qu'ils feraient cette abomination, et pousseraient Juda au péché.

36. Et nunc propter ista, hæc dicit Dominus, Deus Israel ad civitatem hanc de qua vos dicitis quod tradetur in manus regis Babylonis in gladio, et in fame, et in peste.

36. Et maintenant, à cause de cela, voici ce que dit le Seigneur, Dieu d'Israël, à cette ville, dont vous dites qu'elle sera livrée aux mains du roi de Babylone, au glaive, à la famine, et à la peste.

---

32. — Voici les raisons de cet arrêt. — *Propter malitiam...* VII, 12, XI, 17. — *Ipsi et reges eorum ..* II, 26. XVII, 25. — *Sacerdotes et prophetæ,* Cfr. Neh. IX, 32, 34.

33. — *Verterunt... facies,* II, 27. — *Diluculo,* avec attention et avec diligence, Cfr. VII, 13, 25, XI, 7, XXV, 3, 4, XXVI, 5, XXIX, 19.

34-35. — Identiques à VII, 30, 31, Cfr. IV Rois, XXI, 4 et suiv., et Ezéch. VIII, 5-17. C'est là le plus grand péché du peuple. — *Ædificaverunt excelsa Baal;* au lieu de Baal, VII, 31 a *Tophet.* — *Ut initiarent*, litt. « pour faire passer », sous-entendu par le feu, leurs enfants. — *Moloch* remplace *igni* de VII, 31. L'identification de Moloch et de Baal est fort importante, dit Payne Smith. Le roi Moloch, מלך, et Baal le Seigneur ne sont, suivant cet auteur, que des noms différents du soleil-roi, envisagé sous des rapports différents. Moloch est le soleil considéré comme le feu tout-puissant, qui, en passant à travers les signes du Zodiaque, brûle ses propres enfants, Creuzer, Symbolik, t. II, p. 267, Gesenius, Monum. Phœnic., pp. 448, 453. Son culte très-ancien chez les Chananéens, fut propagé par les Phéniciens dans toutes leurs colonies; il était très-solidement établi en Palestine, quand les Israélites conquirent le pays. L'identification de Moloch et de Baal n'est pas aussi certaine que le prétend Payne Smith dans le passage qui précède, car on ne peut conclure de ce verset qu'une chose : c'est que les adorateurs de ces dieux leur offraient des sacrifices humains. Maimonide a soutenu que *faire passer par le feu*, expression dont se sert Jérémie dans cet endroit, n'a pas d'autre signification que de faire passer les enfants entre deux feux et de leur faire subir ainsi une sorte de purification; la double défense du Lév. XVIII, 21, XX, 2, favorise cette interprétation. V. Munk, *Palestine*. p. 91.

36. — *Et nunc,* ועתה, « et cependant », quoiqu'ils aient commis tous ces crimes pour lesquels ils vont être livrés aux mains des Chaldéens. — *Vos dicitis*, toi, Jérémie, et les Juifs tes concitoyens. — *In peste*, LXX :

37. Je les réunirai de tous les pays où je les aurai chassés dans ma fureur, dans ma colère et dans ma grande indignation ; et je les ramènerai en ce lieu, et je les y ferai demeurer en sécurité.

38. Ils seront mon peuple et je serai leur Dieu.

39. Et je leur donnerai un même cœur, une même voie, afin qu'ils me craignent toujours, et qu'ils soient dans le bonheur eux et leurs fils après eux.

40. Je ferai avec eux une alliance éternelle, je ne cesserai pas de leur faire du bien, et je mettrai ma crainte dans leur cœur, afin qu'ils ne se retirent pas de moi.

41. Je me réjouirai en eux; quand je leur aurai fait du bien. Je les planterai dans cette terre en vérité, de toute mon âme.

42. Car voici ce que dit le Seigneur : Comme j'ai amené sur ce peuple toute cette grande catastrophe, ainsi j'amènerai sur eux tous les biens dont je leur parle.

43. Et l'on possèdera des champs dans cette terre dont vous dites qu'elle est déserte, parce qu'il n'y

37. Ecce ego congregabo eos de universis terris ad quas ejeci eos in furore meo, et in ira mea, et in indignatione grandi; et reducam eos ad locum istum, et habitare eos faciam confidenter.

38. Et erunt mihi in populum, et ego ero eis in Deum.

39. Et dabo eis cor unum, et viam unam, ut timeant me universis diebus ; et bene sit eis, et filiis eorum post eos.

40. Et feriam eis pactum sempiternum, et non desinam eis benefacere, et timorem meum dabo in corde eorum ut non recedant a me.

41. Et lætabor super eis, cum bene eis fecero; et plantabo eos in terra ista in veritate, in toto corde meo et in tota anima mea.

42. Quia hæc dicit Dominus : Sicut adduxi super populum istum omne malum hoc grande ; sic adducam super eos omne bonum quod ego loquor ad eos.

43. Et possidebuntur agri in terra ista de qua vos dicitis quod deserta sit; eo quod non remanserit homo

---

ἐν ἀποστολῇ, dans un fléau envoyé par Dieu. C'est ainsi qu'ils ont traduit aussi ce mot au Ps. LXXVII, 49; l'ancienne Vulgate l'avait rendu par *immissiones*.

37. — *Congregabo eos...* Répétition des promesses faites plus haut, XXIII, 3, XXIX, 4, XXXI, 10 et Deut. XXX, 3; Is. LVI, 8. Dieu, à qui rien n'est impossible, ramènera les exilés dans leur patrie.— *Ad locum istum,* dans cette ville et dans ce royaume dont vous parlez. — *Habitare eos faciam,* Os. XI, 11 ; Ezech. XXXVI, 11, 33.

38. — Promesse déjà faite, XXIV, 7, XXX, 22, XXXI. 1 ; Cfr. Ezech. XXXVI, 28, Zach. VIII, 8.

39. — *Dabo eis cor unum et viam unam.* Un seul cœur et une seule manière de vivre, de sorte qu'ils ne craindront plus Dieu dont l'esprit les aura sanctifiés, XXIV, 7, XXXI, 33; Ezech. XI, 19, et qu'ils ne s'égareront plus dans des routes mauvaises, XXVI, 3; Is. LIII, 6. — *Bene sit eis...* Cfr. Ps. XXXIII, 12-15.

40. — *Feriam eis pactum sempiternum,* XXXI, 31; Is. LV, 3; Ezech. XXXVII, 26. Cette alliance, qui ne sera jamais abrogée. — *Non desinam eis benefacere,* Is. XXX, 21. — *Timorem meum...* XXXI, 33, 34 ; Cfr. Matt. XXVIII, 20, où les mêmes promesses sont renouvelées par Notre-Seigneur en termes différents.

41. — *Lætabor super iis cum benefecero,* je me réjouirai de leur faire du bien, Cfr. Deut. XXVIII, 73, XXX, 9. — *Plantabo eos in terra ista,* ils ne seront plus exilés de cette terre, où comme des arbres vigoureux ils auront pris racine. — *In veritate,* terme qui indique la stabilité et la perpétuité, XIV, 43. — *In toto corde meo...* expression qui confirme les promesses précédentes.

42. — Aussi certainement que la punition va venir, aussi certainement les promesses de restauration future seront tenues ; Cfr. XXXI, 28.

43. — *Possidebuntur agri...* Dieu répond spécialement à la prière du prophète et donne la signification de l'ordre qu'a reçu Jérémie d'acheter la terre d'Hanaméel. Les désastres présents ne sont que passagers et n'empê-

et jumentum, et data sit in manus Chaldæorum.

44. Agri ementur pecunia, et scribentur in libro, et imprimetur signum, et testis adhibebitur; in terra Benjamin, et in circuitu Jerusalem, in civitatibus Juda, et in civitatibus montanis et in civitatibus campestribus, et in civitatibus quæ ad austrum sunt; quia convertam captivitatem eorum, ait Dominus.

est resté ni homme ni bête, et qu'elle a été livrée aux mains des Chaldéens.

44. Des champs y seront achetés à prix d'argent, on écrira des contrats, et on y mettra le sceau en présence de témoins, dans la terre de Benjamin et aux environs de Jérusalem, dans les villes de Juda, dans les villes des montagnes, et dans les villes de la plaine, et dans les villes qui sont au midi; parce que je ferai cesser leur captivité, dit le Seigneur.

CHAPITRE XXXIII

Nouvelle promesse du retour de la captivité et de la restauration de Jérusalem, (℣℣. 1-14). — L'alliance de Dieu avec son peuple ne sera jamais rompue et la race de David conservera toujours le trône de Juda, (℣℣. 15-24). — Autant les lois posées par Dieu à la nature sont stables, autant cette promesse de Dieu est certaine, (℣℣. 25-26).

1. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam secundo, cum adhuc clausus esset in atrio carceris, dicens :

2. Hæc dicit Dominus qui facturus est, et formaturus illud, et paraturus, Dominus nomen ejus.

1. Et la parole du Seigneur fut adressée une seconde fois à Jérémie lorsqu'il était encore enfermé dans la cour de la prison, en ces termes :

2. Voici ce que dit le Seigneur, qui fera, qui formera, qui préparera cela, le Seigneur est son nom.

---

cheront pas la prospérité future d'Israël et de Juda. — *De qua vos dicitis quod deserta sit*, V. plus bas, XXXIII, 10.

44. — *Agri... adhibebitur*, plus haut, ℣. 25. *In terra Benjamin*. C'est là que se trouve le champ acquis par Jérémie. — *In circuitu... ad austrum sunt*, cette énumération des diverses parties du royaume fortifie la pensée en attirant sur elle l'attention. Sur ces diverses contrées, V. XVII, 26, Jos. X, 40, Jug. I, 9. Ici, comme plus bas, XXXIII, 13, le prophète n'omet qu'une des contrées du royaume, le désert de Judée. « Hæc juxta litteram, licet in typo præcesserint post reditum de Chaldæis, quando ad Cyri regis imperium reversus est populus in Judæam : tamen spiritualiter in Christo et apostolis verius, pleniusque complentur ». S. Jérôme.

c. *Prophéties renouvelant la promesse de la restauration de Jérusalem et de Juda.*

Chap. XXXIII. — 1. — *In atrio carceris*, XXXII, 2.

2. — *Qui facturus est... paraturus*. litt. « faisant, formant, préparant, » c'est-à-dire accomplissant toujours ce qu'il dit, Cfr. Ps. XXXII, 29, Is. XLVI, 11. — *Illud* est au féminin en hébreu, ce qui a fait que quelques commentateurs, après Kimchi, l'ont appliqué à Jérusalem; mais le premier sens est préférable. — *Dominus nomen ejus*, XXXI, 35. L'analogie de ce verset avec quelques passages d'Isaïe, XXII, 11, XXXVII, 26, XLVI, 11, etc., a conduit Movers et Hitzig à mettre en doute l'authenticité de ce passage, mais sans preuves.

3. Crie vers moi, et je t'exaucerai, et je t'annoncerai des choses grandes et certaines que tu ne sais pas.

4. Car voici ce que dit le Seigneur, Dieu d'Israel, aux maisons de cette ville, et aux maisons du roi de Juda, qui ont été détruites, aux fortifications, et au glaive

5. De ceux qui viennent pour combattre contre les Chaldéens et pour remplir cette ville des cadavres des hommes que j'ai frappés dans ma fureur et dans mon indignation, détournant ma face de cette ville, à cause de toute leur malice.

6. Voici que je fermerai leurs plaies; je les guérirai, je prendrai soin d'eux, et je leur révélerai la paix et la vérité qu'ils me demandent.

7. Je ramènerai les captifs de Juda

3. Clama ad me, et exaudiam te; et annuntiabo tibi grandia, et firma quæ nescis.

4. Quia hæc dicit Dominus Deus Israel ad domos urbis hujus, et ad domos regis Juda quæ destructæ sunt, et ad munitiones, et ad gladium

5. Venientium ut dimicent cum Chaldæis, et impleant eas cadaveribus hominum quos percussi in furore meo et in indignatione mea, abscondens faciem meam a civitate hac, propter omnem malitiam eorum.

6. Ecce ego obducam eis cicatricem et sanitatem, et curabo eos; et revelabo illis deprecationem pacis et veritatis.

7. Et convertam conversionem

---

3. — *Et exaudiam te.* La suite du verset donne le sens de ces mots. Dieu exaucera le prophète en lui faisant connaître ce qui doit arriver. — *Firma* בצורות, des choses difficiles à exécution. LXX : ἰσχυρά, qui explique comment S. Jérôme a été amené à rendre l'hébreu comme il l'a fait, Cfr. Is. XLVIII, 6; Ps. CXXXVIII, 6.

4. — *Quæ destructæ sunt...* Qui seront détruites ou qui sont détruites par les contrevallations et les machines de guerre de l'ennemi; c'est le sens le plus probable de ces mots, que l'on ne doit pas entendre des moyens de défense de la ville, contre les assiégeants, car *munitiones,* סללות, s'applique toujours, dans l'Ancien Testament, selon Rosenmüller, aux assaillants et non aux défenseurs d'une ville assiégée. — *Ad gladium*, Cfr. Ezech. XXVI, 9.

5. — *Venientium ut dimicent cum Chaldæis.* Le premier mot de ce passage est difficile : il a été omis par les LXX, ce qui a fait attaquer son authenticité par Movers et Hitzig, mais sans raison, car toutes les autres anciennes versions le donnent. On ne peut admettre les corrections proposées par Ewald, Meier et Nægelsbach, car elles sont contraires à la grammaire ou à la suite des idées. Il est impossible de rattacher « venientium » באים, à ce qui précède et de le rapporter aux maisons qu'on démolit, employer leurs matériaux à combattre les Chaldéens. Plus inadmissible encore est l'opinion de L. de Dieu, adoptée par Rosenmüller et par Reuss, qui traduit ainsi : les Chaldéens viennent pour combattre. C'est des Juifs qu'il s'agit, quoique le sujet ne soit pas nommé, et tout le verset est une prédiction du résultat fatal que le combat aura pour eux. Leurs cadavres rempliront la ville, et Dieu les punira ainsi des crimes qu'ils ont commis. *Ut*, dit Maldonat, n'indique pas ici la cause, mais la conséquence : « non enim propterea cum Chaldæis pugnaverunt ut everterentur, sed inde, ut everterentur, consecutum est. »

6. — Mais, après la ruine, Dieu amènera la restauration. *Eis* est traduit d'après les LXX : ἐπ' αὐτούς, et rend seulement le sens de l'hébreu, לה, « à elle » à Jérusalem. — *Obducam cicatricem*, XXX, 17, et Cfr. Neh. IV, 1. — *Curabo eas*, je les rétablirai dans leur ancienne prospérité, Cfr. Is. LVII, 18, 19. — *Revelabo*, comme les tirant de mes trésors cachés. גליתי pourrait être pris dans le sens de גלל, je leur déroulerai comme un flot de prospérité. Hitzig, qui propose cette interprétation, renvoie à Amos, V, 24 et Is. XLVIII, 18, LXVI, 12, où l'abondante prospérité est comparée aux vagues et aux flots de la mer. — *Deprecationem pacis et veritatis*, litt. « l'abondance de la paix et de la vérité », c'est-à-dire de la stabilité. Le sens de la Vulgate est : Je leur donnerai la paix qu'ils m'ont demandée. Suivant quelques interprètes, vérité est ici synonyme de justice; nous croyons préférable l'explication que nous venons de donner.

7. — *Convertam conversionem...* XXIX, 14,

Juda, et conversionem Jerusalem; et ædificabo eos sicut a principio.

8. Et emundabo illos ab omni iniquitate sua, in qua peccaverunt mihi; et propitius ero cunctis iniquitatibus eorum, in quibus deliquerunt mihi, et spreverunt me.

9. Et erit mihi in nomen, et in gaudium, et in laudem, et in exultationem cunctis gentibus terræ, quæ audierint omnia bona, quæ ego facturus sum eis : et pavebunt, et turbabuntur in universis bonis, et in omni pace, quam ego faciam eis.

10. Hæc dicit Dominus : Adhuc audietur in loco isto, (quem vos dicitis esse desertum, eo quod non sit homo nec jumentum in civitatibus Juda, et foris Jerusalem, quæ desolatæ sunt absque homine, et absque habitatore, et absque pecore),

11. Vox gaudii et vox lætitiæ, vox sponsi et vox sponsæ, vox dicentium : Confitemini Domino exercituum, quoniam bonus Dominus, quoniam in æternum misericordia ejus; et portantium vota in domum Domini; reducam enim conversio-

et les captifs de Jérusalem, et je les rétablirai comme au commencement.

8. Je les purifierai de toute leur iniquité dans laquelle ils ont péché contre moi, et je leur pardonnerai tous les péchés par lesquels ils m'ont délaissé et m'ont méprisé.

9. Et ce sera pour moi le renom, la joie, la louange, la gloire dans toutes les nations de la terre qui auront entendu tous les bienfaits que je leur accorderai; elles craindront et seront épouvantées de tous les biens et de la paix complète que je leur procurerai.

10. Voici ce que dit le Seigneur : On entendra encore dans ce lieu (que vous dites désert, parce qu'il n'y a plus ni homme ni bête dans les villes de Juda, en dehors de Jérusalem, qui sont désolées, sans hommes, sans habitants, et sans troupeaux),

11. Les cris de joie et les cris de réjouissance, la voix de l'époux et la voix de l'épouse, la voix de ceux qui disent : Louez le Seigneur des armées, parce que le Seigneur est bon, parce que sa miséricorde dure éternellement; et la voix de ceux

---

xxx, 3, xxxii, 44. — *Ædificabo eos*... Je rendrai leur situation stable et calme, Cfr. xxxi, 4, xxxii, 44. — *Sicut a principio*, comme dans les temps antérieurs à l'idolâtrie du peuple et à la décadence du royaume qui en a été la conséquence, Cfr. III Rois, xiii, 6; Is. i, 26.

8. — *Emundabo illos ab omni iniquitate sua*. Une fois qu'ils auront expié leurs péchés, je ne me souviendrai plus de ces fautes : V. plus haut, xxxi, 34 et Ezéch. xxxvi, 25, 33.

9. — *Et erit*, Jérusalem, comme l'hébreu le prouve. — *In nomen*. Cette ville sera pour le Seigneur un nom de louange et de joie, c'est-à-dire un nom qui lui apportera de la louange et de la joie. — *In laudem et exultationem*, Cfr. xiii, 11; Deut. xxvi, 19. — *Cunctis gentibus terræ*. Toutes les nations connaîtront la miséricorde dont Dieu aura usé envers Jérusalem. — *Pavebunt et turbabuntur*... Les nations comprendront que Dieu qui comble ses amis de tant de biens peut aussi perdre ses ennemis et à cause de cela elles seront dans la peur. — *Quam faciam eis*, traduit d'après les LXX : αὐτοῖς, hébr. « à elle », c'est-à-dire à Jérusalem, ou, suivant Kimchi, à toute l'assemblée d'Israël.

10. — De ce verset au 13e la prospérité future dont jouira le pays est décrite avec plus de détail. — *In loco isto... absque pecore*, Cfr. xxxii, 43. — *Absque habitatore* est omis par les LXX.

11. — *Vox gaudii et vox lætitiæ* est le sujet d'*audietur* du verset précédent, Cfr. vii, 34, xxv, 10. — *Vox dicentium : Confitemini*... formule liturgique usitée pour rendre grâces à Dieu, Cfr. Ps. cv, 1, cxxxv, 2, 3; II Paral. v, 13, vii, 3; Esdr. iii, 11. — *Quoniam bonus*... Ps. cvi, 1, cxvii, 1. — *Portantium vota*, תודה, des prières et des actions de grâces. Pour quelques commentateurs, c'est le sacrifice d'actions de grâce, Lev. xii, 12, et plus haut, xvii, 26, où le même mot est traduit par *oblatio*. Kimchi remarque qu'au temps du Messie tous les sacrifices seront

qui portent leurs vœux à la maison du Seigneur, parce que je rétablirai l'état de cette terre comme il était au commencement, dit le Seigneur.

12. Voici ce que dit le Seigneur des armées : il y aura encore dans ce pays désert, sans habitants et sans troupeaux, et dans toutes ses villes, des tentes de pasteurs qui feront reposer leurs troupeaux.

13. Dans les villes de la montagne, dans les villes de la plaine, dans les villes qui sont au midi, dans la terre de Benjamin, et dans les environs de Jérusalem, et dans les villes de Juda, les troupeaux passeront encore sous la main de celui qui les compte, dit le Seigneur.

14. Les jours viennent, dit le Seigneur, où j'accomplirai la bonne parole que j'ai dite à la maison d'Israël, et à la maison de Juda.

nem terræ sicut a principio, dicit Dominus.

12. Hæc dicit Dominus exercituum : Adhuc erit in loco isto deserto absque homine, et absque jumento, et in cunctis civitatibus ejus, habitaculum pastorum accubantium gregum.

13. In civitatibus montuosis, et in civitatibus campestribus, et in civitatibus quæ ad austrum sunt; et in terra Benjamin, et in circuitu Jerusalem, et in civitatibus Juda, adhuc transibunt greges ad manum numerantis, ait Dominus.

14. Ecce dies veniunt, dicit Dominus; et suscitabo verbum bonum, quod locutus sum ad domum Israel et ad domum Juda.

Supr. 23, 5 seq.

---

abolis, excepté celui d'action de grâce. — *Reducam enim conversionem...* XXXII, 44. — *Sicut a principio*, plus haut, ℣. 7.

12. — *In loco... absque jumento*, plus haut, ℣. 10. — *Habitaculum pastorum accubantium gregum*. Là où tout est dévasté, il y aura encore des bergers et de nombreux troupeaux. D'après C. B. Michælis, Venema, ces pasteurs sont les chefs du peuple qui auront soin de lui comme un berger a soin de son troupeau; Cfr. XXIII, 4; Is. LXV, 10; mais cette interprétation est trop peu en rapport avec le contexte pour être préférée.

13. — *In civitatibus...* Cette énumération des diverses parties du pays fait comprendre quel est l'endroit, *in loco isto*, dont parle le ℣. 12. Cfr. de semblables énumérations, XVII, 26, XXXII, 44. — *Adhuc transibunt greges ad manum numerantis*, image tirée de l'habitude qu'ont les bergers de compter tous les soirs leur troupeau, pour voir s'il est complet, Cfr. Virgile. Eglog. III, 34, et qui indique la sollicitude avec laquelle on soignera les troupeaux. Le Targum applique ce passage au Messie, qui s'est dit en effet le bon pasteur, Jean, X, 11, 14, et qui a soin que ses brebis ne se perdent pas, Jean, X, 14, XVII, 12, XVIII, 9. Ainsi Maldonat, Cornélius, etc., après Raban Maur, Nicolas de Lyre, Vatable.

14. — *Verbum bonum*. D'après le Deut. XXVIII, 1-14, cette bonne parole est la bénédiction promise par Dieu à son peuple s'il observe ses commandements, Cfr. III Rois, VIII, 56, et plus haut XXIX, 10, mais il faut l'entendre, dans un sens plus spécial, de la restauration de la monarchie de David et du sacerdoce lévitique. Les LXX, à partir de ce verset, omettent toute la fin du chapitre; il est probable, comme Spohn l'a conjecturé, qu'ils l'ont fait à dessein à cause des nombreux passages analogues que contient la partie antérieure du livre. Ainsi les ℣℣. 14, 15, 16 se lisent XXIII, 5, 6, les ℣℣. 25, 26 se trouvent XXXI, 35, 26. Les ℣℣. 20, 21, 22 sont, au moins en substance, exprimés plus haut XXXI, 35-37; mais cette dernière assertion de de Spohn n'est pas exacte. J. D. Michælis, John, Movers, Hitzig ont attaqué l'authenticité de ces versets; mais ils ont été réfutés par Kueper, Wichelhaus, Hengstenberg, Graf, Ewald, qui ont montré la faiblesse de leurs objections. Il n'y a rien de plus déraisonnable, dit Ewald, que de trouver dans ce passage ou dans les ch. XXX-XXXIII en général, des additions dues à un prophète postérieur, Propheten, t. II, p. 269. Et Hengstenberg : « L'omission de ce passage par les Septante ne prouve rien, sinon que, deux mille ans avant J. D. Michælis, Jahn, Hitzig et Movers, il y avait des hommes aussi peu aptes à comprendre le texte que ces interprètes eux-mêmes ».

15. In diebus illis, et in tempore illo, germinare faciam David germen justitiæ; et faciet judicium et justitiam in terra.

16. In diebus illis salvabitur Juda, et Jerusalem habitabit confidenter; et hoc est nomen quod vocabunt eum, Dominus justus noster.

17. Quia hæc dicit Dominus : Non interibit de David vir, qui sedeat super thronum domus Israel.

18. Et de sacerdotibus et de levitis non interibit vir a facie mea, qui offerat holocautomata, et incendat sacrificium, et cædat victimas omnibus diebus.

19. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam, dicens :

15. Dans ces jours et dans ce temps, je ferai germer à David un germe de justice, et il exercera l'équité, et la justice dans la terre.

16. En ces jours-là Juda sera sauvé, et Jérusalem habitera dans la sécurité; et voici le nom qu'ils lui donneront : le Seigneur notre juste.

17. Car le Seigneur dit : Jamais il ne manquera à David un homme qui soit assis sur le trône de la maison d'Israël.

18. Et parmi les prêtres et les lévites il ne manquera jamais devant moi un homme pour offrir des holocaustes, brûler le sacrifice, et égorger les victimes tous les jours.

19. La parole du Seigneur fut encore adressée à Jérémie en ces termes :

---

15. — *In diebus illis*... Au temps où le Messie viendra. — *Germinare... germen justitiæ*. Ce germe de justice est identique au germe juste, XXIII, 5, c'est-à-dire, suivant l'interprétation du Targum, au Messie juste. Il est évident qu'il s'agit ici du Christ; V. la note sur Is. IV, 2. — *Faciet judicium et justitiam*, Cfr. XXIII, 5. — *In terra*, la Terre-Sainte, celle où habiteront Israël et Juda, et, par extension, le monde converti au Christianisme.

16. — *Salvabitur Juda et Jerusalem habitabit confidenter*. Cfr. XXIII, 6, où, au lieu de Jérusalem, on lit Israël. La mention de Jérusalem est exigée ici par le but de la prophétie qui est d'assurer le peuple que Jérusalem ne sera pas ruinée à jamais, mais au contraire qu'elle redeviendra plus florissante que par le passé. Mais Israël, quoiqu'il ne soit pas nommé, n'est pas écarté de ces promesses, comme le prouve le ℣. 14. — *Hoc est nomen quod vocabunt eum*. La Vulgate suit les LXX; mais l'hébreu לה s'applique à Jérusalem, et onze manuscrits de la Vulgate, cités par Fr. Lucas, ont aussi *eam*. La prophétie s'applique à Jérusalem représentant l'Eglise. — *Dominus justus noster*. Le germe de justice, c'est-à-dire le Messie reçoit ce nom, XXIII, 6; ici il est appliqué à Jérusalem, à laquelle le Messie communique et apporte la justice. La ville, qui actuellement encore est sous le poids de la colère de Dieu, sera douée par lui de la justice. Il en sera de même de l'Eglise à laquelle le Christ communiquera tous ses dons et ses prérogatives. Ce qui appartient à la tête appartient aussi aux membres, Eph. V, 30, 32 : ainsi l'Eglise est appelée Christ par S. Paul, Rom. XVI, 7; I Cor. XII, 12.

17. — *Non interibit de David vir*..... C'est ainsi qu'est conçue la promesse faite à David, III Rois, II, 4, VIII, 25; II Par. VI, 16, VII, 18. Nous la retrouverons plus loin, XXXV, 19, à propos de Jonadab. Le sens est : la postérité de David occupera à jamais le trône d'Israël. En quelle manière cette prophétie a-t-elle été réalisée? Sédécias a été le dernier roi de la famille de David; il ne faut pas par conséquent chercher de ce côté l'accomplissement de la prophétie. Elle s'applique au Christ et prédit que son royaume n'aura pas de fin; Cfr. Luc, I, 33; Ps. LXXXVIII, 30. L'explication adoptée par Théodoret, qui applique cet endroit aux Machabées n'est pas admissible.

18. — Une promesse de même genre est faite dans ce verset, par rapport au culte lévitique. Au moment où le royaume, avec toutes ses institutions sociales et religieuses, est sur le point d'être détruit, Dieu, pour préserver le peuple contre le désespoir, déclare que non-seulement la royauté dans la famille de David, mais le sacerdoce lévitique seront rétablis. Comme évidemment ce sacerdoce a été aboli, il faut, avec tous les commentateurs catholiques, voir ici une prophétie du sacerdoce chrétien, avec son ministère et son sacrifice. « Sicut regnum restauratur in ipso Christo, et in membris ejus, ita et sacerdotium. Ipse enim sicut rex ita et sacerdos est. Et membra sua reges et sacerdotes facit ». S. Thomas. — *Holocautomata*... Ces trois mots désignent les trois espèces de sacrifices que la loi prescrivait d'offrir; Cfr. XVII, 26.

20. Voici ce que dit le Seigneur : Si l'on peut rompre mon alliance avec le jour, et mon alliance avec la nuit, de façon qu'il n'y ait plus ni jour ni nuit en son temps,

21. On pourra rompre aussi mon alliance avec David mon serviteur, de manière qu'il n'ait plus de fils qui règne sur son trône, et que les lévites et les prêtres ne soient plus mes ministres.

22. Comme on ne peut compter les étoiles du ciel, ni mesurer le sable de la mer, ainsi je multiplierai la race de mon serviteur David, et les lévites mes ministres.

23. Et la parole du Seigneur fut encore adressée à Jérémie, en ces termes :

24. Est-ce que tu n'as pas vu ce que ce peuple a dit : Les deux familles que le Seigneur avait choisies ont été rejetées ; et ils ont méprisé mon peuple, parce qu'il ne doit plus être une nation à leurs yeux.

25. Voici ce que dit le Seigneur : Si je n'ai pas fait mon alliance avec le jour et avec la nuit, et si je n'ai pas donné des lois au ciel et à la terre,

20. Hæc dicit Dominus : Si irritum potest fieri pactum meum cum die, et pactum meum cum nocte, ut non sit dies et nox in tempore suo ;

21. Et pactum meum irritum esse poterit cum David servo meo, ut non sit ex eo filius qui regnet in throno ejus, et Levitæ et sacerdotes ministri mei.

22. Sicuti enumerari non possunt stellæ cœli, et metiri arena maris : sic multiplicabo semen David servi mei, et levitas ministros meos.

23. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam, dicens :

24. Numquid non vidisti quid populus hic locutus sit, dicens : Duæ cognationes, quas elegerat Dominus, abjectæ sunt ; et populum meum despexerunt, eo quod non sit ultra gens coram eis ?

25. Hæc dicit Dominus : Si pactum meum inter diem et noctem, et leges cœlo et terræ non posui ;

Beaucoup de commentateurs, après S. Hippolyte, voient ici le sacrifice eucharistique qui renferme en lui tous les sacrifices de l'ancienne Loi.

20. — *Si irritum potest fieri...* Supposition impossible, puisque l'homme ne peut changer les lois de la nature relatives à la succession du jour et de la nuit ; si ce contrat, *pactum*, Cfr. Gen. VIII, 22, XX, 9, ne peut être brisé, il en est de même du contrat qui lie Dieu avec la race de David et les Lévites.

21. — V. les ✠✠. 17-18. Ces deux promesses n'ont été accomplies que dans un sens spirituel. Is. LXVI, 21, nous aide à comprendre ce sens en annonçant que Dieu choisira parmi les Gentils des prêtres et des Lévites.

22. — Cfr. XXXI, 37 ; Gen. XV, 5, XXII, 17 ; Os. I, 10. Confirmation, au moyen d'une autre image, de la promesse précédente. Quand le royaume et le sacerdoce seront florissants dans la personne du Messie, toute la nation sera prospère et temporellement et spirituellement.

24. — *Populus hic,* non pas les Juifs, comme on l'a prétendu à tort, mais les Chaldéens, qui assiégent Jérusalem et se moquent de l'abandon où Jéhovah laisse son peuple. Il est difficile de comprendre, quoiqu'en disent Keil et Hengstenberg, comment le peuple juif se mépriserait lui-même. — *Duæ cognationes,* les deux familles d'Israël et de Juda, Cfr. XXXI, 27-31, XXXII, 20, qu'Isaïe, VIII, 14, appelle les deux maisons d'Israël. — *Populum meum despexerunt,* les étrangers ont méprisé le peuple de Dieu. — *Eo quod non sit ultra gens coram eis,* ce peuple n'a plus d'avenir et va cesser bientôt d'être un peuple ; Cfr. XXXI, 36.

25. — En face de ce mépris, Dieu renouvelle la promesse qu'il a faite, ✠. 20, en faveur de son peuple. — *Leges cœlo et terræ,* c'est-à-dire tout l'ordre de la nature, Cfr. XXXI, 35. La toute-puissance de Dieu qui a établi l'ordre de la nature saura aussi conserver le peuple, malgré son châtiment présent et sa destruction apparente.

26. Equidem et semen Jacob et David servi mei projiciam, ut non assumam de semine ejus principes seminis Abraham, Isaac, et Jacob; reducam enim conversionem eorum, et miserebor eis.

26. Alors je rejetterai aussi la race de Jacob et de mon serviteur David, et je ne prendrai pas de sa race des princes de la race d'Abraham, d'Isaac et de Jacob; mais je ramènerai leurs captifs, et j'aurai pitié d'eux.

CHAPITRE XXXIV

Dieu livrera Sédécias et Jérusalem au pouvoir du roi de Babylone qui brûlera la ville et emmènera le roi en captivité, (℣℣. 1-3). — Dieu aurait voulu être clément, (℣℣. 4-5). — Mais le roi et le peuple, après avoir promis de libérer, conformément à la loi, leurs esclaves hébreux, ont violé leur promesse, (℣℣. 6-19). — Aussi leur défaite et leur captivité sont elles certaines, (℣℣. 20-22).

1. Verbum quod factum est ad Jeremiam a Domino, quando Nabuchodonosor rex Babylonis, et omnis exercitus ejus, universaque regna terræ, quæ erant sub potestate manus ejus, et omnes populi bellabant contra Jerusalem, et contra omnes urbes ejus, dicens :
2. Hæc dicit Dominus Deus Israel :

1. Parole qui fut adressée à Jérémie par le Seigneur, quand Nabuchodonosor roi de Babylone, toute son armée, et tous les royaumes de la terre qui étaient sous sa puissance, combattaient contre Jérusalem, et contre toutes ses villes :

2. Voici ce que dit le Seigneur

---

26. — *Semen Jacob et David,* la postérité de Jacob et de David, Cfr. XXXI, 36-37. — *Abraham, Isaac et Jacob.* La mention des trois patriarches rappelle à l'esprit toutes les promesses qui leur ont été faites, et qui sont renouvelées par Dieu dans ces paroles. — *Reducam enim...* Cfr. XXX, 3-18, XXXI, 23, XXXII, 44.

TROISIÈME PARTIE

Travaux et souffrances de Jérémie avant et après la destruction de Jérusalem, XXXIV-XLV.

Les douze chapitres qui suivent peuvent se ranger sous ce titre, et se subdiviser en trois parties, une première, XXXIV-XXXVI, comprend des discours du prophète sous Sédécias, et des récits historiques se rapportant au temps de Joakim ; vient ensuite un récit des peines et des souffrances de Jérémie durant le siége et jusqu'à la prise de la ville, XXXVII-XXXIX ; puis, XL-XLIV, nous lisons ses travaux énergiques au milieu du peuple qui n'a pas été emmené en captivité, et qui veut fuir en Egypte, et, XLV, comme un appendice à ce récit se trouvent les paroles d'encouragement adressées à Baruch, par Jérémie.

A. *Prophéties faites sous Sédécias et événements du temps de Joakim,* XXXIV-XXXVI.

CHAP. XXXIV. — 1. — *Verbum quod factum est...* Cette prophétie est antérieure à l'emprisonnement de Jérémie; nous y lisons en effet les motifs de cet emprisonnem nt. — *Universa regna terræ,* tous les peuples soumis à Nabuchodonosor ou ses alliés. — *Sub potestate manus ejus,* qui étaient sous sa dépendance. Toutes ces expressions sont multipliées pour peindre plus énergiquement la force de l'armée chaldéenne, et l'inutilité de toute résistance contre cette armée. Cfr. Ezech. XXVI. 7. — *Omnes populi* est omis par les LXX. — *Omnes urbes ejus,* toutes les villes de Jérusalem, c'est-à-dire toutes les villes du royaume, plus petites que la capitale, V. XIX, 15.

2. — *Vade,* donc Jérémie n'était pas en-

Dieu d'Israël : Va, parle à Sédécias roi de Juda, et dis-lui : Voici ce que dit le Seigneur : Vois, je vais livrer cette ville aux mains du roi de Babylone et il y mettra le feu.

3. Et toi, tu n'échapperas pas à sa main ; mais tu seras pris et arrêté, et tu seras livré dans sa main : tes yeux verront les yeux du roi de Babylone, et tu lui parleras de bouche à bouche, et tu entreras à Babylone.

4. Cependant écoute la parole du Seigneur, Sédécias roi de Juda : Voici ce que le Seigneur te dit : Tu ne mourras pas par le glaive,

5. Mais tu mourras en paix : comme on a fait des embrasements pour tes frères les anciens rois qui t'ont précédé, on en fera pour toi et avec des : Hélas, Seigneur ! on te pleurera, car c'est moi qui l'ai dit, dit le Seigneur.

6. Et Jérémie le prophète dit tout cela à Sédécias roi de Juda dans Jérusalem.

7. Et l'armée du roi de Babylone assiégeait Jérusalem, et toutes les villes de Juda qui étaient restées,

Vade, et loquere ad Sedeciam regem Juda ; et dices ad eum : Hæc dicit Dominus : Ecce ego tradam civitatem hanc in manus regis Babylonis, et succendet eam igni.

3. Et tu non effugies de manu ejus ; sed comprehensione capieris, et in manu ejus traderis ; et oculi tui oculos regis Babylonis videbunt et os ejus cum ore tuo loquetur, et Babylonem introibis.

4. Attamen audi verbum Domini, Sedecia, rex Juda : Hæc dicit Dominus ad te : Non morieris in gladio,

5. Sed in pace morieris, et secundum combustiones patrum tuorum regum priorum qui fuerunt ante te, sic comburent te ; et væ, Domine, plangent te : quia verbum ego locutus sum, dicit Dominus.

6. Et locutus est Jeremias propheta ad Sedeciam regem Juda universa verba hæc in Jerusalem.

7. Et exercitus regis Babylonis, pugnabat contra Jerusalem, et contra omnes civitates Juda, quæ reli-

---

core en prison. — *Tradam civitatem...* Cfr. XXXIII, 4-5.

3. — *Comprehensione capieris,* tu seras pris certainement. La prophétie s'accomplit, LII, 9. — *Oculi tui oculos regis Babylonis videbunt...* Sédécias verra son vainqueur face à face. Tout son destin n'est pas encore énoncé ici ; mais le roi est averti que sa résistance sera complètement inutile.

4. — *Attamen audi.* Ces mots annoncent une exception à ce qui vient d'être dit. — *Non morieris in gladio,* tu ne mourras pas de mort violente, dans une bataille, comme tu le crains.

5. — *Sed in pace morieris.* On interprète généralement ce verset dans le sens que Sédécias mourra d'une mort paisible et sera inhumé avec les honneurs royaux. Et quoiqu'il soit mort en captivité à Babylone, LII, 11, ce n'est pas une raison pour qu'il n'ait pas reçu une sépulture honorable, comme l'avaient eue ses pères. D'ailleurs cette expression : mourir en paix reçoit son véritable sens des derniers mots du ℣. 4 : Sédécias ne mourra pas de mort violente, soit dans un combat, soit à la suite d'une sentence capitale du roi de Babylone, mais il mourra naturellement, à la suite d'une maladie. — *Secundum combustiones... sic comburent te.* On brûlera des aromates et des parfums en l'honneur du mort, Cfr. II Par. XVI, 14, XXI, 19 ; Amos, VI, 10 ; car les hébreux ne brûlaient pas les corps. Les Juifs prétendent qu'outre les aromates on brûlait aussi les vêtements et les objets qui avaient appartenu au défunt, LXX : ὡς ἔκλαυσαν... κλαύσονταί σε. — *Væ, domine, plangent te,* Cfr. XXII, 18. — *Verbum ego locutus sum,* la parole du Seigneur est esprit, vie et force, Cfr. Deut. XXII, 47 ; Ps. XXXII, 4, CXVIII, 160 ; Prov. XXX, 5 ; Is. XL, 8, LV, 10-11 ; et plus haut, XXIII, 29.

7. — Répétition de ce qui a été dit au ℣. 1 ; le prophète indique ainsi que Sédécias pouvait encore traiter avec le roi de Babylone. — *Civitates Juda... reliquæ,... contra Lachis et... Azecha,* toutes les villes du royaume étaient au pouvoir de l'ennemi, excepté Jérusalem et ces deux villes. *Lachis,* V. la note

quæ erant, contra Lachis, et contra Azecha; hæ enim supererant de civitatibus Juda, urbes munitæ.

Lachis, et Azecha, car ces deux villes fortes seules restaient encore des villes de Juda.

8. Verbum, qnod factum est ad Jeremiam a Domino, postquam percussit rex Sedecias fœdus cum omni populo in Jerusalem.

8. Parole que le Seigneur dit à Jérémie après que Sédécias roi de Juda eut fait un pacte avec tout le peuple dans Jérusalem, en proclamant

9. Predicans ut dimitteret unusquisque servum suum, et unusquisque ancillam suam, Hebræum et Hebræam liberos; et nequaquam dominarentur eis, id est, in Judæo et fratre suo.

9. Que chacun mît en liberté son esclave hébreu et sa servante hébraïque, et qu'il n'exerçassent pas de domination sur eux, c'est-à-dire sur leurs frères, juifs comme eux.

10. Audierunt ergo omnes principes et universus populus, qui inierant pactum ut dimitteret unusquisque servum suum, et unusquisque ancillam suam liberos, et ultra non dominarentur eis; audierunt igitur, et dimiserunt.

10. Tous les princes et tout le peuple consentirent, et firent un pacte pour mettre en liberté chacun son esclave et sa servante, et pour ne plus les retenir en esclavage. Ils consentirent donc, et les renvoyèrent.

11. Et conversi sunt deinceps; et retraxerunt servos suos et ancillas suas, quos dimiserant liberos, et subjugaverunt in famulos et famulas.

11. Mais ils changèrent ensuite, et reprirent leurs esclaves et leurs servantes auxquels ils avaient donné la liberté, et ils les assujettirent de nouveau à l'état d'esclaves et de servantes.

---

sur Is. XXXVI, 2. *Azecha* était, comme Lachis, située dans la plaine, au Sud-Ouest de la tribu de Juda, et, comme cette ville aussi, elle avait été fortifiée par Roboam, II Par. XI, 9. Layard croit que le siége de Lachis est représenté sur quelques bas-reliefs trouvés dans les ruines de Ninive.

8. — *Verbum quod factum est...* L'auteur du Seder Olam Rabba, suivi par Jarchi et des Vignoles, Chronologie de l'Histoire Sainte, t. I, pp. 785 et suiv., soutient que tout le fragment 8-22, se rapporte à la septième année du règne de Sédécias, trois ans avant le siége de Jérusalem par les Chaldéens. Cette année en effet, Ezéchiel est consulté par les anciens, XX, 1 et suiv., mais il n'est nullement question de la libération des esclaves dans la réponse du Prophète, et ce n'est que par des conjectures peu vraisemblables, qu'on a tenté de l'y apercevoir. D'ailleurs, comme le remarque Rosenmüller, il est formellement question du siége aux ℣℣. 21 et 22 : l'hypothèse de Jarchi et de des Vignoles n'est donc pas acceptable. — *Percussit fœdus.* Ce fut sans doute un vœu solennel fait devant le Seigneur dans le Temple et confirmé par des sacrifices. — *Cum omni populo in Jerusalem.* Nouvel indice que Jérusalem était déjà assiégée, et que les communications étaient interrompues avec le reste du pays.

9. — *Ut dimitteret unusquisque... liberos.* La loi relative à la mise en liberté des esclaves d'origine hébraïque se trouve Exod. XXI, 1 et suiv.; Lev. XXV, 39-41; Deut. XV, 12. Tous les esclaves, mâles ou femelles, d'origine hébraïque, devaient être mis en liberté après six ans de service. L'observation de cette loi avait été interrompue, comme beaucoup d'autres prescriptions légales. Il est probable aussi que le but qu'on se proposait n'était pas tant de remettre en vigueur une loi depuis longtemps violée, que d'éviter durant le siége des dissensions intérieures et des révoltes possibles de la part des esclaves, ℣. 11. — *Nequaquam dominarentur eis*, Cfr. Lev. XXV, 39.

10. — *Qui inierant pactum*, litt. « ceux qui étaient venus dans le contrat, » c'est-à-dire qui s'étaient obligés à l'exécuter; Cfr. II Par. XV, 12; Ezech. XVI, 8, I Rois, XX, 8.

11. — *Conversi sunt*, ils changèrent de sentiment. — *Deinceps*, lorsque les Chaldéens, levant le siége pour un moment, allèrent combattre les Egyptiens, XXXVII, 5-10

12. Et la parole du Seigneur fut adressée à Jérémie en ces termes :

13. Voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël : J'ai fait alliance avec vos pères au jour où je les ai fait sortir de l'Egypte, de la maison de servitude, en disant :

14. Quand sept ans auront été accomplis, que chacun renvoie son frère hébreu, qui lui a été vendu, et qui l'aura servi pendant six ans et tu le renverras en liberté; mais vos pères ne m'ont pas écouté, et ils n'ont pas prêté l'oreille.

15. Et vous, vous vous étiez convertis aujourd'hui, vous aviez fait ce qui est juste à mes yeux, en publiant la liberté l'un pour l'autre; et vous aviez fait ce pacte en ma présence, dans la maison qui a été appelée de mon nom.

16. Mais vous êtes retournés, et vous avez déshonoré mon nom en reprenant chacun votre serviteur et chacun votre servante, ceux que vous aviez renvoyés pour être libres et leurs maîtres, et vous les avez remis sous le joug pour être vos esclaves et vos servantes.

12. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam a Domino, dicens :

13. Hæc dicit Dominus Deus Israel : Ego percussi fœdus cum patribus vestris, in die qua eduxi eos de terra Ægypti, de domo servitutis, dicens :

14. Cum completi fuerint septem anni, dimittat unusquisque fratrem suum Hebræum, qui venditus est ei, et serviet tibi sex annis ; et dimittes eum a te liberum. Et non audierunt patres vestri me, nec inclinaverunt aurem suam.

Exod. 21, 2; *Deut.* 15, 12.

15. Et conversi estis vos hodie, et fecistis quod rectum est in oculis meis, ut prædicaretis libertatem unusquisque ad amicum suum; et iniistis pactum in conspectu meo, in domo in qua invocatum est nomen meum super eam.

16. Et reversi estis, et commaculastis nomen meum; et reduxistis unusquisque servum suum, et unusquisque ancillam suam, quos dimiseratis ut essent liberi et suæ potestatis; et subjugastis eos ut sint vobis servi et ancillæ.

— *Retraxerunt*, ramenèrent de nouveau en servitude ceux qu'ils venaient de délivrer.

13. — *Fœdus cum patribus vestris.* Dieu a fait une alliance autrefois avec le peuple, et une des conditions de cette alliance est indiquée dans le verset suivant. — *De domo servitutis*, litt. : « de la maison des esclaves ». S. Jérôme a suivi les LXX ; ἐξ οἴκου δουλείας. Ce n'est pas là seulement, dit Payne Smith, une pure généralité, mais ces mots rappellent la prison dans laquelle, après une journée passée au travail dans les champs, on renfermait les esclaves pour la nuit. Parce qu'Israël a été esclave en Egypte, et que le Seigneur l'a retiré de cette maison de servitude, il ne doit pas traiter en esclaves ses frères malheureux, mais les rendre à la liberté après six ans de service.

14. — *Cum completi fuerint septem anni.* Non que l'esclave dût faire sept ans de travail, les mots suivants : *Serviet tibi sex annis* le prouvent. Cette expression, litt. « à la fin de sept ans », doit s'entendre de la même manière que celle-ci : « après huit jours », qui signifie : quand sept jours seront accomplis. La loi prescrit formellement. Exod. XXI, 2 ; Deut. XV, 12, la libération dans la septième année, après six ans accomplis de service. Keil. — *Qui venditus est ei*, mieux : « qui s'est vendu à lui », expression tirée de Deut. XV, 12. — *Non audierunt...* preuve que cette loi avait été longtemps oubliée. — *Nec inclinaverunt aurem suam*, Cfr. XXV, 4.

15. — *Conversi estis*, vous êtes revenus à de meilleures dispositions, — *Unusquisque ad amicum suum.* איש לרעהו, chacun à son voisin, les uns aux autres. — *In domo in qua...*, le temple, Cfr. VII, 10, dont la sainteté rendait le serment plus solennel encore, Cfr. III Rois, VIII, 31. Le parjure des Juifs est donc plus horrible encore.

16. — *Maculastis nomen meum*, en violant votre serment. Exod. XX, 7. — *Ut essent... suæ potestatis*, לנפשם, comme Deut. XXI, 14, suivant leur plaisir, à leur volonté. LXX : τῇ ψυχῇ αὐτῶν.

17. Propterea hæc dicit Dominus: Vos non audistis me, ut prædicaretis libertatem unusquisque fratri suo, et unusquisque amico suo; ecce ego prædico vobis libertatem, ait Dominus, ad gladium, ad pestem, et ad famem; et dabo vos in commotionem cunctis regnis terræ.

18. Et dabo viros, qui prævaricantur fœdus meum, et non observaverunt verba fœderis, quibus assensi sunt in conspectu meo, vitulum quem conciderunt in duas partes, et transierunt inter divisiones ejus;

Gen. 15, 10.

19. Principes Juda et principes Jerusalem, eunuchi et sacerdotes, et omnis populus terræ, qui transierunt inter divisiones vituli;

20. Et dabo eos in manus inimicorum suorum, et in manus quærentium animam eorum; et erit

17. C'est pourquoi le Seigneur dit : Vous ne m'avez pas écouté pour proclamer la liberté chacun à son frère et à son ami: voici que moi je proclame, dit le Seigneur, votre liberté pour l'épée, la faim et la peste, et que je vous rendrai l'horreur des royaumes de la terre.

18. Je livrerai les hommes qui violent mon alliance, qui n'ont pas observé les paroles du pacte auquel ils avaient consenti en ma présence, avec le taureau qu'ils avaient coupé en deux et entre les morceaux duquel ils ont passé;

19. Ces princes de Juda, et ces princes de Jérusalem, ces eunuques, et ces prêtres, et tout le peuple de la terre qui ont passé entre les morceaux du taureau.

20. Je les livrerai aux mains de leurs ennemis, et aux mains de ceux qui cherchent leur vie; et leurs

---

17. — *Propterea.* A cause de ces faits Dieu annonce le châtiment dont il va frapper les Juifs. — *Ego prædico vobis libertatem.* Vous ne m'appartenez plus, je ne suis plus ni votre maître, ni votre protecteur, et je vous livre à d'autres maîtres qui, loin de vous sauver, avanceront votre perte. Au lieu de l'heureux et doux service de Dieu, Ps. CXX, 3, qui est une véritable et réelle liberté, Ps. CXVIII, 45; Jean, VIII, 36; II Cor. III, 17, les Juifs vont subir un terrible esclavage et des maux violents.—*Ad gladium... famem,* XXI, 9, XXIX, 17. — *Dabo vos in commotionem...* XXIX, 18, XXIV, 9.

18. — *Dabo viros... vitulum.* Cet endroit peut s'interpréter de deux manières. Sanchez, Maurer, Hitzig, Umbreit, Keil, etc., l'expliquent ainsi : je ferai de ces hommes qui ont violé ma loi, comme du taureau qu'ils ont coupé en deux parties. S. Thomas, Nicolas de Lyre, Vatable, Cornélius, L. de Dieu, Rosenmüller, Ewald, Graf, Reuss prennent *vitulum,* העגל, comme une apposition de *fœdus* et traduisent : Je donnerai (je ferai de) ces hommes... qui n'ont pas gardé le contrat qu'ils avaient passé devant moi... et le taureau, c'est-à-dire le contrat que ce taureau coupé en deux devait leur rappeler. « Sensus ergo est : dabo viros qui neque verba, neque facta fœderis mei servaverunt, in manus inimicorum suorum, ut dicitur versu 20; hæc sententia suspensa est ». Maldonat. Nous croyons la première interprétation préférable. — *Vitulum,* un jeune taureau, plutôt qu'un veau. — *Quem conciderunt...* Quand on faisait une alliance, les parties contractantes immolaient un jeune taureau, le coupaient en deux et passaient entre ces deux parts placées en face l'une et l'autre. Cfr. Gen. XV, 10, sur cette coutume que S. Ephrem dit d'origine chaldéenne, et qui existait aussi en Grèce. C'est de là que viennent, sans nul doute les expressions כרת ברית, couper une alliance, ὅρκια τέμνειν, « fœdus ferire. » Il est probable que, par cette manière d'agir, on voulait faire comprendre que celui qui serait infidèle à sa promesse méritait d'être traité comme l'animal immolé.

19. — *Principes Juda...* Ici commence une nouvelle phrase dont le sujet est au ℣. 20. — *Dabo eos,* tous ces grands du royaume qui ont passé entre les deux parties du taureau. — — *Eunuchi,* V. XXIX, 2. Si l'on donne à ce mot le sens d'ennuque qu'il n'a pas nécessairement, on pourra voir dans ce passage où on les énumère avant les prêtres, une preuve de la mollesse de la cour de Sédécias. — *Omnis populus terræ,* toutes les classes du peuple ont participé à la violation de la Loi.

20. — *Dabo eos...* Tous périront ignominieusement. — *Erit morticinum eorum...* VII, 33, IX, 21, XVI, 4. « Delectatur noster Interpres hoc verbo, eoque libenter utitur, ut supra... quod etsi Latinum est, minus ali-

cadavres seront la nourriture des oiseaux du ciel et des bêtes de la terre.

21. Et je livrerai Sédécias roi de Juda et ses princes aux mains de leurs ennemis, aux mains de ceux qui cherchent leur vie, et aux armées du roi de Babylone, qui se sont retirées de vous.

22. Voici que je commande, dit le Seigneur, et je les ramènerai vers cette ville; ils l'assiégeront, ils la prendront, et ils la brûleront : je ferai des villes de Juda une solitude, et elles n'auront plus d'habitants.

morticinum eorum in escam volatilibus cœli, et bestiis terræ.

21. Et Sedeciam regem Juda, et principes ejus dabo in manus inimicorum suorum, et in manus quærentium animas eorum, et in manus exercituum regis Babylonis, qui recesserunt a vobis.

22. Ecce ego præcipio, dicit Dominus, et reducam eos in civitatem hanc, et præliabuntur adversus eam, et capient eam, et incendent igni; et civitates Juda dabo in solitudinem, et quod non sit habitator.

CHAPITRE XXXV

Le prophète reçoit l'ordre d'aller trouver les Réchabites et de leur offrir du vin, (ỷỷ. 1-5). — Refus des Réchabites qui veulent suivre fidèlement les préceptes de leurs ancêtres, (ỷỷ. 6-11). — Comparaison de cette conduite avec l'infidélité de Juda envers Dieu, (ỷỷ. 12-16). — Nouvelles menaces contre Juda, (ỷ. 17). — Promesses faites aux Réchabites, (ỷỷ. 18-19).

1. Parole que le Seigneur adressa à Jérémie dans les jours de Joakim fils de Josias roi de Juda, en ces termes :

2. Va à la maison des Réchabites;

1. Verbum quod factum est ad Jeremiam a Domino in diebus Joakim filii Josiæ, regis Juda, dicens :

2. Vade ad domum Rechabita-

---

quando convenit. quam cadaver; non enim quodvis cadaver morticinum apppellatur, sed quod sponte sua ac sine violentia mortuum est, ut cum Lev. xi, 11, dicitur : morticina vitabitis ». Maldonat. Ajoutons que S. Jérôme a traduit cependant נבלתם par « cadaver eorum », xvi, 4.

21. — *Et Sedeciam...* Cfr. xxi, 7. — *Qui recesserunt a vobis.* Cfr. xxi, 2, pour les mots, et ỷ. 11 pour le sens. Nabuchodonosor leva momentanément le siége de Jérusalem, « quand il apprit qu'Ouhabrâ (Apriès) venait de déboucher dans le Sud de la Palestine avec une armée considérable. Il leva aussitôt le siége et courut à la rencontre de ce nouvel ennemi. On ne sait pas exactement ce qui se passa en cette occurence. Selon les uns, Jer. xxxvii, 7, le roi d'Egypte se retira sans combattre; selon d'autres, Jos. Ant. jud. x, 10, il accepta la bataille et fut vaincu ». Maspéro, Hist. anc. des peuples de l'Orient, 2e édit., page 500.

22. — Ce répit devait être de courte durée, — *Reducam eos...* xxxvii, 8. — *Incendent igni,* IV Rois, xxv, 9.

Chap. xxxv. — 1. — *Verbum...* Nouveau reproche fait aux Juifs. Les Réchabites ne veulent pas violer les usages qu'ils ont reçus de leurs pères; les Juifs violent sans scrupule la loi divine. aussi seront-ils punis tandis que les premiers seront récompensés. — *In diebus Joakim...* L'année de ce règne où se sont passés ces événements n'est pas mentionnée; mais c'est évidemment à la fin du règne de ce prince, au moment où Nabuchodonosor envahissait la Judée; V. plus bas. ỷ. 11.

2. — *Ad domum,* à la famille. Exod. ii, 1. — *Rechabitarum.* Les Réchabites, branche de

rum; et loquere eis, et introduces eos in domum Domini in unam exedram thesaurorum, et dabis eis bibere vinum.

3. Et assumpsi Jezoniam filium Jeremiæ filii Habsaniæ, et fratres ejus, et omnes filios ejus, et universam domum Rechabitarum;

4. Et introduxi eos in domum Domini ad gazophylacium filiorum Hanan, filii Jegedeliæ, hominis Dei, quod erat juxta gazophylacium principum, super thesaurum Maasiæ filii Sellum, qui erat custos vestibuli.

5. Et posui coram filiis domus Rechabitarum scyphos plenos vino, et calices; et dixi ad eos : Bibite vinum.

6. Qui responderunt : Non bibemus vinum; quia Jonadab filius Rechab, pater noster, præcepit nobis, dicens : Non bibetis vinum, vos et

parle-leur, et fais-les entrer dans la maison du Seigneur, dans une des salles du trésor, et tu leur donneras du vin à boire.

3. Et je pris Jésonias fils de Jérémie fils d'Habsanias, et ses frères, et tous ses fils, et toute la maison des Réchabites;

4. Et je les fis entrer dans la maison du Seigneur, dans la salle des fils d'Hanan, fils de Jegedelias, homme de Dieu, près de la salle des princes, au-dessus de celle de Maasias fils de Sellum, qui était gardien du vestibule;

5. Et je plaçai devant les fils de la maison des Réchabites des tasses et des coupes pleines de vin, et je leur dis : Buvez du vin.

6. Ils répondirent : Nous ne boirons pas de vin, parce que Jonadab, fils de Réchab notre père, nous a fait un commandement en disant : Vous

---

la tribu des Kenites, qui descendaient de Hobab, le beau-frère de Moïse, Nombr. x, 29, quittèrent le désert pour venir s'établir avec les Israélites dans la terre de Chanaan; ils conservèrent toujours avec ces derniers, sans être de leur race, des relations politiques et religieuses, Jug. I, 16, IV, 11; I Rois, xv, 6, XXVII, 10, XXX, 29. Ils habitaient en partie dans les plaines de la frontière Sud de la tribu de Juda, et en partie à Cadès de Nephtali. Leur ancêtre fut Réchab, dont ils tiraient leur nom; mais leur législateur fut le fils de Réchab, Jonadab, v, 8, qui fit alliance avec Jéhu, IV Rois, x, 15, 23. D'après Jahn, les Réchabites étaient prosélytes de la porte. — *In unam exedram thesaurorum,* לשכות, ces chambres étaient des bâtiments construits dans les cours extérieures du temple, et servaient à garder les provisions, I Par. XXVIII, 12, à loger les serviteurs et à recevoir les visiteurs, Ez. XL, 17. — *Dabis eis bibere vinum.* Pour rendre plus facile aux Réchabites la vie pastorale, et les préserver de la corruption des villes, Jonadab leur avait défendu de boire du vin. Les Nabatéens observaient la même règle, Diodore de Sicile, XIX, 94.

3. — *Jezoniam,* sans doute le chef de la famille. — *Universam domum.* La tribu était probablement peu considérable.

4. — *Gazophylacium,* que la Vulgate rend, au ℣. 2, par « exedra thesaurorum »; LXX : παστοφόριον. — *Hanan... hominis Dei.* Nous ne savons rien de plus sur le compte de ce personnage, qui reçoit ici une qualification honorable donnée généralement aux prophètes, III Rois, XII, 22. C'est bien à lui en effet et non pas à son père Jegedelias, que ce titre est donné, dit Keil; le mode usuel de construction le prouve, Cfr. XXVIII, 1; Zach. I, 1. — *Gazophylacium principum.* Probablement la chambre du conseil, dans laquelle les grands officiers de l'état se réunissaient pour délibérer sur les affaires publiques. Cfr. XXVI, 10. — *Maasiæ filii Sellum;* est-ce le père de Sophonie, mentionné XXI, 1? — *Custos vestibuli.* Cfr. IV Rois, XII, 10, XXII, 4, XXV, 18. C'était, d'après Buxtorf, le préposé au trésor du temple; mais il semble plus probable de voir dans ce fonctionnaire, le surveillant des gardiens des portes du temple, qui étaient au nombre de trois, LII, 24; IV Rois, XXV, 18, et dont la dignité semble avoir été assez élevée.

5. — *Scyphos,* גביע, les grandes outres ou cruches dans lesquelles on conservait le vin. — *Calices,* les coupes dans lesquelles on versait le vin contenu dans les cruches. — *Bibite vinum.* Jérémie ne donne pas cet ordre au nom de Dieu, car alors les Réchabites eussent obéi, mais il parle en son nom.

6. — *Jonadab... pater noster,* non leur

ne boirez pas de vin, ni vous, ni vos fils, à tout jamais.

7. Vous ne bâtirez pas de maisons, vous ne sèmerez pas de grains, vous ne planterez pas de vignes, et vous n'en aurez pas; mais vous habiterez sous des tentes toute votre vie, afin que vous viviez longtemps sur la terre où vous êtes comme des étrangers.

8. Nous avons donc obéi à Jonadab, fils de Réchab, notre père, dans tout ce qu'il nous a commandé, et nous n'avons pas bu de vin de toute notre vie, ni nous, ni nos femmes, ni nos fils, ni nos filles;

9. Et nous n'avons pas bâti de maisons pour y habiter, et nous n'avons eu ni vigne, ni champ, ni semailles;

10. Mais nous avons habité sous des tentes, et nous avons obéi à ce que Jonadab notre père nous a commandé.

11. Mais Nabuchodonosor roi de Babylone étant monté vers notre pays, nous dîmes : Venez, entrons à Jérusalem à cause de l'armée des Chaldéens, et de l'armée de Syrie, et nous nous sommes établis dans Jérusalem.

12. Et la parole du Seigneur fut adressée à Jérémie en ces termes :

13. Voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël : Va, dis aux hommes de Juda, et aux habitants de Jérusalem : Est-ce que vous

filii vestri usque in sempiternum;

7. Et domum non ædificabitis, et sementem non seretis, et vineas non plantabitis nec habebitis, sed in tabernaculis habitabitis cunctis diebus vestris, ut vivatis diebus multis super faciem terræ, in qua vos peregrinamini.

8. Obedivimus ergo voci Jonadab filii Rechab, patris nostri, in omnibus quæ præcepit nobis, ita ut non biberemus vinum cunctis diebus nostris nos, et mulieres nostræ, filii, filiæ nostræ;

9. Et non ædificaremus domos ad habitandum; et vineam, et agrum, et sementem non habuimus;

10. Sed habitavimus in tabernaculis, et obedientes fuimus juxta omnia quæ præcepit nobis Jonadab pater noster.

11. Cum autem ascendisset Nabuchodonozor rex Babylonis ad terram nostram, diximus : Venite, et ingrediamur Jerusalem a facie exercitus Chaldæorum et a facie exercitus Syriæ, et mansimus in Jerusalem.

12. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam, dicens :

13. Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel : Vade, et dic viris Juda et habitatoribus Jerusalem : Numquid non recipietis disciplinam

---

père, mais leur ancêtre, puisque Rechab leur a donné le nom qu'ils portent. — *Non bibetis vinum...* ℣. 2.

7. — *Domum non ædificabitis...* Le but de toutes ces prescriptions données aux Réchabites par Jonadab, était de leur faire toujours mener une vie nomade. — *Sementem*, זרע, une semence. — *Vineas non plantabitis,* de peur de manquer à la défense qui leur est faite de boire du vin.

8. — Ils observent fidèlement les lois que Jonadab leur a données.

9-11. — Ils habitent ordinairement sous des tentes; ce n'est qu'à cause de l'invasion de Nabuchodonosor qu'ils se sont réfugiés à Jérusalem pour y chercher momentanément un abri contre les envahisseurs. — *Exercitus Syriæ*. Les Syriens étaient en effet alliés des Chaldéens, IV Rois, xxiv, 2, et ils profitaient surtout de cette alliance pour piller le pays.

12. — *Et factum est...* Dans le temple, en présence des Réchabites.

13. — *Vade et dic viris Juda...* Ce n'est plus dans cette même chambre du temple où il a présenté le vin aux Réchabites que Jérémie tient ce discours au peuple, mais sans doute dans une des cours extérieures du temple. — *Non recipietis disciplinam*, Cfr. ii, 30, xxii, 33.

ut obediatis verbis meis, dicit Dominus ?

14. Prævaluerunt sermones Jonadab filii Rechab, quos præcepit filiis suis ut non biberent vinum; et non biberunt usque ad diem hanc, quia obedierunt præcepto patris sui; ego autem locutus sum ad vos, de mane consurgens et loquens, et non obedistis mihi.

15. Misique ad vos omnes servos meos prophetas, consurgens diluculo, mittensque et dicens : Convertimini unusquisque a via sua pessima, et bona facite studia vestra ; et nolite sequi deos alienos, neque colatis eos ; et habitabitis in terra quam dedi vobis et patribus vestris ; et non inclinastis aurem vestram, neque audistis me.

Supr. 18, 11 *et* 25, 5.

16. Firmaverunt igitur filii Jonadab filii Rechab præceptum patris sui, quod præceperat eis ; populus autem iste non obedivit mihi.

17. Idcirco hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel : Ecce ego adducam super Juda, et super omnes habitatores Jerusalem universam afflictionem, quam locutus sum adversum illos ; et non audierunt ; vocavi illos, et non responderunt mihi.

18. Domui autem Rechabitarum dixit Jeremias : Hæc dicit Dominus

ne recevrez jamais mon enseignement, et n'obéirez-vous pas à mes paroles ? dit le Seigneur.

14. Elles ont été obéies, les paroles de Jonadab fils de Réchab, par lesquelles il commanda à ses fils de ne pas boire de vin, car ils n'en ont pas bu jusqu'à ce jour, et ils ont toujours obéi au précepte de leur père ; mais moi, je vous ai parlé, me levant de grand matin pour vous parler, et vous ne m'avez pas obéi.

15. Je vous ai envoyé mes serviteurs les prophètes ; je vous les ai envoyés dès le point du jour, vous disant : Retirez-vous chacun de sa voie mauvaise, améliorez votre conduite, ne suivez pas des dieux étrangers, et ne les adorez pas, et vous habiterez dans la terre que j'ai donnée à vous et à vos pères ; et vous n'avez pas prêté l'oreille et vous ne m'avez pas écouté.

16. Les fils de Jonadab fils de Réchab ont donc suivi fidèlement l'ordre que leur père leur avait donné ; mais ce peuple ne m'a pas obéi.

17. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël : J'amènerai sur Juda, et sur tous les habitants de Jérusalem l'affliction générale que j'ai prononcée contre eux, parce que je leur ai parlé, et ils n'ont pas écouté ; je les ai appelés, et ils ne m'ont pas répondu.

18. Quant à la maison des Réchabites, Jérémie dit : Voici ce que dit

---

14. — *Prævaluerunt.* Les paroles de Jonadab ont eu plus de poids auprès de ses fils que les ordres de Dieu, si souvent répétés et avec tant d'insistance, n'en ont eu auprès des Juifs. Et cependant Jonadab n'était qu'un homme, tandis que Jéhovah est Dieu. — *Usque ad diem hanc*, c'est-à-dire depuis plus de trois cents ans, puisque Jonadab était contemporain de Jéhu, ℣. 2. — *De mane consurgens*, VII, 13, 25, XI, 7, XXV, 3, 4, XXVI, 5, XXIX, 19.

15. — *Omnes... prophetas*, non pas un seul, mais un très-grand nombre de prophètes ; Cfr. XXV, 4, 5. — *Et habitabitis*, si vous observez mes lois et ne vous laissez pas aller à l'idolâtrie. — *Non inclinastis aurem vestram*, Cfr. VII, 24, 26, etc. — Le commencement de ce verset se retrouve, XLIV, 4.

16. — *Firmaverunt*, הקימו, c'est-à-dire ils observèrent.

17. — A cause de leur désobéissance les Juifs seront sévèrement et cruellement punis. — *Locutus sum ad illos et non audierunt*, Cfr. VII, 13 ; Is. LXV, 12. LXVI, 4. Les LXX omettent ces mots et la fin du verset.

18. — La fidélité mise par les Réchabites

le Seigneur des armées, Dieu d'Israël : Parce que vous avez obéi au précepte de Jonadab votre père, et que vous avez gardé tous ses commandements, et que vous avez fait tout ce qu'il vous a ordonné :

19. A cause de cela, le Seigneur des armées, Dieu d'Israël, dit : Il ne manquera jamais à Jonadab fils de Réchab, un homme de sa race pour se tenir en ma présence.

exercituum Deus Israel : Pro eo quod obedistis præcepto Jonadab patris vestri, et custodistis omnia mandata ejus, et fecistis universa quæ præcepit vobis ;

19. Propterea hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel : Non deficiet vir de stirpe Jonadab filii Rechab, stans in conspectu meo cunctis diebus.

CHAPITRE XXXVI

Jérémie emprisonné dicte à Baruch les menaces qu'il a reçues de Dieu contre Israël, Juda et toutes les nations, (✝✝. 1-3). — Il commande à Baruch d'aller au temple et de lire ces menaces au peuple, pour essayer de le convertir, (✝✝. 4-7). — Baruch exécute l'ordre du prophète, (✝✝. 8-10). — Les grands du royaume font venir Baruch pour qu'il renouvelle devant eux cette lecture, (✝✝. 11-15). — Ils l'interrogent à ce sujet, (✝✝. 16-18). — Puis ils donnent à Jérémie et à Baruch le conseil de se cacher, (✝. 19). — Le roi, après avoir lu l'écrit de Baruch le fait brûler, (✝✝. 20-26). — Dieu donne à Jérémie l'ordre d'écrire de nouveau ces menaces, (✝✝. 27-28). — Prédiction contre Joakim, (✝✝. 29-32).

1. Il arriva, dans la quatrième année de Joakim fils de Josias roi de Juda, que la parole du Seigneur fut adressée à Jérémie en ces termes :

2. Prends un livre, où tu écriras tout ce que je t'ai dit contre Israël et contre Juda, et contre toutes les

1. Et factum est in anno quarto Joakim filii Josiæ regis Juda, factum est verbum hoc ad Jeremiam a Domino, dicens :

2. Tolle volumen libri, et scribes in eo omnia verba quæ locutus sum tibi adversum Israel et Judam, et

---

à garder les préceptes de leurs pères sera récompensée par Dieu.

19. — *Non deficiet vir...* Cfr. XXXIII, 17, 18 ; II Paral. VI, 16, où des promesses analogues sont énoncées. Cette prophétie s'accomplit toujours. D'après le missionnaire Wolff, il y a encore aujourd'hui quelques Réchabites en Asie, dans la Mésopotamie et l'Yémen, qui affirment être descendus de Hobab, le beau-frère de Moïse. Wolff indique la partie du désert d'Yémen, qui est voisine de Sennaa, comme l'endroit où vivent actuellement ces Réchabites. — *Stans in conspectu meo.* Suivant Plumptre, cette prédiction a été littéralement accomplie ; les Réchabites ayant en quelque sorte été incorporés dans la tribu de Lévi, dont l'office spécial était de se tenir en présence de Jéhovah, Deut. X, 8. V. le Dict. de Smith au mot Réchabites. — *Cunctis diebus.* LXX : πάσας τὰς ἡμέρας τῆς γῆς.

CHAP. XXXVI. — 1. — *In anno quarto Joakim.* Nouvelle preuve de l'arrangement si peu chronologique des prophéties ; mais les raisons apportées par Nægelsbach et Payne Smith pour rattacher ce chapitre au suivant ne sont pas suffisantes, et nous préférons, avec Keil, le réunir à ce qui précède, sans cependant trouver non plus de ce côté une connexion bien étroite. C'est à la fin de la quatrième année que cette circonstance doit se rapporter, ✝. 9.

2. — *Tolle volumen libri*, le rouleau, qui constituait le livre des anciens Hébreux, était composé de feuilles de parchemin cousues ensemble, ayant une largeur uniforme. A une extrémité, quelquefois aux deux, se trouvait un morceau de bois sur lequel on roulait le volume. Le mot « volumen », מגלה se trouve déjà dans un psaume de David, XXXIX, 8. — *Scribes...* sans doute de mémoire, comme le

dversum omnes gentes, a die qua
ocutus sum ad te ex diebus Josiæ
sque ad diem hanc;
3. Si forte, audiente domo Juda
niversa mala quæ ego cogito facere
is, revertatur unusquisque a via
ıa pessima; et propitius ero ini-
uitati, et peccato eorum.

4. Vocavit ergo Jeremias Baruch
lium Neriæ; et scripsit Baruch ex
re Jeremiæ omnes sermones Do-
iini quos locutus est ad eum, in
olumine libri.
5. Et præcepit Jeremias Baruch,
icens: Ego clausus sum, nec valeo
ıgredi domum Domini.

6. Ingredere ergo tu, et lege de
olumine, in quo scripsisti ex ore
ıeo, verba Domini, audiente po-
ulo in domo Domini, in die jejunii;
ısuper et audiente universo Juda,
ui veniunt de civitatibus suis, le-
es eis.
7. Si forte cadat oratio eorum in
onspectu Domini, et revertatur
nusquisque a via sua pessima;
uoniam magnus furor et indignatio

nations, depuis le jour où je t'ai
parlé au temps de Josias jusqu'à
aujourd'hui.
3. Peut-être la maison de Juda
entendra-t-elle tous les maux que je
pense à lui faire, en sorte que cha-
cun abandonnera sa voie mauvaise;
alors je pardonnerai à leur iniquité
et à leur péché.
4. Jérémie appela donc Baruch,
fils de Nerias, et Baruch écrivit sous
la dictée de Jérémie toutes les pa-
roles que le Seigneur lui avait adres-
sées et les mit dans un livre.
5. Et Jérémie donna cet ordre à
Baruch: Je suis enfermé, et je ne
puis entrer dans la maison du Sei-
gneur.
6. Entres-y donc, toi, et lis dans
ce rouleau où tu as écrit les paroles
du Seigneur que je t'ai dictées de-
vant le peuple, dans la maison du
Seigneur, au jour de jeûne; en outre
tu les liras devant tous les habitants
de Juda, venus de leurs villes.
7. Peut-être leur prière se répan-
dra devant le Seigneur, de sorte que
chacun reviendra de sa voie mau-
vaise, parce que grandes sont l'in-

---

isent Graf, Keil, Nægelsbach, plutôt que d'a-
rès des notes écrites que Jérémie avait prises
ır chacune de ses prédictions, comme l'ont
ensé Hitzig, Payne Smith, etc. Cfr. Is.
III, 1, 16, XXX, 8, Hab. II, 2 et Jérémie lui-
ıême, XXII, 30, XXX, 2. — *Omnia verba.*
ous n'avons pas ici en effet toutes les com-
ıunications faites par Dieu au Prophète,
ıais seulement un résumé des menaces que
elui-ci dut transmettre au peuple; cela res-
ort évidemment des derniers mots du ℣. 32.
srael, les dix tribus, comme III, 12, XXX, 3
t suiv. — *Ex diebus Josiæ,* c'est-à-dire à
artir de la treizième année du règne de ce
rince, I, 2, XXX, 2, 3.
3. — *Audiente Juda,* si Juda considère
érieusement. Sur tout le verset, Cfr. XXVI, 3,
VIII, 8, etc.
4. — *Baruch,* V. l'introduction au livre qui
orte son nom. — *Ex ore Jeremiæ,* sous la
ictée de Jérémie, dont il était comme le
ecrétaire, XXXII, 12 et suiv.
5. — *Ego clausus sum.* Nous ne lisons pas
ue Joakim ait fait mettre Jérémie en prison,
et plus bas, ℣. 19, les princes engagent Jéré-
mie et Baruch à se cacher; aussi, quoique
עצור puisse, comme XXXIII, 1, XXXIX, 15,
signifier, être en prison, sens suivi par les
LXX: φυλάσσομαι, et la Vulgate, il est difficile
de lui donner ici ce sens. Nous suivons
en cela Maldonat, Vatable, Pagnin, et les
modernes, contre l'opinion de Théodoret,
Raban Maur, S. Thomas, Nicolas de Lyre.
Jérémie n'était pas emprisonné, mais, pour
une cause qui ne nous est pas indiquée, il était
empêché, Neh. VI, 10, ne pouvait sortir; du
reste l'indication de ce motif ne serait d'au-
cun intérêt pour le récit.
6. — *Audiente populo,* litt. « dans les
oreilles du peuple. » — *In die jejunii,* le jour
de jeûne extraordinaire dont le motif est
donné plus bas, ℣. 9. Le peuple était réuni en
plus grand nombre et la parole du prophète
devait ainsi avoir plus de retentissement.
7. — *Si cadat oratio eorum in conspectu
Domini.* S'ils se prosternent, en suppliants,
devant le Seigneur. Par une belle prosopopée,
les prières sont personnifiées et représentées

dignation et la fureur que le Seigneur a prononcées contre ce peuple.

8. Baruch fils de Nerias fit tout ce que Jérémie le prophète lui avait ordonné, et il lut dans le rouleau les paroles du Seigneur dans la maison du Seigneur.

9. La cinquième année de Joakim fils de Josias roi de Juda, le neuvième mois, on publia un jeûne devant le Seigneur à tout le peuple de Jérusalem, et à toute la multitude qui avait afflué des villes de Juda à Jérusalem.

10. Et Baruch lut dans ce livre les paroles de Jérémie dans la maison du Seigneur, dans la salle de Gamarias fils de Saphan, le scribe, dans le vestibule supérieur, à l'entrée de la porte neuve de la maison du Seigneur, et tout le peuple entendait.

11. Et Michée fils de Gamarias fils de Saphan, ayant entendu toutes les paroles du Seigneur écrites dans ce livre,

12. Descendit dans la maison du

est quam locutus est Dominus adversus populum hunc.

8. Et fecit Baruch filius Neriæ, juxta omnia quæ præceperat ei Jeremias propheta, legens ex volumine sermones Domini in domo Domini.

9. Factum est autem in anno quinto Joakim filii Josiæ regis Juda, in mense nono; prædicaverunt jejunium in conspectu Domini omni populo in Jerusalem, et universæ multitudini quæ confluxerat de civitatibus Juda in Jerusalem.

10. Legitque Baruch ex volumine sermones Jeremiæ in domo Domini, in gazophylacio Gamariæ filii Saphan scribæ, in vestibulo superiori, in introitu portæ novæ domus Domini, audiente omni populo.

11. Cumque audisset Micheas filius Gamariæ filii Saphan omnes sermones Domini ex libro;

12. Descendit in domum regis ad

---

comme un homme qui supplie Dieu et se jette à ses pieds pour implorer sa clémence. Cette formule ne se trouve que dans Jér. XXXVII, 20, XXXVIII, 26, XLII, 2, 9 et dans Dan. IX, 18, 20. — *Et revertatur unusquisque...* La prière, sans une vraie conversion, ne toucherait pas le cœur de Dieu. — *Quoniam magnus furor...* Cfr. IV Rois, XXII, 13.

9. — *In anno quinto Joakim... in mense nono.* Probablement le neuvième mois de l'année civile, c'est-à-dire vers le mois de décembre; il y a en effet dans cette façon d'interpréter ces mots plus de clarté qu'à essayer de rapporter le calcul des jours et des mois au commencement du règne de Joakim. Nægelsbach. — *Prædicaverunt jejunium,* on proclama, on fixa solennellement par un édit un jeûne extraordinaire; Cfr. III Rois, XXI, 9, 12, II; Par. XX, 3. Le jeûne ordinaire s'observait en effet le dixième jour du septième mois, Lev. XXIII, 27; Cfr. XVI, 29. Les malheurs qui menaçaient la Palestine étaient de nature à faire prescrire ce jeûne. Tout récemment l'armée de Néko venait d'être battue à Carchémis, et Joakim, quoique mis sur le trône de Juda par les Chaldéens, pouvait craindre beaucoup pour la sécurité du royaume. — *In conspectu Domini,* pour implorer le Seigneur. — *Omni populo... universæ multitudini.* Toute cette foule se réunit à Jérusalem à l'occasion du jeûne indiqué. Les commentateurs se demandent si c'est le peuple lui-même qui avait réclamé cette solennité propitiatoire? Il semble qu'il n'avait fait qu'obéir à l'appel soit du grand-prêtre soit du roi.

10. — *Legit Baruch,* comme il a été dit au ℣. 8. — *In gazophylacio.* Cfr. XXXV, 4. Les LXX rendent ici l'hébreu par ἐν οἴκῳ, ne se conformant pas à l'interprétation adoptée par eux à l'endroit que nous venons de citer. — *Gamariæ filii Saphan Scribæ.* Gamarias n'est pas le même que nous avons vu, XXIX, 3. Il était probablement un des secrétaires d'état. Peut-être aussi est-il frère d'Ahicam, fils de Saphan, XXVI, 24, qui protégeait Jérémie. — *In vestibulo superiori in introitu portæ novæ.* Il est impossible de déterminer cette position. Sur la porte neuve, que le Targum traduit: porte de l'Est, V. XXVI, 10.

11. — On ne peut savoir si les dispositions de ce fils de Gamarias étaient favorables ou hostiles au prophète.

12. — *Descendit,* après la lecture faite par Baruch. Nous avons déjà remarqué les expressions : monter au temple, en descendre. —

azophylacium scribæ; et ecce ibi mnes principes sedebant; Elisama criba, et Dalaias filius Semeiæ, et lnathan filius Achobor, et Gamaias filius Saphan et Sedecias filius Iananiæ, et universi principes.

roi dans la salle du scribe, où tous les princes se tenaient; Elisama le scribe, Dalaias fils de Semeïas, et Elnathan fils d'Achobor, Gamarias fils de Saphan, Sédécias fils d'Hananie, et tous les grands.

13. Et nuntiavit eis Micheas omnia verba, quæ audivit legente Baruch ex volumine in auribus populi.

13. Et Michée leur rapporta toutes les paroles qu'il avait entendu lire à Baruch dans ce rouleau devant le peuple.

14. Miserunt itaque omnes principes ad Baruch Judi filium Nathaniæ, filii Selemiæ, filii Chusi, dicentes : Volumen ex quo legistis audiente populo, sume in manu tua, et veni. Tulit ergo Baruch filius Neriæ volumen in manu sua, et venit ad eos.

14. Tous les grands envoyèrent donc à Baruch Judi fils de Nathanias, fils de Selemias, fils de Chusi, qui lui dit : Prends le livre dans lequel tu as lu au peuple, viens. Baruch fils de Nerias prit le rouleau et vint à eux.

15. Et dixerunt ad eum : Sede, et lege hæc in auribus nostris. Et legit Baruch in auribus eorum.

15. Et ils lui dirent : Assieds-toi et lis cela devant nous. Et Baruch le lut devant eux.

16. Igitur cum audissent omnia verba, obstupuerunt unusquisque ad proximum suum, et dixerunt ad Baruch : Nuntiare debemus regi omnes sermones istos.

16. Quand donc ils eurent entendu toutes ces paroles, ils furent stupéfaits les uns et les autres, ils dirent à Baruch : Nous devons rapporter au roi tout ce qui est écrit dans ce livre.

17. Et interrogaverunt eum, dicentes : Indica nobis quomodo scripsisti omnes sermones istos ex ore ejus.

17. Et ils l'interrogèrent, et lui dirent : Dis-nous comment tu as écrit toutes ces paroles sous sa dictée.

Ad gazophylacium scribæ, la chancellerie ou la secrétairerie d'état, fonction remplie dès le temps de David, par Saraias, II Rois, VIII, 17, plus tard, sous Ezéchias, par Sobna, IV Rois, XIX, 2, et sous Josias par Saphan. *Elisama* en était alors le titulaire. Si cet Elisama est identique à celui qui est mentionné XLI, 1; IV Rois, XXV, 15, il était membre de la famille royale. — *Elnathan*, Cfr. XXVI, 22. Les autres personnages mentionnés ici ne nous sont pas connus d'ailleurs. — *Sedecias* serait, d'après Faussett, le fils du faux prophète de XXVIII, 17, mais ce n'est qu'une hypothèse.

13. — *In auribus populi,* que la Vulgate a rendu plus haut par *audiente populo*, ℣. 6.

14. — *Judi*, un des employés de la secrétairerie d'état, qui recevra plus bas une nouvelle mission, 21-23. Les noms des ancêtres de Judi portent à croire qu'il était de race cushite; la loi du Deut. XXIII, 7, ne s'applique en effet qu'aux descendants des Egyptiens et des Edomites. Il ne faut pas voir ici, avec Graf et Hitzig, un nom appellatif, mais un nom personnel, dont le féminin est Judith, que l'on trouve dès les plus anciens temps, Gen. XXVI. 34.

15. — *Sede*, שב נא, qui indique que les princes reçurent honorablement Baruch. LXX : πάλιν ἀνάγνωθι.

16. — *Obstupuerunt unusquisque ad proximum suum,* ils se regardèrent les uns les autres avec stupeur. פחדו est plus énergique : « ils eurent peur ». LXX : συνεβουλεύσαντο. — *Nuntiare debemus...* Le roi ne pouvait en effet longtemps ignorer cette lecture et sa colère aurait tombé sur ses conseillers aussi bien que sur le prophète et sur Baruch.

17. — *Quomodo scripsisti...* Les princes pouvaient ignorer si Baruch avait écrit de lui-même ou suivi les ordres de Jérémie. L'intérêt pour Baruch, aussi bien que la curiosité, peut avoir dicté leur question. — *Ex ore ejus*, mots omis par les LXX, ce qui a

18. Baruch leur dit : Sa bouche disait toutes ces paroles comme s'il me les eût lues, et moi je les écrivais dans ce rouleau avec de l'encre.

19. Les princes dirent à Baruch : Va, cachez-vous, toi et Jérémie, et que personne ne sache où vous êtes.

20. Ils allèrent ensuite vers le roi, à la cour, mais laissèrent le rouleau en dépôt dans la chambre d'Elisama le scribe, et ils annoncèrent au roi attentif tous ces événements.

21. Le roi envoya Judi pour prendre le rouleau; celui-ci le prit dans la chambre d'Elisama le scribe, il le lut devant le roi et devant tous les grands qui se tenaient debout autour de lui.

22. Le roi était alors dans son appartement d'hiver au neuvième mois, et il y avait devant lui un brasier plein de charbon.

23. Quand Judi eut lu trois ou quatre pages, il coupa le rouleau avec le couteau du scribe, et les jeta dans le feu du brasier, et lança tout le reste du rouleau dans le feu, jusqu'à ce que tout fut consumé.

18. Dixit autem eis Baruch : Ex ore suo loquebatur quasi legens ad me omnes sermones istos; et ego scribebam in volumine atramento.

19. Et dixerunt principes ad Baruch : Vade, et abscondere tu et Jeremias, et nemo sciat ubi sitis.

20. Et ingressi sunt ad regem in atrium; porro volumen commendaverunt in gazophylacio Elisamæ scribæ; et nuntiaverunt audiente rege omnes sermones.

21. Misitque rex Judi ut sumeret volumen; qui tollens illud de gazophylacio Elisamæ scribæ, legit audiente rege, et universis principibus qui stabant circa regem.

22. Rex autem sedebat in domo hiemali in mense nono; et posita erat arula coram eo plena prunis.

23. Cumque legisset Judi tres pagellas vel quatuor, scidit illud scapello scribæ, et projecit in ignem qui erat super arulam, donec consumeretur omne volumen igni qui erat in arula.

---

fait douter Ewald de leur authenticité, mais sans raison.

18. — *Quasi legens* n'est ni dans l'hébreu, ni dans les LXX : ἀνήγγειλέν ; mais קרא signifie souvent réciter, lire à haute voix (au ℣. 14 il est employé dans ce sens), et le sens donné par la Vulgate peut être conservé. Maldonat et Cornelius voient dans ce passage une preuve de l'inspiration de Jérémie : « significat, dit Maldonat, verba non fuisse a Jeremia meditata atque composita, sed a Spiritu sancto suggesta, sicut cum David dicit : Lingua mea calamus scribæ velociter scribentis, Ps. XLIV, 2 ». — *Scribebam in volumine atramento*. Baruch n'a rien ajouté, il n'a été que l'instrument de Jérémie. דיו, encre, est un ἅπαξ λεγόμενον, sur lequel on peut consulter Gésénius, Thesaurus, p. 335; les LXX ne l'ont pas traduit.

19. — Les princes, craignant la colère de Joakim donnent à Baruch et au prophète le conseil de se cacher. Ce verset confirme ce que nous avons vu plus haut de leurs bonnes dispositions envers Jérémie.

20. — *In atrium,* la cour intérieure de la maison d'hiver du roi, ℣. 22, sur laquelle ouvraient les appartements royaux. — *Commendaverunt...* afin d'empêcher, autant qu'ils le pouvaient, la colère de Joakim.

21. — *Qui stabant circa regem*. Le roi est assis comme l'indique le ℣. 22, et ses ministres sont debout autour de lui.

22. — *In mense nono*, en hiver, ce qui explique les mots suivants. — *Arula,* אח, un grand pot en terre. — *Plena prunis*. Les chambres des maisons d'Orient n'ont ni cheminées ni poêles; mais, au milieu de la pièce, il y a une dépression dans laquelle on place une espèce de bassin rempli de charbons ardents, V. Winer, Realwœrterbuch, t. I, p. 468.

23. — *Tres pagellas vel quatuor*. דלתות, non pas pages, mais colonnes du rouleau. Aujourd'hui encore, dans leurs synagogues, les Juifs se servent de rouleaux, selon l'ancienne coutume. Le texte n'y est pas écrit en lignes occupant toute la largeur de ce rouleau, mais en deux colones au moins. C'est pourquoi on n'arrache pas les pages lues, comme on ferait à un de nos volumes, mais on coupe les fragments les uns après les autres. —

24. Et non timuerunt, neque sciderunt vestimenta sua, rex et omnes servi ejus, qui audierunt universos sermones istos.

25. Verumtamen Elnathan, et Dalaias, et Gamarias contradixerunt regi ne combureret librum; et non audivit eos.

26. Et præcepit rex Jeremiel filio Amelech, et Saraiæ filio Ezriel, et Selemiæ filio Abdeel, ut comprehenderent Baruch scribam, et Jeremiam prophetam; abscondit autem eos Dominus.

27. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam prophetam, postquam combusserat rex volumen, et sermones quos scripserat Baruch ex ore Jeremiæ, dicens :

28. Rursum tolle volumen aliud; et scribe in eo omnes sermones priores qui erant in primo volumine, quod combussit Joakim rex Juda.

29. Et ad Joakim regem Juda, dices : Hæc dicit Dominus : Tu combussisti volumen illud, dicens : Quare scripsisti in eo annuntians : Festinus veniet rex Babylonis, et vastabit terram hanc. et cessare faciet ex illa hominem, et jumentum ?

24. Le roi et tous ses serviteurs qui entendirent toutes les paroles de ce livre, n'eurent pas peur, et ne déchirèrent pas leurs vêtements.

25. Pourtant Elnathan, Dalaïas et Gamarias prièrent le roi de ne pas brûler le livre; mais il ne les écouta pas.

26. Et le roi dit à Jérémiel fils d'Amelech, à Saraïas fils d'Ezriel, et à Selemias fils d'Abdéel, d'arrêter Baruch le scribe, et Jérémie le prophète; mais le Seigneur les cacha.

27. Et la parole du Seigneur fut adressée à Jérémie après que le roi eut brûlé le rouleau et les discours que Baruch avait écrits sous la dictée de Jérémie, et le Seigneur lui dit :

28. Prends un autre rouleau, et écris-y toutes les paroles qui étaient dans le premier rouleau que Joakim roi de Juda a brûlé.

29. Et à Joakim roi de Juda tu diras : Voici ce que dit le Seigneur : Tu as brûlé ce livre, en disant : Pourquoi y as-tu écrit et annoncé que le roi de Babylone vient en hâte pour détruire ce pays, et pour en faire disparaître hommes et bêtes ?

Scidit, le roi, d'après Keil, Judi, d'après le plus grand nombre des commentateurs. — *Scalpello scribæ,* le couteau dont le scribe se servait pour aiguiser le roseau à écrire.

24. — *Non timuerunt,* ils n'eurent pas peur des menaces divines contenues dans ce volume. — *Neque sciderunt vestimenta sua,* comme faisaient les Juifs dans le deuil et dans la tristesse. Jos. VII, 6; Jug. XI, 35; I Rois, IV, 12; II Rois, I, 11, XIII, 31, etc. — *Servi ejus,* les courtisans du roi, différents des conseillers nommés au ℣. 12.

25. — *Verumtamen...* Le péché du roi est donc bien plus grave, puisque on a essayé de le faire revenir sur sa décision.

26. — *Filio Amelech.* Les LXX, d'accord avec les anciennes versions lisent : υἱῷ τοῦ βασιλέως; mais si l'on préfère leur traduction à celle de la Vulgate, il ne faut pas oublier qu'il ne peut être ici question d'un fils de Joakim, mais seulement d'un prince de la famille royale; Cfr. XXXVIII, 6, avec XLI, 1 ; Dan. I, 3. — *Sarajæ... Selemiæ ;* nous ne savons rien autre choses de ces personnages qui sans doute étaient d'un rang élevé; mais faut-il en conclure, avec Nægelsbach que le roi montrait son respect pour le prophète en le faisant arrêter par des hommes aussi éminents? — *Abscondit autem eos...* Le Targum : mais Dieu les protégea. Inutile de rechercher avec les anciens commentateurs la manière dont Dieu les cacha, soit en les rendant invisibles, comme le veut Maldonat, soit en les envoyant dans une autre ville où ils étaient à l'abri, comme le pense S. Thomas.

27. — *Volumen et sermones,* pour le rouleau contenant les discours.

28. — La destruction du premier rouleau, faite par le roi n'aura donc servi à rien qu'à aggraver son châtiment.

29. — *Ad Joakim,* plus littéralement, « au sujet de Joakim » — *Festinus veniet,* litt. « il viendra en venant », hébraïsme qui peut aussi signifier : il viendra certainement. Il est

30. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur contre Joakim roi de Juda : Il ne sortira pas de lui de prince qui siège sur le trône de David, et son cadavre sera exposé à la chaleur pendant le jour, et à la gelée pendant la nuit.

31. Je visiterai en lui et dans sa race, et dans ses serviteurs leurs iniquités, et j'amènerai sur eux et sur les habitants de Jérusalem, et sur les hommes de Juda tout le mal que j'ai prédit contre eux, sans qu'ils m'aient écouté.

32. Jérémie prit donc un autre rouleau et le donna à Baruch fils de Nerias son secrétaire, qui y écrivit sous sa dictée tous les discours du livre que Joakim roi de Juda avait brûlé; et en outre il ajouta des discours beaucoup plus nombreux qu'ils n'avaient été d'abord.

30. Propterea hæc dicit Dominus contra Joakim regem Juda : Non erit ex eo qui sedeat super solium David; et cadaver ejus projicietur ad æstum per diem, et ad gelu per noctem.

31. Et visitabo contra eum, et contra semen ejus, et contra servos ejus iniquitates suas; et adducam super eos, et super habitatores Jerusalem, et super viros Juda, omne malum quod locutus sum ad eos, et non audierunt.

32. Jeremias autem tulit volumen aliud, et dedit illud Baruch filio Neriæ scribæ; qui scripsit in eo ex ore Jeremiæ omnes sermones libri quem combusserat Joakim rex Juda igni; et insuper additi sunt sermones multo plures, quam antea fuerant.

CHAPITRE XXXVII

Sédécias envoie demander à Jérémie son intercession auprès de Dieu, (℣℣. 1-4). — Dieu fait répondre que la levée du siége de Jérusalem par les Chaldéens n'est que momentanée, et que la ville sera certainement prise par eux, (℣℣. 5-10). — Jérémie, au moment de sortir de Jérusalem pour se rendre à Anatoth est arrêté et emprisonné comme coupable de vouloir passer à l'ennemi, (℣℣. 11-15). — Entretien avec Sédécias qui adoucit la captivité du prophète, (℣℣. 16-20).

1. Et le roi Sédécias fils de Josias régna à la place de Jéchonias fils de

1. Et regnavit rex Sedecias filius Josiæ pro Jechonia filio Joakim;

---

probable que Nabuchodonosor avait déjà pris Jérusalem et soumis Joakim à un tribut. Telle est l'opinion de Maldonat et de Keil. L'aggravation du châtiment serait donc contenue dans les mots suivants. — *Cessare faciet...* il la dépouillera de toutes ses richesses et de tous ses habitants.

30. — Répétition de la menace contenue, XXII, 18-19, et qui a été alors expliquée. — *Non erit ex eo qui sedeat super solium David.* Cependant Jéchonias, fils de Joakim monta quelque temps sur le trône. Mais on ne peut guère appeler ces trois mois un règne, puisqu'il fut aussitôt détrôné par Nabuchodonosor, et exilé en Babylonie.

31. — Cfr. XXXV, 17, XIX, 15.

32. — *Insuper additi sunt...* Il suit de là que dans le premier rouleau il n'y avait que les plus importantes parties des prédictions de Jérémie.

b. *Peines et souffrances de Jérémie durant le siége et la prise de Jérusalem,* (XXXVII-XXXIX).

Chap. XXXVII. — 1. — *Regnavit rex,* pléonasme habituel en hébreu ; Cfr. vouer un vœu, Nombr. XXX, 3, lier un lien, ibid., faire perfide-

quem constituit regem Nabuchodonosor rex Babylonis in terra Juda.
Reg. 24, 17; *Infr.* 52, 1, 2.

2. Et non obedivit ipse, et servi ejus, et populus terræ verbis Domini, quæ locutus est in manu Jeremiæ prophetæ.

3. Et misit rex Sedecias Juchal filium Selemiæ, et Sophoniam filium Maasiæ sacerdotem, ad Jeremiam prophetam, dicens : Ora pro nobis Dominum Deum nostrum.

4. Jeremias autem libere ambulabat in medio populi; non enim miserant eum in custodiam carceris. Igitur exercitus Pharaonis egressus est de Ægypto; et audientes Chaldæi qui obsidebant Jerusalem, hujuscemodi nuntium, recesserunt ab Jerusalem.

5. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam prophetam, dicens :

6. Hæc dicit Dominus Deus Israel : Sic dicetis regi Juda, qui misit vos ad me interrogandum : Ecce exercitus Pharaonis, qui egressus est vobis in auxilium, revertetur in terram suam in Ægyptum.

7. Et redient Chaldæi, et bellabunt contra civitatem hanc; et capient eam, et succendent eam igni.

8. Hæc dicit Dominus : Nolite decipere animas vestras, dicentes :

Joakim, car Nabuchodonosor roi de Babylone l'avait établi roi dans la terre de Juda.

2. Mais il n'obéit pas, ni lui, ni ses serviteurs, ni tout le peuple de Juda aux paroles que le Seigneur avait annoncées par le ministère de Jérémie le prophète.

3. Et le roi Sédécias envoya Juchal fils de Selemias, et Sophonias fils de Maasias prêtre, dire à Jérémie le prophète : Prie pour nous le Seigneur notre Dieu.

4. Jérémie marchait alors librement au milieu du peuple; on ne l'avait pas encore mis en prison. Or l'armée de Pharaon sortit de l'Egypte, et les Chaldéens qui assiégeaient Jérusalem apprenant cette nouvelle, s'éloignèrent de la ville.

5. Et la parole du Seigneur fut adressée au prophète Jérémie en ces termes :

6. Le Seigneur, Dieu d'Israël, dit ceci : Vous parlerez ainsi au roi de Juda qui vous a envoyé m'interroger : Voici que l'armée de Pharaon qui vient à votre secours, va retourner dans son pays, en Egypte.

7. Et les Chaldéens reviendront, et combattront contre cette ville; ils la prendront et la brûleront.

8. Voici ce que dit le Seigneur : Ne trompez pas vos âmes en disant :

---

ment une perfidie, Is. xxiv, 16, etc. — *Sedecias,* xxi, 1. — *Pro Jechonia,* xxii, 24, xxxvi, 30. — *Quem constituit Nabuchodonosor...* IV Rois, xxiv, 17.

2. — *Non obedivit,* malgré le châtiment qui venait de frapper, à si peu de distance, Joakim et Jéchonias; Cfr. II Par. xxxvi, 16.

3. — *Misit rex Sedecias.* Cette démarche, faite par les envoyés du roi auprès du prophète, ne doit pas se confondre avec celle de xxi. 1. Alors Nabuchodonosor marchait sur Jérusalem, maintenant les Juifs se trouvent dans le court intervalle d'espérance soulevée par l'approche de l'armée égyptienne qui a fait lever le siége pour un moment. — *Juchal...* ce personnage, quoique favorable à une guerre avec les Chaldéens, xxxviii, 1, ne semble pas avoir été trop hostile au prophète. — *Sophoniam...,* xxi, 1, xxix, 25. — *Ora pro nobis...* Sédécias espérait sans doute que la prière de Jérémie serait aussi efficace que celle d'Isaïe l'avait été sous Ezéchias, Is. xxxvii, 6.

4. — *Jeremias... libere ambulabat...* litt. « entrait et sortait », c'est-à-dire avait toute sa liberté.

6. — *Pharaonis,* Ouhabra, V. la note sur xxiv, 31. L'ambassade que Sédécias lui avait envoyée, Ezech. xvii, 15, l'avait probablement décidé à cette intervention, qui n'eût pas d'autre résultat que la défaite ou la retraite sans combat du Pharaon.

7. — *Revertetur.* Elle s'en retournera sans avoir atteint le but pour lequel elle s'était mise en campagne, Cfr. Is. xxxvii, 34.

Les Chaldéens s'en iront, et s'éloigneront de nous, car ils ne s'en iront pas.

9. Mais quand même vous auriez détruit toute l'armée des Chaldéens qui combattent contre vous, et qu'il ne serait resté d'entre eux que quelques blessés, ils sortiraient chacun de leur tente, et incendieraient cette ville.

10. Quand donc l'armée des Chaldéens se fut éloignée de Jérusalem, à cause de l'armée de Pharaon,

11. Jérémie sortit de Jérusalem pour aller dans la terre de Benjamin, et pour y diviser son bien en présence de ses concitoyens.

12. Lorsqu'il fut arrivé à la porte de Benjamin, celui qui gardait cette porte à son tour, nommé Jerias fils de Selemias fils d'Hananie, saisit Jérémie le prophète et lui dit : Tu t'enfuis vers les Chaldéens.

13. Jérémie répondit : C'est faux, je ne fuis pas vers les Chaldéens. Jerias ne l'écouta pas ; mais il se saisit de lui, et l'amena aux princes.

Euntes abibunt, et recedent a nobis Chaldæi ; quia non abibunt.

9. Sed et si percusseritis omnem exercitum Chaldæorum, qui præliantur adversum vos, et derelicti fuerint ex eis aliqui vulnerati, singuli de tentorio suo consurgent, et incendent civitatem hanc igni.

10. Ergo cum recessisset exercitus Chaldæorum ab Jerusalem propter exercitum Pharaonis,

11. Egressus est Jeremias de Jerusalem ut iret in terram Benjamin, et divideret ibi possessionem in conspectu civium.

12. Cumque pervenisset ad portam Benjamin, erat ibi custos portæ per vices, nomine Jerias, filius Selemiæ filii Hananiæ, et apprehendit Jeremiam prophetam, dicens : Ad Chaldæos profugis.

13. Et respondit Jeremias : Falsum est, non fugio ad Chaldæos. Et non audivit eum ; sed comprehendit Jerias Jeremiam, et adduxit eum ad principes.

---

8. — Cfr. xxxviii 18. et xxxiv. 22.

9. — *Nolite decipere animas vestras*, par un espoir doux et trompeur : les Chaldéens ne seront pas battus.

10. — La cause de Jérusalem est si désespérée que même quelques blessés suffiraient a réduire la ville en cendres.

11. — *Ergo*, litt. « et il arriva ».

12. — *Egressus est*. Jérémie se disposa à sortir, puisqu'on voit plus bas qu'il en fut empêché. — *In terram Benjamin*, sans doute dans son pays natal à Anatoth. — *Ut divideret ibi possessionem*, לחלק משם, mots qui ont été expliqués de bien des manières différentes Le sens suivi par la Vulgate se rapproche du Targum, « pour diviser la possession qu'il avait là », et du Syriaque. C'est ce sens qu'admettent généralement les modernes. tout en avouant qu'on ne sait guère comment l'expliquer. Il ne peut s'agir en effet du partage du champ que Jérémie acheta d'Hanameel, xxxii, 8, puisque cet achat est postérieur à l'époque qui nous occupe maintenant. D'après un sens assez admissible, dû à C.-B. Michælis, Jérémie, dans l'intervalle de répit laissé par la levée du siége, voulait prendre, afin de l'emporter à Jérusalem, la part qui lui revenait de la moisson faite sur son héritage. C'est ce sens que Reuss semble adopter dans sa traduction. Les LXX ont : τοῦ ἀγοράσαι ἐκεῖθεν, que Théodoret explique par πρίασθαι ἄρτους. Enfin, un troisième système, soutenu par Kimchi, Pagnini, Sanchez, Tremellius, Rosenmüller, traduit ces mots par : « pour s'évader, où se séparer de là », c'est-à-dire pour se tirer du milieu du peuple où il courait de grands dangers. Ce sens ne semble pas inadmissible à Gésénius. — *In conspectu civium*. litt. « au milieu du peuple » c'est-à-dire sans se cacher.

13. — *Portam Benjamin*. Il en est fait mention plus bas, xxxviii, 7, et Zach. xiv, 10. Elle était quelquefois aussi appelée porte d'Ephraïm. IV Rois, xiv, 13 ; Neh. viii, 16. — *Custos portæ per vices*, celui qui, à son tour de service, gardait la porte. Mais l'hébreu a seulement « chef de garde ». LXX : un homme chez qui il logeait. — *Jerias*, LXX : Σαρουΐας. Les Juifs, après Jarchi, et Grotius aussi le font petit-fils d'Hananie, à qui Jérémie prédit, xxviii, 16, 17, une fin violente, et disent qu'il voulait venger ainsi son grand-père. — *Ad*

14. Quam ob rem irati principes contra Jeremiam, cæsum eum miserunt in carcerem, qui erat in domo Jonathan scribæ; ipse enim præpositus erat super carcerem.

15. Itaque ingressus est Jeremias in domum laci et in ergastulum ; et sedit ibi Jeremias diebus multis.

16. Mittens autem Sedecias rex tulit eum; et interrogavit eum in domo sua abscondite, et dixit : Putasne est sermo a Domino? Et dixit Jeremias : Est; et ait : In manus regis Babylonis traderis.

17. Et dixit Jeremias ad regem Sedeciam : Quid peccavi tibi, et servis tuis, et populo tuo, quia misisti me in domum carceris.

18. Ubi sunt prophetæ vestri, qui prophetabant vobis, et dicebant : Non veniet rex Babylonis super vos, et super terram hanc?

19. Nunc ergo audi, obsecro, domine mi rex : Valeat deprecatio mea in conspectu tuo; et ne me remittas

14. A cause de cela, les princes irrités contre Jérémie, le firent battre et l'envoyèrent dans la prison qui était dans la maison de Jonathas le scribe : c'est lui en effet qui était préposé à la prison.

15. Jérémie fut donc mis dans la basse-fosse, et dans un cachot, et il y demeura longtemps.

16. Mais le roi Sédécias l'en tira, et l'interrogea en secret dans sa maison, et lui dit : Penses-tu que ce discours vient du Seigneur? Jérémie dit : Oui; et il ajouta : Tu seras livré aux mains du roi de Babylone.

17. Et Jérémie dit au roi Sédécias : En quoi ai-je péché contre toi, contre tes serviteurs, et contre ton peuple, que tu m'as fait mettre en prison?

18. Où sont vos prophètes qui vous prophétisaient, et qui disaient : Le roi de Babylone ne viendra pas contre vous et contre cette terre?

19. Ecoute-moi donc maintenant, je t'en prie, ô roi mon seigneur; que ma prière vaille quelque chose à tes

---

Chaldeos profugis. L'accusation, dit Hitzig, est fondée sur les vues et les opinions bien connues de Jérémie, XXI, 9; mais elle n'est ici cependant qu'une pure chicane, puisque les Chaldéens ne sont plus maintenant devant la ville.

14. — *Falsum est,* litt. « mensonge », LXX : Ψεῦδος. — *Principes,* non plus ceux qui avaient si chaudement pris son parti sous Joakim, XXVI, XXXVI, et qui partageaient sans doute la captivité de ce prince, XXIV, 1, XXIX, 2.

15. — *In carcerem,* litt. « dans la maison de l'enchaîné ». Les LXX omettent ces mots. — *In domo Jonathan Scribæ...* A la maison du secrétaire d'Etat était jointe sans doute une prison.

16. — *In domum laci,* litt. « la maison de la fosse », c'est-à-dire un cachot souterrain, cfr XXXVIII, 6, 7, 9. — *Ergastulum,* חנֻיות, qui ne se lit pas ailleurs ; ce mot désigne des cellules souterraines qui se trouvaient dans la prison. LXX : εἰς τὴν χερέθ. Il y avait très-peu de lumière et d'air dans ces caves, où Jérémie demeura longtemps. Les récentes explorations de Jérusalem, dit Payne Smith, ont appris que tout l'ensemble du plateau sur lequel étaient bâtis le temple et le palais est creusé en-dessous comme une ruche d'abeilles. Le capitaine Warren a décrit trente-quatre excavations de ce genre, dont quelques-unes sont des citernes, d'autres des passages. Un de ceux-ci s'étend à 150 pieds du Nord au Sud et ensuite de l'Est à l'Ouest ; sa voûte est supportée par de massifs pilliers en pierre.

17. — *Abscondite,* peut-être pour empêcher les princes qui avaient fait emprisonner Jérémie de savoir que le roi le faisait consulter, peut-être aussi dans l'espoir de s'attirer ainsi une réponse plus favorable. — *Est sermo a Domino?* As-tu vraiment reçu une révélation? ou bien : le Seigneur a-t-il ajouté quelque chose de nouveau à ce qu'il t'avait d'abord fait connaître? — *Est...* La parole de Dieu ne diffère pas de ce que Jérémie a fait connaître déjà, Cfr. XXXII, 4, XXXIV, 3.

18. — *Quid peccavi...* Tout en affirmant courageusement la vérité, Jérémie profite de l'occasion pour plaider ses intérêts.

19. — *Ubi sunt prophetæ vestri...* Il fait remarquer le contraste qu'il y a entre le traitement des faux prophètes dont les événements actuels font paraître les mensonges, et du vrai prophète qui a été maltraité pour avoir dit la vérité.

20. — *Valeat deprecatio mea...* litt. « que

yeux, et ne me renvoie pas dans la prison de Jonathan le scribe, de peur que j'y meure.

20. Le roi Sédécias ordonna donc que Jérémie fût mis dans le vestibule de la prison, et qu'on lui donnât tous les jours un pain, outre les vivres ordinaires, jusqu'à ce que tous les vivres de la ville fussent consommés, et Jérémie demeura dans le vestibule de la prison.

in domum Jonathan scribæ, ne moriar ibi.

20. Præcepit ergo rex Sedecias ut traderetur Jeremias in vestibulo carceris, et daretur ei torta panis quotidie, excepto pulmento, donec consumerentur omnes panes de civitate; et mansit Jeremias in vestibulo carceris.

CHAPITRE XXXVIII

Les grands du royaume demandent au roi Sédécias la mort de Jérémie dont les discours paralysent la défense, (℣℣. 1-4). — Le roi leur abandonne le prophète, (℣. 5). — On le jette dans une basse-fosse, (℣. 6). — A la prière d'Abdémélech, Sédécias permet qu'on en retire Jérémie, (℣℣. 7-13). — Sédécias consulte le prophète qui répète ses prédictions sur la ruine de Jérusalem et la nécessité où est le roi, pour se sauver, de se rendre aux Chaldéens, (℣℣. 14-24). — Le roi ordonne au prophète de garder le silence sur tout cet entretien, (℣℣. 25-28).

1. Saphatias fils de Mathan, Gedelias fils de Phassur, Juchal fils de Selemias, et Phassur fils de Melchias entendirent les discours que Jérémie tenait à tout le peuple, en disant :

2. Voici ce que dit le Seigneur : Quiconque demeurera dans cette ville mourra par le glaive, par la

1. Audivit autem Saphatias filius Mathan, et Gedelias filius Phassur, et Juchal filius Selemiæ, et Phassur filius Melchiæ, sermones quos Jeremias loquebatur ad omnem populum, dicens :

2. Hæc dicit Dominus : Quicumque manserit in civitate hac, morietur gladio, et fame, et peste; qui

---

ma prière tombe », comme plus haut, xxxvi, 7. — *In vestibulo carceris,* dans un lieu moins horrible que la prison où on l'avait renfermé, Cfr. xxxii, 2. — *Torta panis.* LXX : ἄρτον ἕνα. Les pains étaient plats, minces et ronds; Cfr. Exod. xxix, 23; Jug. viii, 5; I Rois, ii, 36; Prov. vi, 26, ou l'expression originale est la même quoique S. Jérôme l'ait traduite de différentes manières. — *Excepto pulmento,* « Id est, sine pulmento quod nolebat Rex illi dari; vel contrario sensu, ut plerique interpretantur, excepto pulmento, quod illi etiam dari debebat. » Maldonat. Le sens de l'hébreu est tout différent : מחוץ האפים, « de la cour ou de la rue des boulangers », qui paraissent, dit Reuss, avoir demeuré ensemble, ou du moins avoir eu un bazar ou marché commun. LXX : ἔξωθεν οὗ πέπτουσιν. — *Donec consumerentur*... Cfr. xxxviii, 9, et lii, 6.

Chap. xxxviii. — 1. — Les deux événements mentionnés dans ce chapitre appartiennent à la dernière période du siége, peu avant la prise de Jérusalem. — *Saphatias* n'est pas mentionné ailleurs. — *Gedelias* est aussi inconnu; il est différent du Gedelias, fils d'Ahicam, mentionné xl, 5. — *Juchal* est celui que nous avons vu, xxxvii, 3; il était probablement de descendance lévitique, Cfr. I Par. xxvi, 1, 2, 9, 14. — *Phassur,* Voir xxi, 1. — *Jeremias loquebatur*, quoique retenu en état d'arrestation Jérémie pouvait voir beaucoup de visiteurs, Cfr. xxxii, 8, 12.

2. — Nous avons déjà lu ces paroles, xxi, 9. C'est toujours l'opinion de Jérémie

autem profugerit ad Chaldæos, vivet, et erit anima ejus sospes et vivens. *Supr.* 21, 9.

3. Hæc dicit Dominus : Tradendo tradetur civitas hæc in manu exercitus regis Babylonis, et capiet eam.

4. Et dixerunt principes regi : Rogamus ut occidatur homo iste ; de industria enim dissolvit manus virorum bellantium, qui remanserunt in civitate hac, et manus universi populi, loquens ad eos juxta verba hæc, siquidem homo iste non quærit pacem populo huic, sed malum.

5. Et dixit rex Sedecias : Ecce ipse in manibus vestris est, nec enim fas est regem vobis quidquam negare.

6. Tulerunt ergo Jeremiam, et projecerunt eum in lacum Melchiæ filii Amelech, qui erat in vestibulo carceris ; et submiserunt Jeremiam funibus in lacum in quo non erat aqua, sed lutum ; decendit itaque Jeremias in cœnum.

7. Audivit autem Abdemelech

faim, et par la peste ; mais celui qui se réfugiera chez les Chaldéens vivra, et son âme sera sauvée et vivante.

3. Le Seigneur dit : Cette ville sera livrée certainement à l'armée du roi de Babylone, et il la prendra.

4. Les princes dirent au roi : Nous te prions de faire mourir cet homme. Car il travaille à affaiblir les mains des guerriers qui sont restés dans cette ville, et les mains de tout le peuple, en leur parlant de cette manière ; car cet homme ne cherche pas la paix pour ce peuple, mais le malheur.

5. Le roi Sédécias dit : Il est en vos mains ; il n'est pas en effet permis au roi de vous refuser quelque chose.

6. Ils prirent donc Jérémie, et ils le jetèrent dans la basse-fosse de Melchias fils d'Amelech, qui était dans le vestibule de la prison, et ils descendirent Jérémie avec des cordes dans cette basse-fosse, où il n'y avait pas d'eau, mais de la boue ; et Jérémie descendit dans la vase.

7. Mais Abdemelech, Ethiopien

---

que la résistance sera non-seulement inutile, mais nuisible. Cfr. XXXIX, 18, XLV, 5.

3. — *Tradendo tradetur*. La ville tombera certainement au pouvoir de Nabuchodonosor. Sur la réalisation de la prophétie, Cfr. XXXIX, 2.

4. — *Principes*, ceux qui sont nommés au ℣. 1. — *De industria* n'est pas dans l'hébreu. — *Dissolvit manus... bellantium*, il leur enlève tout espoir et tout courage, Cfr. Is. XXXV, 3 ; Esdr. IV, 4. De telles accusations pouvaient paraître fondées : toujours le prophète avait proclamé l'inutilité de la résistance. Mais, en parlant ainsi, il n'était que l'interprète de la volonté du Seigneur. C'était donc bien réellement l'amour du peuple et de la nation qui le faisait agir, et il déplorait de voir tant de courage si inutilement dépensé. Le mal du peuple était donc très-loin de ses désirs.

5. — *In manibus vestris est*, il est en votre pouvoir, agissez avec lui à votre gré. — *Nec enim fas est*... Non-seulement le roi est faible envers ses courtisans, mais il est hostile au prophète qui ne rend pas d'oracles conformes à ses vues. — *Vobis*. LXX : πρὸς αὐτούς.

6. — *In lacum*, בּוֹר, prison souterraine, comme plus haut, XXXVII, 16. — *Melchiæ filii Amelech*. Ce Melchias, non pas fils de roi, comme traduisent les LXX, comme plus haut, XXXVI, 26, mais fils d'Amelech, était sans doute le gardien de cette prison. — *In vestibulo carceris*, Cfr. XXXII, 2. — *Submiserunt... funibus*, à cause de la grande profondeur de ce trou infect où Jérémie, plongé dans la boue, devait, dans la pensée de ses ennemis, trouver la mort. Jérémie est, dans cette circonstance, non pas la figure de S. Jean-Baptiste, comme Hengstenberg le suppose, à cause de cette circonstance, mais bien celle de Notre-Seigneur lui-même, qui fut aussi l'objet de la haine des Juifs, parce qu'il avait prédit leur ruine finale, Matt. XXIII, XXIV, Cfr. Ps. LXVIII.

7. — *Abdemelech Æthiops*. Ce n'est pas un nom appellatif, comme le Targum le traduit : « ministre du roi Sédécias », mais un nom propre, comme la Bible en offre d'autres, II Rois,

eunuque, qui était dans la maison du roi, apprit qu'on avait jeté Jérémie dans cette basse-fosse. Le roi se tenait alors à la porte de Benjamin.

8. Et Abdemelech sortit de la maison du roi, parla au roi et lui dit :

9. Seigneur mon roi, ces hommes ont mal fait dans tout ce qu'ils ont entrepris contre Jérémie; ils l'ont jeté dans une basse-fosse pour qu'il y meure de faim, car il n'y a plus de pain dans la ville.

10. Le roi donna donc cet ordre à Abdemelech l'Ethiopien : Prends ici trente hommes avec toi, et tire Jérémie le prophète de la basse-fosse avant qu'il meure.

11. Abdemelech, ayant pris ces hommes avec lui, entra dans une pièce de la maison du roi qui était sous le trésor, et il en tira de vieux lambeaux et de vieilles étoffes usées, et les fit passer à Jérémie dans la basse-fosse avec des cordes.

12. Et Abdemelech l'Ethiopien dit à Jérémie : Mets ces vieux lambeaux et ces morceaux déchirés et usés

Æthiops vir eunuchus, qui erat in domo regis, quod misissent Jeremiam in lacum; porro rex sedebat in porta Benjamin.

8. Et egressus est Abdemelech de domo regis, et locutus est ad regem, dicens :

9. Domine mi rex, male fecerunt viri isti omnia quæcumque perpetrarunt contra Jeremiam prophetam, mittentes eum in lacum ut moriatur ibi fame, non sunt enim panes ultra in civitate.

10. Præcepit itaque rex Abdemelech Æthiopi, dicens : Tolle tecum hinc triginta viros, et leva Jeremiam prophetam de lacu antequam moriatur.

11. Assumptis ergo Abdemelech secum viris, ingressus est domum regis quæ erat sub cellario; et tulit inde veteres pannos, et antiqua quæ computruerant, et submisit ea ad Jeremiam in lacum per funiculos.

12. Dixitque Abdemelech Æthiops ad Jeremiam : Pone veteres pannos, et hæc scissa et putrida sub cubito

---

VIII, 17, Gen. XX, 2. — *Vir eunuchus.* C'est d'Abyssinie que venaient surtout les gens de cette sorte. Les rois ayant un harem, ℣. 22 et suiv., la présence d'eunuques à la cour n'a rien d'étrange. Assurément la loi de Moïse défendait la castration; Deut. XXIII, 2, mais Abdemelech était étranger, et d'ailleurs une transgression de plus ne coûtait pas beaucoup à ces rois impies. — *In porta Benjamin,* XXXVII, 13. C'était peut-être le point le plus menacé par les assiégeants.

8. — *Locutus est ad regem*, non pas en particulier, mais en public, preuve du courage de cet homme. Les Actes des Apôtres nous montrent aussi un eunuque éthiopien parmi les premiers convertis au christianisme, VIII, 27 et suiv.

9. — L'eunuque montre au roi la méchanceté des princes envers Jérémie. — *Ut moriatur ibi fame,* litt. « il est mort de faim », c'est-à-dire il est comme mort dans cette prison. Il y a dans les paroles d'Abdemelech l'exagération causée par la douleur; si Jérémie était déjà mort, il n'eut pas imploré sa délivrance; ces mots ne sont donc destinés qu'à frapper l'esprit du roi et à lui faire ordonner la délivrance du prophète. — *Non sunt enim panes..* Toutes les provisions des particuliers sont épuisées, et si Jérémie, enfermé dans le palais, ne reçoit pas, ou la ration des soldats, ou celle des officiers de la cour, sa vie est finie.

10. — *Tolle tecum*, litt. « prends dans ta main. » — *Hinc*, de la porte de Benjamin. — *Triginta viros*, non pour retirer le prophète de la prison, mais pour empêcher que les princes ou la populace ne s'opposent aux ordres du roi. La correction d'Ewald, de Graf et d'Hitzig qui lisent trois au lieu de trente n'est pas fondée.

11. — *Domum regis quæ erat sub cellario*, dans le palais, à la chambre qui est sous le trésor. — *Antiqua quæ computruerant*, des morceaux d'étoffes usés.

12. — *Sub cubito manuum tuarum*, sous les jointures de tes mains, c'est-à-dire de tes bras, sous les aisselles. Cfr. Ezech. XIII, 18. Selon Maurer, mais moins probablement,

manuum tuarum et super funes; fecit ergo Jeremias sic.

13. Et extraxerunt Jeremiam funibus, et eduxerunt eum de lacu; mansit autem Jeremias in vestibulo carceris.

14. Et misit rex Sedecias, et tulit ad se Jeremiam prophetam ad ostium tertium quod erat in domo Domini; et dixit rex ad Jeremiam : Interrogo ego te sermonem, ne abscondas a me aliquid.

15. Dixit autem Jeremias ad Sedeciam : Si annuntiavero tibi, numquid non interficies me? et si consilium dedero tibi, non me audies.

16. Juravit ego rex Sedecias Jeremiæ clam, dicens : Vivit Dominus qui fecit nobis animam hanc, si occidero te, et si tradidero te in manus virorum istorum qui quærunt animam tuam.

17. Et dixit Jeremias ad Sedeciam : Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel : Si profectus exieris ad principes regis Babylonis, vivet anima tua, et civitas hæc non succendetur igni; et salvus eris tu, et domus tua.

18. Si autem non exieris ad principes regis Babylonis, tradetur ci-

sous tes bras et sur les cordes. Et Jérémie fit ainsi.

13. Et ils tirèrent Jérémie avec les cordes, et le firent sortir de la basse-fosse, et il demeura dans le vestibule de la prison.

14. Et le roi Sédécias envoya chercher Jérémie le prophète, et le fit venir à la troisième porte qui était en la maison du Seigneur. Et le roi dit à Jérémie : Je vais t'interroger, ne me cache rien.

15. Jérémie répondit à Sédécias : Si je t'annonce une chose, ne me feras-tu pas mourir? Si je te donne un conseil, tu ne m'écouteras pas.

16. Le roi Sédécias jura donc à Jérémie en secret, et lui dit : Je jure par le Seigneur qui nous a fait cette âme, que je ne te ferai pas mourir, et que je ne te livrerai pas aux mains de ces hommes qui cherchent ta vie.

17. Jérémie dit à Sédécias : Voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël : Si tu sors et si tu vas te rendre aux princes du roi de Babylone, ton âme vivra; cette ville ne sera pas incendiée, et tu seras sauf ainsi que ta maison.

18. Mais si tu ne sors pas vers les princes du roi de Babylone, cette

---

c'est la jointure des doigts à la main qui serait désignée ici.

13. — Jérémie fut donc enfermé dans la prison, XXXVII, 21.

14. — *Ostium tertium quod erat in domo Domini.* Cette porte du temple nous est complètement inconnue; il semble seulement, d'après le contexte, qu'elle devait offrir un endroit convenable pour une entrevue secrète. Les conjectures d'Hitzig, basées sur le rapprochement de IV Rois, XVI, 18, XXIII, 11, I Par. XXVI, 18, ne sont pas assez établies, pour qu'on les considère comme sérieuses. LXX : εἰς οἰκίαν Ἀσελεισήλ. — *Ne abscondas a me aliquid,* de ce que Dieu a pu te révéler sur l'issue du siége, Cfr. XXXVII, 7.

15. — Jérémie qui connaît bien les pensées de Sédécias refuse de répondre à cette question. — *Numquid non interficies me.* équivaut à : tu me feras mourir; souvent les Hébreux rendent une assertion positive par une question négative. — *Consilium,* le moyen d'échapper aux malheurs dont tu es menacé.

16. — *Vivit Dominus,* Cfr. XVI, 14, 15. — *Qui fecit nobis animam hanc,* qui nous a donné la vie, et grâce à qui nous vivons. Sédécias fait un serment solennel par le Dieu vivant. — *Si occidero te,* je ne te tuerai pas. — *Virorum istorum,* les princes du ℣. 1.

17. — *Si profectus exieris,* si tu te rends volontairement. — *Ad principes regis Babylonis.* Les généraux et non le roi lui-même sont nommés ici, parce qu'ils commandaient l'armée assiégeante, XXXIX, 3-13, pendant que Nabuchodonosor était resté à Riblah XXXIX, 5. — *Vivet anima tua...* Jérémie a déjà fait au roi les mêmes prédictions, XXXIV, 2, 5, XXXII, 5, XXXI, 4-10.

18. — Cfr. XXXIV, 2.

ville sera livrée aux mains des Chaldéens, et ils la brûleront, et tu n'échapperas pas à leurs mains.

19. Le roi Sédécias dit à Jérémie : J'ai peur des Juifs qui ont passé aux Chaldéens : peut-être ceux-ci me livreront-ils entre leurs mains, et ils me traiteront mal.

20. Mais Jérémie répondi : Les Chaldéens ne te livreront pas. Ecoute, je t'en prie, la parole du Seigneur que je te parle ; tu t'en trouveras bien, et ton âme vivra.

21. Si tu ne veux pas sortir, voici la parole que le Seigneur m'a révélée :

22. Toutes les femmes qui seront restées dans la maison du roi de Juda, seront menées aux princes du roi de Babylone, et elles diront : Ces hommes qui te promettaient la paix t'ont séduit, et ils l'ont emporté sur toi. Ils ont enfoncé tes pieds dans la boue, et dans un lieu glissant, et ils se sont éloignés.

23. Toutes tes femmes et tes enfants seront emmenés aux Chaldéens, et tu n'échapperas pas à leurs mains ; mais tu seras pris par le roi de Babylone, et il brûlera cette ville.

vitas hæc in manus Chaldæorum, et succendent eam igni ; et tu non effugies de manu eorum.

19. Et dixit rex Sedecias ad Jeremiam : Sollicitus sum propter Judæos, qui transfugerunt ad Chaldæos ; ne forte tradar in manus eorum, et illudant mihi.

20. Respondit autem Jeremias : Non te tradent ; audi, quæso, vocem Domini quam ego loquor ad te, et bene tibi erit, et vivet anima tua.

21. Quod si nolueris egredi, iste est sermo quem ostendit mihi Dominus :

22. Ecce omnes mulieres quæ remanserunt in domo regis Juda, educentur ad principes regis Babylonis ; et ipsæ dicent : Seduxerunt te, et prævaluerunt adversum te viri pacifici tui, demerserunt in cœno et in lubrico pedes tuos, et recesserunt a te.

23. Et omnes uxores tuæ, et filii tui educentur ad Chaldæos ; et non effugies manus eorum, sed in manu regis Babylonis capieris ; et civitatem hanc comburet igni.

---

19. — *Sollicitus sum,* je crains, comme plus haut, XVII, 8. LXX : λόγον ἔχω. — *Judæos...* Ces Juifs réfugiés formaient sans doute un assez nombreux parti. Ils avaient toujours conseillé la paix et devaient être irrités contre Sédécias qui, en négligeant leurs avis, avait attiré sur le pays de grandes calamités, et, après toutes les horreurs du siége, lorsqu'il était trop tard, se décidait à suivre leur avis. — *Illudant mihi,* me fassent subir toutes sortes de railleries et de mauvais traitements ; Cfr. Nombr. XXII, 29, I Rois, XXXI, 4. I Par. X, 4, etc.

20. — *Non te tradent,* les Chaldéens. — *Audi,* obéis aux ordres du Seigneur.

21. — *Egredi,* te rendre aux Chaldéens. — *Quem ostendit,* que m'a révélé.

22. — *Mulieres quæ remanserunt,* qui auront été épargnées par les malheurs du siége. Ces femmes, qui sont distinguées des épouses du roi, ℣. 23, sont les femmes des anciens rois qui demeurent dans le harem royal et sont les concubines du roi régnant. — *In domo regis Juda,* dans le palais de Sédécias, et non dans celui de Jéchonias, comme le veut Maldonat. — *Educentur,* elles seront prises et conduites aux généraux. — *Dicent,* à Sédécias. — *Seduxerunt te et prævaluerunt adversum te,* ils t'ont trompé et ont été plus forts que ta volonté elle-même. Cfr. Abd. 7. — *Viri pacifici tui,* tes amis, Cfr. XX, 10 ; les faux prophetes et les grands qui ont détourné le roi de se rendre spontanément aux Chaldéens, et de s'appuyer plutôt sur l'Egypte. — *Demerserunt...* expression figurée dont le sens est clair. — *In cœno,* בץ, ἅπαξ λεγόμενον, équivalent à בצה, marais. Job. VIII, 11.

23. — *Uxores tuæ,* différentes des femmes mentionnées au ℣. 22. — *Filii tui,* XXXIX, 6, XLI, 10. Femmes, enfants, toi-même forment une progression ascendante. — *Civitatem hanc comburet,* litt. « Tu brûleras cette ville, »

24. Dixit ergo Sedecias ad Jeremiam : Nullus sciat verba hæc, et non morieris.
25. Si autem audierint principes quia locutus sum tecum, et venerint ad te, et dixerint tibi : Indica nobis quid locutus sis cum rege, ne celes nos, et non te interficiemus ; et quid locutus est tecum rex;
26. Dices ad eos : Prostravi ego preces meas coram rege, ne me reduci juberet in domum Jonathan, et ibi morerer.
27. Venerunt ergo omnes principes ad Jeremiam, et interrogaverunt eum, et locutus est eis juxta omnia verba quæ præceperat ei rex, et cessaverunt ab eo, nihil enim fuerat auditum.
28. Mansit vero Jeremias in vestibulo carceris, usque ad diem quo capta est Jerusalem; et factum est ut caperetur Jerusalem.

24. Sédécias dit donc à Jérémie : Que personne n'ait connaissance de ces paroles, et tu ne mourras pas.
25. Si les princes apprennent que je t'ai parlé, s'ils viennent te dire : Dis-nous ce que tu as dit au roi, ne nous le cache pas, et nous ne te ferons pas mourir, dis-nous aussi ce que t'a dit le roi.
26. Tu leur répondras : J'ai soumis mes prières au roi afin qu'il ne me fasse pas retourner dans la prison de Jonathan, et que je n'y meure pas.
27. Tous les grands vinrent donc à Jérémie, et l'interrogèrent, et il leur parla comme le roi le lui avait commandé, et ils le laissèrent tranquille; rien en effet n'avait été entendu.
28. Or Jérémie demeura dans le vestibule de la prison, jusqu'au jour où Jérusalem fut prise; et il arriva que Jérusalem fut prise.

CHAPITRE XXXIX

Jérusalem est prise, (ⅴⅴ. 1-3). — Fuite de Sédécias et de l'armée assiégée, (ⅴ. 4). — Prise et destin de Sédécias, (ⅴⅴ. 5-7). — Incendie de Jérusalem, (ⅴ. 8). — Déportation du peuple à Babylone, (ⅴ. 9). — Distribution des terres aux pauvres restés dans le pays, (ⅴ. 10). — Bienveillance des Chaldéens à l'égard de Jérémie, (ⅴⅴ. 11-14). — Récompense de Dieu envers Abdémélech, (ⅴⅴ. 15-18).

1. Anno nono Sedeciæ regis Juda, mense decimo, venit Nabuchodo-

1. La neuvième année de Sédécias roi de Juda, au dixième mois, Nabu-

---

ce qui fait retomber sur le roi la calamité dont Jérusalem sera frappée. Les LXX : ὁ πόλις... κατακαυθήσεται.

24. — La faiblesse du roi l'empêche de se rendre à ces avis salutaires. Cependant l'ordre de se taire adressé par lui au prophète est peut-être dicté par le désir d'épargner la vie de Jérémie.

25. — *Non te interficiemus*. Les princes essayeront de le flatter et de lui faire croire qu'il n'a rien à craindre de leur part.

26. — *Prostravi preces meas...* XXXVI, 7. —*In domum Jonathan*, XXXVII, 15-20.

27. — *Locutus est ei juxta omnia verba...* « Credendum est Jeremiam rogasse regem, quamvis hoc loco non dicatur, ne se mitteret in carcerem Jonathæ, sicut rogaverat, cap. præcedenti, ⅴ. 19. Itaque non est mentitus ». Maldonat.

28. Suivant plusieurs commentateurs la seconde partie de ce verset appartient au chapitre suivant; mais il n'y a pas de raison de la séparer du ch. XXXVIII.

CHAP. XXXIX. — La plus grande partie des ⅴⅴ. 1 à 14 de ce chapitre est considérée par Movers, Hitzig, Ewald, Graf, comme une in-

chodonosor roi de Babylone et toute son armée arrivèrent devant Jérusalem et l'assiégèrent.

2. La onzième année de Sédécias, le cinquième jour du quatrième mois, la brèche fut faite;

3. Et tous les princes du roi de Babylone entrèrent, et se tinrent sur la porte du milieu; Neregel, Sereser, Semegarnabu, Sarsachim, Rabsarès, Neregel, Sereser, Rebmag, et tous les autres princes du roi de Babylone.

4. Quand Sédécias roi de Juda, et tous les combattants les eurent vus, ils s'enfuirent et ils sortirent la nuit

nosor, rex Babylonis, et omnis exercitus ejus ad Jerusalem, et obsidebant eam.

IV *Reg.* 25, 1; *Infr.* 52, 4.

2. Undecimo autem anno Sedeciæ, mense quarto, quinta mensis, aperta est civitas.

3. Et ingressi sunt omnes principes regis Babylonis, et sederunt in porta media; Neregel, Sereser, Semegarnabu, Sarsachim, Rabsares, Neregel, Sereser, Rebmag, et omnes reliqui principes regis Babylonis.

4. Cumque vidisset eos Sedecias rex Juda, et omnes viri bellatores, fugerunt; et egressi sunt nocte de

---

terpolation due à un écrivain postérieur, et empruntée soit au chapitre LII, 4-16; soit à IV Rois, XXV. D'après Hitzig, il n'y aurait d'authentique que les ℣℣.3, 11, 12, 14, qui seuls ne seraient pas dérivés d'une autre source; mais le ℣. 14 a au moins de grands rapports avec XL, 1; et si Hitzig admet son authenticité, pourquoi rejette-t-il celle des autres? Le fait que les LXX ont omis L, 10-13, ne prouve pas contre l'authenticité de ces versets puisque 1 et 2 qui sont dans les LXX sont considérés par ces critiques comme interpolés. Il ne reste donc à nos auteurs que des critères internes à faire valoir. De ce côté encore leurs arguments sont faciles à réfuter. Le chapitre ne rompt pas du tout la connexion, et le langage des versets controversés est bien celui de Jérémie. Keil.

1. — *Venit Nabuchodonosor.* Au ℣. 5 nous le trouvons retourné à Riblah.

2. — *Undecimo autem... aperta est civitas.* Le siége avait duré juste dix-huit mois.

3. — *In porta media.* Cette porte n'est pas mentionnée ailleurs. Peut-être est-ce une porte de la muraille qui séparait Sion de la ville basse. D'après Smith il faut la placer au milieu de la muraille Nord du Mont Sion, Dictionary, t. I, p. 1027. — *Neregel sereser.* Ces deux mots, séparés dans la Vulgate, ne font cependant qu'un seul nom, comme l'ont compris les LXX. Sa forme assyrienne est Nirgal-sar-usur, et sa signification : Nergal protége le roi. V. sur ce nom, Niebuhr, Assyr. und Babyl. pp. 37, 42, 43. Un autre Nergal-Sharezer, qui était Reb-Mag, chef des Mages, dont la Vulgate fait un nom propre est mentionné un peu plus bas dans ce même verset. Il est probable que le premier de ces deux Nergal-Sharezer était le commandant en chef de l'armée assiégeante, et que c'est à cause de cela qu'on ne lui donne ici aucun titre. Le second est connu dans l'histoire, dit Payne Smith, sous le nom de Nériglissar : il fut le gendre de Nabuchodonosor et probablement son vice-roi durant les sept ans de sa folie. Deux ans après la mort de Nabuchodonosor, il tua le fils de ce prince Evil-Mérodach; mais, après un règne de quatre ans, il fut battu par Cyrus, auquel il disputait la Médie. Son identification avec le Reb-Mag est prouvée parce qu'il est appelé Rabu-emga, dans les inscriptions cunéiformes. Cfr. Schrader, Keilinschriften, p. 273, Lenormant, Manuel, t. II, p. 240, Rawlinson, Ancient Monarchies, t. III, pp. 232, 528, et Smith, Dictionary, à ce mot. — *Semegarnabu,* Samgar-Nebo, « sois gracieux, ô Nebo ». A la différence des autres composés où entre le nom de Nebo, Nebuchadrezzar, Nebuzaradan, etc., ici Nebo est à la fin du mot. Le prophète n'indique pas non plus la fonction de ce personnage. — *Sarsachim, Rabsares.* On ne connaît pas jusqu'à présent le sens du nom de ce personnage, dont la Bible nous indique la fonction : il était Rab-Saris, c'est-à-dire chef des eunuques. Au ℣. 13, c'est Nabusezban qui a ce titre. Ce même titre donné à deux personnages différents a fait croire à Hitzig et d'autres que le texte de ce verset était corrompu, et que Semegar et Sarsachim étaient des titres et désignaient des fonctions. Mais les conjectures d'Hitzig sont trop hasardées. — *Serezer, Rebmag,* V. plus haut. Le Rebmag, hebr. Rab-Mag, ass. Rabu-emga, était le devin en chef et, suivant Reuss, le président du conseil d'Etat.

4. *Eos,* les Chaldéens qui avaient pris position à la porte du milieu. — *Per viam horti*

civitate per viam horti regis, et per portam, quæ erat inter duos muros, et egressi sunt ad viam deserti.

5. Persecutus est autem eos exercitus Chaldæorum; et comprehenderunt Sedeciam in campo solitudinis Jerichontinæ, et captum adduxerunt ad Nabuchodonosor regem Babylonis in Reblatha quæ est in terra Emath; et locutus est ad eum judicia.

6. Et occidit rex Babylonis filios Sedeciæ in Reblatha, in oculis ejus; et omnes nobiles Juda occidit rex Babylonis.

7. Oculos quoque Sedeciæ eruit; et vinxit eum compedibus ut duceretur in Babylonem.

8. Domum quoque regis, et domum vulgi succenderunt Chaldæi igni, et murum Jerusalem subverterunt.

9. Et reliquias populi, qui remanserant in civitate, et perfugas qui

de la ville par le chemin du jardin du roi, et par la porte qui était entre les deux murs, et ils s'en allèrent vers le chemin du désert.

5. Mais l'armée chaldéenne les poursuivit; on prit Sédécias dans le champ de la solitude de Jéricho; et l'ayant pris on l'amena à Nabuchodonosor roi de Babylone, à Reblatha qui est au pays d'Emath, et Nabuchodonosor lui prononça son arrêt.

6. Et le roi de Babylone fit tuer à Reblatha les fils de Sédécias aux yeux de leur père, et il fit mourir tous les grands de Juda.

7. Il fit aussi arracher les yeux à Sédécias, et le fit charger de chaînes, et emmener à Babylone.

8. Les Chaldéens brûlèrent aussi le palais du roi, et les maisons de tout le peuple, et ils abattirent les murailles de Jérusalem.

9. Et Nabuzardan, général de l'armée, transporta à Babylone les restes

---

regis, per portam quæ erat inter duos muros. Les ennemis venant du Nord, Sédécias et ses soldats, après avoir compris l'inutilité de toute résistance, s'enfuirent au Sud par le chemin du jardin du roi. Ce jardin est mentionné par Neh. III, 15, qui nous apprend qu'il était contigu à la piscine de Siloé. Suivant Arnold, dans le Real-Encycl. de Herzog. t. XVIII, p. 630 et suiv., il serait ce que IV Rois, XXI, 18-26, appelle le jardin d'Oza. La « porte qui est entre les deux murs » c'est-à-dire, d'après Keil, entre les murailles Est de Sion et Ouest d'Ophel, Is. XXII, 11, est sans doute celle que Menke appelle *fictilis*, dans son plan de Jésusalem, et qui, dans Neh. III, 28, est appelée porte des chevaux. Elle donnait accès dans la vallée du Tyropœon et conduisait en effet au jardin du roi. — *Ad viam deserti*, celle qui conduisait au désert de Jéricho, comme l'indique le verset suivant.

5. — *In campo solitudinis Jerichontinæ*, la plaine ou vallée du Jourdain, tant à l'Est qu'à l'Ouest de ce fleuve, Deut. I, 1, III, 17, IV, 49; Jos. VIII, 14, XII, 1, XI, 2-16; II Rois, II, 29. Sédécias voulait sans doute passer le Joudain aux environs de Jéricho, et c'est là qu'il fut pris. — *In Reblatha*... Riblah, ville très-ancienne, mentionnée par Moïse, Nombr. XXXIV, 11, dans la terre d'Emath, est aujourd'hui Ribleh, un petit village, à 20 mille Sud-Sud-Ouest de l'ancienne Emese, aujourd'hui Hums, sur l'Oronte. Elle était sur la grande route des caravanes qui allaient de Palestine par Damas, Emese et Hamath, à Thapsaque et Carchemis sur l'Euphrate. Cfr. Robinson, Bibl. Res., t. III, p. 545. — *Locutus est ad eum judicia*, il prononça contre Sédécias une sentence.

6. — *Omnes nobiles Juda*, V. la note sur XXVII, 21.

7. — *Oculos... Sedeciæ eruit*. Sur les sépultures assyriennes nous voyons les r is enlever avec délices, quelquefois même de leur propre main, les yeux aux princes captifs. Faussett. — *In Babylonem*, où il resta jusqu'à sa mort, selon LII, 11.

8. — *Domum... igni*, sur cette destruction par le feu, Cfr. LII, 12 et suiv.; IV Rois, XXV, 8 et suiv. Si la destruction du temple n'est pas mentionnée ici en particulier c'est à cause de la brièveté des détails que donne le prophète. — *Domum vulgi*, expression collective comprenant toutes les maisons autres que le palais royal. Cet incendie n'eut lieu que dans le mois qui suivit la prise de Jérusalem.

9. — *Superfluos vulgi qui remanserat*, les Juifs qui habitaient dans tout le pays en de-

du peuple qui était demeuré à Jérusalem, ceux qui étaient allés se rendre à lui, et le reste du peuple qui était resté.

10. Nabuzardan général de l'armée laissa dans le pays de Juda la masse des pauvres, qui n'avaient rien du tout, et en ce temps-là il leur donna des vignes et des citernes.

11. Mais Nabuchodonosor roi de Babylone avait donné à Nabuzardan général de l'armée, un ordre au sujet de Jérémie, et lui avait dit :

12. Prends cet homme, aie les yeux sur lui et ne lui fais pas de mal, mais fais-lui selon sa volonté.

13. Nabuzardan général de l'armée, Nabusezban, Rabsarès, Neregel, Sereser, Rebmag, et tous les grands du roi de Babylone,

14. Envoyèrent tirer Jérémie du vestibule de la prison, et le mirent entre les mains de Godolias fils d'Ahicam fils de Saphan, afin qu'il entrât dans une maison, et qu'il habitât avec le peuple.

transfugerant ad eum, et superfluos vulgi qui remanserant, transtulit Nabuzardan magister militum in Babylonem.

10. Et de plebe pauperum, qui nihil penitus habebant, dimisit Nabuzardan magister militum in terra Juda; et dedit eis vineas et cisternas in die illa.

11. Præceperat autem Nabuchodonosor rex Babylonis de Jeremia Nabuzardan magistro militum, dicens :

12. Tolle illum, et pone super eum oculos tuos, nihilque ei mali facias; sed ut voluerit, sic facias ei.

13. Misit ergo Nabuzardan princeps militiæ, et Nabusezban, et Rabsares, et Neregel, et Sereser, et Rebmag, et omnes optimates regis Babylonis;

14. Miserunt, et tulerunt Jeremiam de vestibulo carceris, et tradiderunt eum Godoliæ filio Ahicam filii Saphan, ut intraret in domum, et habitaret in populo.

---

hors de Jérusalem, et qui sont ici distingués de ceux de la ville. — *Nabusardan, magister militum,* Nebuzar-adan, Nabu-zir-Iddina, d'après les inscriptions, était le commandant des gardes du corps, טבחים, « bourreaux » chargés en même temps d'exécuter les condamnations prononcées par le roi. Son nom peut signifier : Nebo a donné postérité. LXX : ἀρχιμάγειρος.

10. — *De plebe pauperum... dedit eis vineas.* La terre était devenue, par droit de conquête la propriété du roi de Babylone, et ces pauvres gens la tenaient de lui comme ses colons, Cfr. LII, 16. — *Cisternas,* יגבים, « des champs », LXX : ἀγρούς. La Vulgate traduit ailleurs, plus exactement יגב par labourer, Infr. LII, 16; IV Rois, XXV, 12.

11. — *Præceperat Nabuchodonosor...* Les ordres donnés au sujet du prophète viennent du roi lui-même.

12. — *Pone super eum oculos tuos,* aie de lui un soin tout particulier; Cfr. plus bas, XLIV, 4; Gen. XLIV, 21.

13. — *Nabusezban et Rabsares.* Rabsares, V. la note sur le ℣. 2, n'est pas un nom propre, mais le titre d'une fonction : il était chef des eunuques. Au ℣. 2, Sarlachim a ce titre. Comme ces deux personnages ne sont mentionnés chacun qu'à un endroit, nous ne pouvons savoir jusqu'à quel point on peut les identifier. Nabusezban, Nabu-Sizibanni, peut signifier : Nebo, sauve-moi, V. Schrader, Keilinschriften, pp. 236, 275. — *Neregel et Serezel,* ℣. 2. Ce n'est qu'un seul personnage. S. Jérôme a introduit une conjonction qu'il n'avait pas mise plus haut à bon droit. — — *Rebmag* est le titre de Neregel, ℣. 2.

14. — *Godoliæ,* Godolias, dont le père, Ahicam, qui avait, dans une occasion antérieure, protégé Jérémie, XXVI, 24, avait été, comme on le verra bientôt, XL, 5, nommé gouverneur de la Judée pour les Chaldéens. — *In domum,* la résidence de Godolias, et non le temple, comme le prétend Hitzig, ou le palais du roi, comme le veut Graf. Les choses sont racontées d'une manière un peu différente, XL, 1; mais il n'y a pas dans ces deux récits de contradiction; seulement, à cause de la grande brièveté de son récit, le prophète a omis ici une circonstance qu'il indiquera plus bas. Keil. — *Et habitaret in populo,* c'est-à-dire qu'il fut libre.

15. Ad Jeremiam autem factus fuerat sermo Domini, cum clausus esset in vestibulo carceris, dicens :

16. Vade, et dic Abdemelech Ethiopi, dicens : Hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel : Ecce ego inducam sermones meos super civitatem hanc in malum, et non in bonum; et erunt in conspectu tuo in die illa.

17. Et liberabo te in die illa, ait Dominus : et non traderis in manus virorum quos tu formidas :

18. Sed eruens liberabo te, et gladio non cades, sed erit tibi anima tua in salutem, quia in me habuisti fiduciam, ait Dominus.

15. Mais comme Jérémie était encore enfermé dans le vestibule de la prison, la parole du Seigneur lui fut adressée en ces termes :

16. Va dire à Abdemelech l'Ethiopien : Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Je m'en vais accomplir mes prédictions sur cette ville, pour son mal et non pour son bien, et tu verras leur réalisation en ce jour.

17. Et alors je te délivrerai, dit le Seigneur, et tu ne seras pas livré aux mains des hommes que tu crains :

18. Mais je t'en arrracherai et je t'en délivrerai, et tu ne tomberas pas sous le glaive, mais ton âme sera sauvée parce que tu as eu confiance en moi, dit le Seigneur.

CHAPITRE XL

Nabuzardan permet à Jérémie d'habiter où il lui plaira, d'aller à Babylone ou de rester en Judée, (℣℣. 1-5). — Le prophète prend ce dernier parti, il se retire près de Godolias à Masphath, (℣. 6). — Les Juifs restés dans le pays s'y réunissent aussi, (℣℣. 8-10). — Ceux qui avaient fui dans les pays voisins reviennent dans leur patrie, (℣℣. 11-12). — Johanan prévient Godolias des menées du roi d'Ammon et des mauvais desseins d'Ismael, (℣℣. 13-15). — Godolias refuse de le croire, (℣. 16).

1. Sermo qui factus est ad Jeremiam a Domino, postquam dimis-

1. Parole que le Seigneur adressa à Jérémie, après que Nabuzardan

---

15. — Il est probable que ces quatre versets appartiennent à une époque antérieure à la prise de Jérusalem, et doivent se placer peu après XXXVIII, 13.

16. — *Abdemelech*, V. XXXVIII, 7. — *Inducam sermones meos super civitatem hanc*. J'accomplirai à l'égard de Jérusalem tout ce que j'ai prédit ; Cfr. Is. XXXVII, 26, XLVI, 11. — *In malum et non in bonum*, Cfr. XXI, 10. — *Erunt in conspectuo tuo...* Tu en verras alors l'accomplissement.

17. — *Virorum quos tu formidas*, les Chaldéens.

18. — *Erit tibi anima tua in salutem*. Litt. « ton âme, c'est-à-dire ta vie te sera en proie ». Tu auras ainsi ta récompense et comme une part des dépouilles; Cfr. sur cette expression, XXI, 9, XXXVIII, 2. LXX : εἰς εὕρημα. — *Quia in me habuisti fiduciam*, en ne craignant pas la colère des puissants et en venant en aide au prophète, Abdemelech avait montré qu'il avait plus de confiance en Dieu qu'en les hommes.

c. *Travaux de Jérémie parmi le peuple resté dans le pays et qui veut fuir en Egypte*, (XL-XLIV).

CHAP. XL. — 1. — *Sermo*. Non pas un seul discours ou une seule prophétie, mais une suite de discours et de prophéties. — *Postquam dimissus est de Rama*. Sur Rama, Voir XXI, 15. De sa prison de Jérusalem, Jérémie fut transporté à Rama, où il fut mis en pleine

général de l'armée l'eut mis en liberté à Rama, et lui eût fait ôter ses chaînes au milieu de ceux qui sortaient de Jérusalem et de Juda et qui étaient conduits à Babylone.

2. Le général ayant donc pris Jérémie, lui dit : Le Seigneur ton Dieu a décrété le mal contre cette ville,

3. Et il l'a amené, le Seigneur a fait comme il avait dit, parce que vous avez péché contre lui, et que vous n'avez pas écouté sa voix, et ces choses vous sont arrivées.

4. Maintenant donc, je t'ai délivré des chaînes qui étaient à tes mains ; s'il te plaît de venir avec moi à Babylone, viens, mes yeux veilleront sur toi. S'il te déplaît de venir avec moi à Babylone, reste. Tout le pays est à ta disposition. Le lieu que tu auras choisi et où il te plaira d'aller, vas-y.

5. Ne viens pas avec moi, mais habite chez Godolias fils d'Ahicam fils de Saphan, que le roi de Babylone a nommé gouverneur des villes de Juda. Demeure donc avec lui au milieu du peuple, ou va dans l'endroit quelconque qui te plaira. Il lui donna aussi des vivres, et des présents, et le renvoya.

sus est a Nabuzardan magistro militiæ de Rama, quando tulit eum vinctum catenis in medio omnium qui migrabant de Jerusalem et Juda, et ducebantur in Babylonem.

2. Tollens ergo princeps militiæ Jeremiam, dixit ad eum : Dominus Deus tuus locutus est malum hoc super locum istum,

3. Et adduxit; et fecit Dominus sicut locutus est, quia peccastis Domino, et non audistis vocem ejus, et factus est vobis sermo hic.

4. Nunc ergo ecce solvi te hodie de catenis, quæ sunt in manibus tuis : si placet tibi ut venias mecum in Babylonem, veni ; et ponam oculos meos super te ; si autem displicet tibi venire mecum in Babylonem, reside ; ecce omnis terra in conspectu tuo est; quod elegeris, et quo placuerit tibi et vadas, illuc perge.

5. Et mecum noli venire; sed habita apud Godoliam filium Ahicam filii Saphan, quem præposuit rex Babylonis civitatibus Juda; habita ergo cum eo in medio populi : vel quocumque placuerit tibi ut vadas, vade. Dedit quoque et magister militiæ cibaria et munuscula et dimisit eum.

---

liberté par Nabuzardan. — *Vinctum catenis,* LXX : δεδεμένον ἐν χειροπέδαις. — *In medio...* On l'emmenait à Babylone avec tous ceux qui avaient été pris à Jérusalem.

2. — *Princeps militiæ,* Cfr. XXXIX, 9. — *Dominus Deus tuus...* Les Chaldéens avaient donc un peu conscience du rôle d'exécuteurs de la vengeance divine qu'ils remplissaient par rapport aux Juifs.

3. — Il est supposable, comme dit Keil, que la pensée de Nabuzardan est traduite ici, plutôt que ses paroles ne sont reproduites. En tous cas ce personnage avait dû être instruit par Godolias des discours et des actes du prophète.

4. — *De catenis...* Les prisonniers étaient probablement enchaînés deux à deux. — *Ponam oculos meos super te,* Cfr. XXXIX, 12. — *Omnis terra in conspectu tuo est,* Cfr. Gen. XXXIV, 10. — *Quo placuerit tibi...* Cfr. Gen. XX, 15.

5. — *Et mecum noli venire,* ועדנו לא ישוב. La traduction de la Vulgate semble contredire les paroles de Nabuzardan au verset 4 : « Si placet tibi ut venias mecum in Babylonem, veni ». Mais nous n'allons pas jusqu'à penser avec Dahler, Movers, Graf et Nægelsbach, que ce passage est impossible à comprendre. Ces mots sont évidemment, tant dans la forme que dans le contenu, une clause incidente relative à l'accueil fait par Jérémie à la proposition de Nabuzardan. Nous traduirons donc, avec Keil et Rosenmüller : « comme il ne s'en allait pas encore », (Nabuzardan ajouta). La traduction de Reuss : « et on n'en reviendra pas », n'a pas de sens acceptable ; elle vient de l'idée préconçue que le texte est corrompu. La traduction de Symmaque mé-

6. Venit autem Jeremias ad Godoiam filium Ahicam in Masphath, et habitavit cum eo in medio populi qui relictus fuerat in terra.

7. Cumque audissent omnes principes exercitus, qui dispersi fuerant per regiones, ipsi et socii eorum, quod præfecisset rex Babylonis Godoliam filium Ahicam terræ, et quod commendasset ei viros, et mulieres, et parvulos, et de pauperibus terræ, qui non fuerant translati in Babylonem;

8. Venerunt ad Godoliam in Masphath; et Ismahel filius Nathaniæ, et Johanan, et Jonathan filii Caree, et Sareas filius Thanehumeth, et filii Ophi, qui erant de Netophathi, et Jezonias filius Maachathi, ipsi et viri eorum.

9. Et juravit eis Godolias filius Ahicam filii Saphan, et comitibus eorum, dicens : Nolite timere servire Chaldæis, habitate in terra, et servite regi Babylonis, et bene erit vobis.

IV *Reg.* 25, 24.

10. Ecce ego habito in Masphath, ut respondeam præcepto Chaldæorum qui mittuntur ad nos; vos autem colligite vindemiam, et mes-

6. Jérémie vint trouver Godolias fils d'Ahicam à Masphath, et il demeura avec lui au milieu du peuple, qui avait été laissé dans le pays.

7. Les chefs de l'armée qui avaient été dispersés par tout le pays avec leurs compagnons, ayant appris que le roi de Babylone avait donné à Godolias fils d'Ahicam le commandement sur le pays de Juda, et qu'il lui avait recommandé les hommes, les femmes, les petits enfants et les pauvres du peuple qui n'avaient point été transportés à Babylone,

8. Vinrent trouver Godolias à Masphath; c'étaient Ismaël fils de Nathanias, Johanan et Jonathan fils de Carée, Sareas fils de Thanehumeth, et les fils d'Ophi qui étaient de Netophathi, et Jésonias fils de Maachati; avec eux étaient leurs soldats.

9. Et Godolias fils d'Ahicam fils de Saphan, leur jura à eux et à leurs compagnons, et leur dit : Ne craignez pas de servir les Chaldéens, demeurez dans le pays, et servez le roi de Babylone, et il vous en arrivera du bien.

10. Pour moi j'habite à Masphath, pour répondre aux ordres des Chaldéens qui nous sont envoyés, mais vous, recueillez la vendange, la

---

rite d'être considérée : mais jusqu'à ce que je parte. LXX : εἰ δὲ μή, ἀπόστρεψον. — *Habita apud Godoliam*, qui est bien disposé pour toi. — *In medio populi*, V. XXXIX, 14. — *Cibaria*, ארחה, une portion de nourriture mesurée pour un temps plus ou moins long. — *Munuscula*, des dons extraordinaires.

6. — *In Masphath.* Cette ville, résidence de Godolias est la Maspha de la tribu de Benjamin, où Samuel jugeait le peuple et où il choisit Saül pour roi, I Rois, VII, 15 et suiv., X, 17, C'est probablement la moderne Neby Samwil, à cinq milles nord-ouest de Jérusalem, et un peu au Sud-Ouest de Ramah. Keil.

7. — *Principes exercitus*, les chefs de l'armée de Sédécias, qui avaient pu s'échapper, après la prise de la ville. — *Per regiones*, litt. « dans les champs. » Ils s'étaient réfugiés dans la campagne pour ne pas tomber aux mains des Chaldéens. — *Commendasset*, confié comme en dépôt. — *De pauperibus terræ*, comme plus haut, XXXIX, 10.

8. — *Ismael filius Nathaniæ*, suivant XLI, 1, petit-fils d'Elisama, et de sang royal. — *Jonathan* est omis par les LXX, et dans IV Rois, XXV, 23. — *De Netophati*, localité voisine de Bethléhem, I Par. II, 54; Esdr. II, 22. — *Filius Maachati*, c'est-à-dire originaire du pays de Maachab, district de Syrie, voisin de l'Hermon, Deut. III, 14; Jos. XII, 5.

9. — Godolias leur promet avec serment qu'ils ne seront pas inquiétés par les vainqueurs. — *Nolite timere servire Chaldæis.* LXX : « ne craignez pas les fils des Chaldéens. »

10. — *Ut respondeam præcepto Chaldæorum...* pour exécuter les ordres des Chaldéens qui nous seront envoyés par le roi de Babylone, et pour les représenter devant vous.

moisson et l'huile, et serrez-les dans vos vases; et demeurez dans les villes que vous occupez.

11. Tous les Juifs aussi qui étaient dans Moab, chez les enfants d'Ammon, dans l'Idumée et en divers pays, ayant appris que le roi de Babylone avait laissé dans Juda des restes du peuple, et qu'il en avait donné le commandement à Godolias fils d'Ahicam fils de Saphan,

12. Tous ces Juifs, dis-je, revinrent de tous les lieux où ils s'étaient réfugiés, ils vinrent au pays de Juda vers Godolias à Masphath, et ils recueillirent du vin et du blé en grande abondance.

13. Mais Johanan fils de Carée, et tous les chefs de l'armée qui avaient été dispersés en divers endroits, vinrent trouver Godolias à Masphath,

14. Et lui dirent : Sache que Baalis roi des fils d'Ammon, a envoyé Ismaël fils de Nathanias pour te tuer. Godolias fils d'Ahicam ne les crut pas.

15. Et Johanan fils de Carée dit en secret à Godolias à Masphath : J'ai résolu d'aller présentement tuer Ismaël fils de Nathanias, sans que personne le sache, de peur qu'il ne te tue, et qu'ainsi tous les Juifs qui se sont rassemblés autour de toi, ne soient dispersés, et que les restes de Juda ne périssent.

sem, et oleum, et condite in vasis vestris, et manete in urbibus vestris quas tenetis.

11. Sed et omnes Judæi qui erant in Moab, et in filiis Ammon, et in Idumæa, et in universis regionibus, audito quod dedisset rex Babylonis reliquias in Judæa, et quod præposuisset super eos Godoliam filium Ahicam filii Saphan;

12. Reversi sunt, inquam, omnes Judæi de universis locis ad quæ profugerant, et venerunt in terram Juda ad Godoliam in Masphath; et collegerunt vinum, et messem multam nimis.

13. Johanam autem filius Caree, et omnes principes exercitus, qui dispersi fuerant in regionibus, venerunt ad Godoliam in Masphath.

14. Et dixerunt ei : Scito quod Baalis rex filiorum Ammon misit Ismahel filium Nathaniæ percutere animam tuam. Et non credidit eis Godolias filius Ahicam.

15. Johanam autem filius Caree dixit ad Godoliam seorsum in Masphath, loquens : Ibo, et percutiam Ismahel filium Nathaniæ, nullo sciente, ne interficiat animam tuam, et dissipentur omnes Judæi qui congregati sunt ad te, et peribunt reliquiæ Juda.

— *Vos autem collegite vindemiam*... Le nombre des Juifs restés dans le pays était sans doute à peine suffisant pour moissonner et recueillir les fruits de la terre. — *Manete in urbibus vestris quas tenetis*, que vous occupez, que vous possédez.

11. — *Judæi... regionibus*. Ceux qui, pendant la guerre avaient fui dans les pays voisins. — *Dedisset... reliquias in Judæa*, qu'on n'avait pas déporté avec toute la population.

13. — *Et omnes principes*, ceux qui sont mentionnés au ‡. 8, excepté Ismahel, bien entendu. — *Qui dispersi fuerant in regionibus*, n'est pas une glose, comme Hitzig et Graf le supposent : ces mots ont pour but de distinguer les Juifs qui étaient restés dans leur pays de ceux qui s'étaient réfugiés dans les contrées voisines.

14. — *Baalis*, LXX : Βελισὰ. On ne peut savoir quel est le motif qui poussait à ce crime le roi des Ammonites; peut-être une hostilité personnelle contre Godolias, ou l'espoir de détruire le dernier soutien des Juifs et de s'emparer ainsi plus facilement de leur pays; peut-être Ahicam et sa famille s'étaient-ils opposés à l'alliance dont il a été question au ch. XXVII. — *Ismahel*. Quant aux motifs qui faisaient agir Ismahel, ils sont plus faciles à supposer : né de race royal, il ne voulait pas sans doute être subordonné à Godolias. —*Percutere animam tuam*, te tuer; Cfr. Gen. XXXVII, 21; Deut. XIX, 6.

15. — *Et dissipentur*... Les conséquences

16. Et ait Godolias filius Ahicam ad Johanan filium Caree : Noli facere verbum hoc, falsum enim tu loqueris de Ismahel.

16. Mais Godolias fils d'Ahicam dit à Johanan fils de Carée : Ne fais pas cela ; tu dis en effet des faussetés sur Ismaël.

CHAPITRE XLI

Meurtre de Godolias par Ismael, (℣℣. 1-3). — Massacre des pèlerins de Sichem, de Silo et de Samarie, (℣℣. 4-9). — Johanan délivre les prisonniers faits par Ismael, (℣℣. 10-16). — Les Juifs se décident à émigrer en Egypte pour éviter la colère des Chaldéens, (℣℣. 17-19).

1. Et factum est in mense septimo, venit Ismahel filius Nathaniæ, filii Elisama de semine regali, et optimates regis et decem viri cum eo, ad Godoliam filium Ahicam in Masphath; et comederunt ibi panes simul in Masphath.

2. Surrexit autem Ismahel filius Nathaniæ, et decem viri qui cum eo erant, et percusserunt Godoliam filium Ahicam filii Saphan gladio, et interfecerunt eum, quem præfecerat rex Babylonis terræ.

3. Omnes quoque Judæos qui erant cum Godolia in Masphath, et Chaldæos qui reperti sunt ibi, et viros bellatores percussit Ismahel.

4. Secundo autem die postquam

1. Il arriva dans le septième mois, qu'Ismaël fils de Nathanias fils d'Elisama de race royale, et des grands du roi, et dix hommes avec eux vinrent vers Godolias fils d'Ahicam à Masphath, et ils y mangèrent ensemble.

2. Et Ismaël fils de Nathanias se leva avec les dix hommes qui étaient avec lui, et ils frappèrent du glaive Godolias fils d'Ahicam fils de Saphan, et tuèrent celui à qui le roi de Babylone avait donné le commandement de tout le pays.

3. Ismaël tua aussi tous les Juifs qui étaient avec Godolias à Masphath, et les Chaldéens qui s'y trouvèrent et tous les guerriers.

4. Le second jour après le meurtre

---

que devait avoir le meurtre de Godolias sont très-bien indiquées.

16. — *Verbum hoc*, cette chose. — *Falsum*... Il fallait que Johanan inspirât peu de confiance pour que ses renseignements et ses offres fussent ainsi reçus par Godolias.

Chap. xli. — 1. — *Et factum est*... Les renseignements de Johanan n'étaient que trop exacts. — *In mense septimo*, deux mois après l'incendie de Jérusalem, V. lii, 12, 13. Plus tard, à cause du meurtre de Godolias, les Juifs instituèrent dans ce mois un jeûne solennel, Zach. vii, 5, viii, 19. — *Optimates regis*, רבי המלך. Suivant Keil, il faut suppléer בין et traduire : Ismahel... de race royale et des princes du roi; on ne voit pas en effet figurer plus loin ces princes du roi. Hitzig, Graf, Nægelsbach voient dans ces mots une interpolation. Ils prétendent que רבים, employé ici, n'est appliqué ailleurs qu'aux nobles Chaldéens; mais, suivant la remarque d'Ewald, le dernier roi Sédécias pouvait bien avoir établi un certain nombre de grands ou de princes, à l'exemple des Chaldéens, et leur avoir donné aussi des noms chaldéens. — *Comederunt ibi panes simul*, ils partagèrent le repas de Godolias qui les invita à sa table.

2. — Ils le tuèrent en trahison.

3. — Non contents de ce meurtre ils massacrèrent la garde de Godolias et tous les Juifs qui se trouvaient à Masphath. Il n'est pas nécessaire de supposer, pour expliquer ce meurtre, que ces soldats étaient ivres, ou sans armes; ils furent surpris et tués avant d'avoir pu se défendre.

4. — *Nullo adhuc sciente*, en dehors de

de Godolias, personne ne le sachant encore,

5. Quatre-vingts hommes vinrent de Sichem, de Silo, et de Samarie, ayant la barbe rasée, les habits déchirés, et le visage défiguré; et ils portaient dans leurs mains de l'encens et des offrandes pour les présenter dans la maison du Seigneur.

6. Ismaël fils de Nathanias, sortit de Masphath à leur rencontre, et il marchait en pleurant; et quand il les eut rencontrés, il leur dit : Venez près de Godolias fils d'Ahicam.

7. Lorsqu'ils furent arrivés au milieu de la ville, Ismaël fils de Nathanias les tua avec ceux qui étaient avec lui, vers le milieu de la citerne.

8. Mais il s'en trouva dix parmi eux qui dirent à Ismaël : Ne nous tue pas, parce que nous avons des trésors dans nos champs, en blé, en orge, en huile, et en miel; et Ismaël s'arrêta, et ne les tua pas avec leurs frères.

occiderat Godoliam, nullo adhuc sciente,

5. Venerunt viri de Sichem, et de Silo, et de Samaria octoginta viri, rasi barba, et scissis vestibus, et squallentes ; et munera et thus habebant in manu, ut offerrent in domo Domini.

6. Egressus ergo Ismahel filius Nathaniæ, in occursum eorum de Masphath, incedens et plorans ibat; cum autem occurrisset eis, dixit ad eos : Venite ad Godoliam filium Ahicam.

7. Qui cum venissent ad medium civitatis, interfecit eos Ismahel filius Nathaniæ circa medium laci, ipse, et viri qui erant cum eo.

8. Decem autem viri reperti sunt inter eos, qui dixerunt ad Ismahel : Noli occidere nos; quia habemus thesauros in agro frumenti, et hordei, et olei et mellis. Et cessavit, et non interfecit eos cum fratribus suis.

Masphath. — *Sichem,* ville située entre les monts Ebal et Garizim. au temps des Romains Flavia Neapolis, aujourd'hui Naplouse. — *Silo*. V. la note sur vii, 12. Les LXX ont : Σαλήμ, lecture que préfère Graf, parce qu'elle rapproche davantage les trois villes qui seraient de cette manière indiquées ici : Salem serait, dans ce cas, l'endroit mentionné dans la Genèse, xxxiii, 18, 19, comme voisin de Sichem. Mais l'autorité des LXX ne doit pas l'emporter sur celle de l'original, et Silo a toutes les conditions voulues pour que ses habitants aient pu, sans aucune difficulté, se joindre aux pèlerins des deux autres villes. — *Samaria* est bien connue. Ces trois villes étaient situées dans le royaume d'Israël. On doit conclure de là qu'à cette époque des Israélites allaient adorer Dieu au temple de Jérusalem : au milieu des colonies de païens établies dans le pays par Asar-haddon, ils avaient conservé les bonnes traditions remises en vigueur depuis le temps d'Ezéchias, II Par. xxxiv, 9; Cfr. xxx, 11. Mais, dira-t-on, puisque le temple était détruit, pourquoi se rendaient-ils à Jérusalem? Probablement pour, comme les Juifs modernes le font encore, pleurer auprès des ruines du temple. Pour éclairer ce passage, Grotius en cite un de Papinien : « Locus in quo ædes sacræ sunt edificatæ, etiam diruto ædificio, sacer adhuc manet ». — *Rasi barba et scissis vestibus*, en signe de deuil, V. note sur Is. xv, 2, et II Rois, xiii, 31. — *Squallentes,* מתגדדים se faisant des incisions sur la peau avec leurs ongles et des couteaux, aussi en signe de désespoir, V. xvi, 6. — *Munera et thus habebant.* Il est possible que Godolias eût fait élever un autel provisoire sur les ruines du temple, et qu'on y offrît les sacrifices non sanglants.

6. — *Incedens et plorans,* faisant semblant de partager les sentiments des pèlerins. — *Venite ad Godoliam...* Il feignait d'être envoyé vers eux par Godolias.

7. — *Interfecit... circa medium laci,* il les tua et, sous-entendu, les jeta dans la citerne de la ville; ce que les hébreux appellent une construction prégnante. Les citernes étaient assez grandes pour pouvoir contenir ces corps.

8. — Dix hommes seulement sur les quatre-vingts sauvèrent leur vie. — *Thesauros,* מטמנים, des silos, des souterrains creusés dans les champs et où l'on conservait le fro-

9. Lacus autem, in quem projecerat Ismahel omnia cadavera virorum quos percussit propter Godoliam, ipse est quem fecit rex Asa propter Baasa regem Israel; ipsum replevit Ismahel filius Nathaniæ occisis.
10. Et captivas duxit Ismahel omnes reliquias populi, qui erant in Masphath; filias regis, et universum populum qui remanserat in Masphath; quos commendaverat Nabuzardan princeps militiæ Godoliæ filio Ahicam, et cepit eos Ismahel filius Nathaniæ, et abiit ut transiret ad filios Ammon.
11. Audivit autem Johanan filius Caree, et omnes principes bellatorum qui erant cum eo, omne malum quod fecerat Ismahel filius Nathaniæ.
12. Et assumptis universis viris, profecti sunt ut bellarent adversum Ismahel filium Nathaniæ; et invenerunt eum ad aquas multas quæ sunt in Gabaon.

9. La citerne dans laquelle Ismaël jeta tous les cadavres de ceux qu'il avait tués, à cause de Godolias, est celle que le roi Asa avait faite à cause de Baasa roi d'Israël. Et Ismaël fils de Nathanias la remplit des corps de ceux qu'il avait tués.
10. Et il fit prisonnier tout le reste du peuple qui était à Masphath, les filles du roi, tout le peuple qui y était demeuré, que Nabuzardan général de l'armée avait confiés à Godolias fils d'Ahicam; et Ismaël fils de Nathanias les ayant pris s'en alla pour passer chez les fils d'Ammon.
11. Mais Johanan fils de Carée, et tous les chefs de soldats qui étaient avec lui, apprirent tout le mal qu'avait fait Ismaël fils de Nathanias.
12. Ils prirent tous leurs hommes, et partirent pour combattre Ismaël fils de Nathanias, et ils le trouvèrent auprès des grandes eaux qui sont à Gabaon.

---

ment, sans que rien au dehors indiquât leur emplacement qui n'était connu que du propriétaire. Les Arabes ont conservé encore aujourd'hui cette habitude, V. Robinson, Bibl. Researches, t. I, pp. 324-325, t. II, p. 385, etc.

9. — *Locus... quem fecit rex Asa propter Baasa...* Cette citerne, Asa, roi de Juda (955-914), l'avait fait creuser lors d'une guerre avec Baasa, qui avait détruit toute la famille de Jéroboam, et avait usurpé le trône d'Israël. Asa avait employé une partie des matériaux de Ramah, dont il s'était emparé, pour construire les fortifications de Maspah. Il avait fait aussi creuser cette citerne à cause de la possibilité d'un siége, III Rois, xv, 16-22; II Par. xvi, 1-6. Hitzig, qui voit dans ce בור un fossé très-large creusé pour empêcher l'attaque de la ville du côté d'Israël, n'a pas pensé que, d'après le ℣. 7, ce fossé eut été au milieu de la ville et par conséquent inutile. — *Per Godoliam,* litt. « par la main de Godolias ». L'interprétation de ces mots est très-variée. Raschi traduit : par la faute de Godolias; Kimchi et Umbreit : à cause de Godolias; Ewald : en même temps que Godolias; Nægelsbach : par le moyen de Godolias, du nom duquel Ismahel s'était servi pour faire entrer les pèlerins à Masphath; Keil : aux côtés de Godolias. Nous préférons l'interprétation d'Ewald. — *Ipse est quem fecit,* LXX : φρέαρ μέγα τοῦτό ἐστιν, d'où quelques critiques, Dahler, Movers, Hitzig, Graf, ont voulu corriger le texte; mais sans raison, car, comme dit Keil, ils ont montré qu'ils ne comprenaient pas le texte qu'ils traduisent ainsi.

10. — *Captivas duxit,* LXX : ἀπέστεψεν. — *Reliquias populi,* tous ceux qu'il n'avait pas tués. — *Filias regis,* celle de Sédécias, car il est le seul sans doute à qui Jérémie peut donner ici le titre de roi; peut-être ce terme indique-t-il d'une manière plus générale toutes les princesses de race royale qui avaient échappé aux Chaldéens; Cfr. Josèphe, Antiq. x, 9. — *Cepit eos,* pour en tirer rançon, quand il serait arrivé chez les Ammonites. LXX : ὤρθρισεν.

12.— *Ad aquas multas quæ sunt in Gabaon.* L'étang de Gabaon, qui est mentionné II Rois, ii, 13. Quant à Gabaon, le moderne El-Jib, il n'est qu'à environ une demi-lieue Nord-Est de Masphath. Un grand réservoir y existe encore, ainsi qu'une fontaine souterraine entretenue par des sources abondantes V. Robinson, Bibl. Res. t. II, p. 136. Les crimes d'Ismahel avaient promptement été connus en dehors de Masphath. Au lieu de Gabaon, Josèphe,

13. Quand le peuple qui était avec Ismaël vit Johanan fils de Carée, et les principaux chefs qui étaient avec lui, ils se réjouirent.

14. Et tout le peuple qu'Ismaël avait pris à Masphath, s'en revint auprès de Johanan fils de Carée.

15. Mais Ismaël fils de Nathanias s'enfuit avec huit hommes de devant Johanan, et s'en alla chez les fils d'Ammon.

16. Johanan fils de Carée, et tous les chefs qui étaient avec lui, reprirent donc à Ismaël fils de Nathanias tous les restes du peuple qu'il avait pris à Masphath après avoir tué Godolias fils d'Ahicam : les soldats vaillants au combat, les femmes, les enfants et les eunuques qu'il avait ramenés de Gabaon,

17. Et ils s'en allèrent, et s'arrêtèrent en passant à Chamaam qui est près de Bethléem, pour poursuivre leur route et entrer en Egypte,

18. En fuyant les Chaldéens, car ils les craignaient beaucoup, parce qu'Ismaël fils de Nathanias avait tué Godolias fils d'Ahicam, que le roi de Babylone avait fait gouverneur de tout le pays de Juda.

13. Cumque vidisset omnis populus qui erat cum Ismahel, Johanan filium Caree, et universos principes bellatorum qui erant cum eo, lætati sunt.

14. Et reversus est omnis populus quem ceperat Ismahel, in Masphath ; reversusque abiit ad Johanan filium Caree.

15. Ismahel autem filius Nathaniæ fugit cum octo viris a facie Johanan, et abiit ad filios Ammon.

16. Tulit ergo Johanan filius Caree, et omnes principes bellatorum qui erant cum eo, universas reliquias vulgi, quas reduxerat ab Ismahel filio Nathaniæ de Masphath, postquam percussit Godoliam filium Ahicam ; fortes viros ad prælium, et mulieres, et pueros, et eunuchos quos reduxerat de Gabaon.

17. Et abierunt, et sederunt peregrinantes in Chamaam, quæ est juxta Bethleem, ut pergerent, et introirent Ægyptum,

18. A facie Chaldæorum; timebant enim eos, quia percusserat Ismahel filius Nathaniæ Godoliam filium Ahicam, quem præposuerat rex Babylonis in terra Juda.

Antiq. x, 9, 5, a : ἐν Χεβρῶνι, qui ne peut aucunement s'expliquer.

13. — *Lætati sunt.* ils reprirent courage.

14. — *Reversus abiit.* Tous ces malheureux revinrent avec Johanan.

15. — *Cum octo viris.* Ismahel n'aurait donc perdu que deux hommes dans ce combat, verset 1.

17. — *Sederunt*, pour quelque temps. — *Peregrinantes*, בגרות, ἅπαξ λεγόμενον, peut signifier un caravanserail, une hôtellerie. Le Targum explique ce mot et le suivant par : dans l'hôtellerie qu'avait donnée David à Chamaam, fils de Barsillai, le Galaadite, V. II Rois, xix, 38, 39. LXX : Γεδηρωθχαμάαμ. — *Chanaam* n'est pas un nom de lieu, comme la Vulgate pourrait le faire supposer, mais en effet le nom du fils de Barsillai. Il avait sans doute fait bâtir des caravansérails pour les voyageurs. — *Ut pergerent...* Ils ne pensaient plus, après ces nouveaux désastres, avoir de tranquillité dans leur pays.

18. — *A facie Chaldæorum*, qui devaient sans doute venger le meurtre de Godolias, et pouvaient croire tous les Juifs complices de ce crime.

CHAPITRE XLII

Johanan et les débris du peuple demandent à Jérémie de consulter le Seigneur pour savoir ce qu'ils doivent faire, (℣℣. 1-6). — Le prophète leur annonce la volonté de Dieu : ils doivent rester dans le pays et ne pas passer en Egypte, (℣℣. 7-14). — Dans le cas où ils s'y réfugieraient, ils y périront, (℣℣. 15-18). — Menaces contre les Juifs qui ont consulté Dieu sans avoir l'intention d'obéir à sa volonté, (℣℣. 19-22).

1. Et accesserunt omnes principes bellatorum, et Johanan filius Caree, et Jezonias filius Osaiæ, et reliquum vulgus a parvo usque ad magnum;
2. Dixeruntque ad Jeremiam prophetam : Cadat oratio nostra in conspectu tuo, et ora pro nobis ad Dominum Deum tuum pro universis reliquiis istis, quia derelicti sumus pauci de pluribus, sicut oculi tui nos intuentur;
3. Et annuntiet nobis Dominus Deus tuus viam per quam pergamus, et verbum quod faciamus.

4. Dixit autem ad eos Jeremias propheta : Audivi, ecce ego oro ad Dominum Deum vestrum secundum verba vestra, omne verbum quodcumque responderit mihi, indicabo vobis; nec celabo vos quidquam.
5. Et illi dixerunt ad Jeremiam : Sit Dominus inter nos testis veritatis et fidei, si non juxta omne verbum, in quo miserit te Dominus Deus tuus ad nos, sic faciemus.

1. Et tous les chefs des soldats, Johanan fils de Carée, et Jézonias fils d'Osaïas, et tout le reste du peuple, depuis le plus petit jusqu'au plus grand,
2. Dirent à Jérémie le prophète : Que notre prière tombe devant toi, et prie le Seigneur ton Dieu pour nous, pour tous ces restes, car nous sommes restés peu d'un bien grand nombre, comme tu le vois de tes yeux;
3. Et que le Seigneur ton Dieu nous indique la voie par laquelle nous devons marcher, et la chose que nous devons faire.
4. Jérémie le prophète leur répondit : J'ai entendu et je prie le Seigneur notre Dieu, selon ce que vous venez de me dire; et je vous dirai tout ce qu'il m'aura répondu, et je ne vous cacherai rien.

5. Ils dirent à Jérémie : Que le Seigneur soit témoin entre nous de la vérité et de la foi, si nous ne faisons suivant ce que le Seigneur ton Dieu t'aura envoyé nous dire.

Chap. XLII. — 1. — *Et accesserunt*, à Jérémie. — *Jesonias, filius Osaiæ*, le même qui, XL, 8, est dit « filius Maachati », à cause du lieu d'origine de son père. LXX : Ἀζαρίας. — *A parvo usque ad magnum*, V. VI, 13.
2. — *Dixerunt ad Jeremiam*, en simulant des sentiments qu'ils n'avaient pas. — *Cadat... in conspectu tuo*, V. XXXVI, 7, XXXVII, 20. — *Deum tuum*, le Dieu qui t'a choisi pour son prophète d'une manière spéciale. Quelques manuscrits hébreux ont : notre Dieu.
3 — *Et annuntiet nobis*, par ton ministère. — *Verbum*, Cfr. XL, 16.

4. — *Audivi*. J'accède à votre demande, et je ne vous cacherai rien des révélations, que le Seigneur m'aura faites.
5. — *Sit Dominus... fidei*. Formule de serment signifiant : nous jurons par le Dieu vrai et fidèle; Cfr. Gen. XXXI, 48, I Rois, XX, 23, 42. — *Si non...* qu'il nous punisse si, nous n'agissons pas suivant les révélations, qu'il nous fera par ton intermédiaire. Sur cette locution familière aux Hébreux, Cfr. Ruth, I, 17, I Rois, XXV, 22; Ps. LXXXVIII, 36, XCIV, 11.
6. — *Sive bonum est sive malum*, que cette

6. Que ce soit bon ou mal, nous obéirons à la voix du Seigneur notre Dieu, vers lequel nous t'envoyons; afin qu'il nous arrive du bien quand nous aurons entendu la voix du Seigneur notre Dieu.

7. Après un espace de dix jours, le Seigneur parla à Jérémie,

8. Et il appela Johanan fils de Carée, tous les chefs des soldats qui étaient avec lui, et tout le peuple depuis le plus petit jusqu'au plus grand.

9. Et il leur dit : Voici ce que dit le Seigneur, Dieu d'Israël, vers lequel vous m'avez envoyé pour offrir vos prières en sa présence.

10. Si vous demeurez tranquilles dans ce pays, je vous édifierai et je ne vous détruirai pas; je vous planterai, et je ne vous arracherai pas; car je suis déjà apaisé par le mal que je vous ai fait.

11. N'ayez pas peur du roi de Babylone que vous craignez et qui vous fait trembler. Ne le craignez pas, dit le Seigneur, parce que je suis avec vous pour vous sauver et pour vous délivrer de ses mains.

12. Je vous donnerai mes miséri-

6. Sive bonum est, sive malum, voci Domini Dei nostri, ad quem mittimus te, obediemus; ut bene sit nobis cum audierimus vocem Domini Dei nostri.

7. Cum autem completi essent decem dies, factum est verbum Domini ad Jeremiam.

8. Vocavitque Johanan filium Caree, et omnes principes bellatorum qui erant cum eo, et universum populum a minimo usque ad magnum.

9. Et dixit ad eos : Hæc dicit Dominus Deus Israel, ad quem misistis me, ut prosternerem preces vestras in conspectu ejus;

10. Si quiescentes manseritis in terra hac, ædificabo vos, et non destruam; plantabo, et non evellam; jam enim placatus sum super malo quod feci vobis.

11. Nolite timere a facie regis Babylonis, quem vos pavidi formidatis; nolite metuere eum, dicit Dominus; quia vobiscum sum ego, ut salvos vos faciam, et eruam de manu ejus.

12. Et dabo vobis misericordias,

---

ligne de conduite tracée par Dieu nous plaise ou non. — *Mittimus te,* litt. « nous (sommes) t'envoyant. » Le pronom אנו employé ici est une forme vieillie pour אנחנו, qui s'était conservée sans doute dans la langue populaire. — *Ut bene sit nobis.* Ce n'est qu'en obéissant à Dieu que nous trouverons notre intérêt. Cfr. VII, 23. — *Cum audierimus,* condition et non pas cause de la prospérité désirée.

8. — *Cum... decem dies.* Dans d'autres occasions, Jérémie a répondu aussitôt qu'il a été consulté, XXI, 3, XXXVII, 6, XXXVIII, 17. Il y a eu cependant un délai analogue entre l'injure faite au prophète par Hananie, et la réponse donnée par Dieu à cette provocation, XXVIII, 12. Hitzig et Graf pensent que, durant ces dix jours, Jérémie a pris des informations sur lesquelles il a formé sa décision. Mais c'est en faire un politique rusé plutôt qu'un prophète inspiré. Probablement Dieu lui imposa un délai dans le but de raffermir le peuple contre la panique causée par le meurtre de Godolias, et la crainte de la vengeance des Chaldéens. Jérémie était certain que la fuite en Egypte était contraire à ses prophéties précédentes ; il avait même déclaré que Nabuchodonosor ferait la conquête de ce pays, XLVI, 13. Le simple raisonnement suffisait pour lui faire donner une réponse instantanée ; mais il ne parlait pas d'après ses convictions personnelles, et il attendait que Dieu lui eût révélé sa volonté. Payne Smith.

9. — *Ut prosternerem...* pour que j'intercède en votre faveur; Cfr. ℣. 2 et XXXVI, 7.

10. — *Si quiescentes manseritis.* LXX : ἐὰν καθίσαντες καθίσητε. — *Ædificabo vos...* Cfr. XXIV, 6, XXXI, 4, XXXIII, 7. — *Jam enim placatus sum...* Cfr. XVIII, 8. Les punitions que je vous ai infligées sont suffisantes.

11. — *Nolite formidare...* V. XLI, 18. — *Vobiscum sum ego...* Cfr. XXX, 10 : Is. XLI, 10, XLIII, 5.

12. *Dabo vobis misericordias,* sous-entendu

et miserebor vestri, et habitare vos faciam in terra vestra.

13. Si autem dixeritis vos : Non habitabimus in terra ista, nec audiemus vocem Domini Dei nostri,

14. Dicentes : Nequaquam, sed ad terram Ægypti pergemus ; ubi non videbimus bellum, et clangorem tubæ non audiemus, et famen non sustinebimus ; et ibi habitabimus.

15. Propter hoc nunc audite verbum Domini, reliquiæ Juda : Hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel : Si posueritis faciem vestram ut ingrediamini Ægyptum, et intraveritis ut ibi habitetis :

16. Gladius quem vos formidatis, ibi comprehendet vos in terra Ægypti ; et fames, pro qua estis solliciti, adhærebit vobis in Ægypto, et ibi moriemini.

17. Omnesque viri qui posuerunt faciem suam ut ingrediantur Ægyptum, ut habitent ibi, morientur gladio, et fame, et peste ; nullus de eis manebit, nec effugiet a facie mali, quod ego afferam super eos.

18. Quia hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel : Sicut conflatus est furor meus, et indignatio mea super habitatores Jerusalem ;

cordes, et j'aurai compassion de vous, et je vous ferai habiter dans votre pays.

13. Mais si vous dites : Nous ne demeurerons pas dans cette terre, et nous n'écouterons pas la voix du Seigneur notre Dieu,

14. Si vous dites : Certainement non, mais nous nous dirigerons vers l'Egypte, où nous ne verrons pas de guerre, où nous n'entendrons pas le son de la trompette, où nous ne souffrirons pas de la faim, et nous y habiterons.

15. Ecoutez donc maintenant la parole du Seigneur, vous, restes de Juda : Voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël : Si vous tournez votre visage vers l'Egypte pour y entrer, et si vous y entrez pour y habiter,

16. Le glaive que vous craignez, vous y surprendra, dans cette terre d'Egypte ; la faim que vous redoutez s'attachera à vous en Egypte, et vous mourrez-là.

17. Tous ceux qui auront tourné leur visage vers l'Egypte pour y habiter, mourront par le glaive, par la faim et par la peste ; pas un seul ne restera, pas un n'échappera au mal que j'amènerai sur eux.

18. Car voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël : Comme ma fureur et mon indignation s'est enflammée contre les habitants de

---

devant le roi de Babylone. — *Et habitare...* La Vulgate, d'accord avec le syriaque rend la pensée plutôt que la lettre : « il vous ramènera dans votre pays. »

13. — *Si dixeritis...* Si vous préférez votre volonté à celle de Dieu.

14. — *Ad terram Ægypti ibimus,* contre la défense formelle de Dieu, qui craignait que le peuple ne retombât ainsi dans l'idolâtrie ; Cfr. Deut. XVII, 16, etc. — *Sonum tubæ,* Voir IV, 5. — *Famen non sustinebimus,* litt. « nous n'aurons pas faim de pain ». que les LXX ont fidèlement traduit : ἐν ἄρτοις οὐ μὴ πεινάσωμεν.

15. — *Propter hoc.* Si vous dites cela, ou mieux : si vous le faites. — *Si posueritis faciem vestram...* Si vous vous dirigez vers l'Egypte, comme plus bas. ℣. 17 : IV Rois, XII, 17 ; Dan. XI, 17 ; Luc, IX, 51.

16. — *Gladius...* Celui de Nabuchodonosor. — *Adhærebit vobis,* la faim se collera pour ainsi dire à vos entrailles, malgré l'abondance de vivres que vous pourrez y trouver.

17. — *Omnesque viri,* même ceux qui, malgré leur volonté, auront été forcés de fuir en Egypte, comme Jérémie, Baruch, etc. et aussi ceux qui s'enfuirent dans ce pays avant l'arrivée des Chaldéens. — *Gladio, fame et peste,* Cfr. plus bas, 22, et XIX, 17.

18. — *Conflatus est furor meus,* Cfr. VII, 20.

Jérusalem, ainsi mon indignation s'enflammera contre vous lorsque vous serez entrés en Egypte; et vous deviendrez l'objet du serment, de la stupeur, de la malédiction et de l'opprobre des hommes, et jamais plus vous ne verrez cette terre.

19. Parole du Seigneur à votre égard, ô restes de Juda : N'entrez pas en Egypte, sachez bien, comme je vous le proteste aujourd'hui,

20. Que vous avez trompé vos âmes; vous m'avez en effet envoyé vers le Seigneur notre Dieu, en disant : Prie pour nous le Seigneur notre Dieu, et tout ce que le Seigneur notre Dieu t'aura dit annonce-le nous, et nous le ferons.

21. Je vous l'ai annoncé aujourd'hui, et vous n'avez pas écouté la voix du Seigneur votre Dieu dans toutes les choses pour lesquelles il m'a envoyé vers vous.

22. Maintenant, sachez donc que vous mourrez par le glaive, par la faim, par la peste dans cet endroit, dans lequel vous voulez vous retirer pour y habiter.

sic conflabitur indignatio mea super vos, cum ingressi fueritis Ægyptum, et eritis in jusjurandum, et in stuporem, et in maledictum, et in opprobrium; et nequaquam ultra videbitis locum istum.

19. Verbum Domini super vos, reliquiæ Juda : Nolite intrare Ægyptum ; scientes scietis quia obtestatus sum vos hodie.

20. Quia decepistis animas vestras ; vos enim misistis me ad Dominum Deum nostrum, dicentes : Ora pro nobis ad Dominum Deum nostrum, et juxta omnia quæcumque dixerit tibi Dominus Deus noster, sic annuntia nobis, et faciemus.

21. Et annuntiavi vobis hodie, et non audistis vocem Domini Dei vestri, super universis pro quibus misit me ad vos.

22. Nunc ergo scientes scietis, quia gladio, et fame, et peste moriemini in loco, ad quem voluistis intrare ut habitaretis ibi.

— *Eritis in jusjurandum*... en exécration et en malédiction; Cfr. XXIV, 9, XXIX, 18, etc. — *Hunc locum*, la Judée, XLIV, 14.

19. — *Obtestatus sum vos hodie*, je vous ai avertis comme en face de témoins, c'est-à-dire publiquement, et si vous périssez, vous vous souviendrez que c'est par votre faute, et non par suite de votre ignorance.

20. — *Quia decepistis animas vestras*, en m'envoyant demander l'avis de Dieu, sans vouloir le suivre. Car ces Juifs pensaient que Dieu leur donnerait l'ordre de se réfugier en Egypte, et, à présent que le Seigneur avait donné un ordre contraire, ils n'avaient pas le courage de renoncer à leur projet primitif; Cfr. XXXVII, 8. Une autre interprétation : car vous m'avez trompé par vos pensées, est moins appropriée au contexte. LXX : ἐπονηρεύσασθε ἐν ψυχαῖς.

21. — *Non audistis*. L'emploi du passé montre que la résolution des Juifs est prise et comme déjà réalisée.

22. — *Moriemini*... Cfr. XLIV, 8. — *Ut habitaretis ibi*. Leur pensée était de ne faire en Egypte qu'un séjour temporaire; mais ils y trouveront la mort.

CHAPITRE XLIII

Les chefs des Juifs refusent d'ajouter foi aux paroles de Jérémie, (℣℣. 1-2). — Ils prétendent que c'est Baruch qui le fait parler ainsi pour leur perte, (℣. 3). — Ils se réfugient en Egypte, (℣℣. 4-7). — Prophétie relative à la conqête de l'Egypte par Nabuchodonosor. (℣℣. 8-13).

1. Factum est autem, cum complesset Jeremias loquens ad populum universos sermones Domini Dei eorum, pro quibus miserat eum Dominus Deus eorum ad illos, omnia verba hæc :

2. Dixit Azarias filius Osaiæ, et Johanan filius Caree, et omnes viri superbi, dicentes ad Jeremiam : Mendacium tu loqueris ; non misit te Dominus Deus noster, dicens : Ne ingrediamini Ægyptum ut habitetis illic.

3. Sed Baruch filius Neriæ incitat te adversum nos, ut tradat nos in manus Chaldæorum, ut interficiat nos, et traduci faciat in Babylonem.

4. Et non audivit Johanan filius Caree, et omnes principes bellatorum et universus populus, vocem Domini, ut manerent in terra Juda.

5. Sed tollens Johanan filius Caree, et universi principes bellatorum, universos reliquiarum Juda, qui reversi fuerant de cunctis gen-

1. Or, après que Jérémie eut achevé de dire au peuple toutes les paroles du Seigneur leur Dieu, à cause desquelles le Seigneur leur Dieu l'avait envoyé vers eux,

2. Azarias fils d'Osaias, Johanan fils de Carée, et tous ces orgueilleux, dirent à Jérémie : Tu nous dis des mensonges. Le Seigneur notre Dieu ne t'a pas envoyé vers nous pour nous dire : N'entrez pas en Egypte pour y habiter.

3. Mais Baruch fils de Nerias t'excite contre nous, afin de nous livrer aux mains des Chaldéens, de nous faire tuer, et de nous faire emmener à Babylone.

4. Et Johanan, fils de Carée, et tous les chefs des soldats, et le peuple tout entier n'écoutèrent pas la voix du Seigneur, pour demeurer dans le pays de Juda.

5. Mais Johanan, fils de Carée, et tous les chefs des soldats prirent avec eux tous ceux qui étaient restés de Juda, et qui étaient reve-

---

CHAP. XLIII. — 1. *Omnia verba hæc,* tout ce qui est raconté dans le verset précédent.

2. — *Azarias filius Osaiæ,* peut-être le frère de Jézonias de XLII. 1 ; cette hypothèse est préférable à celle de Keil, suivant lequel Azarias est écrit par erreur au lieu de Jézonias. Cet Azarias n'est en aucune façon celui dont parle Daniel, I, 7, III, 12-18. — *Viri superbi.* C'est de l'orgueil que proviennent en effet la désobéissance et le mépris de Dieu. — *Mendacium tu loqueris.* Les Juifs accusent Jérémie d'avoir mal interprété les ordres de Dieu afin d'avoir ainsi un prétexte pour agir suivant leur volonté.

3. — Sur quoi s'appuie cette accusation dirigée contre Baruch, il est difficile de le dire. Nous savons seulement que Baruch était l'ami fidèle et le serviteur dévoué du prophète. C'est sans doute son intimité avec Jérémie qui donne lieu à la calomnie.

4. — *Vocem Domini,* Cfr. XLII, 10.

5. — *Reliquiarum Juda...* Cfr. XL, 11, 12. — *Ut habitarent.* Quelques interprètes traduisent l'hébreu לגור par : pour y être comme des pèlerins, sous prétexte qu'ils n'occupaient pas les biens de leurs aïeux, mais ceux que Godolias leur avait confiés temporairement ; c'est une subtilité, que la Vulgate a évitée :

nus de tous les pays où ils s'étaient auparavant dispersés pour habiter dans le pays de Juda,

6. Hommes, femmes, petits-enfants, filles du roi, et tous ceux que Nabuzardan général de l'armée avait laissés avec Godolias fils d'Ahicam fils de Saphan, et avec eux Jérémie le prophète, et Baruch fils de Nerias.

7. Et ils entrèrent en Egypte, parce qu'ils n'obéirent pas à la voix du Seigneur; et ils vinrent jusqu'à Taphnis.

8. Et la parole du Seigneur fut adressée à Jérémie à Taphnis, en ces termes :

9. Prends de grandes pierres dans ta main, et cache-les dans le creux qui est sous la muraille de brique à la porte de la maison de Pharaon à Taphnis, en présence des Juifs,

10. Et tu leur diras : Voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël : Je vais envoyer et amener Nabuchodonosor roi de Baby-

tibus, ad quas fuerant ante dispersi ut habitarent in terra Juda;

6. Viros et mulieres, et parvulos, et filias regis, et omnem animam quam reliquerat Nabuzardan princeps militiæ cum Godolia filio Ahicam filii Saphan, et Jeremiam prophetam, et Baruch filium Neriæ.

7. Et ingressi sunt terra Ægypti, quia non obedierunt voci Domini; et venerunt usque ad Taphnis.

8. Et factus est sermo Domini ad Jeremiam in Taphnis, dicens :

9. Sume lapides grandes in manu tua, et abscondes eos in crypta, quæ est sub muro latericio in porta domus Pharaonis in Taphnis, cernentibus viris Judæis;

10. Et dices ad eos : Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel : Ecce ego mittam; et assumam Nabuchodonosor regem Babylonis ser-

---

גור signifie tout aussi bien habiter, Cfr. Ps. xiv, 1.

6. — *Filias regis,* V. xli, 10. — *Omnem animam,* tous ceux qui vivaient encore. — *Jeremiam... Baruch.* Ces deux personnages furent contraints malgré eux d'émigrer; il est probable que d'autres furent dans le même cas.

7. — *Taphnis,* V. ii, 16.

8. — Jérémie reçoit dans cette ville une nouvelle révélation relative au sort des fugitifs.

9. — *Lapides grandes*, le ỳ. 10 donne la signification de ces pierres. — *In crypta,* במלט, « dans du ciment ». LXX : ἐν προθύροις. — *Quæ est sub muro latericio,* במלבן, « dans une fabrique de briques ou un fourneau à briques. » Le palais de Pharaon à Taphnis n'était pas sans doute encore terminé, et c'est pour cela qu'on avait élevé ce fourneau à peu de distance de ce palais, et seulement bien entendu pour la durée de sa construction. Le sens suivi par la Vulgate est facile à expliquer, mais ne s'appuie en rien sur l'hébreu. Par cette action symbolique, le prophète veut montrer que le pouvoir du roi de Babylone s'étendra aussi bien en Egypte qu'en Judée : le palais du Pharaon n'est bâti qu'en briques, et par suite a moins de solidité que le trône de Nabuchodonosor établi sur de grandes pierres. La place où ces pierres sont placées n'est pas moins significative : c'est à l'entrée ou en face du palais de Pharaon.

10. — Ce verset donne la signification du symbole décrit dans le verset précédent. — *Nabuchodonosor... servum meum,* V. note sur xxv, 9. — *Quos abscondi,* LXX : ὣν κατέκρυψας. — *Statuet solium* שפרורו. Ce mot ne se rencontre qu'ici, et les Massorèthes l'ont modifié en שפרירו pour le conformer à la manière habituelle d'écrire les noms hébraïques. Il ne peut que difficilement signifier une tente ordinaire. C'est le parasol tenu sur les rois, et dont Rawlinson dit, Anc. Mon. t. 1, p. 485 : « En temps de paix le porte-parasol est toujours représenté auprès des rois assyriens; il n'y a que dans les scènes de chasse qu'il est remplacé par un porte-éventail. Le parasol, qui ressemblait exactement à celui dont on se sert encore dans l'Orient, était exclusivement réservé au monarque. Il avait un manche haut et épais que le porteur tenait à deux mains, et dans les temps plus anciens, une sorte de petit sommet circulaire. Sous les derniers rois, le côté de la tête fut considérablement élargi et en même temps on y

vum meum; et ponam thronum ejus super lapides istos quos abscondi, et statuet solium suum super eos.

11. Veniensque percutiet terram Ægypti; quos in mortem, in mortem; et quos in captivitatem, in captivitatem; et quos in gladium, in gladium.

12. Et succendet ignem in delubris deorum Ægypti, et comburet ea, et captivos ducet illos : et amicietur terra Ægypti, sicut amicitur pastor pallio suo; et egredietur inde in pace.

13. Et conteret statuas domus Solis, quæ sunt in terra Ægypti : et delubra deorum Ægypti comburet igni.

lone, mon serviteur; je mettrai son trône sur ces pierres que j'ai cachées, et il y établira son siége.

11. Il viendra et frappera le pays d'Egypte, il tuera ceux qui doivent mourir, et emmènera en captivité ceux qui doivent aller en captivité, et il livrera à l'épée ceux qu'attend l'épée.

12. Il mettra le feu aux temples des dieux d'Egypte, il les brûlera, et il emmènera les dieux captifs; il se revêtira de l'Egypte, comme un berger se revêt de son manteau, et il s'en ira de là en paix.

13. Il brisera les statues de la maison du soleil qui sont dans l'Egypte, et il consumera par le feu les temples des dieux de l'Egypte.

---

attacha une sorte de rideau pendant qui tombait de l'extrémité du parasol et protégeait plus efficacement le monarque contre les rayons du soleil. » D'après Hitzig, qui s'appuie sur l'Arabe, ce serait le tapis en cuir sur lequel ceux qui allaient être exécutés s'agenouillaient pour recevoir le coup mortel, et dans lequel on entraînait leur corps. Mais cette exécution se faisait en face du trône et non dessus. L'explication de Keil, une tapisserie dont le trône est couvert n'est justifiée par rien.

11. — *Quos in mortem, in mortem...* Cfr. xv, 2, 3.

12. — *Succendet,* litt. « j'allumerai. » Les LXX et le Syriaque ont, comme la Vulgate, attribué à Nabuchodonosor toutes ces actions, dans lesquelles du reste il n'est que l'instrument de Dieu. — *Et amicietur*, Nabuchodonosor. — *Terra Ægypti*, c'est-à-dire des dépouilles de l'Egypte. — *Sicut... pastor.* Cette image est employée ici, parce que, dit Maldonat, « pastoris proprium est onustum ex uno loco in alium migrare. »

13. — *Statuas domus solis.* « La maison du Soleil est la traduction hébraïque de l'égyptien *Pe-râ*, maison du soleil, nom sacré de la ville appelée vulgairement On, V. Gen. xli, 45. Cette ville était située au Nord-Est du Caire, près du village moderne de Matarieh, un peu plus loin dans les terres; elle était renommé à cause de son magnifique temple dédié à Râ, le Soleil-Dieu. A l'entrée de cet édifice étaient plusieurs obélisques, dont les deux plus grands, élevés par Pheron, fils de Sésostris, avaient environ 150 pieds de haut. L'empereur Auguste en fit transporter un à Rome; l'autre fut renversé en 1160; quelques autres des plus anciens gardent encore leur ancienne place, et lèvent leur tête du milieu d'une splendide verdure » Keil. Ce sont ces obélisques qui sont désignés ici par מַצְּבוֹת, rendu *statuas* par la Vulgate, στύλους par les LXX. Josèphe, Antiq. x, 9, 7, confirme l'accomplissement de cette prophétie. Il est probable, dit aussi Wordsworth, que durant les treize ans pendant lesquels les forces de Nabuchodonosor furent employées au blocus de Tyr, ce roi étendit ses campagnes jusqu'en Egypte; et on trouve une confirmation de cette manière de voir, non-seulement dans Josèphe, l. c. mais aussi dans Mégasthènes, cité par Strabon, xvi, 687. Des récits égyptiens il faudrait au contraire conclure que la campagne de Nabuchodonosor contre l'Egypte fut malheureuse.

CHAPITRE XLIV

Jérémie reprend l'idolâtrie des Juifs qui habitent en Egypte, (ꝟꝟ. 1-6). — Il leur annonce, à cause de ce crime, une destruction totale, (ꝟꝟ. 7-14). — Réponse des Juifs au prophète : ils n'ont été malheureux que depuis qu'ils ont abandonné le culte des faux dieux, (ꝟꝟ. 15-19). — Jérémie leur prouve au contraire que l'idolâtrie est l'unique cause des calamités qu'ils souffrent, (ꝟꝟ. 20-24). — Nouvelle menace de Dieu contre les Juifs idolâtres, (ꝟꝟ. 25-30).

1. Parole qui fut transmise par Jérémie, à tous les Juifs qui habitaient dans le pays d'Egypte, à Magdalo, à Taphnis, à Memphis et dans le pays de Phaturès.

1. Verbum quod factum est per Jeremiam ad omnes Judæos qui habitabant in terra Ægypti, habitantes in Magdalo, et in Taphnis, et in Memphis, et in terra Phatures, dicens :

2. Voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël : Vous avez vu toute cette calamité que j'ai amenée sur Jérusalem et sur toutes les villes de Juda : voici qu'elle sont désertes aujourd'hui, et qu'elles n'ont plus d'habitants ;

2. Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel : Vos vidistis omne malum istud, quod adduxi super Jerusalem, et super omnes urbes Juda ; et ecce desertæ sunt hodie, et non est in eis habitator ;

3. A cause de la méchanceté qu'ils ont commis pour me provoquer à la colère, quand ils allaient sacrifier à des dieux étrangers, et adorer ceux que ni eux, ni vous, ni vos pères ne connaissaient.

3. Propter malitiam quam fecerunt ut me ad iracundiam provocarent, et irent ut sacrificarent, et colerent deos alienos, quos nesciebant et illi, et vos, et patres vestri.

4. Je vous ai envoyé tous mes serviteurs les prophètes, me levant pendant la nuit, les envoyant et di-

4. Et misit ad vos omnes servos meos prophetas, de nocte consurgens, mittensque et dicens : Nolite

Chap. xliv. — 1. — *Verbum quod factum est*... Le contexte montre que c'est peu de temps après l'arrivée des émigrants en Egypte ; mais il est impossible de donner la date exacte à laquelle ces faits ont eu lieu. — *In Magdalo*, Hebr. « Migdol » ; d'après l'itinéraire d'Antonin, cette ville était à douze milles romains de Péluse. Il ne faut pas l'identifier avec le village riverain de la mer Rouge, Exod. xiv, 2, mais avec la ville frontière Magdolum, égypt. Ma'ktr, la place forte la plus septentrionale de l'Egypte. — *Taphnis... Memphis*, V. ii, 16. — *In terra Phatures*, dans la haute Egypte, LXX : Παθουρῆς, egypt. : Petorès, c'est-à-dire terre du Sud, la Thébaïde des Grecs et des Romains. Cfr. Is. xi, 11, Ezech. xxix, 14. De cette énumération il résulte que les Juifs s'étaient dispersés dans toute l'Egypte.

2. — *Omne malum*... En rappelant cette grande calamité, Jérémie doit faire plus d'impression sur ceux auxquels il s'adresse. — *Hodie*, à présent.

3. — *Propter malitiam*... C'est à cause de l'impiété et de l'idolâtrie du peuple que tous ces maux sont tombés sur lui. Dieu rappelle en outre, jusqu'au ꝟ. 6, qu'il a inutilement envoyé ses prophètes pour convertir Israel, et que tous leurs efforts ont été inutiles. Cfr. xi, 17, xix, 4, xxxii, 32, etc. — *Ut sacrificarent*, לקטר, pour brûler de l'encens. S. Jérôme a traduit ce mot, i, 16, par « libaverunt ». — *Illi et vos*. Les Juifs auxquels Dieu s'adresse directement ont continué les péchés de leurs pères.

4. — *Misi ad vos*... Cfr. vii, 25, xxv, 4, xxxv, 25. — *Verbum abominationis hujus modi*, cette abominable idolâtrie.

cere verbum abominationis hujus-
modi, quam odivi.
5. Et non audierunt, nec inclina-
erunt aurem suam, ut converteren-
ır a malis suis, et non sacrificarent
iis alienis.
6. Et conflata est indignatio mea
t furor meus, et succensa est in
ivitatibus Juda, et in plateis Jeru-
alem; et versæ sunt in solitudi-
em et vastitatem secundum diem
anc.
7. Et nunc hæc dicit Dominus
xercituum, Deus Israel : Quare vos
acitis malum grande hoc contra
nimas vestras, ut intereat ex vo-
is vir et mulier, parvulus et lactens
le medio Judæ, nec relinquatur vo-
is quidquam residuum ;

8. Provocantes me in operibus
nanuum vestrarum, sacrificando
liis alienis in terra Ægypti, in quam
ngressi estis ut habitetis ibi et
lispereatis, et sitis in maledictio-
nem, et in opprobrium cunctis gen-
ibus terræ ?

9. Numquid obliti estis mala pa-
trum vestrorum, et mala regum
Juda, et mala uxorum ejus, et mala
vestra et mala uxorum vestrarum,

sant : Ne faites pas les choses abo-
minables que je hais.
5. Et ils n'ont pas écouté, ils n'ont
pas prêté l'oreille, pour se convertir
de leur méchanceté, et ne plus sacri-
fier aux dieux étrangers.
6. Aussi mon indignation et ma
fureur se sont enflammées ; elles ont
embrasé les villes de Juda, et les
places de Jérusalem, qui ont été
changées en solitude et en désert,
comme elles le sont à présent,
7. Et maintenant voici ce que dit
le Seigneur des armées, Dieu d'Is-
raël : Pourquoi commettez-vous ce
grand mal contre vos âmes, pour
faire mourir parmi vous et du milieu
de Juda, l'homme, la femme, le petit
enfant, et celui qu'on allaite encore,
et pour qu'il ne soit plus rien laissé
de vous ?
8. Vous me provoquez par les
œuvres de vos mains en sacrifiant à
des dieux étrangers dans la terre
d'Egypte où vous êtes entrés pour
y habiter, et aussi pour y périr, et
pour être la malédiction et l'op-
probre de toutes les nations de la
terre.
9. Est-ce que vous avez oublié les
crimes de vos pères, les crimes des
rois de Juda, les crimes de leurs
femmes, vos crimes, et les crimes

---

5. — Cfr. VII, 24.

6. — *Conflata est*, Cfr. XLII, 18, VII, 20. — *In plateis Jerusalem*, au milieu de Jérusalem ; Cfr. Is. XV, 3, LIX, 14. — *Secundum diem hanc*, c'est-à-dire comme vous le voyez, comme il parait aujourd'hui ; Cfr. XI, 5.

7. — *Et nunc*. Puisque les choses sont ainsi, et que vous avez supporté de tels maux, vous devriez être convertis. — *Quare vos facitis malum*. Au lieu de cela, vous faites encore le mal, c'est-à-dire vous vous livrez toujours à l'idolâtrie. — *Contra animas vestras*, contre vous-mêmes, pour votre perte ; Cfr. XXVI, 19. — *Ut intereat...* Vous périrez tous, sans exception. Pour une pareille énumération, Cfr. I Rois, XV, 3, XXII, 19.

8. — *In operibus manuum vestrarum* ; Cfr. I, 16. — *In quam ingressi estis...* XLII, 15. — *Et dispereatis*. Mais loin d'y résider en paix et en sûreté, votre idolâtrie amènera votre perte et votre honte. — *In maledictionem...* Cfr. XXVI, 6, XLII, 18.

9. — *Numquid obliti estis mala...* Non-seulement les méfaits commis par vos pères, mais les châtiments qui en ont été la conséquence. — *Mala uxorum ejus*, des femmes de chacun des rois de Juda, dont il vient d'être question. A cette interprétation de Kimchi, suivie par Maldonat, Cornélius, Hitzig et Nægelsbach, d'autre commentateurs en préfèrent une autre qui rapporte *ejus*, non aux rois de Juda, mais à Juda lui-même. Ewald et Graf adoptent la leçon des LXX : τῶν ἀρχόντων ὑμῶν. Cette correction est inadmissible, car les femmes des rois s'étaient signalées tout particulièrement par leur ferveur idolâtrique, et devaient avoir, à cause de cela, une mention spéciale ; Cfr. V, 15 et 19. Toutes

de vos femmes, qu'elles ont commis dans le pays de Juda, et dans les quartiers de Jérusalem?

10. Ils ne se sont pas purifiés jusqu'à ce jour. Ils n'ont pas craint, ils n'ont pas marché dans la loi du Seigneur, ni dans les préceptes que j'avais donnés à vous et à vos pères.

11. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël : Je ne vous montrerai plus ma face que pour votre malheur, et je perdrai tout Juda;

12. Je prendrai les restes de Juda qui se sont tournés vers l'Egypte pour y entrer et y habiter, et ils y périront tous : ils tomberont par le glaive et par la faim, ils seront consumés depuis le plus petit jusqu'au plus grand; ils mourront par le glaive et par la faim, et ils seront le serment, l'étonnement, la malédiction, et l'opprobre de tous les hommes.

13. Je visiterai les habitants d'Egypte, comme j'ai visité Jérusalem, par le glaive, par la faim et par la peste.

14. Et personne n'échappera et ne sera laissé des restes des Juifs qui vont séjourner en Egypte, personne ne reviendra au pays de Juda, vers lequel ils tiennent sans cesse leur

quæ fecerunt in terra Juda, et in regionibus Jerusalem?

10. Non sunt mundati usque ad diem hanc; et non timuerunt, et non ambulaverunt in lege Domini, et in præceptis meis, quæ dedi coram vobis et coram patribus vestris.

11. Ideo hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel : Ecce ego ponam faciem meam in vobis in malum; et disperdam omnem Judam.

Matth. 2, 18.

12. Et assumam reliquias Judæ, quæ posuerunt facies suas ut ingrederentur terram Ægypti, et habitarent ibi; et consumentur omnes in terra Ægypti; cadent in gladio et in fame; consumentur a minimo usque ad maximum, in gladio et in fame morientur : et erunt in jusjurandum, et in miraculum, et in maledictionem, et in opprobrium.

13. Et visitabo super habitatores terræ Ægypti, sicut visitavi super Jerusalem, in gladio, et fame, et peste.

14. Et non erit qui effugiat, et sit residuus de reliquiis Judæorum, qui vadunt ut peregrinentur in terra Ægypti; et revertantur in terram Juda, ad quam ipsi elevant animas

---

les classes du pays, dont la persistance dans l'idolâtrie a amené la ruine de la nation sont énumérées ici.

10. — *Non sunt mundati,* litt., « ils n'ont pas été brisés », par le repentir et le chagrin de leurs péchés. LXX : οὐκ ἐπαύσαντο, qui suit le Targum. Le changement de personne doit montrer ici l'indignation que Dieu éprouve à la vue de ces hommes qui ne cessent de pécher, et qui l'empêche de s'adresser davantage directement à eux. — *Non ambulaverunt in lege Domini,* litt. « ils n'ont pas marché dans ma loi »; Cfr. IX, 12, XXVI, 4.

11. — *Ponam... in malum.* Je suis irrité contre vous et j'ai décidé de vous punir; Cfr. plus bas, ℣. 27, XXI, 10; Amos, IX, 4. — *Disperdam omnem Judam.* Il ne s'agit ici, comme le prouve le ℣. 12, que des Juifs qui se sont réfugiés en Egypte; ceux qui sont exilés à Babylone ne sont pas compris dans cette sentence.

12. — *Qui posuerunt facies suas,* qui se sont déterminés, qui ont pris la résolution. — *Consumentur omnes in terra Ægypti.* Les fléaux qui vont frapper l'Egypte ne les épargneront pas et tous y périront. — *Erunt in jusjurandum,* Cfr. XLII, 18. — *In miraculum.* Le récit de leurs malheurs jettera dans la stupeur tous ceux qui l'entendront. Corn. a Lap.

13. — *Visitabo,* je punirai. — *In gladio et fame et peste,* Cfr. XXIV, 10, XXIX, 17, XLII, 17.

14. — *Ut peregrinentur,* pour demeurer pendant quelque temps en Egypte avant de retourner dans leur pays. — *Ad quam elevant animas suas.* V. XXII, 27. — *Non revertentur nisi qui fugerint.* Il y a une apparente contradiction entre la menace du commencement de ce verset : *non erit qui effugiat... de reliquiis Judæorum,* et ces mots; mais cela montre qu'il ne faut pas prendre la menace dans son sens le plus strict. Seulement ceux

uas ut revertantur, et habitent
ı, non revertentur nisi qui fuge-
int.
15. Responderunt autem Jeremiæ
mnes viri, scientes quod sacrifica-
ent uxores eorum diis alienis; et
niversæ mulieres, quarum stabat
ıultitudo grandis, et omnis populus
abitantium in terra Ægypti in Pha-
ures, dicentes :
16. Sermonem quem locutus es
d nos in nomine Domini, non au-
iemus ex te;
17. Sed facientes faciemus omne
erbum quod egredietur de ore no-
tro, ut sacrificemus reginæ cœli, et
ibemus ei libamina, sicut fecimus
ıos, et patres nostri, reges nostri,
t principes nostri in urbibus Juda,
t in plateis Jerusalem : et saturati
umus panibus, et bene nobis erat,
nalumque non vidimus.

18. Ex eo autem tempore, quo
essavimus sacrificare reginæ cœli,
t libare ei libamina, indigemus o-
nnibus, et gladio, et fame con-
umpti sumus.

âme élevée pour y retourner et y habiter; il n'y aura à revenir que ceux qui auront fui.

15. Tous les hommes, sachant que leurs femmes sacrifiaient aux dieux étrangers, et toutes les femmes dont il y avait un grand nombre, et tout le peuple de ceux qui habitaient en Egypte, à Phaturès, répondirent à Jérémie :

16. Nous ne recevrons pas de toi les paroles que tu nous dis au nom du Seigneur.

17. Mais nous ferons tout ce que notre bouche aura dit, en sacrifiant à la reine du ciel et en lui faisant des libations, comme nous avons fait nous et nos pères, nos rois et nos princes, dans les villes de Juda, et dans les places de Jérusalem; nous avons alors été rassasiés, nous étions heureux, et nous n'avons souffert aucun mal.

18. Mais depuis le temps où nous avons cessé de sacrifier à la reine du ciel et de lui faire des libations, nous manquons de tout, et nous avons été consumés par le glaive et par la faim.

---

qui échapperont au danger et rentreront en Judée seront en si petit nombre en comparaison de ceux qui auront péri en Egypte qu'on ne devra même pas les compter. Cfr. une apparence de contradiction semblable, ꝟꝟ. 27-28. Maldonat entend par les fugitifs, « qui fugierunt », ceux qui, sur le conseil de Jérémie, xxxviii, 2, avaient quitté Jérusalem pour se soumettre au roi de Babylone.

15. — *Sacrificarent*, V. plus haut, ꝟ. 3. — *Mulieres quarum stabat multitudo grandis*. Il semble, dit Payne Smith, que cette réponse au prophète fut faite dans quelque solennité publique de la Haute Egypte. Car les femmes étaient rassemblées, non en grande multitude, mais dans une grande congrégation, קהל, pour un but religieux. Ce n'est que pour de semblables cérémonies que les coutumes des Juifs autorisaient les femmes à se réunir en grand nombre. — *In Phatures*, ꝟ. 1.

16. — *Sermonem... Domini*. Les Juifs indiquent ainsi, d'une manière assez claire, que Jérémie se prétend à tort envoyé par Dieu, et en réalité ne parle que d'après ses pensées à lui-même.

17. — *Facientes faciemus*, expression emphatique : quoique tu dises, nous agirons ainsi. — *Omne verbum quod egredietur de ore nostro*, tout ce que nous avons fait vœu de faire (le prétérit est plus à propos ici que le futur) : cette phrase est en effet appliquée aux vœux, Nombr, xxx, 2, 12, 13, Deut. viii, 3, xxiii, 23, 24; Jug. xi, 36. — *Reginæ cœli*, Cfr. vii, 18. — *Et saturati sumus panibus...* C'est ce culte qui nous a valu toute notre ancienne prospérité. De même au temps d'Osée, ii, 7, un grand nombre d'Israélites étaient persuadés que l'abondance dont ils jouissaient venait des idoles adorées par eux.

18. — *Ex eo autem tempore... indigemus omnibus*. Porphyre faisait un raisonnement analogue quand il s'écriait : « Non mirum quod urbes peste vexentur, cum Æsculapius et Dii ab iis procul absint, nam ex quo Jesus colitur, nihil jam utilitatis a Diis consequimur ». — *Gladio et fame consumpti sumus*. Josias, qui avait détruit le culte des faux dieux avait été battu et tué à Mageddo. Sédécias avait probablement aussi proscrit ce culte, et les Juifs en concluaient que leurs

19. Que si nous sacrifions à la reine du ciel, et si nous lui offrons des libations, est-ce sans nos maris que nous faisons des gâteaux pour l'honorer et pour lui faire des libations?

20. Jérémie dit à tout le peuple, contre les hommes, et contre les femmes, et contre tout le peuple qui lui avait fait cette réponse, et il leur dit :

21. Est-ce que le Seigneur ne s'est pas souvenu des sacrifices que vous avez offerts dans les villes de Juda, et dans les places de Jérusalem; vous et vos pères, vos rois et vos princes, et tout le peuple; et cela n'a-t-il pas soulevé son cœur?

22. Le Seigneur ne pouvait plus vous supporter à cause de la malice de vos actions, et à cause des abominations que vous avez commises; aussi votre terre est devenue un désert, la stupeur et la malédiction, parce qu'il n'y a plus personne à y habiter aujourd'hui.

23. Parce que vous avez sacrifié aux idoles, que vous avez péché contre le Seigneur, et que vous n'avez pas écouté sa voix, et que vous n'avez pas marché dans sa loi, dans

19. Quod si nos sacrificamus reginæ cœli, et libamus ei libamina, numquid sine viris nostris fecimus ei placentas ad colendum eam, et libandum ei libamina?

20. Et dixit Jeremias ad omnem populum adversum viros, et adversum mulieres, et adversum universam plebem, qui responderant ei verbum, dicens :

21. Numquid non sacrificium quod sacrificastis in civitatibus Juda, et in plateis Jerusalem, vos et patres vestri, reges vestri, et principes vestri, et populus terræ, horum recordatus est Dominus, et ascendit super cor ejus?

22. Et non poterat Dominus ultra portare propter malitiam studiorum vestrorum, et propter abominationes quas fecistis : et facta est terra vestra in desolationem, et in stuporem, et in maledictum, eo quod non sit habitator, sicut est dies hæc.

23. Propterea quod sacrificaveritis idolis, et peccaveritis Domino, et non audieritis vocem Domini, et in lege, et in præceptis, et in testimoniis ejus non ambulaveritis : idcirco

---

malheurs provenaient de cet abandon des faux dieux.

19. — Les femmes ajoutent les paroles de ce verset, que le Syriaque fait précéder de ces mots : Toutes les femmes répondirent et dirent. — *Sine viris nostris*, sans qu'ils le sachent et sans qu'ils nous approuvent. Suivant la Loi, Nombr. XXX. 9 et suiv., le mari pouvait annuler les vœux faits par sa femme, sans sa connaissance et son approbation. — *Placentas*, V. VII, 18. — *Ad colendum eam*, לְהַעֲצִבָה. La signification de ce mot est discutée. A l'hiphil, ce verbe ne se trouve que Ps. LXXVII, 40, où il a le sens de vexer, provoquer (Dieu) à la colère, sens qu'au pihel il a aussi dans Is. LXIII, 10; Ps. LV, 6. Ewald traduit : « pour la remuer », c'est-à-dire pour la rendre bien disposée à notre égard, sens tout à fait arbitraire, dit Keil, et entièrement contraire à l'étymologie. Selon Kimchi, Rashi, Nicolas de Lyre, Vatable, Cornélius, Dahler, Maurer, Graf, Keil, etc., « pour la former », c'est-à-dire pour former l'image de la déesse : les gâteaux qu'on lui offrait avaient peut-être la forme du croissant de la lune, comme ces σελῆναι que les Grecs offraient à la Lune déesse et à Diane. Gésénius adopte la traduction de la Vulgate. Les LXX et le Syriaque n'ont pas rendu ce mot.

21. — Jérémie répond au peuple que le culte des idoles, par lequel ils ont provoqué la colère de Dieu, est la vraie et l'unique cause de leurs infortunes : Dieu ne pouvait pas en effet laisser impunie une telle abomination. — *Sacrificium*, הַקִּטֵּר, l'encensement employé dans le culte idolâtrique. — *Ascendit super cor ejus*, a irrité Dieu, ou, suivant Kimchi, lui est revenu à l'esprit; Cfr. III, 16, XIX, 5, XXXII, 35.

22. — *Propter malitiam studiorum vestrorum*; Cfr. IV, 4, XXI, 12. — *Facta est terra vestra...* Cfr. ℣℣. 6 et 12, XXV, 18, XLIX, 13. — *Sicut dies est*, même sens qu'aux ℣℣. 6 et 23.

23. — *Propterea quod sacrificaveritis...*

evenerunt vobis mala hæc, sicut est dies hæc.

24. Dicit autem Jeremias ad omnem populum, et ad universas mulieres : Audite verbum Domini, omnis Juda, qui estis in terra Ægypti :

25. Hæc inquit Dominus exercituum, Deus Israel, dicens : Vos, et uxores vestræ, locuti estis ore vestro, et manibus vestris implestis, dicentes : Faciamus vota nostra, quæ vovimus, ut sacrificemus reginæ cœli, et libemus ei libamina : implestis vota vestra, et opere perpetrastis ea.

26. Ideo audite verbum Domini, omnis Juda, qui habitatis in terra Ægypti : Ecce ego juravi in nomine meo magno, ait Dominus : quia nequaquam ultra vocabitur nomen meum ex ore omnis viri Judæi, dicentis : Vivit Dominus Deus, in omni terra Ægypti !

27. Ecce ego vigilabo super eos in malum, et non in bonum : et con-

ses préceptes et dans ses ordonnances, c'est pour cela que tous ces maux vous sont survenus.

24. Jérémie dit à tout le peuple, et à toutes les femmes : Ecoutez la parole du Seigneur, vous tous de Juda, qui êtes en Egypte :

25. Voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël : Vous et vos femmes vous avez parlé, et ce que votre bouche a dit, vos mains l'ont fait : Accomplissons les vœux que nous avons faits, en sacrifiant à la reine du ciel, et en lui faisant des libations : Vos vœux sont accomplis, et vos œuvres les ont achevés.

26. C'est pourquoi écoutez la parole du Seigneur, vous tous de Juda, qui habitez dans la terre d'Egypte : J'ai juré par mon grand nom, dit le Seigneur, que mon nom ne sera plus nommé dorénavant par la bouche d'aucun homme juif disant, dans tout le pays d'Egypte : Vive le Seigneur Dieu.

27. Voici que je veillerai sur eux pour leur malheur et non pour leur

---

Voilà la vraie raison des châtments des Juifs, et non pas, comme ils le prétendent, l'abandon du culte idolâtrique. Ce verset est un résumé de ce qui précède.

24. — *Ad universos mulieres.* Les femmes avaient une très-grande part dans ces pratiques d'idolâtrie. — *Audite verbum Domini...* Les Juifs prétendent, ℣. 16, que Jérémie n'a pas de mission de Dieu; il leur répond par ces paroles : écoutez la parole du Seigneur.

25. — *Locuti estis... implestis,* vous avez fait des vœux et vous les avez accomplis. Les paroles suivantes forcent en effet à traduire ainsi ces mots; Cfr. III Rois, VIII, 15, 24. Il faut observer qu'un certain nombre des verbes de ce verset, sont au féminin en hébreu : תדברנה, et à la fin du verset, תקימנה, תעשינה, car le discours s'adresse surtout aux femmes plus obstinées dans l'idolâtrie. — *Implestis... ea,* Cfr. Nombr. XXX, 15

26. — Un serment solennel de Dieu ouvre l'annonce du châtiment. — *In nomine meo magno.* Le nom de Dieu est grand, parce que Dieu seul se montre absolument grand dans ses actes, qui annoncent son incomparable majesté. Selon Maldonat, etc, Dieu rappelle ici son nom ineffable, יהוה. — *Nequaquam... vocabitur nomen meum...* Aucun des Juifs restés en Egypte n'invoquera le nom de Dieu, pour donner plus de force à son serment, Deut. VI, 13; Ps. LII, 12, parce qu'ils mourront tous.

27. — *Vigilabo super eos in malum*; Cfr. XXI, 10, XXXI, 28, Bar. II, 9. Dieu mettra toute son activité, non plus à faire du bien aux Juifs, mais à leur nuire. — *Consumentur...* ℣. 12. Cette prophétie reçut-elle son accomplissement, lors d'une expédition chaldéenne en Egypte, dirigée soit par Nabuchodonosor lui-même, soit par quelqu'un de ses généraux durant le siége de Tyr? Cfr. XLIII, 13, note. Cela semble douteux à cause du signe donné par le ℣. 30. Mais, si nous n'avons pas de moyen certain de fixer la date de sa réalisation, il ne s'ensuit pas cependant qu'il faille la rejeter. Næegelsbach, pour la mettre en doute, fait remarquer que, quelques siècles plus tard, les Juifs sont très-nombreux en Egypte, et que ce pays est comme le centre de la dispersion juive. Alexandre trouva tant

bien : et tous les hommes de Juda qui sont dans la terre d'Egypte périront par le glaive et par la faim, jusqu'à ce qu'ils soient entièrement détruits.

28. Ceux qui auront échappé au glaive reviendront dans le pays de Juda en petit nombre, et tous les restes de Juda, qui se sont retirés en Egypte pour y habiter, sauront quelle parole sera accomplie, si c'est la mienne, ou la leur.

29. Et voici pour vous le signe, dit le Seigneur, que je vous visiterai en ce lieu, afin que vous sachiez que les discours que je prononce contre vous pour votre malheur, seront accomplis.

30. Voici ce que dit le Seigneur : Je vais livrer Pharaon Ephrée roi d'Egypte aux mains de ses ennemis,

sumentur omnes viri Juda, qui sunt in terra Ægypti, gladio et fame, donec penitus consumantur.

28. Et qui fugerint gladium, revertentur de terra Ægypti in terram Juda, viri pauci : et scient omnes reliquiæ Juda ingredientium terram Ægypti, ut habitent ibi, cujus sermo compleatur, meus an illorum.

29. Et hoc vobis signum, ait Dominus, quod visitem ego super vos in loco isto : ut sciatis quia vere complebuntur sermones mei contra vos in malum.

30. Hæc dicit Dominus : Ecce ego tradam Pharaonem Ephree regem Ægypti in manu inimicorum ejus,

---

de Juifs en Egypte qu'il en peupla principalement la ville appelée de son nom. Or, ajoute ce critique, après un examen que nous ne reproduirons pas, il est impossible que ces Juifs si nombreux ne soient pas les descendants des emigrés venus en Egypte avec Jérémie. Aussi prétend-il que le discours du prophète eut tant de succès qu'il détourna absolument ses compatriotes de l'idolâtrie et qu'en considération de cette conversion, Dieu n'accomplit pas les menaces que nous venons de lire. Les faits sur lesquels Nægelsbach s'appuie ne sont pas fort exacts. Il n'y a aucune preuve qu'Alexandre ait trouvé beaucoup de Juifs en Egypte : Josèphe dit seulement, Antiq. XI, VIII, 5, qu'Alexandre avait des soldats juifs dans son armée. La fondation d'Alexandrie attira sans doute beaucoup de Juifs dans cette ville, De Bell. jud. II, XVIII, 7 ; mais le plus grand nombre n'y vint que sous le règne de Ptolémée I, Antiq. XII, 1. C'est ce prince qui fit d'Alexandrie comme le centre de la dispersion. Cela eut lieu surtout après 320, époque à laquelle il avait pris Jérusalem et emmené en Egypte, non-seulement de la Judée, mais de la Samarie, un grand nombre de captifs. Ce n'est qu'alors que nous voyons tant de Juifs en Egypte. Concluons donc, avec Keil et Payne Smith, que l'histoire n'offre rien qui s'oppose à l'accomplissement de cette prophétie.

28. — *Qui fugerint... viri pauci,* V. la note du ℣. 14. Peut-être s'agit-il de quelques Juifs, qui, effrayés par les menaces de Jérémie, rentrèrent dès lors en Judée, et échappèrent ainsi au sort de leurs concitoyens. — *Meus,* ce discours par lequel Dieu prédit leur ruine. — *Illorum.* Ce signe, Dieu le donne aux Juifs pour leur montrer que ses menaces s'accompliront certainement. Cfr. Is. XXXVII, 30.

29. — *Quod visitem ;* ce terme, comme dans beaucoup d'autres endroits, est pris ici en mauvaise part.

30. — *Pharaonem Ephree.* חפרע, Οὐάφρις de Manéthon, l'Apriès des écrivains classiques, égypt. Ouhabrâ, régna vingt-cinq ans d'après Hérodote, dix-neuf seulement d'après Manéthon ; cette dernière manière de voir est adoptée par M. Maspéro, qui place le règne d'Ouhabrâ entre 589 et 569. — *In manu inimicorum ejus.* En 569, Ouhabrâ, haï des prêtres et de la populace à cause de la protection qu'il avait accordée aux étrangers, vit éclater une révolte contre lui. Le chef des révoltés, Ahmès, Amasis, le battit près de Momemphis. Fait prisonnier, le Pharaon fut d'abord traité avec honneur, puis livré à ses ennemis et massacré. Maspéro, Hist. Anc. p. 512. — *Sicut tradidi Sedeciam... in... Nabuchodonosor.* Il ne faut pas conclure de ce rapprochement, comme le fait Cornelius, que Ouhabrâ fut tué par Nabuchodonosor : mais seulement que ces deux souverains eurent tous les deux une fin terrible. Le texte de Jérémie ne signifie pas autre chose : le parallèle entre ceux qui en veulent à la vie d'Ephrée et ceux qui en veulent à la vie de Sédécias le prouve avec évidence. En outre il

et in manu quærentium animam illius : sicut tradidi Sedeciam regem Juda in manu Nabuchodonosor regis Babylonis inimici sui, et quærentis animam ejus.

et aux mains de ceux qui cherchent sa vie ; comme j'ai livré Sédécias roi de Juda aux mains de Nabuchodonosor, roi de Babylone, son ennemi, celui qui cherchait sa vie.

CHAPITRE XLV

Dieu, par l'intermédiaire de Jérémie, blâme les plaintes que la tristesse de Baruch lui fait pousser, (℣℣. 1-4). — Il promet à Baruch que partout où il ira, il sera sain et sauf, (℣. 5).

1. Verbum quod locutus est Jeremias propheta ad Baruch filium Neriæ, cum scripsisset verba hæc in libro ex ore Jeremiæ, anno quarto Joakim, filii Josiæ, regis Juda, dicens :
2. Hæc dicit Dominus Deus Israel ad te, Baruch :
3. Dixisti : Væ misero mihi, quoniam addidit Dominus dolorem dolori meo : laboravi in gemitu meo, et requiem non inveni.

1. Parole que le prophète Jérémie dit à Baruch fils de Nerias, quand celui-ci écrivait dans le livre ces paroles sous la dictée de Jérémie, la quatrième année de Joakim fils de Josias roi de Juda :
2. Voici ce que le Seigneur, Dieu d'Israël te dit, ô Baruch :
3. Tu as dit : Malheur à moi misérable ! Le Seigneur a ajouté douleur à ma douleur, je me suis lassé dans mes gémissements, et je n'ai pas trouvé le repos.

---

récit des historiens sur la mort d'Ouhabrâ est hors de contestation. Hitzig et Graf rejettent ces deux versets comme interpolés, car, disent-ils, l'accomplissement de la prophétie est si exact qu'il ne peut y avoir ici qu'un « vaticinium ex eventu ». Ils prétendent aussi que ce signe était encore trop éloigné, à l'époque où Jérémie parlait, pour avoir la valeur d'un signe. Mais pourquoi ce signe aurait-il été immédiat? Et qui peut imposer à Dieu les conditions dans lesquelles il agit? Les raisonnements de ces deux rationalistes n'ont aucune valeur.

d. *Appendice aux chapitres précédents : encouragement donné à Baruch.*

Chap. xlv. — 1. — *Baruch filium Neriæ.* V. plus bas l'Introduction au Livre de Baruch. — *Cum scripsisset.* L'hébreu peut signifier, dit Keil, après Movers : quand il eut fini d'écrire. — *Verba hæc,* les paroles que Jérémie lui dictait. — *Anno quarto Joakim.* Il faudrait donc, si l'on suivait l'ordre chronologique dans le classement des prophéties, placer ce chapitre après xxxvi, 7; mais on comprend bien que ce qui concerne un individu ait été placé après tout ce qui a rapport à tout le royaume de Juda et à tout le peuple d'Israël. Ce chapitre est comme l'appendice de ces prédictions.

3. — *Væ misero mihi...* Pourquoi Baruch se plaint-il ainsi? Suivant quelques commentateurs juifs, c'est de ne pas avoir encore reçu, depuis le temps qu'il sert Jérémie, le don de prophétie. Suivant Théodoret et Raban Maur, il se lamente à cause des malheurs qui vont frapper le peuple et dans lesquels il va être enveloppé. D'après Hugues de Saint-Cher, Nicolas de Lyre, Cornelius, il se plaint, parce qu'il a peur que Joakim le jette en prison ou même le condamne à mort. Selon plusieurs modernes, c'est à cause des péchés du peuple, de son obstination dans le mal, de son impénitence qu'il se lamente, comme Jérémie lui-même l'a fait, xv, 18. — *Addidit...* La douleur que Dieu ajoute à celle-là c'est la certitude où est Baruch que ces crimes du peuple vont être sévèrement punis. — *Laboravi in gemitu meo.* Réminiscence du ps. vi, 7.

4. — *Quos ædificavi... evello.* Ce royaume

4. Le Seigneur dit : Voici que je détruis ceux que j'ai édifiés, j'arrache ceux que j'ai plantés, en même temps que toute cette terre.

5. Et tu cherches pour toi de grandes choses! N'en cherche pas; car j'amène le mal sur toute chair, dit le Seigneur, et je sauverai ton âme, dans tous les lieux où tu iras.

4. Hæc dicit Dominus : Sic dices ad eum : Ecce quos ædificavi, ego destruo; et quos plantavi, ego evello, et universam terram hanc.

5. Et tu quæris tibi grandia! noli quærere : quia ecce ego adducam malum super omnem carnem, ait Dominus : et dabo tibi animam tuam in salutem, in omnibus locis ad quæcumque perrexeris.

CHAPITRE XLVI

Titre de la quatrième partie des prophéties de Jérémie, (℣. 1). — Première prophétie contre l'Egypte, (℣℣. 2-12). — Seconde prophétie contre l'Egypte, (℣℣. 13-26). — Appendice aux prophéties contre l'Egypte, promesse consolante faite à Israël, (℣℣. 27-28).

1. Parole du Seigneur qui fut dite à Jérémie le prophète contre les nations.

1. Quod factum est verbum Domini ad Jeremiam prophetam contra gentes.

---

que Dieu lui-même a bâti, il va le renverser; ce peuple qu'il a établi dans la Palestine comme un arbre qu'on plante dans une terre fertile, Cfr. Exod. xv, 17, il va le déraciner. Nous avons souvent rencontré ces métaphores, I, 10, XVIII, 9, XXIV, 6, XXXIII, 7, XLII, 10. Mais pourquoi ces paroles, qui ne sont guère de nature à consoler Baruch, lui sont-elles adressées par Dieu? C'est qu'elles ont, dit Maldonat, ce sens : quoique je doive détruire ceux que j'ai édifiés, renverser ceux que j'ai plantés, pour toi, je ne te détruirai et ne te renverserai pas; mais je sauverai ta vie, et, content de ce bienfait, tu ne dois pas demander davantage. — *Universam terram hanc*. Non pas tout le monde connu, comme le prétend Payne Smith, mais seulement la Judée, comme le montre l'interprétation du Targum. Les LXX ont omis ces mots.

5. — *Et tu quæris tibi grandia!* Non pas le don de prophétie, comme l'entendent les rabbins. Ne demande pas à ce que tout ton peuple soit sauvé; je te donne la vie, cela doit te suffire et t'empêcher de demander des grâces plus considérables. — *Super omnem carnem*. S'agit-il ici, comme XXV, 31, de toute l'humanité, ou seulement des Juifs? Il semble qu'il ne s'agit que de ces derniers, pour lesquels seuls Baruch a dû prier. — *In salutem*, לְשָׁלָל, en dépouille, comme XXI, 9, XXXIX, 18; LXX : εἰς εὕρημα.

QUATRIÈME PARTIE

Prophéties contre les nations étrangères, (XLVI-LI)

Jérémie, comme Amos, Isaïe, Ezéchiel, a fait des prédictions concernant plusieurs nations païennes et les a jointes à la collection de ses prophéties relatives à Juda et à Israël. Ces prédictions peuvent se diviser en deux groupes : le premier, XLVI-XLIX, contenant des prédictions contre l'Egypte et les nations déjà énumérées dans le ch. XXV, 19-25; le second, L-LI, donnant plus en détail les menaces faites, XXV, 26, contre le roi de Sesach. Les sept premières prophéties, appartenant à la quatrième année de Joakim, furent écrites dès lors et rangées dans l'ordre qu'elles occupent aujourd'hui, et qui, en fait, dit Payne Smith, est leur ordre naturel. Le Prophète commence par l'Egypte, parce que la défaite de cette puissance à Carchemis était la condition indispensable de la suprématie de l'empire chaldéen, qui devait être l'instrument du châtiment de ces nations. Il s'adresse ensuite aux Philistins, voisins de l'Egypte, puis aux Moabites, aux Ammonites, aux Iduméens; puis à des peuples plus éloignés, Damas, Cedar, Elam, de façon que tout le pays compris entre le Nil et l'Euphrate ait sa part dans ces menaces. Le second groupe de prophéties est dirigé contre Baby-

2. Ad Ægyptum, adversum exercitum Pharaonis Nechao regis Ægypti, qui erat juxta fluvium Euphraten in Charcamis, quem percussit Nabuchodonosor rex Babylonis, in quarto anno Joakim filii Josiæ regis Juda.

2. Contre l'Egypte, contre l'armée du Pharaon Néchao roi d'Egypte, qui était près du fleuve d'Euphrate à Carchemis, que Nabuchodonosor roi de Babylone vainquît la quatrième année de Joakim fils de Josias roi de Juda.

3. Præparate scutum, et clypeum, et procedite ad bellum.

3. Préparez l'écu et le bouclier, et marchez au combat.

4. Jungite equos, et ascendite, equites; state in galeis, polite lanceas, induite vos loricis.

4. Attelez les chevaux, faites monter les cavaliers; mettez les casques; polissez les lances; revêtez vos cuirasses.

5. Quid igitur? vidi ipsos pavidos, et terga vertentes, fortes eorum cæ-

5. Quoi donc! je les ai vus effrayés, tournant le dos, et leurs héros taillés

---

lone. Nous pouvons considérer ces dix chapitres comme un développement de la sentence prononcée au ch. xxv contre les nations: après que le roi de Babylone aura exécuté cette sentence, son empire lui-même la subira. Quant à Israël, délivré de Babylone, il atteindra à un état de prospérité admirable, à laquelle toutes les nations participeront plus tard.

1° Premier groupe, (xli-xlix).

Chap. xlvi. — 1. — *Quod factum est...* Titre général de toute la collection de prophéties qui suivent. — *Contra gentes,* celles qui sont désignées dans les titres des prophéties particulières qui suivent. Les LXX ajoutent : « au commencement du règne de Sédécias, cette parole vient contre Elam », mots qu'ils ont empruntés à xlix, 34, et placés ici sans motif.

2. — *Ad Ægyptum.* Il y a dans ce chapitre deux prophéties contre l'Egypte, l'une 2-12, l'autre 13-26; ce titre général se rapporte à toutes les deux. — *Adversum exercitum...* Ces paroles indiquent les circonstances dans lesquelles fut faite la première prophétie. — *Nechao,* נכו, écrit ici comme II Paral. xxxv, 20; IV Rois xxiii, 29 ont נכה; LXX : Νεχαω; la forme égyptienne de ce nom est, selon Brugsch, Nekâou; Maspéro écrit Néko. D'après Brugsch, il régna de 611 à 595. — *Qui erat* se rapporte à « exercitus. » — *In Charcamis.* On ne s'accorde pas sur l'emplacement de cette ville. Les uns l'identifient avec la Circesium des classiques, et la placent au confluent du Chaboras et de l'Euphrate. C'est cette opinion qué nous avons suivie dans le commentaire sur Isaïe, x, 9. Il vaut peut-être mieux, avec Rawlinson, Ancient Monarchies, t. II, p. 475, nier cette identification qui n'a aucun fondement sérieux, et chercher l'emplacement de cette ville, à une certaine distance de l'Euphrate, près d'une source, dont le nom Mabog fut quelque temps celui de la ville elle-même. V. sur ce point Maspero, de Carchemis oppidi situ, Paris, 1873, in-8°. Dans cette hypothèse, il faut entendre le texte du Prophète dans ce sens que la bataille se livra sur les bords de l'Euphrate, non loin de Carchemis, que Néchao avait prise, ou du moins qu'il assiegeait. — *In quarto anno Joakim.* Niebuhr, prétendant s'appuyer sur Dan. i, 1, soutient que cette bataille eut lieu la troisième année de Joakim; mais le texte de Daniel est loin d'exiger ce changement. Le discours de Jérémie est-il un chant de triomphe ou une prophétie véritable? On peut hésiter sur la réponse à cette question, sur laquelle les interprètes sont loin d'être unanimes.

3. — *Præparate,* le prophète s'adresse à l'armée égyptienne. LXX : ἀναλάβετε. — *Scutum et clypeum.* מגן est le petit bouclier rond que portaient les troupes armées à la légère; צנה est un grand bouclier, qui couvre tout le corps; nous retrouvons ces deux sortes de boucliers sur les monuments égyptiens.

4. — *Jungite equos,* attelez les chevaux aux chars de combat; on trouve des ellipses analogues, III Rois, xviii, 24; IV Rois, ix, 21. — *Ascendite, equites.* פרש signifie également et le cheval et le cavalier. Reuss traduit ici comme la Vulgate; d'autres interprètes rendent ce mot par chevaux, sens qu'il a III Rois, v, 6, x, 26; Ezech. xxvii, 14; Is. xxviii, 28. La cavalerie des Egyptiens était magnifique. — *Polite lanceas,* pour en faire disparaître la rouille. LXX : envoyez vos javelines. — *Loricis,* סרינות, qui se retrouve encore, li, 3, est écrit ailleurs par un ש, I Rois, xvii, 5, 38; Neh. iv, 10. Ce mot désigne probablement des cottes de maille.

en pièces ; dans leur fuite précipitée ils ne regardent rien ; de tous côtés vient la terreur, dit le Seigneur.

6. Que celui qui est rapide ne fuie pas, et que le courageux ne pense pas être sauvé : vers l'aquilon près de l'Euphrate, ils ont été vaincus et sont tombés.

7. Qui est celui-ci qui monte comme un fleuve, et dont les eaux s'enflent comme celles des torrents?

8. L'Egypte comme un fleuve s'avance, et ses flots se remuent comme ceux des grandes rivières. Elle dit en montant : Je couvrirai la terre, je perdrai la ville et ses habitants.

9. Montez les chevaux, bondissez sur vos chars de guerre. Que les héros s'avancent, les Ethiopiens et les Lybiens couverts de leurs boucliers, les Lydiens qui prennent et lancent les flèches.

10. Car ce jour est le jour du Seigneur, Dieu des armées, le jour de

sos : fugerunt conciti, nec respexerunt : terror undique, ait Dominus.

6. Non fugiat velox, nec salvari se putet fortis : ad aquilonem juxta flumen Euphraten victi sunt, et ruerunt.

7. Quis est iste qui quasi flumen ascendit : et veluti fluviorum, intumescunt gurgites ejus ?

8. Ægyptus fluminis instar ascendit : et velut flumina movebuntur fluctus ejus, et dicet : Ascendens operiam terram : perdam civitatem, et habitatores ejus.

9. Ascendite equos, et exultate in curribus, et procedant fortes. Æthiopia, et Libyes tenentes scutum, et Lydii arripientes, et jacientes sagittas.

10. Dies autem ille Domini Dei exercituum, dies ultionis, ut sumat

---

5. — *Quid igitur?* L'armée s'avance en bon ordre au combat, mais soudain les événements tournent d'une manière toute contraire à l'attente générale. Quoi donc? demande le prophète : ce n'est pas une victoire, c'est une défaite. Quel n'est pas l'étonnement! — *Fugerunt conciti,* litt. ils fuient en fuyant, hébraïsme pour ils fuient avec promptitude. — *Terror undique.* Cfr. VI, 25.

6. — *Non fugiat velox,* parceque toute sa célérité ne le sauvera pas. — *Nec salvari se putet fortis,* litt. « le fort n'échappera pas ». Cfr. Amos, II, 14, 15. — *Ad aquilonem,* Cfr. plus bas. ✝. 10. Carchemis est en effet au Nord de Jérusalem et de l'Egypte.

7. — Avec ce verset commence une autre strophe, où les mêmes idées sont développées avec une nouvelle vigueur et sous des images différentes, et où celui dont le prophète vient de nous dire la défaite sans le désigner, est nommé. — *Iste,* l'Egyptien. — *Quasi flumen* יאר est le nom égyptien du Nil ; Cfr. Is. VII, 18. XXXVII, 25. On devrait donc traduire litt. : comme le Nil. — *Veluti fluviorum*..... La marche de l'armée égyptienne est comparée à la crue annuelle du Nil. Cfr. Is. VIII, 7.

8. — *Fluctus ejus.* Le Syriaque a traduit comme la Vulgate, l'hébreu a seulement : les eaux. — *Civitatem,* singulier employé dans un sens général et indéfini, comme VIII, 16, pour désigner toutes les villes de la terre, car il est impossible d'admettre qu'il s'agisse ici de Carchemis.

9. — *Ascendite equos.* עלו הסוסים doit, semble-t-il, pour respecter le parallélisme, se traduire : Allez, c'est-à-dire, sautez, chevaux. — *Exultate in curribus,* doit se traduire aussi : devenez fous, c'est-à-dire allez rapidement, chariots. Cfr. Nah. II, 5. La Vulgate a suivi les LXX, moins énergiques que l'original. — *Procedant fortes.* Nous avons ainsi un tableau complet de l'ordre gardé par l'armée égyptienne dans sa marche : la cavalerie, les chars de guerre, enfin l'infanterie. — *Æthiopia,* כוש, V. la note sur Is. XVIII, 1. — *Lybies,* פוט, nation africaine, qui, d'après Josèphe, Antiq. I, VI, 2, habitait la Mauritanie, où Pline indique un fleuve nommé Phut, Hist. Nat. V, 1. — *Tenentes scutum.* Ce peuple était habile dans les combats corps à corps. — *Lydii,* les Ilamites, du Nord de l'Afrique, célèbres pour leur habileté à tirer de l'arc et qui servaient comme troupes légères. Cfr. Ezech. XXX. 5, où ces trois nations sont désignées comme auxiliaires de l'Egypte.

10. — *Dies... Dei exercituum.* Toutes ces forces seront inutiles, car Dieu combattra contre elles, et il a choisi le jour où elles se-

vindictam de inimicis suis : devorabit gladius et saturabitur, et inebriabitur sanguine eorum; victima enim Domini Dei exercituum in terra Aquilonis juxta flumen Euphraten.

11. Ascende in Galaad, et tolle resinam, virgo filia Ægypti; frustra multiplicas medicamina, sanitas non erit tibi.

12. Audierunt gentes ignominiam tuam, et ululatus tuus replevit terram; quia fortis impegit in fortem, et ambo pariter conciderunt.

13. Verbum quod locutus est Dominus ad Jeremiam prophetam super eo quod venturus esset Nabuchodonosor rex Babylonis et percussurus terram Ægypti.

14. Annuntiate Ægypto, et auditum facite in Magdalo; et resonet in Memphis, et in Taphnis, dicite : Sta, et præpara te; quia devorabit gladius ea, quæ per circuitum tuum sunt.

la vengeance, où il tirera vengeance de ses ennemis. Le glaive dévorera et se rassasiera, et s'enivrera de leur sang, car c'est la victime du Seigneur, Dieu des armées, au pays de l'aquilon près de l'Euphrate.

11. Monte en Galaad, et prends du baume, vierge fille de l'Egypte : en vain tu multiplies les remèdes, il n'y a plus de guérison pour toi.

12. Les nations ont appris ta honte, et tes hurlements ont rempli la terre, parce que le fort a choqué le fort, et tous deux sont tombés pareillement.

13. Parole que le Seigneur dit à Jérémie le prophète sur ce que Nabuchodonosor roi de Babylone devait venir en Egypte, et frapper les Egyptiens.

14. Annoncez à l'Egypte, faites-le entendre à Magdalo, qu'on le sache à Memphis et à Thaphnis, dites : Place-toi et prépare-toi, parce que l'épée dévorera tout ce qui t'entoure.

---

ront détruites. « Vocatur dies Domini in litteris sacris, omnis dies quo Dominus facit quicquid vult, potentiamque suam maxime ostendit, ut dies judicii. I Cor. III, 13, v. 5; II Cor. I, 14; I Thess. v, 2. Sic etiam omnis alius dies, quo Deus judicium aliquod exercet insigne, ut Is. II, 12, XIII. 6, ». Maldonat. — *Dies ultionis... de inimicis suis*. Les ennemis de Dieu sont les ennemis de son peuple qui l'ont puni plus sévèrement que Dieu ne le voulait, et qui, à cause de cela, seront eux-mêmes punis; Is. Cfr. II, 12, XXXIV, 8. Kimchi et Fausset restreignent trop la pensée de cet endroit en disant que Dieu vengera la mort de Josias, IV Rois, XXIII, 29. — *Devorabit gladius*..... personnification poétique, Cfr. Deut. XXXII, 42 et Is. XXXIV, 5. — *Victima enim Domini*... Ce passage semble imité d'Isaïe, XXXIV, 6; Cfr. Ezech. XXXIX, 17. — *In terra aquilonis*, Cfr. v, 6. C'est la bataille de Carchemis.

11. — *Ascende in Galaad... resinam*, Cfr. VIII, 22, et plus bas, LI, 8. L'Egypte blessée a besoin de baume pour ses plaies. — *Virgo filia Ægypti*, l'Egypte, Cfr. Is. I, 8. — *Frustra multiplicas*... Cfr. XXX, 13. La défaite de l'Egypte sera irréparable.

12. — *Ignominiam tuam*, la défaite ignominieuse. — *Fortis impegit in fortem*. Dans leur déroute confuse, les soldats se sont jetés les uns sur les autres, comme cela arrive quelquefois en pareille circonstance, et ont massacré sans pitié ceux qui retardaient leur fuite.

13. — Une nouvelle prédiction contre l'Egypte commence avec ce verset. Il est certain, d'après le titre lui-même, qu'elle est postérieure à celle qui précède; peut-être même est-elle postérieure à la prise de Jérusalem, et du temps du séjour de Jérémie en Egypte. Graf a prétendu voir une interpolation dans ce verset. Mais il est évident que l'objet des deux parties de ce chapitre n'est pas identique : dans la première partie il est question de la défaite des Egyptiens à Carchemis, dans la seconde de l'invasion de l'Egypte par Nabuchodonosor. Quant à l'accomplissement de cette prophétie, V. XLIII, 13, et Ezech. XXIX, 19.

14. — *In Magdalo... Memphis... Taphnis*, V. II, 16 et XLIV, 1. — *Annuntiate... auditum facite*. L'approche de l'ennemi. — *Sta et præpara te*, pour leur résister. — *Devorabit gladius ea quæ per circuitum tuum*. Le glaive, c'est-à-dire la puissance des Babyloniens, a dompté tous les peuples ses voisins, les Juifs

15. Pourquoi ton héros est-il pourri? Il n'a pas tenu tête, parce que le Seigneur l'a renversé.

16. Il a multiplié les vaincus, ils sont tombés l'un près de l'autre, et ils ont dit : Allons, retournons vers notre peuple, à la terre où nous sommes nés, à cause de l'épée de la colombe.

17. Appelez Pharaon roi d'Egypte de ce nom : Le temps a apporté le tumulte :

18. Je jure par moi-même, dit le roi dont le nom est le Seigneur des

15. Quare computruit fortis tuus. non stetit, quoniam Dominus subvertit eum.

16. Multiplicavit ruentes, ceciditque vir ad proximum suum, et dicent : Surge, et revertamur ad populum nostrum, et ad terram nativitatis nostræ, a facie gladii columbæ.

17. Vocate nomen Pharaonis regis Ægypti, tumultum adduxit tempus.

18. Vivo ego (inquit rex, Dominus exercituum nomen ejus) quoniam

---

les Philistins, les Edomites. L'invasion n'a pu en effet avoir lieu qu'après la conquête de ces peuples.

15. — *Quare computruit fortis tuus*? Le prophète voit déjà la ruine de l'Egypte. Le fort de l'Egypte représente ici ses guerriers. qui n'ont pas pu résister aux ennemis. Les LXX: « Pourquoi Apis, ton taureau choisi, a-t-il fui »? Le mot אביריך, employé dans l'hébreu au pluriel, quoique la Vulgate l'ait rendu au singulier, signifie dans Jérémie, VIII, 16, XLVII, 3, L, 11, étalons; mais il est aussi une des épithètes données aux taureaux de Basan par le prophète, VIII, 16; Cfr. Ps. XXI, 13. On considère généralement le mot *Apis* des LXX comme une glose; mais, comme ils ont aussi ὁ μόσχος au singulier, Kennicott, Ewald, Hitzig, Graf, Nægelsbach, préfèrent cette leçon et traduisent : ton taureau. Nous ne pouvons nous ranger à leur avis, car Jérémie ne se sert jamais du singulier אביר pour désigner le taureau, mais l'emploie toujours au pluriel lorsqu'il s'agit d'étalons. Si l'on objecte que Dieu est quelquefois appelé Abir Israël, ou Abir Jacob, Gen. XLIX, 24 ; Is. I, 24, XLIX, 26, etc., nous répondrons, avec Keil, que cette épithète de Jéhovah tout puissant ne peut s'appliquer aux images sans force d'Apis. Le sens de l'hébreu, bien rendu par le Targum, est donc : « Pourquoi chacun de tes forts, c'est-à-dire de tes guerriers, est-il tombé »? — *Non stetit*... Ce n'est pas la faiblesse des Egyptiens, ni le courage des Chaldéens qui a amené ce résultat, mais bien la volonté et l'ordre de Dieu. XXXII, 30; Ps. XVII, 40.

16. — *Multiplicavit*, Dieu. — *Ceciditque vir*... ils tombent les uns sur les autres en fuyant, V. plus haut, v. 12. — *Et dicent*. Suivant Kimchi, ce sont les étrangers venus en Egypte dans l'espoir qu'ils y seraient en sûreté; suivant Jarchi, Rosenmüller, Payne Smith, ce sont les mercenaires employés dans l'armée égyptienne; d'après Hitzig, Graf, Keil, ce sont tous les étrangers qui vivent en Egypte, soit pour leur commerce, soit pour tout autre motif. — *A facie gladii columbæ*, Voir la note sur XXV, 38. Les LXX : μαχαίρας Ἑλληνικῆς. Théodoret, interprétant cet endroit d'après eux, conclut que le prophète prédit tout à la fois et l'expédition de Nabuchodonosor et celle d'Alexandre.

17. — *Vocate*... Sur ce passage dont le sens est tout différent de celui du texte massoréthique, voici l'explication de Maldonat, qui semble la plus claire : « scilicet tempus a Deo constitutum (hoc enim significat למועד tumultum et magnam illi calamitatem afferet; genus est prophetiæ, quod nominum impositione constat, qua, quod venturum est declaratur, sicut Abram vocatus est Abraham, quia pater futurus erat multarum gentium ». Isaïe, VIII, 3, donne de même à son fils un nom composé significatif. L'hébreu est l'objet de nombreuses interprétations, que nous ne pouvons reproduire ici, non plus que les discussions auxquelles il a donné lieu. Voici la traduction de Movers, de Nægelsbach et de Keil : « Ils crient là (dans leur patrie) : Pharaon, roi d'Egypte est perdu : il a laissé passer le temps convenable; » cette traduction semble rendre le mieux les mots : קראו שם שאון... העביר המועד. Les LXX : Καλέσατε τὸ ὄνομα Φαραὼ Νεχαὼ... Σαὼν ἐσβεὶ ἐμωήδ. Le syriaque se rapproche de la Vulgate. Cette concordance des trois versions, grecque, syriaque, latine, à voir dans les derniers mots un nom prophétique de Pharaon est de nature, dit Payne Smith, à leur accorder ici plus d'autorité qu'à l'hébreu massoréthique, qui aurait suivi une mauvaise leçon. J. D. Michælis, Ewald, Hitzig, Graf préfèrent aussi la leçon adoptée par la Vulgate.

18. — *Vivo ego*. Dieu confirme, par un serment, la nouvelle de la venue du destructeur en Egypte. — *Rex*, le roi par excellence,

sicut Thabor in montibus, et sicut Carmelus in mari, veniet.

19. Vasa transmigrationis fac tibi habitatrix filia Ægypti; quia memphis in solitudinem erit, et deseretur, et inhabitabilis erit.

20. Vitula elegans atque formosa Ægyptus; stimulator ab Aquilone veniet ei.

21. Mercenarii quoque ejus qui versabantur in medio ejus, quasi vituli saginati versi sunt, et fugerunt simul, nec stare potuerunt; quia dies interfectionis eorum venit super eos, tempus visitationis eorum.

armées, qu'il viendra comme le Thabor entre les montagnes, et comme le Carmel sur la mer.

19. Prépare tes provisions pour l'exil, fille habitante de l'Egypte; parce que Memphis sera réduite en désert, sera abandonnée, et sera inhabitable.

20. L'Egypte est une génisse belle et agréable; le taon viendra du Nord contre elle.

21. Ses mercenaires qui étaient au milieu d'elle comme des veaux engraissés, se sont tournés, et ont fui sans pouvoir résister, car le jour des massacres était venu, le temps où Dieu devait les visiter.

---

c'est-à-dire Jéhovah, comme l'indiquent les mots suivants; Cfr. XLVIII, 15, LI, 57; Zach. XIV, 16, 17.—*Sicut Thabor... veniet.* Comme le Thabor qui domine toutes les montagnes environnantes, et comme le Carmel qui surveille la mer, ainsi viendra le dévastateur de l'Egypte, le roi de Babylone. C'est la puissance de Nabuchodonosor, qui l'emporte sur celle de tous les autres rois qui forme le point de comparaison. Le Thabor, LXX : Ἰταβύριον, s'élève, dit Robinson. Bibl. Researches. t. III. p. 211, en forme de cône tronqué, jusqu'à la hauteur de 1,350 pieds environ au dessus de la plaine d'Esdrelon et de 1,805 pieds au dessus du niveau de la mer; il surpasse de beaucoup toutes les collines du voisinage, et de son sommet on découvre de tous côtés un panorama très-étendu. Le Carmel s'étend sur une distance de plus de trois milles et vient se terminer au bord de la Méditerranée par un promontoire hardi qui domine la mer d'au moins 500 pieds.

19. — *Vasa transmigrationis fac tibi*, prépare tout ce qui est nécessaire pour l'exil; Cfr. Ezech. XII, 3. — *Habitatrix filia Ægypti.* C'est à la population de l'Egypte, actuellement dans le repos et la sécutité, et qui va être emmenée en exil que s'adresse cette apostrophe. — *Memphis*, capitale de l'Egypte, V. XLIV, 1. — *Deseretur*, נִצְּתָה, peut signifier sera brûlée ou sera désolée. LXX : καὶ κληθήσεται οὐαί.

20. — *Vitula... Ægyptus.* Image de l'Egypte, qui, comme une belle génisse, mène une vie plantureuse et paisible dans une terre fertile. Cfr. plus bas, L, 11; Is. XV, 5. Osée, X, 11. On se rappelle la « juvenca formosa » des Géorgiques, III, 219. — *Elegans atque formosa*, יְפֵהפִיָּה, non pas belle de figure, comme on l'a quelquefois traduit, mais très-belle, adjectif formé du Poual de יָפָה. LXX : κεκαλλωπισμένη. — *Stimulator.* Nabuchodonosor, qui fera sortir les Egyptiens de leur pays, comme on chasse une génisse du milieu d'un pré. Cornel. à Lap. et Sacy. קֶרֶץ, qui ne se lit que dans cet endroit. est, d'après Schultens, Rœdiger et Keil, le taon,

Asper, acerba sonans, quo tota exterrita silvis
Diffugiunt armenta, furit mugitibus æther concussus.

suivant la belle description de Virgile, Georg. III, 147. Cette image du taon correspond à celle de l'abeille, employée par Isaïe, VII, 18. — *Veniet ei*, בָּא בָא, répétition emphatique qui montre la certitude de l'invasion. Il est possible cependant qu'à cause de l'accord des LXX, du Targum, de l'Arabe, du Syriaque, de la Vulgate, il faille lire בָּאבָה. Rosenmüller et Payne Smith se prononcent fortement pour cette leçon.

21. — *Mercenarii... ejus.* Les Ioniens et les Cariens dont Psammétique se servit pour établir sa domination sur l'Egypte. Hérodote, II, 163, nous apprend qu'Apries en avait 30,000 à sa solde. — *Quasi vituli saginati.* Nous avons ici une preuve frappante de la connaissance directe et personnelle qu'avait Jérémie de l'état de choses qu'il mentionne ici. Apries ou Ephree, XLIV, 30, avait en effet établi ces mercenaires au milieu de l'Egypte, dans les terres fertiles avoisinant Bubaste, leur avait donné des privilèges de toute sorte, et en avait fait, suivant l'énergique expression du Prophète, des veaux à l'engrais. Il les choyait si bien qu'il ne les employa pas dans sa guerre contre Cyrene, mais envoya à leur place des soldats indigènes. Comme nous l'avons vu, XLIV, 30, ce

22. Sa voix retentira comme celle de l'airain. Ils se précipiteront avec une armée, et avec des cognées ils viendront contre elle, comme ceux qui abattent des arbres.

23. Ils abattront, dit le Seigneur, sa forêt innombrable : ils se multiplient plus que les sauterelles, ils sont innombrables.

24. La fille d'Egypte est couverte de confusion, et livrée aux mains du peuple de l'aquilon.

25. Le Seigneur des armées, Dieu d'Israël, a dit : Je vais visiter le tumulte d'Alexandrie, Pharaon et l'Egypte, ses dieux et ses rois, Pharaon et ceux qui se confient en lui.

22. Vox ejus quasi æris sonabit ; quoniam cum exercitu properabunt et cum securibus venient ei, quasi cædentes ligna.

23. Succiderunt saltum ejus, ait Dominus, qui supputari non potest ; multiplicati sunt super locustas, et non est eis numerus.

24. Confusa est filia Ægypti, et tradita in manus populi Aquilonis.

25. Dixit Dominus exercituum Deus Israel : Ecce ego visitabo super tumultum Alexandriæ, et super Pharaonem, et super Ægyptum, et super deos ejus, et super reges ejus, et super Pharaonem, et super eos qui confidunt in eo.

---

fut leur révolte qui coûta à Apriès sa couronne. Amasis, son successeur, eut bien soin de ne pas toucher à leurs priviléges, et même se confia plus entièrement encore à leur garde. Payne Smith. — *Versi sunt et fugerunt...* ✝. 5. — *Dies interfectionis eorum,* Cfr. Deut. XXXII, 35; Jer. XVIII, 17. — *Tempus visitationis eorum,* Cfr. X, 15, XI, 23, XXIII, 12, L, 27.

22. — L'image change ici et c'est sous une autre figure que le Prophète nous représente la destruction de la puissance de l'Egypte. — *Vox ejus quasi æris sonabit.* Les plaintes de l'Egypte auront le retentissement de l'airain. S. Jérôme a lu נחשת au lieu de נחש, que donne le texte massoréthique : « sa voix vient comme (celle du) serpent ». La Vulgate est conforme ici au syriaque. Une comparaison analogue de Jérémie, XLVIII, 36, donne de la probabilité à cette leçon, à laquelle le Targum et les LXX sont contraires. Pour plusieurs commentateurs, la comparaison de l'hébreu semble préférable, comme rappelant mieux le sifflement du serpent qui s'enfuit, à travers la forêt, devant les bûcherons qui l'abattent. — *Properabunt,* les Chaldéens. — *Cum securibus venient.* Inutile de penser aux haches de bataille dont les Massagètes, les Scythes, les Perses et d'autres nations se servaient, Herod. I, 215, IV, 70, VII, 64; Xenophon, Cyropédie, I, 2, 9; les haches ne sont ici que le type des armes meurtrières en général. Keil. — *Ligna.* Souvent la multitude du peuple est comparée à une forêt, Jer. XXI, 14; Is. X, 18 et suiv., 33 et suiv.

23. — *Succiderunt,* prétérit prophétique, les Chaldéens couperont. — *Saltum ejus,* la forêt de l'Egypte, la comparaison se continue. — *Qui supputari non potest.* D'après les meilleurs commentateurs, Maldonat, Rosenmüller, Keil, ces mots se rapportent à l'armée chaldéenne qui était innombrable; la seconde partie du verset revient sur cette idée et la développe. — *Super locustas,* כארבה, « quæ a *copia* nomen habent, quum non fecundius ullum sit animal. » Bochart.

24. — *Filia Ægypti,* les habitants de l'Egypte, comme ✝. 19. Les images des versets précédents font place ici à une prophétie clairement exprimée.

25. — *Visitabo,* je punirai, expression que nous avons souvent rencontrée. — *Super tumultum Alexandriæ,* la foule, la multitude, le peuple qui habite Alexandrie. אמון מנא, l'Amon de No, comme Ezech. XXX, 15, et Nah. III, 8. Ammon-Râ est le roi des dieux et le créateur du monde; il avait son temple à No, abréviation de No Amon, « habitation d'Amon »; tel est le nom sacré de Thèbes, la Διόσπολις des Grecs. Le temple magnifique qu'Amon avait dans cette ville fut détruit par Cambyse. S. Jérôme a suivi dans sa traduction le Targum. Dom Calmet avait déjà relevé l'erreur commise ici et rappelé qu'Alexandrie ne fut bâtie qu'en 331 avant Notre-Seigneur. Maldonat et Cornelius croient à tort que No était le nom ancien d'Alexandrie. — *Deos ejus.* Chaque ville d'Egypte avait sa divinité spéciale. — *Reges ejus,* les gouverneurs des différentes provinces de l'Egypte. Keil entend par là, avec moins de probabilité toute la suite des rois égyptiens. — *Eos qui*

26. Et dabo eos in manus quærenium animam eorum, et in manus Nabuchodonosor regis Babylonis, et n manus servorum ejus; et post hæc habitabitur sicut diebus pristinis, ait Dominus.

26. Je les livrerai aux mains de ceux qui cherchent leur vie, aux mains de Nabuchodonosor roi de Babylone, et aux mains de ses serviteurs. Et après cela l'Egypte sera habitée comme aux anciens jours, dit le Seigneur.

27. Et tu ne timeas, serve meus Jacob, et ne paveas, Israel; quia ecce ego salvum te faciam de longinquo, et semen tuum de terra captivitatis tuæ; et revertetur Jacob, et requiescet, et prosperabitur; et non erit qui exterreat eum.

Isai. 43, 1 *et* 44, 2.

27. Et toi, mon serviteur Jacob, ne crains pas, et toi, Israël, n'aie pas peur, parce que je te sauverai de loin, et je sauverai ta race de la captivité. Jacob reviendra, il reposera en paix, il prospérera, et personne ne l'effraiera.

28. Et tu noli timere, serve meus Jacob, ait Dominus; quia tecum ego sum, quia ego consumam cunctas gentes ad quas ejeci te; te vero non consumam, sed castigabo te in judicio, nec quasi innocenti parcam tibi.

28. Et toi, ne crains pas, Jacob mon serviteur, dit le Seigneur, parce que je suis avec toi, car je perdrai tous les peuples vers lesquels je t'ai chassé; toi, je ne te perdrai pas, mais je te châtierai équitablement, toutefois je ne t'épargnerai pas comme si tu étais innocent.

CHAPITRE XLVII

Prophétie contre les Philistins, (℣℣. 1-7).

1. Quod factum est verbum Domini ad Jeremiam prophetam contra

1. Parole du Seigneur qui fut adressée à Jérémie le prophète

---

confidunt in eo, les Juifs qui si longtemps avaient placé leur confiance dans l'Egypte et non dans Jéhovah. Cfr. Ps. CXLV, 2.

26. — *Post hæc.* La durée de cette détavasion de l'Egypte est fixée d'une manière plus précise à quarante ans, par Ezéch. XXIX, 11-14. Cette calamité ne sera que passagère et l'Egypte retrouvera ensuite son ancienne prospérité. Selon Keil, il faut voir ici une promesse messianique. Les LXX ont omis tout ce verset.

27. Ces deux versets ont une liaison étroite avec ce qui précède. Au ℣. 25, les Juifs, qui se confient en Pharaon, sont avertis que le Seigneur, lorsqu'il punira l'Egypte, les punira aussi; mais ce châtiment ne durera pas et les destinées promises au véritable peuple de Dieu suivront leur cours. Une pareille promesse de salut sera insérée aussi à la suite des menaces contre Babylone, L, 4-7, 19-20, LI, 5, 6, 10, 35, 36, 45, 46, 50. — Cfr. XXX, 10, où se trouvent des promesses analogues, et Is. XLIII, 1, XLIV, 2.

28. — *Consumam*, je détruirai entièrement mes ennemis; quant à toi je ne te détruirai pas, comme je te l'ai promis, IV, 27. — *Castigabo te in judicio*, c'est-à-dire avec modération, comme un père et non comme un ennemi : « sæpe adnotavimus nomen judicii, cum furori et iræ opponitur, misericordiam, lenitatemque significare, ut supra, VIII, 7, X, 24, XXX, 11. » Maldonat. — *Nec quasi innocenti.* Je te punirai cependant parce que tu n'es pas entièrement innocent, mais que tu as péché.

CHAP. XLVII. — 1. — *Palæsthinos.* V. la note sur Is. XIV, 29. — *Antequam percuteret Pharao Gazam.* Notre ignorance de l'histoire

contre les Philistins, avant que Pharaon frappât Gaza :

2. Voici ce que dit le Seigneur : Voici que des eaux s'élèvent de l'aquilon, elles seront comme un torrent qui inonde, elles couvriront la terre et tout ce qu'elle contient, les villes et ceux qui les habitent. Les hommes crieront et les habitants de la terre hurleront,

3. A cause du bruit des armes et des guerriers, de l'agitation de leurs chariots, et de la multitude de leurs roues. Les pères n'ont pas regardé leurs fils, dont les bras étaient abattus,

Palesthinos, antequam percuteret Pharao Gazam ;

2. Hæc dicit Dominus : Ecce aquæ ascendunt ab Aquilone, et erunt quasi torrens inundans, et operient terram et plenitudinem ejus, urbem et habitatores ejus ; clamabunt homines, et ululabunt omnes habitatores terræ,

3. A strepitu pompæ armorum, et bellatorum ejus, a commotione quadrigarum ejus, et multitudine rotarum illius. Non respexerunt patres filios manibus dissolutis.

---

de ces temps nous empêche, dit Payne Smith, de résoudre les difficultés que nous offre cette indication chronologique. Quel Pharaon conquit Gaza? Et quant cette conquête eût-elle lieu? Hérodote, II, 159, nous apprend que Nécho défit les Syriens à Magdolum et prit Cadytis, grande ville de Syrie. Ailleurs, III, 5, il ajoute que Cadytis était aussi grande que Sardes. Hitzig et quelques commentateurs identifient Magdolum avec Megiddo, et Cadytis avec Gaza. Mais la première de ces identifications semble bien n'être qu'une pure méprise. Quant à Cadytis, c'est certainement Jérusalem, qui, en dialecte aramaïque, était appelée Cadushta, la *Sainte* cité, qualification que nous n'avons aucune raison d'appliquer à Gaza. En outre, dit Hérodote, Nécho offrit à Apollon les habits qu'il portait durant ces succès; ce qui semble indiquer que ces victoires sont assez rapprochées l'une de l'autre. Au contraire ceux qui identifient Cadytis avec Gaza, placent la conquête de cette ville quatre ans plus tard, pendant la retraite de Nécho, après sa défaite à Carchemis. Et il n'est pas probable qu'un roi ait porté les mêmes habits pendant quatre ans, et les ait gardés pendant deux expéditions. D'ailleurs les notions que nous trouvons sur ce point dans Hérodote sont trop incertaines pour en tirer une interprétation. Mais est-il aussi probable, comme l'ajoute Payne Smith, que, malgré sa défaite de Carchemis, Necho fût assez fort pour prendre Gaza dans sa retraite? Et comment avait-il laissé sur ses dernières une aussi forte place? Selon cette interprétation, les mots « avant que Pharaon prit Gaza », fixeraient l'époque de cet événement après la bataille de Carchemis. La dévastation de la Phénicie, mentionnée au ℣. 4, est évidemment connexe avec le siége de Tyr plutôt qu'avec celui de Gaza. Les renseignements fournis par IV Rois, XXIV, 7, s'opposent à cette hypothèse. Aussi Keil pense-t-il que le Pharaon dont il est question ici n'est pas Nécho, mais son successeur Ephree. Cette hypothèse avait déjà été suggérée par Rashi et par Perizonius. Il est certain qu'entre 574 et 569 la flotte d'Ephree, équipée par des Grecs, battit la flotte phénicienne au service des Chaldéens; son armée de terre prit Sidon et les autres villes de la côte. Maspéro, Histoire ancienne, p. 505. N'est-il pas supposable qu'à cette époque Gaza subit le sort des autres villes phéniciennes? — *Gazam*, V. plus haut, XXV, 20.

2. — *Aquæ ascendent.* L'armée ennemie est comparée aux eaux d'un fleuve qui passe par dessus ses rives, et inonde le pays, ses villes et tous ses habitants. Cette image se rencontre fréquemment : XLVI, 7, 8, l'armée égyptienne est comparée aux flots de l'Euphrate. — *Ab aquilone.* Il faut entendre ces mots, comme XLVI, 20, et I, 13, 14 ; il ne s'agit pas, dans la pensée du prophète, des Egyptiens, mais des Chaldéens. — *Torrens inundans.* En Palestine, les cours d'eau ne sont pas des fleuves paisibles, mais de véritables torrents qui, presque secs pendant l'été grossissent tout d'un coup durant la saison des pluies; Cfr, Is. XXX, 28, LXVI, 12. — *Terram et plenitudinem ejus...* VIII, 16.

3. — *Armorum* n'est pas dans l'hébreu. — *Bellatorum ejus*, אבּיריו, de ses forts chevaux comme VIII, 16. Ce bruit, comme le di[t] Kimchi, est produit par les chevaux qui, e[n] courant, frappent la terre de leurs sabots. — *Non respexerunt...* La terreur, produite pa[r] le bruit de l'arrivée des Chaldéens, est tell[e] qu'un père en fuite ne se retournera pas pou[r] s'assurer si son fils échappe ou non au dange[r]. — *Manibus dissolutis*, à cause de leur grand peur.

4. Pro adventu diei in quo vastabuntur omnes Philisthiim, et dissipabitur Tyrus, et Sidon cum omnibus reliquis auxiliis suis; depopulatus est enim Dominus Palæstinos, reliquias insulæ Cappadociæ.

4. A cause de l'arrivée du jour où tous les Philistins seront ruinés, et où Tyr et Sidon seront détruites avec tout ce qui viendra à leur secours. Car le Seigneur a dévasté les Philistins, les restes de l'île de Cappadoce.

5. Venit calvitium super Gazam; conticuit Ascalon, et reliquiæ vallis earum; usquequo concideris?

5. La calvitie est venue sur Gaza. Ascalon s'est tue avec ce qui lui reste de sa vallée. Jusqu'à quand vous ferez-vous des incisions?

6. O mucro Domini! usquequo non quiesces? Ingredere in vaginam tuam, refrigerare, et sile.

6. O épée du Seigneur, ne te reposeras-tu donc jamais? Rentre en ton fourreau, refroidis-toi, et tais-toi.

7. Quomodo quiescet, cum Dominus præceperit ei adversus Ascalonem, et adversus maritimas ejus regiones, ibique condixerit illi?

7. Comment se reposerait-elle, puisque le Seigneur lui a commandé d'attaquer Ascalon, et tous les pays maritimes, et qu'il lui a prescrit ce qu'elle y doit faire?

---

4. — *Pro adventu diei... Philistiim,* parce que le jour fixé par Dieu pour la destruction des Phéniciens est arrivé. — *Tyrus et Sidon.* Sur ces villes, V. Is. XXIII, 1, et suiv. — *Cum omnibus reliquis auxiliis suis*, les Philistins qui pouvaient aider ces villes dans leur résistance aux Chaldéens. Hitzig a voulu sans raison voir une glose dans ces mots. — *Reliquias insulæ Cappadociæ,* la Phénicie ne sera pas seule détruite, mais les îles de Cappadoce partageront le même sort. Hébr. : אי כפתור, la côte de Caphtor. Suivant le Deut. II, 23; Amos. IX, 7, les Philistins étaient venus de Caphtor; les restes de l'île ou de la côte de Caphtor peuvent signifier « ce qui restera encore des Philistins venus de la côte de Caphtor, » dans Amos, I, 8. Quant à Caphtor, les opinions, sont partagées, dit Keil : celle qui prévaut voit dans Caphtor le nom de l'île de Crète. D'autres y voient les côtes du Delta, mais expliquent le nom d'une manière différente. Dietrich le dérive de l'égyptien Kahpet-Hôr, district de Hôr, qu'il place aux environs de la ville de Buto, non loin de la bouche Sebennytique du Nil.

5. — *Calvitium*, c'est-à-dire un grand deuil et une grande calamité. Les Juifs et leurs voisins avaient en effet l'habitude de se raser la tête, dans un grand deuil, Deut. XIV, 1; Is. XV, 2, XXII, 12, 37; Ezech. VII, 18; Amos. VIII, 10. Kimchi entend ce mot dans le sens de spoliation et de pillage; mais le premier sens, donné par Maldonat et presque tous les modernes, est plus probable; Cfr. XVI, 6. — *Conticuit Ascalon.* L'interprétation de la Vulgate est aussi acceptable que celle donnée par quelques interprètes : elle a été détruite ou dévastée. Cfr. Is. VI, 5. LXX : ἀπεῤῥίφη. Sur Ascalon, V. XXV, 20. — *Vallis eorum*, le pays est en effet plat et bas, et le mot עמק a souvent la signification de plaine, Jos. XVII, 16, etc., aussi bien que celle de vallée. LXX : Ἐνακείμ, leçon peu acceptable, car à l'époque de l'invasion chaldéenne, il n'y avait plus d'Anakim dans ce pays. — *Usquequo concideris?* Jusqu'à quand te feras-tu des incisions sur la peau, à la manière de ceux qui sont en deuil; Cfr. XVI, 6; III Rois, XVIII, 28, etc.

6. — *O mucro Domini...* Le prophète, parlant au nom des Philistins, demande la fin de ces malheurs. — *Refrigerare*, très-belle image que n'ont ni l'hébreu הרגעי, ni les LXX : ἀνάπαυσαι. — *Sde*. LXX : ἐπάρθητι.

7. — Mais cette prière ne peut être exaucée, car Dieu a pris là dessus une immuable résolution. — *Condixerit.* Dieu a fixé le temps auquel sa jnstice doit s'accomplir.

CHAPITRE XLVIII

Prophétie contre Moab. La ruine ira d'une ville à l'autre, (℣℣. 1-5). — Invitation à fuir, sans pourtant que le prophète annonce que la fuite procurera le salut, (℣℣. 6-10). — Sous l'image du vin qui n'a jamais été changé de vase, le sort de Moab est prédit, (℣℣. 11-17). — Nouvelle proclamation de la destruction de Moab, (℣℣. 18-25). — Raison pour laquelle Dieu punit ce peuple : son orgueil, (℣℣. 26-30). — Moab sera entièrement détruit, (℣℣. 31-35). — Lamentation sur cette destruction, (℣℣. 36-42). — Le sort de Moab est inévitable, (℣℣. 43-47).

1. Voici ce que le Seigneur des armées, Dieu d'Israël, dit contre Moab : Malheur à Nabo, parce qu'elle a été détruite et confuse. Cariathaïm a été prise, la forte a été couverte de confusion et elle a tremblé.

2. Moab ne se glorifiera plus d'Hesebon. On a décidé son malheur. Venez, exterminons-la du nombre des

1. Ad Moab hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel : Væ super Nabo, quoniam vastata est, et confusa : capta est Cariathaim ; confusa est fortis, et tremuit.

2. Non est ultra exultatio in Moab contra Hesebon : cogitaverunt malum. Venite, et disperdamus eam de

---

Chap. xlviii. — 1. — *Ad Moab.* Sur Moab, V. la note à Isaïe, xv, 1. Amos, ii, 1-3 et Isaïe, xv et xvi, avaient, avant Jérémie, menacé Moab de destruction à cause de l'hostilité que ce peuple avait témoignée contre Israël. Aucun renseignement historique relatif à l'accomplissement de ces menaces ne nous est parvenu. C'est l'arrivée des Chaldéens en Palestine qui doit commencer cette ruine. Ce jour a été prédit non-seulement par Amos et Isaïe, mais encore par Balaam, Nombr. xxiv, 17. Jérémie s'appuie sur quelques-unes de ces anciennes prédictions qui n'ont pas encore, à l'époque où il parle, été accomplies, mais qui étaient sur le point de l'être. Il prend pour base de ses oracles ceux d'Isaïe, les combine avec des réminiscences d'Amos et de Balaam relatives aussi bien à tout le monde païen qu'à Moab. Il compose ainsi une prophétie complète de la ruine qui va atteindre ce peuple ennemi d'Israël. Les rationalistes se sont exercés à l'envi sur ce chapitre. Gesenius le déclare diffus et insipide; Movers et Hitzig en retranchent un assez grand nombre de versets qu'ils attribuent à une main postérieure; mais Hitzig rejette des passages dans lesquels Movers reconnait la marque particulière et le style de Jérémie; ce qui prouve une fois de plus la valeur du procédé critique des rationalistes allemands. Graf s'exprime plus raisonnablement sur ce point : « Les passages empruntés à d'autres auteurs sont tellement entrelacés avec ce qui appartient en propre à Jérémie, que nous ne pouvons les supprimer, sous prétexte d'interpolation postérieure, sans détruire le tout... D'un autre côté, dans ce qui est propre à Jérémie, et aussi dans plusieurs des adaptations des passages empruntés, on reconnait si nettement la manière de Jérémie, qu'il n'y a pas moyen de ne pas reconnaitre que tout ce chapitre est bien de lui. » — *Nabo,* non pas la montagne, mais la ville de ce nom. V. Is. xv. 2. — *Cariathaim,* hebr. « Qiriathaim », mentionnée dans la Gen. xv, 5, était, d'apres l'Onomasticon d'Eusèbe, à dix milles Ouest de Medaba ; le village actuel de Kereyat occupe, d'apres Dietrich, l'emplacement de cette ancienne ville. — *Fortis,* המשגב, « la hauteur, la haute forteresse », se rapporte, suivant Graf et Payne Smith, à quelque forteresse spéciale, peut-être à la principale du pays, Qir-Heres, ℣. 31. Suivant Keil, ce mot désigne plutôt la contrée montagneuse de Moab, dans laquelle se trouvent les deux villes qui viennent d'être mentionnées.

2. — *Non est... malum.* Comme le dit Maldonat, après de nombreux commentateurs catholiques, la ponctuation actuelle de la Vulgate est vicieuse; elle doit être ainsi modifiée : *Non est ultra exultatio in Moab, contra Hesebon cogitaverunt malum.* Moab n'a plus aucun sujet de se glorifier. Quant à Hesebon, V. Is. xv, 4. Il y a dans l'hébreu un jeu de mots intraduisible : חשבו בחשבון. A cette époque, Hesebon était la frontière nord de Moab; c'est pour cela que les ennemis commencent par l'attaquer. — *Venite, dis-*

gente; ergo silens conticesces, sequeturque te gladius.

peuples : tu deviendras donc silencieuse, et l'épée te poursuivra.

3. Vox clamoris de Oronaim; vastitas et contritio magna.

3. Le bruit des cris d'Oronaïm, un pillage et une grande ruine.

4. Contrita est Moab; annuntiate clamorem parvulis ejus.

4. Moab est détruite; que le cri en parvienne jusqu'à ses petits-enfants.

5. Per ascensum enim Luith plorans ascendet in fletu; quoniam in descensu Oronaim hostes ululatum contritionis audierunt;

5. Par la colline de Luith elle montera toute en pleurs, parce que les ennemis ont entendu dans la descente d'Oronaïm le hurlement de sa défaite.

6. Fugite, salvate animas vestras; et eritis quasi miricæ in deserto.

6. Fuyez, sauvez vos âmes, et cachez-vous comme une bruyère dans le désert.

7. Pro eo enim quod habuisti fiduciam in munitionibus tuis, et in thesauris tuis, tu quoque capieris : et ibit Chamos in transmigrationem, sacerdotes ejus, et principes ejus simul. *Supr.* 47, 6.

7. Parce que tu as eu confiance dans tes fortifications et dans tes trésors, toi aussi tu seras prise; et Chamos sera emmené en exil avec ses prêtres et ses princes.

---

perdamus eam de gente. Une expression semblable se trouve Ps. LXXIX, 5. — *Silens conticesces,* מדמן תדמי. Le « Madmen » de l'hébreu est-il un nom propre? ou faut-il le traduire comme le fait la Vulgate, ou selon un autre sens possible aussi, proposé par Venema et Hitzig : « tu seras détruite (et tu deviendras comme) un tas de fumier ». Si on ne connait pas de ville du nom de Madmen dans le pays de Moab, ce n'est pas une preuve qu'il n'en existait pas. Ce nom est assez commun, dit Keil, qui cite Madmena, dans la tribu de Benjamin, Is. x, 31, et Madmanna dans celle de Juda, Jos. xv, 31. Il y a encore ici dans l'hébreu un jeu de mots qui donne de la probabilité à l'existence d'une ville ainsi nommée. — *Sequeturque te gladius,* le glaive, c'est-à-dire l'ennemi, te poursuivra, poursuivra tes habitants dans leur fuite.

3. — *Vox* .. On entend les cris que poussent les habitants d'Oronaim pillés et tués. — *Oronaim,* V. Is. xv, 5.

4. — *Contrita est Moab.* Peut-être ne s'agit-il ici que de la ville appelée par Is. xv, 1, Ar-Moab; peut-être y est-il question de tout le pays de Moab. — *Annuntiate clamorem parvulis ejus,* litt. « ses petits enfants poussent un cri ». LXX : ἀναγγείλατε εἰς Ζογόρα. Ewald préfère cette leçon et traduit : ils ont fait entendre leur cri jusqu'à Zohar, la Segor d'Is. xv, 5; mais Jérémie écrit צער et non צוער, ℣. 34, et il n'y a pas de raison de s'écarter ici de l'hébreu.

5. — Les habitants fuient, en se lamentant, vers le Sud, devant les conquérants qui avancent par le Nord. Ce passage est évidemment inspiré de celui d'Isaïe. xv, 5. — *Luith... Oronaim,* V. Is. *ibid.* — *Hostes* n'a pas été traduit par les LXX.

6. — *Fugite,* vous, Moabites, car c'est le seul moyen qui vous reste de sauver votre vie. — *Quasi myricæ in deserto,* V. XVII, 6; les LXX traduisent ce passage d'une manière différente de l'endroit auquel nous venons de renvoyer : ὥσπερ ὄνος ἄγριος ἐν ἐρήμῳ. ערוער ne peut pas être ici un nom de ville, car ni l'Aroer de la tribu de Ruben, ni celui de la tribu de Gad n'étaient dans le désert, et la comparaison des fugitifs à une ville n'aurait guère de sens. Keil.

7. — Tous les efforts, tous les trésors des Moabites ne les sauveront pas du sort qui les attend. — *Munitionibus tuis,* במעשיך, tes œuvres, tes travaux, tout ce que Moab a entrepris. Dahler traduit ce mot par « idoles », en s'appuyant sur Deut. IV, 28 et Ps. CXIV, 4. — *Chamos,* כמיש, qu'on ne lit qu'ici est peut-être une faute de copiste pour כמוש, principale divinité des Moabites, adoré comme le roi et le dieu de la guerre par son peuple; V. Nombr. XXI, 29, et la stèle de Mesha. — *In transmigrationem.* L'idole va en captivité quand les vainqueurs l'emportent comme trophée de leur victoire; Cfr. XLIX, 3; Amos, I, 15; Os. x, 5, 6. — *Sacerdotes ejus et principes ejus.* Les Moabites sont appelés, Nomb. XXI, 29, le peuple de Chamos; aussi les princes de Moab sont-ils appelés ici les princes

8. Le pillard viendra contre toute ville, et aucune ville ne sera sauvée. Les vallées seront pillées, et les campagnes seront ravagées, parce que le Seigneur l'a dit.

9. Donnez des fleurs à Moab; toute florissante, elle sera emmenée captive; ses villes seront désertes et inhabitables.

10. Maudit celui qui fait l'œuvre de Dieu frauduleusement, et maudit celui qui empêche son épée de verser le sang.

11. Moab dès sa jeunesse a été fertile, il s'est reposé sur sa lie; on ne l'a pas fait passer de vase en vase, et il n'a pas été emmené en captivité. C'est pourquoi son goût lui est demeuré, et son odeur n'a pas été changée.

12. C'est pourquoi les jours vien-

8. Et veniet prædo ad omnem urbem, et urbs nulla salvabitur; et peribunt valles, et dissipabuntur campestria; quoniam dixit Dominus :

9. Date florem Moab, quia florens egredietur; et civitates ejus desertæ erunt, et inhabitabiles.

10. Maledictus qui facit opus Domini fraudulenter; et maledictus qui prohibet gladium suum a sanguine.

11. Fertilis fuit Moab ab adolescentia sua, et requievit in fæcibus suis; nec transfusus est de vase in vas, et in transmigrationem non abiit; idcirco permansit gustus ejus in eo; et odor ejus non est immutatus.

12. Propterea ecce dies veniunt,

---

de Chamos et mentionnés à côté de ses prêtres.

8. — *Peribunt valles,* ce que le Targum explique : ceux qui habiteront dans la vallée périront. — *Campestria,* litt. « la plaine », dont le pays de Moab était principalement composé, Jos. XIII, 16, 17 21; Nombr. XXII, 1, XXVI, 63, XXXVI, 13.

9. — *Date florem Moab... egredietur.* « Sinite nunc Moab florere quia adhuc florens, antequam ad fructum perveniat, in captivitatem ibit. » Maldonat. Suivant Sanchez et autres : Donnez une fleur à Moab pour qu'il sache qu'il sera aussi vite ruiné qu'une fleur se flétrit. Mais cette explication trop subtile ne vaut pas celle de Maldonat..... תנו ציץ למואב doit se traduire ici par : « donnez des ailes à Moab pour qu'il puisse fuir et s'en aller. » C'est le seul sens possible de ce passage, que les anciennes versions n'ont pas bien rendu. Targum : Enlevez la couronne de Moab; Syriaque : donnez une couronne à Moab; LXX : δότε σημεῖον τῇ Μωάβ.

10. — *Maledictus... fraudulenter.* Ces paroles sont adressées aux Chaldéens. L'ouvrage du Seigneur, c'est-à-dire l'œuvre ordonnée par le Seigneur est la destruction de Moab. Le prophète maudit l'ennemi qui ne travaille pas sérieusement ou diligemment, ἀμελῶς, à la ruine de Moab. Plus bas, L, 25, Jérémie appellera encore la destruction des Chaldéens une œuvre du Seigneur. Cfr. aussi Ps. CXXXVI, 8. Les Pères ont tiré de cet endroit beaucoup d'applications morales; nous en citerons une empruntée à S. Grégoire-le-Grand : « Maledictus qui prohibet gladium suum a sanguine! gladium quippe a sanguine prohibere, est prædicationis verbum a carnalis vitæ interfectione retinere, de quo rursum gladio dicitur : Et gladius meus manducabit carnes ». Pastoral, 3e partie, adm. 26.

11. — *Fertilis,* litt. « tranquille, vivant en paix » ; LXX : ἀνεπαύσατο. — *Ab adolescentia sua,* depuis le temps où ce peuple fut constitué en état. — *Requievit in fæcibus suis..* Moab est comparée à un vieux vin qu'on a longtemps laissé sur la lie, et qui a conservé tout son goût et toute son odeur. Ce goût et cette odeur c'est la haine de Moab envers Israël, le peuple de Dieu. Si le bon vin laissé dans ces conditions s'améliore, Cfr. Is. XXV, 6, c'est le contraire qui a lieu pour les vins médiocres qui deviennent âpres et amers. C'est dans ce dernier sens que la comparaison est appliquée à Moab, Cfr. Soph. I, 12. — *In transmigrationem non abiit.* Jérémie passe brusquement de l'image à la réalité : Moab a toujours été paisible; sa population n'a pas été emmenée en captivité. La dépendance temporaire où Israël l'a tenu n'a pas changé sa condition intérieure, puisque le vainqueur n'a exigé qu'un tribut. — *Odor ejus non est immutatus,* les malheurs ne lui ont pas encore donné d'intelligence, comme dit Isaïe, XXVIII, 19.

12. — L'allégorie du verset précédent continue. — *Ordinatores,* ceux qui mettent les cruches ou les tonneaux en ordre; ce mot n'est

dicit Dominus; et mittam ei ordinatores, et stratores lagunculārum, et sternent eum, et vasa ejus exhaurient, et lagunculas eorum collident.

13. Et confundetur Moab a Chamos, sicut confusa est domus Israel a Bethel, in qua habebat fiduciam.

III *Reg.* 12, 29.

14. Quomodo dicitis : Fortes sumus, et viri robusti ad prœliandum?

Isai. 16, 6.

15. Vastata est Moab, et civitates illius succiderunt; et electi juvenes ejus descenderunt in occasionem; ait rex, Dominus exercituum nomen ejus.

16. Prope est interitus Moab ut veniat; et malum ejus velociter accurret nimis.

17. Consolamini eum omnes qui estis in circuitu ejus; et universi qui scitis nomen ejus, dicite : Quomodo confracta est virga fortis, baculus gloriosus?

nent, dit le Seigneur, où je lui enverrai des gens pour ranger et pour renverser ses vases. Puis ils le renverseront; ils videront ses vaisseaux, et ils briseront ses bouteilles.

13. Et Moab sera confondu à cause de Chamos, comme la maison d'Israël a été confondue à cause de Béthel en qui elle avait mis sa confiance.

14. Comment dites-vous : Nous sommes forts, et vaillants pour combattre?

15. Moab a été détruit, ses villes ont été brûlées, ses plus vaillants jeunes gens sont descendus dans la mort, dit le roi, dont le nom est le Seigneur des armées.

16. La destruction de Moab est près d'arriver, et sa catastrophe accourrera trop promptement.

17. Consolez-le, vous tous qui êtes autour de lui; vous tous qui savez son nom, dites : Comment ce sceptre fort, ce sceptre glorieux a-t-il été brisé?

---

pas dans l'hébreu. — *Stratores lagunculārum :* צֹעִים, ceux qui inclinent un baril pour le vider. — *Vasa ejus exhaurient,* ils détruiront les villes et feront prisonniers les habitants. — *Lagunculas...* ils briseront son organisation politique. LXX : « ils briseront ses cornes. » Les anciens s'en servaient aussi pour boire.

13. — *Confundetur Moab a Chamos.* Moab, qui a mis son espoir et sa confiance dans Chamos sera trompé dans son attente, et sera honteux de se voir ainsi trompé. — *Bethel,* où les Israélites adoraient le veau d'or placé par Jéroboam, III Rois, XII, 29. La ruine du royaume d'Israël par Salmanazar fit perdre aux dix tribus leur confiance dans leur idole; Moab vaincu par Nabuchodonosor, verra combien Chamos est impuissant.

14. — Moab vaincu ne pourra plus, comme par le passé, vanter sa valeur. — *Quomodo dicitis...* Ce mode d'interrogation est familier à Jérémie, Cfr. II, 23, VIII, 8. — *Fortes,* des héros, de vaillants guerriers.

15. — *Vastata est,* c'est-à-dire sera dévastée, puisque l'événement n'est pas encore arrivé. — *Civitates illius succiderunt,* וְעָרֶיהָ עָלָה, deux mots qui ont beaucoup divisé les commentateurs. Ewald traduit : (Le destructeur de Moab) et de ses villes approche : Keil laisse le sujet indéterminé : « ils (les ennemis) montent dans ses villes », c'est-à-dire s'en emparent. — *Descenderunt in occisionem,* Cfr. Is. XXXIV, 7. Il y a une antithèse entre l'ennemi qui monte dans les villes et les jeunes soldats de Moab qui descendent à la boucherie. Keil. — *Rex,* Jehovah est appelé le Roi, הַמֶּלֶךְ, car il est non-seulement le Roi d'Israël, mais encore celui des Moabites et le seul véritable maître du monde.

16. — *Prope... ut veniat.* Imitation de Deut. XXXII, 35; Cfr. Is. XIII, 22, LVI, 1. Suivant Henderson, vingt-trois ans se seraient écoulés entre la proclamation de cette prophétie, dans la quatrième année de Joakim, et son accomplissement qui aurait eu lieu cinq ans après la prise de Jérusalem.

17. — *Consolamini eum,* LXX : κινήσατε αὐτῷ. — *Omnes qui estis in circuitu ejus...* Toutes les nations, voisines ou éloignées de Moab, auront pitié de lui, tant sa ruine sera terrible. — *Qui scitis nomen ejus,* les nations éloignées qui ont seulement entendu parler de Moab, sans avoir été en relation avec lui. — *Virga... baculus,* emblèmes de l'autorité et de l'existence indépendante de Moab; Cfr. Ps.

18. Descends de ta gloire, et demeure dans la soif, habitation de la fille de Dibon ; parce que le dévastateur de Moab monte vers toi, et va renverser tes remparts.

19. Tiens-toi sur la route, et regarde, habitante d'Aroër. Interroge le fuyard, et dis à celui qui se sauve : Qu'est-il arrivé ?

20. Moab est confus, parce qu'il a été vaincu. Hurlez et criez, publiez dans Arnon que Moab a été détruit.

21. Le jugement de Dieu est venu sur la campagne, sur Hélon, sur Jasa, sur Mephaat,

22. Sur Dibon, sur Nabo, sur la maison de Deblathaïm,

18. Descende de gloria, et sede in siti, habitatio filiæ Dibon ; quoniam vastator Moab ascendit ad te, dissipavit munitiones tuas.

19. In via sta, et prospice, habitatio Aroër ; interroga fugientem, et ei qui evasit, dic : Quid accidit ?

20. Confusus est Moab, quoniam victus est ; ululate, et clamate ; annuntiate in Arnon, quoniam vastata est Moab.

21. Et judicium venit ad terram campestrem ; super Helon, et super Jasa, et super Mephaath,

22. Et super Dibon, et super Nabo, et super domum Deblathaim.

CIX, 2 ; Ezech. XIX, 11, 12, 14. Le Targum : Comment a été brisé ce roi méchant, ce dominateur opprimant ?

18. — *De gloria,* où Moab siégeait comme sur un trône. Isaïe s'adresse à Babylone, à peu près dans les mêmes termes, XLVII. 1. — *In siti.* On a expliqué ce mot par endroit désert et sans eau, comme Is. XLIV, 3 ; non-seulement la population de Dibon sera humiliée, mais elle sera privée dans sa captivité de tout ce qui est nécessaire à la vie. La stèle de Mesha, fournit, ce semble, l'explication de ce passage. Mesha y dit, lignes 24e et 25e : « Et il n'y avait pas de puits au milieu de la ville, dans Qorka (la Sion de Dibon qui est la Jérusalem moabite), et j'ai dit à tout le peuple : « Faites-vous chacun un puits dans sa maison. Et j'ai fait creuser des canaux pour conduire l'eau à Qorka, par les prisonniers d'Israël. » Une fois la ville prise, les habitants étaient privés de l'eau qui était entièrement réservée pour les besoins des vainqueurs. — *Habitatio filiæ Dibon,* la population de Dibon, Cfr. XLVI, 19, et sur Dibon, dont l'emplacement porte encore le nom de Dibân, V. Is. XV, 2. — *Munitiones tuas,* peut-être la Qorka bâtie par Mesha et qui contenait le temple de Chamos et la citadelle. V. Clermont-Ganneau, la stèle de Dhiban, dans la Revue archéologique, juin. 1870, p. 380. D'après Burckhardt et Seetzen, les ruines des fortifications de Dibon sont encore visibles.

19. — *In via sta,* sors de ta ville pour regarder les Moabites en fuite. — *Habitatio Aroer,* c'est-à-dire habitants d'Aroer. Les ruines d'Aroer portent encore aujourd'hui le nom d'Arâ'ir. Cette ville des Ammonites, Nombr. XXXII, 34 ; Deut. II, 36, III, 12, était au Nord de l'Arnon ; Mesha l'avait fait rebâtir, Inscrip., Ligne 26e. Ses habitants, voyant passer les fugitifs, les interrogent sur ce qui est arrivé.

20. — Ceux-ci donnent la réponse dans ce verset. — *Confusus est... victus est,* Cfr. ✝. 1. — *Ululate et clamate.* Dans l'hébreu, ces verbes étant au féminin singulier peuvent se rapporter à Aroer. — *In Arnon,* Is XVI, 2.

21. — *Judicium,* le châtiment décrété par le jugement de Dieu. — *Terram campestrem,* la plaine, V. note du ✝. 8. — *Helon,* hébr. « Holon ». qui n'est mentionnée qu'ici, car elle est différente de la ville de ce nom dans la tribu de Juda, Jos. XV, 51. Elle tirait sans doute son nom, dit Payne Smith, des nombreuses carrières qui sont dans son voisinage. — *Jasa,* appelé Ἰεσσά par Eusèbe dans son Onomasticon, est probablement la ville dont parlent Isaïe, XV, 4, et l'inscription de Mesha, ligne 19e. On peut conclure de Nombr. XXI, 23, qu'elle était à la lisière du désert, au commencement du Wady Wale. Keil. — *Maphaat,* ancienne ville de la tribu de Ruben, Jos. XIII, 18, eut plus tard une garnison romaine ; elle était probablement dans le voisinage de Jasa. Toutes ces villes sont dans la plaine au Nord de l'Arnon.

22. — *Dibon,* ✝. 18. — *Nabo,* ✝. 1. — *Domum Deblataim,* Hebr. « Beth Diblataim », qui n'est mentionnée qu'ici dans la Bible, figure dans l'inscription de Mesha, ligne 30e. Elle est peut-être identique avec l'Almon-Diblataim de Nombr. XXXIII, 46.

23. — *Cariathaim,* ✝. 1. — *Bethgamul* n'est pas mentionnée ailleurs et on ignore sa situation. Eli Smith, dans Robinson, Bibl. Researches, t. III, App. p. 153, l'identifie à

23. Et super Cariathaim, et super Bethgamul, et super Bethmaon,
24. Et super Carioth, et super Bosra; et super omnes civitates terræ Moab quæ longe. et quæ prope sunt.
25. Abcissum est cornu Moab, et brachium ejus contritum est, ait Dominus.
26. Inebriate eum; quoniam contra Dominum erectus est; et allidet manum Moab in vomitu suo, et erit in derisum etiam ipse.
27. Fuit enim in derisum tibi Israel, quasi inter fures reperisses eum, propter verba ergo tua quæ adversum illum locutus es, captivus duceris.
28. Relinquite civitates, et habitate in petra, habitatores Moab; et

23. Sur Cariathaïm, sur Bethgamul, sur Bethmaon,
24. Sur Carioth, sur Bosra, et sur toutes les villes du pays de Moab, celles qui sont au loin comme celles qui sont auprès.
25. La corne de Moab a été rompue, et son bras a été brisé, dit le Seigneur.
26. Enivrez-le, parce qu'il s'est dressé contre le Seigneur; que Moab se brise la main en tombant dans son vomissement; lui-même deviendra un sujet de moquerie.
27. Israël a été en effet l'objet de tes moqueries, comme si tu l'avais trouvé parmi des voleurs; à cause donc des paroles que tu as proférées contre lui, tu seras emmené captif.
28. Abandonnez les villes, et habitez dans les rochers, habitants

---

ort avec Um-ed-Djemal, à vingt milles au Sud de Bozra : elle serait ainsi beaucoup trop éloignée des autres villes mentionnées ici.—*Bethmaon*, hébr. « Bethmeon » ou Baal meon, Nombr. XXXII, 38, ou Beth Baal Meon, Jos. XIII, 17 et Insc de Mesha, ligne 30e, est à trois milles sud d'Hesebon, dans un endroit où Burckhardt a trouvé quelques ruines appelées Mi-ûn.
24. — *Carioth*. Ce nom qu'on retrouve plus bas, ℣. 41 et Amos, II, 2, se trouve aussi dans l'inscription de Mesha, ligne 13e; c'est là que Mesha emporta l'Ariel de David et l'offrit à Chamos. Cela porte à trouver vraisemblable l'identification proposée par Dietrich, de Carioth avec Ar, l'ancienne capitale de Moab, mentionnée par Isaïe, XV, 1. Seetzen a trouvé sur le mont Attarus des ruines appelées El-Kariât, qu'il identifie avec Qerioth et non pas, comme le font la plupart des commentateurs, avec Qiriathaim. — *Bosra* n'est ni celle de l'Idumée, Is. XXXIV, 6, et Jer. XLIX, 13, ni celle du Hauran; c'est la même ville que Bezer qui, suivant le Deut. IV, 43, et Jos, XX, 8, était située dans la plaine de la tribu de Ruben. Cette hypothèse de Keil est rejetée par Payne Smith qui voit dans cette ville la Bosora mentionnée I Mach. V, 26. Mesha se vante, Inscript. ligne 27e, d'avoir bâti Bosor. C'est de cette ville qu'il s'agit ici. — *Quæ longe et quæ prope sunt*, les villes de la frontière et celles de l'intérieur, comme l'explique Keil après Kimchi.
25. — *Cornu Moab*, la force, la vigueur de Moab. La corne en est en effet un signe, Ps. XVII, 3, LXXIV, 5. — *Brachium* est aussi un emblème de la puissance, I Rois, II, 31.
26. — *Inebriate eum*, avec le vin de la colère divine que les Chaldéens, ses vainqueurs, lui verseront. Cfr. Is. LI, 17, et plus haut, XXV, 15, 16. C'est aux Chaldéens que s'adresse ce discours. — *Contra Dominum erectus est*. C'est l'orgueil et l'impiété de Moab qui sont causes de sa ruine; Cfr. Soph. II, 8 — *Allidet manum Moab in vomitu suo*. La chûte de Moab sera accompagnée des circonstances les plus fâcheuses pour lui. — *Erit in derisum etiam ipse*. On se moquera de lui comme il s'est lui-même moqué d'Israël.
27. — *Fuit Israel*. Lorsque les Assyriens l'emmenaient en captivité. — *Quasi inter fures reperisses eum*. « Non enim fures rideri solent sed occidi. Ideo dicit quia fures cum deprehensi jam sunt ac tenentur, irridentur ab omnibus et convitiis afficiuntur, ut dixit supra Jeremias, II, 26. » Maldonat. LXX : « ne s'est-il pas trouvé dans ton butin » ? — *Propter verba*... S. Jérôme suit ici le Targum : « Parce que vous avez multiplié contre eux les paroles, vous irez en exil ». Ce sens est éloigné de l'hébreu : « Car, toutes les fois que tu parles de lui (d'Israël), tu remues la tête », en signe de moquerie, Cfr. XVIII, 16. LXX : « Parce que tu lui faisais la guerre. »
28. — *Relinquite civitates*. Le prophète conseille aux Moabites de ne pas essayer une résistance inutile. — *In petra*, dans des rochers inaccessibles à l'ennemi. Cfr. IV, 29. — *Estote*

de Moab, et soyez comme la colombe qui fait son nid au plus haut des roches.

29. Nous avons appris l'orgueil de Moab, il est très-orgueilleux; sa hauteur, son insolence, son orgueil, et la fierté de son cœur.

30. Je sais, dit le Seigneur, sa présomption, et que sa force n'est pas aussi grande, et que ses efforts ont été au-delà de ce qu'il pouvait faire.

31. C'est pourquoi je gémirai sur Moab, je crierai sur Moab tout entier, sur les hommes de la muraille de brique qui se lamentent.

32. Je te pleurerai avec le pleur de Jaser, vigne de Sabama. Tes rejetons ont passé la mer; ils sont parvenus jusqu'à la mer de Jaser. L'ennemi a fait irruption dans ta moisson et dans tes vignes.

33. La joie et la réjouissance sont

estote quasi columba nidificans in summo ore foraminis.

29. Audivimus superbiam Moab; superbus est valde : sublimitatem ejus, et arrogantiam, et superbiam, et altitudinem cordis ejus.

Isai. 16, 6.

30. Ego scio, ait Dominus, jactantiam ejus; et quod non sit juxta eam virtus ejus, nec juxta quod poterat conata sit facere.

31. Ideo super Moab ejulabo, et ad Moab universam clamabo, ad viros muri fictilis lamentantes.

32. De planctu Jazer plorabo tibi, vinea Sabama; propagines tuæ transierunt mare, usque ad mare Jazer pervenerunt; super messem tuam, et vindemiam tuam prædo irruit.

33. Ablata est lætitia et exultatio

---

quasi columba... Les pigeons sauvages sont très-nombreux en Palestine et y font leurs nids dans les crevasses des rochers; Cfr. Cant. II, 14. Robinson l'a observé, récemment encore, dans le désert d'Engaddi. Keil. — *In summo ore foraminis,* litt. « de l'autre côté de la bouche de l'abîme. »

29. — Ce verset et le suivant développent le passage d'Isaïe, XVI, 6. — *Audivimus,* LXX : ἤκουσα. — *Superbiam Moab,* non-seulement Isaïe, XVI, 6, XXV, 11, mais Sophonie, II, 8, reproche aux Moabites leur orgueil.

30. — *Ego scio.* Ici seulement commence la parole de Dieu; le verset précédent, malgré l'avis de quelques commentateurs, doit s'attribuer aux Juifs dont Jérémie est l'organe. — *Non sit juxta eam virtus ejus.* Les forces de Moab ne répondent pas à sa vantardise : il parle beaucoup, mais agit peu; Cfr. Is. XVI, 6. — *Nec juxta quod poterat conata sit facere.* Moab n'a pas consulté ses forces et a plus entrepris qu'il n'était capable d'exécuter. Litt. « ils ont fait ce qui est mensonges. »

31. — Reproduction d'Isaïe, XVI, 7; seulement Isaïe engageait Moab à plaindre Moab, tandis qu'ici Jérémie lui-même plaint le peuple. — *Ideo,* non pas parce que Moab a entrepris plus qu'il ne pouvait faire, mais à cause de son déplorable sort. — *Ad Moab universam,* parce que le pays tout entier, et non pas seulement une partie du pays, sera ravagé et détruit. — *Muri fictilis,* קיר־חרש; S. Jérôme a traduit ces mots, Is. XVI, 11, par « murum cocti lateris. » Il est probable que l'hébreu doit se traduire, non par un nom appellatif, mais par un nom de ville, Qir-Heres, la même que Qir-Haresheth d'Is. XVI, 7 et IV Rois, III, 25. C'était sans doute Qir-Moab, la moderne Kerek, Cfr. Is. XVI, 7, avec XV, 1. Keil.

32. — *De planctu Jazer... vinea Sabama.* Les pleurs que j'ai versés sur Jazer, je les verserai aussi sur toi, vigne de Sabama. L'hébreu peut se traduire : Je pleurerai sur toi, Sabama, plus encore que je n'ai pleuré sur Jazer; Cfr. Is. XVI, 8, d'où ce passage est imité. Les vignes de Sabama devaient être renommées pour l'excellence de leurs produits. — *Propagines tuæ transierunt mare.* Emprunté aussi à Is. XI, 8. — *Usque ad mare Jazer pervenerunt.* Jazer était située, suivant Seetzen, à l'endroit où se trouvent aujourd'hui des ruines appelées Es Szir, à la source de Nahr Szir. Les eaux de Jazer, car c'est ainsi que l'hébreu semble ici devoir se traduire, peuvent avoir, à cette époque, formé un étang considérable dont il n'existe plus de trace aujourd'hui. — *Super messem tuam...* Tous ces beaux vignobles et cette riche culture touchent à leur terme, car les ennemis vont tout détruire; Cfr. Is. XVI, 9, qui au lieu de *prædo,* litt. « destructeur, » a plus poétiquement : « vox calcantium ».

33. — Cfr. Is. XVI, 10. — *De carmelo,* les

de Carmelo et de terra Moab, et vinum de torcularibus sustuli; nequaquam calcator uvæ solitum celeuma cantabit.

Isai. 16, 10.

bannies du Carmel, et de la terre de Moab. J'ai enlevé le vin aux pressoirs, celui qui foule le raisin ne chantera plus jamais sa chanson accoutumée.

34. De clamore Hesebon usque Eleale, et Jasa, dederunt vocem suam; a Segor usque ad Oronaim vitula conternante; aquæ quoque Nemrim pessimæ erunt.

34. Le cri d'Hesebon est arrivé jusqu'à Elealé, et jusqu'à Jasa. Ils ont fait entendre leur voix depuis Segor jusqu'à Oronaïm, comme une génisse de trois ans. Les eaux mêmes de Nemrim deviendront très-mauvaises.

35. Et auferam de Moab, ait Dominus, offerentem in excelsis, et sacrificantem diis ejus.

35. Et j'enlèverai de Moab, dit le Seigneur, celui qui offrait sur les hauts-lieux, et qui sacrifiait à ses dieux.

36. Propterea cor meum ad Moab quasi tibiæ resonabit; et cor meum ad viros muri fictilis dabit sonitum tibiarum; quia plus fecit quam potuit, idcirco perierunt.

36. C'est pourquoi mon cœur soupirera comme une flûte sur Moab : mon cœur imitera les sons de la flûte au sujet des habitants de la muraille de brique. Parce qu'ils ont fait plus qu'ils ne pouvaient, ils se sont perdus.

37. Omne enim caput calvitium, et omnis barba rasa erit; in cunctis manibus colligatio, et super omne dorsum cilicium.

Isai. 15, 2; *Ezech.* 7, 18.

37. Toute tête sera chauve, et toute barbe sera rasée; des liens seront dans toutes les mains, et le cilice sur tous les dos.

---

jardins fertiles de Moab; V. la note sur le passage d'Isaïe qu'on vient de citer. — *Vinum de torcularibus sustuli,* Is. XVI, 10. — *Solitum celeuma,* הידד הידד. Sur cette expression, V. XXV, 30, et Is. XVI, 9 et la note.

34. — *De clamore... vocem suam*, Cfr. Is. XV, 4. Les cris d'Hesebon, pris par l'ennemi, ont été entendus jusqu'à Elealé et Gaza ; ou : les gens d'Hesebon, en fuyant jusqu'à ces villes, n'ont cessé de crier et de gémir. Hesebon et Elealé ne sont qu'à deux milles l'une de l'autre; placées toutes deux sur des collines élevées, on pouvait entendre facilement de grands cris poussés dans l'une d'elle. — *A Segor... vitula conternante*, V. la note sur Is. XV, 5. La Vulgate, comme dans ce passage d'Isaïe, applique ces mots à Segor, tandis que dans l'original ils se rapportent à Oronaim, ainsi que le remarque Maldonat, qui introduit même cette correction dans le texte de la Vulgate, 1643, in-f°, p. 475. — *Aquæ Nemrim*, Is. XV, 6. — *Pessimæ erunt*, deviendront troubles, par suite de la multitude des ennemis.

35. — Le culte idolâtrique de Moab cessera, Cfr. Is. XVI, 12.

36. — Les lamentations du Prophète sur la grande calamité de Moab recommencent. — *Cor meum... resonabit*, Cfr. Is. XVI 11. — *Quasi tibiæ*, Isaïe avait dit « quasi cithara ». On se servait des flûtes dans les cérémonies funèbres, Matt. IX, 23. — *Muri fictilis*, V. au ℣. 31. — *Quia plus fecit quam potuit, ideo perierunt*, comme au ℣. 30 ; mais le sens de l'hébreu est différent : « parce que leurs épargnes sont perdues. » Tout ce que possédait Moab sera détruit ou enlevé par les vainqueurs. Dans une inscription phénicienne découverte à l'île de Chypre, le mot יתרת signifie richesse, et, dit M. Bargès, le savant professeur d'hébreu à la Sorbonne, quoiqu'on ne lui trouve pas ce sens dans les dictionnaires, il faut le traduire ici de cette façon : « Parce qu'ils se sont trop enrichis, ils périront. »

37. — Ce verset est emprunté à deux versets d'Isaïe, XV, 2, 3. — *Omne enim caput... erit*, en signe de deuil. V. la note sur Is. XV, 2. — *In cunctis manibus colligatio*, ils auront tous les mains attachées comme des captifs; mais le sens de l'hébreu et des LXX est différent : « sur toutes les mains il y a des inci-

38. Sur tous les toits de Moab et dans toutes ses places, deuil universel, parce que j'ai brisé Moab comme un vase inutile, dit le Seigneur.

39. Comment a-t-elle été vaincue, et comment ont-ils hurlé? Comment a-t-elle baissé la tête et a-t-elle été confuse? Moab deviendra un sujet de dérision, et un exemple pour tous ceux qui l'entourent.

40. Voici ce que dit le Seigneur : Comme un aigle, il volera, et étendra ses ailes vers Moab.

41. Carioth est prise, ses remparts sont emportés, et le cœur des vaillants de Moab sera ce jour-là comme celui d'une femme qui enfante.

42. Moab cessera d'être peuple, parce qu'il s'est glorifié contre le Seigneur.

43. La frayeur, la fosse et le piége t'attendent, ô habitant de Moab, dit le Seigneur.

44. Celui qui aura fui dans son épouvante, tombera dans la fosse; et celui qui se sera tiré de la fosse, sera pris dans le piége. Car j'amènerai sur Moab l'année où je les visiterai dit le Seigneur.

45. A l'ombre d'Hesebon, ils se sont tenus en fuyant le piége; mais

38. Super omnia tecta Moab, et in plateis ejus omnis planctus; quoniam contrivi Moab, sicut vas inutile, ait Dominus.

39. Quomodo victa est, et ululaverunt? quomodo dejecit cervicem Moab, et confusus est? eritque Moab in derisum, et in exemplum omnibus in circuitu suo.

40. Hæc dicit Dominus : Ecce quasi aquila volabit, et extendet alas suas ad Moab.

41. Capta est Carioth, et munitiones comprehensæ sunt; et erit cor fortium Moab in die illa, sicut cor mulieris parturientis.

42. Et cessabit Moab esse populus; quoniam contra Dominum gloriatus est.

43. Pavor, et fovea, et laqueus super te, o habitator Moab, dicit Dominus.

44. Qui fugerit a facie pavoris, cadet in foveam; et qui conscenderit de fovea, capietur laqueo : adducam enim super Moab annum visitationis eorum, ait Dominus.

Isai. 24, 18.

45. In umbra Hesebon steterunt de laqueo fugientes; quia ignis

---

sions », en signe de deuil et de tristesse, V. XVI, 6. — *Super omne dorsum cilicium*, V. IV, 8; Is. XV, 3.

38. — *Super omnia... planctus*. Rien dans Moab ne sera épargné, tous seront en deuil. Is. XV, 3. — *Sicut vas inutile*, comme plus haut, XXII, 28.

39. — *Victa est*, la nation des Moabites. — *Dejecit cervicem Moab*. Saisi de honte, Moab a baissé la tête, n'osant plus regarder personne. Litt. « il a tourné la tête, » c'est-à-dire il a pris la fuite. — *In exemplum*, למחתה, en objet de terreur, comme XVII, 17. — *Omnibus in circuitu suo*, plus haut, ℣. 17.

40. — *Sicut aquila*, avec une extrême célérité; Cfr. IV, 13. — *Volabit*, Nabuchodonosor, qui n'était pas nommé non plus XLVI, 18. — *Extendet alas suas*. L'irrésistible conquête du Chaldéen est comparée à l'impétuosité avec laquelle l'aigle se jette sur sa proie, Cfr. Jer. XLIX, 22; Deut. XXVIII, 49; Ezech. XVII, 3. De même Isaïe compare Cyrus à un oiseau de proie, XLVI, 11.

41. — *Carioth*, plus haut, ℣. 24. — *Munitiones*, les forteresses. — *Sicut cor mulieris parturientis*, Cfr. Is. XIII, 8, et plus bas, XLIX, 22.

42. — Moab sera anéanti : son orgueil est la cause de ce sévère jugement. Cfr. plus haut, ℣. 26.

43. — *Pavor et fovea et laqueus*. V. la note sur Is. XXIV, 17.

44. — Cfr. Is. XXIV, 18. Ces images, passées probablement en proverbe, expriment la situation irrémédiable et sans espoir de Moab. — *Adducam... annum visitationis eorum*, phrase tout à fait particulière à Jérémie, IV, 23, XXIII, 12, etc.

45. — *In umbra Hesebon*. Les fugitifs espéraient trouver un abri dans cette ville contre la rage des ennemis. — *De laqueo fugientes*, ceux qui auront échappé aux liens, c'est-à-

egressus est de Hesebon, et flamma de medio Sehon, et devorabit partem Moab, et verticem filiorum tumultus.

46. Væ tibi, Moab; periisti, popule Chamos; quia comprehensi sunt filii tui, et filiæ tuæ in captivitatem.

47. Et convertam captivitatem Moab in novissimis diebus, ait Dominus. Hucusque judicia Moab.

le feu est sorti d'Hesebon, et la flamme du milieu de Sehon; elle a dévoré une partie de Moab, et le haut de la tête des enfants du tumulte.

46. Malheur à toi, Moab! Tu es perdu, peuple de Chamos; tes fils et tes filles ont été pris et captifs.

47. Mais dans les derniers jours, je ferai revenir les captifs de Moab, dit le Seigneur. Jusqu'ici le jugement contre Moab.

CHAPITRE XLIX

Prophétie contre les Ammonites, (ﬆ. 1-7). — L'Idumée, (ﬆ. 8-22). — Damas, (ﬆ. 23-27). — Cédar, (ﬆ. 28-29. — Et les royaumes d'Asor, (ﬆ. 30-33). — Et d'Elam, (ﬆ. 34-39).

1. Ad filios Ammon. Hæc dicit Dominus: Numquid non filii sunt

1. Contre les fils d'Ammon. Le Seigneur dit: Israël n'a-t-il pas

---

dire à la captivité. Litt. « de la force », sens suivi par les LXX : ἀπὸ δυνάμεως φυγόντες; S. Jérôme s'est inspiré de Théodotion : ἀπὸ παγίδος. — *Ignis...* Depuis ces mots, dit Keil, jusqu'à la fin du ﬆ. 46, on a une imitation libre de quelques strophes d'un ancien chant, dans lequel les poètes du temps de Moïse célébraient la victoire d'Israël sur Sehon, roi des Amorites, qui avait conquis la plus grande partie de Moab; mais Jérémie y a aussi intercalé un passage des prophéties de Balaam, Nombr. XXIV, 17 : *Devorabit... tumultus.* — *Ignis egressus est de Hesebon,* emprunt fait aux Nombr. XXI, 28. Les ennemis, comme un feu brûlant, vont sortir de Hesebon et tout dévaster. L'ennemi occupe la ville, sans que les fugitifs s'en doutent. — *Flamma de medio Sehon.* D'après les Nombr. XXI, 26-28, Sehon était roi d'Hesebon, et fut vainqueur des Moabites, comme on vient de le dire. Le Prophète accomode le passé à l'avenir; c'est comme s'il disait : De même que Sehon est sorti d'Hesebon, et, comme un feu dévorant, a consumé Moab, de même les Chaldéens, après avoir pris cette ville, qui était l'espoir des Moabites, en sortiront pour dévaster tout le pays. Cette explication de Maldonat, adoptée par Keil, semble la meilleure. — *Partem Moab,* פאת מואב, l'angle, c'est-à-dire l'extrémité de Moab. Pour l'explication de ces mots et des suiv. jusqu'à la fin du verset, V. Nombr. XXIV, 17, auquel ils sont empruntés. — *Filiorum tumultus,* ceux qui périront dans le tumulte de la guerre; Cfr. Amos, II, 2 et Is. XVII, 12.

46. — V. Nombr. XXI, 29.

47. — *Convertam captivitatem Moab.* Moab ne sera pas entièrement annihilé et ses exilés reviendront un jour dans leur patrie. — *In novissimis diebus.* Au temps du Christ, où cette promesse recevra son accomplissement spirituel. Telle est l'interprétation de Raban Maur, d'Hugues de Saint-Cher, de Vatable, de Maldonat. Nicolas de Lyre et quelques interprètes ont soutenu que Cyrus avait rendu la liberté aux Moabites, en même temps qu'aux Juifs. Mais, après le retour de la captivité, les Moabites ne sont plus jamais mentionnés comme peuple, excepté dans Esdr. IX, 2, Neh. XIII, 1, 23, où on lit que quelques Israélites avaient épousé des femmes Moabites. Les livres des Machabées, qui rapportent les guerres de Juda Machabée avec les Ammonites et les Edomites, I Macc. V, 3, 6, IV, 61, ne font aucune mention de Moab. Keil.

CHAP. XLIX. — 1. — *Ad filios Ammon.* Les enfants d'Ammon ou les Ammonites, avaient, comme les Moabites, été, de tout temps, ennemis d'Israël. Ils s'étaient alliés avec Eglon, roi de Moab, Jug. III, 13, et, du

d'enfants, ou n'a-t-il pas d'héritiers? Pourquoi donc Melchom a-t-il hérité de Gad et pourquoi son peuple a-t-il habité dans ses villes?

2. Voici que les jours viennent, dit le Seigneur, où je ferai entendre dans Rabbath des enfants d'Ammon le frémissement du combat, elle deviendra dans sa ruine un tas de pierres, ses filles seront consumées par le feu, et Israël sera maître de ceux qui l'avaient maîtrisé, dit le Seigneur.

3. Hurle, Hesebon, parce que Haï a été ravagée. Criez, filles de Rabbath, revêtez-vous de cilices, pleurez et courez autour des haies,

Israel? aut hæres non est ei? Cur igitur hæreditate possedit Melchom, Gad; et populus ejus in urbibus ejus habitavit?

2. Ideo ecce dies veniunt, dicit Dominus, et auditum faciam super Rabbath filiorum Ammon fremitum prælii, et erit in tumulum dissipata, filiæque ejus igni succendentur, et possidebit Israel possessores suos, ait Dominus.

3. Ulula, Hesebon, quoniam vastata est Hai; clamate, filiæ Rabbath, accingite vos ciliciis; plangite et circuite per sepes; quoniam Mel-

---

temps des Juges, ils avaient pendant dix-huit ans opprimé le peuple de Dieu, Jug x, 7 et suiv., xi, 12-32. Leur roi Naas assiégea Jabes de Galaad, qui n'échappa aux violences de l'ennemi que par l'arrivée de Saül et de son armée, I Rois, xi, 1 et suiv. Au temps de David, ils s'unirent avec les Syriens contre Israël; mais Joab les battit, prit leur capitale, Rabbah, et usa contre eux de terribles représailles, II Rois, x, xii, 26-31. Sous le règne de Josaphat, ils envahissent de nouveau Juda avec leurs alliés les Moabites, II Par. xx. Amos les avait déjà menacés de châtiments sévères, i 13-15. Après la déportation des dix tribus, ils s'emparèrent d'une partie des tribus de Gad et de Ruben, et c'est cet injuste attentat contre la terre d'Israël qui fait le point de départ de cette prédiction. — *Numquid... non est ei?* Le Prophète s'adresse aux Ammonites et leur demande si tous les Israélites ont disparu, ne doivent jamais revenir de l'exil, et s'ils n'ont pas d'héritiers. Comment ont-ils eu l'audace de s'emparer des territoires de la tribu de Gad? — *Hæreditate possedit*, a-t-il hérité? — *Melchom*, מלכם. Le Targum traduit ces mots par « leur roi », et Keil approuve cette interprétation. Mais toutes les anciennes versions, les LXX, la Vulgate, le Syriaque, suivies par Rosenmüller, Ewald, Hitzig, Graf, etc., voient ici le nom du Dieu des Ammonites, qui s'écrit en effet de la même façon, III Rois, xi, 5; IV Rois, xxiii, 13. Melchom est identique avec Moloch; sur ce Dieu, V. Jer. xxxii, 35. — *Gad*, les terres appartenant à la tribu de Gad; LXX : τὴν Γαλαάδ. — *Populus ejus*, le peuple de Melchom, c'est-à-dire les Ammonites, comme dans le chap. précédent, nous avons vu les Moabites nommés le peuple de Chamos, ℣. 46.

2. — *Rabbath filiorum Ammon*, appelée ailleurs seulement Rabbath, II Rois, xi, 1, etc. Amos i, 14. Cette capitale des Ammonites, Deut. iii, 11, fut plus tard nommée Philadelphie. Polybe la nomme Ῥαββατάμανα, et Abulfeda Amân, nom que portent encore ses ruines, sur les bords de l'ancien Jabok, le Nahr Ammân actuel. — *Fremitum prælii*, « un cri de guerre », comme iv, 19; Cfr. Amos, i, 14. — *Erit in tumulum dissipata*, litt. « elle sera en colline de désolation » c'est-à-dire un monceau de ruines; Cfr. Jos. viii, 28, Deut. xiii, 17. — *Filiæque ejus...* les filles de Rabbath, c'est-à-dire les petites villes qui l'entourent; Cfr. Nombr. xxi, 25; Jos. xv, 45; II Par. xiii, 19. LXX : οἱ βωμοὶ αὐτῆς. — *Possidebit Israel possessores suos.* Israël recouvrera non-seulement les biens dont les Ammonites se sont emparés, mais encore les propriétés de ces envahisseurs eux-mêmes.

3. — *Hesebon*. Cette ville appartenait aux Moabites, xlviii, 2, 45; mais, comme l'ennemi vient du Nord, Hesebon va craindre pour son sort en apprenant la prise d'Haï. — *Hai*, עי, Γαί, que presque tous les anciens prennent pour un nom propre. On ne connait pas, il est vrai, de localité de ce nom dans le pays des Ammonites; et il ne peut pas s'agir de l'Ai de Jos. vii, 2 et suiv., qui était à l'Ouest du Jourdain. Mais de ce qu'on ne connait pas de ville de ce nom, on ne peut pas en conclure qu'il n'en ait pas existé; aussi rejetons-nous toutes les conjectures modernes imaginées pour expliquer ce mot. — *Filiæ Rabbath*, ℣. 2. Ici les habitants de ces pe-

chom in transmigrationem ducetur, sacerdotes ejus et principes ejus simul.

4. Quid gloriaris in vallibus? defluxit vallis tua, filia delicata, quæ confidebas in thesauris tuis, et dicebas : Quis veniet ad me?

5. Ecce ego inducam super te terrorem, ait Dominus Deus exercituum, ab omnibus qui sunt in circuitu tuo; et dispergemini singuli a conspectu vestro; nec erit qui congreget fugientes.

6. Et post hæc reverti faciam captivos filiorum Ammon, ait Dominus.

7. Ad Idumæam. Hæc dicit Dominus exercituum : Numquid non ultra est sapientia in Theman? Periit con-

parce que Melchom sera emmené en exil, et avec lui ses prêtres et ses princes.

4. Pourquoi te glorifies-tu de tes vallées? ta vallée s'est écoulée comme l'eau, fille délicate, qui te confiais dans tes trésors, et qui disais : Qui viendra jusqu'à moi?

5. J'amènerai sur toi la terreur, dit le Seigneur Dieu des armées, par la main de tous ceux qui t'environnent; et vous serez dispersés d'un côté et de l'autre, et personne ne ralliera les fuyards.

6. Après cela je ferai revenir les captifs des fils d'Ammon, dit le Seigneur.

7. Contre l'Idumée. Voici ce que dit le Seigneur des armées : Est-ce qu'il n'y a plus de sagesse dans

---

tites villes. — *Accingite vos ciliciis*, Voir XLVIII, 37, etc. — *Circuite per sepes*, en cherchant quelque abri pour se cacher dans les murs qui entourent les vignobles. Il est impossible de voir ici les murs d'une ville. — *Quoniam*... Le Prophète donne la raison du deuil des Ammonites. — *Melchom in transmigrationem*... Cfr. XLVIII, 7, et Amos, I, 15.

4. — *Quid gloriaris in vallibus?* Les vallées et les plaines d'Ammon étaient extrêmement fertiles. Les LXX, comme XLVII, 5, ont : ἐν τοῖς πεδίοις 'Ενακείμ. — *Defluxit vallis tua*, non pas, parce que le sang des vaincus l'aura remplie, comme l'entendent Rosenmüller et Gésénius; mais ta vallée est devenue stérile par le défaut de culture, comme Is. XXIV, 4. Quelques commentateurs prennent זב substantivement, et traduisent : « l'abondance de la vallée », en rattachant ces mots aux précédents. — *Filia delicata*, qui n'est pas habituée au malheur, comme VI, 2 et Is. XLVII, 8, 9. D'autres traduisent : fille rebelle. LXX : θυγάτηρ ἰταμίας. — *Quæ confidebas in thesauris tuis*, comme faisaient les Moabites, XLVIII, 7. — *Quis veniet ad me*, pour m'attaquer. Ce verset et les ṽṽ. 9, 14, 16, sont empruntés à la prophétie d'Abdias contre les Iduméens.

5. — *Terrorem*, celle que produit l'invasion ennemie. — *Ab omnibus qui sunt in circuitu tuo*, tu seras attaquée de tous les côtés et aucune de tes frontières ne sera à l'abri. — *Dispergemini singuli a conspectu vestro*, les uns d'avec les autres, chacun de son côté; litt. « chacun devant lui », dans une fuite précipitée. — *Nec erit qui congreget fugientes*. Personne ne sera pour eux le bon pasteur qui empêche les brebis frappées de panique de se disperser et de se perdre.

6. — Dieu promet cependant comme aux Moabites, XLVIII, 47, que cette ruine ne sera pas définitive. Nous savons, par Josèphe, Antiq. X, 9, 7, que Nabuchodonosor battit et soumit les Ammonites cinq ans après la prise de Jérusalem. Etait-ce pour venger le meurtre de Godolias, commis à l'instigation de Baalis, leur roi, XL, 14? En tous cas leur défaite ne changea pas leurs dispositions hostiles envers les Juifs; nous les voyons s'efforcer d'empêcher la reconstruction des murs de Jérusalem, Neh. IV, 1 et suiv. Sous les Machabées, I Mac. V, 6, 30-43, ils apparaissent encore comme une puissante nation et S. Justin, dans son Dialogue avec Tryphon, en parle comme d'un peuple nombreux. Les LXX ont omis ce verset.

7. — *Ad Idumæam*. לאדום, qui peut se traduire ou « à l'Idumée », ou « aux Iduméens » Cfr. Nombr. XX, 14 et suiv. et II Rois, VIII, 14, etc. Descendants d'Esaü, ils habitaient, entre la mer Morte et la mer Rouge, le pays appelé plus tard Gebalène, aujourd'hui Dschebal. Leur capitale était Pétra, Is. XVI, 1. Ce peuple fut souvent en guerre avec les Israélites. C'est à cause de leur hostilité acharnée contre le peuple de Dieu qu'Ezéchiel, XXV, 12 et suiv., aussi bien que Jérémie, les menace de la destruction. Jérémie, dit Payne Smith, n'a pas fait usage des prophéties d'Isaïe, d'Amos, de Joel contre Edom;

Theman? Ses enfants ont perdu tout conseil, leur sagesse est devenue inutile.

8. Fuyez, et tournez le dos, descendez dans l'abîme, habitants de Dedan, parce que j'ai amené sur Esaü la destruction, le temps où je dois le visiter.

9. Si les vendangeurs fussent venus vers toi, n'auraient-ils pas laissé quelques raisins? des voleurs dans la nuit n'auraient pris que ce qui leur suffisait.

silium a filiis, inutilis facta est sapientia eorum.

8. Fugite et terga vertite, descendite in voraginem habitatores Dedan; quoniam perditionem Esau adduxi super eum, tempus visitationis ejus.

9. Si vindemiatores venissent super te, non reliquissent racemum; si fures in nocte, rapuissent quod sufficeret sibi.

---

mais on trouve, dans le fragment que nous étudions en ce moment, les huit premiers versets d'Abdias, dans l'ordre suivant :

Jérém. XLIX,	7.	Abd.	8.
—	9.	—	5.
—	10.	—	6, 7.
—	14.	—	1.
—	15.	—	2.
—	16.	—	3, 4.

Comme Jérémie écrit avant la prise de Jérusalem, et Abdias probablement après cet événement, Abd. ℣℣. 13, 14, il semblerait certain qu'Abdias a reproduit Jérémie. Mais Caspari, dans son commentaire sur Abdias, a vigoureusement défendu l'opinion contraire. Les passages communs aux deux prophètes, dit-il, ne portent pas la marque du style de Jérémie, et leur arrangement chez ce dernier n'est pas aussi naturel que chez Abdias. Avec quelle puissance Abdias commence sa prophétie, par des paroles qui tiennent dans Jérémie une place bien moins frappante! Le pillage de l'Idumée suit naturellement dans Abdias la déclaration de Dieu qu'il précipitera ce pays par terre, quand même il serait aussi élevé que les astres; dans Jérémie il vient moins à propos après une invitation à s'enfuir faite aux habitants. Les arguments de Caspari ont paru si convaincants à plusieurs commentateurs, Keil et Naegelsbach en particulier, qu'ils n'hésitent pas à accepter sa conclusion. Comme les ℣℣. 11 et suiv. d'Abdias semblent clairement se rapporter à la prise de Jérusalem, on a essayé différentes explications de cette difficulté. Par exemple la prise de Jérusalem dont parle Abdias est celle qui arriva sous Joram, II Par. XXI, 17. Les paroles d'Amos, I, 11, semblent montrer en effet que les Iduméens se rendirent, bien avant le temps de Jérémie, coupables de quelques cruautés spéciales, analogues à celles dont parle Abdias. Une autre hypothèse a été mise en avant par Ewald et Graf : les deux prophètes auraient fait un usage commun de quelque prédiction ancienne. Ou bien encore Abdias aurait écrit sa prophétie à deux époques différentes : les ℣℣. 1 à 9 seraient antérieurs à la destruction de Jérusalem, les ℣℣. 10 à 21 lui seraient postérieurs. Mais aucune de ces hypothèses n'est tout à fait satisfaisante. — *Numquid... in Theman?* Question ironique et qui appelle une réponse négative. Theman, patrie du sage Eliphaz, Job, II, 11, désigne ici l'Idumée en général; c'était un district nord de ce pays, suivant la plupart des modernes. S. Jérôme, dans son commentaire sur Amos I, 12, Abd. 9, le place cependant au Sud de l'Idumée. La sagesse des Thémanites était renommée, Job. II, 11, Bar. III, 22. — *Periit consilium a filiis.* Les fils de Theman, c'est-à-dire l'Idumée, ont perdu toute sagesse. Selon la plupart des interprètes juifs et modernes, בנים n'est pas le pluriel de בן, fils, mais le participe de בין ou בין, et il faut traduire : « la sagesse a abandonné les sages. » Les LXX favorisent ce sens : ἀπώλετο βουλὴ ἐκ συνετῶν. — *Inutilis facta est,* נסרחה, mot d'une interprétation difficile, mais qui d'après le syriaque veut dire : a été corrompue; LXX : οἴχετο.

8. — *Descendite in voraginem,* cachez-vous dans des cavernes, dans des lieux souterrains, pour que l'ennemi ne vous trouve pas. — *Dedan,* V. Is. XXI, 13. Leurs caravanes traversaient l'Idumée; le prophète les invite à fuir la calamité qui va tomber sur leurs voisins. — *Perditionem Esau,* la ruine des Iduméens, fils d'Esaü. — *Tempus visitationis ejus,* V. VI, 15. etc.

9. — Nous pensons, avec Maldonat, qu'il faut donner à ce verset un sens interrogatif, et l'expliquer ainsi : des vendangeurs t'auraient au moins laissé quelques grapillons, des voleurs auraient négligé ce qui ne leur était pas nécessaire; mais les ennemis que Dieu enverra contre l'Idumée n'y laisseront rien et la dépouilleront entièrement. — *Rapuissent quod sufficeret sibi.* LXX : ἐπιθήσουσι

10. Ego vero discooperui Esau, revelavi abscondita ejus, et celari non poterit; vastatum est semen ejus; et fratres ejus, et vicini ejus, et non erit.

11. Relinque pupillos tuos; ego faciam eos vivere; et viduæ tuæ in me sperabunt.

12. Quia hæc dicit Dominus : Ecce quibus non erat judicium ut biberent calicem, bibentes bibent; et tu quasi innocens relinqueris? non eris innocens, sed bibens bibes.

13. Quia per memetipsum juravi, dicit Dominus, quod in solitudinem, et in opprobrium, et in desertum, et in maledictionem erit Bosra; et omnes civitates ejus erunt in solitudines sempiternas.

14. Auditum audivi a Domino, et

10. Mais moi, j'ai découvert Esaü, j'ai mis au jour ce qu'il avait de caché, et il ne pourra plus demeurer secret. Sa postérité, ses frères et ses voisins ont été ruinés, et il ne sera plus.

11. Laisse tes pupilles, je les ferai vivre, et tes veuves espéreront en moi.

12. Car voici ce que dit le Seigneur : Ceux qui n'étaient pas condamnés à boire le calice, le boiront cependant; et toi tu serais laissé comme si tu étais innocent? Tu ne seras pas innocent, et tu en boiras.

13. Car j'ai juré par moi-même, dit le Seigneur, que Bosra deviendra une solitude, un opprobre, un désert et une malédiction, et que toutes ses villes seront réduites en solitudes éternelles.

14. Car le Seigneur me l'a fait

χεῖρας αὐτῶν, comme s'ils avaient lu ידם au lieu de ידים.

10. — Dieu rendra la destruction d'Edom aussi grande que possible. — *Discooperui Esau,* c'est-à-dire l'Idumée. — *Abscondita ejus,* les endroits dans lesquels il pourrait se cacher. Aussi ne pourra-t-il pas échapper à l'ennemi. — *Semen ejus,* la postérité d'Esaü, c'est-à-dire, le peuple iduméen. — *Fratres ejus,* les nations voisines, qui appartiennent plus ou moins à la famille d'Esaü, les Amalécites, Gen. xxxvi, 12, les Horréens, Gen. xxxvi, 20, les Siméonites, I Par. iv, 42. — *Vicini ejus,* les tribus voisines, les Dédanites, ℣. 8, les Thémanites et les Buzzites, xxv, 23. — *Et non erit,* répétition qui fortifie encore la menace, Cfr. Jér. xxxi, 15 et Is. xix, 7.

11. — *Relinque pupillos tuos...* Le sens de ces mots n'est pas difficile, mais leur connexion avec ce qui précède a beaucoup occupé les commentateurs. Selon Maldonat, c'est une suite de la menace contenue dans le ℣. 11 : tous périront, et il n'en restera ni veuves, ni enfants dont je puisse m'occuper, moi, le Seigneur, qui ai tant de soin des veuves et des orphelins. Grotius se rapproche de cette interprétation : « Relinque.... id est, si relinquas pupillos et viduas, ego eos curabo. Hoc ideo dicit, quia nec pupilli, nec viduæ superfuturæ erant. » Ne vaut-il pas mieux voir dans ce verset tout à la fois une menace et une promesse? Dieu s'adresse aux Iduméens. Les hommes de cette nation vont périr dans les batailles et laisser ainsi des veuves et des orphelins; le Seigneur aura soin de ces veuves et de ces orphelins et les empêchera de périr. Il y a donc là tout à la fois une menace cruelle pour les Iduméens, et une consolation pour la nation qui, malgré ces grands désastres, ne sera pas détruite. LXX : « Et on ne laissera vivre aucun de tes orphelins. »

12. — *Quibus... bibent.* Israël, le peuple de Dieu, a bu le calice de la colère divine, quoiqu'il eût, plus que toutes les autres nations, droit à être épargné par le Seigneur. Quelques commentateurs traduisent משפט par règle, coutume : c'était une chose anormale pour Israël, le peuple choisi, de boire la coupe de la colère. Le sens ne diffère pas beaucoup. — *Calicem,* la coupe de la colère, Cfr. xxv. 15 et suiv. — *Tu quasi innocens relinqueris.* Si Israël n'a pas évité un tel traitement, Edom, nation païenne, ne sera pas traitée avec plus de ménagements. — *Non eris innocens,* תנקה, tu ne seras pas impuni. LXX : οὐ μὴ ἀθωωθῇς. Cfr. Abd., 16.

13. — *Per memetipsum juravi,* Cfr. xiii, 5. — *Bosra,* ville qui était alors la capitale de l'Idumée; elle était au Sud de la mer Morte, où se trouve aujourd'hui un village nommé Buseireh, autour duquel existent encore des ruines considérables. — *Omnes civitates ejus,* toutes les autres villes de l'Idumée. — *In solitudines sempiternas,* Cfr. xxv, 9.

14. — *Legatus od gentes missus est.* Le prophete a reçu de Dieu l'avertissement que l'I-

entendre, et un ambassadeur a été envoyé vers les nations : Assemblez-vous, et venez contre elle, et marchons au combat.

15. Voici que je te rends petit parmi les nations et méprisable entre les hommes.

16. Ton arrogance et l'orgueil de ton cœur t'a séduit, toi qui habites dans les cavernes des rochers, et qui t'efforces d'atteindre la hauteur de la colline. Quand tu aurais élevé ton nid comme l'aigle, je t'arracherais de là, dit le Seigneur.

17. L'Idumée sera déserte. Quiconque la traversera sera étonné, et se moquera de toutes ses plaies.

18. Comme Sodome et Gomorrhe et les villes voisines ont été renversées, dit le Seigneur, personne n'y habitera plus, et le fils de l'homme n'y résidera pas.

19. L'ennemi, comme un lion, montera de l'orgueil du Jourdain contre

legatus ad gentes missus est : Congregamini, et venite contra eam, et consurgamus in prælium :

Abd. 1, 1.

15. Ecce enim parvulum dedi te in gentibus, contemptibilem inter homines.

16. Arrogantia tua decepit te, et superbia cordis tui; qui habitas in cavernis petræ; et apprehendere niteris altitudinem collis ; cum exaltaveris quasi aquila nidum tuum, inde detraham te, dicit Dominus.

Abd. 1, 4.

17. Et erit Idumæa deserta ; omnis qui transibit per eam, stupebit, et sibilabit super omnes plagas ejus.

18. Sicut subversa est Sodoma, et Gomorrha, et vicinæ ejus, ait Dominus ; non habitabit ibi vir, et non incolet eam filius hominis.

Genes. 19, 24.

19. Ecce quasi leo ascendet de superbia Jordanis ad pulchritudi-

---

dumée allait être détruite; en même temps un ambassadeur était envoyé aux nations pour les avertir qu'il est temps d'exécuter l'arrêt divin. Cfr. Is. XVIII, 2, LVII, 9.

15. — Ce verset s'adresse à Edom dont l'humiliation prochaine est ainsi prédite. Avec Fausset, on peut voir ici une allusion aux victoires remportées sur ce peuple par David et Joab, II Rois, VIII, 14.

16. — *Arrogantia tua*, תִּפְלַצְתְּךָ, qui ne se lit qu'ici et a été expliqué de bien des manières. Les Rabbins, suivis par J. D. Michælis, Meier et Nægelsbach, lui donnent le sens d'idolâtrie, qui ne convient pas au contexte. LXX : ἡ παιγνία σου, ta moquerie ; Targum : « ta folie ». L'interprétation adoptée par les modernes : « ta terreur », c'est-à-dire la terreur que tu inspirais aux nations, se rapproche du sens suivi par la Vulgate. — *Qui habitas in cavernis petræ*, qui te crois inexpugnable, parce que tu habites dans des rochers aussi élevés et aussi difficiles d'accès que ceux où les oiseaux font leurs nids. Quelques commentateurs voient dans *petræ* un nom propre, celui de la ville que les Grecs appelèrent Petra, Cfr. Is. XVI, 1. — *Altitudinem collis*, allusion à Bosra, ℣. 13, qui est en effet située sur une colline. D'autres y voient une continuation de la comparaison et traduisent : qui te crois semblable à une colline très-élevée et inabordable ; Cfr. Job, XX, 6, 7 ; Luc, X, 15 ; Matt. XXIII, 12.

17. — Ce verset et le suivant décrivent avec plus de détails la destruction d'Edom. — *Erit... deserta* ; Cfr. XXV, 11, 38. — *Omnis qui transibit...* Cfr. XIX, 8, d'où ce passage est répété presque mot pour mot ; V. aussi III Rois, IX, 8.

18. — La comparaison avec Sodome est aussi un souvenir du Deut. XXIX, 22 ; elle se retrouve dans la prophétie contre Babylone, L, 40 ; Cfr. Is. XIII, 19, Amos IV, 11. — *Vicinæ ejus*, Adma et Seboim, Deut. XXIX, 22, Os. XI, 8. — *Vir... filius hominis* ; Cfr. ℣. 33 et L, 40 ; aucun membre de la race humaine n'habitera ce pays. Comme Robinson, Bibl. Researches, t. II, p. 575, l'a remarqué, à partir de 536, Petra disparait tout d'un coup de l'histoire. Elle était parfaitement inconnue des Arabes, et elle fut confondue par les Croisés avec des endroits tout à fait différents. Ce n'est que de notre temps que sa situation réelle a été retrouvée par Burckhardt.

19. — *Ascendet*, l'ennemi. — *De superbia Jordanis* ; Cfr. XII, 5 et la note sur cet endroit. Il s'agit ici particulièrement des rives boisées du Jourdain qui servent de repaire aux bêtes féroces. — *Ad pulchritudinem ro-*

nem robustam; quia subito currere faciam eum ad illam et quis erit electus quem præponam ei? quis enim similis mei? et quis sustinebit me? et quis est iste pastor qui resistat vultui meo?

Job. 41, 1.

20. Propterea audite consilium Domini quod iniit de Edom; et cogitationes ejus quas cogitavit de habitatoribus Theman: Si non dejecerint eos parvuli gregis, nisi dissipaverint cum eis habitaculum eorum.

21. A voce ruinæ eorum commota est terra, clamor in mari Rubro auditus est vocis ejus.

22. Ecce quasi aquila ascendet, et avolabit; et expandet alas suas super Bosran; et erit cor fortium Idumææ in die illa, quasi cor mulieris parturientis.

sa force et sa beauté, car je le ferai courir tout d'un coup sur elle. Qui est l'élu que je mettrai à sa tête? Qui en effet est semblable à moi? Qui me résistera? Qui est le pasteur qui pourra soutenir ma présence?

20. Ecoutez donc le dessein que le Seigneur a formé contre Edom, et les pensées qu'il a méditées contre les habitants de Theman: Je jure, que les plus petits de l'armée les abattront, et renverseront avec eux toute leur ville.

21. Au bruit de leur ruine la terre a été émue, leurs cris se sont fait entendre jusque sur la mer Rouge.

22. Il montera comme un aigle, il prendra son vol, il étendra ses ailes sur Bosra; et le cœur des vaillants d'Idumée sera dans ce jour-là comme le cœur d'une femme qui enfante.

---

bustam. Les Iduméens se glorifiaient en effet de la beauté et de la solidité de leurs villes. נוה איתן a été traduit par les LXX: εἰς τόπον Αἰθάν. Il n'est pas probable cependant qu'il faille traduire par un nom propre. Le Targum: « l'étable des pasteurs. » Le sens le plus acceptable semble être « un pâturage perpétuel. » Cette interprétation, adoptée par Schultens, Graf, Nægelsbach, est repoussée par Rosenmüller, Keil, etc., qui, à la suite de Kimchi, traduisent: l'habitation du fort, ou l'habitation du rocher. — *Subito currere faciam eum ad illam*, sens analogue à celui du Targum, des LXX et du Syriaque. J'amènerai tout d'un coup, dit le Seigneur, les ennemis contre l'Idumée. L'hébreu signifie: Je ferai sortir Edom de son pâturage ou de sa place forte. Impossible de suivre Kimchi qui entend ce passage de la délivrance des Israélites prisonniers dans l'Idumée. — *Quis erit... illi?* qui sera choisi par moi pour subjuguer l'Idumée? Ce sera Nabuchodonosor. L'hébreu se traduit sans interrogation, ce qui donne à la suite des idées plus de cohésion LXX: « j'enverrai des jeunes gens contre eux. » — *Quis enim similis mei...* Quand Dieu frappera l'Idumée, personne ne pourra soustraire ce pays à son sort, car personne n'est l'égal de Dieu en force et en puissance. — *Pastor.* Le peuple étant considéré comme un troupeau, son chef, son roi est appelé son pasteur; Cfr. VI, 3 et Is. XLIV, 28. Le Targum: « il n'y a pas de roi qui puisse me résister. »

20. — *Consilium... quod iniit de Edom*, ce que le Seigneur a décrété contre l'Idumée. — *Theman*, V. plus haut, ℣. 7. Le Prophète les désigne ici à cause de leur grande réputation de sagesse, qui leur faisait sans doute tenir en assez petite estime les desseins et les volontés de Dieu. — *Si non dejecerint eos parvuli gregis.* Maldonat, Havernick entendent par les petits du troupeau les enfants d'Israël, qui, si faibles et misérables qu'ils soient, vaincront Edom. Ezech. XXV, 14, fait une prophétie semblable. Hugues de Saint-Cher, Nicolas de Lyre, Vatable appliquent ces mots aux plus petits de l'armée des Chaldéens, qui viendront à bout des orgueilleux Iduméens. Maurer et Keil rendent l'hébreu par l'accusatif, en font une apposition à *eos* et l'interprètent des Iduméens, dont le roi, au ℣. 19, a été appelé pasteur; dans ce cas le sujet de *dejecerint* serait indéfini: les ennemis, comme un lion, détruiront ce faible troupeau. — *Habitaculum eorum.* Non-seulement le troupeau sera dispersé; mais les abris où il se réfugiait seront entièrement détruits.

21. — *In mari Rubro.* La ruine d'Edom sera si grande que les cris de détresse de ce peuple se feront entendre jusqu'à la mer Rouge. Les frontières de l'Idumée s'étendaient en effet jusqu'à cette mer, où ce royaume possédait le célèbre port d'Elath. III Rois, XIX, 26, IV Rois, XVI, 6.

22. — *Quasi aquila ascendet.....* Voir XLVIII, 40, 41, où les mêmes images sont em-

23. Contre Damas. Hemath et Arphad sont dans la confusion, parce qu'elles ont entendu une nouvelle terrible. Vers la mer on a été troublé, et dans leur inquiétude ils ne peuvent trouver de repos.

24. Damas a perdu courage, elle fuit de toutes parts; la crainte la possède, l'angoisse et les douleurs la tiennent comme une femme en travail.

25. Comment ont-ils ainsi abandonné une ville admirable, une ville de délices?

23. Ad Damascum : Confusa est Emath. et Arphad; quia auditum pessimum audierunt, turbati sunt in mari : præ sollicitudine quiescere non potuit.

24. Dissoluta est Damascus, versa est in fugam, tremor apprehendit eam; angustia et dolores tenuerunt eam quasi parturientem.

25. Quomodo dereliquerunt civitatem laudabilem, urbem lætitiæ?

---

ployées en parlant de Moab, et terminent, comme ici, la prophétie menaçante. — *Bosran*, V. XLVIII, 24. L'accomplissement de cette prophétie fut commencé par les Chaldéens. Mal. I, 3; mais l'anéantissement complet d'Edom, commencé par les Machabées, fut achevé par les Romains au temps de la guerre des Juifs.

23. — *Ad Damascum*. Le royaume de Syrie est appelé Damas par le prophète, du nom de sa capitale. Au temps de Saül et de David, ce pays se divisait en trois royaumes, Damas, Zobah et Emath, dont le second, qui s'étendait entre Damas et Emath, était le plus puissant, II Rois, VIII, 3. Saül battit ses rois, I Rois, XIV, 47; plus tard David le conquit et en fit un tributaire du royaume d'Israël; il en agit de même envers le royaume de Damas, qui avait porté secours au roi de Zobah, II Rois, VIII et X. Après la mort de David, au temps de Salomon, un flibustier, nommé Rezon, qui s'était révolté pendant la guerre contre le roi de Damas, s'établit lui-même dans cette ville, III Rois, XI, 23-25, et y fonda une dynastie qui soumit bientôt tous les petits rois de Syrie, III Rois, XX, 1. Cette dynastie finit par conquérir une grande part du territoire d'Israël, III Rois, XV, 18 et suiv., XX, 1 et suiv., XXII, 3 et suiv., IV Rois, V. 1 et suiv., VI, 8 et suiv., VIII, 28 et suivants, etc. Joas reconquit un certain nombre des villes enlevées par les Syriens, IV Rois, XIII, 19 et suiv., et Jéroboam II rétablit les anciennes frontières d'Israël jusqu'à Emath, IV Rois, XIV, 25. Plus tard Rezin, roi de Damas, allié à Pekah, roi d'Israël, Is. VII, 1 et suiv., entreprit une guerre de conquête contre la Judée. Achaz appela à son secours Thiglath-Piléser, roi d'Assyrie, qui prit Damas et détruisit le royaume syrien, dont il déporta les habitants à Kir, IV Rois, XV, 37, XVI 5-9. Keil. Ce royaume s'était sans doute reconstitué au temps de Jérémie et comprenait les villes d'Emath et d'Arphad, qui, comme nous l'apprend Isaïe, XXXVII, 13, avaient eu des rois particuliers. Ce prophète, XVII, 1 et suiv., avait menacé de destruction le royaume de Syrie parce qu'il s'était allié avec Israël pour détruire Juda; Amos lui avait fait aussi des menaces semblables, I, 3-5, à cause de ses cruautés envers Israël. — *Confusa est*. Les villes d'Emath et d'Arphad sont confuses et consternées à cause du sort qui les attend. — *Emath et Arphad*. Cfr. Is. X, 9, note. — *Auditum pessimum audierunt*, l'annonce de l'arrivée des ennemis qui vont assiéger ces villes. — *Turbati sunt in mari*. L'anxiété atteint même les riverains de la Méditerranée. Une vingtaine de manuscrits hébreux ont כים, « comme la mer », au lieu de בים, et quelques commentateurs ont adopté ce sens. — *Præ sollicitudine quiescere non potuit*; Cfr. Is. LVII, 20, où les méchants sont comparés à une mer tourmentée et toujours en mouvement, mais ici ces mots s'appliquent à la Syrie et non aux flots de la mer.

24. — *Dissoluta est Damascus*. Damas est découragé, sans force; Cfr. plus haut, VI, 24. XXXVIII, 4, XLVII, 3, et Is. XIII, 7, XXXV, 3. — *Versa est in fugam*. Les Syriens se préparent à fuir, mais ne le peuvent à cause de leur peur et de leurs angoisses. — *Angustia... quasi parturientem*. Des images analogues se lisent plus haut VI, 24, Is. XIII, 8, Mich. IV, 9, 10.

25. — *Quomodo dereliquerunt...* Comment ses habitants n'ont-ils pas défendu Damas, et l'ont-ils abandonné par crainte de l'ennemi? Mais l'hébreu et le grec ont une négation, ce qui donne un sens tout différent. Suivant Jarchi, ces mots veulent dire : Comment une si belle ville n'a-t-elle pas été à l'abri d'une pareille calamité? Les habitants de Damas, car ce sont eux qui parlent dans ce verset, sont tellement remplis d'admiration pour leur ville

26. Ideo cadent juvenes ejus in plateis ejus; et omnes viri prælii conticescent in die illa, ait Dominus exercituum.

27. Et succendam ignem in muro Damasci, et devorabit mœnia Benadad.

28. Ad Cedar, et ad regna Asor quæ percussit Nabuchodonosor rex Babylonis. Hæc dicit Dominus : Surgite; et ascendite ad Cedar, et vastate filios orientis.

29. Tabernacula eorum, et greges eorum capient; pelles eorum, et omnia vasa eorum, et camelos eorum tollent sibi; et vocabunt super eos formidinem in circuitu.

30. Fugite, abite vehementer, in voraginibus sedete, qui habitatis Asor, ait Dominus; iniit enim contra vos Nabuchodonosor rex Babylonis consilium, et cogitavit adversum vos cogitationes.

26. Parce que ses jeunes gens tomberont dans ses places, et tous ses hommes de guerre se tairont dans ce jour, dit le Seigneur des armées.

27. Je mettrai le feu aux murs de Damas, et il dévorera les murailles de Benadab.

28. Contre Cédar, et contre les royaumes d'Asor que Nabuchodonosor roi de Babylone a frappés. Voici ce que dit le Seigneur : Allez, montez contre Cédar, et exterminez les peuples de l'orient.

29. On prendra leurs tentes et leurs troupeaux, on prendra leurs pavillons, leurs meubles et leurs chameaux, on appellera sur eux la terreur de toutes parts.

30. Fuyez, courez en toute hâte; cachez-vous dans les creux de la terre, habitants d'Asor, dit le Seigneur. Car Nabuchodonosor roi de Babylone a conçu des desseins contre vous, il a formé des plans contre vous.

---

qu'ils ne peuvent pas s'imaginer qu'elle doive être prise et détruite. — *Civitatem laudabilem.* Naaman, IV Rois, v, 12, vantait déjà la beauté de cette ville, et tous les voyageurs modernes en font l'éloge. V. en particulier Porter, Five years in Damascus, t. 1, pages 26-30. — *Urbem lætitiæ,* l'hébreu : « ville de ma joie. »

26. — Non seulement la ville sera prise, mais toute sa population mâle périra. — *Juvenes ejus,* ses soldats, dit Maldonat, qui fait de ce mot un synonyme de *viri prælii.*

27. — Imité d'Amos, i, 4 et 14 réunis. — *Mœnia Benadad*, hébr. : « les palais de Benadad », c'est-à-dire les palais des rois de Syrie, dont trois avaient porté ce nom. LXX : ἄμφοδα υἱοῦ Ἄδερ. Nous manquons, dit Keil, de renseignements historiques relativement à l'accomplissement de cette prophétie.

28. — *Ad Cedar et ad regna Asor.* Cédar est ici, comme Is. xxi, 16, une personnification de toute l'Arabie. Les royaumes d'Asor ne peuvent désigner les différentes villes de ce nom que nous trouvons dans la Bible, Jos. xi, 1; xv, 23, 25, xix, 23; Neh. xi, 33, car il s'agit évidemment ici de pays d'Arabie. Mais nous n'en connaissons aucun de ce nom. Il est probable que le prophète a formé ce nom pour désigner les Arabes qui habitent dans des חצרים, villages ou cours, et qui diffèrent ainsi des Nomades, qui vivent sous la tente; Cfr. Is. xlii, 11 et Gen. xxv, 16. Aujourd'hui, dit Keil, les Arabes sédentaires sont appelés Hadarijeh, par opposition avec les Wabarijeh, qui habitent dans des tentes. Hadar, חצר est l'habitation permanente. Les royaumes d'Asor sont les régions habitées par les tribus sédentaires. Niebuhr identifie Azor avec le Hajar, qui occupe tout l'angle Nord-Est du Nejed; mais il se fonde sur une étymologie fausse. Il vaut mieux admettre que ces deux mots désignent toute l'Arabie en général. LXX : τῇ Κηδὰρ τῇ βασιλίσσῃ τῆς αὐλῆς. — *Quæ percussit Nabuchodonosor...* Hitzig fait remarquer que l'ancienne forme hébraïque du nom de Nabuchodonosor employée ici, et que la présence de cette clause dans les LXX prouvent l'authenticité de cet endroit. Suivant Duncker, c'est après la bataille de Carchemis que Nabuchodonosor aurait soumis les tribus arabes. — *Filios orientis.* C'est l'expression qui désigne en général les Arabes, et surtout les tribus nomades du Nord de l'Arabie; Cfr. Jug. vi, 3, 33, vii, 12, viii, 10; III Rois, v, 10; Job i, 3; Is. xi, 14; Ezech. xxv, 4, 10.

29. — *Capient,* les ennemis. — *Pelles,* Is. liv, 2, et plus haut, iv, 20, x, 20. — *Formidinem in circuitu*; Cfr. vi, 15, xx, 3, 10, xlvi, 5.

30. — *In voraginibus sedete,* cachez-vous

31. Levez-vous, marchez contre un peuple paisible, qui vit en sûreté, dit le Seigneur. Ils n'ont ni portes ni serrures, ils sont seuls dans leurs tentes.

32. Leurs chameaux seront pillés, et la multitude de leurs troupeaux sera enlevée. Je les disperserai à tous les vents ces hommes aux cheveux rasés, et de tous côtés j'amènerai la ruine sur eux, dit le Seigneur.

33. Et Asor sera la demeure des dragons, elle sera déserte éternellement, il n'y demeurera personne, le fils de l'homme ne l'habitera plus.

34. Parole que le Seigneur adressa au prophète Jérémie contre Elam, au commencement du règne de Sédécias, roi de Juda.

35. Voici ce que dit le Seigneur des armées : Je vais briser l'arc d'Elam, et je prendrai sa force.

36. J'amènerai sur Elam les quatre vents des quatre coins du ciel, je les disperserai vers tous ces vents; et

31. Consurgite, et ascendite ad gentem quietam, et habitantem confidenter, ait Dominus; non ostia, nec vectes eis ; soli habitant.

32. Et erunt cameli eorum in direptionem, et multitudo jumentorum in prædam ; et dispergam eos in omnem ventum, qui sunt attonsi in comam ; et ex omni confinio eorum adducam interitum super eos, ait Dominus.

33. Et erit Asor in habitaculum draconum, deserta usque in æternum; non manebit ibi vir, nec incolet eam filius hominis.

34. Quod factum est verbum Domini ad Jeremiam prophetam adversus Ælam in principio regni Sedeciæ regis Juda, dicens :

35. Hæc dicit Dominus exercituum : Ecce ego confringam arcum Ælam, et summam fortitudinem eorum.

36. Et inducam super Ælam quatuor ventos a quatuor plagis cœli : et ventilabo eos in omnes ventos

---

sous terre, pour que l'ennemi ne vous trouve pas. — *Contra vos*, hébr. « contre eux ».

31. — *Consurgite*, ô Chaldéens. — *Quietam*, qui croit n'avoir rien à craindre; Cfr. Job. XVI, 12; Ezech. XXIII, 42. — *Non ostia nec vectes eis*. Ils habitent sous la tente ou dans des villes ouvertes, et leur territoire est par conséquent facile à envahir. — *Soli*, séparés de toutes les nations, n'ayant d'alliance avec aucune d'elles et par conséquent n'ayant pas de secours à en attendre. Suivant d'autres, ils habitent dans la solitude.

32. — Toutes leurs possessions deviendront la proie de l'ennemi. — *Attonsi in comam*, V. IX, 25.

33. — *In habitationem draconum*, Cfr. IX, 10, X, 22. — *Non manebit ibi vir*, répétition du ✝. 18.

34. — *Quod factum est*... Cfr. sur la forme du titre. XIV, 1, XLVI, 1, XLVII, 1. — *Ælam*, V. la note sur Is. XXI, 2. Au temps d'Assar-Haddon, Elam faisait encore partie du royaume d'Assyrie, Esdr. IV, 9; mais nous ne savons pas si après la révolte des Mèdes, il était devenu indépendant de l'Assyrie, ou s'il resta soumis à ce pays, jusqu'à sa chûte définitive. Perpétuellement en guerre avec Ninive, les Elamites furent toujours alliés de Babylone; Lenormant, Premières civilisations, t. II, page 232. etc. Ewald croit, et son opinion n'est pas impossible, dit Payne Smith, qu'ils servaient en qualité d'auxiliaires dans l'armée chaldéenne, lors de l'expédition qui se termina par la chûte de Joakim, et la déportation de Jéchonias à Babylone, sept ans avant cette prophétie. — *In principio regni Sedeciæ*. Cette prophétie est donc postérieure à celles du ch. XLVIII et du ch. XLIX, 1-33, et n'a précédé que de peu de temps la prophétie relative à Babylone, contenue dans le ch. L.

35. — *Arcum*, l'arme favorite des Elamites, Cfr. Is. XXII, 6; Ezéch. XXII, 24, représente ici toute la puissance militaire de ce peuple. Briser leur arc, c'est leur enlever ainsi tout espoir et tout moyen de défense. — *Summam fortitudinem eorum*. Maldonat lit *sumam*, qui ne s'appuie pas sur l'original.

36. — *Quatuor ventos*... De toutes les parties de la terre, le malheur fondra sur Elam, qui sera aussi dispersé à tous les vents. Cfr. Dan. VII, 6; Apoc. VII, 1. — *Profugi Ælam*.

istos : et non erit gens, ad quam non perveniant profugi Ælam.

37. Et pavere faciam Ælam coram inimicis suis, et in conspectu quærentium animam eorum : et adducam super eos malum, iram furoris mei, dicit Dominus : et mittam post eos gladium donec consumam eos.

38. Et ponam solium meum in Ælam, et perdam inde reges et principes, ait Dominus.

39. In novissimis autem diebus reverti faciam captivos Ælam, dicit Dominus.

il n'y aura pas de peuple où les fugitifs d'Elam n'aillent pas.

37. Je ferai trembler Elam devant ses ennemis, devant ceux qui cherchent sa vie. J'amènerai sur eux le mal, ma colère et ma fureur, dit le Seigneur, et j'enverrai après eux le glaive jusqu'à ce que je les aie consumés.

38. Je placerai mon trône dans Elam, et j'en ferai périr les rois et les princes, dit le Seigneur.

39. Mais dans les derniers jours, dit le Seigneur, je ferai revenir les captifs d'Elam.

CHAPITRE L

Titre du chapitre, (ỷ. 1). — Libération d'Israël prédite, (ỷỷ. 2-5). — Châtiment des bourreaux d'Israël, (ỷỷ. 6-13). — Vengeance du Seigneur, (ỷỷ. 14-16). — Heureux retour du peuple, (ỷỷ. 17-20). — Ruine de Babylone, (ỷỷ. 21-23). — Sa destruction procure la liberté d'Israël, (ỷỷ. 24-28). — L'orgueil de Babylone est puni, (ỷỷ. 29-32). — La délivrance d'Israël est mise en regard de la ruine de Babylone, (ỷỷ. 33-40). — Ce que Babylone a fait contre Israël, des peuples du Nord le feront contre elle, (ỷỷ. 41-46).

1. Verbum quod locutus est Dominus de Babylone et de terra Chal-

1. Parole que le Seigneur dit au sujet de Babylone et du pays des

---

Le texte hébreu masorétique a « les exilés de l'éternité », עולם pour עילם, méprise que Neuman essaye en vain de défendre.

37. — *Mittam post eos gladium*... Les ennemis les atteindront, partout où ils essayeront de fuir, et les détruiront entièrement. Ce verset répète d'une manière littérale la menace contenue dans les images du verset précédent.

38. — *Ponam solium meum in Æ lam*. Chez les Hébreux, les Grecs, les Romains, le juge qui prononce la sentence est assis sur un trône ou un tribunal. Ainsi cette phrase signifie que Dieu va lui-même se constituer le juge des Elamites et prononcer l'arrêt de leur supplice. Kimchi et Maldonat adoptent un autre sens : Dieu, après avoir chassé les Elamites, constituera un autre roi dans Elam ; le premier sens semble préférable.

39. — *In novissimis autem diebus*... C'est au temps de Jésus-Christ que cette promesse se vérifiera... Elam figure en effet parmi les nations qui entendent la première prédication des apôtres et se convertissent, Act. II, 9, et suiv. Cfr. XLVIII, 7 ; XLIX, 6.

2° Deuxième groupe, (L-LI).

CHAP. L. — Les deux chapitres L et LI contiennent une suite d'oracles relatifs à Babylone. Quelques commentateurs pensent que ces oracles ne sont pas de la même époque, mais ont été prononcés par le prophète en différentes circonstances. Jérémie les aurait réunis seulement en un tout, dans la quatrième année de Sédécias, pour les remettre à Sarajas. Rosenmüller les divise en six groupes : L, 1-20, 21-32, 33-46, LI, 1-19, 20-24, 25-58. Graf est d'un avis contraire. Cette prophétie, dit-il, ne contient rien que Jérémie n'ait pu écrire dans la quatrième année du règne de Sédécias. Nous sommes de cette opinion. Des commentateurs modernes sont allés jusqu'à refuser toute authenticité à cet chapitres. V. pour la réfutation de leurs objections la préface.

1. — *Verbum quod locutus est*... Cfr. XLVI, 13. — *De Babylone*, litt. « concernant

Chaldéens, par le ministère du prophète Jérémie :

2. Annoncez aux nations, faites-le entendre, levez l'étendard, parlez, ne le cachez pas, dites : Babylone est prise, Bel est confondu. Mérodach est vaincu, ses statues sont brisées, ses idoles abattues.

3. Car un peuple monte contre elle de l'aquilon, il fera de son pays une solitude, et il n'y aura plus ni homme ni bête à y habiter. Ils ont fui, ils sont partis.

4. En ces jours-là, et en ce temps-là, dit le Seigneur, les enfants d'Israël et les enfants de Juda viendront ensemble ; ils marcheront et viendront en pleurant, et ils chercheront le Seigneur leur Dieu.

5. Et ils demanderont le chemin vers Sion ; c'est vers elle qu'ils se tourneront. Ils viendront et ils se

dæorum, in manu Jeremiæ prophetæ.

2. Annuntiate in gentibus, et auditum facite ; levate signum, prædicate, et nolite celare ; dicite : Capta est Babylon, confusus est Bel, victus est Merodach, confusa sunt sculptilia ejus, superata sunt idola eorum.

3. Quoniam ascendit contra eam gens ab aquilone, quæ ponet terram ejus in solitudinem ; et non erit qui habitet in ea ab homine usque ad pecus ; et moti sunt, et abierunt.

4. In diebus illis, et in tempore illo, ait Dominus, venient filii Israel, ipsi et filii Juda simul ; ambulantes et flentes properabunt, et Dominum Deum suum quærent.

5. In Sion interrogabunt viam, huc facies eorum. Venient, et apponentur ad Dominum fœdere sempi-

---

Babylone », ou, suivant d'autres, « contre Babylone. » — *Et*, cette liaison n'est pas dans l'hébreu. — *In manu Jeremiæ*, par le ministère de Jérémie ; Cfr. XXVII, 3, XXXVII, 2. Le prophète doit en effet transmettre ces paroles aux Babyloniens. Les LXX omettent la fin de la phrase, à partir de *de terra*.

2. — *Annunciate...* Le prophète voit la ruine de Babylone, il en triomphe, et il commande d'annoncer aux nations cet événement qui est le signal de la délivrance de Juda ; sa joie s'exprime par l'accumulation de termes qu'il emploie ; Cfr. IV, 5, 6, XLVI, 14. — *Levate signum*, pour appeler de loin le monde à entendre cette nouvelle Cfr. IV, 6 ; Is. V, 26, XIII, 2, etc. — *Nolite celare*. Cet événement doit être proclamé dans tous ses détails, Cfr. XXXVIII, 14. — *Bel*, V. la note sur Is. XLVI, 1. — *Merodach*. Cette divinité, que les inscriptions cunéiformes appellent Marduk, est identique avec Bel ; ces deux noms désignent le principal dieu des Babyloniens, leur divinité tutélaire. L'inscription de Borsippa l'appelle roi du ciel et de la terre. Oppert, Expéd. en Mésopotamie, t. II, p. 272. Nabuchodonosor, qui appela son fils Evil-Mérodach, semble avoir été son fidèle serviteur. Cfr. Schrader, Keilinschriften, p. 276. Parmi les planètes, ce n'est pas à Mars, mais à Jupiter qu'il équivaut. Oppert, ibid. — *Sculptilia... idola*. גלולים, עצבים, sont des expressions méprisantes qui indiquent la nature des dieux de Babylone, Cfr. Lév. XXVI, 30.

3. — *Gens ab aquilone*, Cfr. plus bas, ỳ. 9, et LI, 27, 28. Babylone, puissance septentrionale par rapport à Juda, est vaincue à son tour par une puissance qui vient du Nord ; Cfr. II, 15, IV, 7, IX, 9, XXXIII, 12, LI, 62. Cette prophétie a été littéralement accomplie, puisque la Médie est au Nord-Ouest de Babylone. Mais, selon Payne Smith, le constant emploi du Nord, la région où le soleil ne brille jamais, et par suite la région des ténèbres, d'où le danger vient toujours, est dû probablement autant à des raisons symboliques qu'à un motif géographique. — *Ponet terram ejus in solitudinem*, Cfr. II, 15, XLVIII, 9. — *Ab homine usque ad pecus*, IX, 9, XXXIII, 12. — *Abierunt*, en exil.

4. — *In diebus illis...* Le temps de la prise de Babylone sera celui de la délivrance du peuple de Dieu ; le prophète réunit les deux événements. — *Filii Israel... filii Juda*. La nation ne sera plus séparée en deux parties ennemies, Cfr. III, 18. — *Flentes*, non pas autant de joie, comme le dit Kimchi, que de regret de leurs fautes passées. Cfr. III, 21, XXXI, 9. — *Dominum quærent*. V. Os. III, 5.

5. — *In Sion interrogabunt viam*. Ils demanderont la route qui conduit à Sion. — *Huc facies eorum*. Sion sera leur but et ils la poursuivront sans jamais détourner la tête. Suivant Maldonat, cette prophétie ne se rap-

terno, quod nulla oblivione delebitur.

6. Grex perditus factus est populus meus; pastores eorum seduxerunt eos, feceruntque vagari in montibus; de monte in collem transierunt, obliti sunt cubilis sui.

7. Omnes qui invenerunt, comederunt eos; et hostes eorum dixerunt : Non peccavimus; pro eo quod peccaverunt Domino decori justitiæ, et expectationi patrum eorum Domino.

8. Recedite de medio Babylonis, et de terra Chaldæorum egredimini ; et estote quasi hœdi ante gregem.

9. Quoniam ecce ego suscito, et adducam in Babylonem congregationem gentium magnarum de terra

réuniront au Seigneur par une alliance éternelle, qu'aucun oubli n'effacera jamais.

6. Mon peuple est devenu un troupeau égaré ; ses pasteurs l'ont séduit ; ils l'ont fait errer sur les montagnes ; il a passé de montagnes en collines, il a oublié sa demeure.

7. Tous ceux qui les ont trouvés les ont dévorés, et leurs ennemis ont dit : Nous ne péchons pas, parce qu'ils ont offensé le Seigneur, la beauté de la justice, le Seigneur, l'attente de leurs pères.

8. Retirez-vous du milieu de Babylone, et sortez de la terre des Chaldéens, et soyez comme les boucs en avant du troupeau.

9. Car voici que je suscite et que j'amène du pays de l'aquilon une réunion de grandes nations contre

---

porte pas seulement au temps du retour de la captivité, mais au temps de Notre-Seigneur, où les Juifs, délivrés de la captivité du démon, n'adoreront plus ni à Jérusalem, ni sur le mont de Samarie, mais pratiqueront un culte en esprit et en vérité ; Jean, IV, 21. Les mots *Fœdere sempiterno...* de ce verset s'appliquent en effet à l'alliance évangélique qui n'aura jamais de fin ; Cfr. XXXI, 31, et Neh. IX, 38, X, 29.

6. — *Grex perditus...* Cfr. X, 21. Le peuple juif, s'abandonnant à l'idolâtrie, est devenu comme un troupeau sans pasteur, exposé sans défense aux attaques des bêtes féroces. — *Pastores eorum seduxerunt eos.* Non-seulement les rois, comme le Targum l'interprète, mais aussi les mauvais prêtres et les faux prophètes, qui, au lieu de conduire et d'éclairer le peuple, le séduisaient et le trompaient; Cfr. XII, 10, XXIII, 1. — *Feceruntque vagari in montibus.* Allusion au culte des idoles qui se célébrait surtout sur les montagnes et les hauts lieux. L'hébreu doit, d'après Keil, se traduire : « ils les ont égarés dans des montagnes qui séduisent », c'est-à-dire qui rendent le peuple infidèle ; Cfr. II, 20, III, 6, 23. — *De monte in collem transierunt,* ils s'égarent, ou bien, ils passent d'un culte idolâtrique à un autre. — *Obliti sunt cubilis sui.* Cette demeure du troupeau, c'est Sion, résidence de Dieu, ou Dieu même, l'espoir de leurs pères, ℣. 7, qu'ils ont oublié pour lui préférer leurs idoles ; Cfr. Ps. CXXXI, 8, 14.

7. — *Comederunt eos,* Ps. LXXVIII, 7; Ezéch. XXXIV, 5, 8. — *Non peccavimus.* Les ennemis d'Israël, en le détruisant, pensaient n'être pas coupables, parce qu'ils exécutaient la vengeance divine qui leur avait livré son peuple. Le prophète nous a dit, II, 3, que toute attaque contre Israël, le peuple saint du Seigneur, était un crime. — *Decori justitiæ,* Cfr. XXXI, 23. Dieu, avant que les Juifs ne l'eussent abandonné, récompensait en effet leur justice par de nombreux bienfaits. L'hébreu peut se traduire aussi : habitation de justice. Dans d'autres endroits Dieu est nommé une forteresse, Ps. XVII, 3, un ombrage, ib. CXX, 5. — *Expectationi patrum eorum,* Dieu en qui Israël n'avait pas espéré en vain ; Cfr. XIV, 8, XVII, 13. LXX : τῷ συναγαγόντι τοὺς πατέρας αὐτῶν.

8. — *Recedite...* Le discours s'adresse aux Juifs exilés à Babylone. Cette exhortation à fuir Babylone est imitée d'Isaïe, XLVIII, 20. — *Quasi hœdi ante gregem.* De même que le bouc marche en avant du troupeau, de même Israël doit donner l'exemple aux autres peuples et les précéder dans leur fuite. Targum : Soyez comme des princes en tête du peuple.

9. — *Congregationem gentium.* L'empire médo-persan n'était qu'une agglomération de nations distinctes, comme du reste toutes les monarchies orientales. — *De terra aquilonis,* V. plus haut, ℣. 3. — *Inde,* משם, non pas, dans ce temps là, comme l'entendent Rosenmüller et Nægelsbach, mais « de là », c'est-à-dire de l'endroit où les nations septentrio-

Babylone; ils se prépareront contre elle et par eux elle sera prise. Leur flèche sera comme celle d'un homme vaillant et fort, elle ne reviendra pas vide.

10. La Chaldée sera au pillage, et tous ceux qui la dévasteront s'enrichiront, dit le Seigneur.

11. Parce que vous triomphez, et que vous parlez orgueilleusement en pillant mon héritage ; parce que vous vous êtes répandus comme des jeunes veaux sur l'herbe, et que vous avez mugi comme des taureaux.

12. Votre mère est extrêmement confuse, celle qui vous engendra est égalée à la poussière, elle sera la dernière des nations, déserte, sans chemin et sans eau.

13. A cause de la colère du Seigneur elle sera inhabitée et réduite toute en désert. Quiconque passera par Babylone, sera stupéfait et sifflera par moquerie sur toutes ses plaies.

14. Préparez-vous contre Babylone de tous côté, vous tous qui

aquilonis ; et præparabuntur adversus eam, et inde capietur; sagitta ejus quasi viri fortis interfectoris, non revertetur vacua.

10. Et erit Chaldæa in prædam; omnes vastantes eam replebuntur, ait Dominus.

11. Quoniam exultastis, et magna loquimini, diripientes hæreditatem meam ; quoniam effusi estis sicut vituli super herbam, et mugistis sicut tauri.

12. Confusa est mater vestra nimis, et adæquata pulveri, quæ genuit vos, ecce novissima erit in gentibus, deserta, invia, et arens.

13. Ab ira Domini non habitabitur, sed redigetur tota in solitudinem ; omnis qui transibit per Babylonem, stupebit, et sibilabit super universis plagis ejus.

14. Præparamini contra Babylonem per circuitum, omnes qui

---

nales se concentrent pour combattre Babylone. — *Viri fortis interfectoris,* גבור משכיל. La traduction de la Vulgate, appuyée sur le Targum, מתכיל, est defendue par J. D. Michælis, Rosenmüller, Umbreit, Maurer ; celle des LXX : μαχητοῦ συνετοῦ, suivie aussi par le Syriaque est préférée par Keil. L'une et l'autre sont possibles. — *Revertetur vacua,* expression proverbiale qui indique le mauvais résultat d'une entreprise ; d'après de bons commentateurs, il faut la faire rapporter non à la flèche mais au guerrier.

10. — *Chaldæa*, hebr. « les Chaldéens », comme LI, 35 ; Ezech. XI, 24. — *Replebuntur.* Ils emporteront autant de butin qu'ils peuvent le désirer.

11. — *Quoniam...* Voici la raison pour laquelle Dieu livre la Chaldée aux ennemis : les Chaldéens ont eux-mêmes pillé les Juifs et se sont réjouis de leur ruine. — *Hæreditatem meam,* le peuple juif, comme Ps. XXVII, 9, XXXII, 12, et plus haut, XII, 8 ; Is. XVII, 14. — *Sicut vituli super herbam,* traduction conforme à celle des LXX : ὡς βοίδια ἐν βοτάνῃ, mais qui est peu approuvée par les modernes à l'exception d'Ewald ; ils font venir דשא de דוש, écraser et par extension battre le froment sur l'aire. — *Mugistis.* En voyant toutes les richesses dont ils devenaient maitres, la joie des vainqueurs a éclaté en cris. — *Tauri,* litt. « des étalons, de fort chevaux, » V. VIII, 16, XLVII, 3.

12. — *Mater vestra.* La nation est considérée comme une mère dont tous les citoyens sont les fils ; Cfr. V, 7 ; Is. L, 1 ; Os. II, 4, IV, 5. — *Adæquata pulveri,* entièrement détruite. — *Novissima erit in gentibus.* C'est, dit Keil, une antithèse de l'expression, « la première des nations, » dont Balaam se sert pour désigner les Amalécites, Nombr. XXIV, 20. Balaam leur donnait ce nom parce que c'était la première nation païenne qui s'était mise à combattre Israël. De même Jérémie appelle Babylone la dernière des nations païennes.

13. — A l'exception des mots *ab ira Domini,* qui donnent la raison du triste sort qui atteindra Babylone, tout ce verset est pris de XIX, 8, XLIX, 17. V. les notes sur ces endroits. Cfr. Is. XIII, 20.

14. — *Per circuitum,* enveloppez-la de

tenditis arcum, debellate eam, non parcatis jaculis; quia Domino peccavit.

15. Clamate adversus eam, ubique dedit manum, ceciderunt fundamenta ejus, destructi sunt muri ejus, quoniam ultio Domini est; ultionem accipite de ea; sicut fecit, facite ei.

16. Disperdite satorem de Babylone, et tenentem falcem in tempore messis; a facie gladii columbæ unusquisque ad populum suum convertetur, et singuli ad terram suam fugient.

17. Grex dispersus Israel, leones ejecerunt eum; primus comedit eum rex Assur; iste novissimus exossavit eum Nabuchodonosor, rex Babylonis.

18. Propterea hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel : Ecce ego visitabo regem Babylonis, et terram ejus, sicut visitavi regem Assur.

19. Et reducam Israel ad habita-

tendez l'arc ; combattez-la ; n'épargnez pas les flèches, parce qu'elle a péché contre le Seigneur.

15. Criez contre elle; partout elle livre déjà les mains; ses fondements sont tombés, ses murs détruits, parce que c'est la vengeance du Seigneur. Vengez-vous d'elle; comme elle a fait, faites-lui.

16. Eloignez de Babylone celui qui sème, et celui qui tient la faux au temps de la moisson : ils fuiront tous devant l'épée de la colombe, et chacun retournera à son peuple, et chacun se retirera dans son pays.

17. Israël est un troupeau dispersé : les lions l'ont chassé. Le Roi d'Assur le premier l'a dévoré; mais le dernier de tous, Nabuchodonosor, roi de Babylone, lui a brisé les os.

18. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël : Je vais visiter le roi de Babylone et son pays, comme j'ai visité le roi d'Assur.

19. Je ramènerai Israël dans sa

---

tous côtés de façon à l'empêcher de recevoir aucun secours. — *Qui tenditis arcum.* V. la note sur Is. v, 28. Les archers sont mentionnés spécialement ici parce qu'il s'agit d'un siége. On sait du reste combien les Mèdes étaient habiles archers, Cfr. Is. XIII, 18. — *Non parcatis jaculis*, Cfr. LI, 3. — *Domino peccavit*, en accablant son peuple et aussi en profanant les vases du temple, Dan v, 2.

15. — *Clamate adversus eam.* Poussez contre Babylone le cri de guerre; Cfr. Jos. VI, 5, 16. — *Ubique.* La ponctuation de la Vulgate est contraire ici à celle de l'hébreu et des LXX; nous pensons que le mot *ubique* doit se rapporter au membre de phrase qui précède. — *Dedit manum.* Babylone s'est soumise, elle a donné la main; c'est le geste de ceux qui jurent fidélité, et se mettent à la merci du vainqueur. On peut entendre ces mots aussi dans ce sens : elle livre ses mains aux chaînes que le conquérant lui impose; Cfr. Lam. v, 6; II Par. XXX, 8. Les Latins se servaient d'expressions semblables; Cicéron : « Det manus, vincique se patiatur », De Amicitia, c. 26; Cornelius Nepos: « donec victi manum dedissent », Amilc. c. 1. — *Fundamenta ejus.* אשיותיה, qu'on ne lit qu'ici et qui peut désigner les fortifications de Babylone. — *Ultio Domini est.* Cfr. Nombr. XXXI 3. — *Sicut fecit, facite ei.* Babylone qui a opéré tant de destructions doit à son tour être détruite, Ps. CXXXVI, 8. Il en sera de même plus tard de la Babylone spirituelle, Apoc. XVIII, 6.

16. — *Disperdite satorem... tenentem falcem.* Quoiqu'il y eût dans l'enceinte de Babylone, des champs assez nombreux et étendus, Cfr. Diodore de Sicile, II, 7, Pline, XVIII, 17, Quinte Curce, v, 1, et A. Maury, *Ninive et Babylone*, 1868, il s'agit plutôt ici de toute la province de Babylone, qui deviendra un désert. — *In tempore messis,* que le Targum interprète : au temps du massacre. — *A facie gladii columbæ*, V. XXV, 38, XLVI, 16. — *Unusquisque ad populum suum...*, citation d'Isaie, XIII, 14 ; Cfr. plus bas, LI, 9, 44.

17. — *Grex dispersus.* Israël a été dispersé parmi les nations, comme un troupeau qui a été chassé dans les bois et les déserts. — *Leones*, les rois ennemis. — *Rex Assur... rex Babylonis.* Le premier emmena les dix tribus en exil, le second détruisit le royaume de Juda, ce que le prophète rend par le terme énergique *exossavit*.

18. — Le royaume d'Assyrie a été détruit; Babylone n'échappera pas davantage à la punition.

demeure : il paîtra sur le Carmel et sur Basan, et son âme sera rassasiée sur la montagne d'Ephraïm et de Galaad.

20. En ces jours-là et en ce temps-là, dit le Seigneur, on cherchera l'iniquité d'Israël, et elle ne sera plus, le péché de Juda, et on ne le trouvera pas, parce que je serai propice à ceux que j'aurai laissés.

21. Monte contre la terre des puissants, et visite ses habitants, disperse, tue ceux qui les suivent, dit le Seigneur, et fais tout ce que je t'ai commandé.

culum suum ; et pascetur Carmelum et Basan, et in monte Ephraim et Galaad saturabitur anima ejus.

20. In diebus illis, et in tempore illo, ait Dominus, quæretur iniquitas Israel, et non erit ; et peccatum Juda, et non invenietur; quoniam propitius ero eis quos reliquero.

21. Super terram dominantium ascende, et super habitatores ejus visita, dissipa, et interfice quæ post eos sunt, ait Dominus ; et fac juxta omnia quæ præcepi tibi.

---

19. — *Ad habitaculum suum,* litt. « à son pâturage », c'est-à-dire, dans son pays. — *Carmelum et Basan,* les pâturages les plus fertiles du pays. — *In monte Ephraïm et Galaad.* Ces pays fournissaient aussi une abondante nourriture pour les troupeaux, Cfr. Nombr. XXXII, 1 ; Mich. VII, 14; Exod. XXXIV, 13 et suiv.; aujourd'hui encore dans tout le district nord de la Palestine, on trouve çà et là une végétation luxuriante. Cfr. sur la promesse contenue dans ce verset, plus haut, XXII, 6; XXIII, 3; Mich. VII, 14; Is. XXXIII, 9; Nah. I, 4; Ezech. XXXIV, 13, 14. — *Saturabitur anima ejus,* leur désir sera satisfait, Cfr. Ps. XLI, 3; LXII, 6, Is. V, 4.

20. — *In diebus illis*... Au temps de la nouvelle Alliance, à laquelle cette prophétie se rapporte, Cfr. XXXI, 34; XXXIII, 8. — *Quæretur iniquitas Israel*... Cfr. Mich. VII, 19. — *Propitius ero eis quos reliquero,* ceux que j'aurai fait revenir de captivité et surtout ceux qui seront appelés à la foi chrétienne, Cfr. Is. X, 22; Rom. IX, 27; XI. 5.

21. — *Super terram dominantium,* des Chaldéens oppresseurs des Juifs. מרתים est entendu de bien des manières différentes par les anciens traducteurs et par les commentateurs. Le Targum : « la terre dont les peuples sont rebelles ». LXX : επὶ τῆς γῆς· πικρῶς ἐπίβητι ἐπ' αὐτήν; mais cette interprétation et cette ponctuation ne sont pas acceptables. Notre Vulgate a fait dériver ce mot de l'aramaique מרא, maitre, seigneur. Il signifie « double rebellion » ou « double obstination ». Maurer, Gésénius, Keil, etc., s'accordent dans cette explication. « Furst suit la Vulgate. Quant à Hitzig, qui fait venir ce mot du sanscrit « Martjam » et le traduit par « le monde des hommes », sous prétexte que la langue des Chaldéens était indo-germanique, son système est inadmissible. Mais pourquoi le prophète appelle-t-il ainsi Babylone? Suivant quelques commentateurs, c'est à cause de la double punition infligée à Israël par les Assyriens et plus tard par les Babyloniens. Dahler donne une meilleure explication : « doublement rebelle, c'est-à-dire plus rebelle que d'autres par son idolâtrie et son orgueil, qui s'est élevé contre Dieu, ꝟꝟ. 24, 29 ». Peut-être pourtant ne faut-il voir dans ce duel qu'un terme plus fort : doublement rebelle équivaudrait à tout-à-fait rebelle. Rien ne favorise l'opinion de Payne Smith qui voit dans « Merathaim » un nom propre d'une partie de la Babylonie. — *Super habitatores ejus visita.* hébr. : אל־יושבי פקוד, « sur les habitants de visite », c'est-à-dire de châtiment, sur cette terre dont les habitants seront châtiés par Dieu. Quelques commentateurs voient ici un nom propre. Un Pekod, dit Payne Smith, est mentionné dans le cylindre de Sennachérib comme voisin du Hauran, Schrader, Keilinschriften, pp. 237, 276. F. Lenormant, Les Premières civilisations, t. II, p. 246, dit que c'était le nom collectif des tribus de Roukha, Khindar, Yatbour et Bonqoud. Cfr. Ezéch. XXIII, 23. Une ville babylonienne, Nahar-Pekod est écrite Nahar-Pakor dans Neubauer, Géographie du Talmud, p. 363. Hitzig rapproche ce mot du sanscrit Bhagavat = Pagode. Il ne faut pas probablement voir ici un nom propre; Babylone, ayant offensé Dieu mérite un châtiment double : l'offense est rappelée dans les premiers mots du verset, le châtiment dans ceux-ci; Cfr. ꝟꝟ. 18, 31 et Ezéch. XXIII, 23. — *Quæ post eos sunt,* ceux qui auraient survécu aux désastres : il ne faut pas que personne en réchappe. — *Ascende... fac,* Dieu s'adresse à l'ennemi qui sera l'exécuteur de ses vengeances.

22. — *Vox belli.* L'exécution suit immédiatement l'arrêt, et déjà les clameurs des enne-

22. Vox belli in terra, et contritio magna.

23. Quomodo confractus est, et contritus malleus universæ terræ? quomodo versa est in desertum Babylon in gentibus?

24. Illaqueavi te, et capta es Babylon, et nesciebas, inventa es et apprehensa, quoniam Dominum provocasti.

25. Aperuit Dominus thesaurum suum, et protulit vasa iræ suæ; quoniam opus est Domino Deo exercituum in terra Chaldæorum.

26. Venite ad eam ab extremis finibus, aperite ut exeant qui conculcent eam; tollite de via lapides, et redigite in acervos, et interficite eam; nec sit quidquam reliquum.

27. Dissipate universos fortes ejus, descendant in occisionem; væ eis, quia venit dies eorum, tempus visitationis eorum.

28. Vox fugientium, et eorum qui

22. La voix de la guerre est dans le pays, et une grande ruine.

23. Comment le marteau de toute la terre a-t-il été brisé et réduit en poudre? Comment Babylone a-t-elle été changée en un grand desert parmi les nations?

24. Je t'ai tendu un piége, Babylone, et tu as été prise, sans le savoir. Tu as été surprise et saisie, parce que tu as provoqué le Seigneur.

25. Le Seigneur a ouvert son trésor, il en a tiré les armes de sa colère, parce que le Seigneur Dieu des armées, en a besoin dans le pays des Chaldéens.

26. Venez contre elle des extrêmes frontières; ouvrez pour faire sortir ceux qui la fouleront aux pieds; enlevez les pierres du chemin et mettez-les en monceaux, tuez-la et qu'il ne reste rien d'elle.

27. Exterminez tous ses vaillants hommes, qu'ils descendent à la mort; malheur à eux, parce que leur jour est venu, le temps de leur châtiment.

28. La voix de ceux qui fuient, de

---

mis se font entendre dans le pays. — *Contritio magna*, V. IV, 6.

23, — *Malleus universæ terræ*, le marteau dont Dieu s'est servi pour briser toutes les nations; Cfr. Is. XIV, 3, 6. « Malleum vocat Chaldæos, pari de causa, ut ob quam Francorum quidam dictus est martellus ». Grotius. — *In gentibus*, celle qui autrefois dominait les nations, ou bien : elle deviendra l'objet de l'étonnement des nations, Cfr. LI, 41.

24. — *Illaqueavi te*, comme un oiseleur prend les oiseaux; Cfr. Ps. CXL. 9. — *Nesciebas*, la ruine a été imprévue. Hérodote, I, 191, raconte qu'une moitié de la ville était déjà prise avant que l'autre moitié s'en fût aperçue; Cfr. Dan, V, 30, 31. — *Quoniam Dominum provocasti*. Cfr. V, 14, 29.

25. — *Vasa iræ suæ*, les nations étrangères qui subjuguent Babylone sont les instruments de la colère de Dieu. Cfr. Is. XIII, 5; et Rom. IX, 22. — *Opus est Domino..., in terra Chaldæorum*, Dieu doit se venger des Chaldéens. Plus haut, XLVIII, 10, la vengeance de Dieu est appelée son ouvrage.

26. — *Venite ad eam*, XLVI, 22, XLIX, 9. — *Ab extremis finibus*, non-seulement des extrémités les plus reculées, mais de tous les points du globe, que toutes les nations se réunissent contre Babylone. — *Aperite ut exeant qui conculcent eam*, litt. « ouvrez ses granges » ou « ses greniers. » LXX : ἀνοίξατε τὰς ἀποθήκας αὐτῆς. — *Tollite de via lapides... in acervos*. Rendez la route plus facile afin que rien n'empêche les Mèdes et les Perses de s'emparer de Babylone. L'hébreu a un autre sens : écrasez-la comme on écrase le froment dans l'aire afin d'en extraire le grain. Mais cette explication de Kimchi n'est pas adoptée par les modernes qui voient plutôt ici l'accumulation des richesses que le pillage procurera aux vainqueurs.

27. — *Universos fortes ejus*, V. XLVI, 21; Ps. XXI, 12; Is. XXXIV, 7. — *Descendant in occisionem*, V. XLVIII, 15. — *Venit dies eorum*... XLVI, 21.

28. — *Fugientium*, les Israélites, qu'au ℣. 3, le prophète exhorte à fuir de Babylone. — *Ultionem Domini*, ℣. 15 et LI, 11. — *Ul-*

ceux qui sont échappés du pays de Babylone, pour annoncer à Sion la vengeance du Seigneur notre Dieu, la vengeance de son temple.

29. Appelez contre Babylone tous ceux qui tirent de l'arc, environnez-la de toutes parts, et que personne n'échappe ; rendez-lui selon ses œuvres; faites-lui suivant tout ce qu'elle a fait, parce qu'elle s'est élevée contre le Seigneur, contre le saint d'Israël.

30. C'est pourquoi ses jeunes hommes tomberont dans ses places, et tous ses guerriers se tairont dans ce jour-là, dit le Seigneur.

31. Je viens à toi, orgueilleux, dit le Seigneur. Dieu des armées, parce que ton jour est venu, le temps où je vais te visiter.

32. Il sera renversé, l'orgueilleux, il tombera, et personne ne le relèvera ; je mettrai le feu à ses villes, et il dévorera tout ce qui l'entoure.

33. Voici ce que dit le Seigneur des armées : Les enfants d'Israël, en même temps que les enfants de Juda, souffrent la calomnie : tous ceux qui les ont pris les tiennent, et ne veulent pas les renvoyer.

34. Leur Rédempteur est fort, son nom est le Seigneur des armées ; il défendra leur cause en justice pour

evaserunt de terra Babylonis, ut annuntient in Sion ultionem Domini Dei nostri, ultionem templi ejus.

29. Annuntiate in Babylonem plurimis, omnibus qui tendunt arcum ; consistite adversus eam per gyrum, et nullus evadat ; reddite ei secundum opus suum ; juxta omnia quæ fecit, facite illi ; quia contra Dominum erecta est, adversum sanctum Israel.

30. Idcirco cadent juvenes ejus in plateis ejus; et omnes viri bellatores ejus conticescent in die illa, ait Dominus.

31. Ecce ego ad te, superbe, dicit Dominus Deus exercituum ; quia venit dies tuus, tempus visitationis tuæ.

32. Et cadet superbus, et corruet, et non erit qui suscitet eum ; et succendam ignem in urbibus ejus et devorabit omnia in circuitu ejus.

33. Hæc dicit Dominus exercituum : Calumniam sustinent filii Israel, et filii Juda simul, omnes qui ceperunt eos, tenent, nolunt dimittere eos.

34. Redemptor eorum fortis, Dominus exercituum nomen ejus, judicio defendet causam eorum, ut

---

tionem templi ejus, la vengeance que Dieu exerce sur les Chaldéens parce que ceux-ci ont détruit son temple, LII, 13; Dan. I. 2, V, 2.

29. — *Annunciate... plurimis*, litt. « Faites entendre (c'est-à-dire convoquez, comme I Rois, XV, 4; III Rois, XV, 22) plusieurs (ou selon Rashi, les archers) contre Babylone. » Réunissez les nations pour qu'elles assiégent la ville. — *Omnibus qui tendunt arcum*, ℣. 14. — *Reddite ei*, XXV, 14. — *Juxta omnia quæ fecit*, ℣. 15. — *Contra Dominum erecta est*, en brûlant le temple et en traitant avec trop de cruauté les Juifs. — *Sanctum Israel*, Cfr. Is. VI, 3. et plus bas LI, 5.

30. — Répétition de XLIX, 26.

31. — *Ecce ego ad te*. Je me lève contre toi pour te punir; Cfr. LI, 25, et XXI, 13. — *Superbe*, litt. « orgueil, » ici et au verset suiv. Babylone est une personnification de l'orgueil. — *Venit dies tuus...* ℣. 27 et XLIX, 8.

32. — *Superbus*, litt. « l'orgueil ». — *In urbibus ejus*. LXX : ἐν τῷ δρυμῷ αὐτῆς, comme XXI, 14.

33. — *Calumniam*... nouveau motif de la destruction de Babylone; le peuple de Dieu y est retenu dans une dure servitude et, pour le délivrer, il faut que l'oppresseur soit anéanti. — *Nolunt dimittere eos*. Les Chaldéens agissent comme autrefois les Egyptiens, Exod. VII, 14, 27, IX, 12; Cfr. Is. XIV, 17.

34. — *Redemptor eorum fortis*. C'est Dieu lui-même qui vengera son peuple et le rachètera de l'esclavage, parce que ce peuple est sa propriété particulière, Cfr. Is. XLI, 14, XLVII, 4. Il est fort, car il l'emportera sur l'oppresseur d'Israël, Cfr. Apoc. XVIII, 8. — *Judicio defendet causam eorum*; il obtiendra

exterreat terram, et commoveat habitatores Babylonis.

35. Gladius ad Chaldæos, ait Dominus, et ad habitatores Babylonis, et ad principes, et ad sapientes ejus.

36. Gladius ad divinos ejus qui stulti erunt; gladius ad fortes illius qui timebunt.

37. Gladius ad equos ejus, et ad currus ejus, et ad omne vulgus quod est in medio ejus; et erunt quasi mulieres; gladius ad thesauros ejus qui diripientur.

38. Siccitas super aquas ejus erit, et arescent, quia terra sculptilium est, et in portentis gloriantur.

39. Propterea habitabunt dracones cum faunis ficariis; et habitabunt in ea struthiones; et non inhabitabitur ultra usque in sempiternum, nec extruetur usque ad generationem et generationem.

40. Sicut subvertit Dominus Sodomam et Gomorrham, et vicinas ejus, ait Dominus; non habitabit

épouvantera la terre, et faire trembler les habitants de Babylone.

35. Le glaive s'approche des Chaldéens, dit le Seigneur, des habitants de Babylone, de ses princes, et de ses sages.

36. Le glaive s'approche de ses devins, qui seront insensés; le glaive s'approche de ses braves, qui seront saisis de crainte.

37. Le glaive menace ses chevaux, ses chariots, et tout son peuple qui est au milieu d'elle, et ils seront comme des femmes. Le glaive s'approche de ses trésors, qui seront pillés.

38. La sécheresse sera sur ses eaux, et elles se dessécheront, parce qu'elle est une terre d'idoles, et qu'elle met sa gloire dans des monstres.

39. C'est pourquoi les dragons y habiteront avec les faunes des figuiers; les autruches y demeureront; elle ne sera plus jamais habitée et on ne la rebâtira pas dans la suite des siècles.

40. Comme le Seigneur a renversé Sodome et Gomorrhe, et leurs voisines, dit le Seigneur; personne n'y

---

justice pour ceux dont il soutient la cause; Cfr. xxv, 31; Is. xlix, 25. — *Ut exterreat terram,* ce sens est donné par le Targum et suivi par Dahler, Ewald et Umbreit. Le Syriaque, Raschi, Kimchi, Rosenmüller, Maurer, Hitzig, Keil, etc., traduisent : pour qu'il donne repos à la terre, qui est dans l'inquiétude et l'anxiété à cause de Babylone, et que la chûte de cet empire va rassurer. — *Commoveat*... En même temps que la terre va retrouver la tranquillité, Babylone va trembler de peur.

35. — *Gladius ad Chaldæos*, le glaive est tourné contre les Chaldéens et va les détruire. L'énumération qui suit est destinée à montrer qu'aucun d'entre eux n'échappera à la vengeance céleste.— *Ad sapientes ejus*. Babylone se vantait d'être le siége de la science et de la sagesse; Cfr. Is. xlvii, 13; Dan. i, 4.

36. — *Divinos ejus*. de faux prophètes, V. Is. xliv, 25. בדים, des menteurs, diseurs de bonne aventure, devins, astrologues.

37. — *Equos... currus,* la principale force des armées babyloniennes, Cfr. xlvi, 9; Is. xliii, 17. — *Omne vulgus,* הערב; peut-être les alliés et les mercenaires des Babyloniens, Cfr. xxv, 20 et la note. — *Quasi mulieres,* incapables de se défendre, Cfr. Nah. iii, 13.

38. — *Siccitas... et arescent*. La guerre détruira les canaux par lesquels l'eau se répand dans les plaines de la Chaldée. et d'où dépend la fertilité du pays. Il ne faut pas voir ici une allusion au détournement du fleuve par Cyrus, Hérod. i, 190; mais simplement le résultat général de la guerre et de la destruction amenées par Dieu sur la Babylonie. — *Terra sculptilium est*, Cfr. li, 52 et Is. xxi, 9. — *In portentis gloriantur*. litt. « dans leurs terreurs », c'est-à-dire dans leurs idoles qu'ils révèrent avec grande crainte. « ils sont fous, » ils mettent follement leur honneur à les adorer.

39. — *Dracones*, V. Is. xxxiv, 14. — *Faunis ficariis*, איים, que S. Jérôme a traduit, Is. xiii, 21. par « ululæ ». Maldonat lit : « fatuis sicariis », leçon donnée aussi par les Bibles de Plantin. — *Struthiones*, Is. xiii, 21, où tous ces mots sont expliqués. — *Non inha-*

demeurera plus, et le fils de l'homme n'y habitera pas.

41. Voici qu'un peuple vient de l'aquilon, une grande nation, et des rois nombreux s'élèvent des extrémités de la terre.

42. Ils prennent l'arc et le bouclier; ils sont cruels et sans miséricorde, leur voix retentira comme la mer: ils monteront sur leurs chevaux, et seront comme un homme prêt à combattre contre toi, fille de Babylone.

43. Le roi de Babylone a entendu leur renommée, et ses mains sont devenues sans force; l'angoisse l'a saisi, la douleur le tient comme une femme en travail.

44. Voici que, comme un lion, il montera de l'orgueil du Jourdain contre la beauté et la force; car je le ferai courir tout d'un coup sur elle. Qui sera l'élu que je lui imposerai? Car qui est semblable à moi? Et qui me résistera? Qui est le pasteur qui puisse soutenir ma présence?

45. C'est pourquoi écoutez le dessein du Seigneur, celui qu'il a formé dans son esprit contre Babylone, et les résolutions qu'il a prise contre la terre des Chaldéens : Je jure que les plus petits du troupeau les mettront en fuite, et qu'ils ruineront avec eux toutes leurs habitations.

46. Au bruit de la captivité de Babylone, la terre a été épouvantée, et sa clameur a été entendue parmi les nations.

ibi vir, et non incolet eam filius hominis.

Genes. 19, 24.

41. Ecce populus venit ab aquilone, et gens magna, et reges multi consurgent a finibus terræ.

42. Arcum et scutum apprehendent; crudeles sunt et immisericordes; vox eorum quasi mare sonabit: et super equos ascendent, sicut vir paratus ad prælium contra te, filia Babylon.

43. Audivit rex Babylonis famam eorum, et dissolutæ sunt manus ejus; angustia apprehendit eum, dolor quasi parturientem.

44. Ecce quasi leo ascendet de superbia Jordanis ad pulchritudinem robustam; quia subito currere faciam eum ad illam; et quis erit electus quem præponam ei? quis est enim similis mei? et quis sustinebit me? et quis est iste pastor qui resistat vultui meo.

Supr. 49, 19; *Job.* 41, 1.

45. Propterea audite consilium Domini quod mente concepit adversum Babylonem; et cogitationes ejus quas cogitavit super terram Chaldæorum : Nisi detraxerint eos parvuli gregum, nisi dissipatum fuerit cum ipsis habitaculum eorum,

46. A voce captivitatis Babylonis commota est terra, et clamor inter gentes auditus est.

---

bitabitur... Cfr. Is. XXXIV, 10, XIII, 20, et la note sur ce dernier endroit.

40.— Répétion de XLIX, 18; Cfr. Is. XIII, 19.

41, 42, 43. — Ces menaces contre Babylone sont reproduites de VI, 22, 23, 24, où elles sont proférées contre Jerusalem. Ici le peuple du nord désigne les Mèdes.

44. 45. 46. — Reproduction de XLIX, 19-21, où ces menaces sont dirigées contre les Edomites.

CHAPITRE LI

Continuation de la prédiction contre Babylone. — Caractère des envahisseurs, (℣℣. 1-4). — Babylone sera détruite sans miséricorde, (℣℣. 5-14). — La toute-puissance de Celui qui a créé le monde, détruira les idoles de Babylone et renversera le puissant royaume qui domine actuellement tous les autres, (℣℣. 15-26). — Ordre donné aux nations de combattre Babylone, pour venger les injures faites par cette puissance à Israël, (℣℣. 27-37). — Chûte de Babylone ; la ville périt avec ses idoles, à la grande joie de l'univers, (℣℣. 38-49). — Récapitulation des offenses et du châtiment de Babylone, (℣℣. 50-58). — Epilogue, (℣℣. 59-64).

1. Hæc dicit Dominus : Ecce ego suscitabo super Babylonem et super habitatores ejus qui cor suum levaverunt contra me, quasi ventum pestilentem.

2. Et mittam in Babylonem ventilatores, et ventilabunt eam, et demolientur terram ejus ; quoniam venerunt super eam undique in die afflictionis ejus.

3. Non tendat qui tendit arcum suum, et non ascendat loricatus, nolite parcere juvenibus ejus, interficite omnem militiam ejus.

4. Et cadent interfecti in terra Chaldæorum, et vulnerati in regionibus ejus.

5. Quoniam non fuit viduatus Israel et Juda a Deo suo, Domino

1. Voici ce que dit le Seigneur : Je susciterai contre Babylone et contre ses habitants qui ont élevé leur cœur contre moi, comme un vent de peste,

2. Et j'enverrai contre Babylone des vanneurs qui la vanneront, et qui ravageront toute sa terre, parce qu'ils viendront sur elle de tous côtés au jour de son affliction.

3. Que celui qui tend l'arc, ne le tende pas; que l'homme revêtu de sa cuirasse ne monte pas; n'épargnez pas ses jeunes gens, tuez toute son armée.

4. Les morts tomberont dans le pays des Chaldéens, et les blessés dans ses provinces,

5. Parce qu'Israël et Juda n'ont pas été abandonnés de leur Dieu le

---

Chap. LI. — 1. — *Suscitabo...* Le caractère terrible de la nation envahissante qui va détruire Babylone est décrit plus en détail. — *Qui cor suum levaverunt contra me,* לבקמי, que Symmaque a pris pour un nom propre et a écrit Λεβκαμή. Les Rabbins, suivant la règle qu'ils appellent Atbash, disent que les Chaldéens sont désignés par ces mots :

לבקמי
כשדים

et c'est en effet par Chaldéens que le Targum et les LXX ont traduit ces mots. Il faut noter que, partout dans la Bible, Babylone est désignée comme le centre des ennemis de Dieu, Cfr. Apoc. XVII, 5. — *Ventem pestilentem*, LXX : ἄνεμον καύσωνα. Suivant Keil, il faut traduire l'hébreu : je susciterai... l'esprit de destructeur, c'est-à-dire j'inspirerai aux ennemis le dessein de détruire Babylone. L'interprétation habituelle est préférable.

2. — *Ventilatores*, זרים, des étrangers, des barbares cruels; LXX : ὑβριστάς. — *Ventilabunt eam*, figure usitée souvent pour désigner la dispersion d'un peuple, Cfr. Lév. XXVI, 33; Ezech. V, 10, XII, 15, etc., et Jer. XV, 7, XLIX, 32, 36, etc.

3. — *Non tendat qui tendit arcum suum...* Le sens donné par la Vulgate est clair : les Chaldéens ne pourront ni se défendre avec l'arc, ni se protéger avec la cuirasse, et par suite ils périront tous. L'hébreu offre une difficulté de lecture sur laquelle il est inutile de s'étendre ici. — *Juvenibus*, les soldats, comme nous l'avons déjà vu plusieurs fois, XLVIII, 15, XLIX, 26, L, 30.

4. — *In regionibus ejus*, dans les places de Babylone, qui est mentionnée au ℣. 2.

5. *Viduatus*. Israël n'est pas comme une veuve privée de son mari et de son défenseur; Cfr. Is. LIV, 4, 5, 6, et Joan. XIV, 18.

Seigneur des armées, et que cette terre a été remplie de crimes contre le Saint d'Israël.

6. Fuyez du milieu de Babylone, et que chacun sauve sa vie. Ne taisez pas son iniquité parce que voici le temps de la vengeance du Seigneur, lui-même lui rendra ce qu'elle mérite.

7. Babylone est une coupe d'or dans la main du Seigneur, elle enivre toute la terre. Toutes les nations ont bu de son vin, et elles en ont été émues.

8. Babylone est tombée tout d'un coup, et elle a été brisée. Hurlez sur elle, prenez du baume, posez-le sur son mal, pour voir si par hasard elle guérira.

9. Nous avons soigné Babylone, et elle n'a pas été guérie ; abandonnons-la, et allons chacun dans notre pays, parce que sa condamnation est montée jusqu'aux cieux et s'est élevée jusqu'aux nues.

exercituum ; terra autem eorum repleta est delicto a sancto Israel.

6. Fugite de medio Babylonis, et salvet unusquisque animam suam ; nolite tacere super iniquitatem ejus; quoniam tempus ultionis est a Domino, vicissitudinem ipse retribuet ei.

7. Calix aureus Babylon in manu Domini, inebrians omnem terram ; de vino ejus biberunt gentes, et ideo commotæ sunt.

8. Subito cecidit Babylon, et contrita est; ululate super eam, tollite resinam ad dolorem ejus, si forte sanetur.

Isai. 21, 9; *Apoc.* 14, 8.

9. Curavimus Babylonem, et non est sanata ; derelinquamus eam, et eamus unusquisque in terram suam ; quoniam pervenit usque ad cœlos judicium ejus, et elevatum est usque ad nubes.

Juda n'est pas oublié de Dieu pour toujours, Cfr. Is. L, 1, LIV et suiv. — *Terra autem eorum*, la terre des Chaldéens. — *Delicto*, à cause de l'idolâtrie, L, 2, 38, et de la dureté à l'égard d'Israël, L, 21. — *A sancto Israel*, contre Dieu qui sanctifie Israël, ou, selon Maldonat, contre Israël, sanctifié par Dieu.

6. — *Fugite*... nouveau conseil donné aux Israélites, Cfr. L, 8. C'est en fuyant qu'ils sauveront leur vie. — *Nolite tacere*. D'après la Vulgate, le prophète s'adresse ici aux ennemis et leur répète de ne pas épargner Babylone; dans l'orignal : « ne soyez pas détruits. » — *Super iniquitatem ejus*, hébr. : « dans son iniquité », c'est-à-dire dans le supplice que son iniquité lui attire; Cfr. Gen. XIX, 15. — *Tempus ultionis est*, Cfr. L, 15; Is. XXXIV, 8. S Bernard, serm. 50, de Conversione, développe ce verset : « Fugite de medio Babylonis, fugite et salvate animas vestras, convolate ad urbes refugii, ubi possitis et de præteritis agere pœnitentiam, et in præsenti obtinere gratiam, et futuram gloriam fiducialiter præstolari. »

7. — *Calix aureus... terram*. Babylone a été le vase, l'instrument dont Dieu s'est servi pour enivrer les peuples. Enivrer la terre c'est, selon une expression que nous avons plusieurs fois rencontrée, la remplir de malheur et de tristesse ; Cfr. XXV, 15. Ici cette coupe est dite d'or, parce qu'elle désigne la gloire et la grandeur de l'empire de Nabuchodonosor; Cfr. aussi Apoc. XIV, 8. XVII, 4. V. le beau développement d'Origène, Hom. 2e, sur le poison des fausses doctrines qui détruit l'âme humaine, mais est offert souvent dans des coupes d'or, c'est-à-dire est enveloppé dans les beaux discours d'une éloquence séductrice. — *De vino ejus*... XXV, 16.

8. — *Subito cecidit Babylon*... Comme une coupe d'or ne se brise pas en tombant, le prophète abandonne cette image et arrive à la réalité. La chûte est si terrible et si soudaine qu'aussitôt les lamentations éclatent; Cfr. Is. XXI, 9; et Apoc. XIV, 8, XVIII, 2. — *Ululate*... vous, nations qu'elle a vaincues, ou, vous Israélites, que sa chute délivre, mais qui, au premier moment, êtes si surpris de la voir tomber que vous prenez involontairement part à son deuil. — *Tollite resinam*. Cfr. VIII, 22, XLVI, 11. — *Si forte sanetur*. Tous les remèdes ne guériront pas la blessure.

9. — *Curavimus... non est sanata*. Tous les efforts des défenseurs de Babylone sont inutiles; cette blessure est incurable. — *Derelinquamus eam*... Les alliés et les mercenaires de Babylone l'abandonnent à son triste des-

10. Protulit Dominus justitias nostras; venite, et narremus in Sion opus Domini Dei nostri.

10. Le Seigneur nous a rendu une justice publique. Venez, et publions dans Sion l'ouvrage du Seigneur notre Dieu.

11. Acuite sagittas, implete pharetras; suscitavit Dominus spiritum regum Medorum; et contra Babylonem mens ejus est ut perdat eam, quoniam ultio Domini est, ultio templi sui.

11. Aiguisez les flèches, remplissez les carquois. Le Seigneur a suscité l'esprit des rois des Mèdes, sa pensée est tournée contre Babylone pour la perdre, car c'est la vengeance du Seigneur, la vengeance de son temple.

12. Super muros Babylonis levate signum, augete custodiam; levate custodes, præparate insidias; quia cogitavit Dominus, et fecit quæcumque locutus est contra habitatores Babylonis.

12. Levez l'étendard contre les murs de Babylone, augmentez la garde, posez des sentinelles, préparez des embûches, parce que le Seigneur a résolu et a fait tout ce qu'il avait prédit contre les habitants de Babylone.

13. Quæ habitas super aquas multas, locuples in thesauris, venit finis tuus pedalis præcisionis tuæ.

13. Toi qui habites sur des eaux abondantes, toi qui es riche en trésors, ta fin vient, tu es coupée par le pied.

---

tin. Cfr. Is. XIII, 14, où une pensée semblable est exprimée, et L, 8, 16. — *Pervenit usque ad cœlos judicium ejus...* le crime qui a motivé la sentence est monté jusqu'au ciel, Cfr. Ps. LVI, 11, CVII, 5 et Apoc. XVIII, 5, et a amené le châtiment. Jarchi donne une explication moins satisfaisante : la calamité endurée par Babylone est immense.

10. — *Protulit Dominus justitias nostras.* Les Juifs délivrés célèbrent avec des actions de grâces l'accomplissement des promesses de Dieu. Ce ne sont pas leurs mérites qu'ils proclament, mais la fidélité de Dieu à lui-même et à son alliance. Ils sont justifiés seulement en ce sens qu'après avoir expié leurs péchés, ils sont délivrés de la captivité et de l'exil. Les Chaldéens étaient injustes en les punissant plus sévèrement que Dieu ne le voulait. — *Venite et narremus in Sion...* Les Israélites rachetés vont proclamer dans Sion cette bonté et cette fidélité de Dieu à ses promesses; Cfr. Is. LXII, 11-12.

11. — *Acuite sagittas...* Préparez-vous à détruire Babylone. — *Regum Medorum.* Les rois des Mèdes sont les chefs des provinces séparées qui composaient la Médie dans les temps anciens, jusqu'au jour où, s'étant affranchis du joug des Assyriens en 714 avant Jésus-Christ, les Mèdes se donnèrent un chef central, et choisirent Déjocès pour roi. Ici, comme Is. XIII, 17, les Mèdes sont une désignation générale pour les tribus aryennes de l'Iran, empruntée à la nation la plus importante et la plus influente. Keil. Tous les chefs de ces nations sont invités à s'armer contre Babylone. — *Ultio templi sui,* Cfr. L, 28.

12. — *Super muros Babylonis.* C'est contre les murailles de Babylone que l'attaque doit être dirigée. — *Levate signum,* élevez un étendard, placez un signal devant l'armée pour lui indiquer le point qui doit être attaqué. — *Custodiam,* l'armée assiégeante, comme II Rois, XI, 16, qui serrera de près la ville. — *Levate custodes,* pour déjouer toutes les entreprises des assiégés. — *Præparate insidias,* Cfr. Jos. VIII, 14 et suiv.; Jug. XX, 33 et suiv. — *Cogitavit... et fecit...* Les décrets de Dieu sont toujours suivis de leur réalisation; ce qu'il décide, c'est lui-même qui l'exécute.

13. — *Quæ habitas super aquas multas...* Allusion à l'Euphrate qui partageait Babylone en deux, et dont les nombreux canaux l'entouraient et aidaient à sa défense, tout en répandant la fertilité dans la plaine d'alentour; Cfr. Is. XXI, 1. V. sur ce point Duncker, Geschichte d. Altrerthums, t. I, p. 846 et Niebuhr, Assyr. und. Babel. p. 219. Dans un cylindre déchiffré par Grotefend, Nabuchodonosor dit (traduction de M. Oppert, p. 231) : « Tout autour je fis couler de l'eau dans cette digue immense de terre. A travers ces grandes eaux comparables aux abîmes de la mer, je fis faire un conduit ». — *Locuples in thesauris.* Nabuchodonosor y avait accumulé d'innombrables trésors provenant des dé-

14. Le Seigneur des armées a juré par son âme : Je t'accablerai d'hommes comme de sauterelles, et on chantera sur toi un chant de joie.

15. C'est lui qui a fait la terre dans sa puissance, il a établi le monde dans sa sagesse, et dans sa prudence il a étendu les cieux.

16. Il fait entendre sa voix et les eaux se multiplient dans le ciel, il soulève les nuées des extrémités de la terre, il fait tourner les éclairs en pluie, il tire le vent de ses trésors.

17. La science a rendu l'homme insensé, le fondeur a été confondu par sa statue, car leur travail est mensonger et n'a pas de vie.

18. Ces œuvres sont vaines et dignes de moquerie, ils périront au temps où Dieu les visitera.

19. La part de Jacob est toute autre, parce que celui qui a fait tout, c'est lui-même. Israël est le sceptre de son héritage, et le Seigneur des armées est son nom.

20. Tu me brises les instruments

14. Juravit Dominus exercituum per animam suam : Quoniam replebo te hominibus quasi brucho, et super te celeuma cantabitur.

Amos. 6, 8.

15. Qui fecit terram in fortitudine sua, præparavit orbem in sapientia sua, et prudentia sua extendit cœlos.

Genes. 1, 1.

16. Dante eo vocem, multiplicantur aquæ in cœlo; qui levat nubes ab extremo terræ, fulgura in pluviam fecit; et produxit ventum de thesauris suis.

17. Stultus factus est omnis homo a scientia; confusus est omnis conflator in sculptili; quia mendax est conflatio eorum, nec est spiritus in eis.

18. Vana sunt opera, et risu digna; in tempore visitationis suæ peribunt.

19. Non sicut hæc, pars Jacob; quia qui fecit omnia ipse est, et Israel sceptrum hæreditatis ejus : Dominus exercituum nomen ejus.

20. Collidis tu mihi vasa belli; et

---

pouilles de Ninive, de Jérusalem ou des tributs que payaient la Syrie et les grandes villes maritimes de la Phénicie. Aussi Eschyle, Perses, 62, appelle-t-il cette ville Βαβυλὼν ἡ πολύχρυσος. V. aussi Oppert, Expédition en Mésopotamie, t, I, p. 175. — *Venit finis tuus,* Cfr. Is. XXXIII, 1; après avoir pillé, Babylone sera pillée à son tour. — *Pedalis præcisionis tuæ.* Babylone sera détruite entièrement comme un arbre qui est coupé par le pied. Litt. « la mesure de ton avarice » ; la limite de tes injustes rapines est arrivée, LXX : τὸ πέρας σου ἀληθῶς ἐπὶ τὰ σπλάγχνα σου.

14. — *Per animam suam,* c'est-à-dire, par lui-même. Cfr. Amos. VI, 8. — *Replebo te... quasi brucho,* les envahisseurs seront innombrables comme les sauterelles. Cfr. XLVI. 23. — *Celeuma,* le chant des vignerons ou le chant de guerre, V. XXV, 30.

15-19. Ces cinq versets sont la reproduction littérale de X, 12-16. seulement *Israel* du ℣. 19, que la Vulgate donne, n'existe pas dans l'hébreu. Le Targum le donne aussi, et l'on peut en conclure que son omission dans l'original provient de l'incurie d'un copiste. Le sens est le même, quoiqu'il en soit. De même qu'au ch. X, le prophète essayait de détruire la confiance des Juifs dans les idoles, de même ici il s'efforce de détruire celle que les Chaldéens mettent dans leurs dieux, en montrant le pouvoir du Tout-Puissant sur la nature, qu'il a créée. Hitzig et d'autres, ne voyant pas le lien de ce passage avec ce qui précède et ce qui suit, ont conclu à son interpolation, mais sans raison suffisante. Il était utile en effet que Jérémie insistât, pour confirmer ses prédictions, sur la souveraine puissance de Dieu. Il ne voulait pas laisser de doute dans l'esprit de ceux auxquels il s'adressait.

20. — Cette vérité établie avec force, Jérémie revient à son sujet principal, la ruine de Babylone. Dans une première image, celle d'un marteau, il annonce la destruction de

ego collidam in te gentes, et disperdam in te regna;

21. Et collidam in te equum et equitem ejus; et collidam in te currum et ascensorem ejus.

22. Et collidam in te virum et mulierem; et collidam in te senem et puerum; et collidam in te juvenem et virginem;

23. Et collidam in te pastorem et gregem ejus; et collidam in te agricolam et jugales ejus; et collidam in te duces et magistratus.

24. Et reddam Babyloni, et cunctis habitatoribus Chaldææ, omne malum suum quod fecerunt in Sion, in oculis vestris, ait Dominus.

25. Ecce ego ad te mons pestifer, ait Dominus, qui corrumpis universam terram; et extendam manum meam super te, et evolvam te de petris, et dabo te in montem combustionis.

de guerre; par toi je briserai les nations, et par toi je détruirai les royaumes.

21. Je briserai par toi le cheval et son cavalier; je briserai par toi le chariot, et celui qui le monte.

22. Je briserai par toi l'homme et la femme, je briserai par toi le vieillard et l'enfant; je briserai par toi le jeune homme et la vierge.

23. Je briserai par toi le berger et son troupeau; je briserai par toi le laboureur et les bœufs qu'il met sous le joug; je briserai par toi les chefs et les magistrats.

24. Et je rendrai à Babylone et à tous les habitants de la Chaldée, tout le mal qu'ils ont fait dans Sion à vos yeux, dit le Seigneur.

25. Voici que je vais vers toi, ô montagne de peste, dit le Seigneur, qui corromps toute la terre; j'étendrai ma main sur toi et je te tirerai de la pierre, et je ferai de toi une montagne de flammes.

---

cet état. — *Collidis tu*, מפץ־אתה, « toi marteau », tu as servi les desseins de Dieu en brisant ceux qui lui étaient hostiles. — *Vasa belli*, n'est pas dans l'hebreu, comme dans la Vulgate, un complément de « collidis », c'est un affixe qui complète la première idée; le marteau désigne ici tous les instruments de guerre en usage dans l'armée babylonienne. — *Collidam te in gentes*... Dans l'hébreu, ces mots et les suivants jusqu'à la fin du ℣. 23 s'appliquent aux nations contre lesquels Babylone a été l'instrument de la colère divine, et la menace contre Babylone ne commence qu'avec le verset 29e. S. Jérôme la fait commencer dès maintenant; le sens n'est pas bien différent dans les deux cas : on peut traduire du reste, *in te*, par ton moyen, et mettre les verbes au passé.

21. — *Equum... currum*, V. L, 37.

23. — *Duces et magistratus*, פחות וסגנים, les satrapes et les gouverneurs, comme dans Ezech. XXIII, 6, 23. — *Seganim* est déjà employé par Is. XLI, 25, V. la note sur ce vers. פחה, dit Keil, vient probablem nt du zend « pavan », dont une forme dialectique est pagvan », appui de gouvernement. Benfey le dérive du sanscrit « Paksha », compagnon. Quoique d'origine aryenne, se mot se trouve aussi dans l'arabe : Pacha, V. Gesenius, Thesaurus, p. 1100. Le Sagan est rapproché par Keil du ζωγάνης des Athéniens, V. Ges. ib. p. 937. Toutes les classes de la société sont successivement frappées par le marteau de la colère divine.

24. — *Et reddam Babyloni*... Cfr. ℣. 6 et L, 15, 29. — *In oculis vestris*, quoiqu'à la fin du verset, se rapporte à *reddam* du commencement. Cfr. Ps. XC, 8.

25. — *Mons pestifer*. Nouvelle figure du châtiment que Dieu fera subir à Babylone. Litt. « mont de perdition ». Son caractère est exprimé par les mots suivants : *qui corrumpis universam terram*. La puissance et l'orgueil de Babylone la font comparer à une montagne; les destructions et les ruines que cette puissance a causées lui font attribuer un second caractère, celui de volcan. Après avoir brûlé les autres contrées, ce volcan sera lui-même anéanti par Dieu. — *Evolvam te de petris*, toutes les pierres qui forment comme l'enveloppe de la montagne seront arrachées. L'on peut, avec quelques commentateurs, penser qu'il s'agit ici, sous une image, de la destruction des remparts de Babylone. — *In montem combustionis*. Les volcans n'étaient pas inconnus des Juifs, Ps. CXLIII, 5. Suivant Volney, il y en avait dans le Sud de la Palestine. Rawlinson en décrit un très-remar-

26. On ne tirera plus de toi de pierre pour l'angle, ni de pierre pour le fondement, mais tu seras perdue pour toujours, dit le Seigneur.

26. Et non tollent de te lapidem in angulum, et lapidem in fundamenta, sed perditus in æternum eris, ait Dominus.

27. Levez l'étendard dans la terre; sonnez de la trompette parmi les nations; consacrez les nations contre Babylone; convoquez contre elle les rois d'Ararat, de Menni, et d'Ascenez : dénombrez contre elle Taphsar; amenez les chevaux comme la sauterelle armée d'un aiguillon.

27. Levate signum in terra; clangite buccina in gentibus, sanctificate super eam gentes; annuntiate contra illam regibus Ararat, Menni, et Ascenez; numerate contra eam Taphsar, adducite equum quasi bruchum aculeatum.

28. Consacrez contre elle les nations, les rois de Médie, ses chefs, tous ses magistrats, et toute la terre soumise à son pouvoir.

28. Sanctificate contra eam gentes, reges Mediæ, duces ejus, et universos magistratus ejus, cunctamque terram potestatis ejus.

29. La terre sera émue et troublée, parce que la pensée du Seigneur s'éveillera contre Babylone, pour rendre la terre de Babylone déserte et inhabitée.

29. Et commovebitur terra, et conturbabitur; quia evigilabit contra Babylonem cogitatio Domini, ut ponat terram Babylonis desertam inhabitationem.

---

quable, nommé Koukab, situé près du Khabour, dans l'Assyrie occidentale, (Ancient Monarchies, t. I, p. 189).

26. — *Non tollent... in fundamenta.* Les pierres de la montagne, vitrifiées par le feu, ne pourront plus servir pour les constructions. Image qui indique que l'état des Chaldéens disparaîtra, et qu'ils n'auront plus à l'avenir de rois ou de princes, Cfr, Zach. x. 4. C'est le sens donné par le Targum. — *Perditus in æternum eris.* Cfr. ℣. 62 et xxv, 9, où des menaces semblables sont adressées à la Chaldée.

27. — Dieu, comme un roi ou un général, ordonne aux nations de se réunir pour combattre Babylone. — *Levate signum,* pour réunir l'armée, Cfr. Is. v, 26. — *Sanctificate super eam gentes.* C'était l'habitude de commencer une guerre par des cérémonies religieuses, mais le sens indique ici une guerre religieuse dans laquelle on accomplit d'une manière spéciale la volonté de Dieu; V. du reste, vi, 4 et xxii, 7. — *Annunciate,* convoquez contre Babylone. — *Ararat,* province orientale de l'Arménie, dans la plaine de l'Araxes, que Moïse de Chorène appelle Arairad, Araivatia, Keil. V. Gen. viii, 4, et Is. xxxvii, 38. — *Menni,* hébr. « Minni », qu'on ne rencontre qu'ici, la leçon du Ps. xliv, 9, étant douteuse, est aussi une province de l'Arménie, et, selon Niebuhr, le second état de ce pays. — *Ascenez* est une province du voisinage de l'Arménie : la forme hebraïque « Aschenaz » est arménienne de radical et de terminaison; Cfr. Gen. x, 3. Suivant Knobel, ce serait un reste de l'Asorum genus. — *Numerate,* litt. « préparez ». — *Taphsar,* טפסר, qui ne se lit ailleurs que dans Nah. iii, 17. Sa signification est douteuse. Le plus probable c'est que ce n'est pas un nom propre, mais un nom de dignité; il désigne un satrape, un chef de province. Bohlen le rapproche du sanscrit « adhipacara », légat du roi. Dans le Targum de Jonathan, Deut. xxviii, 12, c'est le nom d'un ange; Gesenius, Thesaurus, p. 554. Suivant Keil, à cause du parallélisme avec *equum,* ce nom désigne une espèce de soldats que nous ne connaissons pas autrement. LXX : βελοστάσεις. — *Bruchum aculeatum,* ילק סמר. Suivant Credner, ce sont les sauterelles dans leur troisième état, lorsque les ailes sont encore enfermées dans des gaines rugueuses, collées le long du dos de l'insecte; c'est alors qu'elles sont le plus destructives. Keil voit simplement dans ces mots une désignation de la sauterelle en général.

28. — *Sanctificate,* ℣. 27. — *Reges Mediæ,* non-seulement les rois de la Médie proprement dite, mais leurs tributaires et leurs vassaux. — *Cunctamque terram potestatis ejus,* xxxix, 1, III Rois, ix, 19.

29. — *Commovebitur terra,* V. l, 46. — *Conturbabitur,* V. iv, 31, vi, 24; Is. xiii, 8. — *Evigilabit... cogitatio Domini.* Les décrets de

30. Cessaverunt fortes Babylonis a prælio, habitaverunt in præsidiis; devoratum est robur eorum, et facti sunt quasi mulieres; incensa sunt tabernacula ejus, contriti sunt vectes ejus.

31. Currens obviam currenti veniet et nuntius obvius nuntianti; ut annuntiet regi Babylonis quia capta est civitas ejus a summo usque ad summum,

32. Et vada præoccupata sunt, et paludes incensæ sunt igni, et viri bellatores conturbati sunt.

33. Quia hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel : Filia Babylonis quasi area, tempus trituræ ejus : adhuc modicum, et veniet tempus messionis ejus.

34. Comedit me, devoravit me Nabuchodonosor rex Babylonis : reddidit me quasi vas inane, absorbuit me quasi draco, replevit ven-

30. Les héros de Babylone ont quitté le combat; ils se sont cachés derrière leurs remparts; leur force est dévorée; ils sont devenus comme des femmes; leurs tentes ont été incendiées, et leurs verroux ont été brisés.

31. Le messager rencontrera le messager, le courrier en rencontrera un autre : ils viennent annoncer au roi de Babylone que sa ville a été prise d'un bout à l'autre;

32. Les gués sont coupés, les marais sont incendiés, et tous les combattants sont effrayés.

33. Car le Seigneur des armées, Dieu d'Israël, dit : La fille de Babylone est comme une aire; le temps de son battage est venu, encore un peu et le temps de sa moisson viendra.

34. Nabuchodonosor roi de Babylone m'a mangée, m'a dévorée : il a fait de moi un vase vide; il m'a absorbée comme un dragon, il a

---

Dieu, qui, jusqu'à présent, semblaient avoir dormi parce qu'ils n'avaient pas été accomplis, vont se réveiller, c'est-à-dire vont s'exécuter; Cfr. Ezéch. VII, 6. — *Ut ponat terram...* IV, 7, XVIII, 16, etc.

30. — *Cessaverunt... a prælio*, ils sont incapables de repousser les ennemis. — *Habitaverunt in præsidiis,* ils se cachent dans des retraites où ils se croient à l'abri de l'invasion; Cfr. Jug. VI, 2; Is. XXXIII, 16. — *Facti sunt sicut mulieres,* L, 37. — *Contriti sunt vectes ejus,* V. Is. XLIII, 14, XLV, 2; Am. I, 5.

31. — *Currens obviam currenti veniet...* De tous les côtés des messagers viennent annoncer au roi que la ville est prise. Le château royal où se tenait le roi était situé au milieu de la ville, sur l'Euphrate.— *A summo usque ad summum,* מקצה, de chaque extrémité, c'est-à-dire de tous côtés les messagers apportent de mauvaises nouvelles. LXX : ἀπ' ἐσχάτου.

32. — *Vada,* המעברות ne signifie pas gués ici, dit Keil, parce qu'il n'y en a pas dans l'Euphrate à Babylone; il faut plutôt le rendre par ponts ou bacs. Nabuchodonosor avait bâti à Babylone un pont de pierre, Herod. I, 186, et Oppert, Expédition, t. I, p. 192. — *Paludes incensæ sunt igni.* Comme il est difficile d'expliquer qu'on ait brûlé des marais, Rosenmüller et Kimchi pensent qu'il est question ici de fourrés de roseaux qui servaient à la défense de Babylone; mais cette expression est une hyperbole qu'il ne faut pas serrer de trop près et qui signifie seulement que les fossés de la ville ont été désséchés comme avec le feu; cette image est employée ici pour montrer la rapidité et la facilité étonnante avec laquelle cette ville, qui semblait imprenable, tombera au pouvoir des ennemis.

33. — *Quasi area,* comme une aire, quand on y bat le froment; Cfr. Is. XXVIII, 27. — *Tempus messionis ejus,* au temps de la moisson les champs sont dépouillés de leurs produits; ainsi Babylone sera moissonnée, c'est-à-dire dévastée; Cfr. Is. XXI, 10; Joel, IV, 13; Apoc. XIV, 15.

34. — En tête de ce verset, le Targum place ces mots, qu'il faut en effet suppléer, comme l'indique le verset suivant : « Jérusalem a dit ». Jérusalem rappelle les mauvais traitements que Nabuchodonosor lui a fait subir. — *Comedit me, devoravit me.* Nabuchodonosor a opprimé Jérusalem et la Judée. — *Reddidit me quasi vas inane.* Il a si bien dévasté le pays que rien n'y est resté et qu'on peut le comparer à un vase vidé. — *Draco,* תנין, qui est habituellement un monstre marin, un

rempli son ventre de ce que j'avais de meilleur, et il m'a rejetée.

35. Mon iniquité est contre moi, et ma chair est sur Babylone, dit l'habitante de Sion; et mon sang est sur les habitants de la Chaldée, dit Jérusalem.

36. C'est pourquoi le Seigneur dit: Je vais juger ta cause, et je te vengerai; je mettrai sa mer à sec, et je tarirai sa source.

37. Babylone sera un monceau de pierres, la demeure des dragons, un objet d'étonnement et de raillerie, parce qu'elle n'aura plus d'habitants.

38. Ils rugiront tous ensemble comme des lions, ils secoueront leur crinière comme les lionceaux.

39. Quand ils auront chaud, je les ferai boire, et je les enivrerai, afin qu'ils s'assoupissent et qu'ils dorment un sommeil éternel, et qu'ils ne se relèvent pas, dit le Seigneur.

40. Je les conduirai comme des

trem suum teneritudine mea, et ejecit me.

35. Iniquitas adversum me, et caro mea super Babylonem, dicit habitatio Sion; et sanguis meus super habitatores Chaldææ, dicit Jerusalem.

36. Propterea hæc dicit Dominus: Ecce ego judicabo causam tuam, et ulciscar ultionem tuam, et desertum faciam mare ejus, et siccabo venam ejus.

37. Et erit Babylon in tumulos, habitatio draconum, stupor, et sibilus, eo quod non sit habitator.

38. Simul ut leones rugient, excutient coma veluti catuli leonum.

39. In calore eorum ponam potus eorum, et inebriabo eos, ut sopiantur, et dormiant somnum sempiternum, et non consurgant, dicit Dominus.

40. Deducam eos quasi agnos ad

---

crocodile. V. Is. XXVII, 1, LI, 9, est ici une bête de proie qui devore tout ce qu'elle rencontre. — *Implevit... teneritudine mea,* le Targum intepréte ainsi cette image : il « a rempli son trésor avec les richesses de ma terre ». — *Ejecit me,* il m'a mise en exil : LXX : ἐξῶσάν με.

35. — *Iniquitas adversum me,* l'iniquité dont Babylone a usé envers moi. — *Caro mea,* la vie des fils de Sion qui ont été tués par les Chaldéens. — *Super Babylanem,* tout cela crie contre Babylone, comme le sang d'Abel criait contre Caïn. Gen. IV, 30 ; Cfr. Matth. XXV, 35, XXVII, 25. LXX : οἱ μόχθοι μου, καὶ αἱ ταλαιπωρίαι μου ἐπὶ Βαβυλῶνα.

36. — *Ecce ego judicabo...* Cfr. L, 34, LI, 6, 11. — *Desertum faciam mare ejus,* la mer de Babylone est l'Euphrate avec ses canaux, ses lacs, ses marais, et toutes les eaux auxquelles la Babylonie doit sa fertilité. Le Nil aussi est souvent appelé mer par les Arabes, V. Is. XIX, 5, et XXI, 1. — *Siccabo venam ejus,* les sources de l'Euphrate tariront. Les interprètes entendent cela au figuré : les trésors qui affluaient à Babylone par les tributs des nations soumises ou par le commerce, cesseront d'y arriver, une fois qu'elle aura été vaincue.

37. — *Erit Babylon...* Cfr. IX, 10, XVIII, 16, XLIX, 33.

38. — *Ut leones rugient,* les Babyloniens; Cfr. II, 15; Amos, III, 4. Suivant d'autres commentateurs, les Mèdes.

39. — *In calore eorum...* Tous leurs festins se termineront par une ivresse dont ils ne se réveilleront pas, car ils boiront la coupe de la colère, c'est-à-dire ils subiront les châtiments décrétés contre eux, XXV, 27. On a vu ici une prédiction spéciale du fait, mentionné par Hérodote, I, 191, et Xénophon, Cyropédie, VII, 23, que Cyrus prit Babylone pendant que ses habitants, célébrant une fête, étaient en festin. Peut-être n'est-ce qu'une image exprimant la soudaineté du jugement et de la ruine de Babylone lorsqu'elle se croyait au plus haut point de prospérité. — *Dormiant somnum sempiternum...* Le Targum : « ils mourront de la seconde mort et ne revivront pas dans le siècle futur ». Virgile a dit, Enéide, X, 745 :

> Olli dura quies oculos et ferreus urget
> Somnus, in æternam clauduntur lumina noctem.

40. — Le même sort, sous une autre image, est prédit à Babylone. — *Quasi agnos ad victimam,* Cfr. L, 27, XLVIII, 15. — *Arietes*

victimam, et quasi arietes cum hœdis.

41. Quomodo capta est Sesach, et comprehensa est inclyta universæ terræ? quomodo facta est in stuporem Babylon inter gentes?

42. Ascendit super Babylonem mare, multitudine fluctuum ejus operta est.

43. Factæ sunt civitates ejus in stuporem, terra inhabitabilis et deserta, terra in qua nullus habitet, nec transeat per eam filius hominis.

44. Et visitabo super Bel in Babylone, et ejiciam quod absorbuerat de ore ejus et non confluent ad eum ultra gentes, siquidem et murus Babylonis corruet.

45. Egredimini de medio ejus populus meus; ut salvet unusquisque animam suam ab ira furoris Domini.

46. Et ne forte mollescat cor vestrum, et timeatis auditum, qui audietur in terra; et veniet in anno auditio, et post hunc annum auditio; et iniquitas in terra, et dominator super dominatorem.

agneaux à la boucherie, et comme des béliers mêlés avec les chevreaux.

41. Comment Sesach a-t-elle été prise? Comment l'orgueil de la terre a-t-il été pris? Comment Babylone est-elle devenue l'étonnement des peuples?

42. La mer est montée sur Babylone, elle a été couverte de la multitude de ses flots.

43. Ses villes sont devenues un objet d'étonnement, une terre déserte et inhabitée, la terre où personne n'habitera, et où le fils de l'homme ne passera plus.

44. Je visiterai Bel à Babylone; je rejetterai de sa bouche ce qu'il avait absorbé. Les peuples n'afflueront plus vers lui, parce que les murailles de Babylone seront tombées.

45. Sortez du milieu d'elle, mon peuple, afin que chacun sauve son âme, de la colère et de la fureur du Seigneur.

46. Que votre cœur ne s'amollisse pas, et ne craignez pas les nouvelles qu'on entendra sur la terre. Une nouvelle viendra une année, et une autre l'année suivante; l'iniquité sera dans le pays, et un dominateur après un autre dominateur.

---

cum hœdis. Toutes les classes de la population, Cfr. Is. XXXIV, 6; Ezech. XXXIX, 18, tomberont sous le glaive du vainqueur.

41. — *Sesach*, V. XXV, 26 et la note. — *Inclyta universæ terræ*, litt. « la louange de toute la terre », la ville qui était partout célèbre pour sa splendeur, Cfr. XLIX, 25.

42. — *Mare*, l'armée ennemie qui couvre le pays de ses bandes innombrables; V. des images semblables, XLVI, 7, 8; Is. VIII, 7, 8, XVII, 12.

43. — Cfr. XLVIII, 9, XLIX, 18, 33, etc., L, 12. — *Nec transeat*, LXX : οὐδὲ μὴ καταλύσει.

44. — *Visitabo super Bel*, la principale divinité des Babyloniens, L, 2, sera punie comme le peuple qui l'adore. — *Ejiciam... de ore ejus*, les trésors qui lui avaient été offerts seront enlevés par les vainqueurs. — *Non confluent...* sa renommée, sa célébrité disparaîtront. — *Murus Babylonis corruet*. Les murailles si fortes de Babylone seront détruites; ce dernier détail est ajouté pour montrer le néant auquel la ville sera réduite. Les murs de Babylone, dit Nægelsbach, semblent être regardés ici comme un sanctuaire de Bel; leurs noms l'indiquent en effet : Imgur-Bel, c'est-à-dire Bel protége, était le nom de la muraille extérieure qui avait 480 stades; Nivitti-Bel, c'est-à dire residence de Bel, était le nom de la muraille intérieure, longue de 360 stades, V. Oppert, Expéd. en Mesopot., t. I, p. 227. Ces mots et les ỳỳ. 45-48 manquent dans les LXX et dans l'arabe.

45. — Exhortation analogue a celle du verset 6.

46. — *Ne forte mollescat cor vestrum*, de peur. — *Timeatis auditum*. Les Israélites ne devront pas avoir peur en entendant parler des grands préparatifs de guerre faits contre

47. C'est pourquoi les jours viennent, dit le Seigneur, où je visiterai les statues de Babylone, où toute sa terre sera confondue, et où tous ses morts tomberont au milieu d'elle.

48. Et le ciel et la terre et tout ce ce qu'ils contiennent se réjouiront à cause de Babylone, parce que les pillards viendront du Nord contre elle, dit le Seigneur.

49. De même que Babylone a entassé les morts dans Israël, ainsi à Babylone les morts s'entasseront dans tout le pays.

50. Vous qui avez fui le glaive, venez, ne vous arrêtez pas : souvenez-vous de loin du Seigneur, et que Jérusalem monte dans votre cœur.

51. Nous avons été confus parce que nous avons entendu l'opprobe. L'ignominie a couvert nos visages, parce que des étrangers sont venus contre la sainteté de la maison du Seigneur.

52. C'est pourquoi les jours viennent, dit le Seigneur, où je visiterai ses statues, et où dans tout son pays le blessé gémira.

47. Propterea ecce dies veniunt, et visitabo super sculptilia Babylonis; et omnis terra ejus confundetur, et universi interfecti ejus cadent in medio ejus.

48. Et laudabunt super Babylonem cœli et terra, et omnia quæ in eis sunt; quia ab aquilone venient ei prædones, ait Dominus.

49. Et quomodo fecit Babylon ut caderent occisi in Israel; sic de Babylone cadent occisi in universa terra.

50. Qui fugistis gladium, venite, nolite stare; recordamini procul Domini, et Jerusalem ascendat super cor vestrum.

51. Confusi sumus, quoniam audivimus opprobrium; operuit ignominia facies nostras; quia venerunt alieni super sanctificationem domus Domini.

52. Propterea ecce dies veniunt, ait Dominus; et visitabo super sculptilia ejus, et in omni terra ejus mugiet vulneratus.

Babylone. — *Veniet in anno... auditio.* D'année en année les mauvaises nouvelles se succèderont; malgré cela les Juifs ne doivent rien craindre, mais se préparer à quitter Babylone. — *Dominator super dominatorem.* Plusieurs maitres de l'empire se succèderont dans un court espace de temps : Balthasar, Nabonide, Darius ou Cyaxare, puis enfin Cyrus. Ce passage rappelle Matt. XXIV, 6; Luc. XXI, 28.

47. — *Propterea.* A cause des crimes de Babylone. — *Visitabo super sculptilia Babylonis.* Au ☩. 44, Bel seul était menacé, ici ce sont toutes les idoles de Babylone, Cfr. L, 2. — *Omnis terra ejus confundetur,* Cfr. XLVIII, 13. — *Universi interfecti...* ☩. 4.

48. — *Laudabunt... quæ in eis sunt.* Le ciel et la terre se réjouiront de voir le triomphe de la justice de Dieu, qui montrera, par la ruine de Babylone, qu'il est le seul maître de la terre et de tout ce qu'elle renferme; Cfr. Is. XLIV, 23, XLIX, 13; Ps. XCV, 10, 11. — *Ab aquilone venient ei prædones.* Ces mots se rapportent au ☩. 47. Cfr. L, 3, 9, 41.

49. — Le droit du talion sera exercé contre Babylone, et ce qu'elle a fait souffrir à Juda, elle l'endurera à son tour. — *In universa terra,* dans toute la région babylonienne.

50. — *Qui fugistis gladium,* ceux qui ont échappé à la mort pendant que Babylone était encore puissante, et non pas ceux qui échapperont aux horreurs du siége. — *Venite,* nouvelle exhortation aux Juifs à revenir dans leur pays; Cfr. ☩. 45 et L, 8. — *Jerusalem ascendat super cor vestrum.* Rappelez Jérusalem à votre mémoire; Ezéchiel, XX, 32, se sert d'une expression semblable.

51. — Les Juifs exhortés au retour s'encouragent, répètent la prière de l'exil : Nous sommes tristes de l'opprobre qui est tombé sur le temple; Cfr. Ps. XLIII, 15, 16, LXXVIII, 4, CI, 17-20; Is. LXII, 6, 7. — *Alieni,* des ennemis, des barbares. — *Super sanctificationem...* litt. « sur les saintetés de la maison du Seigneur. « Les ennemis ont profané toutes les parties du temple, même les plus saintes.

52. — *Propterea... sculptilia ejus,* ☩. 42. — *In omni terra ejus mugiet vulneratus.* Les idoles des Babyloniens ne les préserveront pas de la mort.

53. Si ascenderit Babylon in cœlum, et firmaverit in excelso robur suum, a me venient vastatores ejus, ait Dominus.

54. Vox clamoris de Babylone, et contritio magna de terra Chaldæorum;

55. Quoniam vastavit Dominus Babylonem, et perdidit ex ea vocem magnam; et sonabunt fluctus eorum quasi aquæ multæ : dedit sonitum vox eorum :

56. Quia venit super eam, id est super Babylonem, prædo, et apprehensi sunt fortes ejus, et emarcuit arcus eorum, quia fortis ultor Dominus reddens retribuet.

57. Et inebriabo principes ejus, et sapientes ejus, et duces ejus, et magistratus ejus, et fortes ejus : et dormient somnum sempiternum, et non expergiscentur, ait rex, Dominus exercituum nomen ejus.

58. Hæc dicit Dominus exercituum : Murus Babylonis ille latissimus suffossione suffodietur, et portæ ejus excelsæ igni comburentur, et labores populorum ad nihi-

53. Quand Babylone serait montée dans le ciel, et eût affermi sa force dans les sommets les plus hauts, je lui enverrais néanmoins ses destructeurs, dit le Seigneur.

54. Une voix, une clameur vient de Babylone, une grande ruine du pays des Chaldéens.

55. Car le Seigneur a détruit Babylone; il en a fait cesser le grand bruit. Leurs flots mugiront comme ceux des grandes eaux, leur voix s'est fait entendre.

56. Car le pillard est venu contre elle, c'est-à-dire contre Babylone, ses vaillants ont été pris, leur arc s'est flétri; parce que le Seigneur vengeur puissant lui rendra ce qu'elle mérite.

57. J'enivrerai ses princes, ses sages, ses chefs, ses magistrats, et ses héros; ils dormiront un sommeil éternel, et ils ne se réveilleront pas, dit le roi, le Seigneur des armées est son nom.

58. Voici ce que dit le Seigneur des armées : ce large mur de Babylone sera démoli par les fondements, et renversé par terre; ses portes élevées seront brûlées, et les tra-

---

53. — Rien n'arrachera Babylone au châtiment décrété. — *Si ascenderit... in cœlum*, V. Job, XX, 6; Is. XIV, 12. Il peut y avoir ici une double allusion à la tour de Babel, Gen. XI, 4, et aux murailles élevées de Babylone, que les estimations les plus modérées des anciens évaluent à 150 pieds, Oppert, Expédition, t. I, pp. 224, 225, Cfr. Abd. 4; Hab. II, 9; Jer. XLIX, 16. — *A me venient vastores ejus*, c'est Dieu lui-même qui guidera l'armée ennemie. Cfr. ℣. 48.

54. — Le prophète, voit déjà la ruine de Babylone et entend ses cris d'angoisse; Cfr. XLVIII, 3, L, 22, 46.

55. — *Perdidit ex ea vocem magnam*. Dieu fera taire le bruit de la population innombrable de Babylone, par la destruction qu'il attire sur elle. — *Fluctus eorum*... les masses énormes des conquérants; Cfr. Is. XVII, 12. — *Dedit sonitum vox eorum*, le bruit produit par l'armée victorieuse. LXX : ἔδωκαν εἰς ὄλεθρον φωνὴν αὐτῆς.

56. — *Apprehensi sunt fortes ejus*, ses guerriers sont faits prisonniers. — *Emarcuit*, l'arc est détendu, c'est-à-dire leurs moyens de défense sont inutiles; LXX : ἐπτόηται. — *Fortis ultor*, אל גמלות. « Dieu des rénumérations »; Cfr. ℣. 6, 24, et Ps. XCIII, 1.

57. — *Inebriabo*... ℣℣. 7 et 39. *Sapientes... fortes ejus*, L, 35, 26, LI. 23, 28. — *Dormient*... ℣. 39 et XXV, 15, 16, 27.

58. — Les remparts de Babylone ne pourront pas plus que ses guerriers arrêter l'invasion. Sur ces murs V. le ℣. 44 où est indiquée leur étendue, le ℣. 53, où il est question de leur hauteur; quant à leur largeur, elle était probablement, dit Duncker, de 30 à 40 pieds. Ces murailles n'étaient pas l'œuvre exclusive de Nabuchodonosor; d'après une inscription, conservée à Aberdeen, Asarhaddon, fils de Sennachérib, les avait commencées. Oppert, op. cit., t. I, p. 227. Quant à leur destruction, elle fut rapide, M. Oppert, ib. p. 225, croit qu'il n'en existait absolument plus de traces au commencement du quatrième siècle de l'ère vulgaire. — *Portæ ejus excelsæ*.

vaux des peuples seront réduits à néant, ceux des nations seront livrés au feu, et périront.

59. Ordre que donna Jérémie le prophète à Saraïas, fils de Nerias, fils de Maasias, lorsqu'il allait avec le roi Sédécias à Babylone, la quatrième année de son règne. Saraïas était prince de la prophétie.

60. Et Jérémie écrivit tout le mal qui devait arriver à Babylone dans un livre, toutes ces paroles qui furent écrites contre Babylone.

61. Et Jérémie dit à Saraïas : Lorsque tu seras arrivé à Babylone et que tu auras vu, et que tu auras lu toutes ces paroles,

62. Tu diras : Seigneur, tu as parlé contre ce lieu pour le perdre, de sorte qu'il n'y ait plus personne à y habiter, ni homme ni troupeau, et qu'il soit une éternelle solitude.

63. Et quand tu auras achevé de lire ce livre, tu lui attacheras une

lum, et gentium in ignem erunt, et disperibunt.

59. Verbum quod præcepit Jeremias propheta, Saraiæ filio Neriæ filii Maasiæ, cum pergeret cum Sedecia rege in Babylonem, in anno quarto regni ejus : Saraias autem erat princeps prophetiæ.

60. Et scripsit Jeremias omne malum quod venturum erat super Babylonem, in libro uno : omnia verba hæc quæ scripta sunt contra Babylonem.

61. Et dixit Jeremias ad Saraiam : Cum veneris in Babylonem, et videris, et legeris omnia verba hæc,

62. Dices : Domine, tu locutus es contra locum istum ut disperderes eum : ne sit qui in eo habitet ab homine usque ad pecus, et ut sit perpetua solitudo.

63. Cumque compleveris legere librum istum, ligabis ad eum lapi-

---

Ces portes étaient magnifiquement ornées, dit Hérodote, I, 178 et suiv. ; elles étaient en bronze. — *Labores populorum...* mots empruntés à Habacuc, II, 13, avec quelques modifications sans importance. Tous les travaux accumulés par tant de nations et depuis tant de siècles seront réduits à néant et n'auront été qu'un aliment pour le feu.

59. — *Saraiæ*. Ce personnage est différent de ceux qui sont mentionnés, XXXVI, 26, XL, 8 ; il était sans doute frère de Baruch, qui est dit aussi fils de Neria, XXXII, 12. — *Cum pergeret cum Sedecia...* Le but de Sédécias, dit M. Munk, Palestine, p. 347, était probablement de renouveler ses hommages au roi de Babylone, et de faire taire les bruits défavorables qui déjà peut-être s'étaient répandus sur son compte, grâce à l'imprudente conduite des faux prophètes qui vivaient parmi les exilés. Cette démarche personnelle de Sédécias, que le Targum et les LXX ne semblent pas admettre, est confirmée par le Seder Olam Rabba, éd. Meyer, p. 72. — *Princeps prophetiæ*. Suivant Maldonat, c'est le chef des Lévites qui chantaient les Prophéties. Selon d'autres commentateurs ce titre est identique à celui de prince des prêtres, qui est donné à Saraias dans le ch. suivant, LII, 24. שר מנוחה « chef du repos, » n'est pas le titre d'un emploi de la cour de Nabuchodonosor, comme le dit Gésénius, Thesaurus, p. 863 ; ce titre est, suivant Maurer, Hitzig, Keil, celui du fonctionnaire qui avait la direction du cortége royal, et qui fixait les haltes durant le voyage ; Cfr. Nombr. X, 33. LXX : ἄρχων δώρων.

60. — *Omne malum*, tout ce qui est contenu dans les deux chapitres L et LI.

61. — *Videris et legeris*, tu liras avec soin, attentivement : Saraïas fera cette lecture, non pour précautionner les Babyloniens contre la destruction qui les menace, mais simplement pour promulguer le décret de Dieu contre Babylone, et pour joindre à cette promulgation l'acte symbolique mentionné dans le verset 63.

62. — *Dices : Domine, tu locutus es...* Ce n'est pas Jérémie qui est l'auteur de cette prophétie ; mais Dieu lui-même, et Saraïas, en parlant ainsi, fortifie la vérité des menaces qu'il va lire.

63. — *Ligabis ad eum lapidem*, non pas seulement pour empêcher que le livre revienne à la surface et que sa découverte puisse causer quelque ennui à Saraïas, mais pour montrer qu'il va s'enfoncer dans les profondeurs de l'Euphrate, et que, de même qu'il n'en reviendra pas, de même Babylone, irré-

dem, et projicies illum in medium Euphraten :

64. Et dices : Sic submergetur Babylon, et non consurget a facie afflictionis quam ego adduco super eam, et dissolvetur. Hucusque verba Jeremiæ.

pierre, et tu le lanceras au milieu de l'Euphrate :

64. Et tu diras : Ainsi Babylone sera submergée, et ne se relèvera plus de l'affliction que j'amène sur elle, et elle sera détruite. Jusqu'ici sont les paroles de Jérémie.

CHAPITRE LII

Jérusalem, après un siége de deux ans est prise par Nabuchodonosor, (℣℣. 1-6). — Sédécias est pris dans sa fuite, (℣℣. 7-9). — Ses enfants et les princes de Juda sont massacrés en sa présence, on lui arrache les yeux, et il est emmené captif à Babylone, (℣℣. 10-11). — Le temple, le palais, et les maisons de Jérusalem sont brûlées, (℣℣. 12-13). — Le peuple est emmené captif, sauf les pauvres vignerons et les laboureurs, (℣℣. 14-16). — Les vases du temple sont enlevés, (℣℣. 17-23). — Dénombrement de ceux qui, à diverses époques furent transportés à Babylone, (℣℣. 24-30). — Le roi Joachim, après trente-sept ans de prison, voit son sort amélioré par Evilmérodach, (℣℣. 31-34).

1. Filius viginti et unius anni erat Sedecias cum regnare cœpisset : et undecim annis regnavit in Jerusalem, et nomen matris ejus Amital, filia Jeremiæ de Lobna.

2. Et fecit malum in oculis Domini, juxta omnia quæ fecerat Joakim.

IV *Reg.* 24, 18; II *Parr.* 36, 11.

3. Quoniam furor Domini erat in

1. Sédécias avait vingt et un ans lorsqu'il commença à régner, et il régna onze ans dans Jérusalem. Le nom de sa mère est Amital, fille de Jérémie de Lobna.

2. Il fit le mal devant le Seigneur, tout comme avait fait Joakim.

3. Aussi la fureur du Seigneur

---

vocablement condamnée, disparaîtra pour jamais. C'est ce qu'indiquent du reste les paroles prononcées par Saraïas dans le ℣. 64.

64. — *Hucusque verba Jeremiæ.* Epilogue de la prophétie contre Babylone, qui répond au titre, L, 1. Dans cette manière de voir, qui est celle de Maldonat, le chapitre suivant serait aussi de Jérémie. Mais suivant Cornelius a Lapide, suivi par presque tous les modernes, les prophéties de Jérémie finissent ici. C'est sans doute Baruch, secrétaire du Prophète, qui aura ajouté ces mots.

APPENDICE

Récit de la prise et de la destruction de Jérusalem, du sort de Sédécias et du peuple, et de la délivrance de Joachim.

Chap. LII. — Tout ce chapitre est tiré du IVe livre des Rois, ch. XXIV et XXV, avec quelques légères modifications de détail. Sur la question d'authenticité, V. la préface, p. 13. Quant à la canonicité, elle n'est pas douteuse. Pour le commentaire général, il faut se reporter au IVe livre des Rois.

1. — Les trois premiers versets reproduisent IV Rois, XXIV, 18, 18, 20. — *Amital*, חמיטל ou חמוטל, IV Rois, XXIII, 31. — *Filia Jeremiæ de Lobna ;* Jérémie le prophète est d'Anathoth, tandis que le père d'Amital est de Lobna, ville sacerdotale dans la plaine de la tribu de Juda.

3. — *Quoniam furor Domini erat in Jerusalem.* IV Rois, XXIV, 20 : « Irascebatur

était sur Jérusalem et sur Juda, jusqu'à ce qu'il les eût rejetés de sa face. Et Sédécias se détacha du roi de Babylone.

4. Il arriva dans la neuvième année de son règne, dans le dixième mois, le dixième jour, Nabuchodonosor, roi de Babylone, vint avec toute son armée contre Jérusalem; il l'assiégea, et on éleva des ouvrages tout à l'entour.

5. La ville fut assiégée jusqu'à la onzième année du roi Sédécias.

6. Au quatrième mois, le neuvième jour, la famine fut universelle dans la ville, et il n'y avait plus de vivres pour le peuple du pays.

7. La ville fut prise de force, tous ses soldats s'enfuirent, et sortirent de la ville, de nuit, par le chemin de la porte qui est entre les deux murs, qui conduit au jardin du roi, (les Chaldéens bloquaient la ville), et ils s'en allèrent par la porte qui conduit au désert.

8. Mais l'armée des Chaldéens poursuivit le roi; ils prirent Sédécias dans le désert qui est près de Jéricho, et tous ceux qui l'accompagnaient s'enfuirent.

9. Les Chaldéens ayant pris le roi l'amenèrent à Reblatha qui est au pays d'Emath, au roi de Babylone, et celui-ci lui prononça son arrêt.

10. Le roi de Babylone fit massa-

Jerusalem et in Juda, usquequo projiceret eos a facie sua : recessit Sedecias a rege Babylonis.

4. Factum est autem in anno nono regni ejus, in mense decimo, decima mensis, venit Nabuchodonosor rex Babylonis, ipse et omnis exercitus ejus, adversus Jerusalem, et obsederunt eam, et ædificaverunt contra eam munitiones in circuitu.

IV *Reg.* 25, 1; *Supr.* 39, 1.

5. Et fuit civitas obsessa usque ad undecimum annum regis Sedeciæ.

6. Mense autem quarto, nona mensis, obtinuit fames civitatem : et non erant alimenta populo terræ.

7. Et dirupta est civitas, et omnes viri bellatores ejus fugerunt, exieruntque de civitate nocte, per viam portæ quæ est inter duos muros, et ducit ad hortum regis (Chaldæis obsidentibus urbem in gyro) et abierunt per viam quæ ducit in eremum.

8. Persecutus est autem Chaldæorum exercitus regem; et apprehenderunt Sedeciam in deserto quod est juxta Jericho : et omnis comitatus ejus diffugit ab eo.

9. Cumque comprehendissent regem, adduxerunt eum ad regem Babylonis in Reblatha, quæ est in terra Emath; et locutus est ad eum judicia.

10. Et jugulavit rex Babylonis

---

enim Dominus contra Jerusalem. » — *Usquequo*, II Rois, ib. : « donec ».

4. — *Nabuchodonosor*. Dans le IVe livre des Rois, ce nom est toujours écrit avec un daleth, « Nebuchadnezzar », tandis qu'ici il est toujours écrit avec un resh, « Nebuchadrezzar », forme adoptée par Jérémie, qui n'a que rarement le ד. Keil en conclut à la différence d'auteur; cette raison ne nous semble pas convaincante. — *Obsederunt*, IV Rois, XXV, 1 : « Circumdederunt ».

5. — *Obsessa*. Cfr. Ezech. IV, 3. « Clausa est atque vallata ». IV Rois, XXV, 2.

6. — *Mense autem quarto*. Le IVe livre des Rois ne donne pas le numéro du mois; le texte de ce passage est plus clair; Cfr. Jer. XXXIX, 2.

7. — *Dirupta*. IV Rois, XXV, 4 : « interrupta ». — *Omnes viri fugerunt*... Cfr. XXXIX, 4.

8. — *Sedeciam*, IV Rois, XXV, 5 : « eum ».

9. — *Quæ est in terra Emath*, explication que ne donne pas le IVe livre des Rois. — *Locutus est ad eum judicia*, comme coupable de rébellion et de parjure; Cfr. Ezech. XXIII, 24.

filios Sedeciæ in oculis ejus, sed et omnes principes Juda occidit in Reblatha.

11. Et oculos Sedeciæ eruit, et vinxit eum compedibus, et adduxit eum rex Babylonis in Babylonem, et posuit eum in domo carceris usque ad diem mortis ejus.

12. In mense autem quinto, decima mensis, ipse est annus nonus decimus Nabuchodonosor regis Babylonis, venit Nabuzardan princeps militiæ, qui stabat coram rege Babylonis in Jerusalem.

13. Et incendit domum Domini, et domum regis, et omnes domos Jerusalem, et omnem domum magnam igni combussit.

14. Et totum murum Jerusalem per circuitum destruxit cunctus exercitus Chaldæorum, qui erat cum magistro militiæ.

15. De pauperibus autem populi, et de reliquo vulgo quod remanserat in civitate, et de perfugis qui transfugerant ad regem Babylonis, et cæteros de multitudine, transtulit Nabuzardan princeps militiæ.

16. De pauperibus vero terræ reliquit Nabuzardan princeps militiæ vinitores, et agricolas.

crer les fils de Sédécias devant ses yeux, et il fit tuer aussi tous les princes de Juda à Reblatha.

11. Il fit arracher les yeux à Sédécias, le fit charger de chaînes, et le roi de Babylone l'emmena à Babylone, et le mit en prison jusqu'au jour de sa mort.

12. Le dixième jour du cinquième mois, dans la dix-neuvième année du règne de Nabuchodonosor roi de Babylone, Nabuzardan général de l'armée, qui remplaçait le roi de Babylone à Jérusalem,

13. Brûla la maison du Seigneur, la maison du roi et toutes les maisons de Jérusalem, et il mit le feu à toutes les grandes maisons.

14. Et toute l'armée des Chaldéens qui était avec le général abattit les murailles de Jérusalem dans tout leur pourtour.

15. Quant aux pauvres du peuple et au vulgaire qui étaient demeurés dans la ville, et à ceux qui étaient passés au roi de Babylone, et à tout le reste du peuple, Nabuzardan les transporta à Babylone.

16. Quant aux pauvres du pays Nabuzardan, chef de l'armée, laissa les vignerons et les laboureurs.

---

10. — Le IVe livre des Rois ajoute ici une circonstance, mentionnée aussi XXXIX, 6 et qui est ici rejetée au ℣. 11. « Oculos ejus effodit. » — *Quæ est in terra Emath*, explication qui ne se lit ni IV Rois, ni plus haut, XXXIX, 6.

11. — *Posuit eum...* ne se trouve pas dans le IVe livre des Rois. — *In domo carceris*, litt. : « dans la maison du châtiment » ; LXX : εἰς οἰκίαν μύλωνος. Samson avait été soumis à un pareil supplice. Jug. XVI, 21. Ewald fait remarquer que cette particularité est probablement empruntée aux Lam. V, 13. (V. le commentaire).

12. — *Decima mensis*. Il y a ici une apparente contradiction avec IV Rois, XXV, 8 : « Septima die mensis ». Cette différence provient sans doute d'une pure erreur de copiste. Il est impossible, dit Keil, de décider laquelle de ces deux dates est la bonne. Il est peut-être possible de concilier les deux dates en admettant que l'une est celle de l'arrivée de Nabuchodonosor, et l'autre celle de l'exécution des ordres reçus par lui. C. B. Michælis. Le Syriaque, indiquant une autre date, a : le neuvième jour. — *Nabuzardan*, V. XXXIX. 13. — *Qui stabat coram rege*, expression identique à « servus regis » de IV Rois.

13. — *Omnem domum magnam*, c'est-à-dire comme l'expliquent le Targum et le Syriaque, toutes les maisons des grands.

14. — *Totum* n'est pas dans IV Rois ; mais cette omission ne change rien au sens.

15. — *De pauperibus autem populi*, manque dans le IVe Livre des Rois. D'après Keil, un copiste aurait pris ces mots au commencement du verset suivant. Selon Fausset, les pauvres du peuple seraient ceux de Jérusalem, et ceux du verset suivant, les pauvres de la contrée. Les LXX n'ont traduit ni ce verset ni le suivant. — *De multitudine*, אמון. Suivant Hitzig et Graf, ce mot, comme Prov. VIII, 30, signifierait ouvrier ; mais le passage parallèle, XXXIX, 9, prouve la fausseté de cette opinion.

17. Les Chaldéens brisèrent aussi les colonnes d'airain qui étaient dans la maison du Seigneur, leurs bases et la mer d'airain qui était dans la maison du Seigneur, et ils en emportèrent tout l'airain à Babylone.

17. Columnas quoque æreas quæ erant in domo Domini, et bases, et mare æneum quod erat in domo Domini, confregerunt Chaldæi, et tulerunt omne æs eorum in Babylonem.

18. Ils emportèrent les bassins, les poêles, les instruments de musique, les coupes, les mortiers, et tous les vases d'airain qui servaient aux usages du temple.

18. Et lebetes, et creagras, et psalteria, et phialas, et mortariola, et omnia vasa ærea, quæ in ministerio fuerant, tulerunt.

19. Le général de l'armée prit aussi les vases, les encensoirs, les tasses, et les chaudrons, les chandeliers, les mortiers, et les coupes; une partie de ces vases étaient d'or et les autres d'argent.

19. Et hydrias, et thymiamateria, et urceos, et pelves, et candelabra, et mortaria, et cyathos; quotquot aurea, aurea; et quotquot argentea, argentea, tulit magister militiæ;

20. Il prit aussi les deux colonnes, la mer et les douze taureaux d'airain qui étaient sous les bases que le roi Salomon avait fait faire dans la maison du Seigneur. Le poids de l'airain de tous ces vases ne se pouvait compter.

20. Et columnas duas, et mare unum, et vitulos duodecim æreos, qui erant sub basibus quas fecerat rex Salomon in domo Domini : non erat pondus æris omnium horum vasorum.

21. Quant aux colonnes, l'une avait dix-huit coudées de haut, et un cordon de douze coudées l'entourait, sa grosseur était de quatre doigts, et elle était creuse en dedans.

21. De columnis autem, decem et octo cubiti altitudinis erant in columna una, et funiculus duodecim cubitorum circuibat eam; porro grossitudo ejus quatuor digitorum, et intrinsecus cava erat.

22. Des chapiteaux d'airain étaient sur toutes deux : l'un de ces chapiteaux avait cinq coudées de haut, et les réseaux et les grenades qui le couvraient tout autour, étaient d'airain. Il en était de même de la seconde colonne et de ses grenades.

22. Et capitella super utramque ærea : altitudo capitelli unius quinque cubitorum; et retiacula, et malogranata super coronam in circuitu, omnia ærea. Similiter columnæ secundæ, et malogranata.

---

17. — Accomplissement de la prophétie de xxvii, 19.

18. — *Psalteria*, מזמרות, signifie plutôt faux, instruments tranchants, comme dans Is. xviii, 5. — *Phialas*, les vases dont on se servait pour asperger l'eau ou le sang, Exod. xxv, 29. Ce mot est omis dans IV Rois. — *Quæ in ministerio fuerant*, dont les prêtres se servaient pour les divers ministères du temple.

19. — Les objets mentionnés dans ce verset sont généralement en argent ou en or, tandis que ceux du verset précédent sont en airain.

20. — *Vitulos duodecim æreos qui erant sub basibus*, IV Rois, xxv, 16, a seulement « bases ». — *Non erat pondus æris...* Tous ces objets étaient d'un tel poids et en si grand nombre qu'on n'entreprit pas de les peser.

21. — *Decem et octo cubiti*. Dans II Paral. iii, 15, on lit trente-cinq coudées pour les deux colonnes, ce qui met la hauteur de chacune à dix-sept coudées et demie. Ici et IV Rois, xxv, 17, le rédacteur a pris un chiffre rond.

23. Et fuerunt malogranata nonaginta sex dependentia? et omnia malogranata centum, retiaculis circumdabantur.
24. Et tulit magister militiæ Saraiam sacerdotem primum, et Sophoniam sacerdotem secundum, et tres custodes vestibuli.
25. Et de civitate tulit eunuchum unum qui erat præpositus super viros bellatores, et septem viros de his qui videbant faciem regis, qui inventi sunt in civitate; et scribam principem militum qui probabat tyrones; et sexaginta viros de populo terræ, qui inventi sunt in medio civitatis.
26. Tulit autem eos Nabuzardan magister militi, et duxit eos ad regem Babylonis in Reblatha.
27. Et percussit eos rex Babylonis, et interfecit eos in Reblatha in terra Emath ; et translatus est Juda de terra sua.
28. Iste est populus quem transtulit Nabuchodonosor : In anno septimo, Judæos tria millia et viginti tres.
29. In anno octavo decimo Nabuchodonosor, de Jerusalem animas octingentas triginta duas.
30. In anno vigesimo tertio Nabuchodonosor, transtulit Nabuzardan magister militiæ animas Judæorum septingentas quadraginta quin-

23. Quatre-vingt seize grenades pendaient autour, et les grenades au nombre de cent étaient environnées d'un réseau.
24. Le général de l'armée prit aussi Saraïas le grand prêtre, et Sophonias le second prêtre, et les trois gardiens du vestibule.
25. Il enleva encore de la ville un eunuque, chef des soldats, et sept de ceux qui étaient toujours devant le roi, qui furent trouvés dans la ville, et le premier scribe de l'armée qui formait les nouveaux soldats, et soixante hommes du peuple qui se trouvèrent au milieu de la ville.
26. Nabuzardan les emmena, et les conduisit au roi de Babylone à Reblatha.
27. Et le roi de Babylone les frappa et les fit mourir à Reblatha dans la terre d'Emath, et Juda fut exilé de son pays.
28. Voici le peuple que Nabuchodonosor transporta : la septième année, trois mille vingt-trois Juifs.
29. La dix-huitième année de son règne, huit cent trente deux personnes de Jérusalem.
30. Et la vingt-troisième année du règne de Nabuchodonosor, Nabuzardan général de l'armée transporta sept cent quarante-cinq Juifs.

— *Grossitudo ejus quatuor digitorum:* Cfr. III Rois, VII, 26 et II Par. IV, 5.
22-23. — Tout ce passage est un peu plus détaillé que le passage parallèle de IV Rois, XXV, 17.
24. — *Saraiam.* Est-ce celui qui est mentionné plus haut, LI, 59? Maldonat l'admet; les modernes ne sont pas de cet avis. Peut-être est-ce le père d'Esdras, Esdr. VII, 1 et suiv. — *Sacerdotem primum,* le grand-prêtre. — *Sophoniam,* probablement celui qui est mentionné XXI, 1, XXIX, 25. — *Sacerdotem secundum,* le vicaire du grand-prêtre, Cfr. Gen. XLI, 43; I Rois, XXIII, 17. — *Custodes vestibuli,* V XXXV, 4.
25. — *Septem viros,* IV Rois, XXV, 19. « quinque viros. » — *Qui videbant faciem regis,* qui avaient un libre accès auprès du roi. — *Scribam.* Dans les Rois, ib. S. Jérôme en fait un nom propre, « Sopher ».
28. — *In anno septimo.* Dans IV Rois, XXIV, 12, on lit : « anno octavo regni sui », c'est-à-dire du règne de Nabuchodonosor. Sans doute tous ces événements eurent lieu, en partie à la fin de la septième année, et en partie au commencement de la huitième année du règne de ce prince. — *Judæos tria millia et viginti tres.* En additionnant les chiffres de IV Rois, XXIV, 14, 16, on trouve un total de dix-huit mille Juifs, suivant Jarchi et les Rabbins, ces trois mille sont ceux de la tribu de Juda qui ont été déportés. Il est plus probable que tous ces chiffres n'ont pas été fidèlement transcrits.

Tous ceux donc qui furent transportés furent au nombre de quatre mille six cents.

31. La trente-septième année après que Joachim roi de Juda eut été déporté à Babylone, le vingt-cinquième jour du douzième mois, Evilmérodach, roi de Babylone, dans la première année de son règne, releva la tête de Joachim, roi de Juda, et le tira de prison.

32. Il lui parla avec bonté, et il éleva son trône au-dessus des trônes des rois qui étaient au-dessous de lui à Babylone.

33. Il lui fit changer les vêtements de sa prison, et il le faisait manger devant lui tous les jours de sa vie.

34. Le roi de Babylone ordonna ce qui lui serait donné pour sa table chaque jour et perpétuellement, et il le lui fit donner tous les jours de sa vie jusqu'au jour de sa mort.

que : omnes ergo animæ, quatuor millia sexcentæ.

31. Et factum est in trigesimo septimo anno transmigrationis Joachim regis Juda, duodecimo mense, vigesima quinta mensis elevavit Evilmerodach rex Babylonis ipso anno regni sui, caput Joachim regis Juda, et eduxit eum de domo carceris.

32. Et locutus est cum eo bona, et posuit thronum ejus super thronos regum qui erant post se in Babylone.

33. Et mutavit vestimenta carceris ejus, et comedebat panem coram eo semper, cunctis diebus vitæ suæ.

34. Et cibaria ejus, cibaria perpetua dabantur ei a rege Babylonis, statuta per singulos dies, usque ad diem mortis suæ, cunctis diebus vitæ ejus.

---

29. — *In anno octavo decimo*. Plus haut, ℣. 12 et IV Rois, xxv, 8, on lit dix-neuvième année.

30. — Le IVe Livre des Rois et les Paralipomènes ne mentionnent pas cet événement. Il est probable qu'il ne s'est produit qu'après la mort de Godolias.

31. — *Vigesima quinta mensis*. IV Rois, xxv, 27 : « Vigesima septima die mensis ». Sauf ce léger détail, les deux récits concordent entièrement. — *Elevavit... caput Joachin*, il lui rendit sa première dignité; Cfr. Gen. xl, 3. Pour tous les détails, c'est au commentaire du IVe Livre des Rois qu'il faut se reporter.

LAMENTATIONS DE JÉRÉMIE

PRÉFACE

I

NOM DU LIVRE.

Dans les manuscrits et dans les imprimés hébreux, ce livre est appelé איכה, c'est-à-dire : *Comment!* du premier mot qu'on y lit (1). Cette interjection, qui semble caractériser cet ouvrage, se lit encore en tête des chapitres II et IV. Les rabbins ont donné à l'œuvre de Jérémie le nom de קינות, (2) c'est-à-dire élégies, lamentations (3). C'est aussi le titre adopté par les LXX, θρῆνοι, et par les versions latines : *Threni, Lamentationes, Lamenta*. Le Syriaque, l'arabe et les versions modernes ont des titres semblables (4).

II

AUTHENTICITÉ DU LIVRE.

I. La tradition la plus ancienne fait du prophète Jérémie l'auteur des Lamentations. Nous devons pourtant reconnaître que rien dans l'Ancien Testament n'appuie cette tradition. Nulle part on n'y nomme Jérémie comme l'auteur des Lamentations. Mais cela n'empêche pas les Juifs d'avoir toujours admis ce fait comme incontestable. Les Septante, qui représentent le mieux la tradition avant l'ère chrétienne, ont mis, en tête

---

(1) De même les livres du Pentateuque sont désignés par le premier mot de chacun d'eux.

(2) Tr. *Baba Bathra*, f° 14b.

(3) קינות se lit, II Rois, I, 17; Amos, V, 1, VIII, 10; Jer. VII, 29, IX, 19; Ezéch. II, 10, XI, 1, 14, XXVI, 17, XXVII, 2, 32, XXVIII, 12, XXXII, 2, 16; II Par. XXXV, 25. Dans Ezéch. II, 10, on trouve le pluriel קינים, et dans II Par. XXXV, 25, la forme קינות.

(4) « In pluribus V. T. codicibus typis exaratis, præsertim iis, qui a Christianis editi sunt, hic liber subjungitur Jeremiæ vaticiniis. In aliis vero codicibus, maxime iis, quos Judæi ediderunt, Threni comparent inter חמש מגלות, *quinque volumina*, id est, eos libros quos festis majoribus in synagogis legere solent. Atque Threnos quidem legere solent, stato supplicationum et jejunii die, nono mensis *Ab*, qui vel in Julium, vel in Augustum nostrum incidit ». Rosenmüller, *In Jeremiæ Threnos proœmium*.

du livre, comme une espèce d'avant-propos, dont voici la traduction : « Et il arriva, après qu'Israël eût été emmené en captivité et que Jérusalem fut devenue déserte, Jérémie s'assit en pleurant et il fit cette lamentation sur Jérusalem, et il dit » (1). Le Targum de Jonathan fait précéder le livre des Lamentations de ces mots : « Jérémie prophète et grand prêtre a dit. » L'historien Josèphe dit aussi : « Jérémie le prophète composa une élégie sur lui, un chant de lamentation qui existe encore (2). » Thenius a supposé que Josèphe ne désignait qu'une élégie sur la mort de Josias et que les paroles de cet historien ne se rapportent pas aux Lamentations. Mais, comme Nægelsbach le fait remarquer, cette expression de Josèphe ne peut pas se traduire : « l'élégie sur Josias », mais : « une élégie sur lui », un chant qui pouvait servir d'élégie. Et rien ne répond mieux au caractère des Lamentations que cette désignation. Chez les Pères, l'attribution des Lamentations à Jérémie est constante. Nous ne citerons parmi eux qu'Origène (3) et S. Jérôme (4). Leur opinion est du reste partagée par le Talmud, où on lit : « Jérémie a écrit son livre, le livre des Rois et les Lamentations. » (5) Les anciennes versions partagent le même sentiment. La Vulgate, œuvre de S. Jérôme, admet nécessairement l'authenticité du livre (6). Le Syriaque ne donne pas la petite préface des LXX, mais on la trouve fidèlement reproduite par l'arabe.

II. Devant cette unanimité des témoignages juifs et chrétiens, il semble difficile de douter de l'authenticité des Lamentations. Aussi, jusqu'au commencement du XVIII[e] siècle, personne ne songea à soutenir une thèse négative. En 1712 seulement, un érudit allemand, savant, mais excentrique et fantasque (7), émit un doute sur ce point. Dans un programme publié à Helmstadt, Herman von der Hardt nia l'authenticité du livre et en attribua la paternité à Daniel, Shadrach, Meshach, Abednego et au roi Joakim, qui auraient écrit chacun un des chapitres dont les Lamentations se composent. Il est inutile de s'arrêter à une pareille fantaisie. L'attaque ne recommença qu'un siècle plus tard. En 1819, un anonyme reprit cette thèse dans le *Theologisches quartalschrift* de Tubingue; Augusti le suivit dans son *Introduction* (8), et Conz développa plus au long cette thèse négative (9). Kalkar la reprit dans son *Commentaire* (10) ; il se fondait surtout sur le fait que le livre n'a pas été placé à la suite des prophéties de Jérémie, mais a été

---

(1) Καὶ ἐγένετο μετὰ τὸ αἰχμαλωτισθῆναι τὸν Ἰσραὴλ, καὶ Ἱερουσαλὴμ ἐρημωθῆναι, ἐκάθισεν Ἱερεμίας κλαίων καὶ ἐθρήνησε τὸν θρῆνον τοῦτον ἐπὶ Ἱερουσαλὴμ, καὶ εἶπεν. Ce titre, dit Nældeke, dans son *Histoire littéraire de l'Ancien Testament*, p. 209, semble bien avoir été traduit de l'hébreu et s'être trouvé dans quelques manuscrits du texte hébreu primitif.

(2) *Antiquités*, X, 5, 1.

(3) Cité par Eusèbe, *Hist. eccles.* IV, 25.

(4) *Prolog. galeat.* et in Zach. XII, 11.

(5) Nous avons cité ce texte dans la *Préface* de Jérémie, p. 13, note 3e.

(6) Au lieu de καὶ εἶπε qu'on lit dans les LXX, la Vulgate a : « et amaro animo suspirans, et ejulans, dixit ». On doit remarquer que S. Bonaventure, Nicolas de Lyre, Sanchez, A Castro, Bellarmin, François Lucas, Cornélius n'attribuent à ce titre aucune valeur canonique. L'opinion contraire a été soutenue, mais au moyen de faibles arguments, par Gretzer, *Defensio Bellarmini*, t. I, lib. I, cap. XIV.

(7) La première de ces épithètes est de Keil, la seconde de Nægelsbach.

(8) p. 227.

(9). Dans *Bengel's Archiv.*, t. IV, p. 161 et suiv., 422 et suiv.

(10) Hafniæ, 1836, in-8°.

rangé parmi les hagiographes, ou כתובים, et sur les différences que présentent la traduction grecque des Lamentations et celle des prophéties. Mais il n'allait pas jusqu'à considérer comme décisives ces circonstances qui en fait ne le sont pas, comme Nægelsbach en convient. Ewald combat l'authenticité des Lamentations, qu'il attribue plutôt à un des disciples du prophète, soit Baruch, soit un autre (1). Il se fonde surtout sur les différences de langage qu'il y a entre les prophéties et les Lamentations. Bunsen avait déjà attribué ce livre à Baruch (2). Thenius soutient que les chapitres IIe et IVe sont de Jérémie, mais que les autres sont d'auteurs différents (3). Nægelsbach, après avoir admis d'abord l'authenticité du livre (4), a changé plus tard d'opinion : la différence du style des deux livres lui paraît trop grande pour pouvoir les attribuer tous deux à Jérémie. Nœldeke a repris et développé longuement (5) l'opinion négative. Il prend pour point de départ les objections développées par Thenius, mais pousse plus loin encore que cet auteur sa critique radicale. Suivant lui aucun de ces chants ne peut avec quelque raison être attribué à Jérémie (6). Enfin Schrader, dans sa révision de l'Introduction de De Wette a résumé toutes les objections contre l'authenticité.

IV. Voici les principales de ces objections : on allègue 1° la contradiction entre quelques points de vue spéciaux au prophète et ceux admis par l'auteur des Lamentations; 2° l'emploi fait par cet auteur des prophéties d'Ezéchiel; 3° la différence de la langue des prophéties de Jérémie et de celle des Lamentations (7). Nous sommes donc encore une fois ici en pleine critique interne. Nous espérons pouvoir montrer que, même sur ce terrain, la thèse traditionnelle n'a rien à craindre et peut victorieusement se maintenir.

1° De contradictions entre les deux livres on n'en cite qu'une qui paraisse sérieuse. Dans les prophéties, XXXI, 29-30, Jérémie écrit : « En ces jours on ne dira plus : Les pères ont mangé le raisin vert et les dents des fils ont été agacées. Mais chacun mourra dans son iniquité, et celui qui mangera le raisin vert aura les dents agacées lui-même ». Or, dit-on, on lit dans les Lamentations, V, 7 : « Nos pères ont péché et ils ne sont plus, et nous avons porté leurs iniquités ». Mais cette manière de parler n'est pas en contradiction avec ce que Jérémie écrit dans ses prophéties à l'occasion d'un proverbe fréquemment employé. La seconde assertion, dit Keil, ne contredirait l'autre que dans le cas où ceux qui subissent le châtiment seraient innocents ou se considéreraient comme tels. Mais combien cette pensée est loin de l'esprit de l'auteur des Lamentations! Il dit en effet au ℣. 16 : « Malheur à nous parce que nous avons péché »!

---

(1) *Geschichte Israel*, t. IV, p. 22 et suiv. ; — *Pœt. Bucher des Alt. Bundes*, 3e éd., t. I, partie 2e, p. 326 ; — *Bibl. Jahrbuch.*, t. VII, p. 151 et suiv.

(2) *Gott in der Geschichte*, t. I, p. 426.

(3) *Kurzgefasstes exegetisches Handbuch zum alten Testament*, 10d Lieferung, Leipzig, 1855, pag. 117.

(4) Dans l'*Encyclopédie* de Herzog.

(5) Longuement et hors de proportion avec l'ensemble de sa courte et systématique *Histoire littéraire de l'Ancien Testament*, tr. franç. de Derenbourg et Soury, Paris, 1873, in-8o, pages 209 et suiv.

(6) *Ib.*, p. 214.

(7) Quant au systéme de Thenius, il est rejeté généralement, et Nægelsbach reconnaît que les arguments de ce critique sont loin d'être convaincants, *Introd.*, § 3e num. 3.

Et, conformément à ces paroles, le ỳ. 7 ne peut signifier que ceci : nous expions non-seulement nos propres péchés, mais aussi les péchés de nos pères, ou bien : les péchés de nos pères aussi bien que les nôtres sont expiés sur notre personne. Cet aveu est conforme à ce que nous lisons ailleurs (1), et diffère du proverbe cité dans le chapitre XXXIe, comme étant continuellement à la bouche de ceux qui se prétendaient innocents et qui détournaient le sens de la vérité si souvent proclamée dans l'Ancien Testament, que Dieu châtie les péchés des pères dans les enfants qui le haïssent, en cette fausse supposition que les enfants innocents doivent expier les péchés de leurs pères (2). Quand on ne peut citer qu'une contradiction de ce genre, on n'a guère le droit de conclure à la différence des auteurs.

2° Nægelsbach et Schrader ont prétendu que l'auteur des Lamentations connaît les prophéties d'Ezéchiel et s'en sert. Pour preuve de leur assertion, ils comparent Lam. II, 14, avec Ezech. XII, 24, XIII, 5 et suiv; — Lam. II. 15 avec Ezech. XXVII, 3, XXVIII, 12. Nægelsbach écrit : « Les mots נבאיך חזו לך שוא ותפל, de II, 14, sont sans doute une citation d'Ezéchiel, XII, 24, XIII, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 14, 15, 23, XXI, 28, 34, XXII, 28. Ce n'est en effet que dans ces passages, et nulle part ailleurs dans l'Ancien Testament que l'expression חזו שוא se rencontre en combinaison avec תפל. En outre כלילת יפי de II, 15 est une expression tout à fait spéciale à Ezéchiel, car on ne la trouve que chez lui, XXVII, 3 (Cfr. XXVIII, 12) et nulle part ailleurs. » Mais, répond Keil, les trois expressions de ces deux passages fournissent une bien faible preuve de l'assertion que l'auteur des Lamentations aurait fait usage des prophéties d'Ezéchiel. Quant à la forme extérieure des mots, il est certain que l'expression כלילת יפי, « elle qui est parfaite en beauté, » ne se trouve que dans les Lam. II, 15 et dans Ezéchiel, XXVII, 3, où le prophète dit de Tyr : « Tu dis : Je suis parfaite en beauté », et dans Ezech. XXVIII, 12, où il est dit du roi de Tyr; « Tu es כליל יפי. Mais la chose elle-même se trouve dans le Psaume XLIX, 2, avec un changement insignifiant dans la forme; dans cet endroit, מכלל יפי, « perfection de beauté », s'applique à Sion. Si l'on compare non pas seulement les expressions, mais surtout l'idée, et si on fait attention que l'auteur des Lamentations, II, 15, parle de Jérusalem, on ne doutera pas qu'il n'a pas emprunté ces épithètes à Ezéchiel, mais qu'elles viennent bien plutôt du Psaume XLIX. L'autre épithète, « joie de toute la terre » qui est jointe à celle-là, n'est-elle pas elle aussi empruntée au Ps. XLVII, 3? Et pourquoi l'auteur ne les aurait-il connus que dans Ezéchiel? Dans la préface aux prophéties (3), nous avons fait remarquer la grande connaissance des auteurs bibliques qui est un des caractères spéciaux de Jérémie. Les réminiscences des Psaumes viennent aussi fréquemment sous sa plume dans les Lamentations que celles du Deutéronome, pour nous borner au seul livre que nous ayons cité, dans les Prophéties.

Quant au mot תפל, Ezéchiel ne l'emploie que dans le sens de *chaux*, tandis que l'auteur des Lamentations l'emploie dans le sens métaphorique de *non sens, absurdité*, tout comme Jérémie, XXIII, 13, emploie תפלה,

(1) Cfr. Exod. XX, 5; Jer. XVI, 11, etc.
(2) *Introd.*, § 2e.
(3) § 5, p. 18. — Cfr. Ps. LXVIII, 4.

absurdité, à l'occasion des prophètes de Samarie. Jérémie n'a pas sans doute emprunté תפלה à Ezéchiel où on ne le trouve pas (1); pourquoi veut-on qu'il lui ait emprunté תפל, qu'on lit dans Job, VI, 6? Mais il est inutile d'insister sur ce point. Quan bien même il y aurait des emprunts faits par l'auteur des Lamentations à Ezéchiel, en quoi cela empêcherait-il Jérémie d'en être l'auteur? Pourquoi, ajoute Keil, quelques-unes des prophéties d'Ezéchiel n'auraient-elles pas été connues de Jérémie? Les rapports entre les exilés à Babylone et les habitants de Jérusalem et de la Judée étaient assez fréquents pour que les prophéties d'Ezéchiel aient pu être connues à Jérusalem, bien avant la prise de cette ville.

3° La langue des Lamentations est tout à fait différente de celle des prophéties. Voici, d'après Nægelsbach, quelques-unes des particularités de style des Lamentations. I, 1, רבתי עם ne se trouve que dans cet endroit. מדינה, qui n'est pas étranger au temps de Jérémie, n'est jamais employé par lui. I, 2, לחי ne se trouve jamais dans le prophète. Il en est de même des expressions : אבל, I, 4, מרודים, I, 7; מחמד, ibid; חטא, I, 8; פלים, טמאה, I, 9; אנה, I, 11; אדני, qui dans Jérémie, n'est jamais employé seul, mais toujours joint à יהוה, est quatorze fois dans les Lamentations et toujours seul. Le relatif ש, qui n'est jamais usité dans Jérémie, est quatre fois dans les Lam. II, 15, 16, IV, 9, V, 18, etc., etc.

Le Dr Hornblower, traducteur anglais du commentaire de Nægelsbach a réfuté les théories de l'exégète allemand. רבתי עם serait plutôt, dit-il, une preuve en faveur de l'authenticité des Lamentations. Jérémie qui a écrit, LI, 13 : רבת ארצרות, « pleine de trésors », pouvait bien se servir de cette expression et dire de Jérusalem qu'elle était « pleine de peuple. » לחי, dit Nægelsbach, n'est jamais employé par Jérémie; mais cela vient simplement de ce que l'occasion ne s'est pas présentée pour cela. Le mot est d'ailleurs bien plus ancien que le prophète, et on le lit dans le Deut. XVIII, 3; Job, XVI, 10; Is. I, 6, etc.

Nous pourrions multiplier ces remarques de détail; cette besogne assez ingrate n'est pas nécessaire. Schrader a même remarqué la ressemblance de langue, d'esprit, de style, qui existe entre les deux ouvrages de Jérémie, et on peut établir cette ressemblance ou même cette identité par un assez grand nombre de rapprochements (2).

On prétend encore que la forme artificielle adoptée dans les Lamentations, surtout I, II, IV, n'est pas analogue au style des prophéties. Cela est vrai si on n'étend pas cette conclusion au-delà de la forme alphabétique des chapitres des Lamentations, forme qui, en effet, ne se rencontre pas dans le prophète. Mais comment n'a-t-on pas eu l'idée de remarquer la différence nécessaire qui existe entre des chants poétiques et des récits historiques ou des prophéties? Le Lamartine qui a écrit les *Girondins*

(1) Il ne se lit que dans Job, I, 22, XXIV, 12.

(2) Nous les citerons ici, d'après Schrader et Keil : Lam. I, 8 et suiv; Jer. IV, 30, XIII, 21 et suiv., 26; — Lam. I, 20, IV, 13 et suiv., Jér. XIV, 7, 18, Lam. II, 11, III, 48, IV, 10; Jer. VI, 14, VIII, 11, 21, etc. — Lam. II, 14; Jér. XIV, 13; — Lam. I, 16, II, 11, III, 48, 49; Jér. VIII, 21 et suiv., IX, 16 et suiv., XIII, 17, XIV, 17; — Lam. III, 52; Jér. XV, 26 et suiv.; — Lam. III; Jér. XV, 10 et suiv., XVII, 5 et suiv., 14 et suiv., XX, 7 et suiv., 14 et suiv. — Citons encore quelques expressions communes aux deux ouvrages : בתולת, בת עמי, Lam. I, 15, II, 13; Jér. XIV, 17, XLVI, 11. — מגור, II, 22; Jér. IV, 25, X, 3, 10. — זולל, I, 11; Jér. XV, 19, etc.

n'a-t-il pas aussi conçu les *Méditations* et les *Harmonies?* Et des critiques systématiques pourraient-ils conclure de la prose de l'œuvre historique qu'il est impossible de lui donner pour auteur le chantre poétique du *Crucifix* et de *Bonaparte?*

Nos savants modernes vont plus loin. L'arrangement alphabétique des élégies où s'épanche la douleur des Lamentations leur paraît l'indice d'un goût altéré et d'une œuvre artificielle où la rhétorique seule apparaît. De pareilles préciosités leur paraissent indignes du prophète. Ed. Riehm (1) avait déjà, à ce sujet, fait une remarque très-judicieuse : « Dans la poésie lyrique, dit cet auteur, l'emploi de cette forme artificielle est justifié naturellement et intrinsèquement quand une idée unique remplit l'âme du poète : il revêt cette idée de formes différentes, et en compose ainsi une élégie ». Les Lamentations justifient parfaitement cette forme artificielle. D'ailleurs le poète est libre d'employer la forme qui lui convient et le critique n'a pas le droit de lui reprocher le choix de son instrument.

On insiste. Dans les quatre chants alphabétiques, c'est-à-dire qui commencent chaque verset ou chaque suite de verset par une lettre déterminée d'après l'ordre de l'alphabet (2), « non-seulement la construction de leurs vers présente des variétés notables dans le deuxième et le quatrième chant, mais l'ordre alphabétique diffère sur un point de ce qu'il est dans les deux autres, et partout ailleurs. Le *Pé* est avant l'*Aïn;* c'est comme si, chez nous, *P* précédait *O* » (3). Cette particularité ne peut guère amener à la conclusion que Jérémie n'est pas l'auteur de ces chants. Kennicott attribuait cette inversion au manque de soin des copistes (4). « Il est à remarquer en effet que la version syriaque et un certain nombre de manuscrits ont conservé l'ordre habituel des lettres (5) ». Mais, selon la juste observation de J.-D. Michælis (6), il est difficile d'admettre cette explication. Comme d'un autre côté on ne peut guère attribuer cette inversion à la négligence de l'écrivain, il faudrait, suivant ce critique, admettre que l'ordre de la lettre ע (*Aïn*) était différent selon la prononciation douce ou rude de cette lettre. Pareau (7) croit plutôt que les poètes hébreux avaient une assez grande liberté dans l'arrangement de ces compositions alphabétiques et ne suivaient pas toujours rigoureusement l'ordre adopté (8). Nous trouvons, dit Keil, dans d'autres poèmes alphabétiques, spécialement dans quelques-uns des plus anciens, beaucoup de déviations à la règle, ce qui prouve que leurs auteurs ne se croyaient liés rigoureusement par l'ordre alphabétique, qu'autant qu'il ne forçait pas d'imposer trop d'artificialité à l'expression de la pensée. Ainsi, dans le Ps. CXLIV^e, le verset *nun* manque; dans le Ps. XXXIIIe, le verset *vav;* à la fin, après le ת, *tav,* est placé un autre verset, qui commence par פ, *pé.* Dans le Ps. XXIVe, les deux premiers versets commencent par א, *aleph,* le ב, *beth,* manque; deux

(1) Dans la seconde édition du Commentaire d'Hupfeld sur les Psaumes, t. I, p. 31.
(2) V. la note sur Lam. I, 1.
(3) Nœldeke, trad. franç. p. 213.
(4) *Dissert. generales in Vetus Testament.* § 23.
(5) De Rossi, *Variæ lectiones Vet. Test.* t. III, p. 242.
(6) *Bibliotheca orientalis,* t. XX, p. 34 et suiv.
(7) Cité par Rosenmüler, *In Jeremiam,* t. II. p. 464.
(8) Dans quelques-uns des Psaumes alphabétiques, nous trouvons des inversions analogues V. Ps. XXXIII et CXLIV.

autres versets commencent par ר, *resch,* au lieu de ק, *qoph,* et ר. Dans le Ps. XXXVI[e], ע, aïn est remplacé par צ; *tzade,* qui se retrouve après le פ, à sa place. Il faut remarquer en outre que, dans beaucoup de ces poèmes, la division des versets en strophes n'est pas régulière ; ainsi dans les Lamentations, des versets de quatre lignes se trouvent parmi les autres qui n'en ont que trois (1).

En tous cas il est impossible de tirer de cette particularité une preuve convaincante contre l'authenticité des Lamentations. Quel motif alléguer pour prouver que Jérémie ne pouvait pas employer cette forme de poésie? Ce n'est pas certainement qu'elle soit incompatible avec l'élévation de la pensée et du style. Ewald lui-même, qui s'élève contre l'emploi de la forme acrostiche par le prophète (2), n'a-t-il pas montré dans sa traduction des Psaumes alphabétiques et des Lamentations, que cette forme n'est pas incompatible avec une grande énergie et une réelle beauté? (3) Il est possible aussi, comme le dit Hornblower (4), que chez les Hébreux cette forme fût des plus éminemment poétiques. Ses avantages mnémoniques incontestables ne font pas son seul mérite. La lecture des Lamentations empêche de penser que Jérémie a voulu suppléer par des moyens artificiels au manque de connexion logique qui aurait été un des caractères de son poëme; cette connexion est au contraire très-apparente et très-forte.

En résumé, rien dans les objections des critiques modernes n'est de nature à renverser l'ancienne donnée traditionnelle qui fait du prophète Jérémie l'auteur des Lamentations.

III

CONTENU DU LIVRE (5).

L'ancienne coutume de composer et de chanter des Lamentations sur les amis décédés, coutume dont nous trouvons des traces dans les élégies de David sur Saül et Jonathan (6) et sur Abner (7), fut, dans les temps anciens, appliquée aux calamités générales qui tombaient sur les villes et les royaumes. Aussi les prophètes parlent-ils souvent de lamentations sur la chûte des nations, des pays et des villes (8). Les cinq Lamentations de ce livre ont toutes rapport à la destruction de Jérusalem et du royaume de Juda par les Chaldéens; elles déplorent le misérable sort du peuple de l'Alliance et la catastrophe qui frappa alors la fille de Sion.

Dans ces cinq poèmes, le sujet est traité à des points de vue différents.

---

(1) Lam. I, 7, II, 19. — Keil, Introd., § 1.
(2) *Poëtische Bucher des A. B.* t. I, p. 140.
(3) V. Smith, *Dictionary,* au mot *Lamentation.*
(4) *Op. cit.* p. 22.
(5) Nous empruntons à Keil toute la substance de ce paragraphe.
(6) II Rois, I, 17 et suiv.
(7) *Ib.* III, 33 et suiv.; Cfr. II Paral. XXXV, 25.
(8) Amos, V, 1 ; Jér. VII, 29, IX, 9, 17 et suiv., Ezéch. XIX, 1, XXVI, 17, XXVII, 2, etc.

Le premier poème déplore surtout l'envoi en exil du peuple, la désolation de Sion, le pillage qui accompagna nécessairement la prise de la capitale, le mépris montré par l'ennemi, la chûte sans espoir et sans consolation de la cité tombée si bas. Le second présente la ruine de Jérusalem et du royaume de Juda comme la conséquence de la colère ressentie par Dieu à la vue des péchés du peuple, montre l'impuissance des consolations humaines en face d'une si épouvantable calamité; le poëte y exhorte aussi le peuple à chercher secours auprès du Seigneur. Dans le troisième, Jérémie déplore les profondes souffrances du peuple de Dieu; mais du milieu de cette épouvantable détresse, l'âme trouve le courage de s'élever jusqu'au Seigneur, d'implorer sa miséricorde et aussi d'admirer la justice de ses décrets autant par rapport à la terre entière qu'à cause de sa conduite envers Juda. C'est même sur cette considération très-claire de la justice de Dieu que se fonde l'espoir du salut. Dans le quatrième chant, la misère épouvantable qui a frappé sans distinction tous les habitants de Sion est représentée comme une punition des graves péchés du peuple et de ses chefs. Enfin le cinquième chant supplie le Seigneur de faire cesser la disgrâce de son peuple et de lui rendre sa faveur et son premier état.

Cette analyse succincte fait voir clairement que ces poèmes sont écrits d'après un plan très-clairement conçu et exécuté avec une véritable science. L'idée se développe avec unité, et il est impossible de partager l'opinion de Thenius et de ceux qui, après lui, veulent voir dans cette œuvre les traces de mains différentes. Il n'y a qu'un seul auteur à pouvoir concevoir ce plan et à l'exécuter avec tant de vigueur et d'émotion.

IV

ÉPOQUE DE SA COMPOSITION.

Il est évident qu'il faut placer la composition des Lamentations dans la période qui suit immédiatement la prise de Jérusalem. Ewald croit qu'elles ont été écrites pendant le séjour du prophète en Egypte. Bleek pense, avec plus de probabilité, qu'on doit les placer entre la prise et la destruction de Jérusalem (1). Dans le mois qui s'écoula entre ces deux événements, Jérémie séjourna à Jérusalem dans une sécurité relative (2). La vivacité de ses descriptions, l'amertume de ses plaintes, prouvent que la catastrophe est toute récente. Une preuve plus convaincante, relevée par Payne Smith après Bleek, se tire de ce que la famine est décrite comme étant encore très-grande (3). Même après la prise de la ville il devait être fort difficile de se procurer des vivres. Le tableau tracé par Jérémie des mères qui ne peuvent nourrir leurs enfants et de la détresse de ces malheureux petits êtres (4), confirme cette manière de voir (5).

(1) *Introduct.*, pp. 503 et suiv.
(2) Jer. XXXIX, 14.
(3) Lam. I, 11, 19, II, 19, 20, IV, 4, etc.
(4) *Ibid*, IV, 3, 5.
(5) Payne Smith, *Introd.* p. 579. L'opinion de Keil est entièrement conforme à celle de Payne Smith.

V

USAGE LITURGIQUE DES LAMENTATIONS.

L'Eglise catholique lit les Lamentations à l'office des trois derniers jours de la Semaine Sainte. Pour le Jeudi-Saint, les leçons sont prises, la première de I, 1-5, la seconde de I, 6-9, la troisième de I, 10-14. Pour le Vendredi-Saint, elles sont empruntées, la première à II, 8-11, la seconde à II, 12-15, la troisième à III, 1-9. Le Samedi-Saint on lit d'abord : III, 22-30, ensuite, IV, 1-6, enfin V, 1-11 (1). Chacune de ces leçons se termine par cette conclusion : « Jérusalem! Jérusalem, convertere ad Dominum Deum tuum » (2).

VI

CARACTÈRE DE L'ŒUVRE.

S. Grégoire de Nazianze (3) dit : « Toutes les fois que j'ai pris ce livre dans mes mains, et que je me suis mis à lire ces Lamentations, et, toutes les fois que je les lis, je sens le désir d'être modeste au sein de la prospérité, ma voix tremblante d'émotion se perd, mes yeux se remplissent de larmes; il me semble voir la calamité que le prophète décrit, et me lamenter avec lui dans ses Lamentations. » Chateaubriant, après avoir cité quelques passages des Lamentations, écrit : « Ce Cantique de Jérémie n'a à redouter aucune comparaison des plus beaux morceaux d'Homère et de Virgile » (4). Un auteur moderne dit : « Ici, comme dans toutes les inspirations des prophètes, tout prend un corps, une âme, un esprit, un visage Jérusalem n'est plus une ville : c'est une mère, une veuve désolée, abandonnée de tout le monde, même de ses enfants, devenus ses ennemis; cette reine superbe, descendue des hauteurs du Liban, d'où elle commandait aux nations, est maintenant leur tributaire; et le joug de la servitude a remplacé le diadème que l'Eternel lui-même avait posé sur son front. Le poëte, attendri en voyant que les fêtes religieuses et nationales de Jérusalem ont cessé, ne se contente pas de gémir sur la solitude des chemins qui conduisent dans cette ville, il les anime, les personnifie; il leur prête des larmes, *viæ Sion lugent;* et le temple livré au pillage, il le peint sous l'image de la gloire et de la beauté d'Israël exilées, anéanties, *egressus est a filia Sion omnis decor ejus.*

---

(1) V. l'ouvrage de Reischl sur la Semaine sainte, Munich, 1857, in-12.
(2) Sur l'usage que fait des Lamentations la liturgie luthérienne, V. Schœberlein, *Schatz des liturg. chor.-und Gemeindegesangen,* t. II, pp. 444 et suiv. ; sur la liturgie anglicane, V. Payne-Smith, Introd., p. 581 ; — sur la liturgie hébraïque, V. la note de la p. 333.
(3) *Oratio 1a de Pace.*
(4) Remarque 19e sur le 17e livre des Martyrs.

« Les ravages de la guerre furent-ils jamais aussi vivement exprimés que par le feu envoyé d'en haut; ce feu, messager de la colère céleste, qui dévore les chairs et les ossements de Jérusalem? Et Dieu, comme si cet agent destructeur ne suffisait pas à l'exécution de ses desseins, appelle devant son trône le Temps, ce ministre infatigable de l'éternité; il l'apelle, et le charge d'aller sur la terre exterminer les princes, le peuple et les soldats de Jérusalem, *vocavit adversum me tempus*. Enfin la fille de Sion est comparée, dans les jours de son innocence et de sa gloire, à une vigne florissante qui voyait les cèdres ramper à ses pieds et les fleuves rouler leurs ondes sous l'ombrage de ses rameaux; cette vigne vient d'être vendangée par Dieu lui-même dans le jour de sa fureur, *vindemiasti me* (1). »

Bossuet avait dit : « Jérémie est le seul qui ait égalé les Lamentations aux calamités ». Et un critique rationaliste moderne a écrit, sans croire pourtant à l'authenticité du livre : « Quelle image saisissante que celle du vieux prophète assis sur les ruines de Jérusalem, exhalant ses plaintes sur les maux qu'il a prédits depuis si longtemps, qu'il a voulu en vain détourner du peuple impie par ses avertissements et ses prédications, sur tant de calamités si méritées, mais qui n'en font pas moins saigner son cœur » (2).

VII

COMMENTATEURS.

I. Parmi les Pères, nous citerons les Commentaires de Théodoret et de S. Ephrem. La courte explication qu'on trouve dans les œuvres de S. Jérôme n'est pas de ce Père, mais de Raban Maur (3). Paschase Radbert a donné aussi une explication de ce livre (4).

Des nombreux auteurs catholiques qui se sont occupés des Lamentations, nous indiquerons seulement Maldonat (5), Del Rio (6), Ferus (7), Capella (8), Latherbur (9), J.-A. de Thou, dont la *Paraphrasis in Threnos Jeremiæ* a été imprimée à Tours en 1588.

II. Parmi les protestants allemands, outre ceux qui ont commenté tout Jérémie, les plus remarquables commentateurs des Lamentations sont Pierre Martyr (10), Tarnov (11), C.-B. Michælis. Lessing s'était aussi occupé

---

(1) Henry *Eloquence et poésie des Livres Saints*, 4e édit. Paris, Reichel, s. d., in-8o, p. 248.

(2) Nœldeke, *Hist. litt.* de l'A. T. trad. franç. p. 209.

(3) Telle est l'opinion probable de Ghisler, Sixte de Sienne et Bellarmin. Vallarsi (*S. Hieronymi Opera*, t. V. p. 104) l'attribue au vénérable Bède.

(4) Cologne, 1532.

(5) Dans son commentaire général sur l'Ancien Testament.

(6) *Commentarius litteralis in Threnos*, Lyon, 1608, in-4o.

(7) Lyon, 1567, in-8o.

(8) V. la Préface à Jérémie, p. 20

(9) Fr. J. Latherburi, Ord. Min. *Moralia in Threnos Jeremiæ*, in-fo, 1492. Cet auteur, anglais d'origine, a trouvé le moyen d'écrire *cent quinze* chapitres sur les Lamentations (dom Calmet, *Dictionnaire de la Bible*, Toulouse, 1783, in-8o, t. VI. p. 519).

(10) Zurich, 1629, in-4o.

(11) *Commentorii in Threnos*, Rostock, 1642, et Hambourg, 1707, in-4o.

es Lamentations (1). Nommons encore Herder, Schleussner, surtout 'areau (2), Gaab (Tubingue, 1795, in-8°), G. Riegler (Erlangen, 1814, n-8°), Erdmann (Rostock, 1818, in-8°), Conz, Fritz, Thenius (3), En- ;elhardt (4), Gerlach (5).

En Angleterre, il faut lire d'abord l'article important consacré par Smith, dans son Dictionnaire, au livre qui nous occupe. Puis nous citerons 'ouvrage de Lowth, Londres, 1718, les notes de Gataker, 1642. Il ne faut pas oublier la curieuse traduction d'Henderson, Londres, 1851, et le savant ouvrage de Chr. Wordsworth, évêque anglican de Lincoln dans sa *Holy Bible, in the authorized version, with notes and introduction*, Londres, 1869.

III. Les meilleurs commentaires rabbiniques ont été cités dans la Pré- 'ace à Jérémie. Nous devons ajouter ici le commentaire dû à Aben-Ezra; celui qui a pour auteur, Moses Alsec, intitulé : *La Voix des pleurants*, Venise, 1606, in-4°, et enfin le commentaire de Mendelsohn, intitulé : אשכנזי יבאור חמש מגלות עם תרגום, Vienne, 1807 (6).

IV. Nous nous sommes surtout servi pour notre Commentaire, des travaux de Cornelius a Lapide, Maldonat, Duhamel, Rosenmüller, Nægelsbach, Keil, Faussett et Payne Smith.

---

(1) *Observationes in tristia Jeremiæ*, Leipzig, 1770, in-8°.

(2) *Threni Jeremiæ philologice et critice illustrati*, Lugduni Batavorum, 1790, in-8°.

(3) Le titre de son ouvrage est cité plus haut.

(4) *Die Klagedieder Jerem*. Ubersetzt und ausgelegt. Leipzig, Teubne, 1867, in-8°. — Il faut citer aussi les *sermons* de Hunnius, publiés souvent, Frankenberg, 1588. Une troisième édition de ces sermons a paru à Francfort, 1600, in-8°.

(5) *Die Klaglieder erklaert*, 1868, in-8°

(6) Citons encore le *Tanchumi Hierosol.*, *Commentarius arabicus in Lamentationes, e codice unico Bodleiano*, ed. Cureton. London, 1843.

LAMENTATIONS DE JÉREMIE

CHAPITRE I

Lamentations sur la triste condition de Jérusalem, qui, abandonnée de ses amis et persécutée par ses ennemis, a perdu toute sa gloire, languit de besoin et de tristesse, (℣℣. 1-11). — La ville elle-même est ici mise en scène, elle pleure et se lamente sur les malheurs que ses péchés lui ont attiré, (℣℣. 12-22).

Et factum est, postquam in captivitatem redactus est Israel, et Jerusalem deserta est, sedit Jeremias propheta flens, et planxit lamentatione hac in Jerusalem, et amaro animo suspirans, et ejulans dixit :

ALEPH.

1. Quomodo sedet sola civitas plena populo ; facta est quasi vidua domina gentium, princeps provinciarum facta est sub tributo.

Après que le peuple d'Israël eut été mené en captivité, et que Jérusalem fut demeurée déserte, le prophète Jérémie fondant en larmes s'assit et fit ces lamentations sur Jérusalem, soupirant dans l'amertume de son cœur, et disant avec de grands cris :

ALEPH.

1. Comment la ville pleine de peuple est-elle assise solitaire? Elle est devenue comme veuve ; la maîtresse des nations, la reine des provinces est devenue tributaire.

Et factum est... Ce court prologue manque dans l'hébreu. Les traducteurs alexandrins l'ont sans doute écrit pour fixer le temps de la composition des Lamentations. « Titulus hic..., dit Cornélius a Lapide, non est canonica scriptura ; probatus tamen est ab Ecclesia, quæ eumdem titulum Bibliis Latinis, etiam Romanis præfigit. » V. la préface, p. 334. — *Israel*. Il ne peut s'agir ici, comme le prouve la suite, que du royaume de Juda. — *Et amaro animo suspirans, et ejulans* manque dans le grec.

Aleph. « C'est ici la première lettre de l'alphabet hébreu, qui marque que le premier mot de ce verset commence par cette lettre ; il en est ainsi des autres lettres qui sont à la tête de chaque verset, et placées selon l'ordre qu'elles ont dans l'alphabet hébreu ; ce qui est observé régulièrement dans tout ce chapitre et les suivants, excepté dans le second, le troisième et le quatrième chapitres, où la lettre *pe*, contre l'usage des Hébreux, précède la lettre *ain*, peut-être selon l'usage des Chaldéens. On ne sait point absolument qu'elle a été la raison d'observer cette méthode, sinon pour soulager la mémoire dans le récit par cœur de ces versets, dont la suite des lettres de l'alphabeth pouvait en conserver l'ordre, et en faciliter le souvenir, à l'imititation du *Psaume* CXVIII et de plusieurs autres, surnommés pour cela *alphabétiques*. Quelques-uns prétendent que ces lettres, qui sont à la tête de chaque verset, ne sont placées ainsi que pour servir de chiffre, et marquer la division aux versets. » (Sacy). V. la préface, p. 338.

1. — *Quomodo*, איכה, exclamation de douleur et de tristesse à l'aspect d'une ville jusqu'ici florissante, aujourd'hui détruite et déserte ; Cfr. plus bas, II, 1, IV, 1, 2 ; Jerem. XLVIII, 17 ; Is. I, 21, qui a peut-être inspiré le poète. — *Sedet sola*. Jérusalem personnifiée est comparée à une femme malheureuse, qui, comme font les affligés, cherche un endroit retiré pour s'y livrer toute entière à sa tristesse ; Cfr. plus bas, III, 28 ; Jérém. XV, 17. Elle est dite

BETH.

2. Elle a pleuré sans cesse pendant la nuit, et ses larmes tombent sur ses joues. Il n'y a personne qui la console, de tous ceux qui lui étaient chers; tous ses amis l'ont méprisée et sont devenus ses ennemis.

GHIMEL.

3. Juda a été emmenée captive, tant a été grande sa servitude et lourd son esclavage. Elle a habité

BETH.

2. Plorans ploravit in nocte, et lacrymæ ejus in maxillis ejus; non est qui consoletur eam ex omnibus charis ejus; omnes amici spreverunt eam, et facti sunt ei inimici.

Jerem. 13, 17.

GHIMEL.

3. Migravit Judas propter afflictionem, et multitudinem servitutis; habitavit inter gentes, nec invenit

---

seule aussi parce qu'elle est privée de ses enfants, de ses habitants; Cfr. Is. XXVII, 10. — *Civitas plena populo*, la cité qui était si fière du grand nombre de ses habitants; Cfr. I Rois, II, 5. — *Vidua*. Jérusalem est-elle veuve parce que Dieu, qui souvent dans l'Ancien Testament est appelé l'époux de la nation juive, Jer. II, 2, III, 8. V, 7; Is. LIV, 5, LXII, 4; Ezéch. XVI, 8 et suiv., XXIII, 1 et suiv., a abandonné son épouse? ou bien ce nom lui vient-il de ce qu'elle a perdu son roi, comme le pense Vitringa, dans son commentaire sur Isaïe, XLVII, 8? On peut dire en général qu'elle est appelée ainsi parce qu'elle a perdu tous ses habitants, veuve étant ici synonyme d'abandonnée, solitaire. — *Domina gentium*, expression qui équivaut, dit Maldonat, à *plena populo*. גוים s'applique parfois en effet aussi bien au peuple juif qu'aux nations étrangères; Cfr. Is. I, 4; Ps. II, 1. — *Princeps provinciarum*, les nations soumises à Israël sous David et Salomon, comme Eccl. II, 8. C'est à ce temps que l'écrivain fait allusion, comparant ainsi un présent si triste avec un passé glorieux. Plus tard, מדינות désignera les provinces de l'empire asiatique, Cfr. Esth. I, 1, 22, etc., et il fut, après l'exil, employé en parlant de Juda, Esdr. II, 1; Neh. VII, 6. — *Facta est sub tributo*, Jérusalem est réduite à la condition d'esclave et de tributaire.

2. — *Plorans ploravit*, elle ne cesse de pleurer, ou elle pleure amèrement. — *In nocte*. Souvent la douleur fait place au repos pendant la nuit; il en est autrement pour Jérusalem dont le chagrin ne cesse ni durant le jour, ni durant la nuit. Cfr. Nombr. XIV, 1; Jerem. VIII, 23, IX, 17, etc. — *Lacrymæ ejus in maxillis ejus*. Nouveau trait destiné à peindre l'intensité de sa douleur; Cfr. ✝. 16. — *Charis... amici...* Tous ces peuples dont les Juifs avaient essayé de conquérir l'alliance, et spécialement l'Egypte. Cfr. Jerem. II, 36 et suiv. — *Facti sunt ei inimici*, non-seulement ces peuples ne l'ont pas secourue, mais ils ont aidé ses ennemis; Cfr. Jer. II, 16; Ezech. XXIII, 9 et suiv., XXV, 3, 6. On se rappelle comment Baalis, roi des Moabites, agit à l'égard de Juda vaincu, Jer. XL, 14.

3. — *Migravit Judas*. Juda est emmené en exil par les vainqueurs. Car il ne s'agit pas ici, comme Calvin, Maldonat, J. D. Michælis, Rosenmüller, Maurer, Ewald, Nægelsbach, etc., le pensent, de ces Juifs qui émigrèrent volontairement pour échapper à l'invasion chaldéenne, soit avant, soit après la prise de Jérusalem. Ces fugitifs, dit Keil, ne peuvent pas être désignés par l'expression de « Judas », si nombreux qu'ils aient pu être, car ils ne faisaient qu'une partie des habitants de Juda; l'ensemble et l'élite de la nation fut emmené à Babylone en exil; c'est ce que le prophète indique par le mot גלה, qui a toujours ce sens. D'ailleurs l'exil de son peuple, et le contexte l'indique, doit être plus présent à la pensée du prophète et plus douloureux pour son cœur que le sort de quelques fugitifs, échappés au malheur commun. — *Propter afflictionem et multitudinem servitutis*. Si l'on adopte le sens suivi par les interprètes cités tout à l'heure, on a dans ces mots la raison pour laquelle un certain nombre de Juifs se sont exilés volontairement : ils voulaient fuir l'affliction et l'esclavage terrible imposé par les Chaldéens. Dans l'autre interprétation, que nous adoptons, les Juifs sont emmenés en exil, à cause de l'affliction et de l'esclavage, c'est-à-dire pour y subir un esclavage affligeant. Quelques commentateurs, comparant ce passage avec Jerem. XXXIV, 13, disent que les Juifs sont emmenés en exil à cause de l'esclavage inique que, sous Sédécias, ils avaient imposé, malgré l'ordre de Dieu, à leurs concitoyens. Telle est l'explication du Targum : « Abierunt Judæi in exilium propterea quod afflixerant pupillos et viduas, et propter gravem servitutem, in quam redegerant fratres suos Israelitas, qui ipsis venditi fuerant, et quia non libertate donaverant servos suos, servasque, natos Israelitas. » — *Habitavit inter*

requiem; omnes persecutores ejus apprehenderunt eam inter angustias.

DALETH.

4. Viæ Sion lugent, eo quod non sint qui veniant ad solemnitatem. Omnes portæ ejus destructæ; sacerdotes ejus gementes, virgines ejus squalidæ, et ipsa oppressa amaritudine.

HE.

5. Facti sunt hostes ejus in capite, inimici ejus locupletati sunt; quia Dominus locutus est super eam propter multitudinem iniquitatum ejus, parvuli ejus ducti sunt in captivitatem ante faciem tribulantis.

parmi les nations, et elle n'a pas trouvé le repos. Tous ses persécuteurs l'ont saisie dans ses angoisses.

DALETH.

4. Les rues de Sion pleurent, parce qu'il n'y a plus personne à venir à la solennité. Toutes ses portes sont détruites, ses prêtres gémissent, ses vierges ne se parent plus, elle-même est accablée d'amertume.

HE.

5. Ses ennemis sont sur sa tête, ses ennemis se sont enrichis, parce que le Seigneur a parlé contre elle, à cause de la multitude de ses iniquités. Ses petits-enfants ont été emmenés en captivité devant l'oppresseur.

---

gentes, nec invenit requiem. Moïse avait prédit ce destin à la nation infidèle, Deut. XXVIII, 65. — *Omnes persecutores ejus*, les Chaldéens d'abord et ensuite les peuples voisins, qui se jetèrent sur Juda après sa défaite, ℣. 2. — *Inter angustias*, בין המצרים, entre des défilés, où il est impossible de s'échapper, Ps. CXV, 3. CXVII, 5, et par extension, dans ces difficultés de la vie auxquelles il n'y a pas moyen de s'arracher. Il est impossible, avec Cornélius a Lapide et J. D. Michælis, de voir dans ce mot une allusion à l'Egypte; l'article s'y oppose. LXX : ἀναμέσον τῶν θλιβόντων. Ce verset se prête à une belle application : ceux qui quittent l'Eglise pour aller à l'hérésie prennent pour prétexte la rigueur des commandements de l'Eglise; une fois qu'ils l'ont quittée, ils tombent dans les plus grands troubles de l'âme et de la conscience.

4. — *Viæ Sion*, les routes qui conduisent à Sion, ou les rues de Jérusalem, autrefois remplies d'un foule joyeuse attirée par les solennités, aujourd'hui désertes. — *Lugent.* Belle image que l'on trouve souvent chez les prophetes, plus bas, II. 19, Jerem. XIV, 2, XXIII, 10; Amos, I, 2, et que l'on rencontre aussi chez les poètes grecs et latins. V. Moschus, Epitaphe de Bion, I, 3; Virgile, Eneid., XI, 89, 90 et VII, 759 :

> Te nemus Anguiliæ, vitrea te Fuscinus unda,
> Te liquidi flevere lacus.

— *Ad solemnitatem.* Non-seulement les quatre grandes fêtes annuelles qui devaient réunir tout Israël dans le temple, Exod. XXIII, 14, mais toutes les occasions qui pouvaient amener les fidèles, soit pour les sacrifices quotidiens, soit pour les fêtes annuelles. — *Portæ ejus destructæ.* Cfr. Jer. XIV, 2, et Is. III, 26. Plusieurs modernes traduisent שוממין par désolées; le sens de la Vulgate et des LXX : ἠφαγισμέναι, semble préférable. — *Sacerdotes... virgines.* Ces deux classes de la population sont seules mentionnées ici : la première représente ce qu'il y a de plus noble dans Juda, la seconde rappelle ce qui rendait les solennités plus joyeuses, les danses des vierges; Cfr. Jer. XXXI, 13. Tout espoir de réjouissance future semble ainsi détruit; Cfr. Jer. VII. 34, XVI, 9, XXV, 10, XXXIII, 11. — *Squalidæ.* LXX : ἀγόμεναι. — *Ipsa oppressa amaritudine.* Sion elle-même est remplie d'amertume, Cfr. Ruth. I, 13; Is. XXXVIII, 17. Sion est prise ici pour tout l'ensemble du peuple.

5. — *Facti sunt hostes ejus in capite.* Ses ennemis sont devenus plus forts qu'elle; Cfr. Deut. XXVIII, 44; Ps. XVII, 44, LXV, 11. — *Inimici ejus locupletati sunt*, ses ennemis se sont enrichis des dépouilles de Jérusalem. Hebr. שלו, sont en paix, prospères; LXX : εὐθηνοῦσαν. — *Quia Dominus...* Tous ces ennemis n'ont été que l'instrument de la vengeance divine. — *Locutus est*, הוגה, a affligé Sion, l'a frappée de tristesse. LXX : ἐτάπεινωσεν. Targum : l'a brisée. S. Jérôme a fait venir הוגה de הגה; ce mot vient plus probablement de יגה. — *Propter multitudinem iniquitatum ejus*, le châtiment est donc des plus justes, il n'a atteint Juda que quand la mesure a été comble. — *Parvuli ejus ducti sunt...* Les vainqueurs les chassaient devant

Vau.

6 Toute la beauté de la fille de Sion lui a été enlevée, ses princes sont devenus comme des béliers qui ne trouvent pas de pâturage, et ils sont allés sans force devant celui qui les poursuivait.

Vau.

6. Et egressus est a filia Sion omnis decor ejus; facti sunt principes ejus velut arietes non invenientes pascua; et abierunt absque fortitudine ante faciem subsequentis.

Zaïn.

7. Jérusalem s'est souvenue des jours de son affliction, et de la prévarication de ce qu'elle avait eu de désirable depuis les jours anciens, lorsque son peuple tombait sous la main de l'ennemi, et qu'il n'y avait personne pour la secourir. Ses ennemis l'ont vue, et ils se sont moqués de ses sabbats.

Zain.

7. Recordata est Jerusalem dierum afflictionis suæ : et prævaricationis omnium desiderabilium suorum quæ habuerat a diebus antiquis, cum caderet populus ejus in manu hostili, et non esset auxiliator; viderunt eam hostes, et deriserunt sabbata ejus.

Heth.

8. Jérusalem a péché gravement: c'est pourquoi elle a été ébranlée. Tous ceux qui la glorifiaient l'ont

Heth.

8. Peccatum peccavit Jerusalem, propterea instabilis facta est; omnes qui glorificabant eam, spreverunt

---

eux comme on fait à l'égard d'un troupeau. — *Tribulantis*, litt. : de l'ennemi.

6. — *Omnis decor ejus.* La beauté de Sion venait de la présence du Seigneur et de l'existence de son culte dans le temple; Cfr. plus bas, II, 1, 6; I Rois, IV, 21, 22; Ps. XLIX, 2, XCV, 9; Ezech. VII, 20-22. Cette beauté disparaît dès que le temple est détruit. — *Velut arietes non invenientes pascua.* La Vulgate, après les LXX : κριοὶ, a lu « Kaelim », tandis qu'il faut lire « Keaialim », cerfs, car les boucs ne sont pas des animaux agiles. Il s'agit ici de cerfs qui n'ont plus de force pour s'enfuir, la faim ayant abattu toute leur vigueur, et que le chasseur prend à son gré. — *Subsequentis*, רודף, celui qui poursuit, le chasseur.

7. — *Recordata est Jerusalem dierum afflictionis suæ.* S. Jérôme a traduit ici d'après les LXX : ἐμνήσθη ἡμερῶν ταπεινώσεως αὐτῆς. Avec Vatable, Maldonat et la plupart des modernes, nous croyons que le meilleur sens est : Jérusalem s'est souvenue, dans les jours de son affliction. Ce sens a plus de cohésion. La situation est analogue à celle que décrit le Ps. CXXXVI, 1 : « Super flumina Babylonis... flevimus dum recordaremur Sion. » — *Et prævaricationis.* Ces mots se rapportent à ceux qui précèdent. Dans les jours d'affliction et de captivité dont les péchés du peuple ont été la cause. מרודיה est bien traduit par les LXX : ἀπωσμῶν. — *Omnium desiderabilium suarum...* C'est dans ces jours de deuil et d'affliction que le peuple se souvient de la prospérité qu'il avait autrefois. — *In diebus antiquis*, le temps de Moïse, de Josué, de David, de Salomon. — *Cum caderet...* La réalité douloureuse revient bientôt à l'esprit du prophète; la défaite et l'exil reparaissent à ses yeux. — *Deriserunt sabbata ejus.* Les ennemis se moquent des fêtes, du culte, de la religion des Juifs. משבתה, est un ἅπαξ λεγόμενον, dont la signification n'est pas identique à celle de sabbat; il a moins le sens de « deletiones » que lui donne Gésénius, que celui de « cessationes », que Louis Capelle explique ainsi : « quod nunc terra ejus deserta jacet nec colitur, et quasi cessat et feriatur ». Il faut, avec Gerlach et Keil, voir dans ce mot une allusion aux menaces du Lév. XXVI, 34, 35; le pays observera ses sabbats, c'est-à-dire ne sera pas cultivé dans la période de désolation, quand Israël sera aux mains de ses ennemis. Non-seulement la terre ne sera pas cultivée, mais tout sera dans le même état d'abandon, et en particulier le culte de Dieu sera suspendu. LXX : ἐπὶ κατοικεσίᾳ αὐτῆς.

8. — *Peccatum peccavit*, hébr. pour : elle a péché beaucoup, comme l'interprète le Targum. Jérém. a déjà dit, XLVI, 5, ils fuient une fuite, pour : ils fuient rapidement. — *Propterea instabilis facta est;* à cause de ses péchés le peuple a été emmené en exil, captif çà et là, sans aucune résidence fixe. Hebr. :

illam, quia viderunt ignominiam ejus; ipsa autem gemens conversa est retrorsum.

méprisée, parce qu'ils ont vu son ignominie, et elle, en gémissant, s'est retournée.

TETH.

9. Sordes ejus in pedibus ejus, nec recordata est finis sui; deposita est vehementer, non habens consolatorem; vide, Domine, afflictionem meam, quoniam erectus est inimicus.

THETH.

9. Ses souillures sont sur ses pieds, et elle ne s'est pas souvenue de sa fin. Elle a été extraordinairement abaissée et nul ne la console. Vois, Seigneur, mon affliction, parce que l'ennemi s'est enorgueilli.

JOD.

10. Manum suam misit hostis ad omnia desiderabilia ejus, quia vidit gentes ingressas sanctuarium suum, de quibus præceperas ne intrarent in ecclesiam tuam.

JOD.

10. L'ennemi a mis la main sur tous ses trésors, elle a vu en effet les nations pénétrer dans son sanctuaire, et tu avais défendu qu'elles entrassent dans ton assemblée.

CAPH.

11. Omnis populus ejus gemens, et quærens panem; dederunt pretio-

CAPH.

11. Tout son peuple gémit, et cherche à manger. Ils ont donné

לנידה, en agitation, ou selon Keil en impureté; Jérusalem est comparée, suivant lui, à une femme en état de souillure, Lév. XII, 2, 5, XV, 19. Cfr. aussi Ezech. XXII, 10, XXXVI, 17. — *Qui glorificabant eam*, ses amis et ses alliés du temps passé. — *Ignominiam ejus*, hebr.: « sa nudité », c'est-à-dire ses péchés et ses vices cachés sont maintenant découverts et connus de tout le monde. Les prophètes emploient souvent une image semblable, Is. XLVII, 3; Ezech. XVI, 37; Os. II, 12, Nah. III, 5. — *Ipsa autem*... Pleine de honte à cause de son ignominie, elle essaye de fuir les regards de ses anciens amis. Elle comprend qu'il ne lui reste plus en effet qu'à se cacher.

9. — *Sordes ejus in pedibus ejus*, traduction qui suit celle des LXX : טמאתה בשוליה, son impureté est dans ses franges, c'est-à-dire son impureté est attachée aux franges de son vêtement, elle ne peut la cacher; cette impureté doit être prise au sens de Lév. V, 3, VII, 21. Jarchi explique ainsi cet endroit : « טמאה hic denotat turpitudinem, ac si diceretur : sanguis immunditiei ejus (profluvii menstrui) conspicitur in vestimentorum ejus fimbriis, id est, peccata ejus detecta sunt, multa eorum perpetravit in aperto ». — *Nec recordata est finis suis*. Cfr. Is. XLVII, 7. Elle n'a pas prévu le résultat que devait avoir une telle impiété. Sanchez entend ces mots du terme de la captivité; cette interprétation est moins bonne que la précédente. — *Deposita est vehementer*, elle est tombée d'un état glorieux. Cfr. Jér. XLVIII, 18, et sa chûte a été si terrible qu'elle a stupéfait tout le monde. — *Non habens consolatorem*, elle n'a personne pour la consoler, ℣. 2. — *Vide Domine*... Dans son désespoir, Jérusalem personnifiée ose s'adresser à Dieu lui-même et lui signaler l'orgueil de son ennemi. — *Erectus est inimicus*, Cf. Abd. 12. L'ennemi se raille cruellement et orgueilleusement de Sion.

10. — *Desiderabilia ejus*, tout ce qu'il y avait de précieux à Jérusalem, y compris les trésors du temple et les vases sacrés. — *Gentes ingressas sanctuarium*... Nous lisons dans le Deut. XXIII, 2, 3, la défense de laisser jamais entrer des Ammonites et des Moabites dans le sein du peuple d'Israël. Ce commandement, d'abord spécial à ces deux peuples, fut plus tard étendu à tous les païens en général, Ezech. XLIV, 7, 9; Neh. XIII, 3. Il ne faut donc pas seulement voir dans les *gentes*, גוים, de ce passage les Ammonites et les Moabites, qui auraient aidé les Chaldéens dans la prise de la ville et le pillage du temple, mais aussi les Chaldéens envisagés surtout comme païens, profanateurs du sanctuaire et violateurs de la Loi. — *In ecclesiam tuam*, בקהל לך, la réunion, l'église qui est à toi, à Dieu, auquel le prophète s'adresse ici. Il faut remarquer la différence faite ici entre la réunion du peuple et le peuple.

11. — *Omnis populus ejus*. Tous les habitants de Jérusalem. — *Gemens*, à cause de la famine qui, même après la fin du siége, dut être fort grande. — *Pretiosa quæque*. מחמדים,

tous leurs trésors afin d'avoir du pain pour soutenir leur vie. Vois, Seigneur, et considère combien j'ai été avilie.

sa quæque pro ciboad refocillandam animam ; vide, Domine, et considera, quoniam facta sum vilis.

LAMED.

12. O vous tous qui passez par le chemin, regardez et voyez s'il y a une douleur semblable à la mienne : car le Seigneur m'a vendangée, comme il l'avait dit au jour de sa colère furieuse.

LAMED.

12. O vos omnes qui transitis per viam, attendite, et videte si est dolor sicut dolor meus; quoniam vindemiavit me, ut locutus est Dominus in die iræ furoris sui.

MEM.

13. D'en haut il a envoyé le feu dans mes os, et il m'a instruite. Il a tendu un filet à mes pieds, il m'a fait retourner en arrière. Il m'a rendue désolée et accablée de tristesse pendant tout le jour.

MEM.

13. De excelso misit ignem in ossibus meis, et erudivit me; expandit rete pedibus meis, convertit me retrorsum; posuit me desolatam, tota die mœrore confectam.

---

tout ce qu'ils avaient de plus précieux, leurs joyaux, leurs bijoux. — *Ad refocillandam animam*, litt. : « pour ramener leur âme », déjà sur le point de s'échapper de leurs lèvres; Cfr. Ps. XVIII, 8. Les Perses disent de quelqu'un qui meurt que son âme lui vient aux lèvres. Homère se sert d'une expression semblable, Odyssée, XXIV, 347, 348. — *Vide, Domine, et considera*. Cfr. ℣℣. 9, 20, II, 20, III, 63, IV, 16. — *Quoniam facta sum vilis*. Jérusalem, personnifiée, s'adresse au Seigneur et implore sa compassion. LXX : ὅτι ἐγενήθη ἠτιμωμένη.

12. — *O vos omnes*. Jérusalem poursuit sa plainte. L'hébreu לוא אליכם est difficile à expliquer. Quelques commentateurs suppléent un verbe et traduisent : Regardez-moi donc, ou bien : que mon cri vous atteigne. Il semble, dit Keil, qu'il n'y a besoin de rien suppléer, et qu'on peut prendre ces mots pour une question : Est-ce que (mon cri ou ma misère) ne vient) pas à vous? LXX : οἱ πρὸς ὑμᾶς, que les modernes s'accordent à accentuer différemment, οἷ... Le Targum : je vous adjure tous. Quelque manière d'expliquer l'hébreu qu'on adopte, le sens est le même, et on doit maintenir la traduction de la Vulgate. Ces mots sont en effet une invitation aux passants à s'apitoyer sur le sort de Jérusalem. — *Si est dolor sicut dolor meus*. Allégoriquement, dit Cornelius a Lapide, ces mots s'appliquent à Notre-Seigneur expiant sur la croix les péchés du monde, et à la sainte Vierge prenant part à sa douleur. — *Quoniam vindemiavit me*. Ou Dieu, ou l'ennemi qui n'a rien laissé derrière lui, comme le vendangeur dans une vigne. L'hébr. עולל peut se traduire simplement : qui m'a été infligé. Ce sens a été suivi par les LXX : ὃ ἐγενήθη, et le Syriaque : que le Seigneur m'a fait. La traduction de la Vulgate est appuyée par Lévit., XIX, 10. — *Ut locutus est Dominus*, surtout par le ministère de Jérémie, qui annonce sans cesse la catastrophe sans pouvoir décider le peuple à la prévenir par une conversion sincère. — *In die iræ furoris sui*. Expression souvent employée par Jérémie, IV, 8, 26, XXV, 37, etc.

13. — *De excelso*, du haut du ciel. — *Misit ignem in ossibus meis*. Belle image de la ruine et de la douleur qui s'ensuit pour Jérusalem. Le Targum traduit : il a envoyé le feu contre mes villes. Cette interprétation, dont se rapproche celle de Maldonat, qui voit dans *ossa* une métaphore désignant le temple, le palais du roi et les murs de la ville, enlève à l'image toute sa poésie, et ne tient pas assez compte d'une expression fréquente dans la Bible, Ps. VI, 2, CI, 4; Is. XXXVIII, 13, Ez. XXIV, 9, etc. — *Et erudivit me*, וירדנה, et il (le feu) a prévalu contre eux (mes os). Tel est le sens le plus acceptable de l'hébreu. S. Jérôme a suivi Symmaque. LXX : κατήγαγεν αὐτό. Les Juifs, instruits par ce châtiment, n'adorèrent plus les idoles; ils reconnurent que le culte des faux dieux était la cause des châtiments terribles dont Dieu les avait frappés. — *Expandit rete pedibus meis*. Jérusalem est comparée ici à une bête sauvage qu'on prend dans des piéges et dans des filets et qu'on tue

NUN.

14 Vigilavit jugum iniquitatum mearum; in manu ejus convolutæ sunt et impositæ collo meo; infirmata est virtus mea; dedit me Dominus in manu, de qua non potero surgere.

SAMECH.

15. Abstulit omnes magnificos meos Dominus de medio mei; vocavit adversum me tempus, ut contereret electos meos; torcular calcavit Dominus virgini filiæ Juda.

AIN.

16. Idcirco ego plorans, et oculus

NUN.

14. Il a hâté le joug de mes iniquités, sa main les a nouées et les a mises sur mon cou; je suis devenue sans force. Le Seigneur m'a livrée à une main à laquelle je ne pourrai échapper.

SAMECH.

15. Le Seigneur a enlevé du milieu de moi tous mes vaillants. Il a appelé contre moi le temps où il devait détruire mes jeunes gens. Le Seigneur a mis sous le pressoir la vierge fille de Juda.

AIN.

16. C'est pour cela que je pleure

---

ainsi plus facilement. Cfr. Jer. xviii, 22. Horace, Odes, iii, 24, 8, a dit :

Non mortis laqueis expedias caput.

— *Convertit me retrorsum.* Jérusalem, ainsi prise, ne peut se dégager et reste nécessairement captive. Suivant Hugues de S. Cher, c'est une allusion aux Juifs vaincus qui n'ont pu fuir et ont été ramenés en captivité par les Chaldéens. Maldonat donne un sens différent : Il m'a fait tomber de sorte que j'ai été prise par les Chaldéens. — *Posuit me desolatam.* Il a détruit tout mon espoir de bonheur. שוממה est employé aussi à l'occasion de Tamar, II Rois, xiii, 20. — *Tota die*, la douleur et le désespoir sont perpétuels et sans relâche.

14. — *Vigilavit jugum iniquitatum mearum.* Le joug qu'ont mérité les iniquités de Jérusalem est venu promptement sur sa tête. נשקד, étant un ἅπαξ λεγόμενον, a donné lieu à de nombreuses interprétations. Le Targum : le joug de mes prévarications a été aggravé dans sa main. Suivant Kimchi et Rosenmüller, il faut traduire : le joug de mes péchés a été lié dans sa main. L'image serait empruntée à l'agriculture : le laboureur, qui a attaché son bœuf au joug, garde dans sa main la rène pour le guider. Keil, etc., acceptent ce sens. — *In manu ejus convolutæ sunt.* La main de Dieu a lié les iniquités de Juda autour du cou de Jérusalem de sorte qu'elle ne peut plus s'en débarrasser et qu'elle en subira toutes les conséquences terribles. Avec Maldonat, nous ne rattachons pas « in manu ejus » au membre de phrase précédent. — *Infirmata est virtus mea.* Ce joug pesant a enlevé toute la vigueur et toute la force de Juda. — *Dedit me...* Dieu a livré Jérusalem au pouvoir des Chaldéens et elle n'a pas la force de leur résister. — *Dominus*, אדני, Adonai. Dans les Prophéties de Jérémie, ce nom du Très-Haut ne se lit jamais seul, mais toujours suivi du tétragramme, יהוה : i, 6, ii, 19, 22, iv, 10, vii, 20, xiv, 13, xliv, 13, xliv, 26, xlix, 5, l, 31. Dans les Lamentations il se trouve seul au contraire dans beaucoup d'endroits : i, 14, 15, ii, 1, 2, 5, 7, 18, 19, 20, iii, 31, 31, 36, 37, 58. Suivant Blayney, ce serait le résultat d'une correction faite plus tard par les Juifs.

15. — *Abstulit.* S. Jérôme suit les LXX, qui ont : ἐξῆρε. L'hébreu סלה peut signifier : il a écrasé, ou il a rejeté. — *Magnificos meos*, mes guerriers ou mes princes. אבירי, terme employé souvent par Jérémie, vii, 16, xlvi, 15, xlvii, 3, l, 11. Dans les Lamentations, c'est le seul endroit où on le rencontre. — *Vocavit adversum me tempus.* Dieu a proclamé un jour de fête contre Jérusalem, et il a invité à cette fête toutes les nations étrangères qui se feront une joie de détruire tout ce qui fait la force de cette ville. Cette interprétation semble préférable à celle de Rashi, Rosenmüller, Gésénius, Neumann, qui traduisent : il a convoqué une assemblée, c'est-à-dire la multitude des ennemis. — *Electos meos*, litt. mes jeunes gens, l'espoir de la ville et de la nation. S. Jérôme a encore ici suivi de préférence les LXX : ἐκλεκτούς μου. — *Torcular calcavit...* De même qu'on presse les raisins pour en exprimer le jus, de même Dieu a mis sous le pressoir les habitants de Jérusalem pour en tirer tout le sang. Cette image est souvent employée dans la Bible pour désigner un grand carnage : Is. lxiii, 3; Joël, iv, 13; Apoc. xiv, 20, xix, 15. — *Virgini filiæ Juda.* Cfr. Jér. xiv, 17.

16. — *Idcirco.* A cause de toutes ces ter-

et que mon œil fond en larmes, parce que le consolateur, celui qui devait me ranimer, s'est éloigné de moi. Mes enfants ont éte détruits, parce que l'ennemi est deveuu le plus fort.

PHE.

17. Sion a étendu ses mains, et il n'y a personne à la consoler. Le Seigneur a mandé aux ennemis de Jacob de l'attaquer de tous côtés. Jerusalem a été au milieu d'eux comme une femme souillée de ses impuretés.

SADE.

18. Le Seigneur est juste, car j'ai provoqué sa bouche à la colère. Ecoutez, je vous en supplie, peuples, et voyez ma douleur. Mes vierges et mes jeunes gens s'en sont allés en captivité.

COPH.

19. J'ai appelé mes amis, et ils m'ont trompée, mes prêtres et mes

meus deducens aquas; quia longe factus est a me consolator, convertens animam meam; facti sunt filii mei perditi, quoniam invaluit inimicus.

Genes. 1, 1,

PHE.

17. Expandit Sion manus suas, non est qui consoletur eam; mandavit Dominus adversum Jacob in circuitu ejus hostes ejus; facta est Jerusalem quasi polluta menstruis inter eos.

SADE.

18. Justus est Dominus, quia os ejus ad iracundiam provocavi; audite, obsecro, universi populi, et videte dolorem meum; virgines meæ, et juvenes mei abierunt in captivitatem.

COPH.

19. Vocavi amicos meos, et ipsi deceperunt me; sacerdotes mei, et

---

ribles calamités mentionnées dans les versets 13-15, souffertes par Jérusalem. — *Oculus meus*, עיני עיני, « mon œil, mon œil », répétition familière à Jérémie, IV, 19, VI, 14, XXII, 19, XXIII, 25, et qui est faite dans le but de donner plus de force à la pensée. Les LXX, la Vulgate, l'Arabe n'ont pas cette répétition. — *Deducens aquas.* Cfr. Jér. IX, 18, XIII, 17. — *Convertens animam meam*, me rendant la paix, la tranquillité; Cfr. ✝. 11. — *Filii mei*, les habitants de Jérusalem, Cfr. Jér. x, 20. — *Quoniam invaluit inimicus*, parceque l'ennemi, plus fort qu'eux, les a exterminés ou emmenés en captivité; Cfr. IX, 2.

17. — *Expandit Sion manus suas*, comme pour implorer le secours de ses amis et la pitié de ses ennemis; Cfr. Jér. IV, 31. D'après Henderson, Diodati, etc., c'est à Dieu que Sion s'adresse, c'est Dieu qu'elle prie. Cfr. Exod. IX, 29, 33, III Rois, VIII, 38; Is. I, 15; Ps. XLIII, 21, CXLII, 6. — *Non est qui consoletur eam.* Toutes ses démarches sont inutiles, l'espoir et le secours lui sont refusés. — *In circuitu ejus*, toutes les nations voisines sont liguées contre Juda et conspirent sa ruine. Ses voisins deviennent ses oppresseurs. — *Quasi polluta menstruis inter eos.* Les LXX et le Targum traduisent de même : לנדה, expression employée par le Lévit. XII, 2, XV, 19. Tous ont Jérusalem en horreur et ne veulent avoir aucune relation d'amitié avec elle.

18. — *Justus est Dominus.* Jérusalem reconnaît la légitimité et la justice des châtiments que Dieu lui a enveyés. Sur cette expression, Cfr. Jér. XII, 1; Deut. XXXII, 4; II Par. XII, 6; Ps. CLVIII, 37, etc. — *Os ejus ad iracundiam provocavi.* Hébr. « la bouche de Jéhovah », c'est-à-dire les ordres sortis de sa bouche, ses lois, que Jérusalem, comme tout Juda, a méprisées; Cfr. Nombr. III, 16, 51, XX 24, XXVII, 14, III Rois, XIII, 21, 26. — *Obsecro*, hébr. נא, LXX : δή. — *Universi populi.* Jérusalem, dit Nægelsbach, sent le besoin de la sympathie universelle; mais Gerlach, suivi par Keil, remarque avec raison qu'il n'y a là qu'une expression poétique, employée pour exprimer la grandeur de son deuil et de ses souffrances. — *Videte dolorem meum...* Ces mots confirment la remarque précédente. — *Virgines... et juvenes...* versets 4, 5, 15.

— 19. *Amicos meos*, ceux dont Jérusalem pouvait attendre secours et conseils, et par lesquels elle a été trompée. Il ne s'agit pas seulement ici des alliés possibles, mais aussi des prêtres et des conseillers, qui, au lieu

senes mei in urbe consumpti sunt, quia quæsierunt cibum sibi ut refocillarent animam suam.

vieillards ont été consumés dans la ville, quand ils cherchaient de la nourriture pour fortifier leur vie.

RES.

20. Vide, Domine, quoniam tribulor; conturbatus est venter meus, subversum est cor meum in memetipsa, quoniam amaritudine plena sum, foris interficit gladius, et domi mors similis est.

RES.

20. Vois, Seigneur, que je suis éprouvée : mon ventre est troublé, mon cœur est renversé en moi-même, parce que je suis remplie d'amertume. Le glaive tue au-dehors, et en dedans la mort est aussi cruelle.

SIN.

21. Audierunt quia ingemisco ego, et non est qui consoletur me; omnes inimici mei audierunt malum meum, lætati sunt, quoniam tu fecisti; adduxisti diem consolationis, et fient similes mei.

SIN.

21. Ils ont appris que je gémis, et personne ne me console. Tous mes ennemis ont appris mon malheur, ils se sont réjouis parce que c'est toi qui as ainsi agi. Mais tu as amené le jour de la consolation et ils me ressembleront.

---

d'agir comme Jérémie et de montrer au peuple l'avenir qui l'attendait, flattaient ses passions et ses vices. Quoiqu'en dise Keil, nous pensons que cette plainte a plutôt rapport aux temps antérieurs à la prise de Jérusalem qu'à l'époque où le prophète exhale ses lamentations. — *Ipsi deceperunt me.* Ces alliés n'ont pas tenu leur parole, Jér. xxx, 14; Abd. 7; les prêtres et les anciens ont donné de mauvais conseils. — *Consumpti sunt.* Les prêtres et les vieillards sont morts de faim dans Jérusalem. Voilà à quoi ont abouti toutes leurs fausses promesses. — *Quia,* en effet. — *Quæsierunt cibum sibi...* Ils ont inutilement cherché de la nourriture pour prolonger leur vie. Les LXX ajoutent : καὶ οὐχ εὗρον.
20. — *Conturbatus est venter meus.* Mes entrailles se sont émues, à cause de toutes mes peines. C'est une image du trouble moral où Jérusalem est tombée en suite de ses malheurs. Hébr : חמרמרו, « sont chaudes, bouillonnent ». Cette expression est assez fréquente dans la Bible, Ps. xlv, 4, lxxiv, 9; Job. xxx, 27; Jér. xxxi, 20. — *Subversum est cor meum in memetipsa.* Expression dont Osée, xi, 8. se sert pour exprimer la compassion. Ici elle indique une souffrance intérieure extrême dont la raison est immédiatement indiquée. — *Quoniam amaritudine plena sum.* La traduction de S. Jérôme est prise de celle des LXX ; ὅτι παραπικραίνουσα παρεπικράνθην. L'hébreu מרו מריתי a un sens différent : en prévariquant j'ai prévariqué (contre toi, Seigneur). Pensée analogue à celle qui est exprimée au ℣. 18 : « os ejus ad iracundiam provocavi ». — *Foris,* hors de Jérusalem. — *Interficit,* שכלה, prive; le glaive prive Jérusalem de ses enfants, Cfr. I Rois, xv, 33. — *Domi mors similis est.* Si le sort fait aux Juifs dans le royaume est terrible, celui des habitants de Jérusalem ne l'est pas moins : la mort les atteindra de même; seulement, au lieu de l'épée, ce sera un autre fléau, et, selon la plupart des interprètes, c'est de la famine qu'il est question ici; Ezéch. vii, 15 et Jer. xiv, 18.
21. — *Audierunt.* Les amis auxquels Jérusalem s'est adressée au ℣. 19. — *Quia ingemisco ego...* Au lieu de les apitoyer sur mon sort, mon malheur n'a fait que les réjouir. — *Omnes inimici mei.* Ces faux amis, Jérusalem les connaît maintenant et leur donne leur vrai nom : tous étaient ses ennemis. — *Quoniam tu fecisti.* Ils ont vu que Dieu punissait son peuple. Suivant Rosenmüller, ces mots signifient que Dieu a permis même cette joie des ennemis qui comble les malheurs de Jérusalem. — *Adduxisti diem consolationis,* le jour où tu les puniras comme tu m'as punie. Pensée que le Ps. lvii, 11 exprime aussi : « Lætabitur justus cum viderit vindictam, manus suas lavabit in sanguine peccatoris. » S. Jérôme a peut-être pensé, en traduisant ainsi, à Is. xl, 2. L'hébreu doit se traduire littéralement : « Le jour que tu as proclamé. » — *Fient similes mei.* Ils ne seront pas plus épargnés que Jérusalem ; ils ont été en effet aussi coupables qu'elle.

THAU.

22. Que toute leur méchanceté paraisse devant toi : Vendange-les comme tu m'as vendangée, à cause de toutes mes iniquités. Car mes gémissements sont nombreux, et mon cœur est triste.

THAU.

22. Ingrediatur omne malum eorum coram te, et vindemia eos, sicut vindemiasti me propter omnes iniquitates meas; multi enim gemitus mei, et cor meum mœrens.

CHAPITRE II

Description du jugement de Dieu, (℣℣. 1-10). — Lamentation sur l'impuissance des consolations humaines et sur les railleries des ennemis par rapport aux malheurs de Jérusalem, (℣℣. 11-16). — Le Seigneur ayant envoyé ces maux, c'est lui seul qui peut secourir dans cette détresse, c'est donc vers lui que la fille de Sion doit élever ses plaintes, (℣℣. 17-19). — Prière qu'elle adresse à Dieu, (℣℣. 20-22).

ALEPH.

1. Comment le Seigneur dans sa fureur a-t-il couvert de ténèbres la fille de Sion? Il a précipité du ciel sur la terre la gloire d'Israël, et il ne s'est pas souvenu de l'escabeau de ses pieds au jour de sa fureur.

BETH.

2. Le Seigneur a renversé, sans les épargner, toutes les beautés de

ALEPH.

1. Quomodo obtexit caligine in furore suo Dominus filiam Sion; projecit de cœlo in terram inclytam Israel, et non est recordatus scabelli pedum suorum in die furoris sui.

BETH.

2. Præcipitavit Dominus, nec pepercit omnia, speciosa Jacob, de-

---

22. — *Ingrediatur omne malum eorum coram te.* Que toute leur méchanceté apparaisse aux yeux de Dieu, afin que, comme un juste juge, il les punisse suivant leur mérite; Cfr. Ps. LXXVIII, 11. — *Vindemia eos.* Qu'ils soient dépouillés, frappés comme je l'ai été. L'hébreu peut se traduire plus simplement : Traite-les comme tu m'as traité. Les LXX : ἐπιφύλλισον αὐτοῖς, ὃν τρόπον ἐποίησαν ἐπιφυλλίδα, et la Vulgate ont suivi un sens qui s'appuie sur Jér. XVII, 10 et Deut. XXIV, 21. — *Multi enim gemitus mei...* Les gémissements sont en rapport avec le châtiment, qui, par conséquent, a été des plus terribles; Cfr. Ps. CXVIII, 84. — *Cor meum mœrens,* expression employée par Jér. VIII, 18; Cfr. Is. I, 5.

CHAP. II. — 1. — *Quomodo obtexit caligine.* Traduction appuyée par Keil. Il n'y a plus de soleil ni de lune pour éclairer Jérusalem de leurs rayons; la ville est couverte d'un nuage épais qui la prive de toute lumière. — *In furore suo,* Cfr. ℣℣, 3, 6, 21, 22. — *Projecit de cœlo in terram.* Jérusalem est tombée du plus haut dégré de splendeur et de gloire dans la honte la plus grande; Dieu l'a traitée ainsi à cause de ses péchés. — *Inclytam Israel.* Jérusalem est ainsi nommée dans le même sens que Babylone, Is, LXIV, 10, est appelée la gloire et la splendeur des Chaldéens. Il ne semble pas en effet qu'il y ait ici d'allusion spéciale au temple. — *Scabelli pedum suorum.* Ces derniers mots contiennent cette allusion au temple, et plus spécialement à l'Arche d'Alliance qui y était conservée, Ps. XCVIII, 5; I Par. XXVIII, 2, l'arche est en effet désignée de cette manière. — *In die furoris sui.* Targum : « Il ne lui a pas pardonné au jour de la véhémence de sa colère. »

2. — *Præcipitavit,* בִּלַּע, Dieu a absorbé et détruit de fond en comble. — *Nec pepercit,* formule employée par Jérémie pour faire comprendre que la colère de Dieu est immuable. V. plus bas, 17, 21, III, 13, et Jér. XX, 16 — *Speciosa Jacob,* Cfr. I, 10. L'hébreu נְאוֹת signifie plutôt : les habitations de Jacob. S. Jérôme, après les LXX : τὰ ὡραῖα, a tra-

struxit in furore suo munitiones virginis Juda, et dejecit in terram; polluit regnum, et principes ejus.

GHIMEL.

3. Confregit in ira furoris sui omne cornu Israel, avertit retrorsum dexteram suam a facie inimici; et succendit in Jacob quasi ignem flammæ devorantis in gyro.

DALETH.

4. Tetendit arcum suum quasi inimicus; firmavit dexteram suam quasi hostis : et occidit omne quod pulchrum erat visu in tabernaculo filiæ Sion, effudit quasi ignem indignationem suam.

HE.

5. Factus est Dominus velut inimicus, præcipitavit Israel, præcipi-

Jacob. Il a détruit dans sa fureur les remparts de la vierge de Juda, il les a jetés par terre; il a profané son royaume et ses princes.

GHIMEL.

3. Il a brisé dans sa colère et dans sa fureur toute la force d'Israël. Il a ramené en arrière sa droite de devant l'ennemi, et il a allumé dans Jacob comme une flamme brûlante qui l'a entouré.

DALETH.

4. Il a tendu son arc comme un ennemi; il a affermi sa droite comme un ennemi; il a tué tout ce qui était beau à voir dans la tente de la fille de Sion ; il a répandu comme un feu son indignation.

HE.

5. Le Seigneur est devenu comme un ennemi. Il a renversé Israël, il

---

duit comme si ce mot venait de נאה, Cfr. Ps. LXXXII, 13. — *Munitiones virginis Juda.* Non pas seulement les fortifications de Jérusalem, mais en général toutes les forteresses du royaume de Juda; Cfr. Jér. V. 17, XXXIV, 7. — *Dejecit in terram,* avec violence. — *Polluit regnum.* Le royaume consacré à Dieu a été profané par l'idolâtrie et par la mauvaise administration de ses chefs; cfr. Ps. LXXXVIII, 40, et par l'invasion des nations païennes dont le contact était une souillure pour le peuple choisi ; Cfr. Ps. LXXIII, 7, LXXVIII, 1.

3. — *Cornu Israel,* toute leur vigueur et aussi toute leur beauté. Cfr. Jér. XLVIII, 25. On sait d'où vient cette métaphore très-connue : « Solet robur ab Hebræis cornu vocari, quia tauris omne robur in cornibus est. » Maldonat. D'autres commentateurs croient que cette image désigne ici tout le royaume de Juda et d'Israël. Le Targum : « toute la splendeur ». — *Avertit... a facie inimici.* Dieu a refusé de combattre plus longtemps pour son peuple, il leur a enlevé tout secours de son bras. Cfr. II Par. XX, 29, où il est dit que Dieu combattit avec Israël, c'est-à-dire contre les ennemis d'Israël. On pourrait traduire aussi, dit Maldonat : Dieu a retiré en arrière la main d'Israël, c'est-à-dire l'a fait fuir devant ses ennemis, a affaibli sa main pour qu'il ne pût les combattre ; Cfr. Ps. LXXXVIII, 44. — *Succendit in Jacob... flammæ devorantis,* c'est-à-dire, Dieu a allumé un feu violent qui a tout embrasé; Cfr. Is. IV, 55 et Ps. CIV, 32. — *In gyro,* tout autour, sur toute l'étendue du pays.

4. — *Tetendit arcum quasi inimicus.* Au lieu de défendre Israël, Dieu l'a attaqué et l'a fait attaquer par l'ennemi. Pour *tetendit arcum,* l'hébr. a דרך קשתו, il a foulé l'arc avec le pied pour le tendre plus aisément. — *Firmavit dexteram,* pour tendre l'arc. Le Targum : « Dieu s'est tenu à la droite de Nabuchodonosor pour l'aider. » — *Occidit omne quod pulchrum erat visu.* Dieu a détruit tout ce qui était précieux aux yeux de l'homme, et non pas seulement, comme pensent C. B. Michælis, Rosenmüller, Thenius, après le Targum, tous les hommes remarquables par l'âge, par la dignité, par la beauté. — *In tabernaculo filiæ Sion.* La tente de la fille de Sion n'est pas, comme Kalkschmidt et Ewald l'ont cru, le temple de Jérusalem, qui, dit Keil, n'est jamais appelé la tente de la fille de Sion, mais seulement la tente de Jéhovah, III Rois, II, 28, etc. Cette tente désigne en général toutes les maisons de Jérusalem. — *Effudit quasi ignem indignationem suam.* Cette figure est souvent employée, V. Jér. VI, 11, VII, 20, X, 25, XLII, 18, etc.; Os. V, 10; Soph. III, 8 ; Ps. LXVIII, 25, LXXIV, 6, etc.

5. — *Velut inimicus.* Dieu s'est conduit envers son peuple, comme eut fait un ennemi. Le *velut* n'indique aucune hésitation de la part du prophète à qualifier la colère de Dieu,

a renversé toutes ses murailles; il a détruit ses remparts; et il a multiplié dans la fille de Juda les humiliés et les humiliées.

VAU.

6. Il a dévasté sa tente comme un jardin; il a démoli son tabernacle; le Seigneur a livré à l'oubli dans Sion les fêtes et le sabbat; il a livré à l'opprobre et à l'indignation de sa fureur le roi et le prêtre.

ZAIN.

7. Le Seigneur a répudié son autel, il a maudit son sanctuaire. Il a livré aux mains de l'ennemi les murs de ses tours; et ils ont crié dans la maison du Seigneur, comme dans un jour de solennité.

tavit omnia mœnia ejus, dissipavit munitiones ejus, et replevit in filia Juda humiliatum et humilatam.

VAU.

6. Et dissipavit quasi hortum tentorium suum, demolitus est tabernaculum suum, oblivioni tradidit Dominus in Sion festivitatem et sabbatum; et in opprobrium, et in indignationem furoris sui, regem et sacerdotem.

ZAIN.

7. Repulit Dominus altare suum, maledixit sanctificationi suæ, tradidit in manu inimici muros turrium ejus; vocem dederunt in domo Domini, sicut in die solemni.

---

comme Gerlach l'a prétendu. — *Præcipitavit*, comme au ✝. 2. — *Omnia mœnia ejus*. hébr. : ארמנותיה, « ses palais », ceux de Jérusalem nommée au verset précédent. — *Munitiones ejus*, litt. « ses forteresses ». — *Replevit... humiliatum et humiliatam*. Dieu a multiplié les humiliés parmi les habitants de Juda, hommes et femmes. Litt. « Il a multiplié le chagrin et le chagrin », comme dans Is. xxx. 2. Deux mots de même racine, mais de forme différente sont souvent joints, dit Rosenmüller, pour indiquer la grandeur et la gravité d'une chose; V. Job, xxx, 3; Ezech. xxxv, 3.

6. — *Quasi hortum tentorium suum*, c'est-à-dire Jérusalem où Dieu habitait comme dans son tabernacle. Mais le sens de l'hébreu est différent : Il a (agi comme lorsqu'on a) enlevé à un jardin sa haie. La haie, c'est le sanctuaire jusqu'alors protégé contre toute profanation, et que les Chaldéens ont envahi et brûlé. Cfr. Ps. LXXIX, 13. Un autre sens est donné par Maldonat, d'après quelques commentateurs : « Dissipavit, aut transtulit quasi horti tentorium suum, id est, sicut qui hortos custodiunt, postquam fructus collecti sunt, casam ubi habitabant dissipant, aut alio transferunt, sic Deus dissipavit et transtulit Jerusalem, ut Is. XXIV, 20 et XXXVIII. 12. » LXX : διεπέτασεν ὡς ἄμπελον τὸ σκήνωμα αὐτοῦ. — *Tabernaculum suum*, מועדו, le lieu de son assemblée, la place où le Seigneur et son peuple se rencontrent, et où Dieu distribue ses faveurs. C'est donc le temple, comme Jarchi l'explique et la traduction de S. Jérôme est très-bonne. Targum : « le lieu destiné à expier pour son peuple ». LXX : ἑορτὴν αὐτοῦ. — *Oblivioni tradidit*. Dieu a permis que les hommes oublient le culte qui lui était rendu à Sion. Cette pensée a déjà été exprimée, Lam. I. 4. — *Et in opprobrium*. Il faut suppléer. « tradidit » qu'on a lu tout à l'heure. — *Regem et sacerdotem*. Dieu a rejeté la royauté et le sacerdoce qu'il avait institués. La mention du roi en même temps que du prêtre rappelle la connexion étroite qu'il y avait entre le temple bâti par Salomon et les rois de Juda. Ce qui ne signifie pas, comme le prétend Nægelsbach, que les rois représentaient le peuple devant Dieu.

7. — *Repulit Dominus altare suum*. On n'y offrira plus les sacrifices qui étaient autrefois agréables au Seigneur. — *Maledixit sanctificationi suæ*. Dieu a laissé détruire non plus seulement l'autel, mais la partie la plus sainte du temple, le Saint des Saints, et il a permis sa destruction, comme si c'était un lieu maudit. — *Turrium ejus*, de la fille de Sion, et non pas de Dieu, comme J. D. Michælis l'avait supposé. D'après Keil, c'est le temple, que ces mots désignent. — *Vocem dederunt*, les Chaldéens, qui se réjouissent de leur triomphe. — *Sicut in die festo*. Leurs cris de victoire ont remplacé les saints cantiques chantés dans les jours de solennité. Le Targum : « comme la voix du peuple de la maison d'Israël, qui se réjouissait au milieu du temple, le jour de Pâques. »

8. — *Cogitavit*, le Seigneur a décrété. Jer. XXXII, 31, nous apprend que ce décret était

Heth.

8. Cogitavit Dominus dissipare murum filiæ Sion; tetendit funiculum suum, et non avertit manum suam a perditione; luxitque antemurale, et murus pariter dissipatus est.

Theth.

9. Defixæ sunt in terra portæ ejus; perdidit et contrivit vectes ejus; regem ejus et principes ejus in gentibus; non est lex, et prophetæ ejus non invenerunt visionem a Domino.

Jod.

10. Sederunt in terra, conticuerunt senes filiæ Sion, consperserunt cinere capita sua, accincti sunt ciliciis, abjecerunt in terram capita sua virgines Jerusalem.

Heth.

8. Le Seigneur a décrété de détruire la muraille de la fille de Sion; il a tendu son cordeau, et n'a pas retiré sa main de la destruction. Le boulevard a pleuré, et le mur aussi a été détruit.

Teth.

9. Ses portes ont été renversées par terre ; il en a détruit et brisé les verrous. Son roi et ses princes sont parmi les nations. Il n'y a plus de loi, et ses prophètes n'ont point reçu de visions du Seigneur.

Jod.

10. Les vieillards de la fille de Sion se sont assis par terre, et se tiennent en silence. Ils ont couvert de cendres leur tête; ils se sont revêtus de cilice; les vierges de Jérusalem ont baissé leur tête vers la terre.

---

porté depuis longtemps. Il vient seulement d'être exécuté. — *Tetendit funiculum suum.* D'après Aben-Ezra, il faut sous-entendre תהו, « de la dévastation ». C'est ainsi en effet que s'exprime Isaïe, XXXIV, 11. Tout a été mis au ras du sol comme avec un niveau. On a mis à cette œuvre de destruction le même soin qu'on met d'habitude à achever une construction. Cfr. II Rois, VIII, 2, IV Rois, XXI, 13. — *Nan avertit manum suam a perditione.* Dieu n'a pas révoqué son décret de destruction, Cfr. Jér. IV, 28. — *Luxitque antemurale.* Belle prosopopée, pareille à celle que nous avons rencontrée plus haut, I, 4 et Is. III, 26; elle se trouve fréquemment dans la Bible. — *Dissipatus est,* אמללו, « ils ont langui », accablés de tristesse, Cfr. Jér. XIV, 2. Le Targum est plus rapproché de la Vulgate. « ils ont été détruits en même temps. »

9. — *Defixæ sunt in terra portæ ejus.* Elles ont été renversées par les ennemis et sont enfouies sous les décombres. — *Perdidit et contrivit,* Dieu nommé dans le verset précédent. — *Regem ejus et principes ejus in gentibus.* L'hébreu peut se traduire au nominatif, et d'après le Targum il faut traduire : « Son Roi et ses grands sont exilés parmi les nations. » — *Non est lex.* Gerlach et Kalkschmidt réunissent ces mots à ceux qui précèdent : les nations qui n'ont aucune connaissance de la loi divine; mais il vaut mieux les joindre à ceux qui suivent. Non seulement Israël a perdu son état politique et social, mais on n'observe plus la loi dans toute l'étendue du pays. Une fois le temple détruit, il n'y a plus de culte, c'est ce qu'exprime Ezéchiel, VII, 28; mais bien plus, les lois civiles, comme les lois sacrées, ne sont plus observées. — *Prophetæ ejus...* Il n'y a plus de révélation de Dieu aux prophètes. Nous voyons pourtant Jérémie recevoir, quelques mois après la prise de Jérusalem, des communications divines, XLIII, 4 et 7. Mais ces deux choses ne se contredisent pas : ce que veut dire l'auteur des Lamentations, c'est que le peuple ne reçoit plus de révélations favorables, signe et gage de la gracieuse présence de Dieu, et que le Seigneur ne lui envoie plus de messages de consolation et d'espérance. On ne peut ignorer en effet qu'en dehors de la Judée et au pays de l'exil, Ezéchiel en ce même temps prophétisait aux exilés.

10. — *Sederunt in terra,* à la manière des affligés, Cfr. Is. III, 26; Job. II, 8, 13, et la note sur le passage d'Isaïe. — *Conticuerunt.* Ils n'ont même pas la force d'exhaler leur douleur, Cfr. Ezech. III, 15. — *Senes filiæ Sion,* les anciens, les conseillers de Jérusalem. — *Asperserunt cinere capita sua,* Cfr. Jer. VI, 26 et Job. II 12. — *Accincti sunt ciliciis,* ibid. — *Abjecerunt... virgines Jeru-*

CAPH.

11. Mes yeux m'ont manqué à force de larmes, mes entrailles se sont troublées. Mon foie s'est répandu sur la terre à cause de la ruine de la fille de mon peuple, lorsque le petit enfant et celui qui est à la mamelle mouraient dans les places de la ville.

LAMED.

12. Ils disaient à leurs mères : Où est le blé, et le vin ? lorsqu'ils se pâmaient comme blessés à mort, dans les places de la ville, et qu'ils rendaient leur dernier souffle dans le sein de leurs mères.

MEM.

13. A qui te comparerai-je, où trouverai-je ta ressemblance, fille de Jérusalem ? A qui pourrai-je t'égaler, et comment te consolerai-je,

CAPH.

11. Defecerunt præ lacrymis oculi mei, conturbata sunt viscera mea; effusum est in terra jecur meum super contritione filiæ populi mei, cum deficeret parvulus et lactens in plateis oppidi.

LAMED.

12. Matribus suis dixerunt : Ubi est triticum et vinum? cum deficerent quasi vulnerati in plateis civitatis; cum exhalarent animas suas in sinu matrum suarum.

MEM.

13. Cui comparabo te? vel cui assimilabo te, filia Jerusalem? cui exæquabo te, et consolabor te, virgo filia Sion? magna est enim velut

---

salem. Elles ont renoncé à toute manifestation joyeuse; Cfr. Is. v, 16, 17 et Lam. I, 4.

11. — *Defecerunt præ lacrymis oculi mei.* L'expression employée par le prophète se trouve dans le Ps. LXVIII, 4. — *Conturbata sunt viscera mea,* V. I, 20. — *Effusum est in terra jecur meum.* Pour les Hébreux, le foie, כבד, est la source du sang, qui pour eux est identique avec la vie; V. Job. XVI, 13 et Prov. VII, 23. Par conséquent celui dont le foie est répandu sur la terre est celui qui a perdu tout son sang et git inanimé. Telle est l'interprétation de Rosenmüller et de Thenius. Keil la repousse. Le foie, dit-il, doit être regardé comme le principal organe corporel, où se ressentent le plus les désirs et aussi les peines; le foie répandu sur la terre doit donc signifier que l'homme est anéanti, qu'il périt de chagrin. En tout cas cette expression est une hyperbole destinée comme les images qui précèdent, à peindre une grande douleur. LXX : ἐξεχύθη εἰς γῆν ἡ δόξα μου. Le Syriaque a suivi ce sens. — *Super contritione filiæ populi mei*, expression qui se trouve dans Jér. VI, 14, VIII, 11, 21. Cfr. Lam. III, 48 et IV, 10. — *Cum deficeret parvulus et lactens...* Cette figure est développée plus au long dans le verset suivant. Les enfants se pâment, (c'est ainsi que Maldonat rend en français *deficeret*) de faim et de soif, dans toute la ville de Jérusalem.

12. — *Ubi est triticum et vinum?* c'est-à-dire : donnez-nous du pain et du vin. Ici, comme dans Jér. XXXI, 12, etc., le froment et le vin sont mentionnés comme la nourriture habituelle des Israélites. דגן, « froment » est employé poétiquement pour pain, Cfr. Ps. LXXVII, 24; c'est le grain non broyé ou grillé, dont on se servait sans autre préparation, et qui est appelé קלי, Lev. XXIII, 14; I Rois, XVII, 17; II Rois, XVII, 28. Keil. — *Deficerent*, ℣. 11. — *Cum exhalarent animas suas*... en mourant dans le sein de leurs mères.

13. — *Cui comparabo te.* Quel malheur pourrai-je trouver qui soit comparable à ton malheur? Litt. « que témoignerai-je de toi »; le témoignage du prophète est entendu ici dans un sens d'encouragement et de consolation. LXX : τί μαρτυρήσω σοι. Le Syr. : « De quelle parole me servirai-je pour te consoler ». — *Cui assimilabo te.* « Ita ut dicere tibi possem : quid admiraris tuam calamitatem? nonne huic vel illi genti perinde ac tibi accidit »? Jarchi. — *Cui exæquabo te...* n'est pas dans les LXX. — *Et consolabor te*, afin que je puisse te consoler. Aucune catastrophe n'égalant celle de Jérusalem, rien dans l'histoire ne pourra servir de consolation à cette malheureuse ville. — *Virgo filia Sion*. expression fréquente chez Jérémie. — *Magna est enim velut mare contritio tua.* De même qu'aucune masse d'eau ne peut être comparée à la mer, de même aucune ruine, aucune

mare contritio tua, quis medebitur tui?

NUN.

14. Prophetæ tui viderunt tibi falsa et stulta, nec aperiebant iniquitatem tuam, ut te ad pœnitentiam provocarent; viderunt autem tibi assumptiones falsas, et ejectiones.

SAMECH.

15. Plauserunt super te manibus omnes transeuntes per viam, sibilaverunt, et moverunt caput suum super filiam Jerusalem : Hæccine est urbs, dicentes, perfecti decoris, gaudium universæ terræ?

vierge de Sion? Ta ruine est grande comme la mer. Qui te guérira?

NUN.

14. Tes prophètes ont vu pour toi des faussetés et des folies, et ils ne te découvraient pas ton iniquité pour te pousser à la pénitence; mais ils ont vu pour toi des fardeaux de vanité et l'exil.

SAMECH.

15. Tous ceux qui passaient par le chemin ont frappé des mains à ta vue. Ils ont sifflé et branlé la tête, à cause de la fille de Jérusalem. Est-ce là, disaient-ils, cette ville d'une beauté parfaite, la joie de toute la terre?

---

douleur ne peut être comparée à la ruine et à la douleur qu'éprouve Jérusalem. Suivant Otto et d'autres commentateurs, le sens est : Ta misère n'a pas plus de limites que n'en a la mer. C'est ce que dit Ovide, Trist. I, 47, 48 :

Tot mala sum passus, quot in æthere sidera lucent,
Parvaque quod siccus corpora pulvis habet.

LXX : ἐμεγαλύνηθη ποτήριον συντριβῆς σου. — *Quis medebitur tui?* Personne. Cfr. Jer. XXX, 12 et suiv.

14. — *Prophetæ tui*. Ceux que Jérusalem tenait pour faux prophètes et en qui elle mettait sa confiance. Jérémie avait souvent prédit le résultat de cette confiance, II, 8, V, 12, VI, 13 et suiv., VIII, 10, XIV, 14 et suiv., XXIII, 17, 32, XXVII, 10, 15. A présent que l'événement a prouvé la vérité de ses paroles, le prophète rappelle avec ironie les œuvres de ces imposteurs et assure Jérusalem que ce n'est pas de ce côté qu'elle peut trouver du secours. Un commentateur hébreu anonyme, cité par Rosenmüller, fait suivre ces deux mots d'un point d'interrogation : qui te guérira? Tes prophètes? Mais ils ne t'ont apporté que calamités; le sens n'est pas différent — *Viderunt*, ils t'ont prophétisé. Voir, חזה, est synonyme de prophétiser, et le prophète lui-même s'appelle un voyant. I Rois, IX. — *Stulta*, תפל, V. sur ce mot la préface, p. 336. — *Nec aperiebant iniquitatem tuam*. Ils ne mettaient pas les péchés de Jérusalem devant ses yeux, ils ne découvrirent pas au peuple l'iniquité de sa conduite. — *Ut te ad pœnitentiam provocarent*. Ce n'était pas le but qu'ils poursuivaient : ils n'en avaient pas d'autre que de flatter les désirs et les passions du peuple. Ezéchiel leur fait le même reproche, XXII, 28, 30, 31. להשיב שבותך est traduit par quelques commentateurs : pour détourner la captivité. Les LXX ont en effet : τοῦ ἐπιστρέψαι αἰχμαλωσίαν σου; mais il n'y a pas de raison pour s'éloigner du sens de la Vulgate. — *Assumptiones falsas*, משאות, « oracles », ou « fardeaux », dans le sens où nous l'avons rencontré dans Isaïe et dans Jérémie. Les vrais prophètes appelaient souvent leurs prédictions *Onus Domini*, parce qu'ils annonçaient plus fréquemment des calamités que des événements heureux; Jérémie rappelle que les prédictions des faux prophètes ont été réellement des fardeaux pour le peuple. — *Ejectiones*, מדוחים, « des faussetés, » suivant Rosenmüller. Mais il vaut mieux, avec Keil qui rappelle Jer. XXVII, 10, 15, lui laisser le sens d'exil, de rejet loin du pays.

15. — *Plauserunt super te manibus*. Phrase souvent employée en parlant de ceux qui se réjouissent des maux d'autrui, Job, XXVII, 23, XXXIV, 37; IV Rois, XIX, 21; Ps. XXI, 8; Eccl. XII, 19. Ceux qui frappent des mains sont donc ici ceux qui se réjouissent de la ruine de Jérusalem. — *Omnes transeuntes per viam*. Jérusalem n'a plus d'amis nulle part. — *Sibilaverunt*. Terme employé pour désigner la stupeur, la moquerie, la dérision; V. Jer. XVIII, 16, XIX, 8, XXV, 9, 18, XXIX, 18, XLIX, 17, L, 13, LI, 37. — *Moverunt caput*. même sens; V. Jer. XVIII, 16; Ps. XXI, 8. CVIII, 25. — *Urbs... perfecti decoris*, c'est-à-dire parfaitement belle, comme Ezech. XXVII, 3, XXVIII, 12; Ps. XLIX, 2. כלילת יפי. Sur cette expression, V. la préface, p. 336. — *Gaudium universæ terræ*. Jérusalem est appelée de ce nom, Ps. XLVII, 3. Ces louanges

PHE.

16. Tous tes ennemis ont ouvert la bouche contre toi. Ils ont sifflé, ils ont grincé des dents, et ils ont dit : Nous la dévorerons. Voici le jour que nous attendions : Nous l'avons trouvé, nous l'avons vu.

AIN.

17. Le Seigneur a fait ce qu'il avait décidé, il a accompli sa parole, ce qu'il avait ordonné depuis les anciens jours. Il t'a détruite, il ne t'a pas épargnée; il a fait de toi la joie de l'ennemi, et il a relevé la force de ceux qui te haïssent.

SADE.

18. Leur cœur a crié au Seigneur à cause des murs de la fille de Sion : laisse couler jour et nuit tes larmes comme un torrent; ne te donne pas de repos, et que la prunelle de ton œil ne se repose pas.

PHE.

16. Aperuerunt super te os suum omnes inimici tui, sibilaverunt, et fremuerunt dentibus, et dixerunt : Devorabimus; en ista est dies quam expectabamus; invenimus, vidimus.

AIN.

17. Fecit Dominus quæ cogitavit, complevit sermonem suum quæ præceperat a diebus antiquis; destruxit, et non pepercit, et lætificavit super te inimicum, et exaltavit cornu hostium tuorum.

Lev. 26, 14; *Deut.* 28, 15.

SADE.

18. Clamavit cor eorum ad Dominum super muros filiæ Sion : Deduc quasi torrentem lacrymas, per diem et noctem, non des requiem tibi, neque taceat pupilla oculi tui.

Jerr. 14, 17; *Supr.* 1, 16.

---

données par les Juifs à Jérusalem sont répétées avec ironie par les passants.

16. — *Aperuerunt os suum*, non pas pour dévorer leur proie, comme dit Sacy, mais pour se moquer de Jérusalem, pour la railler. Isaïe, LVII, 4, se sert de la même image. Cfr. aussi Lam. III, 28. — *Sibilaverunt*, ℣. 15. — *Fremuerunt dentibus*. Cette image rend bien la fureur et la rage des ennemis; Cfr. Ps. XXXIV, 16, XXXVI, 12; Job. XVI. 9. — *Devorabimus*, nous avons détruit cette ville si admirable. — *Invenimus*, ce que nous cherchions depuis si longtemps. — *Vidimus*. Nous avons vu l'accomplissement de nos vœux, c'est-à-dire la destruction de Jérusalem. Cfr. Ps. XXXIV, 21.

17. — *Fecit Dominus quæ cogitavit*. Le prophète reprend la parole, et rappelle que cette destruction est l'œuvre de Dieu, qui a ainsi accompli le décret qu'il avait rendu contre Jérusalem à cause des crimes de cette ville. — *Sermonem... quem præceperat a diebus antiquis*. Dans le Lev. XXVI, 18, Dieu avait en effet annoncé aux Hébreux que leurs péchés seraient punis. Cfr. aussi Deut. XXVIII, 15, 16, 17. Zacharie rappelle la même vérité à ses contemporains, I, 6. — *Cornu hostium tuorum*, plus haut, ℣. 3, et I Rois, II, 1, Ps. LXXXVIII, 43.

18. — *Clamavit cor eorum*, le cœur des habitants de Jérusalem. Ils se sont adressés au Seigneur lorsqu'ils n'ont plus vu aucun secours humain possible. Une fois leur malheur arrivé ils ont crié encore pour implorer sa miséricorde. — *Super muros filiæ Sion*, ou : à cause du renversement des murs de Jérusalem, ou : pour empêcher la destruction de ces murs. L'Hébreu a un autre sens : « O mur de la fille de Sion, verse des larmes comme un torrent. » Les LXX ont suivi ce sens : τείχη Σιὼν... Isaïe, XIV, 31, avait dit de même : « Ulula, porta. » Plus haut, Lam. I, 4, le poète dit : « Viæ Sion lugent. » Les murs de Jérusalem sont mis ici pour toute la ville. — *Deduc quasi torrentem*... Tant la douleur de Jérusalem est grande. Ovide, Heroides, VIII, 61, dit de même :

Perque sinus lacrymæ instar fluminis erunt.

— *Per diem et noctem*, sans interruption. — *Non des requiem tibi*, ne cesse pas de pleurer. — *Neque taceat*. Cfr. Jer. XLVII, 6; Ps. XXI, 3. — *Pupilla oculi tui*, בַּת־עֵינֵךְ, « la fille de ton œil »; les Arabes comme les Juifs appellent ainsi la pupille. Les LXX ont traduit littéralement : θυγάτηρ ὀφθαλμῶν σου.

19. — *Lauda*, רֹנִּי, pousse un cri de lamentation, de tristesse. — *In principio vigiliarum*. Non dans la première veille de la nuit, comme Maldonat et Nægelsbach l'ont compris, mais au commencement de chaque veille de nuit, ou des trois parties dans les-

COPH.

19. Consurge, lauda in nocte, in principio vigiliarum, effunde sicut aquam cor tuum ante conspectum Domini; leva ad eum manus tuas pro anima parvulorum tuorum, qui defecerunt in fame in capite omnium compitorum.

RES.

20. Vide, Domine, et considera quem vindemiaveris ita; ergone comedent mulieres fructum suum, parvulos ad mensuram palmæ? si occiditur in sanctuario Domini sacerdos, et propheta?

SIN.

21. Jacuerunt in terra foris puer et senex : virgines meæ, et juvenes mei ceciderunt in gladio : interfecisti in die furoris tui : percussisti, nec misertus es.

COPH.

19. Lève-toi, loue Dieu dans la nuit, dès le commencement des veilles. Répands ton cœur comme de l'eau devant le Seigneur ; lève vers lui tes mains pour l'âme de tes petits-enfants qui sont morts de faim à tous les coins des rues.

RES.

20. Vois, Seigneur, et considère celui que tu as ainsi vendangé. Est-ce que les mères mangeront le fruit de leurs entrailles, des enfants qui ne sont pas plus grands que la main ? Est-ce que le prêtre et le prophète seront tués dans le sanctuaire du Seigneur?

SIN.

21. L'enfant et le vieillard sont étendus dehors par terre. Mes vierges et mes jeunes hommes sont tombés sous le glaive ; tu les as tués au jour de ta fureur, tu les as frappés et tu n'as pas eu de miséricorde.

---

quelles les Hébreux divisaient la nuit ; c'est-à-dire pendant toute la nuit ; Cfr. Ps. LXII, 7. — *Effunde sicut aquam cor tuum...* Répands la douleur de ton cœur en pleurs d vant le Seigneur. — *Leva ad eum manus tuas*, pour demander son secours, comme plus haut, I, 17. — *Pro anima parvulorum tuorum.* Afin que Dieu leur conserve la vie que tu ne peux leur sauver, puisque tu n'as plus d'aliments à leur donner. — *Qui defecerunt in fame...* Ewald considère ce dernier membre de phrase comme interpolé, parce que dans tous les autres versets il n'y a que trois membres. Mais cette déviation de la règle était nécessaire ici pour terminer complètement la pensée. — *In capite omnium compitorum*, c'est-à-dire, comme l'explique Maldonat, dans toutes les places de Jérusalem.

20. — Ici commence la prière que Jérémie vient de conseiller à Jérusalem de faire monter vers Dieu. — *Quem vindemiaveris ita.* Le peuple que Dieu a ainsi vendangé, plus haut, I, 12, c'est-à-dire privé de ses enfants, c'est le peuple de Jérusalem. — *Ergone comedent mulieres fructum suum.* Dieu laissera-t-il se produire un pareil forfait? Quelques commentateurs en concluent que la famine fut si grande durant le siége qu'on en vint à cette épouvantable extrémité, qui s'est produite dans d'autres siéges de Jérusalem et aussi pendant le siége de Samarie. — *Parvulos ad mensuram palmæ.* Selon Jarchi, עללי טפחים sont les petits enfants que les mères tiennent encore par la main. Ce sont, suivant Maldonat, les enfants qui n'ont encore que la hauteur d'une palme, c'est-à-dire les tout petits. LXX : νήπια θηλάζοντα μασθούς. Le Targum : les enfants enveloppés dans des langes de laine très-fine. D'après Keil, le sens de l'expression originale est tout simplement : Ces enfants qu'on porte sur les bras, c'est-à-dire qu'on soigne avec tendresse. — *Si occiditur...* Violation de l'alliance conclue par Dieu avec son peuple, et opprobre que Dieu n'épargnera pas à son sanctuaire. Le Targum ajoute après ces mots un long récit tiré de II Paral. XXIX, 20, 21.

21. — *Jacuerunt in terra*, parcequ'ils ont été tués par l'ennemi. — *Foris*, dans les rues et dans les places publiques. — *Puer et senex...* Cfr. avec cette énumération celle de Jér. VI, 11. On peut rapprocher de ce verset

THAU.

22. Tu as appelé comme à un jour solennel ceux qui devaient m'épouvanter de toutes parts. Il ne s'est trouvé au jour de la fureur du Seigneur personne à échapper et à être épargné. Ceux que j'ai élevés et nourris, mon ennemi les a consumés.

THAU.

22. Vocasti quasi ad diem solemnem qui terrerent me de circuitu, et non fuit in die furoris Domini qui effugeret, et relinqueretur : quos educavi, et enutrivi, inimicus meus consumpsit eos.

CHAPITRE III

Souffrances et misères du peuple ou du prophète, (ᵛᵛ. 1-18). — Une méditation sur la miséricorde et la providence de Dieu l'amène à l'espoir, (ᵛᵛ. 19-39). — Il reconnaît la justice des châtiments de Dieu, qui a voulu punir les crimes de son peuple, (ᵛᵛ. 40-54). — Dans une prière finale, il manifeste sa confiance dans le secours de Dieu qui le vengera de ses ennemis, (ᵛᵛ. 55-66).

ALEPH.

1. Je suis un homme qui vois ma misère, sous la verge de son indignation.

ALEPH.

1. Ego vir videns paupertatem meam in virga indignationis ejus.

---

et du précédent les vers suivants de Lucain, Pharsale, II, 101 et suiv.:

> Nobilitas cum plebe perit, lateque vagatur
> Ensis, et a nullo revocatum est pectore ferrum,
> Stat cruor in templis : multaque rubentia cœde
> Lubrica saxa madent. Nulla sua profuit ætas;
> Non senis extremum piguit vergentibus annis
> Præcipitasse diem; nec primo in limine vitæ
> Infantis miseri nascentia rumpere fata.

22. — *Vocasti.* Dieu a non-seulement appelé, mais il a rassemblé et réuni les ennemis. — *Quasi ad diem solemnem.* Même sens que plus haut, I, 15. — *Qui terrerent me de circuitu,* מְגוּרַי מִסָּבִיב, « mes terreurs d'alentour ». Ces mots, disent Maldonat et Keil, doivent s'expliquer conformément à la formule מָגוֹר מִסָּבִיב, si fréquente chez Jérémie, VI, 25, XX, 4, 10, etc. Cfr. aussi Jér. XV, 8, XLIX, 5. On doit donc dériver מְגוּרַי de מָגוֹר, et ne pas le rapporter seulement à l'ennemi, mais à tous les fléaux qui affligent Jérusalem, l'épée, la famine, les plaies. Cfr. I, 20. LXX : παροικίας μου κυκλόθεν. — *Qui effugeret et relinqueretur,* assemblage de mots qu'emploie souvent Jérémie, XLII, 17, XLIV, 14, etc. — *Inimicus meus consumpsit eos.* Conclusion aussi terrible et aussi desolante que celle de la première lamentation.

CHAP. III. — Cette troisième lamentation diffère des deux premières en ce que celles-ci commençaient chaque verset par une lettre de l'alphabet. Dans la troisième, chacune des lettres est répétée trois fois successivement, et ainsi, au lieu de vingt-deux versets seulement, elle en compte soixante-six.

1. — *Ego,* le prophète Jérémie lui-même, parlant en son propre nom; suivant Rosenmüller, c'est le peuple hébreu plaignant son misérable sort : dans les ᵛᵛ. 40-48 en effet le singulier est abandonné pour le pluriel. Ewald dit : « ô homme, c'est là ta véritable image! Chacun doit penser et parler comme celui-ci le fait. Le discours commence sur le ton le plus désolé et insensiblement se change en prière. » — *Videns,* non pas synonyme de prophétisant, comme l'admet Maldonat après les rabbins, mais ayant souffert, ayant éprouvé. — *Paupertatem meam,* hébr. « mon affliction », c'est-à-dire celle de mon peuple. — *In virga indignationis ejus.* La verge de la colere de Dieu (le relatif est exprimé sans antécédent, suivant l'habitude des Hébreux), c'est la punition infligee par Dieu ; Cfr. Ps. LXXXVIII, 33 ; I Cor. IV, 21 ; V. aussi, Prov. XXII, 8 ; Job, XXI, 9, IX 34 ; Is. X, 5, etc.

2. — *Me minavit,* il m'a conduit. « Hoc verbo veteres auctores ecclesiastici frequenter utebantur, unde Galli retinuerunt verbum

ALEPH.

2. Me minavit, et adduxit in tenebras, et non in lucem.

ALEPH.

2. Il m'a mené et il m'a conduit aux ténèbres, et non à la lumière.

ALEPH.

3. Tantum in me vertit, et convertit manum suam tota die.

ALEPH.

3. Il a tourné et retourné sa main sur moi pendant tout le jour.

BETH.

4. Vetustam fecit pellem meam, et carnem meam; contrivit ossa mea.

BETH.

4. Il a fait vieillir ma peau et ma chair; il a brisé mes os.

BETH.

5. Ædificavit in gyro meo, et circumdedit me felle et labore.

BETH.

5. Il a bâti autour de moi, il m'a entouré de fiel et de fatigue.

BETH.

6. In tenebrosis collocavit me, quasi mortuos sempiternos.

BETH.

6 Il m'a placé dans des lieux ténébreux, comme ceux qui sont morts à jamais.

GHIMEL.

7. Circumædificavit adversum me,

GHIMEL.

7. Il m'a entouré de murailles,

Mener et Itali *Menare* ». Maldonat. — *In tenebris et non in lucem*. Cfr. Job. XII, 25; Amos, V, 18. Dieu a donné au prophète de la misère et non du bonheur. Les ténèbres chez les poètes hébreux représentent fréquemment l'adversité. V. Is. V, 30, Jér. XIII, 16; Mich. VII, 8; Ps. LIV, 6; Job. VII. 4, XVII, 2.

3. — *Tantum in me*. Les coups de la colère divine se multiplient contre le prophète, qui est pour ainsi dire seul l'objet de cette colère. — *Vertit et convertit*, il n'a cessé de tourner. — *Tota die*, continuellement; Cfr. I, 13.

4. — *Vetustam fecit*. La misère et la faim ont ridé ma peau comme celle des vieillards. Ou, suivant d'autres commentateurs, ma peau est devenue livide à force de coups et de plaies. — *Pellem... et carnem... ossa...* Le corps tout entier, dont la chair et la peau font la partie extérieure, et dont les os sont le fondement. — *Contrivit ossa mea*, réminiscence des plaintes d'Ezéchias dans Is. XXXVIII, 13; Cfr. Job. XXX, 17; Ps. L, 40. Quand Dieu aime et protége quelqu'un, on dit qu'il conserve ses os, Ps. XXXIII, 21.

5. — *Ædificavit in gyro meo*. Litt. « Il bâtit contre moi et m'entoure. » Dieu est comparé à un ennemi qui élève des travaux d'attaque et de circonvallation tout autour d'une ville. — *Circumdedit me*. Ovide a dit d'une façon semblable, Trist., V. 6, 41 :

Tam me circumstat densorum turba malorum.

— *Felle*. V. Jérém. VIII, 14 et la note. — *Labore*, תלאה, fatigue, tristesse, angoisses de de la vie. Les Juifs, qui appliquent ce verset à Jérusalem, entendent par ce dernier mot les travaux de Nabuzardan, qui brûla le temple et la ville et emmena les Juifs en exil. Les LXX ont un sens tout différent : καὶ ἐκύκλωσε κεφαλήν μου, καὶ ἐμόχθησεν. Le Targum s'éloigne encore plus de l'original : « il a cerné la ville, il a abattu les têtes des peuples et les a fatigués. »

6. — *In tenebrosis*, dans les lieux ténébreux, c'est-à-dire dans l'adversité; Cfr. plus haut, ℣. 2. במחשכים sont les ténèbres de la tombe et du scheol; Cfr. Ps. LXXXVII, 7. Le Targum l'entend de la prison où Jérémie avait été renfermé. — *Collocavit me*, litt. « il m'a fait habiter. — *Quasi mortuos sempiternos*. Ce qualificatif est donné aux morts, non parcequ'ils ne doivent pas ressusciter, mais parcequ'ils de doivent jamais revenir en cette vie. Maldonat. Cfr. Job, VII, 9. 10, X, 21, XIV. 12; Ps. XLVIII. 12; Eccl., XII. 5. Ce verset est une réminiscence littérale du Ps. CXLII, 4. Le sens peut être simplement : des morts dont la mémoire est depuis longtemps oubliée.

7. — *Circumædificavit... egrediar...* Dieu l'a fait prisonnier et l'a séparé entièrement du dehors. Litt. » il a fait un mur contre moi. » Cfr. Ps. LXXXVIII, 9. — *Aggravavit compedem meum*. Les maux dont il m'a entouré comme de liens impossibles à rompre. Le Targum applique ces paroles à l'emprisonnement de Jérémie. Il vaut mieux, dit Maldonat, l'en-

afin que je ne puisse pas sortir; il a appesanti mes chaînes.

GHIMEL.

8. Même si je crie vers lui, et si je le prie, il rejette ma prière.

GHIMEL.

9. Il a fermé mes chemins avec des pierres carrées, il a détruit mes sentiers.

DALETH.

10. Il est pour moi comme un ours guettant sa proie, et comme un lion dans son embuscade.

DALETH.

11. Il a détruit mes sentiers, il m'a brisée, il m'a laissée toute désolée.

DALETH.

12. Il a tendu son arc, et il m'a placée comme une cible pour ses flèches.

ut non egrediar : aggravavit compedem meum.

GHIMEL.

8. Sed et cum clamavero et rogavero, exclusit orationem meam.

GHIMEL.

9. Conclusit vias meas lapidibus quadris, semitas meas subvertit.

DALETH.

10. Ursus insidians factus est mihi; leo in absconditis.

DALETH.

11. Semitas meas subvertit, et confregit me : posuit me desolatam.

DALETH.

12. Tetendit arcum suum, et posuit me quasi signum ad sagittam.

---

tendre au figuré de tout le peuple. Litt. « il a alourdi mon airain », c'est-à-dire ces chaînes qui liaient mes pieds.

8. — *Sed et cum clamavero... exclusit orationem meam.* Il a fermé les oreilles afin de ne pas entendre mes prières; Cfr. Jér. XII, 16; Ps. XVII, 42, etc. C'est la faute du peuple qui, par ses péchés, a irrité le Seigneur, et non celle de Dieu dont la main n'est pas raccourcie, Is. LIX, 1, 2. LXX : ἀπέφραξε προσευχήν μου.

9. — *Conclusit vias meas lapidibus quadris.* Il ne s'agit pas seulement du siége, comme l'ont cru quelques commentateurs juifs; Dieu a entouré son peuple de tant de calamités que Jérémie les compare à un mur en pierres de taille qu'avec les plus grands efforts on ne peut renverser. Litt. « de pierres taillées »; Cfr. III Rois, v, 31. Les LXX n'ont pas rendu גזית. Targum : « de pierres en marbre poli. » — *Semitas meas subvertit.* Il n'y a plus de chemin par où je puisse m'enfuir. Métaphore pour rendre la même idée : Dieu ne donnera aucun secours à Israël. Litt. « il a rendu mes chemins tortueux.

10 — *Ursus insidians factus est mihi.* Les anciens considéraient l'ours comme un animal plein de ruses et d'embûches; V. Bochart, Hierozoicon, pars 1a, lib. III, c. IX. Cfr. des images semblables dans Os. XIII, 8; Amos, v, 19. — *Leo in absconditis,* litt. « un lion dans les ténèbres ». De son embuscade il se jette sur les passants; Cfr. Ps. IX, 31, XVI, 12, que le prophète semble avoir présents à l'esprit. Jérémie compare souvent les ennemis à un lion, IV, 7, V, 6, XLIX, 19, L, 44.

11. — *Semitas meas subvertit.* סורר, qui, suivant quelques interprètes, a le même sens que עוה du ℣. 9, que S. Jérôme a traduit par le même mot « subvertit. » Suivant d'autres, ce mot signifie : « il a fait s'en aller » mes chemins, c'est-à-dire il m'a empêché de trouver le chemin par lequel je pouvais me sauver. Jarchi traduit : il remplit mon chemin d'épines, sens rejeté par tous les modernes. LXX : κατεδίωξε ἀφεστήκοτα. — *Et confregit me,* ויפשחני, qui ne se lit qu'ici, mais qui dans les Targums signifie : couper ou tailler en pièces, sens qui est le même que celui de la Vulgate. LXX : καὶ κατέπαυσέ με. — *Posuit me desolatam,* comme plus haut, I, 4, 13. LXX : ἀφανισμένην.

12. — *Tetendit arcum suum,* comme plus haut, II, 4. — *Posuit me quasi signum...* Citation de Job, XVI, 12. Les flèches sont les peines et les tribulations envoyées par Dieu, Cfr. Deut. XXXII. 23, Ps. XXXVII, 3; Job, VI, 4.

13. — *Misit in renibus meis.* Les reins sont désignés ici pour indiquer une très-grande douleur; Cfr. Ps. XV, 7, LXXII, 21. — *Filias*

He.

13. Misit in renibus meis filias pharetræ suæ.

He.

14. Factus sum in derisum omni populo meo, canticum eorum tota die.

He.

15. Replevit me amaritudinibus, inebriavit me absynthio.

Vau.

16. Et fregit ad numerum dentes meos, cibavit me cinere.

Vau.

17. Et repulsa est a pace anima mea, oblitus sum bonorum.

He.

13. Il a envoyé dans mes reins les filles de son carquois.

He.

14. Je suis devenu la risée de tout mon peuple, leurs chansons pendant tout le jour.

He.

15. Il m'a rempli d'amertumes, il m'a enivré d'absinthe.

Vau.

16. Il m'a rompu les dents sans m'en laisser une seule, il m'a nourri de cendres.

Vau.

17. Mon âme a été repoussée de la paix, j'ai oublié le bonheur.

---

pharetræ suæ, les flèches dont son carquois est rempli. Cet hébraïsme ne se trouve qu'ici. Litt. « les fils du carquois ». Job, xli, 19, appelle les flèches « fils de l'arc ». Horace dit, Odes. i, xxii, 3 :

Nec venenatis gravida sagittis
..... Pharetra.

14. — *Factus sum in derisum omni populo meo.* On pourrait conclure de cet endroit que Jérémie parle de lui et non du peuple, et qu'il reproduit ici les plaintes de ses prophéties, xx, 7. Rosenmüller, Ewald, Thenius prennent עמי, que les Septante et la Vulgate ont traduit par « populo meo », λαῷ μου, pour une forme abrégée du pluriel עמים, et admettent que c'est le peuple d'Israël qui se plaint ici d'avoir été l'objet de la dérision de tous les peuples voisins. Mais le sens de la Vulgate doit être conservé. Jérémie se plaint que la masse du peuple n'ait pas été corrigée par le châtiment et qu'un grand nombre de ses concitoyens ne veuillent pas reconnaître la main de Dieu dans la chûte du royaume, et se moquent toujours des avertissements du prophète. Les preuves de cette mauvaise disposition d'esprit ne manquent pas, soit pour les Juifs restés dans leur pays, Jér. xli et suiv., xliii, 2, soit pour les exilés, Ezéch. xii, 22. Keil. — *Canticum eorum tota die.* Ils me prennent pour sujet de leurs chansons injurieuses, Cfr. Ps. xlviii, 13; Job, xxx, 9.

15. — *Replevit me amaritudinibus.* Réminiscence de Job, ix, 18. V. aussi plus haut, ℣. 5. Targum : « il m'a rassasié du fiel des serpents. »

16. — *Fregit ad numerum dentes meos.* Elles ont été brisées les unes après les autres, afin que la douleur fut plus vive et plus prolongée. Les dents sont nommées ici, comme les reins au ℣. 13, pour indiquer l'intensité de la douleur. Litt. « il a brisé mes dents sur de petites pierres, sur du gravier ». S'agit-il, comme d'anciens commentateurs l'ont cru, du pain mêlé de pierres que les Juifs mangeaient en allant en exil, ou de celui qu'on donnait à Jérémie pendant qu'il était en prison? Il n'y a ici encore, comme dans les versets précédents, qu'une figure : il a brisé mes dents avec une pierre, est mis pour : il m'a fait souffrir d'une manière terrible. Ainsi Maldonat, Keil, etc. — *Cibavit me cinere*, Cfr. Ps. ci, 10. Il m'a fait prendre ma nourriture avec difficulté comme si mon pain était fait de cendres. L'hébreu הכפשני a été l'objet de nombreuses interprétations. La traduction des LXX : ἐψώμισέν με σποδόν, et de la Vulgate semble être une pure conjecture fondée sur le Ps. ci, 10. כפש qui est un ἅπαξ λεγόμενον a probablement le sens d'abaisser, humilier, et il faut traduire, d'après les meilleurs interprètes modernes par : il m'a couvert de cendres. Targum : « il m'a humilié dans la cendre ».

17. — *Repulsa est a pace anima mea.* ותזנח משלום נפשי. Les commentateurs traduisent ces mots soit à la seconde, soit à la troisième personne. Rosenmüller, Gésénius, de Wette, Nægelsbach les rendent par : « Tu repousses mon âme (c'est-à-dire moi-même) de la paix ». Mais avec les LXX et le Targum, Maldonat, Keil, etc., il vaut mieux conserver la traduction de la Vulgate. Mon

VAU.

18. Et j'ai dit : Ma fin est arrivée, et mon espérance dans le Seigneur est disparue.

VAU.

18. Et dixi : Periit finis meus, et spes mea a Domino.

ZAIN.

19. Souviens-toi de ma pauvreté et de ma transgression, de l'absinthe et du fiel.

ZAIN.

19. Recordare paupertatis, et transgressionis meæ, absynthii, et fellis.

ZAIN.

20. Dans ma mémoire, je m'en souviendrai et mon âme se séchera en moi.

ZAIN.

20. Memoria memor ero, et tabescet in me anima mea.

ZAIN.

21. Ces choses, je les repasserai dans mon cœur, et à cause de cela j'espèrerai.

ZAIN.

21. Hæc recolens in corde meo, ideo sperabo.

HETH.

22. Par la miséricorde du Seigneur, nous n'avons pas été perdus entièrement, car ses bontés n'ont pas défailli.

HETH.

22. Misericordiæ Domini quia non sumus consumpti : quia non defecerunt miserationes ejus.

âme ne peut plus avoir ni paix, ni prospérité ; tout bonheur est perdu pour elle. — *Oblitus sum bonorum*. Rien d'heureux ne m'arrive plus ; Cfr. Ps. XXXVIII, 3, et mon malheur présent est tel qu'il me fait oublier ce que j'ai pu éprouver d'heureux dans le passé.

18. — *Dixi*. Omis par les LXX. — *Periit finis meus*. C'en est fait de ma vie, le temps dont elle devait se composer est passé et ma fin est arrivée. Cornélius donne une autre interprétation, peut-être moins bonne : L'espoir de voir la fin de mes maux a péri, c'est-à-dire est disparu pour moi. אבד נצחי, ma durée, ma force a péri, sens suivi par le Targum et le Syriaque. Suivant Gésénius : « ma confiance a disparu », c'est-à-dire je n'ai plus aucune confiance en Dieu. D'après Keil, נצח est la vigueur, la force vitale, et il renvoie, pour appuyer ce sens à Is. LXIII, 3. LXX. νικος μου. — *Spes mea a Domino*, je n'ai plus rien à espérer de Dieu, qui s'est rangé du côté de mes adversaires.

19. — *Recordare*. L'affligé s'adresse à Dieu pour invoquer sa pitié et sa miséricorde. Il lutte contre la tentation de désespoir qui l'avait assailli au ℣. 18, et s'efforce d'y opposer la prière et la foi. — *Transgressionis*, la misère qu'ont amenée sur moi mes fautes et mes transgressions. מרודי, la vexation, la souffrance que j'ai endurée, la persécution dirigée contre moi. LXX : « Je me suis souvenu de ma misère, et à cause de la persécution ». — *Absynthii et fellis*. V. plus haut, ℣. 5.

20. — *Memoria memor ero*. Hébraïsme, qui indique la force et la persistance du souvenir. L'hébreu peut se traduire : « mon âme se souvenant se souviendra ». C'est ainsi que l'entend le Targum. Quelques-uns rapportent ces mots à Dieu : en te souvenant tu te souviendras que mon âme est abaissée, humiliée. — *Tabescet in me anima mea*. Le souvenir de mes malheurs me fera défaillir.

21. — *Hæc recolens*. Si l'on adopte la seconde manière de traduire, indiquée dans le verset précédent, c'est à la bonté de Dieu, qui finira par se laisser toucher, que ces mots se rapportent ; suivant d'autres interprètes, ces mots ont plutôt rapport aux ℣℣. 22 et 23. — *Ideo*, parce que Dieu seul peut sauver, j'espérerai en lui.

22. — *Misericordiæ Domini quia non sumus consumpti*. C'est à la seule miséricorde du Seigneur qu'il faut attribuer notre préservation et notre salut. Les miséricordes du Seigneur sont les preuves de sa miséricorde, Cfr. Ps. LXXXVIII, 2, CVI, 43 ; Is. LXIII, 7. — *Non sumus consumpti* est, dit Keil, une excellente traduction de תמנו. Jarchi, suivant le Targum et le Syriaque, traduit ce premier membre de phrase d'une façon toute différente, adoptée par quelques modernes :

HETH.

23. Novi diluculo, multa est fides tua.

HETH.

24. Pars mea Dominus, dixit anima mea : propterea expectabo eum.

TETH.

25. Bonus est Dominus sperantibus in eum, animæ quærenti illum.

TETH.

26. Bonum est præstolari cum silentio salutare Dei.

TETH.

27. Bonum est viro, cum portaverit jugum ab adolescentia sua.

JOD.

28. Sedebit solitarius et tacebit : quia levavit super se.

HETH.

23. Elle se renouvelle chaque matin ; ta fidélité est immense.

HETH.

24. Le Seigneur est mon partage, a dit mon âme; c'est pourquoi je l'attendrai.

TETH.

25. Le Seigneur est bon à ceux qui espèrent en lui; et à l'âme qui le cherche.

TETH.

26. Il est bon d'attendre en silence le salut de Dieu.

TETH.

27. Il est bon à l'homme de porter le joug dès son adolescence.

JOD.

28. Il s'assiera solitaire, et se taira, parce qu'il l'a mis sur lui.

« C'est pourquoi j'espère que les miséricordes de Dieu ne sont pas épuisées ». Mais il est impossible d'accepter cette traduction, parce qu'évidemment תמנו est ici, comme Nombr. XVII, 28; Jer. XLIV, 18, la première personne du pluriel. — *Non defecerunt miserationes ejus.* Cfr. Rom. IX, 29.

23. — *Novi diluculo.* Ces miséricordes de Dieu sont si nombreuses qu'elles se renouvellent chaque jour. Maldonat corrige *novi* en *novæ*, ce qui est plus conforme à l'hébreu et aux LXX, καινὰ. — *Diluculo*, לבקרים, chaque matin, comme Is. XXXIII, 2; Ps. LXXII, 14. C'est cette certitude de la perpétuelle assistance de Dieu qui amène les derniers mots : — *Multa est fides tua.* Dieu ne manque jamais à ses promesses. Cfr. Ps. XXXV, 6; CXVIII, 75.

24. — *Pars mea Dominus.* Dieu est mon héritage, ma récompense et en même temps celui à qui je confie tout ce qui peut m'intéresser. Cette expression se rencontre dans les Ps. XV, 5, LXXII, 26, CXVIII, 57, CXLI, 6. Elle est fondée sur Nombr. XVIII, 20, où le Seigneur dit à Aaron : « Je suis ta part et ton héritage. » — *Dixit anima mea*, c'est-à-dire, dit Maldonat : a considéré, a pensé. — *Propterea expectabo eum.* Pourquoi avoir confiance et espoir dans les hommes? Cfr. ℣. 21.

25. — *Bonus est Dominus...* Si le Seigneur est bon pour tous ceux qui ont recours à lui, à plus forte raison il l'est pour les affligés et pour ceux qui souffrent. Cfr. sur ce verset, Ps. XXXIII, 9, LXXXV, 5, et aussi Ps. XXIV, 3, LXVIII, 7.

26. — *Præstolari cum silentio salutare Dei.* Il est bon d'attendre patiemment, sans plaintes, sans murmures, le moment choisi par Dieu pour sauver ceux qui s'adressent à lui, et de se soumettre entièrement à sa volonté. Ainsi agissent Aaron, Lév. X, 2, 3, et Job, XL, 4, 5.

27. — *Cum portaverit jugum.* Le Targum interprète ainsi ces mots : « Il est utile à l'homme d'apprendre à son âme à porter le joug des préceptes dans sa jeunesse », mais d'après le contexte, *jugum* semble devoir plutôt s'entendre ici des châtiments qui pèsent sur l'homme que des préceptes de la loi; c'est ainsi que David s'exprime, Ps. CXVIII, 71. — *Ab adolescentia sua.* La jeunesse est un temps de vigueur et de force, et celui qui dès ce temps s'habitue à souffrir patiemment ne sera pas tenté dans l'âge mur ou la vieillesse de se révolter contre les douleurs que le Seigneur lui enverra. J.-D. Michælis a voulu conclure de ce mot que Jérémie était encore jeune homme quand il écrivit les Lamentations. Mais il est évident que le Prophète ne parle pas ici de lui et énonce simplement une pensée générale.

28. — *Sedebit solitarius.* Non pas comme

JOD.

29. Il placera son visage dans la poussière, pour y trouver peut-être quelque espérance.

JOD.

30. Il tendra la joue à celui qui le frappe, il sera rassasié d'opprobres.

CAPH.

31. Car le Seigneur ne repoussera pas éternellement.

CAPH.

32. Car s'il a rejeté, il aura aussi compassion selon la multitude de ses miséricordes.

CAPH.

33. Car il n'a pas humilié de gaieté de cœur, ni rejeté les enfants des hommes.

JOD.

29. Ponet in pulvere os suum, si forte sit spes.

JOD.

30. Dabit percutienti se maxillam, saturabitur opprobriis.

CAPH.

31. Quia non repellet in sempiternum Dominus.

CAPH.

32. Quia si abjecit, et miserebitur secundum multitudinem misericordiarum suarum.

CAPH.

33. Non enim humiliavit ex corde suo, et abjecit filios hominum.

---

les philosophes païens qui cherchaient autour d'eux des témoins et des admirateurs de leur orgueilleuse patience. Le juste se tient dans la solitude sans s'inquiéter de l'approbation des hommes. — *Et tacebit*. Même pensée et même expression que « cum silentio » du ℣. 26. Cfr. aussi II, 10, 18; Jer. XLVII, 6, XLVIII, 2. — *Quia levavit super se*. Sous entendu « jugum ». Ce joug, imposé par Dieu, il l'a porté avec patience depuis sa jeunesse. Tel est le sens qu'avec le syriaque et l'arabe, Théodoret, Vatable, Cornélius, il faut donner à ce passage. Le sens proposé par Hugues de Saint-Cher, Rupert, Raban Maur, Nicolas de Lyre : « car il s'est élevé au-dessus de lui-même, » c'est-à-dire des choses terrestres aux choses célestes, n'est pas acceptable. « Si quis pronomen *se* legendum esse contendit, sensum quærat. » Maldonat. Quelques Pères, S. Basile, S. Pierre Damien, S. Bernard, ont pourtant commenté ce dernier sens, qu'aucune des anciennes versions n'appuie. נָטַל עָלָיו, Dieu lui a imposé, sous-entendu un fardeau.

29. — *Ponet in pulvere os suum*. Il s'humiliera, et se soumettra entièrement à Dieu. L'expression est tirée de la coutume qu'ont les Orientaux de se précipiter à terre pour manifester leur respect; elle implique l'idée d'un humble silence, parce que la bouche, placée dans la poussière, ne peut s'ouvrir. Keil, Cfr. Job. I, 20, Ps. LXXI, 9, Mich. VII, 17, I Cor. XIV, 25. — *Si forte sit spes*. Ce sont les paroles de l'homme qui s'humilie devant Dieu; il n'exprime pas de doute sur la bonne volonté de Dieu par rapport à celui qui se repent, mais le doute du pénitent par rapport à lui-même; il souhaite humblement qu'il y ait encore pour lui de l'espoir. Les LXX ont omis ce verset.

30. — *Dabit percutienti se maxillam*. Description de la grande patience de celui qui, dès son enfance, a porté le joug du Seigneur. C'est ainsi qu'ont agi Job, XVI, 10, et le serviteur de Jéhovah, Is. L, 6; mais c'est surtout à Notre-Seigneur souffrant pour les hommes que ces paroles s'appliquent. Il est en effet le modèle de la plus grande patience. Tous les Pères et les commentateurs s'accordent à appliquer ces paroles à N. S. — *Saturabitur opprobriis*. Et il les supportera avec patience pour obtenir la miséricorde de Dieu; Cfr. Ps. LXXXVII, 4, CXXII, 3 et cæt.

31. — *Quia non repellet*... C'est le motif de la patience montrée par le juste dans les tribulations. Comme Dieu ne repousse pas sans fin ceux qui ont confiance en lui, Cfr. Jer. III, 5, 12, il convient d'attendre patiemment et en silence que l'heure fixée par sa providence arrive. Pareau et Rosenmüller, après lui, rapprochent de ces mots deux vers d'Euripide, Phœnissis, ℣. 86 et suiv. qui expriment une pensée analogue.

32. — *Si abjecit*. Si Dieu paraît parfois rejeter l'homme et le repousser, il aura cependant pitié de lui. Cfr. Ps. LXXVI, 10. Les châtiments et les épreuves des justes ne sont en effet que temporaires. Cfr. Tob. III, 13, 22.

33. — *Ex corde suo*. Ce n'est pas de gaieté de cœur, mais comme forcé par les péchés

LAMED.

34. Ut contereret sub pedibus suis omnes vinctos terræ.

LAMED.

35. Ut declinaret judicium viri in conspectu vultus Altissimi.

LAMED.

36. Ut perverteret hominem in judicio suo, Dominus ignoravit.

MEM.

37. Quis est iste qui dixit ut fieret, Domino non jubente?

Amos. 3, 6.

LAMED.

34. Pour écraser sous ses tous les captifs de la terre,

LAMED.

35. Pour refuser la justice à un homme en présence du Très-Haut,

LAMED.

36. Pour perdre un homme dans sa cause, tout cela, le Seigneur l'ignore.

MEM.

37. Qui est celui qui a dit qu'une chose se fit, quand le Seigneur ne le commande pas?

---

des hommes que Dieu les châtie ; Cfr. Ezech. XVIII, 31 et XXXIII, 11, Hebr. XII, 10. Il préfere au contraire leur faire du bien. Jer. XXXII, 41. Le Targum a changé complétement cette pensée : « Parce que l'homme n'a pas affligé son âme et n'a pas retranché l'orgueil de son cœur. » Au lieu d'*humiliavit*, les LXX ont : ἀπεκρίθη. — *Et abjecit filios hominum*. LXX : ἐταπείνωσεν. Targum : « Et il a fait cela pour que la mort atteigne les fils des hommes ».

34. — Ce verset et les deux suivants dépendent du précédent. Dieu n'a pas humilié les hommes pour les perdre entièrement. Il faut, avec Maldonat, sous-entendre l'autre partie de la pensée : mais il les a humiliés pour les châtier et les rendre meilleurs. D'autres commentateurs, Rosenmüller et Keil, par exemple, font dépendre ce verset, le 35e et le commencement du 36e des derniers mots de ce verset : « Le Seigneur n'a-t-il pas vu, אדני לא ראה, et donnent comme réponse à cette interrogation tout le contenu de ces trois versets, qui présentent chacun un mode d'injustice spécial. — *Ut contereret... vinctos terræ*. Dans la première construction, il s'agit des hommes que Dieu tient comme enchaînés sur la terre, ou des pécheurs qui sont liés dans leurs péchés. Dans la seconde, ce sont les Juifs faits prisonniers et maltraités par les Chaldéens, lors de la prise de Jérusalem et de l'invasion du pays, qui sont désignés. D'autres l'entendent plus généralement de tous les prisonniers de guerre, traités cruellement par les vainqueurs.

35. — Ce péché et celui qui est relevé dans le verset suivant étaient familiers aux Juifs. — *Ut declinaret judicium...* C'est juger avec partialité, en tenant compte des personnes, et sans penser à Dieu qui voit tout. Suivant Nægelsbach et Hornblower, c'est priver un homme de ses droits légaux. Cfr. Exod. XXIII, 6, Deut. XVI, 19, XXIV, 17, XXXVII, 19, I Rois, VIII, 3, Prov. XVII, 23, XVIII, 5, Is. X, 2. — *In conspectu... altissimi*. Dans le Ps. LXXI, 6, les juges représentant Dieu sont appelés eux-mêmes dieux ou fils de dieux; par conséquent « devant la face du Très-Haut » signifie, dit Keil, devant le tribunal qui se tient au nom du Très-Haut.

36. — *Ut perverteret hominem in judicio suo*. C'est chercher le moyen de nuire à quelqu'un dont la cause est appelée devant le tribunal, soit par calomnie, soit autrement; suivant quelques commentateurs, c'est le condamner injustement. LXX : καταδικάσαι ἄνθρωπον, sens que le Syriaque a suivi. — *Dominus ignoravit*. Litt. comme nous l'avons dit au ℣. 34, « le Seigneur n'a pas vu », ou « n'a-t-il pas vu. » Est-ce que Dieu ignore des crimes semblables? Si on supprime l'interrogation, on peut admettre que ces paroles sont celles des impies qui prétendent que Dieu ne s'inquiète pas de tous les crimes, ou qu'il agit comme s'il ne s'en occupait pas. Ou plus simplement : le Seigneur n'a pas vu ces choses, c'est-à-dire ne les a pas approuvées. « Ego aliter interpretor congruenter verbis quæ sequuntur. Dominus non vidit, id est, ita ut non videret, ita ut non provideret, aut non curaret, quasi dicat, non permittit deus homines vexari sine magno consilio, et providentia ; facit enim ut emendentur : hunc esse sensum indicant versus sequentes ». Maldonat.

37. — Est-il possible de rien faire quand la volonté de Dieu s'y oppose? Y a-t-il quelqu'un d'assez fou pour oser soutenir le contraire ? Cfr. Ps. XXXII, 9.

MEM.

38. Les maux et les biens ne sortent-ils pas de la bouche du Très-Haut?

MEM.

39. Pourquoi l'homme vivant murmure-t-il, l'homme à cause de ses péchés?

NUN.

40. Examinons nos voies, cherchons et retournons au Seigneur.

NUN.

41. Levons nos cœurs avec nos mains vers le Seigneur, dans les cieux.

NUN.

42. Nous avons agi injustement, et nous avons provoqué ta colère, c'est pourquoi tu es inexorable.

SAMECH.

43. Tu t'es caché dans ta fureur, et tu nous a frappés : tu as tué et tu n'as pas épargné.

MEM.

38. Ex ore Altissimi non egredientur nec mala nec bona?

MEM.

39. Quid murmuravit homo vivens, vir pro peccatis suis?

NUN.

40. Scrutemur vias nostras, et quæramus, et revertamur ad Dominum.

NUN.

41. Levemus corda nostra cum manibus ad Dominum in cœlos.

NUN.

42. Nos inique egimus, et ad iracundiam provocavimus : idcirco tu inexorabilis es.

SAMECH.

43. Operuisti in furore, et percussisti nos : occidisti, nec pepercisti.

---

38. — *Ex ore Altissimi non egredientur*... Est-ce que ce n'est pas de la bouche, c'est-à-dire d'après les ordres de Dieu, Cfr. I, 18, que proviennent les biens et les maux? Cfr. Is. XLV, 7, Am. III, 6, Ecclis. XI, 14.

39. — *Quid murmuravit*... Puisque c'est la Providence divine qui dirige et gouverne tout, pourquoi l'homme murmurerait-il, quand Dieu le frappe pour punir ses péchés? — *Homo vivens* אדם חי, pendant que l'homme vit, durant sa vie. — *Pro peccatis suis*, quand il est affligé pour ses péchés, quand il en subit le châtiment. Le Targum : « quelle utilité trouvera l'homme qui pèche tous les jours de sa vie, et l'impie à cause de son péché? »

40. — *Scrutemur vias nostras*. Jérémie et ses concitoyens, au nom desquels il parle, reconnaissent la nécessité d'avouer leurs fautes afin de mériter que Dieu leur pardonne. — *Viæ*. Ce sont les pensées, les paroles, les actions, comme nous l'avons vu souvent. — *Quæramus*, pour nous en corriger. — *Et revertamur ad Dominum*. Les Juifs ont abandonné le culte et les préceptes du vrai Dieu; ils reviennent maintenant à lui par le repentir, comme l'ajoute le Targum. L'idée du retour à Dieu se trouve souvent exprimée dans Jérémie, III, 1, 4, 12, VIII, 4, 5. XXXI, 16-22, etc.

41. — *Levemus corda nostra cum manibus*. Cette expression indique la prière la plus ardente, celle qui vient du cœur, dont les mouvements extérieurs du corps ne sont qu'une manifestation. « Corda cum manibus levat, qui orationem suam operibus roborat : nam quisquis orat, sed operari dissimulat, cor levat et manus non levat; quisquis vero operatur et non orat, manus levat et cor non levat ». S. Grégoire le grand, Moral. XVIII. 3.

42. — *Nos inique egimus*... Aveu des fautes commises, et reconnaissance de la justice des chêtiments qui les ont suivies; Cfr. Ps. CV, 6, Dan. IX, 5. — *Inexorabilis es*. Litt. : « Tu n'as pas pardonné. » Le Targum explique ainsi ces mots : « Parce que nous ne sommes pas revenus à toi, tu n'as pas pardonné nos péchés »? La captivité de Babylone est, au moment où parle Jérémie, encore loin de sa fin.

43. — *Operuisti in furore*, tu as caché dans ta colère ta face, comme Ps. X, 1, LIV, 2. Tu t'es caché derrière ta fureur comme derrière un bouclier. Maldonat. Le sens de cette

SAMECH.

44. Opposuisti nubem tibi, ne transeat oratio.

SAMECH.

45. Eradicationem et abjectionem posuisti me in medio populorum.

PHE.

46. Aperuerunt super nos os suum omnes inimici.

PHE.

47. Formido et laqueus facta est nobis vaticinatio et contritio.

PHE.

48. Divisiones aquarum deduxit oculus meus, in contritione filiæ populi mei.

AIN.

49. Oculus meus afflictus est, nec

SAMECH.

44. Tu as mis un nuage devant toi, pour que la prière ne passe pas.

SAMECH.

45. Tu m'as mis comme une plante arrachée et un rebut au milieu des peuples.

PHE.

46. Tous les ennemis ont ouvert la bouche contre nous.

PHE.

47. La prophétie est devenue pour nous une frayeur, un piége et une ruine.

PHE.

48. Mon œil a versé des ruisseaux d'eau, à cause de la ruine de la fille de mon peuple.

AIN.

49. Mon œil s'est affligé et ne

---

image est que Dieu ne témoigne plus aux Juifs aucune bienveillance. L'objection de J.-D. Michælis, Bœttcher, Thenius : « Qui se obtegit non persequitur alios, ut statim additur », n'a absolument pas de valeur. — *Percussisti nos*, de toutes sortes de maux et de calamités, V. plus bas, ℣. 66, et Jer. XXIX, 18. — *Occidisti nec pepercisti*, Cfr. II, 21.

44. — *Opposuisti nubem tibi...* Cfr. Ps. LIV, 2. Ce nuage c'est la colère de Dieu qui est causée par les péchés du peuple, Cfr. Is. XLIV, 22, LIX, 2. — *Ne transeat oratio*. L'Ecclésiastique, XXXV, 21, dit au contraire : « Oratio humiliantis se nubes penetrat ».

45. — *Eradicationem*. « Id est, tradidisti me omnibus gentibus eradicandum ». Maldonat. סְחִי, qu'on ne trouve qu'ici comme nom, signifie balayures. LXX : καμμύσαι με, sens suivi par l'arabe; « pour que tu me fermes les yeux. On peut rapprocher de cet endroit le « Tanquam purgamenta hujus mundi facti sumus » de S. Paul, I Cor. IV, 13. Cfr. aussi Jer. XVIII, 7, et XXXIV, 17. La pensée du prophète n'offre pas d'obscurité : il veut montrer que la dégradation du peuple n'a pas été cachée, mais que toutes les nations l'ont connue, et que Dieu a montré dans la défaite de la Judée un exemple frappant de sa vengeance. — *In medio populorum*. Wordswordt remarque avec raison que les Juifs sont dispersés depuis dix-huit cents ans au milieu des nations, et que cet état de dispersion sera leur lot jusqu'à ce qu'ils se convertissent au christianisme.

46. — Les trois ℣. 46-48 qui commencent par la lettre פ sont placés ici avant les ℣℣. 49-51 qui commencent par ע. V. sur ce point la préface, p. 338. Ce verset est la répétition des premiers mots de II, 16.

47. — *Vaticinatio*. Tout ce que les prophètes nous avaient annoncé nous est arrivé, ou bien : les prédictions des faux prophètes, auxquels nous avons ajouté foi sont devenues pour nous une ruine, comme le dit Osée, V, 1 et IX, 8. S. Jérôme a probablement lu הַשֵּׁאת, avec le point à gauche et en a fait un synonyme de מַשָּׂא qui souvent se dit des déclarations des prophètes. LXX : ἔπαρσις. « On ne sait pas comment ce mot de prophétie s'est glissé dans la Vulgate. L'hébreu, les Septante, le Chaldéen (ou Targum), et le Syriaque portent : la crainte et la terreur nous ont procuré la mort et notre perte, c'est-à-dire : l'épouvante en a beaucoup plus tué que le glaive. » Sacy.

48. — *Divisiones aquarum*, פַּלְגֵי־מַיִם, des ruisseaux d'eau, expression plus forte que celles qu'on lit plus haut, I, 16, II, 18 et Jer. IX, 17; Cfr. Ps. CXVIII, 136. — *In contritione filiæ populi mei*. V, II, 11.

49. — *Oculus meus afflictus est*. Le singulier pour le pluriel. Litt. « mon œil a coulé »,

s'est pas tu, parce qu'il n'y avait pas de relâche.

tacuit, eo quod non esset requies.

AIN.

50. Jusqu'à ce que le Seigneur regardât et vît du haut des cieux.

AIN.

50. Donec respiceret et videret Dominus de cœlis.

AIN.

51. Mon œil a ravagé mon âme à cause de toutes les filles de ma ville.

AIN.

51. Oculus meus deprædatus est animam meam in cunctis filiabus urbis meæ.

SADE.

52. Ils m'ont pris à la chasse comme un oiseau, ceux qui me haïssent sans sujet.

SADE.

52. Venatione ceperunt me quasi avem inimici mei gratis.

SADE.

53. Ma vie est tombée dans la fosse, et ils ont posé une pierre sur moi.

SADE.

53. Lapsa est in lacum vita mea, et posuerunt lapidem super me.

SADE.

54. Les eaux ont monté par-dessus ma tête; j'ai dit : Je suis perdu.

SADE.

54. Inundaverunt aquæ super caput meum; dixi : perii.

à force de larmes incessantes. — *Nec tacuit.* Mes yeux n'ont pas discontinué de pleurer, V. Jér. XIV, 17.— *Eo quod non esset requies*, parce qu'il n'y a pas de relâche pour ma douleur, comme l'explique le Targum. Ou bien : parce que je n'ai personne pour me consoler et pour me procurer du repos. Litt. « parce que mes pleurs ne cessent pas. »

50. — Mes pleurs continueront jusqu'à ce que le Seigneur ait compassion de son peuple. — *Videret.* Le Targum : « Et qu'il voie mon injure », celle dont mes ennemis m'affligent.

51. — *Oculus meus deprædatus est animam meam.* Les larmes continuelles que j'ai versées ont détruit ma vie. Les LXX et S. Jérôme ont pris עלל dans le sens qu'ils lui ont déjà donné, I, 12 : « Vindemiavit ». Et Origène, expliquant ce passage, dit : « Concidunt me lacrymæ sicut vitem accuratus vindemiator. At secundum Symmachum : quoniam demerserunt me lacrymæ, metaphora ab iis ducta qui in aquis suffocantur. » — *In cunctis filiabus urbis meæ.* Il ne s'agit pas ici des villes de Judée différentes de Jérusalem, comme Hugues de Saint-Cher, Nicolas de Lyre, Ewald, Blayney le pensent, car cette expression n'est jamais usitée quand il s'agit d'elles ; mais des femmes et des filles de Jérusalem, avant et après la prise de cette ville. D'après quelques interprètes, il faut traduire : J'ai plus pleuré que toutes les filles de ma ville, sens qui semble moins bon que le précédent.

52. — *Venatione ceperunt me.* Les ennemis m'ont poursuivi comme un chasseur poursuit le gibier. Cfr. Ps. X, 3. Les Chaldéens sont appelés chasseurs par Jer. XVI, 16 ; mais il vaut mieux, avec Cornelius, entendre ce passage des embûches que les Juifs avaient dressées contre Jérémie, lorsqu'ils le jetèrent en prison, en l'accusant de vouloir passer aux Chaldéens. — *Gratis.* Sans aucun motif de la part de Jérémie qui ne leur avait fait aucun mal. Ainsi l'entendent Origène, Nicolas de Lyre, Vatable, etc. Cfr. Ps. XXXIV, 7, CVIII, 3, CXVIII, 61, CXIX, 7. Ou bien : parce qu'ils n'ont retiré aucun avantage de leur poursuite.

53. — *Lapsa est in lacum vita mea.* Litt. « Ils ont coupé ma vie dans une fosse », c'est-à-dire ils ont essayé de détruire ma vie en me jetant dans une basse fosse. Peut-être est-ce une allusion à ce que nous avons vu dans les prophéties, XXXVIII, 6 et suiv. — *Posuerunt lapidem super me*, c'est-à-dire sur l'orifice du puits, de la basse-fosse, pour empêcher Jérémie d'en sortir. Cfr. Ps. LXVIII, 16, LXXXVII, 7. Litt. « ils ont jeté des pierres sur moi.

54. — *Inundaverunt aquæ super caput meum.* Expression figurée pour désigner la vie tout à la fois malheureuse et exposée. Cfr. Ps. LXVIII, 2, 3, 15 et suiv., CXXIII, 4 et suiv.

COPH.

55. Invocavi nomen tuum, Domine, de lacu novissimo.

COPH.

56. Vocem meam audisti : ne avertas aurem tuam a singultu meo et clamoribus.

COPH.

57. Appropinquasti in die, quando invocavi te; dixisti : Ne timeas.

RES.

58. Judicasti, Domine, causam animæ meæ, redemptor vitæ meæ.

RES.

59. Vidisti, Domine, iniquitatem illorum adversum me : judica judicium meum.

RES.

60. Vidisti omnem furorem, universas cogitationes eorum adversum me.

SIN.

61. Audisti opprobrium eorum, Domine, omnes cogitationes eorum adversum me.

COPH.

55. J'ai invoqué ton nom, Seigneur, d'un abîme profond.

COPH.

56. Tu as entendu ma voix; ne détourne pas ton oreille de mon gémissement et de mes cris.

COPH.

57. Tu t'es approché au jour où je t'ai invoqué. Tu as dit : Ne crains pas.

RES.

58. Tu as défendu, Seigneur, la cause de mon âme, ô rédempteur de ma vie.

RES.

59. Tu as vu, Seigneur, leur iniquité contre moi, fais-moi justice.

RES.

60. Tu as vu toute leur fureur, tous leurs desseins contre moi.

SIN.

61. Tu as entendu, Seigneur, leur opprobre, et tous leurs desseins contre moi.

— *Dixi : Perii.* Toutes ces épreuves font croire au prophète que c'est fait de lui et qu'il n'a plus rien à espérer. Cfr. Ps. XXX, 23, LXXXVII, 6. LXX : ἄπωσμαι.

55. — *De lacu novissimo*, de la fosse la plus profonde; sur ce verset, Cfr. Ps. LXXXVII, 7, 14, CXXIX, 1, Ezech. XXVI, 20.

56. — *Vocem meam audisti.* D'après Maldonat, ce prétérit est mis pour un impératif; tous les verbes qui suivent sont en effet à ce temps, dans l'hébreu. — *A singultu meo.* לרוחתי, que Rosenmüller traduit à tort par « relaxatio, » a bien le sens de soupir, gémissement que lui donne la Vulgate.

57. — *Appropinquasti.* Même remarque pour ce temps qu'au verset précédent. — *In die quando invocavi te*; Cfr. Ps. CXLIV, 18, dont ce passage semble une réminiscence. et Deut. IV, 7. — *Dixisti : Ne timeas.* Dieu a assuré Jérémie qu'il ne l'abandonnerait pas et l'a averti de ne pas craindre ses ennemis, I, 8, 17, XXX, 10, XLVI, 27, 28.

58. — *Judicasti, Domine, causam animæ meæ.* Juge, c'est-à-dire défends ma cause, occupe-toi de tout ce qui concerne ma vie et mon salut. — *Redemptor vitæ meæ,* toi qui rachètes et sauves ma vie. D'après le Targum, Origène, Rupert, Hugues de Saint-Cher, Nicolas de Lyre, Vatable, le prophète rappelle ici les diverses circonstances dans lesquelles Dieu l'a délivré des mains des Juifs ses ennemis. Suivant S. Thomas, c'est le peuple si souvent délivré et sauvé par Dieu, qui parle ici.

59. — *Iniquitatem illorum adversum me.* עותתי, mon oppression. c'est-à-dire l'oppression que je souffre. LXX : τὰς ταραχάς μου. — *Judica judicium meum.* Cfr. Jer. V, 28; Ps. IX, 5, XLII, 1.

60. — *Omnem furorem.* כל נקמתם, toute leur vengeance, c'est-à-dire tout leur désir de se venger et de nuire à leur victime, leurs plans de vengeance. LXX : τὴν ἐκδίκησιν αὐτῶν.

61. — *Opprobrium eorum*, celui dont ils

SIN.

62. Tu as entendu les paroles de ceux qui s'élèvent contre moi, et leurs projets contre moi pendant tout le jour.

SIN.

63. Vois-les dans le repos ou dans l'action : je suis le sujet de leurs chansons.

THAU.

64. Tu leur rendras la pareille, Seigneur, selon les œuvres de leurs mains.

THAU.

65. Tu leur mettras un bouclier sur le cœur, la fatigue que tu leur imposeras.

THAU.

66. Tu les poursuivras dans ta fureur, et tu les extermineras de dessous le ciel, ô Seigneur.

SIN.

62. Labia insurgentium mihi, et meditationes eorum adversum me tota die.

SIN.

63. Sessionem eorum et resurrectionem eorum vide; ego sum psalmus eorum.

THAU.

64. Reddes eis vicem, Domine, juxta opera manuum suarum.

THAU.

65. Dabis eis scutum cordis laborem tuum.

THAU.

66. Persequeris in furore, et conteres eos sub cœlis, Domine.

---

m'affligent. — *Cogitationes eorum*, מחשבתם. Jérémie s'est servi deux fois de ce mot dans ses Prophéties, IV, 14, XXIX, 11. Nouvelle preuve à ajouter à celles que nous avons données dans la préface, p. 337, note, sur l'authenticité des Lamentations.

62. — *Labia insurgentium mihi.* Mots gouvernés par « Audisti » du ℣. 61. Les « lèvres » pour ce que les lèvres profèrent, les injures des ennemis. » — *Meditationes eorum*, ce qu'ils préparent contre leur victime.

63. — *Sessionem eorum et resurrectionem eorum vide.* Hébraïsme pour désigner les actions et les entreprises des hommes ; V. Ps. CXXXVIII, 2, Is. XXXVII, 28 (mais la traduction de la Vulgate diffère dans cet endroit de celle-ci). — *Ego sum psalmus eorum*, le sujet de leurs railleries, de leurs chansons moqueuses, comme plus haut, ℣. 14. Cfr. aussi Ps. LXVIII, 12.

64. — *Reddes*, futur mis pour l'impératif : rends-leur. Le verset tout entier est tiré du Ps. XXVII, 4. S. Paul l'emploie contre l'orfèvre Alexandre, II Tim. IV, 14.

65. — *Dabis eis scutum cordis*, מגנת־לב, un voile, une couverture du cœur, expression que Keil rapproche de celle de S. Paul, parlant des Juifs : « velamen positum est super cor eorum »; elle indique ici ou l'endurcissement dans le mal, ou l'aveuglement du cœur qui conduit à la perte. LXX : ὑπερασπισμὸν. Targum : « le brisement du cœur ». — *Laborem tuum.* Que les fatigues, les ennuis que j'ai reçus des Juifs leur soient rendus par Dieu et couvrent, c'est-à-dire écrasent leur cœur comme d'un bouclier pesant. תאלתך להם, « ta malédiction (vienne) sur eux ». Que la malédiction et la ruine qui la suit soient leur unique partage!

66. — Le souhait qui termine le ℣. 65 est développé davantage dans ce verset. — *Sub cœlis, Domine.* S. Jérôme a suivi les LXX qui ont κύριε. L'hébreu a : « de dessous les cieux de Jéhovah. Les cieux de Jéhovah, c'est le monde tout entier, sur lequel l'autorité de Dieu s'étend. Ces mots répondent donc à ceux-ci : Extermine-les entièrement de la face du monde. Keil.

CHAPITRE IV

Les princes et les habitants de Sion sont tombés dans une grande misère, parce que leur péché était plus grand que celui de Sodome, (ÿÿ. 1-11). — Jérusalem a été livrée aux mains des ennemis à cause de ses prophètes et de ses prêtres qui ont versé le sang des justes, (ÿÿ. 12-16). — Et parce que le peuple a mis la confiance dans le secours des hommes, (ÿÿ. 17-20). — Mais la punition aura une fin et le jugement atteindra les ennemis à leur tour, (ÿÿ. 21-22).

ALEPH.

1. Quomodo obscuratum est aurum, mutatus est color optimus, dispersi sunt lapides sanctuarii in capite omnium platearum?

ALEPH.

1. Comment l'or a-t-il été obscurci? Comment sa belle couleur a-t-elle été changée? Comment les pierres du sanctuaire ont-elles été dispersées aux coins de toutes les places?

BETH.

2. Filii Sion inclyti, et amicti auro primo : quomodo reputati sunt in vasa testea, opus manuum figuli?

BETH.

2. Les fils de Sion, illustres, et couverts de l'or le plus pur, comment ont-ils été pris pour des vases de terre, ouvrage des mains du potier?

GHIMEL.

3. Sed et lamiæ nudaverunt mam-

GHIMEL.

3. Les lamies ont découvert leurs

CHAP. IV. — 1. — *Quomodo obscuratum est aurum.* D'après Maldonat, Cornelius à Lapide, etc., c'est le temple qui est désigné ici. Le prophète l'appelle or, parce que l'édifice élevé par Salomon était tout reluisant de ce métal; Cfr. II Par. III, 5, 8. Suivant Rosenmüller, c'est la partie principale du peuple, qui brillait comme de l'or, lorsqu'elle était rassemblée dans le sanctuaire. D'après Keil, c'est tout l'ensemble du peuple, appelé ailleurs une nation sainte, un royaume de prêtres. — *Mutatus est color optimus.* Si c'est l'or du temple, il a perdu sa brillante couleur, lors de l'incendie qui l'a tout obscurci; si c'est le peuple, il a perdu tout son éclat dans la défaite et dans la captivité. — *Lapides sanctuarii.* Suivant l'opinion qu'on adopte, ou les pierres elles-mêmes du temple, ou au figuré les habitants d'Israël. — *Dispersi sunt... in capite omnium platearum,* expression indiquant un sort fâcheux; V. II, 11, 19.

2. — *Filii Sion inclyti.* Les habitants de Jérusalem, fiers de leurs honneurs, de leurs dignités, de leurs talents. Ce sens général vaut mieux que les interprétations qui y voient les fils de Josias (Vatable, Nicolas de Lyre), les premiers personnages de Juda (Ewald), ou les enfants dans le sens le plus étroit de ce mot (Gerlach). — *Amicti auro primo,* couverts d'or. Josèphe, Antiquités, VIII, 7, nous apprend que les Hébreux de qualité parsemaient leur chevelure de paillettes d'or, afin de paraître tout brillants aux rayons du soleil. Suivant Maldonat, ces mots signifient seulement : élégants et beaux. Litt. « mesurés avec de l'or », c'est-à-dire comparés à l'or le plus pur, ayant autant de valeur. LXX : οἱ ἐπηρμένοι ἐν χρυσίῳ. — *Quomodo...* Comment sont-ils devenus d'aussi peu de valeur? Ils ne valent pas plus que l'ouvrage des mains d'un potier, eux qui étaient l'œuvre des mains de Dieu. Is. LXIV, 7. Jérémie, XIX, 10, 11, leur avait annoncé qu'à cause de leurs péchés, ils seraient mis en pièces comme un vase de terre.

3. — *Lamiæ.* Ce sont, chez les poètes grecs, des harpies, qui dévorent les enfants. Suivant d'autres, ce sont des dragons de mer. L'hébreu a תנין, que, Jer. IX, 11, S. Jérôme a traduit par « dracones », et qui signifie chacals. LXX : δράκοντες. — *Nudaverunt mammam,* elles découvrent leurs mamelles

mamelles, elles ont allaité leurs petits: la fille de mon peuple est cruelle comme l'autruche dans le désert.

DALETH.

4. La langue de l'enfant à la mamelle s'est attachée à son palais dans sa soif: les petits ont demandé du pain, et il n'y avait personne à leur en donner.

HE.

5. Ceux qui se nourrissaient voluptueusement sont morts dans les rues; ceux qui mangeaient dans la pourpre ont embrassé le fumier.

VAU.

6. Et l'iniquité de la fille de mon peuple est devenue plus grande que le péché de Sodome, qui fut renversée en un moment sans que l'homme y ait mis les mains.

mam, lactaverunt catulos suos : filia populi mei crudelis, quasi struthio in deserto.

DALETH.

4. Adhæsit lingua lactentis ad palatum ejus in siti : parvuli petierunt panem, et non erat qui frangeret eis.

HE.

5. Qui vescebantur voluptuose, interierunt in viis : qui nutriebantur in croceis, amplexati sunt stercora.

VAU.

6. Et major effecta est iniquitas filiæ populi mei peccato Sodomorum, quæ subversa est in momento, et non ceperunt in ea manus.

Genes. 19, 24.

---

pour allaiter leurs petits, comme l'ajoute le texte. « Locutio desumpta a mulieribus lactantibus ». Rosenmüller. Le sens de cette première partie du verset est que Jérusalem est devenue sauvage et le repaire des bêtes féroces. D'après quelques modernes, la conduite des animaux envers leurs petits est mise en comparaison avec la manière d'être des femmes de Jérusalem à l'égard de leurs enfants, et cette comparaison doit servir à montrer la terrible situation de la ville abandonnée. — *Filia populi mei,* Jérusalem. — *Crudelis quasi struthio in deserto.* L'autruche, suivant une croyance populaire abandonne ses œufs, Cfr. Job. XXXVII, 17-19; aussi les Arabes l'appellent l'oiseau impie; c'est pour cela que le prophète lui compare les femmes de Jérusalem et de Juda qui, au lieu d'allaiter leurs enfants, les abandonnent. Les LXX réunissent les mots de ce verset d'une manière toute différente : « Les dragons ont découvert leurs mamelles; leurs petits ont allaité les filles de mon peuple pour les rendre inguérissables, comme l'autruche dans le désert. »

4. — *Adhæsit lingua... in siti.* Les enfants des femmes juives qui, durant le siége, ne pouvaient plus les nourrir. — *Parvuli petierunt panem...* Cfr. II, 11, 12. — *Qui frangeret;* on rompait le pain, dans les repas juifs, avant de le distribuer aux convives, Cfr. Marc, VIII, 19, Act. II, 46, XX, 7.

5. — *Qui vescebantur voluptuose.* Les Juifs, habitués à une vie abondante et facile; האכלים למעדנים, ceux qui mangeaient des mets délicats. אכל est ici construit avec un ל, aramaïsme qui ne peut surprendre, à l'époque où les Lamentations ont été écrites. Nous pouvons voir dans ce détail une nouvelle preuve de l'authenticité de ce livre, puisque nous trouvons dans Jer. XL, 2, le ל araméque employé aussi comme signe de l'accusatif. — *In viis,* litt. « dans les places ». — *Qui nutriebantur in croceis,* litt. « ceux qui étaient portés sur la pourpre. » L'hébreu אמן s'emploie des enfants portés dans les bras ou reposant sur le sein, Nombr. XI, 12, Is. LX, 4. — *Amplexati sunt stercora.* Ils sont, dit Maldonat, revêtus d'habits sordides; ce commentateur fait « amplexari » synonyme d' « indui ». Peut-être l'interprétation de Rosenmüller est-elle préférable : « Amplexati sunt... sive ut alimenti quid quærerent sive ut mollius saltem quam humi cubarent, quum lectos suppeterent, nullos haberent ».

6. — *Iniquitas.* עון; Origène, Maldonat, Rosenmüller, etc., entendent ce mot du châtiment qu'a encouru l'iniquité de Jérusalem, Cfr. Gen. IV, 13, Exod. XXVIII, 38, Lev. V, 1, 1 Rois, XXVIII, 10, Zach. XIV, 19 et plus bas, V, 7. Jérusalem a été plus gravement punie que Sodome, qui n'a pas souffert les horreurs d'un long siége. Keil, etc., veulent laisser à cette expression son sens premier de péché, iniquité. — *Quæ subversa est in momento.* Les souffrances de Sodome ont été

ZAIN.

7. Candidiores Nazaræi ejus nive, nitidiores lacte, rubicundiores ebore antiquo, saphiro pulchriores.

HETH.

8. Denigrata est super carbones facies eorum, et non sunt cogniti in plateis : adhæsit cutis eorum ossibus : aruit, et facta est quasi lignum.

THETH.

9. Melius fuit occisis gladio, quam interfectis fame; quoniam isti extabuerunt consumpti a sterilitate terræ.

ZAIN.

7. Ses Nazaréens étaient plus blancs que la neige, plus purs que le lait, plus rouges que l'ivoire antique, plus beaux que le saphir.

HETH.

8. Leur visage est devenu plus noir que les charbons. On ne les reconnaît plus dans les places : leur peau est collée sur leurs os, elle est desséchée, et elle est devenue comme du bois.

TETH.

9. Ils ont eu plus de bonheur ceux que le glaive a tués, que ceux qui sont morts de faim, car ceux-ci se sont desséchés, consumés par la stérilité de la terre.

---

bien moins longues que celles de Jérusalem. — *Et non ceperunt in ea manus.* Sodome ne fut pas de la part d'un ennemi implacable l'objet d'un siége long et épouvantable. LXX : οὐχ ἐπόνεσαν ἐν αὐτῇ χεῖρας. Le Targum : « Les Prophètes ne restèrent pas dans son sein. » Mais cette interprétation est très-éloignée du texte. « Laudatur repentina subversio Sodomorum, sicut mors repentina, quæ minus doloris habet, ut Job, XXI, 13 et Ps. LXXII, 4 ». Maldonat.

7.— Peinture de la splendeur des grands de Jérusalem au temps de la prospérité, destinée à rendre plus sombre le tableau tracé au ℣. 8 de leur misère actuelle. — *Nazaræi,* נזירים, litt. « séparés »; ici non pas les Nazaréens séparés du reste du peuple par un vœu, mais les grands, les princes, qui en sont séparés par leur dignité, Cfr. Gen. XLIX, 26. Ainsi l'entendent Sacy, Reischl et la plupart des modernes. Suivant Nicolas de Lyre et Raban Maur, ce seraient les Lévites et les Prêtres consacrés au Seigneur. — *Candidiores nive.* Cfr. Ps. L, 9, Is. I, 18. — *Nitidiores lacte.* Ces métaphores : plus blancs que la neige, plus purs que le lait, indiquent habituellement, dans la Bible, la pureté et l'innocence de la vie; mais ici elles se rapportent à l'extérieur du corps, à la complexion physique, et non pas même aux vêtements. — *Rubicundiores ebore antiquo.* Sanchez, Menochius, etc., pour expliquer la traduction de S. Jérôme, disent que les anciens, voyant que l'ivoire, par suite de la longueur du temps, perdait son éclat, le rougissaient avec du vermillon. Ils citent, à l'appui de leur assertion, Pline Hist. Nat. XVI, 43, Virgile, Enéid. XII, et Ovid., Amor. II, 5. Mais l'hébreu אדמו עצם מפנינים ne peut pas avoir le sens que la Vulgate lui a donné. Ces mots signifient litt. « ils étaient rouges d'os (c'est-à-dire de corps) plus que des coraux ». פנינים se lit Job, XXVIII, 18, Prov. III, 15, VIII, 11, XX, 15, XXX, 10. Les LXX l'ont rendu par λίθου; Symmaque : τὰ περίβλεπτα; le Targum : pierres précieuses; chez les modernes, Maldonat le traduit comme le Targum. Bochart, Pareau, Leyrer (dans l'Encyclop. de Herzog, t. XI, p. 399) lui donnent le sens de perle. Mais J.-D. Michælis, Gesenius, Maurer, Thenius, Henderson, Noyes, Gerlach, Fürst, Nægelsbach, Keil le rendent par « coraux »; cette opinion nous semble la plus probable, et l'étymologie la favorise. — *Saphiro pulchriores.* Litt. « Saphir leur taille ». Ils étaient si beaux qu'on les eût pris pour des saphirs taillés et polis.

8. — Mais toute cette splendeur a vite disparu. — *Denigrata est super carbones.* Litt. « est plus noire que ténèbres. » — *Facies eorum,* litt. « leur forme. » S. Jérôme a suivi le Targum : « leur visage. » — *Non sunt cogniti in plateis.* Ils sont tellement défigurés par la faim que l'on ne peut plus les reconnaître, même tout près de leur demeure. — *Adhæsit cutis eorum ossibus,* à cause de leur extrême maigreur; Cfr. Ps CI, 4, Job, XIX, 20, XXX, 30. — *Aruit,* leur peau.

9. — *Melius... fame.* Tant les douleurs et les privations du siége avaient été terribles. — *Isti,* ceux qui sont morts de faim. — *Extabuerunt,* ils sont tombés petit à petit,

JOD.

10. Les mains des femmes compatissantes ont fait cuire leurs enfants : ils sont devenus leur nourriture, dans la ruine de la fille de mon peuple.

CAPH.

11. Le Seigneur a accompli sa fureur ; il a versé sa colère et son indignation, il a allumé un feu dans Sion, et il a dévoré ses fondements.

LAMED.

12. Ils n'ont pas cru les rois de la terre et tous les habitants du globe, que l'ennemi de Jérusalem, et celui qui la haïssait pussent entrer par ses portes.

MEM.

13. Mais c'est à cause des péchés de ses prophètes, et des iniquités de ses prêtres, qui ont versé au milieu d'elle le sang des justes.

NUN.

14. Aveugles ils ont erré dans les places ; ils se sont souillés dans le

JOD.

10. Manus mulierum misericordium coxerunt filios suos : facti sunt cibus earum in contritione filiæ populi mei.

CAPH.

11. Complevit Dominus furorem suum, effudit iram indignationis suæ : et succendit ignem in Sion, et devoravit fundamenta ejus.

LAMED.

12. Non crediderunt reges terræ, et universi habitatores orbis, quoniam ingrederetur hostis et inimicus per portas Jerusalem.

MEM.

13. Propter peccata prophetarum ejus, et iniquitates sacerdotum ejus, qui effuderunt in medio ejus sanguinem justorum.

NUN.

14. Erraverunt cæci in plateis, polluti sunt in sanguine, cumque

---

יזבו, ils se sont liquéfiés, comme si la substance de leur corps s'écoulait lentement. — *A sterilitate terræ:* litt. « par les produits des champs », c'est-à-dire par le manque de ces produits ; Cfr. une expression semblable, Ps. CVIII, 24 ; V. aussi Jer. X, 14, XLVIII, 45. LXX : ἐκκεκεντήμενοι ἀπὸ γεννημάων ἀγρῶν.

10. — *Manus... coxerunt filios suos.* La misère des femmes fut encore plus horrible que celle des hommes. Des mères mangèrent leurs enfants, Cfr. II, 20, comme l'avaient fait les femmes de Samarie, IV Rois, VI, 28, 29, et comme cela arrivera encore dans le dernier siége de Jérusalem sous Titus. — *Misericordium.* Adjectif destiné, dit Keil, à faire paraître plus grand le contraste entre l'amour naturel que les mères ont pour leurs enfants, et cette conduite épouvantable. Suivant Origène, dont l'interprétation est bien subtile, c'est par miséricorde, et pour les arracher à une mort plus cruelle, que les mères tuent leurs fils. Le contexte s'oppose à cette explication. — *In contritione filiæ populi mei,* v. II, 11.

11. — *Complevit... furorem suum.* Dieu a exécuté les menaces qu'il avait adressées au peuple par Moïse, Deut. XXVIII, 53. — *Devoravit fundamenta ejus.* Ce feu, qui brûle jusqu'aux fondements de Sion, n'indique pas seulement l'incendie de la ville, mais est aussi un symbole de sa complète destruction par l'effet de la colère de Dieu ; Cfr. Deut. XXXII, 32, Jer. XXI, 14. Il n'y a plus d'espoir de restauration après une ruine si complète.

12. — *Non crediderunt...* Ils ne pouvaient pas croire une telle chose, soit à cause de la force de la ville qu'ils supposaient imprenable, soit parce qu'ils pensaient que Dieu la délivrerait encore, comme il l'avait déjà fait, IV Rois, XIX, 34.

13. — Le Prophète indique encore ici la cause de cet abandon de Jérusalem par Dieu. — *Prophetarum,* les faux prophètes. Jérémie a souvent dénoncé leurs agissements, VI, 13-15, XXIII, 11, XXVII, 10. — *Sacerdotum.* V. Jer. XXVI, 7. — *Qui effuderunt sanguinem justorum.* Le sang des martyrs retombe sur leurs persécuteurs. Cfr. Matt. XXIII, 31, 37.

14. — *Erraverunt cæci in plateis.* Aveugles d'esprit plus que de corps. Cfr. Deut. XXVIII, 28 et suiv., Jer. XXIII, 12, Is. XXIX, 9, où les chefs du peuple sont menacés d'aveu-

non possent, tenuerunt lacinias suas.

SAMECH.

15. Recedite, polluti, clamaverunt eis : recedite, abite, nolite tangere : jurgati quippe sunt, et commoti dixerunt inter gentes : Non addet ultra ut habitet in eis.

PHE.

16. Facies Domini divisit eos, non addet ut respiciat eos : facies sacerdotum non erubuerunt, neque senum miserti sunt.

sang, et quand ils ne le pouvaient, ils relevaient leurs vêtements.

SAMECH.

15. Retirez-vous, souillés, leur a-t-on crié; retirez-vous, allez vous-en, ne touchez pas; car ils se sont querellés, et troublés, ils ont dit parmi les nations : Il ne continuera pas davantage à habiter parmi eux.

PHE.

16. La face du Seigneur les a divisés; il ne continuera plus à les regarder. Ils n'ont pas respecté le visage des prêtres, et ils n'ont pas eu pitié des vieillards.

---

glement; LXX : Ἐσαλεύθησαν ἐγρήγοροι αὐτῆς. — *Polluti... lacinias suas.* Couverts et souillés du sang qu'ils ont injustement versé, ℣. 13, les prophètes et les prêtres, — ou, suivant quelques commentateurs, les prêtres seuls, — frappés par Dieu, à cause de ce crime, errent dans les rues de la cité comme des aveugles et sont souillés par le sang qu'ils ont versé, au point que personne n'ose les toucher, de peur de contracter leur souillure légale. Voilà le sens le plus probable de l'hébreu, appuyé sur les premiers mots du verset suivant : Retirez-vous, souillés... D'après Maldonat, ce sont les blessés que l'effusion du sang a affaiblis et par suite privés de la vue, et qui, par les places de la ville, cherchent quelqu'un qui puisse les conduire : ne trouvant personne qui leur donne la main, ils saisissent les vêtements de ceux qui passent auprès d'eux, comme des moribonds qui s'attachent au premier objet qu'ils rencontrent et le tiennent avec la force extrême que donne l'agonie.

15. — *Recedite, polluti, clamaverunt eis.* Les deux premiers mots de ce verset sont le cri que les lépreux proféraient pour avertir les passants de s'éloigner d'eux, Lev. XIII, 45. Ici c'est le peuple qui adresse ce cri aux prêtres et aux prophètes, qui errent à travers la ville avec des vêtements teints de sang. D'après le Targum, ce sont les ennemis qui maudissent les Juifs souillés. — *Jurgati quippe sunt.* כי נצו a le sens que lui donne la Vulgate, et Ewald l'a rendu de même, en le faisant venir de נצה; mais, après Gesenius, presque tous les modernes le dérivent de נצא, et lui donnent le sens de voler, fuir, prendre la fuite. Et le sens général serait : non seulement les prêtres et les prophètes étaient évités dans leur pays, comme des lépreux, par leurs concitoyens, mais aussi, quand ils cherchaient un asile en dehors de leur patrie, ils étaient forcés d'errer sans trouver de refuge, car on disait parmi les nations étrangères : Ils ne séjourneront pas plus longtemps parmi nous. Pour obtenir ce sens il faut traduire כי, rendu « quippe » par la Vulgate, par lorsque, « quum », comme le fait Keil. Maldonat au contraire lui donne le sens de propterea, et voici quel est pour lui l'enchaînement des idées : « Quia Judæi, prophetæ et sacerdotes, propter illos ipsos quos occiderant, exsecrati sunt, factum est ut ipsimet in exilium raperentur et commoverentur, id est, in certis sedibus huc illucque vagarentur, sicut prædixerat, XXXIV, 17 ». — *Dixerunt inter gentes,* ceux qui les voyaient dispersés et sans asile parmi les nations. Thenius a supposé qu'il s'agit ici des Chaldéens qui font changer souvent ces Juifs prisonniers de résidence. — *Non addet ultra ut habitet in eis.* Litt. « ils ne séjourneront pas plus longtemps ici ». S. Jérôme a, dit Buxtorf, rapporté à Dieu ce qui dans l'hébreu a rapport aux Juifs. Cette expression rappelle la menace du Deutéron. XXVIII, 65, 66.

16. — Le פ est encore ici avant le ע. *Facies Domini,* le visage irrité du Seigneur, sa colère. I Rois, XIII, 12, apaiser la face du Seigneur est mis pour apaiser sa colère. Cfr. Lev. XVII, 10, Ps. XX, 10. Il y a peut-être ici une allusion à Jer. XVI, 17, 18. — *Divisit eos,* les a dispersés, éparpillés. LXX : μερὶς αὐτῶν. — *Non addet ut respiciat eos.* Sa fureur est irrévocable et il n'aura jamais de miséricorde pour eux. — *Facies sacerdotum non erubuerunt.* Les païens n'ont eu aucun respect pour les prêtres, au contraire, ils les ont tourmentés et tués. Hébreu לא נשאו, « ils n'ont pas reçu » la face des prêtres, c'est-à-

AIN.

17. Quand nous existions encore, nos yeux se sont fatigués à attendre un vain secours, quand nous regardions avec attention du côté d'une nation qui ne pouvait sauver.

AIN.

17. Cum adhuc subsisteremus, defecerunt oculi nostri ad auxilium nostrum vanum, cum respiceremus attenti ad gentem quæ salvare non poterat.

SADE.

18. Nos pas ont glissé quand nous traversions nos places, notre fin s'est approchée, nos jours se sont accomplis; car notre fin est venue.

SADE.

18. Lubricaverunt vestigia nostra in itinere platearum nostrarum, appropinquavit finis noster; completi sunt dies nostri, quia venit finis noster.

COPH.

19. Nos persécuteurs ont été plus rapides que les aigles du ciel; ils nous ont poursuivis sur les montagnes; dans le désert ils nous ont tendu des piéges.

COPH.

19. Velociores fuerunt persecutores nostri aquilis cœli: super montes persecuti sunt nos, in deserto insidiati sunt nobis.

---

dire ils n'ont eu aucun égard pour leur dignité. — *Neque senum*.., l'âge, qui est souvent un motif pour épargner les mauvais traitements et conseiller la douceur, n'a pas arrêté les bourreaux.

17. — *Cum adhuc subsisteremus*. Quand nous étions dans notre ancien état, dans notre patrie. עודינה, que le Qeri remplace par עודינו, est une forme anormale, une monstruosité, dit Nægelsbach. Gerlach et Keil pensent que la forme du Kethib, ינה — peut être la troisième personne du féminin pluriel, et la rapportent au mot « yeux » qui suit. Ils traduisent en conséquence: « Encore nos yeux continuent de se fatiguer », nos yeux se fatiguent sans cesse. Dans le sens de la Vulgate, le prophète fait allusion aux vaines espérances de secours que, durant le siége de Jérusalem, les Juifs attendaient de l'Egypte. — *Defecerunt oculi nostri*, expression qui indique combien était intense l'attente du secours; Cfr. Ps. LXVIII, 4, LXXXIII, 3, CXVIII, 82, 123. — *Auxilium nostrum vanum*. Il y a ici un contraste indiqué entre le vain secours que les Juifs attendaient, et le vrai secours que Dieu seul pouvait leur apporter; et c'est ce dernier qu'ils rejetaient pour lui préférer celui des Egyptiens, Jer. XXXVII, 5-11. — *Gentem*, l'Egypte, comme on vient de le dire. Selon Keil, le prophète, qui écrit après la prise de la ville, et quand tout le pays est au pouvoir des Chaldéens, ne fait pas allusion à des événements passés. S'il pense à l'Egypte, c'est seulement parce qu'elle est encore actuellement regardée par ses compatriotes comme pouvant leur porter secours. C'est en effet en Egypte qu'ils vont se réfugier; Cfr. aussi Ezech. XXIX, 16. — *Quæ salvare non poterat*. Dieu seul pouvait sauver les Juifs; c'est ce que Jérémie n'a cessé de leur rappeler.

18. — *Lubricaverunt... platearum nostrarum*. Nous ne pouvions marcher en sûreté au milieu de nos places publiques. צדו ils ont poursuivi, chassé; les ennemis, les Chaldéens ont poursuivi de si près les Juifs qu'il leur a été impossible de se sauver. Ewald, supposant qu'il s'agit encore ici de l'Egypte, a prétendu que ces mots ont rapport à un édit du roi d'Egypte, qui aurait défendu aux réfugiés d'aller en Palestine et d'avoir des relations d'affaire et de commerce avec ce pays. C'est de cette mesure vexatoire que Jérémie se plaindrait ici. Mais, comme le fait remarquer Nægelsbach, les Juifs qui avaient fui en Egypte par peur des Chaldéens, ne devaient pas avoir grand désir de retourner dans leur pays pour y retomber sous la domination de leurs vainqueurs. — *Appropinquavit finis noster*... Cfr. Ezech. VII, 2-6.

19. — *Velociores... aquilis cœli*. Jérémie a plusieurs fois comparé les Chaldéens à des aigles, IV, 13, XLVIII, 40. Cfr. II Rois, I, 23, et Deut. XXVIII, 49. — *Super montes... in deserto*. Dans tous les endroits, même les plus inaccessibles. Il y a peut-être ici une allusion à la poursuite et à la prise de Sédécias, Cfr. Jer. XXXIX, 5. Le chemin qui va de Jérusalem à Jéricho, passe d'abord sur des hauteurs qui commencent au mont des Oliviers, puis arrive directement dans la plaine du Jourdain.

RES.

20. Spiritus oris nostri Christus Dominus captus est in peccatis nostris : cui diximus : In umbra tua vivemus in gentibus.

SIN.

21. Gaude, et lætare, filia Edom, quæ habitas in terra Hus : ad te quoque perveniet calix, inebriaberis, atque nudaberis.

THAU.

22. Completa est iniquitas tua, filia Sion, non addet ultra ut trans-

RES.

20. Le souffle de notre bouche, le Christ Seigneur, a été pris pour nos péchés ; c'est lui à qui nous avons dit : Nous vivrons sous ton ombre parmi les nations.

SIN.

21. Réjouis-toi et sois dans la joie, fille d'Edom, toi qui habites dans la terre de Hus : la coupe te parviendra aussi ; tu t'enivreras et tu te mettras à nu.

THAU.

22. Ton iniquité est accomplie, fille de Sion ; il ne t'enverra plus

---

20. — *Spiritus oris nostri*, litt. « le souffle de nos narines », l'air qui entretient notre vie ; Gen. II, 7. — *Christus Dominus*, litt. « l'oint (ou le Messie) de Jéhovah ». Suivant le Targum, c'est Josias qui est ainsi appelé le souffle de notre bouche ; Jarchi, et parmi les commentateurs chrétiens, S. Jérôme, Raban Maur, Hugues de Saint-Cher, S. Thomas, Vatable, Sanchez, Cornelius adoptent cette opinion. Aben-Ezra et Maldonat croient que c'est Sédécias qui est désigné ici. Selon Keil, c'est le roi théocratique, pris d'une façon générale comme l'oint du Seigneur et le porteur des promesses divines. II Rois, VII. Pour faire comprendre cette expression *Spiritus oris nostri*, on a cité à propos un passage de Sénèque, de Clementia, I, 4 : « Ille (princeps) est spiritus vitalis, quem hæc tot millia (civium) trahunt ». Ces paroles s'appliquent encore mieux au Christ qu'à Sédécias, à Josias, ou au roi de Juda en général. « Longius autem prophetia tenditur ad Christum, qui vere משיח יהוה, unctus Domini est ; quia unxit eum Dominus lætitiæ præ consortibus suis, Ps XLIV, 8, et in quo vivimus et movemur et sumus, Act. XVII, 28 ». Maldonat. — *In peccatis nostris*, à cause de nos péchés. Sédécias fut pris à cause des péchés du peuple, et le Christ « vulneratus est propter iniquitates nostras », Is. LIII, 5. Litt. « dans leurs fosses », c'est-à-dire dans les embûches que l'ennemi lui avait tendues. Le Targum : « dans le filet des perditions des Egyptiens », ce qui montre qu'il applique ces paroles au roi Josias. LXX : ἐν ταῖς διαφθοραῖς αὐτῶν. — *Cui diximus*, au sujet duquel nous disions. — *In umbra tua*, sous ta protection. Cfr. Jug. IX, 15, Ezech. XXXI, 17. — *In gentibus*, de manière à être défendus et protégés par lui contre toutes les entreprises des nations. S. Augustin et Rufin donnent une explication différente ; le Christ a transporté son Eglise chez les nations des Juifs.

21. — Dans ce verset et le suivant, le prophète réconforte ses compatriotes en leur faisant entrevoir la vengeance que Dieu tirera des nations, ses ennemies, et la fin des misères dont ils sont maintenant accablés. — *Gaude et lætare*. Réjouis-toi de nos malheurs, pendant que tu le peux. Suivant quelques commentateurs, c'est une ironie, comme Eccles. XI, 9. Cfr. Abd. ꝟꝟ. 11 et 12. — *Filia Edom*. Le peuple iduméen représente ici les ennemis du peuple de Dieu, à cause de la haine implacable qu'ils ressentaient toujours contre Israël. V. Jer. XLIX. 7. — *Quæ habitas in terra Hus*. V. la note sur Jer. XXV, 20. Cette expression est employée par le Prophète pour montrer combien la domination des Iduméens s'était étendue, et par suite combien leur orgueil s'était augmenté. On peut y voir une des raisons de la joie de ce peuple. — *Ad te quoque*, toi aussi tu subiras le sort de Juda. — *Calix*. Sur cette image, Cfr. Jer. XXV, 15, 16, 17. — *Nudaberis*. Dans sa chûte Edom sera l'objet de la risée des nations ; Cfr. I, 8. Nah. III, 5, Habac. II, 15, 16. Targum : « Tu vomiras ».

22. — *Completa est iniquitas tua*. Les châtiments que tes péchés t'ont valus auront une fin : ce passé est prophétique. C'est au temps du Messie que cette promesse s'accomplira, comme le Targum l'explique : « et tu seras délivrée par la main du Messie. » — *Non addet ultra ut transmigret te*. Dieu ne renverra plus son peuple en captivité. Théodoret donne Nabuchodonosor pour sujet à ces verbes. Mais il faut, avec Origène, l'entendre de Dieu qui protégera toujours son Eglise contre les desseins de ses ennemis. —

en exil. Il a visité ton iniquité, fille d'Edom, il a découvert tes péchés.

migret te : visitavit iniquitatem tuam, filia Edom, discooperuit peccata tua.

CHAPITRE V

Récapitulation des maux que le peuple Juif souffre depuis la prise de Jérusalem, (℣℣. 1-18). — Prière à Dieu afin qu'il daigne le rétablir dans son ancienne splendeur, (℣℣. 19-22).

PRIÈRE DU PROPHÈTE JÉRÉMIE

1. Souviens-toi, Seigneur, de ce qui nous est arrivé : considère et regarde notre opprobre.
2. Notre héritage est passé à des étrangers, et nos maisons à des gens du dehors.
3. Nous sommes devenus des orphelins sans père; nos mères sont comme veuves.
4. Nous avons bu notre eau à prix

ORATIO JEREMIÆ PROPHETÆ.

1. Recordare, Domine, quid acciderit nobis : intuere, et respice opprobrium nostrum.
2. Hæreditas nostra versa est ad alienos, domus nostræ ad extraneos.
3. Pupilli facti sumus absque patre, matres nostræ quasi viduæ.
4. Aquam nostram pecunia bibi-

Visitavit... Edom. Edom, c'est-à-dire les ennemis de l'Eglise seront punis. — *Discooperuit peccata tua.* Découvrir les péchés, c'est les punir, Job. xx, 27. Quand Dieu pardonne, il couvre les péchés, Ps. xxxii, 1, 5, lxxxv, 3, etc.

Chap. v. — *Oratio Jeremiæ prophetæ.* Ce titre, qui n'existe pas en hébreu, a été ajouté par les LXX, auxquels S. Jérôme l'a emprunté. Il est justifié par le caractère du morceau tout entier. Le prophète y parle au nom du peuple qui exprime à Dieu sa détresse et ses supplications. Ce chapitre n'est pas acrostiche comme les précédents. Suivant quelques critiques, cela vient de ce qu'il est écrit en prose; mais il est indubitable que tous les caractères de la poésie hébraïque s'y retrouvent. On ne peut donc accepter cette opinion.

1. — *Quid acciderit nobis*, tous les malheurs dont l'invasion et le siége ont été la cause. — *Respice.* Cfr. i, 11.

2. — *Hæreditas nostra*, la terre que Dieu avait donnée à son peuple; expression fréquente dans Jérémie. ii, 7, iii, 19, xii, 7-9, etc. — *Versa est*, נֶהֶפְכָה, est employé pour désigner le passage d'une propriété dans des mains différentes, comme dans Is. lx, 5. — *Domus nostræ*, non-seulement celles de Jérusalem qui pouvaient avoir échappé à l'incendie, mais celles de tout le pays. — *Alienos... extraneos*, les Chaldéens.

3. — *Pupilli facti sumus absque patre.* D'après Maldonat, Ewald et quelques autres interprètes, père est mis ici pour « le roi », et ce roi serait ou Josias ou Sédécias. Suivant d'autres, c'est Dieu qui n'est plus, comme autrefois, le père de son peuple. Il semble meilleur d'entendre cette expression au sens qu'elle a souvent dans la Bible : des hommes absolument abandonnés, privés de tout appui et de tout secours, semblables à des orphelins; Cfr. Ps. xciii, 6, Is. i, 17, Jac. i, 27. — *Matres nostræ quasi viduæ.* Tous les hommes valides ont été tués ou emmenés captifs; il ne reste plus presque que des veuves. Sacy. Ou encore : elles sont comme veuves, parce qu'elles ont perdu la protection que la mère de famille trouve dans son époux.

4. — *Aquam nostram pecunia bibimus.* Ce que les Juifs, avant la prise de Jérusalem, avaient pour rien, ils sont maintenant obligés de l'acquérir à prix d'argent, même les choses les plus nécessaires à la vie. C'est pour cela qu'ils disent : *notre* pain, *notre* bois. Suivant Aben-Ezra et Michælis, il y aurait ici une description de la misère des

mus; ligna nostra pretio comparavimus.

5. Cervicibus nostris minabamur, lassis non dabatur requies.

6. Ægypto dedimus manum, et Assyriis ut saturaremur pane.

7. Patres nostri peccaverunt, et non sunt; et nos iniquitates eorum portavimus.

8. Servi dominati sunt nostri, non fuit qui redimeret de manu eorum.

9. In animabus nostris afferebamus panem nobis, a facie gladii in deserto.

d'argent, nous avons acheté chèrement nos bois.

5. Nous étions conduits par le cou, et à ceux qui étaient las on ne donnait pas de repos.

6. Nous avons tendu la main à l'Egypte et aux Assyriens, pour nous rassasier de pain.

7. Nos pères ont péché, et ils ne sont plus; et nous, nous avons porté leurs iniquités.

8. Des esclaves nous ont dominés, il n'y a eu personne pour nous racheter de leurs mains.

9. Au péril de notre vie, nous apportions du pain malgré les épées dans le désert.

---

assiégés durant le siége; suivant d'autres, de la misère des captifs à Babylone. Il est plus simple d'entendre ces mots des Juifs restés dans leur pays, et auxquels les vainqueurs imposèrent sans doute des droits à payer pour se servir de l'eau et du bois que le pays fournissait.

5. — *Cervicibus nostris minabamur.* Les ennemis en veulent à notre vie. Litt. : « Sur notre cou nous souffrons la persécution », à cause du joug de la servitude que les Chaldéens ont imposé aux vaincus, et de l'oppression continuelle qu'ils font peser sur les Juifs. Les LXX joignent les premiers mots de ce verset au précédent.

6. — *Ægypto dedimus manum et Assyriis.* Donner la main, נתן יד, se dit de celui qui contracte amitié avec un autre, IV Rois x, 15, ou de celui qui fait une promesse en étendant la main, Esdr. x, 19, ou enfin de celui qui se soumet à quelqu'un, Jer. L, 15, II Par. xxx, 8, Ezech. xvii, 18. C'est dans ce dernier sens qu'il faut le prendre ici. L'Assyrie est ici nommée pour Babylone et la Chaldée, comme dans Esdr. vi, 22. Cfr. Jer. ii, 18. Tous ces peuples faisaient partie de l'empire de Nabuchodonosor. — *Ut saturaremur pane* indique le motif de cette soumission. Il n'y a pas de milieu en effet pour les Juifs. S'ils veulent se procurer des vivres pour soutenir leur vie, il leur faut quitter la Judée et reconnaître les Egyptiens pour maîtres, ou bien rester dans le pays et alors se soumettre aux Chaldéens vainqueurs; et, de quelque côté qu'ils se tournent, ils ne trouvent partout que l'esclavage.

7.— *Patres nostri peccaverunt et non sunt.* Ils ne sont plus dans le monde, comme l'ajoute le Targum, ils l'ont quitté, et ils ne peuvent plus expier leurs péchés dont le poids pèse tout entier sur leurs enfants. Pour l'accord de ce passage avec celui des Prophéties de Jérémie, xxxi, 39 et suiv., V. la préface des Lamentations, p. 335.

8. — *Servi dominati sunt nostri*, ou bien les Ammonites, les Moabites, les Iduméens, qui, quoique de même race, étaient destinés à obéir aux Israélites et non à être leurs maîtres, comme Aben Ezra l'explique; ou bien les Chaldéens, appelés esclaves à cause de l'obscurité de leur race comparée à la noblesse de celle des Hébreux : Telle est l'explication de Maldonat, de Kalkschmidt et de Keil. Suivant Pareau, Rosenmüller, Maurer, ce sont les soldats Chaldéens, appelés serviteurs de Nabuchodonosor, IV Rois, xxiv, 10. C'est la seconde de ces explications qui nous semble préférable. — *Non fuit qui redimeret* .. Parce que Dieu avait résolu de châtier les péchés de son peuple.

9. — *In animabus nostris afferebamus panem nobis.* C'est-à-dire c'est au grand péril de notre vie que nous nous procurions de la nourriture. Telle est l'interprétation des Rabbins, adoptée par Maldonat, Cornelius, Rosenmüller, Keil, etc. C'est un accomplissement de la menace du Deut. xxviii, 28. Cfr. une expression analogue, בנפשותם, II Rois, xxiii, 17, I Par. xi, 19.—*A facie gladii*, mots ajoutés pour exprimer encore plus vivement le danger que courent les Juifs. — *In deserto.* Cette expression désigne les Bedouins pillards du désert, qui tombant sur ceux qui apportaient des vivres en Judée, les dévalisaient et probablement même les tuaient. Cet apport de vivres peut s'entendre soit d'une importation des pays voisins, soit de la difficulté de la récolte dans une contrée dé-

10. Notre peau a été brûlée comme un four, devant les tempêtes de la faim.

11. Ils ont humilié les femmes dans Sion, et les vierges dans les villes de Juda.

12. Ils ont pendu les princes de leurs propres mains, ils n'ont pas respecté le visage des vieillards.

13. Ils ont abusé impudiquement des jeunes hommes, et les enfants sont morts sous le bois.

14. Il n'y a plus de vieillards devant les portes, plus de jeunes gens dans les chœurs de musique.

15. La joie de notre cœur a disparu, nos chants sont changés en deuil.

16. La couronne de notre tête est tombée. Malheur à nous, parce que nous avons péché.

10. Pellis nostra quasi clibanus exusta est a facie tempestatum famis.

11. Mulieres in Sion humiliaverunt, et virgines in civitatibus Juda.

12. Principes manu suspensi sunt; facies senum non erubuerunt.

13. Adolescentibus impudice abusi sunt, et pueri in ligno corruerunt.

14. Senes defecerunt de portis, juvenes de choro psallentium.

15. Defecit gaudium cordis nostri; versus est in luctum chorus noster.

16. Cecidit corona capitis nostri; væ nobis quia peccavimus.

---

vastée par la guerre et livrée sans défense aux incursions des pillards. Dans Jer. XLI, 8, nous voyons que dix des pèlerins massacrés par Ismaël, après le meurtre de Godolias, rachetèrent leur vie en livrant leurs provisions, fait qui indique quelle était la rareté des vivres.

10. — *Exusta est,* très bonne traduction de נכמרו, qui ne signifie pas « est noircie », comme le Targum, Kimchi, C. B. Michælis, Maurer l'ont admis; Cfr. Gen. XLIII, 30, III Rois, III, 26, Os. XI, 8. Keil. — *Quasi clibanus,* comme si elle avait été brûlée dans une fournaise. — *A facie tempestatum famis* à cause de la vivacité de la faim qui grandissait comme un orage, Cfr. Ps. X, 6.

11. — *Mulieres in Sion humiliaverunt...* Les ennemis ont fait souffrir toutes sortes d'humiliations aux femmes et aux vierges de Sion, même les derniers outrages : ענו a en effet ce sens, Deut. XXII, 24, 29, XXVIII, 30, Jer. VI, 12.

12. — *Principes manu suspensi sunt.* Les ennemis ont pendu les principaux personnages de Juda. Allusion aux supplices ordonnés par Nabuchodonosor, Jer. XXXIX, 6. Après avoir mis les vaincus à mort, les Chaldéens les pendirent, pour rendre le supplice plus outrageant et plus grave; les Juifs considéraient en effet la pendaison comme le genre de mort le plus ignominieux; Cfr. Deut. XXI, 22. C'est ainsi que les corps de Saül et de ses trois fils avaient été traités, I Rois, XXXI, 8-12. Plus tard les Perses agissaient de même à l'égard des suppliciés, Herod. VI, 30, VII, 238. — *Facies senum non erubuerunt.* Allusion au Lévit. XIX, 32; Cfr. Lev. XIX, 15, Exod. XXIII, 3, et, pour le sens, Lam. IV, 16.

13. — *Adolescentibus impudice abusi sunt.* Litt. « les jeunes gens ont tourné les moulins. » C'était l'ouvrage des esclaves, Cfr. Jug. XVI, 21, et Is. XLVII, 2. Le Targum et le Syriaque offrent le même sens. S. Jérôme a pris טחון dans un sens obscène: « hoc enim metaphorice significat *molere* apud Hebræos, uti patet Job, XXXI, 10 in Hebræo, et etiam apud Horatium, aliosque Latinos, quorum verbis in re obscœna libens abstineo. Sic et Græci μύλλειν, id est molere, sumunt pro scortari; unde μύλλος vocatur scortum. » Cornelius a Lap. LXX : κλαυθμὸν ἀνέλαβον, traduction dont il est impossible d'expliquer l'origine. — *Pueri in ligno corruerunt.* On leur a imposé des fardeaux plus grands que leur force. Suivant Maldonat, on les a tellement frappés avec le bâton qu'ils en sont morts.

14. — *De portis,* où la justice se rendait chez les Hébreux, Cfr. Ruth, IV, 1, II Rois, XV, 2, Amos, V, 15. — *Juvenes de choro psallentium,* Cfr. Jer. XII, 34, XVI, 9.

15. — *Defecit...* Cfr. Jer. VII, 34, XVI, 9, XXXI, 13, Ps. XXX, 12.

16. — *Cecidit corona capitis nostri,* toute la gloire, tout l'honneur dont Juda se parait aux yeux des nations environnantes a disparu, Cfr. Jer. XIII, 18. Suivant Thenius, « la

17. Propterea mœstum factum est cor nostrum, ideo contenebrati sunt oculi nostri.
18. Propter montem Sion quia disperiit, vulpes ambulaverunt in eo.

19. Tu autem, Domine, in æternum permanebis, solium tuum in generationem et generationem.

20. Quare in perpetuum oblivisceris nostri? derelinques nos in longitudine dierum?
21. Converte nos, Domine, ad te, et convertemur; innova dies nostros, sicut a principio.

17. C'est pourquoi notre cœur est devenu triste, et nos yeux se sont obscurcis.
18. A cause du mont de Sion qui a été détruit, et où les renards se promènent.
19. Mais toi, Seigneur, tu demeureras éternellement; ton trône subsistera de génération en génération.
20. Pourquoi nous oublierais-tu à jamais? Pourquoi nous abandonnerais-tu dans la suite des jours?
21. Convertis-nous, Seigneur, et nous nous convertirons. Rends-nous des jours nouveaux comme dans le commencement.

---

couronne de notre tête » désigne Sion avec tous ses palais, qui est placée au dessus de Jérusalem, comme une couronne sur sa tête. L'interprétation la plus simple est ici la meilleure. — *Væ nobis quia peccavimus.* Nous avons péché et aussi nous souffrons la peine de nos péchés.

17. — *Propterea*, ou à cause des malheurs qui viennent d'être énumérés, ou à cause de la calamité rapportée dans le ℣. 18. — *Mœstum factum est*... Cfr. II, 11. — *Contenebrati sunt oculi nostri.* Nos yeux se sont obscurcis parce que les larmes les ont affaiblis. Maldonat et Pareau proposent un autre sens : nous avons été dans l'adversité. « Lucem enim vocat res secundas; tenebras, adversas, ut supra, III, 2, Adduxit in tenebras et non in lucem. Significat adeo fuisse attonitos et perterritos ut oculi ipsorum obtenebrati esse viderentur ». Cfr. aussi dans ce sens Ps. XXVIII, 13.

18. — *Propter montem Sion qui disperiit* C'est là le motif principal de la désolation du Prophète et du peuple : la dévastation du mont Sion, qui tirait sa gloire non pas tant de ses superbes palais que de la maison de Dieu, du temple qui s'y trouvait. Sion comprend en effet Moriah. V. Ps. II, 6, IX, 12, LXXV, 3. Pour d'autres commentateurs, le mont Sion désigne tout l'ensemble de Jérusalem. — *Vulpes ambulaverunt in eo*, שועלים, les chacals qui logent parmi les ruines, plutôt que les renards proprement dits. Les chacals sont très-abondants en Palestine. Nous pensons qu'on peut maintenir le sens donné à l'hébreu par la Vulgate. Voir Munk, Palestine, p. 32, note.

19. — Quoique la maison du Seigneur soit détruite, le Seigneur et son trône demeurent éternellement; sa puissance, son royaume ne peuvent pas périr. En face de pareils malheurs, la sagesse humaine défendrait de rien espérer; mais Jérémie a confiance en Dieu, qui ne châtie son peuple que pour le ramener à lui. — *Solium tuum in generationem et generationem*, V. Ps. CI, 13. Si les païens ont pu détruire le temple, ils n'ont pu toucher au Seigneur lui-même; Cfr. Ps. IX, 8, XXVIII, 10, CXXXV, 1, CXLVI, 10.

20. — *Quare in perpetuum oblivisceris nostri?* Pourquoi Dieu oublierait-il pour toujours son peuple? Le Prophète, appuyé sur sa loi, ne peut l'admettre. Cfr. Ps. LXXIII, 2, LXXVI, 8-10. Il ne demande pas un retour de faveur immédiat, parce qu'il n'ignore pas de quelle durée doit être la captivité; il prie seulement pour que cette captivité ne se prolonge pas indéfiniment. — *In longitudine dierum*, toujours; Cfr. Ps. XXII, 6.

21. — *Converte nos... et convertemur.* Dieu ramènera les captifs dans leur pays, mais à une condition, c'est qu'ils serviront plus fidèlement que par le passé le Seigneur leur libérateur. Ces mots sont une citation textuelle de Jer. XXXI, 18. — *Innova*... Rends-nous à la vie, à l'état de grâce où nous étions lorsque nous le servions fidèlement. Et par suite de cette fidélité au service de Dieu, les Juifs retrouveront en même temps leur pays, leur temple, leurs prêtres, leurs prophètes. « Recte D. Augustinus passim et cæteri Theologi ex hoc loco collegerunt ad conversionem peccatoris, et gratiam et liberum arbitrium esse necessarium, sed gratiam liberum arbitrium præcedere. » Maldonat.

22. — Cette prière pleine d'espérance

22. Mais tu nous a rejetés et repoussés, tu as été fortement irrité contre nous.

22. Sed projiciens repulisti nos, iratus es contra nos vehementer.

---

n'empêche pas le Prophète de revenir à la vue de l'état présent de son peuple et d'en gémir. Il voit en effet que le moment de la conversion et du retour n'est pas encore près d'arriver.

Dans beaucoup de manuscrits hébreux, surtout de ceux dont on se sert dans les Synagogues, le ỳ. 21 est répété après le ỳ. 22; par superstition et pour éviter de mauvais présages, les Juifs ne veulent pas finir un livre par une sentence menaçante et reprennent, pour obvier à cet inconvénient, le verset précédent. Ainsi agissent-ils à la fin d'Isaïe, de Malachie et de l'Ecclésiaste.

PROPHÉTIES DE BARUCH

PRÉFACE

I

VIE DE BARUCH.

Baruch (1), fils de Nerias, fils de Maasias, fils de Sédécias, fils de Sédéi, fils d'Elcias (2), était d'une famille illustre de la tribu de Juda. Il avait un frère, Saraïas, qui occupait un emploi considérable auprès du roi Sédécias, dont il était comme l'intendant général (3). Il est possible que les ancêtres mentionnés en tête de son Livre fussent eux-mêmes prophètes : telle est au moins l'opinion des Rabbins (4). La Bible ne nous dit pas à la suite de quelles circonstances Baruch s'attacha à la personne de Jérémie. L'on sait seulement qu'il fut son disciple le plus fidèle et qu'il lui servit de secrétaire (5). Ce fut Baruch qui fut choisi pour lire au peuple réuni dans le temple le recueil des oracles du Prophète. Appelé devant les principaux conseillers du roi, à la secrétairerie d'Etat (6), Baruch leur lut les prophéties qu'il avait été chargé de communiquer à ses concitoyens. Elisama et les autres personnages qui avaient mandé Baruch, frappés d'étonnement par ce qu'ils entendaient, crurent devoir en informer le roi. Prévoyant l'accueil que cette communication recevrait, ils conseillèrent à Baruch et à son maître de se cacher pour éviter la colère royale. Joakim, furieux, donna en effet l'ordre d'arrêter le Prophète et son secrétaire; mais Dieu sut déjouer toutes les recherches (7). Comme le roi avait fait brûler le

---

(1) En hébreu ברוך, « béni » ; en grec : Βαρούχ. Ce prophète a deux homonymes dans l'Ancien Testament : Baruch, fils de Sabai, Neh. III, 20, X, 7, et Baruch fils de Cholhoza, ib. XI, 5.
(2) Bar. I, 1.
(3) Jer. LI, 59.
(4) Maldonat, *Procemium in Baruch*, éd. citée, p. 520.
(5) Ib. XXXVI, 4 et suiv.
(6) Ib. XXXVI, 12.
(7) Ib. XXXVI, 28.

rouleau où Baruch avait écrit les prédictions de Jérémie, Dieu ordonna de les écrire de nouveau. Alors Jérémie dicta à son secrétaire un recueil beaucoup plus considérable que le premier (1).

Cette année même, et peut-être à la suite des persécutions dirigées contre lui, Baruch eut un accès de découragement et se plaignit amèrement des maux qu'il souffrait (2). Kimchi et quelques Rabbins ont prétendu qu'une des raisons pour lesquelles Baruch se plaignait, provenait de ce que, depuis si longtemps qu'il servait le prophète Jérémie, il n'avait pas encore reçu l'esprit de prophétie, donné autrefois à Josué, serviteur de Moïse, et à Elisée, serviteur d'Elie (3). Mais ce ne sont là que des imaginations. Dieu, en rassurant Baruch par la bouche de Jérémie, lui promit que partout où il irait, il aurait la vie sauve (4).

Quand Jérusalem eût été prise, les vainqueurs laissèrent Baruch en Judée, agissant envers lui comme ils l'avaient fait à l'égard de Jérémie, dont, suivant Josèphe (5), il avait partagé l'emprisonnement durant le siége. Après le meurtre de Godolias, Johanan et les Juifs qui étaient restés auprès de lui, craignirent la vengeance de Nabuchodonosor et résolurent de se réfugier en Egypte. Jérémie les conjura vainement de renoncer à ce projet. Les chefs irrités accusèrent alors le prophète de se laisser conduire par Baruch, et de vouloir les livrer aux Chaldéens. Il fallut que tous les deux les accompagnassent en Egypte (6).

Baruch y séjourna pendant quelques années. Mais, cinq ans après la prise de Jérusalem (7) par Nabuchodonosor, nous le trouvons à Babylone, où, sans doute, il avait été envoyé par Jérémie pour porter des consolations aux exilés. Il lut à une partie d'entre eux un écrit qu'il avait composé et qui fut ensuite envoyé par eux, avec une lettre très-courte, aux Juifs restés à Jérusalem (8). Cet ouvrage de Baruch occupe dans le livre qui porte son nom de I, 15, à V, 9. Les exilés donnèrent en même temps à Baruch un peu d'argent pour offrir des sacrifices au Seigneur (9).

Le prophète (10) alla s'acquitter de sa mission, puis revint trouver Jérémie en Egypte. Après la mort de son maître, il se retira à Babylone, où les Rabbins disent qu'il mourut dans la douzième année de la captivité (11).

---

(1) Ib. XXXVI, 32.
(2) Jer. XLV, 3.
(3) In h. loc.
(4) Jer. XLV, 5.
(5) Jer. XLIII, 6.
(6) Jer. XLIII, 7.
(7) Bar. I, 2. — Dom Calmet prétend que Baruch accompagna son frère Saraïas, dans le voyage que celui-ci fit à Babylone, la quatrième année du règne de Sédécias (*Dictionnaire de la Bible*, éd. citée. t. I, p. 445); mais rien, ni dans Jérémie, ni dans Baruch, ne favorise cette supposition. Maldonat voudrait placer ce voyage de Baruch à Babylone entre la déportation de Jéchonias et la prise de Jérusalem sous Sédécias. Ce système ne nous semble pas appuyé sur les faits et les meilleurs interprètes modernes le rejettent. Cfr. Ellies Du Pin, *Dissertation préliminaire sur la Bible*, Amsterdam, 1701, in-4°, t. I, p. 112, note.
(8) Bar. I, 7. Cette lettre est dans Baruch, I, 10-14.
(9) Ibid. I, 6.
(10) D'après Cornélius, il ne serait allé qu'une fois à Babylone, après la mort de Jérémie. On peut choisir entre ces deux conjectures aussi probables l'une que l'autre.
(11) V. sur Baruch, Winer, *Biblisches Realwœrterbuch*, t. I, p. 140, et Eadie, *A biblical Cyclopædia*, London, 1870, p. 62.

II

CONTENU DU LIVRE.

Après un court prologue historique I, 1-9, et la lettre écrite par les exilés de Babylone à leurs frères restés à Jérusalem, 10-14, commence la prophétie proprement dite de Baruch. Le prophète s'efforce surtout de convaincre ses concitoyens que la captivité de Babylone est la conséquence et le châtiment, sévère mais juste, de leur infidélité envers Dieu et de leurs péchés. Leur amendement et leur conversion peuvent seuls toucher le cœur du Seigneur et amener la fin de l'exil. Moïse et les prophètes leur ont souvent annoncé ces vérités et fait ces menaces. Tous leurs efforts ont été vains et la catastrophe est venue. Aussi reconnaît-il, au nom du peuple, les fautes qui ont été commises, et il implore le Seigneur d'abréger le temps du châtiment, I, 15, — III, 8. Il encourage ensuite ses frères à rechercher la vraie sagesse, qui consiste à obéir fidèlement à la loi de Dieu. Il rappelle que la transgression, l'oubli et le mépris de cette loi, à la fois si sainte et si sage, ont été la seule cause de l'état déplorable dans lequel se trouve actuellement le peuple, III, 9-IV, 8. Puis, parlant au nom de Jérusalem, il gémit sur cettre triste destinée du peuple, mais exprime en même temps l'espoir que les anciennes prophéties se réaliseront, IV, 9-29. Enfin, il promet aux enfants d'Israël le retour dans leur patrie; à Jérusalem un avenir plus heureux et la perte des ennemis qui l'ont réduite à un si déplorable état. Il annonce les jours heureux et glorieux où Sion, ville du Seigneur et résidence du peuple choisi, sera l'objet de toutes les faveurs de Dieu miséricordieux, IV, 30, V, 9 (1).

Le chapitre VIe, dans notre Vulgate, est une lettre écrite par Jérémie aux Juifs qui devaient être déportés à Babylone. Nous en parlerons en tête de ce chapitre. Cette lettre renferme des avertissements contre l'idolâtrie et montre la vanité et l'inutilité des idoles.

III

AUTHENTICITÉ DU LIVRE (2).

Parmi les catholiques, elle n'a pas été contestée, et, depuis Bellarmin jusqu'à Jahn, Scholz, Reischl, tous s'accordent à l'admettre. Quelques protestants ont soutenu cette thèse, entr'autres G. Whiston (3), et plus

(1) Welte, dans le *Dictionnaire encyclopédique de la théologie catholique*, tr. Goschler, t. II, pp. 369 et 370, et Gilly, *Introduction*, t. III, p. 134.

(2) Inutile de parler de l'ouvrage apocryphe dont il existe une recension syriaque, sous le titre de « Lettre de Baruch l'écrivain ». Cet écrit, adressé aux habitants du royaume d'Israël déportés en Assyrie, n'a aucun rapport avec le livre de Baruch. V. Gilly, *Introduction*, t. III, p. 135, Davidson. *Introduction*, t III, p. 483 et S. Cyprien, *Testim.* III, 29.

(3) *A dissertation to prove the apocryphal Book of Baruch canonical*, London, 1727.

récemment Moulinié. Si, comme le prétend Fritzsche, la réponse affirmative à cette question est imposée par l'Eglise aux catholiques (1), ce n'est pas assurément sans motifs sérieux. Une revue des objections rationalistes et protestantes montrera leur faiblesse et prouvera, une fois de plus, que, dans toutes ses prescriptions, l'Eglise ne s'inspire que de la vérité.

I. Comment Baruch, dit Fritzsche (2), aurait-il pu aller à Babylone dans la cinquième année de la captivité (3)? Jérémie vivait encore, et tant qu'il vécut, son fidèle secrétaire demeura avec lui sans l'abandonner. Donc il ne pouvait pas être alors au milieu des transportés. Comme le dit justement le Dr Welte, cette double assertion est arbitraire et il n'est nullement démontré, soit que Jérémie vécût encore à cette époque, soit que Baruch fût resté auprès de lui jusqu'à sa mort (4). Pourquoi, comme nous l'avons dit dans le § 1er, n'aurait-il pas été envoyé à Babylone par son maître pour encourager et consoler les prisonniers?

II. Il est évident, ajoute-t-on, que l'auteur a écrit après le retour de l'exil. Autrement, comment expliquer ces expressions : θυσιασθήριον κυρίου τοῦ Θεοῦ ἡμῶν (5); ἐν οἴκῳ κυρίου (6); ἡμῖν δὲ καὶ τοῖς πατράσιν ἡμῶν ἡ αἰσχύνη τῶν προσώπων (7)? Comment expliquer, dans l'hypothèse traditionnelle, le ℣. 26 du chapitre IIe, « où on fait allusion à la catastrophe finale comme à un événement appartenant au passé, tandis que le préambule suppose que le culte mosaïque se célèbre encore à Jérusalem (8)? » Pourquoi l'auteur parle-t-il toujours des « péchés de nos pères » et non des péchés de ses concitoyens (9)?

Y a-t-il vraiment, dans ces passages (10), quelque chose indiquant un temps postérieur à la restauration? Les expressions : l'autel du Seigneur, la maison du Seigneur, ne le prouvent pas. Autrement, il faudrait admettre que le passage de Jérémie où l'on voit des Juifs, après la ruine du temple, venir à Jérusalem pour y offrir des sacrifices dans la maison du Seigneur (11), n'est pas authentique. Esdras ne dit-il pas aussi que les principaux chefs de famille, revenant de l'exil, entrèrent dans le temple du

---

(1) *Kurzgefasstes exegetisches Handbuch zu den Apocryphen des alten Testaments, bearbeitet von* Dr O. F. Fritzsche und Dr W. Grimm. *Erste Lieferung*, erklaert von Dr O. F. Fritzsche. Leipsig, 1851, in 8o, p. 169.

(2) *Ib.* p. 170.

(3) Suivant quelques auteurs, dont Maldonat rapporte l'opinion, le livre de Baruch aurait été écrit vers le même temps que celui de Tobie.

(4) *Dictionnaire encyclopédique*, l. c. p. 371. M. E. Reuss, qui range la prophétie de Baruch parmi les « contes moraux » (sic) de la Bible, a la prudence d'écrire que Baruch resta *probablement* en Egypte jusqu'à la mort de Jérémie, *La Bible*, 6e partie, p. 635. A la page suivante, p. 636, cette probabilité est devenue une certitude : « Baruch n'a pas quitté Jérusalem dans l'intervalle des deux déportations, et après la ruine du temple il accompagna Jérémie en Egypte ».

(5) Bar. I, 10.

(6) Ib. I, 14.

(7) Ib. II, 6.

(8) Reuss, *op. cit.* p. 636.

(9) Ib. III, 5. — Reuss. ibid.

(10) Nous ne parlons pas de l'objection tirée de III, 11. Bien avant l'exil, les Hébreux croyaient à l'immortalité de l'âme. M. l'abbé Vigouroux dit : « Selon la croyance des Hébreux de tous les temps, l'âme ne meurt pas; elle est immortelle ». *La Bible et les découvertes modernes en Egypte et en Assyrie*, t. II, p. 411. Cfr. Rohrbacher, *Histoire de l'Eglise*, édition Palmé. t. I. pp. 543-545.

(11) Jer. XLI, 5.

Seigneur qui est à Jérusalem (1)? Il est évident que l'emplacement du temple conservait le nom de temple, même après l'incendie (2). Il est possible que l'on y eût reconstruit un autel provisoire sur lequel on offrait des sacrifices.

Les péchés des ancêtres sont toujours indiqués dans la Bible comme une cause des châtiments qui atteignent leurs descendants. Jérémie (3) ne prophétise-t-il pas un temps où chacun sera puni seulement pour les fautes personnelles et n'aura pas à expier celles de ses pères? Baruch, disciple de Jérémie, devait avoir la même pensée. Il se rendait bien compte, d'ailleurs, que le rude traitement infligé aux Juifs devait provenir d'une très-ancienne et invétérée désobéissance à la loi de Dieu. Rien donc là-dedans qui puisse donner raison aux adversaires de l'authenticité.

III. Du temps de Baruch, il n'y a pas eu, comme le veut le texte, de grand-prêtre du nom de Joakim (4). Mais ἱερεὺς ne veut pas dire grand-prêtre, mais seulement prêtre. Il est plus que probable qu'on n'avait pas négligé de transporter le grand-prêtre en exil, et qu'on lui fit partager le sort de tous les grands personnages de Juda.

IV. Une autre objection se tire de I, 11 : « Orate pro vita Nabuchodonosor regis Babylonis, et pro vita Baltassar, filii ejus ». Or, le fils et successeur de Nabuchodonosor ne s'est pas appelé Baltassar, mais Evilmérodach. On peut répondre, dit le Dr Welte (5), que le mot υἱὸς est ici employé, comme l'est très-fréquemment ailleurs, le mot בֵּן, dans un sens tout à fait général, s'appliquant à toute la descendance. Nous pouvons préciser davantage et dire que בֵּן en hébreu peut aussi bien désigner le petit-fils que le fils (6). Baltassar était déjà né, à l'époque où Baruch écrit, et c'est pour indiquer le désir qu'ont les Juifs de voir se perpétuer la race de Nabuchodonosor qu'il le nomme de préférence à son père Evilmérodach. Peut-être aussi s'agit-il dans cet endroit d'un fils de Nabuchodonosor, nommé Baltassar, dont la mort aurait précédé celle de son père (7).

V. Baruch a trois passages communs avec le livre de Daniel; II, 11, I, 15, II, 16. Mais le premier de ces passages (8) se lit déjà dans la prière de Salomon (9), et on ne supposera pas que le IIIe Livre des Rois soit postérieur au Livre de Daniel. Le second et le troisième ont aussi de la ressemblance avec deux passages de Daniel (10). S'ensuit-il que l'auteur du Livre de Baruch les ait empruntés à Daniel? Pourquoi Daniel ne les aurait-il pas pris dans Baruch? M. Reuss reconnaît d'abord que des compositions du genre de cette prophétie et du chapitre IXe de Daniel doivent toujours présenter entre elles une grande analogie. « S'il fallait songer,

---

(1) Esdr. II, 68. On lit aussitôt après qu'ils offrirent des dons pour bâtir la maison du Seigneur, « ad extruendam eam in loco suo. »

(2) Le passage de Papinien, que nous avons cité, p. 258, est de nature à bien éclaircir cet endroit.

(3) Jer. XXXI, 29. 30.

(4) Reuss. ib, p. 636. Cfr. Bar. I, 7.

(5) *Op. cit.* p. 371.

(6) Gesenius, *Lexicon hebraicum*, p. 139. Dans Dan. V, 13, Baltassar parle des Juifs que son *père* a transportés de Judée. V. aussi les ℣℣. 2, 11, 13, 18, 22 de ce chapitre.

(7) Maldonat, in Bar. I, 11.

(8) Dan. IX, 15.

(9) III Rois, VIII, 47; II Par., VI, 37.

(10) Dan. IX, 4, 19.

ajoute-t-il, à un rapport de dépendance, la priorité appartiendrait en tout cas à Baruch (1) »

VI. Fritzche prétend (2) conclure d'un passage du livre, III, 10 : ἐπαλαιώθης ἐν γῇ ἀλλοτρίᾳ (Vulg. : Inveterasti in terra aliena », III. 11) que la date donnée au commencement, I, 2, « in anno quinto », est fausse; M. Reuss (3) prétend que l'auteur oublie ici son rôle de Baruch. Ces mêmes critiques ajoutent que IV, 22-25, et en particulier, 25 : ὄψει αὐτοῦ τὴν ἀπώλειαν ἐν τάχει, « cito videbis perditionem ipsius », indiquent une époque postérieure à celle où le prétendu Baruch est censé écrire. Mais, à bien considérer les choses, ni l'une ni l'autre de ces expressions n'implique un temps voisin de la fin de l'exil. Ce sont des termes oratoires et poétiques, comme on en rencontre souvent dans les prophètes. Ce terme ne serait-il pas, comme nous le disons dans le Commentaire, une mauvaise traduction de l'hébreu נבל, que les LXX ont rendu, Ps. XVII, 46, par ἐπαλαιώθησαν? Or ce mot signifie languir, perdre ses forces.

VII. En outre, dit le Dr Welte, « on objecte que ce livre est un assemblage de fragments de natures diverses. Si on s'appuie pour démontrer cette assertion sur la divergence des descriptions, nous répondons qu'elle est conforme à la différence même des circonstances et des événements que décrit le livre. Il renferme, dans une suite très-rapide, de simples récits, des plaintes, des avertissements, des exhortations, des prières, des consolations, des promesses, et dès lors le ton et le style doivent changer avec le sujet décrit, avec le sentiment exprimé.

« Soutient-on que les matières se succèdent sans ordre, ou dans un ordre contraire à la nature des choses, qu'ainsi les *plaintes* du troisième chapitre ne sont pas à leur place, après les belles espérances formulées à la fin du second, nous répondons que ce n'est là qu'un malentendu. A la vue prophétique d'un sort meilleur se lient simplement ici l'espérance de voir la prière se réaliser et les conseils sur la manière d'en hâter l'accomplissement (4). »

VIII. Keil a prétendu tirer de la ressemblance parfaite qu'il y a entre plusieurs expressions de ce livre et la traduction grecque de Jérémie, un argument contre l'authenticité de Baruch. Par exemple, I, 9, il se sert du mot δεσμώτης dans le même sens que les Septante dans leur traduction de Jérémie, XXIV, 1, XXIX, 1. Mais que conclure de là, sinon que le traducteur grec de Baruch a connu la traduction grecque de Jérémie, ou que ces deux livres ont été traduits par la même personne (5)? Pourquoi ne pas admettre même, si l'on veut, que les traducteurs ont pu traduire, chacun de leur côté, le même mot de la même manière (6)?

IX. Cette pièce est, pour emprunter à M. Reuss quelques lignes importantes, au fond si simple et si naturelle, qu'il ne s'y trouve, « pour ainsi dire et à première vue, pas un mot qui pourrait nous empêcher de croire

(1) *Op. cit.* p. 638, Cfr. p. 644, note 4e.
(2) *Op. cit.* p. 169.
(3) *Op. cit.* p. 647.
(4) *Op. cit.* pp. 370 et 371.
(5) Gilly, *Introduction*, t. III, p. 135.
(6) Welte, p. 372.

que c'est quelque fragment d'un ancien prophète contemporain de l'exil, si toutefois nous le possédions dans un texte hébreu (1) ».

Nous pouvons pourtant établir en thèse que Baruch a écrit en hébreu. Presque tous les critiques sérieux en conviennent (2). Parmi eux nous citerons Bendtsen (3), Gruneberg (4) et Movers (5). Il n'y a pas de doute pour la partie qui s'arrête à III, 8. De nombreux hébraïsmes le prouvent : le καὶ du commencement qui répond au ו de l'hébreu ; λαλεῖν ἐν ὠσί τινος, qui est l'hébreu דבר באזני פ' (6) ; λαλεῖν ἐν χειρί τινος, דבר ביד פ' (7) ; ὡς ἡ ἡμέρα αὕτη, כיום הזה (8). Welte, à qui nous empruntons ces preuves, ajoute encore, pour appuyer sa thèse, l'usage de ἐργάζεσθαι (9) dans le sens de עבד, adorer, rendre un culte à la divinité (10).

Plusieurs passages du texte actuel sont évidemment des traductions inexactes et fautives de l'hébreu. « Ainsi dans ce texte ὧν ἡμάρτομεν ἔναντι κυρίου (11), le ὧν, qui ne se rapporte à rien de ce qui précède ou de ce qui suit, n'est qu'une traduction vicieuse de l'indéfini אשר : de même. ἡ βόμβησις, dans le sens de multitude (12), est une traduction mauvaise de האמון, et quant à προσευχὴ τῶν τεθνηκότων Ἰσραὴλ (13), il est évident qu'on a confondu מתי (hommes) avec מתי (morts), et ὅτι (14) est, sans aucun doute, une traduction incorrecte de אשר (15) ».

Une autre preuve de l'existence d'un original hébreu, c'est la traduction de Baruch faite par Théodotion.

Fritzsche prétend (16), et Reuss le suit sur ce point, qu'à partir de III, 9, l'original a été écrit en grec : « le langage grec de l'auteur est d'une pureté remarquable, et il n'y a pas la moindre trace d'une rédaction dépendante d'un original écrit dans un idiôme différent (17) ». Pourtant ἐμπαίζοντες, « qui ludunt », de III, 17, semble bien une traduction de משחק, employé dans le même sens que Prov. VIII, 30. Le ὅτι du ỳ. 18 est aussi, comme nous l'avons déjà remarqué plus haut pour un passage de la première partie, une traduction incorrecte d'une particule אשר qui, dans le texte original, devait être une petite redondance (18). Dans la phrase :

---

(1) *Op. cit.* p. 638. Nous généralisons un peu les paroles du critique, qui ne s'appliquent dans sa pensée qu'à la seconde partie de l'opuscule, commençant, selon lui, III, 9.

(2) Grotius, Eichhorn, Bertholdt. Keil et Havernick, *De libro Baruchi apocrypho*, Kœnigsberg, 1843, in 4°, p. 3, soutiennent que tout le livre a été écrit en grec.

(3) *Specimen exercitationum crit. in V. T. libros apocryphos*, Gœttingue, 1789, in 8°, pp. 103 et suiv.

(4) *Exercitatio de libro Baruchi apocrypho*. Gœttingue, 1797, in 8°, pp. 14 et suiv.

(5) Dans le *Bonner Zeitschrift für Philosophie und Katholische Theologie*, 1831, p. 31 et suiv.

(6) Cfr. Is. V, 9.

(7) Esth. I, 12.

(8) Bar. I, 15, 20 ; II, 6, 11, 26.

(9) Ib. I. 22.

(10) *Dictionnaire encyclopédique*... p. 370.

(11) Bar. I. 17.

(12) Ib. II, 29. Le sens de ce mot est essaim d'abeilles, murmure, Biel, *Lexicon in V. T.*, t. I, p. 299.

(13) Bar. III, 4.

(14) Bar. IV, 15.

(15) *Dictionnaire*... l. c.

(16) *Kurzgefasstes exegetisches Handbuch*, p. 173. Il a été combattu par Reusch et par Ewald, *Jahrbucher der biblisch. Wissenschaft*, t. IV, p. 77.

(17) *Op. cit.* p. 639.

(18) Comme dans Esth. I, 12 et II Rois, IX, 8.

οὐ λογισθήσεται ἕτερος πρὸς αὐτόν (1), ces deux derniers mots πρὸς αὐτόν ne sont-ils pas une traduction de נגדו? Il en est de même de ἐπ' αὐτοὺς (2), qui rend l'hébreu עליהם. Plus loin, IV, 35, il est question des démons, δαιμονίων, qui habiteront dans les ruines des villes des ennemis d'Israël. Il est probable que l'original avait ציים animaux sauvages, que le traducteur grec d'Isaïe a traduit comme ici par δαιμόνια (3). Ἔνδυσαι τὴν εὐπρέπειαν (4) n'est-il pas l'hébraïsme הדר לבש, revêtir la gloire (5)? Ces détails prouvent que les hébraïsmes ne manquent pas plus dans la seconde partie de Baruch que dans la première; ils sont des indices que nous ne sommes pas en présence d'un original grec, mais plutôt d'une traduction (6).

On objecte que l'adoration des démons dont parle l'auteur (7) n'était pas connue au temps de la captivité, et qu'il y a là une preuve que l'on doit rejeter la composition du livre vers le temps où l'Ecclésiastique fut composé (8). Mais, même en admettant avec les rationalistes (ce que nous sommes loin de faire) que la doctrine des bons et des mauvais anges ne s'introduisit dans la théologie hébraïque qu'au temps de la captivité de Babylone, on peut supposer que, depuis la première déportation sous Jéchonias, les idées chaldéennes sur ce point étaient assez familières aux Juifs pour qu'un des leurs pût leur en parler sans les étonner. Vers les temps de la captivité, Zacharie (9) désigne le chef des mauvais anges sous le nom de Satan. Baruch lui aussi pouvait connaître les démons et admettre que ceux qui adoraient les idoles rendaient en réalité leurs hommages aux esprits mauvais. Ne voyons-nous pas déjà dans les Paralipomènes (10), Satan indiqué comme donnant aux hommes de mauvaises pensées et les induisant en tentation?

De tout ce qui précède, nous croyons pouvoir tirer la conclusion rigoureuse que le livre qui porte le nom de Baruch dans les Septante et la Vulgate est bien de l'auteur à qui ces versions l'attribuent, et qu'il a été d'abord écrit en hébreu (11).

---

(1) Bar., III, 35 (36 de la Vulgate).
(2) IV, 15.
(3) XXXIV, 14.
(4) Bar. v, 1.
(5) Ps. XCII, 1.
(6) Bar. IV, 7.
(7) « Les Hexaples d'Origène contenaient, sur Baruch, des signes critiques et des notes marginales avec renvoi à Théodotion et au texte hébreu; V. Blanchini, *Vindiciæ*, p. 318, et les traductions syro-hexaplarique du livre de Baruch, apud Ceriani, *Monumenta*, I, 2, 15. La traduction grecque servit de base aux autres traductions, la latine, les deux syriaques, l'arabe et l'arménienne. » Gilly, *Introduction*, t. III, p. 135. L'une des traductions syriaques s'éloigne beaucoup du grec. Dom Calmet, *Op. cit*, t. I, p. 446.
(8) Reuss, *ibid.* p. 639.
(9) III, 1 et suiv.
(10) I Par. XXI, 1.
(11) Fritzsche, *Op. cit.* p, 174, est forcé de reconnaitre que, dans les derniers temps, les critiques protestants ont en général trop déprécié le livre de Baruch.

IV

CANONICITÉ DU LIVRE

Le livre de Baruch ne figure pas dans le canon des Juifs. Les écrivains du Nouveau Testament ne paraissent pas s'en être servis, et les allusions que Gruneberg a cru y trouver ne semblent pas avoir de fondement (1). Nous penchons pourtant à croire que l'Apocalypse, xviii, 8, fait allusion à Baruch, iv, 35. Beaucoup de Pères et d'anciens écrivains ecclésiastiques ne le citent pas non plus et il n'est pas nommé dans la plupart des anciens catalogues. Méliton, évêque de Sardes, mort en 180, n'en parle point (2). S. Augustin (3) et Rufin (4) ne le mentionnent pas non plus. S. Jérôme se borne à constater que les Juifs ne l'ont pas (5). S. Epiphane dit la même chose (6). Junilius (7) S. Hilaire, (8) S. Jean Damascène (9) ne le mentionnent pas non plus. Il ne figure pas davantage dans le catalogue que contient le Codex Claromontanus (10). Le troisième Concile de Carthage, tenu en 397, ne le cite pas (11). On ne le trouve pas dans le décret de Gélase (12).

Mais, comme Fritzche le reconnaît (13), les anciens l'ont souvent cité sous le nom de Jérémie (14). Ainsi S. Cyprien (15), Clément d'Alexandrie (16), un anonyme dans les Œuvres de S. Chrysostôme (17), S. Am-

---

(1) Fritzsche, *Op. cit.* p. 174.
(2) Dans Eusèbe, *Hist. eccl.*, iv, 26.
(3) *De Doctrina christiana.* ii, 12.
(4) *Comment. in symbol. Apostol.*, § 36.
(5) « Libellum autem Baruch qui vulgo editioni LXX copulatur, nec habetur apud Hebræos. » *In Jeremiam Prologus*, dans ses *œuvres*, ed. Migne, t. IV, c. 706. Et dans le Prologue de sa traduction de Jérémie, S. Jérôme dit encore: « Librum autem Baruch, notarii ejus (Jeremiæ), qui apud Hebræos nec legitur, nec habetur, prætermisimus ». *Opp.*, t. IX, c. 904. Il n'est pas hors de propos de citer ici une note de Martianay sur l'existence d'une traduction de Baruch dans quelques exemplaires manuscrits de S. Jérôme : « Post ultimum hoc caput prophetiæ Jeremiæ, liber Baruch descriptus reperitur contra mentem Hieronymi in utroque exemplari Canonis Hebraicæ veritatis : ubi adnotatio isthæc præmissa est ab eo, qui temere partem hanc editionis antiquæ ex LXX in novam, seu Hieronymianam ad Hebræos codices concinnatam invexit : « Liber iste qui Baruch nomine prœnotatur, in Hebræo canone non habetur, sed tantum in Vulgata editione, similiter et epistola Jeremiæ prophetæ. Ad notitiam autem legentium hic scripta sunt, quia multa de Christo, novissimisque temporibus, indicant. » *Œuvres* de S Jérôme, éd. Migne, t. IX, c. 985 et 986.
(6) Οὐ κεῖνται ἐπιστολαὶ παρ' Ἑβραίοις. *De Mens. et pond.*, c. 5.
(7) *De partibus divinæ legis*, i, 2.
(8) *Prolog in Psalm.*
(9) *De fide orthodoxa*, iv, 17.
(10) Ed. Tischendorf p. 468 et suiv.
(11) *Concilia*, ed. Mansi, t. II, p. 1177.
(12) Dans Credner, *Zur Geschichte des Kanon*, p. 192.
(13) Encore aujourd'hui quand l'Eglise emploie dans son office le livre de Baruch, elle le cite sous le nom de Jérémie.
(14) Cfr. S. Augustin, *De Civit. Dei*, xviii, 33, éd. des Bén., in-f°, t. VII, c. 515.
(15) *Adversus Judæos*, ii, 6.
(16) *Pædagog.* i, 10.
(17) *Sermo de Trinitate* éd. des Bén., in-f°, t. I, p. 835.

broise (1), S. Basile (2), les papes Pélage I (3) et Félix III (4).

Beaucoup de Pères et d'écrivains ecclésiastiques l'ont employé et cité sous son nom. Citons Clément d'Alexandrie (5), S. Grégoire de Nysse (6), S. Grégoire de Nazianze (7), S. Cyrille de Jérusalem (8), Idace (9), S. Athanase (10), Cassiodore (11), Nicéphore de Constantinople (12), Ebed Jesu (13).

Enfin le concile de Laodicée, tenu en 363, le range au nombre des écritures canoniques (14). Le concile de Florence et le concile de Trente (15), ont tranché la question en le plaçant définitivement parmi les livres canoniques de l'Ancien Testament.

Il n'y a guère eu depuis, parmi les catholiques, à contester sa canonicité que Jean Driedo (16). Avant le décret du concile de Trente, nous aurions à citer Nicolas de Lyre, qui suit partout les juifs dans son commentaire, et Denys le Chartreux.

V

CHRISTOLOGIE DE BARUCH.

Dans ce court opuscule, on peut signaler comme messianiques les passages suivants : « Et revocabo illos in terram, quam juravi patribus « eorum, Abraham, Isaac et Jacob, et dominabuntur eis : et multiplicabo « eos et non minorabuntur. Et statuam illis testamentum alternum sem- « piternum, ut sim illis in Deum, et ipsi erunt mihi in popülum : et non « movebo amplius populum meum, filios Israel, a terra quam dedi « illis (17). » Hugues de Saint-Cher et Nicolas de Lyre entendent avec raison ces paroles de l'alliance éternelle que le Christ contracte avec son Eglise. — Les passges IV, 21 et suiv. VI et suiv. indiqués comme messianiques par M. Gilly (18), ne nous semblent pas rentrer dans cette catégorie.

---

(1) *Sermo* 18 *in Psalm.* 118, *Hexæmeron,* III, 14; *de Pœnitentia,* I, 8; *de Fide,* I, 2.
(2) *Adversus Eunomium,* IV.
(3) *Epistola ad Vigilium.*
(4) *Epistola* I. *ad Petrum Antiochenum episcopum,* dans les *Actes* du Ve Concile de Constantinople, actio I.
(5) *Pædagog.* II, 3.
(6) *Adversus Judæos, De adventu Domini in carne.*
(7) *Oratio* IV *de Theologia.*
(8) *Catech.* IV, 33.
(9) *Contra Varimandum.*
(10) *Epist. fest.* XXXIX, dans ses *œuvres,* ed. de Paris, 1777, in-f°, t. I, p. 767.
(11) Dans Credner, *Op. cit.* pp. 119 et suiv.
(12) *Catalogus librorum omnium ecclesiasticorum,* dans Assemani, *Bibliotheca orientalis,* t. III, pp. 3 et suiv.
(13) In Psalm. LXXXC.
(14) Canon LIX, dans Westcott, *On the Canon,* London, 1866. in 8°, p. 482.
(15) Sess. IV.
(16) *De Scriptura,* lib. I, cap. ult.
(17) Bar. II, 34-35. Cfr. Jer. XXXI, 31, 32.
(18) *Op. cit.* t. III. p. 134.

Il en est autrement de III, 38 : « Post hæc in terris visus est, cum hominibus conversatus est », que la plupart des Pères ont interprété dans le sens de l'incarnation de Notre-Seigneur (1).

VI

COMMENTATEURS.

Sans donner ici les noms de tous ceux qui ont écrit sur les prophètes en général, nous citerons seulement les auteurs suivants :

Parmi les Pères, Théodoret (2).

Parmi les commentateurs plus récents, Maldonat (3), Christophe de Castres (4) Cornélius à Lapide (5), Pierre Maucorps (6), Ghisler (7), Reischl et Loch (8), Reusch.

Chez les Protestants, nous nous contenterons d'indiquer en Allemagne le commentaire de Fritzsche, que nous avons souvent cité dans cette préface, et en France celui de Reuss (9).

---

(1) V. Cornelius a Lap. in h. l.
(2) *Patrol. grecque*, t. LXXXI, col. 759-779.
(3) Dans ses *Commentarii in præcipuos Sacræ Scripturæ libros Veteris Testamenti*, Paris, 1643, in-f°, pp. 520 et suiv.
(4) Paris, 1609, in-f°.
(5) Dans son commentaire général sur l'Ecriture.
(6) Paris, 1644-1645, 2 vol. in-12.
(7) *In Hieremiam Commentarii*..... Lugduni, 1623, 3 vol. in-f°.
(8) Regensbourg, 1870, gr. in-8°.
(9) Cfr. aussi l'ouvrage de R. Arnald : *A critical Commentary on such Books of the Apocrypha, as are appointed to be read in Churches,... with two dissertations on the books of Maccabees and Esdras*, 2d ed., London, 1760, in-f°. Cet ouvrage, dit Fritzsche, *ibid.* p. 222, manque de critique, mais est rempli de recherches soigneuses. Il a été réimprimé à Londres, 1822, in-4°.

PROPHÉTIES DE BARUCH

CHAPITRE I

Prologue du livre, indiquant dans quelles conditions il a été écrit et le but pour lequel on l'envoie à Jérusalem. (℣℣. 1-14). — Aveu des fautes commises par le peuple depuis les temps les plus reculés, (℣℣. 15-22).

1. Et hæc verba libri quæ scripsit Baruch filius Nereiæ, filii Maasiæ, filii Sedeciæ, filii Sedei, filii Helciæ in Babylonia.

2. In anno quinto, in septimo die mensis, in tempore quo ceperunt Chaldæi Jerusalem, et succenderunt eam igni.

3. Et legit Baruch verba libri hujus ad aures Jechoniæ filii Joakim regis Juda, et ad aures universi populi venientis ad librum.

4. Et ad aures potentium filiorum regum, et ad aures presbyterorum, et ad aures populi, a minimo usque

1. Voici les paroles du livre qu'écrivit Baruch fils de Nérias, fils de Maasias, fils de Sédécias, fils de Sédeï, fils de Helcias, à Babylone.

2. Dans la cinquième année, le septième jour du mois, au temps où les Chaldéens prirent Jérusalem et la brûlèrent.

3. Baruch lut les paroles de ce livre devant Jéchonias, fils de Joakim, roi de Juda, et devant tout le peuple qui venait entendre cette lecture.

4. Devant les grands, et les fils des rois, devant les prêtres et devant le peuple, depuis le plus petit

---

CHAP. I. — 1. — *Et.* Conjonction qui joue le même rôle que le ו hébraïque. Elle n'indique pas que le livre doive être réuni au livre de Jérémie qui précède. Cfr. le commencement du livre de Néhémie et du IIe Livre des Machabées. — *Baruch... in Babylonia.* V. la préface, § 1er et 3e. — *Neriæ.* Ce nom ne paraît pas ailleurs dans la Bible. — *Maasiæ,* V. Jér. XXXII, 12, XXXVII, 3; I Par. XV, 20. — *Sedeciæ.* Nous trouvons, Jér. XXIX, 24, un faux prophète, Sédécias, fils de Maasias, ce qui est tout le contraire de cet endroit. — *Sedei,* LXX : Ἀσαδίου. Cfr. I Par. III, 20. — *Helciæ,* LXX : Χελκίου. Le père de Jérémie s'appelait aussi de ce nom, Jér, I, 1. D'anciens Mss. ajoutent ici : « de tribu Simeon. »

2. — *In anno quinto.* La cinquième année après la prise de Jérusalem. V. la préface, § 1er. — *In septimo die mensis.* L'indication du mois manque; suivant quelques commentateurs, c'est le premier mois. — *In tempore quo ceperunt Chaldæi Jerusalem...* V. Jér. LII, 7, 13.

3. — *Ad aures.* Hébraïsme; V. la préface, § 3e; Cfr. Is. XXXVI, 11, Jér. II, 2, XXVI, 15. XXVIII, 7, XXIX, 29, XXXVI, 13, 15. — *Jechoniæ...* Il était alors prisonnier à Babylone; V. Jér. LII. 31 ; IV Rois, XXV, 27. — *Universi populi.* Non pas sans doute l'universalité des déportés, mais tous ceux qui se trouvaient autour de Jéchonias. — *Venientis ad librum.* Ceux qui venaient pour entendre lire ce livre.

4. — *Potentium filiorum regum.* LXX : τῶν δυνατῶν καὶ υἱῶν τῶν βασιλέων. Ces fils des rois sont, suivant Maldonat, les princes du sang royal qui avaient été emmenés en captivité à Babylone, avec Jéchonias ; Cfr. Dan. I, 3. — *A minimo usque ad maximum...* Cfr. Jér. XLII, 1, 8, XLIV, 12. Il faut entendre ces mots comme au verset précédent. — *In Babylonia.* LXX : ἐν Βαβυλῶνι, Ce qui donne un sens tout différent. — *Ad flumen Sudi,* Σούδ,

jusqu'au plus grand de tous ceux qui habitaient à Babylone, près du fleuve Sodi.

5. Ceux-ci, en entendant, pleuraient, jeûnaient, et priaient devant le Seigneur.

6. Et ils recueillirent de l'argent selon que les moyens de chacun le lui permirent.

7. Et ils l'envoyèrent à Jérusalem à Joachim, fils de Helcias, fils de Salom, prêtre, aux autres prêtres, et à tout le peuple qui se trouva avec lui dans Jérusalem :

8. Après qu'il eût reçu les vases du temple du Seigneur qui avaient été emportés du temple, pour les rapporter en la terre de Juda, le dixième jour du mois de Sivan; c'étaient les vases d'argent que Sédécias fils de Josias, roi de Juda, avait fait faire,

ad maximum eorum omnium habitantium in Babylonia, ad flumen Sodi.

5. Qui audientes plorabant, et jejunabant, et orabant in conspectu Domini.

6. Et collegerunt pecuniam secundum quod potuit uniuscujusque manus.

7. Et miserunt in Jerusalem ad Joakim filium Helciæ filii Salom sacerdotem, et ad sacerdotes, et ad omnem populum, qui inventi sunt cum eo in Jerusalem;

8. Cum acciperet vasa templi Domini, quæ ablata fuerant de templo, revocare in terram Juda decima die mensis Sivan, vasa argentea quæ fecit Sedecias filius Josiæ rex Juda,

---

probablement le nom d'un des canaux qui réunissaient le Tigre à l'Euphrate, ou un des grands canaux de l'Euphrate. Il est difficile de rapprocher de ce nom la Σοειτα de Ptolémée, ou la ville de Saïd qu'indique Herzfeld, d'après la carte de d'Anville. Bochart, Phaleg, I, 8, corrige Soud en Sour, סור, et rapproche de cette leçon le nom de la ville de Sour, Sora. Suivant Menochius, le mot « Sodi » ou « Soud », qui signifierait en hébreu « superbe », designe l'Euphrate dont le cours était rapide et impétueux. Cette interprétation ne semble pas admissible.

5. — *Qui audientes* n'est pas dans le grec. — *Orabant in conspectu Domini*, c'est-à-dire ils priaient le Seigneur, hébraïsme, לפני יהוה.

6. — *Uniuscujusque manus*, suivant ses moyens. Hébraïsme. Cfr. Lév. v, 11.

7. — *Joakim*... Un Helcias et Salom avaient été en effet grands-prêtres; mais il ne s'en suit pas nécessairement que Joakim eût lui aussi cette qualité. Helcias est un nom assez commun dans la Bible; on compte en effet sept personnages de ce nom... — *Sacerdotes in Jerusalem*. Il n'en restait que fort peu, et ceux qui restaient étaient d'une condition tout à fait inférieure. Cfr. Jér. XLI, 15, 16. On peut en tous cas présumer, comme nous l'avons déjà dit dans la préface, p. 391, que les vainqueurs n'avaient pas laissé le grand-prêtre à Jérusalem. Sa présence dans la ville aurait eu pour résultat de rendre leur conquête plus précaire, en fortifiant le sentiment national et religieux.

8. — « Locus admodum difficilis », dit avec raison Maldonat. Il ne semble pas en effet qu'on puisse le faire concorder avec l'histoire. — *Cum acciperet*. Baruch probablement. — *Vasa templi Domini... argentea*. L'auteur veut sans doute dire qu'après le pillage de Jérusalem sous Jéchonias, Sédécias, le dernier roi de Juda, remplaça les vases d'or, enlevés par les Chaldéens, par des vases d'argent, et que ceux-ci, enlevés à leur tour, sans doute durant le siége final, furent remis alors à Baruch, pour qu'il les rapportât à Jérusalem. Voici l'explication donnée par Sacy : « Il est difficile de comprendre comment après avoir dit au ℣. ci-dessus, que tout ce livre fut lu devant Jéchonias, on fasse ensuite mention des vases faits sous Sédécias son successeur, à moins qu'on ne suppose que Jéchonias a vécu encore longtemps à Babylone pendant les onze années du règne de Sédécias son oncle (et cette supposition pourrait servir à fixer l'époque des cinq années du ℣. 2, ci-dessus), ou bien il faudrait dire que c'étaient des vases que Sédécias avait fait faire, et qu'il avait donnés en présent au temple comme particulier, avant qu'il fût monté sur le trône, et avant la captivité de Jéchonias son neveu, lesquels avaient été transportés avec ce prince en Babylone, et qui sont ici renvoyés : car on ne lit point que les onze années du règne

9. Posteaquam cepisset Nabuchodonosor rex Babylonis Jechoniam, et principes, et cunctos potentes, et populum terræ ab Jerusalem, et duxit eos vinctos in Babylonem.

10. Et dixerunt : Ecce misimus ad vos pecunias, de quibus emite holocautomata, et thus, et facite manna, et offerte pro peccato ad aram Domini Dei nostri ;

11. Et orate pro vita Nabuchodonosor regis Babylonis, et pro vita Baltassar filii ejus, ut sint dies eorum sicut dies cæli super terram ;

12. Et ut det Dominus virtutem nobis, et illuminet oculos nostros, ut vivamus sub umbra Nabuchodonosor regis Babylonis, et sub umbra Baltassar filii ejus, et serviamus eis multis diebus, et inveniamus gratiam in conspectu eorum.

9. Après que Nabuchodonosor roi de Babylone eût pris Jéchonias, les princes et tous les grands, et le peuple du pays, et les eût emmenés enchaînés à Babylone.

10. Et ils dirent : Nous vous avons envoyé de l'argent, pour en acheter des holocaustes et de l'encens ; faites-en des sacrifices et offrez-les pour le péché, à l'autel du Seigneur notre Dieu,

11. Et priez pour la vie de Nabuchodonosor, roi de Babylone, et pour la vie de Baltassar, son fils, afin que leurs jours soient sur la terre comme les jours du ciel ;

12. Et afin que le Seigneur nous donne la force, et qu'il illumine nos yeux, pour que nous vivions à l'ombre de Baltassar, son fils ; que nous les servions longtemps, et que nous trouvions grâce devant eux.

---

de Sédécias aient été interrompues par quelque siége ou pillage de la part du roi de Babylone. Ces vases n'étant pas d'un si grand prix que les premiers, qui sont surnommés les vases de Salomon, IV Reg. c. XXIV, ℣. 13, pouvaient bien être tombés entre les mains de divers particuliers, de qui sans doute on les racheta pour les donner à Baruch, afin qu'il les renvoyât à Jérusalem : mais pour les autres, ils furent gardés par Nabuchodosor, comme on le voit dans Daniel, c. V, 2. » — *Mensis Sivan,* le troisième mois de l'année, Esth. VIII, 9. Il répond à nos mois de mai et de juin.

9. — *Postquam cepisset,* après que Nabuchodonosor eût fait sortir de Jérusalem et emmené en captivité les principaux d'Israël et le peuple. — *Et cunctos potentes.* LXX : καὶ τοὺς δεσμώτας καὶ τοὺς δυνατούς. « Cunctos » est, dit Maldonat, peut-être une faute de copiste pour « vinctos. »

10. — *Holocautomata.* Les LXX ajoutent aussitôt : καὶ περὶ ἁμαρτίας, que le latin rejette plus loin. — *Facite manna,* traduction exacte du grec : ποιήσατε μάννα. Mais μάννα est probablement une transcription défectueuse de l'hébreu מנחה, transcription que nous avons déjà remarquée, Jér. XVII, 26. Théodoret lisait μαναὰ, qui doit être la vraie leçon : il s'agit en effet ici de l'oblation proprement dite. — *Pro peccato,* les victimes offertes pour l'expiation des péchés, Exod. XXIX, 36 ; Lév. IV, 20, 25, 32, etc. — *Ad aram Domini Dei nostri.* On avait sans doute élevé sur les ruines du peuple un autel provisoire, où on offrait les sacrifices ; Cfr. Jér. XLI, 5, et la préface, p. 391.

11. — *Orate pro vita Nabuchodonosor.* Par l'organe de Jérémie, Dieu avait déjà donné un ordre semblable aux Juifs, XXIX, 7. Les critiques modernes ont oublié cela quand ils ont affirmé qu'une prière de ce genre était contraire à toutes les idées des Juifs du commencement de la captivité. Plus tard, S. Paul ordonnera aussi de prier pour les rois et les princes qui alors étaient païens, I Tim. II, 1 et 2. — *Et pro vita Baltassar.* LXX : εἰς ζωὴν, qui rend littéralement l'hébreu על, sur Baltassar, V. la préface, § 3e, IV, p. 391. — *Sint dies eorum sicut dies cœli super terram* Hyperbole : que leurs jours durent autant que le ciel durera. Cfr. Ps. LXXXXIII, 30. Sénèque dit de même :

12. — *Virtutem nobis,* la force pour supporter les épreuves de la captivité. — *Illuminet occulos nostros,* qu'il nous donne la prospérité, et non pas : qu'il nous fasse connaître nos péchés, comme l'explique Théodoret. La lumière est en effet le symbole de la prospérité et de la joie, comme les ténèbres sont le symbole de l'adversité et de la tristesse ; Cfr. Ps. LIV, 6 ; Job. VII, 4, XVII, 12 ; Lam. III, 2. — *Sub umbra,* sous le gouvernement et avec la faveur et la protection de Nabuchodonosor et de son fils. — *Et serviamus*

13. Et priez pour nous le Seigneur notre Dieu, parce que nous avons péché contre le Seigneur notre Dieu, et que sa fureur ne s'est pas détournée de nous jusqu'à ce jour.

14. Lisez ce livre que nous vous avons envoyé pour qu'on le lise dans le temple du Seigneur, au jour solennel et au jour favorable;

15. Et vous direz : La justice appartient au Seigneur notre Dieu; pour nous, nous avons la confusion de notre visage; comme ce jour le montre pour tout Juda, et les habitants de Jérusalem,

16. Nos rois, et nos princes, nos prêtres, nos prophètes, et nos pères.

17. Nous avons péché devant le Seigneur notre Dieu, nous ne l'avons pas cru, et nous avons manqué de foi en lui.

18. Nous ne lui avons pas été soumis, et nous n'avons pas écouté la voix du Seigneur notre Dieu, pour marcher selon les préceptes qu'il nous a donnés.

19. Depuis le jour où il a tiré nos pères de la terre d'Egypte jusqu'à ce jour, nous étions incrédules envers

13. Et pro nobis ipsis orate ad Dominum Deum nostrum; quia peccavimus Domino Deo nostro, et non est aversus furor ejus a nobis usque in hunc diem.

14. Et legite librum istum quem misimus ad vos recitari in templo Domini, in die solemni, et in die opportuno;

15. Et dicetis : Domino Deo nostro justitia, nobis autem confusio faciei nostræ, sicut est dies hæc omni Juda, et habitantibus in Jerusalem,

Infr. 2, 6.

16. Regibus nostris, et principibus nostris, et sacerdotibus nostris, et prophetis nostris, et patribus nostris.

17. Peccavimus ante Dominum Deum nostrum, et non credidimus, diffidentes in eum;

Dan. 9, 5.

18. Et non fuimus subjectibiles illi, et non audivimus vocem Domini Dei nostri, ut ambularemus in mandatis ejus quæ dedit nobis.

19. A die qua eduxit patres nostros de terra Ægypti, usque ad diem hanc, eramus incredibiles ad

---

eis. Les exilés ne demandent pas à être longtemps captifs de ces princes; ils leur souhaitent seulement une longue vie, en se rappelant que c'est par l'ordre de Dieu qu'il leur sont soumis.

13. — *Peccavimus Domino*, Cfr. II, 13. — *Non est aversus furor ejus*, Jér. XXIII. 20.

14. — *In templo Domini*, dans l'endroit où était autrefois le temple. — *In die opportuno*. LXX : ἐν ἡμέραις καιροῦ. Hébraïsme, בימי מועד, dans les jours d'assemblée, ceux où le peuple se réunit; Cfr. Lév. XXIII, 2, 4; Os. IX, 5, XII, 10.

15. — *Et dicetis*. C'est ici que commence à proprement parler le livre de Baruch. La prière par laquelle il débute va jusqu'à III, 8. — *Domino Deo nostro justitia*. La justice appartient à Dieu, lui seul est juste. Cfr. Dan. III, 31, IX, 7. 8. — *Nobis autem*... Les Juifs reconnaissent et avouent qu'ils sont coupables et qu'ils méritent l'humiliation qu'ils éprouvent. — *Confusio faciei nostræ*. Cfr. plus bas, II, 6; Jér. VII 19; Ezech. VII, 18. C'est l'ignominie que cette expression indique. — *Sicut est dies hæc*... jusqu'au jour présent, comme plus haut, ℣ 13. Cfr. plus bas, ℣. 20, II, 6, 11, 26; Jér. XXXII, 20, XLIX, 6, 10, 22, 23.

15. — *Prophetis nostris*. Non-seulement les faux prophètes, mais les vrais, comme Jérémie, Ezechiel, Daniel, Baruch, qui, quoique innocents, furent couverts d'opprobres à cause des péchés du peuple dont ils faisaient partie.

17. — *Peccavimus ante Dominum*, nous avons péché contre le Seigneur. Hébraïsme, לפני יהוה. Cfr. Ps. L. 6 et Is. LIX, 12. LXX : ὧν ἡμάρτομεν. — *Diffidentes in eum*... n'est pas dans le grec. Cfr. Dan. IX. 10.

10. — *Non fuimus subjectibiles illi*, nous n'avons pas été disposés à nous soumettre en tout à sa volonté.

19. — *Eramus incredibiles ad Dominum*.

Dominum Deum nostrum; et dissipati recessimus, ne audiremus vocem ipsius.

20. Et adhæserunt nobis multa mala, et maledictiones, quæ constituit Dominus Moysi servo suo; qui eduxit patres nostros de terra Ægypti, dare nobis terram fluentem lac et mel, sicut hodierna die.

Deut. 28, 15.

21. Et non audivimus vocem Domini Dei nostri secundum omnia verba prophetarum quos misit ad nos;

22. Et abivimus unusquisque in sensum cordis nostri maligni, operari diis alienis, facientes mala ante oculos Domini Dei nostri.

le Seigneur notre Dieu; et dans la dissipation, nous nous sommes retirés pour ne pas entendre sa voix.

20. Aussi de grands malheurs se sont attachés à nous, ainsi que les malédictions que le Seigneur avait prédites par Moïse son serviteur, qui a fait sortir nos pères de la terre d'Egypte, pour nous donner une terre où coulent le lait et le miel, comme c'est encore aujourd'hui.

21. Nous n'avons pas écouté la voix du Seigneur notre Dieu, selon toutes les paroles des prophètes qu'il a envoyés vers nous :

22. Et nous sommes allés, chacun suivant le sens de son cœur méchant, servir des dieux étrangers, et faire le mal devant les yeux du Seigneur notre Dieu.

Les Hébreux furent dès les plus anciens temps de l'Alliance, rebelles et incrédules. LXX : ἤμεθα ἀπειθοῦντες. Cfr. Dan. ix, 9. — *Dissipati recessimus*. Grec : καὶ ἐσχεδιάζομεν, mot qui ne se lit qu'ici dans les LXX. Il signifie, dit Biel, approcher, et ce passage doit ainsi s'entendre : « accedebamus ne voci tuæ obediremus, id est studio et προαιρέσει quadam voci tuæ non obtemperavimus. » Au lieu de faire tous leurs efforts pour obéir à Dieu, ils se sont essayés de toute leur industrie à lui désobéir. D'après Fritsche, il aurait plutôt le sens d'agir sans réflexion.

20. — *Et*, c'est pourquoi. — *Adhæserunt nobis multa mala*. Hébraïsme. Les malheurs ont suivi de si près, ont poursuivi les Juifs avec tant d'acharnement qu'ils n'ont pas pu s'en débarasser. Cfr. Jér. xlii, 16. — *Quæ constituit Dominus*, que Dieu ordonna à Moïse de promulguer; V. Exod. xvi 16, xxxii, 34; Jér. xxvi, 2, xxix, 23; et surtout Deut. viii, 19, xxvii, 14, 15, xxviii, 59-60. — *Terram fluentem lac et mel*, Jér. xi, 5; Exod. iii, 8; Deut. xxvii, 3; Ecclis, xlvi, 8. — *Sicut hodierna die*. Cfr. ℣. 15.

21. — *Et*... Et cependant nous n'avons pas entendu les voix des prophètes qui voulaient nous ramener dans la bonne voie.

22. — *In sensum cordis nostri maligni*. Chacun de nous a fait le mal qui lui plaisait. Cfr. Jer. ix, 14, xi, 8, xiii, 10, xxiii, 17. Grec : ἐν διανοίᾳ καρδίας. V. I Par. xxix, 18, Luc, i, 51. — *Operari diis alienis*, adorer des dieux étrangers, leur offrir un culte. C'est l'hébreu עבד ל; Cfr. plus bas, ii, 21, 22, 24; I Rois, iv, 9, Jer. xxvii, 8, 11, 12, xxx, 9. — *Ante oculos Domini Dei nostri*. Hébraïsme : לעיני, II Rois, xii, 11, xiii, 5, Jer. xix, 10.

CHAPITRE II

Les péchés, dont l'aveu fait dans le chapitre précédent est continué ici, ont amené un juste châtiment, (℣℣. 1-10). — Baruch intercède pour ses compatriotes et demande à Dieu de leur pardonner, (℣℣. 11-14). — Les Juifs sont en effet le peuple de Dieu, (℣. 15). — Leur pénitence est réelle et très-grande, (℣℣. 15-23). — Le châtiment a été terrible, (℣℣. 24-33). — Le prophète rappelle à Dieu les promesses qu'il a faites à son peuple repentant, (℣℣. 34-35).

1. C'est pourquoi le Seigneur notre Dieu a accompli la parole qu'il avait dite à nous, à nos juges qui ont jugé Israël, à nos rois, à nos princes, à tout Israël, et à Juda.

2. Il a amené sur nous des maux tels qu'il n'y en a pas eu sous le ciel comme il y en a eu à Jérusalem, selon ce qui est écrit dans la loi de Moïse,

3. Car l'homme a mangé les chairs de son fils, et les chairs de sa fille.

4. Et le Seigneur les a mis sous la main de tous les rois qui nous environnent, pour être une honte et un exemple de désolation parmi tous les peuples chez lesquels le Seigneur nous a dispersés.

1. Propter quod statuit Dominus Deus noster verbum suum quod locutus est ad nos, et ad judices nostros qui judicaverunt Israel, et ad reges nostros, et ad principes nostros, et ad omnem Israel et Juda;

2. Ut adduceret Dominus super nos mala magna quæ non sunt facta sub cœlo, quemadmodum facta sunt in Jerusalem, secundum quæ scripta sunt in lege Moysi.

Deut. 28, 53.

3. Ut manducaret homo carnes filii sui, et carnes filiæ suæ.

4. Et dedit eos sub manu regum omnium qui sunt in circuitu nostro, in improperium, et in desolationem in omnibus populis, in quibus nos dispersit Dominus.

Chap. II. — 1. — *Propter quod.* Grec : Καὶ. A cause de l'abandon fait de Dieu et de sa loi par les Juifs, le Seigneur les a abandonnés et châtiés. Cfr. sur ce verset et le suivant, Dan. IX, 12, 13. — *Statuit Dominus... verbum suum.* Le Seigneur a accompli les menaces qu'il avait prononcées contre les transgresseurs de sa loi; Cfr. Jer. XLIV, 28, 29, XXXIII, 14. — *Quod locutus est ad nos.* dont il nous a menacés dans la Loi, Deut. VIII, 19, XXVII, 14, 15, XXVIII, 59, 60. — *Ad judices nostros qui judicaverunt Israel.* Les rois, les princes et les magistrats sont souvent appelés שׁפטים, juges, Cfr. Ps. II, 10, Os. VII, 7. Ici il semble que le prophète désigne spécialement l'époque des Juges, puisqu'il ajoute aussitôt après : *Ad reges nostros.* — *Ad omnem Israel et Juda.* Grec : ἐπὶ ἄνθρωπον Ἰσραὴλ καὶ Ἰούδα.

2. — *Mala magna quæ non sunt facta.* Cfr. Ezéch. V, 9. Théodoret : ἃ οὐκ ἐποιήθη. — *Sub cœlo.* Grec : ὑποκάτω παντὸς τοῦ οὐρανου, comme dans Dan. l. c. — *Secundum quæ scripta sunt in lege Moysi.* Les malheurs que Dieu a amenés sur son peuple sont ceux dont la loi de Moïse menace les violateurs de la loi, Deut. VIII, 19, XXVII, 14, 15, etc.

3. — *Ut manducaret... filiæ suæ.* Les Lam. II, 20 et IV, 10 font penser que de pareilles horreurs se produisirent durant le siége de Jérusalem. Ces mots désignent ici avec plus de précision la grandeur de l'infortune des Juifs, à laquelle il n'y en a pas de comparable.

4. — *Dedit eos sub manu*, grec : ὑποχειρίους; Cfr. Jer. XLII, 18, Sag. XII, 9. — *Regum omnium qui sunt in circuitu nostro.* Non seulement les Juifs furent assujettis par les Chaldéens, mais tous leurs voisins, Iduméens, Moabites, etc., profitèrent de leur défaite pour leur faire subir toutes sortes de vexations et de mauvais traitements. Cfr. Jer. XLVIII, 26, 27. — *In improperium*, לחרפה, Jer. XLII, 18. — *Et in desolationem*, Jer.

5. Et facti sumus subtus, et non supra; quia peccavimus Domino Deo nostro, non obediendo voci ipsius.

6. Domino Deo nostro justitia; nobis autem, et patribus nostris confusio faciei, sicut est dies hæc. *Sup.* 1, 15.

7. Quia locutus est Dominus super nos omnia mala hæc quæ venerunt super nos;

8. Et non sumus deprecati faciem Domini Dei nostri, ut reverteremur unusquisque nostrum a viis nostris pessimis.

9. Et vigilavit Dominus in malis, et adduxit ea super nos; quia justus est Dominus in omnibus operibus suis quæ mandavit nobis.

10. Et non audivimus vocem ipsius ut iremus in præceptis Domini quæ dedit ante faciem nostram.

11. Et nunc, Domine Deus Israel, qui eduxisti populum tuum de terra Ægypti in manu valida, et in signis,

5. Nous avons été assujettis, au-lieu de commander, parce que nous avons péché contre le Seigneur notre Dieu, n'obéissant pas à sa voix.

6. Au Seigneur notre Dieu appartient la justice; mais à nous et à nos pères, est la confusion du visage, comme ce jour le montre.

7. Car le Seigneur a décrété contre nous tous ces maux, qui sont venus sur nous,

8. Et nous n'avons pas prié la face du Seigneur notre Dieu, afin que chacun de nous revînt de ses voies corrompues.

9. Et le Seigneur a veillé sur les maux, il les a amenés sur nous, parce que le Seigneur est juste dans toutes ses œuvres, et dans tout ce qu'il nous a commandé.

10. Et nous n'avons pas écouté sa voix pour marcher dans les préceptes du Seigneur, ceux qu'il avait placés devant nos yeux.

11. Et maintenant, Seigneur Dieu d'Israël, qui as fait sortir ton peuple de l'Egypte avec une main forte,

---

XLIX, 13. Grec : καὶ ἄβατον, qui ne peut se dire que d'un pays désert. Il y a donc ici une faute de traduction. De la même racine en hebreu, dit M. Reuss, se dérivent les substantifs désolation (du pays) et stupéfaction (au sens passif). — *In quibus nos dispersit Dominus*. Cfr. Jer. XXIII, 3, 8, XXXII, 37 et Dan. IX, 7.

5. — *Facti sumus*. Grec : ἐγενηθησαν. — *Subtus et non supra*. Soumis et esclaves et non dominateurs et vainqueurs des pays voisins. Allusion au Deut. XXVIII, 12, 13, 43. Théodoret : « id est servi et non domini ».

6. — V. plus haut, I, 15.

7. — *Quia locutus est*. Grec : ἃ ἐλάλησε. L interprète latin semble avoir lu ὅτι. — *Locutus est super nos*, dont il nous a menacés. V. plus haut, ℣. 1, et Jer. XI, 17, XVI, 10, XIX, 15, XXVI, 13, 19, XXXV, 17, XXXVI, 31, Is. XVI, 13, Dan. IX, 12.

8. — *Non sumus deprecati faciem Domini*. Hébraïsme comme Ps. XLIV, 13, CXVIII, 58; Job, XI, 19; Jer. XXVI, 19; Zach. VII, 2, VIII, 11, 22. — *Ut revertemur*, les Juifs n'ont pas prié Dieu de les ramener à lui; Cfr. Lam. V, 21. Ils reconnaissent que c'est avec justice qu'ils souffrent tous ces maux dont Dieu les avait menacés, puisque, ne pouvant par eux mêmes sortir de la corruption de leur voie, ils auraient dû présenter à Dieu leurs prières pour pouvoir sortir d'un état si misérable et pour être vraiment convertis, Sacy.

9. — *Vigilavit Dominus in malis*. Il n'a pas laissé passer nos péchés et leur châtiment; Cfr. une image semblable dans Jer. I, 12, XXXI, 28, XLIV, 27, et Dan. IX, 14. Suivant Maldonat, il a fait fondre ces maux sur nous plutôt que nous ne nous y attendions. — *Quia justus est Dominus*... Dieu tient en effet toutes ses promesses. — *Quæ mandavit nobis*, c'est-à-dire toutes les œuvres prescrites par la Loi.

10. — *Et non audivimus*. Nous n'avons pas obéi, comme plus haut, ℣. 5, et Dan. IX, 10. — *Ut iremus*, pour marcher, Cfr. I, 18. — *Quæ dedit ante faciem nostram*. Hébraïsme, qu'il a proposé à notre libre arbitre et à notre choix, pour les accepter ou les repousser. Deut. XXX, 15 et Eccli., XLV, 6.

11. — *Et nunc, Domine*. Dan. IX, 15. — *In manu valida*. Cfr. Jer. XVI, 21. Le verset tout entier semble une imitation de Jer. XXXII, 21. — *Et in signis et in prodigiis*,

avec des miracles et des prodiges, dans ta grande puissance, et dans un bras élevé, et qui t'es fait un nom, comme il paraît en ce jour,

12. Nous avons péché, nous avons agi avec impiété, nous avons fait l'iniquité, Seigneur notre Dieu, contre toutes tes justices.

13. Que ta colère se détourne de nous, parce que nous sommes abandonnés et en petit nombre parmi les nations où tu nous a dispersés.

14. Exauce, Seigneur, nos prières et nos supplications, fais-nous sortir de là à cause de toi, accorde-nous de trouver grâce devant ceux qui nous ont emmenés en exil,

15. Afin que toute la terre sache que tu es le Seigneur notre Dieu : et que ton nom a été invoqué sur Israël et sur sa race.

16. Regarde, Seigneur, du haut de ta demeure sainte, abaisse ton oreille, et exauce-nous.

17. Ouvre les yeux et vois, parce

et in prodigiis, et in virtute tua magna, et in brachio excelso, et fecisti tibi nomen sicut est dies iste,

Dan. 9, 15.

12. Peccavimus, impie egimus, inique gessimus, Domine Deus noster, in omnibus justitiis tuis.

13. Avertatur ira tua a nobis; quia derelicti sumus pauci inter gentes, ubi dispersisti nos.

14. Exaudi, Domine, preces nostras, et orationes nostras, et educ nos propter te; et da nobis invenire gratiam ante faciem eorum qui nos abduxerunt;

15. Ut sciat omnis terra quia tu es Dominus Deus noster, et quia nomen tuum invocatum est super Israel, et super genus ipsius.

16. Respice, Domine, de domo sancta tua in nos, et inclina aurem tuam, et exaudi nos.

Deut. 26, 15; *Isai.* 63, 15.

17. Aperi oculos tuos, et vide :

Cfr. II Esdr. IX, 10. — *In brachio excelso*, Cfr. Exod. VI, 6. — *Fecisti tibi nomen*. Cfr. II Esdr. IX, 10, Gen. XI, 4. — *Sicut est dies iste*, Hébraïsme fréquent, « jusqu'à ce jour ». V. Baruch, I, 15, 20.

12. — *Peccavimus, impie egimus, inique gessimus*. Grec : ἡμάρτομεν, ἠσεβήσαμεν, ἠδικήσαμεν, réunion de termes familière aux Hébreux, lorsqu'ils veulent exprimer la grandeur de leurs péchés, Cfr. Ps. CV, 6, Judith, VII, 19, Dan. IX, 5. — *In omnibus justitiis tuis*, c'est-à-dire contre tous tes préceptes. Cfr. Dan. IX, 5. Grec : δικαιώμασι; c'est par ce mot que les LXX rendent souvent l'hébreu חקה, précepte ; V. Nombr. XXXI, 21, etc. Le traducteur latin le traduit par « justitiæ » ou « justificationes, » parce que les hommes sont justifiés en les observant, dit Maldonat. Les lois sont appelées justices, dit Cornelius, parce qu'elles prescrivent ce qui est juste.

13. — *Derelicti sumus pauci*. Cfr. Jer. XLII, 2. — *Inter gentes ubi dispersisti nos*, parmi les païens. V. 14, 15 et IV, 6. Cfr. plus haut, ℣. 4.

14. — *Educ nos*, délivre-nous de cette servitude. — *Propter te*, non pas à cause de nos mérites qui n'existent pas, mais à cause de la miséricorde de Dieu. — *Invenire gratiam*, Cfr. I, 12. — *Eorum qui nos abduxerunt*... les Chaldéens.

15. — *Ut sciat omnis terra*... Cfr. Ps. LXXVIII, 10 et CXIII, 20. — *Quia nomen tuum invocatum est super Israel*. Traduction de l'hébreu נקרא שמך על Sur cette expression, Cfr. Jer. XIV, 9, 30 et XXXII, 34. Israël sur lequel le nom de Dieu est invoqué est identique à Israël qui adore Dieu, parce que celui qui adore Dieu l'invoque. Cfr. encore Dan. IX, 18, 19 et Exod. III, 18. — *Super genus ipsius*, V. Jer. XXXI, 1.

16. — *De domo sancta tua*, du temple; selon quelques interprètes, du sanctuaire, à cause de la répétition de l'article en grec : ἐκ τοῦ οἴκου τοῦ ἁγίου; du ciel, suivant Nicolas de Lyre et Denys le chartreux. La meilleure explication est celle de Cornelius : « de templi jam diruti loco... Unde Judæi ad templum conversi orabant, ut patet Dan. VI, 10. » — *In nos*. Après ces mots le grec a : καὶ ἐννόησον εἰς ἡμᾶς, que le traducteur latin a omis.

17. — *Aperi oculos tuos et vide*... Cfr. dans Isaïe, XXXVII, 17, la prière d'Ezéchias. — *Mortui qui sunt in inferno*. Ceux qui sont dans le Scheol, et qui ne peuvent plus adres-

quia non mortui qui sunt in inferno, quorum spiritus acceptus est a visceribus suis, dabunt honorem et justificationem Domino;

Isai. 37, 17 *et* 64, 9; *Psal.* 113, 17.

18. Sed anima quæ tristis est super magnitudine mali, et incedit curva et infirma, et oculi deficientes, et anima esuriens dat tibi gloriam et justitiam Domino.

19. Quia non secundum justitias patrum nostrorum nos fundimus preces, et petimus misericordiam ante conspectum tuum, Domine Deus noster;

20. Sed quia misisti iram tuam, et furorem tuum super nos, sicut locutus es in manu puerorum tuorum prophetarum dicens :

21. Sic dicit Dominus : Inclinate

que ce ne sont pas les morts qui sont en enfer, dont l'esprit est sorti de leurs entrailles, qui honoreront et justifieront le Seigneur.

18. Mais l'âme qui est triste, à cause de la grandeur du mal, qui marche courbée et faible, dont les yeux n'ont plus de force, l'âme qui a faim, te rend gloire et justice, Seigneur.

19. Car ce n'est pas selon la justice de nos pères que nous répandons nos prières devant ta face, et que nous demandons ta miséricorde, Seigneur notre Dieu;

20. Mais parce que tu as envoyé ta colère et ta fureur contre nous, comme tu l'avais prédit par tes serviteurs les prophètes, en disant :

21. Ainsi dit le Seigneur : In-

---

ser leurs prières à Dieu, comme ils le faisaient sur la terre. Cfr. Ps. VI, 6, LXXXVII, 11, Is. XXXVIII, 18, Ecclis. XVII, 22, 23. V. sur le Scheol, M. Vigouroux, *La Bible et les découvertes modernes*, t. II, pp. 445 et suiv. Il ne s'agit ici ni de l'enfer, comme le veulent Hugues de S. Cher et del Rio, ni des pécheurs, comme l'entend Théodoret. — *Quorum Spiritus acceptus est a visceribus suis,* dont l'âme est séparée du corps. M. Reuss conclut de ces paroles que « l'auteur avait une conception toute matérielle du principe vital, comme on le voit aussi Gen. II, Ps. CIV (CIII) et ailleurs ». Aussi il traduit πνεῦμα du grec par souffle vital. La conclusion ne nous semble pas très-juste; en tous cas, cette expression est une preuve de plus de l'antiquité de Baruch. — *Dabunt honorem,* gr. δόξαν. Cfr. Ps. CXIII, 26, Ecclis. XVII, 26. — *Et justificationem.* « His locis duo tantum significantur : alterum est, mortuos non posse ore ac lingua Deum laudare, quia et os et lingua et totum corpus ipsorum in pulverem redactum est : quod indicat Ecclesiasticus (XVII, 26), cum dicit . A mortuo quasi nihil, et David, Psalm. XXIX, 10 : Numquid confitebitur tibi pulvis? Alterum est, mortuos non laudare propter nova beneficia quæ quotidie a Deo recipiant, dum ab eo miseriis in quibus sunt mirabiliter liberantur, sicut accidit viventibus. Hoc est quod ait David, Psalm. LXXXVII, 11 : Numquid mortuis facies mirabilia : aut medici suscitabunt et confitebuntur tibi ». Maldonat.

18. — *Sed anima...* Ce sont les vivants qui louent et glorifient Dieu; Cfr. la note sur Is. XXXVIII, 18. — *Quæ tristis est super magnitudine mali,* à cause de la grandeur du mal qu'elle souffre. — *Incedit curva et infirma,* accablée par le poids des calamités. — *Oculi deficientes,* à cause de la faim, de la faiblesse et des larmes; Cfr. Ps. LXVIII, 4 et CXVIII, 82, et 123. — *Anima esuriens.* Cfr. Jer. XXXI, 25, Ps. CVI, 9, Ecclis. IV, 2. — *Dat tibi gloriam...* parce que Dieu seul peut et veut la secourir.

19. — *Non secundum justitias patrum nostrorum.* Nous ne nous fondons pas, disent les Juifs exilés, sur la justice de nos Pères ni sur leurs mérites. Cfr. Dan. IX, 18, et Rom. V, 18, Apoc. XIX, 8. — *Secundum,* grec : ἐπὶ, traduction de l'hébreu על, qui se trouve en effet dans le passage de Daniel que nous venons de citer. Après *patrum nostrorum,* le grec ajoute : καὶ τῶν βασιλέων ἡμῶν. — *Fundimus preces,* n'est pas dans le grec. — *Petimus misericordiam,* gr. : καταβάλλομεν τὸν ἔλεον; Cfr. Dan. IX, 18.

20. — *Sed quia misisti iram tuam...* Les Juifs accablés sous le poids des calamités que la colère de Dieu a fait tomber sur eux, sont pour ainsi dire forcés de revenir à lui et de le prier. — *In manu puerorum tuorum,* au moyen de, par le ministère de tes serviteurs; hébraïsme comme dans Jer. L, 1.

21. — Résumé de Jer. XXVII, 8, 11, 12. Suivant Reuss, c'est une citation formelle de ce prophète, introduite par les mots : *Sic dicit Dominus.* — *Opera facite,* c'est-à-dire servez,

clinez votre cou et vos épaules, et travaillez pour le roi de Babylone, et vous demeurerez dans la terre que j'ai donnée à vos pères.

22. Que si vous n'écoutez pas la voix du Seigneur votre Dieu pour servir le roi de Babylone, je vous ferai disparaître des ville de Juda et hors de Jérusalem ;

23. Et j'enlèverai de chez vous les chants de joie, et les chants de réjouissance, la voix de l'époux, et la voix de l'épouse, et toute la terre sera sans trace d'habitants.

24. Et l'on n'a pas écouté ta voix pour servir le roi de Babylone, et tu as accompli tes paroles, celles que tu avais dites par tes serviteurs, les prophètes, en faisant transporter les os de nos rois, et les os de nos pères hors de leur place.

25. Et ils ont été exposés à la chaleur du soleil, et à la gelée de la nuit ; et ils sont morts dans des douleurs atroces, par la faim, et par l'épée, et par l'exil.

26. Tu as fait du temple, où ton nom avait été invoqué, ce que nous le voyons aujourd'hui, à cause des iniquités de la maison d'Israël et de la maison de Juda.

humerum vestrum, et cervicem vestram, et opera facite regi Babylonis; et sedebitis in terra quam dedi patribus vestris.

22. Quod si non audieritis vocem Domini Dei vestri operari regi Babyloniæ; defectionem vestram faciam de civitatibus Juda, et a foris Jerusalem;

23. Et auferam a vobis vocem jucunditatis, et vocem gaudii, et vocem sponsi, et vocem sponsæ, et erit omnis terra sine vestigio ab inhabitantibus eam.

24. Et non audierunt vocem tuam, ut operarentur regi Babylonis; et statuisti verba tua quæ locutus es in manibus puerorum tuorum prophetarum, ut transferrentur ossa regum nostrorum et ossa patrum nostrorum, de loco suo :

25. Et ecce projecta sunt in calore solis, et in gelu noctis; et mortui sunt in doloribus pessimis, in fame et in gladio, et in emissione.

26. Et posuisti templum, in quo invocatum est nomen tuum in ipso, sicut hæc dies, propter iniquitatem domus Israel, et domus Juda.

---

comme I, 22 ; dans Jer. tel est le sens qu'a עבד, travailler pour un maître, c'est-à-dire lui être assujetti.

22. — *Defectionem vestram.* Je vous ferai chasser de votre pays, pour vous exiler dans des pays lointains. La construction du grec est différente : « Si vous refusez de travailler pour le roi de Babylone, je ferai disparaître des villes de Juda et des rues de Jérusalem la voix de l'allégresse, etc. »

23. — *Et auferam a vobis...* Phrase assez fréquente dans Jérémie, VII, 34, XVI, 9, XXV, 10, XXXIII, 10 et suiv ; Cfr. aussi Ezech. XXVI, 13. — *Sine vestigio*, gr. : εἰς ἄβατον, V. plus haut, ✠. 4. Dans Jérém. VII, 34, il y a לחרבה, en désolation, en ruine, que les LXX ont alors rendu par εἰς ἐρήμωσιν; plus loin, XXV, 11, ils ont traduit le même mot par εἰς ἀφονισμὸν. — *Ab inhabitatibus eam,* par suite du manque d'habitants ; c'est une construction prégnante ; Cfr. Jer. XXXII, 43.

24. — *Et non audierunt*, nos pères. Grec : καὶ οὐκ ἠκούσαμεν. — *Statuisti verba tua.* Voir plus haut, ✠. 1. — *In manibus puerorum tuorum prophetarum,* V. plus haut, ✠. 21. — *Ut transferrentur ossa...* Leurs sépulcres seront violés et leurs os jetés sur le sol ; « nihil enim religiosum victori, præsertim irato et avaro ». Grotius. Cfr. sur ce verset et le suivant, Jer. VIII, 1, 2.

25. — *Et ecce projecta sunt...* Cfr. Jer. VIII, 1, 2 et XXXVI, 30. — *In doloribus pessimis.* Grec : ἐν πόνοις πονηροῖς. — *In emissione,* en exil. Jérémie, XXXII, 36, XXXIV, 17, et ailleurs, réunit toujours la faim, l'épée et la peste. Il est possible que le traducteur grec ait remplacé ce dernier mot, à cause de la situation même où se trouve actuellement le peuple, qui est exilé et déporté loin de Jérusalem.

26. — *Posuisti...* tu l'as réduit dans l'état où nous le voyons aujourd'hui. — *Templum,*

27. Et fecisti in nobis, Domine Deus noster, secundum omnem bonitatem tuam, et secundum omnem miserationem tuam illam magnam;

28. Sicut locutus es in manu pueri tui Moysi, in die qua præcepisti ei scribere legem tuam coram filiis Israel,

29. Dicens : Si non audieritis vocem meam, multitudo hæc magna convertetur in minimam inter gentes, quo ego eos dispergam;

Lev. 26, 14; *Deut.* 28, 15.

30. Quia scio quod me non audiet populus; populus est enim dura cervice, et convertetur ad cor suum in terra captivitatis suæ;

31. Et scient quia ego sum Dominus Deus eorum; et dabo eis cor, et intelligent; aures, et audient.

32. Et laudabunt me in terra captivitatis suæ, et memores erunt nominis mei.

33. Et avertent se a dorso suo duro, et a malignitatibus suis : quia

27. Et tu as agi envers nous, Seigneur notre Dieu, selon toute ta bonté et selon toute ta grande miséricorde,

28. Comme tu l'avais dit par le ministère de Moïse ton serviteur, au jour où tu lui ordonnas d'écrire ta loi en face des enfants d'Israël,

29. En disant : Si vous n'écoutez pas ma voix, cette grande multitude sera réduite en un très-petit nombre parmi les nations où je la disperserai.

30. Car je sais que ce peuple ne m'écoutera pas; c'est en effet un peuple à la tête dure; mais il rentrera dans son cœur, dans la terre de sa captivité,

31. Et ils sauront que je suis le Seigneur leur Dieu, et je leur donnerai un cœur et ils comprendront, des oreilles et ils entendront.

32. Ils me loueront dans la terre de leur captivité, et ils se souviendront de mon nom.

33. Ils laisseront fléchir leur dos rebelle et leur méchanceté, parce

---

gr. τὸν οἶκον. — *In quo invocatum est...* plus haut, ℣. 15, et Jer. VII, 10, XI, 14, 30, XXV, 29, XXXII, 34. — *In ipso*, relatif de forme hébraïque.

27. — *Et fecisti in nobis...* Dieu pouvait châtier son peuple bien plus sévérement qu'il ne l'a fait. Il a usé envers lui de miséricorde, autrement il l'eût entièrement détruit. Jérémie avait annoncé que la destruction ne serait pas absolue, IV, 27, V. 10; et dans les Lam. III 22, il avait, comme le fait maintenant Baruch, célébré cette miséricorde du Seigneur. Cfr. aussi Habac. III, 2 et Ps. LIX, 3. On peut, avec Maldonat, donner à ce verset un autre sens. Le prophète appelle la punition une bonté et une miséricorde de Dieu, parce que c'est à la suite de cette punition, que le peuple a reconnu ses péchés et qu'il a imploré la pitié de Dieu.

28. — *In manu pueri tui Moysi.* V. plus haut, ℣℣. 21 et 24. — *Coram filiis Israel*, peut avoir le même sens que « ante faciem nostram » du ℣. 10; mais l'explication plus simple « en présence des fils d'Israël » semble devoir être adoptée.

29. — *Multitudo hæc magna.* Gr. : ἡ βόμβησις ἡ μεγάλη ἡ πολλή. Le traducteur, dit M. Reuss, s'est mépris sur le sens du mot המון qui signifie à la fois foule et bruit. Ce verset est une allusion au Deut. XXVIII, 62; Cfr. Lev. XXVI, 14, Deut. XXVIII, 15.

30. — *Quia scio*, ces paroles ne sont pas de Moyse, mais l'auteur cite surtout le sens. — *Me non audiet populus*, Cfr. Deut. I, 43, IX, 23. — *Populus est enim dura cervice*, Exod. XXXIII, 3, Deut. IX, 13. — *Convertetur ad cor suum...* L'exil et le malheur lui feront ouvrir les yeux et le ramèneront à résipiscence, Cfr. Jer. II, 27, Lev. XXVI, 39, 40, 41, Deut. IV, 30.

31. — *Dabo eis cor et intelligent...* Paroles qui se trouvent dans Ezech. XXXVI, 25, 26, mais dont la pensée première est dans Deut. XXX, 6, où les deux prophètes ont pu l'emprunter.

32. — *Laudabunt me in terra captivitatis suæ.* Eclairés par cette épreuve ils reviendront à Dieu; Cfr. plus haut, ℣. 30.

33. — *Avertent se a dorso suo duro*, hébraïsme, pour ils renonceront à leur opiniâtreté. Cfr. Ps. LXVIII, 24. — *Reminiscentur viam patrum suorum.* Ils se souviendront que

qu'ils se ressouviendront de la voie de leurs pères qui ont péché contre moi.

34. Et je les rappellerai dans la terre que j'ai juré de donner à Abraham, à Isaac, et à Jacob, et ils en seront les maîtres; je les multiplierai, et ils ne diminueront pas.

35. Je ferai avec eux une seconde alliance éternelle, afin que je sois leur Dieu et qu'ils soient mon peuple, et je ne ferai plus sortir mon peuple, les enfants d'Israël, de la terre que je leur ai donnée.

reminiscentur viam patrum suorum qui peccaverunt in me.

34. Et revocabo illos in terram quam juravi patribus eorum, Abraham, Isaac et Jacob, et dominabuntur eis; et multiplicabo eos, et non minorabuntur.

35. Et statuam illis testamentum alterum sempiternum, ut sim illis in Deum, et ipsi erunt mihi in populum : et non movebo amplius populum meum, filios Israel a terra quam dedi illis.

CHAPITRE III

Continuation de la prière en faveur du peuple, (℣℣. 1-9). — Israël est puni parce qu'il a abandonné les voies de Dieu, (℣℣. 10-13). — Cette sagesse, les hommes ne la connaissent pas et ne peuvent par leurs propres forces l'acquérir, (℣℣. 14-31). — Dieu seul peut la communiquer, (℣℣. 32-36). — Il l'a donnée à son peuple, (℣. 37). — Il la communiquera plus amplement encore lors de l'incarnation de son fils, (℣. 38).

1. Et maintenant, Seigneur tout-puissant, Dieu d'Israël, l'âme dans les angoisses, l'esprit anxieux, crie vers toi :

2. Ecoute, Seigneur, et aie pitié de nous, parce que tu es un Dieu miséricordieux, aie pitié de nous, parce que nous avons péché devant toi.

1. Et nunc, omnipotens, Domine Deus Israel, anima in angustiis, et spiritus anxius clamat ad te :

2. Audi, Domine, et miserere quia Deus es misericors, et miserere nostri, quia peccavimus ante te.

---

les péchés de leurs pères ont été rigoureusement châtiés, et ils ne s'exposeront plus à un sort pareil.

34. — *Revocabo eos in terram...* Cfr. Jer. xxix, 14, etc.

35. — *Statuam illis testamentum alterum sempiternum.* Emprunté à Jer. xxxi, 31, 32, et xxxii, 40. Cette alliance sera éternelle, dit Denys le Chartreux, en ce sens qu'elle durera aussi longtemps que les Juifs observeront la loi de Dieu. Grotius donne un autre sens : « Mansit hoc (testamentum) illis usque ad Messiam : mansisset et postea, si Messiam recepissent : quæ conditio alibi exprimitur, alibi subintelligenda est ». Mais ces paroles s'appliquent surtout à l'alliance que le Christ a formée avec les hommes, car l'union de Notre-Seigneur avec son Eglise est éternelle. Ainsi l'entendent Hugues de Saint-Cher, Nicolas de Lyre, Cornélius a Lapide, etc.

Chap. iii. — 1. — *Et nunc*, manque dans le grec. — *Anima in angustiis.* C'est alors qu'on recourt à Dieu comme à l'unique consolation. — *Spiritus anxius.* Grec : πνεῦμα ἀκηδιῶν. C'est pour émouvoir Dieu que le prophète décrit l'état d'esprit du suppliant. Le Seigneur a demandé en effet qu'on s'adresse alors à lui, Ps. xlix, 15, et il écoute plus favorablement ; Cfr. I Rois, i, 10, Ps. cxix, Jonas, ii, 8, Tobie, iii, 24.

2. — *Quia peccavimus ante te.* Nous avons péché devant toi, c'est-à-dire contre toi, toi

3. Quia tu sedes in sempiternum, et nos peribimus in ævum?

4. Domine omnipotens, Deus Israel, audi nunc orationem mortuorum Israel, et filiorum ipsorum qui peccaverunt ante te, et non audierunt vocem Domini Dei sui, et agglutinata sunt nobis mala.

5. Noli meminisse iniquitatum patrum nostrorum, sed memento manus tuæ, et nominis tui in tempore isto;

6. Quia tu es Dominus Deus noster, et laudabimus te, Domine;

7. Quia propter hoc dedisti timorem tuum in cordibus nostris, et ut invocemus nomen tuum, et laudemus te in captivitate nostra, quia

3. Car tu demeures éternellement, et nous, périrons-nous pour toujours?

4. Seigneur tout-puissant, Dieu d'Israël, écoute maintenant la prière des morts d'Israël, et de leurs fils qui ont péché devant toi, et qui n'ont pas écouté la voix du Seigneur leur Dieu; aussi les malheurs se sont attachés à nous.

5. Ne te souviens plus des iniquités de nos pères; mais souviens-toi de ta main, et de ton nom dans ce temps-ci,

6. Parce que tu es le Seigneur notre Dieu, et nous te louerons, Seigneur;

7. Parce que c'est à cause de cela que tu as mis ta crainte dans nos cœurs, afin que nous invoquions ton nom et que nous te louions dans

---

le sachant et le voyant; V. plus haut, I, 17, Is. LIX, 12, Ps. L, 6. C'est un hébraïsme : נגדך. Nouvel aveu fait de leurs fautes par les exilés.

3. — *Tu sedes in sempiternum,* Cfr. Ps. XXVIII, 10. — *Et nos peribimus in ævum?* En grec αἰῶνα est répété; le traducteur latin a voulu sans doute varier les termes. Par cette opposition entre la durée éternelle de Dieu et la fin prompte de l'homme, le prophète veut exciter le Seigneur à la miséricorde. Dieu n'a pas besoin de notre misère et nous, nous avons besoin de sa miséricorde. Théodoret : Σὺ αἰώνιος, ἡμεῖς δὲ πρόσκαιροι.

4. — *Orationem mortuorum Israel.* Notre prière à nous, qui sommes tellement persécutés et tourmentés que nous sommes comme morts; Cfr. plus bas, ℣. 11. Peut-être est-ce une mauvaise lecture de l'original. On y lisait *mete* Israël, ישראל מתי, les hommes d'Israël; le traducteur aura lu *mete,* les morts. Les voyelles seules diffèrent en effet. Telle est l'opinion de Welte et de Reuss. V. la préface, p. 393. Suivant Hugues de Saint-Cher et Nicolas de Lyre, c'est la prière d'Abraham, d'Isaac, de Jacob et des autres patriarches, qui, durant leur vie, priaient, et après leur mort prient encore dans les Limbes, pour leur postérité. C'est ainsi que Judas Machabée vit Jérémie après sa mort prier pour le salut du peuple, II Mac. XV, 14. Pour Cornélius, ce sont les justes qui viennent de mourir et qui prient pour ceux qui leur survivent. — *Et filiorum ipsorum qui peccaverunt.* Le sens du grec est différent : υἱῶν τῶν ἁμαρτανόντων, qui est une apposition des mots précédents. « Ut idem sit, Mortuorum Israel, et filiorum ipsorum, id est eorum qui peccaverunt, ut Græce constat ». Maldonat. — *Ante te,* V. ℣. 2. — *Et,* c'est pourquoi, à cause de cela. — *Agglutinata sunt nobis mala.* Le malheur s'est comme attaché à nous. Ἐκολλήθη est une traduction littérale de l'hébreu דבקו.

5. — *Noli meminisse iniquitatum patrum nostrorum.* V. la préface aux Lamentations, p. 335. — *Manus tuæ,* la puissance, que tu as souvent déployée en faveur de ton peuple. Cfr. Exod. XVIII, 14; Luc. I, 74, etc. — *In tempore isto.* Ce temps est le plus favorable à l'exercice de la miséricorde de Dieu, à ses miracles, θαυματουργία, dit Théodoret, parce que c'est le temps où son peuple est le plus affligé.

6. — *Laudabimus te.* Nous voulons te glorifier.

7. — *Dedisti timorem tuum,* par tous les châtiments que Dieu a infligés à son peuple. Il voulait ainsi leur apprendre à le craindre et à le respecter. Cfr. II, 30. — *Ut invocemus... laudemus.* Ce sont les premiers résultats de cette leçon sévère, mais enfin comprise. Même en captivité les Juifs prieront et béniront le Seigneur. — *Quia convertimur.* Maldonat préfère la leçon que donnent plusieurs manuscrits : « convertemur ». Le grec a le passé : ἀφεστρέψαμεν. Mais le sens du latin est tout aussi acceptable. — *Ad cor.* Grec : ἀπὸ

notre captivité, parce que nous nous convertissons de l'iniquité de nos pères qui ont péché devant toi.

8. Voici que nous sommes aujourd'hui dans notre captivité où tu nous as dispersés pour être la honte et la malédiction des hommes et un exemple du péché, selon toutes les iniquités de nos pères qui se sont éloignés de toi, Seigneur notre Dieu.

9. Ecoute, Israël, les commandements de la vie; prête l'oreille pour apprendre la prudence.

10. Pourquoi, ô Israël, es-tu dans la terre des ennemis?

11. Tu languis dans une terre étrangère; tu as été souillé avec les morts; tu as été rangé parmi ceux qui descendent en enfer.

12. Tu as abandonné la source de la sagesse.

13. Car si tu avais marché dans

convertimur ab iniquitate patrum nostrorum qui peccaverunt ante te.

8. Et ecce nos in captivitate nostra sumus hodie, qua nos dispersisti in improperium, et in maledictum, et in peccatum, secundum omnes iniquitates patrum nostrorum qui recesserunt a te, Domine Deus noster!

9. Audi, Israel, mandata vitæ; auribus percipe, ut scias prudentiam.

10. Quid est, Israel, quod in terra inimicorum es?

11. Inveterasti in terra aliena, coinquinatus es cum mortuis, deputatus es cum descendentibus in infernum.

12. Dereliquisti fontem sapientiæ

13. Nam si in via Dei ambulas-

καρδίας ἡμῶν. Non pas, nous avons imité les péchés de nos pères, mais : nous nous en sommes souvenus pour nous en détourner.

8. — Cfr. Jér. XLII, 18. — *In peccatum*, c'est-à-dire dans le châtiment que nos péchés nous ont valu; Cfr. I Petr. II, 24. Grec : εἰς ὄφλησιν, qui a le sens que nous donnons ici à « peccatum ». Cet ἅπαξ λεγόμενον signifie, en effet, d'après Hésychius, paiement d'une dette. Suivant Vatable, c'est l'impôt, le tribut qu'on doit aux conquérants. Les anciens manuscrits latins font suivre ce verset des paroles suivantes, qui servent d'introduction à la seconde partie de Baruch, que des critiques rationalistes prétendent être d'une autre main : « Et cum explicuisset librum orationis captivorum accipiens spiritus vocem Jerusalem, locutus est, dicens.

9. — *Audi, Israel.* Apostrophe au peuple. Nous ne voyons rien qui nous empêche, avec Cornélius, Sacy, Welte, etc., de faire commencer ici la seconde partie de la prophétie de Baruch. — *Mandata vitæ,* les préceptes salutaires dont l'observation procure la véritable vie; Cfr. plus bas, ℣ 14.

10. — *Quid est.* Pour quelle cause.

11. — *Inveterasti in terra aliena.* Les adversaires de l'authenticité de ce livre prétendent que l'auteur oublie ici son rôle, en constatant la durée du temps qui s'est écoulé depuis le commencement de la dispersion. Reuss. Mais le prophète sait combien durera la captivité, puisqu'il a été le secrétaire de Jérémie, XIX, 10, et il plaint le peuple à cause de la longueur de son exil. D'autres, Sacy en particulier, et sa traduction nous semble assez plausible, traduisent par : « vous languissez ». Il peut y avoir ici une mauvaise traduction de l'hébreu נבל, que, Ps. XVII, 46, les LXX ont rendu aussi par ἐπαλαιώθησαν. Et נבל veut dire, d'après Gésénius : « concidit, defecit viribus, et jacuit »; Cfr. Exod. XVIII, 18; Is. XXIV, 4. — *Coinquinatus es cum mortuis,* tu es devenu semblable aux morts, comme plus haut, ℣. 4. Cette phrase favorise l'explication que nous proposons des mots précédents. Suivant Hugues de Saint-Cher et Nicolas de Lyre, ils sont mêlés avec les Chaldéens, souillés de leurs vices et dignes de l'enfer. Mais ce sens, que S. Bernard a adopté, serm 85 in Cant. est plutôt mystique que littéral. Grotius donne un autre sens : « Inter alia ministeria etiam mortuorum Chaldæorum cadavera pollincire (Judæi) cogebantur ». — *Deputatus es cum descendentibus in infernum.* Répétition de la même pensée. Les Hébreux, dit Maldonat, comparent souvent ceux qui sont par trop affligés à des morts, Ps. XXVII, 1. LXXXVII, 5. CXLII, 7.

12. — *Dereliquisti fontem sapientiæ*, c'est-à-dire Dieu. Cfr. Ecclis. I, 1 et Jér. II, 13. La sagesse peut en effet être comparée à l'eau vive dont parle ce prophète.

13. — *In via Dei,* la voie que Dieu a commandé à son peuple de suivre, Cfr. Ps. XXVI, 11; Mich. IV, 2; Matth. XXII, 16. —

ses, habitasses utique in pace sempiterna.
14. Disce ubi sit prudentia, ubi sit virtus, ubi sit intellectus : ut scias simul ubi sit longiturnitas vitæ et victus, ubi sit lumen oculorum et pax.
15. Quis invenit locum ejus? et quis intravit in thesauros ejus?
16. Ubi sunt principes gentium, et qui dominantur super bestias quæ sunt super terram?
17. Qui in avibus cœli ludunt,
18. Qui argentum thesaurizant, et aurum in quo confidunt homines, et non est finis acquisitionis eorum? qui argentum fabricant et solliciti sunt, nec est inventio operum illorum?

la voie de Dieu, tu habiterais certainement dans une paix éternelle.
14. Apprends où est la prudence, où est la force, où est l'intelligence, afin que tu saches en même temps où est la stabilité de la vie et de la nourriture, où est la lumière des yeux, et la paix.
15. Qui a trouvé sa demeure? et qui est entré dans ses trésors?
16. Où sont les princes des nations qui dominent sur les bêtes de la terre;
17. Qui se jouent des oiseaux du ciel;
18. Qui thésaurisent l'argent et l'or, dans lesquels les hommes se confient, et qu'ils acquièrent sans fin; qui fabriquent l'argent et sont très-préoccupés, et ne mettent pas de fin à leurs travaux?

Habitasses utique in pace sempiterna. La prospérité des Hébreux, fidèles observateurs de leur loi, n'aurait jamais eu de fin. Paix est pour les Hébreux synonyme de prospérité, Ps. XXXVI, 11, CXXI, 7.

14. — *Disce.* Eclairés par les adversités, les Juifs sauront désormais quelle est la véritable sagesse et la prudence réelle. — *Virtus,* Gr. ἰσχὺς, la force pour résister aux ennemis. — *Intellectus,* la connaissance de ce qu'il faut faire et de ce qu'il faut éviter. — *Longiturnitas vitæ et victus,* c'est-à-dire la nourriture qui sert à prolonger la vie. Μακροβίωσις est un ἅπαξ λεγόμενον dans les LXX. — *Lumen oculorum,* la prospérité. Dans la Bible, comme on l'a plusieurs fois remarqué, la lumière est synonyme de bonheur, comme les ténèbres sont synonyme d'adversité, V. I, 12. Pour Cornélius, etc., cette lumière des yeux est la loi, qui éclaire l'esprit; Cfr. Prov. VI, 23. Le moyen d'acquérir tous ces biens, c'est de marcher dans la loi de Dieu.

15. — *Locum ejus,* l'endroit où réside la véritable sagesse. — *In thesauros ejus.* Cfr. Matth. XIII, 52; Coloss. II, 3. Le prophète veut rappeler cette vérité que la vraie sagesse, celle qui rend les hommes heureux, ne peut s'acquérir par aucun moyen humain, mais provient de Dieu seul auquel il faut la demander. C'est ce qu'enseignent aussi le Livre de Job, XXVIII, 20, XXXVIII, 36 et l'apôtre S. Jacques, I, 5.

16. — *Ubi sunt principes gentium...* Ces princes si puissants, que la terre admire, n'ont pas pu obtenir la sagesse. Un autre sens est possible : que leur servent toute leur gloire et toute leur puissance, s'ils n'ont pas la sagesse? — *Qui dominantur super bestias..* Faut-il, avec Reuss, voir dans ces mots et ceux du verset suivant, une allusion à la chasse la plus périlleuse et la plus difficile, allusion qui marque davantage la différence du savoir-faire vulgaire à la véritable sagesse? Un sens plus simple semble être : ils sont si puissants qu'ils ont su dompter jusqu'aux animaux les plus féroces.

17. — *Qui in avibus cœli ludunt.* Ils sont si puissants qu'ils parviennent à dominer même les oiseaux du ciel, et cela comme en se jouant, sans aucune difficulté. Cfr. Prov. VIII, 30. V. la préface, p. 393. Suivant Havernick, ces mots sont une image : « manifesto scriptor ad symbolicam illam prophetarum dicendi rationem qua bestiis regna, avibus cœli populos comparant (ut Dan. IV, VII) respicit. De vexationibus igitur populorum sermo est ». Suivant Fritzsche, cette interprétation est peu heureuse.

18. — *Qui argentum thezaurisant..* Dans le grec, ces mots sont précédés de la conjonction ὅτι, qui ne s'explique que par un hébraïsme. — *Et non est finis acquisitionis eorum,* belle description de l'avidité insatiable des hommes. — *Qui argentum fabricant,* non pas seulement ceux qui le transforment en monnaie, mais tous ceux qui s'efforcent d'en gagner, de quelque manière que ce soit. — *Solliciti sunt.* Tout leur soin, toutes leurs

19. Ils ont été exterminés, ils sont descendus dans les enfers, et d'autres se sont levés à leur place.

20. Les jeunes gens ont vu la lumière, ils ont habité sur la terre; mais ils ont ignoré le chemin de la sagesse,

21. Et ils n'ont pas connu ses sentiers; leurs fils ne l'ont pas saisie, elle a toujours été loin d'eux :

22. On n'en a pas entendu parler dans la terre de Chanaan, et elle n'a pas été vue dans Theman.

23. Les fils d'Agar qui cherchent la prudence qui est de la terre, les marchands de Merrha et de Theman, les faiseurs de fables, et les chercheurs de prudence et d'intel-

19. Exterminati sunt, et ad inferos descenderunt, et alii loco eorum surrexerunt.

20. Juvenes viderunt lumen, et habitaverunt super terram : viam autem disciplinæ ignoraverunt.

21. Neque intellexerunt semitas ejus, neque filii eorum susceperunt eam, a facie ipsorum longe facta est :

22. Non est audita in terra Chanaan, neque visa est in Theman.

23. Fili quoque Agar qui exquirunt prudentiam quæ de terra est, negotiatores Merrhæ, et Theman, et fabulatores, et exquisitores prudentiæ et intelligentiæ : viam autem

---

inquiétudes sont dirigées de ce côté. — *Nec est inventio operum illorum.* On ne peut arriver à compter le nombre des moyens qu'ils emploient pour s'enrichir; ou bien, selon Maldonat, ils ne retirent aucun profit de toutes leurs œuvres; ou bien enfin : toutes leurs œuvres ont disparu. Reuss.

19. — *Exterminati sunt.* Grec : ἠφανίσθησαν, ils sont disparus de la terre. — *Ad inferos,* ils sont descendus dans le Scheol; Cfr. ✠. 11. Les riches ont disparu aussi bien que les rois et les conquérants. — *Alii loco eorum surrexerunt.* Cfr. Ps. XLVIII, 11, 12.

20. — *Juvenes viderunt lumen.* Une génération nouvelle les a remplacés sur la terre. Voir la lumière et naître sont deux expressions synonymes; V Job, III, 16, 20, XXXIII, 28. Ce sont ces jeunes gens qui ont dissipé sans compter les richesses acquises par leurs aïeux. — *Viam autem disciplinæ ignoraverunt.* Ils n'ont pas plus su trouver la sagesse que leurs pères.

21. — *Semitas ejus.* Cfr. plus bas, ✠✠. 32, 31. « Ses sentiers », c'est-à-dire les sentiers qui conduisent vers elle. — *A facie ipsorum longe facta est,* ils l'ont repoussée bien loin. Le grec a un sens différent : « leurs fils se sont trouvés bien loin de leur route ». Il est probable qu'il faut lire αὐτῆς et non αὐτῶν; Fritzsche prétend même que cela saute aux yeux, et Reuss introduit cette correction dans sa traduction.

22. — *In terra Chanaan,* dans le pays habité par les Israélites. Nous préférons ce sens à celui que Fritzsche et Reuss admettent. Pour eux c'est la Phénicie qui est désignée ici. Ces auteurs s'appuient sur Is. XXIII, 11. Mais, comme Delitzsch l'a fait remarquer, cet endroit de la Bible est le seul où Chanaan ait ce sens restreint. Le prophète veut au contraire montrer, que ni dans le pays habité par le peuple de Dieu, ni dans les autres contrées, la sagesse ne peut se trouver, car c'est Dieu seul qui la donne. — *Theman,* c'est-à-dire l'Idumée. Cfr. Jer. XLIX, 7. Dans la note sur ce passage, on a indiqué combien la sagesse des Théinanites était renommée; si l'on objectait ce que la Bible dit de la sagesse de Job, on pourrait répondre que cette sagesse, loin d'être terrestre, venait de Dieu, Job, XXVIII, 12, 13, 14; Prov. II, 6.

23. — *Filii quoque Agar.* Les Ismaélites, renommés pour leur habileté commerciale et par suite pour leur sagesse, Gen. XXXVII, 25. — *Qui exquirunt prudentiam quæ de terra est.* Grec : οἱ ἐκζητοῦντες τὴν σύνεσιν οἱ ἐπὶ τῆς γῆς. — *Negotiatores Merrhæ.* Grec : Μεῤῥάν. Ce nom ne se lit pas ailleurs dans la Bible. D'après Maldonat, c'est Mérom, Jos. II, 5, 7. Mais cette identification est inadmissible, car c'est du côté de l'Arabie que le contexte force à chercher cette localité ou ce peuple. Suivant Cornélius, c'est la Maara des Sidoniens, Jos. XIII, 4. Pour le même motif, nous n'admettons pas cette identification Nous préférerions, avec Hitzig, Die Psalmen. t. II, p. 119, changer מרן, Maran, en מדן = מדין, Madian. Mais il vaut mieux voir dans Merrha une ville d'Arabie désignant une peuplade sabéenne; nous lisons en effet dans Pline : « Sabæi Arabum, propter thura clarissimi, ad utraque maria porrectis gentibus. Oppida eorum in rubro littore : Maranc. » Hist. Nat. VI, 28, 32. Stabon, XVI, 4, et Diodore de Sicile, III, 42,

sapientiæ nescierunt, neque commemorati sunt semitas ejus.

24. O Israel, quam magna est domus Dei, et ingens locus possessionis ejus.
25. Magnus est, et non habet finem : excelsus et immensus.
26. Ibi fuerunt gigantes nominati illi qui ab initio fuerunt, statura magna, scientes bellum.

27. Non hos elegit Dominus, neque viam disciplinæ invenerunt; propterea perierunt.

28. Et quoniam non habuerunt sapientiam, interierunt propter suam insipientiam.
29. Quis ascendit in cœlum, et accepit eam, et eduxit eam de nubibus ?
30. Quis transfretavit mare, et

ligence n'ont pas connu le chemin de le sagesse, et ne se sont pas souvenus de ses sentiers.
24. O Israël, combien est grande la maison de Dieu, et étendu le lieu qu'il possède !
25. Il est vaste et sans bornes, élevé et immense.
26. Là furent ces géans célèbres, qui existaient dans le commencecement, leur taille était élevée, et ils savaient la guerre.
27. Ce n'est pas eux que le Seigneur a choisis, et ils n'ont pas trouvé le chemin de la sagesse, aussi ont-ils péri.
28. Et parce qu'ils n'ont pas eu la sagesse, ils périront à cause de leur folie.
29. Qui est monté au ciel pour l'y prendre, et qui l'a fait descendre des nuées?
30. Qui a passé la mer, et l'a

---

mentionnent aussi les Maranites. Merran n'est donc pas aussi inconnu que le dit M. Reuss. La sagesse des Arabes était renommée, Abd. 8. — *Fabulatores*, μυθολόγοι, ce que nous appelons aujourd'hui des fabulistes, tel que fut Esope, par exemple. Ce mot pourrait aussi signifier, dit Reuss, les interprètes des mythes, science fort cultivée alors; Cfr. Diod. de Sicile, I, 11. Cfr. Ps. CXVIII, 85. — *Neque commemorati sunt*, ils n'ont pu se rappeler par où il fallait aller pour trouver la sagesse.

24. — Il s'ensuit qu'Israël a été plus que tous les autres peuples favorisé de Dieu, puisqu'il a eu la connaissance de la vérité, de préférence à tous les autres. — *Domus Dei.* Ce n'est ni le ciel, comme l'explique Nicolas de Lyre, ni le temple, suivant l'interprétation d'Hugues de Saint-Cher, mais le monde tout entier, qui appartient à Dieu. Telle est l'interprétation de S. Ambroise, Hexam, VI, 3, de Maldonat, de Cornélius, de Reuss, etc. Dans tout ce monde si vaste, Dieu a choisi les Juifs pour leur donner la sagesse. — *Ingens*, grec ἐπιμήκης. — *Locus possessionis ejus*, la terre tout entière appartient à Dieu.

25. — *Magnus est et non habet finem.* Hyperbole pour indiquer la grandeur de la terre qui est l'œuvre de Dieu. — *Immensus.* Avec les moyens bornés dont ils disposaient, les hommes de ce temps ne pouvaient supposer qu'on pût jamais parvenir à mesurer la terre.

26. — *Gigantes.* « En disant : *Là*, il y eut, etc. l'auteur, semble vouloir rapprocher l'idée de la grandeur corporelle des géants de celle de la grandeur de l'univers. Au commencement, avant qu'il y eût des Israélites, il y avait de par le monde des hommes incomparablement plus forts, et pourtant que sont-ils devenus? La sagesse seule assure la vie et la prospérité ». Reuss. Sur les géants, V. Gen. VI, 1 ; Sap. XIV, 6 ; Ecclis. XVI, 7.

27. — *Non hos elegit Dominus* Malgré toutes leurs qualités rapportées dans le verset précédent. Tout cela rehausse le bienfait que les Juifs ont reçu ; Cfr. Deut. VII, 6, 7, IV, 37, 38; I Rois, XVI, 7.

28. — *Insipientiam*, ἀβουλίαν, qui n'est pas l'impiété, comme explique Schleussner, mais la folie, la sottise. Fritzsche..

29. — *Quis ascendit in cœlum*... On voit combien il est difficile de conquérir la sagesse. L'homme ne peut la posséder que si Dieu la lui révèle; alors cette possession lui est facile, Cfr. Deut. XXX, 11-14. C'est peut-être l'occasion de rappeler le mythe de Prométhée, escaladant le ciel pour y trouver la lumière, c'est-à-dire la sagesse.

30. — *Attulit illam super aurum electum.* Les marchands passent la mer, et rapportent des pays lointains des marchandises précieuses achetées à grand prix. Quelqu'un en a-t-il jamais rapporté la sagesse, et a-t-il

trouvée, et l'a apportée de préférence à l'or le plus pur?
31. Nul ne peut connaître ses voies, et nul ne recherche ses sentiers.
32. Mais celui qui sait tout la connaît; et il l'a trouvée dans sa prudence, lui qui a fait la terre pour jamais, et qui l'a remplie de bêtes et de quadrupèdes;
33. Lui qui envoie la lumière, et elle part: qui l'appelle, et elle lui obéit en tremblant.
34. Les étoiles ont donné leur lumière chacune à son poste, et elles se sont réjouies.
35. Elles ont été appelées, et elles ont dit: Nous voici, et elles ont lui joyeusement pour celui qui les a créées.
36. C'est lui qui est notre Dieu, et nul autre ne lui est comparable.
37. Il a trouvé le chemin de la sagesse, et il l'a donnée à Jacob son serviteur et à Israël son bien-aimé.
38. Après cela, il a été vu sur la

invenit illam? et attulit illam super aurum electum?
31. Non est qui possit scire vias ejus, neque qui exquirat semitas ejus:
32. Sed qui scit universa, novit eam, et adinvenit eam prudentia sua: qui præparavit terram in æterno tempore, et replevit eam pecudibus, et quadrupedibus:
33. Qui emittit lumen, et vadit; et vocavit illud, et obedit illi in tremore.
34. Stellæ autem dederunt lumen in custodiis suis, et lætatæ sunt:
35. Vocatæ sunt, et dixerunt: Adsumus; et luxerunt ei cum jucunditate, qui fecit illas.
36. Hic est Deus noster, et non æstimabitur alius adversus eum.
37. Hic adinvenit omnem viam disciplinæ, et tradidit illam Jacob puero suo, et Israel dilecto suo.
38. Post hæc in terris visus

---

donné toutes ses ressources pour l'acquérir? L'a-t-il préférée à l'or le plus pur? Cfr. Job, XXVIII, 12, 13, 15; Prov. III, 14.

31. — V. plus haut, ỷ. 21. — *Neque qui exquirat semitas ejus.* Grec : οὐδὲ ὁ ἐνθυμούμενος τὴν τρίβον αὐτῆς.

32. — *Qui scit universa,* Dieu qui sait tout. *Adinvenit eam prudentia sua.* Lui seul possède, par un privilége de son essence, ce que les hommes ne peuvent acquérir que par sa grâce et sa bonté. — *Præparavit terram in æterno tempore.* Gr. : εἰς τὸν αἰῶνα χρόνον, ce qui répond à « firmavit terram et non commovebitur ». du Ps. XCII, 1.

33. — *Lumen,* le soleil est ici désigné. Cfr. Matth. VI, 45. — *Et vadit.* La lumière parait, dès que Dieu lui en donne l'ordre. — *Obedit illi in tremore.* Aussi promptement que si elle pouvait craindre de désobéir à Dieu.

34. — *In custodiis suis.* ἐν ταῖς φυλακαῖς αὐτῶν, dans les stations et les endroits, les postes de garde que Dieu lui a désignés; Cfr. Habac. II, 1; Ecclis. XLIII, 10. L'Ecriture parle souvent de Dieu comme d'un général, et des étoiles comme de ses soldats; aussi la multitude des étoiles est souvent appelée la milice du ciel; Deut. XVII, 3, IV Rois, XVII, 16, XXI, 3, 5, XXIII, 4, 5; Is. XXIV, 21, XXIV, 4; Jér. XIX, 13, etc. — *Et lætatæ sunt.* Elles ont obéi promptement, ou: elles ont brillé de tout leur éclat.

35. — *Dixerunt : adsumus,* Ce que les éclairs disent dans Job, XXXVIII, 35. — *Luxerunt ei cum jucunditate :* même sens que « lætatæ sunt » du verset paécédent.

36. — *Adversus eum.* Grec : πρὸς αὐτον, traduction de l'hébreu נגדו. Personne ne peut se comparer à Dieu.

37. — *Jacob.. et Israel,* plutôt les descendants de ces deux patriarches que les patriarches eux-mêmes. C'est en effet au Sinaï que Dieu donna sa loi à son peuple.

38. — *Post hæc in terris visus est.* Au Sinaï, quand il apparut dans la nuée. Mais c'est surtout de Notre-Seigneur qu'il faut, avec les Pères, entendre ce verset. « Visus est » est prophétique. V. Tertullien, Contr. Praxeam, c. 6, S. Cyprien, Contra Judæos, II, 5, S. Chrysostôme, Homil. 2a in Matth., S. Athanase, quest. 36a ad Antioch., Eusèbe, Demonstrat. evang. VI, 19, S. Ambroise, de Fide, I, 2, S. Hilaire, De Trinitate, V; S. Grégoire de Nazianze, Orat. 4a de Theologia S. Augustin, De Civit. Dei, XVIII, 33; S. Cyrille, contra Julianum, X, S. Basile, contra Eunomium, IV, S. Bernard, serm XII, I in Cantic., Hugues de

est, et cum hominibus conversatus est.

terre, et il a conversé avec les hommes.

CHAPITRE IV

Nouvelle exhortation à acquérir la sagesse qui n'est communiquée qu'à ceux qui adorent le vrai Dieu et qui suivent sa loi, (ṽṽ. 1-8). — Jérusalem personnifiée déplore le sort de ses fils, (ṽṽ. 9-20). — Elle les console en leur faisant prévoir et espérer la délivrance, (ṽṽ. 20-30). — Prédiction de la ruine de Babylone et du retour des exilés, (ṽṽ. 31-37).

1. Hic liber mandatorum Dei, et lex quæ est in æternum; omnes qui tenent eam, pervenient ad vitam: qui autem dereliquerunt eam, in mortem.

2. Convertere, Jacob, et apprehende eam, ambula per viam ad splendorem ejus contra lumen ejus.

3. Ne tradas alteri gloriam tuam, et dignitatem tuam genti alienæ.

4. Beati sumus Israel: quia quæ Deo placent, manifesta sunt nobis.

1. Voici le livre des commandements de Dieu, et la loi qui durera éternellement. Tous ceux qui la gardent viendront à la vie; mais ceux qui l'abandonnent iront à la mort.

2. Convertis-toi, Jacob, et saisis-la : marche par le chemin vers sa splendeur, éclairé par sa lumière.

3. Ne livre pas ta gloire à un autre, ni ta dignité à une nation étrangère.

4. Nous sommes heureux, Israël, parce que ce qui plaît à Dieu nous a été révélé.

Saint-Cher. Nicolas de Lyre, Denys le Chartreux, Maldonat, Cornelius a Lapide, etc. — *Cum hominibus conversatus est.* Le Christ séjournera parmi les hommes. Cfr. Jean, I, 14; Tit. II, 11, III, 4; Hébr. I, 1.

Chap. IV. — 1. — *Hic liber mandatorum Dei.* La sagesse dont il a été question dans le chapitre IIIe; Cfr Deut. IV, 6. Il n'est pas juste de dire que l'auteur identifie le code mosaïque avec la sagesse de Dieu, comme le pense M. Reuss. — *Et lex, quæ est in æternum,* la sagesse et la loi qui conduisent les hommes à la vie éternelle. Elle est éternelle, car elle ne disparaîtra jamais. Matth. XXIV, 35; Ps. CXVIII, 89. Théodoret entend ces mots de la loi évangélique, Cornélius, mais à tort, de la loi ancienne. — *Omnes... pervenient ad vitam,* à la vie éternelle. — *Qui vero dereliquerunt eam, in mortem.* La loi ancienne punissait souvent de mort les transgresseurs.

2. — *Jacob,* c'est-à-dire toute la nation dont ce patriarche est le père. — *Ambula per viam,* marche par le droit chemin qui conduit à la sagesse. — *Ad splendorem ejus contra lumen ejus.* Suis la sagesse, la loi, comme une lumière qui éclaire ton chemin, et qui, semblable à un phare, te montre de loin le but où tu dois tendre. Cfr. Ps. CXVIII, 105; Prov. VI. 23.

3. — *Ne tradas alteri gloriam tuam...* Le privilége que Dieu avait donné aux enfants d'Israël d'être son peuple et de recevoir de lui la sagesse; suivant Maldonat, c'est la loi, qui faisait la gloire des Israélites. Quand Israël tombait dans l'idolâtrie, il devenait l'esclave des nations et leur livrait ainsi ce qui faisait sa gloire et sa dignité. Cfr. Apoc. III, 11. Cela leur arriva définitivement quand ils eurent repoussé le Christ et refusé de le recevoir, Matth. XXI, 41.

4. — *Quæ Deo placent manifesta sunt nobis.* Nous connaissons sa volonté au moyen de la loi qu'il nous a donnée. Ce bonheur, Israël se félicite souvent de l'avoir, Deut. IV, 8; Ps. CXLVII, 9, etc. Cfr. Rom. III, 1.

5. — *Animæquior esto populus Dei.* Grec : Θαρσεῖτε λαός μου. — *Memorabilis Israel,* Israël qui n'est pas oublié de Dieu, mais au contraire

5. Prends courage, peuple de Dieu, souvenir d'Israel :

6. Vous avez été vendus aux nations, mais non pour périr; mais, parce que vous avez irrité contre vous la colère de Dieu, vous avez été livrés à vos ennemis.

7. Vous avez en effet provoqué celui qui vous a créés, le Dieu éternel, en sacrifiant aux démons, et non à Dieu.

8. Vous avez oublié le Dieu qui vous a nourris, et vous avez affligé Jérusalem votre nourrice.

9. Elle a vu venir sur vous la colère de Dieu et elle a dit : Ecoutez, confins de Sion, car Dieu m'a envoyé un grand deuil.

10. Je vois la captivité de mon peuple, de mes fils et de mes filles, celle dont l'Eternel les a frappés.

11. Je les avais nourris dans la

5. Animæquior esto populus Dei, memorabilis Israel.

6. Venumdati estis gentibus non in perditionem; sed propter quod in ira ad iracundiam provocastis Deum, traditi estis adversariis.

7. Exacerbastis enim eum qui fecit vos, Deum æternum, immolantes dæmoniis, et non Deo.

8. Obliti enim estis Deum qui nutrivit vos, et contristastis nutricem vestram Jerusalem.

9. Vidit enim iracundiam a Deo venientem vobis, et dixit : Audite, confines Sion, adduxit enim mihi Deus luctum magnum.

10. Vidi enim captivitatem populi mei, filiorum meorum, et filiarum, quam superduxit illis Æternus.

11. Nutrivit enim illos cum ju-

---

est présent à son esprit et ne sort pas de sa mémoire. Ainsi Hugues de Saint-Cher et Nicolas de Lyre. Gr· : μνημόσυνον Ἰσραήλ. Baruch appelle ainsi le peuple, parce qu'il était réduit à un tout petit nombre, et que les survivants étaient conservés par Dieu comme des restes destinés à empêcher le souvenir d'Israël d'être entièrement anéanti. C'est ce que dit Isaïe, I, 9. Telle est l'explication que donnent de cet endroit tous les modernes, Maldonat, Cornélius, Grotius, Fritzsche. Suivant Reuss, l'auteur veut dire : la nation n'existe plus, la génération actuelle en conserve encore la mémoire et rien de plus.

5. — *Venumdati estis gentibus.* Les Juifs ont été vendus comme esclaves par les Chaldéens vainqueurs à toutes les nations païennes; Cfr. Esth. VII, 4. — *Non in perditionem.* Dieu ne veut pas détruire tout à fait la nation, mais la corriger et la châtier, à cause de ses péchés. Nous avons trouvé cette promesse dans Jérémie, IV, 27, V, 10. — *Sed propter quod...* Voilà la vraie, la seule raison des maux que souffre Israël.

7. — *Exacerbastis enim eum qui fecit vos.* Cfr. Deut. XXXII, 15-18. — *Immolantes dæmoniis.* Les rationalistes voient dans ces mots une preuve de la composition récente de la seconde partie du livre. Suivant Reuss, les faux dieux sont, d'après les prophètes, des êtres purement imaginaires, et ce n'est que plus tard qu'on les a considérés comme des esprits malins qui se seraient fait adorer par les hommes. Nous avons répondu à cette objection dans la Préface, p. 391. Ajoutons que puisque le traducteur grec du Deut., XXXII, 17, a rendu ce שדים, idoles par δαιμονια, le traducteur grec de Baruch a bien pu agir de même. Cfr. aussi Ps. XCVI, 5, et CVI, 37. Ainsi la théorie rationaliste ne nous paraît pas fondée.

8. — *Obliti estis Deum.* Les LXX ajoutent à ce mot : αἰώνιον. — *Qui nutrivit vos.* C'est à-dire votre père, celui à qui vous devez la vie; Dieu se plaint de cet oubli dans Is. I, 2, Os. II, 3. — *Contristastis nutricem vestram Jerusalem.* Jérusalem, comme souvent chez les prophètes, Is. LIV, 1 et suiv., Lam. passim., est personnifiée comme mère des Israélites; elle s'attriste sur leurs fautes et compatit à leur malheur.

9. — *Vidit.* Jérusalem, figure ici de l'Eglise, disent Maldonat et Cornélius. — *Confines Sion,* les villes et les bourgades qui entourent Jérusalem ou sont sous sa dépendance; Voir plus bas, ℣℣. 14 et 24. — *Adduxit...* luctum magnum. Lam. I, 2.

10. — *Filiorum meorum et filiarum,* c'est-à dire les habitants de Jérusalem; Cfr. plus bas. ℣℣. 12, 14, 15, 16. — *Illis æternus.* Cfr. Is. XXVI, 4, XL, 28, Rom. XVI, 26.

11. — Autant Jérusalem était heureuse et

cunditate : dimisi autem illos cum fletu et luctu.

12. Nemo gaudeat super me viduam, et desolatam : a multis derelicta sum propter peccata filiorum meorum, quia declinaverunt a lege Dei.

13. Justitias autem ipsius nescierunt, nec ambulaverunt per vias mandatorum Dei, neque per semitas veritatis ejus cum justitia ingressi sunt.

14. Veniant confines Sion, et memorentur captivitatem filiorum, et filiarum mearum, quam superduxit illis Æternus.

15. Adduxit enim super illos gentem de longinquo, gentem improbam, et alterius linguæ.

16. Qui non sunt reveriti senem, neque puerorum miserti sunt, et adduxerunt dilectos viduæ, et a filiis unicam desolaverunt.

17. Ego autem quid possum adjuvare vos?

18. Qui enim adduxit super vos mala, ipse vos eripiet de manibus inimicorum vestrorum.

joie, et je les ai laissés partir dans les larmes et dans le deuil.

12. Que nul ne se réjouisse de me voir veuve et désolée. J'ai été abandonnée à cause des péchés de mes fils, parce qu'ils se sont détournés de la loi de Dieu.

13. Ils n'ont pas connu ses commandements. Ils n'ont pas marché dans les voies des préceptes de Dieu, et ils ne sont pas entrés avec justice dans les sentiers de la vérité.

14. Qu'ils viennent, les voisins de Sion, et qu'ils se souviennent de la captivité de mes fils et de mes filles, que l'Eternel a amenée sur eux.

15. Car il a amené contre eux une nation lointaine, une nation cruelle et d'une langue inconnue ;

16. Ils n'avaient ni respect pour les vieillards, ni compassion pour les petits enfants, ils ont emmené les bien-aimés de la veuve, et après lui avoir ravi ses enfants, ils l'ont laissée seule.

17. Mais moi, en quoi puis-je vous secourir ?

18. Car celui qui a fait venir ces maux sur vous, c'est lui qui vous délivrera des mains de vos ennemis.

---

fière dans la prospérité, autant elle est triste et abattue depuis la défaite. — *Cum fletu et luctu*. Allusion aux Lamentations.

12. — *Nemo gaudeat super me*. Que personne ne se réjouisse de mes malheurs ; suivant Maldonat, que personne ne m'insulte. Ce sens, adopté par Fritzsche, paraît préférable, Cfr. ℣. 31. — *Viduam et desolatam*, Lam. I, 1 et suiv. — *A multis*, par beaucoup de ses enfants. Cfr. ℣. 19. Ce sont leurs péchés qui sont la cause de leur exil. — *Declinaverunt a lege Dei*. Toujours le grand crime d'Israël.

13. — *Justitias*, les préceptes du Seigneur. — *Per vias mandatorum Dei*, Cfr. III, 9, 13. — *Neque per semitas veritatis ejus*. Cfr. Jer. XVIII, 15.

14. — *Memorentur*. Invitation aux voisins de Jérusalem de venir se lamenter avec elle sur le triste sort de ses fils, afin de la consoler et d'alléger un peu sa douleur. — *Quam superduxit illis æternus*, ℣. 10.

15. — *Gentem de longinquo*. Cfr. Deut. XXVIII, 49, 50. — *Gentem improbam*, grec ἔθνος ἀναιδὲς. Cfr. Is. XXXIII, 19, Dan. VIII, 23. — *Et alterius linguæ*. Au point de vue des anciens, dit Reuss, parler une autre langue implique l'idée de barbarie. Cfr. I Cor. XIV, 11. Ovide, Trist. v. 10, 37 dit :

Barbarus his ego sum, quia non intelligor ulli.

Barbarie signifie proprement un bégaiement. c'est-à-dire un langage inintelligible. Une menace pareille se lit souvent dans la Bible : Deut. XXVIII, 49, Ps. LXXX, 6, Jer. V, 15, Is. XXXIII, 19, etc.

16. — *Qui non sunt reveriti senem*. Cfr. Deut. XXVIII 50. Lam. IV, 16. V, 12. — *Abduxerunt dilectos viduæ*, mes fils à moi qui suis veuve. C'est toujours Jérusalem qui parle. — *A filiis unicam desolaverunt*. Ils ont privé de ses enfants la mère désolée. Grec : ἀπὸ τῶν θυγατέρων... ἠρήμωσαν.

17. — Jérusalem, n'ayant de secours à attendre d'aucun côté, ne peut venir en aide à ses fils.

19. Marchez, mes fils, marchez, pour moi, je demeure seule.

20. J'ai quitté la robe des jours heureux, je me suis revêtue du cilice de la prière, et je crierai au Très-Haut tous les jours de ma vie.

21. Courage, mes fils, criez au Seigneur, et il vous arrachera de la main des princes ennemis.

22. Car j'espèrerai éternellement votre salut; et la joie me vient de la part du Dieu Saint, à la vue de la miséricorde que notre éternel Sauveur vous enverra.

23. Je vous ai laissés partir dans la désolation et dans les pleurs; mais le Seigneur vous ramènera à moi avec joie et allégresse pour toujours.

24. Car, comme les voisins de Sion ont vu la captivité que Dieu vous avait envoyée, ainsi ils verront bientôt le salut qui vous viendra de Dieu, qui vous comblera d'un grand honneur et d'une éternelle splendeur.

19. Ambulate, filii, ambulate : ego enim derelicta sum sola.

20. Exui me stola pacis, indui autem me sacco obsecrationis, et clamabo ad Altissimum in diebus meis.

21. Animæquiores estote, filii, clamate ad Dominum, et eripiet vos de manu principum inimicorum.

22. Ego enim speravi in æternum salutem vestram : et venit mihi gaudium a sancto super misericordia, quæ veniet vobis ab æterno salutari nostro.

23. Emisi enim vos cum luctu et ploratu : reducet autem vos mihi Dominus cum gaudio et jucunditate in sempiternum.

24. Sicut enim viderunt vicinæ Sion captivitatem vestram a Deo, sic videbunt et in celeritate salutem vestram a Deo, quæ superveniet vobis cum honore magno, et splendore æterno.

---

18. — Mais elle rappelle aux exilés que Dieu, après les avoir frappés, les ramènera dans leur pays. C'est donc à lui seul qu'il faut s'adresser pour obtenir du secours.

19. — *Ambulate, filii, ambulate.* Allez en captivité, ou bien, dit Maldonat : revenez de captivité vers moi. — *Derelicta sum sola*, n'ayant plus d'enfants.

20. — *Exui me stola pacis,* les vêtements des jours heureux et prospères; la paix est en effet synonyme de prospérité, V. plus haut, III, 14. — *Sacco obsecrationis,* le cilice que portent ceux qui veulent toucher plus sûrement le cœur de Dieu. Cfr. Lam. II, 10 et Jon. III, 6. — *In diebus meis.* Cfr. Is. XXXIX, 8. C'est-à-dire tout le temps que durera la captivité. Jérusalem se compare à une personne qui vivra durant tout le temps de la captivité, c'est-à-dire soixante-dix ans. Cfr. Jer. XXV, 11, 12, XXIX, 10, Dan. IX, 2.

21.—*Animæquiores estote filii,* V. plus haut, ✠. 5. Après les lamentations, l'espérance revient, et Jérusalem, qui a prononcé les plaintes, va prononcer aussi les paroles de consolation.

22. — *Ego enim speravi in æternum.* Le grec a : ἤλπισα ἐπὶ τῷ αἰωνίῳ, j'espère de la part de l'Eternel; c'est ainsi en effet que Dieu est appelé, plus haut, ✠. 10 et 14. Ce sens vaut mieux que celui du latin. — *Salutem vestram,* votre délivrance de la captivité, et votre retour dans votre patrie; Cfr. versets 24, 29, 37. — *A sancto,* de Dieu, qui est souvent ainsi appelé, d'après une de ses perfections essentielles. Cfr. Job. VI, 10, Ecclis. XLVIII, 20, etc. — *Ab æterno salutari nostro,* de Dieu qui sauve son peuple.

23. — *Emisi enim vos*, en captivité. — *Cum luctu et ploratu.* Cfr. ✠. 11. — *Reducet autem vos mihi Dominus...* Cfr. Ps. CXXV, 6, Is. LVII, 18, Jer. XXXI, 13. — *In sempiternum*, durant très-longtemps, jusqu'au jour où vos infidélités, et la plus grande de toutes, le refus de recevoir le Messie, recommenceront.

24. — *Vicinæ Sion.* Ici, ce ne sont pas, comme au ✠. 9, les villes de Juda, mais les nations voisines, comme les Moabites, qui raillaient le sort des Juifs captifs. Jer. XLVIII, 47. — *Captivitatem vestram a Deo*, cette captivité que Dieu a permis que vous subissiez. Le grec n'a pas ici « a Deo ». — *In celeritate.* On a tiré de là une objection contre l'authenticité du livre; V. la préface.

. — *Splendore æterno,* même sens que « in sempiternum » du verset précédent. « Appellant Hebræi æternum aliquando, quod longo tempore duraturum est. » Mal-

25. Filii, patienter sustinete iram quæ supervenit vobis : persecutus est enim te inimicus tuus, sed cito videbis perditionem ipsius : et super cervices ipsius ascendes.

26. Delicati mei ambulaverunt vias asperas : ducti sunt enim ut grex direptus ab inimicis.

27. Animæquiores estote, filii, et proclamate ad Dominum : erit enim memoria vestra ab eo qui duxit vos.

28. Sicut enim fuit sensus vester ut erraretis a Deo, decies tantum iterum convertentes requiretis eum.

29. Qui enim induxit vobis mala, ipse rursum adducet vobis sempiternam jucunditatem cum salute vestra.

30. Animæquior esto, Jerusalem, exhortatur enim te, qui te nominavit.

31. Nocentes peribunt, qui te vexaverunt : et qui gratulati sunt in tua ruina, punientur.

25. Mes fils, supportez patiemment la colère qui est tombée sur vous. Votre ennemi vous a persécutés ; mais bientôt vous verrez sa ruine, et vous foulerez sa tête aux pieds.

26. Mes plus tendres enfants ont passé par d'âpres chemins ; ils ont été emmenés comme un troupeau ravagé par les ennemis.

27. Courage, mes fils, criez au Seigneur, car celui qui vous a conduits se souvieudra de vous.

28. Comme vos pensées vous ont fait errer loin de Dieu, en revenant de nouveau à lui, vous le chercherez avec dix fois plus d'ardeur,

29. Car celui qui a amené ces maux sur vous, vous accordera lui-même une éternelle joie en vous sauvant.

30. Courage, Jérusalem, celui-là même t'encourage qui t'a donné ton nom.

31. Les méchants qui t'ont tourmentée périront, et ceux qui se sont réjouis de ta ruine seront punis.

---

donat. Grec : τοῦ αἰωνίου. Les nations verront que c'est Dieu qui est bien le libérateur d'Israël.

25. — *Quæ supervenit vobis.* Le grec ajoute : παρὰ τοῦ Θεοῦ, idée qui est en effet exprimée dans tout ce chapitre. — *Inimicus tuus*, non pas les Iduméens et les Ammonites, comme le croit Théodoret, mais les Chaldéens. — *Super cervices ipsius ascendes.* Tu subjugueras à ton tour tes vainqueurs d'aujourd'hui ; pensée analogue à celle d'Isaïe, LX, 14. La réalisation de cette prophétie n'a eu lieu qu'avec Notre-Seigneur ; c'est alors en effet que les nations se sont soumises à l'Eglise.

26. — *Delicati mei.* Cfr. Is. XLVII, 1, 8. Mes fils élevés avec soin et peu accoutumés à la fatigue et à la douleur. — *Vias asperas*, celles de l'exil. — *Grex direptus ab inimicis.* Les ennemis sont comme des loups furieux qui ont dispersé le troupeau.

27. — *Animæquiores...* Cfr. plus haut, ℣℣. 5 et 21. — *Erit memoria vestra ab eo qui duxit vos.* Dieu qui vous a envoyés en captivité se souviendra de vous et, au temps fixé, vous fera revenir dans votre patrie.

28. — *Sicut enim fuit sensus vester*, Grec : διάνοια, la volonté perverse que vous aviez de vous éloigner de Dieu. — *Ut erraretis a Deo.* Cfr. Ezech. XLIV, 10, 15, Jac. V, 19. — *Decies... requiretis eum.* Vous décuplerez vos efforts pour retrouver Dieu et revenir à lui. C'est ce que firent les Juifs, après la captivité : on ne trouve plus, en effet, à partir de ce moment, trace d'idolâtrie générale parmi eux. Dans un sens plus éloigné, ces paroles s'appliquent à ceux d'entre eux qui, à la mort de Jésus-Christ, se convertirent et devinrent les prémices de l'Eglise. Sacy.

29. — Répétition des ℣℣. 18 et 23.

30. — *Animæquior esto, Jerusalem.* Ce n'est pas Jérusalem qui se parle à elle-même, comme le dit Maldonat ; c'est Dieu, ou le prophète, au nom de Dieu, qui l'encourage. — *Exhortatur... te.* Grec : παρακαλέσει σε. — *Qui te nominavit*, celui dont Jérusalem porte le nom, c'est-à-dire Dieu. Elle s'appelle en effet la cité de Dieu ou la cité du Saint. Is. LII, 1, LX, 14. Suivant Schleussner et d'autres, il faut donner à ces mots le sens de : Celui qui t'a choisie. Cfr. Is. XLIII, 1, Zach. XIII, 9. Mais cette explication n'est pas acceptable.

31. — *Nocentes peribunt qui te vexaverunt.*

32. Les villes où tes fils ont été esclaves seront punies, ainsi que celle qui les a pris.

33. Car comme elle s'est réjouie de ta ruine, et qu'elle a été contente de ta chûte, ainsi elle sera pleine de tristesse lors de sa désolation.

34. L'orgueil que lui cause sa multitude sera brisé, et sa joie se changera en deuil.

35. Le feu viendra sur elle de la part de l'Eternel pendant de longs jours, et elle sera à jamais habitée par les démons.

36. Jérusalem, regarde vers l'orient, et vois la joie que Dieu t'envoie.

37. Voici tes enfants que tu as vus partir pour être dispersés, ils reviennent tous ensemble à la voix du Saint, de l'orient à l'occident, et dans leur joie ils rendent gloire à Dieu.

32. Civitates quibus servierunt filii tui, punientur; et quæ accepit filios tuos.

33. Sicut enim gavisa est in tua ruina, et lætata est in casu tuo, sic contristabitur in sua desolatione.

34. Et amputabitur exultatio multitudinis ejus, et gaudimonium ejus erit in luctum.

35. Ignis enim superveniet ei ab æterno in longiturnis diebus, et habitabitur a dæmoniis in multitudine temporis.

36. Circumspice, Jerusalem, ad orientem, et vide jucunditatem a Deo tibi venientem.

Infr. 5, 5.

37. Ecce enim veniunt filii tui quos dimisisti dispersos, veniunt collecti ab oriente usque ad occidentem, in verbo sancti gaudentes in honorem Dei.

Pensée développée par Jérémie, XLVI à LI, et par Isaïe, XIII. XV, XVII. XVIII. XIX. XXI. XXII, XXIII, XXXIII Le Grec : « Malheur à ceux qui t'ont fait du mal. »

32. — Même pensée. Grec : Malheur aux villes dont tes enfants ont été les esclaves. » — *Civitates* ne signifie pas, comme le dit Reuss, des Etats indépendants par lesquels les fils d'Israël auraient été subjugués, mais les villes dans lesquelles ils ont été déportés par les Chaldéens vainqueurs. — *Et quæ accepit filios tuos*. Babylone.

33. — *Sicut enim gavisa est*... Une prophétie semblable se lit dans Jer L, 10, 29, LI. 49. L'Apocalypse parle de même de la Babylone spirituelle, XVIII, 6-8. Maldonat voit avec raison dans les paroles de S. Jean une allusion au livre de Baruch.

34. — *Amputabitur*. Grec : περιελῶ. — *Exultatio multitudinis ejus*. Babylone était célèbre à cause du concours de toutes les nations qui s'y réunissaient, soit pour le commerce, soit pour tout autre motif. — *Gaudimonium ejus*, Gr. ἀγαυρίαμα, son orgueil, son insolence. — *Erit in luctum*. Cfr. Prov. XIV, 13.

35. — *Ignis enim superveniet*; Cfr. Jer. L, 39. — *Ab æterno*, ce feu sera envoyé par le Seigneur; ℣. plus haut, ℣. 22 et III, 10, 14. — *In longiturnis diebus*, la ville ne sera pas rétablie de longtemps; Cfr. Jer. XXXIX, 8, LII, 13. Is. XIII, 19. — *Habitabitur a dæmoniis*, les satyres et les faunes; Cfr. Jer. L, 39, Is. XIII, 21, XXXIV, 14. et la préface, p. 389. — *In multitudine temporis*, pour un temps indéfini. V. plus haut, ℣. 23.

26. — *Circumspice Jerusalem ad orientem*. Du côté de Babylone. Quoi qu'en dise Maldonat, la Chaldée est plutôt à l'Est qu'au Nord de la Judée. Il se fonde sur des passages de Jérémie qui ne semblent pas décisifs dans le cas présent. Nous reproduisons pourtant son commentaire : « Videtur mihi ponere certum locum pro incerto, et unum pro omnibus, quasi dicat : Converte oculos in omnes partes orbis terrarum, ubicumque exulant filii tui; undique enim ad te redibunt, quamvis ab oriente sole, usque ad occidentem venturi essent, ut apud Is. XLIX, 12. Similis locus infra cap. sequenti, ℣. 5. Meam sententiam confirmat verbum περίβλεψον, circumspice ». — *Jucunditatem*... la fin de l'exil.

37. — *Ab oriente usque ad occidentem*. Expressions qui confirment l'interprétation de Maldonat. V. le ℣ précédent. — *In verbo sancti*, dans la parole de Dieu; Cfr. ℣. 22. Ou bien : dans l'ordre de Dieu, qui ordonnera à Cyrus de renvoyer les Juifs dans leur patrie, Is. XLV, 1. — *In honorem Dei*, Grec : τῇ τοῦ Θεοῦ δόξῃ. Les Juifs se réjouiront de ce que leur délivrance a fait éclater aux nations la gloire de Dieu et a ainsi prouvé leur honneur.

CHAPITRE V

Prédiction du retour joyeux des exilés et de la gloire réservée à Jérusalem, (℣℣. 1-9).

1. Exue te, Jerusalem, stola luctus et vexationis tuæ : et indue te decore, et honore ejus quæ a Deo tibi est, sempiternæ gloriæ.

2. Circumdabit te Deus diploide justitiæ, et imponet mitram capiti honoris æterni.

3. Deus enim ostendet splendorem suum in te, omni qui sub cœlo est.

4. Nominabitur enim tibi nomen tuum a Deo in sempiternum : Pax justitiæ, et honor pietatis.

5. Exurge, Jerusalem, et sta in excelso : et circumspice ad orientem, et vide collectos filios tuos ab oriente sole usque ad occidentem, in verbo sancti gaudentes Dei memoria.

Supr. 4, 36.

1. Ote, Jérusalem, les vêtements de ton deuil et de ton affliction, et revêts-toi de l'éclat et de la majesté de cette gloire éternelle qui te vient de Dieu.

2. Le Seigneur t'entourera de justice comme d'un double manteau, et il te mettra sur la tête une couronne de gloire éternelle.

3. Dieu montrera en effet la splendeur qu'il aura mise en toi, à tout ce qui est sous le ciel.

4. Car un nom te sera donné par Dieu pour jamais : Paix de justice, et gloire de piété.

5. Lève-toi, Jérusalem, tiens-toi sur la hauteur, regarde vers l'orient, et vois tes enfants rassemblés par la parole du Saint, depuis l'orient jusqu'à l'occident ; ils se réjouissent de ce que Dieu s'est souvenu d'eux.

CHAP. V. — 1. — *Exue te stola luctus.* Cfr. IV, 20. Ce changement de vêtement est un signe de changement dans la condition. Cfr. Is, LII, 1, LXI, 3. — *Indue te decore.* Hébr. V. la préface, p. 389. — *Quæ a Deo tibi est.* C'est le titre de peuple de Dieu qui fait toute la gloire d'Israël. Le grec est différent : « Revêts la beauté de la gloire divine pour tous les siècles. »

2. — *Circumdabit te Deus diploide justitiæ.* Le Seigneur rendra de nouveau sa faveur à Jérusalem, et la revêtira de la justice comme d'un manteau. Grec : περιβαλοῦ. La justice ici signifie la miséricorde, qui est appelée justice parce que Dieu, fidèle à ses promesses, la donnera à son peuple. Dieu est en effet appelé juste parce qu'il fait ce qu'il promet, Ps. LXX, 2 ; Is. LXI, 10. Maldonat, à Castro, Cornélius. Il ne s'agit pas ici, comme le veut Théodoret, des habits sacerdotaux qui symboliseraient la restauration du temple. — *Mitram... honoris æterni.* La mitre est un ornement de tête employé par les femmes. V. Is. III, 19. Jérusalem personnifiée est comparée à une femme à laquelle tous ses ornements sont rendus. Cfr. Ezech. XVI, 2, 10, 11, 12, 13, 18, 19.

3. — *Deus... splendorem suum in te.* Dieu rendra Jérusalem illustre et célèbre aux yeux de tous les peuples. On peut appliquer ces paroles à l'Eglise, dont Jérusalem est la figure. Cfr. LX, 1-3. — *Omni qui sub cœlo est.* Grec : τῇ ὑπ' οὐρανὸν πάσῃ. Il faut donc sous-entendre terre, et traduire à toute terre, à tout pays qui est sous le ciel.

4. — *Nominabitur tibi nomen.* Hébraïsme pour : on te nommera, et tu seras en réalité. Cfr. Is. VII, 14. — *Pax justitiæ et honor pietatis.* Jérusalem sera désormais une ville où abonderont la justice et la paix. Cfr. Is. XXXII, 17, LXII, 2 ; Ezech. XLVIII, 35. C'est seulement dans l'Eglise que cette prédiction a reçu son entier accomplissement. Théodoret, Hugues de Saint-Cher, Nicolas de Lyre, Cornélius.

5. — *Exurge Jerusalem.* V. le ch. IV, 36, 37. — *In verbo sancti gaudentes Dei memoria.* Les Juifs concevront une grande joie au souvenir

6. Ils sont sortis à pied de chez toi quand ils ont été emmenés par les ennemis : mais le Seigneur te les ramènera portés avec honneur comme des fils de rois.

7. Car le Seigneur a ordonné d'abaisser toutes les hautes montagnes et les roches éternelles, et de remplir les vallées de manière à égaliser la terre, afin qu'Israël marche diligemment pour la gloire de Dieu.

8. Les forêts mêmes et tous les arbres odoriférants ombrageront Israël par ordre de Dieu.

9. Car Dieu fera venir Israël avec joie, dans la lumière de sa majesté, et avec la miséricorde et la justice qui vient de lui-même.

6. Exierunt enim abs te pedibus ducti ab inimicis : adducet autem illos Dominus ad te portatos in honore sicut filios regni.

7. Constituit enim Deus humiliare omnem montem excelsum, et rupes perennes, et convalles replere in æqualitatem terræ : ut ambulet Israel diligenter in honorem Dei.

8. Obumbraverunt autem et silvæ; et omne lignum suavitatis Israel ex mandato Dei.

9. Adducet enim Deus Israel cum jucunditate in lumine majestatis suæ, cum misericordia, et justitia quæ est ex ipso.

---

du bienfait divin par lequel ils ont été délivrés de la captivité. Cfr. Is. LX, 4.

6. — *Pedibus ducti,* comme des prisonniers de guerre et des esclaves. — *Portatos in honore sicut filios regni;* grec : μετὰ δόξης ὡς θρόνον βασιλείας. Ils reviendront à cheval ou sur des chars, en triomphe, comme un fils de roi, auquel on rend les honneurs dûs à l'héritier du royaume. Cfr. XLIX. 22. LXVI, 20; Ps. CXXV. 6. Cyrus donna en effet aux Juifs qui retournaient dans leur pays des chevaux et des chameaux. Esdr. II, 66; Josèphe, Antiq. XI. 4. Il y a ici, dit Cornélius, une image de la joie que ressentent les Juifs et les Gentils lorsqu'ils entrent dans le sein de l'Église.

7. — Dieu écartera tous les obstacles pour faciliter le retour de son peuple. Cfr. Is. XL, 4; Luc, III, 5. Ovide dit d'une manière semblable, Amor. II, 16, 51 :

At vos, qua veniet, tumidi subsidite montes :
Et faciles curvis vallibus este viæ.

— *Diligenter,* Grec ἀσφαλῶς Les Juifs ne rencontreront aucun danger sur leur route. — *In honorem Dei,* Grec : τῇ τοῦ Θεοῦ δόξῃ. La libération d'Israël fera éclater en effet la puissance et la gloire de Dieu parmi les nations. Cfr. Ps. CXIII, 1.

8. — *Obumbraverunt,* prétérit prophétique. — *Silvæ,* les forêts, loin d'être un obstacle au retour des captifs, leur procureront au contraire une ombre bienfaisante qui les empêchera de sentir le poids du jour. Ainsi, lors de la sortie d'Egypte, une colonne de nuées donnait de l'ombre au peuple, Exod. XIII. 21. — *Omne lignum suavitatis,* tous les arbres odoriférants.

9. — *Adducet enim Dominum Israel cum jucunditate,* même sens que IV, 23. — *In lumine majestatis suæ.* Au verset précédent, il y avait une allusion à la colonne de feu qui, pendant la nuit, éclairait les Juifs quittant l'Egypte, Exod. XIII, 2. Cette lumière était surnaturelle, produite par la puissance de Dieu, et faisait ainsi éclater sa gloire et sa majesté. — *Cum misericordia.* La miséricorde dont Dieu a fait preuve en tirant les Juifs de la captivité. — *Et justitia.* Il a puni les tyrans de Babylone et les autres ennemis des Juifs; ou bien : il a fidèlement accompli ce qu'il avait promis à son peuple, Cfr. aussi ℣. 2. — *Quæ ex ipso est.* Les mérites des Juifs ne sont pour rien dans ces bienfaits de Dieu, qui proviennent uniquement de sa bonté.

CHAPITRE VI

Lettre de Jérémie aux Juifs prisonniers et sur le point d'être emmenés à Babylone. Le prophète exhorte ses frères à ne pas se laisser entraîner au culte des faux dieux. A leur arrivée à Babylone, ils verront des idoles de toute espèce, (ⅴⅴ. 1-3). — Au lieu de les adorer, ils devront rester fidèles au seul vrai Dieu, (ⅴⅴ. 4-5). — Vanité et néant de tous ces faux dieux qui ne peuvent ni se protéger, ni protéger leurs adorateurs, (ⅴⅴ. 6-71). — Le juste, qui reste fidèle à Dieu, sera sauvé, (ⅴⅴ. 72).

Exemplar epistolæ quam misit Jeremias ad adducendos captivos in Babyloniam a rege Babyloniorum, ut annuntiaret illis secundum quod præceptum est illi a Deo.

Copie de la lettre qu'envoya Jérémie aux captifs qui allaient être emmenés à Babylone par le roi des Babyloniens, afin de leur annoncer ce qui lui avait été ordonné par Dieu.

Chap. vi. — *Exemplar epistolæ quam misit Jeremias.* Cette lettre peut être considérée comme le développement d'un passage des prophèties de Jérémie, x, 1-16. Dans cet endroit le prophète exhorte les Juifs à ne pas adorer les idoles qui sont l'œuvre de la main des hommes; il oppose à ces idoles le vrai Dieu, qui seul doit être adoré, parce qu'il a seul créé et qu'il gouverne seul tout ce qui est au ciel et sur la terre. Cette lettre a été originairement écrite en hébreu, comme le prouvent beaucoup d'endroits du grec actuel. Ainsi ἀφομοιωθέντες... ἀφομοιωθῆτε, ⅴ. 4, est l'hébreu תדמו לא דמה; ἄνθρωπος κριτής, ⅴ. 16, hebr. איש שופט; etc. V. aussi ⅴ. 6. On objecte contre son authenticité qu'elle fait durer l'exil pendant sept générations, ⅴ. 2. Mais cela n'est pas en contradiction avec les soixante-dix ans d'exil prédits par Jérémie, xxix, 10, car, dans l'antiquité, on comptait dix ans pour une génération (V. Diogène Laërce, l. viii, in *vita Pythagoris*). On peut dire aussi que דור, γενέα, désigne parfois un certain espace notable de temps, cent ans, ainsi Gen. xv, 16, où il est dit que les Hébreux sortiront d'Egypte à la quatrième génération; ici : dix ans. Il est possible aussi que la durée de l'exil ne soit pas déterminée par cette expression : γενεαὶ ἕπτα, et que ces mots se rapportent à un retour subséquent, autre que celui dont parle Jérémie, xxix, 10. Telle est l'opinion de Stiefelhagen (Wiener Theologische Zeitschrift, t. V, p. 465). Selon d'autres, c'est une faute du traducteur (Gilly, *Introduction*, t. III, p. 135). Voilà la principale objection qu'on ait faite contre l'authenticité de cette lettre Les protestants ont attaqué cette authenticité, et Grotius formule leur pensée en ces termes : « Credam esse alterius scriptoris, conjunctum prioribus ob argumenti affinitatem » Fritzsche (*Kurzgefasstes exegetisches Handbuch, in den apokryphen*, 1. Lieferung, Leipzig, 1851, in-8°, p. 205) prétend que cette lettre n'a absolument rien de commun avec Baruch et avec les Lamentations; qu'elle n'a d'autre rapport avec Jérémie que d'avoir été fabriquée d'après les ch. x et xxix de ce prophète; et enfin qu'elle n'est nullement contemporaine de Baruch. Nous croyons au contraire, après un examen sérieux, que toute la teneur de cette lettre et son début aussi correspondent complètement à la manière de penser de Jérémie et au temps où il a vécu (*Dictionnaire encyclopédique de la théologie catholique*, tr. franc. t. XII, p. 219). De ce que certains Pères. Théodoret par exemple, ne la citent pas, on conclut qu'elle n'est pas canonique. Mais il est incontestable, dit Welte (*ibid*, t. III, p. 488), que le canon grec de l'Ancien Testament existait déjà, tel qu'il est, au temps de Jésus-Christ. Si les livres qui y sont inscrits n'y avaient pas figuré, ils n'auraient pas été employée comme ils l'ont été par les Pères de l'Eglise. D'ailleurs, il est déjà parlé de cette lettre dans II Macc. ii, 1. Tertullien (*In Scorpiaco*) dit que les trois jeunes gens de Daniel, iii, ne voulurent pas adorer la statue du roi, parce que Jérémie dans sa lettre les avait prémunis à ce sujet et leur avait appris la couduite à tenir Origène (dans Eusèbe, *Hist. eccl.* vi, 25) nomme : Ἰερεμίας σὺν θρήνοις καὶ Ἐπιστολῇ. S. Hilaire de Poitiers (*Prol. in Psalm.* 15), cite : « Jeremias cum Lamentationibus, et Epistola ». S. Epiphane (*Hær.* viii, 6) : « Jérémie avec les Lamentations et ses lettres », καὶ Ἐπιστολῶν αὐτοῦ. S. Cyrille de Jérusalem cite aussi la lettre, *Catech.* iv, 33.

1. A cause des péchés que vous avez commis devant Dieu, vous serez emmenés captifs à Babylone par Nabuchodonosor roi des Babyloniens.

2. Etant donc entrés à Babylone, vous y serez de nombreuses années et pendant de longs temps, jusqu'à sept générations; mais après cela je vous en ferai sortir en paix.

3. Maintenant donc vous verrez à Babylone des dieux d'or et d'argent, de pierre et de bois, que l'on porte sur les épaules, pour inspirer la crainte aux nations.

4. Faites donc attention à ne pas imiter la conduite de ces étrangers, à ne pas craindre leurs dieux, et à ne vous pas laisser surprendre par cette peur.

5. Quand vous verrez une foule en avant et en arrière adorer ces dieux, dites en votre cœur : C'est toi, Seigneur, qu'il faut adorer.

1. PROPTER peccata quæ peccastis ante Deum, abducemini in Babyloniam captivi a Nabuchodonosor rege Babyloniorum.

Jerem. 25, 9.

2. Ingressi itaque in Babylonem, eritis ibi annis plurimis, et temporibus longis, usque ad generationes septem; post hoc autem educam vos inde cum pace.

3. Nunc autem videbitis in Babylonia deos aureos, et argenteos, et lapideos, et ligneos in humeris portari, ostentantes metum gentibus.

Isai. 44, 10.

4. Videte ergo ne et vos similes efficiamini factis alienis, et metuatis, et metus vos capiat in ipsis.

5. Visa itaque turba de retro, et ab ante, adorantes, dicite in cordibus vestris : Te oportet adorari, Domine.

Enfin le Concile de Trente a tranché la question de canonicité. Il ne nomme pas, il est vrai, la lettre; mais on doit supposer qu'il la comprenait sous le nom de Baruch, au livre duquel elle était jointe alors comme elle l'est encore aujourd'hui dans les Bibles latines. Les termes de la fin du Canon ne laissent absolument aucun doute : « si quis autem libros ipsos integros cum omnibus suis partibus, prout in Ecclesia catholica legi consueverant... » — Dans les éditions des LXX, la lettre de Jérémie vient immédiatement après les Lamentations et avant Baruch. C'est sur le grec que les versions latine, arabe, syriaque, ont été faites. — *Jeremias*. V. la préface des prophéties. — *Ad abducendos*, lorsque les prisonniers étaient encore a Reblata, II Rois, xxv, 20.

1. — *Abducemini*. Vous êtes sur le point d'être emmenés à Babylone.

2. — *Usque ad generationes septem*. V. plus haut les explications que nous avons données, et aussi les notes sur Jérémie, xxv, 11, et xxix, 10. Houbigant propose une correction inacceptable : δεκάδων à la place de γενεῶν. — *Post hoc... cum pace*. Cfr. Jer. xxix, 10, 11, 14, Bar. iv, 21 et suiv.

3. — *Deos... ligneos*. Les Babyloniens avaient un grand nombre de dieux ; Cfr. Is. xlvi, 1. — *In humeros portari*. Le prophète veut peut-être indiquer par là le peu de puissance de ces dieux qui ne peuvent pas marcher, si on ne les porte pas. Cfr. Jer. x, 5, Is. xlvi, 1, 2. — *Ostentantes metum gentibus*. Pour inspirer une crainte religieuse aux hommes. On portait aussi les dieux à la guerre, pour obtenir leur protection et pour terrifier les ennemis. Cfr. Is. xlvi, 2. C'est dans le même but que nous voyons les Juifs porter l'arche du Seigneur à la guerre, I Rois, iv, 3-5.

4. — *Ne et vos similes efficiamini factis alienis*. « Factis » n'est pas dans le grec : μὴ καὶ ὑμεῖς ἀφομοιωθέντες τοῖς ἀλλοφύλοις ἀφομοιωθῆτε, termes dans lesquels nous avons signalé un hébraïsme. V. plus haut, note sur le titre du chapitre. — *Et metuatis*, ne soyez pas comme les païens qui ont peur de leurs idoles, et ne les craignez pas, car elles ne peuvent être ni utiles ni nuisibles, comme Jérémie l'a déjà dit, x, 5. — *In ipsis*, à cause de ces idoles.

5. — *Visa itaque turba... et ab ante*. Quand vous verrez la foule tout autour de vous se précipiter vers les idoles et les adorer. — *Adorantes*. Le grec ajoute αὐτά, et rapporte ainsi « adorantes » aux Chaldéens idolâtres. — *In cordibus vestris*, grec : τῇ διανοίᾳ, dites de pensée et de cœur, sinon de bouche.

6. — *Angelus enim meus*. Allusion à l'ange qui précédait les Juifs, lors de la sortie

6. Angelus enim meus vobiscum est : ipse autem exquiram animas vestras.

7. Nam lingua ipsorum polita a fabro, ipsa etiam inaurata et inargentata, falsa sunt et non possunt loqui.

8. Et sicut virgini amanti ornamenta; ita accepto auro fabricati sunt.

9. Coronas certe aureas habent super capita sua dii illorum : unde subtrahunt sacerdotes ab eis aurum et argentum, et erogant illud in semetipsos.

10. Dant autem et ex ipso prostitutis, et meretrices ornant : et iterum cum receperint illud a meretricibus, ornant deos suos.

11. Hi autem non liberantur ab ærugine et tinea.

12. Opertis autem illis veste purpurea, extergunt faciem ipsorum propter pulverem domus, qui est plurimus inter eos.

6. Mon ange est en effet avec vous, et moi-même je redemanderai vos âmes.

7. Car la langue de ces idoles a été taillée par le sculpteur; celles même qui sont dorées et argentées, sont vaines et ne peuvent parler.

8. Comme on fait des parures à une fille coquette, on a pris de l'or pour les fabriquer.

9. Leurs dieux ont sur la tête des couronnes d'or; mais leurs prêtres en retirent l'or et l'argent, et s'en servent pour eux-mêmes.

10. Ils donnent de cet or à des prostituées, et ils en parent des courtisanes, et après que ces prostituées le leur ont rendu, ils en ornent encore leurs dieux.

11. Ceux-ci ne peuvent se défendre ni de la rouille ni des vers.

12. Quand on les a couverts d'un habit de pourpre, on leur essuie le visage à cause de la poussière qui abonde dans le lieu où ils sont.

---

d'Egypte, Exod. xxxiii, 2. Cet ange gardien des Juifs est, d'après Dan. x. 13, 21, xii, 1, l'archange Michel. — *Vobiscum est,* il vous protégera contre les Chaldéens. irrités de voir que vous n'adorez pas leurs idoles. — *Ipse autem exquiram animas vestras.* Je serai votre vengeur, je vengerai votre mort, si l'on vous persécute et si l'on vous tue. Ἐκζητεῖν ψυχὴν est un hébraïsme · דרשׁ נפשׁ. Gen. ix, 5, xxxvii. 13, xxxix, 15, liii, 5, Ps. cxlii, 5, ou בקשׁ נפשׁ, Prov. xxix. 10.

7. — *Nam lingua ipsorum polita a fabro.* Les idoles ne peuvent pas parler. Ps. cxiii, 5, cxxxiv, 15 et suiv. — *Falsa sunt.* Cfr. versets 44. 58

8. — *Sicut virgini amanti arnamenta.* De même qu'on prodigue les bijoux et la toilette à une jeune fille coquette, φιλοκόσμῳ, dit le grec (Luther traduit mal ce mot par « courtisane »), de même les Chaldéens prennent de l'or, *Accepto auro,* pour fabriquer leurs idoles.

9. — *Unde subtrahunt sacerdotes...* Si les idoles laissent ainsi leurs prêtres s'approprier l'or qui leur appartient et s'en servir, sans châtier leur témérité, assurément ce ne sont pas des dieux.

10. — *Et ex ipso prostitutis,* grec : ταῖς ἐπὶ τοῦ στέγους πόρναις, les prostituées qu'ils ont dans leurs maisons. Suivant Grotius, Gaab, Schleussner, ce sont celles qui sont logées sous le même toit que les dieux. Fritzche rejète ce sens qui s'accorde pourtant assez bien avec ce que l'on sait de la prostitution sacrée chez les Asiatiques. V. M. Vigouroux, La Bible, t. II. p. 385. — *Meretrices ornant.* A partir de ces mots, le grec est tout différent du latin : « Ils les ornent comme des hommes, ces dieux d'or, d'argent et de bois.

11. — *Hi autem non liberantur ab ærugine et tinea.* Donc ces idoles sont du bois ou du métal inanimés. C'est ce que dit Arnobe, Adversus nationes, vi, 16 : « Ita enim non videtis spirantia hæc signa... modo casibus stillicidiorum labi, putredinis modo carie relaxari. »

12. — *Extergunt faciem ipsorum...* On a beau revêtir ces idoles d'habits précieux, en témoignage d'adoration, on est forcé souvent d'enlever de leur tête la poussière qui s'y accumule et que ces idoles ne peuvent chasser. Comment donc croire à des dieux pareils?

13. — *Sceptrum habet.* L'idole porte un

13. Celui-ci a un sceptre comme un homme, comme un gouverneur de province; mais il ne fait pas mourir celui qui l'offense.

14. Ou bien il a une épée à la main ou une hache, mais il ne peut se délivrer ni des soldats, ni des voleurs. Par là apprenez que ce ne sont pas des dieux.

15. Ne les craignez donc pas. De même qu'un pot de terre, cassé par un homme, devient inutile, de même sont leurs dieux.

16. Si on les a placés dans une maison, la poussière des pieds de ceux qui entrent leur remplit les yeux.

17. Comme pour un homme qui a offensé le roi, ou comme pour un mort dans son sépulcre, on ferme les portes autour d'eux, ainsi les prêtres défendent leurs portes avec beaucoup de serrures et de verroux, de peur que les voleurs ne les dépouillent.

18. Ils leur allument des lampes, et même en grand nombre; mais ces dieux n'en peuvent voir aucune, et ils sont comme des poutres dans une maison.

13. Sceptrum autem habet ut homo, sicut judex regionis, qui in se peccantem non interficit.

14. Habet etiam in manu gladium et securim : se autem de bello, et a latronibus non liberat. Unde vobis notum sit quia non sunt dii.

15. Non ergo timueritis eos. Sicut enim vas hominis confractum inutile efficitur, tales sunt et dii illorum.

16. Constitutis illis in domo, oculi eorum pleni sunt pulvere a pedibus introeuntium.

17. Et sicut alicui qui regem offendit, circumseptæ sunt januæ, aut sicut ad sepulcrum adductum mortuum, ita tutantur sacerdotes ostia clausuris et seris, ne a latronibus expolientur.

18. Lucernas accendunt illis, et quidem multas, ex quibus nullam videre possunt : sunt autem sicut trabes in domo.

---

sceptre, comme signe de sa puissance. — *Quasi judex regionis.* Ces juges n'avaient pas le pouvoir de condamner à mort; ou mieux : l'idole, quoique portant un sceptre, comme un juge, n'a pas comme celui-ci, le pouvoir de frapper de mort ceux qui l'outragent ou l'insultent.

14. — *Se autem de bello et a latronibus non liberat.* Quand les anciens avaient pris une ville, ils avaient soin d'emmener comme en exil les dieux qu'ils trouvaient dans les temples. Cfr. ✠✠. 19, 56, 57. On ne se gênait pas, à Rome surtout, pour voler les statues précieuses des idoles, et il suffit sur ce point de rappeler la conduite de Verrès. Lactance, Institu. II, 5, dit aussi des faux dieux : « Et plerumque... in prædam furibus cedunt. » — *Quia non sunt dii.* Comment croire, après toutes ces marques de faiblesse, que ce sont des dieux?

15. — *Non ergo timueritis eos.* Puisqu'ils ne peuvent se protéger eux-mêmes, comment pourraient-ils nuire à ceux qui les méprisent? — *Sicut enim vas hominis confractum...* Cfr. Jer. XVIII, 4 et suiv. Au lieu d'ἀνθρώπου, le Syriaque a : « du potier. »

16. — *Constitutis... in domo,* soit dans leurs temples, soit dans les maisons privées dont ils sont les dieux domestiques, les Lares. Cfr. ✠. 12.

17. — *Sicut alicui... circumseptæ sunt januæ.* Comme un criminel de lèse-majesté est renfermé en prison, ainsi on enferme les dieux dans leurs temples. — *Sicut ad sepulchrum adductum mortuum,* comme un cadavre renfermé dans le tombeau, et qu'on garde pour empêcher les voleurs de dérober les objets précieux qu'on a inhumés avec lui. Grec : « comme un condamné à mort. — *Ne a latronibus spolientur.* ✠. 14.

18. — *Lucernas accendunt illi.* Lactance, Institut. VI, 2 : « Accendunt lumina velut in tenebras agenti... Num mentis suæ compos putandus est, qui auctori et datori luminis candelarum ac cerarum lumen offert pro munere? » — *Sicut trabes in domo.* Les idoles

19. Corda vero eorum dicunt elingere serpentes qui de terra sunt, dum comedunt eos, et vestimentum ipsorum, et non sentiunt.
20. Nigræ fiunt facies eorum a fumo qui in domo fit.

21. Supra corpus eorum, et supra caput eorum volant noctuæ, et hirundines, et aves etiam similiter et cattæ.
22. Unde sciatis quia non sunt dii. Ne ergo timueritis eos.

23. Aurum etiam quod habent, ad speciem est. Nisi aliquis exterserit æruginem, non fulgebunt : neque enim dum conflarentur, sentiebant.
24. Ex omni pretio empta sunt, in quibus spiritus non inest ipsis.
25. Sine pedibus in humeris portantur, ostentantes ignobilitatem suam hominibus. Confundantur etiam qui colunt ea.

Isai. 46, 7.

19. Ils disent que les serpents qui sortent de la terre leur lèchent le cœur, lorsqu'ils les dévorent eux et leurs habits, sans qu'ils le sentent.
20. Leurs visages deviennent noirs par la fumée qui s'élève dans la maison.
21. Les hiboux, les hirondelles, et les autres oiseaux volent sur leurs corps et sur leurs têtes, et les chats y courent aussi.
22. De là sachez que ce ne sont pas des dieux; ne les craignez donc pas.
23. Même l'or qu'ils ont n'est que pour l'apparence. Si on ne leur ôte la rouille, ils ne brilleront pas; et lorsqu'on les a fondus, ils ne sentaient pas.
24. On les a achetées à grand prix, ces idoles en qui il n'y a pas de vie.
25. Ils n'ont pas de pieds et sont portés sur les épaules, montrant ainsi leur faiblesse aux hommes. Qu'ils soient confondus aussi, ceux qui les adorent!

---

ne sont en effet qu'un bois inanimé qui ne peut voir la lumière.

19. — *Corda vero eorum dicunt elingere serpentes, qui de terra sunt.* Ce sont les prêtres qui s'expriment ainsi. Est-ce comme le dit Sacy, pour marquer quelque espèce d'hommage qu'ils rendaient à leurs dieux? L'interprétation de Maldonat est préférable : « *Corda vero,* id est medullam ligni, ex quo facti sunt (quam per metaphoram cor appellat. Cfr. II Rois, XVIII, 14, Ezech. XXVII, 4), *dicunt* (homines qui viderunt) *elingere serpentes,* exedi a serpentibus qui ex terra oriuntur, id est, vermibus qui generali nomine, aut per catachresin serpentes appellantur, solentque medullam lignorum corrodere. »

20. — *Fiunt* n'est pas dans le grec et est suppléé par le latin. — *Nigræ.* Μεμελανωμένοι est, suivant Fritsche, un terme de formation récente.

21. — *Aves,* Syr. : « les corbeaux ». — *Cattæ,* grec : οἱ αἴλουροι, les chats. Lactance, Institut, II, 4 : « Cum aves ipsæ... simulacris fabrefactis..... insideant, nidificent, inquinent. »

22. — *Ne ergo timueritis eos.* ℣. 15. Parce que les hérétiques abusent de ce qui est dit en ce lieu contre les idoles, pour tourner nos images en ridicule, il est nécessaire d'en marquer la différence, afin qu'on connaisse que l'esprit qui anime l'Eglise n'est pas contraire à celui qui a dicté les divines Ecritures. Tout le but donc que le prophète se propose dans ce chapitre, est de faire voir que les idoles des Gentils ne sont point des dieux, et qu'ainsi il est ridicule de les adorer et de les craindre. Or la sainte Eglise reconnaît qu'on doit dire la même chose des images : parce qu'en effet elle ne les a jamais regardées que comme des choses privées de sentiment et de mouvement, qui ne méritent en aucune sorte d'être craintes ni révérées comme des dieux. Mais il ne s'ensuit pas qu'elle fasse mal de leur rendre de la vénération, non par rapport à elles-mêmes, mais par rapport à ce qu'elles représentent. Sacy.

23. — *Aurum ad speciem est.* On revêt les idoles d'or pour les rendre plus belles. — *Æruginem.* Cfr. Jac. V, 3. — *Neque enim sentiebant.* Cfr. Jer. XII, 14.

24. — *Ex omni pretio.....* On dépense beaucoup d'argent pour les faire ou pour les acheter. Cfr. Jer. X, 4, Is. XLVI, 6. — *In quibus spiritus non inest ipsis.* « Hebraismus

26. S'ils tombent à terre, ils ne se relèveront pas d'eux-mêmes; si on les remet droits, il ne se tiendront pas par eux-mêmes; mais comme à des morts il faut leur apporter leurs offrandes.

27. Leurs prêtres vendent leurs victimes et s'en servent; leurs femmes en prennent aussi et n'en distribuent rien aux malades et aux mendiants.

28. Les femmes touchent à leurs sacrifices, même si elles sont grosses ou dans un état impur. C'est pourquoi, puisque toutes ces choses vous apprennent que ce ne sont pas des dieux, ne les craignez pas.

29. Car pourquoi les appelle-t-on des dieux? parce que les femmes viennent offrir des dons à ces dieux d'argent, d'or et de bois,

30. Et que leurs prêtres sont assis dans leurs temples avec des tuniques déchirées, la tête et la barbe rasée, et ayant la tête nue?

26. Propterea si ceciderint in terram, a semetipsis non consurgunt; neque si quis eum statuerit rectum, per semetipsum stabit, sed sicut mortuis munera eorum illis apponentur.

27. Hostias illorum vendunt sacerdotes ipsorum, et abutuntur : similiter et mulieres eorum decerpentes, neque infirmo neque mendicanti aliquid impertiunt.

28. De sacrificiis eorum fœtæ et menstruatæ contingunt. Scientes itaque ex his quia non dii, ne timeatis eos.

29. Unde enim vocantur dii? Quia mulieres apponunt diis argenteis, et aureis, et ligneis :

30. Et in domibus eorum sacerdotes sedent, habentes tunicas scissas, et capita, et barbam rasam, quorum capita nuda sunt.

---

atero relativo redundante, qui, cum græce non sit, conjectura est nostrum interpretem Hebraicum exemplar habuisse ». Maldonat.

25. — *Sine pedibus in humeris portantur.* V. plus haut, 3. Jer. x, L, Is. XLVI, 7. — *Confundantur qui colunt ea.* Cfr. Ps. CXIII, 8.

26. — *Si ceciderint... non consurgunt.* Grec : εἴποτε... πέσῃ, μη... ἀνίστασθαι. Cfr. I Rois, v, 3, 4, Sap. XIII, 16. — *Neque... per semetipsum stabit.* Cfr. Sap. XIII, 15, 16, Is. XLVI, 7. — *Sicut mortuis munera eorum illis apponentur.* Ils ne peuvent pas plus profiter des présents qu'on leur fait que les morts ne peuvent user des aliments qu'on dépose sur leurs tombeaux. Le Syriaque favorise cette explication. V. Dan. XIV, 2 et suiv.

27. — *Hostias... abutuntur*, V. Dan. ibid. — *Mulieres eorum decerpentes*, grec : ταριχεύουσαι; « salecondientes ea quæ subito absumere non possunt ». Grotius. — *Neque infirmo...* Elles n'en distribuent rien aux pauvres, mais gardent tout pour elles. Maldonat et Cornélius.

28. — *Fœtæ et menstruatæ.* La loi, dans ce cas, excluait les femmes de l'entrée du temple, Lev. XII, 4, XV, 19. Cette loi n'était pas faite pour les païens, et par conséquent leurs femmes ne la violaient pas; le prophète veut seulement montrer avec quelle irrévérence les idolâtres traitaient leurs faux dieux. — *Scientes itaque...* Cfr. ℣. 14, 15. 22.

29. — *Unde enim vocantur dii?* Pourquoi donc, puisque leur impuissance est si notoire, les prend-on pour des dieux? — *Quia mulieres.* Les femmes juives étaient exclues de tous les soins du culte proprement dit. — *Apponunt*, des dons, des présents. On ne croit à la divinité de ces idoles qu'à cause du culte que leur rendent des femmes folles et superstitieuses. C'est ce que Juvénal, Sat. X, dit du Hasard.

> Nullum numen abest, si sit prudentia : sed nos
> Te facimus, Fortuna, Deum, cœloque locamus.

30. — *In domibus eorum*, dans leurs temples. — *Habentes tunicas scissas*, la loi le défendait aux Juifs, Lév. x, 6. — *Capita et barbam rasam;* c'était défendu à tous les Juifs, Lév. XIX, 27, et aux prêtres en particulier, ib. XXI, 5. Cfr. Ezéch. XLIV, 20. Grotius donne une raison de ces pratiques de deuil dans le culte des païens : « quia qui a Babyloniis, ut et ab Ægyptiis Dii dicebantur, revera erant homines mortui, ideo eorum sacerdotes omnia præferebant signa luctus... quod propterea sacerdotibus hebræis in luctu interdicitur, quo longius ab idololatrarum moribus dissederent ».

31. Rugiunt autem clamantes contra deos suos, sicut in cœna mortui.
32. Vestimenta eorum auferunt sacerdotes, et vestiunt uxores suas, et filios suos.
33. Neque si quid mali patiuntur ab aliquo, neque si quid boni, poterunt retribuere : neque regem constituere possunt, neque auferre.

34. Similiter neque dare divitias possunt, neque malum retribuere. Si quis illis votum voverit, et non reddiderit, neque hoc requirunt.

35. Hominem a morte non liberant, neque infirmum a potentiori eripiunt.
36. Hominem cœcum ad visum non restituunt, de necessitate hominem non liberabunt.
37. Viduæ non miserebuntur, neque orphanis benefacient.

38. Lapidibus de monte similes sunt dii illorum, lignei, et lapidei, et aurei, et argentei. Qui autem colunt ea, confundentur.

39. Quomodo ergo æstimandum est aut dicendum, illos esse deos?
40. Adhuc enim ipsis Chaldæis non honorantibus ea : cui cum au-

31. Ils rugissent en criant devant leurs dieux, comme dans un festin mortuaire.
32. Leurs prêtres leur ôtent leurs vêtements, et ils en habillent leurs femmes et leurs fils.
33. Soit qu'on leur fasse du mal, soit qu'on leur fasse du bien, ils ne peuvent rendre ni l'un ni l'autre : ils ne peuvent établir un roi, ni le détrôner.
34. De même ils ne peuvent ni donner les richesses, ni rendre le mal. Si quelqu'un leur a fait un vœu et ne s'en acquitte pas, ils ne le redemandent pas.
35. Ils ne sauvent pas l'homme de la mort; ils n'arrachent pas le faible au plus puissant.
36. Ils ne rendent pas la vue à l'aveugle, et ils ne délivrent pas l'homme de la misère.
37. Ils n'auront pas pitié de la veuve, et ils ne feront pas de bien aux orphelins.
38. Leurs dieux sont semblables à des pierres qu'on tire d'une montagne : ils sont de bois, de pierre, d'or, et d'argent. Ceux qui les adorent seront confondus.
39. Comment donc peut-on croire, ou dire que ce sont des dieux ?
40. Même les Chaldéens les déshonorent; s'ils apprennent qu'un

---

31. — *Contra Deos suos,* en présence de leurs dieux; grec : ἐναντίον. C'est ce que faisaient les prêtres de Baal, III Rois, XVIII, 28. — *In cœna mortui.* V. Jér. XVI, 5. Le prophète compare les cris des prêtres invoquant leurs idoles aux lamentations qui étaient d'usage dans ces cérémonies funèbres appelées περίδειπνον, par les Grecs, « Silicernium, parentalia », par les Latins.

32. — Les prêtres païens font des vêtements de leurs idoles ce que plus haut, V, 27, nous les avons vu faire des victimes qui leur étaient offertes.

33. — *Neque... poterunt retribuere.* V. Jér. X, 5. — *Neque regem constituere possunt nec auferre.* Dieu seul a ce pouvoir. Cfr. Job. XII, 18; Dan. IV, 14.

34. — *Neque dare divitias possunt.* Grec : οὔτε πλοῦτον, οὔτε χαλκὸν... Ce dernier mot désigne l'argent monnayé; Cfr. Matth. X, 9; Marc, XII, 41. — *Neque hoc requirunt.* Ils ne demandent pas qu'on tienne ce qu'on leur a promis, ils ne punissent pas la perfidie et la violation du serment. C'est un hébraïsme, בקש, dit Maldonat. Cfr. II Par. XXIV, 22; Ps. IX, 33.

35.— *Infirmum a potentiori.* Grec : ἥττονα ἀπὸ ἰσχυρου.

36. — *Restituunt,* grec : περιστήσωσιν.

37. — *Lapidibus... similes sunt dii illorum.* Cfr. Sap. XIII, 10. On les compare à ces rochers très-durs, dans lesquels il n'y a ni possibilité, ni volonté de bien faire. — *Qui autem colunt ea...* Jér. X, 14.

40. — *Adhuc enim.* Grec : ἔτι δὲ. — *Ipsis Chaldæis non honorantibus ea.* Les Chaldéens

homme est muet et ne peut parler, ils le présentent à Bel, en lui demandant de le faire parler.

41. Comme si des idoles immobiles pouvaient sentir quelque chose. Eux, dès qu'ils s'en aperçoivent, les abandonnent, car leurs dieux sont insensibles.

42. Des femmes, ceintes avec des cordes, sont assises dans les rues, brûlant des noyaux d'olives.

43. Lorsque l'une d'entre elles a

dierint mutum non posse loqui, offerunt illud ad Bel, postulantes ab eo loqui;

41. Quasi possint sentire qui non habent motum, et ipsi cum intellexerint, relinquent ea : sensum enim non habent ipsi dii illorum.

42. Mulieres autem circumdatæ funibus in viis sedent, succendentes ossa olivarum.

43. Cum autem aliqua ex ipsis

---

eux-mêmes, leurs adorateurs les méprisent. S'ils présentent un muet à leur dieu Bel pour que celui-ci lui donne la parole, comme ils n'obtiennent pas ce qu'ils demandent, ils reconnaissent que leurs idoles sont impuissantes et ils ne leur rendent plus d'honneurs. C'est ainsi que Juvénal, XIII, insulte à Jupiter :

Audis,
Jupiter, hæc, nec labra moves? Cum mittere vocem
Debueras, vel marmoreus vel aheneus.

— *Bel*. V. Is. XLVI. 1 et Dan. XIV, 2.

41. — *Quasi possint sentire qui non habent motum*. Comme si des idoles qui ne peuvent aucunement se mouvoir allaient parler et écouter des prières! Dans le grec, ces mots se rapportent à Bel. — *Et ipsi*, les Chaldéens, leurs adorateurs. — *Cum intellexerint*. Ils comprennent que les idoles ne peuvent pas procurer ce qu'on leur demande. — *Relinquunt ea*. Ils les abandonnent et les méprisent. Le grec a un sens tout différent : οὐ δύνανται αὐτοὶ νοήσαντες καταλιπεῖν αὐτά. Même après des résultats aussi infructueux, les adorateurs des idoles sont si aveuglés qu'ils ne les abandonnent pas. — *Dii illorum* n'est pas dans le grec.

42. — *Mulieres*. Sur cette pratique licencieuse, V. Hérodote, I, 199, et Strabon, XVI, 1, qui s'exprime ainsi, au sujet d'Anaïs : « Hæc est Venus in Oriente culta, Armeniorum idolum . illustrissimi ejus nationis filias suas virgines ei dedicant, ac lex est ut longo tempore apud deam constupratæ, deinde nuptui dentur, nemini talis mulieris conjugium dedignante. Tale quippe etiam Herodotus de Lydiis mulieribus scribit : omnes enim eæ meretrices sunt ». S. Augustin, De Civitate Dei, IV, 10 : « Veneri Phœnices donum dabant de prostitutione filiarum, antequam eas jungerent viris ». V. aussi S. Athanase, Orat. contr. idola. — *Circumdatæ funibus*. Olympiodore, dans Ghisler, Catena, p. 260, dit : « Σχοινία vocat cingula. Solas enim tegentes obscœnas corporis partes, reliquas nudabant, ad alliciendos amatores ». Ou bien c'est la ceinture, dont parle Homère, Odyssée, XI, 245, 246. Peut-être aussi la chaînette en métal qui chez certains peuples de l'Orient, les Phéniciens en particulier, joignait les deux pieds de la vierge et ne se rompait qu'au moment du mariage et par le mari lui-même. Les mots du ṽ. suivant : neque funis ejus diruptus sit », s'expliqueraient ainsi d'une manière très-claire. Grotius donne une autre explication : « Funes erant signa διὰ πραγμάτων, qualia multa frequentabantur apud orientis popopulos, ex quibus intelligebatur tales feminas esse voti reas. Omnis enim promissio vinculum vocatur. » — *Succedentes ossa olivarum*, les noyaux des olives qui sont très-durs. Il est probable que le traducteur latin a lu πιτυρίδες. Le grec a πίτυρα. Selden s'exprime ainsi sur ce mot : « Quid sit τὰ πίτυρα θυμιῶσαι, fateor me hactenus non satis cepisse, nisi sint hic πίτυρα... seu molæ salsæ aut libamina, θυλήματα dicta. Frequentes in sacris molæ illæ... πίτυρα autem sunt furfures. Verum hic videntur accipienda sive pro θυλήμασι priscorum, id est libaminibus melle seu vino et farina confectis, seu pro salsis molis. Lumen huc ferre potest Jeremias, VII, 18 :... ut faciant placentas reginæ cœlorum. Placentæ sunt a propheta כונים dictæ, quas effigiem Reginæ cœlorum retulisse scribit Salomon Jarchi. Certe mirum est, nisi ex πιτύροις, et melle forsan hujusmodi liba facta voluerit is, quicunqe autor sit epistolæ, quam laudavimus. Et enim Venus Babylonia Regina etiam indigitabatur cœlorum... Olympiodorus vero ad locum illum adnotat : Veneri forsan hoc faciebant aut lenæ alicui. Forsan etiam ad februationem miseræ mulierculæ ». De Dis Syriis, II, 7, dans Biel, Novus Thesaurus philologicus, t. II, pp. 113, 114. Peut-être n'est-ce qu'une sorte de préparation magique, de charme ayant pour but de provoquer l'amour.

43. — *Proximæ suæ exprobat*... Comme si, dit Sacy, ç'avait été un déshonneur à une

attracta ab aliquo transeunte, dormierit cum eo, proximæ suæ exprobrat quod ea non sit digna habita, sicut ipsa, neque funis ejus diruptus sit.

44. Omnia autem quæ illis fiunt, falsa sunt. Quomodo æstimandum aut dicendum est, illos esse deos?

45. A fabris autem, et ab aurificibus facta sunt. Nihil aliud erant, nisi id quod volunt esse sacerdotes.

46. Artifices etiam ipsi qui ea faciunt, non sunt multi temporis. Numquid ergo possunt ea quæ fabricata sunt ab ipsis esse dii?

47. Reliquerunt autem falsa, et opprobrium postea futuris.

48. Nam cum supervenerit illis prælium, et mala, cogitant sacerdotes apud se, ubi se abscondant cum illis.

49. Quomodo ergo sentiri debeant quoniam dii sunt, qui nec de bello se liberant, neque de malis se eripiunt?

50. Nam cum sunt lignea, inaurata, et inargentata, scietur postea quia falsa sunt, ab universis gentibus et regibus : quæ manifesta sunt quia non sunt dii, sed opera manuum hominum, et nullum Dei opus cum illis.

été emmenée par quelque passant et a dormi avec lui, elle reproche à sa voisine de n'avoir pas été jugée, comme elle, digne d'honneur, et de n'avoir pas vu rompre sa corde.

44. Tout ce qu'on leur fait n'est que fausseté ; comment peut-on penser ou dire que ce sont des dieux ?

45. Ils ont été faits par des ouvriers et des orfèvres. Ils ne sont que ce que les prêtres veulent qu'ils soient.

46. Les ouvriers mêmes qui les font ne vivront pas longtemps : comment donc les objets qu'ils ont fabriqués peuvent-ils être des dieux?

47. Ils ne laissent à ceux qui viendront après eux que faussetés et opprobre.

48. Lorsqu'il survient en effet une guerre ou un malheur, les prêtres cherchent en eux-mêmes où ils se cacheront avec leurs dieux.

49. Comment donc peut-on prendre pour des dieux ceux qui ne se sauvent pas de la guerre, et ne savent pas se préserver du malheur ?

50. Ils ne sont en effet que bois, or ou argent, aussi toutes les nations et tous les rois reconnaîtront un jour leur fausseté. Ils s'apercevront que ce ne sont pas des dieux, mais les œuvres de la main des hommes, et qu'il n'y a rien de divin en eux.

---

femme, que de n'avoir pas été deshonorée. — *Neque funis ejus diruptus sit.* V. le ℣. précédent.

44. — *Omnia autem quæ illis fiunt.* Grec : ἐν αὐτοῖς — *Falsa sunt.* Tout le culte des idoles est superstitieux et inventé par les hommes.

45. — *A fabris... facta sunt.* V. Is. XL, 19; Jér. X, 3. — *Sacerdotes,* grec : οἱ τεχνῖται.

46. — *Artifices... non sunt multi temporis.* Si les ouvriers qui font les idoles n'ont qu'une courte vie à dépenser, comment donc pourraient-ils faire des dieux immortels?

47. — *Reliquerunt autem falsa et opprobrium...* ces ouvriers n'ont pas fait des dieux immortels, puisqu'eux-mêmes sont mortels. En place des dieux, ils n'ont laissé à leurs descendants qu'une cause de misère, d'erreur et d'opprobre. C'est en effet un grand opprobre d'adorer du bois et des pierres. Maldonat.

48. — *Cum supervenerit illis prælium.* Voir le ℣. 14. — *Cogitant sacerdotes...* qu'est-ce que des dieux qu'on est forcé de cacher pour que l'ennemi ne les enlève pas, des dieux qui ne peuvent protéger leurs ministres?

49. — *Quomodo ergo sentiri debeant...* Grec : « Comment se fait-il qu'ils ne comprennent pas que ce ne sont pas des dieux... »

50. — *Scietur postea.* L'expérience finira par apprendre ce que sont en réalité les idoles. Mais cela ne sera bien connu, dit Nicolas de Lyre, que lorsque la lumière de l'Evangile éclairera le monde. — *Et nullum opus Dei cum illis.* Grec : ἐν αὐτοῖς. Ils ne peuvent rien produire qui soit l'œuvre d'un Dieu, ni donner aux muets le pouvoir de

51. De tout cela ne suit-il pas que ce ne sont pas des dieux, mais les œuvres de la main des hommes, et qu'il n'y a rien de divin en eux?

52. Ils ne donnent pas un roi à un pays, et ils n'envoient pas la pluie sur les hommes.

53. Ils ne sauront pas discerner ce qui est juste, ils ne délivreront pas les pays de la violence; parce qu'ils ne peuvent rien, semblables à des corneilles qui sont entre le ciel et la terre.

54. Quand le feu embrasera la maison de ces dieux de bois, d'argent et d'or, leurs prêtres s'enfuiront et seront sauvés; mais eux seront consumés au milieu des flammes comme des poutres.

55. Ils ne résisteront ni à un roi, ni à une guerre. Comment donc croire ou admettre que ce sont des dieux?

56. Ces dieux de bois, de pierre, d'or et d'argent n'échapperont pas aux larrons et aux voleurs. Ceux qui sont plus forts qu'eux,

57. Leur enlèveront l'or, l'argent et les vêtement dont ils sont couverts, et ils s'en iront, et ces dieux ne pourront se porter secours.

51. Unde ergo notum est, quia non sunt dii, sed opera manuum hominum, et nullum Dei opus in ipsis est?

52. Regem regioni non suscitant, neque pluviam hominibus dabunt :

53. Judicium quoque non discernent, neque regiones liberabunt ab injuria : quia nihil possunt, sicut corniculæ inter medium cœli et terræ.

54. Etenim cum inciderit ignis in domum deorum ligneorum, argenteorum, et aureorum, sacerdotes quidem ipsorum fugient, et liberabuntur : ipsi vero sicut trabes in medio comburentur.

55. Regi autem et bello non resistent. Quomodo ergo æstimandum est aut recipiendum quia dii sunt?

56. Non a furibus, neque a latronibus se liberabunt dii lignei, et lapidei, et inaurati, et inargentati : quibus hi qui fortiores sunt.

57. Aurum, et argentum, et vestimentum quo operti sunt, auferent illis et abibunt, nec sibi auxilium ferent.

---

parler, ℣. 40, ni rendre la vue aux aveugles, ℣. 36, ni établir des rois, ℣℣. 33, 52, etc.

51. — *Unde ergo notum est...?* De l'expérience dont on vient de parler. Grec : τίνι οὖν γνωστέον... Y a-t-il donc quelqu'un d'assez inintelligent, d'assez borné pour qu'on ait besoin de lui apprendre que ce ne sont pas là des dieux? C'est de ces gens sans doute que parle Lucilius :

Omnia ficta
Vera putant; credunt signis cor inesse in ahenis.
Pergula pictorum, veri nihil : omnia ficta.

Cité par Fritzche, p. 217.

52. — *Regem regioni non suscitant.* Plus haut, ℣. 33.

53. — *Judicium quoque non discernent.* Ils sont incapables de s'occuper des hommes et de prendre la défense du bon droit, comme le fait souvent le vrai Dieu, par exemple, dans la querelle entre Aaron et Core, Dathan et Abiron, Nombr. XVI, 31, 32 et lors de la sentence qu'il porta contre Oza, II Rois, VI, 7. — *Neque regiones liberabunt ab injuria,* grec : « Ils ne protégeront pas contre l'injustice. — *Sicut corniculæ inter medium cœli et terræ.* Le prophète compare les idoles à ces oiseaux qui sont sans force et qui volent péniblement sans pouvoir s'élever bien haut dans l'air. Maldonat et Fritzsche. Sacy donne une autre explication : ces idoles sont comme des corneilles qui, quoiqu'elles soient tantôt dans l'air et tantôt sur la terre, ne peuvent pourtant y rien changer.

54. — *Ipsi vero sicut trabes in medio comburentur,* Lactance, Institut. II, 4 : « Frangi, cremari, perire possunt. Nam... et consumpta incendio dilabuntur in cinerem. »

55. — *Regi autem et bello non resistent.* V. 48, 49.

56. — *Non a furibus neque a latronibus,* V. 14. — *Quibus hi qui fortiores sunt.* Les voleurs sont plus puissants que ces faux dieux.

58. Itaque melius est esse regem ostentantem virtutem suam : aut vas in domo utile, in quo gloriabitur qui possidet illud : vel ostium in domo, quod custodit quæ in ipsa sunt, quam falsi dii.

59. Sol quidem, et luna, ac sidera cum sint splendida, et emissa ad utilitates obaudiunt.

60. Similiter et fulgur cum apparuerit, perspicuum est, idipsum autem et spiritus in omni regione spirat.

61. Et nubes, quibus cum imperatum fuerit a Deo, perambulare universum orbem, perficiunt quod imperatum est eis.

62. Ignis etiam missus desuper ut consumat montes et silvas, facit quod præceptum est ei. Hæc autem neque speciebus, neque virtutibus uni eorum similia sunt.

63. Unde neque existimandum est, neque dicendum illos esse deos, quando non possunt neque judicium judicare, neque quidquam facere hominibus.

64. Scientes itaque quia non sunt dii, ne ergo timueritis eos.

65. Neque enim regibus maledicent, neque benedicent.

58. C'est pourquoi, il vaut mieux être un roi déployant sa force, ou un vase utile à une maison, et faisant honneur à son maître ; ou la porte d'une maison, qui garde ce qui y est, que l'un de ces faux dieux.

59. Le soleil, la lune et les astres sont éclatants et utiles, et ils obéissent à Dieu.

60. Les éclairs aussi se font voir lorsqu'ils paraissent, et le vent souffle dans tous les pays.

61. Les nuées, lorsque Dieu leur commande de parcourir tout le monde, accomplissent ce qui leur a été commandé.

62. Le feu aussi, envoyé d'en haut pour consumer les montagnes et les forêts, fait ce qu'il a reçu l'ordre de faire. Mais ces idoles ne sont semblables ni en beauté, ni en puissance à aucune de ces choses.

63. Il ne faut donc ni penser ni dire que ce sont des dieux, puisqu'ils ne peuvent ni rendre la justice, ni faire quoi que ce soit aux hommes.

64. Sachant donc que ce ne sont pas des dieux, ne les craignez pas.

65. Ils ne maudiront, ni ne béniront les rois de la terre.

---

58. — *Itaque melius est*... Par des comparaisons, le prophète montre l'inutilité des idoles ; leur utilité est moins grande que celle de tous les objets dont l'homme se sert et que celle des institutions sous lesquelles il vit. — *In quo gloriabitur qui possidet istud.* Grec : ἐφ' ᾧ κεκρήσεται ὁ κεκτημένος. Après ces mots le grec ajoute : « que les faux dieux. » — *Quam falsi Dii.* Le grec ajoute : « Et les colonnes de bois dans les maisons des rois (sont plus utiles) que les faux dieux ».

59. — *Obaudiunt*, les astres obéissent à Dieu qui les a créés et qui les gouverne.

60. — *Idipsum.* De même, semblablement. — *Fulgur... spiritus.* Les éclairs et le vent ont quelque utilité et au moins font preuve de quelque vie, de quelque influence, tandis que les idoles n'ont aucune puissance. — *In omni regione spirat.* Cfr. Eccles. I, 5, Jean, III, 8

62. — *Ignis*... le feu du ciel. — *Ut consumat montes.* Horace, Od. II, 10, 11 :

Feriuntque summos
Fulmina montes.

— *Hæc autem*, les idoles. — *Neque speciebus*, grec : ταῖς εἰδέαις, ni par la forme, ni par la beauté. — *Neque virtutibus*, ni par leur force. Ni en beauté ni en force. les idoles ne peuvent l'emporter sur les éléments dont il vient d'être question.

63. — *Neque quidquam facere hominibus*, soit en bien, soit en mal. Cfr. ℣. 34, 35 et suiv. Grec : οὔτε εὖ ποιῆσαι.

65. — *Neque enim regibus maledicent, neque benedicent.* Ils ne contribuent en rien soit à la prospérité, soit à la ruine des royaumes. Les rois sont nommés ici de préférence aux autres hommes, dit Maldonat, parce que la providence de Dieu, qui se fait voir pour

66. Ils ne montrent pas aux peuples des signes dans le ciel ; ils ne luisent pas comme le soleil, et ils n'éclairent pas comme la lune.

67. Les bêtes valent mieux qu'eux, puisqu'elles peuvent s'enfuir sous un toit, et se rendre service.

68. De toute manière il est évident que ce ne sont pas des dieux. C'est pourquoi ne les craignez pas.

69. Car comme dans un champ de concombres un épouvantail ne sert à rien, ainsi sont leurs dieux de bois, d'argent et d'or.

70. Ils sont semblables à l'aubépine dans un jardin, sur laquelle tous les oiseaux se posent. Leurs dieux de bois, d'argent et d'or ressemblent à un mort jeté dans les ténèbres.

71. La pourpre et l'écarlate qui sont rongés sur eux, vous apprennent que ce ne sont pas des dieux. Eux-mêmes seront enfin mangés, et seront un opprobre pour un pays.

66. Signa etiam in cœlo gentibus non ostendunt, neque ut sol lucebunt, neque illuminabunt ut luna.

67. Bestiæ meliores sunt illis quæ possunt fugere sub tectum, ac prodesse sibi.

68. Nullo itaque modo nobis est manifestum quia sunt dii : propter quod ne timeatis eos.

69. Nam sicut in cucumerario formido nihil custodit : ita sunt dii illorum lignei, et argentei, et inaurati.

70. Eodem modo et in horto spina alba. supra quam omnis avis sedet. Similiter et mortuo projecto in tenebris : similes sunt dii illorum lignei, et inaurati, et inargentati.

71. A purpura quoque et murice, quæ supra illos tineant, scietis itaque quia non sunt dii. Ipsi etiam postremo comeduntur, et erunt opprobrium in regione.

---

tous les hommes, se remarque encore plus quand il s'agit des rois. C'est Dieu en effet qui les maintient sur le trône et qui augmente leur puissance, ou qui les affaiblit et leur enlève leur royaume, plus haut, ℣℣. 33 et 52. Cfr. Job, XII, 18, Dan, IV, 14, etc.

66. — *Signa etiam in cœlo... non ostendunt.* Les païens tiraient des présages de l'état du ciel, et souvent ils voyaient dans tel mouvement des astres ou dans tel phénomène qu'ils n'apercevaient pas habituellement des signes précurseurs de terribles calamités. V. Jer. X, 2. Mais cette crainte que les signes du ciel font concevoir aux nations, les idoles sont incapables de l'inspirer. — *Neque ut sol... ut luna*, Gen. I, 14.

67. — Les animaux sans raison peuvent éviter le danger qui les menace, tandis que les idoles ne le peuvent pas. V. ℣. 11, 14, 26, 27, 32. 33, 49, 54, 56, 57.

68. — Ils ne peuvent montrer qu'ils sont vraiment des dieux, puisqu'ils ne peuvent agir d'aucune manière; pourquoi donc les craindre?

69. — *In cucumerario.* V. Is. I, 8. Σικυήρατον, dit S. Basile, in h. loc. « est locus fructus ferens caducos, et ad breve tempus durantes, delectationem magis quam utilitatem præbentes. » — *Formido,* grec : προβασκάνιον, un épouvantail pour les oiseaux. Le scoliaste dit sur ce mot : « Προβασκάνια et κεραμβῆλα Græcorum historici vocant quæ collocant agrorum custodes ad timorem avium, vel etiam hominum; hæc vero etiam μορμολύκεια vocantur. » Cité par Biel, Thesaurus, t. II, p. 479. Ces épouvantails n'arrêtent pas les voleurs; ils ne servent de rien, c'est pour cela que le prophète leur compare les idoles.

70. — *Spina alba,* grec : ῥάμνος, buisson d'épines. — *Supra quam omnis avis sedet.* Cfr. plus haut, ℣. 21. — *Similiter et mortuo projecto in tenebris.* Les idoles n'ont pas plus de sensibilité qu'un cadavre couché dans la nuit de son tombeau.

71. — *Murice,* gr. : μαρμάρου, que Grotius propose de remplacer par μαργάρου, en donnant ce motif de sa correction : « Ætate corrumpi margaritas satis constat ». — *Quæ supra illos tineant.* Comme ces vêtements sont mangés par les vers sans que les idoles puissent s'y opposer, on en concluera que ce ne sont pas des dieux. Pour *tineant*, le grec a : σηπομένης. — *Ipsi etiam...* Les statues finiront par avoir le sort des ornements qui les cou-

72. L'homme juste qui n'a pas d'idoles vaut mieux qu'eux : il sera loin de tous les opprobres.

72. Melior est homo justus qui non habet simulacra: nam erit longe ab opprobriis.

---

vrent. *Et erunt opprobrium...* On rira de l'aspect que présente une statue mutilée ou pourrie.

72. — *Melior est homo justus...* Le juste qui n'adore pas les idoles est assuré de la protection de Dieu. — *Erit longe ab opprobriis.* Il ne sera pas exposé aux déceptions qui attendent l'adorateur des faux dieux, et il sera au contraire assuré de la protection du seul Dieu véritable et vivant. Cfr. Sap. III, 1. Après ces mots le Syriaque ajoute : « Et il attend le Seigneur Dieu. »

FIN DU COMMENTAIRE SUR JERÉMIE ET BAROCH.

TABLE DES PROPHÉTIES DE JÉRÉMIE

PRÉFACE.

TEXTE, TRADUCTION ET COMMENTAIRES.

TROISIÈME PARTIE

Travaux et souffrances de Jérémie, avant et après la destruction de Jérusalem.

QUATRIÈME PARTIE.

Prophéties contre les nations étrangères.

APPENDICE

Récit de la prise et de la destruction de Jérusalem, du sort de Sédécias et du peuple et de la délivrance de Joakim.

FIN DES PROPHÉTIES DE JÉRÉMIE

TABLE DES LAMENTATIONS DE JÉRÉMIE

PRÉFACE.

TEXTE, TRADUCTION ET COMMENTAIRES.

FIN DES LAMENTATIONS DE JÉRÉMIE

TABLE DES PROPHÉTIES DE BARUCH

PRÉFACE

TEXTE, TRADUCTION, COMMENTAIRE.

FIN DES PROPHÉTIES DE BARUCH





